






Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME SEIZIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs & augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes dans cette édition.

TOME SEIZIÈME.



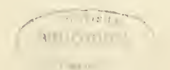


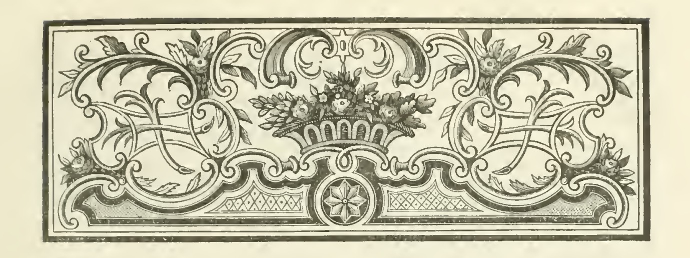
A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12.

MDCCC LXX

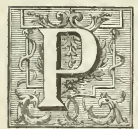




DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



POISSON DE MARIGNY. JEAN-FRANÇOIS POISSON DE VANDIÈRES, Marquis de Marigny, Secrétaire & Commandeur des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils, Directeur & Ordonnateur Général de ses Bâtiments & Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales de France, Gouverneur du Palais du Luxembourg, Académicien honoraire de l'Académie de Florence, en Toscane, &c., s'est marié, contrat signé le 28 Décembre 1766, avec Madame *Filleul*, qui fut présentée le 22 Février 1767 par la Comtesse de Baschi. Il a pour sœur JEANNE-ANTOINETTE, qui suit.

JEANNE-ANTOINETTE POISSON, Duchesse, Marquise de *Pompadour* & de Ménars, près de Blois, Dame de Saint-Ouen, près de Paris, &c., Dame du Palais de la Reine, & ayant le Tabouret, fut présentée par la Duchesse de Luynes le 8 Février 1756. Elle naquit le 30 Décembre 1721, & s'est mariée, le 9 Mars 1741, à *Charles-Guillaume le Normand*, Ecuyer, né le 8 Mai 1717, Seigneur d'Etiolles, près de Choisy-le-Roi, & autres Terres, qui a été pourvu de l'Office de Chevalier d'honneur au Présidial de Blois, sur preuves de noblesse, en Mars 1733. Il s'est marié en secondes noces. Voyez NORMAND, ou NORMANT D'ETIOLLES (LE).

Ils ont pour cousin issu de germain N... POISSON DE MALVOISIN, Brigadier des Armées du

Roi, Chef de Brigade des Carabiniers & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 3 Janvier 1770.

Les armes : *de gueules, à 2 bars* ou *barbeaux adoſſés d'or*.

POISSON DU MESNIL. N.... POISSON, Marquis du Meſnil, Lieutenant Général en Dauphiné, ferment prêté le 1er Novembre 1761, eſt Commandant en cette Province.

Les armes : *de gueules, à 3 coquilles d'argent, ſurmontées d'un dauphin du même.*

POISSY, ancienne Nobleſſe de Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par de la Roque, & l'Echiquier de Normandie.

HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069, par Hugues, Comte *de Meullent*, fils de Valeran ; — SIMON DE POISSY eſt nommé avec *Agnès*, ſa femme, dans une Charte de l'an 1109 ; — AMAURY DE POISSY eſt dit fondateur de l'Abbaye d'Abbecourt en 1215, pour des Chanoines Réguliers. — Il eſt parlé dans les Chartes de l'Abbaye de Saint-Denis en France, ſous l'année 1248, de SIMON DE POISSY, dit *le Jeune*, & d'*Iſabelle de Meullent*, ſa femme ; — Monſeigneur MACÉ DE POISSY, Chevalier, ſe trouva à l'Oſt de Wironſoſſe en 1339 ; — JEAN DE POISSY, Chevalier, étoit Maître d'Hôtel du Roi en 1382 ; — Et RICHARD DE POISSY, Seigneur de Gouy, en 1419 & 1454.

La Charge de Panetier héréditaire de Normandie étoit entrée dans cette Maiſon par l'alliance de *Luce*, fille de *Robert du Pleſſis*, dit *le Chambellan*, avec ROBERT DE POISSY, fils de ROBERT, & d'*Iſabeau de Neufbourg*, Dame de Pont-Saint-Pierre. — On trouve, dans un titre de l'an 1408, PIERRE DE POISSY, Chevalier, Seigneur de Gouy, *Panetier de Normandie*.

On lit dans le *Mercure de France* d'Octobre 1727, p. 2349, que N... DE POISSY, Marquis de Cléry, Chevalier de Saint-Louis, ancien Commiſſaire Provincial d'Artillerie, mourut au mois de Juillet de la même année 1727, âgé d'environ 80 ans, ſans laiſſer d'enfants des deux femmes qu'il avoit épouſées, & qu'il avoit eu un frère mort, quelques années avant lui, ſans alliance, lequel s'étoit trouvé à la bataille de Rocroy, en 1643, où il fut eſtropié. Le même *Mercure* marque que le Marquis de *Cléry* étoit reſté ſeul de nom & armes de GAZ DE POISSY, fils naturel de PHILIPPE-AUGUSTE : il étoit donc d'une Famille différente de celle de HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, qui confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069.

Quoi qu'il en ſoit, la Famille DE POISSY DE CLÉRY, dont il eſt ici queſtion, a été maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Juin 1668, & leurs armes, ſuivant Chevillard, ſont : *d'or, au chef de ſable*.

POITIERS, Comtes de *Valentinois*, Maiſon, qui a été la plus illuſtre & la plus puiſſante de tout le Dauphiné, après celle des Dauphins de Viennois. Guy Allard, Préſident en l'Election de Grenoble, mort en 1705, a laiſſé une *Généalogie* manuſcrite de la Maiſon DE POITIERS, depuis le Xe ſiècle ; une autre a été dreſſée, par ordre de DIANE DE POITIERS, Ducheſſe de *Valentinois*, par Jacques Vincent, laquelle eſt à la Bibliothèque du Roi ; le P. Pierre-François Chifflet a auſſi traité de l'origine des Comtes de *Valentinois* & de la Maiſon DE POITIERS, dans un Opuſcule imprim. en 1679, & enfin André du Cheſne a auſſi écrit ſur cette Maiſon, dans ſon *Hiſt. des Ducs de Bourgogne*. On en trouve la Généalogie dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 186 & ſuiv., qui commence à GUILLAUME DE POITIERS, Comte de Valentinois, qui vivoit en 1178. Elle a donné trois Evêques & Ducs de Langres, Pairs de France : l'un dans LOUIS DE POITIERS peu après le 25 Avril 1319 ; l'autre dans GUILLAUME DE POITIERS, qui fit la fonction de Pair au sacre du Roi CHARLES V en 1364, & mourut en 1374, & le troiſième, dans CHARLES DE POITIERS, avant Evêque de Châlons, qui mourut en 1433.

DIANE DE POITIERS, née en 1499, qui fut en grand crédit auprès du Roi HENRI II, étoit de cette Maiſon, illuſtre tant par ſon origine que par ſon ancienneté. Elle a tenu en ſouveraineté les Comtés de *Diois* & de *Valentinois* ; celui-ci par le mariage de PHILIPPE DE POITIERS, avec l'héritière du Comté de *Valentinois* ; l'autre, par inféodation de l'an 1189, faite à AYMAR DE POITIERS, par Raymond, Duc de Narbonne, Comte de Toulouſe & Marquis de Provence.

LOUIS, IIe du nom, dernier mâle de la bran-

che aînée de la Maiſon DE POITIERS, fit donation des Comtés de *Diois* & de *Valentinois* au Roi CHARLES VI, en 1404, à la charge qu'ils demeureroient unis à la Couronne avec le Dauphiné, & ſous les mêmes conditions.

CHARLES DE POITIERS, oncle de Louis (dernier Comte de Diois & de Valentinois), eut de ſon mariage avec *Simonne de Mery :*

1. LOUIS, tige de la branche des Comtes de *Saint-Vallier*, qui finit, en 1546, par la mort de GUILLAUME, qui en fut le dernier mâle, & frère de DIANE DE POITIERS, la célèbre Ducheſſe de *Valentinois ;*
2. Et PHILIPPE, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Vadans.*

VIII. PHILIPPE DE POITIERS eut de ſon père, en faveur de ſon mariage, les Terres d'*Arcis-ſur-Aube, Fontaines* & *Collaverdé*, en Champagne, & ſe fixa dans ce Comté, où ſes deſcendants ont continué de demeurer (voyez en la ſuite dans la *Généalogie* de la Maiſon DE POITIERS, par André du Cheſne). Il avoit épouſé *Catherine Paillard*, ſeconde fille de *Philibert*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans.* Ils eurent pour arrière-petit-fils,

XI. CHARLES DE POITIERS, qui a épouſé *Jeanne de Carondelet.* Ils furent enterrés dans l'Egliſe des Carmes Déchauſſés à Malines, ſous un Mauſolée, avec leurs 16 quartiers & l'inſcription ſuivante : *Ci-giſſent Meſſieur* CHARLES DE POITIERS, *Chevalier & Seigneur de Vadans, Dormans, Souvans, & Conſeiller & Chambellan de l'Empereur* CHARLES V; *& Dame Jehanne de Carondelet, ſon épouſe, Dame deſdits lieux, qui treſpaſſant à Sœur, ledit Meſſieur* CHARLES *le* 8 *Mai* 1539 *& ladite Dame le* 13 *Juillet* 1537. Ils eurent 17 enfants (voyez le P. Anſelme, t. II), entr'autres :

1. JEAN, Doyen du Chapitre de Strasbourg;
2. GUILLAUME, Prévôt de celui de Liége en 1568;
3. Et CHARLES, qui ſuit.

XII. CHARLES DE POITIERS, IIIe du nom, épouſa *Dorothée de Hébert*, aliàs *d'Ambrich.* Ils eurent, entr'autres enfants,

XIII. GUILLAUME DE POITIERS, qui eut de *Sabine-Lamorale de Rye*, ſa ſeconde femme, & fille de *Charles de Rye*, entr'autres enfants,

XIV. CLAUDE-ANTOINE DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, qui s'eſt marié, en 1613, avec *Louiſe*, fille de *Philibert de Rye.* De leur mariage ils eurent, entr'autres enfants,

XV. FERDINAND-LÉONOR DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au même Parlement, qui prit le titre de *Comte de St.-Vallier*, & fut ſubſtitué, par *Ferdinand de Rye-Longwy*, Archevêque de Beſançon, ſon grand-oncle maternel, à défaut des mâles de ſa Maiſon, aux Terres & Baronnies de Villafans, l'Isle, Balançon, &c., & mourut le 10 Novembre 1664, Meſtre de Camp d'une Terce Bourguignonne. Il avoit épouſé, par diſpenſe du Pape, en 1647, *Jeanne-Philippine de Rye*, fille de *François*, Marquis de Varambon, & de *Catherine-Marie d'Oſt-Friſe*, Comteſſe de Rietberg, ſa première femme. Elle avoit trois frères, ſavoir : *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, inſtitué héritier de l'Archevêque de Beſançon, grand-oncle de ſon père, mort des bleſſures qu'il reçut au combat d'Arras en 1640, ſans avoir été marié; *François de Rye*, Marquis de Varambon, premier ſubſtitué par l'Archevêque de Beſançon, & mort auſſi ſans alliance; & *Ferdinand-Juſt de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de la Roche & de Varax, né du ſecond lit de ſon père, & ſecond ſubſtitué par le teſtament de l'Archevêque de Beſançon. Il eſt mort le 5 Août 1657, & ne laiſſa point d'enfants de ſon mariage avec *Marie-Henriette de Cuſance de Beauvoir*, remariée avec *Charles-Eugène de Ligne*, Prince d'Arenberg. Par ces trois morts, *Jeanne-Philippine de Rye*, leur ſœur unique, & femme de FERDINAND-LÉONOR DE POITIERS, la troiſième ſubſtituée, hérita de tous les biens de la Maiſon *de Rye*, à condition de faire porter à ſes enfants le nom *de Rye* (*a*). Elle eut de ſon mariage :

1. FERDINAND-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. FRÉDÉRIC-LÉONOR, dit *le Marquis* DE POITIERS, né en 1654, Colonel de Dragons, puis Brigadier des Armées du Roi en 1694, qui mourut ſans enfants de ſon mariage

(*a*) Il fut, par ſon mariage, le plus riche Seigneur du Comté de Bourgogne, & il l'aurait été encore davantage, s'il avoit pu conſerver les biens que la Maiſon *de la Palu* avoit poſſédés en cette Province, & auxquels il prétendoit être auſſi appelé. (*Note des Editeurs.*)

avec *Catherine de Grammont de la Roche ;*
3. Dorothée-Ferdinande, Chanoineſſe de Remiremont ;
4. Marguerite, Chanoineſſe d'Epinal ;
5. & 6. Marie-Albertine & Diane-Claire-Françoise-Pauline ;
7. Et Dorothée, mariée à *Claude-Jacques de Saint-Mauris*, mort le 7 Janvier 1677.

XVI. Ferdinand-François de Poitiers de Rye, dit *le Comte de Poitiers*, né en 1652, épouſa 1° *Marguerite-Françoiſe d'Achey*; & 2° *Françoiſe d'Anglure*, héritière de la branche de *Coublans*, fille d'*Arnoul*, dit *Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublans, & de *Chriſtine du Châtelet*. Du premier lit vinrent :

1. Marie-Françoise, qui s'eſt mariée à *Charles-Antoine de la Baume*, Marquis de S^t.-Martin, &c., dont elle a eu deux garçons. Voy. BAUME-MONTREVEL (de la) ;
2. Louise-Jeanne-Philippe, Chanoineſſe de Remiremont, puis qui s'eſt mariée à *Gabriel-Philippe de Joux de Binans*, dit *de Gramont*, Baron de Châtillon, dont elle a eu une fille unique. Voyez GRAMONT, GRAMMONT, &c.;
3. Et Marie-Emmanuele, auſſi Chanoineſſe de Remiremont, puis qui s'eſt mariée, en 1712, à *Ferdinand-Florent*, Marquis *du Châtelet*, Seigneur de Lomont, &c., Colonel d'Infanterie en 1771, mort ſans poſtérité. Voy. CHATELET (du).

Et du ſecond lit ſortirent :

4. Ferdinand-Joseph, qui ſuit ;
5. Charles-Frédéric-Eléonor, Marquis d'Anglure, mort ;

Et trois filles, Chanoineſſes de Remiremont.

XVII. Ferdinand-Joseph de Poitiers de Rye d'Anglure, Comte de Poitiers, de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, mourut à Paris, de la petite vérole, le 29 Octobre 1715, âgé de 19 ans. Il avoit épouſé, le 31 Janvier de la même année, Marie-Henriette-Gertrude de Bourbon-Malause, fille unique de Guy-Henri de Bourbon, IIIe du nom, Marquis de Malauſe, & de *Marie-Hyacinthe Mitte de Chevrières*, une des Dames de la Ducheſſe Douairière d'Orléans. De cette alliance eſt ſortie

XVIII. Elisabeth-Philippine de Poitiers de Rye, née poſthume le 22 Décembre 1715, & qui s'eſt mariée, le 13 Juillet 1728, à *Guy-Michel de Durfort*, Duc de Lorges & de Randan, mort Maréchal de France le 6 Juin 1773, & auquel elle avoit porté en dot les biens des Maiſons *de Poitiers, de Rye* & *d'Anglure-Coublans* (*a*). Elle eſt morte à Paris, le 13 Août 1773, & n'a eu qu'une fille unique, *Marie-Geneviève de Durfort*, qui eſt morte ſans enfants de ſon mariage contracté, le 18 Février 1751, avec *Jean-Bretagne-Charles-Godefroy*, Duc *de la Trémoïlle*, &c. Voy. DURFORT & TRÉMOÏLLE (de la).

Les armes : *d'azur, à 6 beſants d'argent, 3, 2 & 1 ; au chef d'or.*

* POITOU, Province de France, avec titre de *Comté*, dont *Poitiers* eſt la Capitale. Le *Poitou* paſſa des mains des Romains dans celles des Viſigoths, ſur leſquels Clovis le prit vers l'an 510. Depuis Charlemagne, cette Province eut ſes Comtes particuliers, qui devinrent Ducs de Guyenne : Guillaume, X^e du nom, dernier de ces Ducs, étant mort ſans enfants mâles, & ſa fille Aliénore, femme de Louis *le Jeune*, ayant été répudiée, le *Poitou* vint, par le mariage de cette Princeſſe avec Henri II, Roi d'Angleterre, en la poſſeſſion des Anglais, qui le gardèrent juſqu'à ce que Jean *ſans Terre* le perdit pour crime de félonie. Depuis, cette Province fut donnée en apanage à Alphonse de France, fils du Roi Louis VIII & frère de Saint Louis, & fut érigée en *Comté-Pairie* au mois d'Août 1315, en faveur de Philippe de France, fils de Philippe *le Bel*, & de ſes ſucceſſeurs. Ce Prince étant devenu Roi en 1316, cette *Pairie* fut éteinte. Elle fut donnée par Charles de France, Duc de Normandie, Régent du Royaume, à Jean de France, ſon frère, au mois de Juin 1357. Le Roi Jean, par le traité de Bretigny, le 8 Mai 1360, céda le Comté

(*a*) Les biens de la Maiſon *de Rye* lui ont été conteſtés par *Charles-Ferdinand-François de la Baume*, Marquis de Montrevel, fils de Marie-Françoise de Poitiers, lequel prétendoit que, ſuivant le teſtament de *Ferdinand de Rye*, Archevêque de Beſançon, ils étoient ſubſtitués à l'infini, & qu'ils devoient paſſer aux mâles deſcendants par les filles, au lieu des mâles deſcendants par les mâles. Le Parlement de Paris, où le procès a été renvoyé, a jugé que la ſubſtitution avoit pris fin par le défaut des mâles de la Maiſon de Poitiers, & que les biens étoient libres dans la perſonne du dernier de ces mâles. (Voy. M. Dunod, *Hiſt. du Comté de Bourgogne*, tom. II, liv. 7, pag. 223 & ſuiv.)

de *Poitou* à Edouard III, Roi d'Angleterre; Charles V, ſon fils, ayant retiré le *Poitou* des mains des Anglais, le redonna, au mois de Novembre 1369, à ſon même frère Jean, pour lors Duc de Berry; ce Prince étant mort ſans enfants mâles, le Comté de *Poitou* revint à la Couronne, & il fut donné, le 17 Mai 1417, à Charles de France, Dauphin de Viennois, depuis Roi ſous le nom de Charles VII, qui le réunit à la Couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes: *parti au 1 ſemé* de France; *au 2 échiqueté de gueules & d'or : l'échiqueté de gueules chargé de châteaux d'or.*

POITTEVIN (le), Ecuyers, Sieurs de *Launay*, en Normandie, Election de Valognes; Famille dont les armes ſont: *de gueules, à 3 grappes de raiſin d'or; au croiſſant d'argent en cœur.*

POIX (de) : *de gueules, à la bande d'argent, accoſtée de 6 croix recroiſettées d'or.*

* POIX-CRÉQUY, Ville & Terre conſidérable, avec titre de *Principauté*, ſituée dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers Seigneurs, du nom de *Tyrel*, ſe qualifièrent *Princes de Poix*. Le plus ancien titre que l'on trouve, avec cette qualité, eſt de l'an 1159. Par un autre titre de l'an 1256, *Vautier Tyrel* ſe qualifie *par la grâce de Dieu, Seigneur de Poix*. Elle a été poſſédée, par ceux de ce nom, juſqu'en 1415, que périt, à la bataille d'Azincourt, *Jean Tyrel*, dernier Seigneur de *Poix*, qui eut pour héritier ſon neveu, *Valeran de Soiſſons*, fils de *Marguerite de Poix*. *Jean de Soiſſons*, IIe du nom, Prince de *Poix*, petit-fils de *Valeran de Soiſſons* & de *Marguerite de Poix*, vivoit en 1494, & eut pour héritière *Joſſine de Soiſſons*, ſa fille, qui s'eſt mariée avec *Jean*, Sire *de Créquy*, VIIe du nom, qualifié *Prince de Poix*, dont le petit-fils, *Jean de Créquy*, fut tué le 10 Août 1557. La ſœur de celui-ci, *Marie de Créquy*, épouſa *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, dont la poſtérité prit le nom de *Créquy*. Leur fils aîné, *Antoine*, fut père de *Charles* Ier, Duc de Leſdiguières, tué le 17 Mars 1638, ayant eu *Charles*, mort dès le 15 Mai 1630. C'eſt en faveur de *Charles*, IIIe du nom, arrière-petit-fils d'*Antoine*, que la Seigneurie de *Poix* fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Créquy*, par Lettres du mois de Juin 1652, vérifiées au Parlement le 15 Décembre 1663 : ce Duc mourut le 13 Février 1687; *Madeleine*, ſa fille unique & héritière, morte le 12 Août 1707, avoit épouſé, le 3 Avril 1675, *Charles-Belgique-Hollande de la Trémoïlle*, Duc de Thouars, &c., & eut poſtérité. Voy. TRÉMOÏLLE (de la). Dans la ſuite, la Seigneurie de *Poix*, qui avoit repris ſon premier titre, fut acquiſe par *Adrien-Maurice*, Duc *de Noailles*, qui la donna à ſon ſecond fils *Philippe*, Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, ſous le nom de *Maréchal de Mouchy*, & depuis le 9 Septembre 1767, ſon fils aîné, *Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles*, Chevalier né de l'Ordre de Malte, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Verſailles, Marly & dépendances, eſt nommé *Prince de Poix*. Voyez NOAILLES.

POLASTRE, en Lauraguais : Famille noble, recommandable par ses alliances, & par les ſujets qu'elle a fournis, tant dans l'Epée que dans la Robe.

Jean de Polastre de Vignonet, qui vivoit dans le XVIe ſiècle, épouſa *Jeanne du Boſc*, fille de *Jean*, & de *Bérengère de Caires*, & ſœur utérine de *Mathurin* III *de Calouyn*, Seigneur de la Calouynière, Commandant des Volontaires du Marquis de Mirepoix. Voy. PATRY-CALOUIN. De ce mariage vint

Grégoire de Polastre, qui prit le parti de la Robe & fut Préſident en la Sénéchauſſée du Lauraguais. Il avoit épouſé *Anne de Bonal*, dont il eut pluſieurs enfants, entr'autres :

1. François, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ce ſiècle. Il n'en reſte que Madame *de Varioleri*, mère de Madame *de la Motte*, femme d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe; & Madame *d'Aiguefvives*, femme d'un Préſident aux Enquêtes au même Parlement;
2. Vitalis, qui s'eſt marié à *Laurence d'Olmières*, dont la poſtérité eſt entièrement éteinte;
3. Jean, qui fut Préſident en la Sénéchauſſée du Lauraguais, & n'eut point d'enfants de ſon mariage avec *Marguerite de Villedo*, Vicomteſſe d'Andrezel;
4. Et Marie de Polastre de Plagne, qui s'eſt mariée à N... *Bertrand de Molleville*, dont deſcend directement M. *Bertrand*, Conſeiller au Parlement de Touloufe, &

par les femmes, les *Serve*, de Pamiers, les *Cambon*, Confeillers audit Parlement, &c.

Les Seigneurs de *Peyrefite* font auffi de la Famille *de Polaftre*, mais d'une branche féparée de la précédente depuis deux fiècles.

POLASTRON. C'eft une des bonnes & anciennes Nobleffes du Languedoc, fur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & nous ne pouvons en rapporter qu'une *Notice*, qu'on lit dans le *Mercure de France* de Juillet 1742, p. 1666.

Jean-Denis, Comte de Polastron, Seigneur de Laurac & de Villeneuve, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1696, Commandant pour S. M. dans les trois Evêchés de Saint-Malo, Dol & Saint-Brieuc, Gouverneur de Mont-Dauphin, en Dauphiné, de Caftillon & de Caftillonnès, mourut le 28 Février 1706, âgé de 64 ans. Il avoit époufé *Henriette de Foucaud*, Vicomteffe de Saint-Girons, Baronne d'Aubiet, &c., dont, entr'autres enfants, pour fils aîné,

Jean-Baptiste, Comte de Polastron, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Neuf-Brifach, ci-devant Sous-Gouverneur de M. le Dauphin, qui mourut à Volin, en Bohème, le 4 Mai 1742, âgé de 56 ans. Il avoit époufé, le 27 Novembre 1715, *Françoife-Jeanne-Yolande de Mirmand*, Comteffe de Plaiffan, veuve de *François d'Arennes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur des Ville & Province d'Ivrée, en Piémont, & fille de *Jean-François de Mirmand*, Comte de Plaiffan, & de *Marie-Yolande de Portalès*. Il en a eu :

Jean-François-Gabriel, qui fuit;

Et une fille, qui s'eft mariée, le 17 Septembre 1736, avec *Eléonor-François*, Comte *d'Andlau*, en Alface, Meftre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, ci-devant Châtellerault, par Commiffion du 24 Février 1738.

Jean-François-Gabriel, Comte de Polastron, Gouverneur de Caftillon & de Caftillonnès, Grand Sénéchal du Comté d'Armagnac, ci-devant Colonel du Régiment de la Couronne, dont il s'eft démis en 1758, avoit époufé, 1° le 18 Janvier 1746, *Jeanne-Charlotte Hérault*, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, feconde fille de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, &c., Intendant de la Généralité de Paris, décédé le 2 Août 1740, & de *Marie-Marguerite Durey*, fa première femme; & 2° en 1767, *Anne-Charlotte de Noé*, fille de *Louis*, dit *le Comte de Noé*, & de *Marie-Anne-Elifabeth de Bréda*. Du premier lit eft iffue

Gabrielle-Yolande-Claude-Martine, qui a époufé, le 7 Juillet 1767, *Armand-Jules-François*, Comte *de Polignac*, Meftre de Camp du Régiment du Roi, Cavalerie, qui a été nommé, le 23 Août 1776, premier Ecuyer de la Reine, en furvivance & dont S. M. a bien voulu lui accorder l'agrément. Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

Les armes : *d'argent, au lion de fable, armé & lampaffé de gueules.*

POLE de SUFFOLK (de la), Maifon d'Angleterre, dont Imhof parle dans fon *Hiftoire généal. des Rois & Pairs d'Angleterre*, dern. part., tab. 19.

I. Guillaume de la Pole, dit-il, étoit Marchand à Dun-le-Roi, en Berry, & s'enrichit dans le Commerce, lui & fon fils,

II. Guillaume de la Pole, IIe du nom, qui fournit des vivres à l'Armée du Roi Edouard, en Ecoffe. Il eut, entr'autres enfants,

III. Michel de la Pole, Comte de Suffolk, qui fervit dans les guerres de France fous Henri, Comte de Lancaftre, & fous le Prince de Galles. Il fut père, entr'autres enfants, de

IV. Michel de la Pole, IIe du nom, Comte de Suffolk, Chevalier en 1391, qui mourut, au fiége d'Harfleur le 14 Novembre 1415. De fon mariage il eut plufieurs enfants, entr'autres,

V. Guillaume de la Pole, Chevalier Anglais, fucceffivement Comte, Marquis, puis Duc de Suffolk, qui fervoit, en 1416, Henri V, Roi d'Angleterre, dans les guerres de France : on prétend qu'il a pris la qualité d'Amiral de France; il étoit au fiége de Rouen en 1417; au couronnement d'Henri VI, Roi d'Angleterre, à Paris. La fortune, qui lui fut d'abord favorable, lui devint contraire : le Parlement d'Angleterre le fit arrêter & le bannit enfuite; comme il fe retiroit en France, il fut attaqué par un Vaiffeau du Duc d'Exeter, fon ennemi, qui le prit & le mena à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2 Mai 1451. Son petit-fils,

VII. Edmond de la Pole, Comte de Suffolk, le dernier de fa Maifon, ne fut pas plus

heureux que ſon grand-père; après avoir ſervi le Roi Henri VII, dans les guerres qu'il eut en France & au ſiége de Boulogne, il fut mis dans la Tour de Londres, où il demeura juſqu'au 5 Avril 1513, que le Roi Henri VIII lui fit trancher la tête, de crainte qu'en ſon abſence le peuple ne le fît Roi.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 têtes de léopard du même; & aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 vols de ſable.*

Les Ducs de *Suffolk* d'aujourd'hui ne ſont pas de cette Maiſon.

POLEINS, en Breſſe; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

POLIER (de), ancienne Nobleſſe originaire du Rouergue & aujourd'hui établie à Lauſanne, Canton de Berne, en Suiſſe. Suivant des recherches qui ont été faites dans les Archives de la Maiſon de Ville & ailleurs, par les Conſuls de Villefranche, en Rouergue, dont ils ont donné leur certificat le 2 Novembre 1644, collationné par deux Notaires le 27 Avril 1768, & légaliſé par le Lieutenant principal en la Sénéchauſſée & Préſidial de ladite Ville, on voit que cette Famille eſt très-ancienne. Ces Conſuls atteſtent qu'il y a une tour du nom de *Polier*, bâtie en 1091; que dans la banlieue de cette Ville eſt un terroir appelé *la Ribe de Polier*, à l'extrêmité duquel eſt planté une fort ancienne Croix, qu'on nomme *la Croix de Polier*, ce qui prouve, avec d'anciens titres, que cette Famille y poſſédoit tout ce terrain, d'autant plus que sur la Croix, élevée & bâtie en grand relief, au milieu du carrefour & terroir de *Polier*, & ſur une grande tombe de ceux de ce nom, comme dans beaucoup d'autres endroits, on y voit leurs armes, ainſi que ſur une médaille d'or fondée à perpétuité, par les Polier, au Collège des Pères de la Doctrine Chrétienne de Villefranche, pour être donnée annuellement à celui des Ecoliers de la Claſſe de Rhétorique qui ſeroit jugé avoir remporté le prix de la Poéſie. On lit dans le même certificat qu'après la mort du Roi Jean, Edouard, Roi d'Angleterre en 1364, étant maître du Pays de Rouergue & de la Guyenne, fit ſommer les Conſuls de Villefranche, de venir lui prêter ferment dans la Ville de Rignac, & que Pierre de Polier, premier Conſul, à qui ce Prince enjoignit ſous peine de la vie, de lui prêter ſerment, le refuſa généreuſement, & auroit péri ſans le Seigneur d'Arpajon, qui obtint ſa délivrance & la permiſſion de retourner vers ſes compatriotes, pour les engager à ſe ſoumettre. Encouragés par ſa généreuſe réponſe & ſuivant ſon exemple, ils ſe défendirent contre les Anglais, & reſtèrent fidèles à leur légitime Souverain. — Ceux de ce nom, qui ont été premiers Conſuls de Villefranche, ſont : noble Jean de Polier, ès-années 1440 & 1456; noble Guillaume de Polier en 1504; noble Vezians de Polier en 1525 ; noble Guillaume de Polier en 1553 ; noble François de Polier en 1604 & 1614, qui, cette même année, fut député pour l'Aſſemblée des Etats Généraux tenue à Paris.— Celui qui quitta la France pour paſſer en Allemagne, durant les troubles de Religion, étoit Jean de Polier, alors Conſeiller du Roi de France & ſon Secrétaire aux Ligues, petit-fils de Guillaume, & deſcendant de Pierre de Polier, qui fut député en 1364, vers Edouard, Roi d'Angleterre.

Cette Famille eſt illuſtrée dès le commencement du XIIIe ſiècle, par Claude de Polier, qui, dans une bataille contre les Anglais, où commandoit Louis, Comte de Toulouſe, XIe du nom, ſous le règne de Philippe III, dit *le Hardi*, délivra le Dauphin d'un grand péril, c'eſt pourquoi ce Prince, en reconnaiſſance de ce bienfait, inſtitua l'Ordre *du Coq*, & en fit *premier Chevalier* Claude de Polier, Gentilhomme du Rouergue : ce fait eſt rapporté dans Moréri, au mot Coq, & tiré des *Antiquités Gauloiſes & Françaiſes*, par Borel.

Jean de Polier, Seigneur de pluſieurs Terres & Fiefs, ſitués dans le territoire de Villefranche, Conſeiller, Secrétaire du Roi de France, vint en Suiſſe, en 1553, comme Chargé d'Affaires auprès des Griſons & Ligues Suiſſes, emploi qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en 1610. Les guerres civiles l'avoient empêché de retourner dans ſa Patrie, & après avoir ſéjourné à Soleure, Berne, Bâle, Genève, il ſe fixa enfin à Lauſanne, au Canton de Berne, où ſes deſcendants tiennent un rang diſtingué parmi les Familles nobles du Pays. Il avoit épouſé, en 1554, à Genève, *Catherine de la Bothière*, fille de *Paul*, Gentilhomme du Pays de Breſſe. Ses

descendants se trouvent à présent divisés en trois branches subsistantes :

I. La première, qui est celle DE POLIER-BOTTENS, avoit pour chef JEAN-JACQUES DE POLIER, né en Juin 1670, premier Gentilhomme de S. A. Electorale de Brandebourg, déclaré son Ecuyer lorsque cette Princesse devint première Reine de Prusse. Il se retira à Lausanne, fut premier Banneret de cette Ville, Colonel du premier Régiment du Pays, & est mort le 11 Mars 1747. Il avoit épousé noble *Salomé Quizard*, fille de noble *Jacques-Etienne*, Seigneur de Givoens, Genolier, & Co-Seigneur de Coppet, &c. Elle est décédée à Lausanne le 28 Janvier 1735, ayant eu de son mariage :

1. JACQUES-HENRI, qui suit ;
2. GEORGES, né en Février 1702, mort Colonel en second du Régiment des Gardes Hanovriennes & Commandant de Mollen, dans le Duché de Saxe-Lauenbourg, où il a été inhumé en 1752 ;
3. JEAN-DANIEL, rapporté après son aîné ;
4. ETIENNE, mort à Madrid en Mai 1775, sans laisser de postérité ;
5. PAUL-PHILIPPE, mort Officier Général dans les Troupes de la Compagnie Anglaise pour les Indes Orientales en 1759, au Fort Saint-Georges, dont il étoit Gouverneur ;
6. ANTOINE-NOÉ, rapporté après ses deux frères ;
7. Et BENJAMIN-GODEFROY, mort Capitaine d'Infanterie, dans les Troupes Hanovriennes, au Régiment du Général-Comte *de Zastrow*, dont il avoit épousé la fille, & de laquelle il n'a point eu d'enfants.

II. JACQUES-HENRI DE POLIER-BOTTENS, né en Novembre 1700, Conseiller de Lausanne, a épousé, en Novembre 1721, *Françoise de Moreau de Brosse*, fille de noble *François de Moreau*, Seigneur de Brosse, dans la Bresse, & de noble *Marie du Mur de Grandvaux*. Il en eut

III. ANTOINE-LOUIS-HENRI DE POLIER, né en Février 1741, actuellement Officier Général au service de la Compagnie Anglaise, aux Indes Orientales, premier Ingénieur Commandant du Fort Wuillams, à Calcuta, dans le Bengale.

II. JEAN-DANIEL DE POLIER, né en Mai 1703 (troisième fils de JEAN-JACQUES, & de noble *Salomé Quizard*), successivement Capitaine au Régiment Suisse d'Affry, en France, puis Capitaine au Régiment Suisse de Buch, au service d'Espagne, est mort en Avril 1747. Il avoit épousé, en Juin 1730, *Susanne de Saussure*, fille de *Benjamin*, & de noble *Emilie Gaudard*, de Lausanne. De ce mariage il a laissé

JEAN-BENJAMIN, né en 1731, Major d'Infanterie dans les Troupes Electorales de Hanôvre.

II. ANTOINE-NOÉ DE POLIER, Seigneur de Bottens, né le 27 Décembre 1713 (sixième fils de JEAN-JACQUES, & de noble *Salomé Quizard*), a épousé, le 13 Avril 1744, *Elisabeth-Antoinette-Susanne de Lagier*, fille de *Paul-Alexandre de Lagier-Pluvianes*, de Die, en Dauphiné, & de noble *Jeanne Noguier*, d'Aigues-Mortes, en Languedoc. Leurs enfants sont :

CHARLES-GODEFROY-ETIENNE, né le 11 Juin 1753 ;

Et HENRI-ETIENNE-FITZ-ROGER, né le 27 Juillet 1754, premier Lieutenant au Régiment Suisse d'Erlach, en France.

I. La seconde branche est celle DE POLIER-SAINT-GERMAIN, qui a commencé à GEORGES DE POLIER, Seigneur de Saint-Germain, né en Décembre 1675, frère puîné de JEAN-JACQUES DE POLIER. Il épousa, en 1704, *Anne Dalliez de Caussade*, fille de noble *Antoine Dalliez*, Baron de Caussade, & de *Marthe de Garisson*. Il en eut

II. ANTOINE DE POLIER-SAINT-GERMAIN, né le 15 Juin 1705, Seigneur, Bourgmestre de la Ville de Lausanne, qui a épousé, en 1730, *Henriette de Chandieu de Corcelles*, fille de *Paul de Chandieu* & d'*Anne de Pellissary*. De ce mariage sont issus :

1. JONATHAN, qui suit ;
2. Et LUC, rapporté après son aîné.

III. JONATHAN DE POLIER, né le 18 Décembre 1733, Seigneur de Corcelles-le-Jorat, Assesseur de la Cour Baillivale de Lausanne, cidevant Officier au Régiment Suisse de Jenner, aujourd'hui d'Erlach, au service de France, & présentement Capitaine de Grenadiers dans un Régiment de Milice du Pays, a épousé, le 22 Octobre 1767, noble *Louise de Saussure*, veuve d'*Etienne d'Aubonne*, Capitaine au service de Leurs Hautes-Puissances, & fille de *David de Saussure*, Baron de Bercher, Seigneur de Bavois, &c., & d'*Angélique Mannlich* ; celle-ci fille de noble *Georges Mannlich*, Seigneur de Bettens,

mort Lieutenant Général au ſervice de France.

III. Luc de Polier-Saint-Germain (frère du précédent), né en Septembre 1740, Lieutenant au Régiment des Gardes Suiſſes en France, s'eſt marié, en 1770, à noble *Eléonore Hardy*, fille de noble *Armand Hardy*, Colonel au ſervice de Hollande.

I. La troiſième branche eſt celle de Polier-Vernand, qui a commencé à Georges de Polier, Seigneur de Vernand, Co-Seigneur d'Etoy, qui s'eſt marié, l'an 1675, à *Louiſe de Coucault*, fille d'*Etienne*, Seigneur d'Etoy, de laquelle il eut

II. Etienne-Bénigne de Polier, Seigneur de Vernand & d'Etoy, Conſeiller à Lauſanne, qui épouſa, en 1710, *Françoiſe de Tavel*, fille de noble *Rodolphe de Tavel*, du Conſeil Souverain de Berne, & de *Louiſe de Chandieu de l'Isle*. Leurs enfants ſont:

Jean-Henri, né le 4 Mai 1715, Seigneur, Lieutenant Baillival à Lauſanne;

Et Georges-Louis, né le 18 Janvier 1718, Colonel au Régiment des Gardes Suiſſes de S. A. S. le Prince Stathouder.

Il y avoit la branche de Polier de Bretigny, éteinte depuis peu, qui avoit commencé à Jean de Polier (cadet des petits-fils de Jean, auteur des Polier établis en Suiſſe), lequel avoit acquis les Terres de *Bretigny*, *Goumoëns-le-Châtel*, & en partie celle de *Saint-Barthélemy*. Il eut pour enfants:

1. Jean, Colonel d'un Régiment de ſon nom, au ſervice de France, qui fut tué, à la tête de la Brigade qu'il commandoit, à la bataille de Steenkerke en 1692: il mérita, par ſa valeur, les éloges même du Monarque;
2. Et Théodore de Polier de Bretigny, qui avoit eu auſſi une Compagnie Suiſſe en France.

Les armes de Polier ſont: *d'argent, au coq hardi de ſable, becqué, membré, crêté & barbé de gueules*. Cimier: *un caſque ſurmonté d'un coq aux ailes éployées*. Supports: *deux licornes*. Deviſe: Et Phœbi et Martis, le tout entouré de *l'accolade de l'Ordre du Coq, qui pend à un ruban couleur de feuille morte et noir*. Voyez auſſi PORLIER.

* POLIGNAC, Maiſon d'Auvergne, qui tire ſon nom de l'ancien Château de *Polignac*, ſitué dans le Velay, ſur une grande & vaſte roche, qui étoit autrefois conſacrée à *Apollon*. — *Sidoine Apollinaire* parle du Château de *Polignac*, comme de ſa maiſon paternelle. Les Vicomtes du Pays de Velay, ou de *Polignac*, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, deſcendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, Vicomte *de Velay*: ces Vicomtes ont eu longtemps toutes les marques de Souveraineté. (Voy. dans les *Tabl. généal.*, de Chazot de Nantigny, la ſuite des Vicomtes *de Velay*, ou *de Polignac*, part. II, p. 255.) — Voici ce que Piganiol de la Force a découvert en partie ſur la Maiſon de Polignac, en Auvergne, différente de celle du même nom en Saintonge, dont nous parlerons enſuite.

I. Armand, Ier du nom, Vicomte de Polignac, fonda l'Egliſe de ſon Château avec *Alix*, ſa femme, en 1062. Il en eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Etienne, ſurnommé *Briſefer*, à cauſe de ſa force extraordinaire, qui fut Evêque de Clermont vers 1053, & ſe fit Moine à Lérins, avec un de ſes neveux, qui étoit Chanoine & Comte de Brioude, ſans cependant quitter ſon Evêché.

II. Guillaume, Vicomte de Polignac, épouſa *Adélaïde*, dont vinrent:

1. Pons, mort ſans poſtérité;
2. Et Héracle, qui ſuit.

III. Héracle, Vicomte de Polignac, ſe croiſa au Concile de Clermont, porta le grand Etendard de l'Egliſe à la Terre Sainte, fut tué à Antioche en 1098, & laiſſa de *Jeanne de Montboiſſier*, ſon épouſe,

IV. Pons, Vicomte de Polignac, vivant en 1105, qui eut de ſa femme, nommée *Eliſabeth*,

V. Armand, IIe du nom, Vicomte de Polignac, en 1130, qui s'eſt marié à *Auxilende*, dont le nom de famille eſt inconnu, & de laquelle il eut

VI. Pons, Vicomte de Polignac, IIIe du nom, qui épouſa *Guillemette de Ceiſſac*, dont

VII. Héracle, IIe du nom, Vicomte de Polignac, vivant en 1168, qui eut pour femme *Beliſſende*, ou *Aſſalide de Clermont*, fille de *Guillaume*, Comte *de Clermont* & de Montferrand, Dauphin d'Auvergne, & d'*Iſabeau de Dampierre*, ſa ſeconde femme. De cette alliance ſortit

VIII. Pons, IVe du nom, Vicomte de Polignac, qui fit la guerre à Pierre, Evêque du

Puy, ce qui força Louis *le Jeune* de venir en Auvergne, avec une Armée. Pons fut fait prisonnier par l'Armée de ce Prince, & mené à Paris en 1171, & vivoit encore en 1213. Il avoit époufé *Alcinoïs de Montlaur*, dont

IX. Pons, V^e du nom, Vicomte de Polignac, qui s'eft marié, en 1223, avec *Alix de Trainel*, morte en 1248, fille de *Garnier de Trainel*, en Latin *Garnerii de Triangulo*, fuivant l'*Hift. de la Maifon d'Auvergne*, tom. II, p. 251. Il en eut

X. Armand, IIIe du nom, Vicomte de Polignac, vivant en 1261, qui époufa *Béatrix de Mercœur*, fille de *Béraud*, VIIIe du nom, Seigneur d'Uffel, & de *Béatrix de Bourbon*. De ce mariage naquit

XI. Armand, IVe du nom, Vicomte de Polignac, mort en 1289, qui s'allia avec *Marquife de Châteauneuf*, Dame de Randon, morte en 1311, laiffant :

1. Armand, qui fuit;
2. Et Guillaume, rapporté après fon aîné.

XII. Armand, V^e du nom, Vicomte de Polignac, époufa, 1° en 1309, *Catherine de Bouzols*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° *Polie de Poitiers*, dont vint une fille, nommée

Marguerite, morte fans alliance, qui eut fes coufins germains pour héritiers.

XII. Guillaume de Polignac, Seigneur de Randon (fecond fils d'Armand, IVe du nom, & de *Marquife de Châteauneuf*, époufa, avant 1315, *Béatrix de Baux*, dont :

Jean, qui fuit;
Et Isabeau, qui époufa *Bertrand de Rochefort*, Seigneur d'Aurouze & de Saillans.

XIII. Jean de Polignac, Seigneur de Randon, mort avant fon père, avoit époufé, vers 1340, *Marguerite de Roquefeuil*, & en eut :

1. Randonnet, Seigneur de Randon, puis Vicomte de Polignac, par le décès de Marguerite, fa coufine: il mourut fans enfants;
2. Randon, qui fuit;
3. Et Valpurge, rapportée ci-après.

XIV. Randon Ier, dit Armand, VIe du nom, Vicomte de Polignac, Seigneur de Randon, époufa, en 1367, *Mafcaronne Aycelin de Montaigu*, dont :

1. Jean, mort fans enfants & avant fon père;
2. Randon, qui fuit;
3. Et Marguerite, qui époufa, le 4 Juin 1398, *Louis de Montlaur*, dit *le Grand*; elle eft morte ayant eu poftérité. Voyez MONTLAUR.

XV. Randon de Polignac, IIe du nom, mort, avant fon père, en 1399, avoit époufé *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*, fille de *Béraud*, IIe du nom, Comte de Clermont, Dauphin *d'Auvergne*, & de *Marguerite de Sancerre*, fa feconde femme. Il n'en eut point d'enfants.

XIV. Valpurge, Vicomteffe de Polignac, Dame de Randon & de Randonnet, héritière de fa Maifon, fe maria, en 1349, avec *Guillaume*, Seigneur de *Chalencon*, fils de *Guy*, & arrière-petit-fils de *Bertrand*, à la charge que leurs enfants prendroient le nom & les armes de Polignac. Il y a des Auteurs qui affurent que ce *Guillaume de Chalencon* étoit forti de la Maifon de Polignac, par Etienne, Seigneur de Roche-Savine, fils cadet de Pons, IIIe du nom, Vicomte de Polignac, & qu'Etienne, ayant époufé l'héritière de la Maifon *de Chalencon*, fut obligé d'en tranfmettre le nom à fa poftérité. N'ayant pas vu les preuves qui ont déterminé ces Auteurs à foutenir ce fentiment, nous ne prendrons aucun parti là-deffus. Ce que nous pouvons dire, c'eft que ceux du nom *de Chalencon* n'étoient point au-deffous de l'alliance de la Maifon de Polignac, & ne lui cédoient ni en ancienneté ni en grandeur. *Guillaume de Chalencon* contracta une feconde alliance, le 27 Août 1378, avec *Catherine*, Dame *de la Motte-Saint-Jean*, veuve de *Jean*, Ier du nom, dit *Bourdin*, Seigneur *de Saligny*, & il eut de ce fecond mariage, outre les enfants du premier lit, que nous rapporterons ci-après: *Guillaume de Chalencon*, Evêque du Puy-en-Velay, & *Ifabeau de Chalencon*, femme d'*Armand*, Seigneur *de la Rouë*. Valpurge de Polignac, fa première femme, lui laiffa de fon mariage :

Pierre, qui fuit;
Et Béatrix de Chalencon, dite de Polignac, qui époufa *Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues.

XV. Pierre de Chalencon, dit Armand, VIIe du nom, Vicomte de Polignac, à caufe de fa mère, époufa *Marguerite de Saligny*, fille de *Jean*, Ier du nom, dit *Bourdin*, Seigneur *de Saligny*, & de *Catherine de la Motte-Saint-Jean*; celle-ci feconde femme

de *Guillaume de Chalencon*, ſon père. De ce mariage vinrent:

1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit;
2. ISABEAU, ſeconde femme, en 1416, de *Louis*, ſurnommé *le Grand*, Baron *de Montlaur*, ci-deſſus;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Urbain*, Comte *de la Chambre*, en Savoie.

XVI. LOUIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalencon, ſe maria, en 1419, avec *Iſabeau de la Tour*, fille de *Bertrand*, Vᵉ du nom, & de *Marie de Boulogne*, Comteſſe d'Auvergne. Leurs enfants furent:

1. GUILLAUME-ARMAND, qui ſuit;
2. PIERRE, Evêque du Puy-en-Velay;
3. BERTRAND, Evêque de Rodez en 1457;
4. Et LOUISE, qui épouſa *Beraud de Beaufort*, Vicomte de Valernes, en Provence, mort ſans poſtérité. Voyez BEAUFORT, branche des Seigneurs de *Canillac*.

XVII. GUILLAUME-ARMAND, Iᵉʳ du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalencon, épouſa *Amédée de Saluces*, Dame de Caramagne, en Piémont, fille de *Mainfroy*, Comte de Cardé, Maréchal de Savoie, & de *Françoiſe de Montmayeur*. Il mourut le 12 Août 1473, laiſſant:

1. CLAUDE, dit ARMAND, Xᵉ du nom, Vicomte DE POLIGNAC, mort ſans enfants, en 1509, de ſon mariage avec *Jacqueline de Chabannes*;
2. GUILLAUME-ARMAND, qui ſuit;
3. BERTRAND, Evêque de Rodez;
4. JEAN, Seigneur de Randan, Gouverneur des Ville & Châteaux de Livourne & de Pietra-Santa, en Italie, qui s'eſt marié, par contrat du 17 Juin 1493, à *Jeanne de Chambes*, fille de *Jean*, IIᵉ du nom, Baron de Montſoreau, &c., & de *Jeanne Chabot*. Il en eut
   ANNE, Dame de Randan & de Beaumont, qui épouſa, 1° *Charles de Bueil*, Comte de Sancerre; & 2° le 5 Février 1518, *François*, IIᵉ du nom, Comte *de la Rochefoucauld*, &c., dont des enfants. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).
5. ISABEAU, qui s'eſt mariée à *Jacques*, Seigneur *de Tournon*;
6. ISABEAU, dite *la Jeune*, qui a épouſé *Gilbert de la Fayette*, IVᵉ du nom, Seigneur de Saint-Romain, &c., dont des enfants. Voy. FAYETTE (DE LA);
7. ANTOINETTE, qui s'eſt alliée 1° à *Claude de Montbel*, Comte d'Entremont, dont elle n'eut pas d'enfants; 2° à *Béraud-Dauphin de Leſpinaſſe*, Seigneur de Saint-Ilpize & de Combronde, fils de *Jean*, Iᵉʳ du nom, Baron *de Leſpinaſſe*, Seigneur de Chaugy, & de *Blanche*, Dauphine *d'Auvergne*, Dame de Saint-Ilpize; & 3° à *Hugues de la Palu*, Comte de Varax, &c., dont des enfants. Voy. PALU (DE LA);
8. CATHERINE, qui s'eſt mariée, 1° à *Jean de la Tour*, Seigneur de Montgaſcon; & 2° à *Pierre d'Urfé*, Grand Ecuyer de France;
9. ANTOINETTE, femme de *Godefroy de la Tour*, Seigneur de Montgaſcon, frère puîné du précédent;
10. Et GABRIELLE, Abbeſſe d'Aveſnes.

XVIII. GUILLAUME-ARMAND, IIᵉ du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalencon, mort en 1518, avoit épouſé, en 1511, *Marguerite de Pampadour*, fille d'*Antoine*, Sire *de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*. Leurs enfants furent:

1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, 1° à *Jean*, Seigneur *de Gramont*; 2° à *Jean d'Albaron*, Seigneur de Montfrin; 3° le 26 Septembre 1532, à *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier; & 4° à *Jean*, Baron *de Lugny*, Seigneur de Sᵗ.-Trivier, en Dombes, dont elle eut une fille. Voy. LUGNY;
3. Et CATHERINE, qui épouſa *François*, Seigneur *de Langeac*.

XIX. FRANÇOIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalencon, ſurnommé *le Grand Juſticier*, mort le 29 Novembre 1562, avoit épouſé, 1° *Anne de Beaufort*; & 2° en 1553, *Philiberte de Clermont*, veuve de *Jean d'Ancezune*, Baron de Thor, & fille d'*Antoine*, IIᵉ du nom, Vicomte *de Clermont*, Bailli de Viennois, & d'*Anne de Poitiers*. Du premier lit vint

1. CLAUDE, dit ARMAND XIII, Vicomte DE POLIGNAC, qui eſt mort ſans enfants.

Et du ſecond lit il eut:

2. LOUIS-ARMAND, qui ſuit;
3. CHRISTOPHE, Baron de Chalencon, qui s'eſt marié, en 1591, à *Jeanne de Saint-Nectaire*, fille de *François*, Comte *de Saint-Nectaire*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Laval*;
4. CATHERINE, qui épouſa *Aymar*, Seigneur *de Saint-Prieſt*;
5. Et JEANNE, qui s'allia, 1° à *Marc Itier*, Baron de *Joran*; & 2° à *Jean de Motier*, Seigneur de Champetières.

XX. LOUIS, IIᵉ du nom, dit ARMAND, XIVᵉ du nom, Vicomte de POLIGNAC, Baron de Chalencon, Seigneur de Champetières, Che-

valier de l'Ordre du Roi, époufa *Françoife de Montmorin*, fille de *Gafpard*, Seigneur de Saint-Hérem, &c., & de *Louife d'Urfé*. Il mourut en Février 1584, laiffant:

1. Gaspard-Armand, qui fuit;
2. François, Marquis de Chalencon, Seigneur d'Auzon, marié à *Anne de Chazeron de Fontenilles*, fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Saint-Nectaire*. Il eut pour fille unique,

   Claude-Françoise, qui époufa *Henri de la Rochefoucauld*, Baron d'Arlet, Comte de Coufages, dont poftérité. Voy. ROCHEFOUCAULD (de la).

3. Et Louise, qui époufa, le 15 Février 1600, *François de Saint-Martial*, Baron de Drugeac, dont des enfants.

XXI. Gaspard-Armand, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalencon, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 14 Mai 1633 & Gouverneur de la Ville du Puy-en-Velay & du Vivarais la même année, époufa *Claudine de Tournon*, fille aînée de *Juft-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouffillon, & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Leurs enfants furent:

1. Louis-Armand, qui fuit;
2. Melchior, Seigneur de Beaumont, Abbé de Montebourg, qui mourut, le 8 Juillet 1699, âgé de 88 ans.
3. Philiberte, qui époufa, en 1626, *Chriftophe-Melchior de Beauffremont*, Comte de Cruzilles, &c., mort fans enfants;
4. Et Isabeau, qui s'eft mariée, 1° le 29 Mars 1638, à *François-Gabriel d'Efpinchal*, Baron de Dunières; & 2° le 12 Novembre 1644, à *Jean de Tubières de Grimoard de Peftels, de Levis*, Comte de Caylus, dont poftérité.

XXII. Louis-Armand, III° du nom, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalencon, Baron de Randon, &c., né le 13 Décembre 1608, Gouverneur de la Ville du Puy & des Pays de Velay & de Vivarais, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, en reçut le Collier le 25 Mars 1662, à Pézénas, en Languedoc, & mourut, en la Ville de Puy, le 3 Septembre 1692. Il avoit époufé, 1° le 14 Février 1638, *Sufanne des Serpents de Gondras*, Dame de Rochebaron, fille de *Claude des Serpents*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron*; 2° le 17 Février 1648, *Ifabelle-Efprite de la Baume*, fille de *Ferdinand*, Comte de Montrevel, & de *Marie Ollier de Nointel*; & 3° *Jacqueline de Grimoard de Beauvoir*, fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres, & de *Gréfinde de Beaudan*. Elle eft morte le 7 Novembre 1721. Du premier lit vint

1. Antoinette, morte Religieufe Carmélite, à Paris, le 13 Novembre 1690.

Du fecond lit fortirent:

2. Jean, Chevalier de Malte, mort jeune;
3. Isabelle, auffi morte jeune.

Et du troifième lit il eut:

4. Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, qui fuit;
5. Melchior, né le 11 Octobre 1661, Abbé de Bon-Port, Mouzon, Begard, Corbie & d'Anchin, l'un des 40 de l'Académie Françaife, Ambaffadeur Extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, Ambaffadeur Plénipotentiaire pour le traité de Paix d'Utrecht, nommé Cardinal-Prêtre, du titre de *Ste-Marie-des-Anges*, le 30 Janvier 1713, par le Pape Clément XI, Maître de la Chapelle du Roi, Grand Maître de l'Ordre du Saint-Efprit de Montpellier le 3 Novembre 1716, Ambaffadeur Extraordinaire à Rome, Archevêque d'Auch, Primat d'Aquitaine de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre en Novembre 1725, reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi le 1er Janvier 1733, qui mourut le 20 Novembre 1741, fut inhumé à Saint-Sulpice, & fon cœur porté à l'Abbaye d'Anchin.

XXIII. Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, Marquis de Polignac, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Puy-en-Velay, mourut à Paris, le 4 Avril 1739, âgé de 79 ans. Il avoit époufé, 1° le 22 Avril 1686, *Marie-Armande de Rambures*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, morte en 1706, fille de *Charles*, Marquis *de Rambures*, & de *Marie de Bautru*; & 2° le 9 Juillet 1709, *Françoife de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, &c., & d'*Anne-Marie-Françoife de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint

1. Louis-Armand, Marquis de Chalencon, né le 16 Février 1687, mort en 1693.

Et du fecond lit fortirent:

2. Louis-Melchior-Armand, qui fuit;
3. François-Camille, rapporté après fon aîné;
4. Et Louis-Denis-Auguste, né en 1720, Chevalier de Malte, Prieur de Nantua, Colo-

nel du Régiment de Brie en 1748, fait Brigadier le 5 Octobre 1758, mort en 1759.

XXIV. Louis-Melchior-Armand, Marquis de Polignac & de Chalencon, né le 1er Février 1717, Colonel du Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'eſt démis en 1742, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Ecuyer de M. le Comte d'Artois, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1777, avoit épouſé, le 16 Décembre 1738, *Marie-Zéphirine,* ou *Diane-Marie-Zéphirine-Adélaïde Mazarini-Mancini,* morte en 17.., fille de *Jacques-Hippolyte,* dit *le Marquis de Mancini,* & d'*Anne-Louiſe de Noailles.* Ils ont pour enfants :

1. Armand-Jules-François, qui fuit ;
2. Philippe-Jules-François, né le 1er Janvier 1747 ;
3. Diane-Françoise-Zéphirine, née le 14 Octobre 1746 ;
4. Et Diane-Louise-Augustine, née le 12 Août 1748.

XXV. Armand-Jules-François, Comte de Polignac, né le 9 Juin 1745, Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment du Roi, Cavalerie, a été nommé, le 23 Août 1776, premier Ecuyer de la Reine en ſurvivance, dont S. M. a bien voulu lui accorder l'agrément. Il a épouſé, le 7 Juillet 1767, *Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polaſtron,* fille de *Jean-François-Gabriel,* Comte *de Polaſtron,* Grand Sénéchal du Comté d'Armagnac, & de *Jeanne-Charlotte Hérault,* ſa première femme.

XXIV. François-Camille, appelé *le Marquis* de Polignac, né en 1719 (frère puîné de Louis-Melchior-Armand), ancien Lieutenant des Gendarmes, Brigadier des Armées du Roi, a épouſé, le 9 Décembre 1742, *Marie-Louiſe de la Garde,* fille unique du Préſident de ce nom, dont deux enfants. Ils ont acquis, vers l'an 1745, la Terre de *Montpipeau,* en Orléanais.

(C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette Maiſon, n'ayant rien reçu ſur ſon état actuel.)

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de 6 pièces.*

POLIGNAC, en Saintonge. L'opinion eſt que cette ancienne Maiſon eſt ſortie des premiers Vicomtes de Polignac, dont ils ont toujours conſervé le nom.

I. Il eſt prouvé par titres qu'un Seigneur de la Maiſon de Polignac, nommé Achard (& appelé dans une *Généalogie* manuſcrite Guillaume, fils puîné de Guillaume II, Seigneur de Randon, & de *Marguerite de Roquefeuil*), ſervit en qualité de Commandant des Armées du Roi, ſous Jean, Duc de Berry & d'Auvergne, frère du Roi Charles V, dans les guerres du Poitou, Saintonge, Périgord & Quercy, contre les Anglais, & que, du conſentement du Roi & du Duc de Berry, il épouſa une Demoiſelle de Saintonge, nommée *Jeanne de Sallebruche,* d'une ancienne Maiſon, qui lui apporta de grands biens, fille d'*Achard de Sallebruche,* Seigneur d'Eſcoyeux, & nièce de *Rolland d'Oton,* Seigneur de Vénérand & de Chez-Chévrier. Elle recueillit les ſucceſſions de ſon oncle & de ſon père, qui, conjointement avec le Comte de *Taillebourg,* poſſédoit par moitié le droit de bottage du ſel, qui ſe débitoit ſur le port de Taillebourg. Cet Achard de Polignac, Ier du nom, qui vivoit en 1369, a, dans ſon contrat de mariage, les qualités éminentes que prenoient alors les plus grands Seigneurs. Ses enſants furent :

1. Achard, ou Achardon, qui fuit ;
2. Et Isabeau, mariée à *Martin Tiſon,* Seigneur d'Argence, en Angoumois. Elle partagea avec ſon frère, & eut la Terre de Chez-Chévrier, & une ſomme d'argent.

II. Achard de Polignac, IIe du nom, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénérand & du Bottage de Taillebourg, vivoit vers l'an 1428. Il épouſa *Marguerite Seguin,* Dame des Fontaines, Fléac, des Roys, Antignac & Fors, & quitta ſes armes pour prendre celles de ſa mère, ou de ſa femme, dont il eut :

1. Henri, qui fuit ;
2. Foucaud, auteur de la Branche des Seigneurs *des Fontaines,* rapportée ci-après ;
3. Et Marie, qui épouſa, en 1450, *Jacques de Neſmond,* Chevalier, dont poſtérité. Voy. NESMOND (de).

III. Henri de Polignac, Seigneur d'Eſcoyeux, Vénérand, &c., eut en partage tous les biens paternels, & épouſa le 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanais,* fille de N... *de Chabanais,* Seigneur de Comporté, &c., Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois & des Ville & Château de Cognac, dont :

Pierre, qui fuit ;
Et Jacquette.

IV. Pierre de Polignac, Chevalier, Sei-

goumois; 2° à *Jean-Louis de Linières*, Seigneur de Linières, en Auvergne; & 3° à *Jacques de Blois*, Seigneur de Rouffillon : elle mourut fans enfants de fes trois mariages;

5. ISABEAU, mariée, en 1607, à *Hélie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, la Laigne, &c., d'où font defcendus les autres Seigneurs *du Fa* & de *la Laigne*, du nom *de Sainte-Hermine*, & la Comteffe *de Maillé*;
6. Et ESTHER, qui époufa, en 1614, *Bérard de Ségur*, IIe du nom, d'une illuftre Maifon de Guyenne, Chevalier, Vicomte de Cabanac, Seigneur de Saint-Germain, du Grand-Peuch, &c., dont poftérité.

VIII. LÉONOR, ou LÉONARD DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, époufa, en 1617, *Léa de Bonnefoy*, fille de *Jean de Bonnefoy*, qualifié, dans un Mémoire, *Chevalier*, Seigneur de Jarnac, Champagne, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Pons, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. CHARLES, mort en bas âge;
3. & 4. LÉONOR & CÉSAR, morts au fervice;
5. & 6. HÉLÈNE & LOUISE;
7. Et ESTHER, morte jeune.

IX. FRANÇOIS DE POLIGNAC, IIIe du nom, Seigneur des Fontaines, &c., époufa, 1° le 1er Avril 1640, *Madeleine Labbé*, veuve de *Gédéon de la Rochefoucauld*, Chevalier, Seigneur du Parc d'Archiac, la Rigaudière, &c., fille de *Jean Labbé*, Seigneur de Saint-Sorlin, & fœur de *Jeanne Labbé*, femme de *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Montchaude, &c.; & 2° *Marie Trotti de la Chétardie*, fille de *Charles*, Seigneur *de la Chétardie*, du Solier, &c., & de *Charlotte de Nefmond* : elle étoit fœur de *Joachim Trotti de la Chétardie*, Curé de Saint-Sulpice à Paris, qui fut nommé, par LOUIS XIV, à l'Evêché de Poitiers, qu'il n'accepta point. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANNE, vivante en 1649.

Et du fecond lit vinrent :

3. & 4. Deux fils, morts jeunes;
5. CLAUDE, rapporté après fon aîné;
6. & 7. DIANE-FRANÇOISE & JULIE.

X. FRANÇOIS DE POLIGNAC, IVe du nom, Seigneur des Fontaines, &c., juftifia de fon ancienne nobleffe, fuivant un Jugement rendu le 24 Août 1667, par M. d'Agueffau, alors Intendant de Limoges. Il époufa, 1° en 1674, *Elifabeth Jalais*, fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de la Vaux; & 2° *Françoife Guy*. De la première vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. HÉLÈNE, née le 30 Juin 1677, reçue, en 1688, à Saint-Cyr, où elle eft morte.

Et de la feconde font fortis plufieurs enfants, dont il ne refte que

3. FRANÇOIS, dit FRANCILLON, en fon jeune âge, qui a été Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar : il époufa 1° N... *de la Rochefoucauld*, veuve de N... *Prévoft*, Marquis de Touchimbert, Capitaine des Vaiffeaux du Roi; & 2° N... *de Curzay*. Il a trois filles, favoir :
   1. ANNE, mariée à *Daniel Dubois*, Seigneur de Chazelin;
   2. HENRIETTE-DIANE, qui époufa *Jean de Roquart*, Seigneur des Planches;
   3. Et JULIE, Religieufe à Saint-Amand, en Auvergne.

XI. FRANÇOIS DE POLIGNAC, Ve du nom, fut Enfeigne de Vaiffeau, & époufa *Pauline de Trotelle*, dont :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui fuit;
2. & 3. HÉLÈNE-SOPHIE & ROSANNE.

XII. FRANÇOIS-ALEXANDRE, appelé *le Comte* DE POLIGNAC, d'abord Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, puis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp en 1758, premier Gentilhomme de feu M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, a époufé, le 2 Octobre 1739, *Françoife-Elifabeth Féderbe de Modave* (héritière d'une branche de la Maifon *de Foix*), Dame d'Emery, en Brie, fille de *Louis-Denis Féderbe de Modave*, Chef d'Artillerie, & de *Gabrielle-Elifabeth de Jean de Launac*. Elle eft morte en 1758, ayant eu fix enfants, entr'autres :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui fuit;
2. CLAUDE-LOUISE-ELISABETH-SOPHIE, née le 5 Août 1740, qui s'eft mariée, le 4 Février 1759, à *Claude-Anne-François Pellot*, Comte de Trévières, en Normandie, le 12 Avril 1760;
3. MARIE-FRANÇOISE, qui s'eft alliée, le 22 Octobre 1764, à *François-Marie de Péruffe d'Efcars*, Marquis de Montal, Roquebrou, dont poftérité;
4. Et CHARLOTTE-ELISABETH, née le 12 Octobre 1746.

XIII. LOUIS-ALEXANDRE, appelé *le Marquis* DE POLIGNAC, né en Décembre 1742, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de

Clermont-Prince, mourut à Paris le 14 Juillet 1768. Il avoit épousé, en 1767, *Constance-Gabrielle-Bonne*, fille du Vicomte *de Rumain*. Il a laissé une fille, âgée de 3 mois.

X. CLAUDE DE POLIGNAC (fils de FRANÇOIS, IIIe du nom, & de *Marie Trotti de la Chétardie*, sa seconde femme), épousa *Marie de Crèvecœur*, fille de *Charles-Martin*, Marquis *de Crèvecœur*, Seigneur de Vienne, Pailly, &c., & de *Françoise Texier d'Hautefeuille*. Il en eut

XI. GUILLAUME-ALEXANDRE, dit *le Comte* DE POLIGNAC, Capitaine au Régiment du Roi, qui a épousé *Marie-Jeanne-Louise de Saluces*, de laquelle il a un fils & une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-GERMAIN,
en Saintonge.

V. GASPARD DE POLIGNAC (fils puîné de JEAN, Seigneur des Fontaines, & de *Marguerite de la Brousse*), eut la Terre des Roys, par le partage qu'il fit le 2 Août 1517, avec FRANÇOIS, son frère aîné, & ses sœurs, & fut aussi Seigneur de la Terre & Châtellenie de Saint-Germain, nommée *Saint-Germain-de-Lusignan*, en Saintonge, qui joint celle de Jonzac, & fait aujourd'hui une partie de celle de Clam : il paroît que cette Terre lui vint de sa seconde femme. On le trouve qualifié *Gouverneur de Blaye*. Il épousa 1° *Marie Gassier*, Dame de Jos, en Médoc; & 2° *Louise de la Roche-Andry*, fille de *François*, Seigneur de Clam, & de *Louise de Bourdeilles*. Du premier lit il eut

1. MARGUERITE, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de la Valade (*a*), petit-fils de *François*, & de *Marguerite Turpin*, de la Maison de *Turpin de Crissé*, fille de *Jacques Turpin*, Seigneur de Montoiron, Crissé, &c., & d'*Isabelle Chabot*, sa seconde femme. Voy. TURPIN DE CRISSÉ.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et PONS, Seigneur des Roys, Gouverneur de Blaye, mort, à ce qu'on croit, sans avoir été marié.

VI. FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur de St.-Germain, &c., Panetier ordinaire du Roi, épousa *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy & de Mille-Ecus, fille de N... *d'Angliers*, & de *Perrette Vigier de Châteaucouvert*, qu'il laissa veuve. Ils eurent :

GABRIEL, qui suit;
Et RACHEL, mariée à *François de Grimaud*, Seigneur de Seroty & de Todon, issu de la même Maison que les Ducs de *Valentinois*, Pairs de France, & dont postérité. Voyez GRIMALDI.

VII. GABRIEL DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, Montroy, Comporté & autres Places, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, épousa, 1° le 8 Mai 1590, *Léa Boutaut*, Dame de Laubouinière, fille de *Claude*, Seigneur de Laubouinière, & d'*Anne du Fou*; & 2° le 20 Mars 1597, *Anne d'Albin* fille de *Louis*, Seigneur de Valzergues, Ceres, &c., originaire du Pays de Rouergue, & de *Renée de Chabanais*. Cette *Anne d'Albin*, étoit veuve de *Jean de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, Montalembert, Beaulieu, &c., dont elle eut *Jeanne de la Rochefaton*, qui s'est mariée à *Armand Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, qui eut postérité. Voy. CAUMONT. GABRIEL eut de sa première femme :

1. GASPARD, qualifié *Seigneur de Laubouinière*, qui mourut avant son père en 1615, sans alliance ;
2. Et LOUISE, mariée 1° à *Henri Poussard*, Baron de Fors & du Vigean, mort sans postérité, fils aîné de *Charles*, & d'*Esther de Pons*, Dame du Vigean ; & 2° à *Henri de Clermont*, Ier du nom, Marquis de Gallerande, Seigneur de St.-Aignan, dont elle eut postérité. Voy. CLERMONT, en Anjou.

Et de sa seconde femme vint

3. ANNE, mariée, par contrat du 13 Août 1615, à *Gaspard de Coligny*, IIIe du nom, Amiral de Guyenne, depuis Maréchal de France, Gouverneur d'Aigues-Mortes, Duc de Châtillon & Pair de France, &c. ANNE eut, entr'autres enfants, un fils, nommé *Gaspard de Coligny*, IVe du nom, Duc de Châtillon-sur-Loing, &c., qui s'est marié à

(*a*) Ce *Jean de la Porte* & MARGUERITE DE POLIGNAC, son épouse, furent grand-père & grand'mère d'*Isaac de la Porte*, Seigneur de la Valade, Châtillon, &c., qui épousa *Louise de Pons*, en Saintonge, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, Seigneur de Brouage, &c., & de *Marie de la Porte*, Dame de Champniers, qui étoit de la même Maison que cet *Isaac de la Porte*, duquel sont issus les Seigneurs de *Beaumont-en-Cravans*, *Saint-Genis*, &c., du nom *de la Porte*, jusqu'à celui qui possède à présent ces Terres.

Elisabeth-Angélique de Montmorency, sœur de *François-Henri*, Duc *de Luxembourg*, Pair & Maréchal de France, laquelle étant veuve de ce Duc de *Châtillon*, se remaria à *Christian-Louis*, Duc *de Mecklenbourg*, Prince des Vandales, un des principaux Princes de l'Empire, dont elle n'eut point d'enfants; mais de son premier lit vint un fils, nommé *Henri-Gaspard de Coligny*, Duc de Châtillon, qui mourut fort jeune, & elle fut son héritière, notamment dans les Terres de *Saint-Germain* & de *Clam*, qui étoient venues d'Anne de Polignac, grand'mère de ce dernier Duc de *Châtillon*. Voy. COLIGNY. Cette Duchesse *de Mecklenbourg* donna depuis ces Terres à *Julie d'Estampes de Valençay*, sa nièce, qui fut mère de *Julie-Christine-Régine Georges d'Entraigues*. Voyez ESTAMPES.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 3 fasces de gueules; aux 2 & 3 de sable, au lion d'or, lampassé de gueules, couronné & armé d'argent.* — Le Comte de Polignac porte : *fascé de gueules & d'argent de 6 pièces.*

POLIGNAC d'ORLAN. Voyez ORLAN de POUYPETIT

* POLIGNY. C'est une des plus anciennes & illustres Famille du Comté de Bourgogne, qui tire son nom d'un Fief très-considérable dans la Ville de *Poligny*, où elle possédoit la Châtellenie, qui lui avoit été donnée, en 1259, en fief par le Comte Palatin Hugues. Le Comte Othon lui accorda, par un échange, en 1279, les droits sur les boucheries. Cette Famille a donné un Connétable de Bourgogne en 1269. Il ne reste plus de ce nom que M. le Comte de Poligny d'Evans, qui a des filles, qui sont Chanoinesses à Lons-le-Saunier.

Les autres branches se sont éteintes dans les Maisons *de Bauffremont, de Vaudrey de Saint-Remy* & *de Froissard*, & dans la Famille *de Boquet*, à qui Françoise de Poligny a procuré des alliances avec les Maisons *de Poitiers, de la Baume-Montrevel, de Vaudrey, du Châtelet, de Scey-Montbéliard, d'Achey, de Damas-Crux, de Grammont, de Montrichard, de Raigecourt, de Saint-Mauris-Lambrey, de Rosières de Sorans, de Marmier, de Salives, de Constable, de Beaurepaire, de Pra de Peseux, de Jouffroy, de Lalleman de Vaîtes, de Brancion de Visargent, de Pillot de Chenecey, de Balay de Château-Rouillaud, de Poutier de Sônes, de Boutechoux-Vilette, de Montagu de Boutavent, de Froissard de Broissia, de Froissard de Bersaillin, de Chassagne, de Sagey* & *de Barberot de Vellexon*. Voy. BOQUET.

Les armes de Poligny sont : *de gueules, au chevron d'argent.*

POLIGNY, en Dauphiné : *de gueules, à 3 chevrons d'argent, l'un sur l'autre ; au chef d'or, chargé d'un renard passant de gueules.*

* POLISY, en Bourgogne, Diocèse de Langres : Seigneurie, qui avoit le titre de *Châtellenie*, & fut érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Choiseul*, en faveur de *César de Choiseul*, en 1665. Ce titre s'étant éteint le 12 Avril 1705, la Seigneurie, avec ses dépendances, passa au pouvoir du Sieur *Terret*, Médecin de la Duchesse d'Orléans, épouse du Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Voy. CHOISEUL, branche des Comtes *du Plessis*, &c.

POLLALION & POLAILLON (de), Famille noble, originaire du Lyonnais, & établie, depuis plusieurs siècles, au Puy-en-Velay. Elle a donné sous Louis XIII, en 1615, dans François de Pollalion, son Gentilhomme ordinaire, un Résident de France, auprès de la République de Raguse, en 1626. (Nous attendons un *Mémoire généalogique* sur cette Famille.)

Les armes : *coupé, au 1 de gueules, au lion passant d'or; au 2 d'azur, à 3 bandes d'or; à la fasce d'azur, brochante sur le coupé, & chargée de 3 étoiles d'or.*

* POLOGNE. C'est l'ancienne patrie des Sarmates. Dans son étendue est compris le Grand-Duché de Lithuanie, qui eut autrefois ses Souverains particuliers & ne fut uni à la *Pologne* que vers le commencement du XVIe siècle. Les *Polonais* regardent comme le fondateur de leur Monarchie Lech, Ier du nom, qui commença à régner l'an 550, & dont les descendants occupèrent le Trône de *Pologne*, sous le titre de *Duc*, l'espace d'environ 300 ans, jusqu'à Popiel, IIe du nom ; mais tout ce qu'on raconte de ces Princes est si rempli de fictions, qu'on a peine à y décerner aucun trait de vérité, & l'*Art de vérifier les dates* passe sous silence cette *Dynastie*, pour venir à la seconde qu'on nomme celle des *Piast*. Ce

Royaume a d'abord été gouverné par des Ducs; celui qui le premier prit le titre de Roi eſt Przémislas, IIe du nom, qui ſe fit ſacrer le 26 Juin 1295, par l'Archevêque de Gneſne. La race des *Jagellons* eſt montée ſur le trône de *Pologne* en 1386. Après la mort de Sigismond-Auguste, arrivée en 1572, pluſieurs Princes ſe mirent ſur les rangs pour obtenir la Couronne de *Pologne*, & elle fut déférée à Henri de Valois, frère du Roi de France Charles IX. Il fut couronné à Cracovie le 21 Janvier 1574; mais deux mois après, ſur la nouvelle qu'il eut de la mort de Charles IX, ſon frère, il reprit la route de France & laiſſa ce Trône vacant. La Maiſon Electorale de Saxe a monté ſur le trône de *Pologne* en 1697. Comme il n'eſt point de notre ſujet de donner ici la liſte des Rois de *Pologne*, nous nous bornerons à dire qu'après la mort de Frédéric-Auguste, roi de *Pologne*, Electeur de Saxe, arrivée le 5 Octobre 1763,

Le Comte Stanislas-Auguste Ciolek-Poniatowski-Stolnick, Grand Panetier de Lithuanie (fils de *Stanislas*, Comte *de Poniatowski*, Grand Tréſorier de la Couronne de *Pologne*, Caſtellan de Cracovie, qui eſt mort en 1762, & de *Conſtance*, Princeſſe *Czartoriska*), né le 17 Janvier 1732, a été élu & proclamé Roi de *Pologne* le 6 Septembre 1764, ſous le nom de Stanislas-Auguste, IIe du nom, ſacré & couronné le 25 Novembre ſuivant à Varſovie par Vladiſlas-Alexandre Lubienski Archevêque de Gneſne, Légat & Premier Prince des Royaume & Grand-Duché. Huit jours après ſon élection, les Miniſtres du Roi de Pruſſe lui préſentèrent, de la part de leur Maître, un *Mémoire* en faveur des *Diſſidents* (c'eſt ainſi qu'en *Pologne* on nomme les Chrétiens qui ne ſont point de la Communion Romaine), & les Miniſtres de Ruſſie en firent autant le 29 Septembre 1764.

Le Roi de *Pologne*, Stanislas-Auguste II, a pluſieurs frères & ſœurs, ſavoir: N..., Grand Chambellan de la Couronne; le Prince *Caſimir Poniatowski*; le Comte *Poniatowski*, Général-Major de l'Impératrice-Reine; *Michel*, Prince *Poniatowski*, Abbé de Czerwinſki; & une ſœur, qui s'eſt mariée, le 17 Novembre 1748, au Comte *Branicki*, Palatin de Cracovie, Grand Général de la Couronne.

Les armes de Poniatowski ſont: *d'argent, au veau de gueules, accorné d'or, paſſant ſur une terraſſe de ſinople.*

On ſait la dévaſtation cauſée par les Troupes Pruſſiennes & Ruſſes, & les troubles qui règnent encore dans le Royaume de *Pologne*, & qui n'ont fini ou ne vont finir que par le partage que viennent de faire entr'elles les Cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg & de Berlin, d'une partie de ſes Provinces qu'elles ont revendiquée, laiſſant au Roi de *Pologne* actuel, qui n'eſt point marié & réſide à *Cracovie*, Ville Capitale, le reſte de *la Pologne* ſous ſa domination (Voy. les *Mémoires* du temps.)

POLY, au Comté de Bourgogne: ancienne Nobleſſe, dont la *Généalogie* a été dreſſée ſur l'état des titres produits par expéditions juridiques & probantes de la Chambre des Comptes de Dôle & dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, & d'après la vérification qui en a été faite. La filiation de cette Maiſon remonte à

I. Hugues, ou Hugon Poly de Ménétru, vivant vers 1195, qui fut père de

II. Jehan Poly, Chevalier, qui eſt connu par un acte du mois de Mai 1257, dûment ſcellé, dans lequel il eſt dit fils d'Hugon Poly; il s'y reconnoit homme lige de Hugues, Comte de Vienne, Seigneur de Pagny, & déclare qu'il tenoit de lui une *montée de muyre franche*, ſiſe au puits de Lons, laquelle montée Jehan Poly avoit eu de Guillaume, Comte de Vienne, devancier dudit Hugues de Vienne. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut

III. Amédée Poly, Chevalier, de Ménétru, qui, par acte en latin, daté du mois de Mars 1272, ſcellé du ſcel de la Cour de Poligny, donne à Renauld Poly, ſon fils, qui ſuit, la quatrième partie des biens dont il avoit hérité de Jehan, ſon père, & en outre la chevance de Chaſſal, qui lui venoit de ſa bien amée femme en ſon trépas.

IV. Renauld Poly, dit *de Chaſſal*, Chevalier, paſſa un acte en latin le 3 des Ides de Septembre 1289, à Ménétru, dans la maiſon de N.... d'Oby, Prêtre, & reçu par *Jean de Cordoy*, Notaire public, par lequel il ſe reconnut jurable (ou vaſſal), d'illuſtre homme Hugon de Vienne, Chevalier, au ſujet d'une tour qu'il avoit fait conſtruire ſur un Fief dudit Hugon; & il fut repréſenté par Amédée Poly, Chevalier, ſon père, faiſant pour lui & en ſon nom, & en donnant des garants ſolidaires. Renauld laiſſa. entr'autres enfants,

V. Jehan Poly, IIe du nom, Damifel, de Ménétru, auffi qualifié *Chevalier*, homme d'armes, qui, par acte du 1er Juin 1320, fit donation en aumône perpétuelle, pour le repos de fon âme, celles de fes père & mère & prédéceffeurs, aux Frères & Sœurs de la Maifon de l'Hôpital du Saint-Efprit de Poligny, d'un denier cens que cet Hôpital lui devoit, par chacun an, le jour de la Fête de Saint-Martin d'hiver, fur une vigne fituée près du Château de Poligny, avec tous droits de Seigneurie & autres, fans réclamation. Il eut pour fils,

VI. Etienne Poly de Ménétru, Chevalier, qui s'eft marié à une Demoifelle, nommée *Etiennette de.......*, laquelle devenue veuve, fit fon teftament le 13 Octobre 1375, reçu par *Jehan Nicholin*, Clerc de Salins, Notaire de la Cour de Befançon, en préfence de témoins, par lequel, entr'autres difpofitions, elle élut fa fépulture en l'Eglife de Saint-Maurice de Salins, dans le tombeau de noble homme Jehan Poly, Chevalier, père de fon mari; inftitua pour héritiers univerfels, dans tous fes biens meubles & immeubles quelconques, fes deux fils, ci-après nommés; fit des legs de 20 Florins de Florence à chacune de fes deux filles, & d'autres à differentes Eglifes de la Ville de Salins, & nomma pour fes exécuteurs teftamentaires, noble Hugon de Salins, & *Pierre de Saint-Mauris*, Damifel, fon neveu. De fon mariage vinrent :

1. Jehan, qui fuit ;
2. Pierre, Chevalier, lequel rendit foi & hommage à Philippe, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, de Flandre & de Bourgogne, en la Chambre des Comptes de Dôle, le 4 Mars 1421, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui au Bailliage d'Aval. Il eut deux fils :
   - Claude & Pierre, qui rendirent auffi foi & hommage, le 28 Mars 1440, à Louis de Châlons, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, de tout ce qu'ils tenoient de lui en fief, en la même forme & manière que Pierre Poly, leur père, & fes prédéceffeurs l'avoient fait.
3. Béatrix, Religieufe en l'Abbaye noble de Migette ;
4. Et Jeanne, Religieufe en l'Abbaye noble de Lons-le-Saunier.

VII. Jehan Poly, IIIe du nom, Ecuyer, de Ménétru, partagea avec Pierre, fon frère, les biens de leurs père & mère, & eut entr'autres une maifon fituée dans la grande rue de Salins. Il ne vivoit plus en 1425, & eut pour enfants :

- Etienne, qui fuit ;
- Et Hugues, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

VIII. Etienne Poly, IIe du nom, Ecuyer, de Ménétru, paffa un acte le 1er Décembre 1399, fcellé du fcel de la Cour de la Ville de Dôle, avec Eftevenot (fils de Perrenot Renevin, du lieu de Rainans), par lequel celui-ci reconnut lui devoir, & à Hugues Poly, fon frère, 14 fols de cens, fur certains héritages qu'il avoit au vignoble & territoire de Rainans; mais les ayant vendus, il affigna ces 14 fols de cens fur tous fes autres biens meubles & héritages, avec promeffe de leur payer chacun an ladite rente. Le même Etienne Poly partagea, le 6 Février 1425, avec Hugues, fon frère, & eut entr'autres la maifon fituée grande rue de Salins. Il obtint un Arrêt du Parlement de Dôle, rendu à fa requête, le 1er Mars 1451, contre Richard de Cey, Ecuyer, que Hugues & Claude Poly, fes fils & héritiers, firent mettre à exécution, par Lettres de Commiffion, intitulées au nom de Philippe, Duc de Bourgone, de Lothier, &c.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Hugues Poly de Ménétru, IIe du nom, Ecuyer (fecond fils de Jehan III), partagea, comme on l'a dit, le 6 Février 1425, par acte paffé devant *Louis Jeannot de Frontenay*, Clerc Juré, Notaire public, avec Etienne Poly, fon frère aîné, de l'avis & du confentement de Pierre Poly, leur oncle, les biens de Jehan, leur père. Hugues fut Ecuyer de Philippe, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, Sire de Salins, &c., & obtint de ce Prince des Lettres, données à Bruxelles le 12 Mai 1450, fcellées de fon fcel, par lefquelles il donna à perpétuité, tant en fon nom que de fes hoirs & fucceffeurs Comtes de Bourgogne, pour lui & les fiens, fon ufage & chauffage en tout *mort-bois (bois blanc*, ou bois qui ne porte pas de fruit) de fa Forêt de Verne, & encore la liberté de mettre trois porcs paiffants audit bois fans panage, toutes fois qu'il lui plairoit, fans licence du Duc ou de fes Officiers, moyennant le prix de 21 deniers, payables par ledit Hugues Poly, fes hoirs, fucceffeurs ou ayants caufe, demeurant à Ménétru ; lefquels ce Prince a déclarés

ſrancs & exempts de tous droits de guet, impôts, Aides & ſubſides quelconques. Il vivoit encore le 10 Janvier 1487, & eut deux fils :

Jehan, qui ſuit;
Et Claude, Ecuyer, ainſi qu'il appert d'un acte paſſé devant *Guillaume Millet*, Notaire en la Cour de Beſançon, le 26 Décembre 1484, auquel ils ſurent témoins. Claude, tant en ſon nom qu'en celui de Jehan Poly, ſon frère, fit un échange réciproque de pluſieurs fonds avec honorable homme Meſſire Bernard Beugne, de Château-Châlon, par acte paſſé, devant *Jean Guillot*, Notaire public audit lieu, le 3 Septembre 1488.

IX. Jehan Poly de Ménétru, IVe du nom, Ecuyer, ſut convoqué aux Etats du Pays & Comté de Bourgogne le 27 Juin 1494, par Lettres de Guillaume de Vergy, Chevalier, Seigneur de Vergy, Saint-Dizier, Champlitte, &c., Lieutenant & Commandant ledit Pays de Bourgogne au nom de l'Empereur. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé le 6 Novembre 1483, devant *Henri Pontat*, Notaire, noble *Thibaude de Chaſſal*, morte ſans hoirs, ſœur de *Jehan*, Ecuyer, & fille de feu *Pierre de Chaſſal* & de *Jehanne du Pin*; & 2° *Catherine de Chantrans*. Par acte paſſé devant *Pierre Morin*, Notaire à Dôle, le 10 Janvier 1487, Hugues Poly de Ménétru, Ecuyer, Jehan, ſon fils, & *Catherine de Chantrans*, ſa ſeconde femme, d'une part; & *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, d'autre part, firent un accord entr'eux pour le rembourſement & emploi de la dot de défunte *Thibaude de Chaſſal*, première femme dudit Jehan Poly, & ſœur de *Jehan de Chaſſal*; en conſéquence ils conſentirent à la vente & remiſe audit *de Chaſſal*, d'un Fief ſis au lieu de Gendrey, appelé *le Fief du Meix*, provenant de *Catherine Chantrans*, pour la ſomme de 150 liv., & encore (pour parfaire le rembourſement) de la moitié d'une pièce de 80 œuvres de vigne, ſiſe au territoire de Voiteur, & appelée *la Vigne du Pin*, entourée de foſſés, & faiſant partie des biens de Hugues & de Jehan Poly, père & fils, moyennant 150 liv. Ledit Jehan, IVe du nom, fit ſon teſtament à Ménétru devant *Conſchiaud*, Notaire public, le 11 Avril 1520, par lequel il fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe de Ménétru; inſtitua héritier univerſel ſon fils, & lui ſubſtitua ſes petits-fils, Guillaume & Jacques. De ſa ſeconde femme il eut :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Jeanne, rappelée dans le teſtament de ſon père, & qui eſt morte ſans alliance;
3. Et N.... Poly, qui ſut mère de *Guillaume de Mouron*, qui eſt qualifié du titre d'*Ecuyer*.

X. Jacques Poly, Ier du nom, Ecuyer, ſut convoqué, par Lettres du mois d'Avril 1556, aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient ſe tenir la même année à Dôle; fit ſon teſtament devant *Alix*, Notaire à Salins, le 4 Décembre ſuivant (1556), par lequel il inſtitua pour héritiers univerſels ſes deux fils, ſavoir :

Guillaume, Ecuyer, dont la poſtérité s'eſt éteinte, au ſiècle dernier, dans la Maiſon de *le Goux de la Berchère;*
Et Jacques, qui ſuit. (Son père lui fit tranſport de certains droits, actions & biens qui lui appartenoient de l'hoirie & ſucceſſion de ſeue Jeanne Poly, ſa ſœur, & tante dudit Jacques, comme il réſulte d'une procuration paſſée le 14 Décembre 1556, devant *Guillot*, Notaire public, par Jacques, Ier du nom, donnée à *Pierre Barcelot*, Notaire de Beſançon, pour requérir, en ſon nom, l'autorité auprès de l'Official de cette Ville.)

BRANCHE des Seigneurs de Saint-Thiébaud.

XI. Jacques Poly, IIe du nom, Ecuyer (fils puîné de Jacques), s'adonna à l'étude des Lois, & fut fait Conſeiller au Parlement de Dôle en 1556; il mérita, par ſes rares talents pour les Négociations, la confiance d'Antoine Perrenot, dit *le Cardinal de Grandvelle*, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne, avec lequel il ſut dans une liaiſon particulière & la plus intime juſqu'à ſa mort; reçut une Lettre originale, datée de Bruxelles le 7 Juillet 1561, & ſignée de ce Miniſtre, pour ſe trouver aux Conférences qui devoient ſe tenir au mois d'Août ſuivant, pour choſes concernant le ſervice du Roi, leſquelles finies, il devoit être envoyé en Suiſſe pour faire exécuter les ordres de S. M.; mourut *ab inteſtat* en 1564, & fut inhumé en l'Egliſe des Frères Mineurs de Dôle, où l'on voit ſon Epitaphe, ſur laquelle ſes armes ſont gravées. De Dame *Antoinette de Pécotaut*, ſon épouſe, il eut, entr'autres enfants,

1. Hugues, qui ſuit;

2. Et Jacques, qui fut préfent au contrat de mariage de fon frère.

XII. Hugues Poly, IIIe du nom, Ecuyer, Major d'un Régiment d'Infanterie, eut ordre de l'Archiduc Albert, par Lettres fignées de ce Prince, datées de Bruxelles le 6 Juin 1606, de fe rendre par-devant le Commiffaire Jean de Cailus, pour faire informer bien particulièrement du fait contenu aux Lettres qu'il avoit reçues le 12 Avril précédent, & enfuite s'acheminer par-deçà, pour chofes concernant le fervice des Archiducs, qu'il entendra à fon arrivée. Il avoit époufé, par contrat du 5 Octobre 1590, paffé devant *Guy Thiébault*, Notaire à Salins, *Anne de Branchette*, fille de feu *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Borey, & de Dame *Jeanne de Rupt*, & nièce de *Jacques de Rupt*, Chevalier de l'Ordre de S^t.-Jean de Jérufalem. De ce mariage vint

XIII. Guyon Poly, Ecuyer, qui époufa, par contrat paffé devant *Boucherat*, Notaire, le 27 Janvier 1616, *Claudine du Pafquier*, fille de *Simon*, Ecuyer, & de feue Dame *Catherine Marchant*, & petite-fille de *Claudine de Vaudrey*. Les defcendants de *Simon du Pafquier* ont été fucceffivement placés à Malte, & plufieurs dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, où, pour être reçu, il faut faire preuve de 16 quartiers, 8 du côté paternel & 8 du côté maternel. Guyon, mort jeune, avant fon père, laiffa de fon mariage

XIV. Antoine-Gaspard Poly, Ecuyer, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Sainte-Anne, dans les guerres de 1668 & de 1674, par Brevet du 5 Janvier 1656, figné de Claude de Bauffremont, Capitaine Général & Commandant pour le Roi au Comté de Bourgogne & du Confeil Privé de S. M.; fut convoqué aux Etats du Pays & Comté de Bourgogne, par Lettres, datées de Bruxelles le 27 Février 1657, de Dom Jean d'Autriche, Grand Prieur de Caftille, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine Général des Pays-Pas & dudit Comté, pour fe trouver, le 5 Mai fuivant, à l'Affemblée defdits Etats, & le fut auffi en 1662 & en 1666. Il avoit rendu, le 18 Janvier 1657, entre les mains de Claude de Bauffremont, l'aveu & le dénombrement qu'il devoit au Roi d'Efpagne pour fa Terre de *Saint-Thiébaud-lès-Salins*; reçut le 30 Décembre 1678 une Lettre imprimée du Duc de Duras, Gouverneur du Comté de Bourgogne, pour fe rendre à Befançon, à l'effet de prêter, ainfi que tous les autres Gentilshommes de la Province, nouveau ferment de fidélité à S. M. Très-Chrétienne, pour raifon de la ceffion faite du Comté de Bourgogne à la France : ce ferment fut prêté par toute la Nobleffe le 15 Janvier 1679; il tefta, en faveur de fes enfants, le 15 Octobre 1685. Il avoit époufé, par contrat du 7 Novembre 1652, paffé à Pontarlier, devant *Gauffan*, Notaire audit lieu, *Jeanne-Baptifte de Maillot*, fille de feu *Luc de Maillot*, Ecuyer, Seigneur de Villafans, & de Dame *Anne de Cécile*. Il en a eu, entr'autres enfants,

1. Jacques, qui fuit;
2. Jean-Baptiste, Religieux Bénédictin;
3. Jean-Claude, Capitaine au Régiment de Poitou, qui fut tué, à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709;
4. & 5. Claire & Christine, mortes fans enfants.

XV. Jacques Poly, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, ne put, à caufe de fa faible fanté, fuivre fon inclination pour la profeffion des Armes; fut Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle; rendit, en la même Cour, le 8 Juillet 1722, foi & hommage pour la Terre de *Saint-Thiébaud*, à lui échue par le décès de fon père, & mourut en 1731. Il avoit époufé, par contrat du 9 Juillet 1698, paffé à Corcelles, devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, & *le Gros*, fon Confrère, Notaire à Rigney, *Anne-Alexandre de Chaffoy*, fille de *Philippe-Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Munans, Corcelles, &c., & de Dame *Antoinette-Françoife de Rahon*. De ce mariage font iffus :

1. François-Gaspard, qui fuit;
2. Jean-Charles, qui embraffa l'Etat Eccléfiaftique;
3. François-Baptiste, Lieutenant au Régiment du Maine, qui fut tué, âgé de 15 ans, à la bataille de Parme, en 1734;
4. Jean-Joseph, appelé *le Chevalier* de Poly, Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Poly*, aujourd'hui Royal-Normandie, où il fert en 1776;
5. Gaspard, d'abord reçu dans le Chapitre noble de Gigny, après y avoir fait fes preuves de 16 quartiers, en 1731, enfuite Vicaire Général à Nantes, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Chaume en 1746;

6. 7. 8. & 9. Et quatre filles, dont deux, ANNE-PHILIPPE-FRANÇOISE & CLAIRE-FRANÇOISE, ont été reçues, en 1714, Chanoinesses en l'Abbaye Royale de Migette, où l'on fait des preuves de 16 quartiers; & les deux autres sont mortes mariées.

XVI. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE POLY, Marquis de Chauffin, Seigneur de St.-Thiébaud, Pleure, St.-Martin, Colonne, Vaivre, Biesmorin, Chésabois, Montholier, Rathier, Neuvilley, Millières, Brainans, le Viseney, Bersaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, Chemenot, le Châteley, le Pont-du-Bourg, Truges, Tichey, le Chalonge, Chêne-Bernard, la Chainée, &c., Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, a commencé à servir dès 1726, d'abord en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine au Régiment des Cuirassiers, ensuite de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, peu après de Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, de Brigadier & de Maréchal des Camps & Armées du Roi depuis 1761. Lors de la guerre de 1733, il fit toutes les campagnes, resta trois ans en Italie, & ne revint en France qu'avec l'Armée, après avoir rempli son District aux siéges de Pizzighettone & de Milan, & dans les affaires sur la Lys, au passage du Pô, de la Parma, Colorno, Parme, où il fut blessé & eut un frère tué; puis à celles de la Secchia, Guastalla, Burgo-Sandonino & Solera; fit aussi toutes les campagnes de la guerre de 1741, jusqu'à la paix de 1748, tant en Allemagne, qu'en Flandre & en Italie; fut blessé à la bataille de Dettingen, où le Régiment des Cuirassiers souffrit beaucoup; se trouva aux siéges de Tournai, Bruxelles & autres, ainsi qu'aux batailles de Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, & fit la dernière campagne, avec son Régiment d'Infanterie, en Italie. Durant la guerre commencée en 1756, il remplit son District aux batailles de Rosbach, Bergen, Lauterbourg, Minden; eut la Brigade qu'il commandoit; souffrit beaucoup, & son Régiment y fut détruit; de-là fut employé sur le Bas-Rhin, pour l'affaire qui se passa à Clostercamp, & a servi pendant toute la dernière guerre. Le Comte DE POLY a épousé, par contrat passé devant *Bronod* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1743, *Marguerite-Thérèse-Narcisse de Durfort-Rouzine*, fille de feu *Nicolas*, IIe du nom, Comte *de Durfort*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Collioure, & de *Marie-Agnès de Cursay de Bourdeville*. Voyez DURFORT. De cette alliance il a eu:

Trois enfants, morts jeunes;

Et THÉRÈSE-SOPHIE, née en 1754: nous ignorons si elle est mariée.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'une quintefeuille percée du même; l'Écu placé sur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de sable, couronnée d'argent.* (Voy. le *Nobil. de la Ville de Salins*, tom. II, p. 196 & suiv.)

* POMÉRANIE, Province d'Allemagne, avec titre de *Duché*, qui a au Septentrion la Mer Baltique, la Prusse à l'Orient, le Marquisat de Brandebourg & la Basse-Pologne au Midi, & le Mecklenbourg au Couchant. Elle a eu autrefois des Ducs qui étoient fort puissants: BOGISLAS, ou BOGUSLAW, XIVe du nom, est le dernier; il mourut en 1637, sans laisser de postérité. Ce Duché a été sujet de guerre entre les *Suédois* & la Maison *de Brandebourg*: on a assigné à ces deux Puissances la Rivière d'Oder pour limites.

POMEREU, Famille noble & ancienne, établie à Paris, & dont il est parlé dans le *Mercure de France* de Décembre 1734, p. 2947. — Dans deux Cartulaires de l'Abbaye de Gomerfontaine, l'un de 1209 & l'autre de 1266, ROBERT DE POMEREU & GUILLAUME, son fils, sont qualifiés de *Chevalier* & de *Damoiseau*: c'est ce que nous apprend une *Généalogie* DE POMEREU, imprimée, que nous suivons; mais ce n'est que depuis le XIVe siècle que ceux de ce nom prouvent une filiation sans interruption, par contrats de mariage ou autres titres.

I. JEAN DE POMEREU, Ecuyer, Seigneur de Bleuré, près de Soissons, mourut en 1455. Il avoit épousé *Jeanne de la Balue*, morte en 1485, tante du Cardinal de ce nom, Evêque d'Angers, décédé à Pise en 1491, & sœur de *Thomassin de la Balue*, Châtelain d'Angle, qui fut tué à la bataille de St.-Aubin, en Bretagne, en 1488. De ce mariage vint, entr'autres enfants,

II. JEAN DE POMEREU, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bleuré & de St.-Piat, qui fit construire dans le Cimetière des Innocents une Chapelle où ses descendants ont leur sépulture: elle est sous les Charniers, à la pre-

mière arcade à gauche en entrant par la porte qui donne dans la rue Saint-Honoré, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Jeanne Chesnard*, fille d'*Henri*, Auditeur des Comptes, & d'*Ide Poncher*. Elle se dit veuve dans un acte de 1493, & se remaria, en 1500, à *Etienne de Tournes*, Bailli de Vezelay. Elle eut de son premier mari :

1. N.... de Pomereu, qui eut un fils, nommé Jean de Pomereu-Balue, cousin paternel de Guillaume, mentionné ci-après;
2. Jean, qui suit;
3. Claude, Capitaine & Bailli pour le Roi de la Ville de Sens;
4. Et Pierre, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

III. Jean de Pomereu, III[e] du nom, Seigneur de Bleuré, Chambry & S[t].-Piat, Avoué de Chacrise, près de Soissons, Chambellan du Roi, Maître en sa Chambre des Comptes de Paris par Provisions du 2 Juillet 1526, épousa *Catherine Poncher* (*a*), fille de *Jean*, Seigneur de Chanfreau, Secrétaire & Argentier des Rois Charles VIII & Louis XII, & d'*Alix Georget*, sa seconde femme. Il mourut le 31 Décembre 1549, & laissa de son mariage :

1. Guillaume, qui suit;
2. Pierre, reçu Chevalier de l'Ordre de S[t].-Jean de Jérusalem en 1529;
3. Marguerite, qui s'est mariée au Sieur *de Porte;*
4. Et Jeanne, mariée, le 16 Octobre 1536, à *Nicolas de Herbelot*, Seigneur de Ferrières, Maître des Comptes à Paris.

IV. Guillaume de Pomereu, Seigneur de Bleuré, la Bretèche, Saint-Nom, Valmartin, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, mourut en 1557. Il avoit épousé, avant 1521, *Marie le Masson*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Neuville, & de *Gillette de Vitry*. Il en eut :

1. Jean, Licencié ès-Lois, Seigneur de la Bretèche, qui céda son droit d'aînesse à son frère;
2. Et Michel, qui suit.

(*a*) Elle étoit nièce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, mort le 24 Février 1524; cousine germaine de *François Poncher*, Evêque de Paris après son oncle; & tante d'*Etienne Poncher*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours.

V. Michel de Pomereu, Seigneur de la Bretèche, S[t].-Nom & Valmartin, fut Contrôleur Général de la Maison d'Antoine, Roi de Navarre, depuis Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi Henri IV, comme il paroît par un Brevet de 1594, par lequel ce Prince le retint dans cette charge, en considération des longs & recommandables services rendus par lui à la Maison de Navarre pendant 50 ans, & est mort en 1598. Il avoit épousé, en 1552, *Marie Guibert*, Gouvernante, puis Dame d'honneur de Catherine de Bourbon, Duchesse de Bar, & sœur d'Henri IV. Ils eurent :

1. Jacques, qui suit;
2. Marie, alliée, le 27 Février 1576, à *Gilbert de Combault*, Gouverneur d'Aigueperse, Seigneur du Pointet, des Clayes, &c.; elle est morte à Blois en 1581, âgée de 26 ans; fut enterrée en l'Eglise des Cordeliers de cette Ville, dans le Chœur, au côté gauche du grand Autel, où l'on voit son effigie, & avoit eu postérité. Voy. COMBAULT;
3. Madeleine, mariée à *Raoul Coignet*, Seigneur de S[t].-Aubin, fils de *Mathieu*, Maître des Requêtes de l'Hôtel & Ambassadeur en Suisse;
4. Marthe, qui épousa *Laurent de Bossut*, Seigneur de Bourcennes, de la Maison de *Bossut*, dans le Liégeois;
5. Louise, qui épousa *Pierre Perrot*, Conseiller, Procureur du Roi en l'Hôtel de Ville de Paris;
6. Françoise, mariée à *Abraham Ribier*, Seigneur de Clerbourg, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances du Prince de Conti;
7. Gillette, qui épousa *Louis du Chardonnay*, Seigneur de Bicherel, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes;
8. Anne, mariée, en 1600, à *Olivier Ribier*, Seigneur de Villebrosse, frère d'*Abraham*, ci-dessus, dont postérité. Voy. RIBIER de VILLEBROSSE;
9. Et Claude, Gouvernante des enfants du Duc de Savoie, mariée à *Gabriel de Saluces*, Seigneur de Tronay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, second fils d'*Auguste*, Marquis *de Saluces*.

VI. Jacques de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, S[t].-Nom & Valmartin, Conseiller, Secrétaire & Maître d'Hôtel du Roi, Grand Audiencier de France, servit comme son père; se trouva nommément aux batailles d'Arques & d'Ivry, & mourut en 1639, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, le 23 Juillet 1593, *Geneviève Miron*, fille de *Gabriel*,

Lieutenant Civil, & de *Madeleine Baſtonneau*. Il en eut

VII. François de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, St.-Nom, Valmartin, &c., ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Juin 1617, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 23 Mai 1624 & Préſident au Grand Conſeil & en la Chambre de Juſtice établie à l'Arſenal, Intendant en Picardie & en Normandie, fait Conſeiller d'Etat en 1627, Maître des Requêtes en 1648, mort le 21 Novembre 1661, & inhumé dans la Chapelle de ſa Famille, ſous les Charniers des Innocents. Il avoit épouſé, 1° le 2 Juillet 1617, *Marie Baron*, fille de *Pierre Baron*, Conſeiller au Parlement de Paris; elle eſt morte le 16 Mai 1633, âgée de 30 ans; & 2° le 4 Décembre de la même année, *Deniſe de Bordeaux*, morte le 2 Février 1670, fille de *Guillaume*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Canaye*. Du premier lit vinrent:

1. Auguste-Robert, qui ſuit;
2. Louise, Religieuſe à Longchamp, morte en odeur de ſainteté.

Et du ſecond lit ſortirent:

3. Alexandre-Jacques, Capitaine au Régiment des Gardes Françaiſes en Septembre 1667, Chevalier de St.-Louis, Maréchal de Camp en 1683, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort Gouverneur de Douai, le 29 Septembre 1718, âgé de 84 ans, & enterré dans l'Egliſe des Jéſuites de cette Ville, où l'on voit ſa ſtatue en marbre blanc. Pendant le ſiége de Douai, par le Prince Eugène, il vendit ſa vaiſſelle d'argent, & emprunta à la Ville 40,000 liv. en ſon nom, pour payer les Troupes;
4. François, reçu Chevalier de Malte le 1er Avril 1640, tué au ſiége de Candie. On voit dans le Procès-Verbal de ſa réception à Malte le droit qu'ont MM. de Pomereu de porter *le heaume à 7 branches, ſurmonté d'un vol mi-parti d'or & d'azur*, droit fondé ſur une poſſeſſion immémoriale;
5. Un autre garçon, auſſi Chevalier de Malte, & qui fut auſſi tué au ſiége de Candie;
6. Catherine, mariée à *Pierre Boutet de Marivats*, premier Ecuyer du Duc d'Orléans; elle eſt morte le 11 Août 1715, & fut inhumée à Saint-Paul;
7. Et N.... de Pomereu, Religieuſe.

VIII. Auguste-Robert de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, St.-Nom, Valmartin, Baron des Riceys, Conſeiller au Grand Conſeil le 18 Janvier 1651, Maître des Requêtes le 31 Juillet 1656, Intendant du Bourbonnais en 1661, Préſident au Grand Conſeil en Mars 1662, Intendant en Auvergne en 1763, à Bourges & à Moulins en 1664, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris en 1676, premier Intendant en Bretagne en 1683, Préſident en la Chambre Royale de l'Arſenal, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances en 1697, premier Commiſſaire du Roi aux Aſſemblées du Clergé, mourut le 7 Octobre 1702, âgé de 75 ans, & fut inhumé en ſa Chapelle, aux Charniers des Innocents. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1634, *Agnès Leſné*, morte le 14 Juin 1727, âgée de 97 ans, fille d'*Aubin*, Maître des Comptes, & d'*Agnès de la Barre*. De ce mariage vinrent:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Agnès-Catherine, mariée, le 5 Août 1680, à *Gervais le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfants. Voy. FÈVRE (le) d'ORMESSON;
3. Michelle, mariée le 7 Juillet 1674, à *Bonaventure Roſſignol*, Seigneur de Juviſy, Conſeiller au Parlement, puis, le 17 Décembre 1688, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 3 Octobre 1705, & elle le 11 Novembre 1727, âgée de 62 ans, & inhumée à Saint-Euſtache;
4. Et Françoise-Catherine, morte à l'Aſſomption de Paris.

IX. Jean-Baptiste de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, en faveur duquel la Baronnie *des Riceys* fut érigée en *Marquiſat*, fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Décembre 1678, Maître des Requêtes le 15 mars 1685, Intendant d'Alençon en 1697, de Champagne en 1701, Maître des Requêtes honoraire le 8 Janvier 1713, & mourut le 12 Février 1732, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé, le 18 Décembre 1682, *Marie-Michelle Bernard*, morte le 20 Mars 1747, fille de *Jacques*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Louiſe Aimeray*. Leurs enfants furent:

1. Michel-Gervais-Robert, qui ſuit;
2. Jean-André, rapporté après ſon aîné;
3. Alexandre-Jacques, mentionné après ſes frères;
4. Michelle, morte Religieuſe au Couvent de l'Aſſomption;
5. Et Marie-Agnès, alliée, le 22 Août 1714, à *Noël-François de Brion*, Marquis de Com-

bronde, de Marolles, &c., dont des enfants. Voy. BRION DE COMBRONDE.

X. MICHEL-GERVAIS-ROBERT DE POMEREU, Marquis des Riceys, né le 25 Octobre 1685, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1706, Maître des Requêtes le 8 Janvier 1713, sur la démission de son père, Intendant d'Alençon en Janvier 1720, de Tours en Août 1726 & de Pau en Mars 1731, est mort à Auch (où on lui a érigé un buste de marbre dans l'Eglise où il est enterré), le 27 Décembre 1734. Il avoit épousé, le 1er Mars 1723, *Catherine Ourfin*, morte en couches à Alençon, en Juillet 1724, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances de Caen, & de *Catherine Allen*. De ce mariage il a eu

AUGUSTE-MICHEL, mort en 1726. En lui a fini la branche aînée.

X. JEAN-ANDRÉ DE POMEREU, Marquis des Riceys (second fils de JEAN-BAPTISTE, & de *Marie-Michelle Bernard*), reçu Conseiller au Parlement de Paris le 1er Février 1713, est mort à Soissons en 1753. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1732, *Elisabeth de Gourgue*, fille de *Jean-François-Joseph*, Marquis d'Aulnay & de Vayres, Maître des Requêtes, & de *Catherine-Françoise le Marchand de Bardouville*, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort âgé de 11 ans;
2. ARMAND-MICHEL, qui suit;
3. CLAIR-MARIE-JOSEPH, né en 1741, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1754, Enseigne aux Gardes Françaises en 1757, Sous-Lieutenant en 1761, mort en Août 1769;
4. Et CATHERINE, née en Août 1736, mariée, en 1755, à *Isidore-Louis le Boulanger de Montigny*, Seigneur de Hacqueville, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Août 1759, & elle en 1764 ou 1765. Il leur reste un fils. Voy. MONTIGNY.

XI. ARMAND-MICHEL DE POMEREU, Marquis des Riceys, né le 19 Juin 1734, Chevalier de Malte de minorité, a quitté la Croix, a été Conseiller au Parlement de Paris le 26 Janvier 1759, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762. Il a épousé, par contrat du 20 Juin 1763, *Anne-Marie-Françoise le Roux d'Esneval*, fille de *Pierre-Robert*, Baron d'Acquigny, &c., Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Françoise-Catherine Clerel de Rampen*, Baronne du Bois-Normand, &c. D'eux est né un fils.

X. ALEXANDRE-JACQUES, dit *le Marquis* DE POMEREU, Seigneur de la Brosse (troisième fils de JEAN-BAPTISTE, & de *Marie-Michelle Bernard*), né le 10 Février 1697, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 18 Janvier 1735, *Agnès Bouvard de Fourqueux*, fille de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, Procureur Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claudine-Marguerite Hallé*. Il en a eu :

1. ALEXANDRE-MICHEL, qui suit ;
2. AUGUSTE-JEAN, né le 2 Mars 1739, mort en bas âge ;
3. Et une fille, morte au Couvent des Filles de Sainte-Marie le 25 Octobre 1748.

XI. ALEXANDRE-MICHEL DE POMEREU, né le 14 Juin 1736, Conseiller au Grand Conseil le 2 Septembre 1755, puis Avocat Général au même Tribunal le 4 Mai 1759, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en Décembre 1761, est mort le 12 Juillet 1765, & a été inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé, le 8 Juin 1761, *Anne-Marie le Gendre*, née le 23 Avril 1742, nièce de *Léon-François le Gendre*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, & fille de *Paul-Gaspard-François le Gendre*, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Elisabeth Roslin*. Elle s'est remariée, le 22 Janvier 1766, à *Charles-Victoire-François de Salaberry*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes. De son premier mariage elle a eu :

Deux fils, qui sont morts en bas âge.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 pommes tigées d'or.*

POMMARÈDE, branche cadette de la Maison *de Carmain*. Voy. CARMAIN.

* POMMERAYE (LA), en Normandie, Diocèse de Bayeux, Election de Falaise : Seigneurie qui a donné le nom à une ancienne Famille, dont étoit GOSSELIN, Chevalier, Seigneur DE LA POMMERAYE, Baron de la Mothe-Cesny, en Cinglais, le même que l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tome Ier, p. 801, qualifié de fondateur de l'Abbaye du Val, du Prieuré de Saint-Nicolas, de Buron, & de l'Hôpital du Bois-Halbout, à la fin du XIIe siècle. La Seigneurie de *la Pommeraye* est

aujourd'hui possédée par le Sieur *du Val*, Bourgeois de Falaise.

POMMERAYE, ou POMMERAYS (de la), en Bretagne : Famille dont étoit René de la Pommeraye, Seigneur de Kerambartz; lui & son fils, Pierre-Joseph, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 18 Janvier 1669, au rapport de M. Raoul.

Les armes : *de gueules, à 3 grenades d'or*.

POMMEREUIL du MOULIN-CHAPELLE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même*.

* POMMIER, ou POMIERS, en Bresse : ancienne Baronnie que possédoit *Pierre de Sales*, Chevalier, Seigneur de *Sales*, qui vivoit en 1280, & fit bâtir le Château de *Pommier*; son fils, *Pierre de Sales*, IIe du nom, obtint, en 1358, d'Amé V, Comte de Savoie, l'inféodation de la Haute Justice de cette Terre, que sa fille unique, *Marguerite de Sales*, porta en mariage, en 1346, à *Amblard de la Baulme*, Seigneur de Fromentes, qui fut père de *Pierre de la Baulme*, & aïeul de *Claudine*, qui porta en dot la Seigneurie de *Pommier* à *Jean de Chambut*, IIe du nom, Seigneur de Conflans, Borsia, &c. Leur fils, *Pierre de Chambut*, Seigneur de *Pommier*, fut père d'*Antoine de Chambut*, Grand Ecuyer & Veneur du Duc de Savoie, dont la fille unique, *Claude-Françoise de Chambut*, vendit, en 1548, avec son second mari, *Bernard du Meix*, la Seigneurie de *Pommier* à *Jacques de Grillet*, Prieur & Seigneur d'Innimont & de Domsure : celui-ci la céda à son frère, *Nicolas de Grillet*, dont la postérité, connue sous le nom de *Comtes de Saint-Trivier*, l'a possédée sous le titre de *Baronnie*. Par Arrêt du Parlement, du 21 Août 1649, elle fut adjugée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, qui la vendit depuis à *Jean de Conzié*, IIe du nom, second fils d'*Antoine-Louis*, Ecuyer, Seigneur de *Conzié*, Vaucher, Bolomier, &c., issu d'une ancienne Noblesse, originaire de Savoie, où est situé le Château de *Conzié*, dont elle tire son nom. Voyez CONZIÉ.

* POMPADOUR, Seigneurie, dans le Limousin, qui, après avoir été longtemps possédée par une Maison de ce nom, ancienne & illustre, & dont nous donnons plus bas la *Généalogie*, est revenue au Domaine de la Couronne & Louis XV en fit don à feue *Jeanne-Antoinette Poisson*, Marquise de *Pompadour*, &c., Dame du Palais de la Reine, sœur de *Jean-François Poisson de Vandières*, Marquis de Marigny, *Secrétaire & Commandeur des Ordres du Roi, &c.* Vers l'an 1756, cette Dame la céda au Sieur *de la Borde*, Banquier de la Cour, lorsqu'elle fit l'acquisition du Marquisat de *Menars*, près de Blois, & dont son frère a hérité. Voyez POISSON de MARIGNY.

POMPADOUR (de), ancienne & illustre Maison du Limousin, éteinte, qui portoit au commencement le nom de Hélie. Il y avoit autrefois en Italie des Seigneurs de ce nom dont les aînés s'appeloient les Comtes Hélie. Ceux qui ont possédé la Terre de *Pompadour*, en Limousin, près d'Uzerche, ont porté les mêmes armes que les Seigneurs de *Lastours*. Voy. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 242 & suiv., & tome VII, pag. 325, où il est dit que *Guy*, Seigneur *de Lastours*, fit bâtir la Place de *Pompadour*. Le premier connu de ce nom est :

I. Geoffroy Hélie, Chevalier, Seigneur de Ségur en 1179, qui vint en France, sous le règne de Louis *le Jeune*, l'an 1148, & après plusieurs services rendus à l'Etat, ce Prince, pour le récompenser, lui fit épouser l'héritière de la Maison *de Pompadour* en l'an 1160, & de laquelle il eut :

1. Ranulfe, qui suit ;
2. Jean Hélie, Chevalier ;
3. Et Hélène, qui s'est mariée à *Robert d'Amboise*, Baron de Tremont.

II. Ranulfe Hélie, Chevalier, succéda à son père en 1198, & prit le nom & les armes de Pompadour, qu'il laissa à ses enfants. Il fut marié, l'an 1205, avec *Marie d'Estaing*, dont il eut :

1. Geoffroy, qui suit ;
2. Renoul, Chevalier, qui mourut sans enfants, & est enterré dans le tombeau de sa Maison à Arnac ;
3. Susanne, qui s'est mariée à *Jean-Baptiste de Lautrec*, Chevalier ;
4. Et Françoise, morte sans alliance.

III. Geoffroy Hélie, IIe du nom, Seigneur de Pompadour, épousa, en 1250, *Sibylle de Rochechouart*, fille d'*Aimery*, VIIIe du nom, Vicomte *de Rochechouart*,

& de *Marguerite de Limoges*. De ce mariage naquirent:

1. Geoffroy, qui fuit;
2. Joseph, qui fut marié, en 1282, avec *Madeleine de Confolens*, de laquelle il n'eut point d'enfants;
3. Abraham, Religieux de l'Ordre de Cîteaux;
4. Et Perrette, qui époufa *André de Caftelnau*, Chevalier.

IV. Geoffroy Hélie, IIIe du nom, Seigneur de Pompadour en 1280, fit partage avec fes frères & fœur, & prit pour femme *Ifabelle de Chazeron*, de laquelle il eut:

1. Ranulfe, qui fuit;
2. Geoffroy, Seigneur des Monts, vivant en 1334;
3. Et Comtors de Pompadour.

V. Ranulfe Hélie, IIe du nom, Seigneur de Pompadour, époufa *Soubiranne*, ou *Souveraine de Comborn*, qui le rendit père, entr'autres enfants, de

1. Geoffroy, qui fuit;
2. Séguin, Chanoine de Limoges & Abbé de S^t^.-Cyprien;
3. Souveraine, qui époufa *Aimery de Loberfton*;
4. Et Comtors, qui s'eft mariée à *Arnaud Pantin*, Seigneur du Bois-Deffando, en Poitou, defquels on ne connoît point la lignée.

VI. Geoffroy Hélie, IVe du nom, Seigneur de Pompadour, époufa *Philippe de la Garde*, fille de *Jean*, Seigneur de Grand-Mont, de laquelle il eut:

1. Ranulfe, qui fuit;
2. Jean, Chanoine de Paris & Abbé de Grand-Selve;
3. Et Souveraine, qui époufa *Jourdain de Montcocu*, Chevalier.

VII. Ranulfe, dit Renoul Hélie, IIIe du nom, Vicomte de Pompadour, Seigneur de Bret & de S^t^.-Cyr-la-Roche, époufa, 1° le 27 Juillet 1355, *Galienne de Chanac*; & 2° en 1364, *Conftance de la Marche*. Du premier lit il eut:

1. Jean, qui fuit;
2. Souveraine, qui époufa, en 1379, *Guy Brun*, Seigneur de Montbrun.

Et du fecond lit vinrent:

3. Ranulfe, Seigneur de *Château-Bouché*, qui fit une branche à préfent éteinte;
4. Geoffroy, Evêque de Carcaffonne, qui eft mort le 1er Janvier 1445;
5. Et Souveraine, Dame de Fellets, qui a époufé *Arnoul de Péruffe*, Chevalier, Seigneur des Cars, &c., Grand Maréchal de l'Eglife, dont des enfants. Voy. ESCARS (d').

VIII. Jean Hélie, Ier du nom, Vicomte de Pompadour, Seigneur de Bret, S^t^.-Cyr-la-Roche, &c., époufa *Madeleine de Ventadour*, en 1374, fille de *Bertrand de Ventadour*, Ecuyer. Il en eut:

1. Golfier, qui fuit;
2. Hélie, Evêque de Viviers, qui mourut en l'an 1477, âgé de 98 ans;
3. Et Perronnelle, qui s'eft mariée à *Jean de la Vaure*, Chevalier, Seigneur de Grand-Lieu.

IX. Golfier, IIe du nom, Vicomte de Pompadour, Baron de Bret, S^t^.-Cyr-la-Roche, &c., époufa, 1° *Jeanne de Roffignac*; & 2° en 1426, *Ifabelle de Comborn*, fille & héritière en partie de *Guichard*, Vicomte *de Comborn*, fondateur de l'Evêché de Tulle & de la Chartreufe du Glandier, où il eft enterré. Du premier lit vint

1. Galienne, qui s'eft mariée, en 1443, à *Julien de Beaupoil*.

Et du fecond lit vinrent:

2. Jean, qui fuit;
3. Geoffroy, qui fut d'abord Evêque d'Angoulême, puis de Périgueux en 1470, & enfuite du Puy-en-Velay en 1486, Chevalier de l'Ordre de S^t^.-Michel, Aumônier de France fous Charles VIII, eft le premier qui ait porté le titre de Grand Aumônier de France; Premier Préfident de la Cour des Aides de Paris en 1484 & Premier Préfident de la Chambre des Comptes fous les règnes des Rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Il mourut à Pompadour en 1514, le 8 Mai, & fut enterré à Arnac dans l'Eglife qu'il avoit fait bâtir;
4. Antoine, Evêque de Condom en 1486, qui mourut le 11 Octobre 1496;
5. Robert, qui eft mort, Doyen de l'Eglife Cathédrale de Limoges, Grand Archidiacre de Poitiers & Abbé de Terraffon, en 1502;
6. Catherine, qui s'eft mariée à *Alain de Royère*, Baron de Beaudéduit;
7. Et Souveraine, qui époufa *Jean*, Seigneur *de Razès*.

X. Jean, IIe du nom, Vicomte de Pompadour, Baron de Treignac, Bret & S^t^.-Cyr-la-Roche, époufa, le 13 Juin 1453, *Marguerite Chauveron*, Dame du Ris & de Laurière, fille unique de *Louis*, & de *Marie Tranchelion*. Il en eut, entr'autres enfants,

1. Antoine, qui fuit;
2. Et Geoffroy, qui eſt mort dans ſa tendre jeuneſſe.

XI. Antoine, Vicomte de Pompadour, Baron de Treignac, Bret, S^t^.-Cyr-la-Roche, le Ris & Laurière, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Conſeiller en tous ſes Conſeils, épouſa, le 4 Juillet 1489, *Catherine de la Tour*, fille d'*Agne*, IVe du nom, Seigneur d'Oliergues, & d'*Anne de Beaufort*, Vicomteſſe de Turenne. De cette alliance il eut :

1. Fraçois, qui fuit;
2. Marguerite, qui s'eſt mariée, en 1511, à *Guillaume-Armand*, IIe du nom, Vicomte *de Polignac*, &c., dont poſtérité. Voy. POLIGNAC, en Auvergne;
3. Marguerite, dite Isabeau, qui s'eſt mariée, 1° à *Bertrand de Luſtrac*, Baron de Gavaudun, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. LUSTRAC; & 2° à *François Bouchard d'Aubeterre*. Elle donna ſes biens au Maréchal de *Saint-André ;*
4. Françoise, qui a épouſé, 1° *Galliot de Laſtours ;* & 2° en 1524, *Antoine de Luſtrac*, Seigneur de Fronſac & de Terraſſon, dont poſtérité. Voy. LUSTRAC;
5. Et Louise, qui s'eſt mariée, par contrat du 28 Janvier 1526, à *Joachim de Chabannes*, Baron de Curton, Comte de Rochefort, Sénéchal de Toulouſe, &c., dont elle fut la ſeconde femme & en eut poſtérité. Voy. CHABANNES.

XII. François, Ier du nom, Vicomte de Pompadour, Baron de Treignac, Bret, St-Cyr-la-Roche, le Ris & Laurière, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, 1° le 10 Novembre 1510, *Anne de la Rochefoucauld*, fille de *François*, Ier du nom, Comte *de la Rochefoucauld*, &c., & de *Louiſe de Cruſſol*, ſa première femme; & 2° en 1528, *Iſabeau le Picart*, fille & héritière de *Louis*, Seigneur d'Eſtelan, Chambellan du Roi Louis XII, & de *Charlotte Luillier*. Du premier lit vinrent :

1. Geoffroy, qui fuit;
2. François, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique & Abbé d'Uzerche;
3. Jean, Abbé de la Peyrouſe en 1555;
4. Marguerite, morte Religieuſe.

Et du ſecond lit ſortirent :

5. Hubert, Religieux ;
6. Louise, première femme de *Jacques de Durfort*, Ier du nom, Baron de Boiſſières, &c., dont des enfants. Voy. DURFORT, branche des Comtes de *Boiſſières ;*
7. Françoise, qui s'eſt mariée à *François*, Comte *de Maure*, en Bretagne;
8. Et Madeleine, qui a épouſé, en 1550, *Tanneguy le Veneur*, Comte de Tillières & de Carouges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général en Normandie, dont poſtérité. Voy. VENEUR de TILLIÈRES (le).

XIII. Geoffroy, V^e^ du nom, Vicomte de Pompadour, &c., épouſa, par contrat du 1er Mars 1536, *Suſanne d'Eſcars*, fille de *François*, Seigneur de la Vauguyon, &c., & d'*Iſabeau de Bourbon-Carency*. Il fut père de

1. Jean, IIIe du nom, Vicomte de Pompadour, qui fut tué au ſiège de Muſſidan, ſans avoir été marié, & laiſſant pour héritier ſon frère cadet;
2. Louis, qui fuit;
3. Françoise, première femme, le 28 Mai 1561, de *Foucault d'Aubuſſon*, Seigneur de Beauregard, &c., dont elle eut des enfants. Voy. AUBUSSON ;
4. Isabeau, deuxième femme, par contrat du 28 Janvier 1572, de *Gaſpard Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré, &c., duquel elle eut poſtérité. Voyez FOUCAULT, Maiſon originaire du Périgord, &c. ;
5. Et Marguerite, Religieuſe.

XIV. Louis, Vicomte de Pompadour, &c., épouſa, le 2 Juillet 1570, *Perronne de la Guiche*, fille de *Gabriel*, Seigneur *de la Guiche*, Chaumont, &c., & d'*Anne Soreau*, Dame de S^t^.-Gérand. Leurs enfants furent :

1. Léonard-Philibert, qui fuit ;
2. Jean, auteur de la branche des Marquis de *Laurière*, rapportée ci-après;
3. Susanne, qui s'eſt mariée, par contrat du 12 Octobre 1590, à *Jean-Carle de Carbonnières*, Seigneur de la Chapelle-Biron, &c., dont poſtérité. Voy. CARBONNIÈRES ;
4. Jeanne, qui s'eſt mariée, en 1593, à *Jean de Souillac*, Seigneur de Montmège ;
5. Et Louise, qui épouſa *René de Courail*, Seigneur de Mimole.

XV. Léonard-Philibert, Vicomte de Pompadour, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1633 & ſon Lieutenant Général au Gouvernement du Limouſin, mourut en Novembre 1634. Il avoit épouſé, 1° en 1610, *Marguerite de Montgommëry*, morte en couches; 2° en 1612, *Marguerite de Rohan*, veuve de *Charles*, Marquis *d'Eſpinay*, de laquelle il n'eut point d'enfants ; 3° & en

1618, *Marie Fabri*, née le 25 Août 1601, fille puînée de *Jean*. Tréforier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Françoife de Buatier*; elle étoit fœur de *Madeleine Fabri*, qui a époufé *Pierre Séguier*, Chancelier de France. Du premier lit vint

1. Charles, mort une heure après fa mère en l'an 1611.

Et du troifième lit fortirent :

2. Jean, qui fuit ;
3. Pierre, Abbé de Vigeois ;
4. François, Chevalier de Malte, qui mourut en 1639 ;
5. Autre François, dit *le Vicomte* de Pompadour, qui eft mort en 1647 ;
6. Charlotte, qui époufa, en 1637, *Charles de Talleyrand*, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., dont poftérité. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD ;
7. Marie, qui s'eft mariée, par contrat du 15 Février 1649, à *François Bouchard d'Efparbez de Luffan*, Marquis d'Aubeterre, &c., dont des enfants. Voy. ESPARBEZ, branche des Comtes d'*Aubeterre ;*
8. Marguerite, qui a époufé, en 1650, *René de Préteval*, Marquis de Clère & de Panilleufe, dont des enfants. Voy. PRÉTEVAL ;
9. Et Jeanne, qui s'allia, en 1654, à *Henri de Saint-Martial*, Seigneur de Puydeval & Marquis de Conros, en Auvergne, dont des enfants.

XVI. Jean, IVe du nom, Marquis de Pompadour, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Lieutenant Général de fes Armées & au Gouvernement du Limoufin, eft mort, le dernier mâle de fa branche, en 1684. Il avoit époufé, le 13 Octobre 1640, *Marie*, Vicomteffe *de Rochechouart*, fille unique & héritière de *Jean*, Vicomte *de Rochechouart*, Seigneur de St.-Germain-fur-Vienne, & de *Françoife de Stuer de Cauffade*, fa feconde femme. De ce mariage font iffus :

1. Jean, qui fuit ;
2. Marie, Vicomteffe de *Rochechouart*, qui s'eft mariée, le 8 Janvier 1674, à *François d'Efpinay*, IIIe du nom, Marquis de St.-Luc, &c., mort le 9 Juillet 1694, & elle en Octobre 1723, ayant eu poftérité. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC ;
3. Marie-Françoise, Marquife de Pompadour, Vicomteffe de *Rochechouart* & de Treignac, Baronne de Bret, Saint-Cyr-la-Roche, la Rivière & Freiffinet, qui a époufé, par contrat du 6 Mars 1687, *François-Marie*, Marquis *de Hautefort*, de *Pompadour* & de Sarcelles, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, qui eft mort le 8 Juillet 1727, & elle le 16 Septembre 1726, âgée d'environ 78 ans, & n'ayant pas eu d'enfants. Voy. * HAUTEFORT ;
4. Et Françoise, qui eft morte fans alliance.

XVII. Jean, Ve du nom, Marquis de Pompadour & de *Rochechouart*, fut Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, & mourut fans enfants de N.... *de Monteclerc*, fa femme. (C'eft ainfi qu'à fini cette branche.)

BRANCHE
des Marquis de Laurière.

XV. Jean de Pompadour, Baron de Laurière (fecond fils de Louis, & de *Perronne de la Guiche*), époufa *Charlotte de Fumel*, fille de *François*, & de *Jeanne de Caumont*. Il en eut :

1. Philibert, qui fuit ;
2. N.... de Pompadour, Marquis du Bourdet, qui fut tué au fiège de Thionville ;
3. N.... de Pompadour, Seigneur de Nontron, qui mourut fans alliance ;
4. Et Charlotte, qui s'eft mariée, 1° à *François Bruneau*, Seigneur de la Rabaftelière ; & 2° à *Gabriel de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritaud, Abbé de Lezat, dont il fe démit. Elle eft morte le 15 Avril 1657. Voy. CHATEAUBRIANT.

XVI. Philibert de Pompadour, Marquis de Laurière & du Ris, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, époufa, en 1645, *Catherine de Sainte-Maure-Montauzier*, veuve d'*Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, & fille de *Léon de Sainte-Maure*, IIIe du nom, Baron de Montauzier, &c., & de *Marguerite de Châteaubriant*. De ce mariage vinrent :

1. Léonard, qui fuit ;
2. 3. & 4. Trois autres garçons ;
5. Et Julie, qui s'eft mariée, en Février 1676, à *Jean de Talleyrand-Périgord*, Prince de Chalais, &c., mort en mars 1731, âgé de 89 ans, & elle le 30 Mars 1741, âgée de 91 ans, ayant eu poftérité. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD.

XVII. Léonard Hélie de Pompadour, Marquis de Laurière, &c., appelé *le Marquis* de Pompadour, a époufé *Gabrielle de Montaut*, fille de *Philippe*, IIe du nom, Duc de Navailles, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Sufanne de Baudéan-Parabère*. Il a été Menin de Monfeigneur le Dauphin, fils de Louis XIV, & fa femme a été Gouver-

nante de M. le Duc d'Alençon, fils de Monſeigneur le Duc de Berry. De leur mariage ils n'ont eu qu'une fille unique, appelée

Françoise de Pompadour, *Ducheſſe de la Valette*, qui avoit épouſé, le 17 Juin 1708, *Philippe-Egon*, Marquis *de Courcillon*, Brigadier des Armées du Roi, qui eſt mort, le 20 Septembre 1719, ne laiſſant qu'une fille unique. Voy. COURCILLON.

On trouve Jacques-Balthazar de Pompadour, Seigneur de Villeſèque, né le 17 Juillet 1690, qui eſt mort, le dernier de ſa branche, en 1722.

Les armes: *d'azur, à 3 tours d'argent, maçonnées de ſable.*

* POMPONNE, dans l'Isle-de-France: Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, par *Catherine le Fèvre de la Boderie*, à *Robert Arnauld d'Andilly*, qui fut père de *Simon Arnauld*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat depuis 1671 juſqu'en 1679, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1682, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 7 & 14 Juillet ſuivant. Ce Miniſtre mourut, le 26 Septembre 1699, laiſſant de *Catherine Ladvocat*, ſon épouſe, deux garçons & une fille. Voyez ARNAULD, Seigneurs d'*Andilly*, &c.

PONCET-LAYE, en Dauphiné: *d'or, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 têtes de loup arrachées d'azur.*

PONCET de la RIVIÈRE, en Normandie. De cette Famille étoit

I. Pierre Poncet, Seigneur de la Rivière & de Gournay, Comte d'Ablis, d'abord Auditeur des Comptes, Conſeiller du Roi, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1642, l'un des Commiſſaires de la Chambre de Juſtice, enſuite Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal, qui épouſa *Catherine de Lattaignant*, & en eut

II. Mathias Poncet, Comte d'Ablis, Seigneur de la Rivière, Baron de Presles, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Août 1658, Maître des Requêtes en Mai 1665, Intendant d'Alſace en 1671, de Metz en 1673, de Bourges en 1676, Préſident au Grand Conſeil le 11 Septembre de la même année, mourut le 20 Août 1693, âgé de 57 ans, & fut inhumé à St.-Gervais. Il avoit épouſé *Marie Betauld*, morte le 11 Février 1723, fille de *Louis*, Seigneur de Chemault, Préſident à Mortier en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie de Lorton*; elle s'étoit remariée, en 1702, à *Ambroiſe Ferrand*, Conſeiller au Parlement. Du premier lit elle a laiſſé:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Michel, Evêque d'Angers, qui fut ſacré le 1er Août 1706, Abbé de Vierzon, de Nouaillé en 1721 & de St.-Florent-lès-Saumur, l'un des Quarante de l'Académie Françaiſe, & eſt mort le 2 Août 1730, à 58 ans;
3. Et Catherine, qui s'eſt mariée, en Décembre 1691, à *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 23 Janvier 1722, & elle en 1720, ayant eu poſtérité. Voy. BOUTON-CHAMILLY.

III. Pierre Poncet, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, né le 27 Décembre 1666, Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Août 1693, puis Préſident de la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 20 Février 1706, mourut le 16 Décembre 1728. Il avoit épouſé, en Août 1699, *Jeanne Sévert*, morte le 14 Mars 1754, âgée de 73 ans, fille d'*Edme Sévert*, Secrétaire du Roi près le Parlement de Paris & Receveur des Conſignations des Requêtes du Palais, & de *Jeanne-Angélique le Roux*. Leurs enfants furent:

Pierre, qui ſuit;
Et Mathias Poncet de la Rivière, né en 1708, Chanoine d'Angers, Abbé de Nouaillé en Octobre 1730, Grand Vicaire de l'Evêque de Sées, Evêque de Troyes, ſacré le 2 Septembre 1742, Abbé de Montebourg en 1745, de Cherlieu en 1757 & de Saint-Bénigne de Dijon en 1758; il s'eſt démis de ſon Evêché la même année.

IV. Pierre Poncet, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1724, Préſident de la cinquième Chambre des Enquêtes dudit Parlement le 15 Avril 1728, a épouſé, en Avril 1729, *Louiſe-Françoiſe-Bonaventure le Lay*, morte le 19 Octobre 1766, fille de *Jean-Bonaventure*, Seigneur de Villemareſt, Guébriant, &c., Greffier en Chef du Parlement de Bretagne, puis Lieutenant des Maréchaux de France dans la même Province, & d'*Anne Croc*. Il en eut

V. Jeanne-Anne Poncet de la Rivière, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, qui s'eſt

mariée, en Mai 1749, à *Louis-Gabriel le Sénéchal*, Comte de Kercado, Brigadier d'Infanterie & Maréchal de Camp le 20 Février 1761. Elle eſt morte à Paris, le 22 Avril 1776, âgée de 45 ans.

Les armes: *d'azur, à la gerbe de blé d'or, liée du même, ſommée de deux tourterelles affrontées, auſſi d'or, & accompagnée en chef d'une étoile d'argent.*

PONCETON : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'argent; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 molettes de ſable.*

PONCHER. C'eſt le nom d'une des plus anciennes & des plus illuſtres familles de Robe, de la Province de Touraine, ayant produit de grands hommes, qui, depuis pluſieurs ſiècles & ſous une longue ſuite de Rois, ont ſervi fidèlement l'Egliſe & l'Etat : on voit dans cette Famille des Chambellans, des Gouverneurs de Provinces, des Maîtres des Requêtes, pluſieurs Evêques de Paris & de Bayonne, & des Archevêques de Tours & de Sens. Le premier de cette Maiſon que l'on connaiſſe eſt

Jean Poncher, natif de la Ville de Tours, Garde de la Monnaie de ladite Ville en 1422, qui eut pour petit-fils,

Martin Poncher, qui eut entr'autres enfants,

1. Etienne, recommandable par ſon rare mérite & ſa prudence, comme dit Mézeray. Il vivoit dans le courant du XVe ſiècle, & fut élu Evêque de Paris en 1503, après quoi il fut ſucceſſivement Garde des Sceaux de France en 1512, Ambaſſadeur en Eſpagne en 1517 & enſuite en Angleterre, puis Chancelier de Milan & de l'Ordre de S^t.-Michel & Archevêque de Sens en 1519; il eſt mort à Lyon, le 24 Février 1524, âgé de 78 ans;
2. Jean, qui fuit;
3. Louis, Seigneur de Léſigny & de Limours, Général des Finances, qui épouſa *Robine le Gendre*, & en eut, entr'autres enfants,
   1. François, Evêque de Paris en 1519 après ſon oncle le Garde des Sceaux.
   2. Et Jeanne, première femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Veuil, &c., Maître des Requêtes, dont poſtérité. Voy. HURAULT, branche des Seigneurs *du Marais*.
4. Et Jeanne, première femme de *Pierre le Gendre*, Chevalier, Baron d'Alaincourt, &c., Prévôt des Marchands de Paris, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. GENDRE (le).

Jean Poncher, Seigneur de Chanfreau, Secrétaire & Argentier des Rois Charles VIII & Louis XII, épouſa 1° *Perrine Briçonnet*; & 2° *Alix Georget*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

1. Jean, qui fuit.

Et du ſecond lit il eut, entr'autres enfants,

2. Catherine, qui s'eſt alliée à *Jean de Pomereu*, IIIe du nom, Seigneur de Bleuré, &c., duquel elle eut des enfants. Voy. POMEREU;
3. Et Denise, qui épouſa, vers 1520, *Jean Broſſet*, Contrôleur d'Alençon. Voy. BROSSET, Seigneurs de *la Chevalerie*, &c.

Jean Poncher, Seigneur de Chanfreau, Limours, Eſclimont & Bretaucourt, Général des Finances, qui épouſa, le 8 Février 1507, *Catherine Hurault*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange, Cheverny, &c., & de *Marie Garandeau*. Il en eut trois garçons & deux filles, entr'autres,

1. Etienne, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours en 1550, qui mourut le 15 Mars 1552;
2. Et Marguerite, morte à Vibraye le 28 Novembre 1580, qui avoit épouſé, par contrat du 5 Juillet 1539, *Jacques Hurault*, Seigneur d'Huriel, Vibraye, &c., Conſeiller d'État, Maître d'Hôtel du Roi, dont elle n'eut point d'enfants. Ses trois frères étant auſſi morts ſans enfants, & ayant hérité d'eux des Terres de *Limours*, *Eſclimont*, *du Tremblay* & *Chanfreau*, elle fit donation de ſes biens à *Philippe Hurault*, Chancelier de France, ſon beau-frère & couſin. Voy. HURAULT, branche des Seigneurs de *Cheverny*, &c., & le P. Anſelme, t. VI, p. 449 & ſuiv.

De cette Famille étoient

I de Poncher, qui avoit épouſé *Henri Cheſnard*, Auditeur des Comptes, dont elle eut *Jeanne Cheſnard*, qui ſe maria à *Jean de Pomereu*, IIe du nom, duquel elle eut poſtérité. Voyez POMEREU;

Et Claude-Arnoul Poncher, Maître des Requêtes honoraire, qui mourut le 17 Décembre 1724, en ſa Terre de Soindres, près de Mantes, après avoir rempli dignement ſa charge pendant près de 30 ans; il s'en étoit démis en faveur de ſon fils unique,

Claude-François Poncher, qui fut nommé Maître des Requêtes le 2 Octobre 1717. (*Mercure de France* de Décembre 1724, p. 2912.)

Les armes : *d'or, au chevron de gueules,*

chargé en chef d'une tête de Maure de sable, bandée d'argent, & accompagné de 3 coquilles de sable.

* PONCIN, Ville de France, située dans la Province de Bugey, près de la Rivière d'Ain, avec une grande Châtellenie, possédée, ainsi que celle de *Beauvoir*, par la Maison *de Conzié*, dans laquelle elles furent rendues héréditaires, en 1486, par Philippe, Duc de Savoie. Les Sires *de Thoire* & de *Villars* y firent bâtir, dans le XIIIe siècle, un magnifique Château, où ils fixèrent leur demeure pendant 200 ans. En 1402, Amédée VIII, Duc de Savoie, en acquit la Seigneurie d'*Humbert*, dernier Prince *de Thoire*, & elle devint une partie de l'apanage des Ducs de Nemours. Le Pape Félix V érigea l'Eglise de *Poncin* en *Collégiale*, par Bulle du 6 des Ides d'Août 1440, à la sollicitation de Guillaume, Seigneur de *Bolomier*, Grand Chancelier de Savoie & premier Ministre d'Etat. Depuis ce temps, la nomination de ce Chapitre appartient aux Seigneurs de *Bolomier*, chefs des nom & armes de la Maison *de Conzié*. Voy. CONZIÉ, & Guichenon, *Histoire de Bresse*, tom. I, part. II.

* PONS, en Saintonge, est une Sirerie, ou Sirauté, qui ne relève que du Roi, & d'elle relève 52 Paroisses & près de 250 Fiefs nobles. La manière dont les Sires de Pons rendoient au Roi leur hommage, est assez singulière pour mériter d'être rapportée. Le Sire de Pons, armé de toutes pièces, ayant la visière baissée, se présentoit au Roi & lui disoit : Sire, *je viens à vous, pour vous faire hommage de ma Terre de Pons, & vous supplier de me maintenir en la jouissance de mes priviléges.* Le Roi le recevoit. — La Sirerie de *Pons* fut constamment possédée par les Seigneurs de la Maison du même nom (dont nous allons donner une Notice), jusqu'à la fin du XVIe siècle, ensuite elle passa dans la Maison d'*Albret de Miossens*, & depuis dans celle *de Lorraine*, de la branche de *Marsan*, dont l'aîné porte ordinairement le titre de *Prince de Marsan*. Voy. LORRAINE.

La Maison de Pons, en Saintonge, est connue par son antiquité, ses illustrations & ses alliances.

Roger, IIe du nom, Comte *de Comminges*, vivant en l'an 1114, maria sa fille, nommée *Brune*, à Geoffroy, IIe du nom, Sire de Pons, duquel on fait descendre la Maison de Pons, en Saintonge : il en est parlé dans *l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 630.

Bertrand, Sire de Pons, qui épousa *Elisabeth de Toulouse*, eut, entr'autres enfants,

1. Raymond, Evêque de Périgueux vers l'an 1220;
2. Et Pons, Evêque de Saintes dès l'an 1216.

L'Ouvrage ci-dessus cité fait mention, tom. II, p. 639, de Renaud IV, Sire de Pons, lequel eut un différend sur la Vicomté de Turenne, qui fut terminé par un Arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de Renaud, IIIe du nom, & de *Marguerite Rudel de Bergerac*, dite *de Turenne*. Ce Renaud III, Sire de Pons, conduisit 400 chevaux au voyage de Naples pour le service de Charles de France, Comte d'Anjou, frère du Roi Saint Louis, contre le bâtard *Mainfroy*, usurpateur du Royaume de Sicile. Il eut deux garçons de son mariage contracté avec *Marguerite Rudel*, Dame de *Bergerac* & Vicomtesse de *Turenne* en partie, laquelle est surnommée souvent *de Turenne*, dans les actes, parce qu'elle eut un très-gros partage de la Vicomté de Turenne en 1255, par un accommodement fait sur ses prétentions. Elle testa en 1289, en faveur de

Geoffroy de Pons, son second fils, qui eut les Terres de *Ribérac*, *Montfort*, *Chalus* & *Martel*, en Turenne. Son fils,

Renaud, porta pour armes : *d'argent, à la fasce de Turenne, coticée d'or & de gueules de 6 pièces.* Il succéda, en l'année 1351, à Pons, & fut aïeul d'un autre

Renaud, Sire de Pons, Comte de Marennes & de Montfort, Vicomte de Turenne, Seigneur des Isles d'Oleron, de la Terre d'Arvert, &c., premier Baron de Saintonge, qualifié Gouverneur pour le Roi & Conservateur Général des Provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin du 24 Janvier 1414. Son fils,

Jacques, Sire de Pons, est le dernier qualifié de Seigneur en partie de Turenne, & la Terre de *Pons* fut confisquée sur lui & sur sa mère en l'an 1451. Il épousa *Isabelle de Foix*, dont la mère, *Marguerite d'Albret*, étoit nièce de la Reine, femme de Charles V, dit *le Sage*, & par cette alliance il se voyoit cousin issu de germain de Charles VII, qui lui fut en partie redevable de sa couronne.

Guy, Sire de Pons, Comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de ce mariage, est qualifié de *cousin*, par le Roi, dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne de Chateauneuf du Lau*, sœur du favori de Louis XI. Leur arrière-petit-fils,

Antoine, Sire de Pons, Comte de Marennes, &c., Seigneur des Isles d'Oleron & d'Arvert, premier Baron & Lieutenant Général de Saintonge, Capitaine de 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, fut créé Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit, lors de son institution, à la première promotion faite à Paris, dans l'Eglise des Augustins du Grand Couvent, le 31 Décembre 1578, & après 51 ans de service, ayant d'abord servi sous le Maréchal de *Lautrec*, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé, en 1528, au siége de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots de Saintonge & des Provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de St.-Sorlin & de St.-Just, sa vigoureuse & admirable défense lorsqu'il fut assiégé dans sa Ville de *Pons*, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu mainlevée de la Terre de *Pons* le 18 Janvier 1543, & mourut en 1586, ne laissant, entr'autres enfants, que

1. Antoinette, qui porta la Terre & Sirerie de *Pons* dans la Maison *d'Albret*, d'où, par succession de temps, elle a passé, comme nous l'avons dit ci-devant, dans la Maison *de Lorraine*;
2. Et autre Antoinette, qui épousa, 1° *Henri de Silly*, Comte de la Roche-Guyon, Chevalier des Ordres du Roi; & 2° *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, premier Ecuyer du Roi Henri IV, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur de la Ville de Paris. De cette dernière descendent les Ducs *de la Rochefoucauld*. Voy. PLESSIS-LIANCOURT (du) & ROCHEFOUCAULD (de la).

Les branches puînées de cette Maison font celles de *Bourg-Charente*, de *Mirambeau*, de *la Caze* & de *Roquefort*: la première ne subsista pas longtemps; la seconde fut formée par

Jacques de Pons, Baron de Mirambeau (fils puîné de François, Ier du nom, Sire de Pons, & de *Marguerite de Coëtivy*, & oncle d'Antoine): c'est lui qui jeta les premiers fondements de la Ville de Brouage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom. Son fils cadet,

Pons de Pons, fut Seigneur de *la Caze*, & père, entr'autres enfants, de

Jacques de Pons, Marquis de la Caze, Comte de Roquefort & de Marsan en partie, Baron de Montgaillard, qui vivoit, en 1595 & 1605, avec *Judith de Montberon*, sa femme, héritière des Baronnies de Thors, Blanzac, Prignac, Louzignac, l'Espinay, Ardenac & Saint-Julien, qu'elle lui porta en mariage, fille unique de *Jean*, Seigneur de Thors, &c., & de *Gabrielle de Pierre-Buffière*. Il fut bisaïeul de

Isaac-Renaud de Pons, Marquis de la Caze, Comte de Roquefort, Seigneur & Baron des Terres de Thors & des Châtellenies de Saint-Pompain & de Genouillé, qui épousa *Constance Foucault de Saint-Germain-Beaupré*, fille de *Louis*, Comte du Dognon, Vice-Amiral & Maréchal de France, & de *Marie Fourré de Dampierre*. Il eut:

1. Renaud-Constant, qui suit;
2. Et Sophie, Dame de Champdolent, qui a épousé, en 1707, *Jean-Louis de Courbon*, Marquis de Blénac, Seigneur de Romegou, dont des enfants. Voy. COURBON.

Renaud-Constant, Comte, puis Marquis de Pons, &c., Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, mourut à Paris, le 27 Septembre 1741, âgé de 55 ans. Il avoit épousé, le 23 Décembre 1709, *Charlotte-Louise d'Hostun de Gadagne*, Comtesse de Verdun, Baronne de Bothéon, veuve de *François d'Hostun*, Marquis de la Baume, son cousin, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle étoit fille unique de *Gilbert d'Hostun*, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, &c., & de *Claire d'Albon de Chazeul*. Ils eurent pour fils unique,

Louis-Henri de Pons d'Hostun, dit *le Marquis* de Pons, qui épousa, le 1er Septembre 1734, *Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin de Brosses*, morte, sans enfants, le 6 Mars 1766, fille unique & héritière de feu *François-Henri de Tiercelin*, Marquis de Brosses, Colonel d'un ancien Régiment d'Infanterie de son nom, & de *Marie-Anne Rouillé*; celle-ci femme, en secondes noces, de *Jean-Baptiste de Castellane*, Marquis de Norante.

Un autre Pons de Pons (fils puîné de Jean-Jacques de Pons, Marquis de la Caze), fut Comte de Roquefort, Seigneur des Coteaux

& autres lieux, & père, par *Henriette Vigier*, sa femme, de

Pons de Pons, IIe du nom, Comte de Roquefort, &c., qui a épousé, 1° *Lydie de la Rochefoucauld-Roissac*; & 2° le 15 Août 1691, *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*, veuve de *Guy-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, dont elle fut la seconde femme; & fille de *Charles de Rohan*, IIe du nom, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémenée, &c., & de *Jeanne-Armande de Schomberg*. Pons de Pons mourut le 17 Juillet 1705, ayant eu du second lit, pour fils unique,

Charles-Armand de Pons, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte* de Pons, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1735, Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, Brigadier des Armées du Roi en Mars 1740, chef de la seconde branche de cette illustre Maison, lequel a épousé, le 1er Août 1743, *Gabrielle-Rosalie le Tonnelier de Breteuil*, dont il a eu:

1. Charles-Armand-Augustin, qui suit;
2. Et Antoinette-Rosalie, née le 11 Mars 1751, qui s'est mariée, le 14 Octobre 1766, à *Paul-François de Quélen de Stuer de Caussade*, appelé *le Marquis de St.-Maigrin*, Duc de la Vauguyon, &c., Gouverneur de Cognac par la démission de son père, dont postérité. Voy. * QUÉLEN.

Charles-Armand-Augustin, Marquis de Pons, né le 1er Juillet 1744, Capitaine de Cavalerie, qui s'est marié, contrat signé le 1er Février 1766, à *Pulchérie-Tranquille de Lannion*, fille d'*Hyacinthe*, Sire & Comte *de Lannion*, en Bretagne, Vicomte de Rennes, &c., & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*. Ils n'ont eu qu'une fille unique.

Les armes: *d'argent, à la fasce coticée d'or & de gueules de 6 pièces.* (Extrait du *Mercure de France* de Décembre 1741, p. 2758, & d'Avril 1751.)

PONS, en Auvergne : Famille dont étoit Pierre, Comte de Pons, qui avoit épousé *Marie-Elisabeth d'Aurelle de Terreneyre*, & fut père de Pierre, Marquis de Pons, qui a épousé, le 7 Février 1756, *Claude-Renée de Nogaret*, fille de *Jean-Luc*, Vicomte de Trélans, & de *Marie-Josèphe du Puy-Saint-Pierre de Belvèze*.

On trouve Jean de Pons, Chevalier, Seigneur de la Grange, près de la Ville d'Issoire, (Maison des mieux alliées), qui épousa *Jeanne de Gibertès*, une des héritières universelles d'*Antoine*, Comte *de Gibertès*, &c., son frère. Voy. GIBERTÈS. Ils eurent pour fils, Antoine de Pons, qui fut légataire d'*Antoine*, Comte *de Gibertès*, son oncle, de la somme de 10,000 livr., par son testament du 5 Avril 1649.

PONS (de), en Dauphiné : Famille qui est établie au Pays du Briançonnais.

I. François Pons, fut père d'André & d'Antoine Pons, ce dernier fut compris au rang des Nobles, dans la révision particulière qui fut faite des feux ou maisons du Mandement de St.-Martin-de-Queyrières, en Briançonnais, le 25 Septembre 1474. François eut pour descendant, au VIIIe degré,

VIII. Joseph de Pons, Avocat du Roi au Bailliage de Briançon, qui se trouva compris dans l'État des Nobles du Bailliage du Briançonnais, dressé, le 26 Mars 1690, pour la convocation du ban & arrière-ban, & fut maintenu dans la possession de sa Noblesse par Jugement des Commissaires du Conseil, établis pour la recherche des usurpateurs de noblesse, daté du 26 Avril 1702. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1690, *Françoise-Alexis d'Avrieux*, fille de *Claude d'Avrieux*, Seigneur de la Tour forte des Villars, Gentilhomme de la Garde de S. A. R. Monseigneur le Prince de Piémont. Leur fils,

IX. Claude-Joseph de Pons, né le 31 Mars 1704, aussi Avocat du Roi au Bailliage de Briançon, pour assurer à ses descendants les témoignages constants de sa noblesse, fit enregistrer ses titres au Greffe de la Chambre des Comptes du Dauphiné, conséquemment à l'Arrêt rendu, par cette Chambre, en sa faveur, le 5 Avril 1740. Il a eu, en qualité de Gentilhomme, la première Compagnie & le Commandement des Milices Briançonnaises levées, par ordre du Roi, en date du 1er Octobre 1743, pour la garde de la Ville de Briançon & autres lieux de la Frontière, avec Commission de Capitaine du 15 Octobre de ladite année, ayant les mêmes appointements que les Officiers des Troupes réglées. De son mariage accordé, le 17 Décembre 1725, avec *Madeleine Roux de la Croix*, sont issus :

1. François-Antoine, Chartreux, né le 12 juillet 1728;
2. Jean-Baptiste, né le 3 Avril 1732, mort en l'année 1742;

3. Grégoire-Antoine, né le 9 Mai 1733, aussi mort en 1742;
4. Henri, né en 1734, mort en 1740;
5. Joachim-Henri, né le 5 Juillet 1740;
6. Bonaventure-Louis, né le 15 Septembre 1745;
7. Madeleine, née le 4 Mai 1727;
8. Marguerite, née le 24 Juillet 1729;
9. Marie-Françoise, née le 28 Mars 1737;
10. Marie-Anne, née le 10 Octobre 1741;
11. Et Marie-Toinette, née le 17 Décembre 1742.

Les armes : *échiqueté d'argent & de sable, à l'écu en cœur d'azur, à 2 lions d'or, affrontés, tenant un cœur de gueules, surmontés de 3 étoiles d'or, rangées en chef, & soutenus d'un croissant du même, posé à la pointe de l'écu.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.)

PONS de BOURNEUF (de), Maison ancienne, dont une branche étoit établie en Bourgogne avant l'an 1350 & ensuite en Champagne, & dont est

Claude-Louis de Pons, Chevalier, Seigneur de Bourneuf, Pons & Neuvelle, Lieutenant-Colonel & Chevalier de St.-Louis, qui a épousé, 1° N............; 2° *Marguerite de Scoriot*; & 3° *Jeanne d'Alichamp*, Dame d'Epagne & de Balnot-le-Châtel. Du second lit vinrent :

1. Antoine-Angélique qui suit;
2. Nicole, *dite Mademoiselle de Pons;*
3. Jeanne-Gabrielle de Pons de Bourneuf, qui s'est mariée à *Denis de Pillote*, Chevalier, Marquis de St.-Clément, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui est mort le 21 Février 1770, ayant eu postérité. Voy. PILLOTE, *aliàs* PILLOTTI;
4. Thérèse-Marie, dite *Mademoiselle de Bourneuf;*
5. Et Louise-Madeleine, appelée *Mademoiselle de Neuvelle.*

Et du troisième lit sortirent :

6. Louis de Pons de Bourneuf, appelé *l'Abbé de Pons*, Doyen du Chapitre de Vitry, au Diocèse de Châlons-sur-Marne, Prieur d'Epineuseval;
7. Jeanne, dite *Mademoiselle d'Epagne;*
8. Et Marguérite, appelée *Mademoiselle de Balnot.*

Antoine-Angélique de Pons de Bourneuf, Chevalier, Seigneur, Comte de *Pons* & de Bourneuf, Seigneur de Neuvelle, au Comté de Bourgogne, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Salles, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 25 Février 1745, *Marie-Barbe-Philippe de la Rue*, Dame des Ursins, Frenay, Bouy en partie, Magny-Fouchard, &c., fille de *Pierre-François de la Rue*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel & Chevalier de St.-Louis, & de *Barbe-Françoise de Palisot d'Incourt*. De son mariage il a eu :

1. Jeanne-Louise-Angélique de Pons de Bourneuf, née le 25 Mars 1750, qui a épousé, par Contrat passé devant *Boulard*, Notaire à Paris, le 11 Novembre 1768, *Edme-Paul-Nicolas*, appelé *le Baron de Nogent*, Chevalier, Seigneur d'Eclance, &c., Chevalier de St.-Louis, dont postérité. Voy. NOGENT, Maison de Champagne;
2. Et Jeanne-Isabelle, dite *Mademoiselle des Ursins*, née le 3 août 1754.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de 6 pièces, & une bande d'argent, brochante sur le tout.*

PONS, ou PONTS de RENNEPONT (de), Maison l'une des plus illustres de la Province de Champagne, où elle est établie depuis très-longtemps, & où elle possède, depuis près de 400 ans, la Terre & Seigneurie de *Rennepont*, qui relève du Château de la Ferté-sur-Aube. Suivant un *Mémoire*, qui nous a été envoyé,

I. Gillebin de Pons, Chevalier, Seigneur de Rennepont, vivoit sur la fin du XIVe siècle & dans le commencement du XVe. Il avoit épousé, 1° *Catherine du Four;* & 2° *Marguerite de Carrières*, morte sans enfants. De la première vinrent :

1. Bernard, qui suit;
2. Jean, Prêtre, Chanoine & Doyen de l'Eglise de St.-Maclou de Bar-sur-Aube, ainsi nommé dans une transaction qu'il passa en 1441, avec sa belle-mère;
3. Antoinette, qui épousa *Pierre de Charrecey;*
4. Et Philippe, mariée à *Simon de Marey.*

II. Bernard de Pons rendit foi & hommage pour la Seigneurie de *Rennepont*, à Marguerite d'Orléans, Comtesse d'Etampes & de Vertus, le 11 Juillet 1447; transigea le 17 Mai 1466, avec ses sœurs & leurs maris, sur la succession de son frère, Doyen de St.-Maclou, & le 6 Octobre de la même année, il reprit de fief, pour la Seigneurie de Rennepont, du Duc de Bretagne, à cause de la

mort de la Comtesse d'Etampes, sa mère. Il eut pour fils

III. Gillebin de Pons, IIe du nom, qui reprit de fief, le 14 Février 1484, du Duc de Bretagne, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de Bernard de Pons, son père. De sa femme, qu'on ne connoît point, sortit

IV. Gilles, dit Gillebin de Pons, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrecourt & Breuvannes-sous-Choiseul. Il épousa, par contrat du 10 Décembre 1482, *Guillemette de Gevigney*, veuve de *Regnier de Moslain*, Seigneur dudit lieu & de Ravenne-Fontaines, & fille de *Girard de Gevigney*, Seigneur de Bourbonne, Chevalier de la Confrérie de St.-Georges en Franche-Comté, & de *Marguerite de Bougne*. Leurs enfants furent:

1. Bernard, qui suit;
2. Et Adrien, Seigneur de Malroy & de Bourbonne en partie, mort sans postérité.

V. Bernard de Pons, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrecourt, Cercueil & Ravenne-Fontaines, reprit de fief, le 25 Octobre 1506, du Comte de Vertus, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de Gilles, son père. Il épousa *Isabeau de Saint-Belin*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Thivet, & de *Marguerite le Bœuf*. Elle étoit veuve dès 1531, & eut pour enfants:

1. Gratien, Seigneur de Rennepont, Récourt, Avrecourt & Beaucharmoy, du chef de *Jacqueline de Saint-Loup*, son épouse, dont il n'eut point d'enfants. Elle se remaria, en 1574, à *Guillaume d'Aulnoy*, Seigneur d'Aulnoy, Chalette, Cousances, Cousancelles & Girondelle, Chambellan du Duc de Lorraine;
2. Jean, qui suit;
3. Charlotte, qui épousa *Adrien de Blondefontaine*, Seigneur de Musseau;
4. Et Marguerite, mariée à *Jean*, Seigneur *de Bourbevelle*, dont elle eut, pour fille unique, *Claude de Bourbevelle*, qui épousa *Claude de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt & de Charette, auquel elle porta la Terre & Seigneurie de *Bourbevelle*. Voy. VY (de).

VI. Jean de Pons, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Marault, Récourt, Avrecourt, Cercueil & Ravenne-Fontaines, reprit de fief, du Comte de Vertus, le 2 Décembre 1568, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de son frère, & mourut en 1570. Il avoit épousé, en 1560, *Jeanne de Vy*, fille d'*Anatoile*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, Charette & Breuvannes, & de *Jeanne de Falletans*. Elle se remaria avec *Jean de Blondefontaine*, Seigneur de la Ville-aux-Bois & de Tonnerre, Gouverneur de Seurre, en Bourgogne, & mourut en 1573, ayant eu de son premier lit:

1. Gaspard, qui suit;
2. Et Catherine, qui épousa *Jean de Montbéliard*, Chevalier, Seigneur de Lantages.

VII. Gaspard de Pons, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Marault, la Ville-aux-Bois, Arrentières, Chalette, Eclance & le Val-Suzenay, épousa, par contrat du 28 Octobre 1590, reçu par *Pierre de la Porte*, Notaire à Bar-sur-Aube, *Nicole le Gruyer de Fontaines*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Fontaines, près de Bar-sur-Aube, Arrentières & Eclance, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la personne du Duc de Guise & de la Principauté de Joinville, & de *Claude de Lutz* (fille d'*Henri de Lutz*, Seigneur de Gomery, Grand Prévôt de Luxembourg, & de *Nicole de Custine*); elle étoit petite-fille de *Pierre le Gruyer*, Seigneur de Fontaines, & de *Catherine de Genes de Launay*. Leurs enfants furent:

1. Alexandre, tué au siége de Montauban, en 1621, étant Aide de Camp du Maréchal de Marillac;
2. Nicolas, Abbé Commendataire de Macheret, au Diocèse de Troyes;
3. François, qui suit;
4. Gaspard, Seigneur de la Ville-aux-Bois, Colonel du Régiment de Sautour, mort sans postérité;
5. Pierre, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne le 14 Août 1625, puis Commandeur de Sugny, de Ruetz & de Saint-Nicolas de Langres, qui est auteur de la branche de *Pons d'Annonville* à laquelle appartiennent deux de ses petits-fils: 1° Pierre-Charles, Chevalier, Marquis de Pons, Seigneur, Baron de St.-Chéron, Anruel & Pontliezars, ancien Capitaine d'Infanterie, qui épousa Dame *Barbe-Catherine de Baudenet*, dont il eut, pour fille unique, Catherine-Françoise-Charlotte, qui a épousé, le 9 Septembre 1771, *Charles-Antoine de Maussac*, Chevalier, Seigneur de Sauvagnac, &c., Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. Voyez MAUSSAC, dans la Vicomté de Turenne;

& 2° PAUL-XAVIER DE PONS DE RENNEPONT, appelé *le Comte* DE PONS, qui a épousé, en Avril 1754, *Marie-Céleſtine-Philippine-Joſéphine de Marmier*, veuve de *Charles-Marc-Antoine-Joſeph*, Comte *de Dortans*. Voy. *MARMIER;

6. Et CLAUDE, qui épousa, *Claude de Mertrus*, Seigneur de S^t.-Ouen & de S^t.-Etienne.

VIII. FRANÇOIS DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, la Mothe, Iſach, Marault, Arrentières, Roches, Bettaincourt, Cultru & du Val de Rognon, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, mourut le 28 Février 1670. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1624, *Catherine le Bouteiller de Senlis*, Dame en partie de Bouvigny, fille de *Paul*, Comte de Vigneux, Baron de Ranzières, Seigneur de Mouſſy, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Duc François de Lorraine, & d'*Antoinette de Haraucourt*, Dame de Magnières. Il en eut :

1. GASPARD, Seigneur de Maſſiges, du chef d'*Antoinette d'Alamont*, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1656, fille unique de *Charles d'Alamont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Bonne d'Eſpinoy*. De ſon mariage il n'eut que
   1. MARIE-ANNE, qui s'eſt alliée, en 1679, à *Charles-Henri de Tournebulle*, Seigneur de Buſſy;
   2. Et MARIE-MADELEINE, Dame de Maſſiges, morte, ſans alliance, en 1746.
2. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 9 Juin 1649, puis Seigneur de Marault, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au ſervice du Duc de Lorraine, Gouverneur de Remiremont en 1669, puis Officier Général dans les Troupes Bavaroiſes, qui eſt mort ſans poſtérité de *Madeleine de la Vefve*, Dame de Donjeux, qu'il avoit épouſée en 1656;
3. PIERRE, qui ſuit;
4. EDMOND, Abbé Commendataire de Macheret, au Diocèſe de Troyes;
5. Et NICOLE-ANGÉLIQUE, mariée, 1° en 1645, à *Hector d'Ancienville*, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles; & 2° à *Charles de Quinquempoix d'Amboiſe*, Comte de Vignory.

IX. PIERRE, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roches, Bettaincourt, Cultru, &c., reçu d'abord Chevalier de Malte le 20 Novembre 1656, fut ſucceſſivement Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom le 18 Octobre 1693, Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702, Maréchal de Camp le 26 Octobre 1704, commanda la Cavalerie en Italie, la même année, ſous le Duc de Vendôme; quitta la Croix de Malte pour ſe marier, & mourut en ſon Château de Roches le 5 Février 1720, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Denys*, Tabellion à Sorcy, en Barrois, le 11 Octobre 1673, *Marguerite de Choiſeul-Meuſe*, fille de *François de Choiſeul*, Baron de Meuſe, Marquis de Germiny, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice du Duc de Lorraine & premier Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Catherine-Marguerite de Florainville*. Elle eſt décédée, au Château de Roches, le 25 Janvier 1737, âgée de 88 ans, ayant eu de ſon mariage :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Major du Régiment de *Rennepont*, Cavalerie, qui fut tué à la Mirandole, en Italie, âgé de 23 ans;
2. DOMINIQUE, Colonel dudit Régiment de *Rennepont* en 1704, tué à Caſtiglione en 1706;
3. CLAUDE-ALEXANDRE, qui ſuit;
4. Autre CLAUDE-ALEXANDRE, auteur de la branche des Marquis de *Rennepont*, rapportée ci-après;
5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1698, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de *Rennepont*, auſſi tué à Caſtiglione;
6. CATHERINE-DOMINIQUE, morte Chanoineſſe & Doyenne de Poulangy;
7. Et GABRIELLE-GANTE, née le 16 Janvier 1676, qui fut reçue à Saint-Cyr en Février 1687 ſur les preuves de ſa nobleſſe; puis morte Chanoineſſe & Doyenne de Poulangy en 1761.

X. CLAUDE-ALEXANDRE DE PONS, né le 1er Juillet 1683, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1684, quitta la Croix, fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, devint Marquis de *Praslin* par ſon mariage, & eſt mort le 1er Décembre 1770. Il avoit épouſé, le 23 Septembre 1711, *Charlotte-Françoiſe de Choiſeul*, Marquiſe de Praslin, Baronne de Chaource, &c., morte en ſon Château de Praslin le 7 Décembre 1743. Elle étoit fille unique & héritière de *Jean-Baptiſte-Gaſton de Choiſeul*, Comte d'Hoſtel, Lieutenant Général des Armées du Roi & des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes, &c., & de *Marie-Françoiſe de Choiſeul*, héritière & Marquiſe de *Praslin*. De cette alliance ſont iſſus :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;

2. Claude-Alexandre, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Villiers sur Praslin, qui s'eſt marié, en 1751, à N... *le Marguenat*, dont il a eu :

 1. Un fils ;
 2. Et une fille, Chanoineſſe de Montigny, puis qui s'eſt mariée au Comte de Pons-Praslin, ſon couſin germain, ci-après.

3. Marie-Gabrielle de Pons-Praslin, qui s'eſt mariée, le 7 Février 1735, à *Henri-Anne de Fuligny-Damas*, dit *le Comte de Rochechouart*, Baron de Marigny, Couchey & Sainte-Péreuſe, Seigneur d'Agey, en Bourgogne, qui eſt mort le 4 Février 1745, âgé de 76 ans, ayant eu, entr'autres enfants, *Charlotte-Euſtache-Sophie de Fuligny-Damas*, Chanoineſſe de Remiremont en Février 1750, puis qui s'eſt mariée au Marquis *de Grollier*. Voy. FULIGNY ;
4. Et Marie-Charlotte-Françoise-Aimée de Pons-Praslin, Chanoineſſe de Poulangy, qui eſt morte Prieure perpétuelle du Chapitre de Leigneux, en Forez, au mois de Février 1749.

XI. Gaston-Jean-Baptiste, Comte de Pons, Marquis de Praslin, Baron de Chaource, a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Condé, & a épouſé, le 20 Janvier 1741, *Louiſe-Angélique de Barbin de Broyes de Dampierre*, fille de N.... *de Barbin*, Seigneur de Broyes & de Dampierre, Baron d'Autry. Il en a eu :

1. N...., Comte de Pons-Praslin, qui ſuit ;
2. & 3. Deux autres garçons ;
4. & 5. Et deux filles, Chanoineſſes du Chapitre de Salles.

XII. N...., Comte de Pons-Praslin, a épouſé, en 1770, N.... de Pons-Praslin, ſa couſine germaine, ci-deſſus.

BRANCHE des Marquis de Rennepont.

X. Claude-Alexandre, Marquis de Pons de Rennepont, Seigneur de Roches, Bettaincourt & Cultru, né en Décembre 1684 (quatrième fils de Pierre, & de *Marguerite de Choiſeul-Meuſe)*, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Senlis*, fut Aide Major du Régiment de ſon père, puis Capitaine, enſuite Colonel le 22 Septembre 1706, du même Régiment, par la mort de Dominique, ſon frère, auquel ce Régiment avoit été donné en 1704 ; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734, Maréchal de Camp à celle du 1er Mars 1738, employé, en cette qualité, en 1742, dans la campagne de Flandre, ſous le Maréchal de Noailles, puis Commandant à Sédan & ſur la Meuſe pendant l'hiver de 1743 ; a ſervi la même année à l'Armée du Rhin ; s'eſt trouvé à la bataille de Dettingen, après laquelle il a été renvoyé à Sédan pour y commander, & ſur la Meuſe, où il eſt reſté en 1744 & 1745, & eſt mort à Amnéville, le 20 Décembre 1759. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1711, *Anne-Dorothée de Bettainvillers*, Dame dudit lieu, Amnéville, Clouange, Bouſſange, Moyeuvre, Villers, Sainte-Marie-aux-Chênes, &c., morte, au Château d'Abbans, le 21 Février 1769, âgée de 83 ans moins 40 jours ; fille unique & héritière de *Dieudonné de Bettainvillers*, Chevalier, Seigneur de Mensberg, &c., & d'*Eliſabeth le Bègue de Germiny*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Claude-Alexandre, qui ſuit ;
2. Marguerite-Gabrielle, née le 19 Novembre 1711, Chanoineſſe de Poulangy ;
3. Madeleine, née à Metz le 21 Septembre 1713, & morte, au Château de Mehoncourt, le 17 Décembre 1745 ; laquelle avoit épouſé, par contrat du 20 Février 1732, *Nicolas-François*, Comte *de Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de S. A. R. de Lorraine, dont des enfants. Voy. RENNEL ;
4. Jeanne-Henriette, née le 30 Novembre 1717, mariée, en 1750, à *Claude-Jean-Eugène*, Marquis *de Jouffroy d'Abbans*, Chevalier de Saint-Louis & de la Confrérie de Saint-Georges, dont deux fils : le ſecond eſt Chanoine de Saint-Claude ; & trois filles : deux ſont Chanoineſſes à Baume-les-Dames, & l'autre à Château-Châlon ;
5. Anne-Dorothée, mariée, par contrat du 23 Juin 1738, à *Claude-Marie*, Comte *de Scorailles*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Chaleſeule, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saſſenage, mort à Schleſtadt le 4 Août 1743, & elle au Château de Roches, le 10 Janvier 1744, en couches d'un fils, mort en bas âge ; elle avoit eu en outre deux filles. Voy. SCORAILLES ;
6. Et Marie-Anne, née le 2 Décembre 1723, mariée, par contrat du 14 Mai 1746, à *Claude-François-Alexandre-André des Forges*, Comte de Caulières, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Broglie, fils aîné

de *François-Alexandre*, Vicomte de Caulières, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, & d'*Andrée-Agnès de Saint-Blimont*, tante de la Marquife de *Rennepont*, ci-après.

XI. Claude-Alexandre, Comte de Pons, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, Seigneur de Roches, Bettaincourt & Cultru, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mourut en fon château de Roches le 21 Février 1770. Il avoit époufé, par contrat du 20 Août 1742, *Marie-Louife-Chrétienne de Saint-Blimont*, morte au Château de Roches le 22 Décembre 1759, fille aînée de *Claude*, Marquis & Patron de St.-Blimont, Seigneur des Grand & Petit Pendé, Sallenelle, Tilloy, Herbécourt, Eftrébœuf, Poireauville, Catigny, Offeu, Vicomte de Saigneville, Gouy, Cahon, &c., Chevalier de Saint-Louis, Meftre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jacqueline-Louife-Charlotte d'Auxy de Monceaux d'Hanvoille*. Ils ont laiffé de leur mariage:

1. Alexandre-Bernard-Elisabeth, qui fuit;
2. Charles-Joseph, né le 25 Mars 1753, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne, le 15 Septembre 1754, Enfeigne des Vaiffeaux du Roi;
3. Antoine-Clériadus-René, né en Novembre 1756, deftiné à l'Etat Eccléfiaftique;
4. Louise-Charlotte-Alexandrine, née au Château de Roches le 4 Août 1744, Chanoineffe d'Epinal;
5. Anne, née le 12 Décembre 1745, Chanoineffe de Denain;
6. Henriette-Louise, née le 8 Octobre 1748, Chanoineffe à l'Abbaye Royale d'Avefnes;
7. Et N.... de Pons, née en Mars 1758.

XII. Alexandre-Bernard-Elisabeth, Comte de Pons, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roches, Bettaincourt & Cultru, né le 20 Août 1751, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, a époufé, contrat figné, le 9 Mars 1775, par le Roi & la Famille Royale, *Catherine-Louife-Julie de Cheftret*.

Les armes : *de fable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de 2 étoiles d'argent*.

PONS-SAINT-MAURICE. C'eft une des plus anciennes Maifons du Périgord, qui poffède, depuis près de cinq fiècles, de père en fils, la Terre de *Saint-Maurice*. On en trouve la *Généalogie* dans Moréri, telle qu'elle a été dreffée par feu M. de Clairambault, Généalogifte des Ordres, en 1723, fur les titres originaux, qui, pour la plupart, font des contrats de mariage & des teftaments. La filiation fuivie commence à

I. Hélie de Pons, *Chevalier de Montclar*, ainfi qualifié dans un acte d'acquifition par lui faite en 1259, de certains revenus, au lieu nommé *Lofaias*, dans la Paroiffe de St.-Maurice, appartenant à Raymond d'Eftiffac, Damoifeau. Il acquit encore, en 1268, les droits fur le Mas de Lidrouze, fitué dans la même Paroiffe, de P.... de Pons, Chevalier, de Bergerac, & d'Hélie de Pons, fes frères. Il tefta le 3 des Nones de Septembre de l'an 1285. Dans fon teftament il prend la même qualité de *Chevalier de Montclar*, & on apprend qu'il eut deux femmes, nommées *Amaluine* & *Marguerite*, la dernière vivante alors, & qu'il avoit dans ce temps-là cinq enfants, favoir:

1. Hélie, qui fuit;
2. Pétronille, femme de *Pierre de Campagnac*, Chevalier;
3. Comtors, qui s'eft mariée à *Guillaume-Arnaud*, Donzel *de Clermont;*
4. Amaluine, qui époufa *Hugues de Campagnac*, Damoifeau;
5. Et Agnès, qui n'étoit point encore mariée en 1285.

II. Hélie de Pons, IIe du nom, inftitué héritier par le teftament de fon père, étant alors émancipé, eft qualifié *Donzel de Saint-Maurice*, fils de défunt Hélie de Pons, Chevalier, dans un échange qu'il fit, en 1288, avec *Bérard de Mouleydier*, Donzel, Seigneur du Château de Montclar, de plufieurs revenus pour d'autres, qui appartenoient à ce Seigneur dans la Paroiffe de Saint-Maurice, en lui promettant toute garantie de la part de fes fœurs & de leurs héritiers. Le même *Bérard de Mouleydier* fit un accord, en 1298, avec Hélie de Fayolle, Chevalier, Hélie de Pons, *Etienne de Campagnac*, Gérard Bertrand, Hélie de Lagarrigue, *Pons de Campagnac*, & autres Damoifeaux, pour terminer les différends qu'ils avoient, à caufe du chemin qui conduifoit au Château de Montclar. Hélie de Pons, IIe du nom, époufa *Angevine de Brudoire*, & ne vivoit plus en 1301, fuivant des acquifitions que fa veuve fit cette année, & en 1305, en fon nom & ceux de fes enfants, favoir :

1. Hélie, qui fuit;
2. Arnaud, Damoifeau, Clerc, qui fut fous la curatelle d'*Etienne de Campagnac*, & fit donation de fes droits paternels à Hélie, fon frère aîné, en 1312. L'an 1315, il eut en don, de *Rudel de Mouleydier*, Seigneur de Montclar, un certain fonds en tout ce qui lui appartenoit au Bourg de St.-Maurice;
3. Et Honor, Damoifelle, qui fit ceffion de fes droits à fes frères en 1311.

III. Hélie de Pons, IIIe du nom, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice & de Montclar, obtint, en 1313, pour lui & pour fon frère Arnaud, de l'autorité d'*Etienne de Campagnac*, leur curateur, permiffion d'Audouin, Evêque de Périgueux, de faire bâtir une Eglife hors de l'enceinte du Château de St.-Maurice, celle d'auprès leur repaire n'étant point affez grande pour contenir les Paroiffiens & autres, qui venoient les Fêtes folennelles. Il époufa 1° *Magne Balès*, fille unique d'*Aimery Balès*, Damoifeau, du lieu de Bergerac, & de *Raymonde de Ferrières*: elle tefta en 1324, & inftitua pour héritier univerfel, Hélie de Pons, fon fils, qui ne vivoit plus en 1328. Son mari époufa 2° *Refplandine de Gafques*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mefpoulet, & de *Sibylle de la Roque*. De ce mariage vinrent :

1. Hélie, dit Gibert, Damoifeau, qui ne paroît pas avoir été marié;
2. Guibert, Gibert, ou Gilbert, qui fuit ;
3. Et Hélie, Damoifeau, l'un des Seigneurs & Gentilshommes qui firent hommage au Roi d'Angleterre en la Chapelle du Château de Bergerac le 4 Août 1363. Il fervoit en qualité d'un des 43 Ecuyers de la Compagnie de Pierre de Mornay, Chevalier Bachelier, Sénéchal du Périgord, qui fit Montre à St.-Jean-d'Angély le 13 Novembre 1386. Cet Hélie de Pons fut Seigneur de *Clermont*, Terre à près de 4 lieues de Bergerac, que lui apporta *Marie de Clermont*, fa parente au VIe degré, qu'il avoit époufée, par lettre difpenfe de 1384. Elle étoit fille de *Bérard de Clermont*, Chevalier, & fœur de *Bertrand de Clermont*, Damoifeau, qui, par fon teftament de l'an 1348, l'avoit inftituée pour héritière à défaut de *Galienne de Clermont*, fa fille. Cette *Marie de Clermont* avoit époufé, en premières noces, *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier Anglais, qui lui fit donation de tous fes biens en 1360: il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfants de fes deux maris. Hélie de Pons, le fecond, tefta en 1398, & nomma pour héritiers univerfels Bérard de Pons, fon neveu, fils de Guibert, & Hélie, fon petit-neveu, fils dudit Bérard.

IV. Guibert, Gibert, ou Gilbert de Pons, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice, privé, après la mort d'Hélie, IIIe du nom, fon père, de tous les biens qui lui appartenoient de droit héréditaire, par les conquêtes que les Anglais firent en Guyenne, au-delà de la Dordogne, en 1347, fe trouva forcé de fuivre leur parti pour obtenir la reftitution de fes biens, fitués dans la Juridiction & Châtellenie de Bergerac, lefquels avoient été faifis fur fon père, à caufe de fon attachement au fervice du Roi Philippe de Valois, fon légitime Souverain : ils lui furent reftitués en 1350, par Lettres de *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, Seigneur de Clermont & de Beauregard, Châtelain & Gouverneur de la Ville de Bergerac, pour Henri, Comte de Lancaftre, Seigneur de Bergerac. Il racheta, en 1358, du même *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, plufieurs revenus qu'il lui avoit vendus, & fit hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Eglife de St.-Front de Périgueux, en 1363, & vivoit encore en 1393. Il avoit époufé, en 1360, *Jeanne de Longua*, fille de *Séguin de Longua* & d'*Héliette de Clarens*. Ils eurent :

V. Bérard, dit Béron de Pons, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice & de Clermont, ainfi qualifié dans des actes des années 1402, 1405 & 1407, qui époufa *Souveraine de Salagnac*, qui doit avoir été fa feconde femme; car dans le teftament qu'elle fit le 17 Décembre 1532, en qualité de fa veuve, elle rappela un don qu'elle lui avoit fait & à Hélie de Pons, Damoifeau, Seigneur de Clermont, fon fils, & s'exprima, à l'égard de ce fils, en ces termes : *fils de* Bérard, *fon mari*. De plus, après avoir légué une fomme à Souveraine, fa filleule, fille de cet Hélie, elle inftitua pour héritière de tous fes biens Jeanne de Pons, *fa très-chère fille, & dudit* Bérard, lui fubftitua plufieurs de fes neveux & nièces du nom *de Salagnac*; voulut qu'à défaut de ceux-ci fes biens paffent au même Hélie de Pons, & enfuite à *Pierre de Caumont*, mari de Jeanne, fa fille.

VI. Hélie de Pons, IVe du nom, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice & de Clermont, fut obligé d'imiter la conduite de Gui-

BERT DE PONS, fon aïeul, en faveur du parti des Anglais, qui demeurèrent maîtres de la Guyenne & du Périgord, jufque fous le règne de CHARLES VII ; mais en moins de trois ans il rentra fous la domination de fon légitime Souverain, les Anglais ayant été chaffés de la meilleure partie de la Guyenne. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1443, toute Juftice & Juridiction, haute, moyenne & baffe, avec droit de guet & de garde en fes Châtel & Châtellenie de Clermont, *en reconnaiffance*, portent ces Lettres, *de fa foumiffion fans contrainte & du ferment qu'il avoit fait entre les mains de fes Lieutenants Généraux d'être fon bon & loyal fujet.* Il avoit époufé, par contrat du 15 Septembre 1427, *Béatrix Flamenc de Bruzac*, fille de *Fortanier Flamenc*, Damoifeau, Seigneur de Bruzac, en Périgord, & de *Jeanne de Crebans*, ou *Cabanes*. Il tefta à Clermont le 25 Mars 1461, & fa femme le 10 Février 1476 : elle étoit veuve dès 1465, qu'elle fit donation de fes biens, fur les Terres de fon mari, à THOMAS DE PONS, leur fils aîné. Leurs teftaments prouvent qu'ils eurent de leur mariage 7 fils & 3 filles, favoir :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. ARCHAMBAUD, vivant en 1461;
3. PIERRE, dit PERROT, Seigneur de St.-Maurice (par ceffion de THOMAS, fon frère, en 1475), Ecuyer de l'Ecurie du Roi, Lieutenant Général de l'Amiral de France (LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Rouffillon), ès-Pays & Duché de Guyenne, Blaye, Bayonne, St.-Jean-de-Luz, Poitou, Saintonge, la Rochelle & leurs dépendances, depuis la côte de Bretagne jufqu'à celle d'Efpagne en 1472. En 1478, étant Capitaine de la Ville de Valognes, il eut en don du Roi LOUIS XI, les Terres & Châtellenies de Mourens & de Mouleydier, fituées dans le Duché de Guyenne, pour en jouir fa vie durant, tant en confidération de fes fervices, qu'à caufe d'une fomme que S. M. lui devoit de la rançon de deux prifonniers de guerre qu'il avoit fait en commun avec d'autres Officiers : il tefta en faveur de fes frères GUY, CHARLES & MONDOT, le 4 Juin 1481, étant alors prêt à partir pour la guerre contre les Turcs;
4. CHARLES, rapporté après fon aîné;
5. GUY, dit GUYOT, Curé & Chapelain de Fontanès & de Clermont;
6. RAYMOND, dit MONDOT, lequel obtint un pafferport pour aller en Terre-Sainte en 1472, & étoit avec PERROT, fon frère, du nombre des 95 hommes d'armes de la Compagnie du Comte de Rouffillon, Amiral de France, qui fit montre à Pontoife le 13 Novembre 1475 ;
7. JEAN, Curé de Brix, en Normandie, au Diocèfe de Coutances, en 1487;
8. 9. & 10. SOUVERAINE, DOIVINE & JEANNE, dont on ignore la deftinée.

VII. THOMAS DE PONS, Damoifeau, Seigneur de Clermont & de Saint-Maurice, fit hommage au Roi, des Terres de Clermont, Soulier, Saint-Martin, la Baftide de l'Eglife de Beauregard, &c., relevant de Bergerac, le 25 Mars 1461. Il époufa, 1° par contrat du 20 Novembre 1465, *Olive de Beaupoil*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aulaire, & de *Galienne Hélie*, de la Maifon de *Vilhac* ; & 2° le 27 Novembre 1484, *Ifabelle de Montefquiou*, veuve de *Naudonnet de la Caffagne*, Seigneur de Saintrailles & de Villeton, au Diocèfe de Condom. Du premier lit il eut

GABRIELLE, qui vivoit en 1498.

Et du fecond vint

PIERRE, qui fut inftitué héritier univerfel par le teftament de fon père du 19 Septembre 1498, en lui fubftituant CHARLES, frère dudit THOMAS.

VII. CHARLES DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, Clermont & Mefpoulet (frère cadet de THOMAS), fuccéda aux biens de fa Maifon après la mort de PIERRE DE PONS, fon neveu, fils de THOMAS, fon frère aîné. Il fervoit dans l'armée du Roi, en Flandre, fous le nom de CHARLOT PONS, en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance, dans la Compagnie de Pierre de Bloffet, dit *le Moine*, Seigneur de Conches & de Breteuil, en 1477, fuivant le compte fecond de Guillaume de la Croix, Tréforier des guerres de ce temps; fut retenu Echanfon du Roi LOUIS XI, par Lettres données à Arras le 16 Juin 1478, en prêta ferment le même jour, & eut le lendemain des Lettres de *Committimus*. Il époufa, par contrat du 24 Août 1483, *Françoife de la Cropte*, fille de *Jean de la Cropte*, Seigneur de Lanquais. Elle tefta à St.-Maurice le 27 Mai 1505, & lui le 27 Mars 1514. Leurs enfants furent :

GABRIEL, qui fuit;
Et ETIENNE.

VIII. GABRIEL DE PONS, Ecuyer, Seigneur de St.-Maurice, Clermont & Mefpoulet, épou-

ſa, par contrat du 13 Juin 1510, *Jeanne de Jaubert*, fille de noble homme *Jean de Jaubert*, Seigneur de Montardit & d'Allemans, &c., & de noble *Anne d'Abzac de la Douze*. Il teſta à St.-Maurice le 12 Mai 1550, & elle le 19 Mai 1554, étant alors veuve. De leur mariage vinrent :

1. Jean, fils aîné, auquel ſon père donna, par ſon teſtament, les repaires nobles de Meſpoulet & de la Fon de Ségur, avec ſes revenus de la Châtellenie de Beleies & de Châtelnault ;
2. Guy, qui ſuit ;
3. Autre Jean, Bachelier en droit ;
4. 5. 6. & 7. Marie, Jeanne, autre Jeanne & Marguerite.

IX. Guy de Pons, Ecuyer, Seigneur de St.-Maurice, Clermont, Meſpoulet & Ségur, inſtitué héritier univerſel de ſes père & mère, par leur teſtament, quoiqu'il ne fut que leur ſecond fils, épouſa, 1° par contrat du 5 Décembre 1564, *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montmège & de Merchadon, & de *Marguerite de Cornil*; & 2° par contrat du 30 Novembre 1575, *Antoinette d'Abzac*, fille de *Bertrand*, IIe du nom, Seigneur de Bellegarde, & de *Marguerite de Thibault*. Du premier lit vint

1. Gabriel, mort ſans alliance.

Et du ſecond lit il eut :

2. Bertrand, qui ſuit ;
3. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, le 4 Août 1594, à *Henri de Gontaut de Saint-Geniès*, Seigneur de Campagnac & de Ruffen, dont des enfants. Voyez GONTAUT-BIRON, branche des Seigneurs de *Campagnac*, &c.

X. Bertrand de Pons, Chevalier, Seigneur, Châtelain de St-Maurice, Clermont, la Motte-Cendrieux la Jaunie, & la Baſſerie, eut 2,000 liv. de Penſion du Roi, en conſidération de ſes ſervices, par Brevet du 16 Juillet 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Août 1600, *Marie Gourjault*, fille de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Geoffroy*. Sa femme teſta, étant veuve, en 1645, ayant alors pour enfants :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de la Motte, demeurant en la Paroiſſe de Loubigné, Election de Niort, en Poitou, qui s'eſt marié, par contrat du 22 Avril 1648, à *Marie de Livenne*, fille de *Jean*, Seigneur de Laumont, des Rivières, & de *Marie de la Faye*. Il produiſit ſes titres de nobleſſe, ainſi que les autres Nobles de la Province, lors de la recherche générale des Gentilshommes, ordonnée par le Roi dans tout le Royaume, devant M. Colbert, Intendant de Poitou, en 1665, & en 1667, devant M. Barentin, Intendant de la même Province. Il déclara qu'il avoit pour armes : *d'argent, à la faſce bandée d'or & de gueules de 6 pièces ;*
3. Marie, qui épouſa *Jean de Lidon*, Chevalier, Seigneur de St.-Léger, en 1645 ;
4. Et Madeleine, qui s'eſt mariée à *François du Puy*, Seigneur de Baral, en 1645.

XI. Pierre de Pons, Baron de St.-Maurice, St.-Laurent, la Motte, &c., produiſit auſſi ſes titres, qu'il remonta juſqu'en 1285, avec les mêmes armes que Gabriel, ſon frère, lors de la recherche générale de la nobleſſe du Royaume, devant M. de Montauzon, Subdélégué de M. Pellot, Intendant de la Province de Guyenne, en 1666. Il épouſa, par contrat du 19 Décembre 1638, *Louiſe de Ségur*, fille de *Bérard*, IIe du nom, Vicomte de Cabanac, Seigneur du Grand-Peuch, Blanquefargue, &c., & d'*Eſther de Polignac*. Leurs enfants furent :

1. Gabriel, mort jeune ;
2. François, qui ſuit ;
3. Henri ;
4. Isaac, Seigneur de Lidrouze ;
5. 6. & 7. Esther, Marie & autre Marie, dont nous ignorons la deſtinée.

XII. François de Pons, Chevalier, Seigneur de St.-Maurice, St.-Laurent, la Motte, &c., épouſa, par contrat du 24 Janvier 1673, *Marie d'Eſcodeca de Boiſſe*, fille de *Louis*, Seigneur *d'Eſcodeca de Boiſſe*, Chevalier, & de *Judith de la Rochefoucauld*. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Marie-Anne, mariée, le 15 Septembre 1695, à *Charles-Bordeaux de Rochefort-Théobon*, Marquis de Théobon, Puéchagut & Roqueſère ; elle eſt morte, laiſſant : 1. *Marie de Rochefort-Théobon*, qui n'a point pris d'alliance ; 2. & *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, qui s'eſt mariée à *Daniel-Marie-Anne de Talleyrand-Périgord*, Marquis de Talleyrand, &c., dont poſtérité. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD ;
3. 4. 5. & 6. Louise, Marie, Elisabeth & Anne.

XIII. Louis, Marquis de Pons, Chevalier, Seigneur de St.-Maurice, Sauſſignac, Cazeneuve, Balizac, Caſtelnau-de-Cernes & Roqueſère, Maître de la Garde-Robe du Duc

de Berry, par Lettres du Roi du 7 Février 1711, vit âgé de plus de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1704, & par dispense de la même année, *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, sa parente du 3e au 4e degré, fille de *Charles-Bordeaux de Rochefort*, Seigneur, Marquis de Théobon, Captal de Puéchagut, Seigneur de Monnens, Roquesère, Espinassac, &c., & de *Marie Nompar de Caumont*, petite-fille de *Jacques Nompar de Caumont*, Ier du nom, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France. Elle fut retenue par le Roi pour une des Dames choisies & désignées pour accompagner la Duchesse de Berry par Brevet du 25 Mai 1715, & fut faite Dame d'honneur de cette Princesse; par Lettres du 17 Septembre de la même année. De ce mariage sont issus :

1. Charles-Philippe, qui suit;
2. Emmanuel-Louis-Auguste, rapporté après son aîné;
3. & 4. Henri & Paul-Isaac, morts jeunes;
5. Et Marie-Charlotte, aussi morte jeune.

XIV. Charles-Philippe, dit *le Comte* de Pons, Seigneur de Saint-Maurice, &c., né le 25 Mars 1709, après avoir servi dans la Gendarmerie, a eu un Régiment de Cavalerie de son nom, a été fait Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi le 2 Février 1767. Il a épousé, le 16 Février 1736, *Marie-Charlotte Lallemant de Betz*, fille de *Michel-Joseph-Hyacinthe*, Seigneur de Nanteau, Fermier Général, & de *Marie-Marguerite Maillet de Batilly*. Elle fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1774, l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne, &, depuis la mort de cette Princesse, elle remplit la même place auprès de la Princesse de Saxe, seconde Dauphine, mère du Roi Louis XVI. Ils ont eu :

1. Louis-Marie, qui suit;
2. Et Guyonne-Hyacinthe, qui a épousé, le 17 Décembre 1759, *Charles-Rosalie*, appelé *le Vicomte de Chabot*, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom. Elle est morte en couches, laissant une fille. Voy. CHABOT, en Poitou.

XV. Louis-Marie, Marquis de Pons, né en 1744, Sous-Lieutenant à la suite du Régiment d'Orléans, Dragons, en 1754, Capitaine en 1755, Mestre de Camp en second dudit Régiment en Février 1758, Chevalier de St.-Louis en 1761, a été fait Brigadier des Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Il a épousé, le 22 Novembre 1763, *Emmanuelle-Marie-Anne de Cossé-Brissac*, née le 30 Septembre 1745, fille de *René-Hugues-Timoléon*, Comte *de Cossé-Brissac*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., & de *Marie-Anne Hocquart de Montfermeil*.

XIV. Emmanuel-Louis-Auguste, Comte de Pons-Saint-Maurice (second fils de Louis, & de *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*), Seigneur de Grignols, en Périgord, né le 20 Octobre 1712, Cornette le 19 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Talleyrand le 20 Juin 1733, Colonel le 20 Février 1740 dans le Régiment de Bassigny, Brigadier le 20 Mai 1746, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant Général le 17 Décembre 1759, ancien Gouverneur de M. le Duc de Chartres en 1752 & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, a épousé, le 1er Juin 1759, *Anne-Claudine Mayneaud de la Tour*, veuve de *Joseph-Laurent de Mazade*, Seigneur de Bobigny, & fille de feu *Paul-Etienne-Charles Mayneaud de la Tour*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de feue *Marie-Nicole Roslin*.

Les armes : *d'argent, à la fasce bandée d'or & de gueules de 6 pièces*.

PONSONNAILLES de GRIZOLES (de), Famille noble, originaire d'Auvergne, où elle est connue depuis plusieurs siècles, à Faverolles, Diocèse & Election de St.-Flour. Elle est distinguée par ses services militaires & ses belles alliances; mais malgré sa haute antiquité, par filiation suivie connue sur titres, le premier est

I. Bérenger de Ponsonnailles, qui vivoit en 1422, ce qui est prouvé par la donation que lui fit Souveraine de Ponsonnailles, Dame de Recouce, sa sœur, le 14 Octobre de ladite année, & par celle à lui faite de la directe & Seigneurie du Chassan, en récompense de ses services & bienfaits, par le Sérénissime & Magnifique Prince Bernard d'Armagnac, le 9 Août 1432; le nom de sa femme est ignoré; mais le Terrier du Village de Chagouze, Paroisse de St.-Flour, dont il étoit Seigneur, fait mention qu'il étoit père de

II. Bonnet de Ponsonnailles, Seigneur de Grizoles, du Chassan, qui reçut du Pape, Martin V, un Bref d'indulgence pour avoir contribué par ses libéralités à la rédemption

d'un Roi de Chypre, détenu captif par les Sarrazins : ce Bref, que l'on conferve en original, eft du 1er des Calendes d'Octobre 1430. Bonnet étoit Seigneur de Grizoles, du Chaffan, Ferprat & de quelques autres Terres, dans les Paroiffes de Pauliac & de St.-Clément, en Auvergne, & de Térondel, en Rouergue, ainfi qu'il paroîtra par un regiftre d'obligations pour arrérages de cens à lui confentis depuis 1450 jufqu'en 1467. Il vivoit encore en 1491, & laiffa de fa femme, dont le nom eft ignoré,

III. Bernard de Ponsonnailles, Seigneur de Grizoles & du Chaffan, qui s'eft marié, le 30 Janvier 1517, avec *Gabrielle de Miremont*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Montchanfon, & d'*Ifabeau de Montperoux*. Leurs enfants furent :

1. Charles, qui fuit ;
2. François, rapporté après fon aîné ;
3. 4. 5. 6. & 7. Pierre, Bernard, autre Pierre, Guyon & Jean ;
8. 9. & 10. Louise, autre Louise & Marie-Jacquette. (On ignore le fort de ces 8 enfants.)

IV. Charles de Ponsonnailles, inftitué héritier par fon père le 25 Octobre 1541, Seigneur de Grizoles & du Chaffan, époufa, le 21 Janvier 1545, *Jeanne de Laire*, fille de noble *Jean de Laire*, de laquelle il eut :

Un fils, mort fans alliance ;
Et Françoise, qui s'eft mariée avec noble *Louis de Chambeuil*, Seigneur de Chayladet, le 5 Août 1583, auquel elle porta la Terre *du Chaffan*, qui n'eft rentrée dans la Famille de Ponsonnailles qu'environ 100 ans après.

IV. François de Ponsonnailles (fecond fils de Bernard, & de *Gabrielle de Miremont*), époufa, le 6 Août 1564, *Jeanne de l'Arbre*, fille de noble *Guyot de l'Arbre* & de *Marguerite de Murat*. Il en eut

V. Guyot de Ponsonnailles, Seigneur de Grizoles, qui fe maria, par contrat du 20 Février 1594, avec *Charlotte d'Apchier*, fille de noble *Jacques*, Seigneur de Billière, la Baume, les Beffons, & de *Jeanne d'Amblard*. Leurs enfants furent :

1. Mathieu-Innocent, qui fuit ;
2. Antoine, reçu Chanoine & Comte de Brioude en 1649, fur fes preuves faites de quatre générations tant paternelles que maternelles ;
3. Et Philibert, Prieur de Javols, au Diocèfe de Mende, quelque temps Curé de Faucifolles & enfuite Archidiacre de St.-Flour, première dignité de cette Cathédrale, par permutation de fon Prieuré de Javols, avec Pierre de Pons de la Grange, qui avoit été Chanoine & Comte de Lyon : fes bulles font du 14 des Calendes de Décembre 1666. Il mourut le 12 Octobre 1680.

Nota. — Dans le *Catalogue des Comtes de Brioude*, on trouve un Philibert de Ponsonnailles de Grizoles du Chassan, qui fut reçu en 1667 ; il n'eft pas aifé de décider fi c'eft ce Philibert, dont nous venons de parler, ou un de fes deux neveux qui ont porté le même nom de baptême : les Auteurs de *Gallia Chriftiana* n'en difent rien à l'article des Archidiacres de Saint-Flour.

VI. Mathieu-Innocent de Ponsonnailles de Grizoles du Chassan, Seigneur de Champiols, fervit dans les Compagnies d'Ordonnances de fon temps, nommément dans celle du Baron de Villeneuve, fuivant un Certificat de congé qu'il obtint, du Duc de Rohan, le 10 Janvier 1630, & un autre du 12 Septembre 1635, de M. la Merenede, Maréchal des Logis de la Compagnie de Montclar ; il fervit auffi dans le ban & arrière-ban, & époufa *Françoife de Chambeuil*, fille de *François*, Seigneur de Chayladet, & de *Madeleine de Florit de Clamoufe* ; laquelle lui apporta en dot la Terre *du Chaffan*, qui étoit fortie de la Famille de Ponsonnailles en 1593. De ce mariage vinrent :

1. Raymond-Joseph, qui fuit ;
2. & 3. Philibert & autre Philibert, qui ont été fucceffivement Archidiacres de Saint-Flour : le premier par la réfignation que lui en fit fon oncle : fes bulles font du 5 des Calendes de Mai 1673, & il fut Vicaire Général du Diocèfe, le fiège étant vacant par la mort de Jérôme de la Mothe-Houdancourt, Evêque de St.-Flour, arrivée en 1693 ; il mourut lui-même en 1695, & eut pour fucceffeur à l'Archidiaconé fon frère cadet, nommé auffi Philibert, qui fut nommé à cette dignité par le Chapitre de la Cathédrale, & mourut le 2 Juin 1710.

VII. Raymond-Joseph de Ponsonnailles de Grizoles du Chassan époufa, le 24 Février 1677, *Françoife de Montvallat*, fille de *Charles*, Comte *de Montvallat*, &c., & de *Gabrielle d'Apchon*. De ce mariage vinrent :

1. Mathieu, qui fuit ;
2. Jean-François, qui fut nommé Archidia-

cre de S^t.-Flour, après la mort de PHILIBERT, son oncle; il fut estimé, chéri & respecté de tout le monde, par la noblesse de ses sentiments, la pureté de ses mœurs & son affabilité;

3. VICTOR, d'abord Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Tournon, d'où il passa dans celui de la Reine, Dragons, & est mort Chevalier de S^t.-Louis, après 40 ans de service, dans les guerres de Bavière;
4. PHILIBERT, Capitaine dans le Régiment du Saillant;
5. Et N.... DE PONSONNAILLES, aussi Officier dans le même Régiment que son frère. Ils sont tous les deux morts sans alliance.

VIII. MATHIEU DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES DU CHASSAN, reçu Mousquetaire du Roi, dans sa première Compagnie, où il servit pendant 6 ans, passa dans le Régiment de Champigny, Infanterie, où il fut Capitaine, & quitta ce Régiment pour prendre une Compagnie de Dragons, dans le Régiment de la Lande du Deffend. Il épousa, le 14 Juin 1715, *Elisabeth Alboni*, de laquelle il eut

IX. JEAN-FRANÇOIS DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES, Chevalier, Seigneur, Comte du Chassan, Seigneur d'Angles, la Bruguière, Champiols & autres Places, Co-Seigneur aussi de Faverolles, qui fut reçu Page du Roi en sa Grande Ecurie en 1734, d'où il sortit pour entrer Officier dans le Régiment de Tallard, connu aujourd'hui sous le nom de Régiment de Flandre, y servit l'espace de 10 ans, & s'est trouvé dans les premières campagnes de Flandre. Il a épousé, le 22 Octobre 1754, *Marie Falcon de Longevialle*, fille de noble *Antoine-Guérin Falcon de Longevialle* & de *Marie de Talemandier*. De ce mariage sont issus:

1. ANTOINE-AUGUSTIN-CLÉMENT, qui suit;
2. ANTOINE, appelé *le Chevalier du Chassan*, qui fut reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1777, & est du nombre des Elèves du Collège Royal d'Effiat;
3. BERNARD-MARIE-MAURICE;
4. & 5. MARIE-THÉRÈSE, dite *Madame du Chassan*; & MARIE-JEANNE, dite *Madame de Ponsonnailles*: l'une & l'autre Religieuses Professes du 27 Avril 1778, à l'Abbaye Royale de Blesle, où l'on ne reçoit que des filles de condition;
6. MARIE-JEANNE;
7. Et MARIE-ANTOINETTE, appelée *Mademoiselle du Chassan*, reçu, en 1772, parmi les nobles Demoiselles de la Maison Royale de S^t.-Cyr.

X. ANTOINE-AUGUSTIN-CLÉMENT DE PONSONNAILLES, appelé *le Chevalier du Chassan*, a été reçu, en Novembre 1771, au Collège Royale de la Flèche, en qualité d'Elève de l'Ecole Royale Militaire, d'où il a été envoyé au Collège Royal d'Effiat; & après y avoir resté un an, il a été reçu parmi les Cadets de l'Ecole Royal Militaire de Paris, dans le Chapitre tenu, le 20 Juillet 1779, par Monsieur, Frère du Roi, & a été nommé Chevalier de N.-D. du Mont-Carmel.

(*Généalogie* mise en ordre d'après un *Mémoire* dressé sur les titres.)

Les armes: *d'azur, à 3 cloches*, ou *sonnailles d'argent, bataillées de sable; à la bordure d'or*. Devise: TRES IDEM SONANT. Supports: *deux lions d'or, lampassés & armés de gueules*. Cimier: *Couronne de Marquis*.

PONT (DU), en Vivarais: Noblesse Militaire, reconnue de *toute ancienneté* par deux Jugements rendus, l'un de M. de Sève, Intendant du Dauphiné, du 24 Octobre 1639, & le second, par M. de Bezons, Intendant de Languedoc, le 21 Août 1669. Ceux de ce nom sont connus dans la Province du Vivarais depuis la seconde Croisade. On trouve, dans les vieilles Chartes de cette Famille,

RAYMOND, Ier du nom, Comte DU PONT, qualifié de *haut & puissant Seigneur*, qui vivoit vers l'an 1115. Il servit dans les différentes guerres que soutint LOUIS *le Jeune*, contre les Seigneurs de son Royaume, qui s'étoient révoltés à l'instigation de Thibaut, Comte de Champagne; se trouva, en 1142, au sac de Vitry, y pilla & brûla nombre de maisons; fit un grand carnage des ennemis & prisonnier un de leurs Chefs; se croisa ensuite contre les Infidèles, & s'embarqua, en 1147, pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint pas. Son fils,

RAYMOND, IIe du nom, Comte DU PONT, servit dans les guerres que PHILIPPE-AUGUSTE eut avec HENRI, Roi d'Angleterre; se trouva aux siéges de Tours & du Mans, ainsi qu'à la prise d'Ypres, où il fit preuve d'un courage héroïque, & termina glorieusement sa carrière à la mémorable bataille de Bouvines, le 27 Juillet 1214, après avoir fait des prodiges de valeur;

Louis-Henri, Comte du Pont, dit *le Banneret*, décoré de l'Ordre de l'Etoile, devint Chef d'une Compagnie blanche, se rendit fameux par les brigandages qu'il commit avec plusieurs autres Gentilshommes qui s'étoient joints à lui ; passa ensuite en Espagne, sous Bertrand du Guesclin, & fut tué au siége de Séville;

Jean-Antoine, Comte du Pont, Capitaine de 50 hommes d'armes, embrassa le parti de Charles de Bourbon, Connétable de France; servit sous lui dans les Armées Impériales, & après la mort de ce Prince, tué au siége de Rome, il rentra en France, où la Duchesse de Valentinois lui obtint sa grâce du Roi;

Pierre du Pont, Chevalier, dit *le Religionnaire*, Lieutenant d'Henri, Duc de Rohan, en Vivarais, devint chef d'un parti considérable de Huguenots, à la tête desquels il se rendit maître, en 1626, de différentes Places dans cette Province. Il arma une Galiote, avec laquelle il barra le commerce du Rhône & y leva des contributions : cela dura jusqu'à ce que le Duc de Montmorency vint l'assiéger dans Soyons, & le força d'abandonner cette Place & de se retirer, avec environ 200 hommes, dans une Tour qui est au-dessus. Pendant ce temps, le Duc se rendit maître de la Ville, en fit abattre les fortifications, piller & brûler sa maison; fut ensuite l'attaquer dans sa Tour, où il fit une vigoureuse résistance pendant 4 jours; mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il capitula le cinquième jour, & ne se rendit qu'à des conditions honorables ;

Jean du Pont, Chevalier, servit avec distinction, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Champagne; fut chargé, en 1620, de garder la Porte de Vitry, par laquelle le Cardinal de Guise devoit, de nuit, surprendre cette Place. En 1625, il fut de l'expédition de M. de Thoiras contre le Prince de Soubise, qui étoit entré dans le Médoc; mais ayant prévu que le Régiment de Champagne devoit marcher contre les Religionnaires du Languedoc, il le quitta, ne voulant pas servir contre sa Maison, qui avoit les armes à la main pour motif de Religion dans le Vivarais ;

Abel du Pont, Chevalier, servit longtemps dans les guerres de Religion, eut sa maison pillée & brûlée en 1659, & fut tué au service, étant pour lors Guidon de Gendarmerie;

François du Pont, dit *le Capitaine*, servit très-longtemps, & eut un Mandement du Roi, en 1630, pour être payé de 600 liv. de pension, en ladite qualité de Capitaine;

Armand du Pont, Chevalier, surnommé *de Sainte-Marguerite*, servit aussi très-longtemps, & fut tué au siége de Salces;

Raymond-Joseph du Pont, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Commandant de Toulon, entra au service dès l'âge de 15 ans; en servit 28 en qualité de Capitaine dans Navarre, dont 15 aux Grenadiers; se retira & fut rappelé, six mois après, pour aller commander les Français en Espagne, où il s'empara de la Citadelle de Pampelune, la conserva & la remit au Roi d'Espagne ; alla ensuite commander à Landrecies, d'où il fut rappelé à Pampelune, & enfin placé, le 16 Juillet 1716, Commandant à Toulon, où il exerça dignement cette charge pendant 17 ans, & mourut le 1er Août 1733, âgé de 83 ans, également aimé de la Noblesse & du Militaire, chéri & respecté du Peuple. Il fut enterré dans l'Eglise des Carmes, avec *Charlotte-Hélène de la Rode*, son épouse, fille du Commandant d'Abbeville. La Ville de Toulon fit mettre sur son tombeau l'Inscription suivante:

Amico Patriæ, Patriæ Carissimo.

La Municipalité de cette Ville a fait placer, longues années après sa mort, sous son portrait, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, l'écu de ses armes avec l'Inscription ci-dessus, qui, en éternisant sa mémoire, prouve qu'elle fut, est & sera toujours chère à la Ville de Toulon. Il écarteloit ses armes: *d'azur, à 3 rocs d'argent*, qui est de Rochefort. Cette Maison a pris de là occasion d'accompagner ses armes de cette Légende, elle l'a préférée, avec juste raison, à une plus ancienne qu'elle portoit auparavant;

François du Pont, Chevalier, servit longtemps en Danemark & en Norwège, en qualité de Lieutenant, de Capitaine & de Major, dans les Régiments de Zélande & de Gragh, & mourut le 21 Janvier 1718, âgé de 63 ans;

Mathieu-Louis du Pont, Chevalier, Seigneur du Port & de Jonchères, se mit, en 1703, à la tête de plusieurs Gentilshommes & des paysans de son canton; marcha contre les Camisards du Vivarais ; leur enleva plu-

ſieurs Châteaux qu'ils occupoient dans cette Province, & les défit dans différentes rencontres. De ſon mariage, avec *Jeanne du Poyet*, ſont iſſus:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. ANGE, rapporté après ſon aîné;
3. CHARLES, Chevalier, qui a été Capitaine dans le Régiment d'Auvergne, à l'âge de 18 ans, & n'eſt point marié;
4. BALTHAZAR, dit *le Chevalier de Jonchères*, qui ſervit dans le Régiment de Guyenne. Il forma le deſſein d'incendier l'Eſcadre Anglaiſe qui bloquoit Québec, projet hardi qu'il auroit exécuté ſans un ſoldat qui lui déſerta & qui l'éventa aux Anglais, qui l'attendirent armés ſur leurs bords. Dans cette action il reçu ſix coups de fuſil au travers du corps, perdit la moitié de ſon monde, & mourut, quelques heures après, en 1759. S'il eut réuſſi dans ſon entrepriſe, il donnoit un échec aux Anglais, dont ils auroient eu bien de la peine à ſe relever.

ALEXANDRE DU PONT, Chevalier, Seigneur du Port & de Jonchères, a ſervi dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux, s'eſt diſtingué à la fameuſe bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & a reçu la Croix de Saint-Louis des mains de S. M., au Camp devant Tournai. Il a épouſé N.... *Monge*, dont deux fils, actuellement Officiers au Régiment de Lyonnais.

ANGE, dit *le Chevalier* DU PONT (frère d'ALEXANDRE), eſt le chef de la branche établie en Dauphiné. Il a ſervi au Régiment de Navarre, & s'eſt trouvé au dernier ſiége de Philippsbourg en 1734. Il a épouſé, le 11 Mai 1742, *Louiſe Jacquier-Vaulouis de Montbrunet*, dont:

1. LOUIS-HENRI, qui ſuit;
2. Et LOUIS-ALEXANDRE, rapporté après ſon aîné.

LOUIS-HENRI DU PONT, Chevalier, a fait les dernières campagnes d'Allemagne dans le Régiment de Champagne, & s'eſt retiré du ſervice pour ſe marier avec *Marie de Bellidentis*, ſa couſine germaine, dont il a

Une fille unique, nommée JULIE.

LOUIS-ALEXANDRE DU PONT (frère de LOUIS-HENRI), appelé d'abord *le Chevalier* & aujourd'hui LE COMTE DU PONT, ſert depuis 1769 dans le Régiment de Champagne, où il a rejoint ce corps en Corſe. Il a épouſé, à Dieppe, le 8 Févriêr 1779, *Eliſabeth de Vernon*, d'une illuſtre Maiſon, originaire de Normandie, & fille de feu *Jacques de Vernon*, iſſu des Princes de ce nom, & de *Lydia de Purnell*, vivante, ſortie d'une des plus anciennes Maiſons du Comté de Glocefter. Voy. VERNON.

Cette Famille a toujours ſoutenu la nobleſſe de ſon origine, tant par ſes alliances que par ſes ſervices militaires. Elle a fourni, dans tous les temps, à l'Etat de braves Gentilshommes qui ont verſé leur ſang pour lui; mais ayant eu le malheur d'embraſſer le parti Proteſtant, & de ſervir contre la Religion & ſon Prince, elle a perdu la plus grande partie de ſes biens, dans leſquels elle n'a jamais pu rentrer.

Ses principales alliances ſont avec les Maiſons *de Montauban, Vaëſc, Vogué, Nogaret, de Truchet, du Poyet, Durand de la Grange, de Caſtillon de Charrier, du Pré, du Roux de Jarſay, de Lernet de Bonneton, de Morier, d'Audemar, de Barjac, de Tardivon, de la Rode, de Fontbonne, de Jacquier de Montbrunet, de Bellidentis*, & pluſieurs autres, dont les noms ſont éteints aujourd'hui.

Les Comtes DU PONT portent pour armes: *de gueules, au ſautoir d'or, cantonné de 2 étoiles d'argent; un croiſſant d'or en chef & un créquier en pointe auſſi d'or*. Cimier: *un caſque d'argent, bordé d'or, poſé moitié de front, ſurmonté d'une Couronne de Comte, avec 2 bannières aux mêmes armes, paſſées en ſautoir, derrière l'Ecu*.

PONT (DU), Famille de Sologne, dont étoient MARGUERITE DU PONT, née en 1674; MARIE DU PONT DE LA MOTTE, née en 1676, & FRANÇOISE DU PONT DE LAUBARDIÈRE, née en 1678, qui furent toutes trois reçues à St.-Cyr au mois de Mars 1687, & prouvèrent que RENAUD DU PONT, Seigneurs de Villours, & *Gillette de Savonnières*, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1498, étoient les quatrièmes aïeul & aïeule des produiſantes.

Les armes: *d'argent, ſemé de fleurs de lis d'azur; au lion du même, couronné, lampaſſé & armé d'or*.

PONT D'AUBEVOYE (DU), ancienne Nobleſſe, établie en Anjou, dont les titres originaux ont été produits en différents temps, tant pour l'Ordre de Malte, l'entrée aux Pages du Roi, en la Maiſon Royale de Saint-Cyr, qu'en l'Ecole Militaire, & lors des Recherches de la Nobleſſe, & pour l'entrée aux

Etats de Bretagne. Elle possède la Terre de *la Roussière*, située près de Baugé, en Anjou, qui fut acquise, en 1598, par Thomas du Pont, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, dont les descendants, divisés en plusieurs branches, ont depuis ce temps porté le nom de *la Roussière*. Il paroît que cette Maison, dont l'origine se perd dans les ténèbres de l'antiquité, pourroit, suivant un ancien Manuscrit conservé parmi ses titres, être originaire de la Province de Touraine & de celle du Berry, ou elle possédoit, dès le commencement du XIVe siècle, la Terre & Châtellenie de *la Motte*, alors nommée *la Motte-du-Pont*, qu'elle a conservée jusques vers l'an 1420, qu'elle fut vendue par Jean du Pont, & elle passa, par acquisition, dans la Maison *de Grammont*. Depuis, elle a été appelée *la Motte-Beuvron*, étant située sur la Rivière de Beuvron, aux confins du Berry & de la Sologne. — La Famille du Pont possédoit encore en Touraine la Terre de *Négron*, celles *du Pont-sur-Vienne, la Roche-Huon*, près de l'Isle-Bouchard, *Beaupuy, la Bauberaye* & autres biens, sur lesquels a été bâti le Couvent des Cordeliers du Croullay, Paroisse de Panzoult; & dans l'Anjou & le Maine, les Terres de *la Corbinière, la Huchelonnière, la Fourmendière*, le Fief & le Domaine *du Barreau*, près du Lude, &c.

Suivant un acte de partage du 13 Septembre 1350, entre Emery, Thibaud & Jean du Pont, frères (qui fut produit en original par Charles du Pont d'Aubevoye, IIIe du nom, Seigneur de *la Roussière*, & qui est mentionné dans le dispositif de l'Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris, en sa faveur le 31 Janvier 1657, & dont il sera parlé ci-après), cette Famille étoit alors divisée en plusieurs branches. Emery, qui suit, forma l'aînée, laquelle s'est fondue dans d'autres Maisons, aussi éteintes depuis longtemps, & où les titres primordiaux ont passé : ce qui nous empêche de remonter la filiation de celle ci à des temps plus reculés. — Thibaud du Pont, frère d'Emery, servit dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi Charles V, & accompagna Louis, frère du Roi, avec les autres Gentilshommes Angevins, Manceaux & Bretons, dans les guerres contre les Anglais en Guyenne & en Gascogne, & au siége de Bergerac. Il mourut en 1375, & on ne voit pas qu'il ait laissé de postérité. Il est fait mention de lui dans *l'Hist. aggrégative des Annales & Chroniques d'Anjou*, au fol. cxix. — Jean du Pont, le troisième des frères, s'établit en Anjou & au Maine, où il forma la branche des Seigneurs d'*Aubevoye*, rapportée ci-après.

PREMIÈRE BRANCHE.

I. Emery du Pont, Seigneur de la Châtellenie de la Motte-du-Pont, Négron, du Pont, Beaupuy, la Bauberaye & la Roche-Huon, servit dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi Charles V, & épousa *Jacqueline de Fontenay*, sœur d'*Ambroise de Fontenay*, Baron de St.-Gratien : ils avoient pour mère, N..... *de Montbazon*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, Seigneur de la Motte-du-Pont, Négron, du Pont, la Roche-Huon, la Grange-aux-Moines, Beaupuy & autres Terres & Fiefs, situés Paroisse de Panzoult, en Touraine, lequel vendit la Terre de *la Motte-du-Pont* pour payer les rançons de son père, de Jean, dit Jacques, & de Petit-Jean, deux de ses frères, qui avoient été faits prisonniers avec Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*, au siége de Compiègne, en 1430 : leur rançon fut fixée à 2,000 Angelots. Il avoit épousé *Anne le Roux de la Roche des Aubiers*, dont :

   N.... du Pont, mort jeune;
   Et Jeanne, mariée à *Pierre de Négron*.
2. Autre Jean, dit Jacques, qui suit;
3. Pierre, Chevalier de Rhodes, dont l'original du Procès-Verbal de ses preuves de noblesse se trouve dans les Archives de la Maison de Clermont-Gallerande, & auquel signèrent, comme témoins, Louis de Clermont, Seigneur du Grand-Montrevault; Jean Archambault, Seigneur de la Touche-Beaupréau; Jean de la Boutaille, Seigneur de la Mauvaisinière; Pierre de la Boutaille, Seigneur du Doureix, & Jean Villais, Bourgeois de la Paroisse de Luché-sous-le-Lude;
4. Et autre Jean, dit Petit-Jean, qui fut fait prisonnier au siége de Compiègne, & dont son frère aîné paya la rançon : on ne voit pas qu'il ait été marié.

II. Jean, dit Jacques du Pont, Seigneur de la Corbinière, la Fourmendière & du Barreau, fait prisonnier au siége de Compiègne, & créé *Chevalier* avec Jean, dit Petit-Jean, son puîné, s'étoit trouvé à la bataille de Verneuil donnée contre les Anglais en 1424. Il avoit épousé, 1° *Agnès de la Hu-*

chelonière; & 2° *Anne de Fresneau de Créans*, d'une Famille éteinte dans la Maison *du Châtelet*, & qui étoit passée en Lorraine avec René, Duc d'Anjou: elle avoit donné un Abbé de St.-Hubert. Du premier lit vinrent:

1. & 2. Deux garçons, morts jeunes;
3. Et AGNÈS, mariée à *Olivier Moreau*, Seigneur de la Poissonnière, Paroisse de Saint-Ouen-en-Belin, au Maine.

Et du second lit sortirent:

4. BERTRAND, qui suit;
5. JEAN, Seigneur de la Courtaiserie, Paroisse de Saint-Remy-en-Mauges, qui s'est marié à *Gillette de Thirard*, fille de N.... *de Thirard*, Seigneur de la Roche-Gautron, & de *Perrette de la Boutaille*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu de postérité;
6. Et CATHERINE, mariée à *Pierre de la Roche*, Seigneur de la Touche de Meigné.

III. BERTRAND DU PONT, Seigneur de la Huchelonière, Commandant pour le Roi à Mirebeau, sous CHARLES VII, fit son testament, entre les mains de M. Cavelier, Curé de Panzoult, en Touraine, l'an 1460. Il avoit épousé *Jeanne de Marquier*, sa pupille, qui descendoit de JEANNE DU PONT, & de *Pierre de Négron*. Il en eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PIERRE, Prieur de Chevillé.

IV. FRANÇOIS DU PONT, Seigneur du Pont, Négron & la Roche-Huon, épousa, par contrat passé en la Cour du Plessis-aux-Moines, en 1490, *Renée de la Rivière*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine de l'Eglise de St.-Gratien, Archiprêtre de l'Isle-Bouchard & Prieur de Sélortène;
3. FRANÇOISE, mariée à *Jacques Selerier*, Seigneur des Petits-Bois;
4. Et JEANNE, mariée à *Guillaume de l'Esperonnière*, Seigneur de la Safranière.

V. ANTOINE DU PONT servit dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi LOUIS XII, & l'accompagna en ses guerres contre les Vénitiens. Il ne laissa point de postérité, du moins elle est inconnue.

BRANCHE des Seigneurs d'AUBEVOYE.

I. JEAN DU PONT (frère cadet d'EMERY, Seigneur de la Motte-du-Pont), qualifié *Ecuyer* dans un Acte de bail à rente fait par lui & *Jeanne Fréde*, sa femme, le 5 Juillet 1388, à *Jean Fréde*, Seigneur de la Fréderie, leur frère & beau-frère, fut Seigneur de la Terre d'Aubevoye,. pour les deux tiers, laquelle partie est située dans les Paroisses du Lude, en Anjou, & de Luché, au Maine, & ladite *Jeanne Fréde*, son épouse, avoit l'autre tiers de cette Terre d'Aubevoye, situé dans la Paroisse de Coulongé, au Maine. De leur mariage vint

II. GUILLAUME DU PONT, qualifié *Noble* dans un acte, par lequel *Jean Fréde*, son oncle, n'ayant point de postérité, lui abandonna & fit don en entier de la Terre & Seigneurie d'*Aubevoye* le 10 Mai 1396. Il avoit épousé *Jeanne de la Fosse*, dont:

1. THOMAS, qui suit;
2. Et JEAN, mort sans postérité.

III. THOMAS DU PONT, Ier du nom, Seigneur d'Aubevoye, est qualifié *Noble* & principal héritier de noble GUILLAUME DU PONT & de *Jeanne de la Fosse*, ses père & mère, dans un acte du 3 Mars 1437, concernant une assiette de douaire sur les lieux de la Fréderie, la Hamardière & du Châtelet, dépendants de la Terre d'*Aubevoye*, donnée à *Agnès*, veuve de noble JEAN DU PONT, son frère puîné. Il avoit épousé *Jeanne Guy*, de laquelle vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. RENÉ & GUILLELMINE, morts sans postérité.

IV. JEAN DU PONT, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, est qualifié *fils aîné Noble* & principal héritier, dans les partages qu'il fit, avec ses puînés, de la succession de noble THOMAS DU PONT, leur père, le 13 Septembre 1481, par lesquels la Terre & Seigneurie d'*Aubevoye* lui resta pour son préciput, droit d'aînesse & avantage. Il fit, le 3 Novembre 1487, conjointement avec sa mère, l'acquisition de la Terre & Seigneurie de *Courbran*, Paroisse de Coulongé, au Maine, &, le 9 Août 1488, le Duc d'Alençon lui fit don, & à *Jeanne Guy*, sa mère, des ventes qui lui revenoient de ladite Seigneurie, mouvante de son Fief de Valsegré, en faveur des services que lui, ses père & proches parents lui avoient rendus & aux siens. Il épousa, en 1483, *Michelle Richomme*, fille de *Jean*, Seigneur de la Gouberie, près de Baugé, en Anjou, dont:

1. PIERRE, qui suit;

2. Martin, Eccléfiaftique;
3. Et Jean, qui fut marié & laiffa un fils, nommé
   Pierre, Seigneur du Mefnil, qui fut père de deux filles, dont on ignore la deftinée.

V. Pierre du Pont, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, rendit deux hommages à la Seigneurie de la Courbe, par actes des 22 Septembre 1522 & 30 Juillet 1550, comme fils aîné noble & principal héritier de Jean du Pont, Ecuyer, pour raifon de fadite Terre d'Aubevoye, en tant qu'il y en a au Pays du Maine. Sous le règne de François Ier, il obtint, le 19 Janvier 1535, des Lettres de relief d'appel contre le Sénéchal d'Anjou ; & le 29 Novembre 1538, il partagea noblement la fucceffion de fon père avec fes frères, même les biens de leur mère encore vivante, mais de fon confentement. Il donna à fes puînés, en propriété, le lieu, Fief & Domaine de la Touche & le Fief de Valfegré, & retint, pour fon droit d'aîneffe, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, le Domaine de Courbran & celui de la Créonnière. Il avoit époufé *Marthe Colins*, dont :

1. Thomas, qui fuit;
2. Vincent, mort fans alliance;
3. Une fille, qui s'eft mariée à noble *René de Gourdault;*
4. Marthe, qui époufa *René de Pontemy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert;
5. Et Renée, mariée à noble *Vincent Menard*, Seigneur du Tertre.

VI. Thomas du Pont, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, rendit, par le même acte, le 22 Octobre 1569, trois hommages au Comte du Lude, pour raifon de partie de fa Terre d'Aubevoye, & pour fes Fiefs de Courbran & de la Créonnière. Par acte du 9 Juin 1576, il partagea la fucceffion de fes père & mère avec fes puînés, auxquels il donna différents biens-fonds; retint, pour fon préciput, avantage & droit d'aîneffe, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye; fut pourvu d'une charge de Confeiller au Parlement de Bretagne par Lettres données à Paris le 17 Mars 1576; eut des Lettres de Confeiller d'honneur audit Parlement le 26 Novembre 1598, enregiftrées à Rennes le 9 Février 1599; fit acquifition de la Terre de *la Rouffière*, en Anjou, Paroiffe d'Échemiré, par acte du 11 Septembre 1598, de Charles le Bigot, Ecuyer, Seigneur de Linières. Il avoit époufé, 1° par contrat du 7 Juillet 1575, *Marie Laurens*, fille de noble *René*, Seigneur de Pontfou, & de *Marie de Vennes;* & 2° *Marie de Cordon*, morte fans enfants. Du premier lit vinrent :

1. Charles, qui fuit ;
2. Autre Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *la Rouffière* & de *Launay-Buffert*, rapportée ci-après ;
3. Marthe, mariée, par contrat du 13 Juillet 1599, à noble *Pierre le Gras*, Seigneur de Centigny, Confeiller du Roi en fon Grand Confeil, dont poftérité. Voyez GRAS du LUART (le);
4. Et Claude, Religieufe à l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Diocèfe du Mans.

VII. Charles du Pont, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, Courbran & la Créonnière, né le 9 Avril 1576, fit des partages nobles avec fon frère & fa fœur Marthe, par acte du 6 Novembre 1619, de la fucceffion de leur père; donna en propriété à Charles, fon puîné, la Terre de la Rouffière & la Seigneurie de la Noue; à fa fœur Marthe des rentes conftituées, & garda, pour fon droit d'aîneffe & avantage, les Terres & Seigneuries d'Aubevoye, Courbran, la Créonnière & autres biens; fut d'abord Avocat en Parlement, pendant lequel temps, lors de la recherche qu'on fit de la Nobleffe, il fut mal-à-propos inquiété; mais par un Arrêt de la Cour des Aides, rendu contradictoirement avec le Procureur Général de ladite Cour, il fut maintenu, dans fa *nobleffe d'ancienne extraction*, le 5 Octobre 1607, fur la repréfentation de fes titres; fut fucceffivement Lieutenant Général en la Sénéchauffée & Siége Préfidial de la Flèche, Avocat Général au Grand Confeil & Confeiller d'Etat le 1er Juin 1623, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres du 11 Mars 1631. Il avoit époufé, 1° par contrat du 7 Août 1603, *Jeanne de Montourtier;* & 2° par contrat du 23 Février 1620, *Marie Choart* fille mineure de feu noble *Philbert Choart* & de *Marie Chauvelin*, qui fe remaria à noble *Gilles Bauffan*, Seigneur de Ballainvilliers. Du premier lit il eut

1. Jeanne, mariée, par contrat du 28 Août 1628, à Meffire *Léonor de Romefort*, Seigneur de la Grillière, Confeiller d'Etat.

Et du fecond lit vinrent :

2. Charles, mort en bas âge ;
3. Léonor, qui fuit;
4. Et Anne, mariée, par contrat du 20 Juin

1649, à Messire *François le Boultz*, Seigneur de Chizé, Conseiller au Parlement de Paris, dont, entr'autres enfants, *Luc le Boultz*, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, suivant le Procès-Verbal des titres de noblesse par lui représentés tant du côté paternel que maternel, en présence des Commissaires Commandeurs de l'Ordre, rédigé par *Thibert* & *Marion*, Notaires au Châtelet de Paris, & attesté d'eux le 3 Février 1681. (Les enfants de Charles du Pont furent partagés de sa succession le 3 Février 1635, par *Marie Choart*, leur mère.)

VIII. Léonor du Pont, Chevalier, Seigneur d'Aubevoye, fut Conseiller au Parlement de Metz en 1655, Conseiller au Grand Conseil en 1662, Conseiller d'honneur en 1675, & mourut, sans alliance, en 1680. Après sa mort, sa succession fut partagée noblement entre Jeanne du Pont, sa sœur aînée, épouse de *Léonor de Romefort*, & Anne du Pont, son autre sœur, femme de *François le Boultz*, par acte du 24 Avril 1681. La Dame *de Romefort* eut pour son partage les deux tiers, à cause de son droit d'aînesse, les biens & rentes constituées, situées dans la Coutume de Paris, & la Dame *le Boultz* eut pour son tiers la Seigneurie d'*Aubevoye*, que ses descendants ont possédée jusqu'en 1750, que *Louis le Boultz*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, & ses co-héritiers l'ont vendue à Messire Jacques du Pont d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de la Roussière, dont il sera parlé ci après. — Ainsi cette seconde branche a fini dans Jeanne du Pont, mariée à *Léonor de Romefort*, de laquelle est descendu N.... *de la Voüe*, Marquis de Tourouvre ; & dans Anne du Pont, femme de *François le Boultz*, dont est issu ledit *Louis le Boultz*, non marié.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roussière *& de* Launay-Buffert.

VII. Charles du Pont d'Aubevoye, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roussière & de la Noue (fils puîné de Thomas, IIe du nom, & de *Marie Laurens*), né le 20 Juillet 1577, fut fait, en considération de ses services militaires, Capitaine de 100 hommes d'armes dans le Régiment de Lavardin, par Commission du 18 Octobre 1615, dont le Vicomte de Lavardin étoit Mestre de Camp; servit dans le ban & arrière-ban avec les autres Gentilshommes du pays, suivant un Certificat de M. de Beaumanoir, Baron de Lavardin, Commandant, qui lui fut donné le 7 Août 1635. Le Roi le dispensa de servir dans la suite audit arrière-ban, pour cause de maladie, & le nomma Gentilhomme ordinaire de sa Chambre par Lettres données à St.-Germain-en-Laye le 13 Avril 1640; le 10 Juillet suivant, Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, Pair & Grand Chambellan, lui donna un Certificat comme il exerçoit ladite charge. Lors de la réformation de la Noblesse de la Généralité de Tours, il obtint un Arrêt des Commissaires de cette réformation, le 15 Janvier 1636, qui déclara l'Arrêt de la Cour des Aides, du 5 Octobre 1607, exécutoire à son profit, comme il l'étoit à celui de son frère aîné, & décéda le 2 Novembre 1653. Il avoit épousé, par contrat des 28 & 31 Janvier 1614, *Marguerite du Gué*, veuve de noble *Jacques Bellocier*, Seigneur de Mésossé, & fille de *Jacques du Gué*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, & d'*Ambroise Taron*. Il en eut

VIII. Charles du Pont d'Aubevoye, IIIe du nom, né le 20 Mai 1615, Chevalier, Seigneur de la Roussière & de la Chenaye (Terre qu'il nomma la *Roussière du Maine*, dans l'acquisition qu'il en fit de ses père & mère le 14 Juillet 1650), fut mal-à-propos taxé aux francs-fiefs pour sa Terre de la Roussière; mais il en fut déchargé par Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris, en sa faveur, le 31 Janvier 1657, sur le vu & l'exposition des titres & partages qu'il produisit depuis 1350, énoncés dans cet Arrêt. Par acte du 7 Juillet 1663, il partagea noblement la succession de Dame *Marguerite du Gué*, sa mère, avec Dame *Anne Bellocier*, veuve de *Jean de la Rivière*, Ecuyer, Seigneur du Plessis de Vergogne, sa sœur utérine. Lors de la recherche de la Noblesse de la Généralité de Tours, il y fut maintenu (comme mal-à-propos inquiété) sur la production de ses titres, par Arrêt de la Cour des Aides du 15 Mars 1665, & mourut en 1698. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1643, *Gabrielle du Grez*, fille de noble *Mathieu*, Seigneur de la Tremblaye, Maître des Requêtes ordinaire de Monsieur, frère du Roi, & de *Françoise Cupif*. De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui suit;
2. Mathieu, tige de la branche des Seigneurs

de *la Rouffière* du Maine & de *Lauberdière*, rapportée ci-après ;

3. Et ANNE, mariée, par contrat du 13 Août 1664, avec Messire *René le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Linières-Garguessalle. Elle fut emparagée noblement.

IX. CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de la Rouffière & de la Mouffenaudière, né le 3 Mars 1645, servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, comme il appert d'un congé qui lui fut donné par M. Colbert de Vendières, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie ; fut compris au nombre des Gentilshommes de la Province d'Anjou pour marcher au ban & arrière-ban, suivant les certificats des 26 Mars, 30 Avril & 24 Octobre 1675, & fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, ainsi qu'ANDRÉ-RENÉ, son petit-fils, mentionné ci-après, par Ordonnance de M. Chauvelin, Intendant de la Généralité de Tours, le 24 Juillet 1715. Il avoit épousé à Paris, par contrat du 9 Février 1670, *Renée de Baigneux-Courcival*, Dame de la Championnière, Paroisse de St.-Cosme, au Maine, fille de défunts Messire *René de Baigneux*, Chevalier, Seigneur de Courcival, au Maine, & de Dame *Marthe Joubert*. Il est décédé le 29 Février 1728, laissant, entr'autres enfants,

1. RENÉ, qui suit ;
2. JACQUES, dit *le Chevalier de la Rouffière*, Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, qui mourut en Décembre 1754. Il avoit épousé, 1° par contrat du 10 Mars 1716, Dame *Marie le Juneau*, veuve de *Charles de Villiers*, Chevalier, Seigneur de Lauberdière, morte sans postérité, fille de Messire *Toussaint le Jumeau*, Chevalier, Seigneur des Perrières, Baron de Blou, & de Dame *Claude le Roux de la Roche des Aubiers* ; & 2° en 1739, *Marie-Anne-Jacquine Richer de Montheard*, dont une fille unique, nommée

   MARIE-ANNE-RENÉE-JACQUINE, née le 8 Janvier 1741, devenue, après le décès de son père, en 1754, Dame de la Rouffière & d'Aubevoye, laquelle a épousé, le 21 Mars 1757, *Henri-Louis d'Espagne*, Chevalier, Marquis de Vennevelles, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis. Elle est morte en Juillet 1760, laissant un fils, né le 23 Septembre 1759, Page de la Reine en 1777 ;

Et 6 filles, Religieuses en différents Couvents des Provinces d'Anjou & du Maine.

X. RENÉ DU PONT D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffière & de la Championnière, né le 11 Novembre 1670, servit dans la Compagnie des Gentilshommes à Tournai, où il fut admis le 29 Mars 1689, & obtint un certificat de service, le 13 Avril suivant, de M. de Mesgrigny, Gouverneur de la Citadelle de cette Ville; fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment de Soissonnais, Infanterie, le 15 Janvier 1690, puis Lieutenant le 3 Avril de ladite année, & Capitaine audit Régiment de Soissonnais par Commission du 17 Novembre 1692, & est mort en 1708. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1704, célébration en la Chapelle du Château de Launay-Buffert, Paroisse de Chavaignes, près de Baugé, en Anjou, *Marie-Marguerite de Gennes*, fille aînée & principale héritière de défunts Messire *Hector de Gennes*, Chevalier, Seigneur de Launay-Buffert & de la Châtellenie de Chavaignes, & de Dame *Marguerite de Chambes-Montsoreau*. Il en eut

XI. ANDRÉ-RENÉ DU PONT D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffière, Launay-Buffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poisieux, la Giraudière & Bonnette, né le 30 Novembre 1707. Il procéda, par acte du 19 Avril 1728, sous l'autorité de *Marie-Marguerite de Gennes*, sa mère & tutrice, au partage par représentation de feu son père, comme fils aîné & principal héritier noble dans les successions de CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE & de *Renée de Baigneux-Courcival*, ses aïeul & aïeule, avec JACQUES DU PONT D'AUBEVOYE, son oncle, puiné dans lesdites successions; par le même acte il céda à cet oncle, au moyen d'un retour qui lui fut fait, les Seigneuries de la Rouffière & de la Mouffenaudière, en Anjou ; garda tous les autres biens immeubles dépendants de ces successions, & est mort le 23 Avril 1755. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1734, célébration en la Chapelle du Château du Bouchet, Paroisse de Lasse, en Anjou, *Geneviève-Claude Briçonnet d'Oysonville*, fille mineure de feu *François Briçonnet*, Chevalier, Marquis d'Oysonville, Seigneur de Congerville, Gaudreville, Gourville, Ezeaux & des Châtellenies de Lasse & du Bouchet, ancien Colonel d'un Régiment de son nom, & de Dame

Marie-Madeleine de Sève, Dame de Gommerville. Sa veuve, vivante en 1778, accepta la garde-noble de ses enfants, & fut déclarée tutrice par acte du 9 Juin 1755. Elle avoit un frère aîné, Capitaine au Régiment du Roi, nommé Colonel de celui de Blaisois, qui fut tué à la bataille de Parme le 29 Juin 1734, & deux autres frères, aussi morts, ainsi que trois neveux & deux petites-nièces. Elle est la dernière de sa branche, & transmet à ses enfants & descendants les biens de cette branche de *Briçonnet,* Seigneurs de la Chaussée, titrés *Marquis d'Oysonville,* par le mariage de *François-Bernard Briçonnet,* Chevalier, Seigneur de la Chaussée, avec *Françoise le Prévost* (père & mère dudit *François*), fille & unique héritière de *Paul le Prévost,* Chevalier, Baron d'Oysonville, Officier Général, Commandant en Alsace, en faveur duquel Louis XIV érigea, par Lettres Patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Mars 1664, la Terre d'*Oysonville,* en Beauce, en *Marquisat,* pour lui & ses successeurs mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, voulant, par cette faveur, reconnoître les longs, utiles & recommandables services, rendus tant à sa personne qu'à celle du Roi Louis XIII, son père, ainsi qu'il est énoncé dans lesdites Lettres. De ce mariage sont issus :

1. René-Jacques-Claude, qui suit;
2. Henri-Charles, dit *le Chevalier de la Roussière,* né le 15 Janvier 1738, Capitaine au Régiment de Grenoble, dans le Corps Royal-Artillerie, Chevalier de St.-Louis, retiré du service avec pension, & non encore marié;
3. & 4. Anne-Charlotte-Geneviève & Marie-Renée, jumelles: la première est morte le 5 Décembre 1765, sans alliance; & la seconde est décédée le 1er Juin 1774, Religieuse Bénédictine au Couvent de la Fontaine-Saint-Martin, Diocèse du Mans.

XII. René-Jacques-Claude du Pont d'Aubevoye, dit *le Comte de la Roussière,* Chevalier, Seigneur de Launay-Buffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poisieux, la Giraudière & Bonnette, né le 11 Novembre 1734, Page de la Petite Ecurie du Roi le 1er Juillet 1750 jusqu'au 1er Juillet 1753, suivant le certificat de M. le Marquis de Beringhen, premier Ecuyer, daté du 1er Août de la même année, a été Lieutenant au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, par Brevet du 22 Septembre 1753 (incorporé dans Vogué en 1761), avec lequel il a fait les campagnes d'Allemagne, a eu un cheval tué sous lui à la bataille de Minden, & a servi jusqu'en 1760. Il a épousé, par contrat du 10 Juillet 1763, célébration dans la Chapelle du Château de Paintray, près d'Amboise, en Touraine, *Marie Bouet de la Noue,* fille mineure de *Claude-François,* Chevalier, Seigneur de Saint-Georges, Paintray, Lussault & Cré, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnais, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Louise Douineau.* Il n'y a point encore d'enfants de ce mariage.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roussière *du Maine & de* Lauberdière.

IX. Mathieu du Pont d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de la Roussière du Maine, ou de la Chenaye, né le 25 Juillet 1655 (fils puîné de Charles, IIIe du nom, & de *Gabrielle du Grez*), servit Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment de Navarre depuis 1673 jusqu'en 1689, qu'il fut fait Capitaine dans le Régiment de Desclos par Commission du 25 Juillet de ladite année 1689; servit aussi au ban & arrière-ban avec les autres Gentilshommes de la Province du Maine, suivant plusieurs Certificats de l'année 1695. Lors de l'Ordonnance du Roi de 1696 pour la Réformation de la Noblesse, il fut maintenu dans la sienne, sur l'exposition de ses titres, par Jugement de M. Hue de Miromesnil, Intendant de la Généralité de Tours, du 24 Juillet 1698, ainsi qu'il l'avoit été ci-devant par celui rendu à Paris par les Commissaires Généraux, le 18 Juin 1693, & est mort en 1724. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1687, *Renée-Marie de Villiers,* Dame de la Haye (& de Lauberdière, après la mort de *François* & *Charles de Villiers,* ses frères), veuve de Messire *René de Domaigné,* Chevalier, Seigneur de la Roche-Hue, & fille de *François de Villiers,* Chevalier, Seigneur de Lauberdière & de la Haye, & de *Gabrielle Petit de la Guierche.* A ce contrat de mariage assista Charles du Pont d'Aubevoye, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de la Roussière, son frère aîné, lequel, en son nom & comme Procureur de ses père & mère, lui donna en propriété la Terre de la Roussière du Maine, vulgairement appelée *la Chenaye,* en la Pa-

roisse de Voisvres, au Maine. Ils laissèrent :

1. François-Charles, qui suit;
2. Charles-Mathieu, lequel partagea, le 16 Décembre 1724, les successions de ses père & mère avec son frère aîné, qui lui donna en propriété le tiers des biens immeubles : il est mort sans postérité ;
3. Et une fille, morte Religieuse Cordelière à Sablé.

X. François-Charles du Pont d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de la Roussière du Maine, ou la Chenaye, Lauberdière & la Haye, né le 22 Juillet 1690, fait Cornette dans le Régiment de Saint-Chaumont, Dragons, par Brevet du 2 Février 1712, ensuite entretenu en qualité de Lieutenant Réformé dans celui de Lautrec, Dragons, par ordre du 20 Mars 1715, passa Lieutenant au Régiment de Goësbriand, Dragons, par Lettres du 19 Août 1720. Il épousa, par contrat du 6 Janvier 1723, *Louise-Marguerite-Charlotte Giroust du Tronché*, fille unique & héritière de *Jean Giroust*, Seigneur de Vaucor. A ce mariage assista Mathieu du Pont d'Aubevoye, qui le maria comme son fils aîné. Ayant fixé sa résidence à la Flèche, Pays d'Election, il y fit enregistrer au Greffe partie des titres de sa noblesse, en vertu d'un Jugement rendu par les Président, Juges & Elus de ladite Ville le 13 Janvier 1729, & est mort le 20 Septembre 1774. Ses enfants furent :

1. François-Charles-Mathieu, qui suit;
2. François-Louis, auteur d'un rameau établi en Bretagne, rapporté ci après ;
3. Marie-Jacquine-Françoise, veuve de *Louis-Charles-Thibaud Giroust de Marcillé*, ancien Garde du Corps du Roi, Capitaine des Troupes de la Colonie de Saint-Domingue, au quartier de Port-de-Paix, duquel est issu un fils ;
4. Et Marguerite-Louise-Gabrielle (*a*), sœur jumelle de François-Louis, & qui s'est mariée, le 28 Décembre 1754, à *Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas*, Comte de Sérillac, duquel elle est veuve & est mère de trois garçons : l'aîné est appelé *le Comte de Faudoas;* le second, l'*Abbé de Faudoas*, & le troisieme, *le Baron de Faudoas*.

XI. François-Charles-Mathieu du Pont d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de Lauberdière, du Grand-Mandon & de la Roussière du Maine, ou de la Chenaye, né le 12 Octobre 1723, est entré dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi au mois de Janvier 1738, a eu Commission de Capitaine de Cavalerie le 12 Juin 1753, a été reçu Chevalier de St.-Louis le 13 Juillet 1755, & s'est retiré avec une pension de 400 liv. sur le Trésor Royal, accordée, en considération de ses services, le 1er Juillet 1757. Après la mort de son père il a partagé, les 22 & 24 Mars & 28 Mai 1775, sa succession avec son frère & ses sœurs, comme fils aîné & principal héritier : a donné à son frère puîné, en propriété, la neuvième partie des biens-fonds de ladite succession, en laquelle celui-ci étoit fondé comme troisième cadet, & par le même accord & licitation, il a donné en rentes & en argent, à chacun des cadets, la part qui lui revenoit, & est demeuré Seigneur Propriétaire des Terres de Lauberdière, la Roussière du Maine, ou de la Chenaye, la Verrerie, du Tertre & la Geslinnière. Il a épousé, par contrat du 16 Novembre 1750, célébration en la Chapelle du Château de Princé, Paroisse de Beaufort, en Anjou, *Louise-Jeanne-Claire le Gros de Princé*, fille de Messire *Louis-Paul le Gros*, Chevalier, Seigneur de Princé & de la Bourrelière, Commissaire Provincial des Guerres de la Haute & de la Basse-Bretagne, Chevalier de St.-Louis, & de feue Dame *Anne-Jeanne Begon*. De ce mariage sont issus :

1. Louis-François-Bertrand du Pont d'Aubevoye de Lauberdière, né le 27 Octobre 1759, qui fut admis au nombre des Elèves de l'Ecole Royale Militaire, sur ses preuves faites le 7 Octobre 1767, d'où il est sorti en 1776, pour entrer Cadet-Gentilhomme dans le Régiment de Saintonge, Infanterie, dans lequel il est Sous-Lieutenant depuis 1778 ;
2. Marie-Louise-Françoise, dite *Mademoiselle de Lauberdière*, née le 1er Novembre 1755 ;
3. Et Claire-Henriette-Charlotte, dite *Mademoiselle* du Pont d'Aubevoye, née le 4 Décembre 1757, qui fut admise à la Maison Royale de St.-Cyr, sur ses preuves faites le 1er Novembre 1769.

RAMEAU
établi en Bretagne, sorti de la Branche précédente.

XI. François-Louis du Pont d'Aubevoye,

(*a*) Elle est ainsi nommée dans son contrat de mariage & dans les actes qu'elle a passés depuis, quoique son extrait de baptême ne lui donne que les noms de Marguerite-Louise.

dit *le Chevalier de la Rouſſière-Lauberdière,* né en Avril 1730 (fils puîné de François-Charles du Pont d'Aubevoye & de *Louiſe-Marguerite-Charlotte Girouſt du Tronché*), fut fait, en 1748, Lieutenant au Régiment d'Aunis, Infanterie, réformé & incorporé dans celui de Languedoc; a paſſé Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, où il a eu une Compagnie en 1755, réformée ſous ſon nom en 1763. Continuant de ſervir, il a été ſait Major des Troupes Garde-Côtes de Bretagne, Capitainerie de St.-Nazaire. Il s'eſt fixé dans cette Province, & pour y faire Corps avec les autres Gentilshommes & jouir des mêmes priviléges, il a produit ſes titres de nobleſſe, qui ont été enregiſtrés au Catalogue des Nobles de la Province & au Greffe de la Cour du Parlement de Rennes. Il a entrée & voix délibérative aux Etats de Bretagne, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour, rendu le 17 Août 1761. Il a épouſé, par contrat du 29 Septembre 1759, *Marie-Anne-Gabrielle Michiel,* Dame du Deffais & de Condeſt, au Comté Nantais, fille de Meſſire *Julien Michiel,* Chevalier, Seigneur du Deffais & de Condeſt, & de Dame *Anne Guillermo.* Leurs enfants, ſuivant l'ordre de primogéniture, ſont:

1. Félicité, née le 23 Septémbre 1760;
2. & 3. François-Louis-Bertrand, & une fille jumelle, nés le 13 Septembre 1761, le garçon, Aſpirant Garde de la Marine à Breſt en 1777, a été reçu Garde de la Marine à Breſt en 1778;
4. Claire-Françoise-Marie, née le 14 Novembre 1762;
5. Claude-François-Marie, dit *le Chevalier* du Pont d'Aubevoye, né le 27 Octobre 1763;
6. Et Marie-Louise, née le 16 Août 1765.

Les armes: *d'argent, à 2 chevrons de gueules.* Supports: *deux lions.* Deviſe: Virtute & labore.

* PONT-AUDEMER. C'eſt une des plus anciennes Maiſons du Bailliage de Rouen, qu'on croit préſentement éteinte: cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la Province de Normandie. De la Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt,* qui nous a donné de belles connaiſſances ſur pluſieurs Familles de cette Province, dit que cette Maiſon du Pont-Audemer & celle *d'Harcourt* ont la même origine. Il ne paroît pas cependant qu'il s'en ſoit ſéparé une branche qui ait gardé le nom du Pont-Audemer: peut-être que la connaiſſance s'en eſt perdue par la longueur des temps, & peut-être auſſi que depuis que ceux de la Maiſon *d'Harcourt* ont poſſédé cette Terre, eſt-elle venue à d'autres Seigneurs qui ont formé une Famille du nom de Pont-Audemer. Quoi qu'il en ſoit & de quelque part qu'elle tire ſon origine, c'eſt toujours de la Ville de *Pont-Audemer* qu'elle a pris le nom, Ville ſituée ſur la Rivière de Risle, ſur le chemin de Rouen à Pont-l'Evêque & à Caen. — Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui allèrent à la conquête d'Angleterre l'an 1066, eſt nommé *Monſieur* Jean, *Sire* du Pont-Audemer. — Dans celui du Voyage de la Terre-Sainte, ſous Robert, dit *Courte-Heuſe*, Duc de Normandie, en 1097, eſt compris Jean, Sire du Pont-Audemer, Chevalier. — Dans le Rôle des Seigneurs renommés ſous Philippe-Auguste en 1205, ſont nommés Touroude, Sire du Pont-Audemer, & Gosselin du Pont-Audemer. — Parmi les 25 Barons qui jurèrent fidélité au Roi Jean *ſans Terre* en 1215, eſt nommé Henri du Pont-Audemer.

I. Touroude, Sire du Pont-Audemer, mentionné ci-deſſus, fut père de

II. Gosselin, Sire du Pont-Audemer, vivant en 1233, duquel vint

III. Nicol, Sire du Pont-Audemer, vivant en 1315, qui laiſſa, pour fils & ſucceſſeur,

IV. Jean, Sire du Pont-Audemer & de Quincy, Chevalier, qui, l'an 1342, s'allia avec *Philippe de Dreux,* fille de *Jean,* Ier du nom, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marguerite de la Roche.* Ils eurent:

Robert, qui ſuit;
Et Mathilde, qui épouſa *Jean,* Seigneur *d'Achey,* vivants en 1403.

V. Robert, Seigneur du Pont-Audemer, fut premier Panetier de la Reine Isabelle de Bavière, femme du Roi Charles VI, en 1380. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

Jean, Chevalier, vivant en 1453;
Et Drouet, qui plaidoit en l'Echiquier en 1463, & épouſa *Robine Bateſte*, veuve de *Jean de Boislichauſſe.*

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne race, dont les armes ſont: *de gueules, au pont de 2 arches & demie d'argent; au lion d'or paſſant en chef.*

* PONT-BELLENGER (DU), Maiſon ancienne de la même Province, qui tire ſon origine de la Terre de ce nom, ſituée dans le Bailliage du Cotentin ſur la Rivière, qui, paſſant par Vire, en prend le nom, & ſe jette dans la Manche au Grand-Vey.

Les Regiſtres de l'Echiquier font mention dans ſes Arrêts de la Maiſon DU PONT-BELLENGER ès-années 1361, 97 & 1398, ſavoir: de GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, plaidant contre Jean d'Orenge & Jeanne de Chaſſeguay, ſon épouſe. — Dans les Arrêts de 1457, 59 & 1497, il eſt parlé de Meſſire GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER & de la Chaiſe. — Et aux derniers Echiquiers de 1501, 1502 & 1505, de GILLES DU PONT-BELLENGER; de NICOLE DU PONT-BELLANGER, veuve de *Louis de Vierville*, & de FRANÇOIS, Seigneur DU PONT-BELLENGER; — Il y a une Sentence du Châtelet de Paris de l'an 1495, comme FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER repréſentoit le droit de feu *Robert du Bois*, Ecuyer; & une autre Sentence donnée au Bailliage de Rouen en 1575, comme noble Dame CATHERINE DU PONT-BELLENGER, Dame de Prétot & de Briouze, héritière en partie de Meſſire *Pierre d'Harcourt*, Seigneur de Fontaine-Henri, plaidoit contre ſes co-héritiers. — En remontant plus haut, on trouve GUILLOT DU PONT-BELLENGER, mentionné dans un titre de l'an 1340, & GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, Ecuyer, qui rendit aveu, en 1455, de la Terre d'Avaugour.

I. GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER, vivant en 1423, épouſa *Jeanne de Chourſes*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Malicorne, & de *Philippe de Châteaubriant*. Il en eut

II. GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER, vivant ès-années 1474 & 1481, qui eut:

1. GILLES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné;
3. Et PERRINE, qui épouſa, le 18 Avril 1482, *Jacques d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet.

III. GILLES, Seigneur DU PONT-BELLENGER, comparut, avec FRANÇOIS, ſon frère, & ſes enfants, à la montre du Bailliage du Cotentin en 1512, & laiſſa:

RENÉ, qui ſuit;
Et NICOLE, qui épouſa *Louis*, Seigneur *de Vierville*.

IV. RENÉ, Seigneur DU PONT-BELLENGER, Baron de Montbray & de Pont-Farcy, épouſa, en 1520, *Françoiſe de Mainemarès*, dont:

1. FRANÇOIS, Seigneur DU PONT-BELLENGER, mort ſans hoirs;
2. SUSANNE, qui épouſa *Jean d'Anfernet*, dont elle eut *Jean d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet, qui épouſa, le 29 Mai 1562, *Françoiſe Pigace;*
3. MARIE, qui épouſa *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Equilly;
4. JEANNE, qui a épouſé *Charles de Royers*, Seigneur de la Briſolière;
5. ANNE, Dame de Pont-Farcy, qui épouſa *Jacques Maillard*, Seigneur d'Ozaley;
6. Et NICOLE, Dame de Montbray, qui s'allia à *Olivier le Héricy*, Seigneur de Préaux.

III. FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER, ſecond fils de GUILLAUME, eut pour fils

IV. ANDRÉ DU PONT-BELLENGER, vivant en 1503, qui s'eſt marié à *Françoiſe d'Harcourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontaine-Henri, Briouze, Rânes & Annebecq, & de *Jeanne de Saint-Germain*. De cette alliance vinrent:

1. ROBERT, Seigneur Châtelain de St.-Jean-ſur-Coueſnon, la Chaiſe, des Loges & Belleſontaine en 1568;
2. GILLES, Seigneur de Marcey, mort ſans hoirs;
3. CATHERINE, Dame de Briouze & de la Chaiſe, qui s'eſt mariée, 1° en 1548, à *François d'Orglandes*, Baron de Prétot, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfants. Voyez ORGLANDES; & 2° à *Charles d'Auberville*, Baron de Verboſc, fils de *Jacques d'Auberville*, Baron de Caux, Bailli de Caen, & de *Marguerite d'Hérouville;*
4. Et RENÉE, Dame de Râmes & d'Annebecq, qui épouſa, en 1550, *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot, dont poſtérité. Voyez ARGOUGES (D').

Une branche de cette Maiſon, établie en Bretagne, y ſubſiſtoit avec diſtinction ſous les Ducs de cette Province. La Baronnie de *St.-Jean-ſur-Coueſnon* (Terre très-conſidérable, ſituée près de Fougères, en Bretagne) étoit échue à ANDRÉ DU PONT-BELLENGER, de la ſucceſſion de *Jeanne de Belloneau*, ſa mère, épouſe de GILLES DU PONT-BELLENGER, Seigneur de la Chaiſe, & nièce de *Robert Guibé*, Cardinal du titre de *Sainte-Anaſtaſie*, Evêque de Nantes & Ambaſſadeur du Roi LOUIS XII, à la Cour de Rome.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe dont les armes ſont : *d'hermine, à la bande de gueules.*

* PONT-DU-CHATEAU, Ville en Auvergne, Diocèſe de Clermont. La Terre & Seigneurie de *Pont-du-Château* a appartenu au Prince ALPHONSE, & après lui aux Dauphins de Viennois. *Humbert*, Dauphin, la donna, le 25 Septembre 1343, à *Roger*, Seigneur *de Chambon* & de Saint-Exupéry : la donation en fut confirmée par Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, du 12 Novembre de la même année. Elle paſſa dans la Maiſon *de Montboiſſier* en 1511, par la donation qu'en fit *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, à *Jacques*, Seigneur *de Montboiſſier*; elle a été depuis conſtamment poſſédée par une branche de cette Maiſon, formée par *Henri de Montboiſſier*, troiſième fils de *Jean*, & de *Jeanne de Maulmont*; elle s'eſt éteinte, en 1760, en la perſonne de *Denis-Michel de Beaufort-Canillac-Montboiſſier*, qui, dès 1759, avoit vendu cette Terre à ſon couſin, *Philippe-Claude*, IIe du nom, dit *le Comte de Montboiſſier*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, &c., qui la poſſède actuellement en toute Juſtice. Voy. MONTBOISSIER. (Extrait du *Dictionn. des Gaules*, tom. IV, p. 814, & t. V, p. 760.)

PONT DE COMPIÈGNE (DU), ancienne Nobleſſe de la Province de Béarn, établie au Pays de France du temps du Roi HENRI IV. En attendant qu'on ait pu finir des recherches plus étendues ſur cette Famille, nous allons rapporter ici ce qu'on en a découvert d'après les titres originaux. Le premier connu juſqu'à préſent eſt

ARNAUD DU PONT, Damoiſeau, qui vivoit en 1290, comme il paroît par un titre original de l'an 1304. Il eut pour ſucceſſeur

GUILLAUME-ARNAUD DU PONT, qualifié *Chevalier*, qui étoit un des principaux Seigneurs de la Cour du Vicomte de Béarn, ſuivant un titre de l'an 1310;

JEAN DU PONT, Chevalier, ſervoit avec la principale Nobleſſe de Guyenne & de Gaſcogne, contre les Anglais, ſous le Comte de Foix, Vicomte de Béarn, en 1338;

GUILLAUME-GARCIAS DU PONT, un des Chevaliers de la Province de Béarn, ſervoit dans les guerres contre les Anglais en 1360 & 1368;

ARNAUD DU PONT étoit un des Ecuyers de la Compagnie des hommes d'armes d'Arnaud-Guillaume de Béarn, qui ſe trouva à Morlàas, en armes & chevaux, pour ſervir contre les Anglais en 1375, 1376, &c.;

PIERRE-ARNAUD DU PONT, Ecuyer, ſervoit ſous le Comte de Foix, Vicomte de Béarn, en 1430, & ſe trouva aux ſiéges de Dax & de Saint-Sever vers l'an 1442;

TOLET DU PONT, Ecuyer, ſervoit dans les guerres de Bretagne & de Bourgogne en 1460, 61, 62, &c., avec Odet d'Aydie, Comte de Comminges, depuis Maréchal de France;

PIERRE DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Artix, en Béarn, rendit hommage de ſes Terres, au Roi de Navarre, en 1548;

I. JEAN DU PONT, Ecuyer, Seigneur de Bordes & de la Maiſon noble de Morlàas, en Béarn, Capitaine de gens de pied, ſe trouva aux ſiéges de Tarbes & de Navarrenx en 1570, & fit ſon teſtament le 18 Mars 1574. Il avoit épouſé N.... *d'Arros*, fille du Seigneur *d'Arros*, en Béarn, une des premières Maiſons de cette Province. Il eut pour enfants :

1. N.... DU PONT, qui eſt reſté en Béarn, & dont la poſtérité a poſſédé pluſieurs Terres dans cette Province & s'eſt alliée aux Maiſons *de Meſplez, de Belſunce* & *de Navailles*;
2. Et ETIENNE, qui ſuit.

II. ETIENNE DU PONT, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre HENRI IV, eſt le premier qui vint s'établir en France : il ſuivit ce Prince dans la conquête du Royaume & en reçut diverſes récompenſes. Il épouſa *Anne de Waldt*, du Duché de Luxembourg, & eut, entr'autres enfants,

III. JÉRÔME DU PONT, Chevalier, Seigneur de Compiègne, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie d'HENRI IV, qui ſervit 30 ans dans les Chevaux-Légers de ſa Garde. Il épouſa *Françoiſe de Martigny*, fille d'*Alexandre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe d'Eltouf de Pradines*. De ce mariage il eut

Trois fils, qui furent Gentilshommes ordinaires de la Vénerie ſous LOUIS XIII & ſervirent dans les Chevaux-Légers de la Garde : le troiſième fut

IV. NICOLAS DU PONT DE COMPIÈGNE, Ier du nom, né vers 1600, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie, qui ſervit 58 ans ſous les Rois LOUIS XIII & LOUIS XIV, entra d'abord dans les Chevaux-Légers; eut enſuite une Com-

pagnie d'Infanterie; fut pourvu d'une Charge de Commiſſaire des Guerres; & après le ſiége d'Arras en 1654, le Roi le fit Maître d'Hôtel ordinaire. Il mourut en 1668. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1627, *Henriette d'Orchemer*, qui le fit père de

V. Nicolas du Pont de Compiègne, IIe du nom, élevé Page de Louis XIV ès-années 1647, 48 & 49. Il ſervit 50 ans tant dans les Armées, que plaiſirs de chaſſes; fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Montmédy, & eſt mort revêtu de la charge de Capitaine en Chef du vol des oiſeaux de la Chambre du Roi. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 2 Juin 1661, *Charlotte Capitain*; & 2° avec diſpenſe de la Cour de Rome, par contrat du 16 Mai 1691, *Charlotte de Chezelles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Iſorée & d'Orchain, & de *Madeleine de Manoury*. Du premier lit il eut

Nicolas, qui fuit.

Et du ſecond vint, pour fils aîné,

Charles-François, auteur de la branche établie à Fontainebleau, rapportée ci-après.

VI. Nicolas du Pont de Compiègne, IIIe du nom, d'abord élevé Page du Roi ès-années 1675, 76 & 77, paſſa enſuite à une Compagnie d'Infanterie, puis de Cavalerie, & mourut Capitaine en Chef du vol des oiſeaux, charge qu'il avoit eue après le décès de ſon père. Il avoit épouſé *Madeleine-Barbe de Vaivre*, Chanoineſſe de Pouſſay, fille d'*Alexandre*, Seigneur, Baron de Clamegouor, Lieutenant Général de la Principauté de Joinville & du Barrois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madeleine le Gruyer*. Leurs enfants furent :

1. N.... du Pont, tué à la bataille de Guaſtalla en 1734;
2. Marc, ancien Capitaine des Grenadiers de France;
3. Joseph, retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Bar-ſur-Aube;
4. Et Charles, qui fuit.

VII. Charles du Pont, Marquis de Compiègne, Seigneur de Louvières, mourut Brigadier des Armées du Roi & Capitaine en Chef du vol des oiſeaux, charge qui fut ſupprimée à ſon décès. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1745, *Anne-Jeanne-Louiſe du Hautoy*, fille de *Pierre-Paul-Maximilien*, Comte *du Hautoy*, &c., Grand Sénéchal de Lorraine & du Barrois, & de *Madeleine-Bernarde de Saintignon*. De ce mariage ſont iſſus :

Charles-Joseph, Marquis de Compiègne, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie;

Charles-Léopold-Joseph, Chevalier de Malte le 17 Avril 1758, Officier au Régiment Royal-Lorraine, Cavalerie;

Et quatre filles.

BRANCHE
établie à Fontainebleau.

VI. Charles-François du Pont de Compiègne (fils aîné de Nicolas, IIe du nom, & de *Charlotte de Chezelles*, ſa ſeconde femme), a ſervi les Rois Louis XIV & Louis XV, pendant 40 ans, & s'eſt retiré du ſervice étant Colonel d'Infanterie. Il a épouſé *Marguerite Servinte*, dont :

1. Nicolas-Charles-Joseph, Prévôt de l'Egliſe Royale de N.-D. de Provins, Chapelain du Roi & de M. le Comte d'Artois;
2. Marie-Armand-Gaston, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Anne-Françoiſe Cherié de Villabbé*, fille de N.... *Cherié de Villabbé*, ancien Officier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de St.-Louis, & d'*Anne-Françoiſe Lochard*. Il n'en a point eu d'enfants;
3. Et Marc-Antoine, qui fuit.

VII. Marc-Antoine du Pont de Compiègne, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chef de Bataillon du Régiment du Cambréſis, a épouſé, en 1770, *Louiſe Dubois de Freminet*, dont :

Un garçon, né en 1771;
Un autre, né en 1772;
Et Aglaé, née en 1773.

Les armes : *de ſable, au lévrier courant d'argent, bouclé & colleté de gueules; au chef d'or, chargé d'une aigle iſſante & éployée d'azur.*

PONT (du) le FOURNIER, ou de la FOURNIÈRE, Ecuyers, Sieurs *du Pont*, en Normandie, Election de Caen. — *Jeanne le Fournier*, ſœur de *Robert*, fut mariée, en 1529, à Etienne du Pont, aux conditions qu'il changeroit ſon nom en celui de le Fournier. — La Nobleſſe accordée à la Famille de *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, fut confirmée au profit de Robert du Pont le Fournier en l'an 1556.

Les armes : *d'azur, à une épée d'argent*

en pal, garnie d'or, couronnée à la royale, & accostée de 2 fleurs de lis, le tout du même.

* PONT-A-MOUSSON, Ville en Barrois, Diocèses de Toul & de Metz, qui tire son nom de la Montagne de *Mousson* & du *Pont* qui est au pied sur la Moselle. Au sommet de la Montagne étoit un Château ou Forteresse, dont on voit encore les ruines : *Mousson* étoit le chef-lieu d'un Comté qui, de la Maison *de Montbéliard*, passa dans celle *de Bar*. — (On croit que le *Pont*, qui sert à communiquer d'un côté à l'autre de la Ville, subsistoit déjà en 896 : on le répara en 1580, sous Charles III ; il fut reconstruit sous le règne du Duc Léopold, & les deux tours ont été détruites en 1739, suivant l'Arrêt du 9 Mai.) — On ne peut faire remonter l'origine de la Ville de *Pont-à-Mousson* plus haut que le XIIe siècle. Elle fut érigée en *Marquisat* en 1355, par l'Empereur Charles IV, qui, étant à Metz, lui confirma ses Priviléges, par Lettres Patentes du 21 Décembre 1356, & la créa *Cité de l'Empire* avec les prérogatives des autres Cités : ce qu'il confirma encore étant à Prague l'an 1373, en déclarant qu'il n'entendoit pas que l'honneur qu'il faisoit à cette Ville, détruisit ou affaiblit les droits du Duc *de Bar*, à qui elle appartenoit : c'étoit *Robert* Ier, auquel succéda, l'an 1411, son second fils *Edouard*; celui-ci fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & eut pour héritier son frère *Louis*, Cardinal, Evêque de Verdun, qui donna le Duché de *Bar*, & le Marquisat de *Pont-à-Mousson*, à son petit-neveu, René d'Anjou, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, du chef de sa femme *Isabelle*. Ce Prince fit don du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, par donation entre vifs du 7 Octobre 1473, à son fils naturel, *Jean d'Anjou*, auquel il légua, par son testament du 22 Juin 1474, les Terres de *S^t^.-Remy* & de *S^t^.-Cannat*, en Provence. Après la mort de *Jean d'Anjou*, *Antoine*, Duc *de Lorraine*, se mit, l'an 1536, en possession du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, au préjudice de *Catherine d'Anjou*, fille de *Jean*, qui, le 7 Octobre 1525, avoit été mariée à *François de Forbin*, Seigneur de Soliers, &c., en Provence, & qui lui avoit apporté les Terres de *S^t^.-Rémy* & de *S^t^.-Cannat* : leur postérité, conserva toujours le titre de ce Marquisat, sur lequel *François-Auguste de Forbin*, Seigneur de Soliers, réclama ses droits, au traité de paix d'Utrecht, en 1713. Voy. FORBIN, branche des Seigneurs de *Soliers*.

* PONT-DE-REMY, en Picardie, Diocèse d'Amiens : Châtellenie qui a plusieurs mouvances. La Seigneurie a longtemps appartenu à une branche de l'ancienne & illustre Maison *de Créquy*, d'où elle passa depuis à M. *le Pelletier des Forts*, Conseiller d'Etat.

* PONT-EN-ROYANS, Terre & Seigneurie, en Dauphiné, Election de Valence, possédée par *Aimard de Bérenger* (un des descendants *d'Ismidon*, Prince de *Royans*), qui s'est marié à *Béatrix de Sassenage*. Leur fils, *Henri*, Seigneur de *Pont-en-Royans*, devint, du chef de sa mère, Baron *de Sassenage*, dont il prit le nom & les armes, & les transmit à sa postérité, suivant la disposition testamentaire de *François*, Seigneur *de Sassenage*, son aïeul maternel; il fut le sixième aïeul de *Gaspard de Sassenage*, en faveur duquel la Seigneurie de *Pont-en-Royans* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1617, registrées au Parlement de Grenoble. Voy. SASSENAGE. — Le nom *de Bérenger*, qui de patronymique est devenu un nom distinctif de Famille, & que la postérité d'*Aimard* a quitté pour prendre celui *de Sassenage*, a été conservé par plusieurs branches cadettes sorties de *Pierre Bérenger*, troisième fils de *Raymond Bérenger*, petit-fils d'*Ismidon*, Prince de *Royans*. *Pierre* fut père de *Fromond*, tige des Seigneurs de *Morges*, *Ventavon* & *du Gua*, & treizième aïeul de *Pierre de Bérenger*, Comte de Charmes & du Gua, Lieutenant Général des Armées du Roi du 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres en 1746, qui avoit épousé, le 2 Septembre 1727, *Antoinette-Françoise Boucher d'Orsay*, dont deux fils, & deux filles, mariées. Voy. BÉRENGER, en Dauphiné.

* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, Election de Rouen : ancienne Baronnie qui est entrée, le 13 Novembre 1367, avec celle de *Heuqueville*, dans la Maison *de Roncherolles*, par l'alliance d'*Isabelle de Hangest*, avec *Jean*, Seigneur *de Roncherolles*, &c., issu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Normandie. Voy. RONCHEROLLES. — Le Baron, Marquis de *Pont-S^t^.-Pierre*, nomme aux 12 prébendes de la Collégiale d'Ecouis, y compris le Doyenné & la Cure, à cause des deux Fiefs de *Ma-*

rigny & *du Plessis*, qui sont maintenant unis à sa *Baronnie*.

* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie Champenoise, au Diocèse de Troyes. Louis XIII démembra à perpétuité cette Ville de son Domaine, & la donna à *Louise-Marguerite de Lorraine-Guise*, veuve de François de Bourbon, Prince de Conti, en échange de la Souveraineté de *Château-Renaud*, que cette Princesse lui céda. Avant sa mort elle traita de cette Ville & de ses autres Domaines, qu'elle vendit à *Claude Bouthillier-Chavigny*, Ministre d'Etat & Surintendant des Finances, qui y fit bâtir un Château, qui mérite l'attention des curieux. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

* PONT-DE-VAUX, Ville en Bresse, qui étoit du patrimoine des anciens Sires *de Baugé*, Souverains de Bresse, & passa, avec le reste du Pays, dans la Maison *de Savoie*, par le mariage de *Sybille*, Dame *de Baugé* & de *Bresse*, avec *Amé*, II[e] du nom, Comte *de Savoie*, en 1272.— *Laurent de Gorrevod*, Vicomte de Salins, acquit, par acte du 28 Janvier 1521, la Seigneurie de *Pont-de-Vaux*, de *Charles*, Duc *de Savoie*, auquel il céda, en échange, les Seigneuries d'*Attalens*, en Suisse, & de *Montréal*, en Piémont. Le même Duc *de Savoie* érigea la Seigneurie de *Pont-de-Vaux* & la Baronnie de *Mantenay* en Comté, en faveur dudit *Laurent de Gorrevod*, par Lettres du même jour. Louis XIII, en Février 1623, réunit au Comté de *Pont-de-Vaux* les Baronnies de *S[t].-Julien*, *Sermoyer* & *Mantenay*, & érigea le tout en *Duché*, en faveur de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, Comte de *Pont-de-Vaux*, Chevalier de la Toison d'Or. Ce Duché a été éteint par la mort, sans enfants, de *Philippe-Eugène de Gorrevod*, Duc de *Pont-de-Vaux*, son fils. Voy. GORREVOD. La Terre de *Pont-de-Vaux* a passé, par succession, dans la Maison *de Bauffremont*, avec le titre de *Prince du S[t]-.Empire*, confirmé par Diplôme d'Octobre 1757, en faveur de *Louis de Bauffremont*, à la charge d'écarteler ses armes de celles *de Gorrevod*. Voyez BAUFFREMONT.

* PONT-DE-VEYLE. Voyez CHATILLON-LÈS-DOMBES.

PONTAC, en Guyenne. Pierre de Pontac, appelé *le Chevalier* de Pontac, Commandant de Bataillon au Régiment de Normandie, est actuellement Colonel du Bataillon Provincial de Recrues de la Province de Guyenne, à Bordeaux.

Les armes : *de gueules, au pont à 5 arches d'argent, sur une rivière du même, ondée d'azur, & supportant 2 tours du second, le tout surmonté en chef d'une étoile fleurdelisée d'or.*

*PONTAILLIER, ou PONTALLIER, en Franche-Comté. Du Chesne, dans son *Hist. de la Maison de Vergy*, dit que *Guillaume*, Seigneur *de Champlitte*, de la Maison des Comtes *de Champagne*, épousa en 1193, *Elisabeth de Mont-Saint-Jean*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Mont-Saint-Jean*, & d'*Elisabeth*, Dame *de Vergy*, & que c'est de ce Seigneur, qui possédoit la Terre de *Champlitte* & étoit Vicomte de *Dijon* & Seigneur de *Pontaillier*, qu'est sortie la Famille du nom de Pontaillier. Quoi qu'il en soit, cette Maison, qui tire son nom de la Ville de *Pontaillier*, située sur la Saône, dans la Vicomté d'Auxerre, est une des plus illustres de la Bourgogne, tant par ses alliances, que par les grands biens qu'elle a possédés. Elle a donné, en divers temps, deux Maréchaux de Bourgogne du nom de Guy; dès l'an 1339 des Chevaliers de la Toison d'Or, & plusieurs de l'Ordre de S[t].-Jean de Jérusalem. Quant à l'antiquité, il suffit de dire que l'on trouve Guy de Pontaillier, qui vivoit en 1172, & que ceux de ce nom descendent de Guillaume de Pontaillier, Chevalier, Vicomte de Dijon, Seigneur de *Pontaillier*, &c., vivant en 1220, sorti de *Guillaume*, Seigneur *de Champlitte*, mentionné plus haut. L'Auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne* ne commence cette *Généalogie* qu'à

I. Hugues de Pontaillier, Chevalier, Seigneur de Talmay, qui vivoit en 1397. Il eut pour petit-fils

III. Guy de Pontaillier, Seigneur de Talmay, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de Bourgogne, qui épousa *Marguerite de Cusance*, dont

IV. Guillaume de Pontaillier, Seigneur de Talmay, qui s'est marié, le 2 Mars 1451, à *Guillemette de Vergy*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autrey, & de *Claude de la Trémoïlle*. Il en eut :

1. Jean, qui suit;

2. Et Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Flagey*, rapportée ci-après.

V. Jean de Pontaillier, Seigneur de Talmay, épousa, le 1er Mai 1481, *Antoinette de Vergy*, fille de *Jean*, Seigneur de Champvans, & de *Paule de Miolans*. Son petit-fils,

VII. Louis de Pontaillier, Seigneur de Talmay, épousa *Marguerite de Ray*, dont vinrent, entr'autres enfants,

1. Jean, qui suit;
2. Olivier, rapporté après son aîné;
3. Et Madeleine, qui épousa *Blaise de Rabutin*, IIe du nom, Seigneur d'Huban, fils de *Blaise*, Seigneur d'Huban, & de *Françoise de la Porte*.

VIII. Jean de Pontaillier, IIe du nom, Seigneur de Talmay, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, s'est marié à *Antoinette de Chandio*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

IX. Jean-Louis de Pontaillier, Seigneur de Talmay, qui épousa *Anne de Vergy*, veuve de *Philibert*, Seigneur *de Montmartin*, & fille de *François de Vergy*, Comte de Champlitte, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de Claudine de Pontaillier, sa première femme. Il en eut :

1. Claude-Renée, qui épousa, en 1610, *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gatey, &c., dont des enfants. Voy. * MARMIER;
2. Et Diane, qui a épousé, en 1621, *Louis de Clermont d'Amboise*, IIe du nom, Marquis de Renel, &c., dont des enfants. Voy. CLERMONT, en Anjou.

VIII. Olivier de Pontaillier, Seigneur de Talmay en partie, fut marié, en secondes noces, à *Bernarde de Poligny*, dont il eut

Jeanne, qui a épousé, en 1617, *Pontus Boyer de Champlecy*, Baron de Pluvault, fils de *Jean*, Seigneur de Champlecy, Baron de Pluvault, & de *Minerve de Semur*.

BRANCHE des Seigneurs de Flagey.

V. Claude de Pontaillier, Seigneur de Flagey (second fils de Guillaume, Seigneur de Talmay, & de *Guillemette de Vergy*), épousa, le 15 Décembre 1512, *Anne de Hornes*, fille de *Philippe*, Ier du nom, Seigneur de Houtekercke, &c., & de *Jeanne de Lannoy*, sa première femme. Il en eut

VI. Henri de Pontaillier, Seigneur de Flagey, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, qui s'allia avec *Antoinette de Vergy*, Dame de Fonvens, fille de *Claude*, Seigneur de Champlitte, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. Philibert, Seigneur de Flagey & de la Motte-Ternant;
2. Thomas, Seigneur de Vaugrenans;
3. Claude, Seigneur de Seveux & de Dampierre-sur-Salon, qui s'est marié à Rose de Pontaillier, Dame de Montferrand;
4. Béatrix, qui épousa *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Clervaux & de Châteauvillain;
5. Et Claudine, qui épousa *François de Vergy*, Comte de Champlitte, Gouverneur du Comté de Bourgogne, fils de *Guillaume de Vergy*, Baron d'Autrey, & de *Marie de Bourgogne*. Ils eurent une seule fille, *Anne de Vergy*, qui a épousé, 1° *Philibert*, Baron *de Montmartin*, Grand Gruyer du Comté de Bourgogne, dont elle eut postérité. Voy. MONTMARTIN, en Franche-Comté; & 2° Jean-Louis de Pontaillier, Seigneur de Talmay, mentionné plus haut.

Les Seigneurs de *Châtillon-en-Bazois* sont une branche cadette de cette Maison, laquelle a fini à Antoine-Louis de Pontaillier, Seigneur de *Châtillon-en-Bazois*, qui testa en 1597, & eut, entr'autres enfants,

1. Jean, mort sans avoir été marié;
2. Et Jacqueline-Philippe, Dame de Châtillon-en-Bazois, qui épousa, par contrat du 5 Août 1588, *Edme de Rochefort*, Marquis de Pleuvaut, Lieutenant Général & Gouverneur du Nivernais, &c. Elle est morte à Paris, au mois d'Avril 1630, ayant eu huit enfants. Voyez ROCHEFORT, originaire de Bourgogne.

De la même Maison étoient Jean de Pontaillier, Chevalier renommé dans l'Histoire sous l'an 1302; — Jeanne de Pontaillier, qui épousa, en 1430, *Jean*, Ier du nom, Seigneur *de Dinteville*, &c., dont postérité. Voy. DINTEVILLE; — & N.... de Pontaillier, Grand Prieur de Champagne en 1626.

(On peut consulter, sur cette Maison, l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 869.) Elle a subsisté avec éclat dans le Comté de Bourgogne jusqu'au siècle dernier, que les deux branches qui en restoient se sont éteintes dans les Maisons *de Villers la Faye* & *de Saulx*. Les autres branches avoient pris fin dans les Maisons *de Marmier, Clermont d'Amboise, Vergy, Bauf-*

fremont, &c. Elle portoit pour armes: *de gueules, au lion d'or, couronné du même, armé & lampassé d'azur.*

*PONTCALLEC, PONTQUALLECK, ou PONTKALLECQ (c'est ainsi qu'il se trouve ortographié dans les plus anciens titres), belle Terre & Marquisat, en Bretagne, Evéché de Vannes, sous le Ressort du Siége Royal de la Ville d'Hennebont, qui entra, par mariage, en l'an 1440, dans l'illustre Maison *de Malestroit*, de *Guer*, de *Cornouailles*, à qui elle appartient toujours, « & qui fut érigée en *Marquisat*, en faveur de *René de Guer*, Seigneur de *Pontcallec*, par Lettres Patentes de Louis XIV, données au mois de Juin 1657, & enregistrées le 31 Mars 1666. » Cette Terre est décorée d'un Château, bâti à l'antique, d'un Parc de 460 arpents qui l'environne & qui contient plusieurs belles pièces d'eaux plates, dont le poisson est fort renommé; il y a aussi, à quelque distance, une Forêt, qui, sans être bien grande, est très-agréable pour la chasse, en ce qu'elle n'est pas montueuse, & que le gibier y abonde. Cette Terre a essuyé, pendant plus d'un siècle révolu, les malheurs d'une longue saisie réelle, ce qui l'a beaucoup dégradée.......... Pour plus amples éclaircissements sur la Maison *de Malestroit-Pontcallec*, toujours existante, voyez MALESTROIT (DE).

* PONTCHARTRAIN, dans le Mantois, au Diocèse de Chartres: Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Comté*, en faveur d'une branche de la Maison *Phélypeaux*. Voyez PHÉLYPEAUX.

* PONTCHATEAU. C'est une des principales Terres de Bretagne. Les anciens Seigneurs de ce nom se sont toujours distingués à la Cour des Ducs de Bretagne. En 1089, il est fait mention d'un DANIEL, fils de JARNIGON, Seigneur DE PONTCHATEAU, qui se trouva à une Assemblée tenue à Redon sous ALAIN-FERGENT, Duc de Bretagne, au sujet d'un différend survenu, la nuit de Noël, entre les Moines & les Chapelains du Duc. Il est encore fait mention, en 1125, sous CONON *le Gros*, Duc de Bretagne, d'un OLIVIER, fils de JARNIGON DE PONTCHATEAU, homme féroce & débauché, qui se mit à la tête d'une troupe de Brigands, commit beaucoup de meurtres & de ravages, pilla l'Abbaye de Redon, profana l'Eglise & y soutint un siége contre les Troupes que le Duc avoit envoyées contre lui: il fut pris & conduit dans la Tour de Nantes; l'affaire s'accommoda au moyen de la Terre de *Ballac*, dont il se dépouilla, le 24 Octobre 1127, en faveur de l'Abbaye de Redon, & cette Terre forme aujourd'hui un Prieuré considérable. Mais, quelque temps après, OLIVIER étant retombé dans les mêmes excès, & ayant pillé une seconde fois l'Abbaye de Redon, fut excommunié par Brice, Evêque de Nantes. Frappé de cette excommunication il revint à lui-même, obtint l'absolution de ses crimes, en donnant aux Moines de Redon sa Terre de *Branguen*. — Il paroît que les noms de DANIEL & de JARNIGON étoient comme attachés aux anciens Seigneurs DE PONTCHATEAU. — Cette Terre étoit tombée, par une *Constance*, veuve d'un Seigneur *de Clisson*, dans la Maison *de Blain*, d'où sont sortis les Seigneurs qui, dans la suite, portèrent les noms de *Pontchâteau*, de *Blain* & de *Fresnay*. On ignore comment cette Seigneurie passa dans la Maison *du Cambout*. En 1765 elle appartenoit au Comte *de Menou*, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes. — Auprès de *Pontchâteau*, un célèbre Missionnaire, nommé *de Montfort*, a fait construire, dans ce siècle, sur une montagne très-élevée, un Calvaire, qui est en grande vénération & fort fréquenté par les Pélerins. Depuis quelques années ce Calvaire a été réparé & embelli par les ordres & aux frais de M. le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province de Bretagne & Grand Amiral de France.

* PONTCROIX. C'est le Marquisat de *Rosmadec*, en Bretagne, qui fut érigé, en 1608, en faveur de *Sébastien de Rosmadec*, Baron de Molac, continué & confirmé, sous le nom de *Pontcroix*, par Lettres du mois de Février 1719, enregistrées en la Chambre des Comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis le Sénéchal*, Comte de Carcado, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voyez SÉNÉCHAL DE CARCADO (LE).

* PONTÉCOULANT, ou PONT-D'ESCOULANT, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Seigneurie composée de plusieurs Fiefs, mouvants de la Baronnie *du Plessis*, & qui appartient, depuis plusieurs siècles, à une ancienne Famille noble du nom de *le Doulcet*, dont il est parlé dans le *Diction. des*

Gaules, & de laquelle étoit Jean le Doulcet, Ecuyer, Seigneur de *Pontécoulant* (iſſu au Ve degré de Jean le Doulcet, Ecuyer), qui vivoit en 1540, avec *Perronne de la Bigne,* ſa femme, dont il eut, pour fils & ſeul héritier, noble homme Robert le Doulcet, Ecuyer, Seigneur de *Pontécoulant,* qui épouſa, en 1571, *Jeanne Hérault,* fille de *Nicolas Hérault,* Seigneur de Saint-Jean-du-Corail; laquelle ſe remaria à *Louis de la Cour,* Seigneur de Maltot, dont eſt iſſu, par divers degrés, *Jacques-Claude-Auguſtin de la Cour,* Marquis de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voy. COUR de BALLEROY (la). De ſon premier mari elle eut poſtérité. Voy. DOULCET de PONTÉCOULANT (le).

BRANCHE CADETTE de la Maiſon le Doulcet de Pontécoulant.

Louis le Doulcet (ſecond fils de Jacques, IIe du nom, & de *Françoiſe de la Rivière*), baptiſé le 28 Mai 1654, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, Brigadier de l'arrière-ban en 1674, épouſa, le 28 Février 1683, *Marie Radulph,* fille d'*Edmond,* Ecuyer, Seigneur de Placy, &c., & de *Renée du Hamel de Moulines* (*a*). Il mourut le 9 Juin 1727, & ſon épouſe le 31 Octobre 1730, ſuivant leurs extraits mortuaires, & laiſſèrent, entr'autres enfants,

1. Edmond-René;
2. Et François-Louis, qui ſuit.

François-Louis le Doulcet, Ecuyer, né le 3 Septembre 1698, s'eſt marié, par contrat du 5 Octobre 1728, à *Charlotte-Marie-Madeleine....,* ſuivant l'acte de célébration du 4 Novembre 1728. Il eſt mort le 15 Août 1776, & ſon épouſe le 4 Octobre 1771, ſuivant leurs extraits mortuaires, laiſſant pour enfants :

Edmond-Louis, qui ſuit;
Et pluſieurs filles.

Edmond-Louis le Doucet, Ecuyer, né & baptiſé le 25 Janvier 1740, Cornette au Régiment de Meſtre de Camp, Dragons, le 20 Mars 1759, Lieutenant au Régiment de Damas au mois de Mai 1760, Sous-Aide-Major dans le même Régiment le 1er Mars 1763, Aide Major le 24 Mars 1769, Commiſſion de Capitaine dans la même année, réformé en 1776, remplacé Capitaine en ſecond au Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, en 1777, Capitaine Commandant le 13 Mai 1779, paſſé le 4 Juin ſuivant du quatrième régiment de Chevaux-Légers, aujourd'hui Régiment de Septimanie, Cavalerie, dont il eſt le premier Capitaine Commandant, a épouſé, par contrat du 22 Novembre 1779, célébration le 25 deſdits mois & an, *Louiſe-Madeleine-Claudine de la Mouche,* fille d'*Antoine-Pierre,* Chevalier, Auditeur des Comptes & Procureur Général de Monſieur, frère du Roi & de *Madeleine Thoré.* De ce mariage ſont nées :

Madeleine-Aglaé, baptiſée le 30 Octobre 1780;
Et Adèle-Madeleine-Louise, baptiſée en Juillet 1783.

Les armes : voyez DOULCET de PONTÉCOULANT (le).

* PONTEVÈS, en Provence, Diocèſe de Fréjus. Les Auteurs qui ont parlé de cette ancienne & illuſtre Maiſon ne s'accordent pas ſur ſon origine : les uns veulent que les branches qui ſubſiſtent en Provence deſcendent des anciens Seigneurs de *Pontevès;* d'autres veulent que ce ſoit de la Maiſon *d'Agoult :* ce dernier ſentiment eſt le plus ſuivi, & eſt adopté par l'Auteur de *l'Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence,* tom. II, p. 222 & ſuiv.

I. *Iſnard d'Agoult,* Baron de Sault, tranſigea avec ſes frères en 1225, & épouſa Douceline de Pontevès, Dame de *Pontevès,* Mazaugues, Artignoſc & Rouſſillon, fille & héritière de Fouquet de Pontevès & de *Mathilde,* Dame *de Callian,* & iſſue, par divers degrés de Fouquet de Pontevès, qui dota l'Egliſe de Barjols en 1120. De ce mariage naquirent :

1. Isnard, qui continua la branche des Comtes de *Sault,* qui s'eſt éteinte en mâles en 1508;
2. Fouquet, qui ſuit, auteur & tige de la Maiſon de Pontevès ;
3. Et Raymond.

II. Fouquet de Pontevès, Ier du nom, héritier de ſa mère, en porta le nom & les armes qu'il écartela de celles de *d'Agoult;* tranſigea avec ſes frères en 1240; eut pour ſon

(*a*) C'eſt mal-à-propos qu'il eſt dit dans *l'Armor. génér. de France,* que le nom de la femme de Louis le Doulcet eſt inconnu, & qu'on ne lui donne que deux enfants, Edmond-René & Madeleine.

partage les Terres de *Pontevés*, St.-Martin, Auriac, & des portions de celles de Tourves, Montmeyan, Efparron, Artignofc, Seillans, Bargême & Bauvezet; fuivit, en 1264, Charles Ier d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, & fe fignala à cette expédition avec Isnard d'Agoult, fon frère. Il époufa *Mathilde de Cotignac*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur *de Cotignac*, Carcès & Flaffans, qui avoit été un des tuteurs de la Princeffe Béatrix de Provence. De ce mariage naquit, entr'autres enfants,

III. Barral de Pontevès, Seigneur dudit lieu, Carcès, Cotignac & Flaffans, qui fut marié, vers 1290, avec *Barrale de Baux*, Dame de Sillans, qui tefta en 1307. De ce mariage il eut

IV. Fouquet de Pontevès, IIe du nom, qui époufa *Marguerite des Porcellets*, dont il eut :

1. Fouquet, qui fuit, auteur de la branche des Vicomtes de *Bargêmes;*
2. Et Barral, auteur de celle des Seigneurs de *Pontevès*, rapportée ci-après.

BRANCHE
des Vicomtes de Bargême.

V. Fouquet de Pontevès, IIIe du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Bargême, Callas, Brovès, &c., Confeiller & Chambellan du Roi Robert, Comte de Provence, époufa *Galburge*, nommée par d'autres *Tiburge d'Agoult de Sault*, fille de *Reforciat*, Seigneur de Trets, & de *Reybaude de Caufols*. Il tefta le 12 Juin 1334. Leurs enfants furent :

1. Jean, mort peu de temps après fon père;
2. Fouquet, qui fuit;
3. Et Raymond, Chevalier de Rhodes.

VI. Fouquet de Pontevès, IVe du nom, époufa *Bérengère de Fos*, & tefta en 1375. Il eut de fon mariage :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Fouquet, Ve du nom, chef de la branche des Seigneurs de *Carcès* qui s'eft éteinte en la perfonne de Jean-Baptiste de Pontevès, qui tefta le 10 Octobre 1490 & laiffa pour héritier noble Durand de Pontevès, Seigneur de Flaffans, fils d'une fœur de fon père, à condition qu'il porteroit les Armes *d'Agoult*, écartelées avec les fiennes propres. — Durand de Pontevès étoit fils de Gautier, & petit-fils de N.... de Pontevès, Seigneur de Flaffans, iffu vraifemblablement, dit l'Auteur de l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, de quelque cadet de l'ancienne & noble Maifon de Pontevès; d'autres difent de celle *d'Almaric*. Quoi qu'il en foit de ce point, qu'on ne peut éclaircir à travers l'obfcurité des temps, Durand fit une branche, qui écarteloit fes armes de celles de la Maifon *d'Agoult*, alliée aux meilleures Maifons de Provence, & qui donna trois Lieutenants de Roi, lefquels furent auffi Grands Sénéchaux de Provence d'un mérite diftingué. De lui defcendoit Jean de Pontevès, Lieutenant Général de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Carcès* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mai 1551. Son fils Gaspard, qui mourut en 1610, fut père de Jean, troifième Comte de *Carcès*, Grand Sénéchal & Lieutenant Général en Provence, qui, fe voyant fans enfants, fit, en 1656, héritier de *Carcès* & de tous les biens de cette branche, fon neveu, *François de Simiane*, Marquis de Gordes. Voy. SIMIANE.

VII. Jean de Pontevès, Vicomte de Bargême, époufa *Sybille d'Adhémar de Monteil*, & tefta le 5 Mars 1410, laiffant :

1. Fouquet, qui fuit;
2. Et Antoinette, qui s'eft mariée à *Boniface de Caftellane*, IXe du nom, Seigneur d'Allemagne, dont poftérité. Voy. CASTELLANE.

VIII. Fouquet de Pontevès, VIe du nom, Vicomte de Bargême, s'allia avec *Alayette de Villeneuve*, dont vinrent :

1. Bermond, qui fuit;
2. & 3. Antoine & Fouquet, Chevaliers de Rhodes.

IX. Bermond de Pontevès, Vicomte de Bargême, tefta, en 1465, en faveur de fon fils, qui fuit. Il avoit époufé *Catherine d'Oraifon*, de la Maifon de *Cadenet*, fille d'*Elzéar*, Seigneur *d'Oraifon* & autres lieux, & de *Catherine Eiguéfier*, fa troifième femme. Il en eut

X. Honoré de Pontevès, Vicomte de Bargême, qui tefta le 2 Mai 1492. Il avoit époufé *Catherine d'Hermentières*, fille d'*Antoine d'Hermentières*, Seigneur d'Orgon. Ses enfants furent :

1. Antoine, qui fuit;
2. & 3. Louis & Elzéar, qui firent les branches *du Muy* & *du Caftelar*, toutes deux éteintes.

XI. Antoine de Pontevès, Vicomte de Bargême, Seigneur de Callas, &c., mourut en

1505. Il avoit épousé *Honorade de Glandevès-Faucon,* qui testa le 5 Janvier 1549, en faveur de son fils, qui suit, & fit des legs aux enfants de sa fille. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et MARGUERITE, veuve de *Gaspard de Glandevès*, baron de Gréoux, &c.

XII. JEAN-BAPTISTE DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, Seigneur de Broves, &c., fut en grande considération dans les Armées du Roi FRANÇOIS Ier. Il avoit épousé, 1° *Honorade de Fos;* & 2° *Françoise d'Allagoya*, Dame de Carmagnola, au Marquisat de Saluces. Les enfants du second lit furent :

1. JOSEPH, qui s'est marié, le 2 Juillet 1596, à *Lucrèce de Villeneuve-Trans;*
2. FOUQUET, qui suit;
3. 4. & 5. PIERRE, BALTHAZAR & JEAN-BAPTISTE.

XIII. FOUQUET DE PONTEVÈS, VIIe du nom, Vicomte de Bargême, s'allia, le 9 Juillet 1588, avec *Lucrèce de Demandols-Trigance,* dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et CHARLES, tige de la branche des Seigneurs d'*Avaye* & de *la Garde*, éteinte.

XIV. CLAUDE DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, Seigneur des Issarts, a épousé, 1° *Marguerite de Laurens-Saint-Martin;* & 2° le 7 Avril 1625, *Marguerite de Castellane d'Aluys*. De ce second mariage naquirent :

LOUIS, qui suit;
Et trois autres fils, reçus Chevaliers de Malte.

XV. LOUIS DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, épousa, le 15 Novembre 1654, *Marguerite de Castellane,* fille de *François,* Seigneur de Tournon, & de *Jeanne de Valavoire-Vaulx*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. 3. & 4. CLAUDE, HENRI-FRANÇOIS & FRANÇOIS, qui prirent la Croix de Malte;
5. ALEXANDRE, auteur d'une branche, établie à Grasse, rapportée ci-après;
6. Et THÉRÈSE, qui a épousé, le 21 Mars 1693, *François d'Isnard*, Seigneur des Deux-Frères, dont des enfants. Voy. ISNARD, tom. X, col. 975 & suiv. de ce *Dictionn.*

XVI. JEAN DE PONTEVÈS, IIe du nom, Vicomte de Bargême, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1698. Il épousa N..... *de Raffélis,* de laquelle il eut :

FRANÇOIS, qui suit;
Et une fille, qui s'est mariée.

XVII. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, Seigneur de Tournon, Brovès, la Garde-Freinet, S^t^.-Laurent, &c., élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays ès-années 1722, 23 & 1740, est mort en 1753, laissant de N..... *de Raimondis d'Allons,* sa seconde femme,

Trois fils, encore jeunes.

BRANCHE
établie à Grasse.

XVI. ALEXANDRE DE PONTEVÈS (cinquième fils de LOUIS, Vicomte de Bargême, & de *Marguerite de Castellane*), prit, comme ses frères, la Croix de Malte, la quitta, & s'établit à Grasse, où il épousa, le 24 Février 1705, *Anne de Moreau,* dont il a eu :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HENRI, Jésuite;

Et trois filles, qui vivent sans alliance.

XVII. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur en partie d'Amirat, a épousé, le 2 Juillet 1726, *Marie-Honorée de Lambert*, dont sont issus :

Trois garçons.

BRANCHE
des Seigneurs de PONTEVÈS *& autres lieux.*

V. BARRAL DE PONTEVÈS, IIe du nom (fils puiné de FOUQUET, IIe du nom, & de *Marguerite des Porcellets)*, fut Seigneur de *Pontevès* & de Sillans, & testa en 1307, laissant d'*Etiennette de Blacas,* sa femme,

VI. ISNARD DE PONTEVÈS, Seigneur de Pontevès, qui fut substitué au testament de FOUQUET, dit *le Grand*, son oncle, fait en l'an 1334. Il épousa *Thomasse de Gantelmi*, fille de *Jacques,* Comte d'Oliveto & de Popoli, au Royaume de Naples. Leurs enfants furent :

1. BARRAL, qui suit;
2. Et BLACAS, tige des anciens Seigneurs de *Châteaurenard*, *Lambesc* & *Cabanes*, qui avoient fait deux branches, à présent éteintes.

VII. BARRAL DE PONTEVÈS, IIIe du nom, Seigneur de Pontevès, épousa, en 1358, *Marguerite d'Agoult,* fille de *Raymond,* & d'*Agnès de Montpezat*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et AGOUT, tige de la branche des Seigneurs d'*Ubraye*, éteinte.

VIII. JEAN DE PONTEVÈS, Seigneur de Pon-

tevès, épousa *Marie Grimaldi de Bueil*, dont il eut :

1. Bertrand, qui suit;
2. Et Gaspard, auteur de la branche des Marquis de *Buous*, rapportée ci-après.

IX. Bertrand de Pontevès, Seigneur dudit lieu, épousa, en 1428, *Isabelle de Simiane*, fille de *Bertrand-Rambaud*, Baron de Gordes, &c., & de Marguerite de Pontevès-Carcès. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui suit;
2. Et Antoine, tige de la branche des Seigneurs de *Sillans* & de *Gévaudan*, qui est éteinte.

X. Jean de Pontevès, IIe du nom, assista aux Etats de la Province tenus à Toulon en 1487. Il avoit épousé, le 21 Avril 1469, *Alexie de Castellane-Salernes*, & testa le 6 Août 1506, laissant pour enfants :

1. Reforciat, qui suit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs d'*Amirat* & de *la Forêt*, rapportée ci-après;
3. Et Boniface, tige de celle des Seigneurs de *Giens*, mentionnée plus loin.

XI. Reforciat de Pontevès, Seigneur de Pontevès, fit son testament le 5 Août 1550. Il avoit épousé, 1° *Marguerite de Forbin-la-Barben*; & 2° le 4 Avril 1530, *Balthazarde de Vintimille*, Dame de Beaudun & de Turriers. Du premier lit vint

1. Catherine, qui épousa *Alexis de Castellane*, Seigneur de Salernes.

Et du second lit sortirent :

2. François, qui suit;
3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *S^t.-André* & de *Beaudun*;
4. Gaspard, Chevalier de l'Ordre de S^t.-Jean de Jérusalem;
5. Marguerite, qui a épousé, le 31 Mars 1551, *Gaspard de Forbin*, Seigneur de Janson, Baron de Villelaure, &c., dont des enfants. Voy. FORBIN;
6. Sibylle, qui épousa, en 1563, *Balthazar de Vétéris*;
7. Et Madeleine, qui a épousé, *Gaspard de Monier*, Seigneur de Châteauvieux.

XII. François de Pontevès, Seigneur de Pontevès, testa le 24 Mars 1569. Il avoit épousé, en 1553, *Marguerite de Villeneuve*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Matei*. Ils eurent :

1. Balthazar, qui suit;
2. François, Seigneur de Rognette;
3. Blanche, qui s'est mariée à *Jean d'Albert*, Seigneur de Régusse;
4. Et Claire, qui épousa, le 20 Octobre 1588, *Jean de l'Evêque*, IIIe du nom, Seigneur de S^t.-Etienne, dont elle fut la seconde femme, & eut postérité. Voy. EVÊQUE (l'), en Provence.

XIII. Balthazar de Pontevès, Vicomte de Pontevès, Baron de Montfroc, &c., fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1609, & testa le 1er Décembre 1613. Il avoit épousé, 1° le 16 Septembre 1575, *Pélègre de Foresta*; 2° le 10 Février 1592, *Marguerite de Galléan des Issards*; & 3° le 9 Avril 1605, *Catherine de Clapiers du Sambuc*. Du second lit naquirent :

1. Jean, qui suit;
2. François, tige de la branche des Seigneurs de *Maubousquet*, rapportée ci-après;
3. Marguerite, qui s'est mariée à *François de Rascas*, IIe du nom, Seigneur du Muy, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. RASCAS.

Et du troisième lit sont issus :

4. Louis, Seigneur de S^t.-Juers & de S^t.-Féréol, qui épousa *Anne d'Albertas*, & n'en eut qu'une fille unique, nommée
   Julie, première femme de *Jean-Louis de Sabran*, Seigneur de Chantereine, &c., duquel elle eut des enfants. Voy. SABRAN, branche des Seigneurs d'*Aiguines*, &c.
5. Jacques, mort sans postérité;
6. Balthazar, Chevalier de Malte;
7. Gaspard, tige de la branche des Seigneurs de *S^t.-Blaise*, mentionnée en son rang;
8. Et Diane, qui s'est mariée à *Pierre de Morel*, Trésorier Général des Etats de Provence, & ensuite Seigneur de *Pontevès* & de *Sainte-Catherine*.

XIV. Jean de Pontevès, Seigneur de Pontevès & de Ste-Catherine, testa le 22 Aout 1620. Il avoit épousé, le 29 Juin 1616, Marguerite de Pontevès-Buous, dont il eut, entr'autres enfants,

XV. François de Pontevès, IIe du nom, Baron de Montfroc, qui fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1667, & est mort sans postérité. Les Barons d'*Oppède*, du nom *de Forbin*, recueillirent sa succession.

BRANCHE des Seigneurs de Maubousquet, *établie à Marseille.*

XIV. Francois de Pontevès (deuxième

fils de Balthazar, & de *Marguerite de Galléan des Iſſards*), épouſa, le 11 Avril 1625, *Iſabeau de Meyſſonnier*, dont, entr'autres enfants,

XV. Lazarin de Pontevès, Seigneur de Mauboufquet, né le 3 Octobre 1631, qui fut Capitaine d'une des Galères du Roi, & enſuite Chef d'Eſcadre. Il épouſa, le 12 Mars 1676, *Anne d'Agoult d'Olières*, & en eut :

1. Melchior, qui ſuit;
2. Alphonse, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem & Commandeur d'Urban;
3. Jean-Louis, Comte de Tournon, Capitaine de Vaiſſeau, ci-devant Chevalier de l'Ordre de Malte, lequel écarteloit les armes de la Maiſon *d'Agoult*. Il eſt veuf, ſans enfants, de *Marie-Yolande de la Baume le Blanc de la Vallière*, ſœur de *Charles-François*, premier Duc de la Vallière, & veuve en premières noces de *Michel-Louis-Charles du Mas de Broſſay;*
4. Et N.... de Pontevès qui s'eſt mariée à *Louis de Foreſta*, Seigneur de Châteauneuf, &c., dont poſtérité. Voy. FORESTA, en Provence.

XVI. Melchior de Pontevès, Seigneur de Mauboufquet, a épouſé, 1° *Urſule de Saboulin;* & 2° *Anne-Julie Dolon*, Dame de Ners, en Languedoc. Du premier lit il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Une fille, Religieuſe.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. Claude-Henri, qui fut tué au ſiège de Fribourg;
4. Jean-Louis, qui eſt mort Lieutenant de Vaiſſeau;
5. N.... de Pontevès, Chevalier de Malte;

Et trois filles, dont une s'eſt mariée à N.... *du Menil*, Seigneur de Villiers, en Normandie, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Briqueville.

XVII. François de Pontevès, Seigneur de Mauboufquet, fut marié à *Anne-Marie de Rémuſat*, dont il a eu des enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Blaise.

XIV. Gaspard de Pontevès (fils de Balthazar, & de *Catherine de Clapiers*, ſa troiſième femme), né le 24 Février 1613, épouſa, le 18 Octobre 1637, *Claire de Bagnoly*, de laquelle eſt ſorti, entr'autres enfants,

XV. Joseph de Pontevès, Seigneur de St.-Blaiſe, qui s'eſt allié à *Marie-Anne d'Aillaud*, de la Ville de Graſſe, fille de *François*, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres. Il en eut

XVI. Gaspard de Pontevès, IIe du nom, Seigneur de St.-Blaiſe, qui s'eſt marié à Barjols avec *Louiſe de Raffélis de Broves*, de laquelle il a eu des enfants.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Amirat *& de* la Forêt.

XI. Antoine de Pontevès (fils puîné de Jean, IIe du nom, & d'*Alexie de Caſtellane-Salernes*), fut Seigneur d'Amirat, &c., & épouſa, le 17 Septembre 1527, *Marcelline de Boniface*, fille de *Jean*, Seigneur de la Molle, &c., et d'*Honorade de Benaud*. Il teſta le 13 Septembre 1547, en faveur de ſon fils aîné, qui ſuit, & fit pour légataires ſa femme & ſes fils puînés. Leurs enfants furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. & 3. Jean & Honoré, légataires de leur père.

XII. Pierre de Pontevès, Seigneur d'Amirat, épouſa *Madeleine de Fabre*, le 8 Juillet 1565, & teſta le 28 Décembre 1596, en faveur de ſes enfants, qui furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Claude, rapporté après ſon aîné.

XIII. Jean de Pontevès, Seigneur d'Amirat, n'eut de N.... *de Clapiers*, ſa femme, qu'une fille,

Catherine, Dame d'Amirat, qui s'eſt alliée, en 1624, à *François de Rodulf*, dont elle eut *Lucrèce de Rodulf*, qui a épouſé, en 1651, *Antoine Capris*, de la Ville de Cuers, Seigneur de Beauvezer, auquel elle apporta la Terre d'*Amirat*, & en eut poſtérité. Voy. CAPRIS.

XIII. Claude de Pontevès, frère puîné de Jean, épouſa, le 7 Novembre 1614, *Honorade de Caſtellane*, dont

XIV. Jean-Baptiste de Pontevès, Seigneur de la Forêt, Viguier de Barjols, qui s'eſt marié, le 2 Juin 1644, avec *Catherine de Richery*, dont vinrent :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Jean-Baptiste, Chanoine de l'Egliſe de Barjols, qui teſta le 15 Avril 1658.

XV. Joseph de Pontevès, Seigneur de la Forêt, épouſa *Thérèſe de Montolieu*, fille de *Jean-Baptiſte*, Capitaine de Galères, & d'*E-*

lisabeth de Valbelle de la Tour. De ce mariage il a eu :

1. Louis, Religieux de l'étroite Obfervance de S^t^.-François, ci-devant Officier de Galères ;
2. Joseph-François, qui fuit ;
3. & 4. Deux autres fils, l'un eft religieux de l'Ordre de S^t^.-Auguftin & l'autre eft vivant fans poftérité ;
5. Et Thérèse.

XVI. Joseph-François de Pontevès, Seigneur de la Forêt, époufa *Louife de Sandin*, dont il a eu :

1. Joseph-Jean-Baptiste-Louis, qui fuit ;
2. Alexandre, Prieur dans le Diocèfe de S^t^.-Omer ;
3. Etienne-César, qui s'eft établi à la Martinique, où il eft marié ;
4. Et Pierre-Auguste, ci-devant Officier dans les Gardes Françaifes.

XVII. Joseph-Jean-Baptiste-Louis de Pontevès, Seigneur de la Forêt & en partie de Pontevès, a époufé *Marie-Angélique de Bruni*, fille de *Jean-Baptifte*, Marquis d'Entrecafteaux & de Villeneuve, Préfident à Mortier au Parlement de Provence, & de N.... *de l'Eftang-Parade*. Ils ont eu pour enfants :

1. Joseph-François-Louis-Clair, né le 2 Janvier 1752 ;
2. Et Jean-Baptiste-Louis-Sébastien, né le 20 Janvier 1753.

BRANCHE des Marquis de Giens.

XI Boniface de Pontevès (troifième fils de Jean, IIe du nom, & d'*Alexis de Caftellane-Salernes*), époufa, en 1530, *Louife de Glandevès*, fille de *Louis*, Seigneur de la Garde, & d'*Elifabeth de Forbin-Soliers*. De ce mariage eft iffu

XII. Pierre de Pontevès, qui s'allia, en 1557, à *Jeanne d'Emenjaud*, fille de *François*, Confeiller au Parlement, & de *Françoife de Bafchi-Saint-Eftève*. Il en eut

XIII. Jean-Nicolas de Pontevès, Seigneur de Giens, qui s'eft marié, en 1584, à *Lucrèce de Boyer de Bandol*, dont il eut

1. Henri, qui fuit ;
2. & 3. Et deux filles, qui fe font mariées dans les Maifons *de Bourdon-Bouc & de Thomas-Châteauneuf*.

XIV. Henri de Pontevès, Seigneur de Giens, fut reçu Confeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1625, & époufa *Anne de Pontevès-Caftelar*, dont naquirent :

1. Laurent, qui fuit ;
2. & 3. François, rapporté après fon aîné ; & Henri, Chevalier de Malte, qui eft mort Commandeur ;
4. Et Charlotte, qui s'allia, en 1674, à *Henri Olivari*, Sieur de Campredon, dont des enfants. Voy. OLIVARI, &c.

XV. Laurent de Pontevès, Seigneur de Giens, époufa *Claire de Micaëlis-Martialis*, & ne laiffa qu'une fille, qui s'eft mariée dans la Maifon *de Cambe d'Orves*, à Hyères.

XV. François de Pontevès, ci-devant Chevalier de Malte, fut Seigneur de *Giens* après la mort de Laurent, fon frère aîné, & fit ériger cette Terre en *Marquifat* fous la dénomination de *Pontevès-Giens*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, enregiftrées en la Chambre des Comtes d'Aix le 17 Novembre fuivant, étant pour lors premier Conful de la Ville d'Aix & Procureur du Pays. Il époufa *Catherine d'Andréa*, fille de *Jean-Auguftin*, Seigneur de Nibles, & de *Marie de Barcillon-Mauvans*. Leurs enfants furent :

1. Elzéar, qui fuit ;
2. N.... de Pontevès-Giens, Chevalier de S^t^.-Louis, ancien Officier de Vaiffeau, avec une penfion de 1,200 liv. ;
3. Charlotte, qui n'eut point d'enfants de fon mariage avec *Jean-Auguftin de Trimond*, Confeiller au Parlement d'Aix. Voy. TRIMOND ;
4. Autre Charlotte, qui s'eft mariée à N.... *de Chabert*, de Toulon, & en eut poftérité. Voy. CHABERT ;
5. N.... de Pontevès-Giens, qui s'eft alliée à N.... *d'Albert-la-Millière ;*

Et quatre autres filles.

XVI. Elzéar de Pontevès, Chevalier, Marquis de *Pontevès-Giens*, ci-devant Procureur joint de la Nobleffe de Provence, s'allia, le 17 Juin 1725, avec *Claire-Baptiftine de Monier*, fille de *Jean-Baptifte*, Chevalier, Seigneur de Châteaudeuil, Procureur Général de la Chambre des Comptes, & de *Thérèfe de Raftoin*. De ce mariage font iffus :

1. Jean-Baptiste, Marquis de *Pontevès-Giens*, né en 1736, Officier de Vaiffeau ;
2. Henri, auffi Officier de Vaiffeau ;
3. Charlotte-Baptistine, qui a époufé, le 22 Septembre 1750, *Jean-François*, appelé *le Marquis de Gantès*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de S^t^.-Louis. Elle a été préfentée

au Roi, à la Reine & à la Famille Royale les 31 Mai & 31 Décembre 1764, & eſt morte le 3 Avril 1776, ſans laiſſer de poſtérité. Voy. GANTÈS;

4. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Jean-Baptiſte d'Aureil*, Commiſſaire Provincial des Guerres à Toulon.

BRANCHE des Marquis de BUOUS.

IX. GASPARD DE PONTEVÈS (fils puîné de JEAN, Ier du nom, & de *Marie Grimaldi de Bueil*), ſe trouva parmi les Nobles Provençaux qui ſuivirent le Duc de Calabre en la guerre que ce Prince porta en Aragon. Il épouſa à Apt *Douce de Bot*, fille de *Louis*, Seigneur de Saignon; acquit la Terre de *Buous*, & laiſſa, entr'autres enfants,

X. BALTHAZAR DE PONTEVÈS, Seigneur de Buous, qui s'eſt marié à *Antoinette d'Iſnard*, de la Ville de Carpentras, dont il eut :

1. ANGE, qui ſuit;
2. Et MADELEINE, qui s'eſt mariée à *Michel de Villages.*

XI. ANGE DE PONTEVÈS, Seigneur de Buous, épouſa *Marguerite de Simiane*, fille de *Barthélemy*, Seigneur de la Coſte, &c., & de *Madeleine de Villeneuve de Beauvoiſin*, ſa première femme. Ils eurent

XII. GABRIEL DE PONTEVÈS, Seigneur de Buous, qui eut Commiſſion du Roi HENRI II de lever une Compagnie de 300 hommes en 1551. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1545, *Anne de Sade*, dont vinrent :

1. POMPÉE, qui ſuit;
2. ANTOINE, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem;
3. Et HONORÉE, qui a épouſé, par contrat du 6 Septembre 1575, *François d'Etienne*, Seigneur de St.-Jean de la Salle, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Provence, dont elle a eu des enfants. Voy. ETIENNE, tom. VII, col. 610 & ſuiv. de ce *Dictionnaire.*

XIII. POMPÉE DE PONTEVÈS, Seigneur de Buous, l'un des plus grands guerriers de ſon ſiècle, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Commanda en Provence, en l'abſence du Duc d'Epernon, qui en étoit Gouverneur en 1595. Il avoit épouſé, le 23 Novembre 1589, *Marguerite de la Baume*, fille de *François*, Comte de Suze, Gouverneur en Provence, & de *Françoiſe de Levis de Ventadour*. De ce mariage naquirent :

ANGE, qui ſuit;

Et trois filles, qui ſe ſont mariées dans les Maiſons *de Paniſſe-Aubignan* & *de Pontevès-Montfroc*, & la troiſième, nommée ANNE, a épouſé, le 27 Septembre 1620, *Thomas de Riquéti*, dit *le Marquis de Mirabeau*, &c., dont elle eut des enfants. Voy. RIQUÉTI.

XIV. ANGE DE PONTEVÈS, IIe du nom, Seigneur de Buous, Baron de St.-Martin-de-Caſtillon, fut nommé Viguier de Marſeille le 3 Mars 1621, & eut Commiſſion du Duc de Guiſe, pour lever un Régiment de 1,000 hommes le 8 Août 1632. Il avoit épouſé, 1° *Honorade de Caſtellane*, Dame de Salernes; & 2° le 14 Juillet 1630, *Marguerite de Caſtellane-Adhémar*, fille de N......., Comte de Grignan. Du premier lit eſt iſſue

1. MARGUERITE, qui a épouſé, le 22 Octobre 1639, *Louis de Galléan*, Baron des Iſſards, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, duquel elle eut des enfants. Voy. GALLÉAN.

Et du ſecond lit ſortirent :

2. LOUIS, qui ſuit;
3. GABRIEL, reçu Chevalier de Malte, & mort Capitaine des Vaiſſeaux du Roi;
4. MARIE, mariée, en 1655, à *Léon de Valbelle*, Marquis de Montfuron;
5. Et MARGUERITE, qui a épouſé *Gaſpard de Bérenger*, Gentilhomme de la Province du Dauphiné.

XV. LOUIS DE PONTEVÈS, Chevalier, Marquis de Buous, Baron de St.-Martin, Seigneur de la Buiſſe, Aurons & autres lieux, Guidon, puis Enſeigne des Gendarmes de la Reine-Mère ANNE D'AUTRICHE, cinquième Colonel de ſa Famille, de père en fils, fut élu premier Conſul d'Aix & Procureur du Pays en 1661. Il épouſa, par contrat du 22 Juillet 1664, *Barbe-Marie de la Croix de Chevrières*, fille de *Jean*, IVe du nom, Sieur de Chevrières, Marquis d'Ornacieu, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Marie de Sayve*. Ce fut en ſa faveur que le Roi érigea la Terre de *Buous* en *Marquiſat* en 1650. Il laiſſa pour fils

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Marquis de Buous, Baron de St.-Martin, qui, de *Louiſe-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun*, ſa femme, a laiſſé :

1. LOUIS-ELZÉAR, qui ſuit;
2. N.... DE PONTEVÈS, mort Chevalier de Malte;

Et pluſieurs filles, dont une a été mariée avec

Maximilien-Henri de la Baume le Blanc, Comte de la Vallière, qui eſt mort le 3 Novembre 1736.

XVII. Louis-Elzéar de Pontevès, Marquis de Buous, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1742, &c., vit ſans alliance.

Les armes: *de gueules, au pont de 2 arches d'or, maçonné de ſable.*

(Voyez, ſur cette ancienne Nobleſſe, Bouche, Gaufridy, Noſtradamus, les *Nobiliaires* de l'Abbé Robert de Briançon & de Maynier; *l'Hiſt. des Hommes illuſtres de Provence*, par le P. Bougerel, de l'Oratoire; *l'Hiſt. des Croiſades; l'Hiſt. des Chevaliers de Malte*; les Chartes des Xe, XIe & XIIe ſiècles, conſervées dans l'Abbaye de St.-Victor, à Marſeille; les Archives de l'Eglise de Barjols; celles de S. M. en Provence; celles d'Apt & autres; *l'Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuil, &c.)

PONTEVÈS d'EIROUX, autre Famille, auſſi établie en Provence, qui porte le nom & les armes de Pontevès, en vertu d'une ſubſtitution appoſée au teſtament de Jean de Pontevès-Sillans, & de l'adoption faite par Gaspard de Pontevès, ſon fils, en faveur de *Jean d'Eiroux*, ſon neveu, ce qui a été confirmé par Lettres Patentes vérifiées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 8 Mai 1748. La Famille d'Eiroux, ou Desroux, ſortie de Corps, en Dauphiné, prouva ſa Nobleſſe, lors de la vérification de ſes titres, dans leſquels elle fut maintenue depuis

I. Charles d'Eiroux, qui ſervit pendant les troubles occaſionnés par la Ligue. Ayant été fait priſonnier de guerre en 1591, il paya 150 écus d'or pour ſa rançon, ſomme alors aſſez conſidérable, & acquit, le 23 Janvier 1627, la Terre & Seigneurie de *Ruſtrel*, de M. le Duc de *Ventadour*. Il avoit épouſé, le 13 Février 1600, *Marquiſe de Pariſis*, fille d'*Eſprit de Pariſis*, & en eut:

1. Etienne, qui ſuit;
2. Hector, rapporté après ſon aîné;
3. Jeanne, qui épouſa, le 5 Novembre 1628, *Charles de Caſtellane-Adhémar*, Ier du nom, Seigneur de Pierrerue, dont poſtérité. Voy. CASTELLANE;
4. Et une autre fille, qui s'eſt mariée.

II. Etienne d'Eiroux épouſa, le 29 Juillet 1635, *Anne de Foreſta*, fille de *Scipion*, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne d'Arnaud*. Ils eurent des enfants, qui ſont morts ſans poſtérité.

II. Hector d'Eiroux (frère puîné d'Etienne), ſe maria avec *Iſabeau de Pontevès*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Sillans, & d'*Anne de Caſtellane*, par contrat du 16 Décembre 1641. Leurs enfants furent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Joseph-Etienne, qui fut tué au ſervice en Sicile en 1677;
3. Et Anne, Religieuſe de l'ordre de St.-Auguſtin.

III. Jean de Pontevès d'Eiroux fut Seigneur de Gévaudan & pourvu du Gouvernement de Forcalquier. Il s'allia, le 17 Juin 1663, à *Eliſabeth de Lauthier*, dont il a eu, entr'autres enfants:

1. Louis, qui ſuit;
2. François, Officier, en 1708, dans le Régiment de Piémont, Infanterie;
3. Et Elisabeth, qui a épouſé, le 19 Juin 1679, *Etienne-Joſeph de Pelliſſier*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, dont poſtérité. Voy. PELLISSIER, branche des Seigneurs *des Granges*.

IV. Louis de Pontevès d'Eiroux ſuccéda à ſon père au Gouvernement de Forcalquier, & fit hommage au Roi, en 1720, de la Terre de Gévaudan. Il a épouſé *Thérèſe Grimaldi de Réguſſe*, fille de *Charles*, Marquis de Réguſſe, Préſident à Mortier au Parlemeut de Provence, & de *Charlotte de Caſtillon de Beynes*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-Joseph-Etienne, Chanoine & Sacriſtain de Senez;
2. François, Eccléſiaſtique;
3. Jean-Baptiste, Capitaine au Régiment de Bourbonnais, qui fut tué, en 1744, au ſiége d'Ypres;
4. Et Jean-Joseph-Gaspard-Eugène, retiré du ſervice de l'Empereur, où il a été ſucceſſivement Lieutenant, Capitaine & Commandant de Bataillon dans le Régiment d'Arenberg.

Cette famille, avant qu'elle prit les armes de Pontevès, portoit: *de gueules, au ſautoir d'or, chargé en cœur d'un écuſſon d'azur, à un ours paſſant d'argent, ſurmonté de 2 étoiles du même, rangées en chef.* (Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuil, tom. II, pag. 237.)

* PONTGIBAUD, en Auvergne, Diocèſe

de Clermont : Ville avec titre de Baronnie, dont la Seigneurie a appartenu autrefois à la Maiſon *de Daillon du Lude*. Voy. DAILLON.

* PONTHIEU, ou PONTIEU, Pays de la Baſſe-Picardie, avec titre de *Comté*, dont *Abbeville* eſt le Chef-lieu, qui paſſa de la domination des *Romains* ſous celle des *Français*; fut enſuite dévaſté & occupé par les *Normands*. — *Angilbert* fut un des grands Seigneurs de la Cour du Roi Pépin, qui le fit Gouverneur du *Ponthieu*, & mourut le 18 Février 814. *Herlouin*, IIe du nom, ſuccéda à ſon père au Comté de *Ponthieu*: il vivoit en 939 & 954, ſous les règnes de Charles *le Simple*, Raoul & Louis IV. Son petit-fils, *Guillaume*, Ier du nom, fut Comte de *Ponthieu*, de *Boulogne* & de *St.-Paul*. Ses deſcendants ont poſſédé le *Ponthieu* juſqu'en 1080 ou 1101, que *Guy* Ier, huitième Comte *de Ponthieu*, étant mort, *Agnès*, ſa fille, porta ce Comté dans la Maiſon *de Montgommery-Alençon*, par ſon mariage contracté, en 1095, avec *Robert* II, Comte *d'Alençon*, qui mourut en 1111. La Comteſſe *Agnès*, ſa veuve, vécut juſqu'en 1130. — De la Maiſon *d'Alençon* le Comté du *Ponthieu* paſſa ſucceſſivement par alliances : 1° en 1225, dans celle *de Dammartin*, des Comtes d'*Aumale*, &c.; 2° en 1238, dans celle des Rois de Caſtille; & 3° en 1254, dans la Maiſon des Rois d'Angleterre, par le mariage d'*Eléonore de Caſtille*, Comteſſe de *Ponthieu*, avec Edouard Ier; elle mourut le 29 Novembre 1290, & ſon mari en 1307. Il fut père d'Edouard II, qui fit hommage en 1303, au Roi Philippe *le Bel*. Son fils, Edouard III, fit en 1331 le même hommage à Philippe VI, dit *de Valois*. Le dernier des Seigneurs du nom de *Ponthieu* fut Jean de Ponthieu, IIe du nom, qui vivoit en 1315, & ne laiſſa que deux filles, Blanche de Ponthieu, Comteſſe d'Aumale, &c., & Jeanne de Ponthieu, Dame d'Epernon. Le *Ponthieu* fut confiſqué ſur Edouard III, & Jacques de Bourbon, Connétable de France en fut inveſti. Par le traité de Brétigny, le 8 Mai 1360, il fut rendu à Edouard, ſur lequel il fut confiſqué de nouveau & uni à la Couronne en Mai 1369, ayant été repris ſur les Anglais par le Roi Charles V, dit *le Sage*. On le lui rendit peu après, & il fut enfin confiſqué pour toujours le 14 Mars 1380. Jean de France, Duc de Touraine, quatrième fils du Roi Charles VI, eut le Comté de *Ponthieu*, en apanage, & il fut érigé en ſa faveur en *Comté-Pairie* le 22 Mars 1412. Charles, ſon frère, depuis Roi ſous le nom de Charles VII, reçut ce Comté le 17 Mai 1419. Par le traité d'Arras de l'an 1435, il le céda à *Philippe*, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne; mais après la mort du Duc *Charles*, en 1477, le Roi Louis XI réunit ce Comté à la Couronne, pour la ſeconde fois, & il reſta uni juſqu'au mois d'Août 1582, qu'il fut donné à Diane, légitimée de France, veuve de *François*, Duc *de Montmorency*, Pair & Maréchal de France. Charles de Valois, Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, en fut en poſſeſſion après la mort de Diane, ſa tante, en Janvier 1620. *Louis*, Duc d'Angoulême, ſon fils, étant mort en 1653, *Louis de Lorraine*, Duc de Joyeuſe, ſon gendre, en fut gratifié le 19 Juillet 1653, ce qui fut continué à *François-Joſeph de Lorraine*, Duc d'Alençon & de Guiſe, ſon petit-fils, lequel, étant mort ſans enfants, ſa mère, Elisabeth d'Orléans, en fut pourvu au mois de Mai 1675. Elle conſerva le *Ponthieu* juſqu'au 17 Mars 1696, qu'elle mourut. Il fut réuni à la Couronne, & Louis XIV, en Juin 1710, l'aliéna de nouveau, pour en compoſer l'apanage de Charles de France, Duc de Berry. Il fut diſtrait de cet apanage par d'autres Lettres du mois de Septembre de la même année. Ce Prince étant mort ſans poſtérité en 1714, le Comté de *Ponthieu*, le Duché d'*Alençon* & le Comté de *Cognac* revinrent au Roi, & furent réunis au Domaine de la Couronne.

PONTIS (de), en Dauphiné : *d'azur, à un pont de 3 arches d'or, maçonné de ſable, accompagné en chef de 3 roſes d'argent.*

PONTIS, en Provence : *de gueules, à un pont à 2 arches d'argent, ſur une rivière du même.*

* PONTOISE. Cette Ville, Capitale du Vexin-Français, a eu autrefois des Châtelains ou des Gouverneurs particuliers. *Jean de Chailly*, l'un d'eux, étoit Sergent d'Armes du Roi Saint Louis, & mourut le 25 Avril 1301, ſelon ſon épitaphe que l'on voit dans l'Egliſe de St.-Mellon, où il eſt repréſenté avec un arc ſous les pieds. Depuis longtemps le Gouverneur n'eſt pas diſtingué du Seigneur engagiſte. En 1579, le Roi Henri III enga-

gea le Domaine de *Pontoise à Nicolas de Neufville-Villeroy*, de la Maison duquel il a passé successivement aux Cardinaux de *Joyeuse* & de *Richelieu*, à la Duchesse d'*Aiguillon*, au Cardinal de *Bouillon*, au Duc de *Bouillon*, son neveu, & au Duc de *Bouillon*, fils de celui-ci, qui en jouissoit en 1740, selon les *Mémoires* rédigés par Dom Duplessis, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St-Maur. (*Diction. des Gaules.*)

PONTS. Voy. PONS ou PONTS DE RENNEPONT.

* PONTUAL, Diocèse de St.-Malo, en Haute-Bretagne : Terre & Seigneurie nommée PONTUAL-SAINT-LUNAIRE, parce que le Saint de ce nom descendit chez le Seigneur DE PONTUAL en 1100, & y fixa sa demeure. Ses hautes vertus le firent élire Evêque de Rennes, &, à sa mort, il demanda à être inhumé dans l'Eglise de *Pontual*, où l'on conserve ses Reliques depuis le XIIe siècle, laquelle, ainsi que la Paroisse, porte le nom de *Saint-Lunaire-de-Pontual*. Auparavant elle s'appeloit *Pontual*, & l'on ignore si elle a donné son nom à la Famille DE PONTUAL, ou si elle l'a reçu de cette Famille. — Un ancien titre apprend qu'un Duc de Bretagne, vers l'an 1000, ayant passé huit jours chez le Seigneur DE PONTUAL, & ayant pris le plaisir de la chasse dans sa forêt, lui donna & octroya, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché. Voici les termes du titre : *pour les bons & loyaux traitements que nous avons reçus chez le Seigneur* DE PONTUAL, *nous lui avons donné & octroyé, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché dans notre Ville de Pontual*. Ce titre prouve l'antiquité du nom; mais comme l'origine de cette Famille se perd dans la nuit des temps, que les guerres, les incendies & autres désastres leur en ont fait perdre les plus précieux monuments, nous ne pouvons en remonter la filiation qu'à JEHAN, qui suit. Elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction* par trois Arrêts rendus, en la Chambre de la Réformation de la Noblesse de Bretagne: l'un le 27 Octobre 1668, au rapport de M. de Bréhan; le second, le 12 Avril 16.., au rapport de M. de la Bourdonnaye, & le troisième, le 25 Octobre 1670, au rapport de M. Descartes.

I. JEHAN, Seigneur DE PONTUAL, vivoit, en 1400, avec *Jeanne le Bouteiller*, son épouse, de laquelle il eut :

1. HENRI, marié à N.... *de Plumaugat*, dont, pour fille unique,

   JEANNE, mariée à *Olivier de Plouer*, Seigneur de Sanlost, qui comparut à la montre des Nobles de la Province de Bretagne le 20 Avril 1487. Il eut une fille, N.... *de Plouer*, mariée à *Amaury* II, Sire *de la Moussaye*, dont descendent ceux de ce nom.

2. JACQUES, qui suit;
3. Et ROBERT, partagé par son père, qui lui donna les Maisons situées en la Paroisse de St.-Lunaire de Pontual, en partie à viage, & qui devoient retourner aux hoirs d'HENRI, son aîné. Il épousa *Jeanne de Saint-Briac*: une vieille *Généalogie*, qui se trouve parmi les titres originaux, depuis 1420 jusqu'en 1642, ne dit pas qu'il en ait eu des enfants.

II. JACQUES DE PONTUAL, Seigneur de Prémorel & de la Ville-Revault, épousa, en 1425, *Marie Boutier*, laquelle eut procès avec *Thomas Boutier*, Ecuyer, Sieur de Prémorel, son frère, pour être payée de 12 liv. de rente qui lui étoient dues sur la succession de ses père & mère, comme il appert d'un acte du 10 Avril 1453. De ce mariage vinrent :

1. JEHAN, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de la Villevaret, qui s'est marié à *Marguerite l'Enfant*. Il transigea, comme Juveigneur, avec JEAN, son frère aîné, le 26 Avril 1503, sur la part & portion de la succession de leurs père & mère. Il eut un fils, aussi nommé PIERRE, qui s'est marié à *Jehanne Brillaut;*
3. YOLANDE, qui épousa *Jacques le Bellenger;*
4. JEHANNE, qui s'est alliée avec *Jean de Trémerreuc*, dont deux garçons, *Jean* & *Christophe de Trémerreuc;*
5. Et MARIE, qui épousa *Guillaume de la Cour*, Sieur de Lillefelée en St.-Enogat.

III. JEHAN DE PONTUAL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémorel & de la Ville-Revault, comparut aux montres des Nobles, tenues à Montfort les 9 Mars 1471, 5 & 6 Mai 1472. Il épousa 1° *Jehanne de Champaigné*, fille de *Rolland*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre & du Boisboissel, & de Dame *Jeanne du Rouvre*, comme il conste par un procès sur partage du 27 Septembre 1503; & 2° *Yvonne de Lespinay*, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Du premier lit vint

IV. JEHAN DE PONTUAL, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault & de Launay, qui épousa 1° *Olive de la Bourdon-*

nière, morte ſans enfants; 2° *Charlotte Brillaut*, fille de noble *Etienne Brillaut*; & 3° *Catherine du Gouray*, comme il paroît par un appointement, en original, rendu à Dinan le 16 Juin 1525. Etant veuve, elle tranſigea avec Julien, fils aîné de ſon mari, au ſujet des acquêts de leur communauté & effets mobiliers. Il eut de ſon ſecond mariage :

1. Julien, qui ſuit;
2. Guillaume, Seigneur de Lauffenays, lequel, comme Juveigneur, partagea avec ſon aîné, le 3 Mai 1530, les ſucceſſions de leurs père & mère;
3. Pierre, marié à *Jeanne de Piedevache;*
4. Et Guyon, qui épouſa *Chriſtophette de Beaumanoir*, Dame de Beauchêne, fille de N.... *de Beaumanoir*, Seigneur de Beauchêne.

V. Julien de Pontual, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, épouſa, par contrat du 9 Février 1511, *Perrine Avonde*, fille aînée de noble *Alain Avonde*, Ecuyer, & de *Marguerite Bouan*, Dame de la Herucays. Il rendit aveu, avec ſon épouſe, les 22 Avril & 19 Octobre 1540, de ſa Terre de la Ville-Revault au Roi, à cauſe de ſon Comté de Dinan. Leurs enfants furent :

1. Yves, qui ſuit ;
2. Jacquemine, qui épouſa *Jacques de Couëſpelle*, Seigneur du Verger, Carrehel & Plouër;
3. Yvonne, qui s'eſt mariée à *Julien du Matz*, Seigneur de Pontajèze;
4. Et Gillette, qui épouſa *Gilles de Vaucouleurs*, Seigneur de Taden. (Tous ces enfants partagèrent, le 8 Juillet 1562, les ſucceſſions de leurs père & mère.)

VI. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, épouſa, 1° *Suſanne de Saint-Briac*; & 2° *Françoiſe de Goyon de Beaucorps*. Du premier lit il eut :

1. Julien, qui ſuit ;
2. Pierre, Seigneur de la Motte-Cartier, qui s'eſt marié à *Perronnelle de Queridy;*
3. Yvonne, Dame des Vergers, morte ſans alliance;
4. Françoise, qui épouſa noble homme *Yves le Dos*, Seigneur de la Fleurie.

Et du ſecond lit vinrent :

5. Georges, Seigneur de la Villemotte & de Liſnoble, qui, ſelon l'*Armorial de Bretagne*, eut de ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu,
   - Pierre, Seigneur de Pontcornou, qui s'eſt marié à *Gillette de Launay*, dont :
     - René, Seigneur de Pontcornou;
     - Amaury, André & René, qui n'eurent point de poſtérité.
6. François, Seigneur de Champferron, qui fut père de
   - Christophe, Seigneur de la Villevaret, qui s'eſt marié à *Julienne de Bréhan*, dont
     - Sébastien, Seigneur de la Villevaret, Sénéchal de Plancoët.
7. Et Barthélemie, Dame de Belleville, morte ſans hoirs.

VII. Julien de Pontual, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, partagea avec ſes frères & ſœurs, les ſucceſſions de leurs père & mère, par acte des 20 Mai 1556, 29 Janvier 1577, 31 Mai 1578 & 25 Septembre 1604, & rendit aveu au Roi, le 16 Mai 1572, de ſa Terre de la Ville-Revault. Il épouſa *Julienne*, Dame *de la Villéon*, fille puînée de Meſſire *François de la Villéon* & de *Marguerite Glé*, Seigneur & Dame du Boisfeillet. Il eut neuf enfants, cinq deſquels vivoient lors du décès de leur père, ſavoir :

1. Gilles, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, lequel fut émancipé. Sa mère, comme tutrice, rendit pour lui hommage au Roi, de ladite Terre de la Ville-Revault : il mourut ſans alliance;
2. Jean, qui ſuit;
3. Arthur;
4. François, Ecuyer, Seigneur de Champferron, qui s'eſt marié à *Hélène de Quelen*, Dame de Champferron & de la Villevaret, comme il appert d'un contrat de conſtitution de rente du 22 Février 1638;
5. Et Jacquemine, mariée à *Jean Maupetit*, Ecuyer, Seigneur du Bignon, lequel tranſigea ſur partage avec Jean, ſon beau-frère, touchant la ſucceſſion de ſes père & mère, par acte du 11 Mars 1620.

Julienne de la Villéon, mère deſdits enfants, épouſa, en ſecondes noces, *Chriſtophe des Nos*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & ſe fit décharger, par acte du 19 Juillet 1588, de la tutelle de ſes enfants du premier lit, dont fut nommé curateur *Jean de Couëſpelle*, Seigneur du Verger.

VIII. Jean de Pontual, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, le Bois, la Motte-Cartier, héritier principal & noble au décès de ſon frère aîné, rendit foi & hommage au Roi, de ſa Terre de la Ville-Revault & autres, le 20 Mai 1602. Il épouſa, par con-

trat du 6 Août 1595, *Françoise du Breil*, Dame de Beauregard, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Pontbriant, du Pin, du Boisruffier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude Bruslon*. Sa femme, étant veuve, fonda, du consentement de son fils aîné, par acte, en original, passé devant *le Bigot* & *Eon*, Notaires, le 1er Août 1648, six Messes basses par semaine, à perpétuité, dans la Chapelle de la Ville-Revault, sous la dénomination de *Sainte-Anne*, dont deux pour le repos des âmes de feux ses père & mère, & les quatre autres pour le repos de l'âme de feu son mari, d'elle, de leurs prédécesseurs & successeurs, Seigneurs desdites Maisons de *Pontual* & de la Ville-Revault, auxquels la nomination & collation appartiennent; mais par un Mandat de Jean-Joseph de Fougasse d'Entrechaux de la Bastie, Evêque de Saint-Malo, en date du 3 Mars 1762, le nombre de ces Messes a été réduit à une tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & en outre à une Messe tous les Samedis de chaque mois, que le Chapelain desservira à la Chapelle du Rosaire de l'Eglise Paroissiale de St.-Lunaire, à l'exception néanmoins des Dimanches & Fêtes réservées par les Saints Canons, &c. JEAN DE PONTUAL, IVe du nom, eut de son mariage :

1. RENÉ, qui suit;
2. JACQUES;
3. JULIENNE, qui épousa Messire *Pierre de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Burie;
4. CATHERINE, Religieuse Ursuline à Dinan;

Et quatre autres enfants, morts en bas âge.

IX. RENÉ DE PONTUAL, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Ville-Revault, né le 17 & baptisé le 20 Décembre 1607, en la Paroisse de St.-Lunaire de Pontual, Conseiller du Roi en ses Conseils, son Procureur Général en 1631, puis Président en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1651, partagea les biens de ses père & mère, comme aîné & principal héritier, avec JACQUES DE PONTUAL, son frère, & JULIENNE, sa sœur, par acte du 25 Novembre 1650; acquit la Terre & Seigneurie de *la Villegrignon* & dépendances, comme il appert de l'acte de ratification, en date du 23 Avril 1645, passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, & mourut au mois de Février 1698. Il avoit épousé, 1° par contrat du 20 Juin 1630, *Françoise du Plessis*, Dame de Grénédan, fille aînée de *Sébastien*, Conseiller en la Cour, & de *Jeanne Morel*, Dame de Grénédan; & 2° par contrat du 10 Janvier 1651, *Prudence-Marie le Lou*, veuve, en secondes noces, de Messire *Maurille des Landes*, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, & fille de *Pierre le Lou*, Seigneur de Beaulieu, & de *Louise Hude*. Il eut du premier lit :

1. SÉBASTIEN, qui suit;
2. YVES, auteur de la branche des Seigneurs *du Pas-Richeux*, au Diocèse de Nantes, rapportée ci-après;
3. JEANNE, mariée 1° à N.... *Poullain*, Sieur du Pont-de-Gesvres; & 2° à *Jean du Breil*, Sieur du Plessis de Rays.

Et du second lit vinrent :

4. JEAN-BERNARDIN, Chevalier, Seigneur de la Haye, qui s'est marié à N..., Dame *de Sainte-Couland*, comme il conste par un acte de transport du 6 Août 1696, dont pour fille unique & héritière,

   CATHERINE, morte jeune.

5. Et JEAN-GABRIEL, appelé *l'Abbé* DE PONTUAL, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Nantes. (Ces deux derniers furent présents, & signèrent au contrat de mariage de RENÉ, IIe du nom, leur neveu.)

X. SÉBASTIEN DE PONTUAL, Chevalier, Seigneur de la Ville-Revault, Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, par la cession que lui fit son père de cet Office, suivant l'acte passé devant *le Merle* & *Béru*, Notaires Royaux à Nantes, le 4 Janvier 1661, obtint, avec sa femme, le 21 Décembre 1688, de Sébastien de Guémadeuc, Evêque de St.-Malo, la permission de faire bénir un Oratoire au bout de leur Maison de la Ville-Revault & d'y faire célébrer la Messe, & ce, pendant l'espace de 6 mois seulement, temps qu'il avoit demandé pour faire rachever la construction d'une ancienne Chapelle, fondée par ses ancêtres, & située près du Château de la Ville-Revault, & mourut le 10 Septembre 1676. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1666, *Marie Rousseau*, fille mineure de feu Messire *René Rousseau*, Chevalier, Seigneur de St.-Aignan & des Coûteaux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, son Procureur Général de la Chambre des Comptes, & de *Prudence-Marie le Lou*, seconde femme de RENÉ DE PONTUAL, Ier du nom, père dudit SÉBASTIEN. Elle mourut le 2 Avril 1689, laissant :

1. René, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, Chevalier de St.-Louis ;
3. Charles ;
4. Et Jeanne-Catherine, mentionnée avec fes frères dans l'inventaire fait des titres, papiers & meubles de leur mère, le 21 Mai 1689.

XI. René de Pontual, IIe du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de *Pontual*, Trémerreuc, &c., Baron du Guildo, Confeiller du Roi, Préfident honoraire en la Chambre des Comptes de Bretagne, traita de cette charge, du confentement de fa mère, par acte du 8 Novembre 1678, en faveur de Meffire *Jofeph Rouffeau*, frère de fa mère, Seigneur de St.-Aignan, Confeiller du Roi, Tréforier de France & Général des Finances de Bretagne, & obtint des Lettres Patentes de S. M. le 1er Octobre 1681, portant érection en *Châtellenie* de fes Fiefs & Seigneuries de *Pontual, la Ville-Revault* & *la Villemorel*, pour en jouir, lui & fes fucceffeurs, avec haute, moyenne & baffe Juftice; lefquelles Lettres furent enregiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il fit fa déclaration le 21 Mars 1699, au Procureur du Roi au Siège de Dinan & aux Fermiers du Domaine de S. M., pour fa Terre, Seigneurie & Châtellenie de *Pontual*, tombée au devoir de rachat au profit du Roi, par le décès de René de Pontual, Ier du nom, fon aïeul, arrivé au mois de Février 1698. Il époufa, par contrat du 9 Juin 1681, *Marie Briand*, née à St.-Malo en 1658, fille de noble homme *Claude Briand*, de la Paroiffe de Plouër, & de *Perrine Nepveu*, Sieur & Dame des Vallées, de la Bardoullais, le Grand-Pré, &c. Elle mourut âgée de 33 ans, & fut inhumée le 4 Novembre 1691, dans le Chœur de l'Eglife Paroiffiale de St.-Lunaire, fépulture des Seigneurs de *Pontual*. De ce mariage font iffus :

1. René, mort au Collège le 28 Février, & inhumé le 2 Mars 1698, en l'Eglife Paroiffiale de St.-Pierre de la Ville de Rennes ;
2. Sébastien-François, qui fuit ;
3. N...., dit *l'Abbé* de Pontual, ancien Vicaire Général de Vannes, Commiffaire de la Nobleffe des Etats de Bretagne & Abbé de Beaulieu ;
4. Et Nicolas, Chevalier de St-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, retiré du fervice, qui a préfidé l'Ordre de la Nobleffe aux Etats de St.-Brieuc en 1768, & n'eft point marié.

XII. Sébastien-François de Pontual, Chevalier, Seigneur, Comte de Pontual, Seigneur de la Ville-Revault, Vicomte de Trémerreuc, &c., Baron du Guildo, Confeiller au Parlement de Bretagne en 1719, né & ondoyé à Saint-Malo le 5 Décembre 1689, & les cérémonies du baptême faites dans l'Eglife Paroiffiale de St.-Lunaire de Pontual le 25 Février 1690, mourut en Juin 1757. Il avoit époufé, 1° par contrat du 5 Décembre 1718, *Marie-Thérèfe de la Pierre*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur Baron de la Foreft & autres lieux, Confeiller du Roi en fes Confeils, Grand Maître des Eaux, Bois & Forêts & Grand Veneur de Bretagne, & de Dame *Jeanne de Rofmar*, Baronne de la Foreft; & 2° en Octobre 1738, *Marie-Catherine Raujon*, Dame de la Baronnie de Nouël, avec laquelle, par acte du 21 Février 1740, paffé devant *Gendron* & *Coftard*, Notaires Royaux à St.-Malo, il nomma & inftitua Meffire René-François le Chapt, Prêtre de la Paroiffe de St.-Lunaire, pour deffervir, à l'avenir, la Chapellenie ou Preftimonie de Ste.-Anne, dépendante de la maifon feigneuriale de la Ville-Revault, & jouir des maifons, terres & héritages, affectés & hypothéqués par les prédéceffeurs Seigneurs dudit lieu de *Pontual*, aux fins de l'acte de fondation du 1er Août 1648, de laquelle Chapellenie ledit René-François le Chapt a pris poffeffion le 28 dudit mois de Février 1740. Du premier lit font fortis :

1. Amand-François, dit *le Baron* de Pontual, ondoyé le 26 Janvier & baptifé le 12 Mars 1722, en l'Eglife Paroiffiale de St.-Malo, Commiffaire de la Nobleffe des Etats de Bretagne, mort à Belle-Isle le 21 Avril 1761 ;
2. Toussaint-Marie, qui fuit.

Et du fecond lit font iffus :

3. Michel-François-Marie-Joseph, ancien Officier des Vaiffeaux de la Compagnie des Indes, vivant non marié en 1762 ;
4. Nicolas-Hyacinthe, rapporté après fon aîné ;
5. Ange, Officier de Marine, mort jeune ;
6. Madeleine-Jeanne-Marie, née le 2 Août 1742, ondoyée le lendemain & les cérémonies du baptême fuppléées en l'Eglife Paroiffiale de St.-Malo le 8 Mai 1744. Elle a époufé, en 1770, N... *du Vaulerault*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Evêché de St.-Malo ;

7. Geneviève, dite *Mademoiselle du Verger*, morte en 1762, sans alliance;
8. Et Marie-Renée-Prospère, née le 9 Avril 1745, baptisée le lendemain en l'Eglise Paroissiale de St.-Lunaire de Pontual, qui est entrée Religieuse aux Filles du Calvaire à St.-Servan, Faubourg de St.-Malo, où elle a prononcé ses vœux en 1775.

XIII. Toussaint-Marie de Pontual, chef du nom & des armes de cette ancienne Noblesse, né & baptisé le 8 Octobre 1725, en l'Eglise Paroissiale de St.-Malo, Chevalier, Comte de Pontual, Seigneur de la Ville-Revault, St.-Lunaire de Pontual, les Guettes, la Haie, &c., Grand Veneur & Gentilhomme de la Chambre d'Exercice de feu S. A. R. l'Infant-Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla (dont il conserve cinq Lettres écrites de sa main, même les adresses, toutes remplies de bontés & de bienveillance de ce Prince), Chevalier de l'Ordre Royal & Illustre de la Clef d'Or d'Espagne, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France, au Grand Prieuré d'Aquitaine, sur ses preuves faites, a quitté l'Ordre pour se marier; mais le Grand Maître Pinto, en faveur de ses services & de sa naissance, lui a permis quoique marié, de porter la Croix qu'on nomme dans l'Ordre *Croix de dévotion*. La Lettre que lui écrivit, à ce sujet, le Grand Maître, très-gracieuse & des plus flatteuses, est du 16 Juillet 1771. Celle du Bailli de Guedez, premier Ministre de Malte, appelé dans le Pays *Vice-Chancelier*, qu'il reçut ensuite, non moins flatteuse, est du 4 Août de la même année, & le Diplôme qui lui fut envoyé, contenant permission de porter cette Croix de dévotion, est du 6 Septembre suivant. Il a servi 32 ans, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, Etranger; a reçu, le 22 Mai 1771, par ordre du feu Roi, la Croix de St.-Louis, des mains du Comte de Goyon, Commandant de la Haute-Bretagne, & lui-même, par ordre de S. M. Louis XVI, a décoré de cette Croix, le 4 Janvier 1775, le Sieur Guy-André Bernard de Courville, Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Plancoët. Le Comte de Pontual a épousé, par contrat du 31 Août 1770, passé au Château de Lessongère, Paroisse de St.-Herblain, Evêché de Nantes, *Renée-Augustine Boux*, fille puînée de Messire *Martin*, Chevalier, Seigneur de St.-Mars-de-Coûtais, les Huguetières, Lenfernière, &c., Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Françoise Richard du Pontreau*, Dame de Lessongère, la Haute-Forest, &c. De ce mariage est issu

Renée-Marie-Julie, née le 25 & baptisée le 27 Février 1772, en la Paroisse de St.-Lunaire de Pontual.

XIII. Nicolas-Hyacinthe, Baron de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Chabocière (fils puîné de Sébastien-François, Comte de Pontual, Vicomte de Trémerreuc, &c., & de *Marie-Catherine Raujon*, sa seconde femme), fait Enseigne des Vaisseaux du Roi, à Brest, en 1773, & Sous-Aide-Major de la Marine en la même année, retiré en 1776, après avoir servi 12 ans avec distinction, & en avoir obtenu du Roi une preuve flatteuse, par une pension de 300 liv. sur la Marine, est actuellement Lieutenant des Maréchaux de France à Dinan, en Bretagne, & a épousé, par contrat du 25 Mai 1771, Marie-Louise-Françoise de Pontual, sa cousine, fille de Sébastien, Chevalier, Seigneur des Bessons, la Chabocière, &c., & de Dame *Marie-Louise Renault*. De ce mariage sont sortis :

1. Nicolas-Hyacinthe, mort au berceau;
2. Hyacinthe, né en 1773;
3. Et Sophie-Marie-Prospère, née en 1775.

BRANCHE des Seigneurs du Pas-Richeux, *au Diocèse de Nantes.*

X. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de Jouvante (second fils de René, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Ville-Revault, & de *Françoise du Plessis*, Dame de Grénédan, sa première femme), mourut le 1er Janvier 1695, âgé de 57 ans ou environ, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Paroissiale de Ligné, au Diocèse de Nantes. Il avoit épousé, en 1668, *Jeanne Baudouin*, laquelle vivoit encore, suivant un acte, le 26 Août 1701. Leurs enfants furent :

René, Prêtre, Recteur de St.-Hilaire-du-Bois;
Et Jean-Baptiste, qui suit.

XI. Jean-Baptiste de Pontual de Jouvante, Ecuyer, Seigneur du Pas-Richeux, né le 2 Mai 1675, ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du baptême, le 11 Juin suivant, en la Paroisse de St.-Vincent de Nantes. Il servit le Roi avec distinction, fut fait Chevalier de St.-Louis, & mourut le 10 Mars

1741. Il avoit épousé, le 20 Novembre 17.., *Jeanne Fouchard*, fille majeure de défunt noble homme *René Fouchard* & de *Bonaventure Hubert*, sa veuve. De ce mariage sont issus :

Jean-Yves-Marie, qui suit;
Et Jeanne-Rose de Pontual de Jouvante, présente au baptême de son frère.

XII. Jean-Yves-Marie de Pontual de Jouvante, Ecuyer, Seigneur du Pas-Richeux, né & baptisé, le 30 Octobre 1720, en la Paroisse de Ligné, a épousé, le 5 Septembre 1746, *Rose-Angélique-Jacquette-Louise Pinot*, dont :

Jean-Yves-Marie-René de Pontual de Jouvante, Ecuyer, né & baptisé, en la susdite Paroisse de Ligné, le 12 Juin 1752, qui a servi dans les Gendarmes de la Garde;
Et une fille, non mariée.

Les armes : *de sinople, au pont de 3 arches d'argent, à 3 canes du même, membrées & becquées de sable, passant sur le pont.* (*Généalogie* dressée sur les titres originaux, communiqués & vérifiés.)

PONTVILLE, Maison originaire de Beauce. Les Monuments conservés dans l'Orléanais & les Provinces voisines, prouvent qu'étant de très-ancienne Chevalerie, elle doit être mise au rang des grandes Maisons. Ceux de ce nom ont possédé de grands biens, fait des fondations considérables, rempli des charges distinguées dans les Armées & à la Cour de nos Rois, & se sont constamment alliés avec les meilleures Maisons de leur Province & du Royaume.

Etienne de Pontville, Chevalier, donna, en 1170, avec *Edeline*, son épouse, aux Religieuses de la Madeleine d'Orléans, six mines de blé de rente, en considération de ce qu'elles avoient reçues deux de leurs filles dans leur Monastère. La Charte de cette donation fut passée devant Manassès, Evêque d'Orléans, & elle contient le consentement de Robert, Etienne & Pierre de Pontville, aussi leurs enfants;

En 1314, un partage fut passé à Etampes, entre Thibault de Pontville, Ecuyer; Dame *Blanche*, sa femme, auparavant veuve de *Renaud de Rouvray*, Ecuyer; les frères & enfants dudit feu *Renaud*, & de ladite *Blanche*, d'une part, & *Thomas du Chesne*, Ecuyer, *Mahaut*, sa femme, fille dudit *Renaud*, d'autre part: la Terre de St.-Verain échut à ladite *Blanche*;

On trouve dans des extraits de *Factum* & de titres de l'an 1303, noble homme Gilles de Pontville, Chevalier, avec Dame *Isabelle*, sa femme, lequel obtint, en 1322, un Arrêt du Parlement contre Guillaume de Marselle, Châtelain de Châteauneuf, autrefois Valet de Chambre du Roi Philippe *le Bel*, pour rentrer en possession de certains biens qui avoient appartenu à feu Jean de Pontville.

Dans les comptes des gages des Gendarmes qui servirent le Roi Philippe VI, dit *de Valois*, en son Ost de Bouvines, en 1340, on trouve Guillaume de Pontville, qui, le 14 Juin, vint de Manonville à Noyon.

Le Cartulaire des Fiefs du Duché d'Orléans contient quantité d'aveux & de dénombrements rendus par MM. de Pontville, pour les Terres qu'ils ont possédées dans l'étendue de ce Duché. Au premier Registre, fol. 5, V°, Jehan le Boutiller de Pontville, Ecuyer, par Lettres scellées de son scel, la vigile des brandons de 1349, *avoue tenir en fief de Monseigneur* (*le Duc* d'Orléans) *les héritages qui ensuivent, c'est à savoir tout le herbergement de Pontville & le Colommier*, &c.; — Au fol. R° 48 du second Registre, on trouve un autre aveu rendu en 1405, par Guillaume de Pontville, *Ecuyer, demeurant à Chaillo-Saint-Mars emprès Estempes*, pour des rentes & des terres tenant aux terres des enfants de feu Pierre de Pontville. *La sixième pièce contenant trois mines tenant à* Jean de Pontville, *d'une part, & aux enfants de feu* Geoffroy de Pontville, &c., ibid. fol. V°. On s'est contenté de tirer ces deux morceaux, parmi le grand nombre de ceux contenus dans le Cartulaire.

Dans la liasse des Acquits de la Recette Générale des Finances en la Généralité de Languedoc, par Jehan Sapin, Receveur, on voit, à la pag. 272, une quittance de 500 liv., pour son état, donnée le 21 Mars 1460, par *Madame* Marguerite de Pontville, *Dame de Montagu, Dame d'honneur de la Reine* (Marie d'Anjou, femme du Roi Charles VII). — Ce peu de titres que l'on indique ici, en attendant qu'on les ait tous rassemblés, pour en composer une *Généalogie* détaillée, suffit pour faire voir qu'il n'est pas difficile de prouver la suite des Seigneurs de Pontville depuis les siècles les plus reculés

jusqu'à Jean de Pontville, Vicomte de Breuillet, époux d'*Anne de Rochechouart*. Tous les descendants de ce Sénéchal de Saintonge, jusqu'au Vicomte *de Rochechouart de Pontville*, d'aujourd'hui, sont exactement rapportés dans les différentes Généalogies de la Maison *de Rochechouart* & dans le *Mercure de France* de Septembre 1757.

Le nom *de Rochechouart* fut acquis à Jean de Pontville, par son mariage avec l'unique héritière du Vicomte *de Rochechouart*, par acte passé sous le scel de Saint-Jean-d'Angély, au lieu de Mauzé, le 20 Août 1470, entre le Duc de Guyenne d'une part, *Foucaud*, Vicomte *de Rochechouart*, pour lui, Demoiselle *Anne*, sa fille, & Jean de Pontville d'autre part. Ce Prince s'obligea de faire 2,000 liv. de cens & rentes, en héritage, audit Seigneur de Pontville; de lui payer 30,000 écus dans six ans, à raison de 5,000 écus par an, & 4,000 écus aussi par an de pension, sur la traite des blés de Saintonge & Gouvernement de la Rochelle. En conséquence de ce traité, le même jour fut passé le contrat *entre noble & puissant Seigneur Foucaud, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente & de Mauzé, d'une part, & noble & puissant Seigneur* Jean de Pontville, *Ecuyer, Vicomte de Breuillet, Conseiller & Chambellan du Duc* de Guyenne, *d'autre part; & sur ce contrat de mariage, fait en présence de plusieurs grands Seigneurs (tels que* Jean de Beauvais, *Evêque d'Angers, Chancelier de Guyenne;* Jean de Montalembert, *Evêque de Montauban;* Hardouin de Maillé; *Jean de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, Chevaliers), entre* Jean de Pontville & *Anne, fille du Vicomte de Rochechouart, il fut stipulé qu'incontinent après le mariage ledit* de Pontville *prendra le nom & les armes de Rochechouart, & qu'après le trépas dudit de Rochechouart, sans enfants mâles, les enfants dudit* de Pontville *les porteront toutes pleines; & si ledit* de Pontville *étoit refusant, il rendra du sien* 1,000 *liv. de rente à celui qui devroit lui succéder.* Deux ans environ après ce mariage, c'est-à-dire le 24 Mai 1472, Jean de Pontville, sous le nom de *Jean de Rochechouart*, Vicomte de Breuillet, & Guillaume de Pontville, assistèrent à la signature du testament de Charles, Duc d'Aquitaine. — *François-Louis-Marie-Honorine de Rochechouart*, Vicomte de Rochechouart-Pontville, Baron du Bâtiment, seul & unique héritier de ce Jean de Pontville, Vicomte de Breuillet, a fait ou fait travailler à une *Hist. généalog. de la Maison de* Pontville, dit le *Dictionnaire* de Moréri, Edit. de 1759. — Voy. ROCHECHOUART.

Suivant le Laboureur, les armes de Pontville sont : *de gueules, au pont d'or.*

PONVILLE, ou PONTVILLE, en Normandie : Famille de laquelle étoit Elisabeth de Ponville, née en 1678, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que Jean de Ponville, Seigneur de Druchamp, qui vivoit en 1510, étoit son quatrième aïeul.

Jean de Ponville épousa, par contrat reçu par *Gascher*, Notaire à Epernon, le 7 Août 1619, *Jeanne de Saint-Paul*, fille de feu *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Vacheresse & de Saint-Lucien, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Marie de Maillard de la Boissière*.

Les armes : *de gueules, à 3 fers de lance à l'antique d'argent.*

POPINCOURT (de) : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'argent.*

PORCÉAN, ou PORCIEN, branche de l'ancienne Maison *de Châtillon-sur-Marne*, qui a commencé à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Crécy, &c.; a donné un Connétable de France dans Gaucher de Chatillon, IIe du nom, Comte de *Porcéan*, &c., qui est mort, comblé d'honneur & de gloire, en 1329, & a fini à *Jean de Châtillon*, IIe du nom, Comte de *Porcéan*, &c., qui mourut sans postérité, après avoir vendu son Comté de *Porcéan*. Voyez CHATILLON-sur-MARNE.

PORCELLETS (des) & PORCELET (de). Les sentiments sur l'origine de cette ancienne & illustre Maison sont différents parmi les Historiens qui en ont parlé : Mariana, Ambroise Moralès & autres, marquent qu'elle descend de Diégo, ou Jacques, surnommé *Porcellos*, Comte de Castille, fils de Roderic, aussi Comte de Castille. Le nom de Porcellets est connu en Provence de toute antiquité, & cette Maison a joui des plus beaux priviléges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la no-*

blesse de Provence, & que nous avons déjà rapportée dans notre prem. Edit.:

I. Un certain Seigneur du nom DE PORCELLETS, dit-il, dès l'an 1000, étoit Seigneur de la partie d'Arles, nommée *le Bourg-Vieux des Porcellets*. Il laissa

II. AMÉDIUS DES PORCELLETS, Seigneur du même Bourg, comme il est prouvé par une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille en 1028, & qui eut pour enfants :

1. VOLVERARD, qui suit;
2. AMIEL, auteur d'une branche qui ne subsista que pendant quelques générations;
3. Et ROSTAING, qui laissa une fille unique, mariée à HUGUES DES PORCELLETS, fils d'AMIEL.

III. VOLVERARD DES PORCELLETS, Seigneur du Bourg des Porcellets, fit, en 1057, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille, avec sa femme *Beletrude*, dont il eut

IV. ROSTAING DES PORCELLETS, Ier du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, qui eut de *Bona*, sa femme :

1. BERTRAND-SACRISTAN, qui fut père, entr'autres enfants, de
   1. HUGUES, dont la branche produisit
      ROSTAING, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem.
   2. Et SACRISTANE, qui épousa *Rambaud de Simiane*, Seigneur de la Ville d'Apt. Elle fut fondatrice, avec son mari, de l'Abbaye de Valsaintes, & ensuite de celle de Mollèges, où elle se fit Religieuse, & en fut la seconde Abbesse.
2. GUILLAUME, qui suit;
3. Et PIERRE, tige de la branche des Seigneurs de *Lambesc* & de *Salon*, éteinte dans le XIIIe siècle.

V. GUILLAUME DES PORCELLETS, Ier du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles & de plusieurs Terres le long de la Mer, fit, en 1094, une donation à l'Abbaye de St.-Victor-lès-Marseille, de ses droits sur le Rhône & la Durance. (Voy. l'*Hist. génér. du Languedoc*, par Dom Vaissète, tom. II, aux *Preuves*, p. 355, No 308). Il eut pour fils :

GODEFROY, qui suit;
Et BERTRAND, qui signa le testament de Raymond, Comte de Saint-Gilles, fait en Syrie, en 1105, lors des premières Croisades.

VI. GODEFROY OU GAUDEFRID DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, confirma, en 1111, la donation de la Comtesse Gerberge, à Douce, sa fille, des Comtés de Provence, de Gévaudan, &c. Il eut pour fils

VII. PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, de plusieurs Terres le long de la Mer, Baron de Provence, Conseiller de la Régence de cet Etat pendant l'absence d'ALFONSE, Roi d'Aragon, Comte de Provence, en 1168. Il épousa, suivant une Charte de l'année 1167, *Inguilrade*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PORCEL, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem;
3. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Sénas* & de *Lambesc*, éteinte, dans le courant du XIVe siècle, par la mort, sans enfants, de RAYMOND DES PORCELLETS;
4. Et VALBURGE, qui épousa HUGUES DES PORCELLETS.

VIII. GUILLAUME DES PORCELLETS, IIe du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, Fos, la Ville de Martigues, Château d'Aix & de plusieurs autres lieux & Terres considérables le long de la Mer, épousa, 1° N....; & 2° *Ermessende d'Uzès*. Du premier lit vint

1. ADÉLAÏDE, qui fut Religieuse à l'Abbaye de Saint-Césaire de la Ville d'Arles.

Et du second lit il eut :

2. BERTRAND, qui suit;
3. Et GUILLAUME.

IX. BERTRAND DES PORCELLETS, Ier du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, de celle de Martigues, Fos, &c., épousa BERTRANDE DES PORCELLETS, fille de PIERRE, Seigneur de la Ville de Lambesc. Ses enfants furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. GODEFROY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur de Trinquetaille;
3. BERTRAND, tige de la branche des Seigneurs de *l'Angle*, éteinte, dans le XVe siècle, en la personne de RAYMONDE DES PORCELLETS, qui épousa *Pierre de Lubières*, Seigneur de Rognonas;
4. Et ALDIARDE, Abbesse de Mollèges.

X. GUILLAUME DES PORCELLETS, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, Fos, la Ville de Martigues, &c., Conseiller d'État & Chambellan de CHARLES

Ier, Roi de Sicile & Comte de Provence, fut, en 1265, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa, 1° *Raymonde de Fulconis*, d'une grande Maison de Provence, éteinte; & 2° *Séchaulte de Posquières*, issue d'une branche cadette des Seigneurs de la Ville d'*Uzès*. Il en eut

1. Bertrand, qui suit;
2. Maragde, épouse de *Perrin*, issu des Comtes *de Forcalquier*, Seigneurs de *Lourmarin*.

XI. Bertrand des Porcellets, IIe du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, Fos, &c., épousa *Marie*, fille de *Barral*, Seigneur *des Baux*, dont :

1. Guillaume, qui suit;
2. Bertrand, mort sans postérité;
3. Et Maragde, Religieuse à l'Abbaye de la Celle-Roubaud, dans le Diocèse d'Aix.

XII. Guillaume des Porcellets, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, la Vallée de Saint-Pierre, &c., s'allia avec *Isoarde de Montauban*, fille de *Raymond*, & d'*Isabelle de Simiane*. Leurs enfants furent :

1. Bertrand, qui suit;
2. Isoarde, épouse de *Rosselin de Fos;*
3. Navarre, qui s'allia à *Audibert de Perrussole*, Chevalier;
4. Et Sancie, Prieure de l'Abbaye de Mollèges.

XIII. Bertrand des Porcellets, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues & de ses dépendances, &c., Gouverneur des Villes & Bailliages de Sisteron, Digne & Draguignan, fut choisi, par les Etats de Provence, pour aller traiter avec les Espagnols, qui désoloient cette Province. Il épousa, 1° Constance des Porcellets, fille de Hugues, Seigneur de Gildon; & 2° *Marguerite de Castellane*, suivant une Charte du 10 Octobre 1375. Du premier lit il eut :

1. Guillaume, mort sans enfants.

Et du second vinrent :

2. Raymond, qui suit;
3. Dragonet, rapporté après son aîné;
4. Et Jacques, Chanoine Régulier de Saint-Augustin.

XIV. Raymond des Porcellets, Seigneur de Fos, &c., s'est marié à *Béatrix de Méges*, dont :

Bertrand, mort sans enfants.

XIV. Dragonet des Porcellets, Seigneur de Fos, Martigues & de ses dépendances, &c., s'allia avec *Catherine d'Arbaud*, fille de *Jacques*, dont :

1. Bertrand, qui suit;
2. Jacques, mort sans postérité;
3. Et Catherine, qui épousa *Jean le Maître*, Seigneur de Mazaugues.

XV. Bertrand des Porcellets, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, &c., donna, en l'an 1422, du secours à la ville de Marseille assiégée, en levant des Troupes qu'il y conduisit. Il se maria, 1° le 21 Mai 1406, à *Englesone d'Aiguières*, fille de *Guillaume;* & 2° le 23 Mai 1410, à *Jeanne d'Arlatan*, fille de *Jean*, Grand Maître d'Hôtel de René, Roi de Sicile. Il eut du premier lit :

1. Louis, Seigneur de Fos, qui s'est marié, en 1441, à *Henriette de Brancas*, issue des Seigneurs *d'Oise*, & de laquelle il eut
   Louis, IIe du nom, qui s'est marié à *Hélène d'Hugoleny*, dont une fille, morte en bas âge.
2. Et Marguerite-Marie, qui épousa *Antoine Ruffo*, Seigneur de Lamanon.

Et du second lit vinrent :

3. Pierre, qui suit;
4. Et Jean, auteur de la seconde branche des Seigneurs de *Fos*, éteinte, dans le XVIe siècle, en la personne de Robert des Porcellets, qui ne laissa que cinq filles de *Catherine de Forbin*, qu'il avoit épousée en 1587.

XVI. Pierre de Porcelet, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Maillanne, Fos, &c., conduisit, le 17 Juillet 1456, les Gentilshommes des Ville & Viguerie de Beaucaire, pour le service du Roi, à son Armée, & mourut en 1457. Il épousa, le 14 Octobre 1441, *Matheline de Guigonet*, qui lui porta en mariage la Terre de *Maillanne*. Elle étoit fille d'*Elzéar*, Seigneur de Maillanne. Il en eut

XVII. André de Porcelet, Seigneur de Maillanne, &c., qui s'est marié, le 21 Décembre 1459, avec *Raymonde de Boche*, fille d'*Honorat*, & de *Thadée de Rispe*. Il en eut :

1. Pierre, qui suit;
2. Honoré, Gouverneur pour le Roi du Château de Fourques, qui s'est marié à *Catherine de Boudillon*, dont
   Jean, mort sans enfants.
3. Antoine, qui épousa *Catherine de Gasi. Il* est décédé sans postérité;

4. Jeanne, alliée à *Jean Robert*, Seigneur d'Ormeſſagues ;
5. Honorée, qui s'eſt mariée 1° à *François de Turpin;* & 2° à *Jean de l'Eſtang de Parade;*
6. Marguerite, qui épouſa *Louis de Meyran;*
7. Jeanne, mariée, 1° le 30 Novembre 1503, à *Michel de Villetreme*, Ecuyer du Roi; & 2° à *Auger de Roquefeuil*, Vicomte de Convertis ;
8. Marthe, qui épouſa *Thomas d'Albert*, Seigneur de Bouſſargues, dont elle eut poſtérité. Voy. ALBERT de LUYNES;
9. Et Catherine, morte ſans alliance.

XVIII. Pierre de Porcelet, IIe du nom, Seigneur de Maillanne, &c., fut Gouverneur des Villes, Châteaux & Vigueries de Beaucaire, de Saint-Eſprit & de la Vernède. Il épouſa *Marguerite de Piquet*, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne de Lombard*. Leurs enfants furent :

1. Honoré, qui s'eſt marié à *Marguerite de Pontevès*, dont les deſcendants ont poſſédé la Terre de *Maillanne*, que le Roi érigea en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1647, enregiſtrées en Mai ſuivant, en faveur de Louis-Antoine de Porcelet, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Meſtre de Camp d'Infanterie, qui fut père, par *Madeleine d'Augier*, ſa femme, de Jean-Antoine, Marquis de Maillanne, & de Louise-Thérèse de Porcelet, qui devint héritière de ſa branche, par la mort de ſon neveu Louis-Joseph. Elle épouſa *Guy de Sainte-Maure*, IIe du nom, Marquis de Chaux, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. SAINTE-MAURE. Les deſcendants de cette branche ont fait des alliances avec les Maiſons *de Montcalm*, *de Grille*, *de Villages*, *de Bouc*, *de Laval*, *de Duranty*, *de Grillet de Briſſac* & *de Simiane ;*
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ubaye*, qui s'eſt éteinte dans la perſonne de François-Joseph des Porcellets, Comte de Laudun, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui eſt mort à Zutphen, en Hollande. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Janvier 1668, *Marie-Roſe de Cruſſol d'Uzès*, dont il n'a pas eu d'enfants;
3. Tanneguy, qui ſuit ;
4. André, auteur de la branche des Seigneurs de *Valhey*, Barons du Saint-Empire, Souverains de *Morville*, &c., qui s'eſt éteinte dans André des Porcellets, Seigneur de Maillanne, Maréchal de Barrois, qui s'eſt marié, en 1597, à *Eliſabeth le Danois de Cernay*, dont il a eu :
   1. N.... des Porcellets, qui a épouſé N.... *de Tornielle-Brionne ;*
   2. Marie des Porcellets de Maillanne, qui épouſa *Jacques-Nicolas de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, &c., Gouverneur de Dôle, dont des enfants. Voy. BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (la);
   3. Et Françoise des Porcellets de Maillanne, qui s'allia à *Jacques-Honorat de la Baume*, Comte de Suze, &c., dont poſtérité. Voy. BAUME-SUZE (la).
5. Pierre, dont le fils mourut ſans poſtérité ;
6. Antoine, Protonotaire du St.-Siége Apoſtolique & Chanoine de l'Egliſe d'Arles ;
7. Sibylle, qui épouſa *Antoine de Roquefeuil*, Seigneur de Convertis ;
8. Fleurie, qui s'eſt mariée, en 1520, à *Claude de Grimoard de Beauvoir*, Baron du Roure, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, dont des enfants. Voy. BEAUVOIR du ROURE-GRIMOARD ;
9. Et Louise, qui épouſa *Jean de Budos*, Baron de Portes, Colonel des Gens de pied au ſiège de Perpignan; elle en eut poſtérité. Voy. BUDOS (de).

XIX. Tanneguy des Porcellets, Seigneur de Maillanne, du Luc & la Tour-d'Aigues, Gouverneur & Viguier de Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, épouſa, le 10 Avril 1552, *Jeanne de Pavée de Villevieille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Servas, & de *Secondine de Pellegrin*. Il en eut :

1. Pierre, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arrière-petit-fils,
   François-Louis, qui a pris le titre de *Marquis de Maillanne*, & s'allia, 1° le 8 Juin 1684, à *Iſabeau de Forbin-Soliers*, des Marquis de *Pont-à-Mouſſon;* & 2° à *Louiſe de Meyran de Nans*, dont il n'eut point d'enfants; mais du premier lit vint, pour fille unique,
      Françoise, qui a épouſé, par contrat du 6 Avril 1700, Paul-Joseph des Porcellets, Chevalier, Marquis de Maillanne, ci-après.
2. Jean, qui ſuit;
3. Etienne, Guidon des Chevaux-Légers ;
4. Timothée, mort ſans poſtérité;
5. & 6. Et deux filles, mariées.

XX. Jean des Porcellets, Seigneur de Maillanne, Saint-Paul, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut Meſtre de Camp & Colonel Général d'Infanterie du Régiment de Montmorency & d'un autre Régiment, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à pied & à cheval, puis Gouver-

neur de la Ville de Carcassonne, de celle d'Adge, du Fort de Brescou, de la Citadelle de Villemur, &c.; l'un des 45 Gentilshommes choisis pour être auprès de la personne d'Henri III, pendant la Ligue, & Député des Etats du Languedoc vers S. M. Il épousa, le 20 Juin 1607, *Sibylle de Serres*, fille de *Thomas*, & de *Marie de Labia*. Leurs enfants furent :

1. Pierre, mort jeune à l'Armée Catholique, où il étoit avec le Duc *de Montmorency*, son cousin ;
2. Antoine, qui suit;
3. & 4. Et deux autres garçons, morts en bas âge.

XXI. Antoine des Porcellets, Chevalier, Marquis de Maillanne, Seigneur de Saint-Paul, &c., Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de *Maillanne* par Commission du 30 Août 1632, épousa, 1° *Isabelle de Marcel-Blain*, des Seigneurs *du Poët*, par contrat du 30 Août 1632; & 2° *Gabrielle de Gianis de la Roche*, morte sans postérité. Du premier lit il eut, entr'autres enfants,

Armand-René, qui suit ;
Et Marie-Sibylle, qui épousa *Henri-Marie de Villardi*, Seigneur de Quinson.

XXII. Armand-René des Porcellets, Chevalier, Marquis de Maillanne, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul, &c., filleul d'Armand, Prince de Conti, épousa, le 10 Avril 1673, *Jeanne de Montdragon*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mantin*. Leurs enfants furent :

1. Paul-Joseph, qui suit;
2. N.... des Porcellets, décédé sans postérité;
3. Et François-Louis, né en 1686, Grand'-Croix de l'Ordre de Malte & Commandeur de Lugan, Grand Veneur & premier Ecuyer du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

XXIII. Paul-Joseph des Porcellets, Chevalier, qualifié *Marquis de Maillanne*, Baron de Darboux, Seigneur de S^t.-Paul & de Courthezon, épousa, par contrat du 6 Avril 1700, Françoise des Porcellets, fille unique de François-Louis des Porcellets & d'*Isabeau de Forbin-Soliers*. De ce mariage sont nés :

1. Joseph-François-René, Marquis de Soliers;
2. Joseph-François-Auguste, Chevalier de Malte ;
3. Joseph-Louis-Guillaume, qui suit;
4. Marie-Thérèse, veuve de *Jean-Augustin de Grille*, qui est mort Capitaine au Régiment des Gardes Françaises. Elle en a eu postérité. Voy. GRILLE;

Et quatre autres filles, dont deux sont Religieuses, & deux sont mortes en bas âge.

XXIV. Joseph-Louis-Guillaume des Porcellets, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie, en 1759, s'est marié à Beaucaire. Il a deux fils & deux filles, encore jeunes.

Les armes sont : *d'or, au porcelet de sable*.

PORCHER (le), Ecuyers, Seigneurs de *Saint-Christophe*, en Normandie, Election de Bayeux ; Famille qui porte pour armes : *de gueules, à 2 fasces d'hermine*, & de laquelle étoit Isaac le Porcher, Sieur de S^t.-Christophe, qui fut anobli en 1595.

PORCHER (le) : *de..., à 5 bandes de..., & une bordure engrêlée*.

PORET. De cette Famille étoit Jacques Poret, Chevalier, Seigneur de Bois-André, du Val & de la Challerie, en la Paroisse de la Carneille, Diocèse de Sées, en Normandie, qui avoit épousé *Marie-Madeleine Robillard*, dont il eut

Jacques-Joseph Poret, Chevalier, Seigneur de Bois-André, du Val & de la Challerie, qui s'est marié, par contrat passé le 4 Février 1718, devant *Pierre Péan*, Notaire Royal au Bourg de Chantenay, avec *Anselme-Hyacinthe d'Hardouin de la Girouardière*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière, &c., & de *Renée-Anselme de Saint-Remy*. Ils eurent :

1. Jacques-René-Joseph-Hyacinthe-Charles, né le 1er Janvier 1719, Cornette au Régiment de Bellefond, Cavalerie, & Gentilhomme de Madame la Duchesse d'Orléans;
2. Jacques-Henri-Anselme-Joseph-Augustin, né le 10 Février 1720, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & Commandant des Ecuries de M. le Duc d'Orléans;
3. Charlotte-Cécile-Jacquette, née le 8 Août 1723;
4. Et Jacquette-Hyacinthe-Marie-Agnès-Félicité, née le 23 Janvier 1726.

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or*.

* PORHOËT, Pays compris dans la partie de la Bretagne appelée *Domnonée*, qui étoit possédé, au commencement du XIe siècle, par *Guethenoc*, Vicomte de *Rennes*, qui fit bâtir le Château *de Josselin*, & en préféra le séjour à celui de *Châteautro*. Il mourut vers l'an 1046. *Guy*, dernier Vicomte *de Porhoët*, mourut, sans postérité, en 1307, & légua tous ses biens au Roi PHILIPPE *le Bel*. PHILIPPE DE VALOIS donna le Comté d'Alençon & *Porhoët* à CHARLES, son frère. *Pierre* II & *Robert*, Comte du Perche, son frère, échangèrent le Comté de *Porhoët* avec *Olivier de Clisson*, Connétable, qui leur céda la Baronnie de *Thuis*, en Normandie, & 2,000 liv. de rente sur la recette de Champagne. *Béatrix de Clisson*, fille aînée & héritière, épousa, en 1448, *Alain*, Vicomte *de Rohan*, VIIIe du nom, qui fit rentrer le Comté de *Porhoët* dans la race de ses anciens possesseurs, d'où il a passé dans la Maison *Chabot*, au milieu du dernier siècle. Voy. CHABOT, en Poitou.

De l'ancienne & illustre Maison DE PORHOET est sortie celle *de Rohan*. Un cadet de cette Maison, nommé ALAIN DE PORHOET, eut en apanage une partie des Fiefs donnés en Angleterre à ses ancêtres par GUILLAUME *le Conquérant*. Il est connu, par les Généalogistes Anglais, sous le nom d'*Alain Souches*, ou *la Zouche*. Des Seigneurs de *la Zouche* sont sortis les Seigneurs de *Codnore* & la branche des Seigneurs de *Pitton*. — Pour la branche des Vicomtes *de Rohan*, elle a eu pour auteur *Alain* Ier, quatrième fils d'*Eudon* Ier, Vicomte *de Porhoët*. Voy. ROHAN.

PORLIER, Famille noble, qu'il ne faut pas confondre avec une autre du nom de POLIER, originaire du Rouergue, établie aujourd'hui à Lausanne, Canton de Berne, en Suisse, dont nous avons parlé précédemment, & que nous avions cru d'abord la même; mais celle-ci est une Famille différente : elle est originaire d'Ecouen, Seigneurie située dans la Vallée de Montmorency, qui a appartenu à l'ancienne & illustre Maison de ce nom, à laquelle les auteurs de cette Famille de PORLIER se sont attachés. Elle est divisée en deux branches : l'une établie aujourd'hui à Paris, & l'autre aux Isles Canaries, en Espagne.

I. JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, qu'on doit regarder comme l'auteur de cette Famille, & depuis lequel la filiation est suivie, s'attacha à la Maison du Duc de Montmorency, Seigneur d'Ecouen, père du dernier Connétable de ce nom; ce fut dans cette Maison qu'il fit connaissance avec Demoiselle *Geneviève de Braque*, noble d'extraction, née entre 1538 & 1540, & qu'il épousa en 1556 ou 1557. Il en eut, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEANNE, née le 17 Juin 1586; mais dont on ignore la destinée.

II. PIERRE PORLIER, dit *Pagnon*, né le 3 Mars 1558, s'attacha, comme son père, à la Maison de Montmorency, & se maria jeune, vers 1580 ou 1585, avec *Jeanne le Breton*, dont vinrent plusieurs enfants, entr'autres :

1. JEAN, qui suit;
2. Noble VINCENT, Conseiller du Roi & Receveur Général des Finances en la Généralité d'Auvergne, charge qu'il exerçoit en 1629, comme il se voit par le contrat de mariage de FRANÇOIS PORLIER, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, auquel il assista. Il s'établit à Riom, en Auvergne, & fit branche;
3. Et MATHIEU, baptisé en la Paroisse d'Ecouen le 5 Avril 1615, dit dans l'acte fils de PIERRE PORLIER & de *Jeanne le Breton*.

III. JEAN PORLIER, IIe du nom, né vers 1585, fut nommé, par Lettres d'Henri, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, premier Lieutenant de la Connétablie & Maréchaussée de France le 6 Mai 1610; pourvu de cette charge par Lettres Patentes de LOUIS XIII le 2 Juin suivant, & reçu au Siége de la Table de Marbre du Palais à Paris le 2 Juillet de la même année; il est dit dans le contrat de mariage de son fils, *défunt noble homme, Conseiler du Roi*, &c. Il avoit épousé *Anne Bourdin*, issue d'une Famille des plus notables de la Ville de Paris, & de laquelle il eut

IV. FRANÇOIS PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, Conseiller du Roi, Contrôleur Général, Triennal & Provincial des Gabelles en Berry, qui fut élu Echevin de la Ville de Bourges le 29 Juin 1634, & continué le 29 Juin 1635 : c'est ce qui est constaté par les Certificats du Sieur Clerjault, Secrétaire Greffier de la Maison de Ville de Bourges, dûment signés, scellés & légalisés par les Maire & Echevins de cette Ville, délivrés le 10 Juillet 1776; il en est aussi fait mention dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668, dont

il fera parlé ci-après. Ses armes font infcrites fur le Regiftre en parchemin relié en velours vert, dépofé aux Archives de ladite Ville, fol. 138, & dans le Livre intitulé : *Privilèges de la Ville de Bourges & confirmation d'iceux*. Ledit François Porlier mourut Secrétaire du Roi. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Jacques Bruneau* & *Etienne Gerbault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 27 Mai 1629, *Catherine de Pâris*, fille d'*Antoine*, Echevin de la Ville de Paris & Procureur en la Chambre des Comptes, & de Dame *Claude Poignant*. De ce mariage vinrent :

François, qui suit;
Et Jean, auteur de la branche, établie aux Isles Canaries, en Efpagne, rapportée ci-après.

V. François Porlier, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiègne, près de N.-D.-des-Anges, né & baptifé le 7 Mai 1630, en la Paroiffe de S^t.-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, Confeiller & Secrétaire des Commandements de S. A. S. Charles-Pâris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, époufa, par contrat paffé le 8 Novembre 1665, devant *le Semellier* & *Séjournant*, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Catherine de Canto*, veuve de *Nicolas Tabouret*, Sieur de la Buffuire, Confeiller Secrétaire du Roi. Elle mourut à Paris, & fut inhumée en la Paroiffe de Saint-Sulpice le 16 Avril 1707. Sur la production de fes titres devant les Commiffaires Généraux, François Porlier, IIe du nom, fut maintenu, lui, fes enfants, fucceffeurs & poftérité, nés & à naître en légitime mariage, en la poffeffion de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Confeil d'Etat du Roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye le 13 Août 1668. Il décéda le 26 Février 1715, âgé de 85 ans, & fut inhumé le 27 à Saint-Sulpice, fa Paroiffe. De fon mariage il a laiffé :

1. Philippe-Auguste, qui fuit;
2. Christophe-Auguste, Ecuyer, maintenu dans fa *nobleffe* le 2 Août 1699, & dont on ne fait rien de plus ;
3. Et Anne-Geneviève, baptifée en la Paroiffe de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris le 28 Novembre 1666, & qui s'eft mariée, à Saint-Sulpice, le 30 Avril 1697, avec *Bernard Dumas*, Ecuyer, alors premier Brigadier de la première Compagnie des Moufquetaires, depuis Chevalier de Saint-Louis, premier Maréchal des Logis de ladite Compagnie & Meftre de Camp de Cavalerie.

VI. Philippe-Auguste Porlier, Ecuyer, Seigneur de Compiègne & de Milleraie, fut auffi maintenu dans fa *nobleffe* le 30 Juillet 1705, & enterré à Saint-Sulpice le 9 Novembre 1733. Il avoit époufé, fuivant fon extrait mortuaire, *Sufanne de Fardouil*, qu'il laiffa veuve avec quatre enfants, favoir :

1. Philippe-Auguste, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiègne & de Milleraie, baptifé, le 24 Mars 1703, à Saint-Sulpice, Capitaine de Cavalerie;
2. Jacques-Charles, Ecuyer, auffi baptifé à Saint-Sulpice le 4 Mai 1704;
3. Marie-Claire, baptifée à Saint-Nicolas-des-Champs le 10 Février 1702, & qui s'eft mariée, en la Paroiffe de Saint-Sulpice, le 28 Septembre 1751, avec *Alphonfe-Théodore de Riencourt*, Chevalier, Comte d'Orival, Brigadier des Armées du Roi, d'une des plus anciennes & illuftres Maifons de Picardie. Voy. RIENCOURT (de);
4. Et Anne-Claude, baptifée à Saint-Sulpice le 26 Mars 1707.

BRANCHE
établie aux Isles Canaries, en Efpagne.

V. Jean Porlier, Écuyer (fecond fils de François, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, & de *Catherine de Pâris*), reprit le furnom de *Pagnon*, qu'avoit porté fes ancêtres, & fe maria, en 1664, avec *Marie du Ruth*, née & baptifée à Sarcelles le 1er Octobre 1644, fille légitime de *Claude du Ruth* & de Dame *Marie Guibillon*. Il en eut :

1. Jean, dit *Pagnon*, baptifé fous ce nom le 17 Octobre 1667, mort fans poftérité, car on ne trouve pas qu'il ait été marié ;
2. Et Etienne, qui fuit.

VI. Etienne Porlier-Pagnon, Ecuyer, né le 7 Mai 1682, nommé, en 1709, par Louis XIV, Conful Général de France dans les Isles Canaries, fut décoré, par ce Monarque, en 1723, de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare, en confidération de fes fervices, & remplit les fonctions de fa charge avec diftinction jufqu'à fa mort, arrivée en 1739. Il avoit époufé, le 6 Décembre 1706, à la Laguna, Ville fituée aux Isles Canaries, Dona *Rita de la Luz-Sopranis*, fille légitime du Capitaine Don *Jean de la Luz* & de Dona *Jacobine de la Haya de Sopranis*, Familles très-diftinguées par leur ancienne nobleffe & les places qu'elles occupent, foit en Efpagne, foit dans ces Isles Canaries. De ce mariage font iffus :

1. Don Jean-Antoine, qui suit;
2. Don Etienne, né le 1er Avril 1713, mort, sans postérité, à la Havane, en Amérique;
3. Don Joseph, né le 25 Novembre 1717, qui entra dans le service de la Marine, devint Capitaine de Frégate, fut blessé, en 1762, au siége de la Havane, dans un combat donné contre les Anglais, & mourut de ses blessures. Il avoit épousé, à la Havane, en 1748 ou 1749, Dona *Francisca de Sequeira*, de laquelle il a laissé:
   1. Dona Thérésa, mariée à Don *Joseph Manuel de Villena*, Lieutenant de Frégate de la Flotte Royale;
   2. Et Dona Maria, mariée avec le Comte *de la Punillas*, de la Ville de la Havane.
4. Don Antoine, rapporté après son aîné;
5. Dona Maria, née le 10 Décembre 1707, mariée à Don *Louis-Benoît de Lugo*, Marquis de la Florida, fils de Don *Laurent de Lugo*, Marquis de la Florida, & de Dona *Helvira de Hoyo*, de la Villa de la Orotava, en l'Isle de Ténériffe, où cette Famille est une des plus anciennes & des plus distinguées. Il y a beaucoup d'enfants de ce mariage;
6. Et Dona Philippa, née le 10 Février 1710, mariée, en 1733, avec Don *Pierre de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova-del-Prado, fils légitime de Don *Alonzo de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova, & de Dona *Catherina d'Aguilar*, de la Ville de la Laguna, d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de ces Isles, dont beaucoup d'enfants.

VII. Don Jean-Antoine Porlier, Chevalier, né le 19 Décembre 1711, fut, après la mort de son père, nommé par feu Louis XV, son Consul Général aux Isles Canaries; mais étant censé né sujet du Roi d'Espagne, comme issu d'une mère Espagnole, qui lui avoit laissé des substitutions considérables, dont il jouissoit, il ne put obtenir de S. M. Catholique, la permission d'occuper la place de Consul de France aux Isles Canaries. En conséquence il fut obligé de refuser cet emploi, & le Roi de France, en 1744, l'a décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare & de N.-D. du Mont-Carmel, qu'il porte, avec l'agrément du Roi d'Espagne. Il est Régidor & Capitaine Général des Milices aux Isles Canaries. Il s'est marié avec Dona *Jeanne de Castilla-Bandama-Alarcon & Monteverde*, unique héritière des biens de l'illustre Maison de *los Castillas*, aux Isles Canaries, & de laquelle il a trois enfants.

VII. Don Antoinè Porlier, Chevalier, né le 16 Avril 1722 (frère puîné du précédent), nommé Président en l'Audience Royale de Charcas, au Royaume du Pérou, par Lettres Patentes de S. M. C., du 30 Avril 1765, puis Procureur Général au Conseil Royal de Lima, par Lettres du 7 Décembre 1766, & enfin Procureur Général du Conseil Suprême des Indes, séant à Madrid, par Lettres Patentes du 17 Juillet 1775, a épousé, en 1765, dans la Province de Mojo, au Royaume du Pérou, Dona *Maria-Josepha de Asteguieta*, fille légitime de Don *Jean-Manuel de Asteguieta*, de la Ville de la Garda, Province d'Alava, Gouverneur de la Ville de Salta, Province de Tucuman, au Royaume du Pérou, & de Dona *Josepha d'Irribaren*, Familles des plus nobles, des plus anciennes & des plus considérables du Pays. De leur mariage sont issus:

1. Don Etienne, Chevalier, né le 4 Décembre 1768, à la Ville de la Plata, Province de Charcas;
2. Don Rozendo-Joseph, né le 1er Mars 1771;
3. Et Don Antoine-Dominique, né le 12 Mai 1772.

La branche de Porlier, Seigneurs de Compiègne, établie à Paris, porte pour armes: *d'azur, à 2 hures de sanglier affrontées d'or, allumées d'argent; accompagnées en chef d'un croissant d'argent, & en pointe d'un massacre de cerf d'or*. Elles sont expliquées à peu près de même dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668 & dans les Certificats délivrés par le Sieur Clerjault, Secrétaire Greffier de la Maison de Ville de Bourges. — La branche établie aux Isles Canaries, en Espagne, porte: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion accroupi d'or, couronné du même*, qui est de la Luz; *aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur*, qui est de la Haya-Sopranis; & sur le tout: de Porlier, comme ci-dessus.

(*Généalogie* dressée sur titres originaux & autres papiers en bonne forme, pour la branche établie à Paris, & pour celle établie en Espagne, d'après les extraits baptistaires, de mariages & autres pièces, légalisées & certifiées à Madrid, le tout à nous communiqué).

PORLIER. Depuis l'impression de l'article Polier & de celui qui précède, nous avons appris qu'il y a encore une Famille Porlier

qui se dit descendre de Polier, appelée, par corruption, Porlier, & de laquelle étoit Pierre Porlier, ou Polier, Ecuyer, Seigneur de *Goupillières*, Maître des Comptes en 1720, auquel le Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem envoya la Croix de Malte, en récompense des services importants qu'il rendit à cet Ordre. Cette branche a porté, par alliance, pour armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or, surmontée d'une trangle d'argent, chargée de 3 hermines de sable, & 3 hures de sanglier d'or en chef*; mais elle les a quittées pour prendre celles de la Famille *Polier*. Voyez POLIER.

* PORQUEROLLES, Isle dans le Golfe de Marseille, que le Roi donna à *Henri-François-Alphonse d'Ornano. Marguerite de Raymond*, sa veuve, la vendit à *Mathieu Molé*, Chevalier de Malte & Chef d'Escadre, mort le 23 Août 1658, qui en fit don à *François*, son frère, lequel en obtint l'érection en *Marquisat*, par Lettres de Novembre 1658; celui-ci le laissa à *Jean Molé*, II[e] du nom, Maître des Requêtes, qui est mort le 25 Septembre 1723. Sa fille unique, *Elisabeth Molé*, Dame de *Porquerolles*, porta cette Terre, en 1717, à *Joseph-Michel-Nicolas Sublet de Heudicourt*, dit *le Marquis de Lenoncourt*, son mari, duquel elle a eu postérité. Voyez MOLÉ & SUBLET de HEUDICOURT.

PORRADE, Famille noble, originaire de Gênes, établie à Marseille, & dont étoit Pierre de Porrade, Chevalier, qui épousa, en 1670, *Françoise de Menc de Campagne*, dont il a eu :

1. N.... de Porrade, qui vit sans alliance;
2. Catherine, qui s'allia, par contrat du 23 Avril 1695, à *Pierre le Maistre*, II[e] du nom, Seigneur des Brosses, Beaumont, &c., dont des enfants. Voyez MAISTRE, ou MAITRE (le);
3. Et N.... de Porrade, qui épousa, le 21 Septembre 1723, *Gaspard de Candolle*, dont elle fut la seconde femme, & eut postérité. Voy. CANDOLLE.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, au chevron cousu d'azur, chargé de* 6 *étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un porreau au naturel; au chef d'or, chargé d'une aigle issante de sable; aux* 2 *&* 3 de Spinola, qui est : *d'or, à une fasce échiquetée d'argent & de gueules de* 3 *tires, surmontée d'une espile*, ou *robinet, en forme de fleur de lis de gueules, fichée dans la fasce*; & sur le tout : *d'azur, au lion d'or, surmonté de* 3 *étoiles du même, rangées en chef*. (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 252.)

PORRE, Famille de la même Province, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable; à deux étoiles d'azur en chef, & un coq de gueules en pointe*.

PORRI, ou PORRY, aussi en Provence, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'hermines*.

PORRIÈRES. Voy. POURRIÈRES.

PORT (du), Famille originaire de Savoie, qui pourroit bien être la même que celle de du Port de Loriol, & dont il est fait mention dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 254. Elle a possédé dans le Duché de Savoie des Fiefs considérables & exercé les charges de Conseiller d'Etat, de Juge Mage & de Sénateur à Chambéry dans le XV[e] siècle. Le premier qui se transplanta en France est

Jean du Port, Ecuyer, qui s'est marié à Verey, près de Pont-de-Beauvoisin.

François du Port, Seigneur de la Vignolle, un de ses descendants au cinquième degré, a été maintenu dans sa Noblesse, par les Commissaires du Roi, le 13 Décembre 1667.

Cette Famille subsiste présentement dans Jean-Louis-Joseph-Donin & François-Isidore, Officiers des Vaisseaux du Roi; dans Joseph-Antoine-Alexandre; Elisabeth-Alexandre-Henriette, qui fut reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, & Marguerite-Josèphe, encore jeune.

Les armes : *palé d'argent & d'azur de* 6 *pièces; à la fasce d'argent, brochante sur le tout*.

PORT de LORIOL (du), Famille de Franche-Comté, aussi originaire de Savoie, & de laquelle étoit N.... du Port de Court, Vice-Amiral des Armées Navales du Roi & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S[t].-Louis, mort en 1753, qui a commandé la Flotte combinée de France & d'Espagne devant Toulon. Le Marquis de *Loriol*, son neveu, a un fils, nommé Alexandre-Marie-

Elisée du Port, Comte de *Loriol*, qui eſt marié. Voy. * LORIOL, en Breſſe.

PORTAIL, Famille originaire de la Ville du Mans. Ce nom, dit M. l'abbé d'Eſtrées dans ſon *Mémorial* de 1754, a été introduit dans le Parlement dès l'an 1585, par Paul Portail, ci-après.

I. Antoine Portail, Ecuyer, épouſa *Jacqueline de Prime*, & en eut :

1. Paul, qui fuit;
2. Antoine, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après;
3. Et Adrien, auteur de la troiſième, mentionnée à ſon rang.

II. Paul Portail, Ier du nom, fut pourvu d'une charge de Conſeiller en la Cour du Parlement le 1er Octobre 1585, & fut reçu au mois de Novembre ſuivant. Il épouſa *Juſtine le Pileur*, fille de *Thomas*, Seigneur de Chatou, & de *Juſtine le Livres*. Il en eut

III. Paul Portail, IIe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Mars 1623, qui s'eſt marié à N.... *le Boſſu*, de laquelle il eut :

1. Paul, qui fuit;
2. Et Louis, Conſeiller en la Cour des Aides, qui fut père de

   N.... Portail, Sieur de Chaineraiſon, Tréſorier de France à Tours, qui s'eſt marié à N.... *Neveu*, dont il eut :

   Trois garçons: l'aîné fut auſſi Tréſorier de France à Tours, & les deux autres Eccléſiaſtiques;

   Et Hélène, qui s'eſt mariée à *François de Mondragon*, dont des enfants.

IV. Paul Portail, IIIe du nom, Seigneur de Chatou, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1661, mourut Conſeiller en la Grand'Chambre. Il avoit épouſé N.... *de Barbezières de Chemerault*, dont vinrent :

1. N.... Portail, Capitaine-Lieutenant de la Gendarmerie, qui eſt mort à la bataille d'Hochſtaedt;
2. Paul-François, non marié en 1719;
3. Marie-Anne, qui épouſa, en 1698, *Imbert de Luzy de Péliſſac*, Marquis de Couſan, en Forez, &c., dont pluſieurs enfants. Voy. LUZY;
4. Agnès-Pauline, qui s'eſt mariée à *Nicolas de Machat de Pompadour*, Colonel; elle eſt morte, ſans enfants, le 3 Février 1732, à 87 ans;

Et quatre autres filles, Religieuſes.

DEUXIÈME BRANCHE.

II. Antoine Portail, IIe du nom (ſecond fils d'Antoine Ier, & de *Jacqueline de Prime*), fut Procureur du Roi au Préſidial & en la Sénéchauſſée du Mans, & mourut en 1627. Il avoit épouſé *Marie de Courvoiſier*, dont :

1. François, qui fuit;
2. Antoine, Ecuyer, Conſeiller Secrétaire du Roi le 26 Juin 1637, & honoraire le 8 Août 1657;
3. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Claude d'Epinoy*, Maître des Requêtes.

III. François Portail, Conſeiller au Châtelet, puis Maître des Comptes, épouſa *Anne Hotman*, fille de *Timoléon*, Seigneur de Fontenay, Tréſorier de France, & de *Marie Marcel de Bouqueval*. Ils eurent

IV. Antoine Portail, IIIe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1657, mort Conſeiller d'honneur le 10 Juin 1713, âgé de 82 ans, qui avoit épouſé, le 20 Février 1662, *Marie-Madeleine le Nain*, fille de *Jean*, IVe du nom, Seigneur de Beaumont & de Tillemont, Maître des Requêtes, & de *Marie le Ragois de Tignonville*. Il en eut :

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean-Charles, Prêtre de l'Oratoire, puis Chanoine de N.-D. de Paris en Novembre 1724, Prieur Commendataire de Ste.-Catherine du Val-des-Ecoliers, qui mourut le 28 Mai 1739, dans ſa 63e année;
3. Madeleine, mariée, le 27 Mai 1682, à *Philippe Charpentier*, Conſeiller au Parlement, mort en 1694, ayant eu des enfants. Voy. CHARPENTIER;
4. Et une fille, morte ſans alliance.

V. Antoine Portail, IVe du nom, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, près de Paris, né le 18 Mars 1674, Avocat du Roi au Châtelet en 1694, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Janvier 1697, Avocat Général le 9 Janvier 1698, Préſident à Mortier le 20 Mai 1707, Premier Préſident le 24 Septembre 1724 & inſtallé le 13 Novembre ſuivant; fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Françaiſe le 28 Décembre de ladite année, & mourut le 3 Mai 1736. Il avoit épouſé, le 28 Avril 1699, *Roſe-Madeleine Roſe*, fille de *Louis*, Seigneur de Coye & de Vaudreuil, Conſeiller au Parlement de Metz & Secrétaire du Cabinet du Roi, & de *Ma-*

deleine-Louise de Bailleul (*a*). Leurs enfants furent :

1. Antoine-Nicolas, né le 17 Juillet 1702, Conseiller au Parlement de Paris en 1722, Commissaire aux Requêtes du Palais le 18 Décembre suivant, mort de la petite vérole, non marié, le 20 Juin 1723;
2. Jean-Louis, qui suit;
3. Louise-Madeleine-Antoinette, née le 15 Juillet 1701, qui s'est mariée, par contrat des 22 & 25 Février 1722, & de l'agrément du Roi, auquel elle fut présentée au mois de Juillet suivant, à *Victor-Pierre-François de Riquet*, Comte de Caraman, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, mort à Paris le 21 Avril 1760, ayant eu des enfants. Voy. RIQUETI, ou RIQUET;
4. Et Nicole-Marie, née le 19 Juin 1704; morte.

VI. Jean-Louis Portail, Seigneur de Vaudreuil, en Normandie, Baron de Bouillé, au Maine, Seigneur engagiste du Domaine de Carentan, &c., né le 26 Novembre 1705, fut d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Conseiller au Parlement de Paris & Commissaire aux Requêtes du Palais le 5 Juillet 1725 & Président à Mortier le 28 Août 1726, dont il s'est démis en Avril 1747. Il avoit épousé, le 15 Mai 1732, *Marthe-Antoinette Aubery de Vatan*, Dame de Bouillé, née le 13 Mai 1720, fille de *Félix Aubery*, Marquis de Vatan, mort Conseiller d'Etat & Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, & de *Thérèse Fontaine*, sa première femme. De ce mariage sont issues :

Une fille, morte le 2 Janvier 1738, âgée de 3 ans;

Et Marie-Jeanne-Antoinette, née le 9 Mai 1738, qui s'est mariée, le 20 Mai 1755, à *Louis-Gabriel de Conflans d'Armentières*, Maréchal de Camp en 1770, dont postérité. Voy. BRIENNE, branche des Seigneurs de *Saint-Remy*, &c.

(*a*) Tante paternelle du dernier Président à Mortier du nom de Bailleul, & dont le père, l'aïeul & le bisaïeul avoient successivement possédé la même charge depuis l'an 1627. Etant veuve de *Louis Rose*, Seigneur de Coye, qu'elle avoit épousé en Mars 1681, & qui mourut le 25 Mars 1688, elle épousa, en secondes noces, *Jean Aubery*, Marquis de Vatan, Conseiller au Grand Conseil, dont elle eut, entr'autres enfants, Félix Aubery, Marquis de Vatan, qui est mort Prévôt des Marchands de la Ville de Paris; ainsi celui-ci étoit frère utérin de *Rose-Madeleine Rose*, veuve d'Antoine Portail, Premier Président du Parlement de Paris, & les enfants, qu'ils ont laissés, de part & d'autre, sont cousins germains. Voy. AUBERY de VATAN.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Adrien Portail (troisième fils d'Antoine Ier, & de *Jacqueline de Prime*), Seigneur de Fresneau, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1598, mourut le 13 Décembre 1636, âgé de 70 ans, & fut inhumé à S^t^.-Jean-en-Grève. Il avoit épousé 1° *Jeanne de Remy*; & 2° *Claude Amariton*, dont

III. François Portail, Secrétaire du Roi le 9 Février 1668 & son Maître d'Hôtel, qui mourut en 1679. Il avoit épousé *Hélène de Masparault*, fille de *Gabriel*, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marthe Thomas*. De ce mariage il eut :

François, tué à Candie, sans enfants;

Et Gabriel, qui suit.

IV. Gabriel Portail, Conseiller au Parlement de Metz, puis au Parlement de Paris le 15 Janvier 1681, mourut en 1693. Il avoit épousé *Elisabeth-Catherine le Clerc de Lesseville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Thun, &c., Conseiller au même Parlement, & d'*Elisabeth de Moucy*. Leurs enfants furent :

1. Louis-Gabriel, qui suit;
2. Et Marguerite-Elisabeth, mariée à *Pierre-Marie-Christophe Ragot de la Coudraye*, Conseiller en la Cour des Aides, dont un fils.

V. Louis-Gabriel Portail, Seigneur de Fresneau & de Grandval, épousa, 1° *Marie-Anne Picques*, fille de *Jacques*, Conseiller en la Cour des Aides, & de N.... *le Moine*; & 2° *Edmée-Mathurine le Jariel de Forges*, fille de *Jean-Baptiste*, Conseiller en ladite Cour des Aides. Il a eu de ce second mariage :

Claude-Mathurin, qui suit;

Et Marie, née en 1718, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Joseph Joly de Béry*, Président en la Chambre des Comptes de Dijon; elle est morte, en 1764, s'étant mariée en secondes noces.

VI. Claude-Mathurin Portail, Maître des Comptes à Paris le 28 Février 1742, a épousé, le 23 Octobre 1741, *Edmée Payen*, fille de *Charles-Paul Payen*, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne-Elisabeth de Forges*. Il en a eu :

1. Edmée-Louise, qui s'est mariée, le 19 Février 1761, à *Charles-François Pajot*, Seigneur de Juvisy, Receveur Général des Finances d'Alençon, dont elle a été la seconde femme. Voy. PAJOT, *seconde branche;*

Et N.... Portail, qui a épousé, en 1770, N.... *de Gastel*.

Les armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la vache d'argent brochante, accolée, clarinée, accornée & membrée d'or, couronnée de gueules.*

PORTAIL: *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 têtes de léopard d'argent.*

PORTAIL (du), en Normandie : Famille dont étoit Françoise du Portail d'Apremont, née le 4 Avril 1674, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé que Remy du Portail, Seigneur d'Apremont, & *Antoinette de Farville*, son épouse, qui vivoient en 1528, étoient ses cinquièmes aïeul & aïeule.

Les armes: *d'azur, à 3 têtes de léopard d'argent.*

* PORTE (de la), Terre qui appartenoit à une branche cadette de la Maison *de Prunelé*, & que *Diane de Prunelé*, Dame de *la Porte* & d'Autruy, vendit à *François le Secq*, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. Voy. PRUNELÉ.

PORTE (de la), Famille de Paris, très-ancienne, comme on peut le voir dans M. du Tillet, p. 32, année 1260, où il est dit que Jean de la Porte étoit Conseiller au Parlement de Paris, & dans les siècles suivants il y en a encore eu plusieurs autres de cette Famille.

Charles de la Porte, qui étoit Maître d'Hôtel du Roi Henri IV & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, eut pour fils,

Henri de la Porte, Chevalier, Seigneur de Chevroche, Prédaisy, Carnelly, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & de la Vénerie des Toiles, des Chasses de S. M., lequel épousa N.... *de Souslo-Barbé*, & en eut

Elisabeth, qui s'est mariée, par contrat du 28 Janvier 1642, à *Joseph du Motet*, IIe du nom, Seigneur d'Arthé, &c., dont elle eut des enfants. Voy. MOTET, ou MOTTET (du).

Cette Famille porte pour armes : *de gueules, au portail d'or*, & a été maintenue dans sa Noblesse par sentence de l'Election de Troyes du 21 Juin 1634, obtenue par Henri de la Porte, père de ladite Elisabeth. Il y a à Paris plusieurs tombeaux & armoiries de cette Famille, & notamment aux Eglises de St.-Jean-en-Grève & des Saints-Innocents.

PORTE (de la), Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, tome Ier, & dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, & coupé d'azur à une tour d'argent.*

PORTE (de la), Famille qui porte pour armes : *d'azur, au château d'argent, flanqué de 2 tours du même, crénelées de sable.*

PORTE de l'ARTAUDIÈRE (de la), en Dauphiné : *de gueules, à la croix d'or.*

PORTE de LISSAC (de la), en Limousin. La filiation suivie de cette Famille, suivant les preuves faites par le Juge d'armes de France, ne remonte dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, qu'à

I. Noble Arnaud de la Porte, Sieur de la Rétaudie, vivant le 11 Mai 1538, & qui mourut avant le 20 Septembre 1540. Il laissa pour enfants :

1. Jean, qui suit;
2. Bernard, Ecuyer, Seigneur de Puymège, vivant en 1556;
3. Et François, vivant en 1551.

II. Jean de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, homme d'armes de la Compagnie du Roi de Navarre, comparut en cette qualité à la montre qui fut faite de cette Compagnie le 31 Janvier 1557. Il fit son testament le 6 Mars 1551, & déclara qu'étant sur le point d'aller à la guerre pour le service du Roi, son intention étoit, en cas qu'il y mourut, que son corps fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de Lissac; fit différents legs à ses enfants, & après eux & leurs descendants, il substitua ses biens à François de la Porte, son frère. Il avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1545, noble *Philippe du Puis*, sœur de noble *Guillaume du Puis*, Seigneur de la Jarthe, en Périgord. Elle étoit veuve avant le 9 Septembre 1568, & eut de son mariage :

1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, qui fut institué héritier par le testament de son père; fit aussi le sien le 9 Septembre 1568, & mourut sans enfants;
2. François, qui suit;
3. Joachim, vivant en 1568;

4. Gabriel, qui fut préfent au mariage de François de la Porte, fon frère, en 1578, & fit fon teftament le 16 Mai 1587;
5. Philippe, veuve, 1° en 1568, d'*Etienne de Garrigon*, Procureur du Roi à Brive; & 2° en 1614, de *Pierre de Pechizela;*
6. Et Susanne, légataire de Guillaume & de Gabriel, fes frères, en 1568 & 1587.

III. François de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, obtint, le 6 Mai 1580, du Seigneur de Chouppes, Lieutenant Général de la Vicomté de Turenne, une Commiffion pour lever 20 Arquebufiers à cheval, avec 6 Cuiraffiers, pour les commander & leur faire tenir garnifon en fa maifon de *la Porte,* afin de s'oppofer aux courfes, voleries & incurfions qui fe commettoient dans la Vicomté de Turenne & Pays circonvoifins, à la ruine du pauvre peuple; il mourut avant le 16 Mai 1587. Il avoit époufé, par accord du 16 Février 1578, *Jacquette de Prouilhac,* fille de noble *Jean de Prouilhac,* Ecuyer, Seigneur de la Tour, Chauffac & Paliffe, dont entr'autres enfants :

1. Armand, qui fuit;
2. Catherine, nommée dans le teftament de Gabriel de la Porte, fon oncle;
3. Et Marguerite, qui s'eft mariée, par contrat du 6 Février 1604, à noble *Pierre de Gifcard*, Seigneur de Clavières.

IV. Armand de la Porte, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie & de Paliffe, fut inftitué héritier par le teftament de Gabriel de la Porte, fon oncle. Pour prouver la confidération où il étoit dans fa Province & le cas qu'on faifoit de fes fervices, on rapporte une Lettre, qui lui fut écrite par le Vicomte de Pompadour, Lieutenant Général du Haut & Bas-Limoufin, par laquelle il le pria de venir le joindre, pour le fervice du Roi, à Sarazet, en Périgord, où il fera, avec fon équipage d'armes & de chevaux, & le plus d'amis qu'il pourra raffembler, même des Moufquetaires à cheval, afin de prendre part à l'honneur qu'il y aura à acquérir. Il avoit époufé, par contrat du 8 Octobre 1601, *Louife Meynard,* fille de noble *Jofeph,* Seigneur de Chauffenejoux, de Clairfage, &c., & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire.* Il tefta conjointement avec elle le 22 Mai 1641, & étoit mort avant le 21 Mai 1644. Leurs enfants furent :

1. Joseph, qui fuit;
2. Gabriel, Prêtre & Curé de Chavagnac en 1655;
3. Marie, alliée, avant le 22 Mai 1641, à *Jacques Efclafer*, Greffier du Domaine de la Vicomté de Turenne;
4. Et Françoise, qui époufa, en 1641, noble *Mathieu d'Ambert*, Sieur de Séreilhac.

V. Joseph de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, époufa, par contrat du 2 Octobre 1633, *Anne de Malcap,* fille de noble *Bertrand,* Seigneur de Vierval, & de *Françoife Phélip de Saint-Viance.* Leurs enfants furent :

1. Armand, qui fuit;
2. Jacques, Sieur de Landal, Prêtre en 1684;
3. François, baptifé le 17 Juin 1637, reçu Chevalier de Malte : fes preuves furent faites le 2 Mars 1657;

Et plufieurs filles, vivantes en 1660.

VI. Armand de la Porte, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Paliffe & de la Rétaudie, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de pied Français, dans le Régiment de Picardie, par Commiffion du 18 Décembre 1674, & Commandant, en la même année, conjointement avec *Charles Phélip de Saint-Viance,* la Nobleffe du haut & bas Pays d'Auvergne, qui avoit été convoquée pour le fervice du Roi; fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer,* par Arrêt du Confeil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668, & vivoit encore le 10 Mai 1685. Il avoit époufé, par contrat du 13 Juin 1655, *Clémence de Léonard de Moriolles,* fille d'*Etienne de Léonard,* Ecuyer, Seigneur de Moriolles, & de *Clémence de Cofnac,* tante de *Daniel de Cofnac*, Archevêque d'Aix & Prélat-Commandeur des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent :

1. Joseph, qui fuit;
2. Jacques, Sieur du Coudol, Prêtre;
3. Françoise, veuve de *Jean de Cofnac*, Seigneur de Saint-Michel, en 1712;
4. & 5. Madeleine & Jeanne, Religieufes Maltaifes au Couvent de Saint-Marc, à Martel, en Quercy, où elles firent leurs preuves le 27 Décembre 1690; Madeleine, l'aînée, fut depuis Grande Prieure dudit Couvent.

VII. Joseph de la Porte, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de *la Porte,* dans la Paroiffe de Liffac, & de la Rétaudie, Co-Seigneur de Liffac, fucceffivement Lieutenant au Régiment de Cruffol, Infanterie, le 2 Février

1683, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied Français dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux par Commiſſion du 24 Octobre même année, puis Capitaine dans le ſecond Bataillon du Régiment de Lorraine, ſuivant un Congé qui lui fut donné par le Duc de Vendôme, le 4 Août 1695, pour ſe faire guérir d'une bleſſure qu'il avoit reçue pendant l'inveſtiture de la Ville d'Hoſtalrich, en Catalogne, fut pourvu, le 29 Octobre 1699, d'un Office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brive, dont il prêta ſerment le 17 Avril 1700, & mourut avant le 9 Août 1739. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1686, *Marie-Paſcale de Mirandol*, fille de *Claude*, Seigneur de Caquereix, & de *Balthazarde de Bars*. Elle teſta le 3 Septembre 1692, & laiſſa pour enfants :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. N... de la Porte, qui épouſa *Germain de Meynard*, Ecuyer, Seigneur de Mezel;
3. Et Clémence, mariée, par contrat du 2 Juillet 1715, avec *Antoine de Bars*, Ecuyer, Seigneur de la Faurie & de Vierval.

VIII. Antoine de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie & de Caquereix, Co-Seigneur de Liſſac, Cornette dans le Régiment Dauphin par Brevet du 5 Février 1709, épouſa, par contrat du 20 Octobre 1712, *Marguerite d'Auberi*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, Monaie & Padirac, Co-Seigneur de la Chapelle, &c., & de Dame *Anne de Saint-Chamans-Longueval*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph, qui ſuit;
2. François, baptiſé le 20 Octobre 1718, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves admiſes au Grand Prieuré d'Auvergne, le 19 Mai 1731, puis Page du Grand Maître en 1737;
3. Et Jeanne, mariée, par accord du 27 Mai 1734, avec *Jean de Marqueyſſac*, Ecuyer, fils de *Pierre de Marqueyſſac*, Seigneur de Croze, en Quercy, & de la Gilardie, en Périgord, & de *Marguerite de Maledent*.

IX. Joseph de la Porte, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, de la Rétaudie, Co-Seigneur de Liſſac, né le 20 Août 1713, ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment du Perche, Infanterie, le 20 Septembre 1736, Aide Major en Octobre 1741, Capitaine le 1er Mars 1744, de ce Régiment, devenu, le même mois, le Régiment des Gardes Lorraines, Major au Régiment des Grenadiers Royaux de Kermellec le 10 Avril 1745, puis de ceux de Coincy les 28 Mars 1746 & 1er Mars 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1746, Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1747, Major de Place à Toulon le 8 Décembre même année, & Lieutenant de Roi de Sarrelouis le 17 Mars 1750, s'eſt trouvé au ſiége de Philippsbourg; fit toutes les campagnes ſuivantes; fut chargé, en qualité d'Aide-Major, du détail du premier détachement qui paſſa le Var en 1744, pour attaquer les moulin, retranchements & Château d'Aſpremont, dans le Comté de Nice; ſe diſtingua à l'attaque des hauteurs de Demonte, à Montalban, &c.; chargé, en qualité de Major de Tranchée, par M. le Prince de Conti, de la diſtribution des Troupes chaque jour au ſiége de Coni en 1744, il y fut bleſſé d'un coup de fuſil à la tête, & quittant la tranchée pour faire manœuvrer ſon Régiment à la bataille qui ſe donna enſuite, il ſut détaché, avec deux Lieutenants & 60 Volontaires, pour éclairer la retraite des ennemis; fit pluſieurs priſonniers, prit les mules & chevaux de main de M. d'Anguibert, Lieutenant Génénéral au ſervice du Roi de Sardaigne; & le Prince de Conti, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit préſent d'un cheval napolitain, harnaché & caparaçonné, qui faiſoit partie de cette priſe, dont le reſte fut vendu au profit de ſon détachement. Il fit enſuite la campagne d'Allemagne en 1745, ſe trouva au ſiége de Mons en 1746; fut chargé, par M. de Fénélon, Lieutenant Général, de couper la paliſſade; prit, en plein jour, un petit ouvrage; s'y maintint malgré le feu du grand baſtion; y reçut une contuſion à la cuiſſe, par une balle qui s'applatit contre la lame de ſon épée : ce fut alors qu'il reçut la Croix de Saint-Louis. Il ſervit encore, la même année, au ſiége de Charleroi, qui ne dura que quatre jours, en qualité de Major de Tranchée; entra le premier dans la Place, & M. de Beaufort lui remit pour ôtages un Colonel Hollandais & un Lieutenant-Colonel Autrichien, qu'il fut chargé de conduire au Prince de Conti, auquel il les préſenta. En conſidération de ſes ſervices & autres, on lui envoya, au commencement de 1747, la Commiſſion de Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Le Maréchal de Lowendal, avant & après le ſiége de Namur, le chargea encore de pluſieurs détachements; pendant tout ce ſiége, il porta l'ordre aux

Ducs de Péquigny & de Fitz-James, & au Marquis de Chauvelin, & leur servit d'Aide de Camp lorsqu'ils étoient de tranchée, sans interruption de ses autres fonctions. Le détail de ses services seroit trop long, il suffit de dire que la tumeur qu'il reçut à la cuisse, faisant craindre que les suites n'en fussent dangereuses, le Comte d'Argenson, alors Ministre de la Guerre, l'envoya Major à Toulon, avec promesse de la première Lieutenance de Roi vacante, & il y fut encore employé par le Maréchal de Belle-Isle. Sa conduite active & intelligente lui procura la Lieutenance de Roi de Sarrelouis, dont il s'est démis, avec une pension de retraite sur le Trésor Royal, suivant la Lettre du Maréchal de Belle-Isle, alors Ministre de la Guerre, du 6 Décembre 1759, & est Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchaussée de Brive depuis le 4 Février 1745. Il a épousé, 1° par contrat du 9 Août 1739, *Marie de Fénis de la Prade,* veuve de *Joseph de Borderie,* Ecuyer, Sieur de Vernéjoux, & fille de *François-Martial de Fénis,* Ecuyer, Seigneur de la Prade, près de Tulle, Baron de Gouzon, Conseiller du Roi en son Grand Conseil, & de *Gabrielle Mérigot de Sainte-Fère.* Elle est morte, sans enfants, en 1771; & 2° le 5 Septembre 1774, *Anne-Placide de Brettes,* qui a été élevée à Saint-Cyr, fille de *Joseph-Martial de Brettes,* Chevalier, Marquis du Cros, Comte de Cieux, Baron du Masrocher, Seigneur de la Chapelle, la Villatte, Richebourg & autres lieux, & de feue Dame *Placide-Anne de Cognac,* dont l'aïeule étoit une *Beauvau de la Treille,* en Anjou. De ce second mariage sont issus :

1. Louise-Jeanne-Anne-Josèphe de la Porte de Lissac, née le 22 Août 1775, qui a été tenue sur les fonts de baptême par *Joseph-Martial de Brettes,* son aïeul maternel, ci-dessus, & par Dame *Louise de Geouffre,* Vicomtesse de Cosnac;
2. Et Charlotte-Justine-Françoise de la Porte de Lissac, née le 22 Juin 1776, ondoyée le 24 du même mois, & tenue sur les fonts baptismaux, en Août 1776, par *Charles-Just,* Prince *de Beauvau,* Capitaine des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & Grand d'Espagne de la première Classe, qui fut représenté par *Joseph de Bars,* Seigneur de la Faurie & de Vierval, ancien Capitaine des Gardes Lorraines, & par Dame *Françoise de Brettes,* Comtesse *de Tryon,* sœur de la mère de l'enfant.

Les armes : *d'argent, à trois pals retraits de gueules, mouvants d'une divise du même; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PORTE de LUSIGNAC (de la), en Périgord. N'ayant rien reçu sur cette ancienne Noblesse, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous en avons dit dans le tom. VI, p. 177 & suiv., de notre prem. Edit.

I. Geoffroy, Seigneur de la Porte, vendit, le 8 des Ides du mois d'Octobre 1262, du consentement d'Ithier, qui suit, & d'Aymar de la Porte, ses enfants, les Terres de *la Bachellerie,* à Guillaume & Arnaud Bachelard.

II. Ithier de la Porte, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1290, & eut pour enfants :

1. Arnaud, qui suit;
2. Geoffroy, Donzel de Lusignac;
3. Et Marie, alliée avec *Pierre Hélie,* Damoiseau.

III. Arnaud, Seigneur de la Porte & de Lusignac en 1301, laissa pour fils

IV. Ithier de la Porte, IIe du nom, Seigneur de la Porte en 1340, qui fut père de

Arnaud, qui suit;
Et Anne, mariée avec *Hélie Roux,* de la Paroisse de Montberlou, en Périgord.

V. Arnaud de la Porte, IIe du nom, Seigneur de la Porte, Damoiseau de Lusignac, épousa, en 1370, *Huguette de Foucaud,* dont:

VI. Aymar de la Porte, Seigneur de la Porte, qui fit hommage, le 13 Mai 1400, à Pierre des Fontaines, Evêque de Périgueux, à cause de la Viguerie du Bourg de Lusignac & du Mas du Colombier, comme héritier d'Arnaud de la Porte, son père, Damoiseau. Il épousa *Marie Cotette,* dont :

1. Hélie;
2. Alain, qui suit;
3. & 4. Guillaume & Almoidis.

VII. Alain de la Porte, Seigneur de la Porte, &c., épousa, en 1440, *Agnès de Pléderan,* Dame de Champniers, de laquelle il eut :

Jean, qui suit;
Et Tristan, Chevalier, Seigneur de la Veitour.

VIII. Jean de la Porte, Ier du nom, Seigneur de la Porte, Champniers, &c., épou-

ſa, en 1480, *Jeanne du Barry*, & en eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Autre Jean, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique;
3. Et Paul.

IX. Jean de la Porte, IIe du nom, Seigneur de la Porte, &c., teſta le 11 Octobre 1540, fit des legs à tous ſes enfants, inſtitua héritier univerſel Bertrand, ſon ſecond fils du premier lit, & lui ſubſtitua ſes autres enfants. Il avoit épouſé, 1° en 1522, *Catherine de la Balme*; & 2° *Léonarde de Joumard.* Du premier lit vinrent :

1. Raymond, qui ſuit;
2. Bertrand;
3. & 4. Jacquette & Marie.

Et du ſecond lit il eut :

5. Et 6. Jean & Guillaume.

X. Raymond de la Porte, Seigneur de la Porte, &c., épouſa, en 1566, *Marguerite de Lambert*, fille de *Bertrand*, Magiſtrat au Siége de Périgueux, & de *Jeanne du Lau de la Coſte d'Allemans.* Il en eut

XI. Jean de la Porte, IIIe du nom, Seigneur de Luſignac, &c., qui s'eſt marié, en 1611, à *Françoiſe de Beynac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque & de Tayac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Marie de Fumel.* Leurs enfants furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. François, Capitaine & Major des Ville & Citadelle de Metz;
3. Et autre Pierre, Prieur de Corneux & Curé de Luſignac.

XII. Pierre de la Porte, Seigneur de la Porte, Luſignac, Baron de la Saludie, épouſa, en 1651, *Marie de la Géard*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, &c., & de *Renée Goulard.* Ils eurent

XIII. Hélie-Jean de la Porte, Chevalier, Seigneur de Luſignac, &c., qui épouſa, en 1674, *Marthe de la Touche*, fille de Meſſire *Jacques*, Chevalier, Baron de Chillac, & de *Marguerite de Cholet.* De ce mariage ſont iſſues, entr'autres enfants :

1. Jeanne, fille aînée & principale héritière, qui s'eſt alliée à ſon couſin germain, *Pierre de la Géard*, Comte de Cherval, &c., Grand Sénéchal d'Angoumois, dont des enfants. Voy. GÉARD (la);
2. Et Marie de la Porte de Luſignac, née le 26 Janvier 1680, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1688, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à la faſce de gueules, accompagnée de 2 loups paſſants d'or, l'un ſur l'autre, 1 en chef & 1 en pointe.*

PORTE-MAZARINI (de la), Seigneurs, puis Ducs de *la Meilleraye :* Maiſon qui a donné un Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie & Chevalier des Ordres du Roi, ci-après.

I. François de la Porte, Seigneur de la Lunardière, Avocat au Parlement de Paris, épouſa, 1° par contrat du 26 Mars 1548, *Claude Bochart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Farinvilliers, &c., Avocat en Parlement, & de *Françoiſe Gayant*, ſa première femme; & 2° N.......... Du premier lit il eut

Susanne, Dame de la Reine Louise de Lorraine en 1580, qui s'eſt mariée avec *François du Pleſſis*, IIIe du nom, Seigneur de Richelieu, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Grand Prévôt de France, Chevalier des Ordres, &c., dont elle eut poſtérité. Voyez PLESSIS-RICHELIEU (du).

Et du ſecond vint, entr'autres enfants,

Charles, qui ſuit.

II. Charles de la Porte, Seigneur de la Meilleraye, par acquiſition, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa *Claude de Champlais*, dont il eut

III. Charles de la Porte, IIe du nom, né en 1602, Marquis, puis Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, qui mourut le 8 Février 1664. Ce fut en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de *la Meilleraye* fut érigée en *Duché-Pairie* par Lettres Patentes du mois de Décembre 1663, regiſtrées le 15 du même mois. Il avoit épouſé, 1° en Février 1630, *Marie Coeffier*, dite *Ruzé d'Effiat*, fille d'*Antoine*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, &c.; & 2° le 20 Mai 1637, *Marie de Coſſé-Briſſac*, morte le 14 Mai 1710, fille de *François*, Duc de Briſſac, Pair & Grand Panetier de France, &c., & de *Guyonne de Ruellan.* Il n'en eut point d'enfants. Du premier lit vint

IV. Armand-Charles de la Porte-Mazarini, Duc de Réthélois-Mazarin, la Meilleraye, Mayenne, &c., Pair & Grand Maître

de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui s'eſt marié, le 28 Février 1661, à *Hortenſe Mancini*, née à Rome le 6 Juin 1646, & morte à Chelſey, en Angleterre, le 16 Juillet 1699, laquelle lui apporta la plus grande partie des biens immenſes du Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, qui les nomma pour ſes héritiers & légataires univerſels, à la charge de porter le nom & les armes pleines de *Mazarini*, avec ſubſtitution graduelle & perpétuelle. Elle étoit fille de *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, & de *Hiéronyme Mazarini*. De ce mariage vinrent entr'autres enfants :

1. Paul-Jules, qui ſuit;
2. Marie-Charlotte de la Porte-Mazarini, née en 1662, morte à Dieppe, en Normandie, le 13 Mai 1729, & qui avoit épouſé, *Louis-Armand du Pleſſis*, Marquis de Richelieu, héritier du Duché d'Aiguillon, &c., ſubſtitué au Duché de Richelieu, Gouverneur de la Fère, Chevalier des Ordres, dont poſtérité. Voy. VIGNEROT du PLESSIS-RICHELIEU;
3. Et Marie-Olympe de la Porte-Mazarini, qui eſt morte le 24 Janvier 1754, âgée de 85 ans. Elle avoit épouſé, le 30 Janvier 1681, *Louis-Chriſtophe Gigault de Bellefonds*, Marquis de la Boulaye, Colonel du Régiment Royal-Comtois, Infanterie, premier Ecuyer de Madame la Dauphine, &c., dont des enfants. Voy. GIGAULT de BELLEFONDS.

V. Paul-Jules de la Porte-Mazarini, Duc de la Meilleraye, de Réthel-Mazarin & de Mayenne, &c., Pair de France, né en 1666, mourut en 1731. Il avoit épouſé, en Décembre 1685, *Félice-Armande-Charlotte de Durfort-Duras*, fille de *Jacques-Henri*, Duc de Duras, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Marguerite-Félice de Levis*. Ils eurent entr'autres enfants :

1. Guy-Paul-Jules, qui ſuit;
2. Et Armande-Félice de la Porte-Mazarini, Dame du Palais de la Reine le 27 Avril 1725, qui eſt morte, à Verſailles, le 14 Octobre 1729, âgée de 38 ans. Elle avoit épouſé, le 2 Avril 1709, *Louis de Mailly*, III[e] du nom, Marquis de Nesle, Prince d'Orange, &c., Chevalier des Ordres, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſais, commandant la Gendarmerie de France, dont elle eut pluſieurs enfants. Voyez MAILLY, branche des Marquis de *Nesle*.

VI. Guy-Paul-Jules de la Porte-Mazarini, dernier mâle de ſa Maiſon, Duc de la Meilleraye, Mayenne & Réthel-Mazarin, deux fois Pair de France, Prince ou Sire de Château-Porcien, Marquis de Chilly & de Longjumeau, &c., né en 1701, mourut le 30 Janvier 1738. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1717, *Louiſe-Françoiſe de Rohan*, née le 4 Janvier 1695, morte à Paris, le 27 Juillet 1755, après une longue maladie. Elle étoit fille d'*Hercule-Mériadec*, Duc *de Rohan-Rohan*, Pair de France, &c., &c., & d'*Anne-Geneviève de Levis-Ventadour*, ſa première femme. De ce mariage il eut pour fille unique & héritière,

Charlotte-Antoinette de la Porte-Mazarini, née en 1718, qui s'eſt mariée, le 1[er] Juin 1733, à *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France, Chevalier des Ordres & Maréchal de France, auquel elle porta tous les biens de ſa Famille, & dont elle fut la première femme : elle n'en a eu qu'une fille, nommée *Louiſe-Jeanne de Durfort-Duras*, née le 1[er] Septembre 1735, Ducheſſe de *Mazarin*, qui eſt morte en Mars 1781. Elle avoit épouſé, le 2 Décembre 1747, *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, appelé d'abord *le Marquis de Villequier*, puis *Duc de Mazarin*, par ſon mariage, Maréchal de Camp, duquel elle a eu poſtérité, & dans la Maiſon duquel ſont entrés les biens des Ducs de *Mazarin* & de *la Meilleraye*. Voy. DURFORT & AUMONT.

PORTE de RIANTS (de la), en Berry : Maiſon connue dès l'an 1000, par des titres qui repréſentent les Seigneurs qui en ſont ſortis, figurants avec les plus grands & les plus puiſſants Seigneurs de leur Province, & partageant avec eux le titre de *Chevalier* & tous les autres avantages affectés ſeulement à la haute Nobleſſe.

Eudes de la Porte, Seigneur de Bannegon (Terre ſituée à huit lieues de Bourges), vivant ſous le règne de Hugues Capet, eſt regardé comme l'auteur de cette Maiſon. Il confirma, avec Béraud, ſon fils, & Archambaud de Bourbon, la donation faite du Fief presbytéral de Bannegon, à l'Egliſe de Bourges, par Eudes, Albereda, ſa mère, Sequaldus & Eroiſus de Poligny. C'eſt de ce Eudes que ſont ſorties les branches de *Bannegon*, éteintes vers le milieu du XIV[e] ſiècle; celles de *Peſſelières* & *des Deux-Lions*, éteintes depuis, & celle des Seigneurs d'*Iſſertieux*, qui ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de

René-Joseph, Marquis de la Porte d'Issertieux (oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Marquis de la Porte de Riants, ci-après), qui a épousé N... *de Faverolles de Bléré*, dont il a trois fils & une fille.

Il porte pour armes : *d'or, à la bande d'azur*. Supports : *deux ſauvages au naturel, ceints & couronnés de lierre, armés de maſſues, & tenant dans la même main une couple de clefs.* Cimier : *une tête de cheval, jetant du feu par la bouche & par les narines.*

Ses alliances ſont avec les Maiſons *de Belleſme, des Barres, de Chaſtelus, de Blancafort, de Rabutin, de Mauvoiſin, de la Grange d'Arquien, de Tilly, d'Anlezy, d'Eſtampes, le Groin, de Couraud, de Rochechouart, de Montmorin, de la Roche-Andry, de Salignac, de Bonneval, de Péruſſe d'Eſcars, du Pleſſis-Liancourt, de Culant*, &c.

Guy-François de la Porte, Comte de Briou, un des deſcendants de cette Maiſon, a eu de ſon mariage, avec *Léonarde de Guillon*,

Guy-François de la Porte de Riants, dit *le Marquis de Riants*, Chevalier, Comte de Briou, Baron de Villeray, au Perche, & de la Broſſe, en Beauce, Seigneur du Marquiſat de Tourouvre, au Perche, ci-devant Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719, & qui s'eſt marié, à Paris, le 21 Février 1746, avec *Henriette-Bibienne Colbert de Croiſſy*, née le 10 Janvier 1727, fille de *Jean-Baptiſte-Joachim Colbert de Torcy*, Marquis de Croiſſy, Baron de Nogent, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes de la Porte, & de *Charlotte-Henriette-Bibienne de Franquetot de Coigny*, fille du Maréchal de *Coigny*, & petite-fille de M. le Marquis de *Torcy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat & Commandeur des Ordres du Roi. Leurs enfants ſont :

Henri, né le 27 Mai 1753 ;

Et Bibienne-Antoinette, née le 1er Décembre 1746.

Le Marquis de la Porte joint à ſon nom celui *de Riants*, en vertu de la ſubſtitution faite en ſa faveur par le teſtament de feu *Denis de Riants*, IVe du nom, dit *le Marquis de Riants*, Brigadier des Armées du Roi & Capitaine Lieutenant des Gendarmes du Berry, qui eſt mort le 26 Avril 1745. Voy. RIANTS.

Il porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la bande d'azur*, qui eſt de la Porte; *aux 2 & 3 d'azur, ſemé de trèfles d'or; à 2 bars adoſſés du même, brochants ſur le tout.* Supports : *deux licornes*, qui eſt de Riants.

(Voy. ſur cette ancienne Maiſon l'*Hiſt. du Berry*, par la Thaumaſſière, & le *Mercure de France* de Mars 1746, pag. 267 & ſuiv.)

PORTE du THEIL (de la), en Poitou : Famille dont étoit Jean-Gabriel de la Porte du Theil, Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de S. M. & des Commandements de Monſeigneur le Dauphin & de Meſdames de France; il mourut à Paris le 17 Août 1755, âgé 72 ans. Il avoit été ci-devant premier Commis des Affaires Etrangères; fut chargé, en différents temps, de la part du Roi, de Commiſſions importantes dans pluſieurs Cours de l'Europe; aſſiſta, en 1747, aux Conférences de Breda en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, & fut revêtu du titre d'Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à celles qui se tinrent en 1748, à Aix-la-Chapelle. Les talents & le zèle avec leſquels il s'eſt acquitté de ces différents emplois, lui ont mérité les marques de ſatisfaction & de bonté dont le Roi a bien voulu l'honorer. Il a laiſſé deux enfants de ſa femme, *Jeanne-Benjamine-Angélique Foucard de Beauchamps*.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules.*

PORTE de THEÏS (de la), en Dauphiné : *de gueules, à 2 faſces denchées d'argent*, qui eſt de Theïs; & ſur le tout : *de gueules, à la croix d'or*, qui eſt de la Porte.

PORTEBISE, ou PORTEBIZE (de), Famille de Touraine dont étoit Jeanne de Portebise, née en 1679, qui fut reçue à St.-Cyr au mois d'Octobre de 1686, après qu'elle eut prouvé que Jean de Portebise, Ecuyer, Seigneur du Bois, & *Jeanne de la Roche*, ſa femme, qui vivoient en l'an 1446, étoient ſes ſixièmes aïeul & aïeule.

A cette Famille appartient N... de Portebise, Religieuſe à l'Abbaye des Clairets, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Chartres, qui a été nommée Abbeſſe de cette Abbaye le 1er Janvier 1766.

Les armes : *de gueules, à 5 beſants d'or, poſés en ſautoir.*

PORTERIE (de la), autrement DEYLH,

ou DEIL Y PORTERIA, ancienne Famille, originaire d'Efpagne, établie depuis dans le Comté d'Armagnac. Le premier que l'on connoiffe eft

I. FERDINAND DEYLH, qualifié de *vaillant homme, noble Seigneur*, dans des Lettres de Jean, Comte d'Armagnac, données au Château de Mauvezin, la veille des Calendes d'Octobre de l'an 1432, lefquelles portent que le Roi de Caftille, en confidération de ce que ledit FERDINAND DEILH avoit défait & mis en fuite les Sarrafins devant le Château de Medina-Celi, lui avoit permis de décorer l'écuffon de fes armes de celles de fon Royaume, & d'ajouter à fon nom celui de *y Porteria*. De fa femme qu'on ne connoît point, il laiffa

II. ALPHONSE DEILH Y PORTERIA, Seigneur Damoifeau de Pominet, le premier de fa Famille qui paffa en France, où il s'établit dans le Comté d'Armagnac. Il vint, en 1429, avec la permiffion du Roi d'Aragon, à la tête de 100 Nobles Volontaires, fur la frontière du Bordelais, pour donner fecours à Jean, Comte d'Armagnac, qui alors étoit en guerre contre les Anglais. Il les combattit & les vainquit au fiége du Château d'Armeliano, qu'il prit fur eux & fit la garnifon prifonnière. Le Comte d'Armagnac voulant reconnoître fes importants & fignalés fervices, lui donna, par Lettres Patentes datées du Château de Mauvezin la veille des Calendes d'Octobre 1432, en propriété le territoire de Pominet avec fes dépendances, qu'il ne garda que peu de temps, & le créa fon Ecuyer Damoifeau. ALPHONSE époufa *Marie de Cardenau*, du Comté d'Armagnac, qualifiée *Dona Seignora* dans le contrat de mariage de leur fils, daté du 1er des Calendes de Décembre 1499. Dans ce même contrat ALPHONSE eft qualifié *noble & religieux homme & noble & puiffant* dans une tranfaction de l'an 1550. Il mourut avant le mariage de fon fils, nommé

III. ANTOINE DEIL Y PORTERIA, né à Cardenau, dans le Comté d'Armagnac, Capitaine-Commandant, pour le Roi, les Troupes de Gens d'armes à pied & à cheval fur l'Adour, en Bigorre, Pardiac & Chaloffe. Il eft qualifié *honorable homme & Noble* dans fon contrat de mariage, du 1er des Calendes de Décembre 1499, avec noble *Elifabeth de Sumia* ou *Sufmiou*; & *noble Seigneur Antoni della Porteria, Commandant les Troupes de guerre le long de l'Adour*, dans une tranfaction du 14 Janvier 1550. Il laiffa, entr'autres enfants:

ARMAND, qui fuit;

Et PHILIPPE DELLA PORTERIA, qualifié de *noble Seigneur* dans une tranfaction qu'il paffa avec fon frère aîné, le 14 Novembre 1550.

IV. Noble ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur de Cardenau, eft le premier qui francifa fon nom en s'appelant *de la Porterie*, que fes defcendants ont toujours porté depuis. Il eft qualifié *Capitaine de 100 hommes armés, & habitant au Comté d'Armagnac*, dans fon contrat de mariage du 3 Septembre 1549, avec *Marthe de Berail de Lons*, fille de noble *Jean de Berail*, Seigneur de Saint-Orens. Ayant eu quelques différends avec PHILIPPE DE LA PORTERIE, fon frère puîné, fur ce que par le contrat de mariage de leurs père & mère, il avoit ftipulé que les biens d'ALPHONSE DELLA PORTERIA, & de la Seignora *Marie de Cardenau*, leurs aïeul & aïeule, appartiendroient au fils aîné qui naîtroit de ce mariage, il tranfigea avec lui par acte du 14 Janvier 1550. Il affifta, le 16 Août 1589, au contrat de mariage de fon fils, & ne vivoit plus, ainfi que fa femme, le 8 Février 1594. Son fils fut

V. Noble JEAN DE LA PORTERIE, Sieur de Cardenau, Capitaine au Régiment de Navarre, marié, par contrat du 16 Août 1589, à *Catherine de Caftera de Durfort*, dotée par *Catherine d'Ornefan*, Dame de Roquelaure, fa marraine & alliée, qui, en confidération dudit mariage, lui promit la fomme de 3,000 écus petits, payable dans un an. Ledit JEAN tranfigea avec noble *Michel de Berail de Lons*, Seigneur de Saint-Orens, le 10 Avril 1595, au fujet de la fucceffion du Seigneur de Saint-Orens, fon aïeul maternel. Il vivoit encore le 13 Février 1624, & eut pour enfants:

LÉGER, qui fuit;

Et JEAN, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Vaubécourt, qui mourut dans la Ville de Sédan, des bleffures qu'il avoit reçues, en 1636, dans l'Armée commandée par le Cardinal de la Valette & par le Duc de Saxe-Weimar.

VI. Noble LÉGER DA LA PORTERIE, Sieur de Cardenau, Ecuyer, fut fait Lieutenant, puis Capitaine au Régiment de la Marine, par Commiffion du 15 Septembre 1661. Il époufa, par contrat du 10 Octobre 1619, *Bernarde de Carget*, nièce de noble *Jean-François Barbé de la Claverie*, Chevalier, Seigneur

& Baron de Soupets, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé & Gentilhomme ordinaire de S. M. Il fit ſon teſtament à Cardenau le 29 Avril 1675, & ſa veuve fit le ſien le 18 Janvier 1678. Ils eurent entr'autres enfants :

1. Dominique de la Porterie de Cardenau, que ſa mère inſtitua héritier par ſon teſtament. Il entra dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1661, où il ſervit l'eſpace de ſept années; fut Sous-Brigadier pendant les trois dernières, & fit les campagnes de Hollande & de Flandre. Il eut un congé honorable de M. Colbert de Vandières, Commandant de la Compagnie, daté du 20 Janvier 1668, pour aller commander une Compagnie au Régiment de la Marine, que S. M. lui donna la même année, en conſidération de ſes ſervices. Il fut fait Commandant d'un Bataillon au même Régiment au mois de Juillet 1688, eut le même mois, de S. M., une penſion de 500 liv.; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Charolais par Commiſſion du mois d'Octobre 1692; ſervit, en cette qualité, dans l'Armée du Roi; fut bleſſé au ſiége de Namur au mois de Juin précédent, & à celui d'Ath en 1697, dans l'Armée commandée par le Maréchal de Villeroy; ſervit depuis dans les Cévennes en 1703, ſous les ordres des Maréchaux de Montrevel & de Villars, battit & défit 1,200 Camiſards, dans une rencontre qu'il en fit avec ſon Régiment: en conſidération de cette action le Roi lui donna la Croix de St.-Louis. Il eut depuis l'honneur de lui être préſenté par le Maréchal de Noailles, & S. M. lui accorda une nouvelle penſion de 600 liv. Il ſervit auſſi en Italie en 1705, 1706, & en Eſpagne en 1707, où il fut tué d'un coup de canon, montant la tranchée au ſiége de Denia, le 20 Juillet de la même année;
2. Michel, nommé dans les teſtaments de ſes père & mère des 29 Avril 1675 & 18 Janvier 1678 & qui embraſſa depuis l'Etat Eccléſiaſtique;
3. Jean-Baptiste, qui ſuit;
4. Et Charles, Sieur de Caſtelmerle, Enſeide la Compagnie Colonelle au Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une Compagnie au même Régiment, par Commiſſion du mois d'Août 1661, qui ſervit Volontaire en cette qualité dans l'Armée du Maréchal de Schomberg, en 1675, en Rouſſillon, où il fut bleſſé au ſiége de Bellegarde le 7 Juillet de la même année, & mourut de ſa bleſſure, comme il conſte par le certificat de ce Maréchal, du 20 Octobre ſuivant.

VII. Jean-Baptiste de la Porterie, Sieur de la Plagne & de Cardenau, fut d'abord Enſeigne de la Compagnie de *la Porterie*, ſon frère aîné, au Régiment de la Marine, Lieutenant de celle de Saint-Romans au même Régiment, & Capitaine le 24 Octobre 1683; Aide-Major du Régiment de Charolais le 14 Octobre 1693, puis Major le 28 Septembre 1696. Servant avec ſon Régiment, en Savoie, le 25 Avril 1705, le Roi le nomma Major de Nice, & lui donna, le 25 Août ſuivant, une Commiſſion pour aller commander à Soſpel, au Comté de Nice, où il fut attaqué par l'Armée du Duc de Savoie, commandée en perſonne par ce Prince. Il fit la plus forte réſiſtance, & ne céda la Place que par la grande ſupériorité de forces. Le Duc de Berwick, ſous les ordres duquel il ſervoit alors, lui écrivit la Lettre ſuivante : *On ne ſauroit être plus content de vous que je le ſuis, Monſieur, de la façon ferme & diſtinguée dont vous vous êtes comporté à Soſpel; je vous prie d'être perſuadé qu'il ne ſe préſentera pas d'occaſion où je puiſſe vous faire plaiſir & rendre juſtice à votre mérite, que je ne le faſſe de bon cœur, je ſuis très-véritablement*, &c., ſigné, le Duc *de Berwick*. Trois mois après, Soſpel fut repris par les Troupes du Roi. Le Sieur de la Porterie y fut renvoyé par une ſeconde Commiſſion de S. M., du 9 Octobre 1707, pour y commander aux gens de guerre & aux habitants. S'étant retiré chez lui, il y fit ſon teſtament le 25 Octobre 1726, mourut à Cardenau le 20 Septembre 1727, & fut enterré dans l'Egliſe de St.-Michel, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé, 1° une Dame, nommée *Phiſter*, en Suiſſe; & 2° étant en garniſon dans l'Evêché de Liège, par contrat paſſé le 14 Mai 1697, *Marie-Joſèphe de Marchot*, laquelle ne vivoit plus le 25 Octobre 1726. Il eut du premier lit

1. Louis, reçu Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Charolais au mois d'Octobre 1701, & tué à l'âge de 15 ans, au combat de Quiévrain.

Et du ſecond lit vinrent :

2. François, qui ſuit;
3. Et Philippe, né le 13 Janvier 1711, fait Lieutenant dans le Régiment de Pons-Lorraine, Infanterie, au mois de Novembre 1731, puis Capitaine dans le même Régiment, appelé Marſan, le 20 Août 1739, Aide-Major au même Régiment, depuis

appelé Bouzols, le 23 Avril 1745, Chevalier de Saint-Louis au mois de Juillet 1747; Sergent-Major dudit Régiment, appelé Mailly, le 24 Avril 1748, tué à la bataille de Rosbach au mois de Novembre 1757, dans l'Armée commandée par M. le Maréchal de Soubise.

VIII. François de la Porterie, Chevalier, Seigneur de Bassou, Charmeaux & Saint-Mesme, baptisé en l'Eglise de Saint-Michel de Lavardens, au Diocèse d'Auch, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, institué par son père héritier universel de tous ses biens, eut d'abord un Brevet de Cornette de la Compagnie de Brézé, dans le Régiment de Chevreuse, Cavalerie, le 1er Octobre 1733; fut Lieutenant de la Compagnie de Pressures, au même Régiment, le 6 Mai 1737; passa, le 17 Mai 1738, au Régiment de Mestre-de-Camp-Général des Dragons, en qualité de Capitaine; se trouva à l'escalade de Prague; au siége d'Egra, dans le corps d'Armée commandé par M. le Comte de Saxe; au combat de Sahay, en Bohême; au siége de Prague, dans l'Armée commandée par les Maréchaux de Broglie & de Belle-Isle, où il fut blessé d'un coup de fusil à la tête, dans une sortie faite en plein jour le 23 Août 1742; à la bataille de Dettingen en 1743, dans l'Armée commandée par le Maréchal de Noailles, où il eut un cheval tué sous lui; servit dans l'Armée du Roi, commandée par S. M. en personne; en 1741; fit les campagnes suivantes; se trouva aux siéges de Menin & d'Ypres; fut blessé à ce dernier d'un éclat de bombe à l'épaule; reçut de S. M. le même jour la Croix de Saint-Louis; continua de servir, après son rétablissement, au siége de Furnes, au mois de Juillet 1744, sous M. le Comte de Lowendal; à celui des Ville & Citadelle de Tournai; se trouva à la bataille de Fontenoy; à la surprise de Gand; au siége de Termonde en 1745; à celui de Bruxelles, sous les ordres du Maréchal de Saxe; à celui des Ville & Citadelle de Namur, sous les ordres du Comte de Lowendal, où il reçut un coup de fusil à la jambe, & le Roi lui donna 500 liv. de gratification au mois de Mars 1747; s'est encore trouvé au siége de Berg-op-Zoom, à ceux des Forts de Frédérick-Hendrick & de Lillo, sous les ordres du Maréchal de Lowendal: il porta la nouvelle de la prise de cette dernière Place au Roi, qui lui donna un Brevet de Colonel le 19 Novembre 1747; fut fait Major du même Régiment le 1er Mars 1748; se trouva au siége de Maëstricht fait par le Maréchal de Saxe; obtint, en 1751, une pension de 800 liv. sur l'Ordre de Saint-Louis; fit la campagne de 1757, en qualité de Major Général de Dragons; se trouva à la bataille d'Hastenbeck sous les ordres du Maréchal d'Estrées; eut sa pension augmentée de 200 liv.; fut fait Lieutenant-Colonel de son Régiment le 6 Mai 1758; nommé, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi; eut la survivance du Gouvernement de la Citadelle d'Arras, avec une pension de 3,000 liv. sur le Trésor Royal, le 13 Mars 1761; fit la campagne de cette année en qualité de Brigadier, & commanda la Brigade Dauphin, Dragons, sous les Maréchaux de Soubise & de Broglie; fut employé pendant l'hiver de la même année à Limbourg, & y commanda deux Brigades de Dragons; servit en 1761 au Camp de Dunkerque, sous le Comte d'Hérouville, Lieutenant Général; fut créé Maréchal de Camp des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, que la paix fut conclue, & nommé Gouverneur titulaire de la Citadelle d'Arras le 18 Juin 1766. Le Roi ayant fait établir, dès 1764, des Ecoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, S. M. lui donna le Commandement de celle des Dragons, établie à Cambrai, avec celui de la Ville. Il a servi avec succès dans cette Place l'espace de 5 ans que dura l'Ecole. Le Duc de Choiseul, alors Ministre de la Guerre, fut la voir, & en fut si satisfait, que sur le compte qu'il en rendit au Roi, S. M. accorda 68 grâces tant aux Officiers employés sous le Sieur de la Porterie, qu'aux Elèves de ladite Ecole. Elle lui accorda, en outre, 6,000 liv. de gratification annuelle, & lui conserva, à la suppression de l'Ecole, le Commandement de la Ville de Cambrai, auquel le Roi Louis XVI a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1764, *Marguerite de Lamouroux*, fille de *François*, Ecuyer, Trésorier Général des Etats du Languedoc, & d'*Anne-Marie-Françoise Duranc*, fille de N.... *Duranc*, Ecuyer, Brigadier des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de St.-Louis. De ce mariage vinrent:

1. Louis-Charles-François, né à Cambrai le 23 Juin 1765;

2. Louis-Joseph-Paul-Eléonor, dit *le Chevalier* de la Porterie, auſſi né à Cambrai le 18 Septembre 1767;
3. Et Louise-Pauline, née à Cambrai le 20 Septembre 1769. (Les deux derniers ont été tenus ſur les fonts de baptême par S. A. S. M. le Prince de Condé.)

Les armes: *de gueules, à la porte d'or, ſommée de 3 tours de Caſtille d'argent* (par conceſſion du Roi de Caſtille à Ferdinand Deilh); *le tout maçonné de ſable, crénelé & ſoutenu par 2 lions d'or, affrontés & poſés ſur une terraſſe d'argent, mouvante de la pointe de l'écu; au chef auſſi d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

* PORTES, nom ſous lequel eſt connue, depuis un temps immémorial, l'ancienne Famille de Bovier, & qu'elle a pris d'un Fief de ce nom, poſſédé longtemps par elle, dans le Reſſort du Baillage de Vienne, ainſi qu'on l'a vu par la *Généalogie* de cette Famille, que nous avons donnée, d'après les titres & *Mémoire* à nous communiqués. Voy. BOVIER de PORTES.

PORTES (de), en Languedoc, Diocèſe de Mirepoix: nom qui a été donné par S. M. à la Terre & Seigneurie de *Manſes*, par Lettres Patentes, délivrées à Verſailles au mois de Février 1747, enregiſtrées au Parlement de Touloufe le 25 desdits mois & an & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 11 Mars ſuivant, en faveur de François-Joseph de Portes de Pardaillan, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, de ſes enfants, poſtérité & deſcendants & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille & des ſervices de ſes ancêtres dans les différents emplois militaires & dans les principales charges de la Magiſtrature. Voy. MANSES.

PORTES (des). Il y a deux Familles de ce nom en Normandie: l'une eſt établie dans l'Election de Liſieux, & l'autre dans l'Election d'Alençon; elles portent pour armes: *d'azur, à la croix aléſée d'or, accompagnée en chef & à ſéneſtre de deux annelets rangés, & dans chaque canton de la pointe d'un annelet, le tout du même.*

* PORTES-BERTRAND, en Vivarais: Seigneurie conſidérable, qui fut acquiſe, le 13 Février 1321, de *Guillaume de Randon Polignac*), par *Raymond-Guillaume*, Baron *de Budos*, cinquième aïeul de *Jacques de Budos*, en faveur duquel la Baronnie de *Portes* fut érigée en *Vicomté* l'an 1585, & qui fut honoré, en 1595, du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Son fils, *Antoine-Hercule*, qui fut auſſi reçu, en 1619, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, au mois de Décembre 1613, des Lettres Patentes, portant érection de la Vicomté de *Portes* en *Marquiſat*, qui paſſa, en 1698, dans la Maiſon de *Conti*, en vertu du teſtament de *Marie-Félicie de Budos*, laquelle inſtitua pour héritier univerſel Armand de Bourbon, Prince de Conti, petit-fils, par ſa mère, *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, de *Louiſe de Budos*, ſa tante. Voy. BUDOS (de).

PORTIER de FROLOIS. Cette Famille, originaire de Bourgogne, y a tenu, ainſi qu'en Savoie, un rang conſidérable, ſuivant le témoignage de Guichenon. Il en eſt parlé dans le *Nobiliaire de la Ville de Salins*, tom. II, pag. 201.

Pierre de Portier, Chevalier, iſſu des anciens Sires *de Breſſe* & de *Baugé*, qui ont tenu un rang conſidérable en Savoie, acheta pluſieurs rentes féodales de Guillaume, Comte de Genève, & fut témoin à l'acte par lequel Amé, Comte de Maurienne & Marquis en Italie, confirma le 4 des calendes de Décembre 1234, les privilèges accordés par ſes prédéceſſeurs au Monaſtère de Rivalta, en Piémont. Il eut pour enfants:

1. Girard, qui ſuit;
2. Et Alix, qui épouſa *Pierre de Frolois*, Chevalier, dont poſtérité. Voy. FROLOIS.

Girard de Portier, Chevalier, eſt auteur de la branche des Portier, dont ſont ſortis:

Jamet, Seigneur de Mieudry, qui vivoit dans le milieu du XVe ſiècle;

François de Portier, Seigneur de Mieudry, qui, ſuivant un extrait de la *Généalogie de la Maiſon Royale de Savoie*, par Guichenon, & ſon *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*, fut témoin, avec pluſieurs autres Seigneurs, au teſtament du 27 Février 1540 de Charles, Duc de Savoie;

Claude-Lambert de Portier, Seigneur de Mieudry, Botteſſe, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Maurice, Commiſſaire Général des Guerres du Duché de Savoie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. & Gouverneur du Fort de l'Annonciade, que

noble Seigneur Meffire Louis-Philibert de Portier, dit *de Frolois*, fils de feu Meffire Guillaume de Portier, dit *de Frolois*, Chevalier, rappelle comme fon coufin dans fon teftamentdu 19 Novembre 1578. Par les Lettres Patentes du Duc de Savoie, du 4 Septembre 1603, enregiftrées à la Chambre des Comptes de Chambéry, il fut vérifié que les prédéceffeurs de Claude-Lambert de Portier, Seigneur de Mieudry depuis plus de 400 ans (ce qui remonte jufqu'en 1190), jouiffoient du droit d'Aides fur le fel qui fe vendoit à Remilly (qui était un droit régalien). Il eut, entr'autres enfants de Françoise de Portier, fon époufe,

Charles-Aimé de Portier, qui fut reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1605, & prouva fa defcendance de Girard de Portier, Ier du nom, Chevalier, qui vivoit en 1215.

Les Sires de Portier portoient pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, brifure du lion pur*, que portoient les aînés, Sires *de Baugé*. Voy. BEAUGÉ & FROLOIS.

PORTIER de MARIGNY (le), Famille dont il eft fait mention dans l'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 311 et tom. VIII, p. 343.

I. Enguerrand le Portier, Chevalier, Seigneur de Rofay & de Lyons en partie, vivoit en 1150, & fut père de

II. Hugues le Portier, Chevalier, Seigneur de Rofay, &c., qui s'eft marié à *Mahaut*, Dame *de Marigny*, veuve de *Richard*, Seigneur *de Saint-Léger*, de laquelle il eut

III. Enguerrand, IIe du nom, Seigneur de Marigny, qui prit le nom de fa mère, & vivoit en 1240. Il eut, entr'autres enfants,

IV. Philippe de Marigny, Seigneur d'Ecouis, qui s'eft marié deux fois. Il eut de fa première femme,

1. Enguerrand, qui fuit.

Et de fa feconde femme vinrent, entr'autres enfants,

2. Philippe, Evêque de Cambrai en 1306, Archevêque de Sens en 1309, qui mourut à Paris en 1325, & fut enterré dans l'Eglife des Chartreux, du côté gauche du Grand Autel;
3. Et Jean, Chantre de N.-D. de Paris, enfuite Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1312, Garde des Sceaux le 30 Avril 1329, qui fut nommé à l'Archevêché de Rouen par le Pape Clément VI, & eft décédé le 26 Décembre 1351.

V. Enguerrand de Marigny, IIIe du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, &c., Panetier de la Reine, fait Chambellan de France par le Roi Philippe *le Bel*, obtint de ce Prince le Comté de *Longueville* en Mai 1301, l'Intendance de fes Finances & de fes bâtiments & la Capitainerie du Louvre; mais après la mort de Philippe *le Bel*, le Comte de Valois, jaloux de fa fortune & de l'autorité qu'il avoit eues, fe prévalant de fon crédit auprès du nouveau Roi, Louis *le Hutin*, fon neveu, lui fit faire fon procès & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315, âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, fon corps fut enterré honorablement en l'Eglife Collégiale d'Ecouis. Il avoit époufé, 1° *Jeanne de Saint-Martin*; 2° *Hawide*; 3° & *Adile de Monts*. De fa première femme il eut, entr'autres enfants,

VI. Louis, Seigneur de Marigny, &c., dernier mâle de cette Maifon, qui s'eft marié à *Roberte de Beaumetz*, dont il eut

Ide de Marigny, qui fut mariée, par fes oncles, en 1348, à *Jean*, IIIe du nom, Vicomte *de Melun*, Comte de Tancarville, Chambellan de France. Elle eft morte, fans enfants, au mois de Septembre 1391.

Les armes de la Maifon le Portier de Marigny étoient : *d'azur, à 2 fafces d'argent*.

PORTO CARRERO, Maifon confidérable d'Efpagne, qui a formé plufieurs branches : la première fait 18 degrés jufqu'à Balthazar Porto Carrero, né le 28 Octobre 1674. — La feconde en a produit dix. — La troifième eft celle des Seigneurs & Comtes de *Palma*, auffi éteinte dans la perfonne de Louis Porto Carrero, qui eft mort en 1557, ne laiffant qu'une fille unique. — La quatrième branche eft celle des Marquis d'*Almenara*, Comtes de *Palma*, qui a formé 19 degrés jufqu'à Joachim Porto Carrero, Marquis d'Almenara, né le 27 Mars 1681. — La cinquième eft celle des Comtes de *la Monclova*, qui fubfifte dans les enfants de Melchior Porto Carrero de la Vega, Comte de la Monclova. — La fixième eft celle des Seigneurs de *Guadamelena*, éteinte dans Frédéric-Manrique Porto Carrero, qui eft mort en 1649, fans poftérité. — Et la feptième eft celle des Comtes de *Médellin*, Ducs de *Ca-*

mina, éteinte dans Pierre-Luitgard de Menesés Porto Carrero, Duc de Camina. (Voy. Moréri, Édit. de 1759, & Imhof, en ses *Vingt Familles d'Espagne*.)

*PORTUGAL, Royaume héréditaire, dans la partie Occidentale de l'Espagne, un des plus petits Etats de l'Europe, néanmoins un des plus considérables par sa fertilité & ses richesses. Ce Royaume a commencé dans la personne d'Alfonse, surnommé *Henriquez*, fils d'Henri de Bourgogne & arrière-petit-fils du Roi de France Robert *le Dévôt*, le 25 Juillet 1133. Philippe II, Roi d'Espagne, comme fils d'une sœur d'Henri, Cardinal, Archevêque de Braga & puis Roi, envahit le Royaume de Portugal en Août & Septembre 1580. La Maison de *Bragance* a été élevée sur le Trône, aux droits de l'héritière légitime d'un frère cadet du Cardinal-Roi le 1er Décembre 1640. Le titre de *Roi Très-Fidèle* a été accordé aux Rois de *Portugal* par le Pape Benoît XIV.

Pierre de Bragance, IIe du nom, Roi de *Portugal* & des Algarves, &c., eut entr'autres enfants :

1. Jean-François-Antoine-Joseph-Bernard-Benoît, qui fuit;
2. Antoine-François-Benoît-Léopold-Henri, né le 15 Mars 1695;
3. Et Don Emmanuel, Infant de *Portugal*, né le 3 Août 1697.

Pierre eut encore, entr'autres enfants naturels,

Don Michel, bâtard de *Portugal*, qui eut pour enfants :

1. Don Pedro-Henri de Bragance & Sousa, né le 19 Janvier 1718, qui fut créé Duc de Lafoens le 7 Novembre suivant;
2. Don Jean de Bragance-Sousa & Ligne, né le 6 Mars 1719;
3. Et Dona Jeanne-Françoise-Antoinette-Perpétue, née le 11 Novembre 1716, qui s'est mariée à Don *Louis Alvarez de Castro*, quatrième Marquis de Cascaëf.

Jean, Ve du nom, Roi de *Portugal* & des Algarves, &c., nommé Jean-François-Antoine-Joseph-Bernard-Benoît, naquit le 22 Octobre 1689, & mourut le 31 Juillet 1751. Il avoit épousé, le 9 Juillet 1708, Marie-Anne-Josèphe-Antoinette-Reine, Archiduchesse d'Autriche, née le 7 Septembre 1683, fille de l'Empereur Léopold, & d'*Eléonore-Madeleine-Thérèse de Bavière-Neubourg*, elle mourut le 14 Août 1754. Leurs enfants furent entr'autres :

1. Joseph, qui fuit;
2. Don Pedro, Infant de Portugal, né le 5 Juillet 1717, Grand Prieur de Crato de l'Ordre de Malte, puis qui s'est marié, le 6 Juin 1760, à sa nièce, fille aînée de son frère, rapportée ci-après;
3. Et Marie-Madeleine-Josèphe-Thérèse-Barbe, Infante de *Portugal*, née le 4 Décembre 1711, qui s'est mariée, le 20 Janvier 1729, à *Ferdinand*, Infant, puis Roi d'Espagne & Prince des Asturies. Ils n'ont pas eu d'enfants. Voy. *ESPAGNE, Royaume, &c.

Jean V eut encore pour enfants naturels, légitimés en 1755 :

1. Don Antoine, légitimé de *Portugal*, né le 1er Octobre 1614, qui fut sacré Archevêque le 24 Juillet 1758;
2. Don Gaspard, légitimé de *Portugal*, né le 13 Octobre 1716;
3. Et Don Joseph, légitimé de Portugal, né le 8 Septembre 1720, qui fut fait Grand Inquisiteur de la Foi.

On trouve don Juan, fils naturel de l'oncle du Roi Joseph, légitimé en 1750, & qui s'est marié, le 20 Février 1757, à la Marquise Douairière *d'Abrantès*, qui fut créée Duchesse.

Joseph, né le 6 Juin 1714, Roi de *Portugal* & des Algarves, en-deça & au-delà de la Mer d'Afrique, Seigneur de la Guinée & de la Conquête, Navigation & Commerce de l'Ethiopie, la Perse, l'Arabie & des Indes, Chef souverain & Grand Maître des Ordres de Christ, Avis & Saint-Jacques (fils aîné du Roi Jean, Ve du nom, & de Marie-Anne-Josèphe-Antoinette d'Autriche, seconde fille de l'Empereur Léopold), titré d'abord Infant Don Joseph, devenu héritier présomptif, & en cette qualité Prince du Brésil, a succédé au Trône le 31 Juillet 1750; a été proclamé solennellement le 7 Septembre suivant, & est mort le 24 Février 1777. Il avoit épousé, le 19 Janvier 1729, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Espagne, née le 31 Mars 1718, sœur du Roi d'Espagne régnant, dont :

1. Dona Marie-Françoise-Elisabeth-Josèphe-Antoinette-Gertrude, qui fuit;
2. Dona Marie-Anne-Françoise-Josèphe-Ritte-Jeanne, seconde Infante de *Portugal*, née le 8 Octobre 1736;

3. Dona Marie-Françoise-Dorothée-Josèphe-Antoinette-Ritte-Jeanne-Eugénie, troifième Infante de *Portugal*, née le 21 Septembre 1739, morte le 14 Janvier 1771;
4. Et Dona Marie-Françoise-Benoîte-Anne-Elisabeth-Josèphe-Antoinette-Laurence-Ignace-Thérèse-Gertrude-Ritte-Anne-Rose, quatrième Infante de *Portugal*, née le 25 Juillet 1746, qui s'eft mariée, le 21 Février 1777, à Joseph-François-Xavier, Prince du Bréfil, fon neveu, ci-après.

Dona Marie-Françoise-Elisabeth-Josèphe-Antoinette-Gertrude, née Princeffe de Beïra le 17 Décembre 1734, eft devenue Princeffe du Bréfil le 31 Juillet 1750, & Reine de *Portugal* & des Algarves après la mort de fon père. Elle a époufé, le 6 Juin 1760, Don Pedro, Infant de *Portugal*, frère du Roi Joseph, dont elle a eu :

1. Joseph-François-Xavier, Prince de Beïra, puis Prince du Bréfil, né le 21 Août 1761, qui s'eft marié, le 21 Février 1777, à Dona Marie-Françoise-Benoîte-Anne-Elisabeth, &c., Infante de *Portugal*, fa tante, ci-deffus;
2. Jean-François-Paul, né le 26 Septembre 1763;
3. Jean-Marie-Louis-Joseph-François-Xavier de Paule-Antoine-Dominique-Raphaël, né le 13 Mai 1767;
4. Marie-Anne-Victoire-Josèphe-Françoise-Xavière de Paule-Antoinette-Jeanne-Dominique-Gabrielle, née le 15 Décembre 1768;
5. Et Marie-Clémentine-Françoise-Xavière de Paule-Anne-Josèphe-Antoinette-Dominique-Félicienne-Jeanne-Michelle-Julienne, née le 10 Juin 1774, qui a eu pour parrain le feu Pape Clément XIII & pour marraine Dona Marie-Françoise-Bénédictine, &c., fa tante, ci-deffus.

Les branches forties de la Maifon de Bragance font: 1° les Ducs d'*Oropefa*; 2° les Comtes de *Lemos* & de *Caftro*; 3° les Marquis de *Ferreira* & de *Mello*, Ducs de *Cadaval*; 4° les Comtes d'*Açumar*, iffus des Marquis de *Ferreira* & de *Mello*; 5° les Comtes d'*Odemira*; 6° les Seigneurs de *Vimiero*, iffus des Comtes d'*Odemira*; 8° les Comtes de *Faro*, iffus des Seigneurs de *Vimiero*; 9° & les Comtes de *Vimiofo*. Tous ceux qui font fortis de ces différentes branches, foit en ligne directe, foit par les femmes, ou par bâtardife, peuvent prétendre à la Couronne de *Portugal*, à défaut de la ligne qui eft fur le Trône : ce qui en rend le nombre prefque infini. (Voy. Imhof, *Stemma Regium Lufitanicum*.)

PORZOU (du), en Bretagne, Reffort de Saint-Brieuc: Famille de laquelle étoit Guillaume du Porzou, qui fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Décembre 1670, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes : *de gueules, au château d'or.*

POSCHET de VOYAUX, Famille noble, originaire d'Allemagne, qui s'eft tranfplantée dans diverfes Provinces par les évènements des guerres. Un de ce nom s'eft établi à *Voyaux*, dans le Gouvernement de Maubeuge, Intendance de Valenciennes.

I. Eustache-Joseph Poschet, Chevalier, Baron de Raazem, Lieutenant aux Gardes Royales, époufa *Mathilde de Foeleimberg*, dont :

1. Philippe-Octave-Emmanuel, qui fuit;
2. Et Albert-Joseph, Chevalier de S^t.-Jean de Jérufalem, qui tefta en 1458.

II. Philippe-Octave-Emmanuel Poschet, Chevalier, Vicomte de Raazem, Colonel d'Infanterie, époufa *Reinelde-Eléonore de Montecuculli*, dont:

1. Philippe-Théodore, qui fuit;
2. Et Reinelde-Philippine, qui fut reçue Chanoineffe au noble Chapitre d'Andenne.

III. Philippe-Théodore Poschet, Chevalier, Vicomte de Raazem, Colonel d'Infanterie, époufa *Alyde-Recharde de Longueville*, dont

IV. Joseph Poschet, Ecuyer, Seigneur de Generet, Lieutenant-Colonel du Régiment de Naffau, qui s'eft marié, par contrat du 30 Mai 1523, à *Jeanne-Marguerite de Lalaing*, de laquelle il a eu

V. Mathieu Poschet, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Naffau, depuis Major de la Ville d'Ath, qui s'eft marié à *Alyde Polayndre*, Baronne de Kerkhoven, dont

VI. Gilles Poschet, Ecuyer, Sergent-Major d'Infanterie au fiége d'Oftende, qui époufa, par contrat du 3 Avril 1551, *Jeanne de Ghozée*, dont font iffus, entr'autres enfants :

1. Martin, qui fuit;
2. Et Jean-Baptiste, Chevalier, Préfident du Confeil Souverain de Namur, qui fut père de

   Pierre, qui fut créé *Chevalier* par Lettres de S. M. C., du 28 Janvier 1664

& Capitaine dans le Régiment du Colonel de la Mothe.

VII. Martin Poschet, Ecuyer, Seigneur de Vaux, s'eſt marié, 1° à *Anne de Colnet;* & 2° à *Iſabeau Tamiſon,* morte ſans enfants. Du premier lit vint

VIII. Michel Poschet, Ecuyer, Seigneur de Vaux, qui épouſa *Marie le Moſnier de la Lobbe,* dont

IX. Michel de Poschet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux, &c., qui s'eſt marié à *Urſule Jacquier de Geſvres,* de laquelle eſt iſſu

X. François Poschet, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, qui, de ſon mariage avec Charlotte Poschet, eut :

1. Pierre-François, qui voulut faire valoir un bien qui lui appartient, ſur les Terres dépendantes de l'Empire, & a obtenu des Lettres Patentes de S. M. I., du 17 Décembre 1749, qui le confirmèrent, ainſi que ſon frère, dans ſon état de nobleſſe d'*ancienne extraction :* ces Lettres ont été enregiſtrées aux Chambres des Comptes, des Finances & Cours Héraldiques de Bruxelles, Mons & Luxembourg les 7, 29 & 30 Janvier 1750;
2. Pierre-Joseph, qui s'eſt établi dans la Province de Champagne, & a été maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de l'Intendant de la Province du 21 Septembre 1741;
3. Et Marie-Catherine-Thérèse, qui a épouſé, par contrat du 1er Avril 1723, *Louis de Lancy,* Seigneur du Bois-de-Cabaret, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Champagne, dont elle eſt veuve, & a eu, entr'autres enfants : 1. *Louis-Charles de Lancy,* Capitaine dans le même Régiment; 2. & *Nicolas-Charles-Gabriel de Lancy,* Capitaine dans le Régiment de Condé, Infanterie. Voy. LANCY.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles à 6 rais du même, ſurmontées d'un heaume & bourlet d'argent & de gueules.* Cimier : *une étoile de gueules.*

POSTEL, dans la Haute-Normandie, Election de Conches : ancienne Nobleſſe, diviſée en deux branches, & dont nous avons déjà parlé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire,* in-8°, tom. VI, p. 181 & ſuiv.; mais en voici une filiation plus exacte. Le premier connu eſt

I. Nicolas Postel, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui vivoit encore en 1360. De *Paule de Sillans,* ſon épouſe, il eut :

1. Hugues, qui ſuit;
2. Jeanne, qui s'eſt mariée à *Raoul de Faux,* vivant en 1388, avec poſtérité. Voy. FAUX;
3. Et Paule, femme de *Jean Tudert,* vivant vers 1390, auſſi avec poſtérité.

II. Hugues Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, vivoit encore ſous Charles VII en 1415, & avoit épouſé, le 25 Février 1393, *Jeanne de Courtenay de Tanlay,* dont

III. Robert Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, Bailli d'Alençon en 1449, qui s'eſt marié, en 1425, à *Anne le Roux,* de laquelle il eut

IV. Jean Postel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, qui épouſa, en 1453, *Marguerite le Velu.* Leurs enfants furent :

1. Nicolas, Ecuyer, Sieur du Jarrié, mort ſans poſtérité ;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Louis, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, Maître des Requêtes ordinaire du Roi en Normandie, qui eut pour fils,
   1. & 2. Henri & Charles, Chevaliers de Malte.

V. Jean Postel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, épouſa, 1° *Marie du Jarrié;* & 2° en 1489, *Catherine Leſprint,* dont entr'autres enfants :

1. Thomas, qui ſuit;
2. Et Jean, l'un de ceux que la Ville d'Evreux députa, en 1517, pour complimenter le Roi François Ier, lorſqu'il y fit ſon entrée.

VI. Thomas Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, fut Conſeiller du Roi en l'Echiquier de Normandie ſous Louis XII, en 1499, ſuivant l'*Hiſt. de la Ville de Rouen,* par Farin, Prieur de N.-D. du Val, & mourut le 19 Octobre 1519. Il avoit épouſé, en 1514, *Catherine de Calenge,* de laquelle il eut

VII. Antoine Postel, Ier du nom, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, Conſeiller au Parlement de Normandie lors de ſon inſtitution, qui eut pour ennemi le Chancelier Poyet, lequel, en plein Conſeil, le chargea de pluſieurs calomnies & lui fit donner des Commiſſaires. Pour éviter la per-

ſécution, il fit courir le bruit de ſa mort: on mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ſes funérailles dans l'Egliſe de S^t.-Laurent, ſa Paroiſſe, auxquelles aſſiſtèrent la plupart des Conſeillers. Il ſe retira ſecrètement en Allemagne, où il découvrit certaines intrigues de Charles-Quint avec le Roi d'Angleterre & le Grand-Seigneur, contre François Ier, dont il donna avis à ce Monarque, qui, après la diſgrâce du Chancelier Poyet, le rappela & le rétablit dans les fonctions de ſa charge, par Lettres du 26 Janvier 1543, enregiſtrées, le 5 Février ſuivant, au Parlement de Normandie. Cet Antoine Postel obtint auſſi, du même Prince, un droit de Marché avec deux Foires par an dans la Paroiſſe de Beaubray, ſur ſon Fief des *Minières*, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1544, enregiſtrées & lues aux aſſiſes de Conches le 15 Septembre même année, en conſidération des bons & utiles ſervices rendus à l'Etat par lui & par ſes ancêtres, tant en paix qu'en guerre. Il avoit épouſé, en 1540, *Iſabeau le Barge*, dont entr'autres enfants,

VIII. Antoine Postel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, qui eſt cité dans Baſnage, Commentateur de *la Coutume réformée du Païs & Duché de Normandie*, pour avoir été Député des Etats de la Châtellenie de la Ville de Conches, pour la Réformation de la Coutume de cette Province & uſages locaux de ladite Châtellenie, par Edit d'Henri III, Roi de France & de Pologne, du 8 Août 1586. Il avoit épouſé, en 1568, *Charlotte Henry*, & en eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Claude, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. Guillaume Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, épouſa, en 1600, *Jeanne Aubert*, dont:

1. Nicolas, Official & Chanoine de la Cathédrale d'Evreux;
2. Et Jean-Baptiste, qui ſuit.

X. Jean-Baptiste Postel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, épouſa, en 1632, *Anne de Chalon de Cretot*, de laquelle vinrent:

1. François, Seigneur des Minières, Lieutenant des Maréchaux de France, qui eſt mort ſans enfants de ſon mariage avec *Marie de Choiſel;*
2. Et Claude, qui ſuit.

XI. Claude Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, épouſa, en 1677, *Bonne d'Allorge*, dont

XII. Louis Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & des Houles, qui mourut au mois de Mars 1763. Il avoit épouſé, 1° en 1708, *Jeanne de Bonneville;* & 2° *Thérèſe de Coigny*. Ses enfants furent:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Louis-Charles, Ecuyer, Seigneur de Houſſemagne, qui s'eſt allié à *Marie-Catherine de la Pleſſe*, Dame de Houſſemagne;
3. Louis-Claude-Henri, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, non marié;
4. N.... Postel, Ecuyer, Seigneur de Monbaudry, près de Verneuil, au Perche, auſſi Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine audit Régiment de Champagne, qui s'eſt marié à N.... *de Vedeau;*
5. Et un autre garçon, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, en 1761, Chevalier de Saint-Louis, qui ſert encore dans le Régiment de Berry.

XIII. Jean-Baptiste Postel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Minières, Orvaux, Champdolent & du Val-des-Leux, a épouſé, en 1737, *Catherine de Langle*, Dame de Champdolent & du Val-des-Leux, dont eſt reſté

XIV. Jean-Baptiste-Henri Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières, né le 26 Septembre 1748, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, où il eſt entré le 25 Février 1768. Il a épouſé, le 24 Février 1772, *Marie-Madeleine-Louiſe le Foreſtier*, fille de *Louis-Ambroiſe*, près de Rugles, Seigneur & Patron de la Bardouillère, la Benardière & autres lieux, & de Dame *Marie-Catherine le Maître de Fief-Tigé*, originaire de Normandie, dont

Marie-Madeleine-Louise Postel des Minières, née le 4 Juin 1773.

SECONDE BRANCHE
dite du Coulombier.

IX. Claude Postel (fils puîné d'Antoine, IIe du nom, & de *Charlotte Henry*), Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épouſa *Jeanne du Val*, dont:

1. Georges, qui ſuit;
2. Et Alexandre, Ecuyer, Sieur de Launay,

Lieutenant au Régiment de Champagne, qui fut tué en Catalogne en 1654.

X. Georges Postel, Ier du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie de Clinchamp*, & en eut :

1. Alexandre, qui suit ;
2. Et Jacques, Prêtre & Curé de Ste.-Marthe.

XI. Alexandre Postel, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, s'allia avec *Marie du Four de Nogent*, dont :

1. Georges, qui suit ;
2. Jacques, Prêtre & Curé d'Orvilliers, près de Houdan ;
3. Et Louis, rapporté après son aîné.

XII. Georges Postel, IIe du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, a épousé *Nicole-Marie-Françoise de Saint-Sauveur du Sauſſay*, dont

XIII. Alexandre-François-Mathieu-Georges Postel, Ecuyer, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie.

XII. Louis Postel, Ecuyer, Sieur de Coulonges (fils puîné d'Alexandre, & de *Marie du Four de Nogent*), ancien Capitaine de Milices au Bataillon de Mortagne, a épousé *Françoise de Pontville*. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 3 trèfles de sinople ; au poteau de gueules, mis en bande*. Devise : Ou tout te heurte, tout t'appuie.

POT de RHODES, Maison qui a donné plusieurs Prévôts, Maîtres des Cérémonies & Commandeurs des Ordres du Roi, de père en fils, & dont les armes sont : *d'or, à la fasce d'azur ; au lambel de gueules de 3 pièces*.

Cette Maison paroît éteinte dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 310, cependant nous avons une *Note* qui marque qu'il subsiste une branche du nom de Pot, de ces anciens Seigneurs de *Rhodes*, distinguée par le nom de *Piégut*, qui s'écrivoit anciennement *Puïage*, nom d'un Fief que cette branche possède : ils sont trois frères, qui sont Officiers au Régiment de Poitou.

POT de ROCHECHOUART. *Susanne de Blézy* porta en mariage, le 8 Octobre 1508, à *Christophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier, &c., *Couches*, ancienne Baronnie du Duché de Bourgogne, qui échut, avec celle de *Marigny*, à *Henri-Anne Pot*, Chevalier, Baron d'Aubigny, issu de *Gabrielle de Rochechouart de Chandenier*, & fille dudit *Christophe*, aux nom & armes duquel il fut substitué. Il eut de sa femme, *Madeleine de France*, pour fille unique, *Christine-Charlotte Pot de Rochechouart*, qui s'est mariée, le 1er Février 1663, à *Jean-Nicolas de Fuligny-Damas*, dont elle a eu postérité. Voy. ROCHECHOUART & FULIGNY.

POTERAT, POTERATH & POTERAZ (ainsi qu'il est écrit dans différents Auteurs), ancienne Noblesse connue dans l'Orient dès le XIIe siècle, & dont une branche est établie en France depuis le commencement du XVe.

Jean Poterat, après la mort d'Isaac l'Ange, Empereur d'Orient, & la prise de Constantinople en 1204, se retira en Croatie, où il vécut en Souverain, dans une petite contrée qui est présentement sous la domination des Turcs : on y voit les débris d'une Forteresse & d'une Ville qui portent encore son nom. Ses descendants s'y soutinrent, non pas toujours avec la même puissance, mais avec la même dignité, & ils y contractèrent des alliances avec les plus illustres Maisons du pays ;

Manuel Poterat étoit, en 1389, à la bataille de Cassovie, dans la Haute-Hongrie, avec 2,000 hommes de ses Troupes, & Grégoire, son fils, se trouva à celle de Nicopoli, Ville d'Asie, en Arménie, à la tête d'un corps de sa nation. Il y fut tué, & sa mort influa beaucoup sur le sort de cette bataille.

Depuis cette époque, cette branche de la Maison de Poterat perdit beaucoup de son éclat & de sa puissance : elle se releva un peu sous Georges Castriot, avec lequel elle étoit alliée ; mais après la mort de ce Héros, arrivée en 1467, sa fortune & sa puissance déclinèrent si rapidement que, contrainte de céder à la force, elle vit ses possessions au nombre des conquêtes que les Ottomans firent en Croatie en 1521 & vers 1592, qu'ils ravagèrent les habitations de ce Pays, & emmenèrent les hommes captifs. Depuis cette invasion de 1521, il n'est plus fait mention de la branche des Poterat, en Croatie. Celle établie en France n'a pas moins essuyé de révolutions, elle y subsiste encore, & en voici la filiation :

I. Alexis Poterat, agissant contre le vœu & les intérêts de son Pays & de sa Famille, prit le parti de Louis, Roi de Hongrie, dans

la guerre qu'il eut contre les Croates vers l'an 1345, pour les faire rentrer sous le joug que son père leur avoit imposé. Après cette guerre, qui fut heureuse, il suivit ce Prince dans l'expédition qu'il fit en Italie, vers 1347, pour venger la mort d'André, son frère, Roi de Naples, que Jeanne, sa femme, avoit fait étrangler. Après cette expédition, Alexis Poterat quitta sa Patrie & sa Famille; s'établit dans le Milanais; y épousa *Théodore Trivulce*, & mourut Gouverneur de la Citadelle de Tortone. De son mariage il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. Eléazar, qui suit;
2. Et Joseph, qui s'est marié en Lombardie, & est auteur d'une branche qui n'y subsista pas longtemps.

II. Eléazar Poterat, né avec un goût décidé pour la guerre, leva une Compagnie de soldats & passa en France; se trouva à la bataille de Brignais, contre les Anglais, en 1372; s'y distingua tellement, que le Connétable du Guesclin, qui y commandoit, lui dit, sur le champ de bataille : *que bien noblement & bien vaillamment il avoit combattu, & que bien devoit être de lui, nouvelle & mémoire au nombre des preux.* A la paix il retourna en Italie, avec sa Compagnie, & prit parti pour Clément VII : cette guerre ne fut pas heureuse; battu & dangereusement blessé, il s'échappa à travers mille dangers; arriva à Avignon à la fin de 1372, auprès du Pontife, qui, au lieu des grands avantages qu'il lui avoit fait espérer, ne lui prodigua que des Absolutions & des Indulgences. Il y épousa, en 1383, *Mahaut Doria*, noble Génoise, sans le consentement de *Théodore Trivulce*, sa mère, qui le déshérita par son testament, fait à Milan le 12 de l'an 1389. Irrité du tort qu'elle lui faisoit, il passa dans le Milanais en 1391, avec le Comte d'Armagnac, pour trouver son frère Joseph, qui, avec tout ce qu'il avoit pu emporter, passa dans le parti opposé, à la tête duquel étoit *Galéas Visconti*, parent de *Théodore Trivulce*, sa mère; mais Eléazar, pour assouvir sa vengeance, saccagea les Terres de son frère, mit le feu partout, & revint ensuite à Avignon. Sa santé s'étant affaiblie par les fatigues de la guerre & les blessures qu'il avoit reçues; sa fortune dérangée, & ayant encore perdu, à la fin de 1394, Clément VII, son protecteur & ami, il se retira en Champagne, où il acheta une petite Terre, dont il fit hommage au Seigneur de Laubressel : dans ce contrat d'acquisition, du 8 Août 1413, il est qualifié *noble Seigneur & Chevalier*. De son mariage avec *Mahaut Doria*, il eut plusieurs enfants, entr'autres,

III. Colinot Poterat, qui est qualifié, dans plusieurs actes, de *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur & Baron de Vauclos*. Par celui du jour de la Fête de St.-Andry, 1430, il reconnut devoir quatre deniers tournois de rente à l'Abbaye de Montier-la-Celle, pour un arpent de Terre qu'il possédoit dans sa censive; & par un autre du 1er Juillet 1438, il accensa plusieurs pièces de Terre à différents particuliers. De son mariage contracté, le 25 Avril 1422, avec *Henriette de Vaudray*, il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. Andry, qui suit;
2. Et Jehannette, qui s'est mariée 1° avec *Jacques Mauny*; 2° à *Pierre de Villiers*; & 3° à *Jean le Monnier*, à qui elle porta la Noblesse, suivant le privilége particulier des filles nobles de la Province de Champagne, d'anoblir les Roturiers qu'elles épousoient. Cela est prouvé par plusieurs Sentences, obtenues à son profit ou à celui de ses descendants, des années 1452, 60, 88, 1529, & notamment par celle du 21 Juillet 1533.

IV. Andry Poterat, qualifié *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur Baron de Vauclos*, dans deux actes de vente de Terre, l'un du mois de Janvier 1467, & le second du 12 Mai 1483, épousa, par contrat du 14 Novembre 1461, *Gillette de Dinteville*. Il mourut le premier, & sa veuve, par son testament du 12 Avril 1496, laissa ses joyaux à Madame *Philiberte de Clermont*, femme de Gabriel-Louis, son fils aîné, qui suit, qu'elle institua exécuteur de ses dernières volontés.

V. Gabriel-Louis Poterat, qualifié *noble Seigneur, Chevalier, Baron de Vauclos & Seigneur de Ruilly*, dans plusieurs actes, épousa, par contrat du 17 Septembre 1495, *Philiberte de Clermont*, laquelle, étant veuve, fit hommage au Seigneur du Bellay, d'un Fief qu'elle possédoit dans sa mouvance, par acte du 9 Juillet 1521, & eut, entr'autres enfants,

1. Gabriel, qualifié *noble Seigneur* dans deux Sentences, l'une du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1553, & l'autre de la Prévôté de

ladite Ville, du 5 Septembre 1555. Il fut tué, & son Château pillé & brûlé par les Troupes du Duc de Guise, pendant les troubles de la Ligue;

2. Pierre, qui suit;
3. Et Claude, qui s'est mariée, le 19 Juin 1510, à *Jacques le Cornuat*.

VI. Pierre Poterat, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauclos, ainsi qualifié dans une Sentence du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1533, intervint dans une cause avec son frère aîné, par acte du 15 Mars précédent. Dans le Livre des Raisons de Pierre II, son fils, il est dit qu'il fut marié avec *Anne de Sens*, ce qui se justifie par son contrat de mariage du 9 Février 1527, & par l'extrait de son épitaphe, faite le 5 Mars 1666, qui porte que la Dame *Anne de Sens* étoit restée veuve le 26 Mars 1553. Elle avoit accepté, par acte du 15 Mai de la même année, la communauté & la garde-noble de ses enfants, & mourut le 13 Juin 1580. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, qui suit;
2. Nicolas, qui s'est marié à *Jeanne de Pleurs*, dont :
   1. Jean, qui épousa *Nicole le Gas*, & fut vraisemblablement auteur d'une branche qui subsiste encore en Normandie;
   2. Et Louise, qui vivoit encore le 3 Mai 1605.
3. & 4. Nicole & Jeanne, vivantes le 31 Janvier 1577.

VII. Pierre Poterat, IIe du nom, Ecuyer, acquit d'*Anne de Sens*, sa mère, une pièce de terre située au finage de Chamoy, par acte du 26 Août 1575, & mourut le 8 Septembre 1586. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1571, *Anne Yon*, veuve de *Martin Jossier*. Après la mort de son second mari, elle passa trois reconnaissances au Chapitre de Saint-Etienne de Troyes, pour quatre pièces de vigne situées dans sa censive, par acte du 11 Septembre 1587; afferma différents héritages, par bail passé le 3 Mai 1605, & elle mourut le 26 Avril 1616, laissant, entr'autres enfants,

VIII. Pierre Poterat, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Viélaines & de Batilly, qui fit un accord avec noble homme *Honoré de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur de Batilly, le 8 Juillet 1608. Il épousa, 1° N... *le Cornuat*; 2° en 1599, *Marie de Mauroy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Plivot, & de *Jeanne d'Origny*; & 3° avant le 27 Mars 1628, *Marie de Villeprouvée*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur des Barres, & de *Marie Angenoust*. Il fut condamné, par une Sentence du Bailliage de Troyes de 1617, à remettre un contrat de constitution à Anne le Page. Par son testament, du 8 Février 1637, il voulut être inhumé dans l'Eglise Ste.-Marie-Madeleine de Troyes; mourut peu de jours après, & le 4 Mars suivant, on fit l'inventaire de ses biens, à la requête de *Marie de Villeprouvée*, sa veuve. Il eut du premier lit

1. Pierre, mort Chartreux.

Du second lit vinrent :

2. Honoré, Capucin, né en 1601, qui fut empoisonné à Calais, étant en Mission;
3. Jacques, qui suit;
4. Nicolas, né en 1605, Officier au Régiment de Piémont, & assassiné en Lorraine, en 1632, revenant de l'Armée d'Allemagne;
5. Anne, née en 1600, morte jeune.

Et du troisième lit sortirent:

6. Autre Pierre, qui fut sous la tutelle de sa mère le 4 Mars 1637, & mourut sans alliance;
7. Et Jacques, Seigneur de la Mothe & de Thurey, vivant lors de l'inventaire des biens de son père, & mort aussi sans alliance.

IX. Jacques Poterat, Ecuyer, Seigneur de Viélaines, Batilly, la Mothe & Thurey, né en 1603, fit hommage des deux dernières Seigneuries, le 17 Juin 1635, au Seigneur de Saint-Sépulcre, dont elles relevoient. Il épousa, par contrat du 13 Septembre 1626, *Elisabeth du Bourglabbé*, &, conjointement avec elle, il vendit une maison située à Paris, rue de la Mortellerie, par acte du 13 Avril 1640. Vers 1641, sous le prétexte des troubles, il fut arrêté & emprisonné : on pilla ses papiers, & ses titres de noblesse ne purent se retrouver qu'après la mort de ceux qui les lui avoient volés. Un Arrêt du Conseil, du mois de Mars 1643, le justifia pleinement & le rétablit dans tous ses droits. Il mourut le 23 Septembre 1648, & eut de son mariage :

1. Pierre, qui suit;
2. Nicolas, qui étoit sous la tutelle de sa mère le 23 Octobre 1648. Il fut Lieutenant au Régiment de Sainte-Maure, & mourut de ses blessures au siége d'Etampes;
3. Edouard, mort en 1652, étant Officier au Régiment de Bourgogne;
4. François, mort en 1658, étant Lieutenant au Régiment de Vendôme;
5. Renaud, mineur en 1648, mort jeune;
6. Jacques, Enseigne dans le Régiment des

Gardes Françaiſes le 22 Juillet 1667, tué au ſiége de Dôle, montant à l'aſſaut, le 13 Février 1668;
7. Honoré, mineur en 1648, mort jeune;
8. Louis, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, mort Chef de ſon Ordre en 1697;
9. Henri, décédé ſans poſtérité;
10. Joseph, mort jeune;
11. Renaud, Lieutenant au Régiment de Vendôme, mort en 1659, étant priſonnier de guerre à Camerdon, en Eſpagne;
12. & 13. Marie & Antoinette, mortes ſans alliance;
14. Autre Marie, émancipée avec Pierre Poterat, ſon frère, par acte du 23 Octobre 1648;
15. Et Elisabeth, Religieuſe de Sainte-Scholaſtique, morte en 1681.

X. Pierre Poterat, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Batilly, des Grand & Petit-Vallecons, la Mothe & Thurey, étoit mineur en 1648, & fut émancipé avec Marie Poterat, ſa fœur, par acte du 23 Octobre même année. Il obtint, le 12 Janvier 1648, une Commiſſion pour lever une Compagnie dans le Régiment de Périgord; eut, l'année ſuivante, une Commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Bouillon, & mourut en 1681. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1653, *Marie Ludot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Forge-Vallecons, & d'*Anne de Villeprouvée*. Elle mourut en 1690, ayant eu pour enfants :

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Claude, lequel ſervit avec diſtinction dans la Citadelle de Beſançon, comme il conſte par un Certificat du Commandant de cette Citadelle, du 13 Septembre 1674; fut Lieutenant dans le Régiment de Picardie le 23 Septembre 1675; reçut, le 15 Septembre 1691, un Certificat du Marquis de Chappelaines, comme il avoit ſervi, pendant tout le temps de l'arrière-ban, dans le premier Eſcadron de la Nobleſſe du Bailliage de Troyes, & mourut, ſans alliance, en 1714.

XI. Pierre Poterat, V^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Grand & Petit-Vallecons, Chervin, la Forge, Aſſenay, la Mothe & Thurey, baptiſé le 18 Décembre 1653, fit hommage du Fief de Vallecons, le 2 Mai 1712, au Baron de Villemort, & un autre au Seigneur de Saint-Sépulcre, le 3 Octobre 1716, pour ſes Fiefs de la Mothe & de Thurey. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, enregiſtré dans toutes les Cours, & mourut le 23 Décembre 1720. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1681, *Marie Boilletot*, morte, âgée de 88 ans, le 4 Février 1743, & eut pour enfants :

1. Pierre, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Forge, des Grand & Petit-Vallecons & de Monchy-Saint-Eloy, né le 6 Juin 1682, qui mourut le 7 Septembre 1741, à 59 ans, en ſa Terre de Monchy-Saint-Eloy, en Picardie. Il avoit épouſé, le 4 Février 1728, *Marie-Anne de Lévi*, & en eut pluſieurs enfants, entr'autres :
   1. Pierre, mort jeune;
   2. Et Marie-Louise, qui s'eſt mariée à *Louis-Alphonſe Jubert*, Vicomte de Bouville, Chef d'Eſcadre & Grand'-Croix, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, dont poſtérité. Voy. JUBERT.
2. François, Chevalier, Seigneur de Thurey, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi le 20 Novembre 1719, mort en 1740. De N... *Mongin de Richebourg*, ſon épouſe, ſont iſſus :
   1. Nicolas, mort jeune;
   2. & 3. Marguerite-Anne & Elisabeth-Anne, vivantes, non mariées, en 1776.
3. Pierre-Bruno, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Lorraine en 1707, puis Lieutenant au même Régiment en 1709, qui fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille d'Audenarde; & ayant eu ſa liberté, ſe trouva à celle de Malplaquet, où il fut encore dangereuſement bleſſé; ſe ſignala, par pluſieurs actions de valeur, au ſiége de Bouchain, où il commandoit des Volontaires, & fut écraſé par une bombe, dans le chemin couvert d'Aire, le 14 Octobre 1710;
4. Claude, qui fuit;
5. Catherine, morte Religieuſe Urſuline à Troyes;
6. Et Marie, morte en bas âge.

XII. Claude Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Aſſenay & autres lieux, baptiſé le 12 Janvier 1691, fit hommage, le 17 Octobre 1728, pour le Fief de Thurey, au Seigneur de Saint-Sépulcre. Il fut d'abord Volontaire dans le Régiment de Meſtre-de-Camp-Général, Dragons; Lieutenant en Août 1719, à la ſuite du Régiment de Germignon, Cavalerie; Lieutenant en pied au même Régiment en Avril 1721; obtint, le 24 Juillet ſuivant, une Compagnie dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie; fut reçu Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de N.-D. du Mont-Carmel le 12 Janvier 1726; Chevalier de Saint-Louis le 2 Avril 1735; fait Major du Régiment d'Orléans, Cavale-

rie, le 8 Novembre 1742; eut Brevet de Lieutenant-Colonel le 12 Mars 1744; fut Lieutenant-Colonel titulaire du même Régiment le 30 Mai 1749; fit, en cette qualité, la guerre de 1756; fut bleſſé grièvement à la bataille de Lutzelberg le 10 Octobre 1758; créé Brigadier, par une Promotion particulière, au mois de Novembre ſuivant, & s'eſt retiré du ſervice en 1760, avec une penſion de 2,000 liv., ne pouvant ſe rétablir de ſes bleſſures. Le Roi lui donna, le 3 Juin 1740, la charge de ſon Maître d'Hôtel ordinaire, vacante par la mort de ſon frère. Il fut nommé, en 1764 & 1765, à deux Commanderies de l'Ordre de Saint-Lazare, ſous le nom de *Saint-Etienne de Balinghem;* vendit ſa charge de Maître d'Hôtel en Janvier 1766, & eſt mort le 13 Septembre même année. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1740, *Eliſabeth-Anne Paillot,* laquelle étant veuve, & pour récompenſe des ſervices de ſon mari, obtint une penſion de 1,000 liv. De ce mariage ſont iſſus:

1. Pierre-Claude, qui ſuit;
2. Abraham, né le 1er Décembre 1743, qui fut admis aux Pages de la Petite Ecurie du Roi en Juin 1756, juſqu'en Mai 1760, qu'il en eſt ſorti, pour entrer Cornette au Régiment d'Orléans, Cavalerie; il a été nommé Capitaine au même Régiment en Août 1772, & n'eſt point marié en 1776;
3. Et Elisabeth, morte en bas âge.

XIII. Pierre-Claude, Marquis de Poterat, Chevalier, Seigneur de la Mothe, Thurey & autres lieux, né le 14 Octobre 1741, a toujours ſervi dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, y eſt entré Volontaire en 1752; a été Lieutenant à la ſuite le 7 Juillet 1754, & nommé Capitaine, le 19 Avril 1760, du même Régiment, où il ſert encore. Il a épouſé, par contrat ſigné à Verſailles le 21 Avril 1771, & à Paris le 28 des mêmes mois & an, *Angélique-Madeleine le Dagre,* née à Paris en Mars 1754, fille de Meſſire *Louis-Simon le Dagre,* Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-ſur-Bellot, la Mare, Egreffin, &c., & d'*Angélique-Catherine des Fontaines-Iſoré.* De ce mariage eſt iſſu

Abraham-Christophe-Pierre, né à Paris le 29 Janvier 1773, baptiſé à la Paroiſſe Saint-Paul le lendemain.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, poſées 2 en chef et 1 en pointe.* Deviſe: Prosperat tute. Dans quelques monuments anciens il y a des écuſſons qui ſont écartelés des armoiries des Maiſons de *Croatie, Caſtriot, Viſconti, Trivulce, Doria, Dinteville, Choiſeul, Clermont, Rochechouart, Villeprouvée,* &c., avec leſquelles cette Famille a eu des alliances; mais plus ſouvent elle porte ſes armes toutes ſimples, & ſans les partis d'aucune autre.

POTERIN d'ORBENDELLE, ancienne Famille noble, originaire du Diocèſe de Bayeux, en Normandie, dont les titres primordiaux furent conſumés par le feu à Buſſy, en 1574; d'après ceux qu'on a pu recouvrer, en tant que de la ligne directe, elle remonte ſa filiation à François, qui ſuit, comme il réſulte d'une expédition des Regiſtres de la Cour des Aides & Finances de Normandie du 4 Juillet 1720, concernant la réhabilitation de cette Famille, par Lettres données à Paris le 17 Février précédent, en faveur de feu François Poterin, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de Maréchauſſée à Caen & Chevalier de Saint-Louis, comme on le verra plus loin.

I. François Poterin, Ecuyer, fut marié avec *Anne de Murdrac,* d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont vint

II. Jean Poterin, Ier du nom, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne le Jolivet,* & en eut

III. Pierre Poterin, Ecuyer, qui prit alliance avec *Cardine Gaalon,* de laquelle ſortit

IV. Jacques Poterin, Ier du nom, Ecuyer, reconnu pour *noble* en 1477, qui fit un contrat de fief de deux vergées & demie de terre, à Claude Boucaut, de la Paroiſſe de Saint-Exupère de Bayeux, par Acte du 11 Avril de la même année 1477, paſſé devant *Jean Dainerie* & *Thomas Artur,* Tabellions audit Bayeux. Il épouſa *Anne de Bailleul,* dont

V. Pierre Poterin, IIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, qui conſomma ſon bien au ſervice du Roi, & fut marié à *Colette Cornet,* de laquelle il eut

VI. Pierre Poterin, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ainſi qualifié dans une Sentence rendue par le Lieutenant Général du Bailliage de Caen le 12 Février 1573, au profit de Jean Fervieluy. Il commença à ſervir dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur de Carouges; fut fait homme d'ar-

mes & Maréchal des Logis de la Compagnie du Sieur de Tracy; servit dans les guerres contre l'Empereur Charles-Quint, se trouva au ravitaillement de Mariembourg, & commanda, en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. de Tourville, au siége de Rouen : c'est ce qui appert d'un *Mémoire* imprim.. en 1641. Il reçut une reconnaissance, passée le 19 Juillet 1580, devant *Jean Vitard* & *Nicolas Guéroult*, Tabellions Royaux en la Sergenterie de Briquessard, de Pierre Louis, comme celui-ci lui devoit une somme de 21 livres pour fief, dans lequel acte il a aussi la qualité d'*Ecuyer*. Le même Pierre Poterin, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de la Compagnie de M. de Tourville, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Bayeux, obtint du Roi Henri IV des Lettres Patentes, données au Camp devant Rouen le 4 Février 1592, par lesquelles ce Prince le releva de la dérogeance commise par Pierre Poterin, son père, lequel, après avoir consommé son bien au service de S. M., avoit été obligé de faire le commerce de soie, pour subsister, ainsi qu'il appert par ces Lettres Patentes, qui prouvent qu'il étoit fils dudit Pierre Poterin, IIe du nom, qui avoit dérogé, & de *Colette Cornet;* que ce Pierre étoit fils légitime de Jacques, & ledit Jacques, de Pierre Poterin, Ier du nom, tous *issus de noble & ancienne Famille, & reconnus pour tels*. Sur la production de sa généalogie & pièces justificatives, il obtint une Sentence, rendue le 10 Septembre 1592, en la Vicomté de Bayeux, qui ordonna, par provisions, l'entérinement desdites Lettres, & que ledit Poterin *jouiroit des priviléges de la noblesse tout ainsi que les autres Nobles, &c*. De son mariage, avec *Jeanne Loisel*, il eut

VII. Jean Poterin, IIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant Général en la Vicomté de Bayeux, qui obtint un Arrêt du Conseil d'Etat & Privé du Roi, le 25 Décembre 1593, contre Jacques le Moine, l'un des habitants contribuables aux tailles de la Ville de Bayeux, par lequel S. M., en son Conseil, en entérinant la Requête dudit Jean Poterin, ordonna que *les Lettres Patentes du* 4 *Février* 1592, *sortiroient leur plein & entier effet, & en ce faisant, que les hoirs & successeurs dudit* Pierre Poterin, son père (en faveur duquel elles avoient été accordées), *jouiroient du titre & privilége de noblesse*. Il fut pourvu, par le Roi, de l'Office de Lieutenant Général en la Vicomté de Bayeux, le 7 Mars 1598, auquel la Duchesse de Nemours, Douairière de Guise, l'avoit nommé sur la résignation faite le 28 Février précédent, par noble homme Richard Malherbe, Licencié ès-Lois, qui l'avoit exercé. Il acquit de Jean le Maistre, fils de Richard, une pièce de terre contenant une vergée & demie ou environ, par contrat passé devant les Tabellions de la Vicomté de Briquessard, le 10 Avril de ladite année 1598. Il avoit épousé *Catherine du Pont*, de laquelle vinrent :

1. Guillaume, qui suit;
2. & 3. Pierre & Jean, mis sous la tutelle de leur frère aîné, comme il est prouvé par un acte passé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611, entre Guillaume, fils de feu Jean, Ecuyer, & les parents paternels dudit Jean, leur père. Lesdits Pierre & Jean Poterin, Ecuyers, frères, furent déchargés de l'assignation à eux donnée, après avoir représenté leurs titres, & maintenus dans leur *noblesse* par Ordonnance des Commissaires députés pour la recherche des faux Nobles, rendue le 5 Février 1641;
4. Et Jeanne, laquelle transigea avec son frère aîné, Guillaume, qui lui abandonna, entr'autres choses, plusieurs parties de rente, pour le mariage avenant de ladite Demoiselle avec *Henri Gohier*, Garde des Sceaux Royaux en la Vicomté de Bayeux, ainsi qu'il conste par cette transaction, passée devant les Tabellions de cette Ville, le 28 Avril 1612. Le même Guillaume Poterin, tant pour lui qu'en qualité de tuteur de ses deux frères, héritiers de feu *Guillaume du Pont*, Avocat au Bailliage de Bayeux, fit transport, par acte passé devant lesdits Tabellions, le 17 Février 1613, à *Henri Gohier*, son beau-frère, ayant épousé Jeanne Poterin, sa sœur, de 20 liv. de rente hypothèque, à prendre sur *Alain Hue*, Ecuyer, & constitua 150 liv. de rente hypothèque, pour demeurer quitte des promesses contenues en la transaction ci-dessus citée.

VIII. Guillaume Poterin, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayant l'âge, au décès de Jean, son père, fut déclaré capable & suffisant pour avoir l'administration de son bien & de son revenu & pour faire son partage, par acte passé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611. Il épousa, par contrat reconnu devant

les Tabellions dudit lieu, le 1[er] Juin 1613, célébration dudit mariage le 4 Juin 1615, en l'Eglife S[t].-Sauveur de Bayeux, *Préjente de Guienros,* fille aînée de noble homme *Jacques de Guienros,* Sieur de Fontenailles, & de *Joachime de Grimouville.* En marge dudit contrat eft la quittance de DENIS POTERIN, Sieur d'Orbendelle, par laquelle il reconnoît avoir reçu des Sieurs de *Fontenailles* & de Montfiquet, la fomme de 1,600 liv., pour le racquit & l'amortiffement de 75 liv. de la dot de ladite *Préjente de Guienros,* fon aïeule. De fon mariage naquirent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Torteval.

IX. JACQUES POTERIN, II[e] du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, acquit, le 12 Avril 1649, de Pierre Léger, de Saint-Louet, plufieurs héritages & maifons, & vendit une maifon qu'il avoit, fife en la Ville de Bayeux, Paroiffe de Saint-Malo, au Sieur *de Bailleul,* alors Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville de Rouen, comme il appert d'une information faite le 13 Mai 1720, par ordre de la Cour des Aides de Rouen, dans laquelle Thomas, Ecuyer, Sieur de Berolles, l'un des témoins qui y dépofèrent, dit que *les armes de la Famille des* POTERIN *étoient empreintes dans cette maifon, laquelle appartenoit audit fieur* JACQUES POTERIN, *& qu'il a parfaite connaiffance de l'ancienneté de la Famille* POTERIN. Il avoit époufé, par contrat reconnu devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux, le 5 Février 1649, *Catherine le Marchant,* fille de feu *Guillaume,* Ecuyer, Seigneur & Patron de Feuguerolles, &c., & de *Charlotte Léonard.* Leurs enfants furent :

1. & 2. OLIVIER & FRANÇOIS;
3. DENIS, qui fuit;
4. JACQUES, Ecuyer, auxquels JACQUES II, leur père, héritier, en fa partie, de feu GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, aïeul defdits enfants, abandonna volontairement (fuivant un acte paffé devant lefdits Tabellions Royaux de Bayeux le 4 Mars 1654), par forme d'avancement de fucceffion, tous & un chacun les héritages, maifons & rentes à lui appartenants, dont il étoit alors propriétaire & jouiffant tant en la Paroiffe de Saint-Pierre-du-Regard, qu'autres lieux, enfemble la propriété des héritages & rentes dont *Préjente de Guienros,* fa mère, eft jouiffante à douaire de la fucceffion, en tant qu'il pourra lui en appartenir, à la charge de faire lods & partage avec GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur de Torteval, fon frère & co-héritier, de la fucceffion de ladite Dame, après fon décès, au lieu & place du feu fieur *d'Orbendelle,* Ecuyer, fon mari, père defdits JACQUES & GUILLAUME. L'acte d'infinuation de cet avancement de fucceffion fut fait le 4 Octobre 1654, au Bailliage de Bayeux, à la réquifition de Jacques Jourdain, Ecuyer, Sieur de Launay, ftipulant pour les fufnommés OLIVIER, FRANÇOIS, DENIS & JACQUES POTERIN, Ecuyers, frères;
5. Et PIERRE, auteur de la branche de POTERIN DE LA MORINIÈRE, dont nous parlerons en fon rang.

X. DENIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, baptifé en la Paroiffe de S[t].-Louet-fur-Seulles le 20 Juillet 1651, époufa, par contrat fous feings privés, le 7 Août 1696, *Suzanne de Cairon,* fille de *Michel,* Ecuyer, Sieur des Joncherets, & de *Madeleine Heufte.* Il a laiffé pour enfants :

FRANÇOIS, qui fuit;
Et PIERRE, auteur de la branche de POTERIN DU MOTEL, rapportée ci-après.

XI. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, baptifé en l'Eglife Paroiffiale de Torteval le 15 Décembre 1699, fut Vicomte de Bayeux l'efpace de 6 ans; fervit enfuite 43 ans Lieutenant de Maréchauffée à Caen, & a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 25 Septembre 1771. Il a obtenu, de Louis XV, des Lettres de réhabilitation de nobleffe, données à Paris le 17 Février 1720, fignées LOUIS, & plus bas, par le Roi, le Duc d'ORLÉANS, Régent, préfent PHÉLYPEAUX, fcellées du grand fceau de cire jaune, par lefquelles, fur la production de fes titres, *S. M. l'a maintenu & gardé dans tous les priviléges, immunités & droits dus à fa naiffance,* & a ordonné qu'*il jouiffe, tout ainfi qu'en jouiffe & ont droit de jouir les autres Gentilshommes du Royaume, nonobftant & fans s'arrêter à la dérogeance de fes père & grand-père,* JACQUES & DENIS POTERIN, *à caufe des terres qu'ils ont prifes à ferme, & leur trafic* (*a*), *ce que S. M. ne veut lui nuire, ni préjudicier à fes enfants & poftérité nés & à naître en légitime mariage, de laquelle dérogeance S. M. l'a relevé par lefdites Lettres,* &c.,

---

(*a*) Ces Terres étoient une Baronnie; ils n'ont jamais fait d'autre trafic.

&c. Elles furent enregiſtrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il eſt mort le 24 Juin 1775. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeings privés du 11 Septembre 1721, *Marie-Madeleine Adigard de Lauberie*, fille de *Luc*, Ecuyer, Seigneur de l'Adigadère, & d'*Anne de Roſe*. De ce mariage eſt iſſu

XII. Jean-François Poterin, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, né le 6 Août 1737, qui a ſervi 7 ans en qualité de Garde du Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Luxembourg, d'où il eſt entré, en 1763, Lieutenant dans la Maréchauſſée à Caen, a épouſé, par contrat ſous ſeings privés, le 29 Juin 1769, célébration de mariage le 18 Juillet ſuivant, *Eliſabeth-Françoiſe Feret*, fille de *Louis*, Sieur des Vaux, & de *Marguerite Burel*. Il a eu pour enfant

Jacques-François Poterin d'Orbendelle, Ecuyer, né le 10 Janvier 1775.

BRANCHE
de Poterin du Motel.

XI. Pierre Poterin, Ecuyer, Sieur du Motel (fils puîné de Denis, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de *Suſanne de Cairon*), a ſervi d'abord, en qualité de Cadet, dans Royal-Artillerie deux ans, puis de Lieutenant d'Infanterie huit ans, dont quatre en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & quinze ans dans la Maréchauſſée, tant Brigadier qu'Exempt. Il a épouſé *Louiſe de Liſle*, fille de *François*, Ecuyer, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Navarre, puis Garde du Corps du Roi & Exempt de Maréchauſſée, & d'*Hélène Taborel*. Leurs enfants ſont :

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Jean-Paul, né en Janvier 1746;
3. Et Jean-André, né en 1757, qui ſert Volontaire au Régiment de Soiſſonnais depuis 1773.

XII. François-Louis Poterin, Ecuyer, né en Octobre 1744, Garde du Corps du Roi en 1764, eſt Commandant de Brigade de Maréchauſſée depuis 1770.

BRANCHE
de Poterin de la Morinière.

X. Pierre Poterin, Ecuyer (cinquième fils de Jacques, II[e] du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de *Catherine le Marchant*, naquit longtemps après 1654, & eut pour fils

XI. Léonor Poterin, Ecuyer, Sieur de la Morinière, qui fut maintenu dans sa *nobleſſe* ſur la production de ſes titres, enſemble ſes enfants tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres données à Verſailles, le 22 Mars 1742, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie, ſuivant l'Arrêt de cette Cour, rendu au Bureau des Aides le 13 Août 1745. De *Françoiſe Borel*, ſon épouſe, demeurant à Caen, ſont iſſus :

1. François-Louis-Léonor, qui ſuit;
2. Et N.... Poterin, dit *le Chevalier de la Morinière*, Garde de la Marine, qui a péri au naufrage de la Flotte du Roi *le David* le 20 Février 1767.

XII. François-Louis-Léonor Poterin de la Morinière, Ecuyer, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi & premier Lieutenant de Bombardiers, ſert depuis 20 ans dans la Marine, au Département de Rochefort.

Par l'information que M. de Tontuil fit le 13 Mai 1720, en l'abſence de M. Bertout d'Heudreville, Conſeiller, Commiſſaire à ce député, par Commiſſion de la Cour des Aides de Rouen, on voit que trois Curés, trois Gentilshommes & trois Roturiers des plus âgés du Pays, dépoſèrent qu'il n'y avoit eu d'autre famille de Poterin, que celle dont on vient de donner la *Généalogie*, & aſſurèrent, preſque tous, que les armes de cette Famille, qu'on avoit vues dans l'Egliſe de Torteval, au haut de la nef, du côté de l'Evangile, avoient été effacées, vu la dérogeance de Jacques Poterin, ainſi que l'épitaphe, où l'on aperçoit encore quelques lettres gothiques. Les mêmes Curés & Gentilshommes dépoſèrent auſſi avoir vu des titres qui prouvent la nobleſſe des Poterin & leur ancienneté, & que leurs armes ſont : *un fond d'hermine, avec une barre crénelée en champ de gueules, accompagnée de* 3 *coquilles d'or;* mais ſuivant un écuſſon empreint à l'extrait du Regiſtre de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, du 4 Juillet 1720, qui a ordonné l'enregiſtrement deſdites Lettres de relèvement de dérogeance, ces armes ſont ainſi expliquées, & telles qu'elles doivent l'être, ſavoir : *d'hermine, à la bande ondée de gueules, chargée de* 3 *coquilles d'or.*

* POTHERIE (la), en Anjou. La Seigneurie de *Chalain*, qui avoit été érigée en

Comté en Décembre 1657, en faveur de *Chriſtophe Fouquet*, Préſident au Parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, ſous la dénomination de *la Potherie*, par Lettres du mois de Septembre 1748, en faveur d'*Urbain le Roy*, Seigneur de *la Potherie*, &c., ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Piémont. Voyez ROY DE LA POTHERIE (LE).

POTHON, ou POTON DE XAINTRAILLES, ancienne Nobleſſe de Gaſcogne, de laquelle étoit

FORTISSON POTHON DE XAINTRAILLES, qui eut pour enfants:

1° JEAN POTHON, Seigneur de Xaintrailles, de Roques, Salignac, en Limouſin, & Villeton, &c., qui ſe rendit recommandable dans les guerres contre les Anglais. Il ſuivit le parti du Roi CHARLES VII, n'étant que Dauphin, qui le fit ſon Ecuyer d'Ecurie; étoit en garniſon à Creſpy-en-Laonnais, en 1419, lorſque l'Armée du Duc de Bourgogne l'y vint aſſiéger; il la rendit par une compoſition honorable; défendit, l'année ſuivante, la Ville de Saint-Riquier; fut fait priſonnier dans une rencontre près d'Abbeville le 31 Août 1420, & il fut obligé de rendre cette Ville pour avoir ſa liberté; fit paroître ſa valeur & ſon adreſſe, en préſence du Duc de Bourgogne, dans un combat ſingulier, en 1423; ſurprit la Ville de Ham le 3 Octobre de la même année; tomba dans une embuſcade que lui dreſſa Jean de Luxembourg, Comte de St.-Pol, qui le fit priſonnier; ſe trouva à la priſe de Braine, en Hainaut; ſe diſtingua à la bataille de Verneuil en 1424, & au ſecours de la Ville d'Orléans, aſſiégée par les Anglais, où il fut bleſſé le 21 Octobre 1427; alla, pendant ce ſiége, trouver le roi à Chinon, pour l'informer de l'état de la Place; le ſuivit, en 1428, en ſon voyage de Bourges; ſe trouva au recouvrement des Villes de Janville, Jargeau, Meung, Beaugency & autres, & à la bataille de Patay en 1429, où il fit priſonnier le Sire de Talbot; ſuivit le Roi à ſon Sacre à Reims, qui le fit ſon premier Ecuyer du Corps & Grand Maître de ſon Ecurie par Lettres du 27 Juillet 1429. Il en reçut encore pluſieurs autres gratifications, tant pour lui que pour ſes Gendarmes, qu'il tenoit dans pluſieurs Places fortes de France & de Champagne. Le même Prince lui accorda encore 7,500 liv., pour lui aider à payer ſa rançon, & 2,200 moutons d'or l'année ſuivante, pour le même ſujet. Il fut enſuite envoyé, avec le Connétable & le bâtard D'ORLÉANS, par de-là Rivière de Seine, pour réſiſter aux Anglais; revint dans le Beauvaiſis; défit, près de Gerberoy, Thomas, Comte d'Arundel, qu'il fit priſonnier au mois de Mai 1435; alla trouver le Connétable à Beauvais, ſur quelques entrepriſes qu'il faiſoit en Normandie; ſe trouva enſuite, avec 98 hommes d'armes & 187 Archers, au ſiége de Montreuil, pendant les mois d'Août, Septembre & Octobre de 1437, & le mois de Novembre ſuivant il vint, avec 14 hommes d'armes & 5 Archers, joindre la Compagnie du Connétable, à l'entrée que fit le Roi en la Ville de Paris, après ſa réduction. En reconnaiſſance de tant de ſervices, il fut pourvu de l'Office de Bailli de Berry & de la groſſe Tour de Bourges le 19 Août 1437, & nommé Capitaine de Château-Thierry. Il étoit à la ſuite de la Cour en 1444; fut dépêché, en 1446, avec le Maréchal de Jaloignes, pour mettre ordre aux diviſions ſurvenues dans le Nivernais, & particulièrement à Nevers pendant la vacance du Siége Epiſcopal. Il ſe comporta ſi vaillamment dans toutes les conquêtes de Normandie & de Guyenne, que le Roi lui donna les Ville & Seigneurie de Tonneins, pour lui & les ſiens, par Lettres du 31 Mars 1450, & celle de Saint-Macaire, pendant ſa vie ſeulement, juſqu'à la concurrence de 600 liv. de rente, par d'autres Lettres du 20 Juin 1451. Après la mort du Maréchal de Jaloignes, arrivée en 1454, le Roi l'honora de la charge de Maréchal de France, aux gages ordinaires de 2,000 liv., dont il jouit juſqu'à ſon décès, arrivé à Bordeaux, au Château-Trompette, dont il étoit Gouverneur, le 7 Octobre 1461, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Nérac, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament du 11 Août 1461. Il inſtitua pour héritier *Jean de la Mothe*, Seigneur de Noilhan, à condition d'épouſer *Béatrix de Pardaillan*, ſa nièce. Il avoit épouſé, avant 1437, *Catherine Brachet*, Dame de Salignac, en Limouſin, fille de *Jean*, Seigneur de Péruſe & de Montagne, & de *Marie de Vendôme*. Cette *Catherine Brachet*, qui n'en eut point d'enfants, ſe remaria, le 23 Septembre 1463, à *Jean d'Eſtuer*, Seigneur de Saint-Maigrin & de la Barde, dont elle n'eut point auſſi d'en-

fants, & auquel elle laissa l'usufruit de toutes ses Terres;

2° JEAN-AMADOUR, Sire de XAINTRAILLES (aîné du précédent), qui se trouva au secours d'Orléans, au recouvrement de plusieurs Villes des environs & au sacre du Roi à Reims : il mourut sans alliance;

3° BÉATRIX DE XAINTRAILLES, à laquelle JEAN laissa 200 Royaux d'or & la jouissance de sa Terre de Rogueys;

4° THALIE OU THALAISE DE XAINTRAILLES, qui épousa *Laurent de Bruet*, dont elle eut, pour héritier & successeur, *Jacques de Bruet*, qui fut nommé au testament de son oncle. Voy. BRUET;

5° Et COLETTE DE XAINTRAILLES, qui épousa *Jean de la Cassaigne*, dont vint *Naudonnet de la Cassaigne*, auquel son oncle donna les Seigneuries de Gimat & d'Esparsac. (C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 92.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix aléjée de gueules; & aux 2 & 3 de gueules, au lion d'argent*.

POTIER, noble & ancienne Maison de Paris, qui a fourni, dès le XVe siècle, d'illustres Magistrats au Parlement. Elle remonte à

I. SIMON POTIER, Seigneur de Groslay & de Blanc-Mesnil, qui vivoit sous le règne de CHARLES VI. Il eut entr'autres enfants :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et ALIX, qui épousa *Philippe de Nanterre*, Conseiller au Parlement de Paris & Maître des Comptes du Duc de Bourgogne, dont des enfants. Voy. NANTERRE.

II. NICOLAS POTIER, Ier du nom, Seigneur de Groslay, la Grange, Courberon, Courbevoie & Blanc-Mesnil, Conseiller du Roi, Général des Monnaies sous les Rois CHARLES VII & LOUIS XII, mourut le 11 Novembre 1501. Il avoit épousé *Madeleine de Merle*, fille de *Germain*, Général des Monnaies de France, & de *Charlotte Cottin*. Il en eut

III. NICOLAS POTIER, IIe du nom, Seigneur de Groslay & de Blanc-Mesnil, aussi Général des Monnaies, qui fut élu deux fois Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, par Lettres du Roi, en 1499, & ensuite continué par deux Arrêts du Parlement de Paris, le 16 Mars 1500 & le 16 Août 1501 : il refusa cette charge; mais comme on ne trouvoit personne plus digne que lui de l'exercer, il fut contraint de l'accepter. De *Marie Chevalier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Prunes, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes, & de *Jeanne le Picart*. Il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. NICOLAS, mort le 11 Novembre 1501, & inhumé dans l'Eglise des SS.-Innocents de Paris;
3. DENIS, Avocat au Parlement, mort le 15 Novembre 1502, & inhumé dans la même Eglise;
4. Et MARIE, qui épousa *Louis de Besançon*, Conseiller au Parlement, fils de *Guillaume*, Conseiller au même Parlement. Elle est morte le 28 Novembre 1535, & est inhumée aux Cordeliers de Paris.

IV. JACQUES POTIER, Seigneur de Blanc-Mesnil, Conseiller au Parlement, mourut le 9 Mars 1555, & fut inhumé dans sa Chapelle aux SS.-Innocents. Il avoit épousé, en 1523, *Françoise Cueillette*, Dame de Gesvres, fille de *Jean*, Seigneur de Freschines & de Gesvres, & de *Jeanne Roland*. Elle mourut le 20 Avril 1567, & fut inhumée auprès de son mari. Ils eurent :

Trois enfants, morts jeunes;
4. NICOLAS, qui suit;
5. LOUIS, auteur de la branche des Ducs de *Tresmes*, &c., rapportée ci-après;
6. MADELEINE, mariée à *Bernard Prévost*, Seigneur de Morsan, Président au Parlement de Paris, mort le 22 Novembre 1585, âgé de 68 ans, fils de *Jean Prévost* & de *Marie Brachet*. Elle mourut au mois de Mai 1603, après avoir testé le 20 Mai 1580; ils furent tous les deux enterrés dans le Sanctuaire des Célestins de Paris;
7. FRANÇOISE, Abbesse de Longchamp-lès-Paris, qui abdiqua ensuite, & mourut au mois de Mai 1618;
8. ANNE, morte jeune;
9. MARIE, qui épousa, le 1er Mars 1551, *Claude le Roux*, IIe du nom, Seigneur du Bourgthéroulde, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, dont des enfants. Voy. ROUX D'ESNEVAL (LE);
10. JEANNE, morte jeune;
11. FRANÇOISE, Abbesse de Fontaine-lès-Nonains;
12. & 13. JEANNE & RENÉE, Religieuses;
14. GUILLEMETTE, morte jeune;
15. Et MARTHE, qui épousa *Nicolas Moreau*, Seigneur d'Auteuil, Trésorier de France en la Généralité de Paris.

V. NICOLAS POTIER, IIIe du nom, Seigneur

de Blanc-Mesnil, Conseiller au Parlement en 1564, Maître des Requêtes en 1567, fut Président à Mortier le 23 Avril 1578, dont il n'entra en possession qu'en 1585, après la mort de *Bernard Prevost*, son beau-père. N'ayant point pris le parti de la Ligue, il fut arrêté prisonnier au Louvre avec quelques autres, & se retira auprès du Roi Henri IV, qui le députa pour présider à la Chambre du Parlement établi à Châlons. Il rendit de grands services à ce Prince & à Louis XIII, son fils, pendant la Régence de Marie de Médicis, qui, en récompense, l'honora de la charge de Chancelier de France. Il mourut le 1er Juin 1645, âgé de 94 ans, & fut inhumé dans sa Chapelle aux SS.-Innocents. Il avoit épousé *Isabeau Baillet*, fille de *René*, Seigneur de Tresmes, Silly, &c., Premier Président du Parlement de Bretagne, & d'*Isabeau Guillart*. Elle mourut avant lui & fut aussi inhumée aux Innocents. De ce mariage vinrent :

1. René, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, qui se trouva à l'Assemblée des Etats tenus à Paris en 1614 & 1615, & en cette dernière année il porta la parole au Roi pour le Clergé de France, qui demandoit le rétablissement de la Religion Catholique dans le Pays de Béarn : il mourut à Beauvais, âgé de 40 ans, le 4 Octobre 1616, ayant fait son testament le 2 de ce mois, & suivant ses dernières volontés, son corps fut apporté à Paris, & inhumé aux SS.-Innocents, en la sépulture de sa Famille. Il passa pour un des savants hommes de son temps. Comme il avoit la vue extrêmement faible, Loisel, son contemporain, dans ses *Mémoires du Beauvoisis*, le nomme le *Dydime François;*
2. Bernard, Seigneur de Silly, Président à Mortier en la Cour du Parlement de Bretagne le 10 Septembre 1609, qui mourut, âgé de 32 ans, le 30 Janvier 1610, sans enfants de *Marie Guyot de Charmeaux*, laquelle se remaria à *Henri du Plessis*, Seigneur de Richelieu. Son corps fut apporté de Rennes & enterré aux SS.-Innocents;
3. Nicolas, qui suit;
4. André, auteur de la branche des Seigneurs de *Novion*, rapportée ci-après;
5. Augustin, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, dont il fut un moment le premier Ministre, & qui fut nommé à cet Evêché immédiatement après la mort de son frère aîné, sacré à Rome dans l'Eglise de Saint-Louis le 17 Septembre 1617. Il assista à l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1625, & à celle des Notables au mois de Novembre de l'année suivante; se trouva au Lit de Justice que Louis XIV tint à son avènement à la Couronne en 1643; mourut en son Château de Bresles le 19 Juin 1650, & fut inhumé dans sa Cathédrale;
6. Renée, qui s'est mariée à St.-Sulpice, en 1597, à *Oudart Hennequin*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, dont postérité. Voy. HENNEQUIN;
7. Et Madeleine, qui a épousé, le 21 Avril 1608, *Théodore Choart*, Chevalier, Seigneur de Buzenval, &c. Elle est morte à Port-Royal-des-Champs, où elle s'étoit retirée, le 30 Juillet 1671, âgée de 84 ans, ayant eu des enfants. Voy. CHOART de BUZENVAL.

VI. Nicolas Potier, IVe du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat le 15 Octobre 1622, sur la démission de Louis Potier, Seigneur de Gesvres, son oncle, Président de la Chambre des Comptes dès le 5 Juillet 1614, mourut au siége de la Rochelle en 1628; son corps fut apporté à Paris, & enterré aux SS.-Innocents. Il avoit épousé *Marie Barré*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coustau, & de *Jeanne Tardif*, Dame de Doussey. Leurs enfants furent :

1. Nicolas, mort jeune;
2. René, qui suit;
3. Augustin, Chevalier, Seigneur d'Ocquerre, Conseiller au Parlement, qui mourut le 11 Mars 1704, & fut enterré aux SS.-Innocents;
4. Autre René, mort jeune;
5. Jeanne, morte le 1er Juillet 1681, laquelle avoit épousé *Michel de Marillac*, IIe du nom, Seigneur d'Ollainville, &c., Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, dont des enfants. Voy. MARILLAC;
6. Marie, Religieuse à Longchamp;
7. Madeleine, qui a épousé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Guillaume de Lamoignon*, Marquis de Basville, &c., Premier Président du Parlement de Paris. Elle est morte le 17 Octobre 1705, dans sa 82e année, laissant des enfants. Voyez LAMOIGNON. C'est par ce mariage que la Terre de *Blanc-Mesnil* a passé dans la Maison de *Lamoignon*, après la mort de Marie-Renée Potier, leur nièce, ci-après;
8. Et Renée.

VII. René Potier, Seigneur de Blanc-Mesnil & du Bourget, succéda à la Terre de *Blanc-Mesnil*, en 1635, comme aîné de la Famille; fut reçu Conseiller au Parlement en 1646, ensuite Président en la première Chambre des Enquêtes, & mourut le 17 Novembre 1680. Il avoit épousé *Marie de Grimouville*, fille de *Louis*, Marquis de la Mailleraye, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Gobelin*. Elle se remaria à *Henri de Saulx*, Comte de Tavannes; mourut à Paris le 25 Juillet 1715, & fut inhumée le 26 à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. De son premier lit elle laissa

Marie-Renée, Dame de Blanc-Mesnil & du Bourget, morte, sans alliance, au Couvent des Filles du St.-Sacrement, rue St.-Louis-au-Marais, le 16 Janvier 1700, âgée de 22 ans.

BRANCHE des Seigneurs de Novion.

VI. André Potier, Seigneur de Novion, en l'Isle-de-France (quatrième fils de Nicolas, IIIe du nom, & d'*Isabeau Baillet*), fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bretagne le 12 Janvier 1607, Président à Mortier au même Parlement le 20 Août 1611, après la mort de Bernard Potier, son frère, & Président au Parlement de Paris par la démission de son père, en 1616, & dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1645, & fut enterré aux SS.-Innocents. Il avoit épousé 1° *Anne de Lauzon*, fille de *Michel*, Seigneur d'Aubervilliers, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Isabelle d'Amour*; elle est morte, sans enfants, le 20 Décembre 1614, âgée de 15 ans; & 2° *Catherine Cavelier*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Margas*. De ce second lit vinrent :

1. Nicolas, qui suit;
2. Et Catherine, qui a épousé *Jacques Jubert*, Seigneur de Bouville, &c., Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, dont postérité. Voyez JUBERT.

VII. Nicolas Potier, Seigneur de Novion, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils en 1637, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1645, Greffier Commandeur des Ordres du Roi en 1656, dont il se démit l'année suivante; Premier Président du Parlement de Paris le 13 Juin 1678, gratifié, au mois de Janvier 1679, par le Roi d'une somme de 100,000 écus & d'un Brevet de retenue de pareille somme sur sa charge de Premier Président, dont il se démit en 1689; reçu à l'Académie Française le 27 Mars 1681, & mourut, dans sa Maison de Grignon, près de Villepreux, le 1er Septembre 1693, âgé de 73 ans. Son corps fut apporté le 4 du même mois, & enterré en l'Abbaye d'Issy, près de Paris, aujourd'hui Communauté des Prêtres de St.-François. Il avoit épousé *Catherine Gallard*, fille de *Claude*, Seigneur de Courances, &c., & de *Marguerite Mandat*. Elle mourut le 23 Avril 1685, âgée de 62 ans, & fut enterrée le 26 au Couvent des Filles-de-St.-Thomas. Leurs enfants furent :

1. André, qui suit;
2. Jacques, Docteur de Sorbonne, Abbé du Petit-Cîteaux, qui fut nommé à l'Evêché de Sisteron en 1674, à celui de Fréjus le 12 Janvier 1680 & à celui d'Evreux en 1681. Il est mort le 14 Octobre 1709, âgé de 62 ans;
3. Claude, reçu Chevalier de Malte le 11 Mars 1665, appelé *le Comte de Novion*, Capitaine des Chevaux-Légers en 1667, Colonel du Régiment de Bretagne & Brigadier des Armées du Roi, qui est mort à Paris le 14 Juillet 1792, âgé d'environ 84 ans, & est enterré aux SS.-Innocents. Il avoit épousé 1° *Anne-Catherine de Brossamin*, morte à Paris, le 25 Décembre 1703, âgée de 39 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Charles*, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Yvelin*; & 2° (*a*) en 1712, *Madeleine le Couturier de Neuville*, fille d'*Henri le Couturier*, Seigneur de Neuville, Capitaine Commandant le premier Bataillon du Régiment du Roi, & de *Catherine-Françoise-Louise de la Broise*. Elle est morte, sans enfants, le 4 Novembre 1733. Du premier lit il a eu:
   1. Nicolas, qui fut présent à l'inhumation de sa mère en 1703, peut-être le même qui fut reçu Chevalier de St.-Lazare le 5 Mai 1715;
   2. Et Jacques, Capitaine de Dragons le 26 Décembre 1703.
4. Marguerite, qui s'est mariée à *Charles Tubeuf*, Maître des Requêtes & Intendant

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans sa prem. Edit., tom. III, p. 63, dit que Claude Potier épousa, 2° le 28 Juillet 1710, N.... *Maignard*.
(*Note des Editeurs*.)

en Touraine. Elle est morte le 11 Mars 1705 ;

5. Catherine, qui épousa *Antoine de Ribeyre*, Seigneur d'Opme, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat & d'honneur au Parlement, dont deux filles. Voy. RIBEYRE (de). Elle est morte le 29 Décembre 1709, âgée de 63 ans, & est enterrée dans l'Eglise des Blancs-Manteaux, à Paris ;
6. Et Marthe-Agnès, qui épousa, par contrat du 29 Avril 1675, *Arnaud de la Briffe*, II[e] du nom, Chevalier, Marquis de Ferrières, Maître des Requêtes, puis Procureur Général du Parlement de Paris. Elle est morte le 28 Mai 1686, ayant eu des enfants. Voy. ♦BRIFFE (de la).

VIII. André Potier, II[e] du nom, Marquis de Novion, Seigneur de Grignon & d'Orches, &c., Conseiller au Parlement de Paris le 31 Août 1657, Avocat Général au Grand Conseil en 1661, Maître des Requêtes le 12 Décembre 1663, Président à Mortier au Parlement, en survivance de son père, le 2 Janvier 1674, mourut avant lui, sans avoir exercé cet Office, le 23 Janvier 1677, & fut inhumé aux SS.-Innocents. Il avoit épousé, le 3 Février 1660, *Catherine-Anne de Malon*, fille de *Charles-Henri*, I[er] du nom, Seigneur de Bercy, &c., Maître des Requêtes, & de *Françoise Berthelin*. Elle est morte le 1[er] Septembre 1715, laissant :

1. André, qui suit;
2. Louis-Nicolas-Anne-Jules, dit *le Marquis de Novion*, Seigneur de Villers & de Grignon, Colonel du Régiment de Bretagne, après son oncle, en 1682, Brigadier des Armées du Roi le 30 Mars 1693, Major Général des Troupes de Bavière, qui est mort à Paris, le 1[er] Mars 1707, âgé de 41 ans. Il avoit épousé, en 1685, *Antoinette le Comte de Montauglan*, fille unique de *Jean le Comte*, Seigneur de Montauglan & de Germonville, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louise-Antoinette de la Barde*. Elle mourut le 1[er] Juin 1694, âgée de 23 ans, ayant eu de son mariage :
   1. Nicolas, Comte de Montauglan, Capitaine au Régiment de Toulouse, tué à la bataille de Ramillies en 1706 ;
   2. Denis-Louis-Anne-Jules, dit *le Marquis de Novion*, reçu Mousquetaire en 1711, mort le 27 Mars 1758, à 67 ans ;
   3. Une fille, Religieuse à S[te].-Claire à Paris, en Janvier 1703 ;
   4. Catherine, morte le 30 Juillet 1708, à 21 ans ;
   5. Antoinette, qui s'est mariée, le 10 Avril 1714, à *Gaspard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres, Gouverneur des Ville & Citadelle de Befort. Elle est morte à Champlâtreux, le 29 Août 1754, âgée de 69 ans, ayant eu des enfants. Voyez * CLERMONT, en Dauphiné ;
   6. & 7. Nicole, morte en 1694 ; & N.... Potier, née le 28 Septembre 1693.
3. N.... Potier, dit *le Chevalier de Novion*, Page de la Chambre du Roi en 1679 ;
4. Et Marie, qui épousa, le 6 Mars 1674, *Jean-Baptiste-Louis Berrier*, Seigneur de la Ferrière, Maître des Requêtes & Secrétaire des Commandements de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche. Elle est morte le 10 Juillet 1747.

IX. André Potier, III[e] du nom, Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, Conseiller au Parlement de Paris le 6 Septembre 1680, Maître des Requêtes le 28 Février 1687, Président à Mortier le 23 Novembre 1689, Premier Président le 20 Décembre 1723, Commandeur, Secrétaire & Greffier des Ordres du Roi le 19 Mars 1724, se démit de la charge de Premier Président le 9 Septembre suivant, & mourut à Grignon le 22 Septembre 1731, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, le 9 Octobre 1680, *Anne Berthelot*, fille de *François*, I[er] du nom, Secrétaire du Roi & des Commandements de Madame la Dauphine, & d'*Anne Renault de Duchy*. Elle mourut le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, ayant eu de son mariage :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Antoinette, qui s'est mariée, à l'âge de 22 ans, le 22 Juin 1709, à *Charles-Adolphe des Lions*, Comte d'Epaux, Colonel de Dragons ; elle est morte le 19 Mai 1726, à 38 ans, ayant eu des enfants. Voy. *LYONS (des), &c. ;
3. Anne, qui épousa, à l'âge de 24 ans, le 28 Janvier 1713, *François de Montholon*, Inspecteur Général de la Marine & des Galères, puis Intendant de S[t].-Domingue le 6 Octobre 1720, mort le 17 Décembre 1725, & elle le 24 Mai 1726, à 37 ans, sans laisser d'enfants. Voy. MONTHOLON ;
4. & 5. Catherine, & une autre fille, née le 1[er] Février 1691.

X. Nicolas Potier, Comte de Novion, Marquis de Grignon, Seigneur de Courances, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1715, mourut en Octobre 1720, dans sa 35[e] année, à Courances, en Gâtinais, &

fut inhumé à Paris aux SS.-Innocents. Il avoit épousé, le 11 Décembre 1708, *Anne-Marguerite Gallard*, sa cousine, fille unique de *François-Galiot*, Seigneur de Courances, Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne Auzanet*. Il en eut

XI. André Potier, IV[e] du nom, Marquis de Novion & de Grignon, né le 22 Janvier 1711, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Décembre 1729, Président à Mortier au même Parlement le 28 Mai 1732, qui s'en est démis en Août 1758, & est mort en 1769. Il avoit épousé, 1° le 2 Décembre 1739, *Anne-Remiette-Sophie Langlois*, morte, sans enfants, le 26 Janvier 1741, à 19 ans, fille de *Robert Langlois*, Seigneur de la Fortelle, &c., Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Sophie-Geneviève de Cheré*; & 2° le 23 Février 1747, *Marie-Philippe Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry, &c., Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Philippe Taboureau des Réaux*. Du second lit sont issues :

1. Anne-Marie-Gabrielle, née le 21 Octobre 1747, qui s'est mariée, le 15 Février 1768, avec *Alexandre-Guillaume de Galard de Brassac de Béarn*, dit *le Marquis de Béarn*, &c., Colonel du Régiment de Bresse en 1779, dont des enfants. Voy. GALARD de BRASSAC;
2. Et Philippine-Léontine, née le 26 Novembre 1748, qui a épousé, le 28 Avril 1768, *Aimar-Charles-Marie de Nicolaï*, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris depuis 1768, dont des enfants. Voy. NICOLAI, ou NICOLAY.

BRANCHE
des Seigneurs, Comtes, puis Ducs de Tresmes *& de* Gesvres, *Pairs de France.*

V. Louis Potier, Baron de Gesvres, Secrétaire d'Etat (fils puîné de Jacques, Seigneur de Blanc-Mesnil, & de *Françoise Cueillette*, Dame de Gesvres), commença à travailler sous M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat, obtint une charge de Secrétaire du Roi le 2 Avril 1567, & celle de Secrétaire du Conseil le 5 Avril 1578. Le Roi Henri III le retint auprès de lui, après la journée des Barricades, en 1588, l'envoya à Senlis pour y arrêter les desseins de quelques Factieux; se trouva aux Etats de Blois; accompagna le Duc de Nevers, qui devoit commander une Armée en Poitou; reçut, le 22 Février 1589, les Provisions de Secrétaire d'Etat; travailla à la réunion des Rois Henri III & Henri IV, alors Roi de Navarre, qui, parvenu à la Couronne, lui continua sa confiance, & réunit en sa faveur, sous le titre de *Comté de Tresmes*, par Lettres du mois de Janvier 1608, la Châtellenie de *May*, les Fiefs & Seigneuries de *Marnoue, Rieux, le Chenoy, Thoiry, Méry, Trocy, le Gué-à-Tresmes, Villers-les-Rigault, Nanteuil-sur-Marne*. Ce Ministre servit utilement ce Prince pendant le cours des affaires de la Ligue; traita avec les Députés du Duc de Mercœur, Gouverneur de Bretagne; eut ordre d'informer sur la conspiration du Maréchal de Biron, & mourut le 25 Mars 1630. Il avoit épousé *Charlotte Baillet*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Tresmes, &c., Premier Président du Parlement de Bretagne, & d'*Isabeau Guillart*. Elle fut retenue Dame de la Reine-Mère, Catherine de Médicis, par Lettres données à Chartres le 20 Août 1588. De ce mariage vinrent :

1. René, qui suit;
2. Bernard, Seigneur de Blérancourt, &c., Gouverneur des Ville & Château de Fougères en 1598, une seconde fois en 1605, Cornette de la Cavalerie Légère de France en 1600, Gouverneur de Langres le 13 Octobre 1602, Bailli de Coucy le 10 Novembre suivant, Gouverneur de Pont-Audemer le 7 Août 1605, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légère en Mars 1609, Gouverneur des Château, Parc & Chasses de Folembray le 1[er] Décembre suivant, Conseiller d'Etat le 14 du même mois 1614, Vice-Amiral & Capitaine des Côtes en Normandie le 19 Août de la même année, Capitaine de 50 hommes d'armes au mois de Juillet 1616, Capitaine-Gouverneur & Lieutenant Général aux Gouvernements de Péronne, Montdidier & Roye le 11 Novembre suivant, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 21 Avril 1621, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, avec entrée & voix délibérative au Parlement de Rouen, le 24 Mars 1623, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie le 17 Juin 1625, & enfin Lieutenant Général de la Cavalerie Légère de France, lequel est mort en 1662, sans enfants de son mariage contracté, le 15 Mai 1600, avec *Charlotte de Vieuxpont*, Dame d'Annebault, qui n'étoit alors âgée que de 9 ans, fille unique de *Gabriel de Vieuxpont* & de *Françoise de Bovès*;
3. Et Antoine, Seigneur de Sceaux, envoyé par son père à Rome, Secrétaire d'Etat en

ſurvivance en 1604, envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne après la mort du Maréchal d'Ancre, & décédé, pendant le ſiège de Montauban, le 13 Septembre 1621, ſans laiſſer d'enfants de ſon mariage avec *Anne d'Aumont*, fille de *Jacques*, Baron de Chappes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Charlotte-Catherine de Villequier*. Elle ſe remaria à *Charles*, Comte *de Lannoy*, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. René Potier, Comte, puis Duc de Treſmes & Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Châlons, Chambellan ordinaire du Roi le 31 Janvier 1608, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Conſeiller d'Etat le 26 Décembre 1629, obtint l'érection du Comté *de Treſmes* en *Duché-Pairie* par Lettres du mois de Novembre 1648; eut Commiſſion de Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie le 29 Février 1652; eut la Capitainerie & le Gouvernement de Pont-Audemer le 29 Novembre 1661; ſe démit de ſon Duché-Pairie, en 1669, en faveur de Léon, ſon fils, dont le Roi lui conſerva les honneurs, & mourut le 1er Février 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épouſé, le 28 Avril 1607, *Marguerite de Luxembourg*, fille de *François*, Duc de Piney, Pair de France, &c., & de *Diane de Lorraine-Aumale*, ſa première femme. Elle mourut à Paris, le 9 Août 1645, & fut inhumée dans l'Egliſe des Céleſtins, où ſe voit ſon épitaphe. Leurs enfants furent :

1. Louis, Marquis de Geſvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui fut tué au ſiége de Thionville le 4 Août 1645, de la ruine d'une mine, n'étant âgé que de 33 ans, ſans avoir été marié, après s'être ſignalé extraordinairement, avoir reçu 41 bleſſures & avoir mérité le Brevet de Maréchal de France;
2. François, Marquis de Gandelu, puis de Geſvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui fut tué au ſiège de Lerida le 27 Mai 1646, ſans avoir été marié, & âgé de 34 ans;
3. Léon, qui ſuit;
4. Charles, mort jeune en 1615;
5. Charlotte, morte jeune en 1620;
6. Catherine, décédée en 1627;
7. Marguerite, morte jeune en 1621;
8. Louise, morte jeune en 1624;
9. Louise-Henriette, qui s'eſt mariée, le 27 Juillet 1633, à *Emmanuel de Faudoas-Averton*, Comte de Belin, &c., dont poſtérité. Voy. FAUDOAS, branche des Comtes de *Belin*, &c.; & 2° en 1644, à *Jacques de Saulx*, Comte de Tavannes, Buzançais, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, puis Lieutenant Général. Elle eſt morte en 1680, laiſſant des enfants de ſon ſecond mariage. Voy. SAULX-TAVANNES (de);
10. Autre Marguerite, qui a épouſé, le 12 Novembre 1635, *Henri de Saulx-Tavannes*, Marquis de Mirebel, &c., & eſt morte, ſans enfants, en 1669;
11. Autre Louise, Abbeſſe de la Barre, Ordre de Saint-Auguſtin, Faubourg de Château-Thierry, qui eſt morte le 31 Octobre 1681;
12. Et Anne-Marie-Madeleine, Marquiſe de Blérancourt, &c., qui mourut, ſans alliance, le 25 Octobre 1705, âgée de 82 ans, & fut inhumée aux Céleſtins.

VII. Léon Potier, Duc de Treſmes, dit *de Geſvres*, Pair de France, Marquis d'Annebault, Gandelu, Fontenay-Mareuil, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes des Châteaux Royaux de Monceaux, de la Varenne, de Meaux, &c., fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688; mourut le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & fut inhumé aux Céleſtins, ſous un magnifique tombeau. Il avoit épouſé, 1° en 1651, *Marie-Françoiſe-Angélique du Val*, morte au Château de Mareuil, le 4 Octobre 1702, âgée de 70 ans, fille & unique héritière de *François du Val*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & deux fois à Rome, & de *Suſanne d'Auxy de Monceaux*; & 2° le 29 Janvier 1703, *Renée de Romilley de la Cheſnelaye*, fille de *Louis*, Marquis de la Cheſnelaye, &c., Gouverneur de Fougères, & d'*Eliſabeth-Gabrielle de Belleforière de Soyecourt*. Elle eſt morte à Paris, le 27 Mars 1742, âgée de 58 ans, ſans laiſſer de poſtérité, & eſt inhumée aux Céleſtins. Les enfants du premier lit furent :

1. François-Bernard, qui ſuit;
2. Léon, né le 15 Août 1656, Abbé, Comte & Seigneur de Saint-Géraud d'Aurillac, Abbé de Bernay, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archevêque de Bourges le 29 Mai 1694, ſacré le 23 Février 1695, Député aux Aſſemblées Générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1710 & 1715, créé Cardinal-Prêtre par le Pape Clément XI, ſur la nomination du Roi de Pologne, le 27 Novembre 1719, Commandeur

du Saint-Esprit en 1724, qui mourut à Paris le 12 Novembre 1744;

3. Louis, né le 19 Novembre 1660, Colonel du Régiment des Vaisseaux, Brigadier des Armées du Roi au mois d'Août 1688 & Inspecteur d'Infanterie, qui est mort à Strasbourg, le 24 Avril 1689, d'une blessure qu'il avoit reçue à Oberkirch, dans le Palatinat;
4. Jules-Auguste, né le 6 Novembre 1662, Chevalier de Malte, le 23 Mai 1665, Colonel du Régiment de Bassigny en 1684, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Caux, Gouverneur de Pont-Audemer, qui mourut le 15 Avril 1741;
5. François, né en 1664, aussi Chevalier de Malte, qui fut tué par les Turcs sur la brêche, à la prise de Coron, dans la Morée, le 18 Juillet 1685;
6. Charles, Comte d'Annebault, mort jeune;
7. Marie-Thérèse, née le 15 Mars 1654, morte le 9 Novembre 1669;
8. Marie-Jeanne-Félice-Rosalie, dit *Mademoiselle de Gesvres*, héritière de sa tante, née le 20 Septembre 1657, morte à Paris, le 10 Octobre 1740, dans la 84e année de son âge, & inhumée aux Céleftins;
9. Susanne-Angélique, née le 7 Juin 1659, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie, au Faubourg Saint-Jacques à Paris;
10. Madeleine-Armande, dite *Mademoiselle de Fontenay*, née le 22 Juillet 1667, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie avec sa sœur;
11. Et Charlotte-Julie, dite *Mademoiselle de Mareuil*, née le 2 Novembre 1669, mariée, au mois de Juillet 1707, à *Charles-Amédée de Broglie*, Marquis de Revel, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, dont elle devint veuve le 25 Octobre de la même année, & est morte, sans enfants, le 3 Janvier 1752, âgée de 83 ans. Voy. BROGLIE.

VIII. François-Bernard Potier de Gesvres, Duc de Tresmes, Pair de France, &c., né le 15 Juillet 1655, se trouva au siége de Maëstricht en 1673, au combat de Sintzhem en 1674, à celui de Turkheim en 1675; eut un Régiment de son nom; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1690; nommé Gouverneur de Paris le 10 Décembre 1704; a fait la fonction de Grand Chambellan au premier Lit de Justice tenu par Louis XV; s'est démit de son Duché-Pairie, en faveur de son fils aîné, en 1722; a été fait Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, & est mort le 15 Avril 1739. Il avoit épousé, le 15 Juin 1690, *Marie-Madeleine-Louise-Geneviève de Seiglière*, fille de *Joachim*, Seigneur de Boisfranc & de St.-Ouen, Chancelier & Surintendant des Bâtiments de Philippe de France, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, & de *Geneviève Gédouin des Touches*. Elle est morte le 3 Avril 1802, âgée de 38 ans, laissant de son mariage:

1. François-Joachim-Bernard, qui suit;
2. Louis-Léon, rapporté après son aîné;
3. Etienne-René, né le 2 Janvier 1697, qui fut nommé, en 1720, à l'Abbaye d'Orcamp, à celles de St.-Vincent de Laon & de St.-Etienne de Caen, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy le 18 Février 1728; créé Cardinal en 1756; fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1758; s'est démis de son Evêché en 1772, & est mort à Paris en Juillet 1774;
4. Et Marie-Françoise, née le 5 Décembre 1697, mariée, par contrat du 17 Septembre 1715, à *Louis-Marie-Victor*, Comte *de Béthune*, Brigadier des Armées du Roi, Grand Chambellan de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle est veuve depuis le 19 Décembre 1744, & en a eu des enfants. Voy. BÉTHUNE.

IX. François-Joachim-Bernard Potier, né le 29 Septembre 1692, Duc de Gesvres, Pair de France en 1722, fut fait Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom le 7 Janvier 1710; Brigadier de Cavalerie le 1er Février 1719, Gouverneur de Paris le 8 Novembre 1722; a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1728, reçu le 16 Mai suivant; devenu possesseur du Duché & des charges de premier Gentilhomme de la Chambre & Grand Bailli de Valois le 12 Avril 1739; a été fait Gouverneur de l'Isle-de-France en Mai 1742; est devenu Gouverneur & Capitaine des Chasses de Monceaux en Janvier 1753, & est mort, sans enfants, le 19 Septembre 1757. Il avoit épousé, le 2 Juin 1709, *Marie-Madeleine Mascrani*, morte le 8 Juillet 1717, & inhumée aux Céleftins, fille unique & héritière de *Barthélemy*, Seigneur de la Verrière, Maître des Requêtes, & de *Jeanne-Baptiste le Fèvre de Caumartin*.

IX. Louis-Léon Potier, Marquis de Gandelu, né le 28 Juillet 1695, appelé d'abord *le Comte de Tresmes* (frère du précédent), Duc de Tresmes, Pair de France, Chevalier des Ordres, a d'abord été Lieutenant de Vaisseau, puis Mestre de Camp de Cavalerie, Brigadier le 1er Août 1734, Maréchal de Camp

le 1er Janvier 1740, Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Mai 1745, nommé Gouverneur Général de l'Isle-de-France en 1757, Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour le Roi du Pays de Caux & Bailliage de Rouen, Gouverneur Particulier des Villes & Châteaux de Soiſſons, Laon & Pont-Audemer, & eſt mort à Paris le 28 Décembre 1774. Il avoit épouſé, le 6 Avril 1729, *Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg*, fille de *Chriſtian-Louis*, Prince de Tingry, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Valenciennes & Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps de S. M., & de *Louiſe-Madeleine de Harlay*. De ce mariage eſt iſſu

X. Louis-Joachim-Paris Potier, Marquis de Geſvres, aujourd'hui titré *Duc de Geſvres*, né au Château de Saint-Ouen-ſur-Seine, Maiſon de campagne du feu Duc de *Geſvres*, ſon oncle, le 9 Mai 1733, tenu ſur les fonts de baptême, dans l'Egliſe de Saint-Jean-en-Grêve, par la Princeſſe de *Tingry*, ſon aïeule, & par la Ville de Paris, repréſentée par *Louis-Baſile de Bernage*, Conſeiller d'Etat, Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Prévôt des Marchands, & les Echevins: la cérémonie en fut faite, le 30 Mai 1748, par l'Evêque de Beauvais, ſon oncle. Il a été nommé Gouverneur Général de l'Isle-de-France & de Monceaux, en ſurvivance, le 7 Juillet 1758, Lieutenant Général du Pays de Caux & du Bailliage de Rouen en Mai 1766, a eu les honneurs de Duc, par Brevet, en Décembre même année, & a épouſé, le 4 Avril 1758, *Françoiſe-Marie du Gueſclin*, fille de *Bertrand-Céſar*, Marquis *du Gueſclin*, Meſtre de Camp, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & de *Marguerite Boſc*. Elle a été miſe en poſſeſſion du Tabouret en Janvier 1759. (Nous ignorons s'il y a des enfants de ce mariage.)

Les armes de la branche de *Norion* ſont: *d'azur, à 2 mains dextres d'or; au franc-quartier échiqueté d'argent & d'azur*. — La branche des Ducs de *Treſmes* & de *Geſvres* écartèle: *au 1 d'azur, à la bande d'argent*, qui eſt Baillet; *au 2 d'or, au chef de gueules; au franc-quartier* de Montmorency, *dont le premier quartier eſt chargé d'une étoile de ſable*, qui eſt d'Aunoy; *au 3* de Montmorency; *au 4 d'argent, au chef de gueules; au lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné d'or, brochant ſur le tout*, qui eſt de Vendôme *ancien; & ſur le tout de* Potier.

POTIER, Famille noble de Normandie, Election de Valognes, qui a pour armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lionceaux affrontés du même, & en pointe d'une roſe d'argent*.

POTIER, autre Famille de la même Province, Election de Bayeux, qui porte pour armes: *de gueules, à l'aigle éployée d'or*.

POTIER, autre Famille de ladite Province, Election de Coutances, de laquelle étoit

Pierre Potier, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy, près de Coutances, qui épouſa *Catherine Adam de la Haulle*. Il en eut:

1. Madeleine Potier de Courcy, qui s'eſt mariée à *Jacques de Caillières*, Chevalier, Gouverneur de Cherbourg, dont poſtérité. Voy. CAILLIÈRES;
2. Guyonne Potier de Courcy, qui a épouſé *Gédéon Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de St.-Vaaſt, &c., dont des enfants. Voyez DAGOBERT.

Les armes de Potier de Courcy ſont: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 croiſettes du même*.

POTTIER (le), Famille originaire du Cambréſis, qui prétend être ſortie de celle de *Graincourt*.

Etienne de Graincourt fut le premier qui introduiſit dans ſa Famille le ſurnom de le Pottier; il étoit fils de *Baudouin de Graincourt*, qui fit le voyage d'Orient avec Thierry, Comte de Flandres, qui ſe trouva, en l'an 1148, au ſiége de la Ville de Damas.

François le Pottier, Ecuyer, Seigneur de la Hétroye, deſcendu de cet *Etienne*, Lieutenant Particulier au Bailliage de Montreuil, puis Lieutenant Général de l'Amirauté de Flandre, s'eſt marié à *Marie Porquet*, & a laiſſé:

1. Jean, qui ſuit;
2. Charles, Ecuyer, Sieur de Recur;

Et trois filles, dont une eſt Religieuſe.

Jean le Pottier, Chevalier, Seigneur de la Hétroye, Tavernes, Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Montreuil, auparavant Lieutenant Général de l'Amirauté de Flandre. (Voy. Moreri).

POTTIERS-WAGNEY, dans l'Evêché

de Liège; Famille qui porte pour armes: *fascé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochante*.

POTTIN, ancienne Famille de Sologne, établie en Normandie, au Château du Chesne, près de Conches, depuis le XVe siècle.

Robert Pottin, Cadet de Sologne, Commandant l'Armée en l'absence du Maréchal de Saint-André, acquit la Terre *du Chesne* en 1484, qui est restée depuis ce temps dans sa Famille, & est possédée aujourd'hui par

Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, Baron de Montgaudri, Seigneur & Patron de Vidai, Saint-Quentin, Pervenchères, &c., près de Mortagne, au Perche, Seigneur & Patron du Chesne. Ledit Pottin, Comte de Vauvineux, est fils de feu Louis-Philippe Pottin, Comte du Chesne, Seigneur de Limeux, &c., & de Dame *Jeanne-Marguerite du Plessis-Châtillon*, Dame Châtelaine du Mée, des Mesnils, &c. (laquelle Terre *du Mée* étoit depuis 300 ans dans sa Famille, par le mariage de *Jean du Plessis* avec *Catherine d'Avaugour*), qui est morte en son Château du Chesne, en Normandie, le 6 Avril 1776, dans sa 74e année. Le Comte de *Vauvineux*, seul de ses nom & armes, connu en Normandie, a épousé, le 1er Octobre 1765, *Elisabeth-Geneviève Ladvocat*, fille de feu *François*, Maître des Comptes à Paris.

Les ancêtres de Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, ont tous été, depuis ledit Robert Pottin, employés avec distinction dans les Troupes, soit à la tête de Régiments, soit en qualité de Capitaines, &c.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes rangées de sable*.

POU (du), en Bretagne : *de sable, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné de gueules*.

* POUDENX, ou PODENX, Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premières & des plus distinguées des Pays & Sénéchaussée de Lannes, en Guyenne, où sont situés les Château & Terre de son nom, au Diocèse de Lescar, avec titre d'*ancienne Baronnie*, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres Patentes du Roi du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin suivant, en faveur d'Etienne de Poudenx, Chevalier, Seigneur, Baron de *Poudenx, Saint-Cricq*, &c., Syndic de la Noblesse du Béarn, mentionné plus loin. — Les Châteaux & Maisons de Vital, IIe du nom, Seigneur de Poudenx, furent pillés & brûlés en 1331, par les gens du parti du Roi de France, contre Edouard III, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne. Les Anglais, lors de leur expulsion de cette Province, vers 1452, les pillèrent & brûlèrent aussi, avec tous les titres, papiers & documents qui y étoient. Le Château ayant été rebâti quelques temps après, il fut encore pillé & brûlé, pour la troisième fois, en 1569, par le Comte de Montgommery, Chef des Religionnaires. — Les Seigneurs de Poudenx ont été bienfaiteurs des Eglises de Lescar, Saint-Girons, & des Abbayes de Saint-Sever, en Guyenne, la Réole, en Béarn, & principalement de celle de Pontaut, au Diocèse d'Aire, Ordre de Cîteaux, près de *Poudenx*, dans l'Eglise de laquelle ils avoient anciennement leurs tombeaux & sépultures. La ruine entière de ce Monastère & de ses Archives, pendant les troubles de la Religion en Béarn, nous prive de la connaissance de leurs premiers auteurs; mais, malgré la perte de la meilleure partie des titres de la Maison de Poudenx, le peu qui s'en est conservé prouve incontestablement qu'elle possède, sans interruption, depuis plus de 700 ans, les Château & Terre de son nom; qu'elle a contracté des alliances avec la principale Noblesse de Guyenne, & qu'elle a constamment servi de père en fils. — Le premier de ce nom, qui soit connu par titres, est

I. Bernard de Poudenx, Seigneur de *Poudenx*, vers l'an 1050, qui fut témoin, avec le Seigneur de Serres, à la donation faite, le 6 des Ides de Juin 1067, de l'Eglise & des dîmes du lieu de Lirac, au Diocèse d'Aire, à l'Abbaye de S^t.-Sever, par Pierre de Sault, fils de Guillaume-Raymond, Seigneur de Sault. Le même Bernard, Seigneur de Poudenx, eut, en 1062, un long différend avec Arnaud d'Estios, Abbé de S^t.-Sever, au sujet des limites de sa Terre de *Poudenx*, avec celle de Morganx, appartenant à l'Abbé, & sur les droits de pâturage & usage dans les Landes, Bois, Forêts & Terres du lieu de Capremont, que l'Abbé & les Religieux prétendoient leur avoir été donnés par les Sei-

gneurs DE POUDENX, ses prédécesseurs; mais Centulle, Vicomte souverain de Béarn, fut médiateur de leur querelle, & les accorda par traité de l'an 1072. (Extrait du *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sever.*)

II. ARNAUD DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, vivoit dès l'an 1120. Il fut pleige & caution avec Centulle, Vicomte de Béarn, de la donation faite en 1130, de l'Eglise de Saint-Martin de Tiuron, à l'Evêque & au Chapitre de Lescar, par Gilles de Gans & Dame Mirambé, son épouse. Il eut pour successeur

III. BERNARD DE POUDENX, IIe du nom, Seigneur de Poudenx, Hauriet & Projan, né vers l'an 1190, qui vivoit encore en 1260, & étoit mort en 1272. Il avoit épousé, vers 1238, N.... *de Morlane*, fille du Seigneur *de Morlane*, d'une des premières Maisons du Béarn, dont étoient *Raymond de Morlane*, Evêque d'Oloron en 1238, & *Arnaud de Morlane*, Evêque de Lescar en 1288 : cette Maison est fondue, vers l'an 1300, dans celle de *Béarn*. Ladite *de Morlane* porta en dot à BERNARD, Seigneur DE POUDENX, son mari, les Terres de *Lanso*, *Plassis* & *Caplane*, & ils eurent, entr'autres enfants,

IV. VITAL DE POUDENX, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, né vers l'an 1240, qui vendit, en 1266, les Château & Terre de Pontaut, & la moitié de la Seigneurie & Forêt de Baillenx; fit foi & hommage, en 1273, à EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, des Terres & Châteaux de Poudenx, Hauriet, Projan & de plusieurs autres, dans le Pays de Chalosse, qui composoient l'ancien patrimoine de ses pères, & pour lesquelles il déclara être tenu, en temps de guerre, au service d'un Chevalier & de trois Ecuyers. Il rendit, en même temps, hommage pour les Terres de Lanso, Plassis & Caplane, qu'il déclara avoir eues de la succession de la Dame *de Morlane*, sa mère. Ses enfants furent entr'autres :

1. SANSANER, qui fuit;
2. Et GUILLAUME-ARNAUD, Chevalier, qui est mentionné avec son frère, dans un acte de 1308; fut choisi & député par EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en 1309, avec Arnaud de Caupene & Gaillard de Saint-Paul, Chevaliers, pour traiter, en son nom, de la paix avec le Roi de Castille; assista, en 1310, avec Arnaud de Caupene, Sénéchal de Périgord, & Hélie de Talleyrand, Comte de Périgord, &c., à un duel & combat en champ clos, qui se donna en la Ville de Molières, entre Aimery de Biron, Seigneur de Montferrand, & Hugues de Saint-Germain, Chevaliers, & fut témoin à une transaction, passée le 8 Décembre 1320, entre Garcias-Arnaud de Caupene, Evêque de Dax, & Amanieu d'Albret, Vicomte de Marennes.

V. SANSANER DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, Toulousette, Lanso, Plassis & Caplane, né vers l'an 1264, fut Capitaine Commandant du Château de Morganx; reçut, en 1294, des Lettres d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, pour l'aider à recouvrer le Pays de Guyenne; assista, le 1er Octobre 1308, au traité de mariage d'Arnaud, Seigneur de Luxe, en Navarre, avec Jeanne de Caupene, fille d'*Hélie*, Chevalier, Seigneur de Caupene, & d'*Aude de Tyran*, Dame de Bussac, & vivoit encore en 1320. Il eut, entr'autres enfants,

1. VITAL, qui suit;
2. Et AUGER, auteur de la branche des Seigneurs de *Baylens* & de *Poyanne*, dont nous parlerons ci-après.

VI. VITAL DE POUDENX, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan & Toulousette, né vers l'an 1290, commença ses premières armes sous EDOUARD II, Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne. EDOUARD III écrivit de Glocester, le 18 Août 1329, à son Connétable de Bordeaux, pour le faire payer des appointements qui lui étoient dus, pour services rendus auprès du feu Roi son père. Le même Prince, étant à Marleberg, le 3 Novembre 1331, ordonna à son Sénéchal de Gascogne de faire informer sur les pertes & dommages soufferts par VITAL, IIe du nom, Seigneur DE POUDENX, contre Raymond-Arnaud de Béarn, qui, avec une troupe de gens d'armes, avoit brûlé tous ses Châteaux & Maisons, & le mit lui, sa Famille & ses Terres sous sa sauvegarde & protection; enfin il manda, de Westminster, le 1er Juin 1341, à son Connétable de Bordeaux, de lui faire payer les sommes qui lui étoient dues, tant pour la remonte de ses chevaux & équipages, que pour ses appointements & ceux de sa Compagnie d'hommes d'armes. A VITAL II, Seigneur DE POUDENX, succéda

VII. BERNARD DE POUDENX, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, qui fut

témoin, avec *Auger*, Seigneur *de Doazit*, & autres Seigneurs du Pays, à une Sentence rendue à Saint-Sever, le 15 Juillet 1357, par Jean de Chibreſton, Chevalier, Sénéchal de Guyenne, Lieutenant d'Edouard, Prince de Galles, en faveur du Prieur Syndic des Bénédictins de Saint-Sever, contre Arnaud de Marſan, Seigneur de Cauna, & contre les Seigneurs de la Mothe, d'Auriſſe, &c. Il ſe préſenta en armes, en 1376, avec les Seigneurs *de Doazit*, de Marſan, de Saint-Paul, d'Amou, de Saint-Cricq, &c., devant Arnaud-Guillaume de Béarn, Lieutenant du Comte de Foix, dans l'Egliſe des Frères Mineurs de Morlàas, pour ſervir contre les Anglais. Il paroît que ledit Bernard de Poudenx avoit épouſé, vers l'an 1364, *Marguerite de Doazit*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Doazit*, & ſœur d'*Arrigane*, femme du Vicomte *d'Orthe*, & de *Miremonde de Doazit*, épouſe du Seigneur de *Bezaudun*, & qu'il eut pour fils

VIII. Guillaume-Arnaud de Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, Seigneur Patron de l'Egliſe de Poudenx, né vers l'an 1365, qui paſſa un accord, le 16 Mars 1391, devant *Arnaud de Caſſoaramer*, Notaire de Sault-de-Navailles, avec le fils de Gaſſion de Salies, qui avoit régi & gouverné ſa Terre & Maiſon de *Poudenx*; préſenta à la Cure de Poudenx, Diocèſe de Leſcar, le 30 Novembre 1418; tranſigea avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Sever, & leur fit ceſſion d'un droit de péage au lieu de Projan, par acte paſſé devant *Daribère*, Notaire, le 4 Décembre 1428; nomma encore à la Cure de Poudenx en Avril 1435; ſervit dans les guerres contre les Anglais en 1425, 1430, 1435, &c., & mourut vers 1440. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Guillaume-Arnaud de Morlans*, Notaire de Hagetmau, le 16 Juillet 1402 (en préſence de Guillaume de Leſcun, Chevalier, & de Bertrand de Baylens, Seigneur de Poyanne), *Agnès de Cauna*, fille du Seigneur *de Cauna*; & ſœur de *Louis*, Seigneur *de Cauna*, au Diocèſe d'Aire. Il en eut, entr'autres enfants,

1. Bernard, qui ſuit;
2. Et Gérard, ou Géraud, Abbé de la Sauve-Majeure, près de Bordeaux, en 1435, qui obtint du Roi Louis XI la confirmation des priviléges du Monaſtère en Avril 1462; ſe démit de ſon Abbaye en 1463; fut créé Evêque de Tivoli, en la Campagne de Rome; mourut le 21 Avril 1474, & fut enterré en la Chapelle qu'il avoit fondée en l'Egliſe de la Sauve, dans un tombeau de marbre élevé, qu'il avoit fait conſtruire en 1456, & ſur lequel ſon effigie étoit repréſentée.

Guillaume-Arnaud, Seigneur de Poudenx, laiſſa auſſi une fille naturelle, nommée

Bertrande, qui s'eſt mariée, en 1449, avec *Jean du Hazard de Touloufette*.

IX. Bernard de Poudenx, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan & Toulouſette, ſuccéda à ſon père dès l'an 1440; ſervit dans les guerres contre les Anglais, qui, par droit de repréſailles, pillèrent & brûlèrent ſon Château de *Poudenx* vers 1452; paſſa un accord, au ſujet du Moulin de Toulouſette, avec les habitants de ce lieu, le 2 Juin 1454, & étoit mort en 1460. Il avoit épouſé, vers 1445, *Annette de Navailles*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Serres-Caſtet, Capitaine-Châtelain & Gouverneur de la Ville d'Orthez, & de *Catherine d'Eſtaing*; & ſœur de *Jean de Navailles*, Capitaine-Châtelain de la Ville de Morlàas, dont elle devint l'héritière par la mort, ſans enfants, de *Marie de Coaraze*, ſon épouſe. Le Seigneur de Poudenx eut de ſon mariage, entr'autres enfants,

1. Pierre, qui rendit hommage au Roi des Terres de Poudenx, Hauriet & Projan, le 2 Mars 1460. Il ſervit avec diſtinction dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne; plaidoit au Parlement de Bordeaux, en 1475, contre *Guillaume-Raymond*, Seigneur *de Cauna*, au ſujet du ſerment de fidélité qu'étoient tenus de lui faire les habitants de Projan; obtint Arrêt à ce ſujet le 23 Février 1475, & mourut vers l'an 1480;
2. Bernard, qui ſuit;
3. Antoinette;
4. Isabeau, qui s'eſt mariée à *Bernard d'Aydie*, Seigneur du haut de Berenx;
5. Annette, qui épouſa, 1° *François*, Seigneur de *Souslens*; & 2° *Pierre*, Seigneur *du Sault*, dans le Vicbilh.

X. Bernard de Poudenx, V° du nom, né vers 1448, qualifié de *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, Baſſercles, Caſtetner & des lieux de Serres-Caſtet & Bernardets (du chef d'*Annette de Navailles*, devenue, comme on l'a dit,

héritière de *Jean de Navailles*, son frère), succéda à Pierre de Poudenx, dès l'an 1482, & fit vente de sept florins de fiefs de rente, à prendre sur certains habitants de sa Terre de *Poudenx*, en faveur de l'Eglise de Saint-Médard, Diocèse de Lescar, par acte passé devant *Jean de Barbacane*, Notaire, en 1483. Il servit dans les guerres de Bourgogne, de Bretagne & d'Italie; fit le voyage de Milan avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, & fut Lieutenant, puis Capitaine de la Compagnie de 1,000 hommes de pied du Seigneur de Gramont, tué à la bataille de Ravennes. Il est mentionné dans des actes des années 1490, 91 & 1496, en qualité de Seigneur de *Poudenx* & de Patron de la Chapelle & Prébende fondée par ses ancêtres dans l'Eglise de Poudenx; fit son testament, à son retour d'Italie, au Château de Poudenx, devant *Jean de Baradat*, Notaire, le 7 Juin 1517, & mourut la même année, âgé de près de 70 ans. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Biron, devant *Jean Boquety*, Notaire, le 5 Février 1504, *Jeanne de Faubournet de Montferrand*, fille de *Jean*, Baron de Montferrand, en Périgord, & de *Bernardine de Lavedan*; sœur de *Marguerite de Faubournet de Montferrand*, femme de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, & avoit pour aïeule maternelle *Rose d'Albret*. Etant restée veuve, elle se remaria avec *Pierre de Pardaillan*, Seigneur de la Mothe, dont elle eut des enfants. Ceux de son premier lit furent:

1. Jean, Seigneur de Poudenx, qui étoit sous la tutelle de sa mère le 23 Avril 1518, qu'il reçut, par acte passé devant *Salefranque*, Notaire, le serment de fidélité des habitants de Serres-Castet: ceux de Poudenx lui rendirent le même devoir, par acte passé, le 17 Décembre 1524, devant *de Baradat*, Notaire. Il mourut jeune, & sans avoir pris d'alliance;
2. Roger, aussi mort jeune;
3. François, qui suit;
4. Et Gabriel, reçu Chevalier de St.-Jean de Jérusalem en 1534.

XI. François de Poudenx, Seigneur de Poudenx, Bassercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castet, Bernadets & St.-Cricq, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit ses premières armes en Piémont sous M. d'Ossun, Capitaine des Chevaux-Légers, puis Gouverneur de Turin; servit ensuite sous le Comte de Bury; fut fait Capitaine de 300 hommes, par Commission du Roi de Navarre, du 21 Janvier 1542; se distingua aux siéges de Navarrenx & de Tarbes; s'opposa aux Troupes du Comte de Montgommméry; commanda la Noblesse du Pays, & remit sous l'obéissance de S. M., les Villes d'Orthez, Tartas, Mugron, &c. Le Roi Charles IX lui écrivit, le 1er Novembre 1570, pour lui apprendre qu'il l'avoit nommé Chevalier de son Ordre. Il eut l'estime & l'amitié du Connétable de Montmorency, comme il conste de plusieurs de ses Lettres, par lesquelles il le traita de *son entier & bon ami*, & fit l'éloge de sa Maison & des services de ses ancêtres. — François de Poudenx n'étoit âgé que de 19 ans, le 8 Janvier 1527, qu'il donna procuration générale à *Guillaume-Arnaud*, Seigneur *de Beyrie*, son curateur, pour racheter la Terre de Serres-Castet, qui avoit été aliénée, par son père, à Marie Démont, femme du Seigneur d'Arcet. En qualité de fils & héritier de Bernard de Poudenx, fils d'*Annette de Navailles*, il paya 40 écus d'or à *Arnaud de Navailles*, frère naturel de ladite *Annette*, son aïeule, par acte passé, le 27 Juin 1531, devant *Fortaner de Larrezet*, Notaire de Poudenx. Il plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1534 & 1546, contre *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, son cousin germain, père d'*Armand*, Maréchal de France, au sujet de la dot de *Jeanne de Faubournet de Montferrand*, sa mère, & fit foi & hommage des Terres de Serres-Castet, Bernardets & Fiefs à Morlàas, au Roi de Navarre, en 1538. Il épousa, par contrat passé le 22 Avril 1539, devant *Dutastet*, Notaire, *Marguerite de Saint-Cricq*, Dame héritière de St.-Cricq, veuve d'*Emery de Bazillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & petite-fille d'*Amanieu de Saint-Cricq*, Chevalier, Baron de Saint-Cricq, Capitaine-Châtelain de la Ville de Saint-Sever, par Lettres de Charles, Duc de Guyenne, du 20 Juillet 1469. Elle fit son testament devant *de Cès*, Notaire, le 15 Juillet 1556, & eut de son mariage:

1. Charles, qui suit;
2. Jean, Seigneur de la Mothe, Capitaine de 100 hommes, qui s'est marié, en 1575, à *Jeanne de Biran*;
3. & 4. Louis & Adrien, qui furent aussi Capitaines.

XII. Charles de Poudenx, Chevalier, Ba-

ron de Poudenx & de Saint-Cricq, Seigneur de Baſſercles, Caſtetner, Hauriet, Projan, Echaux, Serres-Caſtet, Bernadets, &c., fut un des principaux Seigneurs Catholiques attachés à HENRI IV, Roi de Navarre, auquel il rendit des ſervices ſignalés, qui lui méritèrent l'eſtime & les bontés de ce Monarque, qui lui fit don de la Baronnie de *Sabres*, au Pays d'Albret, par Lettres du 11 Mai 1578. Ce Prince lui écrivit, de ſa main, le 7 Juillet 1581, *qu'il voudroit être en état de lui faire autant de bien, qu'il en auroit la volonté.* La Reine MARGUERITE lui témoigna auſſi, en pluſieurs occaſions, ſes bontés & la ſatisfaction de ſes ſervices. Il tranſigea avec JEAN, LOUIS & ADRIEN, ſes frères, par acte paſſé devant *Darac*, Notaire Royal, le 5 Décembre 1573; fit publier & obſerver, en 1581, par ordre du Duc d'Alençon, les articles convenus entre le Roi & les Députés de la Religion P. R., & teſta devant *Dutournier*, Notaire, le 15 Novembre 1606. Il avoit épouſé, avec diſpenſe de la Cour de Rome, par contrat paſſé devant *Deſtoueſſe*, Notaire, le 9 Mars 1564, ANNE DE BAYLENS, ſa couſine, fille d'ETIENNE, Seigneur, Baron de Poyanne, & de *Jeanne d'Antin*; & ſœur de BERTRAND DE BAYLENS, Seigneur de Poyanne, nommé Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1596. Ils eurent, pour fils unique,

XIII. FRANÇOIS DE POUDENX, IIe du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, Baſſercles, Caſtetner, Hauriet, Projan, Serres-Caſtet, Saint-Cricq, Echaux, Soulenx, &c., Syndic de la Nobleſſe du Béarn, qui ſervit auprès du Duc d'Epernon, & fit un accord devant *Denoguier*, Notaire, le 15 Novembre 1592, avec CHARLES, ſon père, qui lui céda les Terres de Projan, Hauriet, Serres-Caſtet & Bernadets. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 4 Octobre précédent, devant ledit *Denoguier*, Notaire, *Françoiſe de Méritens*, fille de *Raymond*, Seigneur de Lagor, Baron de Gayroſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, d'une des plus anciennes Maiſons du Béarn, & de *Marguerite de Navailles*, Dame héritière de *Peyre* & d'*Arbus*. Leurs enfants furent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. BERTRAND, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, mort à Paris ;
3. LOUIS, Capitaine au Régiment de Villandry, puis Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Commandant de la Ville de Chivas, Gouverneur des Ville & Comté d'Aſti, avec penſion de 2,000 liv., par Brevet du 1er Décembre 1642, mort au ſervice du Roi ;
4. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Serreslous*, ſeule exiſtante aujourd'hui, rapportée ci-après ;
5. Autre BERTRAND, Capitaine d'Infanterie, tué à la tranchée de Fontarabie ;
6. Autre LOUIS, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mort en Italie ;
7. JACQUES, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de la Rochelle ;
8. CHARLES, Chanoine & Official de l'Egliſe de Leſcar, Député à l'Aſſemblée Générale du Clergé en 1630 ;
9. PAUL, Chanoine de l'Egliſe de Conſerans, mort jeune ;
10. Et MADELEINE, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Salettes*, en Béarn.

XIV. ETIENNE DE POUDENX, Chevalier, Seigneur, Baron de Poudenx, Saint-Cricq, Hauriet & Projan, Syndic de la Nobleſſe du Béarn, &c., fut d'abord Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc d'Epernon, Maréchal des Camps & Armées du Roi par Brevet du 4 Mai 1651, & ſe diſtingua au ſiége de Bellegarde, dont il fut fait Gouverneur. Le Roi LOUIS XIII, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit don de la haute Juſtice des Terres de Poudenx, Caſtetner, Baſſercles, par Lettres du mois d'Avril 1640, & érigea leſdites Terres en *Vicomté*, par d'autres du mois d'Avril 1646, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin ſuivant, comme nous l'avons dit ci-devant, & lui donna, la même année, une penſion de 2,000 liv. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Deſangles*, Notaire, le 5 Octobre 1622, *Paule-Gabrielle de Laſſeran de Maſſencomme*, fille de *Pierre de Laſſeran*, Seigneur de Maſſencomme, Baron de la Garde, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Sergent-Major de la Ville de Paris, Gouverneur des Ville & Château d'Orthez, & d'*Anne de Mareſtang*. De ce mariage vinrent :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. CLÉMENT, Chanoine de l'Egliſe de Leſcar & Archidiacre de celle de Tarbes ;
3. FRANÇOIS, nommé Evêque de Tarbes en 1677, qui n'obtint ſes Bulles qu'en 1692, &

mourut le 24 Juin 1716, ayant fait son teftament devant *Lacay*, Notaire de Tarbes;

4. ANNE, qui s'eft mariée à N.... *d'Abadie*, Seigneur Baron d'Arboucave, dont un fils, Seigneur d'Arboucave, & *Bernard d'Abadie*, Evêque de Dax, mort en 1722;
5. Et ANGÉLIQUE, qui époufa N..., Seigneur *d'Arros*, en Béarn, dont deux filles.

XV. BERNARD DE POUDENX, VIe du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de S^t.-Cricq, Syndic de la Nobleffe des Etats du Béarn, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de LOUIS DE POUDENX, fon oncle, par Commiffion du 23 Février 1643, puis Guidon de la Compagnie du Duc d'Epernon. Il époufa, en 1645, *Jeanne de Baffoigne* fille de *Bertrand*, Seigneur de Caftillon, & de *Jeanne de Caupene d'Amou*. Elle tefta le 20 Mars 1685, & eut pour enfants:

1. HENRI, qui fuit;
2. FRANÇOIS-CLÉMENT, Abbé de Pontaut en 1709;
3. BERNARD-FRANÇOIS, Abbé de Bonnefont en 1707, Confeiller d'Etat, Agent Général du Clergé, Evêque de Marfeille le 1er Février 1708, qui eft mort le 19 Janvier 1709;
4. ANTOINE, Capitaine des Vaiffeaux du Roi, Chevalier de S^t.-Louis;
5. NICOLE, qui s'eft mariée avec le Seigneur *de Jaffes;*
6. MARIE-MADELEINE, qui époufa le Seigneur de *Gayroffe;*
7. Et ANNE, qui époufa le Seigneur *d'Agos de Lévincens.*

XVI. HENRI DE POUDENX, Ier du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de S^t.-Cricq, Seigneur de Caftillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de S^t.-Louis, fut d'abord Enfeigne de la Colonelle du Régiment de Navarre, Aide de Camp du Marquis d'Albret, puis Colonel d'un Régiment de la Généralité de Bordeaux par Brevet du 1er Janvier 1689, à la tête duquel il emporta d'affaut une Redoute en Piémont, que d'autres Troupes n'avoient pu prendre: le Roi lui en marqua fa fatisfaction & lui donna le Régiment de Gâtinais, avec lequel il fit la campagne d'Italie en 1693, fous le Maréchal de Catinat, & combattit à la bataille de la Marfaille. Il fit encore les campagnes de 1694 & 1695 en Catalogne, fous le Duc de Vendôme, qui lui donna une Brigade d'Infanterie à commander en 1701; mais ayant été attaqué d'une paralyfie lors de la déclaration de la guerre, il fut obligé de quitter le fervice. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *la Mothe*, Notaire, le 6 Janvier 1679, *Efther de Gaffion*, fille de *Jean*, IIIe du nom, Préfident à Mortier au Parlement de Navarre, & de *Marie de Béziade d'Avaray*, & nièce du Maréchal de France *Jean de Gaffion*. Elle tefta en 1714, & eut pour fille unique,

JEANNE, qui s'eft mariée, le 4 Juin 1704, à HENRI DE POUDENX, fon coufin, Seigneur de Serreslous, &c., ci-après.

BRANCHE des Seigneurs de SERRESLOUS *&* SOULENX, *aujourd'hui Vicomtes de* POUDENX.

XIV. BERNARD DE POUDENX, Ecuyer, Seigneur de Serreslous (quatrième fils de FRANÇOIS, IIe du nom, Baron DE POUDENX, & de *Françoife de Méritens*), fut Syndic de la Nobleffe des Etats du Béarn & Capitaine-Major des Ville & Citadelle de Navarrenx, fous la charge de M. de *Poyanne*, fon coufin. Il tranfigea avec ETIENNE DE POUDENX, fon frère aîné, & eut en partage la Terre de *Soulenx*, par acte paffé devant *Deftailhat*, Notaire, le 8 Septembre 1637. Il avoit époufé, le 7 Octobre 1632, *Marie de Candau*, dont vint

XV. CHARLES DE POUDENX, Seigneur de Serreslous & Soulenx, Capitaine d'Infanterie, qui fit foi & hommage au Roi de la Terre de *Serreslous*, le 15 Janvier 1671. Il époufa, du confentement de fon père, par acte paffé devant *Maroque*, Notaire, le 15 Avril 1663, *Catherine de la Futfun*, fille de *Gafton*, Seigneur d'Araux, & de *Jeanne d'Abadie d'Arboucave*. De ce mariage il eut:

1. HENRI, qui fuit;
2. ROSE, qui s'eft mariée, en 1703, avec *Leonard de Caupene*, Marquis d'Amou, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne;
3. Et MADELEINE, qui époufa *Pierre de Bachoué*, Seigneur de Berrautte.

XVI. HENRI DE POUDENX, IIe du nom, Seigneur de Serreslous & Soulenx, Capitaine des Grenadiers au Régiment du Vicomte DE POUDENX, fon coufin, par Commiffion du 4 Février 1693, époufa, avec difpenfe de la Cour de Rome, par contrat paffé devant *Darthès*, Notaire, le 4 Juin 1704, JEANNE DE POUDENX, fa coufine, fille unique & héri-

tière d'HENRI, Vicomte DE POUDENX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Esther de Gassion*. Leurs enfants furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1714, Page du Roi la même année, puis Capitaine au Régiment de Bourbonnais, mort en Bavière en Mars 1748 ;
3. FRANÇOIS, Capitaine au même Régiment de Bourbonnais, puis Lieutenant-Aide-Major des Gardes Françaises, & Colonel du Régiment de Cantabre en 1760 & premier Maître d'Hôtel de M. le Duc d'ORLÉANS ;
4. JEAN-BERNARD, Abbé de Bernay, successivement Aumônier ordinaire de feue Madame la Dauphine, puis de Madame la Comtesse de Provence, aujourd'hui MADAME ;
5. MARIE-MADELEINE, qui s'est mariée, en 1732, à *Bernard de Navailles*, Seigneur, Baron de Banos ;
6. Et MADELEINE-ANGÉLIQUE, mariée, le 28 Décembre 1738, avec *Pierre d'Abadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave.

XVII. HENRI DE POUDENX, IIIe du nom, Vicomte de Poudenx, Baron de S^t.-Cricq, Echaux, Seigneur de Castillon, Capitaine au Régiment des Gardes en 1745, Maréchal des Camps & Armées du Roi par Brevet du 20 Février 1761, Gouverneur des Ville & Citadelle de S^t.-Jean-Pied-de-Port en 1772, a épousé, par contrat du 16 Mars 1743, *Marie-Marguerite-Françoise Bazin de Bezons*, fille de *Louis-Gabriel*, Marquis de Bezons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Cambrai & du Cambrésis, & de *Marie-Anne Bernard des Maisons* ; & nièce d'*Armand Bazin de Bezons*, Evêque de Carcassonne. De ce mariage sont issus :

1. HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, qui suit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE-SOPHIE, qui s'est mariée, par contrat du 31 Octobre 1771, à *Louis-Henri de Caupene d'Amou*, Marquis de Caupene, Colonel du Régiment de Bourbonnais & à présent de celui de Cambrésis.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, Vicomte DE POUDENX, Capitaine Commandant au Corps Royal des Carabiniers, ensuite Colonel à la suite de la Cavalerie, & actuellement Colonel en second du Régiment de Cambrésis, a épousé, en 1771, N... *de Rolly*, morte, sans enfants, en 1773.

La Maison DE POUDENX porte pour armes : *d'or, à 3 chiens courants, passants de gueules, l'un sur l'autre*. (*Généalogie* dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués & qui sont enregistrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit.)

BRANCHE des Seigneurs de BAYLENS.

VI. AUGER DE POUDENX, Chevalier (fils de SANSANER, Seigneur de Poudenx, &c.), fut Seigneur de Baylens, par son mariage avec *Thomasse*, Dame héritière *de Baylens*, en Auribat, vers l'an 1314. EDOUARD II, Roi d'Angleterre, lui permit, par Lettres de l'an 1315, de construire & édifier un Château fort au lieu de Baylens, & lui accorda, par Lettres du 19 Décembre 1319, les Baylies de Brassenx & de Pontous, en récompense de ses services & des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il consentit, avec *Thomasse*, Dame *de Baylens*, sa femme, un bail à fief au lieu de Baylens, en Décembre 1320, eut en don, du Roi d'Angleterre, la jouissance du Moulin d'Aguzan en 1329 & 1333 ; fut choisi par Guitard d'Albret, Vicomte de Tartas, pour un de ses exécuteurs testamentaires en 1337, & vivoit encore en 1356. Il eut, entr'autres enfants,

BERNARD, qui suit ;
Et GERAUD DE BAYLENS.

VII. BERNARD, Seigneur DE BAYLENS, substitué aux nom & armes de BAYLENS, par sa mère, ratifia une vente faite par son père en 1356, & mourut vers 1386. Il avoit épousé *Miremonde*, Dame héritière *de Poyanne*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Poyanne*, & petite-nièce du Cardinal *de Poyanne*, Evêque de Pampelune. De ce mariage il laissa, entr'autres enfants,

1. BERTRAND, qui suit ;
2. JEAN, qui est mort, en 1384, à la guerre contre les Anglais, & fut enterré aux Cordeliers de Saint-Antonin, en Rouergue, où BERTRAND, son frère, du consentement de *Miremonde de Poyanne*, sa mère, fonda une Chapelle & des prières pour lui & pour tous ses descendants en 1385 ;
3. Et ARNAUD.

VIII. BERTRAND DE BAYLENS, Chevalier, Seigneur de Baylens & de Poyanne, Connétable du Comte d'Armagnac, passa un acte, conjointement avec *Miremonde de Poyanne*, sa mère, en 1395, & fut père, entr'autres enfants, de

Arnaud-Guillaume & Bertrand de Baylens, Seigneurs de Baylens & de Poyanne en 1420, &c., dont postérité qui subsiste. Voy. BAYLENS de POYANNE.

Les armes de Baylens de Poyanne sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lévrier rampant de gueules, bouclé & colleté d'argent,* qui est de Baylens; *& aux 2 & 3 d'azur, à trois canettes d'argent,* qui est de Poyanne.

POUGET de NADAILLAC (du), Noblesse très-ancienne dans le Quercy, qui a contracté des alliances avec plusieurs illustres Maisons, comme avec celles *d'Aubusson, de la Gorce, de Chapt de Rastignac; de Beaumont,* des Seigneurs de *Montfort,* en Dauphiné; *de Brezons, de Pot de Rhodes, de Lusignan, de la Roche-Aymon, de Ligondès, de Navailles,* &c. De cette Famille étoit

François du Pouget, IVe du nom, Marquis de Nadaillac, Baron de la Villeneuve & de Saint-Pardoux, Seigneur du Roc & de Saint-Symphorien, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 80 Maîtres, entretenue pour le service du Roi, par Commission du 3 Décembre 1631. De *Françoise de Douhet,* son épouse, Baronne de Saint-Pardoux, en Limousin, il a eu, entr'autres enfants,

1. Charles-François du Pouget de Nadaillac, Baron de Saint-Pardoux, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises en 1685;
2. François, qui suit;
3. Louise, qui s'est mariée, en 1696, à *Joseph de la Roche-Aymon,* dit *le Chevalier de Saint-Maixant,* Capitaine au Régiment Dauphin; elle est morte & fut inhumée en l'Eglise de la Vallière, le 20 Février 1730, n'ayant pas eu d'enfants. Voy. ROCHE-AYMON (de la);
4. Et Françoise, qui épousa, le 18 Avril 1692, *Jean-Claude Auboust,* Seigneur des Vergnes, &c., dont elle eut postérité. Voy. AUBOUST.

François du Pouget de Nadaillac, Ve du nom, Chevalier, Marquis de Nadaillac, en Quercy, Baron de la Villeneuve & de la Farge, Seigneur du Roc & autres lieux, en la Haute-Marche, né le 11 Juin 1665, entra dans le Régiment des Gardes Françaises, en qualité d'Enseigne, en 1685, où il servit longtemps, & mourut en son Château de Nadaillac, le 2 Avril 1749. Il avoit épousé, étant Sous-Lieutenant aux Gardes Françaises, le 17 Août 1700, *Aimée-Eléonore de Plas,* fille de *Guyon,* Marquis *de Plas,* Baron de Marcillac, Seigneur de Fossac, Sennac, &c. Leurs enfants furent :

1. François-Louis, qui suit;
2. François-Joseph, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, en 1761;
3. Jeanne-Anne, Religieuse aux Carmélites de Limoges;
4. Et Claire, Religieuse en l'Abbaye de Leyme, en Quercy.

François-Louis du Pouget, Comte de Nadaillac, Vicomte du Monteil, Baron de la Farge & Seigneur de la Villeneuve, né en 1702, reçu, le 19 Juillet 1721, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa première Compagnie, puis successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tour en 1730, dans celui de Chabrillan en 1738, Exempt des Gardes du Corps du Roi par Brevet du 30 Juin 1743, Chevalier de Saint-Louis la même année, Mestre de Camp de Cavalerie par Commission du 3 Janvier 1745, & Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, le 30 Mars 1740, *Adélaïde-Françoise-Claude du Pille de Monteil,* née le 2 Avril 1721, fille de *Jacques-André du Pille,* Vicomte de Monteil, en la Marche, Baron de la Brosse, & Seigneur de Sarfeuillette, Trésorier Général des Troupes de la Maison du Roi, & de *Marie-Anne-Christine Rollot de la Tour.* Ils eurent :

1. François-Pierre-Joseph, né le 18 Août 1746;
2. Et François-Joseph, né le 24 Mai 1751. (Extr. du *Mercure de France* de Mai 1749, p. 233.)

D'une autre branche de cette Famille étoit François du Pouget de Nadaillac, Baron de Saint-Pardoux, qui est mort le 8 Juin 1748, laissant sa femme, *Marie-Anne-Françoise-Félicité le Mastin de Nuaillé,* veuve avec cinq enfants.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont de 6 coupeaux de sinople.*

* POUILLENAY (& mieux POLLIONAY), Seigneurie qui a donné son nom à une branche de la Maison *d'Albon,* qui a commencé par *Henri,* troisième fils d'*André d'Albon,* chef de cette Maison. Cet *Henri d'Albon* acheta la Terre de *Pollionay,* par un accord fait avec son frère aîné *Guillaume;*

mais cette branche eſt à peine connue, n'ayant ſubſiſté que très peu de temps. Cette Terre de *Pollionay* eſt paſſée dans la Maiſon *de Pompierre*, par la vente qu'en fit, en 1391, *Humbert d'Albon*, arrière-petit-fils d'*Henri*, à *Claude de Pompierre*. Voy. ALBON.

POUILLY D'ESNES : *d'argent, au lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

* POUJOLS, ou PUJOLS, en Languedoc, au Diocèſe de Béziers ; Baronnie poſſédée, de temps immémorial, par la Maiſon *de Théſan : Pons de Théſan*, Damoiſeau, qui vivoit en 1294, en étoit Seigneur, & la tranſmit à ſa poſtérité. Voy. THÉSAN.

POULAIN DE MAUNY, en Bretagne : ancienne Nobleſſe, qui eſt citée avec éloge dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, & dans celle de Dom Morice, dès le XIIIe ſiècle. La filiation ſuivie commence à

I. ROLLAND POULAIN, Chevalier, Seigneur de la Villeſalmon, Paroiſſe de Coëtmieux, près de Lamballe, Evêché de Dol, qui prêta ſerment de fidélité à Jean, V^e^ du nom, Duc de Bretagne, en 1436. Il teſta conjointement avec *Deniſe Hus*, ſon épouſe, le 1er Juillet 1445, & ils inſtituèrent, pour exécuteur teſtamentaire, JEAN, leur fils aîné, qui ſuit. Ils eurent encore deux autres garçons, qui ne ſont point nommés.

II. JEAN POULAIN, Ier du nom, Seigneur de la Villeſalmon, partagea avec ſes deux frères, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geoffroy, au mois de Juillet 1460, & leur donna, à chacun d'eux, 107 liv. de rente ſur la ſucceſſion de leur père ROLLAND, qualifié, dans cet acte, *noble & puiſſant, riche en biens & Chevalier*. De *Jeanne de Créhen*, ſon épouſe, il eut

III. JEAN POULAIN, IIe du nom, Seigneur de la Villeſalmon, qui s'eſt marié à *Jeanne Oury*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auquel ſes père & mère donnèrent, en avancement de droit ſucceſſif, par acte du 6 Mai 1482, la Terre *du Val*, en Pleſtan. Il comparut aux Montres des Nobles ès-années 1483 & 1497, avec Pages à cinq chevaux & autres armures de Chevalerie. Il épouſa *Perrine le Noir*, & eſt auteur de la branche *du Val* & de *Tramain*.

IV. GUILLAUME POULAIN, Ier du nom, Seigneur de la Villeſalmon, Gouverneur de Moncontour, qualifié *Chevalier*, dans une Lettre ſignée de CHARLES VIII, Roi de France, en date du 9 Mai 1491, eut ordre de ce Prince de laiſſer entrer les Eſpagnols dans cette Ville, à moins d'encourir ſa diſgrâce ; fut penſionné de la Ducheſſe ANNE DE BRETAGNE, femme de ce Monarque, & Capitaine de 20 hommes d'armes des Ordonnances de cette Reine. Il épouſa, 1° *Françoiſe Madec*, morte ſans enfants ; & 2° *Jeanne du Tiercent*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, rapporté après ſon aîné.

V. JEAN POULAIN, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villeſalmon, partagea, en 1513, avec GUILLAUME, ſon frère, juveigneur, auquel il donna la ſomme de 80 liv. de rente à viage, tant pour ſes droits en la ſucceſſion de ſes père & mère, qu'en celle de ſes aïeul & aïeule. Il épouſa *Françoiſe de la Motte*, & en eut :

1. FRANÇOIS, mort ſans hoirs ;
2. Et JULIENNE, Dame de la Rivière-Jouardais, du Bois-Picard & du Bois-Jagu, héritière de cette branche de la Villeſalmon.

BRANCHE des Seigneurs de MAUNY.

V. GUILLAUME POULAIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Licantour (fils puîné de GUILLAUME Ier, Chevalier, Seigneur de la Villeſalmon, & de *Jeanne du Tiercent*, ſa ſeconde femme), épouſa *Jeanne Bourdon*, Dame de Mauny, fille d'*Olivier*, Ecuyer, & de *Louiſe de Langourla*. Elle lui apporta en mariage la Terre de *Mauny*, ſituée dans la Paroiſſe de Landéhen, Evêché de Dol, près de Lamballe, qui eſt encore poſſédée par un de ſes deſcendants, chef des nom & armes de ſa Famille, comme on va le voir. De ce mariage vint, pour fils unique,

VI. JACQUES POULAIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, qui épouſa *Jeanne de Paſſedoué*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JACQUES, rapporté après ſon aîné ;
3. Et MARIE.

VII. FRANÇOIS POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ſes frère & ſœur, en 1560, de la ſucceſſion de leur père & de celle de *Jeanne Bourdon*, leur aïeule, qui vécut 100 ans. Il mourut ſans poſtérité, de ſon mariage contracté, la même année 1560, avec *Suſanne de la Rivière*,

fille de Meſſire *Guillaume de la Rivière*, Sieur de Saint-Quiouët.

VII. Jacques Poulain, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fils poſthume de Jacques Ier, & de *Jeanne de Paſſedoué*, qu'il eut pour tutrice, par acte du 23 Juin 1529, épouſa *Marie le Marchand*, dont il eut :

1. Alain, qui ſuit;
2. Antoine Poulain de la Fontaine, auteur de la branche établie en Anjou, dont il ſera parlé ci-après;
3. Guillaume Poulain de la Lande;
4. & 5. Françoise & Adelise.

VIII. Alain Poulain, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ſes puînés, par acte du 26 Septembre 1598, paſſé en la Cour du Duché de Penthièvre, & épouſa *Gillette le Bouteiller*, fille de *Guy le Bouteiller*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de la Villeneuve, près de Lamballe. Leurs enfants furent :

1. Thebault, qui ſuit;
2. Guy;
3. Guillaume, Seigneur de la Maignerie, auteur de la branche de *Saint-Père*, qui fut partagé, ainſi que ſes frères, le 30 Avril 1640, par Thebault, leur aîné. Cette branche ſubſiſte dans François Poulain, Seigneur de *Saint-Père*, Chevalier de Saint-Louis, petit-fils de Mathieu Poulain, Sieur de l'Isle, & arrière-petit-fils dudit Guillaume, Seigneur de la Maignerie, leſquels produiſirent leurs titres à la dernière réformation de la Nobleſſe;
4. Et Jacques Poulain de Launay, préſumé mort lors de ladite réformation.

IX. Thebault Poulain, Chevalier, Seigneur de Mauny, épouſa *Perronnelle Bertho*, fille de *René Bertho*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Joſſe, & produiſit ſes titres avec Joseph, ſon fils, qui ſuit, lors de cette réformation. Ils furent maintenus dans les qualités de *noble d'ancienne extraction* & de *Chevaliers*, par Arrêt rendu au mois de Janvier 1669.

X. Joseph Poulain, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, épouſa, par contrat du mois de Janvier 1681, *Marie de Caſtellan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur *de Caſtellan*. Il en eut

XI. Julien-Jean Poulain, Chevalier, Seigneur de Mauny, qui s'eſt marié, par contrat de 1711, à *Mathurine de Follennay*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Crémeur. Leurs enfants furent :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Mathurin, appelé *le Chevalier de Mauny*, Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié à *Julie Bonnin*, fille de feu *Charles Bonnin*, Seigneur de la Ville-Bouquet, Conſeiller au Parlement de Rennes. Il n'en a point eu d'enfants.

XII. Joseph Poulain, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, ſe rendit, avec les autres Nobles de la Province de Bretagne, à l'arrière-ban convoqué, par ordre du Roi, en 1746, pour aller au ſecours de Lorient, aſſiégée par les Anglais, & fut élu par ſcrutin, ayant ſervi en qualité de Cornette d'une Compagnie noble de l'Evêché de St.-Brieuc. Il a épouſé, 1° *Marie de la Bouëxière*, d'une noble & ancienne extraction; & 2° en 1740, *Françoiſe Milon*, auſſi d'une Nobleſſe d'*ancienne extraction*. Du premier lit eſt née

1. Pétronille, qui s'eſt mariée, en 1754, avec *François de Trégouët*, Chevalier, Seigneur de l'Abbaye.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

2. René-Marie-Joseph, qui ſuit;
3. François-Marie-Joseph, Garde de la Marine au Département de Breſt;
4. Louis-Charles, ſervant dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi;
5. Joseph, Eccléſiaſtique;
6. César-Auguste, Elève de l'Ecole Royale Militaire;

Et cinq filles.

XIII. René-Marie-Joseph Poulain, Chevalier, a épouſé, en 1768, *Marie-Victoire Arnauld*, fille de noble *Jean-Baptiſte Arnauld* & de Dame *Félicité de la Fontaine*. Ils ont ſix enfants, vivants en 1776.

La branche établie en Anjou a pour auteur Antoine Poulain de la Fontaine (ſecond fils de Jacques, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Marie le Marchand*), lequel fut partagé par Alain, ſon frère aîné, comme on l'a dit ci-devant, le 26 Septembre 1598. Il acquit, conjointement avec *Bernardine Bodin*, ſon épouſe, la Terre de *la Grée*, en Anjou, par acte de l'an 1635, & après la mort de ladite *Bodin*, qui étoit veuve d'Antoine Poulain, il y eut partage fait en Anjou en 1675.

Les Sieurs Poulain de la Foresterie (deſcendants dudit Antoine Poulain & de *Ber-*

nardine Bodin, héritière de la Maifon de *la Foreſterie*, en Anjou), ayant été élus, par leurs concitoyens, aux charges municipales de la Ville d'Angers, ils ont proteſté, par différents actes en forme, qu'ils acceptoient lefdites charges, fans préjudicier à leur ancienne nobleffe: ces proteſtations fe trouvent enregiſtrées, dès le 6 Avril 1707, aux Greffes de l'Election & de l'Hôtel de Ville d'Angers, par Ordonnances rendues fur les Conclufions du Procureur du Roi.

La branche de Poulain-Quefféron, en Bretagne, fuivant l'Arrêt de la Réformation de 1669, tire fon origine de Rolland Poulain, Seigneur de la Guefvière (fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de la Villefalmon), comme il eſt prouvé par un partage du mois de Septembre 1455. — La branche aînée de cette Famille eſt tombée en quenouille, en 1735, dans celle de M. *Goyon de Thaumats*.

Ceux de cette Famille, iffus de la branche de *la Villefalmon*, confervent dans leurs Archives une Bulle du Pape Jules II, accordée à Jean, Rolland & autre Jean Poulain, frères, Seigneurs de *la Villefalmon*, où on voit les qualités fuivantes: *Nobili & Militari genere ex utroque parente procreatis*, &c., dans laquelle Bulle ce Pape leur accorde, & à leurs defcendants, plufieurs beaux Privilèges, Autels portatifs, Indulgences, &c., en vertu de leurs belles actions & des fervices qu'ils lui avoient rendus. — On voit encore dans leurs Archives un grand nombre de titres, où ils font qualifiés de *Chevalier d'ancienne Chevalerie*.

Les armes: *d'argent, au houx arraché de ſinople; au franc-canton de gueules, chargée d'une croix dentelée d'argent*.

POULDUC (le). Les Seigneurs *du Guéde-l'Isle* & *du Poulduc*, en Bretagne, font une branche de la Maifon *de Rohan*: ils ont pour auteur *Eon de Rohan*, fixième fils d'*Alain* VI, Vicomte *de Rohan*, & de *Thomaſſe de la Roche-Bernard*, fa feconde femme. Cette branche a paffé en Efpagne, fous la Régence, où elle fubfiſte avec éclat à la Cour de S. M. Catholique & à celle de Naples. Voy. ROHAN.

Les armes de Rohan du Poulduc font: *de gueules, à 9 macles d'or, 3, 3 & 3, avec une bande*.

POULHARIEZ, Famille connue en Languedoc depuis plufieurs fiècles, qui a fourni nombre de fujets diſtingués dans l'Epée & dans la Robe.

Dans la guerre des Albigeois, au XIIIe fiècle, fous le règne de Louis VIII, N... de Poulhariez commandoit une Compagnie de 100 hommes d'armes dans l'Armée de Simon de Montfort, commandement, qui, pour lors, n'étoit confié qu'à des Nobles. Soit qu'il fut originaire du Languedoc, ou qu'il y fut venu lors de cette expédition, il s'y établit, avec fa Famille, fur un Fief qu'il tenoit de Simon de Montfort, fitué au Diocèfe de Mirepoix. Il s'y forma depuis un gros lieu qui prit fon nom, & eſt appelé encore aujourd'hui *le Camp de Poulhariez*.

Cette Famille fe divifa en plufieurs branches, qui s'établirent dans la fuite des temps à Chalabre, petite Ville du Diocèfe de Mirepoix; à Limoux, Diocèfe de Narbonne, & autres lieux. Dans un incendie que la branche aînée effuya à Chalabre au XVe fiècle, cette Famille perdit fes papiers & fes titres. Les deux branches principales, qui fubfiſtent, font celle de Poulhariez de Foucaud, établie à Marfeille, & celle de Poulhariez de la Réole, établie à Touloufe: en voici la filiation.

BRANCHE
de Poulhariez de Foucaud.

Pierre de Poulhariez, auteur de cette branche, fut marié à *Marguerite Manent*, & en eut

Pierre de Poulhariez de Foucaud, né à Chalabre le 8 Avril 1671, Capitoul de Touloufe en 1724, mort & enterré à Carcaffonne, en Languedoc, le 9 Décembre 1748. Il avoit époufé, le 5 Juin 1696, *Jeanne Darde*, morte le 20 Novembre 1758, dont:

1. Etienne, mort Prêtre & Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Carcaffonne, le 26 Décembre 1771;
2. Nicolas, qui fuit;
3. André de Poulhariez de Saint-André, établi à Carcaffonne;
4. Charles, établi à Marfeille;
5. Et plufieurs filles.

Nicolas de Poulhariez de Foucaud, né à Carcaffonne, le 6 Mars 1702, eſt mort à Marfeille le 14 Novembre 1764. Il y avoit époufé, le 2 Février 1744, *Marie-Marguerite de l'Isle*, fille de Meffire *Jean-Victor de l'Isle*,

Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Privat*. Leurs enfants font :

1. PIERRE-NICOLAS DE POULHARIEZ DE FOUCAUD, né le 5 Août 1736;
2. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ DE POULHARIEZ DE SAINT-ANDRÉ, né le 25 Juillet 1743 ;
3. JEAN-GABRIEL DE POULHARIEZ DE GRAND-CHAMP, né le 12 Octobre 1747, Prêtre & Chanoine honoraire de Carcaffonne ;
4. MARGUERITE, née le 10 Janvier 1735, qui s'eft mariée, le 12 Septembre 1752, à *Honoré-Claude de Roftan*, de Marfeille, dont des enfants. Voy. ROSTAN ;
5. JEANNE, née le 19 Octobre 1744, qui s'eft mariée, le 3 Mars 1767, à *Antoine de Mariane*, de Carcaffonne ;
6. SABINE-ANTOINETTE, née le 11 Novembre 1745, qui s'eft mariée, le 3 mars 1767, à Meffire *Efprit de Foucard*, Comte de la Roque & du Caftellet, de Nice ;
7. Et THÉRÈSE-HONORINE-CAMILLE, née le 30 Avril 1754, mariée, le 19 Octobre 1773, à *Efprit-Jean-François de Roftan*, de la Ville de Marfeille.

Cette branche poffède depuis longtemps le Fief de *Foucaud*, au Diocèfe de Carcaffonne.

BRANCHE
de POULHARIEZ DE LA RÉOLE.

ISIDORE DE POULHARIEZ, Baron de la Réole, Saboulies & Ardizas, Seigneur de la Mothe-lès-Cabanac, Villères & Mauvezin, Seigneur direct de Saint-Etienne & de Saint-Sauvy, Confeiller au Parlement de Touloufe, né le 3 Juillet 1734 (fils de Meffire JACQUES-LOUIS DE POULHARIEZ, Tréforier de France de la Généralité de Touloufe, mort au Château de la Réole, en Gafcogne, le 19 Janvier 1772, qui avoit époufé, le 22 Juin 1732, *Marie-Jofèphe de Colomez*, morte), a pour oncle N... DE POULHARIEZ, né à Limoux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Rouffillon, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, non marié. Ledit ISIDORE DE POULHARIEZ, Baron de la Réole, &c., a époufé, le 27 Octobre 1761, *Marie-Thérèfe-Guillelmine Dabent*, née à Madrid le 16 Octobre 1743, dont :

1. LOUIS-ISIDORE DE POULHARIEZ DE LA RÉOLE, né le 21 Octobre 1762 ;
2. MARGUERITE - JEANNE - FRANÇOISE - LOUISE, née le 29 Mai 1770 ;
3. Et deux autres enfants, morts en bas âge.

Les armes : *d'or, à l'arbre de finople, accofté d'un coq crêté & barbé de gueules, ayant la patte dextre levée ; à l'étoile d'azur en chef. Couronne de Marquis.* Supports : *deux coqs.* Devife : VIGIL ET ALACER.

POULLETIER, Seigneurs de *Nainville* & de *la Salle*. PIERRE POULLETIER, Seigneur de Nainville, Confeiller d'Etat ordinaire, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi & Intendant de la Généralité de Lyon, ci-devant Intendant des Finances, a eu, de feue *Henriette-Guillaume de la Vieuville*, entr'autres enfants,

1. ANGÉLIQUE, morte le 2 Août 1732, qui avoit époufé, le 6 Août 1731, *Louis-Antoine Rouillé de Roiffy*, frère cadet du Miniftre des Affaires Etrangères, & dont poftérité. Voy. ROUILLÉ ;
2. Et MARIE, qui époufa, en fecondes noces, *Pierre-François Doublet de Bandeville*, Seigneur de Saint-Aubin-fur-Yonne, Confeiller au Parlement de Paris, auquel elle avoit été mariée le 13 Juillet 1734 ; elle eft morte, le 29 Février 1736, après être accouchée de deux filles, dont la dernière n'a pas vécu. Elle avoit époufé, en premières noces, *Edme-Louis de Boulogne*, Sieur de Coizeaux. (*Mercure de France* de Mars 1736, p. 601.)

Les armes : *d'argent, à la fafce d'azur, accompagnée en chef, de 3 poules de fable, crêtées & membrées de gueules, & en pointe d'un lion léopardé de fable, armé & lampaffé de gueules.*

POULPRY (DU), en Bretagne, Reffort de Lefneven : Famille qui, par deux Arrêts rendus, en la Chambre de la Réformation, les 12 Avril & 16 Juillet 1669, au rapport de M. de Larlan, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*; & FRANÇOIS DU POULPRY, Seigneur de Trébodénic, & YVES DU POULPRY, Seigneur de Lanvengat, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*.

De cette Famille étoit FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH DU POULPRY, Seigneur, Marquis dudit lieu, Comte de Keraval, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. M. & premier Ecuyer d'Elifabeth-Charlotte de Bavière, Ducheffe Douairière d'Orléans, lequel avoit époufé, au mois d'Avril 1697, *Marie-Madeleine de Matharel*, alors Chanoineffe de Maubeuge, décédée à Paris le 21

Novembre 1738, âgée de 60 ans, fille de *Louis de Matharel*, Secrétaire Général de la Marine, Mers du Levant & des Armées Navales du Roi, & de *Marie le Secq*, morte le 10 Avril 1714, âgée de 66 ans. Le Marquis du Poulpry a laiſſé

N... du Poulpry, appelé d'abord *le Comte*, enſuite *le Marquis* du Poulpry, Meſtre de Camp de Cavalerie en 1761, Lieutenant Général, ci-devant Enſeigne & Capitaine de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, qui a épouſé, en ſecondes noces, au mois de Mai 1757, N... *Caſtanier d'Auriac*, veuve du Préſident N..... *de Palarin*. (*Mercure de France* de Décembre 1738, p. 2718.) Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'argent, au rencontre de cerf de gueules.*

POULTRE, ou PEULTRE, en Allemand PULTER, Maiſon originaire d'Allemagne. On trouve des Poultre dès le IXe ſiècle, mais on ne peut en établir la preuve que depuis 1300, temps auquel il y en avoit de ce nom qui étoient Chambellans de l'Empereur Wenceslas: il en paſſa un en France en 1400. Depuis ce temps cette Maiſon y a vécu aſſez inconnue. — Parmi les Chevaliers de Malte, on trouve Michel de Poultre, ou Peultre, qui a pour frère puîné

Louis de Poultre, ou Peultre, Marquis de Marigny, dit *le Comte de Chemillé*, qui a épouſé, par contrat du 6 Août 1758, *Michelle-Sophie-Conſtance de Choiſeul*, née le 15 Juin 1740, dont:

Louis-Charles-Marie & Gabriel-Louis-Charles-Marie.

Les armes: *d'or, à la bande de gueules. Couronne de Marquis.* Supports: 2 *licornes.*

POUPET (de), Famille de la Franche-Comté, éteinte, & dont les armes étoient: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 perroquets de ſinople, becqués, bouclés & membrés de gueules.* (Voy. le *Nobil. de la Ville de Salins*, tom. II, p. 208.)

POURCEAU (le), en Bretagne: *d'azur, à 3 dauphins couronnés d'argent, & une étoile du même en cœur.*

* POURRIÈRES, ou PORRIÈRES, en Provence, Diocèſe d'Aix: Terre & Seigneurie qui étoit un Fief de conſidération dès le temps des Comtes *de Provence*, & qui appartenoit à *Pons*, Vicomte *de Marſeille*, vivant en 962. *Iſnard d'Agoult d'Entrevennes*, dit *de Trets*, un de ſes deſcendants, n'eut qu'une fille, *Emenjarde d'Agoult*, dite *de Trets*, Dame de *Pourrières*, qui épouſa, en 1316, *Iſnard de Glandevès de Féraud*, dit *le Vieux*, ſixième aïeul d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de *Pourrières*, qui fonda, auprès de ce Bourg, en 1552, un Couvent de Minimes qu'il dota pour 12 Religieux. C'eſt en faveur de cet *Antoine*, Chevalier des Ordres du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, que la Seigneurie de *Pourrières* fut érigée en *Comté*, par Lettres Patentes du mois de Février 1577; & par d'autres Lettres de Septembre 1581, enregiſtrées aux Archives du Roi à Aix, ce *Comté* fut réduit en *Vicomté*. Ce Seigneur n'ayant point laiſſé d'enfants, ſes biens paſſèrent à *Victoire-Antoine de Glandevès*, ſon plus proche parent, & biſaïeul de *François de Glandevès*, Comte de *Pourrières*, &c. Voyez GLANDEVÈS. — Cette Seigneurie, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, eſt demeurée dans la Maiſon *de Glandevès* juſqu'en 1762, qu'elle a paſſé dans celle *de Gaillard de Longjumeau*, par le mariage, du 26 Octobre de ladite année, de *Louis-Henri de Gaillard de Longjumeau de Ventabren* avec *Roſſoline de Glandevès*, Comteſſe de *Pourrières*, Dame de Colobrières, du Puget & de Faucon, veuve de *Joſeph-Rollin*, Marquis *de Villeneuve*, Colonel du Régiment des Landes, & fils de l'Ambaſſadeur du Roi à la Porte Ottomane. Son ſecond mari, *Louis-Henri de Gaillard de Longjumeau de Ventabren*, avoit été reçu Chevalier de Malte le 9 Mars 1736, Gouverneur de l'Isle de Goze en 1742 & nommé, en 1753, pour préſenter au Roi les Faucons que le Grand Maître de Malte eſt dans l'uſage d'envoyer tous les ans à S. M. Voy. GAILLARD de LONGJUMEAU.

POURROY de QUINSONAS, Famille noble, originaire du Béarn.

I. Deux frères de ce nom vinrent s'établir en Dauphiné, ſavoir:

Paul, qui fuit;
Et Abraham, qui fut, comme ſon frère, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble vers l'an 1600. Il épouſa *Marie de Verdonnay*, & en eut:

1. Sébastien, qui ne laiſſa qu'une fille de *Catherine des Portes*, ſon épouſe;
2. Philippe, Avocat Général, enſuite Maître en la Chambre des Comptes, qui n'eut point d'enfants d'*Anne de Marnais*, ſa femme;
3. Et Just, Religieux de l'Ordre de S^t.-Dominique, qui fut un des plus célèbres Prédicateurs de ſon temps.

PREMIÈRE BRANCHE.

II. Paul de Pourroy, Seigneur de Cras, Montferrier, Vaulſerre, Voiſſan, S^t.-Albin, &c., auſſi Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble, fut reçu Tréſorier & Receveur Général unique de la Province de Dauphiné, charge qu'il acquit de N..... de Prunier de Saint-André. Il épouſa *Eliſabeth du Faure*, fille d'un Préſident à Mortier de ce nom & Intendant de la Province du Languedoc, dont il eut :

1. Sébastien, qui ſuit;
2. Arthus, auteur de la branche des Seigneurs de *Quinſonas*, qui ſubſiſte à Grenoble, rapportée ci-après;
3. François, tige de celle de *Lamerie*, établie à Creſt, où elle ſubſiſte, mentionnée enſuite;
4. Jacques, Seigneur de Voiſſan, qui, de *Catherine de Dorgeoiſe de la Tivolière*, Comteſſe de Viriville, n'eut que

   Marie-Anne de Pourroy de Voissan, qui s'eſt mariée à *François de Simiane*, Seigneur de Montbivos, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, dont elle fut la ſeconde femme, & en eut des enfants. Voy. SIMIANE (de).

5. Florence, qui a épouſé, le 29 Avril 1617, *Antoine de Bruyères-Saint-Michel*, Ier du nom, de Creſt, en Dauphiné, dont poſtérité. Voy. BRUYÈRES-le-CHATEL, Maiſon, &c.;
6. Bonne, qui s'eſt alliée à *Jacques Dauphin*, de Dôle;
7. Et Justine, Religieuſe de la Viſitation S^te.-Marie, à Grenoble.

III. Sébastien de Pourroy, Seigneur de Vaulſerre, Saint-Albin, Cras, Montferrier, &c. (fils aîné & héritier de Paul, & d'*Eliſabeth du Faure*), fut Conſeiller, puis Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble le 30 Janvier 1629. De ſon mariage il n'eut que

IV. Aymar de Pourroy, Seigneur de Cras, Montferrier, &c., qui ſuccéda à ſon père & fut reçu Préſident à Mortier au même Parlement le 19 Novembre 1653. Il ne laiſſa de ſon épouſe que deux enfants :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et une fille, qui s'eſt mariée à N.... *Thomé*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

V. Joseph de Pourroy, appelé communément *le Commandeur* de Pourroy, Seigneur de Cras, Montferrier, &c., fut auſſi Conſeiller au Parlement. Il épouſa N.... *de Brenier*, & n'eut que

N.... de Pourroy, qui s'eſt mariée à N.... *de Montalban*, Lieutenant de Roi de la Ville de Grenoble. (Ainſi finit la branche aînée.)

SECONDE BRANCHE,
Seigneurs de Quinsonas, *&c., établie à Grenoble.*

III. Arthus de Pourroy, Seigneur de Quinſonas, Lauberivière, Guillemières, &c. (ſecond fils de Paul de Pourroy & d'*Eliſabeth du Faure*), fut, comme ſon père, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épouſa *Laurence-Béatrix Robert de Bouqueron*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Charles, Chanoine de la Cathédrale N.-D. de Grenoble;
3. & 4. Pierre & Joseph, qui ſuivirent la profeſſion des Armes, & ſe diſtinguèrent en diverſes rencontres.

IV. François de Pourroy, Seigneur de Quinſonas, Lauberivière, Guillemières, &c., Préſident en la Chambre des Comptes, eut de *Marie de Vallin*, ſon épouſe,

1. Claude-Joseph, qui ſuit;
2. Eléonore, qui s'eſt mariée à M. le Préſident *de Vaux-Palagnin;*
3. Et Marie-Françoise, qui épouſa *Claude*, Marquis *de Veines du Prayet*, &c., dont des enfants. Voyez VEINES.

V. Claude-Joseph de Pourroy, Seigneur de Lauberivière, Quinſonas, Guillemières, &c., Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble, comme ſon père, épouſa *Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieu*, héritière de ſa Maiſon, l'une des plus nobles du Dauphiné, dont :

1. Marc-Joseph, qui ſuit;
2. Pierre-Emmanuel, né le 5 Février 1702, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Jalez & Tréſorier de l'Ordre, qui ſe diſtingua au ſervice de la Religion, à la tête d'une Galère qu'il commandoit;
3. François, né le 14 Juin 1711, élevé à l'E-

piſcopat à l'âge de 27 ans, mort, en 1740, de la peſte à Québec, en odeur de ſainteté, ſervant les peſtiférés;

4. François-Zacharie, né le 5 Novembre 1719, Chevalier de Malte, Officier au Régiment Royal-Vaiſſeaux, mort à Rome;
5. Et Françoise, qui s'eſt mariée, le 4 Septembre 1718, à *François-Joſeph de Bally-Bourchenu*, Premier Préſident de la Chambre des Comptes du Dauphiné.

VI. Marc-Joseph de Pourroy, Seigneur de Quinſonas, Lauberivière, Baron de Mérieu, Moreſtel, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble le 24 Mars 1736, enſuite Premier Préſident du Parlement de Beſançon le 20 Août 1750, où il eſt mort en 1770, avoit épouſé *Gabrielle de Sève de Fléchères*, morte le 20 Août 1749, fille de *Gabriel de Sève*, Premier Préſident de la Cour des Monnaies de Lyon, dont:

1. & 2. Gabriel, né le 27 Mars 1738, mort au berceau, jumeau avec une fille, nommée Marie-Anne, Religieuſe à la Viſitation Ste.-Marie de Valence;
3. Horace, qui ſuit;
4. Et Françoise, née le 24 Juin 1740, qui s'eſt mariée à *Jean-Pierre*, Marquis *de Bally-Bourchenu*, Premier Préſident de la Chambre des Comptes du Dauphiné, ſon couſin germain.

VII. Horace de Pourroy, Marquis de Lauberivière, Quinſonas, Baron de Mérieu, Moreſtel, &c., né le 15 Novembre 1741, penſionné du Roi en conſidération des ſervices de ſon père & Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, avec diſpenſe d'âge, a de ſon épouſe, N.... *de Chaponay*,

N.... de Pourroy, en bas âge en 1769.

TROISIÈME BRANCHE, Seigneurs de Lamerie, *établie à Creſt.*

III. François de Pourroy (troiſième fils de Paul, & d'*Eliſabeth du Faure*), épouſa *Anne de Beaumont d'Autichamp*, dont entr'autres enfants:

1. Paul, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Boutinières, qui ſervit avec diſtinction, alla s'établir à Villefranche, en Rouergue, & n'eut que deux fils, Capitaines au Régiment de Tallard, qui ſont morts ſans poſtérité;
3. Melchior, Prieur de Saint-Jean à Creſt, Sacriſtain du Chapitre de Saint-Bernard à Romans & Vicaire Général du Diocèſe de Vienne;
4. Et Marie, qui épouſa N...., Marquis *d'Aloïs d'Herculès.*

IV. Paul de Pourroy épouſa *Marie du Molard*, fille d'*André du Molard*, Maître des Comptes en Dauphiné, & en eut:

1. Paul-Louis de Pourroy de Lamerie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui s'eſt marié à *Marie Dauphin de Vernas*; il eſt mort ſans poſtérité;
2. Joseph, qui ſuit;
3. & 4. Et deux filles, Religieuſes à la Viſitation Sainte-Marie de Creſt.

V. Joseph, dit d'abord *le Chevalier* de Pourroy, ſervit le Roi, & s'eſt marié, après la mort de ſon frère, avec *Catherine de la Coſte*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, & d'*Anne de Revol*, & ſœur d'*Ennemond-François de la Coſte de Saint-Nizier*, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné le 19 Juin 1750. De ce mariage il a eu:

1. Joseph, mort au berceau;
2. Autre Joseph, qui ſuit;
3. Anne-Françoise, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Vernaiſon, à Valence, Ordre de Cîteaux;
4. Angélique-Françoise, Religieuſe à la Viſitation Sainte-Marie de Montélimar;
5. Marie-Françoise-Catherine, appelée *Mademoiſelle* de Pourroy;
6. Et Françoise-Laurence-Sophie, appelée *Mademoiſelle de Chevrières.*

VI. Joseph de Pourroy, Comte de Chevrières, Lamerie, &c., eſt entré au ſervice fort jeune, & étoit Officier au Régiment de Navarre en 1769.

Cette Famille a donné un Premier Préſident du Parlement de Beſançon, quatre Préſidents à Mortier à celui de Grenoble, cinq Conſeillers au même Parlement, deux Préſidents en la Chambre des Comptes, cinq Maîtres ordinaires en la même Chambre, un Evêque, un Commandeur de Malte & pluſieurs Militaires diſtingués.

Les armes: *d'or, à 3 pals de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.* L'ancien Premier Préſident du Parlement de Beſançon écarteloit des armes de ſa mère, *Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieu*, qui ſont: *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 croiſſants montants d'argent.* (*Généalogie* dreſſée d'après un *Mémoire* rédigé ſur les titres originaux.)

POUSSARD DU VIGEAN, en Poitou. De cette Famille étoit

AUGUSTE POUSSARD, Chevalier, Marquis d'Anguitard, qui a épousé, le 15 Mai 1657, *Jeanne de Saint-Gelais-Lusignan*, dont:

1. AUGUSTE, qui suit;
2. Et FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, qui s'est mariée, 1° à *Jean de Saint-Gelais-Lusignan; &* 2° le 8 Février 1695, à *Pierre de Montalembert*, IIe du nom, Seigneur de Vaux, dont postérité. Voy. MONTALEMBERT.

AUGUSTE POUSSARD, Chevalier, Seigneur, Comte du Vigean, Marquis d'Anguitard, Seigneur & Baron de Moings-Alard, Champ, Ste.-Hermine, St.-Simon de Bois, &c., avoit épousé *Marie-Louise Darrot de la Poupelinière*, dont entr'autres enfants :

1. MARIE-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. FRANÇOISE-LOUISE-ANNE-MARIE, qui s'est alliée à *Gabriel-Joseph*, Marquis *du Chilleau*, Officier aux Gardes, dont postérité. Voy. CHILLEAU (DU);
3. Et LOUISE-MARIE-JEANNE, qui a épousé, 1° N.... *de Chénel d'Escoyeux*, fils du Chef d'Escadre, dont elle n'a point eu d'enfants: en ce dernier a fini la branche des *Chénel*, de Saintonge; & 2° en 1757, *Michel*, Marquis *du Mesnil-Simon*, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service avec pension du Roi. Voy. MESNIL-SIMON (DU).

MARIE-JEAN-BAPTISTE POUSSARD, Marquis du Vigean, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, Etranger, est mort à Paris, le 23 Novembre 1738, âgé de 21 ans. Il avoit épousé, le 5 Août 1734, *Catherine-Françoise de Dreux*, fille de *Thomas*, IIe du nom, Marquis de Brézé, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Loudun, des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, en Provence, & ancien Grand Maître des Cérémonies de France, & de *Catherine-Angélique Chamillart*. Ils ont eu pour fils unique,

BERTRAND-ANNE, né le 2 Septembre 1735. (*Mercure de France* de Décembre 1738, pag. 2718.)

D'une autre branche de cette Famille étoit GUY POUSSARD, Chevalier, Seigneur de Lignières, veuf de *Marguerite Bouchard d'Aubeterre*, qui a épousé, en secondes noces, *Julienne de Polignac*, veuve de *Pierre Braguier*, Seigneur de Brisambourg, qui lui donna cette Terre, qu'elle porta à son second mari, duquel elle eut, entr'autres enfants,

CHARLES POUSSARD, Seigneur de Lignières & de Brisambourg, qui épousa *Jeanne de la Roche-Andry*, Dame de Vervant, dont il eut un fils, nommé

PIERRE POUSSARD, Chevalier, Seigneur de Brisambourg, Lignières & Vervant, qui s'est marié, en 1559, à *Jeanne de Gontaut-Biron*, sœur d'*Armand*, Baron de *Biron*, Maréchal de France. Il mourut sans enfants, & donna sa Terre de *Brisambourg* à sa femme, qui la laissa à ses héritiers : c'est ainsi que cette Terre de *Brisambourg* est entrée dans la Maison *de Gontaut-Biron*, qui la possède encore aujourd'hui. Voyez GONTAUT-BIRON.

POUSSEMOTHE (DE), Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne. Le nom de POUSSEMOTHE est connu dès l'an 1367, dans la personne d'HENRI DE POUSSEMOTHE, Ier du nom, qualifié *Chevalier*, dans un compte rendu par Jean Clément, Trésorier du Roi de Navarre, pour les années 1367, 1368 & 1369.

I. JACQUES DE POUSSEMOTHE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Salejusan, Maître d'Hôtel du Roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation suivie, testa en 1459. Son fils,

II. HENRI DE POUSSEMOTHE, IIe du nom, Chambellan du Roi de Navarre & Seigneur de Salejusan, eut de sa femme, *Hélène de Polastron*,

III. JACQUES DE POUSSEMOTHE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Salejusan, qui s'est marié avec *Alphonsine de Naillac*, dont naquit, entr'autres enfants,

IV. JEAN DE POUSSEMOTHE, Ier du nom, Seigneur en partie de Salejusan & en partie de Chenoust, Montbriseul & Thiersanville, Procureur Général de Navarre, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, qui s'est allié, en 1549, avec *Geneviève le Maupin*, dont sortirent plusieurs enfants, entr'autres :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Chenoust*, &c., Comtes de *Graville*, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE POUSSEMOTHE, Seigneur de Thiersanville, Chenonteau, &c., a eu, pour arrière-petits-enfants,

1. PIERRE-ALEXANDRE, qui suit;
2. Et CHARLES-ANTOINE DE POUSSEMOTHE DE THIERSANVILLE, Chevalier de l'Ordre de

Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies d'Orléans & de Fiolette, qui mourut le 10 Décembre 1727.

VIII. Pierre-Alexandre de Poussemothe de Thiersanville eut pour fils unique

IX. Charles-Antoine de Poussemothe, Chevalier, Seigneur de Thierſanville, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, qui a épouſé, le 8 Novembre 1735, *Jeanne*, Marquiſe *de Gennes,* dont il a eu :

François-Alexandre de Poussemothe de Thiersanville, né le 24 Avril 1736;
Deux autres garçons;
Et une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de Chenoust, *&c., Comtes de* Graville.

V. Jean de Poussemothe, IIe du nom (fils puîné de Jean, Ier du nom, & de *Geneviève le Maupin*), épouſa, le 8 Octobre 1595, *Anne de l'Eſtoile,* dont il eut

VI. Edouard de Poussemothe, Seigneur de Chenouſt, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé par Lettres du 27 Décembre 1653. *François de l'Eſtoile,* Ecuyer, Sieur de Gland, ſon oncle maternel, le fit, par ſon codicille du 28 Février 1652, légataire univerſel de tous ſes biens, les ſubſtituant à ſes enfants, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de *de l'Eſtoile.* De ſon mariage accordé, le 21 Février 1634, avec *Marie Bouette,* ſortirent quatre enfants, entr'autres :

1. Jean-Edouard, qui ſuit;
2. Et Jean de Poussemothe de l'Estoile, Seigneur de Montbriſeul, Conſeiller au Grand Conſeil le 21 Juillet 1662, enſuite au Parlement le 22 Mai 1663, puis Conſeiller-Clerc & Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes, qui eſt mort en 1695. Il avoit épouſé *Marie-Madeleine Regnault,* dont vinrent :
   1. Edouard de Poussemothe de l'Estoile, Conſeiller au Parlement de Paris en 1693, qui eſt mort, ſans alliance, le 7 Mars 1718, âgé de 52 ans;
   2. Pierre, Chanoine de Sainte-Geneviève & Abbé Régulier de Saint-Acheul;
   3. Et Marie-Madeleine-Jeanne, qui s'eſt mariée, en Novembre 1697, à *Léon de Montmorency,* Marquis de Foſſeux, Seigneur de Courtalain, &c., Lieutenant Général au Gouvernement & Bailliage du Pays Chartrain, dont des enfants. Voy. MONTMORENCY.

VII. Jean-Edouard de Poussemothe de l'Estoile, Seigneur de Chenouſt, Sire & Comte de Graville, Baron de Tournenſie & d'Hericy, acheta, le 12 Juin 1680, le Comté de *Graville,* & obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de *Comte de Graville,* datées du mois d'Octobre 1685, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688 & au Parlement le 31 Août 1689. Il fut Maître des Comptes & Préſident de la Cour des Aides de Paris le 26 Mars 1688. Il avoit épouſé, en Septembre 1677, *Marie de la Grange-Trianon,* morte le 22 Octobre 1722, ayant eu cinq enfants, entr'autres :

1. Jean-Baptiste, Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, Envoyé Extraordinaire du Roi vers les Griſons, & enſuite à Florence, vers le Grand-Duc;
2. Et Charles, qui ſuit.

VIII. Charles de Poussemothe de l'Estoile, quatrième Comte de Graville, mourut le 25 Février 1742. Il avoit épouſé, le 24 Mai 1737, *Catherine-Olive de la Salle,* qui s'eſt remariée, le 21 Février 1746, à *Jean-Georges,* dit *le Vicomte de Talleyrand,* Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD. De ſon premier mari ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste-Charles de Poussemothe de l'Estoile, Comte de Graville, qui eſt mort Cornette de Cavalerie au Régiment de *Talleyrand,* à l'Armée du Bas-Rhin, le 22 Mai 1761, dans ſa 21e année, & vraiſemblablement ſans alliance;
2. Et Jeanne de Poussemothe de l'Estoile, qui s'eſt mariée, le 3 Février 1762, à *Pierre-Arnaud d'Aubuſſon,* dit *le Chevalier d'Aubuſſon,* Capitaine de Cavalerie, dont elle a été la ſeconde femme. Voy. AUBUSSON.

Les armes : *d'azur, à 3 lis de jardin d'argent, grenés d'or, tigés & feuillés de ſinople.* — La branche des Comtes de *Graville* ajoute : *la pointe de l'Ecu entée de ſable, à une étoile d'or.* (Voy. l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. II.)

POUTE de NIEUL, en la Baſſe-Marche : Famille dont étoit

Jean-Baptiste Poute, Marquis de Nieul, qui a épouſé, en ſecondes noces, le 20 Septembre 1729, *Anne-Louiſe de la Rochefou-*

cauld-Surgères, veuve de *Charles-Germanique le Maſtin*, Comte de Nuaillé, dont elle a eu poſtérité. Voy. MASTIN, ou MASTAIN (LE). De ſon ſecond mari ſont iſſus :

1. ARNOUL-CLAUDE, qui ſuit;
2. Et ALEXIS-BENJAMIN-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

ARNOUL-CLAUDE POUTE, Marquis de Nieul, né le 19 Juillet 1730, Capitaine des Frégates du Roi & ſon Grand Sénéchal en Saintonge, a épouſé, en 1762, *Auguſtine-Jeanne des Francs*, née le 4 Février 1743, dont vinrent :

1. AUGUSTIN-MARIE, né le 25 Novembre 1765;
2. AMABLE-FRANÇOIS, né le 3 Août 1767;
3. & 4. Et deux filles.

* POUTRINCOURT, Fief, en Picardie, à peu de diſtance de la Mer, ſur le chemin d'Eu à Saint-Valery, qui appartient à la Maiſon *de Biencourt*. Ce Fief, ainſi que la Terre de *Biencourt*, paroiſſent bien anciennement avoir été des propres de cette Maiſon, qui porte également l'un & l'autre noms, *Biencourt* & *Poutrincourt*. Voy. *BIENCOURT.

* POUYPETIT, dans le Condomois : Terre poſſédée ſans interruption, depuis plus de 700 ans, par la Famille *d'Orlan*, dite *de Polignac*. Cette ancienne Nobleſſe a poſſédé également, dans tous les temps, deux dîmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée : l'une eſt ſituée dans la Terre de *Pouypetit*; les Archevêques d'Auch ont fait inutilement, dans les ſiècles paſſés, tous leurs efforts pour en dépouiller la Famille *d'Orlan*; l'autre dîme eſt ſituée dans la Paroiſſe de Saint-Orens, Diocèſe de Condom : ce ſont de reſpectables monuments, qui prouvent l'ancienneté de cette Nobleſſe, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à diverſes Egliſes de Gaſcogne. — Les Comtes *d'Aſtarac* & *d'Armagnac*, avec leſquels elle a eu des alliances, & pluſieurs autres Souverains, ont rendu des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. — Cette Famille ſubſiſte dans *Antoine d'Orlan*, Seigneur de *Pouypetit* & du Boutet, qui ſervoit en qualité de Lieutenant au Régiment de Touraine en 1744 : il eſt retiré du ſervice par infirmités, & a des enfants. Un de ſes frères, *Jean-Marie*, eſt pourvu d'un bon bénéfice. Voy. ORLAN DE POUYPETIT.

POUYVET DE LA BLINIÈRE, au Maine.

LOUIS POUYVET, Seigneur de la Blinière, Bourgon, Bois-au-Parc, Prez-en-Pail, Couptrain, Neuvillette, &c., né le 4 Mars 1675, Avocat au Parlement pendant 26 ans, fut anobli par Lettres du mois de Mars 1720, pour récompenſe de ſes ſervices, tant en 1709, en accompagnant les Plénipotentiaires aux Conférences de Gertruidenberg, d'où il fut envoyé à la Haye, pour conférer avec les Miniſtres, qu'à cauſe de pluſieurs Mémoires importants qu'il compoſa ſur le Gouvernement, dont le Conſeil fit uſage. Il fut Secrétaire des Finances ſous la Régence, & travailla ſous M. le Duc D'ORLÉANS; fut depuis reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 31 Mai 1724, changea de ſemeſtre le 19 Juillet 1731, fut honoraire le 9 Mai 1744, & mourut le 8 Novembre 1748, âgé de 73 ans, à ſon Château de Bourgon. Il avoit épouſé, le 18 Avril 1714, *Marie-Marguerite-Joſèphe de Dieuxyvoye*, morte le 14 Mai 1767, âgée de 80 ans, fille de *Bertin-Simon de Dieuxyvoye*, Correcteur en la Chambre des Comptes. Ils ont laiſſé de leur mariage :

1. LOUIS-JOSEPH POUYVET DE LA BLINIÈRE, né le 19 Avril 1718, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1746, Maître des Requêtes en 1752, qui eſt mort à Compiègne, le 2 Juillet 1757, ſans alliance;
2. MARIE-LOUISE, née en 1717, qui s'eſt mariée, le 4 Février 1733, à *Jean-Baptiſte-François Durey*, Seigneur de Meſnières, &c., Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais. Elle eſt morte, le 12 Février 1741, laiſſant un garçon & une fille. Voy. DUREY;
3. JEANNE-FRANÇOISE, qui s'eſt mariée à *Louis-Joachim Jehannot de Bartillat*, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, mort à Die, le 10 Septembre 1748, laiſſant quatre enfants. Voy. JEHANNOT DE BARTILLAT;
4. Et GENEVIÈVE, qui s'eſt alliée, le 6 Février 1746, à *Claude-Gédéon-Denis du Metz*, Comte de Roſnay, &c., Conſeiller au Parlement, puis Préſident en la Chambre des Comptes de Paris le 2 Septembre 1747, dont poſtérité. Voy. BERBIER DU METZ. (*Mercure de France*, de Décembre 1748, p. 230 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, fretté d'azur; au chef de ſinople.*

POYANNE. Voyez BAYLENS DE POYANNE & POUDENX.

POYET, Famille d'Anjou, éteinte, de laquelle étoit

Guy Poyet, Seigneur de Jupille, Avocat & Echevin perpétuel, Juge des Mairie & Police d'Angers, qui a épousé, en 1571, *Marguerite Hellaut de Vallière*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Vallière, &c., & de *Gillette de la Hune*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. Pierre, Lieutenant Général d'Angers;
2. Et Guillaume, Chancelier de France en 1538, qui est mort en 1548, âgé de 74 ans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 colonnes d'or; & aux 2 & 3 de gueules, au dragon aîlé d'or*.

POYPE, ou POIPE (de la), ancienne Famille du Dauphiné.—Il y a un titre dans la Chambre des Comptes de Grenoble, qui marque qu'en 1132 vivoient Otmar, Guillaume, Rostain & Didier de la Poype, frères, qui donnèrent, avec Guigues, Comte d'Albon, à l'Abbaye de Bonnevaux, tout ce qu'ils avoient en la Terre de Fougères : c'est par Guillaume un de ces quatre frères, que nous en commencerons la *Généalogie*.

I. Guillaume de la Poype, Chevalier, nommé dans le titre même jusqu'en l'an 1150, eut pour fils

II. Girardet, Chevalier, Seigneur de la Poype, Creys, Serrières & Touffieux, qui, suivant des titres au Château de Serrières, vivoit en 1161 & 1180. Il fut père de

III. Etienne, Seigneur de la Poype, Serrières, Touffieux, vivant en 1226 & 1238, qui laissa :

1. Humbert, qui suit;
2. Et Guillaume, Chanoine & Précenteur en l'Eglise & Comté de Lyon, mort en 1270.

IV. Humbert, Seigneur de la Poype, Serrières & Touffieux, nommé présent, avec plusieurs autres Seigneurs, au testament de Siboud, Seigneur de Beauvoir, en Dauphiné, le 10 Août 1242, mourut vers l'an 1260, laissant

V. Etienne, IIe du nom, Seigneur de la Poype, Serrières & Touffieux, Connétable du Dauphin, en la Terre de la Tour, en 1289, qui épousa, 1° *Guicharde*, morte sans enfants; & 2° *Guillemette de la Porte*, de la Maison de *l'Artaudière*, au Bailliage de S^t.-Marcellin. Il mourut en 1299, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de Lyon, laissant de sa seconde femme :

1. Girard, qui suit;
2. Guichard, Chevalier, mort sans hoirs;
3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Julien*, rapportée ci-après;
4. Etienne, Damoiseau;
5. Et Barthélemy, mort Chanoine & Comte de Lyon en 1315.

VI. Girard, IIe du nom, Seigneur de la Poype, Serrières & Touffieux, mourut en 1336. Il avoit épousé *Florence de Morestel*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Morestel*, en Dauphiné, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Catherine, qui épousa *Guichard*, Seigneur *de Grolée* & de Duisieu, veuf de *Béatrix de Bressieux*, & duquel elle n'eut point d'enfants;
3. Alix, qui s'est mariée à *Guyonnet de Grolée*, Seigneur de Passins & de Gerboules, duquel elle n'eut point aussi d'enfants. Voy. GROLÉE;
4. Lucque, qui s'est alliée à *Aimon*, Seigneur *de Laye*, en Dauphiné;
5. Louise, morte sans alliance;
6. Et Anne, qui épousa *Berlion de Rivoire*, Seigneur de Romagnieu.

VII. Jean, Seigneur de la Poype, Serrières & Touffieux, épousa, 1° *Clémence de Chandieu*, fille du Seigneur *de Chandieu*, en Dauphiné; 2° *Guigonne de Varey*, fille du Seigneur d'*Avauges*, en Lyonnais; & 3° *Eléonore de Saint-Priest*, fille du Seigneur *de Saint-Priest*. Il testa le 24 Avril 1397, laissant de cette dernière femme :

1. Louis, qui suit;
2. Et Jeanne, qui a épousé, 1° *Jacques Laure*, Seigneur de Brotel & de Chapeaucornu, dont postérité. Voyez LAURE; & 2° en 1421, *Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoison, veuf de *Jeanne de Claveson*. Voy. CLERMONT, en Dauphiné.

VIII. Louis, Seigneur de la Poype, Serrières & Touffieux, épousa, en 1418, *Catherine de Saint-Trivier*, fille du Seigneur *de Saint-Trivier*, en Dombes, de laquelle il eut :

1. Jean, qui suit;
2. Antoine, Seigneur de Touffieux, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, Capitaine de Bourgoin, en Dauphiné, en 1429, mort sans alliance;
3. & 4. Léonarde & Louise.

IX. Jean, IIe du nom, Seigneur de la

Poype, Serrières & Touffieux, vivant en 1450, eut pour femme *Alix de Gaſte,* fille de *Gaſton,* Seigneur de Lupé, & de *Louiſe de Falaſtier.* Leurs enfants furent :

1. Bertrand, Seigneur de la Poype & de Serrières, Capitaine du Château d'Azieu, mort ſans alliance;
2. Aimar, qui ſuit;
3. Et Catherine, qui épouſa, le 8 Février 1462, *Claude de Loriol,* IIe du nom, Seigneur de la Tour de Neuville, dont poſtérité. Voy. LORIOL, en Breſſe.

X. Aimar, Seigneur de la Poype, Serrières & Touffieux, après ſon frère, épouſa *Antoinette de Grolée,* fille d'*Amé de Grolée,* IIe du nom, Seigneur de Paſſins & de Cozance. Il teſta l'an 1480, laiſſant :

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Touffieux, mort ſans lignée;
3. Et Marguerite, qui épouſa *Guillaume de Salives,* Seigneur de la Trolière, Gouverneur de Pont-de-Beauvoiſin.

XI. Claude, Seigneur de la Poype, Serrières, Touffieux & Vertrieu, épouſa *Françoiſe de la Baulme,* Dame de Vertrieu, fille d'*Amblard,* IIe du nom, Seigneur de Vertrieu, & de *Gabrielle de Poiſieu.* De ce mariage vinrent :

1. Humbert, qui ſuit;
2. Gabriel, Seigneur de Touffieux, mort ſans alliance;
3. Pierre, Religieux à St.-Chef, en Dauphiné, Doyen de Villeneuve, en Breſſe;
4. & 5. Jeanne & Gabrielle, Religieuſes à Salette;
6. Antoinette, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon;
7. Et Louise, qui s'eſt mariée à *Humbert d'Arces,* Chevalier, Seigneur de Montagnieu, Réaumont, &c., dont des enfants. Voy. ARCES.

XII. Humbert de la Poype, IIe du nom, Baron de Serrières, Seigneur de Touffieux & Vertrieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 25 Février 1524, *Claudine Andrevet de Corſant,* fille de *Philibert,* IIIe du nom, Baron de Corſant, &c., & de *Huguette du Saix.* Il teſta le 4 Juillet 1542, & laiſſa de ſon mariage :

1. Jean-Baptiste, Baron de Serrières, mort avant ſon père, ſans être marié;
2. Michel, qui ſuit;
3. Huguette, qui épouſa *Gaſpard,* Seigneur *de Valins;*
4. & 5. Madeleine & Perronne, Religieuſes à Salette.

XIII. Michel, Seigneur de la Poype, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Serrières, Corſant, Seigneur de Touffieux & Vertrieu, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laiſſa de ſon mariage contracté, le 11 Avril 1552, avec *Edmonde de Lugny,* fille de *Jean,* Seigneur *de Lugny,* & de *Catherine de Saint-Trivier,*

1. Abel, qui ſuit;
2. Balthazar, Seigneur de Vertrieu, &c., qui s'eſt marié à *Anne de Montferrand,* fille de *Pierre,* IIIe du nom, Seigneur *de Montferrand,* &c., & de *Louiſe de Grolée.* Il en eut
   - Pierre, Seigneur de Vertrieu, qui épouſa *Claudine de Laye,* fille de *Claude,* Seigneur de Meximieux, & de *Louiſe de Seyturier.* De ce mariage vinrent :
     1. François, Seigneur de Vertrieu, vivant en 1650;
     2. Jean, Chanoine & Comte de Lyon en 1636;
     3. Claude, Chevalier de Malte;
     4. Et Isabeau, qui a épouſé, par contrat du 20 Juillet 1647, *Jean-Jacques de Foudras,* Chevalier, Seigneur de Courcenay, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Cuſſigny, dont des enfants. Voyez FOUDRAS.
3. & 4. Claude, Seigneur de Touffieux, mort ſans lignée; & Laurent, Chevalier de Malte;
5. Et Gasparde, qui a épouſé *René de Saluces,* Comte de la Mante, fils de *Michel-Antoine,* Gouverneur de Lyon, & de *Bernardine d'Aubry.*

XIV. Abel, Seigneur de la Poype, Baron de Serrières & de Corſant, Seigneur de Marmont & de Touffieux en 1578, épouſa *Marie de Loras,* fille d'*Abel de Loras,* Seigneur de Montplaiſant, & de *Méraude de Rabot.* Leurs enfants furent :

1. Abel, qui ſuit;
2. Claude, Seigneur de Touffieux, qui eſt mort, en 1629, en Piémont, Capitaine de Cavalerie;
3. Humbert, Chevalier de Malte;
4. Perronne;
5. Et Méraude, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon.

XV. Abel, IIe du nom, Seigneur de la Poype, Comte de Serrières, Baron de Corſant en 1621, Meſtre de Camp d'un Régiment

d'Infanterie en 1638, avoit épousé, le 10 Mars 1617, *Claudine de Disimieu*, fille de *César*, Comte *de Disimieu*, Gouverneur de Vienne, & de *Marguerite de Budos*. Ils eurent :

1. 2. & 3. HENRI, Baron de Corsant; JÉRÔME, & ADRIEN, qui sont morts sans alliance;
4. MARGUERITE, qui épousa *Claude Gratet de Granieu*, Chevalier, Seigneur de Dolomieu, dont postérité. Voy. GRATET ;
5. & 6. MARIE & DIANE, Religieuses à Saint-André de Vienne ;
7. CATHERINE, Religieuse à N.-D de Colonne à Vienne ;
8. Et ANNE-CLÉMENCE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-JULIEN.

VI. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien (troisième fils d'ETIENNE II, & de *Guillemette de la Porte*, sa seconde femme), épousa *Béatrix de Palagnin*, Dame de Siccieu, en Dauphiné, & fit son testament le 19 Juin 1317, dans lequel il nomma ses enfants, savoir :

1. JEAN, Seigneur de Saint-Julien, mort sans alliance;
2. LOUIS, qui suit ;
3. BLAISE, Chevalier;
4. 5. 6. & 7. ELÉONORE, ODETTE, BERTRANDE & AMBLARDE, mortes sans alliance.

VII. LOUIS DE LA POYPE, Seigneur de St.-Julien & de Siccieu, épousa *Alexie Allemand*, fille de Jean, Ier du nom, Seigneur d'Uriage. Il testa à Pons-Sainte-Marie, en Guyenne, le 18 Mai 1346, & laissa :

GUICHARD, qui suit;
Et deux filles, FLAVIE & BÉATRIX, dont on ignore les alliances.

VIII. GUICHARD DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien, servit le Roi CHARLES VI contre les Anglais, par lesquels il fut fait prisonnier en 1362; fit son testament le 6 Janvier 1394, dans lequel sa femme n'est point nommée; mais seulement ses enfants, savoir :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN, Damoiseau;
3. 4. & 5. FLEURY, TRICAND & GEOFFROY, Religieux à Saint-Chef, en Dauphiné;
6. CHARLES, Religieux à Saint-Antoine de Vienne ;
7. & 8. PIERRE & ROLLAND, morts sans hoirs;
9. HECTOR, Prieur de Salèges en 1432 ;
10. OLIVIER, Chevalier de Rhodes, Grand Prieur d'Auvergne en 1421;
11. & 12. ALIX & RANDONE.

IX. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien, fut du nombre des Gentilshommes, qui assistèrent au combat entre les Seigneurs de Grandson & d'Estavayé, en 1397. Il vivoit encore en 1435, & laissa

X. ANTOINE DE LA POYPE, Seigneur de St.-Julien & de Montagnieu, qui s'est marié, du vivant de son père, le 10 Juillet 1435, à *Françoise de Loras*, fille de *Guyonnet de Loras*, Chevalier, dont :

GABRIEL, qui suit;
Et cinq filles, Religieuses, savoir : BLANCHE, MARGUERITE, PERRONNE, JACQUETTE & AIMARE.

XI. GABRIEL DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien & de Montagnieu, fut une des cautions de la dot de Louise de Savoie, Comtesse d'Angoulême, en 1477, & épousa, par contrat du 23 Octobre 1497, *Claudine de Grolée*, fille de *Jacques*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur *de Grolée*, &c., & d'*Anne de Luyrieux*. De cette alliance il eut

XII. CLAUDE DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien, qui s'est marié avec *Benoîte de la Baulme*, fille de *Philibert*, Seigneur de Perès, &c., & d'*Eléonore de la Rate*, dont sortit

XIII. GABRIEL DE LA POYPE, IIe du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Montagnieu, qui s'est marié, 1° à *Catherine d'Arces*, Dame de Réaumont, fille d'*Humbert*, Seigneur de Montagnieu, &c., & de LOUISE DE LA POYPE; & 2° à *Marguerite de Creyers*, Dame de Veynes. Du premier lit vinrent :

1. MELCHIOR, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Sales & de Montsenis, en Comté.

Et du second lit il eut

3. LOUIS, qui servit 20 ans au Régiment de Saulx, & fut ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement du Fort de Barraux.

XIV. MELCHIOR DE LA POYPE, Baron de Réaumont & de la Cueille, Seigneur de St.-Julien & de Montagnieu, Comte de Crémieu, épousa *Anne de Granet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Costigloles, Conseiller au Parlement de Dauphiné, & de *Méraude de Vachon*. Leurs enfants furent :

1. Pierre, Baron de Réaumont;
2. Louis, Baron de la Cueille, Préſident & Garde des Sceaux au Préſidial de Bourg, qui s'eſt marié à N... *de Paſchal de Malatrait*, fille de *Gaſpard de Paſchal*, Seigneur de Malatrait, de laquelle il eut un fils & une fille, morts jeunes;
3. Gabriel, Chevalier de Malte;
4. Léonor, Capucin, ſous le nom de *Père Zacharie;*
5. François, Chevalier de Malte;
6. Joseph, Prieur de Ruy & de Marcillieu, nommé Abbé de Saint-Julien;
7. Anne-Marie, qui a épouſé, par contrat du 24 Janvier 1655, *Pierre-Gaſpard de Loras*, Seigneur de Montplaiſant & de Chamagnieu, dont elle eut poſtérité. Voyez LORAS;
8. Et Marguerite-Françoise, Religieuſe à Sainte-Marie de Crémieu.

A cette Famille appartiennent: 1° Joseph-Arthus de la Poype de Gramont, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, qui a épouſé *Anne de Grolée de Viriville*, dont il a eu

Marie-Anne de la Poype de Saint-Julien de Gramont, qui a épouſé, le 9 Juillet 1712, *Jean-Dominique de la Croix de Chevrières*, Comte de Sayve, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, dont des enfants. Voyez CROIX-CHEVRIÈRES.

Et 2° N... de la Poype de Vertrieu, Capitaine de Frégate, qui a été nommé, en Août 1767, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, dont nous ignorons l'état actuel, au cas qu'elle ſubſiſte, ſont: *de gueules, à la faſce d'argent.*

* POYVRE, ou POIVRE, Famille l'une des plus illuſtres & des plus anciennes des Pays-Bas, que l'on croit iſſue des anciens Comtes de *Troyes:* ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle eſt originaire de Champagne, où, dès le XIe ſiècle, elle a poſſédé la Baronnie de *Poivre*, ſituée ſur la route de Vitry à Sezanne. Sa filiation remonte à

I. Thibaut, Sire de Poyvre, Chevalier Banneret, vivant en 1160, filleul de *Thibaut*, Comte de Champagne & de Blois, qui épouſa *Mahaut d'Eſpinoy*, dont il eut

II. Thibaut, IIe du nom, Sire de Poyvre, Chevalier Banneret, mort en 1200, qui avoit épouſé *Adelize Guérin*, ſœur de Frère *Guérin*, Chevalier de l'Ordre de S^t^.-Jean de Jéruſalem, Chancelier de France ſous Philippe-Auguste, & Généraliſſime de ſes Troupes. Il en a eu

III. Pierre, Sire & Baron de Poyvre & de Bayonville, qui mourut le 7 Mars 1259. Il avoit épouſé, en 1218, *Yolande de Grandpré*, dont il eut

IV. Pierre, IIe du nom, Sire & Baron de Poyvre, qui eut de grands biens, près de Valenciennes, par teſtament de ſon grand-père. Il avoit épouſé *Mahaut de Baujœul*, fille du Seigneur *de Baujœul*, avec lequel il fut au Tournois de Compiègne en 1261.

Les deſcendants ont formé diverſes branches qui ſe ſont répandues en Flandre, aux Pays-Bas & autres Provinces; mais quoique ſorties du même tronc, elles n'ont pas toutes joui de la même illuſtration.

Antoine de Poyvre de Bayonville (iſſu au XVe degré de Pierre II, ci-deſſus) s'établit, en 1715, à Marſeille, où, à l'exemple de pluſieurs Gentilshommes de cette Ville, il s'adonna au Commerce maritime, pour réparer ſa fortune: le Commerce en gros, comme l'on fait, ne déroge nulle part, & à Marſeille, bien loin de déroger, il a toujours été en honneur. Il épouſa, dans cette Ville, *Catherine Donnadieu*, qui portoit: *d'azur, à un dextrochère de carnation, vêtu de gueules, paré d'argent, mouvant du flanc d'une nuée du même, & tenant un cœur auſſi d'argent, enflammé de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'or.* Il en eut:

N.... de Poyvre, mort jeune;
Et Geneviève de Poyvre, qui eſt morte à Port-au-Prince, Isle de Saint-Domingue, habitation *Barquier*, en 1777. Elle avoit épouſé, à Marſeille, par contrat du 9 Juillet 1749, Meſſire *Alexandre de Barquier*, Chevalier, Seigneur titulaire de Malvans, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbon, dont elle eut ſept enfants, trois garçons & quatre filles. Voyez BARQUIER.

Les preuves de nobleſſe de la Famille des Poyvre ont été reçues à Malte & dans la plupart des Chapitres nobles des Pays-Bas, & récemment, en 1777, vues, vérifiées & atteſtées en faveur de ladite Dame *de Barquier*, Geneviève de Poyvre.

Les armes: *de gueules, au ſautoir d'or, chargé de 5 merlettes d'azur.*

POZZO, ou ALPOZZO, Maiſon d'Italie, de laquelle étoit Amédée-Alphonse del Pozzo, Marquis de Voghera, Prince de la Ciſterna, en Piémont, Grand Veneur & Grand Fauconnier du Duc de Savoie, qui eut pour petite-fille Marie-Henriette-Augustine-Renée del Pozzo, Marquiſe de la Trouſſe, née le 13 Février 1749, qui s'eſt mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 9 Août 1766, à *Louis-Auguſte Jouvenel des Urſins*, Comte *de Harville*. Voy. ALPOZZO & HARVILLE.

PRA de BALAY-SAULX, vulgairement BALAISSEAU. Suivant le *Mercure de France* de Décembre 1742, p. 2763, Charles-Emmanuel de Pra de Balay-Saulx, Seigneur de Pezeux, Geré, Argillières, &c., Gouverneur & Grand Baillide Langres, avoit épouſé *Gabrielle de Choiſeul*, ſœur de *Claude de Choiſeul*, Marquis de Francières, Seigneur d'Irouër & de Fontaine-Bethon, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Valenciennes, enſuite Gouverneur & Grand Bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711. Leur fils puîné,

Clériadus de Pra de Balay-Saulx, appelé *le Vicomte de Pezeux*, a été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de Gramont, Comtois, & enſuite Colonel d'un des 50 nouveaux Régiments d'Infanterie qui furent mis ſur pied en 1695, & réformés après la paix de 1697. Il leva, au mois de Décembre 1701, un autre Régiment d'Infanterie, dont il ſe défit, lorſqu'il fut fait, par Commiſſion du 3 Octobre 1702, Meſtre de Camp d'un Régiment de Dragons, qu'il leva à ſes dépens; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Maréchal de Camp le 29 Mars 1709, Lieutenant Général le 8 Mars 1718, Gouverneur de la Citadelle de Lille au mois de Mars 1724, & eſt mort à Paris le 7 Décembre 1742. Il avoit épouſé une veuve, de laquelle il n'a point laiſſé d'enfants, & avoit pris, en ſe mariant, la qualité de *Vicomte*, n'ayant porté ci-devant que celle de *Chevalier de Pezeux*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes du même*, qui eſt de Choiseul; *aux 2 & 3 de ſable, au lion d'or*, qui eſt de Blanchet; & ſur le tout : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 2 cors de chaſſe du même*, qui eſt de Pra.

* PRACOMTAL, ou PRACONTAL & PRÉCOMTAL, ancienne Nobleſſe, originaire du Dauphiné, qui tire ſon nom du Château de *Pracomtal*, près de la Ville de Montélimar.

I. Guillaume & Rostaing de Pracomtal, frères, ſont connus par pluſieurs titres des années 1258, 64, 72 & 1285, &c. Le premier teſta en 1302 en faveur de ſon neveu,

II. Guillaume de Pracomtal, IIe du nom, qui eut deux fils, ſavoir :

Rostaing, qui ſuit ;

Et Pons, auteur de la branche des Barons de *Souſſey*, en Bourgogne, & dont l'héritière, Louise de Pracomtal, fut mariée, le 19 Février 1648, à *François Damas*, dit *le Comte de Crux*, auquel elle porta la Baronnie de *Souſſey*, & en eut poſtérité. Voy. DAMAS.

III. Rostaing de Pracomtal, IIe du nom, fils aîné de Guillaume, IIe du nom, Seigneur de *Pracomtal*, dit auſſi *Château-Sablier*, fit un codicille en 1348, & eut de *Pabiette de Cruas*, ſon épouſe,

IV. Barthélemy de Pracomtal, qui s'eſt marié, le 7 Mars 1346, avec *Moroſe Odoard*, dont vint

V. Rostaing, IIIe du nom, Seigneur de Pracomtal, Co-Seigneur d'Ouche, Eſpeluche & Montboucher, qui, de ſa troiſième femme, nommée *Marguerite*, eut

VI. Guigard, ou Guichard de Pracomtal, Seigneur d'Ancone, qualifié *noble & puiſſant homme*, qui teſta le 18 Février 1498. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1450, *Béatrix*, fille de noble *Armand de la Rode*, ou *la Roue*, dont, pour fils aîné,

VII. Ferrand, ou Ferrandon de Pracomtal, Seigneur d'Ancone, auſſi qualifié *noble & puiſſant homme*, qui teſta en 1516. De *Claudine de l'Eſpine*, ſon épouſe, fille de noble *Alzias de l'Eſpine*, Seigneur d'Aulan, & de Susanne de Pracomtal, il laiſſa :

1. Antoine, Protonotaire du Saint-Siége en 1534 & Doyen de Ste.-Croix de Montélimar en 1539 & 1561;
2. Et Imbert, qui ſuit.

VIII. Imbert de Pracomtal, Seigneur d'Ancone, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, fut Capitaine de 300 hommes de pied, & épouſa, par contrat du 1er Février 1540, *Marguerite de l'Here*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Hugues de l'Here*, Seigneur de Glandage. Il teſta en 1554, & eut trois fils:

1. Antoine, dit *le Capitaine d'Ancone*, qui acquit une grande réputation à la guerre, se signala à la bataille de Jarnac en 1569; se trouva, la même année, à celle de Moncontour; commanda longtemps dans Angoulême, & mourut sans alliance;
2. N.... de Pracomtal;
3. Et Jean, qui suit.

IX. Jean de Pracomtal, Seigneur d'Ancone, tué, en 1588, par les Troupes de Lesdiguières, avoit épousé, le 21 Août 1575, *Claudine le Roux*, de laquelle il laissa, entr'autres enfants,

X. Antoine de Pracomtal, Seigneur d'Ancone & de Château-Sablier, qui testa en 1630. De *Claire-Madeleine Sicard de Cubleze*, qu'il avoit épousée le 3 Mars 1615, il eut:

1. Henri, qui suit;
2. Pierre-André, Lieutenant-Colonel au Régiment Lyonnais, tué, en 1668, devant la Ville de Dôle, en Franche-Comté;
3. Et Etienne, Capitaine au Régiment de Ventadour, blessé au siége de Rosas, & tué au service du Roi.

XI. Henri de Pracomtal, Seigneur d'Ancone & de Château-Sablier, appelé *le Marquis de Pracomtal*, mourut en 1692. Il avoit épousé, le 5 Mars 1644, *Claude Arod*, sœur de *Melchior Arod de Senevas de Saint-Romain*, Conseiller d'Etat d'Epée, Ambassadeur en Suisse & en Portugal, & fille d'*Antoine Arod*, Seigneur de Senevas & de Saint-Romain-en-Jarret, & de *Jeanne de Maisonseule*. De ce mariage vinrent:

Armand, qui suit;

Et Jeanne-Ursule, mariée, le 15 Mars 1679, avec *Anne-Henri d'Armes*, Comte de Busseaux, Lieutenant de Roi en la Province de Nivernais. Elle est décédée en 1744, âgée d'environ 100 ans.

XII. Armand de Pracomtal, Seigneur d'Ancone & de Château-Sablier, dit *le Marquis de Pracomtal*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703, avoit épousé, le 19 Novembre 1693, *Catherine-Françoise de Mornay de Montchevreuil*, troisième fille d'*Henri de Mornay*, Marquis de Montchevreuil, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de St.-Germain-en-Laye, & de *Marie Boucher d'Orsay*, Gouvernante de Madame la Duchesse d'Orléans, & des Filles d'honneur de Madame la Dauphine. Elle mourut au Château de Senevas, en Lyonnais, le 23 Avril 1729, âgée d'environ 51 ans. Ce fut en faveur de ce mariage que *Melchior Arod*, oncle maternel du Marquis de Pracomtal, lui fit don des Terres & Seigneuries de *Senevas, Chaignon* & *St.-Romain*, à la charge que lui & ses descendants porteroient les nom & armes d'*Arod*. De ce mariage sont sortis:

Léonor-Armand, qui suit;

Et Anne-Marguerite, qui s'est mariée, le 28 Février 1724, à *Charles d'Hugues*, Baron de Beaujeu, Seigneur de la Motte, du Caire, &c., dont des enfants. Voy. HUGUES de BEAUJEU (d').

XIII. Léonor-Armand de Pracomtal, Sire de Châtillon, Baron de Bernières, Marquis de Breuil & de Luis, Seigneur de Vesvres, Rouy, Chavannes, Gazeau, Moussy, Busseaux, &c., appelé *le Marquis de Pracomtal*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, successivement Chevalier de St.-Louis & Lieutenant de Roi en Nivernais, a épousé, le 12 Juillet 1723, *Catherine Boucher d'Orsay*, fille de *Charles*, Seigneur d'Orsay, Maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine le Grain*. Leurs enfants furent:

1. Charles-Jean, né le 10 Mai 1724, Religieux Théatin le 12 Novembre 1746;
2. Arnoul, qui suit;
3. Antoine-Charles, né le 28 Avril 1733, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 3 Février 1747, ensuite Sous-Lieutenant dans les Grenadiers de France, puis Guidon des Gendarmes de la Garde en 1754 (après la mort d'Arnoul, son frère,) dont il est devenu Enseigne en 1762, par la retraite du Marquis de Valbelle;
4. Et Anne-Marguerite, née le 27 Mars 1727, mariée, le 7 Juin 1746, à *Adrien-Antoine Bloquel de Croix*, Baron de Wismes, &c. Voy. BLOQUEL de CROIX.

XIV. Arnoul, dit *le Comte* de Pracomtal, né le 2 Avril 1725, d'abord Mousquetaire de la première Compagnie, entra, en 1739, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il étoit Capitaine, lorsqu'il acheta le Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi: y fut reçu le 15 Mars 1748, & est mort à Paris le 22 Mai 1754. Il avoit épousé, le 19 Février 1753, *Anne-Charlotte Thiroux de Montregard*, née le 15 Février 1736, fille aînée de *Pierre Thiroux*, Ecuyer, Seigneur de Montregard, & de *Marie Paignon*. De ce mariage est issu

XV. Léonor-Claude de Pracomtal, né poſthume le 1er Juillet 1754, qui eſt mort le 7 Décembre 1776; il avoit épouſé, le 18 Août 1772, *Claude-Gabrielle de Pertuis*, née le 6 Août 1754, fille unique d'*Antoine-Guy*, Vicomte de Baons-le-Comte, & de *Louiſe-Léonine-Gabrielle le Clerc de Juigné*. De ce mariage ils ont eu :

Deux garçons ;
Et une fille.

(Voy. la *Généalogie* de Pracomtal, dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II, & le *Mercure de France* de Juin 1753, p. 197.)

Les armes de Pracomtal ſont : *d'or, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or.*

PRADEL, Famille de laquelle étoit Jean-Baptiste de Pradel, ci-devant Capitaine des Troupes employées pour le Roi à la Louiſiane, qui eſt mort, laiſſant de ſa femme, *Alexandrine de la Chaiſe*,

1. Jeanne-Henriette, qui mourut le 26 Octobre 1774. Elle s'étoit mariée, le 18 Février 1767, à *Antoine-Xavier-François de Paule-Gabriel d'Inguimbert*, Capitaine au Régiment de Penthièvre, duquel elle a eu poſtérité. Voy. INGUIMBERT ;
2. Et Marie-Louise, qui s'eſt mariée, le 14 Septembre 1767, à *Jean-Baptiſte-Louis-Philippe de Cacqueray de Valmenier*, Lieutenant de Vaiſſeau. Voy. CACQUERAY.

Les armes de Pradel ſont : *de ſable, au lion léopardé d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 billettes d'azur.*

On trouve Charles de Pradel, Lieutenant de Vaiſſeau, qui eſt mort, en 1764, ſans avoir eu d'enfants de *Marguerite-Adélaïde de Cacqueray*, ſa femme, née le 28 Décembre 1737. Voy. CACQUERAY.

PRADEL : *coupé, au 1 émanché de gueules & d'argent ; au 2 d'azur plein.*

* PRADES, Terre & Seigneurie avec une Maiſon forte, ſituée à un demi-côteau, ſur le grand chemin qui va de la Salle de St.-Pierre à Anduze, le long de la Rivière du Gardon ou de la Salendre : il eſt beaucoup fait mention de ce Château dans l'*Hiſt. des Camiſards*, comme d'un Poſte fort important dans le Pays des Baſſes-Cévennes ; il eſt poſſédé par *Jean-Baptiſte d'André de Montfort*, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi. Voy. ANDRÉ de MONTFORT.

* PRADES, autre Seigneurie, dans le Diocèſe de St.-Flour, qui eſt tombée, par alliance, dans la Maiſon *de Rochefort d'Ally*, & dont une branche cadette en porte le nom. Voy. ROCHEFORT d'ALLY.

* PRADINE, en Provence : Terre & Seigneurie qui eſt poſſédée par la Famille *de Colla*. Voy. COLLA de PRADINE.

§ PRADINES de BARSA, dans le Haut-Languedoc : Famille qui remonte à

I. Arnaud de Pradines, qui s'eſt marié à noble *Paule de Dondat*. Elle reſta veuve & fit ſon teſtament le 17 Mars 1380, dans lequel elle prit la qualité de fille de noble *Guillaume Dondat*, & veuve de noble Arnaud de Pradines. Elle en eut deux fils :

Bernard, auquel elle donna les biens & la Seigneurie de l'Isle d'Albi. Il épouſa *Jeanne de Pech*, fille de noble *Barthélemy de Pech de Cadajoux*, comme il eſt juſtifié par le teſtament de ſa mère : on ne voit pas qu'il ait eu poſtérité ;
Et Denis, qui ſuit.

II. Denis de Pradines eut, par le teſtament de ſa mère, le bien de Fanjeaux, les Terres & Seigneuries de Barſa, Saint-Eſtève & des directes dans Gaja, St.-Julien-de-Briola, Servolles & Saint-Martin-la-Lande. Sa mère donna à ſon épouſe, nommée ſeulement *Iſabelle....*, tous ſes bijoux. Il eſt encore connu par pluſieurs actes & reconnaiſſances, & eut de ſon mariage

III. Antoine de Pradines, Seigneur de Barſa & de St.-Eſtève, qui fut légataire de ſa grand'mère, & eſt nommé dans le contrat de mariage de Paul de Pradines, ſon fils, qui ſuit.

IV. Paul de Pradines, Ier du nom, Seigneur de Barſa & St.-Eſtève, tranſigea avec les Religieuſes de la Prouille le 30 Août 1543. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1532, paſſé devant *Peyreri*, Notaire, noble *Françoiſe de la Font*, fille de noble *Arnaud de la Font*, Seigneur de Feneyrolles. Il reçut une partie de la dot de ſa femme, le 29 Octobre 1532, de *Flotard de la Font*, & rendit hommage au Roi, le 20 Octobre 1540, devant M. de Rochechouart, Sénéchal de Toulouſe. De ſon mariage il eut

V. Paul de Pradines, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Barſa & de Saint-Eſtève, qui paſſa en revue, le 15 Avril 1554, le Régiment de Caylus, & le 12 Avril 1563, les Troupes

qui étoient dans la Province; étoit Capitaine d'Infanterie en 1571; fut commis, en 1524, pour visiter plusieurs Villes de la Province; eut Brevet de Colonel le 27 Octobre 1584; obtint du Roi HENRI III, le 26 Octobre 1588, un don de 3,000 liv. par Lettres Patentes, pendant cinq années consécutives, signées de ce Prince, où il est qualifié d'Ecuyer. Il avoit épousé, par contrat du 1er Avril 1562, étant alors Colonel d'un Régiment de dix Enseignes, noble *Françoise de Gayraud*, laquelle testa le 16 Juillet 1616. Leurs enfants furent :

1. JEAN-PAUL, qui suit;
2. Et JACQUES-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Estève* & de *la Fayolle*, rapportée ci-après.

VI. JEAN-PAUL DE PRADINES, Seigneur de Barsa & de Saint-Estève, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres Patentes & Passeport du 30 Octobre 1625; avoit transigé en 1639, & testa le 23 Mai 1625. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1619, noble *Marguerite de Mascaron*. Il eut de son mariage

VII. PAUL DE PRADINES, IIIe du nom, Seigneur de Barsa & de St.-Estève, Mousquetaire, puis Capitaine & Gouverneur du Château d'Alzen, qui rendit hommage à la Reine MARGUERITE, devant Madame Bertier, le 7 Juin 1611. Il épousa, par accord du 16 Juillet 1652, noble Dame *Béatrix de Gameville*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Montpapou & de Puginier. Il en eut

VIII. JEAN DE PRADINES, Seigneur de Barsa & de St.-Estève, Mousquetaire, ensuite Capitaine & Gouverneur du Château d'Alzen, par Provisions du 10 Mai 1688, lequel avoit obtenu, le 24 Mars 1670, un Jugement souverain de relaxe de M. de Bezons, Intendant de la Province. Il épousa, par contrat du 31 Octobre 1700, Dame *Anne de Vernon*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Seyre, & de noble Dame *Honorée de Mondricourt*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-PAUL, qui suit;
2. ALBERT DE PRADINES DE BARSA, Chevalier de Justice de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem & Intendant des Vaisseaux de la Religion à Malte;
3. Et noble FRANÇOIS-ROCH DE PRADINES DE BARSA, Seigneur de St.-Estève, Capitaine & Gouverneur du Château d'Alzen par Provisions de 1739.

IX. JEAN-PAUL DE PRADINES, Seigneur de Barsa, St.-Estève, &c., a épousé noble Dame *Anne-Dominique de Dufaur*, fille de noble *Gabriel de Dufaur*, Seigneur du Pitau, dont :

1. JOSEPH-GASPARD-ANNE DE PRADINES DE BARSA, Officier dans le Régiment des Dragons de Belzunce en 1769, & Capitaine en survivance du Château d'Alzen;
2. DOMINIQUE DE PRADINES DE BARSA, Officier dans le Régiment de Beauce, Infanterie, en 1769;
3. Et ANNE-GABRIELLE DE PRADINES DE BARSA, Religieuse Professe du Monastère Royal de Prouille.

BRANCHE des Seigneurs de SAINT-ESTÈVE *& de* LA FAYOLLE.

VI. JACQUES-PAUL DE PRADINES, Sieur de St.-Estève (second fils de PAUL, IIe du nom, & de *Françoise de Gayraud*), épousa, par contrat du 16 Octobre 1573, noble Dame *Claire de Sapte de la Fayolle*, dont

VII. GERMAIN DE PRADINES, Sieur de Saint-Estève, qui se maria, par contrat du 7 Janvier 1617, à noble Dame *Jeanne des Guillots*, & en eut

VIII. JEAN-MICHEL DE PRADINES, Seigneur de la Fayolle, qui obtint un Jugement de relaxe, & épousa noble N.... *de Vernon*, fille de N.... *de Vernon*, Seigneur de Villerembert, dont

IX. PIERRE-LOUIS DE PRADINES, Seigneur de la Fayolle, qui s'est marié avec noble Dame N.... *de Lassalle*, de laquelle est issu

X. JOSEPH-ALEXANDRE DE PRADINES, Seigneur de la Fayolle, qui a épousé noble Dame N.... *de Cabanes*, fille de N.... *de Cabanes*, Capitaine d'Infanterie en 1769. Leurs enfants sont :

1. PIERRE-LOUIS, Officier de Dragons dans la Légion de Flandre en 1769;
2. JEAN-PAUL, qui servoit en Espagne la même année;
3. & 4. Et deux autres garçons, dont l'un servoit dans l'Infanterie en 1769.

Les armes de PRADINES sont : *parti, au 1 d'argent, au tau de sable, accosté de 2 étoiles d'azur; & au 2 d'azur, au lion d'or, accompagné de 10 besants d'argent, rangés en orle.*

PRAËL DE SURVILLE (DU), ancienne

Maiſon, originaire de Normandie, Election de Liſieux, diviſée en deux branches : l'aînée eſt repréſentée par

1° BERNARDIN, Comte DU PRAEL DE SURVILLE, Chevalier de St.-Louis, Capitaine attaché au ſervice de l'Infanterie, qui s'eſt marié, & n'a pas de poſtérité;

2° Et par JEAN-BAPTISTE BERNARDIN DU PRAEL, Comte de *Surville*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie & premier Lieutenant au Régiment des Gardes Françaiſes, qui s'eſt marié, le 17 Novembre 1775, à *Marie-Apolline-Simonne de Francval*, dont

CHARLES-MARTIN DU PRAEL DE SURVILLE, né le 7 Juillet 1777.

La ſeconde branche eſt repréſentée par LOUIS, Baron DU PRAEL DE MAUBREY, Chevalier de St.-Louis, qui s'eſt marié, & a pour enfants :

LOUISE & CHARLOTTE.

Il a pour frère cadet LOUIS-MAURICE, Chevalier DU PRAEL DE MAUBREY, Capitaine commandant au Régiment Royal-Italien.

(Article envoyé, & *Généalogie* que nous attendons pour être inſérée dans le *Supplément*.)

De cette Famille étoit JACQUES DU PRAEL DE SURVILLE, Ecuyer, Seigneur & Baron de la Hougue, Seigneur de Surville, Morſalines, Ravenoville & autres lieux, qui s'eſt marié, par contrat du 9 Mars 1523, à *Marthe d'Eſpinay*, fille d'*Olivier*, Seigneur Châtelain *d'Eſpinay*, des Hayes, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Dreux*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de 3 trèfles du même.*

PRAËT. Les Seigneurs de *Praët* & de *la Woeſtine* ont eu pour auteur

LOUIS, bâtard DE FLANDRES, dit *le Friſon*, un des enfants naturels de LOUIS, III° du nom, Comte DE FLANDRES. Les Hiſtoriens en parlent comme d'un homme ſage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron d'hermine, cantonné au* 1 DE FLANDRES, *& au* 2 DE LUXEMBOURG.

Sa branche a formé ſix degrés, & ſes deſcendants ont fini à JEAN DE FLANDRES, II° du nom, Seigneur de *Praët, la Woeſtine*, &c., qui s'eſt marié, en 1540, à *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, &c. Il mourut avant ſon père, le 10 Décembre 1545, ſans enfants.

PRAMIRAL, branche cadette de la Maiſon *d'Inguimbert*. Voy. INGUIMBERT.

* PRASLIN, en Champagne, Diocèſe de Langres : Terre & Seigneurie qui a ſervi de nom diſtinctif à la branche ducale de l'illuſtre Maiſon *de Choiſeul*, laquelle a été formée par *Nicolas de Choiſeul* (ſecond fils de *Pierre de Choiſeul*, dit *Gallehaut*, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, & de *Catherine du Pleſſis*), qui devint Seigneur du Pleſſis, de Barberey, &c., par la donation que lui en fit *Jeanne du Pleſſis*, ſa tante maternelle. Il mourut le 31 Août 1537, & fut père, par *Alix de Choiſeul de Lanques*, ſa femme, de *Ferry de Choiſeul*, Seigneur de *Praslin*, du Pleſſis, &c., qui s'eſt marié à *Anne de Béthune*, Dame d'Hoſtel, Vicomteſſe de Chavignon. De cette alliance ſortirent entr'autres enfants : *Charles*, qui ſuit; & *Ferry de Choiſeul*, auteur de la branche des Ducs de *Choiſeul* & de celle des Comtes d'*Hoſtel*. — *Charles de Choiſeul* eut dans ſon partage la Vicomté de Chavignon & la Seigneurie de *Praslin*, qui fut érigée en *Marquiſat*, en ſa faveur, en 1615. Il avoit été fait Chevalier des Ordres du Roi le 7 Janvier 1595; fut créé Maréchal de France le 24 Octobre 1619, & mourut en 1626, laiſſant, entr'autres enfants, de *Claude de Cazillac de Seſſac*, ſon épouſe, *François de Choiſeul*, Marquis de *Praslin*, Maréchal de Camp, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Troyes, qui s'eſt marié, le 3 Février 1653, avec *Charlotte de Hautefort-Montignac*, & mourut en 1690. Leur fille unique, *Marie-Françoiſe de Choiſeul*, Marquiſe de *Praslin*, épouſa, en ſecondes noces, en Juillet 1683, *Jean-Baptiſte de Choiſeul*, Comte d'Hoſtel, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes & de Mantoue, mort le 23 Octobre 1705. Elle ſe remaria, en troiſièmes noces, en 1711, à *Nicolas-Martial de Choiſeul*, connu d'abord ſous le titre de *Chevalier de Choiſeul-Beaupré*, puis ſous celui de *Marquis de Praslin*, après ſon mariage, & mourut en 1721. Il a épouſé, 2° en 1722, la fille unique du Comte

de Damas-Marillac. Le neveu de *Nicolas-Martial,* marié à Saint-Domingue, s'appelle *Marquis de Praslin :* ils font puînés de la branche de *Stainville.* Ladite *Marie-Françoife de Choifeul,* Marquife de *Praslin,* laiffa de fon premier lit *Charlotte-Françoife de Choifeul,* Marquife de *Praslin,* qui s'eft mariée, par contrat du 23 Septembre 1711, à *Claude-Alexandre,* Comte *de Pons,* auquel elle a apporté le Marquifat de *Praslin,* troifième fils de *Pierre,* Comte *de Pons,* Marquis de Rennepont, Maréchal de Camp, & de *Marguerite de Choifeul-Meufe.* Elle eft morte en fon Château de *Praslin,* le 7 Décembre 1743, & fon mari le 1er Décembre 1770, laiffant poftérité. Voyez CHOISEUL & PONS, ou PONTS DE RENNEPONT.

* PRASLIN, ci-devant MONTGAUGER, en Touraine : Marquifat qui a été érigé en *Duché-Pairie,* fous le nom de *Duché-Pairie de Praslin,* par Lettres Patentes du Roi, enregiftrées au Parlement de Paris le 10 Décembre 1762, toutes les Chambres affemblées, en faveur de *Céfar-Gabriel,* Comte *de Choifeul* (de la branche de *Chevigny*), né le 15 Août 1712, Meftre de Camp Lieutenant du Régiment de Conti le 6 Mai 1739, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Miniftre des Affaires Etrangères en Octobre 1761, puis Miniftre de la Marine & Chef du Confeil Royal des Finances, nommé Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1762, créé, le 2 Novembre fuivant, *Duc de Praslin,* Pair de France, nommé, le 26 du même mois, Lieutenant Général en Bretagne, & a été Ambaffadeur de S. M. à Vienne. Il a époufé, le 30 Avril 1732, *Anne-Marie de Champagne-la-Suze,* dont poftérité. Voyez CHOISEUL.

⸸ PRAT (DE), Famille noble, originaire de Pont-Saint-Efprit, en Languedoc, dont la filiation fuivie remonte par titres à

I. ANTOINE DE PRAT, né à la fin du XVIe fiècle, qui prenoit la qualité de *Meffire,* & avoit une Charge à l'inftar de celle de Tréforier de France. Il avoit époufé dans la même Ville, vers l'an 1630, *Euftache Sauzières,* dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et N... DE PRAT, Capitaine au Régiment de la Fère, avec Commiffion de Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Il a été marié, & a eu deux garçons, l'aîné fut tué à Malplaquet ; le fecond fut Capitaine au Régiment du Maine & Chevalier de St.-Louis.

II. FRANÇOIS DE PRAT, Ecuyer, s'eft marié, le 16 Décembre 1660, à *Efprite d'Arnaud,* fille de *Claude* (*a*), & d'*Elifabeth Chazalis,* de la Ville de Pont-Saint-Efprit. Leurs enfants furent :

1. ALEXIS, qui fuit ;
2. Et MICHEL, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis.

III. ALEXIS DE PRAT, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, Maire perpétuel de la Ville de Pont-Saint-Efprit, s'y eft marié, le 23 Février 1702, à *Dorothée de Cafenove d'Antomarie,* fille de noble *Jofeph de Cafenove,* Moufquetaire de la Garde du Roi, & de feue Dame *Dorothée d'Andrejol,* de la même Ville. Il prouva fa nobleffe le 5 Avril 1720 par un achat qu'il fit, & une reconnaiffance du 18 Septembre 1729, l'un & l'autre actes paffés devant *Simon Armand,* Notaire de Pont-Saint-Efprit, & collationnés par *Chazal,* fon fucceffeur.— *Dorothée de Cafenove* étoit d'une Famille des plus diftinguées de Pont-Saint-Efprit, originaire de l'Isle de Corfe, qui a donné des Meftres de Camp Généraux dans cette Isle fous FRANÇOIS Ier, HENRI II & les Rois fuivants, &c., entr'autres un *Léonard de Cafenove,* qui fut décoré fous HENRI II de l'Ordre de St.-Michel. Du mariage d'ALEXIS DE PRAT font nés :

1. JOSEPH-ALEXIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Sieur du Claux, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Poitou, qui eft enfuite entré dans le Corps des Grenadiers de France, lors de fa création, en 1749 : il en étoit Lieutenant-Colonel à fa mort arrivée à l'Armée fur la fin de 1758 ;
3. PIERRE-MARIE, d'abord reçu au nombre des Cadets Gentilshommes à Perpignan, qui eft entré enfuite dans le Régiment de Poitou, dont il a été longtemps Major : il

(*a*) De la Famille *d'Arnaud* étoit le Chevalier *d'Arnaud de l'Eftang,* Lieutenant-Colonel d'Artillerie, qui a contribué par fa bravoure à la prife de la Ville d'Ypres, action qui lui mérita par le feu Roi, la Croix de Saint-Louis & la permiffion de porter au-deffus de fes armes en Devife : YPRIS CORAM REGE CAPTIS. Il laiffa de fon mariage avec N... *d'Alleman,* de Carpentras, trois fils, dont les deux aînés font dans le Régiment de Paris.

eſt mort à Cambrai le 9 Novembre 1754;
4. Joseph-Anne, Sieur de la Devèze, rapporté après ſon aîné
5. Jean-Baptiste, Prieur, Curé de Valabrix, au Diocèſe d'Uzès, mort le 26 Février 1769;
6. Bernard, ancien Curé de Mamolène, au même Diocèſe, mort à Paris le 18 Janvier 1767;
7. Et N... de Prat de la Baume, Religieux de l'ancien Ordre de Cluny.

IV. Joseph-Alexis de Prat, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, épouſa, le 5 Mars 1735, *Jeanne de Bouchon*, fille de noble *Jean-Antoine de Bouchon*, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Eſprit, ancien Brigadier de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & de *Marie de Piolenc*, de la même Ville (*a*). Joseph-Alexis a eu de ſon mariage :

1. Jean-François-Régis-Alexis-Marie, qui ſuit;
2. Joseph-Anne-Marie, né le 15 Août 1742, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, & Chanoine de l'Eglise de Chartres;
3. Et Esprit-Joseph-Apollinaire, né le 23 Janvier 1744, d'abord Garde de la Marine au Département de Toulon, aujourd'hui Capitaine Commandant au Régiment de Beauce.

V. Jean-François-Régis-Alexis-Marie de Prat, Chevalier, né le 6 Août 1740, eſt entré au Service dans le Régiment de Poitou le 16 Juillet 1747, a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle; a obtenu des Lettres de remplacement au même Régiment le 17 Juillet 1754; a quitté ce Corps à la mort de ſon oncle, qui en étoit Major, pour entrer dans celui de Beauce le 16 Septembre 1757, où il eſt à préſent Capitaine Commandant & Chevalier de Saint-Louis; a fait les campagnes d'Italie, d'Allemagne & d'Eſpagne, & s'eſt trouvé à l'affaire de Larache en 1765. Il a épouſé, le 30 Mai 1774, *Marie-Conſtance Aleſſandrini* (*b*), de l'Isle de Corſe, fille de noble *Luc-Octave*, & de Dame *Marie-Joſèphe Geneſtra*, dont il a

Alexis-Joseph, né le 7 Octobre 1782.

IV. Joseph-Anne de Prat, Sieur de la Devèze (quatrième fils d'Alexis, & de *Dorothée de Caſenove*), Capitaine au Régiment de Poitou, Chevalier de S^t.-Louis & Commandant au Château d'If, a épouſé, le 5 Août 1758, *Dorothée-Gabrielle-Françoiſe de Pourcet de Sahune*, fille du Baron de *Sahune*, de Pont-Saint-Eſprit, & de Dame *Marguerite Deydier*, de la même Ville. Leurs enfants ſont :

1. Jean-Baptiste-Michel, né le 31 Août 1760, Sous-Lieutenant au Régiment de Blaiſois;
2. Et Marc-Joseph-Laurent, né poſthume le 25 Avril 1769.

Cette Famille porte pour armes : *d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même; au chef d'argent.*

(*Généalogie* dreſſée ſur titres originaux communiqués). Sa nobleſſe a été reconnue par un Jugement de l'Etat-Major & des Gentilshommes de la Ville de Pont-Saint-Eſprit, rendu en 1774.

PRAT (du), Maiſon, originaire d'Auvergne, ancienne & illuſtre, qui a donné un Chancelier de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, & pluſieurs Evêques; elle a auſſi fourni pluſieurs branches.

I. Antoine du Prat, dit *Ricot*, natif d'Iſſoire, en Auvergne, Seigneur de Veyrières, vivant dans le XVe ſiècle, épouſa *Marie-Beraude Charrier*, fille de *Laurent Charrier* & d'*Iſabelle Morin*. Il en eut :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Hauterive*, rapportée ci-après;
3. Et Beraude, qui s'eſt mariée à *Auſtremoine Bohier*, Conſul d'Iſſoire.

II. Antoine du Prat, IIe du nom, Seigneur de Veyrières, épouſa, 1° *Jacqueline Bohier*, ſœur dudit *Auſtremoine Bohier*; & 2° *Jeanne de l'Aubépine*. Il eut du premier lit

(*a*) Le père de *Jean-Antoine de Bouchon* avoit épouſé l'héritière de la Maiſon *de Benedicti*, & ſon frère une fille unique d'une branche des *du Puy-Montbrun*. Quant à *Marie de Piolenc*, mère de *Jeanne de Bouchon*, elle étoit d'une Famille ancienne à Pont-Saint-Eſprit, dont les preuves ont été reçues à Saint-Cyr & à l'Ecole Militaire : c'eſt une branche de la même Famille, établie en Dauphiné & en Provence.

(*b*) La Famille *Aleſſandrini* eſt très-ancienne en Corſe; elle a cauſé de la jalouſie aux Génois, qui ont fait brûler deux fois ſes poſſeſſions. L'aïeul de *Marie-Conſtance* a été Lieutenant-Colonel au ſervice d'Eſpagne; deux de ſes oncles ſont attachés au ſervice de Naples, & un troiſième a été propoſé par le Cardinal de Bernis pour l'Evêché de Mariana, en Corſe, qu'il a refuſé.

1. Antoine, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent, entr'autres enfants,

2. Thomas, Docteur ès-Droits, Evêque de Clermont le 25 Mars 1517, Abbé de Candeil & de Mauzac, Confeiller au Grand Confeil, qui eft mort à Modène, le 19 Novembre 1528, âgé de 40 ans, accompagnant Renée de France, Ducheffe de Ferrare;
3. Thomas-Annet, auteur de la branche des Seigneurs de *Gondole*, rapportée ci-après;
4. Claude, Abbé de Mauzac en 1516, de Manlieu en 1517 & de Bourg-Déols, puis Evêque de Mende en 1524, qui mourut en 1532. On trouve ce Claude dans la *Gallia Chriftiana*, où il eft dit frère de Thomas & d'Annet du Prat & du Chancelier;
5. Charlotte, morte fans alliance;
6. Et Françoise, qui s'eft mariée, 1° à *Jean le Clerc*, dit *Coctier*, Seigneur d'Aunay, Confeiller au Parlement; & 2° à *Jean-Robert Hefelin*.

III. Antoine du Prat, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiers & de Thoury, fuivit longtemps le Bareau au Parlement de Paris, où il acquit une grande réputation, fut pourvu de la charge de Lieutenant Général au Bailliage de Montferrand en 1490, & de celle d'Avocat Général au Parlement de Touloufe en 1495, d'où il fut tiré par le Roi Louis XII, qui le fit Maître des Requêtes le 24 Novembre 1503, & en cette qualité préfida aux Etats de Languedoc; fut pourvu, le 2 Novembre 1506, de la charge de quatrième Préfident à Mortier au Parlement de Paris, puis de celle de Premier Préfident audit Parlement le 8 Février 1507, & enfin lorfque le Roi François I[er] fut parvenu à la Couronne il l'honora de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ferment le 7 Janvier 1514; il accompagna ce Prince l'année fuivante en Italie, où, après la conquête du Duché de Milan, il en fut créé pareillement Chancelier, & le fut auffi de Bretagne. Le Roi allant une feconde fois en Italie, il le laiffa principal Confeiller de la Régente, fa mère. Après la mort de fa femme, *Françoife de Veiny*, ayant embraffé l'Etat Eccléfiaftique, il obtint l'Abbaye de Saint-Benoît-fur-Loire, & fucceffivement les Evêchés de Meaux & d'Albi, puis l'Archevêché de Sens en 1525; fut créé, à la prière & recommandation du Roi, Cardinal du titre de *Sainte-Anaftafie*, le 3 Mai 1527, par le Pape Clément VII, qui l'honora depuis de la qualité de fon Légat *à Latere* en France, par Bulles du 4 Juin 1530, & fit en cette qualité fon entrée folennelle dans Paris le 17 Décembre de la même année; couronna la Reine Eléonore d'Autriche à S[t].-Denis en 1531; fut auffi Chancelier de l'Ordre de S[t].-Michel, & mourut, comblé de biens & d'honneurs, en fa Maifon de Nantouillet, le 9 Juillet 1535, âgé de 72 ans: fon cœur fut porté à Meaux & fon corps à Sens, où il n'entra de fa vie, & où fon petit-fils lui fit élever un fuperbe monument. Il avoit augmenté l'Hôtel-Dieu de Paris d'une belle falle, encore appelée aujourd'hui *la falle du Légat*, & d'un grand Portique de pierres de taille, du côté du Petit-Pont, à la droite duquel fe voit fa ftatue à genoux, en habit de Cardinal, & les mains jointes. Il avoit époufé, en 1493, *Françoife de Veiny*, fille de *Michel*, Seigneur de Fernoël, & de *Marie d'Arboufe*. Elle eft morte le 19 Août 1507, âgé de 30 ans, & fut inhumée aux Minimes, dit les *Bons-Hommes* de Chaillot, où l'on voit fon Maufolée. De ce mariage vinrent:

1. Antoine, qui fuit;
2. Guillaume, Abbé de Mauzac, Chanoine & Grand Archidiacre de Rouen, élu Evêque de Clermont le 16 Février 1528. Il affifta au Concile de Trente, amena des Jéfuites, leur donna le Collège dit *de Clermont*, à Paris (aujourd'hui le Collège *Louis-le-Grand*), deux autres dans fon Diocèfe, un à Billom, dans la Baffe-Auvergne, & un autre à Mauriac, dans la Haute, qu'il dota pour l'entretien des Pères & de plufieurs pauvres Ecoliers, fuivant fon teftament, qu'il fit, au Château de Beauregard, le 25 Juin 1560. Il fonda auffi un Hôpital à Clermont; mourut le 22 Octobre 1560, âgé de 53 ans, & fon corps fut porté au Couvent des Minimes de Beauregard, qu'il avoit fondé, & enfuite à l'Eglife des Jéfuites de Billom;
3. Et Géraude, qui époufa, 1° *Méri de Rouvroy de Saint-Simon*, Seigneur de Précy, &c., dont elle eut des enfants. Voy. ROUVROY de SAINT-SIMON; & 2° le 23 Février 1527, *René*, Baron *d'Arpajon*, Sire de Sévérac, fils de *Jean*, II[e] du nom, Baron *d'Arpajon*, & d'*Anne de Bourbon-Rouffillon*.

Le Chancelier du Prat eut encore un fils naturel, appelé

Nicolas Dangu, qui fut légitimé, par Lettres

du mois de Septembre 1540, Abbé de Juilly, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes en 1544, Chancelier du Royaume de Navarre en 1555, Evêque de Sées, puis de Mende. Il mourut en 1567, & fut enterré dans l'Abbaye de Juilly.

IV. ANTOINE DU PRAT, IVe du nom, Seigneur de Nantouillet & de Précy, Baron de Thiers & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi & Prévôt de Paris en 1547, avoit époufé, le 30 Novembre 1527, *Anne d'Alègre*, Dame de Précy, fille & héritière de *François d'Alègre*, Comte de Joigny, Seigneur de Précy, &c., & de *Charlotte de Châlons*, Dame de Vitteaux. Elle fe remaria à *Georges de Clermont d'Amboife*, Ier du nom, Marquis de Gallerande, dont elle fut la feconde femme. Voy. CLERMONT, en Anjou, & avec lequel elle vivoit en 1566, & au profit de qui elle difpofa de tous fes biens, au préjudice des huit enfants de fon premier mariage, ce qui fit la matière d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois à l'avantage de la Maifon DU PRAT, & qui donna lieu à l'Edit des fecondes noces. Du premier lit elle eut :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. NICOLAS, Baron d'Ancienville, mort fans alliance;
3. GUILLAUME, Baron de Vitteaux, légataire de NICOLAS DU PRAT, fon frère. Il fut tué en duel le 7 Août 1583, derrière les Chartreux de Paris, fans avoir été marié, laiffant une fille naturelle, nommée FORTUNE;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de *Thiers* & de *Vitteaux*, rapportée ci-après;
5. ANTOINETTE, qui époufa *Chriftophe d'Alègre*, Seigneur de Saint-Juft & d'Oifery; elle eft morte à Paris en 1598, ayant eu des enfants. Voy. ALÈGRE;
6. RENÉE, qui a époufé, par contrat du 24 Avril 1561, *François de Chabannes*, premier Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, &c., dont des enfants. Voy. CHABANNES;
7. FRANÇOISE, première femme de *François des Effarts*, Seigneur de Sautour, fils de *Claude*, Seigneur de Thieux & de Sormery;
8. Et JEANNE, Dame de Puifieux & de Vitteaux en partie, qui tefta le 8 Mai 1604, en faveur du fils aîné de MICHEL-ANTOINE DU PRAT, fon neveu. Elle ne fut point mariée.

V. ANTOINE DU PRAT, Ve du nom, Seigneur de Nantouillet & de Précy, Baron de Thoury, reçu Prévôt de Paris, à la place de fon

père, le 19 Février 1553, mourut en 1589. Il avoit époufé *Anne de Barbançon*, fille de *François*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette de Wazières*. Etant veuve, elle fe remaria à *René Viau*, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René Viau* & de *Perronne de la Porte de Peffelière*. Les enfants de fon premier lit furent :

1. MICHEL-ANTOINE, qui fuit;
2. ANTOINE, Abbé de Bonlieu, qui obtint, le 12 Juillet 1583, comme tuteur des enfants de FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiers, Seigneur de Formeries, confirmation de toutes les exemptions, priviléges & droits accordés aux Seigneurs de Formeries, & particulièrement d'avoir droit de marché, franc & exempt de toutes exemptions, le Mercredi de chaque femaine;
3. LOUISE, qui s'eft mariée, 1° par contrat du 9 Mai 1598, à *René de Chandio*, Marquis de Nesle, Comte de Joigny; & 2° le 16 Février 1611, à *Charles de Berbify*, Seigneur d'Hérouville;
4. MICHELLE, Dame de Précy & de Puifieux, morte en 1626, fans alliance;
5. Et CATHERINE-CHARLOTTE, Abbeffe de N.-D.-des-Clairets, près de Nogent-le-Rotrou, morte le 15 Novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. MICHEL-ANTOINE DU PRAT, Seigneur de Nantouillet & de Précy, Baron de Thoury, tué en duel, par le Comte de Sault, le 12 Mars 1606, avoit époufé *Marie Séguier*, fille de *Pierre*, IIe du nom, Marquis de Sorel, Préfident au Parlement, & de *Marie du Tillet*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-ANTOINE, qui fuit;
2. LOUISE, qui s'eft mariée, le 6 Août 1626, à *Gabriel-Aldonce de Caftelnau*, Comte de Clermont-Lodève, Marquis de Ceffac, fils d'*Alexandre*, Baron *de Caftelnau* & de Clermont-Lodève, Marquis de Ceffac, & de *Charlotte-Catherine de Caumont;*
3. Et ANNE, qui fut auffi mariée.

VII. LOUIS-ANTOINE DU PRAT, Marquis de Nantouillet & de Précy, Baron de Thoury, mourut en Avril 1681, âgé de 81 ans. Il avoit époufé, le 16 Novembre 1620, *Madeleine de Baradat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Suzanne de Romain*, Dame de Fontaines. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, Marquis de Nantouillet, Commandant les Gendarmes du Cardinal Mazarin, qui fut tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans;
2. HENRI, Marquis de Nantouillet après fon

frère, Commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine ANNE D'AUTRICHE, qui est mort, en 1697, sans enfants de N... *de Gérente de Senas*, & de *Louise d'Aguesseau*, veuve de *Philippe Gruyn*, Receveur Général des Finances d'Alençon, ses deux femmes;

3. LOUIS-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de son frère;
4. FRANÇOIS, qui suit;
5. GENEVIÈVE, morte sans alliance;
6. Et MADELEINE, mariée à *Gilbert de Chaslus*, Marquis de Saint-Priest.

VIII. FRANÇOIS DU PRAT, dit *le Chevalier de Nantouillet*, Comte de Barbançon, Marquis de Cany, substitué aux nom & armes *de Barbançon*, par *Louis de Barbançon*, Marquis de Cany, mort sans alliance, frère d'*Anne de Barbançon*, sa bisaïeule, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, premier Maître d'Hôtel de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. Il avoit épousé *Marie-Anne Colbert du Terron*, fille de *Charles Colbert*, Seigneur du Terron, Marquis de Bourbonne, Conseiller d'Etat, & de *Madeleine Hennequin*. Elle se remaria à *Hyacinthe-Thomas de la Caulnelaye*, Maréchal de Camp, Gouverneur de Belle-Isle, dont elle resta veuve en 1717, & mourut le 5 Juin 1719. Du premier lit elle a laissé :

FRANÇOIS, qui suit;
Et FRANÇOIS-HENRI, Chevalier de Malte en 1695, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS DU PRAT DE BARBANÇON, Comte de Barbançon, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, est mort le 15 Décembre 1748. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1712, *Claire-Charlotte-Séraphine du Tillet*, fille de *Jean-François*, Comte de Saint-Mathieu, & de *Jeanne de Bohan de Nanteuil*. Elle est morte, aux eaux de Bourbonne, le 21 Juillet 1744, âgée de 61 ans, laissant :

1. LOUIS-ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS-ANTOINE DU PRAT DE NANTOUILLET, Baron de Vitteaux;
3. Et trois filles, dont une Religieuse aux Chazes, en Auvergne.

X. LOUIS-ANTOINE DU PRAT DE BARBANÇON, Marquis de Barbançon, &c., né le 3 Août 1714, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Ruffec, en 1735, Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1748; premier Veneur de LOUIS, Duc D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, au mois de Mars 1752 (charge qui fut rétablie en faveur de M. le Duc D'ORLÉANS, père de celui d'aujourd'hui, par feu LOUIS XV, ne s'étant pas trouvée dans l'état de sa Maison après la mort du Duc-Régent), Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Mai 1758, a épousé, 1° le 22 Février 1735, *Angélique-Françoise-Joséphine de Thiard*, fille d'*Anne-Claude*, Marquis de Bissy, & d'*Angélique-Henriette-Thérèse Chauvelin*. Elle est morte dans sa 17e année, le 30 Septembre 1736, des suites d'une couche; & 2° le 26 Mars 1749, *Antoinette-Eléonore du Fay de la Tour-Maubourg*, fille de *Jean-Hector*, Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Inspecteur Général d'Infanterie, & de feue *Marie-Suzanne Bazin de Bezons*, fille du Maréchal de ce nom. Elle est morte à Paris le 24 Juin 1750, aussi des suites d'une couche. Du premier lit est issu

Un fils, né le 26 Septembre 1736.

Et du second vint

Un autre fils, né le 20 Juin 1759.

(Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Barons de THIERS *& de* VITTEAUX.

V. FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiers & de Vitteaux, Seigneur de Formeries, Chambellan du Duc d'Anjou (quatrième fils d'ANTOINE DU PRAT, IVe du nom, & *Anne d'Alègre*), étoit mort avant le 12 Juillet 1583. Il avoit épousé *Anne Séguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Verrière, Lieutenant Criminel de Paris, & de *Catherine Pinot*. Elle se remaria à *Hugues de la Vergne*, Chambellan & Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou. De son premier mari elle eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. PHILIPPE, qui s'est mariée à *Clément*, Baron *de Cosnac*, en Limousin;
3. Et ANNE, Demoiselle de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS en 1584, qui épousa *Honorat Prévost*, Seigneur du Châtelier-Portault, en Poitou. La Croix du Maine parle avantageusement de ces deux Dames, qui écrivoient, ainsi que leur mère, avec beaucoup de politesse, en français & en latin, en prose & en vers.

VI. Antoine du Prat, Baron de Formeries, Thiers & Vitteaux, obtint, le 23 Février 1584, avec Philippe & Anne, ses sœurs, des Lettres pour sortir de la tutelle de Simon de la Haye, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, qui leur avoit été donné pour tuteur après Antoine du Prat, Abbé de Bonlieu. Il avoit épousé *Chrétienne de Sayve*, Dame de Jumeaux, en Bourgogne, fille de *Claude de Sayve*, Seigneur de Montculot, Président des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte Noblet*. De ce mariage vinrent :

1. René, Baron de Jumeaux, Maréchal de Bataille, mort en 1647;
2. Antoine, qui suit;
3. Et Charlotte, qui s'est mariée, en 1623, à *Pierre du Fay*, IIIe du nom, Seigneur de la Mésangère, près de Pont-Audemer, &c., dont des enfants. Voy. FAY (du), en Normandie.

VII. Antoine du Prat, IIe du nom de sa branche, Baron de Vitteaux & de Formeries, mourut au mois d'Août 1648. Il avoit épousé, en 1632, *Claude des Barres*, fille de *Pierre*, Baron de Ruffey, Président au Parlement de Dijon, & de *Charlotte Bourgeois de Mouilleron*. Leurs enfants furent :

1. Louis-Antoine, qui suit;
2. René, mort, âgé de 6 ans, le 18 Septembre 1642 ;
3. 4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes sans avoir été mariées, & la dernière, Religieuse à Châtillon-sur-Seine.

VIII. Louis-Antoine du Prat, Baron de Vitteaux, mourut en 1729. Il avoit épousé *Anne Lenet*, fille de *Pierre*, Procureur Général du Parlement de Dijon, & de *Nicole de Souis*. De ce mariage sont sortis :

1. Louis-Antoine-Bernard, qui suit;
2. Jacques, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon;
3. Et Antoinette, Prieure des Ursulines de Châtillon-sur-Seine.

IX. Louis-Antoine-Bernard, dit *le Marquis de Formeries*, Colonel d'Infanterie, mourut le 6 Juin 1712, sans laisser de postérité de son mariage avec *Charlotte-Angélique le Bourgoing*, fille de *Charles*, Marquis de Folin, & de *Marguerite-Françoise Amelot* : il l'avoit épousée peu auparavant.

BRANCHE

des Seigneurs de Gondole, *&c.*

III. Thomas-Anne du Prat, Seigneur de Veyrières & de Bousde (second fils d'Antoine IIe du nom, & de *Jeanne de l'Aubépine*, sa seconde femme), fut Juge de la Ville d'Issoire, Bailli d'Annonay, Capitaine de la Forteresse d'Argental, par Provisions du 29 Janvier 1527, de Louise de Savoie, mère de François Ier. Il épousa *Gabrielle de Chaslus*, fille de *Robert*, Seigneur de Bousde & de Gondole, & de *Marie de Rochefort*. Elle testa le 27 Octobre 1552, en faveur des trois fils, qu'elle nomma dans son testament :

1. Antoine-Paul, qui suit;
2. Guillaume, institué héritier avec ses frères, par le testament de sa mère ;
3. Thomas, Seigneur de Gondole, qui étoit sous la curatelle de sa mère en 1540. Il fut père de

   Anne, Seigneur de Gondole, qui épousa *Madeleine Mars*, & en eut

      Anne, mariée, en 1596, avec *François-Jean de Chaslus*.

4. Et Gabrielle, mariée à *Guillaume de Sudre*.

IV. Antoine-Paul du Prat, Seigneur de Bousde & de Chavagnac, étoit, avec ses frères, sous la curatelle de sa mère en 1540, partagea avec eux en 1552, & testa le 9 Janvier 1568. Il avoit épousé, par contrat du 9 Février 1564, *Perronnelle de Saillans*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saillans*, dont :

1. François, Seigneur de Bousde, héritier, avec Claude-François, son frère, par le testament de leur père. Il se maria, par contrat passé à Nonnette, en Auvergne, le 20 Février 1591, avec *Louise de Monteynard*, fille de *Jean*, & de *Jacqueline de la Souchère*, & en eut

   Maximilienne-Gasparde, qui épousa, le 16 Novembre 1619, *Pierre de Douhet*, Seigneur de Montbrison, fils d'*Antoine de Douhet*, Seigneur de Marlat, & d'*Anne de Belvezer*, dont vint *Jérôme de Douhet*, reçut Chevalier de Malte en 1642.

2. Et Claude-François, qui suit.

V. Claude-François du Prat, Seigneur de Nazac, partagea, le 22 Janvier 1594, avec François, son frère, & servit sous le Maréchal de Saint-Géran, suivant les Certificats de ce Seigneur. Il épousa, le 25 Novembre 1596, *Marguerite de Ribes*, dont :

Jean-François, qui suit;

Et François-Dominique, rapporté après son frère.

VI. Jean-François du Prat, Seigneur des Cornets, Cornette le 30 Août 1634, puis Lieutenant de la Compagnie du Comte de Saint-Aignan, le 14 Novembre 1635, époufa, le 14 Novembre 1638, *Françoife de Faydides de Chalandras de Saint-Yvoine*, de laquelle il eut :

Jean-Joseph, qui fuit ;

Et Claude-Dominique, mort Chanoine & Comte de Brioude.

VII. Jean-Joseph du Prat, Seigneur des Cornets, époufa *Françoife de Bournat de la Faye*, dont pour fille unique,

Françoise, mariée, en 1710, à *Louis-Jofeph d'Aurelle de la Freydière*, Seigneur de la Freydière, de Pizay, des Cornets, &c., dont font venus : *François-Hector & Pierre-Antoine d'Aurelle ; & Marie-Catherine & Françoife-Adrienne d'Aurelle.*

VI. François-Dominique du Prat, Seigneur de Ribes & de Layre (fils puîné de Claude-François, & de *Marguerite de Ribes*), fut Enfeigne du Chevalier de Bellebrune, puis Enfeigne-Colonel du même Régiment & Lieutenant de la Meftre-de-Camp du Régiment de Piémont. Il obtint 2,000 liv. de penfion du Roi en 1643 ; étoit Ecuyer de fa Grande Ecurie & Maître d'Hôtel de Madame la Ducheffe d'Orléans, lorfqu'avec Jean-François, fon frère, fur la repréfentation de leurs titres devant M. de Fortia, Intendant d'Auvergne, il fut maintenu dans fa nobleffe le 2 Décembre 1666. Il avoit époufé, en 1647, *Marie-Catherine des Bravards d'Eyffat*, dont :

François, qui fuit;

Et Jean-Baptiste-Gaston, mort Exempt des Gardes du Corps du Roi, laiffant une fille unique, mariée en 1717.

VII. François du Prat, dit *le Comte du Prat*, n'ayant point eu d'enfants d'*Adrienne-Geneviève Baron de Cottinville*, fille d'*Antoine Baron*, Seigneur de Puffay, & d'*Adrienne de Maupeou d'Ableiges*, fubftitua fon bien à la fille unique de Jean-Baptiste-Gaston du Prat, fon frère puîné, à condition que leur fils unique porteroit le nom & les armes de du Prat.

BRANCHE des Seigneurs de Hauterive.

II. Claude du Prat, Seigneur de Hauterive (fils puîné d'Antoine, & de *Marie-Beraude Charrier*), fut Capitaine de Milhau, & eut, entr'autres enfants,

1. Antoine, Seigneur de Hauterive, qui fut auffi Capitaine de Milhau en 1531 ;
2. Jacques, qui fuit ;
3. Françoise, qui s'eft mariée à *Jacques le Clerc*, Sieur d'Aunay, dont deux enfants ;
4. Et Claude, qui a époufé *Jean de Barillon*, Seigneur de la Ville de Murat, dans la Haute-Auvergne, Ecuyer, Secrétaire du Roi. Voy. BARILLON.

III. Jacques du Prat, Seigneur de Niolet & d'Auzac, Elu pour le Roi en l'Election de Clermont, au Pays plat d'Auvergne, donna quittance, en cette qualité, le 10 Février 1529, & laiffa une fille, nommée

Françoise, qui s'eft mariée à *Jean d'Orlat*, Ecuyer, auquel elle donna ce qu'elle avoit à Broc, en Auvergne, & ils le vendirent à *Jean de Montmorin.*

A cette branche, qui fubfifte, appartient Pierre du Prat, Seigneur de Rouez, qui a époufé *Dorothée le Maire de Millières*, dont il a eu, entr'autres enfants,

Jeanne-Thérèse-Dorothée, qui a époufé, par contrat du 15 Mars 1707, *Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas*, Chevalier, Comte de Sérillac, Capitaine de Cavalerie. Elle eft morte, à 19 ans, au Château de Courteilles, au Maine, en Octobre 1708, ayant eu poftérité. Voy. FAUDOAS.

* Une branche de cette Maifon, illuftre dans l'Epée & dans la Robe, s'établit en Provence vers la fin du fiècle dernier. Elle vient de s'éteindre dans deux frères, favoir :

1° N..., Chevalier du Prat de Précy, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis & Ingénieur en Chef au Département de Marfeille, qui eft mort, dans cette Ville, en 1773 ;

2° Et Jean-Pierre du Prat, des Barons de *Précy*, Capitaine dans le Corps Royal du Génie, qui, de fon mariage contracté, en 1773, avec *Anne-Catherine-Sophie de Barquier*, n'a laiffé qu'une fille, âgée de cinq ans. Voy. BARQUIER. Jean-Pierre du Prat a été Ingénieur ordinaire du Roi au Département de la Ville d'Antibes.

La Maifon du Prat porte pour armes : *d'or, à la fafce de fable, accompagnée de 3 trèfles de finople*. La branche aînée, depuis l'époque de la fubftitution aux nom & armes des *Barbançon*, a porté : *écartelé, aux 1 &*

4 DE BARBANÇON; *aux 2 & 3 contr'écartelés de gueules, à la bande d'or,* qui eſt DE CHALONS; *& d'or, au cor de chaſſe d'azur,* qui eſt D'ORANGE; & ſur le tout DU PRAT.

PRÉ, ou PREY (DU), Ecuyers, Sieurs de *Montmartin* & de *Marmilly*, en Normandie, Election de Carentan; Famille qui porte pour armes: *d'argent, au ſautoir dentelé de ſable, cantonné de 4 quintefeuilles de gueules.*

PRÉ DE SAINT-MAUR (DU), Famille noble, célèbre dans la Magiſtrature à Paris. — Ses titres ont été produits devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France, ſuivant ſon certificat délivré le 28 Juillet 1757, qui ne la remonte qu'à NICOLE, ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de *Lieuſault*, vivant en 1501; mais nous trouvons dans un Inventaire de titres, qu'elle prouve une filiation ſuivie depuis:

I. NICAISE, ou CASIN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny, Valet de Chambre du Duc de Bourgogne, PHILIPPE *le Bon*, qui reçut, le 15 Juin 1444, foi & hommage d'une maiſon & héritages, ſitués à Mignières, près de Brie-Comte-Robert, de Jean Boulet, Marchand audit lieu, par acte paſſé devant *Boudeaux*, Tabellion à Brie. Ledit NICAISE, ou CASIN DU PRÉ, rendit lui-même, le 15 Mars 1445, foi & hommage à Louis, Jehan & Raoul de Coutes, frères, d'une partie de la Terre de Coſſigny, relevante de leur Fief de Viry, par acte paſſé devant ledit *Boudeaux*, Tabellion à Brie: en conſéquence de cet acte de foi & hommage, par lui rendu, il obtint, le 11 Janvier 1446, à ſon profit une Sentence du Châtelet de Paris, qui en portoit la reconnaiſſance. Le 3 Octobre de la même année, Perrot Vincent, le jeune, demeurant à Suines, lui rendit auſſi foi & hommage pour différents héritages, ſitués aux terroirs de Griſy & de Suines. Il fut encore ſommé, le 27 Juin 1466, avec GUILLAUME DU PRÉ, ſon fils, qui ſuit, par Guillaume Chênart & Marie, ſa femme, de recevoir l'un ou l'autre, la foi & hommage à eux dus pour la moitié du Fief de Mignières, qui relève de la Seigneurie de Coſſigny.

II. GUILLAUME DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny, reçut, le 21 Décembre 1462, foi & hommage, pour différents héritages ſitués au terroir de Griſy, de Robert Blandin, Hôtellier & Laboureur à Suines, tant pour lui que pour Perrette Robert, ſa femme, héritière pour un cinquième de feu Perrot Vincent, le jeune. Jeanne, veuve de ce Vincent, lui rendit auſſi foi & hommage le même jour 21 Décembre 1462, pour une portion dans les héritages ci-deſſus: ces deux actes furent paſſés devant *Nicolas Billery* & *Thomas le Maire*, Notaires au Châtelet de Paris. GUILLAUME DU PRÉ eut pour enfants:

1. JEHAN, qui ſuit;
2. NICOLE ou NICOLAS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Lieuſault, mort ſans poſtérité;
4. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur de Laval, mort d'une bleſſure reçue dans le côté au camp de Ceriſoles en 1544. Il légua, par ſon teſtament, la ſomme de 600 liv., avec ſon équipage, à *Jacques de Poliengue*, Ecuyer, Sieur de la Buſſière;
5. Et JEANNE, mariée à *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement.

III. JEHAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny & de Bardilly, Conſeiller du Roi, Correcteur, puis Maître des Comptes, rendit foi & hommage, le 25 Mai 1492, de ſon fief de Bardilly, à Jehan du Moulin, Seigneur de Fontenay, & au Roi, le 24 Février 1500, pour la Juſtice de Coſſigny, mouvante du Château de Corbeil. Il avoit tranſigé, le 24 Octobre 1495, avec *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement, mari de JEANNE DU PRÉ, ſa ſœur, au ſujet de certaines conteſtations qu'ils avoient ſur la mouvance de quelques fonds de Terre échus à ladite DU PRÉ, dans le partage de la ſucceſſion de GUILLAUME DU PRÉ, leur père commun; & reçut hommage, aveu & dénombrement d'un Fief ſitué à Suines, de Catherine Avrillet, veuve de Charles de Bidault, Secrétaire du Roi, tant en ſon nom que comme tutrice & ayant la garde-noble de ſes enfants mineurs: cet acte fut paſſé le 23 Juin 1514, devant *Pierre Tamenay* & *Rouſſeau*, Notaires au Châtelet de Paris. Il obtint, le 30 Octobre 1518, une Sentence de la Chambre du Tréſor, portant mainlevée de la haute, moyenne & baſſe Juſtice de la Terre de Coſſigny, & droits en dépendants, qui lui appartenoient, par le décès de GUILLAUME DU PRÉ, ſon père; & le 3 Mars 1523, il reçut encore foi & hommage de Gérard le Cocq, Maître des Requêtes, pour

le Fief de Haut-Fay. Jehan du Pré obtint de François Ier, le 10 Mars 1523, des Lettres Patentes, pour l'établissement de deux Foires par an & d'un Marché par semaine dans la Paroisse de Cossigny; & pour l'exécution de ces Lettres Patentes, il obtint une Sentence du Châtelet de Paris le 6 Juillet 1530. Il eut pour enfants :

Jean, qui suit;

Et Perrette, mariée, vers 1524, à *Louis Fumée*, petit-fils d'*Adam Fumée*, Commis à la Garde des Sceaux de France, en Août 1485, mort à Lyon en Novembre 1494. Ce *Louis Fumée* fut l'un des quatre Notaires & Secrétaires du Roi (ce qui étoit alors comme les quatre Secrétaires d'Etat, qui n'ont ce titre que depuis 1547), charge qu'il obtint sur la démission & par le crédit de Jehan du Pré, son beau-père, alors en faveur près de Louise de Savoie, mère du Roi François Ier. (Voy. Moréri, art. Fumée.)

IV. Jean du Pré, Ecuyer, Seigneur de Cossigny, fut reçu, le 11 Juin 1563, Correcteur des Comptes, puis Maître en la même Chambre le 31 Décembre 1568, & mourut le 15 Octobre 1570. On croit qu'il eut pour fils

Eustache, reçu Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1588, puis Correcteur en la même Chambre le 1er Décembre 1594, jusqu'au 6 Mars 1608.

SECONDE BRANCHE.

III. Nicole ou Nicolas du Pré, Ecuyer, Seigneur de Passy, Bardilly, Cherelle, Créteil, en Brie, & de Lieusault (second fils de Guillaume), rendit hommage, le 15 Février 1501, à Jean de Reilhac, Seigneur de la Queue, en Brie, pour le Fief de Lieusault, mouvant de cette Seigneurie, comme héritier de Pierre du Pré, Ecuyer, son frère : cet acte fut reçu par *Côme Vaubuin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il fut reçu Secrétaire du Roi, puis Receveur des Amendes du Parlement de Paris, & enfin Maître des Comptes le 22 Septembre 1513. Il eut pour enfants :

Nicole ou Nicolas, Ecuyer, reçu Conseiller du Roi, Maître des Comptes le 23 Octobre 1527, sur la résignation de son père, puis Maître des Requêtes en 1542;

Et Antoine, qui suit. (Ces deux frères transigèrent, le 7 Juin 1538, sur le partage des biens de leur père.)

IV. Antoine du Pré, Ecuyer, Seigneur de Passy & de Lieusault, devenu héritier principal & testamentaire d'Antoine du Pré, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, son oncle, transigea le 15 Décembre 1550, par acte passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Jacques de Piolengue*, Ecuyer, Sieur de la Bussière, à qui Antoine du Pré, son oncle, avoit légué, comme nous l'avons dit, la somme de 600 liv. avec son équipage, & il fut convenu, de l'avis de Charles du Moulin, Avocat en Parlement, qu'Antoine du Pré, Seigneur de Lieusault, donneroit au Sieur de *la Bussière* trois chevaux, avec le reste des hardes du Seigneur de *Tremblemont*, pour la somme de 200 liv., & qu'il lui payeroit en outre celle de 400 liv. restant. Il acquit de Jean Delacroix, Laboureur, le 20 Décembre 1550, un arpent de terre, situé au terroir de la Gromillière & dans la censive de la Queue; reçut, comme Seigneur de Lieusault, des reconnaissances d'héritages qui relevoient de son Fief, les 10 Juin & 20 Décembre 1580, & fit son testament le 4 Mars 1581. Il avoit épousé *Marguerite Guinet*, sœur d'*Eutrope Guinet*, femme d'*Eustache du Val*, Seigneur de Fretoy, lesquels transigèrent, tous ensemble, le 28 Janvier 1550, au sujet de certaines réparations ou améliorations que le Seigneur de *Fretoy* avoit faites dans une maison située rue St.-Martin à Paris, provenant de la succession de noble homme *Henri Guinet*, Seigneur de Lissy, frère desdites *Marguerite* & *Eutrope Guinet* : cet acte fut passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris. Antoine du Pré eut de son mariage :

1. Christophe, Ecuyer, Seigneur de Passy-Longueil;
2. Jacques, qui suit;
3. Et Madeleine, mariée à *Jean Poictevin*, Ecuyer, Seigneur de Richemont, qui se trouva présent au contrat de mariage de Jacques du Pré, son beau-frère.

V. Jacques du Pré, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, Conseiller du Roi en la Chambre du Trésor au Parlement de Paris, par Provisions du 11 Octobre 1585, eut Commission, le 5 Décembre 1587, d'aller en Auvergne, pour y procéder au fait des différentes taxes. Il testa le 22 Novembre 1592, élut sa sépulture dans le chœur & devant le maître Autel de la Paroisse de Féricy; voulut que sur son

cercueil on posât une table de bronze de la longueur de deux pieds, sur laquelle on lit son épitaphe, & mourut le lendemain. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1582, *Marie Bonnot*, veuve de *Nicolas le Gros*, Médecin ordinaire du Roi, & fille de noble homme *Claude Bonnot*, Trésorier & Payeur de la Gendarmerie. Il la fit son exécutrice testamentaire, & donna tous les biens qui lui resteroient, ses dettes payées, à ses enfants, savoir :

1. Guy, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, Valet de Chambre de la Garde-Robe du Roi, dont on ignore la destinée;
2. Jacques, qui suit;
3. 4. & 5. Marie, Madeleine & Marthe, qui furent sous la tutelle de leur mère, & en cas que ces enfants vinssent à mourir sans hoirs, il rappela à sa succession *Jean Poictevin*, fils de Madeleine du Pré, sa sœur.

VI. Jacques du Pré, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de St.-Maur (Fief situé dans la Paroisse de Féricy, en Brie), servit, suivant plusieurs Certificats, tant en qualité d'Archer des Gardes du Corps du Roi, que de Gendarme de la Compagnie de M. le Connétable; fut pourvu, le 25 Juin 1622, de la charge de Maréchal des Logis de Gaston, frère unique du Roi Louis XIII, aux gages de 500 liv., & épousa, par contrat passé devant *le Franc*, Notaire Royal en la Ville de Melun, le 3 Juin 1622, *Marie Gésu*, fille de noble homme *Nicolas Gésu*, Capitaine des Charrois de l'Artillerie, & de Dame *Catherine Barbin*. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui suit;
2. Jacques, né en 1637, Ecuyer, Sieur de Champdoré, mort, sans alliance, dès l'an 1686;
3. Nicolas, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. François, Prêtre, Docteur de Sorbonne, mort Abbé de St.-Michel-lès-Tonnerre;
5. Et Marie, qui s'est alliée, 1° le 14 Janvier 1652, à *Henri du Trousset d'Héricourt*, Ecuyer, dont postérité. Voy. TROUSSET D'HÉRICOURT (du); & 2° à *Jean Hocquart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur d'Essenlis & de Muscourt; elle est morte laissant des enfants de ce second mariage.

VII. Louis du Pré, Ecuyer, baptisé le 2 Mars 1629, dans la Paroisse de Saint-Aspais, à Melun, Avocat au Parlement de Paris, partagea avec ses frères, le 19 Mai 1675, les biens de ses père & mère, par acte passé devant *Gaudin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il épousa, par contrat passé le 11 Mars 1686, devant *Dionis* & *Tabouré*, Notaires audit Châtelet, *Louise-Charlotte Guillemot*, dont :

Louis, qui suit;

Et Jeanne-Charlotte du Pré de la Grange, qui s'est mariée, le 24 Août 1712, à *Jean-Baptiste de Gallois*, Chevalier, Seigneur de la Tour, Vicomte de Glené, Intendant de Poitou, de Bretagne & de Provence, & Premier Président du Parlement d'Aix. Elle est morte, le 31 Juillet 1762, âgée de 74 ans, laissant entr'autres enfants, N... de *Gallois*, dit *le Chevalier de la Tour*, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises. Voy. GALLOIS (de).

VIII. Louis du Pré, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-Bléneau, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1711, puis Conseiller au Parlement en 1714, fut un Magistrat très-estimé par son jugement sûr & sa grande sagacité dans les affaires & ses profondes connaissances dans le Droit; fut Chef du Conseil de S. A. S. le Comte de Toulouse & de S. A. S. le Duc de Penthièvre, honneur qu'il dût à M. *du Trousset de Valincourt*, son oncle, & que M. l'Abbé *du Trousset d'Héricourt*, son neveu, eut après lui; il est mort le 2 Août 1754, & fut enterré à Saint-Merry. Il avoit épousé, en 17.., *Anne-Louise Robert*, dont pour fille unique,

IX. Anne-Louise-Françoise du Pré de la Grange, qui s'est mariée, le 29 Février 1736, à *Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau de Fresne*, Comte de Compans, &c., Conseiller d'Etat, fils du feu Chancelier de ce nom. Elle est morte le 13 Février 1737, étant accouchée la veille d'*Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau de Fresne*, qui s'est mariée, le 25 Février 1755, à *Jean-Louis-François-Paul de Noailles*, Comte, devenu ensuite Duc d'*Ayen*, à qui elle a porté la Seigneurie de *la Grange-Bléneau* & les biens de sa branche. Voy. NOAILLES & AGUESSEAU.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Nicolas du Pré de Saint-Maur, Chevalier, né en 1640 (troisième fils de Jacques, IIe du nom, & de *Marie Gésu*), fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec Louis & Jacqeus du Pré, ses frères, par Arrêt du Conseil d'Etat du 10 Décembre 1668; fut reçu Conseiller du Roi, Correcteur des

Comptes le 2 Décembre 1694; mourut le 2 Janvier 1732, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit époufé, par contrat du 3 Juin 1691, *Anne-Marie Fruchet*, fille de *Pierre*, Sieur de la Fournerie, & de *Marie le Maître*. Leurs enfants furent :

Nicolas-François, qui fuit;
Et Pierre, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VIII. Nicolas-François du Pré de Saint-Maur, Chevalier, d'abord Tréforier de France au Bureau de la Généralité de Paris, puis reçu Confeiller du Roi, Maître des Comptes le 4 Mars 1732, l'un des 40 de l'Académie Françaife, mourut à Paris le 2 Décembre 1774, âgé de 80 ans. Il avoit époufé, en 1730, *Marie-Marthe Alléon*, dont

IX. Nicolas du Pré de Saint-Maur, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Maur, Argent, la Jauge, Clémont, Brinon, Sainte-Montaine, &c., reçu Confeiller au Parlement de Paris en 1751, Maître des Requêtes en 1755, Intendant du Berry en 1764 & de Bordeaux en Juin 1776, après M. de Clugny, Contrôleur Général des Finances. Il a époufé, en 1761, N... *le Noir*, fille de N... *le Noir*, Payeur des Rentes, & en a eu deux garçons & deux filles.

QUATRIÈME & DERNIÈRE BRANCHE.

VIII. Pierre du Pré de Saint-Maur, Chevalier, né le 6 Mars 1697 (fecond fils de Nicolas, & d'*Anne-Marie Fruchet*), fut pourvu, le 6 Avril 1717, d'un Office de Confeiller au Parlement & de celui de Commiffaire aux Requêtes du Palais; eut des Lettres de Confeiller honoraire de ces deux Offices le 2 Septembre 1738; mourut le 28 Janvier 1765, & fut inhumé le 30 à Saint-André-des-Arcs. Il avoit époufé, par contrat du 18 Mars 1729, *Marie-Madeleine Bellanger*, fille de *Louis-Paul Bellanger*, Chevalier, Seigneur, Vicomte d'Oftel, Laffaux, Nanteuil-la-Foffe, Confeiller du Roi en fes Confeils, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & de feue Dame *Louife-Madeleine Charpentier*. De ce mariage font iffus :

1. Antoine-Pierre, qui fuit;
2. Antoine-Louis, rapporté après fon aîné;
3. Colombe-Madeleine, née le 6 Janvier 1733, qui s'eft mariée, par contrat du 9 Juin 1753, à *Louis Garnier*, Chevalier, Seigneur d'Ars & des Garets, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant aux Gardes Françaifes, tué d'un boulet de canon, le 28 Février 1760, au combat naval commandé par le capitaine Thurot, dans les Mers d'Irlande, dont deux fils & une fille;
4. Et Marie-Anne, née en 1732, morte, fans alliance, en 1754.

IX. Antoine-Pierre du Pré de St.-Maur, Chevalier, né le 4 Avril 1735, reçu Confeiller du Roi, Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1756, puis Confeiller au Parlement le 23 Juin 1761, a époufé, par contrat du mois de Juillet 1775, N... *Riqueur des Gaffeaux*, fille unique de N... *Riqueur des Gaffeaux*, Sieur des Gaffeaux, Seigneur de la Louvetière & Malétable, au Perche, & de N... *de Frotté*.

IX. Antoine-Louis du Pré de Saint-Maur, Chevalier, né le 26 Juillet 1743 (frère cadet du précédent), reçu, le 4 Mars 1757, Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie, fucceffivement premier Enfeigne au Régiment des Gardes Françaifes, Sous-Lieutenant des Grenadiers le 21 Mars 1762, a époufé, le 17 Mai 1774, *Jeanne-Geneviève-Henriette Billard de Lorière*, fille d'*Armand-Charles-Guy-Henri Billard de Lorière* & de Dame *Geneviève-Thérèfe le Jau de Chamberjot*, dont

Agathe-Madeleine, née & baptifée le 8 Mars 1775, à Saint-Sulpice.

Les armes: *parti, au 1 d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 coffes de pois de finople,* qui font celles des du Pré de Cossigny; *& au 2 d'argent, à la fafce de finople, accompagnée de 3 trèfles du même.*

* PRÉAULX, ou PRÉAUX, Terre fituée au Bailliage de Rouen, à trois lieues de cette Ville, près du Bourg de Darnetal, qui a donné fon nom à une ancienne & illuftre Maifon éteinte, connue dès l'an 1066, qu'un Seigneur de Préaulx eft nommé des premiers parmi les Seigneurs Normands qui accompagnèrent le Duc Guillaume *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre. Cette Terre de Préaulx, qui tomba dans la Maifon *de Ferrières*, fut vendue, le 22 Décembre 1538, par *Pierre*, Baron *de Ferrières* & de Dangu, à *Anne de Montmorency*, Connétable de France. Elle eft reftée dans fa Maifon jufqu'à la mort du Duc *de Montmorency*, décapité à Touloufe en 1632. La Ducheffe d'*Angoulême*, fœur de ce Duc, l'eut dans fon partage, & la Ducheffe de *Joyeufe*, fa fille, la vendit

au Sieur *des Bordes-Groin*. Lors de la Chambre de Juſtice, les biens du Sieur *des Bordes* ayant été mis en ſaiſie, le Roi, en qualité de créancier, fut mis en poſſeſſion de cette Terre, qui eſt une des plus grandes & des plus belles de la Province de Normandie. (Nous ignorons quel en eſt le poſſeſſeur actuel.

L'ancienne Maiſon DE PRÉAULX, éteinte en 1317, portoit pour armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & becquée d'azur*. (*Notice* de Piganiol de la Force.)

PRÉAUX, branche de l'illuſtre Maiſon DE BOURBON, éteinte, & qui n'a formé que deux degrés. Voy. BOURBON. Elle portoit pour armes : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'or; à la bande de gueules, & une bordure auſſi de gueules.*

* PRÉAUX, Terre ſituée en Touraine, près de Châtillon-ſur-Indre, Diocèſe de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne Nobleſſe, dont voici la *Généalogie*. Le premier de ce nom, dont on ait connaiſſance, ſuivant un *Mémoire* employé dans la prem. Edit. de cet Ouvrage, tom. VI, p. 189 & ſuiv., eſt

I. RAOUL, Seigneur DE PRÉAUX, qualifié de *noble homme, Meſſire* & *Chevalier*, dans un contrat du 16 Novembre 1232, qui eut de *Marguerite de la Foreſt*, ſa femme,

II. ANDRÉ, Seigneur DE PRÉAUX, qui rendit aveu de ſa Terre de *Préaux* en 1304, & fut père, entr'autres enfants, de

III. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE PRÉAUX & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331, qui eut de ſa femme, nommée *Jeanne*,

GUILLAUME, qui ſuit ;

Et PIERRE, Seigneur de Corbet, marié à *Jeanne de Saint-Savin*, de laquelle il eut

GUICHARD, dont on ignore la poſtérité.

IV. GUILLAUME, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur DE PRÉAUX, Hervault, l'Etang, &c., épouſa, le 16 Janvier 1357, *Marie de Sorbiers*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Iſabeau de Plainvilliers*. Ils eurent

V. AMAURY, Seigneur DE PRÉAUX, qualifié *noble homme* & *puiſſant Seigneur*, qui s'eſt marié, 1° à *Iſabeau de Barbes*; & 2° à *Jacquette Souvray*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ISABEAU, mariée le 10 Octobre 1402, à *Jean de Châtillon*, Ecuyer;
3. JEANNE, mariée, à *Colin de Lagogné*, Seigneur de Freſnay, au Perche.

Et du ſecond lit vint

Une fille, nommée MARGUERITE.

VI. JEAN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur DE PRÉAUX, &c., fut auſſi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ſes ancêtres. Il épouſa *Marguerite de Sorbiers*, dont :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de *Châtillon*, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, dont la poſtérité eſt inconnue;
4. Et JEANNE, qui fut mariée deux fois.

VII. BERTRAND, Seigneur DE PRÉAUX, Hervault, Oignais, la Charpraye, &c., épouſa *Marie d'Harcourt*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Hervault & d'Oignais, Capitaine & Gouverneur de Mont-Saint-Michel, mort ſans alliance ;
3. MADELEINE, mariée, le 13 Avril 1467, à *Louis d'Alès*, Ier du nom, Seigneur de Corbet, dont poſtérité. Voy. ALÈS DE CORBET ;
4. FRANÇOISE, mariée, le 3 Juillet 1476, à *Jean de Launay*, Ecuyer ;
5. SIMONNE, qui s'eſt mariée, le 18 Mai 1481, à *Pierre du Pont ;*
6. Et MARGUERITE, Religieuſe à Saint-Loup-des-Vignes.

VIII. JEAN, IVe du nom, Seigneur DE PRÉAUX, Hervault, Oignais, &c., épouſa *Jeanne de Latterie*, fille de *Jean*, Chevalier, dont :

ETIENNE, qui ſuit;

Et GEORGETTE, mariée, le 3 Avril 1507, à *Michel de Leſrable*, Seigneur des Hermites.

IX. ETIENNE, Chevalier, Seigneur DE PRÉAUX, &c., Gouverneur de Montréſor, par Lettres du 1er Janvier 1527, épouſa le 1er Février 1509, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Jean*, & de *Catherine des Champs*. Il en eut

X. RENÉ, Chevalier, Seigneur DE PRÉAUX, &c., qui fut Page du Roi FRANÇOIS Ier, enſuite Echanſon de CHARLES, Duc D'ORLÉANS, le 8 Mars 1539, Panetier & Echanſon de FRANÇOIS II le 7 Mai 1550, Gouverneur de Montréſor le 18 Avril de la même année & de Châtillon-ſur-Indre en 1553, Conſeiller & Maître d'Hôtel ordinaire par Brevet du 12 Septembre 1558 & Gouverneur de Janville en 1569. Il ſe maria, 1° le 5 Avril 1541, à *Françoiſe de la Rochefoucauld*, fille de *René*, Seigneur de Bayers, &c., & de *Marguerite de Linières*; 2° le 22 Juillet 1547, à *Marie d'Allonville*, fille d'*Aimé*, Seigneur de

Louville-la-Chenard, au Pays Chartrain, & de *Louiſe de Fiefs*; & 3° à *Marie d'Alloué*. Il n'eut point d'enfants du premier lit; mais du ſecond ſortit

1. CATHERINE, mariée 1° à *Arthus des Aubus*; & 2° à N.... *de la Rivière-Marteau*.

Et du troiſième lit vinrent :

2. GILBERT, qui ſuit ;
3. Et JEAN, chef de la branche des Seigneurs d'*Antigny*, rapportée ci-après.

XI. GILBERT, Ier du nom, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre par Lettres du 12 Septembre 1580, ſon Chambellan ordinaire & Sous-Gouverneur de LOUIS XIII, fut ſucceſſivement Lieutenant pour le Roi au Duché de Touraine & d'une Compagnie d'Ordonnances de 100 hommes d'armes, ſous le commandement du Maréchal de Souvré; Gouverneur de Ham le 8 Mars 1622, de Vendôme & du Pays Vendômois le 17 Août 1626 & Gouverneur de GASTON D'ORLÉANS, frère du Roi; a été nommé Chevalier du Saint-Eſprit, & mourut avant ſa réception. Il avoit épouſé, 1° le 13 Août 1583, *Madeleine Prud'homme*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Sénave*: il n'en eut point d'enfants; & 2° le 13 Juin 1588, *Charlotte de Lavardin*, fille unique & héritière d'*Antoine*, & de *Marthe de Souvré*, ſœur de *Gilles*, Maréchal de France, tous deux enfants de *Jean*, Marquis de Courtenvaux, & de *Gervaiſe Martel*, Dame de la Roche-Martel. De ce ſecond mariage il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Lavardin*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs d'*Orſaine* & de *Murat*, mentionnée enſuite ;
4. GILBERT, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Abbé de N.-D. des Roches, Diocèſe d'Auxerre, en 1620, & enſuite Capucin ;
5. CLAUDE, Abbé de N.-D. des Roches en 1622, après la retraite de ſon frère ;
6. CHARLOTTE, mariée à *René de Vançay*, Ecuyer du Roi dans ſa Petite Ecurie ;
7. Et JACQUELINE, Fille d'honneur de la Reine, & qui s'eſt mariée à N... *de Millemont*.

XII. CLAUDE, Ier du nom, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, & en partie de Lavardin, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, ſon Chambellan & Gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626, commanda le ban de Touraine en 1635 & 1636, au ſiége de Corbie, compoſé des Gentilshommes des apanages de S. A. R. Il épouſa, 1° le 19 Mai 1619, *Jacqueline de Dampierre*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Chênelière, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Suſanne de Charnières*; & 2° *Marguerite le Roy*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-CLAUDE qui ſuit ;
2. ANTOINE, Baron de Charnière, mort ſans alliance ;
3. GILBERT, mort ſur un Vaiſſeau de guerre, qu'il commandoit ſur la Méditerranée ;
4. JACQUELINE, mariée, le 7 Décembre 1641, à *René Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongère, &c., dont des enfants. Voy. QUATREBARBES ;

Et quatre filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit vint

9. ANTOINE, auteur de la branche des Barons de *la Fouđière*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN-CLAUDE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, & en partie de Lavardin, &c., fit pluſieurs campagnes en qualité d'Aide de Camp du Maréchal de Schomberg. Il épouſa, 1° le 10 Février 1665, *Françoiſe de Villebreſme*, fille de *Jacques*, & de *Barbe de Flandres*; & 2° le 8 Mai 1677, *Barbe-Françoiſe de la Haye-Coulonces*, fille unique & héritière de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur & Patron du Ménil-Imbert, & de *Renée de Valembras*. Du premier lit il eut :

1. N.... DE PRÉAUX, qui a épouſé, par contrat du 19 Février 1690, *Louis-François de Savary*, Marquis de Lancoſme ;
2. N.... DE PRÉAUX, qui a épouſé, par contrat du 15 Avril 1694, *Charles-Alexandre de Savary*, frère puîné du Marquis de Lancoſme, ci-deſſus. Elle eut des enfants. Voy. SAVARY (DE) ;

Deux filles, mortes jeunes ;
Et quatre autres filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit vinrent :

Quatre garçons, morts ſans alliance ;
13. Et JOSEPH, qui ſuit.

XIV. JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, &c., ſervit pluſieurs campagnes dans la première Compagnie des Mouſquetaires, & épouſa, le 17 Février 1719, *Marie-Henriette de Méaulne*,

fille unique & héritière d'*Henri*, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Bois-Guignardais, &c., & de *Marguerite de Charbonneau*, nièce de N.... *de Charbonneau*, Grand Prieur de Champagne. Ils ont eu :

1. Joseph-François de Paule, qui fuit;
2. Gabriel-François, Seigneur & Patron du Ménil-Imbert;
3. Charles-Marie, qui a été Mousquetaire de la Garde du Roi dans la seconde Compagnie;
4. Alexandre-René, Abbé;
5. & 6. Marie-Marguerite & Marie-Barbe-Mélanie;
7. & 8. Un fils & une fille, morts.

XV. Joseph-François de Paule, Chevalier, Marquis de Préaux, &c., a fait les campagnes des années 1745, 46 & 1747 dans la seconde Compagnie des Mousquetaires. Il a épousé, 1° le 10 Mars 1748, *Marguerite-Vincente des Nos*, morte sans postérité, sœur aînée de la Duchesse *de Beauvilliers*, & toutes deux filles de *Jean-Baptiste des Nos*, Comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*; & 2° en la Ville de Château-Gontier, en Anjou, le 20 Août 1754, *Renée-Catherine-Jeanne du Tertre de Sancé*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Sancé, & de *Renée-Gabrielle Trochon*, Dame du Breuil, dont

N.... de Préaux, né en 1755.

BRANCHE
des Barons de la Fouctière.

XIII. Antoine de Préaux, Chevalier, Baron de la Fouctière, Seigneur d'Areines, &c. (fils de Claude, Ier du nom, & de *Marguerite le Roy*, sa seconde femme), épousa, 1° *Marie de Coulombeau*; & 2° le 24 Juillet 1675, *Marie Ragane*. Du premier lit il eut

1. Marie-Anne, qui épousa, par contrat du 27 Mai 1694, *René de Maussabré*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bussière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dont des enfants. Voy. MAUSSABRÉ.

Et du second lit il eut :

2. Antoine, qui suit;
3. Pierre, rapporté après son aîné;
4. Et Jean, mentionné après ses deux frères.

XIV. Antoine de Préaux, Chevalier, Baron de la Fouctière, &c., servant dans la Marine, en 1695, en qualité de Lieutenant de Vaisseau, épousa N... *de Mauléon*, dont

Jean-Luc, qui n'étoit point marié en 1761.

XIV. Pierre de Préaux (frère cadet d'Antoine), Seigneur d'Areines, fut Page de Monseigneur Philippe d'Orléans, depuis Régent du Royaume, qu'il suivit à la bataille de Turin, où il eut l'honneur de retirer de la mêlée ce Prince blessé, qui le récompensa d'une pension & d'une Compagnie dans le Régiment de Sommery, Dragons, où il a servi pendant toute la guerre d'Espagne, & fut Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare. Il épousa *Catherine Mareau de Passy*, dont

Antoine, Chevalier, Seigneur d'Areines, Page de feu M. le Duc d'Orléans, depuis Capitaine & Aide-Major du Régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'étoit point marié en 1761.

XIV. Jean de Préaux (frère d'Antoine & de Pierre), Seigneur de Lézeau, s'est marié à N... *de Menou du Mée*, dont il a eu :

1. Aimé, qui suit;
2. Et N.... de Préaux, Religieuse aux Dames de Viantais, à Loches.

XV. Aimé de Préaux, Seigneur de Lézeau, & par donation, des Terres d'Orsaine & de Murat, Chevalier, a épousé, 1° *Marie-Rose de Maussabré de Gastesouris*, par contrat passé devant *Bodé*, Notaire Royal à Argenton; & 2° à N... *de Gaucourt*. Du premier lit vinrent deux filles :

1. N.... de Préaux, qui a épousé N... *de Madot*, dont elle est veuve;
2. Et N.... de Préaux, qui s'est alliée à N.... *de Besse de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

BRANCHE
des Seigneurs de Lavardin *& de* la Brosse.

XII. Gilles de Préaux de Lavardin, Seigneur de la Brosse, &c. (second fils de Gilbert, & de *Charlotte de Lavardin*), élevé Enfant d'honneur auprès du Roi, Chevalier de son Ordre & Lieutenant de S. M. à Ham, puis Gouverneur de Vendôme à la mort de son père, fut à la bataille de Prague, où il se distingua, & eut l'avantage de rendre un service à Charles II, Roi d'Angleterre, alors Prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le Duc de Buckingham, avant d'épouser Madame, fille du Roi. Etant monté sur le Trône il s'en souvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité

avec distinction, & lui permit de faire venir tous les ans 100 chevaux sans payer aucun tribut. Il épousa, le 17 Avril 1626, *Anne de Badoux,* Dame de la Brosse, fille de *Nicolas,* & d'*Antoinette du Verger.* Il en eut :

1. GILLES, qui suit;
2. Et MARIE, qui épousa *Louis Goyet*, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Cavalerie.

XIII. GILLES DE PRÉAUX, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Brosse, &c., Page de S. A. R., épousa *Françoise Bellanger,* dont un fils posthume, dans lequel s'est éteint cette branche.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ORSAINE *& Barons de* MURAT.

XII. CHARLES DE PRÉAUX (troisième fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*), Page de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, épousa, le 12 Août 1634, *Anne de Razay,* fille unique & héritière de *Jean,* Chevalier, Seigneur d'Orsaine, Baron de Murat, & de *Jacqueline de Rochemont.* Il en eut :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Orsaine, mort sans alliance ;
2. Et HONORÉ, qui suit.

XIII. HONORÉ DE PRÉAUX, Baron de Murat, &c., épousa *Sylvine de Gébert,* fille de *Louis,* & de *Catherine Anjorrant.* Leurs enfants furent :

1. CHARLES, Seigneur d'Orsaine, Baron de Murat, &c., Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi en 1721, mort en 1748. Voyant sa branche éteinte, il légua les Terres d'*Orsaine* & de *Murat* à AIMÉ DE PRÉAUX DE LÉZEAU, ci-dessus ;
2. N.... DE PRÉAUX, Major, depuis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, qui s'est marié à N.... *d'Andlau,* dont il n'a point eu d'enfants;
3. & 4. Et deux filles, mortes sans alliance

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ANTIGNY *& de* LA VOULTE.

XI. JEAN DE PRÉAUX, Ve du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny, la Voulte, la Cailleterie, la Roche, &c. (second fils de RENÉ, & de *Marie d'Alloué),* fut d'abord Page de la Reine & puis son Gentilhomme d'honneur. Il épousa, 1° le 11 Juillet 1591, *Renée de Villay,* morte sans enfants, fille de *Marc,* Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Ménardière;* & 2° le 11 Mai 1599, *Renée de Salignac,* de laquelle il eut

XII. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, qui s'est marié, le 5 Décembre 1626, à *Françoise de Thienne,* dont :

1. EDME, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, mort sans postérité.

XIII. EDME DE PRÉAUX, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa, le 20 Novembre 1666, *Charlotte de Menou du Mée,* & en eut:

EDME, qui suit;
Et quatre filles, mortes sans alliance.

XIV. EDME DE PRÉAUX, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa *Thérèse-Aimée de la Motte d'Auroy,* dont pour fille unique,

EDMÉE, qui fut l'héritière de sa branche.

BRANCHE
des Seigneurs de CHATILLON *& autres lieux.*

VII. JEAN DE PRÉAUX, IIIe du nom (fils de JEAN II, & de *Marguerite de Sorbiers),* épousa *Rénotte le Roux des Aubiers,* en Anjou, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean Bouffard,* Ecuyer, Lieutenant Général pour le Roi au Maine.

VIII. GILLES DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Brette & du Haut-Bois, épousa *Etiennette Bouju,* fille de *Jean,* & de *Nicole le Cirier de Semur.* Leurs enfants furent:

CHARLES, qui suit ;
Et deux filles, mariées.

IX. CHARLES DE PRÉAUX, Chevalier, fut, en 1514, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & épousa *Geneviève Allegrain.* Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GILLES, mort dans un combat particulier;
3. Et une fille.

X. CHARLES DE PRÉAUX, IIe du nom, Chevalier, s'attacha à ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande considération. Il épousa *Elisabeth de Châtillon,* dont pour fils unique,

XI. Hector de Préaux, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon & autres lieux, élevé auprès du Roi Henri IV, qu'il servit dans toutes ses guerres, où il se distingua; fut envoyé en Ambassade pour traiter avec les Etats Généraux de la République de Hollande en 1607, & rendit de grands services à ce Prince, qui le fit Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie Françaife, Gouverneur de Châtellerault & Lieutenant Général de ses Armées. Il épousa 1° *Anne du Bec*, issue de la Maison de *Vardes*, dont une fille, morte jeune; & 2° *Marie Guichard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Péré, & de *Marie de Bourbon-Malauze*. Il en eut :

Hector, qui suit;
Et une fille, morte sans alliance.

XII. Hector de Préaux, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boissay, &c., Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie & Maréchal de Bataille, épousa *Marie Guichard*, sa cousine germaine, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Mesmin*, Dame de Bussy. Ils eurent

XIII. Hector de Préaux, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c., qui servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandre. Il épousa, *Bénigne de Saint-Gelais-Lusignan*, fille de *Jacques*, de laquelle il eut :

Trois garçons, morts sans alliance;
4. Alcide-Constantin, qui suit;
5. N.... de Préaux, qui a été mariée;
6. Et N.... de Préaux, Religieuse à St.-Jean de Thouars.

XIV. Alcide-Constantin de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c., Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie, épousa *Marie-Anne Goguet de la Rocheguillebault*, dont:

Hilaire-Hector-Constantin, qui suit;
Et une fille, morte en bas âge.

XV. Hilaire-Hector-Constantin de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c., a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, le 6 Avril 1726, *Louise de Tusseau*, fille de *Charles-Henri*, Chevalier, Seigneur de Maisontiers, & de *Louise de Messemé*. Il mourut jeune, & a laissé, pour fils unique,

XVI. Charles-Hilaire-Hector de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boissay, l'Hôpitau, Marigny, &c., qui a été Cornette dans le Régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épousé, le 27 Août 1748, *Jeanne-Adélaïde-Victoire Berthé*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Bournizeaux, & de N... *Chabot*, dont une fille, nommée

Louise-Adélaïde, née le 13 Avril 1752.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or; au chef d'argent, chargé d'une vivre de sable*. Supports : *deux Anges*. Cimier : *un Ange tenant une rose*.

* PRÉAUX, en Normandie : Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1566, enregistrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur d'*Argeville*, créé en même temps Vicomte d'*Argeville*.

* PRÉCHAC, dans l'Astarac, en Gascogne : Terre & Seigneurie qui avoit donné le nom à une branche de l'ancienne & illustre Maison *de Montesquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

PRÉCIPIANO (de), en Franche-Comté : *de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or, mise en fasce*.

* PRÉCORBIN, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie, qui relève de la Baronnie *du Hommet*, & appartient au Sieur *de Coullogne*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Précorbin*.

* PREISSAC d'ESCLIGNAC (de), Maison qui tire son origine, ainsi que les Comtes *d'Armagnac* & les Seigneurs *de Montesquiou*, des Comtes *de Fezensac*, issus des Ducs *de Gascogne*, & ceux-ci de Charibert, Roi de Toulouse & d'Aquitaine, second fils de Clotaire, Roi de France, & frère cadet du Roi Dagobert, Ier du nom.

Cette Maison, qui jouit du rare avantage d'avoir une filiation prouvée par titres depuis plus de 700 ans, à partir de sa séparation avec les Comtes *de Fezensac*, est de la classe de celles dont l'origine se perd dans l'obscurité des siècles les plus reculés : la *Gallia Christiana*; l'*Hist. génér. du Languedoc*; l'*Hist. des Comtes de Toulouse*; les *Annales de la Ville de Toulouse*; le Trésor des Chartes; les Actes publics d'Angleterre; l'*Hist. généal. de la Maison de Faudoas*, celle *de Chasteignier*; l'*Hist. de la Maison de Richelieu*;

une *Généalogie* manuſcrite *de la Maiſon de Goth*; les Additions & Corrections à l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*; la *Vie des Papes*, par Baluze; Rymer; le Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi, &c., fourniſſent des preuves plus que ſuffiſantes de l'antiquité & de l'illuſtration de cette Race.

I. Bernard, ſurnommé *Contrario*, fils puîné de Guillaume-Astanove, Comte de Fezensac, mort en 1096, étoit frère cadet d'Emeric, IIe du nom, ſurnommé *Forto*, Comte de Fezensac, qui vivoit en 1066 & mourut en 1103. Bernard paroît d'abord, avec ſon frère Emeric, dans deux Chartes, ſous la ſimple dénomination de Bernard; puis on le voit, dans deux autres Chartes, qualifié de Bernard, Chevalier, ſurnommé *Contrario*, & enfin rapporté, dans une autre Charte, ſous le nom de Contrario de Preissac (*a*), nom que ſa poſtérité a conſtamment porté depuis, en conſervant les armes de *Fezenſac*, qui ſont : *d'argent, au lion de gueules.* — Bernard fit, conjointement avec Emeric, ſon frère, Comte de Fezensac, en 1069, l'union du Monaſtère de Saint-Orens d'Auch, à l'Abbaye de Cluny, du temps que Hugues en étoit Abbé, & Durand, Archevêque de Toulouſe. Il fut auſſi préſent, en 1094, avec *Biverne*, femme de ſon frère Emeric, à la confirmation accordée par ce Comte, de la donation précédemment faite par Guillaume-Astanove, leur père, de la Terre & Seigneurie de Sainte-Chriſtine. Bernard, Chevalier, fut de même préſent, ſous la dénomination de *Contrario*, avec *Bernard*, dit *Tumapater*, Comte *d'Armagnac*, à la donation faite par la fille d'Odon, Vicomte de Lomagne, & femme de Geraud d'Orbeſſan, Chevalier, & du conſentement de celui-ci, de l'Egliſe de Courrenſan, en faveur de l'Abbaye de Saint-Mont, en Armagnac, du temps, dit l'acte, que régnoit Philippe Ier, & que Guillaume occupoit le ſiége d'Auch. Bernard Contrario, Chevalier, fut auſſi témoin du don ou confirmation fait par Dame *Azinella*, femme de *Géraud*, Comte *d'Armagnac*, de l'avis de *Bernard Tumapater*, ſon beau-père, de ce que ladite Dame poſſédoit au lieu de Courrenſan, régnant en France, dit l'acte, Philippe, Roi; en Gaſcogne, Guillaume, Comte de Poitiers; *Géraud*, en Armagnac; Centulle, en Bigorre; le ſiége d'Auch occupé par Guillaume. Bernard Contrario de Preissac reçut à foi & hommage d'*Arſieu de Monteſquiou*, ſon couſin germain (fils de deux frères), une Terre, ſituée aux environs de la Ville d'Auch, en Armagnac, près des Portes, que l'on nommoit autrefois d'*Arſigas*, Terre qu'*Arſieu* poſſédoit précédemment par droit héréditaire des Comtes de Fezensac, leurs communs auteurs. Il eut pour enfants :

1. Odon, qui ſuit;
2. Et Bernard-Guillaume, qui donna permiſſion, conjointement avec *Peyronne*, ou *Pétronille*, ſa femme, à Pons, Abbé de Grand-Selve, & aux Religieux de cette Maiſon, de faire paître leurs beſtiaux dans l'étendue de leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'uſage des Paſteurs : à cet acte fut préſent Vital de Preissac, dont il ſera parlé ci-après.

II. Odon de Preissac eſt mentionné dans une Charte de l'an 1145, contenant un accord fait entre Guillaume, Archevêque d'Auch, & Garcie, Prieur de Saint-Orens, pour fixer les limites des Paroiſſes de Sainte-Marie & de Saint-Orens, dans laquelle eſt rapportée en ſubſtance la donation, dont nous avons parlé, faite par *Arſieu de Monteſquiou*, à Contrario de Preissac. Il eſt dit, dans cette Charte, que *Bertrand de Monteſquiou*, fils d'*Arſieu*, a confirmé à Odon de Preissac, & aux mêmes conditions, la donation précédemment faite par *Arſieu de Monteſquiou*, couſin de Forton, Comte de Fezensac, à Contrario de Preissac, ſon couſin, & père d'Odon. Le même Odon de Preissac, conjointement avec ſa femme, affranchit les Religieux de Grand-Selve du droit de dîme dans les domaines qu'ils faiſoient cultiver entre les Rivières de Gimone & du Sarampion, dans le dîmaire de l'Egliſe d'Urſac, par acte du 3 des Nones de Janvier 1177. Odon de Preissac épouſa *Géralde de Montgaillard*, fille de *Vital de Montgaillard*, d'une des plus anciennes & des plus puiſſantes Maiſons de Guyenne, & en eut pour enfants :

1. Gobert-Odon, qui ſuit;
2. Et Vital, ſurnommé *de Montgaillard*, préſent, comme il a été dit, à la donation faite

(*a*) * La Terre de *Preiſſac*, ſituée dans le Comté de *Fezenſac*, ſe trouve, depuis cette époque, appartenir à la deſcendance dudit Bernard, en paréage avec les Comtes *d'Armagnac*, ſortis de la même tige, d'où l'on doit conclure qu'elle fit partie de l'apanage de Bernard, dit *Contrario*, à ſa ſéparation des Comtes *de Fezenſac*.

au Couvent de Grand-Selve par BERNARD-GUILLAUME DE PREISSAC, & *Pétronille*, sa femme. Il eut part lui-même à un acte rapporté dans le degré suivant.

III. GOBERT-ODON DE PREISSAC, conjointement avec *Géralde de Montgaillard*, sa mère; VITAL, dit *de Montgaillard*, son frère, & *Raymond-Séguin*, son oncle, frère de sa mère, par acte du mois de Décembre 1186, donna permission à Guillaume, Abbé de Grand-Selve, & aux Religieux de cette Maison, de faire paître leurs bestiaux dans toutes leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'usage de leur Maison; & l'année suivante, au mois de Février 1187, du consentement de son épouse, il donna aussi permission aux mêmes Abbé & Religieux de Grand-Selve, de faire monter un bateau tous les ans par le Fleuve la Garonne, portant trois muids de sel, sans lui payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui prouve son droit de Seigneurie sur cette Rivière. Il avoit épousé *Honorée de la Tour*, d'une des meilleures Maisons de Guyenne, dont les ancêtres sont qualifiés *Damoiseaux* & *Chevaliers*, dans tous les actes que l'on trouve d'eux. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND-ARNAUD, qui suit;
2. ARNAUD, mentionné au degré suivant;
3. ODON, qui fut un des Seigneurs Toulousains qui prêtèrent serment de fidélité au Roi LOUIS VIII en Septembre 1226, & lui soumit sa Terre & Château de Seran, ainsi que tout ce qu'il possédoit dans l'Evêché & Comté de Toulouse;
4. Et BERNARD-GUILLAUME, nommé *de Seran*.

IV. RAYMOND-ARNAUD DE PREISSAC, Ier du nom, confirma, avec ARNAUD, son frère, la permission précédemment donnée par GOBERT-ODON, leur père, & *Honorée de la Tour*, leur mère, à l'Abbé & aux Religieux de Grand-Selve, de faire monter & descendre un bateau tous les ans par le Fleuve de la Garonne, sans payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui se voit par des Lettres d'Arnaud, Evêque d'Agen, données le 7 des Ides de Juillet 1217, & par d'autres Lettres du même Evêque, dudit jour, portant autorisation de cette exemption. RAYMOND-ARNAUD épousa *Harpadelhase d'Argombaud*, fille de *Bernard d'Argombaud*, dont les ancêtres sont qualifiés *Chevaliers* dans tous les actes que l'on trouve de leur Maison. Elle se dit veuve dans une donation qu'elle fit, le 7 de la sortie du mois de Mars 1245, à Dieu & à Madame Sainte-Marie de Belleperche; à Etienne, Abbé, & aux Religieux de cette Abbaye, pour la rémission de ses péchés & de ceux de ses proches décédés, de divers objets lui appartenant, joignant la Ville d'Auvillars, le long du Fleuve de la Garonne, avec promesse de faire approuver cette donation par ses enfants lorsqu'ils seroient en âge. Cette Dame fut comprise dans une Sentence arbitrale du 8 Août 1264, datée du Château de Brignemont, portant que Bernard de Bac, Abbé, & les Religieux de Grand-Selve, se démettoient en sa faveur, & de celle de RAYMOND-ARNAUD, son fils, de tous les droits que ce Monastère prétendoit avoir sur les deux parties du Château d'Artmal & dans l'Eglise de Saint-Mimint. Le lendemain 9 Août, cette Dame & son fils passèrent un acte avec l'Abbé & les Religieux de Grand-Selve, par lequel ils leur permirent de faire paître leurs bestiaux dans toutes les Terres qu'elle & lui possédoient dans la Vicomté de Lomagne & de Gimois, de couper du bois dans leurs forêts & d'y faire construire des cabannes pour leurs Pasteurs. RAYMOND-ARNAUD eut de son mariage une nombreuse postérité. Nous nous bornons à rapporter la filiation de la seule branche qui subsiste aujourd'hui, en donnant une idée de celles éteintes depuis plusieurs siècles, & en plaçant les mâles, quant aux rangs de primogéniture, suivant l'ordre où ils se trouvent dans les actes qu'ils ont passés ensemble, savoir :

1. RAYMOND-ARNAUD, IIe du nom, Seigneur de Brignemont, & de nombre de Terres, en Guyenne, dont partie en paréage avec ses frères, lequel joua de grands rôles dans sa Province, y jouit de la considération due à la grandeur de sa naissance, de ses possessions & à ses vertus. Il épousa *Marie de Durfort*, Dame de Deyme, de la Maison des Maréchaux de *Duras* & de *Lorges*, & en eut :

   1. RAYMOND-ARNAUD, dit *le Jeune*, Chevalier, qui fut Capitaine d'une Compagnie d'armes, Maréchal de l'Ost, ou de l'Armée du Roi, en Guyenne & Languedoc, aux ordres du Comte *d'Armagnac*, & commanda lui-même cette Armée à la continuation du siége de la Ville de S^t^.-Antonin, défendue par les Anglais. Il eut pour femme *Réale de Faudoas*, des Seigneurs d'*Avensac*;

2. Raymond-Bernard, qui s'eſt marié avec *Marguerite de Vicmont*, de la Maiſon d'*Orneſan;*
3. Bertrand, qui fut Prieur du Bourg de Saint-Bernard ;
4. Raymond-Arnaud, Chevalier, dit *Robert*, qui fut Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & épouſa *Brune de Lomagne*, des Vicomtes de ce nom. En lui finit cette branche;
5. Jeanne, qui s'eſt mariée à *Bertrand de Faudoas*, Seigneur d'Avenſac;
6. Et Brune, qui s'eſt alliée à *Barrau du Bouzet*, Seigneur de Caſtéra.

2. Odon, Chevalier, Seigneur de Bajonette, du Blanquet, &c., qui s'eſt marié à *Maretana de Goas*. Il paroît avoir laiſſé ſes biens au Seigneur d'*Eſclignac*, ſon frère;
3. Vital, qui ſuit;
4. Arnaud-Bernard, qualifié *Chevalier*, Soudan de Latran, qui poſſéda de grands biens, ainſi que ſes frères, fut Sénéchal ou Grand Bailli de Lomagne, Gouverneur du Pays & d'une grande partie de la Province; habita celle de la Guyenne, ſoumiſe à la domination Anglaiſe; fut, par cette raiſon, attaché à cette Puiſſance ainſi que ſa branche. Il eut pour femme *Vitale de Gout*, ou *de Goth*, ſœur du Pape Clément V. De cette alliance vinrent:
   1. Arnaud-Bernard, IIe du nom, Chevalier, dit *Soudan*, qui fut médiateur entre les Cours de Rome & d'Angleterre; eut en engagement du Roi Edouard, autoriſé par le Pape Clément V, les Provinces de Guyenne, de Saintonge & tout ce que ce Monarque Anglais poſſédoit en France. Il épouſa *Roſe d'Albret*, d'une Maiſon qui eſt monté depuis ſur le trône de Navarre, & en eut:
      1. Arnaud-Bertrand, l'aîné, Chevalier, dit *le Soudan de Latran*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & un des Chefs du Corps des Gaſcons, qui décida du ſort de la journée de Poitiers, en faiſant le Roi Jean priſonnier de guerre, & fut conſervateur d'un traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il épouſa, 1° *Iſabelle de Pons*, fille du Sire *de Pons*, Gouverneur de Navarre; & 2° *Régine de Pômey*, ou *Pommiers*, Dame de Sancats & de Civrac. Il eut pour enfants:
         1. Bernard-Arnaud, Chevalier, ſurnommé *le bon Soudan*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Sénéchal ou Grand Bailli de Marennes Gouverneur de Mortagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, qui fut un des plus vaillants guerriers de ſon ſiècle; contribua infiniment au gain de la bataille de Cocherel, où il combattit à la tête des Gaſcons du parti du Roi Charles V; y fut grièvement bleſſé, & reçut du Roi les marques les plus éclatantes de ſa reconnaiſſance, & fut conſervateur de divers traités entre la France & l'Angleterre. Il épouſa *Marguerite de Stratton*, fille & héritière du Seigneur de *Landiras*, Connétable & Commandant à Bordeaux, pour le Roi d'Angleterre. En lui finirent les mâles de ſa branche. Il eut, pour fille unique,

            Isabelle, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Montferrand*, Sénéchal ou Grand Bailli de Guyenne.
         2. Marguerite, qui s'eſt mariée au Seigneur de *Curton;*
         3. Et Jeanne.
      2. Et Arnaud-Bernard, Prieur de Saint-Martial de Caſſefort, Abbé de Saint-Maixent en 1310 & Doyen du Chapitre d'Uzès.
   2. Et Gaillard, qui fut Evêque de Toulouſe en 1312, & enſuite Cardinal.
5. Raymond-Bernard, Damoiſeau, dit *de Brignemont*, qui fit donation, par acte du 5 de la ſortie du mois de Février 1330, à Bertrand Servola, Abbé de Belleperche, & à ſes Religieux (Maiſon fondée par ſes ancêtres, où ils conſervoient leur ſépulture), de 200 ſols tournois de rente annuelle, qu'il affecta ſur les biens à lui appartenant, près de la Ville d'Auvillars, à la charge, par les Religieux, de célébrer chaque jour, à perpétuité, une Meſſe pour le repos de ſon âme & de celles de ſes proches, ſpécialement pour celle de défunt Vital de Preissac, ſon frère. Il mourut ſans enfants de ſon mariage avec *Eſclarmonde de Durfort;*
6. Condore, mariée à *Bernard de Beſſens*, Chevalier;
7. Et Navarre, appelée *Mademoiſelle de*

Montgaillard, qui s'eſt mariée à noble *Arbrieu de Caſtelnau.*

V. VITAL DE PREISSAC, Damoiſeau, Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, Bajonette, Gavarret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Preiſſac en partie, Montaſtruc, &c., prenoit communément le nom *de Montgaillard*, d'une Terre qui avoit été portée dans ſa Maiſon par *Géralde de Montgaillard*, ſa biſaïeule, & qui, dans les partages, étoit reſtée à la branche aînée, Seigneurs de *Brignemont*. VITAL DE PREISSAC, dit *de Montgaillard*, eſt compris dans une Charte du 8 Janvier 1295, qui contient les priviléges accordés par *Gaſton*, Comte *d'Armagnac*, à la Nobleſſe de la Vicomté de Fezenſaquet: il y eſt nommé VITAL DE MONTGAILLARD, Seigneur d'Eſclignac & de Bajonette; conſentit un acte d'inféodation, daté du Château d'Eſclignac le premier jour d'après l'Incarnation de *Notre Seigneur*, l'an 1299, en faveur d'un nommé Bonel, de certains biens ſitués ſur la Terre de Bajonette, en préſence & du conſentement d'ODON DE PREISSAC, ſon frère, qualifié *Chevalier*, avec lequel il avoit cette Terre en paréage, ainſi qu'avec le *Soudan de Latran*, ſon autre frère; fut préſent aux Coutumes données aux habitants de la Terre de Brignemont par RAYMOND-ARNAUD DE PREISSAC, chef de cette branche, auſſi ſon frère, par acte du 3 Juin 1310; rendit hommage le Dimanche de la Saint-Martin d'hiver 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour ſes Terres de Gavarret, Miramont, la Lanne & Roquefort, ainſi que des Terres ſituées à Preiſſac & Montaſtruc; fut encore préſent à une tranſaction paſſée le 1er Avril 1325, entre les Conſuls de ſa Terre d'Eſclignac & les habitants de la Ville de Montfort, relativement aux ſommes qui devoient être remiſes aux Conſuls, pour l'entretien des foſſés & autres défenſes ou fortifications du Château d'Eſclignac. Il eut pour femme *Angloiſe d'Arros*, ſœur de *Pierre*, Co-Seigneur d'Andofiele: ce qui ſe voit par un accord arrêté, le 24 Juin 1298, entre *Géraud de Poy*, Co-Seigneur d'Oms, Procureur fondé du Seigneur DE PREISSAC, & *Pierre d'Arros* & *Perrotin de Roquefort*, pour la Demoiſelle *d'Arros*, & en préſence de très-puiſſants Seigneurs le Vicomte de Fezenſaquet, Bons d'Armagnac, Sans de Montfaucon & autres Seigneurs. Cet acte porte ſubſtitution de ſa Terre d'*Eſclignac* & de partie des autres biens du Seigneur DE PREISSAC, en faveur des mâles ſucceſſivement procréés. De ſon mariage vinrent:

1. VITAL, qui ſuit;
2. ODON, Damoiſeau, marié avec *Marquiſe de Poy*, dont il eut, entr'autres enfants, une fille, nommée BRUX-MARTINE, qui s'eſt mariée 1° à *Bertrand*, Baron de *Mareſtang*; & 2° à *Jean de la Barthe*, Baron d'Auradé;
3. Et SIMONNE, mariée, par contrat paſſé à Eſclignac le 10 Novembre 1328, à *Odon de Montaut*, Co-Seigneur d'Oms, en préſence & du conſentement d'ODON DE PREISSAC, ſon frère, d'Emeric de Conſerans, de Bertrand de Galard, Chevaliers, & autres Seigneurs.

VI. VITAL DE PREISSAC DE MONTGAILLARD, IIe du nom, Seigneur du Blanquet, Bajonette, Gavarret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Bivès, Cadeilhan, Montaſtruc, Seran, &c., rendit hommage, le 14 Novembre 1343, à Jean, Comte d'Armagnac, pour les Terres du Blanquet, Bivès & Cadeilhan, en Lomagne, joignant celle d'Eſclignac: dans cet hommage il ſe dit fils d'autre VITAL DE PREISSAC DE MONTGAILLARD. Il tranſigea avec ſa nièce, BRUX-MARTINE DE PREISSAC, fille d'ODON, ſon frère, pour la ſucceſſion dudit ODON, par contrat du 4 Février 1343. Deux ans après, le lendemain de l'Annonciation 1345, ils confirmèrent cet accord. Ledit VITAL, conjointement avec la Dame *Longue*, ſa femme, acquit, par acte du 1er Juillet 1360, un Moulin, nommé *du Comte*, ſitué à Montfort, près d'Eſclignac. Il mourut, en 1363, laiſſant de ſon mariage

VII. AIMERIC, ou AIMARD DE PREISSAC, Chevalier, Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, Bajonette, Bivès, Cadeilhan, Seran, Labrihe, Preiſſac en Partie, Gavarret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Montaſtruc, &c., Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, qui ſe diſoit âgé d'environ 16 ans, dans un acte qu'il fit en qualité d'héritier de feu VITAL DE PREISSAC, ſon père, pendant l'année du deuil, le 27 Février 1364; fut préſent à un hommage rendu au Comte d'Armagnac, le 5 Mars 1370, par Jean de Roquelaure, pour les Terres de Roquelaure, du Longart & de St.-Aubin; & rendit lui-même hommage, le 29 Novembre 1377, à Jean, Comte de Lomagne & de Rodez, pour la Baronnie

du Blanquet, & autres objets, situés près de ce lieu, Cadeilhan & Bivès; fit la Montre de sa Compagnie, composée de 38 Ecuyers, à Châlons, le 7 Septembre 1383, & donna, le 9 du même mois, quittance au Trésorier des Guerres, de la somme de 440 liv. tournois, qu'il reconnut avoir reçue en prêt sur ses gages, & ceux de 38 Ecuyers de sa Compagnie, desservis & à desservir en cette présente guerre du Pays d'Allemagne, en la Compagnie du Duc de Berry, & sous le Gouvernement du Roi : cette quittance est scellée du sceau de ses armes, les mêmes que ses ancêtres, que celles des Comtes *de Fezensac* & *d'Armagnac*. On trouve une seconde Montre de la Compagnie dudit Aimeric, ou Aimard de Preissac, revue à Consarbruck, en Allemagne, le 3 Octobre 1388, & pareille quittance au Trésorier des Guerres, de la somme de huit vingts liv. tournois, & encore une autre Montre de sa Compagnie à Saint-Jean d'Angély, le 20 Juin 1405, & une quittance de la somme de 597 liv. tournois. Il avoit épousé, 1° *Jeanne de Cramaud*, veuve de *Jourdain Tizon*, fille de *Jean de Cramaud*, Chevalier, Seigneur de Cramaud & de la Chapelle-Bellouin, & d'*Orable de Mauléon*, & petite-nièce de *Simon de Cramaud*, Cardinal, Archevêque de Reims, Pair de France, Patriarche d'Alexandrie; & 2° *Hunode de Poy*, sœur de noble *Moncasin de Poy*, Co-Seigneur d'Oms. Aimeric, ou Aimard de Preissac, eut de son premier mariage :

1. Vital, qui suit;
2. Longue, mariée, en Quercy, avec *Pons de la Garde*, Damoiseau.

Et du second lit vinrent :

3. Odon, dont le fils,

   Bertrand, donna quittance au Trésorier des Guerres, le 13 Novembre 1430, de la somme de 157 liv., 10 sols tournois, qu'il reçut en prêt sur ses gages & ceux de 19 Ecuyers de sa Chambre, desservis & à desservir en la frontière de Guyenne, contre les Anglais. Le lendemain, 14 du même mois, fut faite, au lieu de Moissac, la revue dudit Bertrand de Preissac & des 19 Ecuyers.

4. Et Aimeric.

VIII. Vital de Preissac, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, Bajonette, Preissac en partie, Garac, Marac, Lartigue, Bivès, Cadeilhan, &c., fut un des Seigneurs qui assistèrent à la Charte du 6 Janvier 1391, par laquelle Jean, Comte d'Armagnac, confirma les priviléges de la Noblesse des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars. Il passa lui-même une transaction avec Géraud, Comte d'Armagnac, le 3 Novembre 1399, par laquelle le Seigneur d'Armagnac donna au Seigneur de Preissac tous ses droits sur les Terres, Fiefs & directes de Garac, Marac & Lartigue, sous la réserve de la foi & hommage, & reçut en échange du Seigneur de Preissac, tous les droits seigneuriaux, rentes, propriétés, émoluments à lui appartenant dans les lieux de Seran & de Labrihe, en qualité d'héritier d'Aimeric de Preissac, son père, & de Vital de Preissac de Montgaillard, son aïeul, ainsi que le droit de chauffage à prendre dans ses bois, appelés *du Bruel*, dépendants de la Terre d'Esclignac, pour l'usage dudit Comte d'Armagnac & de sa maison, pendant qu'il habiteroit la Ville de Montfort seulement. Vital fut marié avec *Anne de la Barthe*, seconde fille de *Jean*, Seigneur & Baron d'Auradé, & de *Marguerite de Faudoas*. Il en eut

IX. Vital de Preissac, IVe du nom, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Bivès, Cadeilhan, Garac, Marac, Lartigue, Larcan, Lafitau, Corneillan & de plusieurs autres Terres du chef de sa femme, &c., transigea, le 15 Août 1446, avec Géraud, Comte d'Armagnac, sur leurs prétentions respectives résultantes de l'accord précédemment fait, comme nous l'avons dit, entre le même Seigneur d'Armagnac & le père de Vital de Preissac : cet accord fut confirmé & ratifié par le présent traité, à l'exception de ce qui concernoit le chauffage, que le Comte d'Armagnac avoit droit de prendre dans les bois d'Esclignac, dont il fit cession & remise, se réservant seulement la foi & hommage pour les Terres relevant de lui, lequel hommage le Seigneur d'Esclignac lui rendit par le même acte. Le 19 Janvier 1469 il en rendit un second au Duc de Guyenne. Il obtint, en 1450, un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui établit les droits de sa femme, contestés par *Aimeric de Comminges*, son beau-frère; & un autre Arrêt du même Parlement, en 1473, relatif au même objet. De *Blanche-Fleur de Coaraze*, son épouse, il eut

X. Bertrand de Preissac, Chevalier, Ba-

ron d'Efclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan & autres Terres du chef de fa femme, &c., fut nommé Sénéchal ou Grand Bailli du Labourd, par Provifions du Roi Louis XI, du 12 Novembre 1475, en confidération de fes fervices, & eut en conféquence diverfes Commiffions & Lettres de ce Monarque, ainfi que des Rois Charles VIII & Louis XII; fut pourvu, par Brevet du Roi du 24 Janvier 1487, du commandement & infpection des Troupes dans le Pays des Landes, de Rivière-Verdun, de Comminges & de Bigorre, & le lendemain, 25 Janvier, S. M. lui fit expédier des Lettres, fignées de fa main & fcellées du grand fceau, pour la charge de Commiffaire Général de fes Armées, *en confidération*, difent ces Lettres, *de fes importants fervices, de fa fidélité & de l'eftime particulière que ce Prince avoit pour lui* : elles lui furent adreffées avec une Lettre du Monarque, conçue dans les termes les plus flatteurs; il en exifte un grand nombre d'autres écrites par le même Prince à Bertrand de Preissac, ainfi que par les Rois Louis XI & Louis XII, qui prouvent l'eftime & la confidération dont il jouiffoit. Il fut émancipé par Vital de Preissac, fon père, par acte du 7 Octobre 1467; rendit hommage à S. M., tant pour lui, que pour fa femme, des Château & Baronnie d'Ancoffe, & de grand nombre de Terres & Seigneuries qui lui appartenoient, tant de fon chef, que de *Bertrande de Coaraze*, fon époufe, de laquelle il eut :

1. Ménaud, qui fuit;
2. Bernard, Prévôt de l'Eglife Cathédrale de Lombez;
3. Pierre, dit Poton, Seigneur de la Terre de Corneillan, qui eft revenue depuis aux defcendants de Ménaud, fon frère aîné. Il époufa, par contrat du 19 Octobre 1497, *Audine de Prenhan*, fille unique & héritière de *Nicolas*, Seigneur *de Prenhan*; dont

   Bernard, marié à *Catherine du Bouzet*, de laquelle il eut

      Jeanne, qui époufa *Jean-François d'Hautpoul*, en Languedoc.

4. Jean, appelé M. *de Marac*;
5. Autre Jean, dit *le Cadet Joanhet*, Chambellan du Roi Louis XII & Lieutenant du Seigneur de Lautrec en la guerre d'Italie, Sénéchal ou Grand Bailli du Labourd, qui reçut diverfes Lettres & Commiffions du Roi, & mourut à Lyon, en revenant d'Italie, où il fit fon teftament, en faveur de Ménaud de Preissac, fon frère, ne laiffant qu'un fils naturel, nommé Bertrand, dit *le Bâtard d'Efclignac*;
6. Marie, qui époufa noble *Roger de Saint-Jean*, Seigneur de Sautinha & de Fuex;
7. Et Marguerite, mariée à noble *Bertrand de Boroilhan*, Seigneur de la Garde, en Fezenfac.

XI. Ménaud de Preissac, Chevalier, Baron d'Efclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, des lieux de Larcan, Lafitau, Corneillan & des Montagnes de Comminges, &c., reçut, par acte du 21 Avril 1501, de Jean d'Ornefan, Baron d'Auradé, confirmation du traité précédemment fait en 1343, comme nous l'avons dit, entre Vital de Preissac, IIe du nom, & Brux-Martine de Preissac, fa nièce, pour raifon des droits qu'elle avoit. Il rendit hommage, le 15 Mai 1505, à Charles, Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac & de Fezenfaquet, pour les Terres d'Efclignac, du Blanquet, Garac, Marac & dépendances, & fit fon teftament le 11 Août 1507, par lequel il inftitua pour héritier fon fils aîné, avec charge de fubftitution. Il avoit époufé, par contrat du 27 Octobre 1495, *Anne de Mareftang*, fille de *Géraud*, Baron *de Mareftang*, & de *Gabrielle de Villemur-Pailhès*, fubftituée à tous les biens de fa Maifon, que fa poftérité a recueillis. De ce mariage vinrent:

Bertrand, qui fuit;
Et Blaise.

XII. Bertrand de Preissac, IIe du nom, qualifié *noble & puiffant Seigneur*, Chevalier, Baron d'Efclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Larcan, Lafitau & des Montagnes de Comminges, &c., furnommé *le Grand Baron*, entra au fervice fort jeune; fit la guerre avec diftinction, dans le Duché de Milan, fous les ordres du Maréchal de Lautrec & dans fa Compagnie d'Ordonnances. On a de lui un acte du 30 Mai 1514, contenant un don, en forme de récompenfe, en faveur de Jean Bartelvielle, pour l'avoir accompagné au-delà des Monts durant fes campagnes d'Italie. Il fit faire une Enquête, le 27 Juin 1515, pour conftater la vérité des

diſpoſitions teſtamentaires de JEAN DE PREISSAC, ſon oncle, Chambellan du Roi ; fit un échange, par contrat du 25 Avril 1524, avec BERTRAND DE PREISSAC, dit *le Bâtard d'Eſclignac*, fils naturel du Chambellan, & mourut le 12 Novembre 1527, âgé de 31 ans, au moment de ſon départ pour repaſſer en Italie avec le Maréchal de Lautrec, qui avoit en lui la plus grande confiance. Il avoit fait ſon teſtament le 3 Avril précédent, par lequel il inſtitua pour héritier univerſel & général ſon fils, & fit des legs à chacune de ſes filles. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Juin 1517, *Claire du Boutet*, fille unique & héritière d'*Odet du Boutet*, Chevalier, Seigneur de Cauſſens, & nièce de *François du Boutet*, Chevalier, Vice-Amiral de Guyenne, qui donna ſes biens, dans la ſuite, aux deſcendants de ſa nièce, *Claire du Boutet*. Leurs enfants furent :

1. FRIX, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de St.-Léonard ;
3. ALIX, morte ſans alliance ;
4. Et ANNE, mariée à *Hérard de Groſſolles*, Seigneur de St.-Martin.

XIII. FRIX DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Cauſſens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c., étoit encore mineur, ainſi que ſes ſœurs, à la mort de leur père. On leur donna pour tuteurs BERNARD DE PREISSAC, Prévôt de l'Egliſe de Lombez ; BERTRAND DE PREISSAC, Chanoine de la même Egliſe, & JEAN DE PREISSAC, dit M. *de Marac*, qui, en cette qualité, paſſèrent un acte le 25 Juin 1533, contenant vente, ſous faculté de rachat, à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de St.-Léonard, mari de JEANNE DE PREISSAC, de la Terre & Seigneurie *du Blanquet*, pour en jouir juſqu'à ce que FRIX DE PREISSAC, frère de ladite JEANNE, eut fini de payer le reſtant de la dot à elle conſtituée par ſes tuteurs dans le contrat de mariage, & le 29 Juin 1539, ledit *Bernard de Sédillac*, conjointement avec JEANNE DE PREISSAC, ſa femme, fit quittance finale au Seigneur FRIX DE PREISSAC, de tout ce qui lui reſtoit dû à ce ſujet. Le Baron d'*Eſclignac* épouſa, par contrat du 7 Décembre 1540, *Catherine de Léaumont*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Puygaillard, & de *Louiſe de Berrac* ; & ſœur de *Jear de Léaumont*, Marquis de Puygaillard, Maréchal de Camp, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province d'Anjou, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui laiſſa ſes biens à la deſcendance de ſa ſœur, *Catherine de Léaumont*, femme dudit FRIX DE PREISSAC. De leur mariage ils eurent :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. JEAN, mort pupille ;
3. BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Cauſſens, par les diſpoſitions de *François du Boutet*, ſon grand-oncle, Vice-Amiral de Guyenne, Seigneur auſſi de la Baronnie de Blou & de la Terre de Moré, dans la Province d'Anjou, d'après les dernières volontés de *Jean de Léaumont*, ſon oncle, Chevalier des Ordres du Roi. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur* ; ſervit ſous les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV ; fut Capitaine d'une Compagnie des Gardes de ces Rois ; Gouverneur des Châteaux, Ville & paſſage des Ponts-de-Cé, en Anjou, & mourut, dans la Ville de Nantes, ſans avoir été marié ;
4. Et ANNE, qui épouſa *Jean de Gramont*, Seigneur de Montaſtruc & de Lupielle.

XIV. ALEXANDRE DE PREISSAC, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Cauſſens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c., tranſigea, le 23 Décembre 1574, avec Antoine de Caſſagnet, Seigneur de Tilladet, pour raiſon des droits qu'il avoit dans la Terre de Cauſſens, à lui venue par ſubſtitution du chef de *François du Boutet*, Vice-Amiral de Guyenne, & paſſa une autre tranſaction le 10 Octobre 1597, en qualité d'héritier de FRIX DE PREISSAC, ſon père, & de *Catherine de Léaumont*, ſa mère. Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1572, *Philiberte de Savaillant*, fille de noble *François*, Seigneur de Boiſſède, & de *Marie de Groſſolles*. Elle teſta le 2 Février 1609 ; inſtitua pour héritier univerſel GILLES, ſon fils aîné, & fit des legs à chacun de ſes autres enfants. De ſon mariage vinrent :

1. GILLES, qui ſuit ;
2. BERNARD-MERIC ;
3. JEAN, mort jeune ;
4. GILLES, dit *le Jeune*, mort en minorité ;
5. Et PAULE, mariée avec noble *Odet de la Tour*, Seigneur de la Goutère.

XV. GILLES DE PREISSAC, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet,

Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Montfort, Drudas, Eftramiac, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, Lau, Larée, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c., donna le dénombrement de fes Terres le 27 Octobre 1633 & le 10 Juillet 1639; tefta le 4 Juin 1658; inftitua pour héritier univerfel Guillaume de Preissac, fon petit-fils, fon fils n'exiftant plus, & lui fubftitua fes frères cadets, fuivant l'ordre de primogéniture. Il avoit époufé, par contrat du 9 Juin 1608, d'après une difpenfe de parenté, obtenue en Cour de Rome, datée des Ides de Novembre 1606, *Louife de Léaumont*, fille & héritière de feu *Jean-Frix de Léaumont*, Baron de Larée, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, & de *Bonne de Maniban*; le futur, du confentement & en préfence d'Alexandre de Preissac, Baron d'Efclignac, fon père; & *Louife de Léaumont*, en préfence & du confentement d'*Emeric de Léaumont*, Chevalier de l'Ordre du Roi, fon oncle. Ils eurent :

1. Aimery, qui fuit ;
2. Jeanne, qui époufa, en 1627, *Arnaud-Guilhem de Montault*, Seigneur Baron de Caftelnau, d'Arbieu ;
3. Et Louise-Paule, mariée à *Jean de Biran*, Seigneur de Cafteljaloux.

XVI. Aimery de Preissac, IIe du nom, Baron d'Efclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Larée, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, Drudas, Eftramiac, &c., fit fes premières armes dans le Régiment de Guyenne, & mourut jeune, après avoir tefté le 4 Juin 1653. Il avoit époufé, par contrat du 24 Janvier 1639, *Marguerite-Henriette de Foix-Candale*, fille & héritière de *Charles de Foix*, Seigneur de Villefranche, &c., & d'*Anne d'Anticamérata*. Leurs enfants furent :

1. Bernard, mort pupille ;
2. Guillaume, qui fournit, les 26 & 27 Décembre 1668, un dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage du Roi, dans les Vicomtés de Lomagne & de Fezenfaquet : il eft mort d'une chûte, fans avoir été marié ;
3. Jean-Louis, mort jeune, Officier des Gardes Françaifes, après avoir recueilli, par fubftitution, la Baronnie de *Mareftang* & la Vicomté de *Monferran*, fous l'obligation des nom & armes, qui pafsèrent à Jean-Aimeric, fon frère ;
4. Jean-Aimeric, qui fuit ;
5. Louis, reçu Chevalier de Malte, qui fit fes Caravanes en 1671 & 1672; fervit d'abord dans le Régiment de Guyenne ; fut enfuite Capitaine de Cavalerie, & mourut jeune, tué dans un combat fingulier ;
6. Marguerite-Henriette, Religieufe au Couvent de N.-D. de Saintes, qui fut enfuite pourvue d'un Prieuré en Touraine;
7. Et Louise, qui prit le Voile dans le même Couvent.

XVII. Jean-Aimeric de Preissac de Marestang, Marquis d'Efclignac, Vicomte de Monferran, Baron de Mareftang, Ancoffe, Larée, du Blanquet, Seigneur de Cadeilhan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Cafteljaloux, Garac, Marac, Lartigue, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c., devint héritier de fon père, par la mort de fes frères aînés, & recueillit auffi les biens de *Mareftang*, dont on a parlé. Il quitta l'Etat Eccléfiaftique, qu'il avoit embraffé fort jeune, & prit le parti des Armes ; fut dangereufement bleffé à l'affaut de Maëftricht, donné, le 23 Juin 1673, par les Compagnies des Moufquetaires, dans l'une defquelles il fervoit, & perdit une fi grande quantité de fang, qu'il en refta prefque perclus des deux jambes, en confidération de quoi Louis XIV voulant le conferver à fon fervice, le nomma Enfeigne de Vaiffeau par Brevet du 13 Janvier 1677 ; mais fon trifte état ne lui permit pas de profiter des bontés de ce Monarque. Ayant fixé fon féjour dans fes Terres, en Guyenne, le même Prince jugea à propos de le charger d'une Commiffion relative à la Nobleffe du Pays, & lui écrivit une Lettre à ce fujet, le 8 Février 1695. Il fit fon teftament le 13 Février 1711, par lequel il annula toutes précédentes difpofitions, & particulièrement celles contenues dans fon teftament militaire fait dans la Ville de Maëftricht lors de fes bleffures. La volonté héréditaire dans fa branche d'y conferver la Terre d'*Efclignac* aux mâles fucceffivement, y eft marquée de la manière la plus formelle, ainfi que dans un autre teftament qu'il fit le 20 Décembre 1716, par lequel il inftitua pour héritier univerfel Jean-Henri, fon fils aîné ; fit des legs à fes autres enfants, & mourut en Août 1721. Il avoit époufé, par contrat du 29 Octobre 1685, *Louife de Caffagnet-Tilladet*, née en 1659, & morte en Janvier 1731, fubftituée à tous les biens de fa Maifon ; elle étoit fille de *Jean-Jacques de Caf-*

ſagnet-Tilladet, Marquis de Fimarcon, &c., & de *Marie-Angélique de Roquelaure*, des Maréchaux de ce nom. Leurs enfants furent:

1. Jean-Henri, qui ſuit ;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Cadillac*, rapportée ci-après ;
3. Charles-Louis de Preissac de Marestang, nommé *le Comte d'Eſclignac*, d'abord Chevalier de Malte, & en cette qualité Prieur d'Epernon & Abbé d'Autrey, en Lorraine, qui fut Guidon de Gendarmerie en 1733, puis Meſtre de Camp de Cavalerie & Gouverneur du Château neuf de Bayonne, en Guyenne, & eſt mort à Paris, le 14 Avril 1777, ſans avoir eu d'enfants. Il avoit épouſé, le 13 Juin 1752, *Eliſabeth-Thérèſe-Marguerite Chevalier de Montigny*, née le 13 Février 1705, veuve, le 4 Octobre 1730, de *Charles-Louis-Frédéric Cadot*, Marquis de Sebbeville, Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & dont elle a eu poſtérité. Voy. CADOT & CHEVALIER, en Champagne ;
4. Et Catherine-Henriette, qui s'eſt mariée à *Alexandre de Percin*, Marquis de Montgaillard & de la Valette.

XVIII. Jean-Henri de Preissac de Marestang, Marquis d'Eſclignac & de Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Monferran, Baron de Mareſtang, Auradé & du Blanquet, Seigneur de Corneillan, Garac, Marac, Lartigue & Seiſſes, Co-Seigneur de Cadeilhan & de Bajonette, &c., a recueilli les ſubſtitutions de la Maiſon de *Fimarcon*, & eſt auſſi rentré dans le droit du Patronat du Chapitre de Cadillac, fondé, en 1493, par *Gaſton de Foix*, l'un de ſes aïeux. Il ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, dans le Régiment de *Fimarcon*, Dragons, dont le Marquis de *Tilladet*, ſon oncle, frère de ſa mère, étoit Meſtre de Camp, & fit les campagnes d'Eſpagne, lors de la guerre de la ſucceſſion, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de *Fimarcon*, auſſi ſon oncle maternel, Lieutenant Général, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mont-Louis & Lieutenant Général, Commandanten Chef de la Province de Rouſſillon, & eſt mort en Mars 1771. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1716, *Madeleine-Marguerite de Montréal*, dite *de Moneins*, fille de *Jean-Armand de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troiſvilles, &c., Sénéchal & Grand Bailli de Navarre, Gouverneur des Pays de Soule & Château de Mauléon, & de *Françoiſe de Gaſſion*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Madeleine, qui ſuit ;
2. Françoise-Madeleine, qui s'eſt mariée, le 5 Mars 1744, à *Armand-Alexandre de Gontaut-Biron*, nommé *le Comte de Gontaut*, Marquis de S^t^.-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, dont des enfants. Voy. GONTAUT-BIRON ;
3. Et Jeanne-Henriette, morte Religieuſe au Couvent de S^t^.-Sernin, à Toulouſe.

XIX. Charles-Madeleine de Preissac de Marestang, dit *le Vicomte d'Eſclignac*, Marquis de Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Monferran, Baron de Mareſtang, Auradé, du Blanquet, &c., Seigneur de Garac, Marac, Lartigue & Seyſſes, Co-Seigneur de Cadeilhan, Bajonette, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 9 Novembre 1762, *Marie-Charlotte de Varagne de Gardouch*, fille de *Jean-Charles de Varagne*, Marquis de Gardouch & de Béleſta, &c., & de *Marie-Thomaſſe de Juliard*. Leurs enfants ſont:

1. Henri-Thomas-Charles, dit *le Marquis* de Preissac, né le 14 Septembre 1763 ;
2. Charles-Elisabeth, dit *le Comte de Fimarcon ;*
3. Et Charlotte-Madeleine-Adélaïde, morte pupille.

BRANCHE
des Seigneurs de Cadillac.

XVIII. Charles de Preissac, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de S^te^.-More & de Tournecoupe, &c. (fils puîné de Jean-Aimeric de Preissac de Marestang, Marquis d'Eſclignac, & de *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*), hérita de tous les biens du Comte de Montcaſſin, ſon oncle. Il ſervit, ainſi que le Marquis d'*Eſclignac*, ſon frère aîné, dans le Régiment de *Fimarcon*, fit, comme lui, les campagnes d'Eſpagne, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de *Fimarcon*, leur oncle maternel, & eſt mort, en 1761, après avoir fait ſon teſtament, par lequel il inſtitua pour héritier Charles-Louis, ſon fils aîné, & fit des legs à chacun de ſes autres enfants. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Janvier 1722, *Anne-Victoire de Riquet*, fille de *Jean-Mathias*, Seigneur de Bonrepos, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Louiſe de Montaigne*, ſa troiſième femme. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Louis, qui fuit;
2. Louis-Victor, nommé *le Comte* de Preissac, qui a été Capitaine de Dragons, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Preiffac*, Gouverneur du Château neuf de Bayonne, fur la démiffion de Charles-Louis de Preissac, appelé *le Comte d'Efclignac*, fon oncle;
3. Et Henri, nommé *le Vicomte de Cadillac*, qui a été Capitaine de Grenadiers, puis Major au Régiment d'Infanterie de Berry, marié, par contrat paffé à St.-Domingue, en 1768, avec *Marthe-Catherine de Pafcal*, fille unique de *Pierre-Jofeph de Pafcal*, Premier Préfident de la Cour des Aides à Bordeaux, & de laquelle il a pour enfants :
    1. Pierre;
    2. Et Charlotte.

XIX. Charles-Louis de Preissac, nommé *le Comte de Preiffac*, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Ste.-More, de Tournecoupe, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, a époufé, par contrat du 3 Mai 1753, *Marie-Marguerite-Concorde Chol de Torpane*, fille de *Jacques-Félix Chol de Torpane*, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Françoife Juilliete*. Il a un fils, nommé

Amable-Charles, dit *le Vicomte* de Preissac, Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Marche, Prince, dont fon père a été Meftre de Camp.

(*Généalogie* dreffée fur les titres originaux, tirés des Archives du Château d'*Efclignac*; de la Tour de Londres; des différents Dépôts de la Province de Guyenne; des Manufcrits de la Bibliothèque du Roi, & du Cabinet de l'Ordre du Saint-Efprit, qui nous ont été communiqués.)

Les armes de la Maifon de Preissac font: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaffé & couronné d'azur*.

PREL (du) : *de gueules, au chef coufu de finople, chargé d'un pal d'argent*.

PRÉSILLY : *de gueules, au fautoir d'or*.

* PRESSIGNY, en Touraine: Bourg, avec un Château, qui a donné fon nom à une Famille également noble & ancienne, & de laquelle étoit

Renaud de Pressigny, Maréchal de France fous Saint Louis, de même que Guillaume de Pressigny, qui, vers l'an 1205, époufa *Avoye de Sainte-Maure* : leur poftérité quitta le nom de Pressigny, pour prendre celui *de Sainte-Maure*. *Guillaume de Sainte-Maure*, Chancelier de France depuis l'an 1329 jufqu'à fa mort, arrivée en Janvier 1334, étoit un de leurs defcendants, & fils de *Pierre de Sainte-Maure*, Seigneur de *Montgauger* : c'eft de ce même *Pierre* qu'étoit defcendu *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montaufier, & les autres Seigneurs du nom *de Sainte-Maure*. (*Dictionn. des Gaules*, au mot Pressigny.) Voyez SAINTE-MAURE.

Piganiol de la Force rapporte que les armes de l'ancienne Maifon de Pressigny font fi peu faciles à blafonner, que par une vieille tradition on dit que l'on donnoit un écu à tous les paffants qui, les voyant peintes fur la porte du Château, pouvoient les blafonner fans faillir. Elles s'expliquent ainfi : *coupé, la partie du chef encore coupée en deux : la première palée, contrepalée d'or & d'azur, aux deux cantons gironnés de 8 pièces du même ; la feconde fafcée, contre-fafcée du même, fa partie de la pointe auffi du même*; & fur le tout : *un écuffon d'argent en cœur*. — Le même Auteur ajoute que

I. Renaud de Pressigny fut marié, en 1245, à *Létice de Mauzé*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Mauzé*, Chevalier, & qu'il en eut

II. Renaud, Seigneur de Pressigny, Chevalier, qui fut père de

III. Renaud, IIIe du nom, Seigneur de Pressigny, Marans & Laleu, Chevalier, qui s'eft marié, en 1305, à *Euftache de l'Isle-Bouchard*, & mourut en 1344, laiffant :

1. Renaud, Seigneur de Pressigny & de Marans, marié à *Ifabeau Trouffel* : il eft mort fans lignée, ayant été décapité en 1353, par ordre du Roi Jean;
2. Guillaume, qui fuit;
3. Jeanne, Dame de la Bretignière, mariée à *Geoffroy*, IIIe du nom, Seigneur *d'Ancenis*, dont poftérité. Voyez ANCENIS;
4. Et Marguerite, qui époufa *Godemar*, Seigneur *de Lignières*, qui vendit la Terre de *Marans* à *Perronnelle*, Vicomteffe *de Thouars*, & à *Clément Rouault*, dit *Triftan*, fon époux. Du mariage de Marguerite de Pressigny, avec *Godemar*, Ier du nom, Seigneur *de Lignières*, vint *Florie de Lignières*, qui époufa *Jean le Meingre*, Ier du nom, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, dont des enfants.

IV. Guillaume de Pressigny, Seigneur de

Laleu, obtint du Roi la fucceffion de fon frère en 1356, & ne laiffa que

1. JEANNE, mariée à *Guichard d'Angle*, fils de *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfants;
2. Et ISABEAU, qui époufa *Pierre de Sainte-Maure :* elle eft morte auffi fans lignée.

Voilà ce que dit Piganiol de la Force fur la Maifon DE PRESSIGNY, en Anjou, ce qui nous fait douter que ce foit la même Maifon dont il eft parlé dans le *Diction. des Gaules*, qu'il dit être originaire de Touraine, & qui quitta fon nom pour prendre celui de *Sainte-Maure.)* Voyez SAINTE-MAURE.

PRESTRE (LE), en Normandie, Généralité de Caen; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 canettes d'argent.*

PRESTRE (LE), en Bretagne: ancienne Maifon, diftinguée dans l'Epée fous les Ducs de Bretagne, qui ne le fut pas moins fous les Rois de France, après l'union de la Bretagne à la Couronne: un LE PRESTRE, Gouverneur de Concarneau, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayant contribué à réduire l'Evêché de Cornouailles fous l'obéiffance du Roi HENRI IV. Le premier de cette ancienne Nobleffe, connu par titres, eft

I. JEAN LE PRESTRE, qui s'eft marié à *Ifabeau Gicquel*, pour la dot de laquelle il tranfigea, le 24 Mai 1401, avec *Amaury Gicquel*, fon beau-frère, Seigneur de la Lohière. Il eut de fon mariage

II. JEAN LE PRESTRE, IIe du nom, Seigneur de la Lohière & de Ménart, que l'on trouve employé dans un acte de ferment de fidélité fait, en 1437, en faveur du Duc de Bretagne, par les Chevaliers & Ecuyers des Châtellenies de Hedé & d'Aubigné. Il hérita, par repréfentation de fa mère, de la Terre de *la Lohière, Amaury Gicquel*, Seigneur de la Lohière, fon oncle, étant mort probablement fans laiffer de poftérité. Il eft encore employé, comme Seigneur de la Lohière, dans un rôle de Montre des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo fait en Janvier 1479. Il avoit époufé, avant 1443, *Béatrix de Peillac*, fœur de noble & puiffant *Jean de Peillac*, dont:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Ménart, marié à *Jeanne de Coëtlogon*, dont il ne laiffa point de poftérité.

III. JEAN LE PRESTRE, IIIe du nom, Seigneur de la Lohière, fut un des Ecuyers de la Ducheffe Anne de Bretagne, & par elle envoyé en Ambaffade, avec *Olivier de Coëtlogon*, fon Procureur Général, vers le Roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il tranfigea au mois de Mai 1503, fur procès, pour un fupplément de partage dû à *Béatrix de Peillac*, fa mère, avec noble & puiffante *Jacquette de Peillac*, fille, héritière principale & noble dudit *Jean de Peillac*, fon oncle maternel. Il eut de fon mariage avec *Marguerite Labbé :*

1. JEAN, qui fuit;
2. Autre JEAN, auteur de la feconde branche, la feule qui fubfifte, rapportée ci-après;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1499, à *Jean de Lanros*, Ecuyer, Sire de Rieux, Rochefort, &c., Maréchal de Bretagne;
4. Et GUYONNE, mariée, en 1505, à *Antoine de Montfort*, auffi en préfence & du confentement dudit Sieur de Rieux, qui donna même en préfent, en faveur de ce mariage, & pour les bons & agréables fervices que le Chevalier *de Montfort*, & ladite GUYONNE lui avoient rendus, la fomme de 800 liv. tournois.

IV. JEAN LE PRESTRE, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de la Lohière, tranfigea avec fon frère, au mois d'Avril 1519, fur le partage noble des fucceffions de leur père & mère, & époufa *Jeanne de Guengat*, dont:

GILLES, qui fuit;
Et YVONNE, mariée à *Yves Racine*, Seigneur de la Frogeraye.

V. GILLES LE PRESTRE fut Capitaine des Francs Archers de l'Evêché de Cornouailles, & époufa *Guillemette le Roy*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

FRANÇOISE, qui s'eft mariée à *Claude d'Avaugour*, d'une Maifon illuftre, qui defcend des anciens Comtes *de Bretagne*. Ainfi s'eft éteinte, dans cette FRANÇOISE, la branche aînée des LE PRESTRE.

SECONDE BRANCHE,
Seigneurs de LÉZONNET *& de* CHATEAUGIRON.

IV. JEAN LE PRESTRE, V^e^ du nom, Seigneur des Châtelets & de Lézonnet (fecond fils de JEAN III, & de *Marguerite Labbé*), fut fucceffivement, par Lettres de 1517 & 1523, données par Jean de Maleftroit, Sire de Rieux, & François de Rieux, Sire d'Afférac, nommé

Capitaine des Château, Place & Seigneurie de l'Isle-Dieu. Le Roi François I[er], par Lettres Patentes données à Lyon, le 7 Octobre 1536, déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *ſon cher & amé Couſin*, Claude de Rieux, eût été baillée audit Jean le Prestre, Seigneur de Lézonnet, ainſi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épouſé *Jacquette de Coëtlogon*, qui lui avoit apporté la Terre de *Lézonnet*. Il vivoit encore en 1545, & eut de ſon mariage :

- Jean, qui fuit;
- Et Jeanne, mariée, en 1543, à *René de la Lande*, Seigneur de la Haye.

V. Jean le Prestre, VI[e] du nom, Seigneur de Lézonnet, Penſionnaire du Roi en ſon Pays & Duché de Bretagne, fut commis, par Lettres, datées de Morlaix le 7 Août 1558, de Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, Comte de Penthièvre, &c., pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitants de la Ville du Conquet, près de Breſt, & Paroiſſes circonvoiſines, avoient faits, par la deſcente de l'Armée des Flamands & Anglais, le 29 Juillet de ladite année 1558, & par ſon procès-verbal du 14 Août ſuivant, il évalua que ces pertes pourroient ſe monter à la concurrence & valeur de 200,000 livres & plus. Par Lettres Patentes de l'an 1560, le Roi François II lui accorda l'évocation de toutes ſes cauſes devant le Sénéchal de Nantes, & ce Prince le qualifia de *ſon cher & bien amé & d'Echanſon ordinaire de ſa très-chère & très-amée compagne la Reine*. Il eut Commiſſion, le 15 Juin 1562, de Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, &c., de faire à Ancenis la montre & revue de 200 hommes de guerre à pied. Charles IX (ſucceſſeur de François II) lui donna l'Office de Capitaine & Gouverneur de ſes Châteaux & Villes de Concq & Concarneau, en Cornouailles, par Lettres du 29 Janvier 1568, dans leſquelles ce Prince le qualifia de *ſon amé & féal Conſeiller & Maître d'Hôtel ordinaire*. Suzanne de Bourbon, Douairière de Rieux, par ſon teſtament en original du 19 Février 1570, pria ſes enfants de retenir parmi les Gentilshommes, Officiers & Serviteurs de ſa Maiſon, Jean le Prestre, Seigneur de Lézonnet, & principalement de s'aider du conſeil & avis dudit Jean le Prestre; elle pria encore ſon fils de retenir à ſon ſervice le fils du Sieur de *Lézonnet :* il fut chargé, avec le Sieur de *la Pataudière*, de l'exécution de ce teſtament. Dans une tranſaction paſſée devant Notaires, le 23 Novembre 1571, il eſt qualifié de *noble & puiſſant Meſſire* Jean le Prestre, *Sieur de Lézonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur ſous S. M., en la Place & Fortereſſe de Concarneau, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine*. Il a les mêmes qualités dans pluſieurs autres ſubſéquents & par originaux, où dans quelques-uns il eſt dit *Penſionnaire de Bretagne*. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1546, *Françoiſe de Marconnay*, dont :

1. Louis, qui fuit;
2. Susanne, mariée à *Jean de Jégado*, Seigneur de Kerolain, Gouverneur de Fort-Louis ;
3. Et Françoise, mariée, en 1572, du vivant de ſon père, à *Julien de l'Hôpital*, Sieur de Biller, fils aîné de *Gilles de l'Hôpital*, Sieur de la Rouaudais, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes.

VI. Louis le Prestre, Seigneur de Lézonnet, fut, ſur la démiſſion de ſon père & de l'agrément du Roi Charles IX, pourvu, par Lettres Patentes du 6 Juin 1571, de l'Office de Capitaine & Gouverneur des Châteaux & Villes de Concq & Concarneau, en Cornouailles, & Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, &c., Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne, le retint, par Lettres Patentes du 1[er] Juillet 1572, au nombre des Penſionnaires de S. M., au Pays de Bretagne, aux appointements de 200 liv. tournois, en la place de Jean le Prestre, ſon père. Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, &c., Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, en ladite Province de Bretagne, lui conféra, par d'autres Lettres du 13 Mars 1585, la charge de Capitaine des Gentilshommes ſujets au ban & arrière-ban de l'Evêché de Saint-Malo. Pendant le fort des Guerres civiles, il réduiſit l'Evêché de Cornouailles à l'obéiſſance du Roi; fut Gentilhomme ſervant de la Reine, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant en l'Evêché de Cornouailles, & mourut, en 1595, avant d'avoir touché la ſomme de 4,000 écus, dont Henri IV récompenſa ſes ſervices, le 11 Juillet 1594; mais par Lettres des 12 Septembre 1596 & 20 Juin 1597, ce Prince confirma cette ſomme à ſa veuve, qui étoit *Claude Bi-*

zien, sa seconde femme. Il avoit épousé, 1° par contrat du 1er Août 1574, *Jeanne Glé de la Costardaye*; & 2° le 12 Août 1577, ladite *Claude Bizien de Kerigomar*. Du premier lit il eut

1. Susanne, qui s'est mariée à *Julien du Pou*, Seigneur de Kermoguer, Gouverneur de Quimper-Corantin.

Et du second lit vinrent :

2. François, Seigneur de Lézonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Concarneau, qui s'est marié, 1° à *Catherine Hay*, & 2° à *Jeanne de Couriolle* : il mourut sans postérité;
3. Olivier, qui suit;
4. Guillaume, mort en 1640, Evêque de Cornouailles, autrement dit Quimper-Corantin;
5. Louis, Seigneur de Vaublanc, Page de la Reine Marie de Médicis, auquel le Roi Louis XIII accorda une pension de 600 liv., par Lettres du mois de Janvier 1613, pour lui donner les moyens de servir à Concarneau, sous son frère François le Prestre. Il mourut sans laisser de postérité;
6. Marguerite, qui s'est mariée au Sieur *du Marc'hallac'h*;
7. Et Renée, mariée, 1° à *Jean Drouio*, Sieur de Kergal; & 2° au Seigneur *du Frétay*.

VII. Olivier le Prestre, Seigneur du Val, Capitaine du Navire *le Saint-Paul*, eut, par Lettres du 8 Février 1611, Commission de César de Vendôme, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit Navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Isles faire la guerre & courre sus aux pirates, forbins & troubleurs du repos & commerce public. Il épousa, 1° *Marguerite de Lezodevez*; & 2° *Catherine de Plœuc*, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut en 1630, laissant de sa première femme,

VIII. René le Prestre, qui devint Seigneur de Lézonnet, à la mort de François, son oncle; fut d'abord Conseiller Commissaire aux Requêtes au Palais du Parlement de Bretagne, puis Procureur Général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650, & Conseiller au même Parlement en 1651. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1647, *Louise de Lopriac*. Etant resté veuf il se fit Ecclésiastique. Ses enfants furent :

1. François-Nicolas, mort Religieux de l'Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs;
2. René, qui suit;
3. Louis-Joseph, mort sans postérité;
4. Anne, mariée à *Bernardin de Bréhan*, Chevalier, Seigneur de la Roche & du Chastelier;
5. Et Jeanne.

IX. René le Prestre, II° du nom, Seigneur de Lézonnet, né le 1er Janvier 1656, reçu Avocat Général au Grand Conseil le 5 Mai 1683, puis Sénéchal du Présidial de Rennes & Président à Mortier au Parlement de Bretagne le 5 Janvier 1700, mourut en Août 1724, avec la réputation d'un grand Magistrat. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1683, *Françoise-Marie Michau de Montaran*, morte en 1715, fille de *Jacques Michau de Montaran* & de *Marie le Gouverneur*. Leurs enfants furent :

1. Jacques-René, qui suit;
2. Louis le Prestre de Lézonnet, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720, Chef du Conseil du Duc de Bourbon. De son mariage avec feue *Anne du Soul de Beaujour*, veuve de *François de Revol*, Conseiller au même Parlement, il a
    1. N... le Prestre, qui s'est mariée à N... *le Clerc de Rillé*, Conseiller au Parlement;
    2. Et N... le Prestre de Chateaugiron, qui a épousé *Pierre Picot*, Seigneur, Marquis de Dampierre, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, dont postérité. Voyez PICOT de COMBREUX.
3. Marie, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Georges, de Rennes;
4. Françoise, morte fille en 1753;
5. Et Thérèse, qui s'est mariée, en 1712, à *Joseph-Benoît de Bruc*, Comte dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont des enfants. Voy. BRUC.

X. Jacques-René le Prestre, Chevalier, Seigneur, Baron de Châteaugiron, d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 12 Novembre 1711, Conseiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715, puis Président à Mortier au même Parlement le 28 Juin 1724 & aujourd'hui second des Présidents audit Parlement, a épousé, par contrat du 15 Juillet 1717, *Louise-Jeanne de Robien*, fille de *Paul*, Vicomte de Plaintel, &c., Président à Mortier au Parlement de Rennes, & de *Thérèse du Louet de Coetjunval*. De ce mariage sont issus :

1. René-Jacques-Louis, qui suit;

2. Auguste-Félicité, rapporté après fon aîné ;
3. Françoise-Pauline-Jeanne-Renée, qui s'eft mariée, 1° par contrat du 28 Mai 1731, à *Pierre-Louis-Cyr le Roy de la Potherie*, Gentilhomme de la Province d'Anjou, Confeiller au Parlement de Bretagne, duquel elle eft veuve & n'a point eu d'enfants. Voy. ROY DE LA POTHERIE (LE); & 2° en 1777, à *Charles-Antoine de Laftic*, Brigadier des Armées du Roi, ci-devant Chevalier de Malte;
4. Thérèse-Pauline, qui s'eft mariée, en 1748, à *Renaud-Gabriel de Boifgelin*, Marquis de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, &c., Préfident à Mortier au Parlement de Bretagne, qui eft mort le 19 Septembre 1774;
5. Emilie, morte Religieufe à l'Abbaye Royale de N.-D. de la Joye, près d'Hennebont, en Bretagne;
6. Louise-Rose le Prestre de Chateaugiron, reçue Chanoineffe & Comteffe d'honneur au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, en Breffe, le 24 Avril 1757;
7. Jacquette-Hyacinthe, qui a époufé, le 5 Janvier 1751, *Anne-Gilles-Jacques Guérin de la Grafferie*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Saint-Brice, Capitaine au Régiment de Conti, Cavalerie, dont plufieurs enfants. Voy. GUÉRIN DE LA GRASSERIE;
8. Adélaïde-Jeanne-Claudine, qui s'eft mariée, en Janvier 1756, à *Pierre-Dymas*, Comte *de Robien*, Seigneur de Coëtfal & de Campfon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, Procureur Général, Syndic des Etats de Bretagne, dont une fille;
9. Une fille, morte au berceau;
10. Céleste-Josèphe, reçue Chanoineffe-Comteffe au Chapitre de Neuville-les-Dames le 24 Avril 1759, puis qui s'eft mariée, en 1764, à *Marie-Philippe-Henri de Charbonnier*, Marquis de Crangeac, ancien Capitaine du Régiment des Carabiniers, Meftre de Camp de Cavalerie, dont un garçon & une fille;
11. Et Julienne-Marie-Renée, qui a époufé, le 21 Janvier 1764, *Antoine-Henri de la Briffe*, Chevalier, Comte d'Amilly, Capitaine des Frégates du Roi, qui eft mort en 1770, ayant eu deux garçons & une fille. Voy. BRIFFE (DE LA).

XI. René-Jacques-Louis le Prestre, Baron de Châteaugiron, Marquis d'Efpinay, &c., né en 1720, reçu Confeiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742 & Préfident à Mortier audit Parlement le 16 Novembre 1756, a époufé, 1° le 24 Mai 1750, *Marguerite-Sylvie Defcartes*, morte en 1762, petite-nièce & héritière du célèbre Philofophe *René Defcartes*; & 2° le 8 Mars 1764, *Marie-Charlotte de la Briffe*, fille d'*Antoine-Arnaud de la Briffe d'Amilly*, Premier Préfident du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Charlotte Quentin de Richebourg*. Du premier lit eft iffu

XII. René-Joseph le Prestre de Chateaugiron, né le 17 Février 1753, qui s'eft marié, en 1773, à *Agathe de Carné de Trécefson*, dont:

1. René-Charles-Hippolyte;
2. & 3. Agathe-Charlotte & Sophie.

XI. Auguste-Félicité le Prestre de Chateaugiron, né le 5 Octobre 1728 (fils puîné de Jacques-René, & de *Louife-Jeanne de Robien*, reçu Confeiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749, enfuite Avocat Général le 29 Janvier 1753, Surintendant de la Maifon de Madame la Dauphine, depuis Reine de France, en 1770, Préfident à Mortier au Parlement de Paris le 13 Avril 1771 & Préfident au Grand Confeil en 1774. Il a époufé, le 22 Septembre 1761, *Jeanne-Charlotte Lloyd de Tréguibé*, d'une Maifon noble d'Angleterre, dont font iffus:

1. Guillaume-René-Félicité-Jean, né le 11 Avril 1766;
2. Auguste-Pierre-Paul-Jean, né le 10 Juin 1772, Chevalier de Malte de minorité;
3. Thérèse-Louise-Gabrielle, née le 17 Août 1768, brévetée Chanoineffe & Comteffe du Chapitre de Neuville-les-Dames, en Breffe, le 6 Mars 1770;
4. Et Augustine-Caroline-Victoire-Aimée, née le 7 Octobre 1769, auffi brévetée Chanoineffe & Comteffe du même Chapitre le 3 Janvier 1770.

Par Arrêt rendu, le 11 Décembre 1768, en la Chambre établie pour la Réformation de la Nobleffe du Pays & Duché de Bretagne, MM. le Prestre ont été déclarés *nobles & iffus d'ancienne extraction noble*, &, comme tels, il leur a été permis & à leurs defcendants en mariages légitimes, de prendre les qualités d'*Ecuyers* & *Chevaliers*; & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écuffons timbrés, appartenants à leur qualité, &c.

Les armes: *de gueules, à 3 écuffons d'hermine; à la bordure engrêlée d'or*.

PRESTRE DE VAUBAN (LE), en Nivernais: Maifon, originaire de Bourgogne, qui

a donné, dans la branche cadette, un Maréchal de France. Suivant les titres fournis pour les preuves faites à Malte en faveur de Pierre-François le Prestre de Vauban, reçu, de minorité, Chevalier dudit ordre, en 1758, cette Maiſon remonte ſa filiation à

I. Jean le Prestre, demeurant à Bréſouges; qualifié *Miles*, Chevalier, dans un traité fait, en 1357, avec noble Guillaume de Volpilière, où ſont mentionnés ſes enfants :

Pierre, qui ſuit;
Et Robert, dont on ne connoît que le nom.

II. Pierre le Prestre, qualifié *Damoiſeau*, établi à Bréſouges, eut pour enfants :

Jean, qui ſuit;
Et Pierre, qu'il émancipa le Samedi après la Fête de Saint-André 1388.

III. Jean le Prestre, IIe du nom, auſſi *Damoiſeau*, teſta le 31 Mai 1426, devant *Jean Fragny*, Notaire Juré de la Cour-Ruau; fit plusieurs legs pieux; fonda une Meſſe annuelle pour le repos de l'âme de Pierre le Prestre, ſon père, & déclara avoir reçu la dot de la femme de ſon fils aîné, qu'il y nomma. Ses enfants furent :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Pierre, légué par ſon père, & qui s'eſt marié à *Anne Dauphine ;*
3. Autre Pierre, Religieux, auquel ſon père légua une ſomme pendant ſa vie ſeulement;
4. Et Anne, morte ſans alliance.

IV. Etienne le Prestre, Ecuyer, renonça, avec *Philippotte Téniſſot*, ſon épouſe, le 8 Juillet 1441, à un appel fait au Parlement, & paya, pour cet effet, 60 ſols Pariſis. De leur mariage vint

V. Jean le Prestre, IIIe du nom, Ecuyer, qui ſe maria, par contrat du 26 Janvier 1459, paſſé devant *Texiez* & *Bonshommes*, Notaires de Moulins-Engilbert, en Nivernais, à *Jeanne de Faye*, fille de *Jacques de Faye*, Ecuyer, & reçut, le 3 Décembre 1491, pour M. le Comte de Nevers, d'Eu, Réthel & Auxerre, foi & hommage, au nom de ſa femme & de ſes enfants, à cauſe du Fief de Montroz. Il eut de ſon mariage :

1. Thiébauld, qui ſuit ;
2. Jacques, mort ſans poſtérité ;
3. Et Marie, qui épouſa *Jean Thizac*, Ecuyer.

VI. Thiébauld le Prestre, Ecuyer, fit ſon teſtament à Nevers le 11 Août 1513, par lequel il fonda une Meſſe perpétuelle en l'Egliſe de Bazoches, pour le repos de l'âme de feue *Jeanne de Faye*, ſa mère, & de ſes prédeceſſeurs, & y rappela *Héliette de Fraſnay*, ſa femme, laquelle ſe remaria à *Pierre de Damvord*, Ecuyer. Elle eut de ſon premier mari :

1. Emery, qui ſuit;
2. Jean, Docteur de Sorbonne, Grand Vicaire & Archidiacre de Châlons, en Champagne, qui vivoit en 1550, & eſt mort en 1591. Il en eſt parlé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 654, à l'article d'Emery, ſon frère, & par lequel le P. Anſelme a commencé la *Généalogie* de cette Maiſon; mais qui eſt défectueuſe, faute de renſeignements ;
3. Et Jacques, mort ſans poſtérité.

VII. Emery le Prestre, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolle, Paroiſſe de Bazoches, tranſigea, le 20 Mars 1518, avec ſa mère, alors remariée, touchant quelques effets immobiliers dépendants de la ſucceſſion de feu Thiébauld le Prestre, Ecuyer, ſon père, & étoit mort en 1571. Il avoit épouſé *Françoiſe de Vesle*, fille de *Léonard de Vesle* & de *Jacqueline Foulé*. Elle étoit remariée, en 1591, à *Albert de Mariglier*. De ſon premier lit naquirent :

Jacques, qui ſuit;
Et Hugues, vivant en 1591.

VIII. Jacques le Prestre, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolle, ſervit ſous le Prince de Conti, avec la Nobleſſe du Nivernais, en 1595; fit foi & hommage de ſa Terre de *Vauban*, au Duc de Nevers; partagea, le 23 Janvier 1631, ceux de ſes enfants qui ne l'avoient pas été, & mourut âgé de 96 ans. Le P. Anſelme ne lui donne qu'une femme, qui eſt la ſeconde; mais il avoit été marié, 1° par contrat du 16 Juin 1571, paſſé devant *Taboureau*, Notaire & Tabellion en la Ville & Gouvernement de la Rochelle, à *Charlotte Arnaud*, fille de *Claude Arnaud*, Conſeiller de la Reine Jeanne de Navarre; & 2° par contrat du 29 Octobre 1591, à *Françoiſe de la Perrière*, fille de *Louis de la Perrière*, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, Moulinot, Moiſſy, &c. Du premier lit il eut

1. Paul, qui ſuit.

Et du ſecond vinrent :

2. Urbain, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Gabriel, tué à la bataille d'Audencourt,

étant Officier au Régiment de Rambures;

4. JACQUES, dit *le Jeune*, marié, le 19 Juillet 1626, à *Françoise de Sauvage*, fille de *Louis*, Seigneur de Montbaron, & d'*Edmée de Lanvaux*. Il en eut :
   1. MADELEINE, morte sans hoirs;
   2. Et LOUISE, Dame en partie de Montbaron, qui épousa *Edme de la Courcelle*, Seigneur de Bailly & de Percey, Aide-Major-Général de l'Armée d'Italie.
5. 6. 7. & 8. MADELEINE, CLAUDE, NICOLE & JEANNE, toutes quatre mariées, & mortes sans postérité.

IX. PAUL LE PRESTRE, I[er] du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauban, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 12 Août 1633, devant les Présidents Tréforiers de France en Bourgogne, mourut, en 1635, au Bourg de la Ratière, près de Réthel, au retour de la campagne faite par l'arrière-ban de la Noblesse du Nivernais. Il avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1624, passé devant *Connétable*, Notaire Royal héréditaire au Baïlliage de Lormes, *Urbaine de Rouvier*, fille de feu *Sébastien*, Ecuyer, Seigneur de Cours, & de *Jeanne de Renaud*. Elle étoit veuve de *Claude d'Aunay*, Baron d'Epiry. De son second mariage elle eut :

1. PAUL, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur d'Ettevaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, qui s'est marié, par contrat du 5 Décembre 1661, à *Françoise du Crest*, fille de *Charles*, Seigneur de Montarmin, & de *Jeanne de Meran*. Ils eurent :
   1. JEAN, mort Capitaine au Régiment de Beaujolais;
   2. RENÉ, Seigneur d'Ettevaux, mort Capitaine audit Régiment;
   3. Et FRANÇOISE, mariée à *Jacques des Jours*, Seigneur de Mazille, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde.
3. Et ANTOINETTE, morte sans alliance.

X. PAUL LE PRESTRE, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Vauban, Champignolle, du Mérissard, &c., partagea avec ses frère & sœur le 25 Octobre 1656; rendit foi & hommage de ses Terres le 30 Juin 1672, & avoit été nommé, par le Roi, Major de la Citadelle de Lille en 1650. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai de ladite année, passé devant *Trubert*, Notaire Royal au Bailliage de S[t].-Pierre-le-Moûtier, *Anne de Guesdin*, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, & de Dame *Jeanne Pathouot*. Leurs enfants furent :

1. PAUL, Capitaine au Régiment de Champagne & Ingénieur, tué au siége d'Aire en 1676;
2. ANTOINE, qui suit;
3. LOUIS, Abbé Commendataire des Abbayes de Belleville en 1690 & de Brantôme en 1684, qui mourut le 13 Mai 1717;
4. EDME, Capitaine au Régiment de Navarre & Ingénieur, tué au siége de Cambrai, sur la brêche, en 1677;
5. & 6. LOUISE & MARIE, Religieuses Ursulines à Auxerre.

XI. ANTOINE LE PRESTRE, Chevalier, Comte de Vauban, Busseuil, Boyer, &c., connu sous le nom de *du Puy-Vauban*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Béthune, Ingénieur Général, ayant la direction des Places de la Province d'Artois, &c., fut (suivant la *Chronologie histor. Militaire* de M. Pinard, in-4°, tom. IV, p. 562 & suiv.) d'abord Lieutenant de Cavalerie le 3 Mars 1672; fit toute la campagne dans l'Armée du Maréchal de Turenne; eut une Lieutenance au Régiment de Normandie en 1673; servit, avec ce Régiment, sous M. de Luxembourg; fut reçu Ingénieur à la fin de cette année; marcha, en cette qualité, à la conquête de la Franche-Comté en 1674; fut blessé au siége de Besançon de deux coups de feu; servit dans tous les siéges dont M. *de Vauban* eut la direction, l'accompagna dans la visite des Places du Royaume; se trouva au siége de Courtrai en 1683, où il fut blessé d'un coup de fusil à la main; en 1688, aux siéges & aux prises de Philippsbourg, Manheim, Frankenthal, de Mons en 1691, des Ville & Château de Namur, & au combat de Steenkerke en 1692; fut fait Brigadier le 30 Mars 1693; se trouva à la bataille de Neerwinden & au siége de Charleroi, la même année; fut nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 12 Mars 1694; servit au siége d'Ath en 1697, où il fut blessé; fait Maréchal de Camp le 29 Janvier 1702, servit à la défense de Kaiserswerth; l'année suivante au siége & à la prise de Brisach & de Landau, & à la bataille de Spire; eut le Gouvernement de Béthune le 17 Septembre 1704; fut nommé Lieutenant Général des Armées du Roi le 26 Octobre suivant; entra dans Lille en 1708 : contribua à la belle

défenfe qu'y fit le Maréchal de Boufflers; fut attaqué lui-même dans Béthune, médiocre Place, mal munie, dont il foutint le fiége en 1710, avec une faible garnifon, pendant 42 jours de tranchée ouverte, & obtint une capitulation honorable; eut la permiffion, le 16 Décembre fuivant, de porter la Grand'Croix de Saint-Louis, en attendant une place vacante, & la Direction en chef du fiége de Barcelone, fous le Maréchal de Berwick; y reçut un coup de fufil au travers du corps, &, à la mort du Maréchal de Rofen, le Roi, le 10 Août 1715, le créa Grand'Croix de l'Ordre de St.-Louis. C'eft en confidération de fes fervices, pendant 58 ans, que S. M. érigea les Terres de *Saint-Sernin* & de *Boyer* en *Comté*, fous la dénomination de *Comté de Vauban*, pour lui, fes enfants & poftérité mâle. Il s'étoit trouvé à 44 attaques ou défenfes de Places, & avoit reçu 16 bleffures, lorfqu'il fe retira à Béthune, où il eft mort le 10 Avril 1731, âgé de 77 ans : fon corps a été inhumé dans l'Eglife des Capucins de Béthune, où on lui a dreffé une épitaphe fur un marbre blanc. Il avoit époufé, par contrat des 25 & 26 Février & 2 Mars 1699, paffé devant *Langlois* & fon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne-Henriette de Buffeul*, Dame de Saint-Sernin & de la Baftie, fille de feu *François-Gabriel*, Chevalier, Comte de Saint-Sernin, &c., & de *Marie-Anne de Cours*. Leurs enfants furent :

1. Jacques-Philippe-Sébastien, Chevalier, Comte de Vauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui fut d'abord Lieutenant réformé au Régiment du Roi le 13 Avril 1717, Lieutenant en fecond le 22 Février 1718, & nommé Lieutenant le 25 Avril 1719; fervit au camp de Montreuil au mois de Septembre 1722; eut Commiffion de Capitaine le 2 Octobre fuivant, & une Compagnie le 9 Novembre 1723, qu'il commanda au camp de la Mofelle en 1727; obtint un Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, avec rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 3 Février 1730; fervit au fiége de Kehl en 1733; eut l'Enfeigne de la Compagnie des Gendarmes de Flandre le 1er Janvier 1734; fe trouva à l'attaque des lignes d'Ettlingen & au fiége de Philippsbourg; obtint, le 25 Novembre fuivant, une Commiffion avec rang de Meftre de Camp de Cavalerie; fe trouva, en 1735, à l'affaire de Claufen; fut fait Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine le 21 Février 1740; marcha, au mois d'Août 1741, avec la Gendarmerie, en Weftphalie; paffa, au mois d'Août 1742, fur les frontières de Bohême & de Bavière, fous les ordres du Maréchal de Maillebois; fe trouva à plufieurs actions au fecours de Braunau; rentra en France, au mois de Janvier 1743, avec la Gendarmerie, & alla rejoindre, au mois de Juillet, l'Armée du Rhin, commandée par le Maréchal de Noailles; contribua, en 1744, à la reprife de Wiffembourg & des lignes de la Lauter; fut fait Brigadier le 13 Août; employé à l'Armée de Flandre en 1745, 46 & 1747; fe trouva à la bataille de Fontenoy; aux fiéges des Villes & Citadelles de Tournai, Audenarde, Termonde & d'Ath en 1745; à la bataille de Rocoux en 1746, & à celle de Lawfeld en 1747; fut fait Maréchal de Camp le 1er Janvier 1748, & employé à l'Armée des Pays-Bas depuis le 1er Mai jufqu'au 15 Juin. Dans la campagne de 1757, il s'eft trouvé à la bataille d'Haftenbeck, à la conquête du Landgraviat de Heffe & de l'Electorat de Hanôvre. De retour en France, il a été nommé Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Mai 1758, & eft mort le 14 Juin 1760, âgé de 64 ans. Ces fervices font extraits de la *Chronologie hiftor. Militaire* de M. Pinard, tom. V, p. 589 & fuiv. Il avoit époufé *Anne-Jofèphe de la Queuille de Châteaugay*, fille d'*Anne-Gilbert*, Chevalier, Marquis de Châteaugay, Gouverneur de Bourbon-Lancy, &c., & de *Marie-Jofèphe d'Amanzé*. Elle eft morte le 19 Avril 1776, au Château de Vauban, âgée de 63 ans, fans poftérité;
2. Louis-Gabriel, qui fuit;
3. Perrette, Religieufe le 22 Mars 1722, puis Abbeffe de Port-Royal-des-Champs, à Paris, morte en 1769;
4. Et Jeanne-Louise.

XII. Louis-Gabriel le Prestre, Chevalier, Marquis de Vauban, Seigneur de Magny, Cublize, Saint-Vincent, Ranchal, Gondras, Grandris, en Beaujolais, & de la Ballie, en Mâconnais, Gouverneur de la Ville de Châtillon, en Breffe, a été fucceffivement Lieutenant réformé à la fuite du Régiment du Roi en 1720, Enfeigne de la Colonelle audit Régiment le 10 Mars 1723, Capitaine par Commiffion du 27 Septembre 1732, Capitaine titulaire au même Régiment le 7 Septembre 1733, Chevalier de St.-Louis le 17 Août 1738, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes le 9 Novembre 1745, Capitaine de Grenadiers audit Régiment du Roi le 8 Novembre 1747, Colonel d'Infanterie le 6 Janvier 1748, Com-

mandant de Bataillon au même Régiment en 1755 & Brigadier des Armées du Roi en 1759. Il s'eſt trouvé à 14 ſiéges, 5 batailles & trois combats, & eſt mort le 22 Mai 1760. (Voy. le détail de ſes ſervices dans l'*Hiſt. du Régiment du Roi*, par M. de Rouſſel). Le Marquis de *Vauban* avoit épouſé, par contrat paſſé le 25 Février 1753, devant *Caillard*, Notaire Royal de Saint-Julien-ſur-Veyle, en Breſſe, *Marie-Claudine-Simonne de Beaurepaire*, fille de Meſſire *Jacques*, Marquis *de Beaurepaire*, Chevalier, Seigneur duditlieu, Vincelles, Saillenard, Varey, Chandée, Brandon, &c., & de feue *Jeanne-Huguette de la Coſte*. Leurs enfants furent:

1. Jacques-Anne-Joseph, qui ſuit;
2. Pierre-François, né le 13 Août 1757, reçu Chevalier de Malte de minorité le 4 Mars 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie;
3. Et Jean-Baptiste, appelé *le Vicomte de Vauban*, né le 12 Septembre 1758, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes, par ſucceſſion de feu Louis-Gabriel le Prestre, ſon père, & Officier à la ſuite du Régiment de Chartres, Dragons.

XIII. Jacques-Anne-Joseph le Prestre, Chevalier, Marquis de Vauban, né le 9 Mars 1754, Sous-Lieutenant de Gendarmerie & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, le 20 Juin 1775, *Henriette de Puget de Barbentane*, fille de *Joſeph-Pierre-Balthazar-Hilaire de Puget*, Marquis de Barbentane, & de *Charlotte-Françoiſe-Eliſabeth-Catherine du Meſnildot de Vierville*.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

IX. Urbain le Prestre, Ecuyer (fils de Jacques, & de *Françoiſe de la Perrière*, ſa ſeconde femme), reçut 14 bleſſures à la guerre, dont il mourut chez ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mars 1630, *Edmée de Carmignolles*, fille de *Jean de Carmignolles*, Ecuyer, & de *Françoiſe Prevoſt*. Ils eurent:

Sébastien, qui ſuit;
Et Charlotte, morte ſans alliance.

X. Sébastien le Prestre, Seigneur de Vauban (par l'acquiſition qu'il en fit de Paul le Prestre, ſon couſin germain), Bazoches, Pierre-Perthuis, Pouilly, la Chaume & d'Epiry, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., né le 1[er] Mai 1633, entra d'abord Cadet au Régiment de Condé en 1651; fit ſes deux premières campagnes ſous le Prince de Condé, alors attaché aux Eſpagnols. Son génie & ſon talent pour les Fortifications portèrent ce Prince à l'employer à celles de Clermont, en Lorraine, en 1652. Il ſervit, la même année, au ſiége de S[te].-Menehould, y fit quelques logements, &, pendant l'aſſaut, paſſa la Rivière à la nage ſous le feu des ennemis. Fait priſonnier par un parti Français, en 1653, & engagé, par le Cardinal Mazarin, au ſervice du Roi, il eut une Lieutenance au Régiment de Bourgogne; ſervit, la même année, d'Ingénieur en ſecond, ſous le Chevalier de Clerville, au ſiége de Sainte-Menehould, que le Roi prit le 26 Novembre, & *Vauban* fut chargé d'en faire réparer les fortifications. Il fit encore les fonctions d'Ingénieur au ſiége de Stenay, pris le 6 Août 1654, & où il fut dangereuſement bleſſé; marcha enſuite au ſiége de Clermont, qui ſe rendit le 24 Novembre; fut fait Ingénieur par Brevet le 3 Mai 1655; ſervit aux ſiéges & à la priſe de Landrecies le 14 Juillet, de Condé le 18 Août & de S[t].-Ghiſlain le 25; fut fait Capitaine au Régiment de la Ferté, Infanterie, en 1656; ſervit au ſiége de Valenciennes, levé par les Français le 16 Juillet: y reçut une bleſſure conſidérable; au ſiége de Montmédy, rendu le 6 Août 1657, où il reçut trois bleſſures; conduiſit en chef les ſiéges de Gravelines, rendu le 30 Août 1658, d'Audenarde le 9 Septembre & d'Ypres le 26; devint Lieutenant-Colonel du Régiment de la Ferté en 1662, dont il ſe démit le 24 Octobre 1663, ayant obtenu une Compagnie au Régiment de Picardie; fortifia Charleroi en 1667; reçut au ſiége de Douai un coup de mouſquet à la joue, dont il porta toujours la marque; obligea Lille de ſe rendre après 9 jours de tranchée ouverte; eut du Roi, en récompenſe, une gratification conſidérable, & une Lieutenance dans le Régiment des Gardes le 2 Septembre; conſtruiſit, en 1668, la Citadelle de Lille, dont Louis XIV lui donna le Gouvernement par Proviſions du 3 Juin. Pendant la paix il alla en Piémont, & donna des deſſins pour Verrue, Verceil & Turin au Duc de Savoie, qui lui fit préſent de ſon portrait enrichi de diamants. Durant la guerre, qui commença en 1672, il accompagna toujours le Roi, conduiſit tous les ſiéges importants; fit réparer & fortifier toutes les Places priſes, viſita toutes les frontières; fit auſſi fortifier

les parties expoſées; ſe tranſporta ſucceſſivement dans toutes les Armées, & alla, lorſqu'il fut néceſſaire, d'une extrémité du Royaume à l'autre; ſe ſervit, pour la première fois, des Parallèles & des Places d'armes, au ſiége de Maëſtricht, en 1673; fut bleſſé à celui d'Aire en 1676; fut fait Brigadier le 30 Août 1674, Maréchal de Camp le 3 Août 1676, Commiſſaire Général des Fortifications de France le 4 Janvier 1678 & Gouverneur de Douai le 24 Décembre 1680; fit, pendant la paix, conſtruire le Fort de Dunkerque; fortifia, en 1681, Caſal & Strasbourg; dirigea lui-même l'exécution difficile des Ecluſes pour la navigation de la Bruche, & ſe démit du Gouvernement de Douai en 1683; il eut celui de la Citadelle de Lille, que le Roi lui rendit le 12 Janvier 1684, & qu'il garda juſqu'à ſa mort. Il conduiſit la même année le ſiége de Luxembourg qu'il força de ſe rendre. Après la trève concluе à Ratisbonne le 15 Août, laquelle pacifia l'Europe, M. *de Vauban*, pendant cette paix, fit conſtruire l'Aqueduc de Maintenon, perfectionna le Canal de communication des deux Mers; fortifia Mont-Royal & Landau. Etant nommé Lieutenant Général des Armées du Roi le 24 Août 1688, & employé en cette qualité, le 16 Septembre, dans l'Armée de Monſeigneur, il conduiſit le ſiége de Philippsbourg, qui ſe rendit, après 24 jours de tranchée ouverte, le 29 Octobre; ceux de Manheim pris le 11 Novembre, & de Frankenthal, qui ouvrit ſes portes le 18. En récompenſe de ces importants ſervices, le Roi lui accorda quatre pièces de canon, à prendre dans les Arſenaux de ces trois Places, pour mettre en ſon Château de Bazoches. Il commanda enſuite à Ypres, Dunkerque & à Bergues, par Commiſſion du 9 Mai 1689; fortifia Ypres en 1690; dirigea le ſiége de Mons, qui ſe rendit, après 16 jours de tranchée ouverte, le 9 Avril 1691; celui de Namur, rendu le 16 Juin 1692, & de la Citadelle priſe le 30; fut nommé Grand'Croix de l'Ordre de S^t^.-Louis le 8 Mai 1693; conduiſit le ſiége de Charleroi; fut employé en Bretagne le 28 Avril 1694, & défendit les Côtes contre les ennemis. Les Anglais ayant doublé l'Isle d'Ouëſſant le 16 Juin ſuivant, ils entrèrent dans la Baie de Camaret avec 36 Vaiſſeaux de guerre, 12 Galiotes à bombes & 80 petits Bâtiments, qui débarquèrent 900 hommes; mais le 18 on les renverſa, & étant pourſuivis juſques dans leurs Chaloupes, ils laiſſèrent ſur la place 400 morts : 548 hommes furent faits priſonniers, non compris 40 Officiers; leurs Chaloupes échouèrent & ils perdirent 5 de leurs Bâtiments. Après cette expédition le Comte *de Vauban* alla commander à Breſt & ſur les Côtes, par Pouvoir du 20 Mars 1695, & dirigea, en 1697, ſous le Maréchal de Catinat, le ſiége d'Ath, où il ſe ſervit, pour la première fois, des trois Parallèles, nouveau ſyſtème de ſon invention, pour contenir les ſorties d'une forte garniſon, & il y fut bleſſé. En 1699, l'Académie Royale des Sciences le reçut au nombre des Académiciens honoraires. Il fut nommé Maréchal de France le 14 Janvier 1703, dont il prêta ferment le 31 Mars; alla commander l'Armée d'Allemagne avec le Maréchal de Tallard, ſous M. le Duc de Bourgogne; conduiſit les travaux au ſiége de Briſach, qui ſe rendit après 13 jours de tranchée ouverte, & fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Janvier 1705. Après la perte de la bataille de Ramillies par les Français, le 22 Mai 1706, ayant eu Pouvoir, le 2 Juin ſuivant, d'aller commander à Dunkerque & ſur les Côtes maritimes, il ſe rendit dans cette Place le 20 du courant; fit conſtruire un camp retranché entre Dunkerque & Bergues, qui eut obligé les ennemis, s'ils euſſent voulu faire le ſiége de cette Place, d'inveſtir Bergues & leur camp : ce qui fit échouer leur deſſein ſur Dunkerque. Enfin après tant d'exploits & de travaux, pendant plus de 60 ans d'une guerre preſque continuelle, ce grand homme mourut en ſon Château de Bazoches le 30 Mars 1707, avec la juſte réputation d'avoir poſſédé, dans un degré éminent, la ſcience de l'attaque & de la défenſe des Places : il en fortifia 300 anciennes, en conſtruiſit 33 nouvelles; eut la direction en chef de 53 ſiéges; en conduiſit 30 ſous les yeux du Roi, de Monſeigneur & de M. le Duc de Bourgogne. (Voilà le précis des exploits de ce Maréchal, rapportés d'après l'Auteur de *la Chronologie hiſtor. Militaire*, tom. III, p. 126 & ſuiv.) Le Maréchal *de Vauban* avoit épouſé, le 25 Mars 1660, *Jeanne d'Aunay*, Dame d'Epiry, morte au Château de Bazoches, en Bourgogne, au mois de Juin 1705, fille de *Claude d'Aunay* & d'*Urbaine de Rouvier*. De ce mariage vinrent :

1. Charlotte le Prestre de Vauban, Dame d'Epiry, qui s'eſt mariée, par contrat du

15 Novembre 1679, à *Jacques-Louis de Mesgrigny de Villebertin*, Comte d'Aunay: elle eſt morte ayant eu des enfants. Voy. MESGRIGNY (DE);

2. Et JEANNE-FRANÇOISE LE PRESTRE DE VAUBAN, qui s'eſt mariée, en Janvier 1691, à *Louis Bernin de Valentinay*, Marquis d'Uſſé, Receveur Général des Finances à Tours, puis Contrôleur Général de la Maiſon du Roi: elle eſt morte le 14 Novembre 1713, ayant eu poſtérité. Voy. BERNIN D'USSÉ.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même, & ſurmonté d'un croiſſant d'argent.*

* PRÉTEVAL, Terre & Seigneurie, ſituée au Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la Paroiſſe d'Annouville, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont, le premier connu, eſt

I. ROBINET DE PRÉTEVAL, Seigneur de *Préteval*, qui vivoit ſous les règnes de PHILIPPE-AUGUSTE & de LOUIS VIII, comme il conſte par un Regiſtre des Nobles du Bailliage de Caux de l'an 1236, où il eſt ainſi nommé & ſes armes blaſonnées. On ignore qu'elle fut ſa femme; mais on ſait qu'il eut pour enfants:

1. RICHARD qui ſuit;
2. Et NICOLAS, qui avoit un fils, nommé EUSTACHE, qui vivoit en 1258.

II. RICHARD, Ier du nom, Seigneur DE PRÉTEVAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis VIII, épouſa, en 1256, *Jeanne de la Haulle*, fille de *Jean*, Seigneur en partie de Blacqueville, dont vinrent:

1. RICHARD, qui ſuit;
2. Et ROBERT, vivant en 1280, marié à *Toinette Patry*, ſœur de *Jean*, Seigneur de Culey, ou Calay, & fille de *Guillaume Patry*. Il en eut, pour fille unique,

   MARIE, qui épouſa *Jean de la Roche*, laquelle laiſſa une fille, nommée *Sylvie de la Roche*, qui fut mariée à *Jean de Sillans*, Sergent d'armes.

III. RICHARD, IIe du nom, Seigneur DE PRÉTEVAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi SAINT LOUIS, vivoit encore en 1297. Il augmenta conſidérablement ſon patrimoine par ſon économie, ainſi qu'il appert de pluſieurs acquiſitions qu'il fit. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il eſt conſtant qu'il eut pour fils

IV. PERRENET DE PRÉTEVAL, Seigneur dudit lieu & de Thiergeville, ce qui fait croire que ſa mère pourroit bien avoir été héritière de cette Seigneurie. Il vivoit en 1320, & fut père de

V. PIERRE, Seigneur DE PRÉTEVAL, Thiergeville & Annouville, qui s'eſt marié, 1° à *Eléonore de Calay-Patry*, fille de *Rolland*, & de *Béatrix de Poilvilain*; & 2° à *Toinette de Vançay*, fille de *Marin*, & de *Paule d'Origny*. Il vivoit encore en 1404. Du premier lit vinrent:

1. JEANNE, qui épouſa, en 1410, *Pierre de Quincarnon*, dont poſtérité. Voy. QUINCARNON;
2. ELÉONORE, mariée à *Simon d'Harzillemont*, Seigneur d'Arnicourt, dont auſſi poſtérité. Voy. HARZILLEMONT.

Et du ſecond lit ſortirent:

3. ROBERT, qui ſuit;
4. JEAN, Ecuyer;
5. JEANNE, dite *la Jeune*, qui épouſa, vers 1380, *Gilbert de Sommere*, Chevalier, Seigneur de la Fayère;
6. Et ALOÏSE, qui épouſa *Jean de Rechignevoiſin*, vivant vers 1400, avec poſtérité.

VI. ROBERT, Seigneur DE PRÉTEVAL, Annouville, Thiergeville, la Tourelle & Meſmoulins en 1431, fut père de

VII. JEAN DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, Annouville, Thiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, qui épouſa, en 1493, *Jeanne de Villequier*, dont

VIII. SIMON DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, Annouville, Meſmoulins, Vattetot-ſur-Mer, vivant en 1509, & qui s'eſt marié, du vivant de ROBERT, ſon grand-père, à *Marguerite le Parmentier*, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur de Tocqueville, & chef d'une branche éteinte;
3. Autre GUILLAUME;
4. Et RADÉGONDE, Religieuſe à Almenêches.

IX. GUILLAUME, Seigneur DE PRÉTEVAL, &c., Ier du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Villes & Châteaux d'Harfleur & de Montivilliers, épouſa, en 1516, *Iſabeau Daniel*, Dame de Saint-Pair, fille & héritière de *Guillaume Daniel*, Seigneur de Saint-Pair. Leurs enfants furent:

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. GEORGES, Seigneur DE PRÉTEVAL, mort ſans lignée;
3. GUILLAUME, qui ſuit;
4. Et ANTOINETTE, qui épouſa *Gilles de Dreux*, Seigneur de Bonnetot.

X. GUILLAUME DE PRÉTEVAL, IIe du nom,

Seigneur de Saint-Pair, puis de Préteval & de toutes les autres Seigneuries de son père, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1558, épousa *Lucque de Recusson*, Dame de Chambray-sur-Eure & de la Bruyère, fille & héritière en partie de *Guillaume*, IIe du nom, Seigneur du Mont-Canisy, Chambray, la Bruyère, &c., & de *Marie de Grente de Villerville*. De ce mariage naquirent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. ADRIEN, marié à *Judith de Chaumont*, dont, pour fille unique,

   ADRIENNE, mariée au Seigneur de *Marcouville*.
3. FRANÇOISE, mariée, en 1580, à *Charles de Poulain*, Seigneur de Fleury & de Silly ;
4. CATHERINE, mariée, en 1583, à *Georges de Gaillarbois*, Seigneur d'Irville ;
5. CHARLOTTE, qui épousa, en 1586, *Esprit de Beauvais*, Seigneur d'Herbelay & de Courcelles ;
6. Et GENEVIÈVE, mariée, en 1587, avec *René du Busc*.

XI. NICOLAS, Seigneur DE PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, Annouville, Mentheville, Mesmoulins, &c., épousa, en 1595, *Jacqueline de Maricourt*, fille de *François*, Baron de Mouchy-le-Châtel, &c., & de *Michelle Robertet*. De ce mariage sortirent :

1. LOUIS, mort jeune ;
2. HENRI, qui suit ;
3. JACQUELINE, mariée, en 1617, à *Nicolas de Fautereau*, Baron de Villers, &c. ;
4. Et CLAUDE, mariée, 1° en 1623, à *Jean de Boutillac*, Baron d'Arçon, Gouverneur de Rocroy ; & 2° à *Robert Aubry*, Président en la Chambre de Comptes.

XII. HENRI, Seigneur DE PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, Annouville, Mentheville & Mesmoulins, épousa, en 1628, *Louise de Clère*, Dame & Baronne de Clère & de Panilleuse, veuve, en premières noces, d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Heubecourt, & fille aînée & héritière de *Charles*, Sire & Baron *de Clère*, & de *Claude de Combaut*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. CATHERINE, mariée, en 1653, à *François du Chastellet*, Seigneur de Moyencourt, &c., dont des enfants. Voyez CHASTELLET (DU) ;
3. FRANÇOISE, Religieuse à Poissy ;
4. Et MARIE, morte fille, au même Monastère, en 1647.

XIII. RENÉ DE PRÉTEVAL, Seigneur d'Annouville & de Mentheville, Baron de Saint-Pair, Marquis de Clère & de Panilleuse, épousa, en 1650, *Marguerite de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte *de Pompadour*, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Fabri*. Leurs enfants furent :

1. HENRI-RENÉ-CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, mort à 8 mois ;
3. MADELEINE, mariée à N... *Carette*, Ecuyer, Seigneur de Sommereux ;
4. CLAUDE, morte Religieuse à Pont-Sainte-Maxence ;
5. MARIE, qui épousa *David d'Anviray*, Chevalier, Seigneur de Montgrimont ;
6. Et MARGUERITE, morte jeune.

XIV. HENRI-RENÉ-CHARLES DE PRÉTEVAL, Chevalier, Marquis de Clère & de Panilleuse, né le 30 Juin 1664, épousa, en 1697, *Anne-Florence de Hallus*, dont :

1. CHARLES-BONAVENTURE, Page de S. A. S. le Comte de Toulouse en 1713 ;
2. & 3. CHARLES-RENÉ-ALEXANDRE & LOUIS-ARMAND ;
4. & 5. MARIE-ANNE-THÉRÈSE & CATHERINE-FRANÇOISE-ELISABETH. (Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 besants d'argent.*

PREUD'HOMME, ou PRUD'HOMME (LE), en Lorraine. De cette Famille étoit

BLAISE LE PREUD'HOMME, IIe du nom, Seigneur de Vitrimont, Conseiller d'Etat du Duc Henri ; il eut d'*Esther de Combles*, son épouse, entr'autres enfants,

BARBE, mariée, le 31 Mars 1633, à *Simon d'Igny*, Colonel de Cavalerie au service d'Espagne, qui fut créé *Comte de Fontenoy*. Il est mort sans enfants. Voy. IGNY.

C'est probablement de ce BLAISE que sont descendus ceux du nom de LE PREUD'HOMME, dont nous allons parler, en partie, d'après le *Dictionn. des Gaules*, tom. III, p. 216, col. I, Art. FONTENOIS, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille.

CHRISTOPHE-FRANÇOIS-LOUIS LE PREUD'HOMME, Comte de *Fontenoy*, par acquisition d'une partie, & du reste, du chef de sa femme, *Louise de Villelume*, Chanoinesse de Remiremont & Fille d'honneur d'ELISABETH-CHARLOTTE, Duchesse D'ORLÉANS, qu'il épousa en 1699, fut Lieutenant des Gardes du Corps

du Duc Léopold, son Chambellan, Conseiller d'Etat & premier Maître d'Hôtel. Il étoit fils de Blaise-Ignace le Preud'homme, Seigneur de Vitrimont, Colonel Commandant du Régiment de Cavalerie du Prince Ferdinand de Lorraine, au service de l'Empereur. *Louise de Villelume*, veuve, en 1724, de Christophe-François-Louis le Preud'homme, testa en 1735, & laissa pour enfants :

1. Léopold, qui suit;
2. Blaise-Léopold, Chevalier de Malte en 1715, Bailli & Commandeur de Bellecroix;
3. Charles-Louis, aussi Chevalier de Malte en 1715, Commandeur de Valeuze;
4. Nicolas-François, Marquis de Noviant, dit *le Comte de Chastenois*, qui a été Capitaine de Cavalerie au service de France, & a épousé, en 1750, *Charlotte*, fille de *Claude-Georges de Barbarat de Marizot*, Président à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Agathe-Rose de Ponze*, Baronne de Neuvron, dont plusieurs enfants;
5. Antoinette, Fille d'honneur de la Duchesse de Lorraine, puis qui s'est mariée, en 1721, à *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, Mestre de Camp de Cavalerie, dont postérité. Voyez SAINT-BELIN;
6. Et Elisabeth, Chanoinesse de Poulangy.

Léopold le Preud'homme, Comte de Fontenoy, Capitaine de Cavalerie au service de France, puis, en 1730, Enseigne des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, épousa, au mois de Septembre 1734, *Louise-Françoise de la Rochefoucauld*, fille de *Mathieu*, Marquis de Bayers, &c., Colonel du Régiment d'Oleron, & de *Marie-Anne de Turmenies de Nointel*. Elle est devenue héritière de sa branche, par la mort de son frère, sans enfants, & elle a eu de son mariage deux fils & une fille. Voyez ROCHEFOUCAULD (de la).

D'une autre branche est Guillaume-François le Preud'homme, qui devint Comte de *Fontenoy*, & étoit frère de

Pierre-Georges le Preud'homme, dit *le Comte de Vitrimont*, Chambellan du Duc Léopold, puis de l'Empereur dernier mort, lequel avoit épousé, le 9 Avril 1709, *Constance-Françoise des Armoises*, dont sont issus :

1. Léopold-Christophe, Comte de Vitrimont, Chambellan de l'Empereur & Capitaine Commandant de ses Gardes Nobles;
2. Catherine, dite *Mademoiselle de Vitrimont;*
3. Barbe-Bernarde, alliée, en 1732, à *Claude-Marie*, Comte *de Bressey*, Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis;
4. Thérèse, Fille d'honneur de l'Impératrice-Reine, puis qui s'est mariée à Vienne, le 22 Février 1751, à *Jean d'Escalar-Desbach*, Marquis de Bézora, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur;
5. Et Marie-Anne, dite *Mademoiselle de Chastenois.*

Les armes : *de gueules, à trois chevrons d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un lévrier courant d'argent, colleté de gueules.*

PREUD'HOMME d'HAILLIES (de), Maison noble & ancienne, originaire du Cambrésis, qui a donné plusieurs Chevaliers du temps de Saint Louis. Le premier, dont la filiation est suivie, est

I. Pierre de Preud'homme, Chevalier, qui vivoit en 1261, & épousa *Marie du Bois de Fiennes*, fille d'*Henri*, & de *Marie de Saint-Venant*. Il en eut

II. Jean de Preud'homme, Chevalier, Seigneur de Langlé, Halluin, &c., qui mourut en 1289. Il avoit épousé *Alix Vrete*, fille d'*Alard*, dont sortit, entr'autres enfants,

III. Alard de Preud'homme, Chevalier, Seigneur d'Annappes, du Crux, Halluin, &c., qui de sa femme, *Mahaut le Prevost de Basserode*, morte en 1305, laissa

IV. Alard de Preud'homme, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Annappes, du Crux, Halluin, &c., décédé l'an 1360, lequel avoit été marié avec *Agnès de Clermez*, fille de *Guillaume*, & en eut

V. Pierre de Preud'homme, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annappes, &c., après la mort de son frère aîné; il épousa, en 1359, *Catherine de Hangouart*, fille de *Wathier*, & de *Marie de Villers*. Il en eut

VI. Alard de Preud'homme, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annappes & d'Halluin, mort l'an 1416, qui avoit épousé, vers l'an 1400, *Sainte de Relly*, Dame des Prets, fille de *Collard*, Seigneur *de Relly*, & de *Catherine de Wavrin*. Leurs enfants furent:

Henri, qui suit;

Et Alard, IVe du nom, Ecuyer, Panetier du bon Duc Philippe de Bourgogne, en l'an 1452, mort sans postérité de sa femme, *Marie*

Poulain, de Hénin-Liétard, Dame d'Haillies.

VII. Henri de Preud'homme, Ecuyer, Seigneur d'Annappes, Halluin, &c., mourut en l'an 1473, laissant de sa femme, *Jeanne Chucquet*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur d'Herzeau,

VIII. Jean de Preud'homme, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annappes, Halluin, &c., Echanson du bon Duc Philippe de Bourgogne l'an 1458, lequel épousa *Philippotte Poulain*, de Hénin-Liétard, Dame d'Haillies, & sœur de *Marie Poulain*, de Hénin-Liétard, femme d'Alard de Preud'homme, IV[e] du nom, ci-dessus nommés. De ce mariage naquit, entr'autres enfants,

IX. Jean de Preud'homme, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur d'Haillies, Annappes, Halluin, Lapecourt, &c., Grand Ecuyer de la Reine de Castille, Chancelier & Chambellan de Charles, Roi d'Espagne ; il mourut le 14 Avril 1533. Il s'étoit allié, par contrat de l'an 1505, avec *Anne de Thouars*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mortagne, Echanson de Louis XI, Roi de France, & de *Jacqueline de Carnaux*. Elle décéda le 14 Août 1540, étant mère de plusieurs enfants, savoir :

1. Charles, qui suit ;
2. Philippe, Chevalier, Seigneur de Bazinghen, Gentilhomme de la Bouche de Charles-Quint en 1548, mort en Février 1582, ayant eu de *Jeanne de Montmorency*, son épouse, fille de *Charles*, trois enfants, morts sans postérité ;
3. Isabeau, mariée, 1° en 1527, à *François d'Ongnies*, Chevalier, Seigneur de Quesnoy-sur-Deûle ; 2° à *François de la Kethulle*, Chevalier, Seigneur de Ryhove ; & 3° à *Jean de Roisin*, Chevalier, Seigneur de Rongy ;
4. Jeanne, mariée, 1° en 1530, à *François de Bercus*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; & 2° à *Arnold de Harchies*, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c. Elle eut du premier lit : 1. *Catherine*, héritière *de Bercus*, qui épousa *Philippe de Tenremonde*, Chevalier, Seigneur de Bachy, Mérignies, &c., d'où sont issus deux Chanoinesses de Denain (*a*) ; 2. & *Madeleine de Bercus*, seconde femme de *François de Bauffremez*, dont une fille, aussi Chanoinesse de Denain (*b*).

X. Charles de Preud'homme d'Haillies, Chevalier, Seigneur d'Haillies, Annappes, Beaumont & Flers, mourut en 1562. Il avoit épousé *Barbe le Blanc*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Houchin & de Meurchin, & en eut

XI. Jean de Preud'homme, IV[e] du nom, Chevalier, Seigneur d'Haillies & d'Halluin, Baron de Poucques & de Neuville, par acquisition de Carnoy, Langlé, &c., qui s'est marié, par contrat de l'an 1559, avec *Antoinette de Grenet de Cumaing*, Vicomtesse de Nieuport, Dame de Cocquignies, &c., de laquelle vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Henri, créé *Chevalier* en 1604, & reconnu, dans ses Lettres Patentes, pour être *issu de prédécesseurs Chevaliers*, du temps de Saint Louis ;
3. Et Catherine (aînée de ses frères), mariée, en 1568, à *Ferdinand de Lichtervelde*, Chevalier, Vicomte de Caëskerke & de Vellenaere. Elle mourut le 2 Juin 1622, laissant postérité. Voyez LICHTERVELDE.

XII. Jean de Preud'homme, V[e] du nom, Chevalier, Seigneur d'Haillies, Neuville, Carno ,Halluin, Langlé, Cocquignies, &c., Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, étoit du Conseil de Guerre de Philippe, Roi d'Espagne ; fut créé *Chevalier* en 1600, & mourut l'an 1642. Il avoit épousé, au mois de Septembre 1606, *Catherine de Croix*, morte en 1656, fille de *François*, Comte *de Croix*. Leurs enfants furent :

1. Alexandre, mort jeune ;
2. Jean-François, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Haut-Allemand, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643 : il gît à Poucques ;
3. Marc-Antoine, qui fut héritier de son frère, & a continué la branche aînée, rapportée ci-après ;
4. Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine de 100 Chevaux Cuirassiers, mort au retour de ses caravanes, des blessures qu'il reçut à la bataille de Tervueren, près de Bruxelles ;
5. Charles-Philippe, auteur de la branche des Marquis de *Verquigneul*, rapportée plus loin ;
6. Antoinette, mariée, en Novembre 1653, à *Albert de Maulde*, Chevalier, Marquis de la Bussière, morte, en 1671, sa seconde fem-

(*a*) Elles y ont prouvé toutes deux le quartier de Preud'homme d'Haillies.

(*b*) Elle y a aussi prouvé le quartier de Preud'homme d'Haillies, suivant l'attestation qui en a été signée par le Généalogiste des Dames de Denain.

me, & laiſſant poſtérité. Voyez MAULDE;

7. Anne-Marie, qui épouſa, en Novembre 1641, *Michel de Hangouart*, Chevalier, Baron d'Avelin, tige des Comtes de ce nom. Elle mourut le 29 Janvier 1682, & ſon mari en 1699, âgé de 78 ans, tous deux enterrés aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs. Ils ont eu des enfants. Voyez HANGOUART;
8. Et Marie-Catherine-Isabelle, qui épouſa *Godefroy-François de Balbani*, Seigneur de Veldonk.

BRANCHE AINÉE, Vicomtes de Nieuport.

XIII. Marc-Antoine de Preud'homme d'Haillies (troiſième fils de Jean, Ve du nom, & de *Catherine de Croix*), Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, Seigneur de Neuville, Carnoy, Langlé, Cocquignies, &c., mourut à Gand le 5 Novembre 1699, & fut enterré à Poucques. Il avoit épouſé, 1° l'an 1657, *Marie-Françoiſe*, née Comteſſe *de Baſta-Mouſcron*, morte le 12 Janvier 1665, fille de *Ferdinand*, Comte *de Baſta* & du St.-Empire, & de *Françoiſe van der Gracht*; & 2° en 1667, *Anne-Maximilienne Damman*, née Vicomteſſe d'Oomberghe, fille de *Gaſpard*, Vicomte d'Oomberghe, & de *Jeanne-Philippine Lanchals*. Du premier lit vint

1. Marie-Anne-Antoinette-Françoise, morte à Annappes en Mai 1740, & qui avoit épouſé, au mois de Mai 1679, *Antoine de Robles*, Comte d'Annappes, mort le 4 Novembre 1692.

Et du ſecond lit ſortirent :

2. Charles-François, mort, ſans alliance, le 31 Août 1721, & inhumé à Poucques;
3. Marc-Antoine-Albert, qui ſuit;
4. Albert-Florent, mort âgé & ſans alliance, à Lille, en 1738;
5. Jeanne-Philippine, morte fille le 10 Juin 1697, enterrée à Poucques;
6. Et Marie-Anne, mariée, le 13 Août 1702, à *Gilles-François*, Baron *de Lichtervelde*, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandre, créé *Comte*, par Lettres données à Vienne le 22 Mai 1745, mort le 14 Janvier 1750, & elle le 8 Janvier 1766. Ils ſont inhumés aux Dominicains de Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques, & ont laiſſé poſtérité. Voy. LICHTERVELDE.

XIV. Marc-Antoine-Albert de Preud'homme d'Haillies, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, Carnoy, Schoonenberg, Langlé, &c., Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Eſſche, Burgh, Gracht, Baron de Poucques, Député à la Cour de la part des Etats de Flandre, mourut à Gand le 11 Septembre 1722. Il avoit épouſé, en 1713, *Antoinette-Alexandrine*, née Baronne *d'Ongnies de Courières*, Dame de Caneghem, &c., morte à Gand le 13 Juin 1739, fille de *François-Joſeph*, Baron *d'Ongnies* & de Courières, Lieutenant Général des Armées d'Eſpagne, Gouverneur de Courtrai, & de *Marie-Charlotte de Blaſere*, Dame d'Ydewalle. De ce mariage ſont nés :

1. Charles-Florent-Indesbalde, qui ſuit;
2. Marie-Anne-Françoise, Dame de Bus, mariée, le 13 Avril 1737, à *Antoine-François-Joſeph*, Marquis & Comte *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, &c., vivants avec nombreuſe poſtérité. Voy. HANGOUART;
3. Marie-Augustine-Colette, Dame de Carnoy, qui épouſa, le 26 Décembre 1745, Albert-Constant-Joseph, Marquis de Preud'homme d'Haillies & de Verquigneul, ſon couſin, rapporté ci-après;
4. Et Anne-Josèphe Nicole, mariée, le 31 Octobre 1746, à *Louis-François-Jérôme*, Baron *de Dion*, Chevalier, Seigneur de Wandonne, &c., avec poſtérité. Voy. DION (de).

XV. Charles-Florent-Idesbalde de Preud'homme d'Haillies, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c., Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Eſſche, &c., Baron de Poucques, Chambellan actuel de l'Impératrice-Reine de Hongrie, épouſa, le 13 Mars 1741, *Marie-Anne-Charlotte Alegambe de Bazinghien*, fille de *Charles*, Baron d'Auwegem, & de *Chriſtine-Erneſtine Wouters*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Ernest-Charles-Antoine-Hubert, Cornette des Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie;
2. Charles-Augustin-Antoine-Jacques, Page du Duc Charles de Lorraine, Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens & frère de l'Empereur;
3. Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine, Chevalier de Malte en 1747;
4. 5. 6. 7. & 8. Joseph-Charles-Antoine; Constantin-François-Antoine-Joseph; Hubert-Marie-Florent-Antoine; Charles-Alexandre-Marie-Antoine, & Florent-Charles-François-Antoine-Colette;
9. Et Marie-Tranquille-Thérèse-Adélaïde-Antoinette.

BRANCHE CADETTE,
Marquis de VERQUIGNEUL.

XIII. CHARLES-PHILIPPE DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, Chevalier (cinquième fils de JEAN, V^e du nom, & de *Catherine de Croix*), épousa, en 1668, *Antoinette-Isabelle de Croix*, Dame de Hauchy, fille de *Thomas*, Seigneur de Malanoy, &c., & de *Marie-Anne de Warlusel*, Dame de Hauchy. De ce mariage sortirent :

1. THOMAS-ALBERT, Marquis DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, Baron de Hauchy, Seigneur de Cuinchy, Mestre de Camp de Cavalerie au service de France, qui s'est marié 1° avec *Anne de Saint-Sauflieu;* & 2° à *Marie-Guislaine de Villers-au-Tertre;* il mourut à Cuinchy sans postérité;
2. ANTOINE-SÉVERIN-JOSEPH, mort sans alliance;
3. MARC-ANTOINE-JOSEPH, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin;
4. Et ANTOINE-JOSEPH, qui suit.

XIV. ANTOINE-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PREUD'HOMME D'HAILLIES & de Verquigneul, Comte d'Halluin (Fief qu'il vendit & qui étoit dans sa Maison dès le XIII° siècle), Seigneur de Manchecourt, Courcelles, &c., Capitaine dans un Régiment de Dragons, naquit posthume, & mourut en Décembre 1739. Il avoit épousé, 1° *Marie-Françoise-Antoinette de Balbani*, fille de *Godefroy-François*, & de MARIE-CATHERINE-ISABELLE DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, ci-dessus nommés : sans hoirs; & 2° le 19 Août 1720, *Catherine-Constance-Eugénie de Dion*, fille de *Jean-Baptiste*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandonne, &c., & de *Marie-Jérômette de Hamel-Bellenglise*. De ce mariage sont sortis :

1. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, qui suit;
2. MARIE-CHARLOTTE-JOSÈPHE-GUISLAINE, qui s'est mariée, en 1756, à *Pierre-Auguste-Marie des Wasières-Fourmestreaux;*
3. Et MARIE-MAXIMILIENNE-HENRIETTE, qui s'est mariée, le 1er Septembre 1760, à *Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph Malet de Coupigny*, Chevalier, Comte de Coupigny, &c., dont quatre garçons. Voyez MALET DE COUPIGNY.

XV. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, Marquis DE PREUD'HOMME D'HAILLIES & de Verquigneul, Chevalier, Seigneur de Manchecourt, Courcelles, Wancourt, &c., ci-devant Officier dans les Cuirassiers de France, a épousé, à Gand, le 26 Décembre 1745, MARIE-AUGUSTINE-COLETTE DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, sa parente, ci-dessus, Dame de Carnoy, morte, en couches, le 7 Juin 1752, laissant de son mariage :

1. CHARLES-CONSTANT-JOSEPH, né le 3 Octobre 1746, mort à Lille le 3 Janvier 1754;
2. & 3. LOUIS-HENRI-JOSEPH & CHARLES-JÉRÔME-JOSEPH;
4. Et MARIE-TRANQUILLE-JOSÈPHE, qui fut reçue Chanoinesse à Denain le 23 Mai 1757, où elle a prouvé la descendance de ses père & mère, depuis JEAN DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, IIIe du nom, qui est mort le 14 Avril 1533, époux d'*Anne de Thouars*, suivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des Dames de Denain.

La Maison DE PREUD'HOMME D'HAILLIES porte : *de sinople, à l'aigle d'or éployée, becquée & membrée de gueules;* elle a formé anciennement plusieurs autres branches, qui sont actuellement éteintes.

* PREUILLY. Cette Seigneurie est une première Baronnie de la Province de Touraine, possédée, pendant plus de 500 ans, par une ancienne Noblesse qui en portoit le nom.

I. EFFROY DE PREUILLY, Chevalier, Seigneur de *Preuilly* & de la Roche-Posay, fit construire, en 1001, l'Abbaye de S^t.-Pierre en la Ville de *Preuilly*, située en Touraine, près de la Ville de Loches. Il y fut inhumé, & laissa de *Béatrix*, son épouse,

1. GEOFFROY, qui suit;
2. ROBERT, Chevalier, mort sans hoirs;
3. Et GODEBERT, ou GAUSBERT, qui fonda, en 1024, l'Eglise Paroissiale de S^t.-Martin de Bossay, près de Preuilly.

II. GEOFFROY DE PREUILLY, Ier du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Posay, épousa, en 1031, une Dame, nommée *Almodie*, dont vinrent :

GEOFFROY, qui suit;
Et GUY, qui signa, comme témoin, à la Charte de Geoffroy Martel, Comte d'Anjou, pour l'Eglise de S^t.-Clément de Craon, en 1053.

III. GEOFFROY DE PREUILLY, IIe du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Posay, fut tué le Jeudi Saint, en 1066, par le peuple d'Angers, pour les intérêts de Foulques Richin, Comte d'Anjou & de Touraine. Une *Chronique* de l'Abbaye de Saint-Martin de

Tours, ajoute qu'il fut le premier inventeur des Tournois : *hic Gauffridus de Prulliaco Torneamenta invenit;* & par diverſes Chartes l'on apprend que de lui & d'*Aveline*, ſon épouſe, ſortirent :

1. Geoffroy, qui fit le voyage de la Terre Sainte avec Etienne, ſurnommé Henri, Comte de Blois, & fut tué à la journée de Rama le 26 Mai 1102, ſelon Guillaume de Tyr : d'autres diſent dans la Fortereſſe de Jaffa en 1101. Il avoit épouſé *Euphroſine*, Comteſſe *de Vendôme*, qui lui ſurvéquit, & dont il eut poſtérité, rapportée au mot VENDOME;
2. Et Eschivard, qui ſuit.

IV. Eschivard de Preuilly fut Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, ſoit parce qu'il étoit aîné, ou pour quelqu'autre conſidération. Il vivoit en 1109, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Pierre, qui ſuit;
2. 3. & 4. Joubert, Jourdain & Gautier, Chevaliers.

V. Pierre de Preuilly, ſurnommé *Montrabul,* Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, ſe trouva, avec le Comte d'Anjou, à la bataille qui ſe donna près de Sées, en Normandie, contre Henri Ier, Roi d'Angleterre, en 1116; fut fondateur de l'Abbaye de la Merci-Dieu, près de Preuilly, où il fut inhumé, laiſſant

VI. Pierre de Preuilly, IIe du nom, dit *Montrabul*, nommé par Henri II, Roi d'Angleterre, dans le traité de paix qu'il fit avec Louis VII, Roi de France, en 1177. Il eut pour ſucceſſeur

VII. Eschivard de Preuilly, IIe du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, qui vivoit en 1206, & ſigna dans ce temps la trève conclue entre le Roi Philippe-Auguste & Jean, Roi d'Angleterre. Son fils fut

VIII. Geoffroy de Preuilly, IIIe du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, qui, dans de certaines plaintes préſentées au Roi Philippe-Auguste, eſt appelé, en 1209, Geoffroy-Eschivard. Il promit à ce Prince que le Vicomte de Broſſe ſeroit fidèle à S. M. Il vivoit encore en 1233, & eut pour enfants :

Eschivard, qui ſuit;
Et Jourdain, Chevalier, mort en 1303.

IX. Eschivard de Preuilly, IIIe du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay en 1274, épouſa une Dame, nommée *Marguerite,* dont :

Eschivard, qui ſuit;
Et Jeanne, qui épouſa *Guillaume Maingot,* Seigneur de Surgères.

X. Eschivard de Preuilly, IVe du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, mourut vers l'an 1330. Il avoit épouſé *Marguerite Turpin,* Dame de Cingé & d'Azay, fille de *Guy Turpin de Criſſé,* Chevalier, & de *Jeanne de Beauçay*. Leurs enfants furent :

1. Eschivard, qui ſuit;
2. Pierre, mort ſans hoirs, en 1338;
3. Griset, mort auſſi ſans poſtérité;
4. Marguerite, qui épouſa *Jean*, Seigneur *de Pierre-Buffière*, en Limouſin, fils de *Goſlin*, Seigneur *de Pierre-Buffière* & de Châteauneuf;
5. Jeanne, qui épouſa *Bernard Robert*, Seigneur de Saint-Jal, en Limouſin, fils de *Bertrand Robert*, Seigneur de Saint-Jal;
6. Et Isabeau, Religieuſe, comme on l'apprend d'un Arrêt de 1360.

XI. Eschivard de Preuilly, Ve du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, épouſa, 1° le 6 Mars 1367, *Blanche de Montendre,* fille de *Guillaume,* Seigneur de Gié, & de *Monléone de Monléon,* morte ſans enfants; 2° *Iſabelle de Briſay,* fille d'*Alau,* ou *Allonet,* IIIe du nom, Seigneur *de Briſay,* & de *Béatrix de Montejean ;* & 3° *Saraſine de Prie,* Dame d'Andonville, en Beauce, fille de *Jean de Prie,* Seigneur de Buzançois, & de *Philippe Courault.* Il mourut en 1409, laiſſant de ſa ſeconde femme,

1. Orable, qui épouſa *Renaud de Monléon*, Seigneur de Touffou & d'Abin, mort en 1385.

Et de la troiſième vinrent :

2. Gilles, qui ſuit;
3. Antoine, Seigneur de la Roche-Poſay, qui, de *Jeanne de Lignières*, ſon épouſe, ſœur de *Jean*, Seigneur *de Lignières*, en Berry, laiſſa

   Pierre, qui, ayant perdu ſon père à la bataille de Janville, en Beauce, en 1428, demeura jeune ſous la tutelle de ſa mère, & mourut peu de temps après. Ses biens retournèrent à Louise de Preuilly, ſa tante, qu'elle porta dans la Maiſon de *Chaſteignier*.

4. Louise, qui épouſa, vers 1410, *Geoffroy Chaſteignier*, Seigneur de St.-Georges de

Rexe, &c., dont des enfants. Voy. CHASTEIGNIER;

5. Et JEANNE, qui s'eſt mariée, 1° à *Nicolas de Braque*, Seigneur de Las & de Courcy, en Gâtinais; & 2° à *Gaucher Aubin*, Seigneur de Malicorne, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VI.

XII. GILLES, Baron DE PREUILLY, Seigneur de la Roche-Poſay, fut tué au combat du Pont de Saint-Cloud, en ſuivant le parti du Duc D'ORLÉANS contre le Duc de Bourgogne, l'an 1412. Il avoit épouſé *Marguerite de Naillac*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Bridier, Seigneur du Blanc, en Berry, &c., & de *Jeanne Turpin*. Il ne laiſſa que

1. MARIE, qui épouſa *Jacques Pot*, Seigneur de la Roche-de-Nolay, la Prune, Thoiré, &c., fils de *Renier Pot*, Seigneur deſdits lieux, Gouverneur de Dauphiné, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, dont il ne ſortit point de lignée;
2. MARGUERITE, qui ſuit;
3. ISABEAU, Religieuſe;
4. Et JEANNE, qui épouſa *Raoul*, VIe du nom, Chevalier, Seigneur *de Gaucourt*, &c., premier Chambellan du Roi CHARLES VII, Gouverneur de Dauphiné & Grand Maître de France, dont des enfants. Voy. GAUCOURT.

XIII. MARGUERITE DE PREUILLY fut héritière de la Baronnie de *Preuilly*, qu'elle porta en dot, vers l'an 1422, à *Pierre Frotier*, Seigneur de Melzéart, Vicomte de Montbas, &c., premier Ecuyer du Corps & Grand Maître de l'Ecurie du Roi. Elle mourut le 12 Août 1445, ayant eu poſtérité. Voy. FROTIER. — *Jean Frotier*, leur arrière-petit-fils, vendit, avant 1530, la Baronnie de *Preuilly*, avec ſes autres Terres, à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerande. Cette Baronnie fut enſuite poſſédée par *Chriſtophe du Geneſt*; par *Louis de Luxembourg*, en 1550; par *Charles de la Rochefoucauld-Barbezieux*; par les *Chaſteignier d'Abain*; par *Céſar de Vendôme*; par les *Crevant*, Vicomtes d'*Humières*, & par les *le Tonnelier de Breteuil*. Elle a paſſé de ces derniers à *Louis-François*, Marquis *de Galliffet*.

La Maiſon DE PREUILLY portoit pour armes : *d'or, à 3 aigles d'azur*.

PREULLAY, ou PRULAY, en Normandie, au Bailliage d'Alençon (du moins nous le croyons, à cauſe des principales Terres qu'elle y a poſſédées) : ancienne nobleſſe éteinte, dont voici une *Notice*, d'après feu Piganiol de la Force :

Parmi les Seigneurs qui ſuivirent le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre, en 1066, eſt nommé un Seigneur DE PREULLAY.

I. THOMAS DE PREULLAY, Chevalier, qui vivoit en 1205, eſt compris dans la liſte de ceux qui ſignèrent à l'appointement entre les Barons & le Clergé de Normandie. Il fut père de

II. THIBAUT DE PREULLAY, Chevalier, Seigneur de Longueau, vivant en 1290, qui eut pour fils

III. THIBAUT DE PREULLAY, IIe du nom, Seigneur de Longueau, de Freſné-le-Sanſon, qui mourut en 1378, laiſſant de *Jeanne Malet*, ſon épouſe,

IV. ROBERT DE PREULLAY, Seigneur de Freſné-le-Sanſon, qui s'allia avec *Marie de Tournebu*, dont il eut, entr'autres enfants,

V. ROBERT DE PREULLAY, IIe du nom, Seigneur de Freſné-le-Sanſon & de S^te^.-Croix, qui s'eſt marié à *Iſabeau de Gémages*, Vicomteſſe de Dreux, fille de *Macé*, Seigneur *de Gémages* & de la Roſière, & d'*Alix de Dreux*. De cette alliance vinrent :

1. MARGUERITE, Dame de Gémages, la Roſière, Sainte-Croix, Freſné-le-Sanſon, mariée 1° clandeſtinement à *Jean d'Harcourt*, VIIIe du nom, Comte d'Aumale, &c.; & 2° à *Jean de Scaneauville*, dit *Havard*, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Elle eut du premier lit *Louis d'Harcourt*, Patriarche de Jéruſalem, enſuite Evêque de Bayeux & Archevêque de Narbonne. Voy. HARCOURT;
2. Et ALIX, qui épouſa, en 1421, *Jean*, Seigneur *d'Auberville*, fils de *Gautier*, Seigneur *d'Auberville*, & de *Blanche de Caux*.

De la même Famille étoit JEAN DE PREULLAY, qui ſervit avec *Jean d'Harcourt*, Comte d'Aumale, en 1421. Il pouvoit bien être frère des deux ſœurs mentionnées ci-deſſus. — On trouve FLECHE, Dame DE PREULLAY, mariée à *Renaud de Bailleul*, Chevalier, dont les deſcendants furent Seigneurs de *Preullay*.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, qui portoit pour armes : *d'argent, à 2 lions paſſants de ſinople, armés & lampaſſés de gueules*.

PRÉVILLE (DE), en Touraine, Famille noble, dont étoit

I. CHARLES-FRANÇOIS DE PRÉVILLE, Chevalier, Seigneur du Temple, la Louſier, en

Touraine, de Touchenoire & de Ménetou-ſur-Nahon, en Berry, qui épouſa, le 17 Juin 1685, noble *Anne-Marthe du Bois*, de laquelle vinrent pluſieurs enfants, entr'autres :

1. François, Chevalier, né au Château de Ménetou le 5 Mai 1687, devenu Seigneur de Touchenoire, qui ſervit ſous Louis XIV, & a été nommé, par Louis XV, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, le 21 Août 1748. Il eſt mort, ſans poſtérité, à Levroux le 25 Décembre 1749;
2. Charles-Henri, qui ſuit;
3. Jacques-Charles, né au Château de Ménetou le 27 Décembre 1695, entré Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1718, devenu Aide-Major, enſuite Capitaine en 1728, qui a fait la guerre ſous Louis XV, a été bleſſé, le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, & fut tué, le 19 Septembre de la même année, à celle de Guaſtalla;
4. Louis, né au Château de Touchenoire le 5 Mai 1698, devenu Seigneur dudit Touchenoire & du Bas-Cour, d'abord Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines, Infanterie, puis Capitaine dans le Régiment des Grenadiers de France, lors de leur création, qui a eu la Croix de St-Louis, & s'eſt retiré du ſervice en 1756, dans ſon Château de Touchenoire, avec 900 liv. de penſion;
5. Pierre, né audit Château le 1er Avril 1699, Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, mort en garniſon, à Dieppe, en 1725;
6. Marthe-Madeleine, née au Château de Ménetou, reçue à Saint-Cyr le 28 Février 1705, morte, ſans alliance, au Château de Touchenoire en 1720;
7. Anne, née audit Château le 23 Janvier 1697, mariée, le 23 Novembre 1722, en la Paroiſſe de Géhée, en Berry, à *Honoré de Mauſſabré*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle, &c., dont 17 enfants. Voy. MAUSSABRÉ;
8. Françoise, née au Château de Touchenoire le 24 Avril 1700, mariée à *Joſeph de Leſtenou*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudetterie, en Touraine, mort, ſans enfants, le 25 Décembre 1739;
9. Et N.... de Préville, morte Religieuſe aux Urſulines de Selles, en Berry.

II. Charles-Henri de Préville, Chevalier, né au Château de Ménetou le 3 Décembre 1690, devenu Seigneur de la Louſier, Garde de la Marine au Département de Toulon, mourut à Châtillon-ſur-Indre en 1757. Il avoit épouſé noble N.... *de Charoſt*, morte, laiſſant :

Jean-Claude-Henri, qui ſuit;
Et Charles-Joseph, rapporté après ſon aîné.

III. Jean-Claude-Henri de Préville, Chevalier, Seigneur de la Louſier, a épouſé, en 1754, N.... *Tuillier de Marigny*, née à Bourges, & de laquelle ſont iſſus deux garçons & une fille. Ces garçons ont entré ſucceſſivement Pages du Roi dans ſa Grande Ecurie : le premier en 1770, & a été nommé Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belſunce en 1772; le cadet lui a ſuccédé la même année.

III. Charles-Joseph de Préville, Chevalier (fils puîné de Charles-Henri, & de N.... *de Charoſt*), d'abord Page du Roi, a enſuite été Lieutenant au Régiment de Thianges, Dragons, &, après 20 ans de ſervice, s'eſt retiré, en 1772, à Châtillon-ſur-Indre, avec 500 liv. de penſion.

Suivant *la Vraye & parfaicte Science des Armoiries*, par Palliot, imprim. à Paris en 1664, cette Famille porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or.*

(Extrait d'un *Mémoire* ſur la Maiſon *de Mauſſabré.*)

PREVOST, Seigneurs d'*Aizec, Touchimbert, Sanſac, Beaulieu, Puybautier*, ou *Puybottier, Traverſay*, en Poitou : ancienne Nobleſſe diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances. — M. de Boulainvilliers, dans ſon *Etat de la France*, tom. V, p. 336, met au rang des Seigneurs Poitevins un Hugues Prevost, qui vivoit ſous Guillaume VII, Comte de Poitou, mort en 1086, & enterré à l'Abbaye de Montier-Neuf; mais la filiation, prouvée par titres de cette Famille, ne remonte qu'à

I. Pierre Prevost de Salles, qualifié Varlet, *Varletus*, qui vivoit en 1140; il avoit pour ſœur Philiberte Prevost, qui fut mariée, en 1136, à *Bernard*, Ier du nom, Vicomte *de Broſſe*, dont la fille porta la Vicomté de *Limoges* à *Aimar d'Angoulême*, comme le rapporte du Cheſne. Pierre avoit épouſé *Jeanne Guyot*, dont il eut

II. Jean Prevost de Salles, Ier du nom, qualifié *Varlet* & *Ecuyer*, Seigneur d'Aizec, qui rendit hommage de la Terre de *Salles*,

en Angoumois, à Hugues, Abbé de Nanteuil-en-Vallée, le jour de la Fête de Saint-Pierre, en l'an 1173. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

1. EMERIC, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Evêque de Poitiers en 1217, qui siégeoit encore, suivant le Rituel de Poitiers, avant 1225; mais on ignore le temps de sa mort.

III. EMERIC PREVOST, qualifié *Ecuyèr*, rendit son dénombrement de la Terre de *Salles*, comme héritier de JEAN, son père, à l'Abbé de Nanteuil en 1220, & laissa pour fils,

IV. JEAN PREVOST, IIe du nom, Ecuyer, aussi qualifié *Varlet*, qui rendit, en 1281, hommage plein & sous la redevance de 5 sols, par mutation de Seigneur, de tout ce qu'il possédoit dans les Ganhières de la Paroisse d'Olérat, mouvant de l'aleu des Essards, Paroisse de Vilhonneur, à Aquilin, Evêque d'Angoulême, à cause d'*Almodie*, son épouse, fille de feu *Pierre Mathée*, & rendit encore hommage à cet Evêque, pour plusieurs pièces de Terre qui dépendoient de son Evêché. Il eut de son mariage

V. EMERIC PREVOST, IIe du nom, Chevalier, *Miles*, Seigneur d'Aizec, qui rendit hommage, en 1320, à l'Abbé de Nanteuil, pour plusieurs pièces de Terre qu'il avoit dans la Paroisse d'Aizec, dépendantes de cette Abbaye; & un aveu, en 1330, à l'Evêque d'Angoulême, pour les biens dont il avoit hérité de JEAN PREVOST, son père. Il avoit épousé, en 1302, *Berthe*, fille de *Guillaume d'Ignac*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et HÉLIE, Chevalier, marié à *Catherine de Talleyrand de Grignols*, qui le fit père de
   1. JEAN, Seigneur de la Force, mort sans alliance ;
   2. Et MARIE, laquelle hérita de cette Terre de *la Force*, & fut mariée, le 1er Novembre 1441, à *Jean de Beaupoil*, qui rendit hommage de la Terre de *la Force* en 1450.

VI. JEAN PREVOST, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aizec, rendit son dénombrement à Ruffec en 1391, le Lundi après l'Octave de la Pentecôte, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils unique

VII. GUILLAUME PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Aizec, qui épousa, par contrat du Lundi avant la Fête de N.-D. d'Août 1375, *Catherine de Sansac*, fille d'*Olivier de Sansac* & d'*Agnès de Chambes*. Il transigea, en 1390, avec Jean Corgnoul de Brette & *Olivier de Sansac*; rendit hommage pour la Terre de *Sansac*, qu'il tenoit de son épouse, à l'Abbaye de Nanteuil, le jour de la Fête de S^t.-Barthélemy, l'an 1396, & aussi hommage à Ruffec, en 1408, de quelques autres biens qu'il tenoit de son épouse, & qui relevoient de Ruffec. Il eut pour fils

VIII. JEAN PREVOST, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aizec, Sansac & Touchimbert, qui s'est marié, 1° à *Jeanne Pezette*; & 2° à *Jeanne de Céris*, Dame de la Boissière & de Beauregard, laquelle, étant veuve, rendit hommage de la Seigneurie de Puybottier, en Novembre 1477. Du premier lit vinrent :

1. AYMARD, qui suit;
2. SAVARY, auteur de la branche des Seigneurs de *Sansac*, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de S^t.-Jean de Jérusalem en 1470, qui fut Procureur de son Ordre à Poitiers;
4. FRANÇOISE, mariée à N.... *de la Cropte de Bourzac*.

Et du second lit vinrent :

5. GUYOT, tige de la branche des Seigneurs de *Puybottier*, *Beaulieu* & *Traversay*, mentionnée en son rang ;
6. PIERRE, mort sans alliance ;
7. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Aizec, marié à *Florence Ardillione*, dont
   PIERRE, Seigneur d'Aizec, mort sans postérité.
8. CHARLOTTE;
9. Et MARIE, qui épousa *Jacques du Couvert*, Seigneur de Genouillé.

IX. AYMARD PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Touchimbert, épousa, le 10 Octobre 1468, *Jeanne de Saugières*, Dame du Poyau, dont

X. ROLLAND PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui s'est marié, en 1491, à *Guillemette de la Haye-Montbault*, & en eut :

AYMARD, qui suit;
Et JEANNE, mariée, en 1510, à *François du Laur*, Seigneur de la Coste.

XI. AYMARD PREVOST, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fut chargé, en 1517, de deux curatelles, savoir : de celle de GUILLAUME PREVOST, Seigneur de Sansac, & de celle de *Jean du Couvert*, Seigneur de Genouillé ; fit plusieurs partages ; rendit ses

aveux & dénombrements des biens qu'il possédoit, & vivoit encore en 1546. Il épousa *Françoise Bouchard*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FRANÇOISE, qui épousa N.... *de Ferrières;*
3. SUSANNE, mariée à *Rolland de la Maisonneuve;*
4. Et ISABELLE, alliée, en 1570, à N.... *d'Argenterie.*

XII. PIERRE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fit plusieurs partages ; rendit ses aveux & dénombrements de ce qu'il possédoit, & épousa, le 18 Décembre 1565, *Marie Brossard*, de laquelle vint

XIII. ISAAC PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombrements, & épousa, le 18 Avril 1584, *Isabeau Guy*, dont, pour fils unique,

XIV. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, la Piogerie, &c., qui rendit ses dénombrements & passa des actes de partage, en 1668, avec le Duc de la Force & M. *de la Rochefoucauld*. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1628, *Jeanne de la Rochefoucauld*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. CASIMIR, auteur de la branche des Seigneurs de *Londigny*, rapportée ci-après ;
3. Et CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine de la Rochefoucauld*, dont

   CHARLOTTE, mariée à *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Régnier : elle fut mère de *Thérèse de Vasselot*, qui s'est mariée, le 23 Avril 1748, avec JEAN PREVOST DE LA VAUZELLE, Chevalier, Seigneur de Puybottier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosbach, mentionné plus loin.

XV. FRANÇOIS PREVOST, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert & de Saveille, épousa, en 1688, *Marthe Joly*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Autre FRANÇOIS, mort Lieutenant des Vaisseaux, & qui avoit épousé *Catherine de la Rochefoucauld*, de laquelle il n'a eu que

   FRANÇOIS, qui a été élevé Page de M. le Comte de Toulouse, & est mort Garde de la Marine en 1722.

Et quatre filles.

XVI. FRANÇOIS PREVOST, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant des Vaisseaux, mourut en 17... Il avoit épousé *Marie Chiton de Montlaurier*, dont vint

MARIE-SUSANNE, Dame de Touchimbert, qui s'est mariée, en 1713, à *Henri*, Marquis *de Bourdeilles*, &c., dont elle eut des enfants. Voy. BOURDEILLES. Elle s'est retirée, en 1764, à Port-Royal.

BRANCHE des Seigneurs de LONDIGNY.

XV. CASIMIR PREVOST, Chevalier (second fils de FRANÇOIS, Ier du nom, Seigneur de Touchimbert, & de *Jeanne de la Rochefoucauld*), épousa, 1° le 16 Octobre 1657, *Marie de Robillard* ; & 2° le 9 Juillet 1689, *Marie Coullaud*, fille du Seigneur du Vignaud. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, tué Capitaine de Dragons au service d'Angleterre ;
2. DIANE, née en Juin 1673, & qui épousa *Charles d'Appelvoisin*, Marquis de la Roche-du-Maine ;
3. JULIE, née en Juillet 1674, & qui s'est mariée à N.... *de Volvire;*
4. SUSANNE, qui s'est mariée à *Pierre du Rousseau*, Marquis de Fayolle ;
5. MADELEINE, morte à Saint-Cyr ;
6. 7. 8. & 9. Et quatre autres filles, qui sont mortes à Londres, sans avoir été mariées.

Et du second lit sortirent :

10. AUGUSTE, qui suit ;
11. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, qui est mort, sans postérité, en 1770 ;
12. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Roche-Grosbois*, rapportée ci-après ;
13. ELISABETH, morte à Saint-Cyr en 1704 ;
14. Et JEANNE, morte Religieuse en 1756.

XVI. AUGUSTE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, a servi dans les Mousquetaires, & est mort en 17... Il avoit épousé, le 17 Décembre 1729, *Jeanne-Madeleine de Bussy-Lameth*, dont il a eu :

1. AUGUSTE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARIE-CLAUDE, qui s'est mariée à *Pierre de Vassogne*, Chevalier, Seigneur de la Brechenie ;
3. Et THÉRÈSE, qui est entrée à Saint-Cyr en 1749, en est sortie en 1761, & est morte, sans alliance, en Novembre 1772.

XVII. AUGUSTE-FRANÇOIS, appelé *le Marquis de Touchimbert*, Chevalier, Seigneur de Londigny, Chalonne, Colombier, Montalembert, &c., d'abord Page du Roi, à sa Grande Ecurie, en Juillet 1749, Capitaine de Cavalerie en 1764 & Chevalier de Saint-

Louis, a époufé, en 1775, *Jeanne-Charlotte Chapt de Raſtignac*, dont

JEAN, Chevalier, né le 22 Février 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de LA ROCHE-GROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de la Roche-Grosbois (fils puîné de CASIMIR, & de *Marie Coullaud*), ci-devant Officier de Dragons, a époufé, 1° le 12 Août 1737, *Marie-Jeanne de Lauvergnat*; & 2° le 27 Mai 1748, *Marie-Bénigne de la Chauſſée*. Du premier lit font iſſus :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. PIERRE-CHARLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Nivernais, ci-devant d'Eu ;
3. & 4. Deux filles, nommées MARIE ;
5. & 6. THÉRÈSE & SUSANNE.

Et du fecond lit vinrent :

7. JEAN-GABRIEL, reçu Chevalier de Malte le 11 Juillet 1771 ;
8. Et ANGÉLIQUE.

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST DE LA ROCHE-GROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a époufé, 1° le 16 Janvier 1770, *Marie Cherade de Montbron*, morte fans enfants; & 2° le 26 Juillet 1774, *Roſe-Angélique de Ferrou*, fille de *Gabriel-Louis*, Chevalier, Seigneur de Mondion. De ce fecond mariage eſt iſſue

ROSE-SYLVIE.

BRANCHE
des Seigneurs de SANSAC.

IX. SAVARY PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanfac (fecond fils de JEAN, IVe du nom, Seigneur d'Aizec, & de *Jeanne Pezette*, fa première femme), époufa *Louiſe Ardillione*, dont fortit

X. GUILLAUME PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanfac, qui s'eſt marié à *Catherine Guy*, dont il eut :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. ANTOINE PREVOST DE SANSAC, Archevêque de Bordeaux, qui célébra un Concile Provincial en 1583, & mourut le 17 Octobre 1591 ;
3. Et LOUISE, qui s'eſt alliée, le 16 Juillet 1554, à *Pierre de Chabans*, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de fa Chambre, dont elle eut poſtérité. Voy. CHABANS.

XI. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanfac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de fes Ordonnances, Conſeiller en fon Conſeil Privé, Gouverneur de FRANÇOIS II & Gouverneur du Pays Bordelais, Lieutenant Général des Armées, fut du nombre des Seigneurs élevés avec FRANÇOIS Ier. Ce Prince difoit fouvent (comme le rapporte Brantôme, dans *la Vie des Hommes illuſtres*) : *Nous ſommes quatre Gentilshommes de la Guyenne, qui combattons en lice & courons la bague contre tous allants & venants de la France :* MOY, *Sanſac, d'Eſſé & la Châteigneraye*. Le Duc d'Aumale, Colonel-Général de la Cavalerie Légère, ayant été fait prifonnier par le Marquis Albert, LOUIS PREVOST, connu fous le nom de *Sanſac*, exerça fa charge par *interim*. Les plus grands Seigneurs de ce temps-là commençoient par fervir dans la Cavalerie. On lit dans les *Annales d'Aquitaine*, que *le Roi étant à Rancourt, fut averti de la proueſſe & valeur des aſſiégés de la Mirandole, & de leurs faillies, où le neveu du Pape fut occis, & pluſieurs autres de ſon parti; & que là le Seigneur* de Sanfac, *qui y commandoit, éternifa ſon nom ſur le ſang ennemi, & ſe tailla un trophée d'immortalité*. Ce fut pour la belle défenfe qu'il y fit, qu'HENRI II l'honora du Collier de fon Ordre, qui ne fe donnoit alors que pour un acte fignalé. Il commanda plufieurs fois les Armées pendant les guerres civiles, notamment aux fiéges de la Charité & de Vezelay; reprit la Ville d'Angoulême, fur les Huguenots, en 1562, & mourut *en titre de Maréchal de France*, dit encore Brantôme, *non qu'il en ait été jamais pourvu; mais il en avoit l'état, les gages & la penſion*. Il avoit époufé, le 3 Juin 1565, *Louiſe de Montberon*, dont

XII. JEAN PREVOST, Baron de Sanfac, qui fut auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Commandant à Bordeaux & Pays Bordelais. Il paroît, par la Lettre que lui écrivit CATHERINE DE MÉDICIS, le 31 Octobre 1578, qu'elle l'honoroit autant de fa confiance que de fon eſtime. Cette Princeſſe parle avec éloge des fervices de feu M. de *Sanſac*, exhorte fon fils à l'imiter & à bien faire, comme il a fait jufqu'ici : ce dont le Roi & elle font contents, & que, fuivant cela, le Roi lui a continué, à fa Requête, la penfion de 4,000 liv. tournois, que lui avoit accordée le feu Roi, fon fils. Le

Baron de *Sanſac* mourut au ſiége de Chartres en 1595, ſans enfants de ſon mariage avec *Catherine de Maillé-Brézé*. (Ainſi tous les biens de cette branche paſſèrent aux Comtes *de Chabans*, qui en furent héritiers à cauſe de LOUISE PREVOST DE SANSAC, qui eſt entrée dans leur Maiſon, comme on l'a vu ci-deſſus.)

BRANCHE
des Seigneurs de PUYBOTTIER, BEAULIEU, *&c.*

IX. GUYOT PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybottier (fils de JEAN, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aizec, &c., & de *Jeanne de Céris*, ſa ſeconde femme), tranſigea, le 19 Juin 1512, avec Raymond-Nicolas, Abbé de Nanteuil. Il épouſa *Marguerite Tiſon*, laquelle devenue veuve, fournit ſon dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 26 Mars 1519, pour les Fiefs de la Michelie, la Boiſſière, &c., au nom & comme mère & tutrice de ſes enfants, ſavoir :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JACQUETTE, mariée, par contrat du 30 Avril 1532, à *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve;
3. Et FRANÇOISE.

X. JACQUES PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybottier, rendit aveu & dénombrement à l'Abbé de Nanteuil le 15 Octobre 1534, & tranſigea, le 19 Décembre 1535, avec *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, ſon beau-frère, touchant la ſucceſſion de ſes père & mère, & la dot promiſe à JACQUETTE PREVOST, ſa ſœur, par ſon contrat de mariage. Il eut de *Robine des Prez*, ſon épouſe,

XI. JEAN PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybottier, qui s'eſt marié, par contrat du 1er Avril 1567, à *Françoiſe d'Archiac*, fille de feu *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Montenat, & d'*Anne des Montiers*. Il en eut

XII. FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybottier & de la Michelie, qui tranſigea, le 1er Mars 1618, ſur les droits ſucceſſifs de FRANÇOIS PREVOST, avec Jean du Pont, Ecuyer, Sieur de la Vallée, *François Maigret*, Ecuyer, Sieur de Fondereuſe, faiſant pour MARIE PREVOST, ſa mère, & LOUIS PREVOST, Ecuyer, Sieur de la Chaume, & autre FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Octobre 1599, *Jacquette de Nouzières*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſière & de Sauzé, & de *Françoiſe de Baudry*. Il en eut

XIII. FRANÇOIS PREVOST, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Puybottier, qui rendit hommage à l'Abbaye de Nanteuil le 4 Juillet 1657. Sur la production de ſes titres de nobleſſe, il fut maintenu le 2 Mars 1665, par M. Colbert, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. dans les Généralités de Poitiers & de Tours, & ſervoit au ſiége de Montauban, lorſque le Duc de Mayenne y fut tué. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1630, *Madeleine Barbarin*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, & de *Françoiſe Charpentier*. De ce mariage il eut

XIV. FRANÇOIS PREVOST, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu & de Puybottier, marié, par contrat du 21 Janvier 1664, à *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traverſay, fille de *Jean Mandron*, Ecuyer, Seigneur de Rancogne, & de *Charlotte de la Grèze*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fut d'abord Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, enſuite Mouſquetaire & Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, d'où il fut tiré pour être Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefoucauld. Il eſt mort garçon, retiré du ſervice en 1716, dans ſon Château de Traverſay;
2. ACHILLE, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzzara;
3. Autre ACHILLE, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille de la Marſaille;
4. LOUIS, qui ſuit;
5. GABRIEL, appelé *le Chevalier de Traverſay*, mort Cornette de Cavalerie;
6. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Traverſay*, rapportée ci-après;

Et ſix filles, mortes Religieuſes : trois à la Trinité de Poitiers; deux à la Viſitation de la même Ville, & la ſixième à la Viſitation de la Rochefoucauld.

XV. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, Puybottier & la Vauzelle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, mourut à Niort, en Poitou, en 1729. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1717, *Anne d'Abzac de la Douze*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Chevalier, & de *Catherine de Bret*. Leurs enfants furent :

1. GABRIEL, mort à Ratisbonne, Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de la Marche, Province;
2. JEAN, qui ſuit;
3. FRANÇOIS PREVOST DE PUYBOTTIER, ci-devant Major du Régiment de la Marche, In-

fanterie, ensuite Commandant des Recrues de Poitiers, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie;

4. Une fille, mariée au Seigneur *des Juyers*;
5. Une autre fille, Religieuse à Puy-Berland;
6. & 7. Et deux autres filles, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. JEAN PREVOST DE LA VAUZELLE, Chevalier, Seigneur de Puybottier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosbach en 1757, avoit épousé, le 23 Avril 1748, *Thérèse de Vasselot de Régnier*, fille de *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Régnier, & de CHARLOTTE PRÉVOST DE TOUCHIMBERT. De ce mariage est issu

XVII. FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL PREVOST, Chevalier, Seigneur de Puybottier, Lieutenant au Régiment de la Sarre en 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de TRAVERSAY.

XV. JEAN PREVOST DE TRAVERSAY, Chevalier (sixième fils de FRANÇOIS, IIIe du nom, & de *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traversay), ancien Officier de Cavalerie, s'est trouvé aux batailles d'Audenarde & de Malplaquet, a été blessé à cette dernière, & est mort en 1773 à Rochefort. De son mariage avec *Henriette du Quesne-Guiton*, fille d'*Abraham*, IVe du nom, Marquis *du Quesne*, Lieutenant Général des Armées Navales, & de Dame N.... *de Voutron*, sa seconde femme, il a eu :

1. LOUIS-ABRAHAM PREVOST DE TRAVERSAY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Penthièvre en 1743, qui s'est trouvé à plusieurs batailles; a été fait prisonnier à celle de Rosbach, où il a reçu quatre blessures, & vit, retiré du service, sans alliance, Chevalier de S^t.-Louis, avec rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
3. ABRAHAM-HENRI, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, puis Aide-Major de Marine, qui a fait naufrage, en 1767, sur les côtes de Bretagne, Commandant la Frégate *le David*. Il refusa de se sauver, répondant, à ceux qui vouloient l'y engager, qu'*il s'occuperoit de lui, quand la dernière personne du Vaisseau seroit hors du danger*;
4. JEAN-BAPTISTE, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique en 1762, sans alliance;
5. HENRIETTE, qui s'est mariée, en 1753, à *François-Xavier le Moyne de Serigny*, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons, Gardes de la Marine; & deux filles;
6. CHARLOTTE, qui a été élevée à Saint-Cyr, d'où elle est sortie, encore fille;
7. MARGUERITE, aussi élevée à Saint-Cyr, non mariée;
8. Et MARIE, Religieuse Bénédictine à Civray, en Poitou.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST DE TRAVERSAY, entré dans la Marine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1756, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1765, Commandant en second la Compagnie des Gardes de la Marine à Rochefort en 1769, & Commandant en second à S^t.-Domingue en 1776, a épousé, le 22 Janvier 1753, à la Martinique, *Claire du Quesne de Longbrun*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE PREVOST DE TRAVERSAY, reçu Garde de la Marine en 1766, & Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1776;
2. 3. 4. & 5. AUGUSTE-JEAN, SÉVÈRE, LOUIS-JUSTIN & ARMAND;
6. 7. & 8. CLAIRE, LAURE & PAULINE, non encore mariées.

Les armes : *d'argent, à 2 fasces de sable, accompagnées de 6 merlettes du même, 3, 2 & 1*.

PRÉVOST (LE), Famille noble, dont les armes sont : *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermine de sable; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur*; & sur le tout : *d'argent, au lion de gueules; à la bordure du même*.

PREVOST (LE), Famille de Normandie, dont étoit CATHERINE LE PRÉVOST DE SAINT-MARTIN, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1685, après avoir prouvé qu'elle descendoit d'ARCHAMBAUD LE PREVOST.

Les armes : *d'azur, à 3 soleils d'or*.

PREVOST (LE), autre Famille de la même Province, Election d'Avranches, dont les armes sont : *d'azur, à 3 têtes de lion d'or*.

PREVOST (LE), troisième Famille de Normandie, Election de Vire, qui porte pour armes: *d'argent, au cerf de gueules, passant sur une terrasse de sinople*.

PREVOST (LE), quatrième Famille de ladite Province, Elections de Caen & de Falaise, dont les armes sont : *de sinople, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux*

roſes du même, & en pointe d'un épervier empiettant une allouette, le tout d'or; au chef couſu de gueules, chargé de 3 croiſſants d'argent.

PREVOST (LE), cinquième Famille, auſſi de Normandie, Election de Mortain, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, tenant une hache d'armes d'or.*

PREVOST (LE), ſixième Famille de ladite Province, Election de Liſieux, dont les armes ſont : *de gueules, à 3 beſants d'argent, l'un ſur l'autre, accoſtés de 2 lions affrontés, & accompagnés en chef de 3 croiſſants rangés, le tout du même.*

PRÉVOST (LE), Famille noble de Normandie, Election de Mortagne, qui remonte à

I. HENRI LE PRÉVOST, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Jeanne de Villiers*, dont

II. JEAN LE PRÉVOST, Ecuyer, qui épouſa, le 7 Janvier 1500, *Louiſe de Villeray*, & en eut :

JEAN, qui fuit;
Et GILLES, Ecuyer.

III. JEAN LE PRÉVOST, IIe du nom, Ecuyer, épouſa, le 12 Février 1524, *Hélène Poulain*, de laquelle vinrent :

LUBIN, qui fuit;
Et HECTOR.

IV. LUBIN LE PRÉVOST, Ecuyer, Gendarme, épouſa, le 16 Novembre 1565, *Madeleine le Grand*, dont

V. RAOUL LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur des Épaſſes, qui ſervit en qualité de Chevau-Léger, & fut marié, le 2 Février 1598, à *Catherine Courtin*. Leurs enfants furent :

EMMANUEL, qui fuit;
Et PAUL, Ecuyer, Seigneur de la Filonnière, qui ſervit en qualité de Gendarme.

VI. EMMANUEL LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur de Belleperche, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & épouſa, le 28 Novembre 1637, *Anne du Boſc*, dont

VII. GÉDÉON LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, Officier de Cuiraſſiers, qui s'allia, le 3 Février 1688, à *Marie-Claude de Berment*, d'une Famille noble, qu'on croit originaire d'Ecoſſe. Ils eurent pour enfants :

JEAN-CHARLES, qui fuit;
ROCH-LÉON, rapporté après ſon aîné;
Et deux autres enfants.

VIII. JEAN-CHARLES LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, a épouſé, le 15 Juin 1733, *Anne Mahot de la Poultière*, dont :

JEAN-JACQUES, qui fuit;
Et quatre filles : deux ſont mortes enfants, & les deux autres, qui ont été mariées, ont poſtérité : la dernière eſt morte en 1765.

IX. JEAN-JACQUES LE PRÉVOST, Chevalier, Seigneur d'Iray, Chauvigny, Préſentateur de la Chapelle de S^t.-Jacques de Chauvigny, né le 31 Mars 1743, reçu Garde du Corps de S. M., dans la Compagnie de Villeroy, le 31 Décembre 1758, a fait la campagne de 1761 avec la Maiſon du Roi, & continue ſon ſervice dans le même Corps, avec rang de Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé, à Châteaudun, le 17 Mai 1762, *Geneviève-Françoiſe-Anne-Julie de Berment*. Leurs enfants ſont :

1. LOUIS-JACQUES LE PRÉVOST D'IRAY, Chevalier, né le 7 Octobre 1766, Elève de l'Ecole Royale Militaire de la Flèche;
2. CHRÉTIEN-SIMÉON, Chevalier, né le 13 Juin 1768;
3. TOUSSAINT-ALEXANDRE, né le 30 Octobre 1771;
4. GENEVIÈVE-JULIE LE PRÉVOST D'IRAY, née le 20 Mai 1764, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1775, ſur ſes preuves de nobleſſe;
5. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 24 Mars 1765;
6. HENRIETTE-SCHOLASTIQUE, née le 11 Février 1773;
7. Et MARIE-FÉLICITÉ, née le 13 Septembre 1778.

VIII. ROCH-LÉON LE PRÉVOST, Ecuyer, appelé *le Chevalier de Belleperche* (ſecond fils de GÉDÉON, & de *Marie-Claude de Berment*), a épouſé, en 1732, *Marie de l'Aumône*, de laquelle ſont iſſus :

LOUIS-LÉON-CHARLES, qui fuit;
Et une fille.

IX. LOUIS-LÉON-CHARLES LE PRÉVOST DU BOIS DE LA HAYE, Chevalier, né en 1735, reçu Garde du Corps du Roi au mois de Mai 1757, a fait la campagne de 1761, & s'eſt retiré, après 11 ans de ſervice, aux Invalides, ſur le pied de Lieutenant de Cavalerie. Il avoit épouſé, le 21 Février 1764, *Françoiſe-Eliſabeth-Henriette du Mellet de Maillebos*, fille de Meſſire *François-Henri*, & de

Dame *Françoise-Elisabeth-Adrienne Foucques de la Pillette*. Leurs enfants sont :

1. Louis-François-Roch, Chevalier, né le 25 Mars 1765;
2. Jacques-Léon, né le 21 Février 1767;
3. Et Hilaire-Alexandre-Armand, né le 16 Février 1776.

Les armes : *de gueules, à 2 fasces d'argent, accompagnées en chef de 3 croissants montants du même, & en pointe de 3 besants aussi d'argent.*

PRÉVOST du BARAIL (le). N.... le Prévost du Barail a prêté serment de Vice-Amiral le 21 Septembre 1753.

De cette Famille étoit Jean le Prévost, Seigneur de Malassis, Maître des Comptes à Paris, qui a épousé *Justine Lotin de Charny*, dont il a eu des enfants. Voyez LOTIN.

PRÉVOST de la CROIX, à Paris & en Bretagne : Famille qui a fourni d'illustres Magistrats & plusieurs Officiers Militaires; elle a été confirmée dans sa noblesse, par Arrêt du Parlement de Paris, le 23 Juillet 1773, & remonte à Jean Prévost, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Paris, Président aux Requêtes du Palais, qui eut pour fils

Bertrand Prévost, Ecuyer, aussi Conseiller au Parlement de Paris & de Bretagne, ensuite second Président au Parlement, & successivement Conseiller au Conseil Privé du Roi, qui est mort en 1585.

I. Robert Prévost, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Perreux, né en 1654, mourut le 24 Septembre 1712, & fut enterré, le sur-lendemain, dans l'Eglise de St.-Pierre & St.-Paul de Montreuil, près de Vincennes : il étoit de la branche aînée. Il avoit épousé *Catherine Pezant*, dont :

1. Denis-Guillaume, qui suit;
2. Philippe, rapporté après son aîné;
3. Robert-Denis-Martin, mort sans postérité;
4. Pierre-François, dit aussi Jean-François, Ecuyer, Sieur des Fontaines, non marié;
5. Philippe-Sylvestre, Ecuyer, Sieur de la Boissière, mort sans postérité;
6. François, Ecuyer, Sieur du Perreux, Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie, tué à la Bataille de Malplaquet;
7. Catherine, mariée à *Hugues de Salins*, Ecuyer, Fermier Général, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, dont deux filles : l'aînée, nommée *Catherine-Françoise de Salins*, a épousé *Pierre-Philibert Blancheton de Chevry*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & frère du Comte de *la Rochepot;* & la cadette, nommée *Geneviève de Salins*, a épousé *Etienne-Marie de Marcilly*, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Bourgogne;
8. Thérèse, mariée à *Pierre Vincent*, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances;
9. N........ Prévost, mariée à *Pierre Acart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances;
10. & 11. Geneviève & Roberte, toutes deux Religieuses Ursulines au Couvent de Saint-Germain-en-Laye : une s'est ensuite mariée au Sieur de *Sennecé*, Gentilhomme de Normandie.

II. Denis-Guillaume Prévost, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, épousa, le 16 Février 1703, *Jeanne-Geneviève de l'Epine*, native de Morlaix, en Basse-Bretagne, dont :

1. Jean-Baptiste-Denis, Ecuyer, Sieur de Ste.-Marie;
2. Et Robert-Philippe, Ecuyer, Sieur des Fontaines : tous les deux non mariés.

II. Philippe Prévost, frère de Denis-Guillaume, Ecuyer, Sieur de la Croix, né à Paris, Directeur Général des Vivres de la Marine en Bretagne, Trésorier des Fortifications de ladite Province, mourut à Brest le 26 Juin 1743, âgé d'environ 59 ans. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec de Langristin*, fille de noble homme *François Lestobec*, Sieur du Plessis, & de *Marie Lars*. Leurs enfants furent :

1. Jacques, qui suit;
2. Philippe-François-Paul, auteur du premier rameau, rapporté ci-après;
3. Denis-Pierre, auteur du second rameau, mentionné ensuite;
4. Pierre-François, Ecuyer, Sieur de la Croix, né vers 1726, Commissaire de la Marine à St.-Domingue;
5. Denis-Robert-Joseph Prévost de la Croix, Ecuyer, né vers le mois de Février 1729, ci-devant Curé & Chanoine de la Ville de Bray-sur-Seine, Conseiller au Parlement de Normandie depuis 1769;
6. Marie-Josèphe, née vers 1719;
7. Et Charlotte, née en Septembre 1730, morte peu après.

III. Jacques Prévost de la Croix, né à Brest le 16 Mai 1715, Chevalier, Conseiller

du Roi en ses Conseils, Commissaire Général Ordonnateur de la Marine, ancien Président au Conseil Supérieur de Louisbourg, en l'Isle Royale, & Chevalier de S^t^.-Louis, est entré dans la Marine, en qualité d'Élève, le 1er Janvier 1729, & y a passé successivement par tous les grades jusqu'en 1735, qu'il fut envoyé à l'Isle Royale, par Ordre du Roi, pour y faire les fonctions de Commissaire de la Marine. Une disette de vivres s'étant vivement fait sentir dans cette Colonie en 1737, il fut envoyé en France par M. de Saint-Ovide, Gouverneur, & par M. de Mézy, Ordonnateur, pour faire connoître les besoins de cette Colonie. Le Ministère y pourvut, & chargea Jacques Prévost d'y conduire les secours nécessaires. En 1739 il fut chargé du détail des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conseil Supérieur, où il a eu l'honneur d'y présider dans la suite. En 1745 il fut blessé & fait prisonnier de guerre au premier siége de Louisbourg, où il perdit la plus grande partie de ses effets, & encore fait prisonnier par les Anglais, dans le fameux combat de mer livré, près du Cap Finistère, par le Marquis de la Jonquière, Lieutenant Général des Armées Navales, en 1747, avec 5 Vaisseaux de ligne contre 17 Vaisseaux Anglais. Le 1er Avril 1746, il avoit été nommé Commissaire de la Marine au Port de Rochefort; obtint, le 1er Janvier 1749, des Provisions de premier Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & une Commission du Roi, de Subdélégué à l'Intendance de la Nouvelle-France, à l'Isle Royale, Saint-Jean & autres dépendances, avec celle d'Ordonnateur dans ces Pays, datée du même jour; fut ensuite nommé Commissaire des Guerres en 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit passer dans la Nouvelle-France, sous les Ordres du Baron de Dieskau, Maréchal de Camp; obtint, en 1756, en considération de ses bons services, une gratification de 3,000 liv. sur le Trésor Royal; & après avoir essuyé différents périls, des blessures & des naufrages, il est parvenu au grade de Commissaire Général, & s'étoit retiré, de l'agrément de S. M., qui, pour le témoignage de sa satisfaction, lui avoit accordé, en 1762, une pension de 3,000 liv. sur la Marine; mais par un autre Ordre du Roi, il a repris les fonctions & son ancienneté dans le grade de Commissaire Général, a été chargé de différentes affaires importantes, &, le 16 Août 1768, est passé en Corse en qualité d'Ordonnateur de la Marine, lorsque le Roi y envoya des Troupes sous le commandement du Marquis de Chauvelin: il y a servi jusqu'à la soumission des Rebelles, & est revenu après la prise de Corté, par M. le Comte de Vaux. Il a été depuis fait Chevalier de Saint-Louis, & nommé Ordonnateur au Département de Lorient, & le 9 Novembre 1776, Intendant de la Marine en Provence & en Languedoc, au Département de Toulon. Il a épousé, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérèse de Carrérot*, fille de *Pierre-André*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & de *Marie-Josèphe Cheron*. Ils eurent:

1. Jacques-Marie-André Prévost de la Croix, né le 28 Janvier 1749, Enseigne d'Infanterie dans les Troupes des Colonies le 1er Avril 1760, d'où il a passé au Régiment de Champagne, où il est Officier-Major;
2. Louis-Anne, dit *le Chevalier* Prévost de Langristin, né le 4 Mai 1750, d'abord Officier dans les Troupes des Colonies, aujourd'hui Commissaire de la Marine;
3. Charles-Auguste, dit *le Chevalier de la Croix*, né le 19 Avril 1751, Enseigne des Vaisseaux du Roi & du Port à Rochefort;
4. Antoinette-Josèphe, née le 24 Octobre 1747;
5. Marguerite-Josèphe-Adélaïde, née le 19 Mars 1752, Dame de Chœur à l'Abbaye Royale des Bernardines du Pont-aux-Dames;
6. Et Renée-Victoire, née le 30 Décembre 1753, mariée à N.... *Archin*, Commissaire de la Marine.

PREMIER RAMEAU.

III. Philippe-François-Paul Prévost de la Croix, Ecuyer, né le 12 Mars 1721 (second fils de Philippe, & de *Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec*), Chevalier de Saint-Louis & Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, a épousé, 1° le 13 Septembre 1747, au Brésil, *Jeanne-Marie-Félicité de Nageon de Lestang*, fille d'*André*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Médoc, Infanterie, & de *Marie-Marguerite Belhost de la Vieuville*; & 2° le 2 Octobre 1768, *Guyonne-Eléonore-Françoise de Fremont*. Du premier lit il a:

1. François Prévost de la Croix, Ecuyer, né à Brest le 17 Octobre 1748, Enseigne des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, ensuite Officier au Régiment de l'Isle-de-France;

2. Louis-Gilles, Ecuyer, né vers le 15 Octobre 1762 ;
3. Denis-Robert Prévost de Sainte-Marie, Ecuyer, né le 5 Avril 1764 ;
4. Perrine-Denise-Vincente, née à Lorient le 4 Juin 1753, Religieuſe Carmélite de Nazareth à Vannes ;
5. Catherine-Françoise, née à Lorient le 7 Juillet 1756.

Et du ſecond lit eſt iſſu

6. Denis-Jacques-Philippe Prévost de Montreuil, Ecuyer, né le 11 Septembre 1769.

SECOND RAMEAU.

III. Denis-Pierre Prévost, Ecuyer, Sieur de Preſſigny (troiſième fils de Philippe, & de *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec*), né vers l'an 1725, fut mis, ainſi que tous ſes frères & ſœurs, ſous la tutelle de leur père, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730, lequel, après acceptation & ſerment accoutumé, fit ſes proteſtations, pour que ladite acceptation ne pût lui nuire ni préjudicier à la garde-noble de ſeſdits enfants. Denis-Pierre ſert dans la Marine & remplit la place de Commiſſaire aux Claſſes à Quimper. Il a épouſé, le 15 Septembre 1750, *Marie-Françoiſe Milbéau de Kerfily*, fille de noble homme *Bernard-Joſeph Milbéau de Rubien* & de *Françoiſe-Gabrielle Piriou.* Il a, entr'autres enfants :

1. Jean-René-Marie Prévost de Pressigny, Ecuyer, né & baptiſé à Breſt le 6 Août 1757 ;
2. Clair-Jacques-François-Marie Prévost du Plessis, né le 19 Juillet 1760 ;
3. Goulven-Marie Prévost du Mesguen, né le 1er Avril 1763 ;
4. Renée-Marie-Josèphe, née le 25 Février 1759 ;
5. Et Marie-Jacquette-Elisabeth, née le 28 Novembre 1761.

Les armes : *tiercé, au 1 d'azur, au croiſſant d'argent ; au 2 d'or, à trois étoiles d'azur ; & au trois de ſable, à la ſirène d'argent,* conformément à la *Généalogie* imprimée dans l'*Armor. génér. de France,* reg. V, part. II. Cet écu timbré *d'un caſque de face, orné de ſes Lambrequins, d'or, d'azur, d'argent & de ſable.* Deviſe : Magis ac Magis.

PRÉVOST de l'ETORIÈRE, Famille de laquelle étoit Louis-Armand Prévost, connu ſous le nom du *beau l'Etorière,* Colonel aux Gardes Françaiſes.

PREVOST du FAY, en Normandie, Election de Bernay ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux trèfles, & en pointe d'un lionceau, le tout du même.*

PRÉVOST de la MOISSONNIÈRE (le), en Normandie, Election d'Argentan ; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'argent, tenant une hallebarde du même.*

PRÉVOST de SAINT-CYR, Famille noble, établie à Paris.

I. Jean Prévost, Seigneur de Saint-Cyr & de Villabry, Conſeiller en la Cour des Aides, épouſa *Madeleine de Refuge,* fille de *François,* Seigneur de Précy & de Courcelles, Avocat Général, & de *Jeanne Allegrain.* Il en eut, pour ſecond fils,

II. Jacques Prévost, Seigneur de Saint-Cyr, Villabry & Villevry, baptiſé le 12 Septembre 1561, Conſeiller au Grand Conſeil, reçu le 17 Mars 1587, puis Maître des Requêtes le 20 Novembre 1599, honoraire le 14 Décembre 1619, qui épouſa, 1° *Jeanne Amelot,* fille de *Jean,* Préſident aux Enquêtes, & de *Marie de Saint-Germain :* il n'en eut point d'enfants ; & 2° *Antoinette Camus,* fille de *Geoffroy Camus de Pontcarré,* Conſeiller d'Etat, & de *Jeanne Sanguin.* De cette ſeconde vinrent :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Jacques, Sieur de la Roche, Lieutenant aux Gardes ;
3. Henri, Chevalier de Malte ;
4. Jeanne, mariée à *Ambroiſe de Fontenailles,* Seigneur d'Ivry, Enſeigne des Gardes du Corps ;
5. Et Marie, qui épouſa, le 24 Juin 1636, *Charles,* dit *le Comte de Monteſſon,* Seigneur de la Roche-Pichemer, dont poſtérité. Voy. MONTESSON (de).

III. Bernard Prévost, Seigneur de Saint-Cyr, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 15 Janvier 1631, honoraire le 7 Février 1657, épouſa 1° *Marie de Moucy,* morte en 1664, fille de *Claude,* Auditeur des Comptes, & de *Marie Savart ;* 2° *Eliſabeth Hatton,* morte en 1675 ; & 3° *Charlotte de Huguenat,* fille de *Denis,* Seigneur de Millière, & de *Jacqueline le Grand.* Du premier lit vint

1. Charles-Joseph, qui ſuit ;
2. Françoise, qui épouſa, en 1671, *Antoine de Rigné,* Ecuyer, Seigneur de la Guérinière, Conſeiller au Grand Conſeil.

Et du ſecond lit vint

3. Bernard, Capitaine de Dragons dans Senneterre.

IV. Charles-Joseph Prévost, Seigneur de Saint-Cyr, Conſeiller au Châtelet le 27 Mars 1676, mourut en 1700. Il avoit épouſé *Marie de Croiſilles,* morte le 13 Mars 1724, fille de *Simon,* Seigneur *de Croiſilles,* près de Blois, & de *Catherine de Perrochel.* Il en eut

V. Nicolas-Charles-Claude Prévost, Seigneur de Saint-Cyr, né le 27 Octobre 1697, Conſeiller au Parlement le 1er Juillet 1720, puis Maître des Requêtes en Mars 1723, qui a épouſé *Marie-Anne Ruau du Tronchet,* fille de *Charles,* Ecuyer, Secrétaire du Roi & Fermier Général, & de *Marie Lépineau.* De ce mariage eſt iſſu

VI. Charles-Louis Prévost, Seigneur de Saint-Cyr, Colonel du Régiment d'Angoumois en 1748, qui a épouſé *Marie-Marguerite Orceau de Paſſy,* fille de *Jean-Baptiſte,* & de *Marie-Marguerite le Maignan.* Nous ignorons s'il a poſtérité, faute de *Mémoire.*

Les armes : *d'or, au chevron renverſé d'azur, accompagné en chef d'une molette d'éperon de gueules, & en pointe d'une aiglette éployée de ſable.*

PRÉVOST (le). Voyez PROVOST, &c.

PREY (du), Ecuyers, Seigneurs de *Saint-Vigor,* Election de Falaiſe; Famille qui porte pour armes : *de ſinople, au palmier arraché d'or, accoſté de* 8 *trèfles du même,* 2 *au bas du fût de l'arbre, &* 6 *rangés en pals.*

PREZ (des), ancienne Maiſon du Quercy, éteinte, qui a donné un Cardinal-Archevêque d'Aix & pluſieurs Evêques, & dont on trouve la *Généalogie* dans *l'Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* tome VII, p. 185 & ſuiv. Le premier dont il y ſoit fait mention eſt

Raymond, Seigneur des Prez, qui vivoit en 1286, & eut pour fils

Raymond des Prez, IIe du nom, qui a continué la filiation. Il a eu, entr'autres enfants,

1. Pierre, Docteur en Droit Civil, puis Cardinal du titre de *Ste.-Pudentiane* & enſuite de *Preneſte,* qui fut d'abord Evêque de Riez en 1318, enſuite Archevêque d'Aix en 1319, créé Cardinal en Décembre 1320, Evêque de Paleſtrina & Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine. Il ſe trouva aux élections des Papes Benoît XII & Clément VI : ce dernier l'envoya Légat en France en 1342, pour moyenner la paix entre les Rois de France & d'Angleterre; fut auſſi préſent, en 1346, au ferment que l'Empereur Charles IV fit à ſon élection de garder les droits de l'Egliſe, & aſſiſta, en 1352, à l'élection du Pape Innocent VI. Il mourut de la peſte, à Avignon, le 16 Mai 1361 ;
2. Jean, Evêque de Caſtres en 1338 : quelques-uns le diſent neveu, & d'autres, frère du Cardinal ;
3. Et Raymond, Evêque de Clermont en 1337, mort le 1er Avril 1340.

Cette Maiſon a fourni neuf degrés & a fini à Antoine des Prez, Seigneur de Montpezat, &c., qui mourut, du vivant de ſon père, au retour du voyage d'Italie, où il avoit accompagné le Roi Charles VIII. Il eut de N..., Dame *de la Cortade,* ſon épouſe,

1. Pierre des Prez, Seigneur de Montpezat, qui fit ſon teſtament le 26 Juillet 1505, par lequel il inſtitua ſon frère héritier, à condition de rendre ſa ſucceſſion au fils aîné de ſa ſœur, & mourut ſans enfants de *Jeanne de Luſech;*
2. Jean, Doyen de Montpezat, Abbé de la Garde en 1509, Evêque de Montauban en 1519, qui fonda une Egliſe Collégiale au Diocèſe de Cahors en 1520, & donna les biens de ſa Maiſon à *Antoine de Lettes,* ſon neveu, ci-après, & mourut en 1539;
3. Blanche, qui épouſa *Antoine de Lettes,* Seigneur de Puechlicon, rapporté ci-après, & dont les deſcendants prirent le ſurnom de *des Prez;*
4. Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Robert Cormier,* Seigneur de Cramet.

Maiſon de Lettes, *qui a pris le ſurnom de* des Prez.

Elle remonte, dans ladite *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* à Nicolas de Lettes, Chevalier, Seigneur de Capendu, Paraza, &c., qui fut Grand Maître des Eaux & Forêts du Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, auprès duquel il fut en grand crédit ; &, en cette qualité de Capitaine & Châtelain du Pont de Saintes, il ſervit ès-années 1352 & 1353, aux guerres de Gaſcogne avec 3 Ecuyers & 3 Sergents. Son ſceau eſt dans une quittance du 13 Août 1355, en *une bande chargée de 3 étoiles,* avec *un chef chargé d'un écuſſon,* ſur lequel il paroît comme *une croix ancrée.* Il eut pour petit-fils

Antoine de Lettes, Seigneur de Puechlicon, qui époufa *Blanche des Prez*, rapportés l'un & l'autre ci-deffus. Ils eurent, entr'autres enfants,

Antoine de Lettes, dit des Prez, Seigneur de Montpezat, auquel fon oncle, Pierre des Prez, ci-deffus, donna tous les biens de fa Maifon. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & un de fes Valets Tranchants en 1516, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre en 1520, Gouverneur & Lieutenant Général en Languedoc; fe fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura prifonnier en 1724. Le Roi, qui paya fa rançon, fe fervit de lui pour donner de fes nouvelles à Madame la Régente & lui faire entendre fes ordres fecrets; il le dépêcha auffi plufieurs fois vers l'Empereur; le fit Capitaine de 50 hommes d'armes de fes Ordonnances en 1525; futcréé Maître Particulier des Eaux & Forêts de Poitou le 8 Janvier 1527; fervit depuis au fiége de Naples en 1528; fut pourvu de la Capitainerie de Montluçon, en Bourbonnais, la même année, & fut envoyé en Ambaffade en Angleterre; il défendit, avec fa Compagnie de Gendarmes, la Ville de Foffano, contre les forces Impériales en 1536; forma l'entreprife du fiége de Perpignan en 1541, qui n'eut pas le fuccès qu'il avoit efpéré; fut établi Gouverneur du Languedoc à la place du Connétable de Montmorency en 1542, & fut honoré du bâton de Maréchal de France le 13 Mars 1543, à la place & après la mort du Maréchal d'Aubigny, de la Maifon de Stuart, & ne jouit pas longtemps de cette dignité étant mort le 26 Juin 1544. Il eut, entr'autres enfants, de *Lyette*, Dame *du Fou*, fon époufe,

1. Melchior, qui fuit;
2. Et Jacques, Abbé de Lieu-Dieu, de Noaillé & de l'Etoile, Evêque de Montauban, qui fut tué, près de Cauffade, le 25 Janvier 1589.

Melchior des Prez, Seigneur de Montpezat, Maître des Eaux & Forêts & Sénéchal du Poitou, Chevalier de l'Ordre du Roi, fon Lieutenant en Guyenne, eft qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de* 100 *Lances du Duc de Guife*, dans une quittance du 6 Août 1559. Il eut d'*Henriette de Savoie*, Marquife de Villars, fon époufe, quatre garçons & quatre filles, entr'autres :

1. Emmanuel-Philibert des Prez, Marquis de Villars, qui fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1618, fans avoir été reçu; fut bleffé au fiége de Montauban le 2 Septembre 1621, & mourut, peu de jours après, fans laiffer de poftérité;
2. Et Henri des Prez, nommé à l'Evêché de Montauban qu'il quitta; il devint Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Muret & de Grenade; fut auffi nommé Chevalier des Ordres du Roi; fit fes preuves en 1618, devant les Marquis de Trainel & de Palaifeau, Commandeurs des Ordres du Roi, Commiffaires députés, & mourut le 14 Août 1619, fans avoir été reçu, & fans enfants.

Les armes de la Maifon des Prez font: *d'or, à 3 bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Voyez LETTES de MONTPEZAT.

PREZ (des), en Champagne: *d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion iffant de gueules.*

✠ PREZ (des), Famille noble, dont le chef de la branche aînée eft

Charles des Prez, XVe du nom, Marquis *des Prez*, Seigneur de Roche, Chevigny, Vefvre & autres lieux, &c., qui fut d'abord Page du Roi à la Grande Ecurie en 1756, enfuite Cornette au Régiment Royal-Lorraine, Cavalerie, où il a fait, en cette qualité, partie de la dernière guerre, à la paix de 1762; il fut fait Sous-Aide-Major au même Régiment; a quitté le fervice immédiatement après la réforme de 1776, faite par M. le Comte de Saint-Germain, alors Miniftre de la Guerre, & n'eft point marié. Il a pour frère

Gabriel des Prez de Roche, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Cathédrale de Nevers.

BRANCHE
de des Prez de Beauregard,
cadette de la précédente.

Guillaume-Joseph, Marquis des Prez de Beauregard, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Penfionnaire du Roi, retiré avec rang de Major, après 24 ans de fervice, en 1780, n'eft point marié, ainfi que fon coufin,

Victoire-Armand des Prez, *Chevalier de Beauregard*, qui eft au fervice depuis 1760, & eft actuellement Capitaine à la fuite du Régiment de la Rochefoucauld, Dragons.

La Maison des Prez, dont l'origine se perd dans l'antiquité, est connue en Nivernais depuis la fin du XIIe siècle, comme il appert d'après les Registres de la Chambre des Comptes de Nevers, où l'on voit un Fief de son nom (regardé au nombre des plus anciens de cette Province), qu'a possédé cette Maison. Le Père Anselme, dans son *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, rapporte à la *Généalogie* de la Maison des Prez de Montpezat, en Quercy, Guillaume des Prez, Echanson du Roi Charles VI, qui est de celle-ci, & dont la filiation, non interrompue, remonte à Odet des Prez, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Loudun, l'Ecluse, &c., dont il a rendu foi & hommage au mois de Juillet 1332. On compte au nombre de ceux de cette Maison, qui a formé quatre branches, un Chevalier de l'Ordre institué par le Roi Jean, en 1360; un Echanson du Roi Charles VI; un Maître d'Hôtel du Roi Charles VIII, un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied sous les Rois Henri IV & Louis XIII; un Commandant de l'arrière-ban des années 1690 & 1692, & quantité d'Officiers, soit de Cavalerie, Dragons & Infanterie, &c.

Les alliances directes de cette Maison sont, en 1595, avec celle de *Clèves*, des anciens Ducs de *Nevers*; celle de *la Grange d'Arquian*, en 1628, dont il y a eu un Maréchal de France; celle de *Gouffier*, en 1440, aussi illustrée; celle de *Maumigny* en 1638; celle de *Chéry*, dont il y a un Evêque de Nevers, & celle d'*Orléans*, Seigneur de *Crécy*, &c.

Anècdotes Historiques.

Guillaume des Prez, Ecuyer, Seigneur de Loudun, la Mothe, Latigny, Maître d'Hôtel du Roi Charles VIII, suivit le Roi à la conquête des Royaumes de Naples & de Sicile, qui, en récompense de ses signalés services, le gratifia, par Lettres en forme de Charte, du 6 Avril 1494, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Marquisats de *Montagnana* & *Limozam*, situés dans le Comté de Molise, près de Naples, confisqués sur Girard d'Aragon, de la Maison souveraine de ce nom, pour en transmettre la propriété & le titre, à perpétuité, à tous ceux de ce nom & famille, nés ou à naître, en légitime mariage, seul avantage qu'il ait pu conserver, puisque, par la révolution arrivée peu de temps après la soumission du Royaume de Naples, ledit Guillaume fut obligé d'abandonner les Terres dont le Roi lui avoit fait don, & a été du nombre des Français restés dans ce Royaume, qui furent assez heureux pour échapper aux excès de fureur & de vengeance des Napolitains. Il revint en Nivernais avec son titre de donation, & peu de fortune, ayant engagé les Terres qu'il y possédoit avant son départ pour se soutenir pendant la guerre.

Les armes de cette Maison, telles qu'on les voit encore peintes sur les vitraux de la Chapelle, fondée par les Seigneurs de cette Maison, en l'Eglise de Saint-Martin de Nevers, sont : *trois coquilles d'or en champ d'azur, 2 & 1, & deux chevrons brisés, d'argent.*

PREZ de la BOURDONNAYE (des), en Bretagne, Ressort de Ploërmel : Famille très-ancienne & distinguée, du temps des Ducs de Bretagne, non-seulement par les grandes alliances qu'elle a contractées, mais encore par des *Ecuyers* & des *Chevaliers*, ès-années 1371 & 1386; des Capitaines & des Gentilshommes de la Maison de la Reine en 1489. Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation du Parlement de Bretagne, le 16 Avril 1669, au rapport de M. de Lopriac, en faveur de Jean des Prez, IVe du nom, Seigneur de la Bourdonnaye, mentionné ci-après, elle a été reconnue *noble d'extraction de temps immémorial.* — Des monuments & des titres incontestables prouvent invinciblement *que les* des Prez *ont cet avantage, commun seulement aux meilleures Maisons, que leurs prédécesseurs ont porté, de toute antiquité, le même nom de* des Prez, *dans la personne aussi bien que dans la Terre; car ils tirent leur origine de la Maison seigneuriale* des Prez, *décorée de Fiefs, Dîmes, Rôles, Moulins, Chapelle, Fuye cernée de grandes douves, & Pont-levis, Bois de décoration, Droit de fondation, Bancs, Ceinture & Lisière en l'Eglise Paroissiale de Bohal, qui sont les marques & les preuves de la plus insigne noblesse d'une Maison:* c'est ce qui est rapporté dans l'Arrêt ci-dessus cité. — Les premiers connus de ce nom en Bretagne sont : Guillaume des Prez, & Olivier, qui suit, frères; l'un comparut, en qualité de *Bachelier*, aux Montres & Revues des Gentilshommes de la Province, le 5 Septembre 1386 : on sait que pour parvenir à cette

qualité, qui ſignifioit *Chevalier réel*, il falloit être *noble* & poſſéder un Fief de *Chevalerie*.

I. Olivier des Prez, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, comparut, avec Guillaume, ſon frère, la même année 1386, en qualité d'*Ecuyer*, auxdites Montres & Revues des Gentilshommes, tenues ſous le Connétable de Cliſſon. Il fut père de

II. Jean des Prez, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu *des Prez*, qui épouſa *Jeanne de Rohan*, & en eut :

Pierre, qui ſuit;

Et Jeannette, qui fut mère d'*Olivier* & de *Robine des Déſerts*, qui épouſa *Jean Rio:* ils ſont mentionnés dans une tranſaction du 2 Décembre 1480.

III. Pierre, ou Perrot des Prez, Chevalier, Seigneur dudit lieu, s'allia à *Jeanne Creſolles*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. François, lequel comparut, comme Archer, *en brigandine, ſalade, épée, dague & gorgerette*, pour Jean des Prez, ſon aîné, ainſi qu'il conſte par le Livre des Montres des Nobles, Gentilshommes & tenants Fiefs nobles de l'Evêché de Vannes, tenues par les Commiſſaires députés les 11 Janvier 1479, 7 Juin 1480 & 6 Septembre 1481. Il tranſigea avec Jean des Prez, IIIe du nom, ſon neveu, ſur les acquêts de la communauté de ſes père & mère, par acte du 29 Août 1499, & s'obligea de relever & tenir de ſon neveu les choſes qu'il lui bailla en partage, en juveigneurie d'aîné. Il eut une fille unique, nommée

   Hélène, qui épouſa, en 1538, *Gilles de Kervéno*, Seigneur de la Grais.
3. Et Guillemette, veuve de *Jean le Charpentier*, comme il appert d'un acte de partage fait par Jean des Prez, ſon neveu, le 14 Septembre 1497.

IV. Jean, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Prez, rendit aveu, le 10 Octobre 1475, à noble & puiſſante Dame Marie du Po, tant en ſon nom que comme tutrice & garde de haut & puiſſant Jean de Maleſtroit, Seigneur de Beaumont & autres lieux, ſon fils. Il épouſa *Perrine de la Rivière*, iſſue des anciens Comtes de *Cornouailles*, Maiſon, dont deſcend, en ligne maſculine, le Comte *de la Rivière*, ci-devant Commandant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi. De ce mariage ſortirent :

Jean, qui ſuit;

Et Olive, mariée à *Pierre Olivier*, Seigneur de la Ville-Pierre, lequel partagea noblement, par acte du 3 Février 1520, tant en ſon nom qu'en celui de ſon épouſe, avec Thébaud, Seigneur des Prez, neveu de ſa femme, la ſucceſſion de défunts Jean des Prez, IIe du nom, & *Perrine de la Rivière*, père & mère de ladite Olive des Prez.

V. Jean, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur des Prez, épouſa noble *Iſabeau Guillard*, de la Maiſon noble de *la Villedel*, dont :

Thébaud, qui ſuit;

Et Olivier, auteur de la branche des Seigneurs *du Portal*, &c., rapportée ci-après.

VI. Thébaud, Chevalier, Seigneur des Prez, vivoit le 26 Avril 1530, ce qui conſte par une quittance de 60 ſols, à laquelle il étoit impoſé comme les autres Nobles, pour l'aide accordée au Roi & Duc ſur les nobles de la Sénéchauſſée de Ploërmel, qui étoit pour le recouvrement de François Ier. Il eut de ſa femme, qui n'eſt pas nommée,

1. Charles, Ecuyer, pour lequel *Iſabeau Guillard*, ſa grand'mère, comme tutrice, rendit aveu à la Seigneurie de Sérent, des héritages alors échus de la ſucceſſion de Thébaud & Jean des Prez, ſes père & aïeul. Ledit Charles mourut jeune & ſans alliance;
2. Et Anne, mariée à *Jean Briſſon*, Ecuyer, Sieur du Po, ſuivant une tranſaction en forme de partage : ils vivoient encore le 15 Février 1558. D'elle deſcend *Gillonne de St.-Pern*, qui a porté la Terre & les Fiefs des Prez à ſon mari *Guillaume de la Rue*, Ecuyer, Sieur de Veaugerard.

BRANCHE

des Seigneurs du Portal, *de* la Bourdonnaye, *&c.*

VI. Olivier des Prez, Chevalier, Seigneur de Kerguen & du Portal (fils puîné de Jean, IIIe du nom, & d'*Iſabeau Guillard*), fut inſtitué tuteur de Charles & d'Anne des Prez, ſes neveu & nièce, après le décès de ladite Dame *Guillard*, leur aïeule, comme il appert d'une tranſaction paſſée, le 27 Mai 1554, entre *Jean Briſſon*, Ecuyer, Sieur du Po, Anne des Prez, ſon épouſe, & Olivier, ſon oncle. Le 24 Septembre 1541, au nom & comme tuteur & garde dudit Charles des Prez, fils aîné & héritier principal & noble de feu Thébaud, il fournit une déclaration aux Commiſſaires ordonnés par le Roi & M. le Dauphin, Duc de Bretagne, ſon fils, d'être ſujets aux

armes lors du ban & arrière-ban de l'Evêché de Vannes, comme les autres Nobles du Duché de Bretagne. Il épousa, par contrat du 24 Juillet 1563, *Françoise Aubin*, d'une ancienne Noblesse de la Province, fille aînée & héritière de feu noble homme *Jean Aubin*, Seigneur de Gaincru & de Grosbois, & de *Bertranne Rio*; & sœur de *Pierre Aubin*, Ecuyer, Seigneur de Grosbois, qui la partagea par acte du 10 Janvier 1589. Olivier eut de son mariage:

1. Claude, Seigneur du Portal, lequel plaidoit avec sa mère, alors veuve, suivant un Arrêt de la Cour, rendu, le 15 Juin 1601, entr'elle & lui : il mourut jeune & sans alliance;
2. Gilles, Seigneur du Portal & du Verger, qui obtint Sentence, en la Juridiction de Malestroit, le 14 Janvier 1616, comme héritier bénéficiaire de feu Claude des Prez, son frère, à l'encontre du général des prétendants droits & intérêts en la succession dudit défunt Seigneur *du Portal*. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1612, *Jeanne de Poligné*, Dame du Gouray, de la Johannière, la Châtaigneraye, &c.;
3. Yves, qui fuit;
4. & 5. Louise & Bertranne.

VII. Yves des Prez, Seigneur de la Bourdonnaye, étoit marié, le 20 Décembre 1602, à *Jeanne Mauvy* (d'une ancienne Famille, maintenue d'abord lors de la Réformation de 1427, & ensuite à celle du 18 Février 1669), fille mineure de *Jean Mauvy*, Ecuyer, Seigneur de la Feillée, & de *Bertranne Trelluyer*. Il ne vivoit plus en 1638, & avoit eu pour enfants :

1. Jean, qui fuit;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs *de la Morlais*, &c., rapportée ci-après;
3. Et Bertranne, Dame de la Feillée, qui s'est mariée, par contrat du 23 Juillet 1633, à *François Trégoüel*, Ecuyer, Seigneur de Labaye, la Huvelaye, &c.

VIII. Jean des Prez, IVe du nom, Seigneur de la Bourdonnaye & du Portal, baptisé en l'Eglise de Baulon le 13 Novembre 1606, fut déclaré, comme nous l'avons dit au commencement de cette Généalogie, *noble d'extraction de tout temps immémorial*, par Arrêt du Parlement de Bretagne du 16 Avril 1669. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1651, *Mathurine Alix*, Dame de la Guillonière, veuve de *Gabriel Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Porteric, Conseiller du Roi, Commissaire des Guerres. De ce mariage vint

IX. Gilles des Prez, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnaye, &c., baptisé en la paroisse de Bohal le 12 Mai 1652, qui s'est marié à N.... *de Chambellé*, de laquelle il eut

Jean, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnaye, &c., Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont le 12 Juin 1714 & Chevalier de Saint-Louis, qui est mort à Perpignan, le 10 Décembre 1719, d'une blessure qu'il reçut au siége de Rosas. (On ignore s'il a été marié; mais il est certain que cette branche est éteinte.)

BRANCHE des Seigneurs de la Morlays, la Villetual, *&c.*

VIII. Guillaume des Prez, Chevalier, baptisé le 5 Février 1612 (fils puîné d'Yves des Prez & de *Jeanne Mauvy*), a été reconnu frère de Jean des Prez, IVe du nom, par une délibération & un certificat de 18 Commissaires nommés par les Etats de Bretagne, pour l'examen de la liste de la Noblesse, en date du 28 Février 1768, ce qui a été confirmé par un Arrêt du Parlement de Rennes, rendu au profit de René-François & de Louis-François des Prez, mentionnés ci-après, petit-fils dudit Guillaume, en date du 2 Juin 1770, par lequel on voit que M. de la Bourdonnaye du Boishullin a donné ses Conclusions, comme Procureur-Syndic des Etats, lesquelles Conclusions ont été jointes à celles du Procureur Général du Roi. Guillaume des Prez mourut le 28 Janvier 1695. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de la Juridiction du Bordage, le 30 Octobre 1671, *Renée Hersart*, Dame de la Morlays, issue de la Maison de *la Villemarqué*, fille de *René Hersart* & de *Perrine Dondel*, d'une Famille maintenue dans sa noblesse, par Arrêt du Parlement de Bretagne, le 9 Mai 1674 : *Jean-François Dondel*, qui fut sacré Evêque de Dol le 16 Février 1749, étoit de cette Famille. Guillaume des Prez eut de son mariage

IX. René-Guillaume des Prez, Seigneur de la Morlays, la Villetual, &c., né le 20 Août 1688, qui s'est marié, par contrat du 20 Février 1713, passé devant *Chemin* & *Berthelot*, Notaires, à *Gillonne Simon*, cousine de *Pierre Fournier de Boisauvoyer*, mort

Maître d'Hôtel de la Reine. Il a été déchargé de la taxe des francs-fiefs, par Ordonnance de M. de Pontcarré de Viarmes, Intendant de Bretagne, en date du 21 Mai 1746. De son mariage il a eu :

1. Guillaume-François des Prez de la Bourdonnaye, Chevalier, Seigneur de la Morlays & autres lieux, qui a épousé, en 17.., Dame N.... *de Guillemot*, de la Maison de *Kergoff*, veuve de haut & puissant N.... *de Stapleton*, de la plus haute Noblesse d'Allemagne : il n'est point resté d'enfants de ce mariage;
2. René-François, qui suit;
3. Louis-François, baptisé le 25 Février 1719, ci-devant Gouverneur des Enfants de Prusse, & qui s'est marié à N.... *Rollot*, fille de N.... *Rollot de Saint-Gervais*, Caissier de la Compagnie des Indes, & de laquelle sont issus deux garçons & quatre filles;
4. Et Pierre, Seigneur de la Villetual, ci-devant Garde du Roi, marié, en 17.., à N.... *Menard*, dont des enfants.

X. René-François des Prez de la Bourdonnaye, Seigneur de la Morlays & de Launay, baptisé le 23 Septembre 1716, a obtenu, en sa faveur, l'Arrêt de jonction avec Jean, IVe du nom, son bisaïeul, en date du 2 Juin 1770, & a épousé, le 23 Avril 1743, *Anne-Renée Eon*, Dame de Clairefontaine, fille de *Jean Eon de Corcé* & de *Marie-Louise Moreau de Keravel*, tante de la Dame *de Forsanz* & de Saint-Pern, d'une Maison ancienne & alliée à celle *de Lorraine-Armagnac*. De ce mariage sont issus :

Jean-François des Prez de la Bourdonnaye, né le 27 Février 1744, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres;
Et Guillaume-François, qui suit.

XI. Guillaume-François des Prez de la Bourdonnaye, Chevalier, né le 13 Mai 1745, a été reçu Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie le 16 Mars 1774, & avoit épousé, le 14 Novembre 1768, *Catherine de la Ville*, fille de *Pierre*, Officier de Milice, demeurant aux Isles de l'Amérique, & de Dame *Madeleine Guibert*. De ce mariage il n'y a pas encore d'enfants.

Les armes : *d'argent, à 8 losanges de gueules, accolés 4 à 4, & rangés en 2 fasces; au croissant de sable en abyme.* Elles sont de tout temps en l'Eglise Paroissiale de Bohal. — (*Généalogie* dressée sur un Extrait des Registres de la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Noblesse du Pays & Duché de Bretagne, & sur un Extrait des Registres du Parlement de Rennes, le tout en bonne forme.)

* PRIE, Maison qui tire son nom de la Terre de *Prie*, en Nivernais, où elle a possédé plusieurs autres grandes Terres, aussi bien que dans le Berry, entr'autres celle de *Buzançois*, une des plus considérables de cette Province, laquelle appartient aujourd'hui à la Maison *de Beauvilliers-Saint-Aignan*. — On trouve la *Généalogie* de la Maison de Prie dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 109 & suiv. : elle a donné un Cardinal, un Grand Panetier, deux Grands Queux, un Grand Maître des Arbalétriers de France & un Chevalier des Ordres du Roi; des Capitaines de Compagnies d'Ordonnances, & autres Officiers de distinction. Elle tient, par des alliances, la plupart réitérées, aux anciennes Maisons *de Bertrand de Briquebec, Chauvigny, Sully, Craon, Parthenay-l'Archevêque, Boulogne, Châlons, Amboise-Chaumont, Grailly-Foix, Albret-Navarre*; & aux Maisons existantes *de la Tour-d'Auvergne, de Rohan-Guéméné, Rohan-Soubise, Montmorency-Laval, Montmorency-Luxembourg, de la Trémoïlle, Uzès, Beauvilliers, Aumont, Gesvres, Mailly, Chabannes, Béthune, Rochefort d'Aloigny, Choiseul, Beauvau, Alègre, Senneterre, Sainte-Maure, de la Baume-Montrevel, Rouxel-Médavi*, & à plusieurs autres des meilleures du Royaume. — La Maison de Prie est connue, suivant l'Ouvrage ci-dessus, depuis Geoffroy, Sire de Prie, qui fut présent, en 1178, à une donation faite par la Comtesse de Nevers aux Religieuses de N.-D. de la Fermeté-sur-l'Ixeure. Un de ses descendants

I. Philippe de Prie, Seigneur de Moulins, en Berry, qualifié *Chevalier Banneret*, étoit, en 1333, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, dignité qui n'étoit alors donnée qu'aux personnes de la plus haute naissance. Il servit le Roi Philippe de Valois, dans différentes expéditions & épousa *Isabeau de Sainte-Maure*, Dame de Bellefontaine, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Sainte-Maure*, & de *Jeanne de Rancon*. Il laissa, entr'autres enfants,

II. Philippe de Prie, dit *le Borgne*, IIe du nom, Seigneur de Moulins, Maître d'Hôtel, en 1342, du Duc de Normandie, depuis le

Roi Jean, qui, en récompenfe de fes fervices, le fit Capitaine Souverain & Général au Bailliage de Bourges, & de 50 hommes d'armes d'une de fes Compagnies d'Ordonnances. Son fils aîné,

III. Jean, VIIe du nom, qualifié *Sire de Prie & de Buzançois*, Seigneur de Châteauclos, Gargileffe & Thefmillon, Chevalier Banneret, fut appelé, fuivant des *Mémoires* manufcrits, Paon de Prie, à caufe de fa magnificence. Il fe diftingua principalement par fa fidélité envers le Roi Jean, qui fut fait prifonnier à la bataille de Poitiers, & envers le Dauphin, Régent du Royaume, depuis Roi fous le nom de Charles V, & fut un des principaux Barons du Berry, qui prirent les armes pour défendre cette Province contre l'invafion du Prince de Galles. Il eut de *Philippe Courault,* fon époufe, entr'autres enfants,

IV. Jean, VIIIe du nom, Chevalier, Sire de Prie & de Buzançois, Confeiller & Chambellan du Roi, qui époufa *Ifabeau de Chanac,* de laquelle il laiffa, entr'autres enfants,

1. Jean, qui mérita, par fes fervices, d'être élevé à la dignité de Grand Panetier de France, & s'attira, par fa fidélité envers fon Souverain, la haine du Roi d'Angleterre, qui confifqua la Terre de *Prie*, que le Roi Charles VII rendit depuis aux héritiers légitimes. Jean fut tué, en 1427, d'un coup de Vireton, en défendant, contre les Anglais, la groffe Tour de Bourges, dont il étoit Capitaine;
2. Et Antoine, qui fuit.

V. Antoine de Prie fut, par fon père, forcé, dans fa jeuneffe, de fe faire Religieux dans l'Abbaye de Déols, & avoit paffé depuis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem. Après la mort, fans enfants, de fon frère aîné, il obtint difpenfe de fes vœux, devint Sire de *Prie* & de Buzançois, Seigneur de Montpoupon, Moulins & Thefmillon; fut Confeiller & Chambellan du Roi Charles VII & du Dauphin, &, en 1431, Grand Queux de France; prenoit la qualité de *premier Baron de Touraine;* affifta au Lit de Juftice à Vendôme, pour la décifion du procès du Duc d'Alençon, & y fut affis à droite fur la même ligne que le haut banc des Ducs, Comtes & Pairs de France; vendit fa Seigneurie de *Prie* à *Imbert de la Platière,* Seigneur de Bourdillon, & ordonna, par fon teftament, que 12 Pucelles, vêtues de robes blanches de fin lin, porteroient chacune, à fon enterrement, un flambeau de cire blanche du poids de deux livres. Il avoit époufé *Madeleine d'Amboife,* fille de *Hugues,* Seigneur de Chaumont, & de *Jeanne de Guenand.* Il en eut, entr'autres enfants:

1. Louis, qui fuit;
2. René, Abbé Commendataire de N.-D. de Landais en 1473, de S^te.-Marie de Levroux en 1474, Grand Archidiacre de Bourges, Protonotaire Apoftolique & Doyen de S^t.-Hilaire de Poitiers en 1489, Evêque de Bayeux le 17 Septembre de ladite année, Abbé de Bourg-Déols en 1502, nommé Cardinal le 4 Janvier 1506 & appelé *le Cardinal de Bayeux;* fut un des membres du Sacré Collége qui tinrent le Concile de Pife contre le Pape Jules II; fut nommé Evêque de Limoges en 1510, Abbé de la Prée-fur-Arnon en 1515, & Abbé de Lyre, où il mourut, le 5 Septembre 1519, & fut enterré en fon Abbaye de la Prée;
3. Et Aymar, auteur de la branche des Marquis de *Toucy*, rapportée ci-après.

VI. Louis de Prie, Chevalier, Baron de Buzançois, Seigneur de Montpoupon & de Thefmillon, fut Confeiller & Chambellan du Roi & auffi Grand Queux de France, charge, qui, après fa mort, fut fupprimée, & l'exercice réuni à celle de Grand Maître de l'Hôtel du Roi; voulut que fes funérailles fe fiffent comme celles de fon père, en doublant cependant le nombre des Pucelles; il portoit, ainfi que lui, l'Ecu *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à 3 tierces-feuilles d'or,* qui eft de Prie; *& aux* 2 *&* 3 *d'or, à l'aigle éployée de fable, couronnée de gueules,* qui eft de Buzançois. Il avoit époufé *Jeanne de Salazar,* fille de *Jean,* Seigneur de S^t.-Juft & de Marcilly, & de *Marie de la Trémoïlle,* Dame de S^t.-Fargeau. De ce mariage ils eurent

VII. Edmond de Prie, Baron de Buzançois, qui époufa, 1° *Jeanne de Beauvau,* fille de *Charles,* Seigneur de Tigny, Paffavant, &c., & de *Barbe de Talanges;* & 2° en 1504, *Avoie de Chabannes,* Comteffe de Dammartin, fille de *Jean,* & de *Sufanne de Bourbon de Rouffillon:* il n'en eut point d'enfants; mais du premier lit vinrent:

Gabriel & René, morts fans enfants.

BRANCHE des Marquis de Toucy.

VI. Aymar de Prie, Ier du nom (troifième

fils d'Antoine, & de *Madeleine d'Amboiſe*), Chevalier, Seigneur de Montpoupon, la Mothe, Lezillé, Theſmillon, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de 50 Lances de ſes Ordonnances & Gouverneur de Pont-St.-Eſprit, fut Grand Maître des Arbalêtriers de France, charge qui fut ſupprimée après ſa mort, arrivée en 1527. C'eſt ſa poſtérité qui ſubſiſte. Il avoit épouſé, 1° *Claudine de Choiſeul de Traves*, Dame de Givry; & 2° *Claudine de la Baume-Montrevel*. Du premier lit il n'eut que deux filles, l'aînée, nommée,

Renée, fut Fille d'honneur de Claude de France, fille de Louis XII.

Et du ſecond lit vint

Edme, qui ſuit.

VII. Edme de Prie, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Toucy, Theſmillon, la Grange-Foſſegillet, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en la Ville d'Auxerre & Pays Auxerrois, Lieutenant Général au Gouvernement de Touraine, Blaiſois & Vendômois & Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 12 Septembre 1538, *Charlotte de Rochefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Pleuvaut, &c., & d'*Antoinette de Châteauneuf*. Leurs enfants furent:

1. René, qui ſuit;
2. Edme, Seigneur de Montpoupon, un des Chambellans du Duc d'Anjou, depuis Henri III, qui fut marié & n'eut qu'une fille;
3. Un autre garçon, mort en 1581;
4. & 5. Et deux filles, mariées.

VIII. René de Prie, Chevalier, Baron de Toucy, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Theſmillon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte de Villars, Ecuyer d'Ecurie du Roi Charles IX & Gouverneur de Touraine, épouſa, le 19 Novembre 1559, *Joſſine de Selles*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madeleine de Ravenel*. Ils eurent, entr'autres enfants,

IX. Aymar de Prie, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon, Seigneur de Theſmillon, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi & Chevalier de ſes Ordres, qui fut Député, par la Nobleſſe du Bailliage d'Auxerre, aux Etats Généraux, en 1614. C'eſt en conſéquence de ſon mariage du 23 Mars 1593, avec *Louiſe de Hautemer*, fille & héritière pour moitié de *Guillaume de Hautemer*, Chevalier, Comte de Grancey, Seigneur de Fervacques, Plannes, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dit *le Maréchal de Fervacques*, que la Maiſon de Prie ſe trouve tranſplantée en Normandie. Elle lui porta en dot, en 1593, la Seigneurie de *Plannes* avec celle de *Fervacques*. Voyez HAUTEMER. Leur troiſième fils,

X. François de Prie, Chevalier, le ſeul qui ait continué la lignée, eut, du chef de ſa mère, la Baronnie de *Plannes*, en Normandie, & épouſa, le 13 Septembre 1626, *Marie Brochard*, morte le 23 Août 1651, fille de *Pierre Brochard*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, & de *Suſanne Rat*. Ils eurent, entr'autres enfants,

XI. Aymar-Antoine de Prie, Chevalier, Seigneur & Baron de Plannes, Coquainvilliers, du Cheſne, Marigny, &c., Maréchal de Bataille des Camps & Armées du Roi, qui mourut, âgé de 84 ans, le 11 Août 1714, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice de Plannes, Diocèſe de Liſieux. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1667, *Jacqueline de Serres*, inhumée, le 12 Février 1688, dans l'Egliſe de Coquainvilliers, fille de *Jean de Serres*, Seigneur de Coquainvilliers, &c., & de *Cécile de Ruault*. De ce mariage il eut, entr'autres enfants,

Louis, qui ſuit;

Et François-Léonor, rapporté après ſon aîné.

XII. Louis de Prie, IIe du nom, Chevalier, Baron, puis Marquis de Plannes, dit *le Marquis de Prie*, né le 9 Mars 1673, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne, l'un des Seigneurs attachés à l'éducation de S. M., Gouverneur de Bourbon-Lancy, obtint, par Lettres du mois de Février 1724, l'érection de ſa Seigneurie de *Plannes*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en eſt très-proche, en *Marquiſat*; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin ſuivant, & pourvu, en 1725, de la charge de Lieutenant Général du Bas-Languedoc. Il avoit eu, conjointement avec la Ducheſſe de *la Ferté*, ſa couſine, l'honneur de tenir ſur les fonts de baptême le Roi Louis XV, & mourut au Château de Verſailles, où il avoit ſon logement, le 8 Mai 1751. Il avoit

époufé, 1° par contrat du 27 Décembre 1713, *Agnès Berthelot*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Pléneuf, &c., Directeur Général de l'Artillerie de France, & d'*Anne-Rioult de Douilly de Curfay*. Elle fut Dame du Palais de la Reine en 1725, & mourut le 7 Octobre 1727, au Château de Courbépine, âgée de 29 ans; & 2° le 9 Juin 1744, *Anne de Biaudos*, fille de *Jean*, III° du nom, Marquis de Cafteja, &c., Gouverneur de Toul, & de *Marie Midot*. Elle eft morte fans enfants. Il a eu du premier lit :

Louis, né à Paris le 23 Février 1720, tenu fur les fonts de baptême par le Roi Louis XV & la Ducheffe de Ventadour, au Château des Tuileries, le 3 Juin fuivant. Il eft mort en 1730;

Et Marie-Victoire, née à Turin le 29 Novembre 1717, tenue fur les fonts de baptême par le Roi de Sardaigne & Madame Royale le 15 Mars 1718, & qui s'eft mariée, le 21 Décembre 1732, à *Louis-Charles d'Hoftun*, Duc de Tallard, dit *le Duc d'Hoftun*, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de fon nom. Elle eft morte le 3 Août 1739, fans laiffer d'enfants, ceux qu'elle avoit eus de fon mari étant morts avant elle. Voy. HOSTUN.

XII. François-Léonor, dit *le Comte* de Prie, Chevalier, Marquis de Plannes & de Courbépine, après fon frère, Seigneur, Haut Jufticier de la Chauffée, en Normandie, & de Thefmillon, en Bourgogne, Seigneur & Patron de Coquainvilliers, du Chefne & de Leffard, en Normandie (fils puîné d'Aymar-Antoine, & de *Jacqueline de Serres*), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ruffec, fut reçu, en 1723, Chevalier de Juftice des Ordres Royaux, Militaires & Hofpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de S^t.-Lazare de Jérufalem, & mourut dans fes Terres, en Normandie, le 9 Novembre 1772, dans la 90° année de fon âge. Il avoit époufé, le 27 Septembre 1731, *Marie-Madeleine-Geneviève Loquet de Tolleville*, dont

XIII. Louis, III° du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Prie, Marquis de Plannes & Courbépine, Seigneur du Moulin-Chapelle, &c., en Normandie, né le 25 Février 1734, Moufquetaire de la Garde du Roi dans la première Compagnie, Gouverneur, depuis le 8 Octobre 1752, des Ville & Château de Bourbon-Lancy, nommé Colonel dans le Corps des Grenadiers de France le 27 Mai 1757, Commandeur & Grand'Croix des Ordres de feu l'Electeur de Cologne (Bavière), eft le dernier de fon nom, & le feul & unique héritier de feu Louis, II° du nom, Marquis de Prie, fon oncle, ci-deffus. Il a époufé, 1° le 24 Novembre 1754, *Louife-Camille-Victoire de Villette*, morte le 18 Décembre 1758. Elle étoit fille de *Pierre-Charles*, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Longueau, Bazicourt, Houdancourt, Sarron, du Portail, &c., Confeiller du Roi en fes Confeils, Commandeur, Tréforier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Tréforier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Thérèfe-Charlotte Cordier de Launay*; & 2° *Madeleine de Mauville & Ward*, veuve de Lord *Guillaume Schirley*, Gouverneur Général de l'Isle de Bahama, en Amérique, Colonel d'un Régiment de fon nom & Lieutenant Général des Armées d'Angleterre. Elle eft morte à Paris, le 6 Septembre 1774, dans la 41° année de fon âge. Du premier lit eft iffue

Anne-Thérèse-Charlotte, née le 29 Juin 1757.

Les armes de la Maifon de Prie font : *de gueules, à 3 tierces-feuilles d'or*. Ancien Cri de guerre : Cant a l'oiseau. Devife : Non degener ortu.

(Ce que nous venons de rapporter fur cette Maifon eft tiré du *Mercure de France* de Mars 1755 & de l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 109 & fuiv.; voy. auffi l'*Hift. génér. du Berry*, par la Thaumaffière; l'*Hift. généalogiq. de la Maifon de Chafteignier*, par André du Chefne; les *Mémoires* de Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, &c., &c.)

PRIEUR (le), en Normandie, Election de Falaife; Famille dont les armes font : *d'azur, à une biffe d'or, entravaillée dans une clef de fable*.

PRIGENT, ou PRÉGENT, en Bretagne : *d'azur, à la fafce d'or, accompagnée de 3 molettes du même*.

PRINGLES DE VARENGES (des) : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, pofées dans le fens de la bande*.

PRIULI, PRIOLI, ou PRIOLO, Famille illuftre de Venife, qui a donné deux Doges à cette République dans le XVI° fiècle : Laurent Priuli en fut élu Doge en 1554, & eut pour fucceffeur, quatre ans après, Jérôme

Priuli, ſon frère, mort en 1567. — Louis Priuli, un de leurs parents, fut, dans le même ſiècle, intime ami du Cardinal Polus, & ſon attachement fut ſi grand, qu'il refuſa la Pourpre ſacrée qui lui était offerte par le Pape Jules III, ne pouvant ſe réſoudre de quitter un ſeul moment ſon cher ami le Cardinal Polus, qui, l'an 1558, lui laiſſa, en mourant, tous ſes biens.

I. Antoine Priuli, neveu des deux Doges, paſſa fort jeune en France, ſous le règne d'Henri II, avec un Ambaſſadeur de la République, de la Famille *de Loredano*, ſon oncle maternel. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Gentilhomme de Saintonge, qui étoit à Paris, il l'épouſa & la mena à Veniſe. La République & ſes parents parlèrent de faire caſſer ce mariage; mais l'Ambaſſadeur avoit ſigné au contrat, & le Sénat de Veniſe ſe contenta de prononcer, par un Décret de 1554, qu'Antoine & ſa poſtérité ſeroient exclus de toutes les charges de la République, ce qui l'obligea de revenir, avec ſes meilleurs effets, s'établir dans la Province de ſa femme, à Saint-Jean-d'Angély. L'aîné de ſes enfants,

II. Marc Prioli, fut père de

III. Julien Prioli, qui ſe ruina par les dépenſes qu'il fit à la guerre, étant premier Officier au Régiment de la Force. Il fut marié quatre fois, & eut de ſon dernier mariage,

IV. Benjamin Priolo, Ier du nom, né le 1er Janvier 1602, qui ſervit ſous M. de Rohan, dont il fut le confident intime, & fut employé en diverſes négociations. Etant venu à Paris, dans le deſſein de s'y établir, il ſuivit le parti du Prince de Condé, dans les mouvements de 1652; fut chargé, en 1667, par M. de Lionne, Miniſtre d'État pour les Affaires Etrangères, d'aller à Veniſe pour une affaire ſecrète; mais il mourut d'apoplexie en route, dans la maiſon Archiépiſcopale de Lyon, & fut enterré dans la Cathédrale, où l'on mit une épitaphe qu'on avoit trouvée parmi ſes papiers. Il eſt Auteur d'une *Hiſt. de France, depuis la mort de* Louis XIII *juſqu'en* 1664, qu'il dédia au Doge & au Sénat de Veniſe, qui le récompenſèrent, même avant l'impreſſion de l'Ouvrage, par des Lettres Patentes expédiées en 1660, ſous le Doge Dominique Contarini, par leſquelles la République le reconnoiſſoit pour *noble Vénitien*, & le créoit *Chevalier de Saint-Marc*. Il avoit épouſé, en 1638, *Zabetta de Micheli*, de la Maiſon *de Micheli* de Lucques & de Veniſe, qui a donné des Doges, & en eut :

1. Barthélemy-François, qui ſuit;
2. Charles, qui ne fut point marié : il ſervit dans les Gardes du Corps, en devint Exempt ſur la fin du dernier ſiècle, & fut fait Chevalier de Saint-Louis;
3. & 4. Deux filles, Religieuſes à la Viſitation de Montpellier;
5. N.... Priuli, Religieuſe à la Viſitation de Chaillot, près de Paris, qui fut choiſie, en 1692, par Louis XIV, pour relever Madame de Brinon à Saint-Cyr, & y rétablir la Règle que l'on y ſuit aujourd'hui. Elle s'acquitta de cette Commiſſion avec tant de ſuccès, qu'elle gagna l'eſtime & la confiance du Roi, au point que ce Prince prenoit plaiſir à conférer avec elle pendant des heures entières, & qu'il voulut l'engager à reſter à Saint-Cyr; mais elle lui demanda la permiſſion de retourner à la Viſitation de Chaillot, pour ſuivre la Règle qu'elle avoit embraſſée. La Reine d'Angleterre & Madame de Maintenon la comblèrent auſſi de bontés : la Famille conſerve pluſieurs de leurs Lettres en original;
6. & 7. N... Priuli, qui eſt entrée chez la Maréchale de Noailles; & N.... Priuli, qui eſt entrée chez la Maréchale d'Humières : elles y reſtèrent, juſqu'à leur mort, en qualité de *Demoiſelles de Compagnie*.

V. Barthélemy-François Priolo ſervit dans les Gendarmes de la Garde, dont le Maréchal d'Albret étoit alors Capitaine-Lieutenant. Il en fut tiré par M. Colbert, qui lui donna la Direction des Fermes de Châlons, pour le mettre à portée de ſoutenir ſa Famille. Il s'eſt marié en Champagne, & eſt mort en 1709, à Abbeville, laiſſant :

1. René, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens;
2. Et Benjamin, qui ſuit.

VI. Benjamin Priolo, IIe du nom, a ſuccédé à ſon père dans la charge de Directeur, qu'il a conſervée juſqu'en 1748, qu'il s'en eſt démis en faveur de ſon fils, & eſt mort en 1755, laiſſant :

Benjamin, qui ſuit;
Et trois filles : l'une eſt Carmélite à Moulins; & les deux autres ne ſont pas mariées.

VII. Benjamin Priolo, IIIe du nom, Directeur des Fermes de Moulins, en Bourbonnais, après ſon père, a épouſé, vers 1757, une fille de M. *Senix*, dont

Un fils, qui fut tenu ſur les fonts de baptême

par S. A. S. M. le Prince de Condé, qui a bien voulu en être le parrain, en confidération de l'ancien attachement de cette Famille à fon illuftre Maifon.

Cette Famille fut naturalifée Françaife fous Charles IX, & embraffa entièrement le Calvinifme fous Henri IV : elle a même eu quelques Miniftres de la R. P. R.; mais le célèbre Benjamin Priolo, Ier du nom, mentionné ci-devant, conféra fouvent à Lyon avec le Cardinal François Barberin, qui le convainquit fi bien de la fauffeté de fa Religion, que lui, fa femme, fes enfants & fes domeftiques l'abjurèrent, & reçurent la Communion des mains de cette Eminence. (Voy. Moréri, Edit. de 1759, d'où nous avons extrait cet *Abrégé généalog.*)

PRIVAT, en Provence : Famille qui fut maintenue dans fa nobleffe le 13 Juillet 1667.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de 4 givres* ou *ferpents de fable, tortillés, pofés en pal & adoffés.*

* PROISY, Nobleffe, une des plus anciennes de la Picardie, qui a poffédé, pendant plus de 500 ans, au Diocèfe de Laon, près de la Ville de Guife, la Terre de *Proify*, dont elle tire fon nom : elle eft fortie de cette Famille par la branche de *la Bove*, tombée en quenouille dans la perfonne de Françoise de Proisy, héritière, qui en porta les biens à *Denis d'Aubourg*, fon mari, Marquis de Villembray, comme on le verra ci-après. — Outre la branche de *la Bove*, elle a formé encore celle de *Marfontaine* & de *Neuville*, & celles de *Mauregny* & d'*Eppes*. Les trois dernières branches ont fait leurs preuves en 1670, pardevant M. de Machault, Intendant de Soiffons, ainfi qu'il eft conftaté par l'inventaire de leurs titres, vérifié & figné par le Juge d'armes de France en 1764, dans lequel elles ont la qualité de *Chevalier*, fur chaque degré, depuis plufieurs fiècles : ces preuves ont encore été renouvelées, en 1773, par M. d'Hozier, lors de l'entrée d'une Demoifelle de Proisy à Saint-Cyr; & celles du fils du Baron d'*Eppes* ont auffi été faites devant M. de Gevigney, Généalogifte de LL. AA. RR. Monsieur & M. le Comte d'Artois, pour fon entrée aux Pages, fuivant fon Certificat du 19 Janvier 1774.—Cette Maifon a donné plufieurs Gouverneurs de Villes & Places fortes, un Grand Bailli de Vermandois, un de Tournai & Gouverneur du Pays de Tournaifis, un Chambellan du Roi, deux Gentilshommes de fa Chambre, un Chevalier de Malte en 1521 & trois Chevaliers de l'Ordre du Roi.

I. Lambert de Proisy, Seigneur dudit lieu, qualifié *Miles*, Chevalier, fut préfent, avec plufieurs Gentilshommes, à une Charte de l'Abbaye de Honnecourt, près de Cambrai, de l'an 1169, concernant la vente d'une prairie aux Moines de cette Abbaye, par Vautier de Ifca : cette Charte fe trouve dans le Carpentier, tom. II, p. 84, aux Preuves de l'*Hift. de Cambrai*. Il vivoit encore en 1180 (*a*) & étoit Seigneur de *Proify*, en Thiérache. Ses enfants furent :

1. Vautier, connu par une autre Charte de la même Abbaye, & qui fit, avec *Béatrix*, fa femme, une donation à l'Abbaye de Bohéries, près de Guife, l'an 1197, du confentement de fes enfants:

   Clarambaut, Vion, Agnès & Marguerite. Cet acte eft en latin.

2. Et Anselme, qui fuit.

II. Anselme de Proisy donna au même Monaftère, en 1221, du confentement de *Jeanne de Lihu*, fon époufe, 170 liv. en argent & trois mencaudées de terre. Il en eft parlé dans le Carpentier. Ses enfants furent :

1. Claude, qui fuit;
2. Anselme, mort jeune;
3. Et Hubert, Doyen de St.-Géry de Cambrai.

III. Claude de Proisy, Ier du nom, Seigneur de Proify, qui vivoit en 1260, avoit époufé, en 1250, *Dode de Campremy*, & en eut :

1. Claude, qui fuit;
2. & 3. Deux autres garçons;
4. Et Marguerite, Abbeffe de Lizy, Diocèfe de Laon, comme il a été conftaté par une vifite que fit en cette Eglife feu M. d'Eftrées, Evêque de Laon, où l'on trouva fa tombe avec l'infcription fuivante : *Cy-gift l'Abbeffe de Lify*, Marguerite, *jàdis Dame* de Proisy, *qui trépaffa l'an de grâce* 1300. *Priés Dieu pour le repos de fon âme.*

IV. Claude de Proisy, IIe du nom, Seigneur de Proify, vivant en 1319, avoit époufé, en 1280, N.... *de Creffonfart*, dont vint

(*a*) Les Hiftoriens remarquent que c'eft vers ce temps que les Gentilshommes donnèrent leurs noms aux Fiefs qu'ils poffédoient.

(*Note des Editeurs.*)

V. Gilles, Seigneur de Proisy, qui ſut témoin d'une donation faite par Guillaume de Wignacourt, à l'Egliſe du Mont-Saint-Martin en 1338 : il y eſt qualifié *Miles* (Chevalier), ainſi qu'il conſte par une Charte de cette Abbaye, rapportée dans le Carpentier, aux Preuves de l'*Hiſt. de Cambrai*. Il vivoit encore en 1343, & avoit épouſé, en 1312, N.... *de Runſville*, & en eut

VI. Guillaume, Seigneur de Proisy & de Liez, qui ſe maria, en 1347, à *Mathilde d'Aix*, ou *d'Aiſe*, ainſi qu'il ſe voit dans l'*Hiſt. de Béthune*, par du Cheſne. Il vivoit encore en 1370. Leurs enfants furent :

Bernard, Sire de Proisy, qui donna le dénombrement de ſa Terre au Duché de Guiſe le 10 Février 1394 : il eſt mort ſans poſtérité;
Et Jean, qui ſuit.

VII. Jean, Ier du nom, Seigneur de Proisy, fait Chevalier, ſervoit, avec ſa Compagnie, ſous Hugues de Châtillon, Grand Maître des Arbalétriers de France, ſuivant la Revue qui en fut faite à Thérouanne le 1er Mai 1372. Il vivoit encore en 1390, & avoit épouſé N.... *de Brétigny*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Gilles, Seigneur de Maineville, qui s'eſt marié, en 1438, à *Colaye de Mailly*, fille de *Robert*, Seigneur de Cambligneul, &c., & d'*Iſabelle du Bos*, fille de *Jacques*, dit *de Galois* (P. Anſelme, tom. VIII, p. 659);
3. Et Jeanne, mariée, vers 1400, à *Jean de Creton d'Eſtourmel*. Ils firent l'un & l'autre beaucoup de biens à l'Abbaye de St.-Aubert, comme il conſte par les Archives de cette Abbaye, rapportées dans le Carpentier.

VIII. Jean, IIe du nom, Seigneur de Proisy & du Sourd, Chevalier, Gouverneur de la Ville de Guiſe pour le Roi Charles VII, la défendit contre le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, qui en firent le ſiége en 1422; capitula en 1423, & ne la rendit qu'en 1424 : ce qui eſt rapporté par Monſtrelet, au IIe vol. de ſes *Chroniques*; Hémeré, dans ſon *Auguſta Veromanduorum*, qualifie Jean de Proisy *vir ſtrenuus*, & le P. Daniel, en parlant du ſiége de Guiſe, rapporte que cette Ville fut défendue, avec beaucoup de valeur, par le Seigneur de Proisy, & qu'à cauſe de ſes bons ſervices, le Roi le fit ſon Bailli & Gouverneur de Tournai & du Pays de Tournaiſis. Jean de Proisy acheta, en 1437, les Terres de *la Capelle* & de *la Flamengrie*, de *Jeanne de Rochefort*, veuve de *Jean*, Sire *d'Eſtinoit*, & donna ſa procuration, le 16 Mai 1437, pour faire ſa foi & hommage à l'Abbé de St.-Denis. Il avoit épouſé N.... *de Candac*, d'une Maiſon du Boulonnais, dont vinrent :

Jean, IIIe du nom, qui donna ſon dénombrement au Duché de Guiſe, & mourut ſans poſtérité, après avoir laiſſé, en 1466, tous ſes biens à Léon de Proisy, ſon neveu, mentionné ci-après;
Et Clarembaut, qui ſuit.

IX. Clarembaut de Proisy, dit *le Chevalier de Proiſy*, épouſa *Anne de Loyaucourt*, dont :

1. Léon, qui ſuit;
2. Jeanne, mariée, vers l'an 1460, à *Jean Blondel*, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mancicourt, Prévôt de Cambrai;
3. Et Anne, qui épouſa *Jean de la Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Bouſies, dont il eſt parlé dans le Carpentier.

X. Léon de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Sourd, donataire, comme on l'a dit, de Jean de Proisy, IIIe du nom, ſon oncle, fit ſon dénombrement de la Terre de *Proiſy* au Duché de Guiſe, le 9 Juin 1468. Il avoit épouſé, en 1450, *Anne de Lannoy*, fille de *Baudouin*, dit *le Bègue*, Ier du nom, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Lille. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Simon, troiſième Chanoine de Tournai, Protonotaire Apoſtolique, qui obtint du Pape Pie II, l'Abbaye de Ciſoing, au Diocèſe de Tournai, dont il jouit pendant environ 23 ans, & mourut le 4 Octobre 1482. (Voy. *Gallia Chriſtiana*);
3. Jean, IVe du nom, Chevalier, Seigneur du Sourd, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli de Tournai, Mortain & St.-Martin, qui acquit de *Robert de la Marck de Bouillon*, ſuivant un compte du Domaine de Béthune de l'an 1489, la Terre & Baronnie de *la Bove*, près de Laon. Il avoit épouſé, vers 1485, *Françoiſe de Dinan*, Ducheſſe de Châteaubriant, fille de *Jacques*, Grand Boutillier de France, & de *Catherine de Rohan*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Gilles de Bretagne ;* & en ſecondes, de *Guy* XIIIe, dit XIVe du nom, Comte *de Laval*. Elle fit, par ſon teſtament, différents legs à Jean de Proisy, ſon troiſième mari, qui, n'en ayant pas eu d'enfants, fit donation de tous ſes biens, en 1524, à Louis

de Proisy, fon neveu, ainfi que de la Baronnie de la Bove. Ce Jean de Proisy fut tué, la même année, à la bataile de Pavie, fervant fous la Cornette du Roi François Ier. Sa femme mourut le 3 Janvier 1499, âgée de 63 ans;

4. Et Jacqueline, qui époufa N.... *de la Chapelle*, d'une des bonnes Maifons de Bretagne.

XI. Louis de Proisy, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Proify & du Sourd, Gentilhomme de la Maifon du Roi, fut, en récompenfe des fervices qu'il avoit rendus à Charles VIII, & qu'il rendoit à Louis XII, fait Gouverneur des Ville & Château de Mortagne, par Lettres Patentes données à Senlis le 18 Juin 1498, enfuite Bailli & Gouverneur de Tournai & du Pays de Tournaifis, par d'autres Lettres, données à Blois le 17 Mai 1500, fignées du Roi, & fur lefquelles eft écrit le ferment de fidélité qu'il prêta au Parlement le 24 du même mois. Le 3 Juin fuivant, la Ville de Mortagne ayant été affiégée par le Duc de Bourgogne & l'Armée Impériale, il y fignala fa valeur pendant trois mois que dura le fiége de cette Place, qu'il ne rendit que par ordre du Roi, & après un traité honorable, conclu avec le Marquis d'Arfchot, le 5, & confirmé le 18 Septembre 1521, par le Seigneur de Croy. Les fervices importants qu'il rendit au Roi, lui valurent la perte & la confifcation des biens qu'il avoit en Flandre & dans le Hainaut, & dont le Duc de Bourgogne gratifia *Baudouin de Lannoy*, fon Chambellan, par Lettres Patentes données à Hefdin le 15 Janvier 1522. Il avoit époufé *Guillemette de Saint-Simon*, dite *de Loches*, avec laquelle il acquit la Terre de *la Plefnoye*, en Thiérache, le 21 Mai 1492, pour faire le remploi de fa dot. Leurs enfants furent :

1. Antoine, Seigneur de Proisy, marié à N... *de Grandmont*, dont une fille unique,

   Madeleine, morte jeune.

2. Nicolas, Chanoine de l'Eglife de Laon, héritier des biens de Madeleine, fa nièce, dont il fit donation à Louis, fon frère. Il y a une autre donation faite aux Dames de Montreuil-fous-Laon, le 22 Décembre 1530, de 20 jallois de blé, à prendre fur fa Terre du Sourd, & une troifième donation faite à Ribemont, le 4 Mai 1539, par le même Nicolas audit Louis, du confentement d'Isambart de Proisy, fon autre frère;
3. Louis, qui fuit;
4. Philippe, Chevalier de Malte, où il mourut en 1529. Il y a un partage, devant Notaires, entre Louis & ce Philippe de Proisy, qui conftate fa penfion, fur l'abandon qu'il fit de fes biens à Louis, fon frère, le 23 Mai 1529;
5. Isambart, Seigneur de Monceau-fur-Oife, de la Plefnoye, Réfigny, Lieffe & Marchais, près de Laon, qui céda fa part des autres biens à Louis, fon frère, pour la Terre de la Plefnoye, le 5 Novembre 1535, & vendit à *Chriftophe de Vifmes* & à *Madeleine de Luxembourg*, fon époufe, la Seigneurie *du Sourd*, le 30 Novembre 1550: il mourut fans poftérité;
6. Et Yolaine, mariée à *Henri de Crécy*, Seigneur de Blicquy, en Hainaut. Une de fes filles fut reçue Chanoineffe de Mons le 11 Mars 1528.

XII. Louis de Proisy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Proify, Baron de la Bove, Réfigny, Marchais & Lieffe, l'un des 100 Gentilshommes mentionnés dans l'Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566, Gouverneur de Guife, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna fes dénombrements pour fes Terres de Marchais & de Lieffe, en Janvier 1538, à Antoine de Cuvillers de Hénin-Liétard, Seigneur Châtelain d'Eppes, & un autre dénombrement à l'Abbé de St.-Denis, pour fes Terres de la Capelle & de la Flamengrie le 26 Juin 1551, & tefta en Novembre 1560. Il avoit époufé, en 1526, *Claudine Defpences*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de N... *des Urfins*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui fuit;
2. Jean, Chevalier, Seigneur de Neuville, la Capelle & la Flamengrie, en Laonnais, mort fans poftérité;
3. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Mauregny*, rapportée ci-après;
4. Et Jacqueline, mariée, 1° à *Nicolas de Bohan*, Baron de Nanteuil; & 2° en 1551, à *Jean de Poix*.

XIII. François de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron de la Bove, Grand Bailli de Vermandois par Provifions du 2 Mai 1571 & Chevalier de l'Ordre du Roi fous Charles IX, fuivant fon Brevet, adreffé au Seigneur de Longueval, qui lui donna le Collier de cet Ordre, tranfigea, le 8 Novembre 1571, avec Jean & Claude de Proisy, fes frères, fur le teftament fait par Louis de Proisy, leur père; donna fon dénombrement au

Roi pour sa Baronnie de la Bove, le 1er Décembre 1563; en fit un autre au Duché de Guise, pour sa Terre de *Proisy*, le 20 Septembre 1574, & obtint Arrêt du Parlement du 5 Mai 1584, contre le Procureur Général, par lequel il fut maintenu en la moitié du droit de hallage de la Capelle, conjointement avec S. M. Il avoit épousé, 1° le 26 Avril 1559, *Anne de Bossut*, Dame de Longueval, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Longueval, Gouverneur de Champagne & de Brie, Sous-Intendant des Finances, qui fit bâtir le Château de Marchais; & 2° *Marguerite de Beaumont*, Dame de Marfontaine. Du premier lit il eut :

1. Louis, qui suit;
2. & 3. Anne & Claude, Religieuses;
4. Autre Claude, mariée, en 1583, à *Jacques de Châtillon*, IIIe du nom, Seigneur de Marigny, dont postérité. Voy. CHATILLON-sur-MARNE;
5. Isabeau, qui a épousé, par contrat du 22 Janvier 1593, *Henri de Mazancourt*, Chevalier, Seigneur du Plessis, Viviers, &c., dont des enfants. Voy. MAZANCOURT.

Et du second lit vinrent :

6. Robert, mort sans postérité;
7. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Neuville*, &c., rapportée ci-après;
8. & 9. Marthe & Anne, mortes filles;
10. Anne-Marie, qui a épousé *Jérôme Cauchon*, Marquis de Sommièvre;
11. Et Nicole-Françoise, qui s'est alliée à *Louis-François de Hallencourt*, Seigneur de Droménil, dont deux enfants. Voyez HALLENCOURT de DROMÉNIL.

Cette postérité est constatée, pour ces enfants du second lit, par un acte de bail noble du 3 Juin 1588.

XIV. Louis de Proisy, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, Montchâlons, Bouconville, Bièvre, Orgeval, Neuville, Oulches, Jumigny, Vassogne, Mauregny, Chermizy, épousa *Louise le Gris*, d'une Famille noble de Normandie, morte le 16 Novembre 1636, & dont sont issus :

1. Louis, qui suit;
2. Et Madeleine, qui s'est mariée, 1° en 1618, à *Claude Hurault*, Seigneur de Chérigny, &c., dont des enfants. Voy. HURAULT; & 2° à *Gaspard de Verdelot*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges.

XV. Louis de Proisy, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, épousa *Marie le Danois*, laquelle se remaria, en 1631, à *Louis de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt. Du premier lit elle ne laissa, pour héritière de cette branche, qu'une fille, nommée

XVI. Françoise de Proisy, Dame de *Proisy*, la Bove, &c., qu'elle porta à *Denis d'Aubourg*, Marquis de Villembray, son mari, dont le fils, *Augustin d'Aubourg*, vendit la Terre de *Proisy*, en 1681, à *Joseph de Ximenès*, pour la somme de 140,000 liv., dont jouit actuellement le Sieur *de Tarteron*, Seigneur de Montiers, par son mariage avec Mademoiselle *de Ximenès*, après avoir été possédée par la Maison de Proisy depuis un temps immémorial. — La Terre de *la Bove* & ses dépendances a été aussi vendue, en 1719, par *François-Augustin d'Aubourg*, fils d'*Augustin*, à *Gaspard-Hyacinthe de Caze*, Trésorier Général des Postes, pour la somme de 500,000 liv. & 6,000 liv. de pot-de-vin. Voyez CAZE (de). Ledit *François-Augustin d'Aubourg* n'a laissé, pour unique héritière, que *Madeleine d'Aubourg*, qui s'est mariée, en 1756, à *Thomas-Exupère de Mirmont*, Baron de Montaigu, Seigneur de Coucy-lès-Eppes, dont elle n'a point d'enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de Neuville, *Marquis* de Marfontaine.

XIV. Jean de Proisy, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville (fils puîné de François, & de *Marguerite de Beaumont*, sa seconde femme), fut Marquis de Marfontaine, par donation de sa mère du 9 Septembre 1624, insinuée à Laon. Il épousa, en 1626, *Guillemette d'Anglebermer de Furstenberg*, fille du Marquis de *Lagny*, dont :

Emmanuel, qui suit;
Et Claude, mort sans avoir été marié.

XV. Emmanuel de Proisy, Chevalier, Marquis de Marfontaine, la Capelle, la Flamengrie, Neuville, &c., épousa, en 1678, *Louise-Catherine de Conflans*, fille de *Christophe*, dit *le Comte de Vézilly*, Seigneur de Bouleuse, &c., & de *Madeleine de Châtillon-sur-Marne*. Il en eut, pour fille & unique héritière,

XVI. Madeleine-Anne-Louise-Françoise de Proisy, qui s'est mariée, en 1699, à *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis

de Droménil, fon coufin germain, fils de *Louis-François,* & de Nicole-Françoise de Proisy. D'eux font iffus : 1. *Charles-François-Gabriel de Hallencourt,* Comte, puis Marquis de Droménil, Capitaine de Gendarmerie, qui a époufé, en fecondes noces, en Août 1743, *Jeanne-Edmée de Boulongne,* de laquelle il a eu : *a.* N.... *de Hallencourt de Droménil,* qui a époufé, par contrat du 11 Décembre 1762, *Emmanuel-Marie-Louis,* Marquis *de Noailles,* &c., Ambaffadeur près de S. M. Britannique, dont poftérité ; *b.* & *Adélaïde-Elifabeth*, morte en Octobre 1770, qui avoit époufé, par contrat du 2 Janvier 1763, *Louis-Antonin,* Marquis *de Belfunce,* Colonel de Dragons du Régiment de fon nom, dont elle a laiffé un fils unique ; 2. & *Louife-Charlotte-Françoife de Hallencourt de Droménil,* morte à Paris le 21 Mai 1742, qui avoit époufé, en Novembre 1726, *Charles Brulart* (Moréri dit *Pierre*), Comte, puis Marquis de Genlis, dont font iffus : 1. le Marquis de *Genlis,* qui n'a pas d'enfants ; 2. le Comte de *Genlis,* qui a deux filles ; 3. & l'Abbé de *Genlis.* Voy. BRULART. Ainfi font paffés dans les Maifons *de Noailles* & *de Belfunce* les biens de la branche des Proisy-Neuville & Marfontaine. Voyez NOAILLES & BELSUNCE.

BRANCHE des Seigneurs de Mauregny, *fortie des anciens Seigneurs* de Proisy.

XIII. Claude de Proisy, Chevalier, Seigneur de Mauregny (troifième fils de Louis, IIe du nom, & de *Claudine Defpences*), fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, & tranfigea fur partage, le 31 Mars 1574, avec *Nicolas de Bohan* & Jacqueline de Proisy, fa femme, fœur dudit Claude, qui avoit époufé, en 1557, au Comté de St.-Pol, en Artois, *Marie d'Amiens*, dont

XIV. Jean de Proisy, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Aubigny & St.-Jean, qui reçut les dénombrement, foi & hommage du Duc de Lorraine, pour les Terres de Lieffe & de Marchais, relevant de la Baronnie d'Eppes, le 24 Mars 1600. Il avoit époufé, par contrat paffé à Sédan le 14 Juillet 1586, *Marie de Balaine*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine de Cuvillers de Hénin-Liétard.* Elle lui apporta en dot la Baronnie d'*Eppes* & la Terre de *Veslud*, & eut pour enfants :

1. David, qui fuit ;
2. Daniel, qui acheta la Terre de *St.-Jean*, en 1596, & mourut fans poftérité ;
3. Henri, auteur de la branche des Barons d'*Eppes*, &c., rapportée ci-après ;
4. Elisabeth, mariée, en 1618, à *Antoine de Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
5. Et Marie, alliée, en 1620, à *David de Bièvre*, à qui elle porta la Terre de *Veslud.*

XV. David de Proisy, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Aubigny, &c., partagea la fucceffion de fes père & mère, avec fes frères & fœurs, au mois de Décembre 1618, & avoit époufé, le 13 Mars 1609, *Marie de Balaine*, fa coufine germaine, de laquelle il eut

XVI. Jean de Proisy, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Capitaine de Chevaux-Légers & un des Gentilshommes de la Maifon du Roi, par Brevet du 12 Avril 1661, qui époufa, 1° le 27 Avril 1648, *Marguerite de Loubes de la Gadouine*, en Poitou ; 2° *Marguerite de Pinchon de la Chapelle,* morte fans enfants ; & 3° par contrat paffé à Metz, le 7 Novembre 1678, *Judith d'Aumale.* Du premier lit il eut

1. N.... de Proisy, mariée à N.... *de la Millière*, en Poitou.

Et du troifième vinrent :

2. Philippe, mort fans alliance ;
3. David, qui fuit ;
4. Paul, mort dans la Marine à St.-Domingue, fans avoir été marié ;
5. Charles, mort auffi dans la Marine, fans poftérité ;
6. Etienne, qui paffa en Angleterre, & dont on ignore s'il a eu poftérité ;
7. Madeleine, mariée à N.... *du Clos ;*
8. Elisabeth, qui époufa N.... *de la Salle*, Seigneur de Rilly, en Champagne ;
9. Et Louise, qui, après avoir fait donation de fon bien, en 1693, à Louis-François, fon neveu, fe fit Religieufe à l'Abbaye de l'Etanche, en Lorraine.

XVII. David de Proisy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Gondreville & St.-Jean, époufa, le 16 Août 1678, *Marie-Thérèfe de Rocquemont*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Brizon, Ecuyer ordinaire du Roi, de la Maifon *de Marfeille*, dont :

1. Louis-François, donataire de Louise de

Proisy, sa tante, qui servit avec distinction dans la Marine, & fut tué par un taureau furieux;

2. Henri, mort dans la Marine, sans alliance;
3. Alphonse, qui suit;
4. Joseph, qui fut tué dans un combat à Rio-Janeiro, servant dans la Marine;
5. Alexandre, qui fut aussi tué, dans la Marine, à Vigo, en Espagne;
6. Marie-Catherine, née le 23 Décembre 1682, qui fut reçue à St.-Cyr, du temps de Madame de Maintenon, en Avril 1693, après avoir prouvé qu'elle descendoit de Louis de Proisy, Ier du nom, qui, vers l'an 1500, épousa *Guillemette de Saint-Simon*, dite *de Loches*, ses septième aïeul & aïeule. Elle est morte fille, à St.-Erme, près de Laon, en 1763;
7. Marie-Madeleine, qui s'est mariée à *Philippe d'Aubery*, Seigneur des Epoisses: elle est morte sans postérité;
8. Marguerite, morte à St.-Erme, sans alliance;
9. Et Louise-Marianne, morte Religieuse à St.-Cyr, où elle avoit été élevée.

XVIII. Alphonse de Proisy, Chevalier, Seigneur de Brizon, Officier dans la Marine, avec une pension du Roi, s'est établi à Brest, où il a épousé, 1° *Jeanne du Héron;* & 2° le 3 Août 1728, *Marie-Louise Ausnac*. Du premier lit est issu

1. Vincent-Joseph-Marie, qui suit.

Et du second sont sortis:

2. Vincent-René, appelé *le Chevalier* de Proisy, Commissaire de la Marine, employé au Cap, qui s'est marié en 1773, & n'a pas d'enfants;
3. Et Joseph-Jean-Baptiste, Chanoine de l'Eglise de Laon, Docteur de Sorbonne en 1772, Vicaire Général de Laon la même année.

XIX. Vincent-Joseph-Marie de Proisy, Chevalier, Seigneur de Brizon, sert dans la Marine depuis 1745, a été fait Chevalier de St.-Louis en 1763 & Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1772. Il a épousé, en 1758, *Pélagie de Goyon*, morte en Août 1774, laissant:

1. Charles, Chevalier, né à Brest en 1763;
2. Pélagie;
3. Anne-Vincente, entrée à St.-Cyr en 1773;
4. Et Adelaïde, morte en 1772.

*BRANCHE des Barons d'*Eppes, *Vicomtes d'*Amifontaine, *&c.*

XV. Henri de Proisy, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eppes, Aubigny & St.-Jean (troisième fils de Jean, VIe du nom, & de *Marie de Balaine*), eut, dans le partage des biens de son père, la Baronnie d'Eppes & les Seigneuries d'Aubigny & de Veslud. Il épousa, en 1620, *Antoinette de Dompierre*, fille d'*Anne*, Chevalier, Maître d'Hôtel du Roi, & d'*Anne de Hénault*. Leurs enfants furent:

David, qui suit;
Et Marie, qui s'est alliée, en 1645, à *Pierre de Bouillon*, Seigneur de la Soudière.

XVI. David de Proisy, Ier du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eppes, Seigneur d'Aubigny, St.-Jean, Vendières, reçut les foi & hommage de Louis de Bourbon, Prince de Condé, pour ses Terres de Liesse & de Marchais, relevant de la Baronnie d'Eppes, & ce Prince fit frapper une très-belle Médaille, qu'il lui donna pour droit de Chambellage, & le traita avec beaucoup de distinction dans son dénombrement du 18 Octobre 1652. Il épousa, en 1651, *Madeleine de la Barge*, fille de *Jacob*, Chevalier, Seigneur de Champeaux, & de *Louise de Lenharé*, qui, pour cause de Religion, passèrent, avec plusieurs Seigneurs de la Province, en Irlande. Leurs enfants furent:

1. David, qui suit;
2. Charles, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Chevalier de St.-Louis, Commandant d'un Bataillon dans Royal-Artillerie, qui est mort à Perpignan, sans postérité, en 1721;
3. Elisabeth, mariée, le 8 Juillet 1679, à *Abraham de la Tranchée*, Seigneur de Savigny, Capitaine dans Royal-Artillerie;
4. Et Judith-Madeleine, mariée à *Abraham de Gondallier*, Chevalier, Seigneur de Tugny, en 1690, Colonel de Cavalerie à Dublin; elle est morte sans postérité.

XVII. David de Proisy, IIe du nom, Chevalier, Baron d'Eppes, Seigneur d'Aubigny, Vendières, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Anjou, reçut, le 5 Mai 1714, les foi & hommage de Marie de Lorraine, pour ses Terres de Liesse & de Marchais, relevant de sa Baronnie d'Eppes. Il avoit épousé, le 7 Septembre 1693, *Isabelle Duglas*, fille de *Charles Duglas* & de *Françoise de Brodart*. Ils eurent:

Charles-David, qui suit;
Et Charlotte-Guillemette, qui est morte fille, au Château d'Eppes, en 1768.

XVIII. Charles-David de Proisy, Cheva-

lier, Baron d'Eppes, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, ci-devant Lieutenant dans Royal-Artillerie, pourvu de la charge de Lieutenant de Roi de la Province d'Artois par Brevet du 1er Octobre 1721, a reçu les foi & hommage de la Princeffe de la Roche-fur-Yon, pour fes Terres de Lieffe & de Marchais, le 1er Juin 1724, & eft mort le 19 Juillet 1757. Il avoit époufé, le 19 Mai 1719, *Marguerite-Nicole de Genefte du Repaire*, fille de *Charles de Genefte*, Comte du Repaire, Gouverneur de Philippeville, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Artois, mort en 1727, & de *Chriftine de Bourlon*, veuve d'*Adrien de Melun*, Marquis de Cotte. De ce mariage font iffus :

Joseph-Charles-David, qui fuit;
Et Marie-Charlotte-Marguerite, Religieufe au Saint-Sépulcre à Charleville, morte en 1767.

XIX. Joseph-Charles-David de Proisy, Chevalier, Baron d'Eppes, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, Seigneur de Bleucourt, &c., né le 5 Mars 1722, ci-devant Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, a époufé, le 9 Février 1749, *Henriette-Geneviève Carpentier*, fille de *François*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Lizy, mort le 21 Août 1762, & d'*Henriette-Geneviève Allié*, du Diocèfe de Soiffons. Leurs enfants font :

1. Hyacinthe-David-Rosalie, qui fuit;
2. Henriette-Charlotte, née le 12 Janvier 1750, Religieufe à l'Abbaye de Montreuil-fous-Laon en 1767;
3. Angélique-Elisabeth-Françoise, née le 17 Janvier 1752, qui fut reçue à Saint-Cyr, le 21 Juin 1762; elle y eft morte en 1768;
4. Et Charlotte-Françoise-Jeanne, née le 24 Juin 1753, non mariée en 1776.

XX. Hyacinthe-David-Rosalie de Proisy, né le 16 Janvier 1759, préfenté au Roi en 1772, fut reçu au nombre des fix premiers Pages de S. A. R. M. le Comte d'Artois en 1773, fur fes preuves de 19 degrés de nobleffe depuis l'an 1169, faites devant M. de Gevigney, Généalogifte des Maifons de LL. AA. RR. Monsieur & le Comte d'Artois; il eft entré en 1777, Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, Infanterie, fous le titre de *Comte de Proify*, & s'eft embarqué à Breft, pour l'Amérique, en Janvier 1779.

(Il y a d'autres branches en Bretagne fur lefquelles on ne nous a rien communiqué.)

Les alliances de cette ancienne Nobleffe font avec les Maifons de *Lannoy*, *Mailly*, *Châtillon*, *Dinan*, *Beaumont de Marfontaine*, *Boffut*, *Hénin-Liétard*, *Bohan*, *Aumale*, *Conflans*, *Marfeille*, *Anglebermer*, *le Danois*, *Duglas*, *Goyon*, *Fay*, *Bourlon*, *Genefte du Repaire* & *Hallencourt de Droménil* : celle-ci lui donne des alliances avec celles de *Noailles*, *Belfunce*, *Brulart-Genlis*, &c.

Les armes : *de fable, à 3 lions d'argent, armés & lampaffés de gueules*. (*Généalogie* dreffée fur les titres originaux, produits devant M. de Gevigney, Généalogifte des Maifons de LL. AA. RR. Monsieur & le Comte d'Artois.

PRONDE, ou PRONDRE, à Paris.

Paulin de Pronde, Seigneur de Guermantes, qui eft mort Préfident de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, avoit époufé *Anne-Marguerite Petit de Ravanne*, fille de *Michel*, Tréforier de France à Paris, & de *Marguerite du Faultray*. Ils eurent :

1. Gabriel-Paulin, qui fuit;
2. Marguerite-Pauline, qui a époufé, 1° en Novembre 1724, *Barthélemy de Roye de la Rochefoucauld*, Comte de Chef-Boutonne, appelé *le Marquis de la Rochefoucauld*, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont elle a eu une fille unique. Voy. ROCHEFOUCAULD (de la); & 2° *Gafpard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, dit *de Clermont*, &c., Maréchal de France, dont elle fut la feconde femme. Elle eft morte, fans poftérité, le 29 Juillet 1756, âgée de 60 ans, & fut enterrée à St.-Sulpice. Voy. CLERMONT, en Dauphiné;
3. Et Françoise-Elisabeth, qui s'eft mariée à *Louis de Malide*, Capitaine au Régiment des Gardes Françaifes, mort Brigadier des Armées du Roi, & ayant eu *Anne-Louife de Malide*, qui a époufé, le 28 Juillet 1750, *Charles de Batz*, Baron de Tranquelléon, dont deux garçons & deux filles. Voyez BATS, ou BATZ (de).

Gabriel-Paulin de Pronde, Seigneur de Guermantes, près de Lagny, a époufé N.... *des Touches*. Ils ont une fille mariée.

* PROPIAC, en Dauphiné, Diocèfe de Vaifon : Seigneurie qui appartient au Sieur *Girard*, directeur du Domaine à Dijon.

PROST, Famille établie dans le Lyonnais, & dont étoit

Etienne Prost, Ecuyer, Seigneur de Grange-Blanche, né le 23 Juillet 1700, qui fut reçu Chevalier de Juftice des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, fur les preuves de fa nobleffe faites le 7 Novembre 1718 : ces preuves établiffent fa nobleffe depuis Louis Prost, Citoyen de Lyon, élu Echevin de la même Ville en 1583 pour les années 1584 & 1585. Etienne fut pourvu en furvivance d'Alexandre Prost, fon père, des Offices d'Avocat & Procureur Général des Ville & Communauté de Lyon & Confeiller Procureur du Roi en la Confervation de la même Ville. De fon mariage accordé, par contrat du 13 Juillet 1723, avec *Anne Bourgelat*, fille de *Pierre*, ancien Echevin de la Ville de Lyon, & de *Geneviève Terraffon*, font fortis :

1. Marie-Pierre Prost de Grange-Blanche, Ecuyer, né le 11 Janvier 1733;
2. Alexandre, Ecuyer, né le 20 Septembre 1739;
3. Barthélemy, Ecuyer, né le 24 Août 1742;
4. Marie-Anne, née le 7 Février 1728;
5. Antoinette-Gasparde, née le 11 Avril 1734;
6. Et autre Antoinette-Gasparde, née le 13 Août 1741.

Les armes : *de gueules, à 2 chevrons d'or ; au chef coufu d'azur, chargé de 2 étoiles d'or*. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.)

* PROUCY, ou PROUSSY, en Normandie, Diocèfe de Bayeux : Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à la Maifon *de Montbray*, une des plus illuftres de la Province. Elle appartient aujourd'hui à la Dame *Madeleine Angot*, veuve de *Georges-Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de *Montbray* & des Isles.

PROUVAIS de NAZELLES. Voy. DUCAUZÉ de NAZELLES.

PROUVERVILLE : *de...., femé d'étoiles de....., à un lion de.......*

PROUVILLE, en Picardie : *de finople, à la croix engrêlée d'or.*

PROVENÇAL. Cette Famille jouiffoit en Provence des priviléges de la Nobleffe dès le XII[e] fiècle, ainfi qu'il confte par une tranfaction paffée, en 1226, entre les Confuls & la Communauté de Tarafcon, dans laquelle il eft fait mention de noble Raymond de Provençal. — Charles de Provençal eft auffi qualifié *Noble* dans un acte d'inveftiture paffé, en 1540, avec l'Abbeffe de St.-Honoré de Tarafcon, auquel le Roi Louis XII accorda des Lettres de nobleffe, qu'il accepta, & on ne fait pour quelle raifon, le 15 Juin 1577. Ses defcendants fe font illuftrés par le fervice militaire, & ont pris des alliances dans les Maifons *de Raoux*, *d'Avignon*, *d'Andron* & autres : ils furent maintenus dans leur nobleffe par les Commiffaires du Roi le 13 Octobre 1668, & ils continuent leur poftérité à Tarafcon.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 bâtons écotés de gueules, pofés en pal* (que quelques-uns croient être des *branches de corail*).

* PROVENCE. C'eft une des belles & des plus agréables Provinces du Royaume, & la première des Gaules que les Romains foumirent. Elle paffa, vers l'an 435, fous la domination des Rois Bourguignons, à la réferve d'*Arles* & de quelques autres Villes. Après la défaite de leur Roi Gondebaud, par Clovis I[er], les Français fe faifirent de la *Provence ;* Théodoric, Roi des Oftrogoths, les en chaffa ; mais *Vitigès*, l'un de fes defcendants, céda, en 735, ce Pays, avec *Marfeille*, aux Rois d'*Auftrafie*, dans le partage de la Monarchie entre les enfants de Louis *le Débonnaire* : la *Provence* échut, avec l'Empire & la Bourgogne, à Lothaire, dont les fils, Charles & Lothaire, poffédèrent fucceffivement la *Provence* en titre de Royaume. Ces Princes étant morts fans poftérité, leur oncle, Charles *le Chauve*, reprit la *Provence*, où il établit, en 869, pour Comte, fon beau-frère *Bofon*, qui fe révolta & fe fit Roi de *Provence* en 879. Son fils, *Louis*, dit *l'Aveugle*, donna ce Comté à fon parent. *Hugues* ufurpa le Royaume de Bourgogne fur le fils de fon bienfaiteur, & donna, en 916, le Comté d'*Arles*, ou de *Provence*, à *Bofon* II, fils de *Richard*, Duc *de Bourgogne*, qui fut confirmé, en 930, par Rodolphe, Roi de Bourgogne. *Charles*, dernier Comte de *Provence*, mourut le 11 Décembre 1481 & inftitua pour héritier, par fon teftament fait la veille de fon décès, le Roi Louis XI, à condition que la *Provence* feroit inaliénable de la Couronne. Louis XV a fait revivre le titre de *Comte de Provence*, dans Louis-Stanislas-Xavier de France, appelé Monsieur, frère du Roi Louis XVI. — Pour le

Marquisat de *Provence*, possédé, dès le XI[e] siècle, par les Comtes *de Toulouse*, il faisoit partie de l'ancien Comté de ce nom avant le partage fait, en 1125, entre les Maisons *de Toulouse* & *de Barcelone*. Ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient possédé par indivis tout le Comté de *Provence*. Depuis ce partage, la portion qui échut aux Comtes *de Toulouse* fut appelée *Marquisat de Provence*, & comprenoit ce qu'on nomme le Comtat Venaissin & la moitié de la Ville d'Avignon, dont l'autre partie appartenoit aux Comtes *de Forcalquier*. *Rotbald*, deuxième fils de *Boson* II, fut Comte ou Marquis de *Provence* avec son frère, *Guillaume* I[er], en 1108. *Jeanne*, fille de *Raymond* VII, & son héritière, épousa Alphonse de France, frère de Saint Louis. Cette Comtesse, par son testament du 23 Juin 1270, légua à *Charles d'Anjou*, Comte de *Provence*, le Comtat Venaissin. Cependant Philippe *le Hardi*, fils de Saint Louis, & héritier d'Alphonse, son oncle, s'en mit en possession & le céda au Pape en 1273. Le Roi Philippe *le Bel* remit au Roi Charles II, d'Anjou, les droits qu'il avoit sur la Ville d'Avignon, que la Reine Jeanne, I[re] du nom, engagea, en 1348, au Pape Clément VII, contre la défense expresse portée dans le testament de Robert, son aïeul.

PROVOST (le), ou PRÉVOST de la TOUSCHE (le), en Bretagne : ancienne Noblesse de nom, d'armes & de Chevalerie, reconnue pour telle par les Réformations faites en Bretagne, par ordre du Duc Pierre, & d'Anne de Bretagne, Reine de France, dans les années 1427, 1442, 1513 ; sous les Rois de France en 1566, 1595, & enfin par la Déclaration de Louis XIV, du 8 Février 1661. Cette Maison tire son origine des anciens Préteurs ou Prévôts de Bretagne, qui étoient Grands Justiciers ou Juges universels du Pays : c'étoit un des Grands Officiers de Bretagne dont le nom est resté à la postérité de ceux qui le tenoient, au commencement du XI[e] siècle, temps où l'usage des surnoms, pris des charges ou des Terres, s'introduisit en Bretagne; cet Officier étoit appelé en latin *Præpositus*, *Præfectus* & *Prætor*, en Français *Prévost* ou *Prévôt*, & en Breton *Provost*. Les anciens titres en font mention sous tous ces noms indistinctement, & quelquefois même avec un article comme le Prévost ou le Provost. — On peut juger au surplus de la considération de ceux qui étoient élevés à cette dignité, par la distinction nécessaire pour posséder des Offices de moindre importance, puisque ceux de Préteur ou de Prévôt dans les Villes, n'étoient exercés que par des Chevaliers. Le Prévôt de Bretagne fut dans la suite appelé Sénéchal, puis Président & Juge universel de Bretagne. La séance de ce Grand Officier au Parlement ou aux Etats Généraux du Pays, étoit aux pieds du Duc, entre le Seigneur qui portoit la Couronne & le Grand Ecuyer qui portoit l'Epée : c'est ce qui s'est encore vu aux Etats tenus à Vannes en 1451 & 1455, où le Président de Bretagne, vêtu d'une longue robe de velours avec une toque de même, se mit aux pieds du Duc Pierre II, ayant à sa gauche le Sire de Guémené-Guingamp, qui tenoit la Couronne, & à droite le Grand Ecuyer d'Ecurie, portant l'Epée & le Chapeau d'armes du Duc. — Cette ancienne Noblesse remonte à

Iloslon Provost, nommé, en 1021, parmi les Seigneurs Laïques qui assistèrent à la confirmation des droits de l'Abbaye de Redon, faite par Judicaël, Evêque de Vannes, en présence du Duc Alain, III[e] du nom; de son frère Eudon ; d'Alain Cagnart, Comte de Cornouailles ; des Vicomtes de Porhoët & de Léon ; de Raoul de Rieux, & d'Alain, son fils, &c. ;

Marchevius & Glen Provost sont nommés dans le même acte, parmi les Moines de cette Abbaye, dont Catuallon, frère de Geoffroy, I[er] du nom, Duc de Bretagne, étoit Abbé. (Il faut remarquer que la Profession Monastique, dans ce temps-là, n'étoit presque embrassée que par des personnes de qualité). Marchevius Provost est nommé, en 1026, parmi les Seigneurs laïques qui accompagnèrent le Duc Alain III, lorsqu'il confirma, en présence de toute sa Cour, la donation que Geoffroy, son père, avoit faite à l'Abbaye de l'Isle de Guedel (aujourd'hui Belle-Isle) ;

On distingue Hervé & Rivallon Provost, parmi le grand nombre de Seigneurs qui se trouvèrent à Rennes en 1032, & furent témoins de la fondation de l'Abbaye de S[t].-Georges, & des donations faites en ce temps-là & depuis, à la même Abbaye, par Alain III, son fondateur; par Eudon, son frère, & par leur mère *Havoise*, de plusieurs biens,

& entr'autres de la moitié de l'Isle-d'Arz & des Terres de Plubihan : ils fcellèrent même de leurs fceaux les actes de ces fondations & donations. Or il eft à obferver qu'il falloit alors être Chevalier pour avoir un fceau propre ;

Glen Provost & fes deux fils, Gaultier & Hervé, furent témoins, avec plufieurs autres Seigneurs, des donations faites, vers l'an 1050, à St.-Florent fous Dol, par Guillaume de Dinan, en fe faifant Moine, & par Jean & Gédoin, fes frères ;

Glen & Robert Provost font nommés, vers l'an 1064, parmi les Seigneurs qui furent préfents à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier par Rivallon, chef de la Maifon de Dol & de Combourg, & la ratification de cette donation par le Duc Conan II, & qui fignèrent l'acte de leurs fceaux;

Robert Provost, fils de Hubert, & Gaultier Provost, font nommés parmi les Seigneurs qui accompagnèrent le Duc Conan II, & qui affiftèrent à deux Jugements rendus à Rennes, en 1064, en préfence du Duc & de toute fa Cour ;

Guegen Provost & Uhelven, fon fils, font nommés, en 1082, parmi les Barons qui furent préfents, avec le Comte Hoël, à une donation faite au Monaftère de Ste.-Croix ;

Orhant Provost, veuf, & Gautier, fon fils, donnèrent, vers le même temps, à l'Eglife St.-Georges, le tiers des Dîmes de Paimpont;

Rivallon Provost, Baron du Duc Alain Fergent, eft nommé, avec les Seigneurs de Châteaugiron, parmi les témoins qui furent préfents à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Marmoutier par ce Prince, & qui en fcellèrent l'acte de leurs fceaux ;

Ademus Provost eft nommé, avec Arthur du Chaftel, parmi les témoins qui affiftèrent à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de St.-Florent, par Giron, chef de la Maifon de Châteaugiron ;

Berchaldus Provost fut témoin, avec Geoffroy & Guillaume de Dinan, Eudes Goyon & autres Seigneurs, de la fondation faite par Olivier de Dinan, vers l'an 1104, du Prieuré de Jugon ;

Even Provost eft nommé parmi les Barons en préfence defquels Alain Fergent fit publier à Nantes, vers l'an 1105, les donations qu'il fit aux Eglifes;

Urvoid Provost fut témoin, vers l'an 1132, de la donation faite à Saint-Florent de Saumur, d'un petit Monaftère nommé *Tremaheul*, fitué dans le Bourg d'Alet, Paroiffe de Combourg, avec toutes fes dépendances & revenus, par Ebroïn, fils de Bérard, & fes frères;

Ilgeries & Rivallon Provost furent témoins, vers l'an 1140, de la fondation confirmée au Mont-Saint-Michel par Geoffroy Goyon;

Gillon Provost eft nommé, avec Alain de Tinténiac, parmi les Seigneurs qui accompagnèrent le Comte Eudon de Porhoët dans un voyage, vers l'an 1164, & qui furent témoins des donations qu'il fit à Marmoutier.

I. Dodon Provost & Rivallon, fon fils, qui fuit, furent témoins, vers l'an 1183, de la donation faite par Hervé de Bougé, à l'Eglife de Saint-Martin.

II. Rivallon Provost, Baron du Duc, & fils de Dodon, ci-deffus, eut pour femme *Mathilde de Rougé*, dont fortirent :

1. Bertrand, qui fuit;
2. Jean, lequel négocia avec fuccès le premier mariage d'Arthur de Bretagne, IIe du nom, avec Marie de Limoges. Il époufa l'héritière de la Maifon de *la Force*, en Périgord, & fa poftérité finit dans la perfonne de
   Hélie, qui n'eut qu'une fille,
      Marie, Dame de la Force & de Maduran, mariée, en 1440, à *Jean de Beaupoil*, Lieutenant de Roi en Périgord. Ces Terres reftèrent dans la Maifon *de Beaupoil*, jufqu'au 15 Mai 1554, que *Philippe*, Dame *de Beaupoil*, la Force & Maduran, les porta dans celle *de Caumont*, par fon mariage avec *François de Caumont*, Seigneur de Caftelnau. Il fut père de *Jacques Nompar de Caumont*, Pair & Maréchal de France, en faveur duquel la Terre de *la Force* fut érigée en *Duché-Pairie* en 1637. Voy. CAUMONT.
3. Et Marie, alliée, en 1296, à *Guillaume Douglas*, Chevalier Ecoffais, Chambellan de la Reine d'Ecoffe, Ducheffe de Bretagne.

III. Bertrand Provost accepta, en 1280, le changement de bail en rachat pour les Terres qu'il tenoit fous Olivier de Montauban, Chevalier, & époufa *Alix de Léon*, de laquelle vinrent :

Guillaume, qui fuit ;
Et Raoul ou Raoullet, lequel tint le parti de Jean de Bretagne, Comte de Montfort, &

de Jean IV, son fils, dit *le Conquérant*. Il fut l'un des quatre Chevaliers Bretons qui combattirent sous Richard de Pembroke, Chef des Anglais, à la fameuse bataille des *Trente*, donnée à moitié chemin de Josselin & de Ploërmel le 27 Mars 1351. Il eut pour femme *Margilie*, Dame *de Kerambastard*, Paroisse de Bothoa.

IV. Guillaume Provost, frère aîné de Raoullet, tint le parti de Charles de Blois, auquel il avoit fait foi & hommage de ses Terres, mouvantes du Comté de Penthièvre & de Goëllo, & fut l'un des Ecuyers de la montre d'Yvon de Kergorlay, reçue à Dinan sous Evin Charruel, le 8 Janvier 1356. Il épousa *Tiphaine de Kergorlay*, dont :

1. Olivier, dernier possesseur, avec ses deux frères, des Terres de la Hardais, des Clouets, Dissignac & du Rochay, qui fut fait *Chevalier*, & fit un traité d'alliance avec le Duc Jean de Bretagne & Comte de Montfort, l'an 1370, par lequel il s'engagea de secourir le Duc de son corps & de ses biens, en cas que ses ennemis lui voulussent disputer la souveraineté. Il épousa *Jeanne de Longuespée*, qui lui porta en dot la Terre *de Pontgamp*, & n'en eut qu'une fille,

   Guillemette, Dame de la Hardais, des Clouets, Dissignac, du Rochay & de Pontgamp, mariée, par contrat de l'an 1380, à Messire *Eon de Quengo*, Chevalier, dont sont descendus le Marquis de *Crenolle*, Colonel du Régiment de Béarn; & les Comtes & Vicomtes de *Tonquédec*, qui ont toujours depuis possédé les mêmes Terres. Voy. QUENGO.

2. Henri, qui servit sous Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray le 29 Septembre 1364, & en 1370, sous la bannière de Robert de Guitté, lequel s'étoit rangé sous le commandement de Bertrand du Guesclin, Connétable de France, avec 60 hommes d'armes. Il fut le 41e témoin de l'enquête faite à Angers, le 23 Novembre 1371, pour la Canonisation de Charles de Blois, & aussi le 88e témoin dans l'Enquête des Miracles du même Charles de Blois. Il fut de la fameuse Compagnie des 200 Lances d'Olivier de Clisson, Lieutenant du Roi Charles V en Bretagne; se trouva, sous ce Général, à la prise d'Auray, le 15e, en 1377; fut fait Conseiller de Madame Jeanne de Bretagne, Comtesse de Penthièvre & Vicomtesse de Limoges, veuve de Charles de Blois, & enfin signa & ratifia, avec cette Princesse, Henri de Bretagne, son fils, & plusieurs Chevaliers & Ecuyers, assemblés à la Roche-Derrien, le 2 Mai 1381, le traité de paix accordé, le 15 Janvier 1380, entre le Roi de France & le Duc Jean, IVe du nom, dit *le Conquérant*. Henri épousa *Aliénor du Pont*, dont on ignore s'il eut postérité;
3. Et Yvon, qui suit.

V. Yvon le Provost eut en partage la Terre du Plessis-au-Provost, dans la Paroisse de Gaël, près de Saint-Méen, & se maria, par contrat de l'an 1373, à *Œnor du Chastel*, dont

VI. Pierre le Provost, Chevalier, Chambellan & Pensionnaire du duc de Bretagne & de Montfort, fait Gouverneur de Cesson & de Saint-Brieuc, qui épousa, par contrat de l'an 1404, *Olive Bouan*. Leurs enfants furent :

1. Henri, qui s'obligea de garder le Château de Pornic au Duc de Bourgogne, comme curateur du Duc de Bretagne, & tous les grands Seigneurs de la Province s'engagèrent aussi de garder chacun leurs Forteresses;
2. Jean, qui suit;
3. Alain, Seigneur du Plessis-Quettier;
4. Jean, Seigneur de Coëtibœuf. Ils furent tous reconnus Nobles lors de la Réformation faite en la Paroisse de Gaël en 1440. Leurs descendants, Seigneurs *du Plessis-au-Provost*, furent également reconnus *nobles* à celle faite en 1500 : ils ont possédé cette Terre jusqu'à

   Olivier, Seigneur du Plessis-au-Provost, qui se maria deux fois, & laissa de sa première femme,

      Suzanne, Vicomtesse de Loyat, qui hérita des biens de son frère Mathurin, sous bénéfice d'inventaire, & vendit la Terre du Plessis-au-Provost, par Sentence des Requêtes du Palais de Rennes, en 1662. Elle fut mariée à haut & puissant Seigneur *Pierre de Botherel de Quintin*, Vicomte d'Appigné, dont elle eut deux filles : 1. *Jeanne de Botherel de Quintin*, Dame d'Appigné, qui épousa *Jean-Baptiste le Sénéchal de Kercado*, Baron dudit lieu, &c., &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont postérité. Voy. SÉNÉCHAL de KERCADO (le); 2. & N...... *de Botherel de Quintin*.

   Et de sa seconde femme il eut

      Mathurin, Seigneur du Plessis-au-Provost, qui est mort sans alliance, & dont sa sœur hérita.

5. Et JEANNE, qui s'eſt mariée, vers l'an 1450, à noble *François Tigniot*, ou *Tinguirot*, Seigneur de la Motte, dont elle eut *Marie Tigniot*, qui s'eſt alliée, par contrat du 15 Septembre 1478, à *Pierre de Marbeuf*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Cheſne, & deſquels ſont deſcendus MM. *de Marbeuf* d'aujourd'hui. Voy. MARBEUF, ou MARBŒUF.

VII. JEAN LE PROVOST (frère puîné d'HENRI), Ecuyer, eut en partage la Touſche-au-Provoſt, autre Terre de ſa Maiſon, dans la Paroiſſe de Pleſtan, Evêché de Saint-Brieuc, près de Lamballe, où il s'établit. Il épouſa, par contrat de 1435, *Robine du Breil*, Dame du Cloſneuf, Paroiſſe d'Andel, auſſi près de Lamballe, & dont vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. HENRI, qui s'eſt établi au pays de Ploërmel, & dont la poſtérité ſubſiſte dans MM. LE PROVOST DE LA VOLTAIS ;
3. Et TIPHAINE, mariée, en 1470, à *Nicolas de Botherel*, Seigneur de la Ville-Geffroy.

VIII. JEAN LE PROVOST, IIe du nom, Seigneur de la Touſche, épouſa, le 25 Août 1495, *Catherine de Leſmeleuc*, & en eut, entr'autres enfants :

1. REGNAUD, qui ſuit ;
2. GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Piguelais*, Seigneur du Cheſnay ;
3. PERRINE, qui épouſa N.... *de Guillemot*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert ;
4. Et GUIONNE, mariée, par contrat de 1523, à *Regnaud Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de Pérouze.

IX. REGNAUD LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, héritier principal & noble de ſes père & mère en 1510, paya le rachat de ſa Terre de la Touſche-au-Provoſt à Jean Viſdelou, Fermier du Duché de Penthièvre, le 1er Décembre de la même année ; hérita, en 1512, des biens d'*Anne de Leſmeleuc*, ſa tante ; tranſigea, le 28 Août 1523, avec *Jean Hingant*, auſſi héritier principal & noble de ſon père ; partagea noblement ſes cadets en 1524 ; fit un contrat d'échange, en 1534, avec Gaillard de Forſanz ; fit reconnoître, par un Extrait de la Chambre des Comptes de Nantes, du 2 Mars 1535, ſa Maiſon & Métairie de la Touſche-au-Provoſt comme noble ; marcha au ban, pour la Paroiſſe de Pleſtan, en 1543, & à la tête des Arquebuſiers à cheval, le 9 Mai 1558 ; fut chargé, par le Prince de la Roche-ſur-Yon, d'être ſon Procureur Général & Spécial le 5 Juillet 1560 ; juſtifia l'ancienneté de ſa nobleſſe le 8 Mars 1566, dans une Enquête faite au Bourg de Pleſtan par ordre du Roi, & teſta le 1er Octobre 1581. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1540, *Jeanne Tual*, Dame du Boiſtual, Paroiſſe de Meslin, près de Lamballe, morte en 1548. Vu les arrangements pris pour ſa ſucceſſion, noble *Jean Rado*, Seigneur du Bonay-Tual, héritier principal & noble de *Jean Rado*, ſon père, & REGNAUD LE PROVOST, auſſi héritier principal & noble de JEAN LE PROVOST, Seigneur de la Touſche, ſon père, tranſigèrent définitivement en 1559. De ce mariage vint, pour fils aîné,

X. JEAN LE PROVOST, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, né en 1540, qui marcha au ban, pour la Paroiſſe de Pleſtan, avec trois chevaux & deux domeſtiques, l'an 1558 ; fut député Commiſſaire de la part de Madame de Martigues, Ducheſſe Douairière de Penthièvre, comme Procureur Général & Spécial du Duché, pour aſſiſter, de ſa part, à l'Aſſemblée convoquée en la Ville de Rennes, pour la Réformation de la Coutume de Bretagne, le 11 Août 1563. Il fut diſpenſé de marcher au ban pour la Paroiſſe de Pleſtan, à cauſe qu'il étoit Sénéchal de Lamballe en 1572, & encore, pour la même raiſon, le 8 Octobre de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Mai 1563, *Jacquemine Léziart*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Guionne de Hoquerel*, Seigneur & Dame du Vauhaudoin. Etant veuve, elle fit ſon teſtament le 28 Février 1586. Elle avoit une ſœur, qui fut mariée à N.... *le Fruglais*, Seigneur de Lourmel, dont deſcendent M. *le Fruglais* d'aujourd'hui, & Madame *le Blanc de Guenguéret*. *Jacquemine Léziart*, Dame de *la Touſche-au-Provoſt*, partagea avec noble homme *Julien Léziart*, Seigneur du Vauhaudoin, ſon frère, les 6 Mai 1563 & 8 Août 1575. Elle eut de ſon mariage :

NICOLAS, qui ſuit ;
Et CATHERINE, qui s'eſt mariée, 1° par contrat de l'an 1587, à *Alain Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de la Jartière ; & 2° par contrat du 23 Septembre 1603, à *Louis de la Touſche*, Ecuyer, Seigneur de la Talvazière.

XI. NICOLAS LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, héritier principal & noble, partagea noblement avec ſa ſœur, la ſucceſſion de ſes père & mère, le 16 Juillet 1593,

& étant resté en minorité, il eut, en 1586, pour tuteur *Mathurin Rouxel*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ygneuc, & *François de Lesmeleuc*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnaie, pour curateur honoraire, &c. Il épousa, par contrat du 5 Février 1610, *Cyprienne Poullain*, fille aînée de noble *Thomas*, Seigneur du Val & de Tramain, & de *Catherine de Sauvaget*. Cette *Cyprienne Poullain* eut plusieurs sœurs : l'une fut mariée à *Samuel de Forsanz*, Ecuyer, Sieur de Basse-Lande, dont est issu *Jean de Forsanz*, qui est mort Gouverneur de Péronne ; la troisième s'est mariée à N... *Rouxel*, Seigneur du Prérond, dont descendent M. *du Prérond*, d'aujourd'hui, & Madame de *Bellevue*, mère de Madame *de Grignart de Champsavoie* ; & la quatrième fut mariée à N... *de la Moussaye*, Seigneur de la Villéon, dont la postérité se continue dans la personne de M. le Comte *de la Moussaye*, qui s'est marié à *Hélène du Bouilly de la Morandais*. Nicolas le Provost paya, en 1586, le rachat de la Terre de la Tousche-au-Provost à Lamballe, & il y eut une Enquête faite à Plestan par autorité du Roi, qui justifia l'ancienneté de sa noblesse & sa filiation prouvée, en 1595. Il eut de son mariage :

1. Thomas, qui suit ;
2. Jean, Ecuyer, Sieur de la Mingatière, mort sans alliance ;
3. Et Françoise, mariée à *Jean Thomas*, Ecuyer, Sieur de la Ville-Gratien, dont vint *Jeanne Thomas*, mariée à *François de Guillemot*, Ecuyer, Sieur de Vauvert, dont est descendu M. *de Guillemot de Vauvert* d'aujourd'hui, marié 1° à N.... *de la Moussaye*, dont une fille ; & 2° à N... *de Bédée de la Bouétardaye*, dont postérité.

XII. Thomas le Provost, Ecuyer, Seigneur de la Tousche, né le 20 Juin 1611, fit faire, les 28 & 29 Juillet 1621, une Enquête à Plestan, par autorité de la Cour, qui justifia l'ancienneté de sa noblesse ; partagea avec ses Juveigneurs le 24 Juillet 1643 ; produisit encore ses titres à la Chambre de la Réformation générale, ordonnée par le Roi en 1668, & fut confirmé dans sa *noblesse d'extraction*, par Arrêt du 22 Décembre de la même année. Il avoit épousé, 1° le 18 Janvier 1634, *Hélène de Lescoët*, Dame de Launay, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Hauguen, & de *Guillemette de Launay*. Ce mariage se fit en présence d'*Olivier de Lescoët*, Ecuyer, Sieur dudit lieu & de Nantois, Pensionnaire du Roi en Bretagne, frère de ladite Dame de *la Tousche-au-Provost*, & de *Julienne de Lescoët*, Dame de la Villegevry, sa sœur ; & 2° par contrat du 22 Août 1667, *Marie du Fou*, Dame de Kerdaniel, fille aînée de Messire *Antoine*, des anciens Vicomtes *du Fou*, & de *Françoise le Nepveu de Crénan*, Seigneur & Dame de la Morinaye, ou Moinnerie. Cette *Marie du Fou* avoit un frère & une sœur. Voy. FOU (du). Thomas le Provost mourut en 1678, & l'Inventaire de ses meubles se fit les 28 & 29 Décembre de la même année, & celui de ses papiers le 4 Juillet 1679. Il laissa des enfants mineurs du second lit, qui eurent pour tuteur *Jean Léziart*, Ecuyer, Seigneur de la Léziardière. Du premier lit il eut :

1. & 2. Jean, né le 20 Février 1640 ; & N.... le Provost, tous les deux morts jeunes. — Leur mère mourut le 20 Décembre 1648.

Et du second lit vinrent :

3. Jean-François, né le 7 Mai 1669, élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambrai, ensuite Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, mort à Livarot, en Normandie, le 10 Février 1694 ;
4. Pierre-René, aussi élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambrai, Lieutenant dans le même Régiment que son frère, mort à Nîmes, en Languedoc, & enterré avec les honneurs militaires, le 25 Décembre 1714 ;
5. Et François-Louis, qui suit.

XIII. François-Louis le Provost, Seigneur de la Tousche, d'abord élevé dans les Cadets Gentilshommes à Cambrai, fut ensuite Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie, qu'il quitta ; devint chef du nom & des armes de sa Maison, Sous-Doyen de la Noblesse de Bretagne & Pensionnaire des Etats de la même Province, & est mort à Quintin, âgé de 84 ans, au mois d'Août 1750. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1705, *Charlotte le Baillif*, fille aînée de *Mathurin*, Ecuyer, Sieur de la Cour, & de *Bertranne Haisdurant*. Elle est morte, & a été enterrée dans le tombeau de ses parents à la Malhoure, près de Lamballe, le 23 Janvier 1768. Elle étoit sœur de *Mathurine le Baillif*, qui s'est mariée à *Guillaume le Corgne*, Ecuyer, Sieur du Tertre, dont il y a postérité. François-Louis le Provost a eu pour enfants :

1. Louis-César-Pierre, qui suit ;

2. Mathurin-François, appelé *le Chevalier de la Tousche*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui se distingua fort dans l'Inde, au siége de Madras, à Arriancoupan ; à la défense de Pondichéry, à l'affaire d'Amours, & surtout en 1748, lorsqu'à la tête de 300 braves Français du Bataillon de l'Inde, entouré d'une Armée de 80,000 hommes qui menaçoit Pondichéry, il pénétra la nuit dans leur camp ; tua 1,200 ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande Armée, la dispersa toute entière, & rétablit par là la confiance entièrement perdue dans la nôtre. C'étoit (dit M. de Voltaire) une journée supérieure à celle des 300 Spartiates au Pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent, & que les Français furent vainqueurs. Après une action aussi courageuse, il commanda les Troupes du Roi aux Indes, avec tant de succès, au combat livré, le 15 Décembre 1750, à Nazersingue, Roi de Golconde, qu'il le détrôna, & plaça sur ce Trône Muzafersingue, protégé du Roi de France. Il périt sur le Vaisseau *le Prince* le 21 Octobre 1754. L'Historien des révolutions des Indes l'en nomme *le Héros*. La Compagnie des Indes témoigna le regret de la perte de M. le Provost de la Tousche, par des éloges que le temps n'a que trop justifié, par tous les malheurs & les décadences qui lui sont arrivés depuis ;
3. Renée-Mathurine, mariée, par contrat du 12 Février 1757, à haut & puissant Seigneur Messire *Jacques de Salignac*, Comte de Fénélon, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Saint-Lazare & de N.-D. du Mont-Carmel ;
4. Et Antoinette, morte, après avoir fait des preuves de 16 quartiers de noblesse pour être admise Chanoinesse.

XIV. Louis-César-Pierre le Provost, Chevalier, Seigneur de la Tousche, chef du nom & des armes de sa Maison, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine à la suite du Régiment de Cavalerie Royal-Navarre, Pensionnaire du Roi & des Etats de Bretagne, a fait toutes les guerres sous le règne de Louis XV, & n'est point marié.

Les titres particuliers de cette Maison, toutes les Histoires & les plus anciens Regiftres des Etats de Bretagne, justifient que de temps immémorial ceux de ce nom ont pris séance & ont eu voix délibérative dans l'Ordre de la Noblesse aux Etats de cette Province, sous les anciens Ducs, comme depuis sous les Rois de France ; qu'ils ont été Chambellans & Ecuyers des Ducs de Bretagne ; qu'ils passoient en revue, comme *Chevaliers*, avec des Cranstilleurs & des Pages, & qu'ils ont, de toute antiquité, possédé des Terres nobles, dont beaucoup portent encore leur nom, telles que *Kerprovost, Kerauprovost, Keramprovost, la Provotais, la Ville-au-Provost, le Plessis-au-Provost, la Tousche-au-Provost*, &c., où l'on voit leurs armes, qui sont : *d'argent, à 2 bandes de sable*.

PRUD'HOMME, Sieurs de *Pephromme* & *du Roc*, en Quercy : ancienne Noblesse issue, au commencement du XIII[e] siècle, des Comtes de *Pephromme*, en Angleterre. Le premier de cette Famille qui passa en France, avec Edouard, Prince de Galles, fils du Roi d'Angleterre & Grand-Duc d'Aquitaine, est

I. Noble N.... de Prud'homme, qui fut Viguier de Figeac, & eut pour fils

II. Jean de Prud'homme, Ecuyer, qui s'est marié, le 3 Mai 1379, avec noble *Jeanne de Rebombigues*, de la ville de Fons, en Quercy, dont

III. Pierre de Prud'homme, Ecuyer, Co-Seigneur d'Assier & de la Garénie & Seigneur de plusieurs Fiefs à Fons, qui épousa, en 1414, noble *Catherine de Cadrieu*, de laquelle vint

IV. Imbert de Prud'homme, Ecuyer, qui s'est marié, le 12 Février 1460, à *Jeanne de Montal*. Il en eut

V. Gaspard de Prud'homme, Ecuyer, qui épousa, en 1507, *Alix de Capdenac*, sœur du Marquis *de Capdenac*, Seigneur dudit lieu, dont

VI. Etienne de Prud'homme, Ecuyer, qui s'est marié, en 1530, avec *Marguerite de Cornély de Camboulit*. Leurs enfants furent :

1. Jean, Seigneur du Château de Plaisance, dans le Haut-Quercy, qu'il fit bâtir : il ne laissa de noble *Catherine de Corn*, son épouse, que deux filles ;
2. Et Antoine, qui suit.

VII. Antoine de Prud'homme, Ecuyer, fit bâtir le Château du Roc, dans le Haut-Quercy, & épousa, le 21 Juin 1572, noble *Catherine de Morlhon*, de laquelle il eut :

1. Antoine, qui suit ;
2. Et Etienne, Capitaine au Régiment de

Pinguet, Cavalerie, mort à Ardres en 1603, à son retour de Zélande.

VIII. ANTOINE DE PRUD'HOMME, IIe du nom, Ecuyer, épousa, le 19 Mai 1613, *Marguerite de Gasquet de Paramelle,* & en eut 13 garçons & 6 filles, entr'autres :

1. & 2. N.... & N.... DE PRUD'HOMME, aînés des garçons, qui furent Enseignes dans le Régiment de Crussol, & moururent à Montreuil-sur-Mer;
3. CLAUDE-CHARLES, qui suit;
4. Et N.... DE PRUD'HOMME, Ecclésiastique, qui fut Prieur & Seigneur de Fons.

IX. CLAUDE-CHARLES DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur du Roc, obtint, le 4 Septembre 1655, un Arrêt de la Cour des Aides, séante à Cahors, contre les Consuls de la Ville de Fons, qui avoient voulu le comprendre dans le Département des ustensiles & logement des gens de guerre, & il leur fut fait défense de l'y comprendre, sous peine de 500 liv. d'amende. Sur la production de ses titres, il fut maintenu dans la qualité de *Noble,* par Ordonnance de M. Rabastens, Juge Mage de Montauban, Commissaire subdélégué de M. Pellot, rendue en 1666, & fut déchargé du droit de franc-fief, par Jugement contradictoire de M. Lambert d'Herbigny, rendu le 16 Février 1694. Par autre Jugement du 16 Août 1698, M. de Samson, Intendant de Montauban, le déclara *Noble & issu de noble Race,* & qu'il devoit jouir de tous les priviléges des véritables Gentilshommes. Il avoit épousé, en 1650, noble *Louise de Cardinet,* de laquelle vinrent 10 garçons, ce qui lui procura une pension de 1,000 livres, en conséquence de l'Edit du Roi LOUIS XIV, de 1666, qui accorda une pension de ladite somme aux Gentilshommes qui avoient le nombre de 10 enfants vivants : l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant de Montauban, est du 27 Juin 1670, & celle de M. Colbert, Contrôleur Général, qui ordonna au sieur Boyer, Receveur Général à Montauban, de payer ladite somme de 1,000 liv. au Sieur DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur du Roc, est de la même année 1670. De ces 10 enfants qu'il eut,

ANTOINE, qui suit, continua la descendance;
Et PIERRE-GAILLARD, Seigneur du Cros, fut fait Capitaine au Régiment du Rozel, Cavalerie, en 1696.

X. ANTOINE DE PRUD'HOMME, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Roc, épousa, le 15 Juillet 1692, noble *Thérèse de Géniès de Langle,* dont

XI. CLAUDE-CHARLES DE PRUD'HOMME, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Roc, qui se maria, en 1724, avec noble *Honorée de Laval,* « d'une ancienne Noblesse du Périgord, » & de laquelle sont issus :

1. BERTRAND, qui suit;
2. EMMANUEL, Ecclésiastique;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XII. BERTRAND DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur du Roc, a épousé, par contrat du 9 Septembre 1758, noble *Marie-Henriette de Lavaur,* « fille de feu *Pierre-Louis,* Seigneur de la Boisse, Président Trésorier Général de France à Montauban, & de Dame *Elisabeth de Peyrusse de Banze.* » De ce mariage sont issus :

1. GÉRAUD-LOUIS, qui suit;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS, né le 28 Août 1769.

XIII. GÉRAUD-LOUIS DE PRUD'HOMME, Ecuyer, né le 15 Mars 1762, ancien Cadet Gentilhomme au Régiment du Perche, « a été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1779. »

XII. FRANÇOIS DE PRUD'HOMME, Chevalier, Seigneur du Roc (frère puîné de BERTRAND), ancien Capitaine de Canonniers, au Corps Royal de l'Artillerie, & Chevalier de Saint-Louis, retiré du service, a épousé, par contrat du 12 Octobre 1775, à Varennes-en-Argonne, *Marie-Marguerite-Sophie de Languedoue,* fille de feu *Adrien-Bernard,* Chevalier, Aide Major de Cambrai, & de *Marie-Thérèse de Boniface.* Il en a

JEAN-BAPTISTE-HENRI, Ecuyer, né le 5 Novembre 1776.

Les armes : *d'azur, à 3 tours d'argent, crénelées & maçonnées de sable.*

* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berry, Diocèse de Bourges : Terre & Seigneurie qui relève de Châteauroux. Elle a pris son nom de l'ancienne Maison *de Pot,* qui l'a possédée très-longtemps, d'où elle a passé successivement dans les Maisons *de Montmorency, de Sully, de Bourbon, de Louvois,* &c.

PRUNELÉ, Maison l'une des plus anciennes de Beauce, mise au nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des temps : le plus ancien, dont la mémoire se soit conservée par les titres, & depuis lequel

on puisse suivre une filiation certaine, est

I. Guillaume Prunelé, Ier du nom, Seigneur de la Porte, Terre située dans le Bailliage & à quatre lieues d'Etampes, du côté d'Orléans, à l'endroit même où la Rivière d'Etampes, dite de *Juine*, prend sa source. Il vivoit sous le règne de Philippe-Auguste. Son nom se trouve au nombre des Chevaliers du Vexin qui portoient Bannière, suivant l'*Histoire latine des Normands*, d'un ancien Ecrivain, recueillie par André du Chesne, & imprim. à Paris en 1619, p. 1035. Il est employé, en qualité de *Seigneur de la Porte*, dans le dénombrement, fait sous le même règne, des Chevaliers du Bailliage d'Etampes, qui tenoient leur Fief du Roi, & qui avoient 60 liv. de revenu. Du consentement d'*Agnès*, sa femme, & d'Adam & Pierre de Prunelé, ses frères, il donna aux Lépreux d'Illiers la dîme du blé & du vin, & la même dîme qu'il avoit audit Illiers, par Lettres données à Etampes au mois de Juin 1202 : Geoffroy, Sire d'Illiers, confirma cette donation par ses Lettres du Jeudi avant l'Assomption de N.-D. de l'an 1313. On ne peut dire au juste si ce Guillaume de Prunelé étoit frère ou père de Florimonde Prunelé, qui, suivant la Généalogie de la Maison *de Thiville*, en Vendômois, fut mariée, en 1208, avec *Jacques de Thiville*, Seigneur de la Roche-Verte, en Dunois, & de Séris, près de Beaugency : cette dernière Terre se trouve encore aujourd'hui dans cette Maison *de Thiville*. Guillaume Prunelé eut, d'*Agnès*, sa femme, pour enfants :

1. Guillaume, qui suit ;
2. & 3. Pierre & Geoffroy, morts avant 1248, & dont leur frère aîné hérita ;
4. Et Agnès, Dame de Chassonville & de la Couture, au Pays Chartrain, qui s'est mariée à *Payen d'Orléans*, Seigneur d'Egry & de Cléry, qui légua, conjointement avec elle, aux Abbesses & Religieuses de Voisins, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orléans, quatre muids d'avoine par an sur le Champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste 1267. Ils sont tous deux enterrés dans l'Eglise de cette Abbaye.

II. Guillaume Prunelé, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbault & de la Porte, est nommé dans les Lettres données à Montpensier le plus prochain Mardi d'après la Toussaint de l'an 1226, & est mentionné dans les *Mémoires* du Greffier du Tillet, avec les autres Seigneurs qui jurèrent & promirent au Roi Louis VIII, de faire couronner son fils (depuis Saint Louis), au cas qu'il vint à mourir pendant le voyage de la Terre Sainte qu'il vouloit entreprendre. Ce Guillaume Prunelé est qualifié *Chevalier* dans différents titres, entr'autres un de l'an 1242, énoncé dans l'inventaire des titres de la Maison de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief, de la Maison de Mondoubleau, le lieu de la Fredonnière, & par des Lettres du jour de la Toussaint 1244, scellées d'un *Sceau* de cire jaune, *chargé de* 10 *annelets*, dans lesquelles il reconnoît avoir vendu ses hayes d'Herbault, du consentement de M. le Comte de Blois. Hugues de Châtillon, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné, & à ses frères, 50 liv. de rente, à prendre sur le faîtage de Blois, par Lettres du mois d'Avril 1236; & Jean de Châtillon, Comte de Blois, son fils, du consentement de Marie d'Avesnes, sa mère, fit, par autres Lettres du mois de Juin 1248, échange avec Guillaume Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50 liv. de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ses frères, & lui donna à la place le bois de Bardère, & la Terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville : cette acte porte que la donation de 1236 lui avoit été faite du vivant de sa première femme, nommée *Anne*, ce qui suppose qu'il fut remarié; mais on ignore à qui. Ses enfants furent :

Guillaume, qui suit ;
Et Geoffroy, dont on ne connoît que le nom.

III. Guillaume Prunelé, IIIe du nom, Sire d'Herbault, la Porte, Seigneur d'Alzonne & de Montréal, dans la Sénéchaussée de Carcassonne, en Languedoc, fut un des Seigneurs Français qui suivirent en Italie Charles, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, frère du Roi Saint Louis, & qui se distinguèrent à la bataille que ce Prince gagna sur Mainfroy, Tyran de Sicile, & oncle de Conradin, le 26 Février 1266, sous la seconde année du Pontificat de Clément IV, suivant le Livre intitulé : *Historiæ Francorum Scriptores*, per Franciscum du Chesne, tom. V, p. 826. Ce Guillaume Prunelé fit élever une Forteresse dans la Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, ce qui lui attira un procès de Guillaume de Linières, Seigneur de Mereville, depuis dit

de Mérinville, en Beauce : c'est ce qui appert d'un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur de 1266. Il transigea au sujet des hayes de sa Terre d'Herbault, avec son Seigneur Georges de Châtillon, Comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268, scellé de son sceau, où l'on voit, d'un côté, un *homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écusson chargé de 6 annelets, posés 3, 2 & 1*; ce qui fait présumer qu'il réduisit les armes de sa Maison au nombre de ces *six annelets d'or, 3, 2 & 1, en champ de gueules*, que sa postérité à portés depuis. On les voit ainsi dans un *Armorial* de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothèque du feu Président de Longueil de Maisons, à l'Article des Seigneurs d'*Herbault* & de *la Porte*, de même qu'aux Châteaux de la Porte, d'Herbault, Gazeran, Liouville, le Plessis-Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, St.-Germain-le-Désiré, Tignonville, & autres lieux & Eglises. De son épouse, nommée *Isabelle*, du chef de laquelle il sembleroit avoir été Seigneur du Château d'Alzonne & de la Châtellenie de Montréal, il laissa :

Guillaume, qui suit;

Et Jean, Seigneur du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, pour lequel son frère aîné transigea par Procureur, comme ayant la garde de sa Terre, avec noble Dame Hélie de Rochefort, veuve de noble homme Bérenger de Goginehis, *Militis quondam ex Alzonâ*, comme tutrice d'Hélie de Goginehis, sa petite-fille, par acte du 18 Juin 1315, disent des Mémoires de Famille. La femme de Jean Prunelé se nommoit *Dannou*. Quoi qu'il en soit, il fut père de

Jeanne, Dame de Bullou en 1350, & aussi du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui épousa *Robert d'Harcourt*, fils de *Robert*, IIe du nom, Baron de Beaumesnil, &c., & de *Jeanne de Villequier*. Il fut Sire de *Bullou* à cause d'elle, & reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent 1354. De ce mariage vint *Robert d'Harcourt*, Seigneur, du chef de sa mère, de Bullou, du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui fut partie pour son tiers dans la vente faite de ces Terres, le 11 Avril 1372.

IV. Guillaume Prunelé, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbault, de la Porte & des deux tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc, Aladerne, Montréal & Licairac, en Languedoc, resté mineur à la mort de ses père & mère, fut mis, avec son frère, sous la tutelle de *Bernard de Montesquiou*, leur plus proche parent. Il obtint, avec son frère, des Lettres de Charles IV, surnommé *le Bel*, données à St.-Pol le 27 Avril 1322, adressées au Sénéchal de Carcassonne, lesquelles portoient que l'un pour deux tiers & l'autre pour un tiers, auroient rendu hommage au Roi pour la Terre d'Alzonne, qu'ils possédoient dans la Sénéchaussée de Carcassonne, & avoit aussi rendu hommage, en 1317, au Comte de Blois, pour sa Terre d'Herbault. Il épousa *Jeanne d'Averton*, fille de *Geoffroy*, Chevalier, & de *Marguerite*, sa femme. Après sa mort, elle se remaria à *Jean de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu, à cause d'elle, au Comte de Blois, le Samedi après la Conception de l'an 1335. Elle eut de son premier mari :

1. Guy, qui suit;
2. Guillaume, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzonne, Leuc & Aladerne, qui transigea le 21 Septembre 1371, tant en son nom qu'en celui des Co-Seigneurs de ces lieux, avec les Consuls d'Alzonne, pour raison de la garde des clefs du même lieu. Il mourut, sans postérité, avant la vente d'Alzonne, faite le 11 Avril 1372;
3. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *la Porte*, éteinte, & rapportée ci-après;
4. Isabeau, qui épousa, en 1335, *Jean le Jay*, Ecuyer;
5. Et Marie, qui épousa *Jean de Courvoy*, Chevalier, Sire dudit lieu, dont *Jean*, *Guillaume*, *Guyon* & *Philippot de Courvoy*, qui passèrent procuration à Jean de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbault, leur cousin germain, le 31 Décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchaussée de Carcassonne, à eux échus par le décès & la succession de leur mère.

V. Guy, dit Guyot de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbault, Seigneur en partie d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, rendit aveu au Comte de Blois, pour la Terre d'Herbault, le 11 Avril 1345; en reçut un de Martin de Bourges, le Mardi avant la Fête-Dieu de la même année; fit partage, avec le Comte de Blois, de certains bois & hayes, près d'Herbault, en 1346; obtint des Lettres d'Etat du Roi Jean, données à Breteuil, en Normandie, le 13 Juillet 1356, sur l'exposé qu'il ser-

voit dans les guerres de ce Prince avec armes & chevaux, & transigea, en 1360, avec les habitants de Rieux, pour raison de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit épousé *Marguerite de Pathay*, Dame de Machenainville & de Beauverger, & testa en 1346. Sa femme, devenue veuve, testa en 1363, & nomma, pour ses exécuteurs testamentaires, JEAN, son fils, qui suit, & *Pierre de Pathay*, son père, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbault, Machenainville & Beauverger, par sa mère, & en partie de Rieux, Leuc, Alzonne & Aladerne, passa procuration conjointement avec *Robert d'Harcourt*, son cousin, pour raison de leurs Terres en Languedoc, le 6 Avril 1366, à Jean Garcias, qui rendit aveu au Roi, en leurs noms, pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcassonne, le 18 Mars 1371 : JEAN DE PRUNELÉ rendit aussi aveu les même mois & an, pour la Terre & Seigneurie d'Herbault, au Comte de Blois, & vendit, par contrat du 11 Avril 1372, conjointement avec les autres Propriétaires, à Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Livinière, Baron de Puissalicon, les Terres de *Rieux, Aladerne, Alzonne* & leurs dépendances; fut un de ceux que Guy de Châtillon, Comte de Blois & de Dunois, établit ses Procureurs, par Lettres du 23 Mars 1391, pour la vente de ses Comtés de Blois & de Dunois à LOUIS, Duc D'ORLÉANS; fut nommé, par le Roi CHARLES V, en 1392, Gouverneur, Bailli & Capitaine de la Ville d'Orléans, son Conseiller-Chambellan, & aussi du même Duc D'ORLÉANS, qui le fit Gouverneur de son fils, CHARLES D'ANGOULÊME, depuis Duc D'ORLÉANS, dans le Conseil duquel il fut admis en 1409, & mourut en 1417, dans un âge avancé. Il avoit épousé, suivant un Registre du Parlement de 1390, *Mabille le Baveux*, fille de *Guy*, Baron de Tillières, Chevalier Banneret, & de *Marie d'Amboise*. Leurs enfants furent :

1. GUY, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, Conseiller, Maître des Requêtes en 1392, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Evêque d'Orléans, où il fit son entrée le 20 Mars 1398 : il mourut en 1425, dans la 27e année de son Épiscopat, & fut inhumé dans sa Cathédrale, à laquelle il légua ses habits & ornements pontificaux;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. PERRINET, mort jeune en 1392;
4. JACQUIN, auquel son père céda ce qui appartenoit à PERRINET, son frère;
5. Et CATHERINE, qui épousa *Louis Manissart*, Seigneur d'Arebloy & de Noir-Épinay.

VII. GUILLAUME DE PRUNELÉ, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, du chef de sa femme, rendit aveu de cette Terre en 1403, fut Conseiller-Chambellan de CHARLES, Duc D'ORLÉANS, Comte de Blois, & fut tué à la bataille d'Azincourt, du vivant de son père, le 25 Octobre 1415. Il avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1394, *Philippe de Machery* (nièce & héritière de *Philippe de Guyancourt*, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville), fille de feu *Guillaume de Machery*, Ecuyer, & de *Marguerite de Coutes*. Elle testa le Mardi après la Saint-Denis de 1395, & laissa de son mariage :

GUILLAUME, qui suit;
Et JEAN, Abbé de Saint-Laumer de Blois en 1447.

VIII. GUILLAUME DE PRUNELÉ, VIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbault, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, Capitaine d'Harfleur & de Bonneval, Bailli de Caux & Conseiller-Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres du 11 Novembre 1457, mourut en 1461. Il avoit épousé 1° *Bertrande d'Illiers*, veuve de *Martin de Rouvray*, Chevalier, Seigneur de Courtalain, en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire *d'Illiers*, & de *Marguerite de Taillecourt*; & 2° *Marie de la Chapelle*, fille du Seigneur *de la Chapelle* & de la Salle. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ouarville*, éteinte, & rapportée ci-après;
3. JEAN, Prieur de Saint-Nicolas d'Auneau, vivant en 1489;
4. Et JEANNE, qui épousa *Pierre de Cugnac*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Imonville, &c., Conseiller-Chambellan du Roi LOUIS XI & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle resta veuve en 1484. Elle en eut postérité. Voy. CUGNAC.

IX. GUILLAUME DE PRUNELÉ, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbault, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 Juin 1461, pour un muid de Terre sis à Morainville, relevant du Château de Leuc, & au Comte de Dunois, Seigneur de Château-Renault, en

1489, pour sa Terre d'Herbault; fut Conseiller-Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & ensuite Gouverneur de la personne de Louis, Duc d'Orléans, depuis Louis XII, pendant sa minorité. Il avoit épousé, par contrat du 27 Août 1470, *Catherine de Beauvau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Bessière, du Riveau, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne de Fontenais*. Leurs enfants furent :

François, qui suit ;

Et Anne, qui épousa, par contrat du 5 Mai 1495, *Guillaume de Gaillon*, Ecuyer, Baron de Massy, &c., dont deux filles, l'une desquelles, *Françoise de Gaillon*, épousa, le 10 Mars 1516, *François d'Harcourt*, Baron de Beaufou, Beuvron, &c., auquel elle porta les Terres de *Massy*, *Croisy*, *Hardencourt*, *Chatignonville*, *Chaumusson*, *Limours*, &c., étant restée unique héritière par la mort de sa sœur. Ils eurent postérité. Voyez HARCOURT.

X. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbault, &c., épousa, par contrat du 15 Janvier 1508, *Antoinette le Roi*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Chavigny, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, & de *Madeleine Gouffier*, Gouvernante des Enfants du Roi François Ier, & Dame d'honneur de Catherine de Médicis, Duchesse d'Orléans, ensuite Dauphine. Ils eurent :

1. René, qui suit ;
2. François, Seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui partagea, avec son aîné, le 21 Septembre 1540 ; fut Ecuyer Tranchant du Dauphin, & mourut sans enfants ;
3. Jacques, Seigneur de Milly, Brouart, Fontenay & du Fief Béon, en Touraine, qui fit aussi partage avec son frère aîné le 24 Juillet 1541; fut Abbé de Bourg-Déols, en Berry, Prieur de Saint-Georges & de Saint-Sever; renonça depuis à ses bénéfices, & épousa *Madeleine Payen*, veuve 1° de *Claude le Roux*, Seigneur de Tilly, du Bourgthéroulde & de Becdal, dont elle n'eut pas d'enfants; & 2° de *François de Marsillac*, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain de Saint-Sulpice & de Joderez, en Périgord, Premier Président du Parlement de Rouen. Jacques, n'ayant point eu d'enfants, fit son neveu, *Gabriel de Chambray*, pour légataire universel, duquel legs il eut les Terres de *Machenainville*, *Beauverger* & *Glatigny*, qui passèrent à *Tanneguy de Chambray*, fils de *Gabriel*;
4. Louise, Abbesse du Monastère de Saint-Remy des Landes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Chartres ;
5. Et Bonaventure, qui s'est mariée, par contrat du 5 Janvier 1530, à *Nicolas de Chambray*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Blandé, Varennes, Chicou, Thevray, Baron d'Auffay, &c., d'une ancienne Maison de Normandie, & dont la postérité subsiste avec distinction. Voy. CHAMBRAY.

XI. René de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbault & de Gazeran, Panetier ordinaire du Roi, fit partage avec ses deux frères, les 21 Septembre 1540 & 24 Juillet 1541, & par ces actes il substitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran & le Fief de Lavau, au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maison de Prunelé. Des *Mémoires* portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1528, *Anne de Dreux*, du Sang Royal de France, fille de *Jacques de Dreux*, Chevalier, Baron d'Esneval & du Fresne, Seigneur de Pavilly, Musy, Berville, Pierrecourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Madeleine de Hames*, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1. André, qui suit ;
2. Louis, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbault, lequel comparut, par Procureur, au Procès-Verbal de la rédaction de la Coutume de Touraine, du 18 Octobre 1559. Il épousa *Marie de Marolles*, fille du Seigneur de Longcorne, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée

   Marie, Dame d'Herbault, qui épousa *Jean de la Personne ;* mais n'en ayant point eu d'enfants, la Terre d'Herbault retourna à Charles de Prunelé, son cousin germain ;

3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & Beauverger, qui fut marié, dans la Chapelle de Saint-Denis, en la Paroisse St.-André-des-Arcs à Paris, le 25 Décembre 1566, à *Jacqueline Grollier*, fille de feu *Jean Grollier*, Chevalier, Vicomte d'Aguisy, Trésorier de France & de Milan, & d'*Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroît point qu'il en ait eu des enfants;
4. Et Françoise, encore fille le 14 Février 1573, mariée depuis au Seigneur *de la Beaudère*, en Normandie.

XII. André de Prunelé, Chevalier de l'Or-

dre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Efneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit époufé, par contrat du 15 Juin 1558, *Marguerite le Veneur*, fille de *Jean*, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillières, Seigneur du Hommet & du Carouge, Capitaine de Vire & Bailli de Rouen, & de *Gillonne de Montejean*, fœur du Maréchal de France de ce nom. Leurs enfants furent :

1. Charles, qui fuit;
2. Claude, Seigneur & Baron de Criquetot, Efneval, Anglefqueville-Lefneval, Meslemont, Lefpinay, Lavau & des Rôtis, qui tranfigea avec fon frère le 6 Avril 1599; mourut, fans alliance, le 24 Janvier 1654, à Criquetot-Lefneval, Diocèfe de Rouen, & fut enterré, le 27, en l'Eglife Paroiffiale de ce lieu ;
3. Claude, mariée, par contrat du 18 Février 1577, à *Jean de Laval*, Seigneur de Tartigny, Aveluy, Gournay-le-Guérin & Frenay-le-Samfon, fils d'*Hugues de Laval*, & de *Marie de Mézières :* ils eurent poftérité. Voy. MONTMORENCY ;
4. Madeleine, qui époufa, par contrat du 30 Avril 1578, *Jean le Cefne*, Chevalier, Seigneur de Menilles, la Heunière, la Champagne & Clermont, en Caux ;
5. Et Marguerite, Religieufe à Poiffy.

XIII. Charles de Prunelé, Baron d'Efneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Ambaffadeur en Ecoffe, fit fon teftament le 2 Avril 1618, par lequel il légua à Claude de Prunelé, fon frère, la fomme de 10,000 liv., & fubftitua tous fes biens-fonds à Nicolas, fon fils, & à fes enfants, &, à leur défaut, à Françoise & à Elisabeth de Prunelé, fes filles, & à leurs enfants; il mourut à Paris, en fon Hôtel d'Efneval, Paroiffe de Saint-Cofme, au mois d'Avril 1624. Il avoit époufé, par contrat du 12 Septembre 1583, *Madeleine Pinard*, Vicomteffe de Comblify, Dame de Cramaille, Monthoury, Marolles & Servenay, morte à Paris le 6 Avril 1654, & inhumée le 7 en l'Eglife Paroiffiale de Saint-Cofme. Elle étoit fille de *Claude Pinard*, Chevalier, Confeiller du Roi en fes Confeils, Secrétaire d'Etat & de fes Commandements, fous Henri III, Seigneur de Cramaille, premier Baron de Valois, Vicomte de Comblify, Baron de Louvois, & de *Marie de l'Aubépine*, l'une des Dames de la Reine-Mère. De ce mariage naquirent :

1. Nicolas, Chevalier, Seigneur, Baron d'Efneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran & autres lieux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mort, fans alliance, au mois de Novembre 1653, étant le dernier mâle de la branche aînée de fa Maifon;
2. Marie, Abbeffe du Monaftère de la Guiche, en Blaifois, de l'Ordre de Sainte-Croix, Diocèfe de Chartres ;
3. Marguerite, Religieufe au même lieu ;
4. Claude, Religieufe à l'Abbaye de Chelles, Diocèfe de Paris;
5. Madeleine, Religieufe à Poiffy;
6. Françoise, mariée, par contrat du 19 Mai 1615, à *Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouges & du Mondelis, Confeiller & Premier Préfident aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen. Etant veuve, elle rendit aveu, le 14 Octobre 1658, à *François Rouffelet*, Comte de Château-Renault, pour la Terre d'*Herbault*, conjointement avec la Comteffe de *Mouffy*, fa fœur, autorifée par Juftice, au refus de fon mari; comme héritière en partie de leur père, & pour le tout de leur mère, & par bénéfice d'inventaire de leur frère. Elle partagea avec fa fœur, fur la fin de 1668 la fucceffion de leur frère : eut pour fa part la Baronnie d'*Efneval*, avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de *Pavilly* & le Vicomté de *Comblify*. Elle fit donation de la Baronnie d'*Efneval* & du Vidamé de Normandie, au mois de Novembre 1677, fous condition & la charge d'en prendre le nom & les armes, à *Robert le Roux*, IVe du nom, Baron d'Acquigny, fon petit-fils, ce qui a été exécuté jufqu'à préfent par fa poftérité, qui fubfifte. Voy. ROUX d'ESNEVAL (le);
7. Et Elisabeth, baptifée à Paris, Paroiffe de Saint-André-des-Arcs, le 31 Mars 1603, & mariée, en 1620, à *Jean le Bouteiller de Senlis*, Comte & Seigneur de Mouffy-le-Vieux, de Mouffy-le-Neuf & de Vineuil. Elle eut, du partage fait avec fa fœur, en 1668, de la fucceffion de fon frère, les Terres & Châtellenies d'*Herbault*, *Gazeran*, *Machenainville* & *Beauverger*, que fa fille, *Marie le Bouteiller de Senlis*, porta en mariage à *Henri-Augufte d'Orléans*, Marquis de Rothelin. Voyez BOUTEILLER de SENLIS.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*OUARVILLE, *éteinte.*

IX. PIERRE DE PRUNELÉ, dit *Perroquin*, (fecond fils de GUILLAUME, VIe du nom, Seigneur d'Herbault, &c., & de *Bertrande d'Illiers*, fa feconde femme), fut Seigneur *d'Ouarville*, en Beauce, &c. Sa poftérité a fini dans fon petit-fils, qui fuit.

XI. JACQUES DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbanton, qui s'eft marié, le 21 Mars 1528, à *Jeanne de Fontenil*, & n'en eut que

1. LOUISE, Dame de Châteauvieux, qui eft morte fans avoir été mariée. Elle fubftitua la Terre de *Châteauvieux* à *Catherine du Puy*, fa nièce, & à fes enfants, en faveur de fon mariage avec *Lancelot du Lac*, IIe du nom, Seigneur de Chamerolles, &c. Voy. LAC (DU), en Beauce;
2. Et JEANNE, Dame d'Ouarville & de Courbanton, qui s'eft mariée à *Jean du Puy*, Seigneur du Moulin, en Berry, dont elle eut quatre filles, toutes mariées.

BRANCHE
des Seigneurs de LA PORTE, *éteinte.*

Elle a commencé à HUGUES DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire de la Porte (troifième fils de GUILLAUME, IVe du nom, & de *Jeanne d'Averton*), qui vivoit en 1335. De cette branche font forties celle des Seigneurs & Barons de *Saint-Germain-le-Défiré*, fubfiftante; celle des Seigneurs de *Guillerval*, éteinte, et celle des Seigneurs de *Liouville*, &c., auffi éteinte, & toutes trois mentionnées ci-après. Cette branche a fini, au XIIe degré, dans la perfonne de

RENÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de *la Porte*, qui eft mort en Avril 1648. Il eut pour enfants, de *Marie de Riolle*, fon époufe:

1. RENÉ, qui eft décédé à Tours, étant Page du Duc de Guife;
2. 3. & 4. Trois filles, Religieufes;
5. Une autre fille, mariée, et qui eft morte fans poftérité;
6. Et DIANE-LOUISE, Dame de la Porte & d'Autruy (iffue au VIIIe degré de HUGUES, ci-deffus), qui vendit la Terre de la Porte à François le Secq, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655, & mourut, étant veuve de fon fecond mari, le 2 Septembre 1678, âgée de 66 ans. Elle avoit époufé, 1° *Charles de Saint-Simon de Montblerut*, tué à la bataille de Thionville, le 7 Juin 1639, & duquel elle eut poftérité. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON; & 2° à *Gilles-François d'Oftrel*, Seigneur de Ferlingan.

Les alliances de cette branche font avec les Maifons de *Liouville, Lange, Beauvilliers* en 1404, *Boiffy de Rouville, des Hayes, d'Allonville, Vauvier, Tuffay, du Pleffis de la Roche-Pichemer* en 1465; *d'Allonville-Louville, la Taille, Verdun, Lion, Balue* en 1486; *Raimbert, Bazenne, des Montiers, Méfange, Biards, Royer, le Gentilhomme, Piédefer, Gaudin, Lefcot* en 1591; *Rouvroy de Saint-Simon*, &c., &c.

BRANCHE
des Seigneurs & Barons de SAINT-GERMAIN-LE-DÉSIRÉ, *fubfiftante, fortie de celle des Seigneurs de* LA PORTE, *éteinte.*

XI. JACQUES DE PRUNELÉ, Ier du nom, Chevalier, Baron de Saint-Germain (troifième fils de GILLES, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Méfange*), étoit mineur lors du partage provifionnel des biens de la fucceffion de feu fon père, fait, le 22 Mai 1554, entre lui, fes frères & fes fœurs. Par un fecond partage du 27 Juin 1561, il eut pour fa part & portion la Terre de *Saint-Germain-le-Défiré*, au Bailliage de Chartres; fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, fous la charge & conduite de Charles de Montmorency, Seigneur de Méru, puis de Damville; obtint du Roi CHARLES IX, par Lettres données à Blois au mois d'Octobre 1571, l'érection en *Baronnie* de fa Terre de *Saint-Germain-le-Défiré*, en confidération des fervices qu'il avoit rendus à ce Prince dans fes Armées & à fes prédéceffeurs : ces Lettres furent enregiftrées au Parlement de Paris le 31 Janvier 1582, en la Chambre des Comptes le 10 Février & au Bailliage & Siége Préfidial de Chartres le 2 Mars fuivant. FRANÇOIS, Duc d'Anjou & d'Alençon, frère du Roi, le fit fon Chambellan ordinaire, par Lettres données au Camp de Hondecourt le 3 Septembre 1581, & il eut Commiffion du Roi HENRI III, le 9 Mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pied. Après la mort de ce Prince, il continua fes fervices fous HENRI IV, qui n'étant encore que Roi de Navarre, lui donna, au Camp d'Etampes, le 9 Juillet 1589,

la Commiſſion de lever & mettre en garniſon dans Freſnay-l'Evêque, 10 hommes de pied, ſoudoyés des revenus de ce lieu. Par autre Commiſſion de ce Prince, alors Roi de France, donnée au Camp d'Aubervilliers le 27 Juin 1590, il fut établi Gardien du même Château de Freſnay-l'Evêque, dont il s'étoit emparé pour le ſervice de S. M., & fit, le 3 Avril 1597, foi & hommage au Seigneur de Meslay, pour la Terre de Saint-Germain-le-Déſiré. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1558, *Jacqueline de Graffart*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne des Fugerets*. Etant veuve, elle partagea avec ſes enfants majeurs le 9 Août 1608, tant en ſon nom, que comme tutrice de ſes mineurs, & encore comme uſufruitière. Elle mourut, en ſon Château de Marvilliers, en 1618, laiſſant :

1. Edme, qui ſuit;
2. Jacques, IIe du nom, Seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans ſa jeuneſſe l'un des 100 Chevaux-Légers de la Troupe du Roi, enſuite Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte de Saint-Pol, & devint Baron de Saint-Germain par la mort de Jacques III, ſon neveu. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1603, *Madeleine de Marvilliers*, Dame de Lavau, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Viabon, Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances, ſous la charge du Seigneur de Montigny, & de *Catherine d'Allonville d'Oyſonville*, dont il ne laiſſa point d'enfants;
3. Pierre, rapporté après ſon aîné;
4. Marie, qui épouſa, 1° *Huet du Pin*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, &c.; & 2° *Hardouin de l'Eſtang*, Ecuyer, Sieur de Boiſgillet;
5. Madeleine, qui s'eſt mariée, 1° par contrat du 6 Mars 1577, à *Michel de Marolles*, Ecuyer, Seigneur, Baron du Puiſet; & 2° à *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Bercis;
6. Jacqueline, qui s'eſt mariée, 1° le 20 Juin 1592, à *Michel de Hallot*, Ecuyer, Seigneur de la Carette, dont poſtérité. Voyez HALLOT; & 2° avec *Claude de Reviers*, Chevalier, Seigneur de Souzy, dont la poſtérité ſubſiſte. Voy. REVIERS;
7. Et Marthe, qui fut ſous la tutelle de ſa mère, & s'eſt mariée, 1° à *Jean du Lac*, Ecuyer, Seigneur de la Jonchère; & 2° à *Martin de Regnard*, Ecuyer, Seigneur de Preuilly. Elle mourut ſans enfants, & ſa ſucceſſion fut partagée, le 18 Février 1644, par Pierre de Prunelé, ſon frère, & les enfants de Jacqueline, ſa ſœur.

XII. Edme de Prunelé, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Germain-le-Déſiré & de Marvilliers, ſuivit le parti de la Ligue, & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Vitry, un des principaux Chefs de ce Parti, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, ſe diſant *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France*, lui accorda, par Brevet donné à Neufchâtel le 29 Février 1592, une gratification de 800 écus, pour le rembourſer des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par le commandement du Sieur de la Chaſtre, dans Claireau, laquelle ſomme de 800 écus lui avoit déjà été ordonnée par ledit Sieur de la Chaſtre. Il fut auſſi Lieutenant de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers du Duc de Guiſe, Pair & Grand Maître de France, Gouverneur & Lieutenant Général en Champagne & Brie, comme il paroît par des Lettres de ce Prince, données à Paris le 11 Novembre 1593. Il quitta depuis ce Parti, & obtint du Roi Henri IV un Paſſeport, donné au Camp devant Laon le 17 Juin 1594, pour lui & 10 hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir ſon père, après la mort duquel il fit partage à ſes frères & ſœurs le 19 Août 1603, & rendit aveu, le 4 Août 1606, de ſa Terre & Baronnie de Saint-Germain, à Charles d'Angennes, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Gentilhomme ordinaire, Seigneur de Maintenon & Baron de Meslay. Louis XIII, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus & au Roi Henri IV, lui accorda une penſion de 4,000 liv., par ſon Brevet du 6 Décembre 1616 : il vivoit encore au mois de Février 1625. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Septembre 1596, *Iſabelle de Boullehard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Cheſne-Brichanteau & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviève de Poiret*. Il en eut, pour fils unique,

XIII. Jacques de Prunelé, IIIe du nom, Seigneur & Baron de St.-Germain, qui fut émancipé par Lettres de bénéfice d'âge, entérinées au Bailliage de Chartres le 5 Juillet 1624, & enſuite, aſſiſté de Meſſire Michel de la Ferrière, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſon curateur, il tranſigea avec ſon père, comme majeur, pour raiſon des droits de feue ſa mère, les 16 Juillet 1624 & 8 Février 1625.

Il fut tué depuis dans un combat fingulier, par le Sieur de Plainville, fans avoir été marié, de forte que la Terre de *Saint-Germain-le-Défiré* retourna à Jacques de Prunelé, IIe du nom, fon oncle, & enfuite à Pierre, qui fuit, frère dudit Jacques.

XII. Pierre de Prunelé, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Germain & de Marvilliers (troifième fils de Jacques, Ier du nom, & de *Jacqueline de Graffart*), étoit mineur & fous la tutelle de fa mère en 1603. Il acquit, par contrat du 24 Décembre 1627, la fixième partie de la Terre de Marvilliers & Bois de Saint-Lyé, d'*Urbain de Challet*, Ecuyer, demeurant à Bercis, Paroiffe de Chanceville, comme père & gardien noble de fes enfants, & de feue *Anne de Saint-Martin*, fa femme, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de Madeleine de Prunelé; hérita, en 1633, de la Terre & Baronnie de S^t.-Germain, par la mort de Jacques de Prunelé, IIe du nom, fon frère; & ayant furvécu à tous fes frères & fœurs, il recueillit encore la fucceffion de Marthe de Prunelé, la dernière d'elles, conjointement avec les enfants de Jacqueline de Prunelé, fes neveux & nièce, avec lefquels il fit partage le 18 Février 1644, comme nous l'avons dit. Il avoit époufé, par contrat du 24 Décembre 1615, *Cécile de Mondoré*, fille de *Germain*, Ecuyer, Seigneur du Rondeau, & d'*Anne Roger*. Leurs enfants furent :

1. Jacques, qui fuit;
2. Edme, Seigneur de Marvilliers, mort fans alliance, au mois d'Octobre 1645, au retour de l'Armée;
3. Et Marie, morte femme, fans enfants, de *Jean Sachet*, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon.

XIII. Jacques de Prunelé, IVe du nom, Baron de S^t.-Germain, Seigneur de Marvilliers, mourut avant 1680. Il avoit époufé, par contrat du 18 Août 1656, *Jeanne-Agnès de Rigné*, fille de *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de la Guérinière, Dammarie & Blemars, Confeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Madeleine du Perray*, Dame de Chançay, Vaumorin & Motteux, en Touraine. Elle mourut veuve à Paris, le 27 Juin 1681, & fut inhumée le lendemain à Saint-André-des-Arcs. De ce mariage naquirent :

1. Jules, qui fuit;
2. Antoine-Agnès, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Gilles-du-Tertre, près de Châteaudun, dont il fe défit. Il s'embarqua enfuite fur Mer vers l'an 1684, & depuis on n'entendit plus parler de lui, ni du Vaiffeau qu'il montoit;
3. Jeanne-Madeleine, Religieufe aux Véroniques de Blois, nommée Abbeffe de l'Abbaye des Chanoineffes de Sainte-Geneviève de Chaillot, près de Paris, de l'Ordre de Saint-Auguftin, par Brevet du Roi du 15 Août 1713; elle en prit poffeffion le 9 Décembre fuivant, & après l'avoir gouvernée fagement pendant près de 18 ans, elle la remit entre les mains du Roi au mois de Juin 1732, & fe retira aux Cordelières de la Rue de Grenelle à Paris, où elle eft morte le 16 Mars 1743, âgée de 76 ans;
4. Louise, née au Château de Saint-Germain le 14 Avril 1668, morte, fans alliance, le 25 Décembre 1744, ayant fait pour légataire univerfel Parfait de Prunelé, Seigneur de Tignonville, fon coufin germain, dont il fera parlé plus loin;
5. Et Marie-Anne, morte en 1697, Religieufe au Couvent des Véroniques de Blois.

XIV. Jules de Prunelé, Chevalier, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, &c., Enfeigne au Régiment des Gardes Françaifes le 24 Mars 1682, Lieutenant au même Régiment en 1684, retiré du fervice en 1688, mourut, âgé de 40 ans, le 11 Février 1698. Il avoit époufé, 1° par contrat du 3 Novembre 1686, célébration le 12 en l'Eglife de S^t.-Merry, *Louife de Marvilliers*, morte à Paris le 30 Juin 1687, âgée de 27 ans, fille unique & héritière de *Jean de Marvilliers*, Chevalier, Seigneur de Viabon, en Beauce, & d'*Anne de Certieux*, Dame de la Manaurière, au Perche, & du Breuil, près d'Illiers, au Pays Chartrain; & 2° dans l'Eglife de Saint-Sulpice à Paris, le 17 Février 1689, par contrat du 15 précédent, *Marguerite Dorat*, née le 15 Avril 1656, morte au Couvent des Cordelières du Faubourg Saint-Germain à Paris, le 18 Février 1730, dans la 75e année de fon âge, & inhumée le 19 dans le Caveau de cette Maifon. Elle étoit fille de *Jean Dorat*, Confeiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe de Chaillou*. Du premier lit il a eu :

1. Jules-César, qui fuit.

Et du fecond vinrent :

2. Marie-Agnès, née à Paris le 12 Novembre 1689, morte jeune;
3. Marie-Jeanne, née à Paris le 29 Décembre

1691, mariée, dans l'Eglise Paroiffiale de Chaillot-lès-Paris le 10 Janvier 1720, contrat paffé le 13 Décembre 1719, avec *César de Courtarvel de Saint-Remy*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verdes & Bourfay, en Dunois. Elle eft morte au Château de Lierville le 28 Mai 1733, âgée de 42 ans: fa poftérité fubfifte. Voy. COURTARVEL;

4. Marguerite-Charlotte, née le 7 Décembre 1693, morte Religieufe aux Cordelières de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit Profeffion le 12 Juillet 1712;
5. Et Louise-Antoinette, née le 29 Avril 1695, Religieufe au même lieu, Profeffe le 23 Juillet 1713, morte en 176..

XV. Jules-César de Prunelé, Chevalier, Baron de St.-Germain & de Molitard, Seigneur de Marvilliers, Viabon, Vallières, Chatet, &c., né à Paris le 14 Juin 1687, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, le 17 Octobre 1706, bleffé d'un coup de fufil à la bataille de Blangies, ou Malplaquet, près de Mons, en Hainaut, le 11 Septembre 1709, mourut le 14 Mars 1738, dans la 51e année de fon âge, & fut inhumé à Paris en l'Eglife de St.-Etienne-du-Mont. Il avoit époufé, par contrat du 13 Juin 1719, célébration le lendemain dans l'Eglife de Champigny, près de Blois, *Antoinette Pailhès*, fille d'*Auger*, Ecuyer, Seigneur de la Gouève, près de Rieux, en Languedoc, & d'*Antoinette Ponthon*. Elle eft morte, au Château de St.-Germain-le-Défiré, le 18 Novembre 1729, âgée de 30 ans, & a laiffé, pour fils unique,

XVI. Jules-Etienne-Honoré de Prunelé, Chevalier, Marquis de Prunelé, Baron de St.-Germain-le-Défiré, Baron Châtelain de Molitard, Seigneur de Vallières, Chatet, Moléans, Seillats, &c., né le 16 Mai 1722, qui a époufé, par contrat paffé devant *le Verrier* & fon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Mars 1746, célébration dans l'Eglife Saint-Laurent le 14, *Charlotte-Gabrielle de Grouches de Chépy*, née le 9 Juillet 1719, veuve, fans enfants, depuis le 17 Mars 1740, de *Jean-Louis de l'Eftendart*, Marquis de Bully, Chevalier de St.-Louis, & fille de *Nicolas-Antoine de Grouches*, Marquis de Chépy, Seigneur de Huppy, Ramburelles, en Picardie, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, & de *Marie-Geneviève Becquin d'Angerville*. Elle eft décédée le 29 Juin 1775, & fut inhumée le lendemain à St.-Sulpice à Paris. De ce mariage font iffus:

1. Jules-Antoine-Emmanuel, qui fuit;
2. Louis-Etienne-Hubert, né le 3 Octobre 1749, mort à 6 mois;
3. Jules-Henri, dit *le Chevalier* de Prunelé, né le 15 Mars 1751, Officier au Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1767, & au Régiment des Gardes Françaifes en 1769;
4. Et Charlotte-Gabrielle, née le 13 Mars 1747, mariée à N... *Eon de la Baronie*, Marquis de Soify, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XVII. Jules-Antoine-Emmanuel, Comte de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Seillats, près de Blois, né le 25 Mai 1748, a époufé, en la Chapelle du Palais-Royal à Paris, Paroiffe de St.-Euftache, le 8 Juin 1775, contrat paffé le jour précédent, devant *l'Homme* & fon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Blanche-Adélaïde le Moine de Bellisle*, fille de *Jean-Baptifte*, Secrétaire des Commandements de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, & d'*Emilie-Hélène de Palerne*.

BRANCHE des Seigneurs de Guillerval, *éteinte, fortie de celle des Seigneurs de* la Porte.

IX. Lionnet de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, en Beauce (fils aîné de Hugues, IIe du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleffis*, fa feconde femme), tranfigea avec Etienne de Prunelé, Seigneur de la Porte, fon frère confanguin, fur le partage des biens de leur père, le 14 Décembre 1498; eut pour fa part la Terre de *Guillerval*, dont le Prieur d'Auneau, fon frère germain, rendit aveu pour lui en 1499, & vivoit encore en 1527. Il époufa *Béatrix de Miolans*, dont:

1. Urbain, qui fuit;
2. Jean, Prieur Commendataire de Vercour & de Larnage, en Dauphiné, qui, en 1526, fit donation entre vifs de fes biens en faveur de fon frère;
3. Anne, qui époufa *Juft de Prunier*, Seigneur de Lemps;
4. Et Alix, à laquelle Françoife de Chabannes, femme de Jean de Poitiers, Seigneur de St.-Vallier, père de la Ducheffe de *Valentinois*, légua, par fon teftament, une fomme de 400 liv. Tournois. Elle époufa, après la mort de fes père & mère, par con-

trat du 17 Mai 1517, *Joachim de Monteil*, Chevalier, Seigneur du Port-St.-Vallier, &c., dont postérité. Voy. MONTEIL.

X. Urbain de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Guillerval, St.-Aignan & Jodainville, rendit foi & hommage, le 30 Juin 1532, à Louis, Cardinal de Bourbon, Evêque-Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de St.-Denis, en France, de deux Fiefs situés à Guillerval, & donna procuration, le 27 Mai 1559, à Jean Girault, Procureur & Praticien en Cour laie à Etampes, pour faire & porter en son nom la foi & hommage à Claude de Châtillon, Seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raison d'un autre Fief situé à Guillerval. Il rendit encore différents aveux, à cause de sa femme, pour sa Terre de Jodainville, Paroisse de Dommerville, les 15 Juin 1539 & 10 Octobre 1542; fit un échange à Jodainville par acte du 16 Octobre 1543, dans lequel il est qualifié *noble & puissant Seigneur*; fut présent à la renonciation faite de sa future succession par Louise de Prunelé, sa fille, le 4 Mars 1548, & mourut la même année. Des *Mémoires* de Famille disent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne-sur-Mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances de François de Bourbon, Comte d'Enghien. Il avoit épousé, par traité du 31 Juillet 1525, *Jeanne-Francoise des Ligneris*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tachères, & de *Louise de Balue*, sa veuve, auparavant femme d'Etienne de Prunelé, Seigneur de la Porte & de Gaudreville. Après la mort de son mari, elle obtint souffrance du Seigneur d'Arnouville le 15 Octobre 1549; fit sa foi & hommage en personne le 11 Mars 1552; consentit au mariage de son fils aîné par procuration du 14 Juillet 1567; partagea ses enfants des biens de la succession de leur père le 12 Juillet 1571, & la sienne fut partagée, après son décès, le 12 Décembre 1572. Elle eut de son mariage :

1. François, qui suit;
2. & 3. Gilles & Claude, morts avant le partage du 12 Juillet 1571 ;
4. Louise, mariée, par contrat du 18 Janvier 1548, à *Gabriel de Barbançois*, Ecuyer, Seigneur d'Auzans & de Corbilli, laquelle, moyennant la somme de 3,500 liv. Tournois, qui lui fut promise par son contrat de mariage, renonça à la succession future de ses père & mère. En faveur de ce mariage, *Antoinette de Miolans*, femme de *Pierre d'Aumont*, IIIe du nom, Baron de Châteauroux, lui donna la somme de 500 liv. Tournois pour ses robes & habillements;
5. Marie, qui vivoit veuve, en 1571, de *Jean du Ru*, Ecuyer, Seigneur de Bissay & du Grand Hôtel de Baudreville;
6. & 7. Gillonne & Charlotte, Religieuses aux Dominicaines de Montargis, auxquelles leurs frères & sœurs cédèrent, par le partage du 12 Décembre 1572, quelques héritages, pour en jouir en usufruit durant leur vie;
8. Jacqueline, mariée, par contrat du 2 Septembre 1563, avec *Claude de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Pussay en partie, la Barre, Rétréville & St.-Aignan : ils consentirent au mariage de leur fils aîné le 17 Octobre 1596. Voy. LANGUEDOUE;
9. Et Marie, dite *la Jeune*, encore fille lors du partage du 12 Décembre 1572, & depuis mariée à *René de Tascher*, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu.

XI. François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny & en partie de Tignonville, & Baron de Caniel, en Caux, fait, à l'âge de 16 ans, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Enghien, fut blessé d'un coup de lance à la bataille de Cerisoles le 14 Avril 1544; fait Lieutenant de la Compagnie du Sieur d'Estrées, après la mort du Comte d'Enghien; embrassa la Religion Protestante, & étant attaché au parti d'Henri IV, alors Roi de Navarre, il fut tué par les Ligueurs, près de Marneuf, en Beauce, en 1587. Sa mémoire fut honorée des siens par une épitaphe qui sent la naïveté Gauloise, & qu'on lit dans Moréri. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1567, *Marguerite du Monceau*, Dame de Tignonville en partie, & Baronne de Caniel, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Tignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, fille de *Charles*, Seigneur, Baron de Cany & de Caniel, en Normandie, Pays de Caux (celui-ci fils légitimé de *René*, Duc *d'Alençon*), & de *Germaine Ballue*. *Marguerite du Monceau*, devenue veuve, demanda souffrance pour ses enfants au Seigneur de Méréville, le 14 Mars 1588, pour raison des héritages situés au terroir de Villiers, en la Châtellenie de Mé-

réville, à eux échus par la mort de leur père. Elle obtint encore souffrance du Seigneur d'Arnouville, le 24 Octobre de la même année, pour son fils aîné, à cause d'un Fief situé à Jodainville; transigea avec ses enfants, pour ses droits, le 20 Avril 1594, & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ses deux derniers fils & de sa dernière fille, mineurs, le 20 Avril 1599. Ses enfants furent :

1. Josias, qui suit ;
2. Théodore, auteur de la branche des Seigneurs de *Jodainville*, éteinte, & rapportée ci-après ;
3. Etienne, auteur de celle des Seigneurs de *Tignonville*, rapportée ci-après ;
4. Anne, née le 24 Janvier 1568, mariée, par contrat du 19 Avril 1596, à *Abel de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, &c., qui, devenu veuf, transigea avec ses beaux-frères, au nom & comme tuteur de ses enfants mineurs, le 18 Février 1622. Voy. POILLOUE ;
5. Jeanne, née le 18 Février 1570, laquelle, étant veuve d'*Antoine des Fourneaux*, Ecuyer, Seigneur de Luméry & de la Cocherie, ensaisina, le 6 Avril 1611, un contrat de vente faite à la Fabrique de Chalo-St.-Mars le 6 Mars précédent ;
6. Madeleine, née le 16 Novembre 1573, mariée, en 1595, à *Esprit de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur d'Allainville ;
7. Et Susanne, mineure & sous la tutelle de sa mère en 1599, mariée depuis à *René de Villezan*, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval, qui transigea avec ses beaux-frères le 12 Juillet 1621 : sa femme ratifia cette transaction le 23 Mars 1622.

XII. Josias de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau, du grand Chicheny, Baron Châtelain de Caniel, en Caux, Seigneur en partie de Tignonville, né le 26 Janvier 1596, élevé à la Cour du Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France, commanda, pendant les troubles de la Ligue, une Compagnie de Carabiniers & d'Arquebusiers à cheval ; transigea avec ses frères & le Seigneur de *Saclas*, son beau-frère, le 18 Février 1622 ; mourut au Château de Guillerval, avant 1628, & fut enterré dans une Tour du Parc dudit lieu. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Jeanne de Saint-Pol*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur des Emondants & de la Haye, & de *Gabrielle le Prince*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui suit ;
2. François, Seigneur du Trapeau, dont la succession fut partagée, en même temps que celle de son père, par ses frère & sœurs, le 3 Mai 1637 ;
3. Esther, qui épousa *Claude de Frétard*, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, Montdésir, & Poilly, dont elle eut postérité. Voyez FRÉTARD. Il se remaria, en 1652, avec *Anne de Hérouard;*
4. Gabrielle, qui épousa *Jean de Hellin*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve sous Dourdan, en 1637 ;
5. Et Marguerite, mariée à *Jacques de Bouville*, Ecuyer, Seigneur de Mondétour.

XIII. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel & de Tignonville en partie, assista & fut présent au contrat de mariage d'Etienne de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville & de Tignonville, son oncle, le 15 Décembre 1625 ; mourut depuis fort jeune, avec son père, & 6 mois après la naissance de sa fille. Il avoit épousé *Julie de la Taille*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Hanorville & de Bouilly, en Beauce, & de *Julie de Lanfernat*. Elle se remaria, en 1630, avec *Pierre de Lanfernat*, son cousin germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, &c., Capitaine Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte d'Harcourt, Ingénieur & Maréchal de Camp, tué d'un coup de canon devant Rosas, en Catalogne. Elle ne laissa de son premier mari qu'une fille, nommée

XIV. Julie, qui partagea, le 3 Mai 1637, la succession de son aïeul paternel & celle du Seigneur *du Trapeau*, son oncle, avec sa tante, de l'autorité du Sieur de *Courteilles*, son tuteur & beau-père, & d'Etienne de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, &c., son grand-oncle & curateur. Elle fut mariée, le 28 Septembre 1645, à *Jacques de la Taille*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Marsainvilliers & des Essarts, dont elle resta veuve au mois de Janvier 1683 ; mourut au Château des Essarts le 25 Septembre 1695, & fut inhumé dans le Parc dudit lieu, ayant toujours professé la Religion Protestante. Sa postérité subsiste. Voy. TAILLE (de la).

BRANCHE
des Seigneurs de Jodainville *& de* Montpoulain, *éteinte*.

XII. Théodore de Prunelé, Chevalier,

Seigneur de Jodainville, Montpoulain, &c., (fecond fils de François, Seigneur de Guillerval, &c., & de *Marguerite du Monceau*), eut, entr'autres enfants,

XIII. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Montpoulain, la Salle, Mareau-aux-Bois, & en partie de Jodainville, qui fervit à l'arrière-ban, dans l'Armée du Roi, en Lorraine, commandée par Charles de Valois, Duc d'Angoulême, fuivant fon Certificat donné à Bar-le-Duc le 21 Novembre 1635. Il mourut fans avoir été marié, & laiffa des *Mémoires généalogiques* fur fa Maifon, principalement fur les branches cadettes.

BRANCHE

des Seigneurs de Tignonville, *fortie de celle de* Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé (troifième fils de François, & de *Marguerite du Monceau de Tignonville*), Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, Tignonville, Jodainville, &c., étoit mineur, le 20 Avril 1594, fous la tutelle de fa mère; fervit en Flandre, en 1606, dans l'Armée du Prince Maurice; tranfigea, tant pour lui que pour fon frère Théodore, avec le Seigneur de *Saclas*, fon beau-frère, le 18 Février 1622; rendit foi & hommage à Etampes le 26 Avril 1635, pour raifon de la moitié de la Juftice de Tignonville, qu'il avoit acquife par décret fur *Chrétien du Monceau*, Ecuyer, ci-devant Seigneur en partie de Tignonville; fervit, la même année, dans l'Armée du Roi en Lorraine, à la fuite de l'arrière-ban, fous la charge de Dominique d'Etampes, Seigneur d'Applaincourt : en eut un Certificat du Duc d'Angoulême, Général de cette Armée, le 21 Novembre 1635; obtint des Lettres de *Committimus*, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, le 26 Janvier 1636; eut, le 26 Août fuivant, Commiffion de S. M. pour lever une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Gueribalde du Breuil, & mourut à Tignonville, le 21 Février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit époufé, par contrat du 25 Décembre 1625, *Marie de Cormont*, fille d'*Antoine le Febvre de Cormont*, Seigneur dudit lieu & de la Celle, Paroiffe de Vendières, près de Montmirail, en Brie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes fous la charge du Duc de Bouillon, & de feue *Madeleine Hotman*. Elle ne vivoit plus en 1658. Ses enfants furent :

Antoine, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Comte de Lillebonne, mort, fans alliance, en 1659, d'une bleffure qu'il reçut dans un combat fingulier, près de la Ville de Furnes, en Flandre;

Et Charles, qui fuit.

XIII. Charles de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Jodainville, Argeville, &c., fut d'abord Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-Légers du Comte de Lillebonne, par Lettres du 15 Mars 1659. Après la mort de fon père, il rendit foi & hommage au Seigneur de Gommerville, à caufe de fon Fief de la Grand'cour & de fes Terres de Jodainville, & au Duc d'Etampes, pour raifon de fa Juftice de Tignonville & autres héritages, les 12 & 15 Mars 1663. Etant Capitaine réformé du Régiment de Sultzbach, Cavalerie, il eut ordre, le 6 Juin 1668, de fe rendre à Metz, pour fervir à la fuite de la Compagnie des Chevaux-Légers de Joyeufe; fut choifi pour avoir le Commandement d'une des nouvelles Compagnies de Cavalerie qu'on levoit pour le fervice du Roi, & l'ayant levée le 1er Mai 1672, il alla joindre avec elle le Régiment de la Rablière, pour y fervir avec les autres Compagnies dont ce Régiment devoit être compofé, & fut tué, en Catalogne, au mois de Juin 1676, étant Capitaine Commandant & Major de ce Régiment, fuivant un Certificat, daté de Perpignan, le 22 Janvier 1678, donné par le Maréchal de Navailles. Il avoit époufé, à Efpeuilles en Nivernais, par contrat du 28 Avril 1658, célébration le 29, *Judith de Jaucourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Efpeuilles, Hubans, Brinon-les-Allemands, &c., & de *Françoife d'Anlezy*. Elle mourut de la petite vérole à Paris, le 27 Janvier 1670, âgée d'environ 37 ans, & laiffa de fon mariage :

1. François-Antoine, qui fuit;
2. Charles-Louis, né à Tignonville le 30 Juillet 1661, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rablière, qui fervit en Rouffillon pendant les campagnes de 1676, 77 & 1678, jufqu'à la paix, qu'il fut réformé, & mourut à Tignonville le 3 Mai 1681, âgé de 20 ans;
3. Pierre, né à Tignonville le 14 Décembre 1662, mort le 1er Janvier 1665;

4. Jacques-Philippe, rapporté après fon aîné ;
5. Charlotte-Judith, née à Tignonville le 21 Juin 1660, mariée, par contrat du 27 Avril 1687, à *Louis de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Genonville, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie. Peu après fon mariage, elle embraffa la Religion Catholique; mourut, au Château de Genonville, le 6 Septembre 1728, dans la 69e année de fon âge, & fut inhumée le 7 dans l'Eglife Paroiffiale de Voves, laiffant des enfants dont la poftérité fubfifte. Voyez VILLEREAU;
6. Et Marie-Mauricette, née à Tignonville le 27 Mars 1667, laquelle, après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1688, alla en Hollande & dans le Brandebourg; paffa enfuite en Angleterre, où elle époufa *Pierre Carle*, Français réfugié comme elle, Capitaine d'Infanterie au fervice d'Angleterre & depuis Lieutenant Général des Armées du Roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Tignonville & de Jodainville, né le 9 Mars 1659, mené en Allemagne à l'âge de 10 ans; par Philippe de Bavière, Prince de Sultzbach, Colonel d'un Régiment au fervice de France, fut d'abord Page de ce Prince; eut dans la fuite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie au fervice de l'Empereur Léopold; revint en France après la mort de fon père; rendit foi & hommage au Seigneur d'Arnouville, pour fes héritages de Jodainville, le 3 Juin 1681 ; mourut à Tignonville le 1er Octobre 1705, & fut inhumé dans l'Eglife dudit lieu : il avoit embraffé la Religion Catholique depuis plufieurs années. Il avoit époufé, au lieu des Bordes, près de Sezanne, en Brie, le 16 Juillet 1679, *Sufanne de Cormont*, fille d'*Abraham le Febvre de Cormont*, Chevalier, Seigneur de Nuifement, &c., & d'*Anne le Febvre de Cormont*. Elle embraffa auffi la Religion Catholique, mourut au mois de Mai 1710, & fut inhumée dans l'Eglife de Tignonville, auprès de fon mari. Ses enfants furent :

1. Charles-Albert, né le 13 Avril 1681, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, le 26 Décembre 1696, enfuite Lieutenant au même Régiment, fuivant un Certificat donné, le 1er Avril 1697, par le Lieutenant-Colonel, daté de Kaiferslautern, en Allemagne : il mourut peu de temps après;
2. François-Hector, né le 4 Mars 1682, mort le 11 Août 1683 ;
3. Samuel-Antoine-Maurice, né aux Bordes, en Brie, le 10 Novembre 1683, mort en bas âge ;
4. Gabriel-François, mort à 10 mois;
5. Et François-Antoine, qui fuit.

XV. François-Antoine de Prunelé, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c., né le 31 Octobre 1690, Enfeigne-Colonel du Régiment d'Artagnan, Infanterie, fe trouva en cette qualité au fiége de Tournai, pris par les Alliés en 1709, & époufa, le 25 Juin 1710, *Marie-Angélique Raulin*, née à Ypres, en Flandre, le 13 Janvier 1688, fille de *Louis*, Ecuyer, Confeiller, Secrétaire du Roi, Maifon, Couronne de France & de fes Finances, Chevalier de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, & de *Marie-Madeleine Thieulin*. Il fit donation, conjointement avec fa femme, fous la réferve de l'ufufruit, le 22 Novembre 1733, de fa Terre de *Tignonville* & dépendances, à Parfait & à Henri de Prunelé, frères, fes coufins germains. Elle eft morte le 14 Septembre 1745, & lui le 5 Mai 1748, n'ayant eu qu'une fille,

Angélique-Geneviève de Prunelé de Tignonville, née le 20 Février 1715, Profeffe aux Cordelières de la rue de Grenelle à Paris le 16 Décembre 1731, morte aux Cordelières de Saint-Marcel le 31 Mai 1747.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé (quatrième fils de Charles, & de *Judith de Jaucourt d'Efpeuilles*), né au Château de Tignonville le 20 Décembre 1665, baptifé le 19 Avril 1666, Chevalier, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, appelé *le Grand Hôtel des Carnaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du grand Guignard-fous-Authon, en Beauce, entra Cadet, à l'âge de 15 ans, dans le Régiment de la Fère, dont il fut enfuite Lieutenant; paffa, en 1684, dans la Compagnie des Cadets nouvellement créée & établie dans la Citadelle de Strasbourg, où il fit, la même année, abjuration de la Religion Proteftante. En fortant des Cadets, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie, d'où le Maréchal d'Humières, Grand Maître de l'Artillerie de France, le tira pour le mettre dans ce Corps, &, après quatre ans de fervice, il le fit Commiffaire Provincial & enfuite Major de ce Corps. Il fe trouva à la

bataille de Fleurus le 1er Juillet 1690, fervit, en 1692, au fiège de Namur que Louis XIV commandoit en perfonne; fe trouva au combat de Steenkerke, au bombardement de Charleroi, & à la canonnade de Peer en 1702, le Duc de Bourgogne commandant alors l'Armée; fut fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand Maître du 9 Avril 1703; quitta le fervice en 1705, & mourut au grand Saint-Mars, près d'Etampes, le 18 Mai 1739. Il avoit époufé, par contrat du 13 Février 1695, célébration le 14, dans l'Eglife de Chalo-St.-Mars, Diocèfe de Chartres, *Marie de Savoye*, née le 18 Octobre 1674, morte dans le Couvent des Dames de la Congrégation d'Etampes, le 6 Avril 1756, fille de *Benoît de Savoye*, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, Formarville, &c., Tréforier Général des Fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le 14 Août 1683, & d'*Anne Parfait*. De ce mariage font iffus:

1. Parfait, qui fuit;
2. Armand, né le 31 Octobre 1697, Lieutenant en premier dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui, montant la garde à Valenciennes, en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'Aqueduc de l'Efcaut, & s'y noya le 24 Septembre 1719: il fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Eglife Paroffiale de Saint-Jacques de la même Ville;
3. Henri, auteur de la branche des Seigneurs de *Chalo-Saint-Mars*, rapportée ci-après;
4. Jean-Prosper, né le 31 Juillet 1714, mort, Etudiant à Nemours, le 8 Novembre 1727;
5. Catherine, née à Saint-Mars le 6 Janvier 1699, morte fille, à la Congrégation d'Etampes, le 16 Mai 1769;
6. Et Antoinette-Félicité, née le 15 Décembre 1721, morte cinq jours après.

XV. Parfait, Marquis de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c., né le 13 Décembre 1695, fait Chevalier de Saint-Louis par le Roi, étant à Gand, en Août 1745, mourut à Chalo-St.-Mars, au commencement de Septembre 1771. Il avoit époufé, par contrat du 7 Janvier 1724, célébration le 11 Mai fuivant, dans l'Eglife de Saint-Sulpice, à Paris, *Marie-Madeleine des Acres de Laigle*, née le 19 Juin 1700, morte à Tignonville le 22 Décembre 1762 & inhumée dans l'Eglife dudit lieu, fille aînée de *Louis-Jacques des Acres*, Marquis de Laigle, Seigneur d'Apres, la Chapelle, &c., Brigadier des Armées du Roi en 1704, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Normandie, au Bailliage d'Alençon, mort au Château de Laigle le 19 Janvier 1768, âgé de 98 ans, & de *Marie Choppin*, fa première femme, Dame d'honneur de feue Louise-Anne de Bourbon-Condé, Princeffe du fang, appelée *Mademoifelle de Charolais*. De ce mariage il a laiffé:

1. N.... de Prunelé, qui fut tué, à l'ouverture de la tranchée, devant le Château de Namur, le 25 Septembre 1746, étant Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie;
2. & 3. Marie-Anne-Adélaïde & Louise Françoise-Léontine, rapportées l'une après l'autre.

XVI. Marie-Anne-Adélaïde de Prunelé, née le 12 Décembre 1724, qui fut élevée à St.-Cyr, a époufé, dans l'Eglife de Tignonville, le 11 Mars 1750, contrat paffé, le 4 précédent, devant *Boudard*, Notaire à Tignonville, *Nicolas-Balthafar-Melchior*, Comte *de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiffon, Mondeville, Loutteville, Dampmart en partie, &c., Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, né le 9 Janvier 1720, à condition que leurs enfants & defcendants, à perpétuité, joindront les nom & armes de Prunelé aux nom & armes *de Bizemont*. Leurs enfants font: 1. *André-Gafpard-Parfait de Bizemont de Prunelé*, né à Tignonville le 31 Mars 1752, Elève de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, &, en Avril 1769, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment Royal-Picardie; 2. *Charles-Guillaume-Marie*, dit *le Chevalier de Bizemont de Prunelé*, né à Tignonville le 10 Septembre 1754, auffi élevé à l'Ecole Royale Militaire & Chevalier de Malte; 3. *Nicole-Aimée-Adélaïde*, appelée *Mademoifelle de Bizemont de Prunelé*, née le 22 Décembre 1750, élevée dans la Maifon Royale de St.-Louis à St.-Cyr; 4. *Olympe-Henriette*, dite *Mademoifelle de Tignonville*, née le 25 Juin 1753; 5. *Marie-Charlotte-Reine*, nommée *Mademoifelle d'Argeville*, née le 5 Janvier 1763; 6. & *Françoife-Léontine de Bizemont de Prunelé*, appelée *Mademoifelle de Loutteville*, née à Tignonville, ainfi que fes fœurs, le 30 Juillet 1765. Voy. BIZEMONT.

XVI. Louise-Françoise-Léontine de Prunelé de Tignonville, née le 27 Novembre 1725, élevée, avec fa fœur, dans la Maifon

Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, a épouſé, par contrat paſſé devant *Sarradin*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756, en vertu d'une diſpenſe de Rome, célébration le 6 Novembre ſuivant, dans la Chapelle du Château de Chantôme, paroiſſe de Binas, au Diocèſe de Blois, *François-Gabriel de Morogues,* Comte de Fonfaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Celle, Dreigny, &c., en Nivernais, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, mort en ſon Château de Fonfaye le 16 Décembre 1762, âgé de 78 ans. Il étoit veuf d'*Eliſabeth du Faur de Courcelles,* décédée, ſans enfants, à Fonfaye le 7 Avril 1756. De ſon ſecond mariage il a laiſſé un fils unique. Voy. MOROGUES.

BRANCHE
des Seigneurs de CHALO-SAINT-MARS, *ſortie des Seigneurs de* TIGNONVILLE.

XV. HENRI, appelé *le Chevalier,* puis *le Comte* DE PRUNELÉ, né à Saint-Mars le 20 Juin 1700 (troiſième fils de JACQUES-PHILIPPE DE PRUNELÉ & de *Marie de Savoye*), Seigneur du Fief de Chalo-Saint-Mars, dit *les Carnaux,* de Saint-Mars en partie & du grand Guignard-ſous-Authon, par les partages faits avec ſon frère devant *Bellanger* & ſon Confrère, Notaires à Paris, les 4 Juin 1756 & 27 Mars 1759, a été Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de la Marine, Infanterie, & eſt Chevalier de Saint-Louis : ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de quitter le ſervice en 1757, & il a obtenu une penſion de retraite de 600 liv. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Quinquet* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 23 Avril 1761, célébration en l'Egliſe de S^t^.-Sulpice le 23 du même mois, *Antoinette-Guillemette de Bonſens,* Demoiſelle des Epinets, née le 25 Mai 1737, fille de feu *Charles-Adrien de Bonſens,* Chevalier, Marquis des Epinets, & de Dame *Nicole-Eliſabeth du Mouſtier de Sainte-Marie.* De ce mariage il a eu pour enfants :

AUGUSTIN-MARIE-ETIENNE, qui ſuit ;
Et ELISABETH-PARFAITE, née le 15 Février 1762, morte le 14 Août ſuivant.

XVI. AUGUSTIN-MARIE-ETIENNE, appelé *le Vicomte* DE PRUNELÉ, eſt né à Saint-Mars le 5 Novembre 1763.

BRANCHE
des Seigneurs DE LIOUVILLE, RICHARVILLE & LEZANVILLE, *éteinte, ſortie des Seigneurs de* LA PORTE.

Elle a été formée par COLINET DE PRUNELÉ, Ecuyer (troiſième fils de GUILLAUME, Chevalier, Sire de la Porte, Liouville, &c., & de *Jeanne Lange,* Dame de Saint-Aignan), qui fut Seigneur de Liouville, en Beauce, par le partage qu'il fit avec GUY, Seigneur de la Porte, &c., ſon frère aîné, le 9 Décembre 1424 ;

JACQUELINE DE PRUNELÉ, héritière de cette branche, fut mariée avec N... *de Valleteau,* ou *Balleteau,* Ecuyer, Seigneur de la Varenne, &, à cauſe d'elle, de Romainville, ſuivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raiſon d'héritages ſitués au terroir de Nivouville.

La Maiſon DE PRUNELÉ porte pour armes : *de gueules, à 6 annelets d'or, poſés* 3, 2 & 1.

(*Généalogie* dreſſée ſur titres originaux & *Mémoires* de Famille ; on peut encore conſulter *Hiſtoria Normannorum,* donnée par du Cheſne ; *Hiſtoriæ Francorum Scriptores,* par le même ; les *Mémoires & Recherches* du Greffier du Tillet ; l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt,* par de la Roque ; les *Additions aux Mémoires de Caſtelnau,* par le Laboureur ; les *Antiquités d'Etampes,* par Fleureau ; les *Annales d'Orléans,* par la Sauſſaye ; l'*Hiſt. de la Ville d'Orléans,* par le Maire ; la *Gallia Chriſtiana* de 1656 ; Sainte-Marthe, le P. Anſelme, &c., & Moréri, Edit. de 1759, pour les branches éteintes de la Maiſon DE PRUNELÉ.)

PRUNIER, en Dauphiné : Famille noble, qui remonte à

I. JEAN PRUNIER, Seigneur de Fouchault, en Touraine, qui épouſa *Marie Rolland.* Il en eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et ARTUS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-André,* rapportée ci-après.

II. JEAN PRUNIER, IIe du nom, Seigneur de Grigny, en Forez, épouſa, en 1522, *Léonarde Fournier,* dont vint

III. JEAN PRUNIER, IIIe du nom, qui s'eſt marié à *Jeanne de Renouard,* de laquelle il n'eut que

1. CLAUDINE, Dame de Cuzieux, qui épouſa *Jean Henry,* Seigneur d'Eſcouſſieu & de

Bourgoing, Conseiller de Ville à Lyon, dont postérité. Voy. HENRY, en Lyonnais;

2. Et Marie, qui épousa, en 1569, *Pomponne de Bellievre*, Seigneur de Grignon, Chancelier de France, qui laissa deux enfants. Voy. BELLIEVRE.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-André.

II. Artus de Prunier, Ier du nom, Seigneur de la Buissière (fils puîné de Jean, & de *Marie Rolland)*, épousa, par contrat passé à Valence le 6 Mars 1537, *Jeanne de la Colombière*, fille de *François*, Seigneur de Peyrins, Gouverneur d'Orange, & de *Marthe, Gaultier*. Il acquit plusieurs Terres en Dauphiné, où il s'établit, & eut pour enfants :

1. Laurent, Seigneur de Montavit, qui s'est marié à *Claudine de Bullioud*, dont il eut :
   1. Lucrèce, qui s'est mariée, en 1579, à *François de Chabo*, Seigneur de Lescheraines, en Savoie;
   2. Et Louise, qui épousa, en 1589, *Claude de la Porte de l'Artaudière*, Seigneur de Saint-Lattier.
2. Artus, qui suit;
3. Madeleine, qui s'est mariée, en 1558, à *Jean de Bellievre*, Seigneur de Hautefort, Premier Président du Parlement de Grenoble, dont elle eut *Anne de Bellievre*, qui épousa *Ennemond Rabot*, Seigneur d'Illins, aussi Premier Président dudit Parlement, & dont elle eut postérité. Voy. RABOT;
4. Et Bonne, mariée, en 1564, à *Laurent Allemand de Laval*.

III. Artus de Prunier, IIe du nom, Seigneur de Saint-André-de-Rosans, acheta, d'Antoine, Comte de Clermont, la Seigneurie de *Virieu*, en Dauphiné, en rendit hommage au Roi Dauphin le 1er Décembre 1573; fut Premier Président du Parlement de Provence le 4 Novembre 1590, puis de celui de Dauphiné le 17 Novembre 1603, & mourut en 1616. Il avoit épousé, par contrat passé à Forcalquier le 12 Février 1572, *Honorée de Simiane*, fille de *François*, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Isles & Château d'If-lès-Marseille, & de *Claire de Guérin*. Leurs enfants furent:

1. Laurent, qui suit;
2. Adrien, auteur de la branche des Seigneurs de *Lemps*, rapportée ci-après;

Et sept filles, dont cinq mariées, & deux Religieuses.

IV. Laurent de Prunier, Baron de Saint-André, Seigneur de Virieu, &c., Président à Mortier au Parlement de Grenoble en 1616, avoit épousé, par contrat du 6 Février 1604, *Marguerite de Bellievre*, fille de *Pomponne*, Chancelier de France, & de Marie de Prunier. Ils eurent, entr'autres enfants,

1. Nicolas, qui suit;
2. Gabriel, auteur de la branche des Marquis de *Virieu*, rapportée ci-après;
3. Honorade, femme d'*Ennemond de Vachon*, Seigneur de la Roche-Belmont, qu'elle épousa en 1633;
4. Et Marie-Marguerite, mariée, en 1651, à *Henri de la Poype*, Comte de Serrières.

V. Nicolas de Prunier, Seigneur de St.-André, Virieu, &c., premier Marquis de *Virieu*, par Lettres du mois d'Avril 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble les 23 Juin & 2 Juillet suivant, Ambassadeur à Venise en 1668, mourut le 22 Octobre 1692, étant Premier Président du Parlement de Grenoble. Il avoit épousé, le 16 Février 1658, *Marie du Faure*, Dame du Teil, dont il ne laissa que

Justine, mariée, le 26 Avril 1682, à *Joseph-Louis-Alphonse*, Marquis *de Sassenage;*

Et Marie, mariée, par contrat du 28 Janvier 1696, à *Joseph de Forbin*, Marquis de Janson, &c., dont postérité. Voy. FORBIN.

BRANCHE
des Marquis de Virieu.

V. Gabriel de Prunier (second fils de Laurent, & de *Marguerite de Bellievre*), Chevalier, Baron de Saint-André en Bochaine, Seigneur de la Buissière, Bellecombe, &c., puis deuxième Marquis de *Virieu*, après son frère, qui lui substitua ce Marquisat, fut Conseiller du Roi en ses Conseils & Président à Mortier au Parlement de Grenoble, où il épousa, par contrat du 6 Août 1665, *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, IVe du nom, Sieur de Chevrières, &c., &c., Conseiller d'État, & de *Marie de Sayve*. De ce mariage vinrent:

1. Nicolas, qui suit;
2. 3. & 4. Trois autres garçons;
5. Joseph, dit *le Chevalier de Saint-André*, qui étoit Capitaine dans le Régiment du Commissaire Général, quand il obtint, le 24 Juillet 1708, Brevet de Colonel à la suite du Régiment de Croy; fut fait Brigadier le

1er Février 1719, Enseigne des Gardes du Corps dans la Compagnie de Charost en 1727, Maréchal de Camp le 1er Août 1734, Lieutenant en 1735, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1743, & étoit Gouverneur de Montreuil, quand il est mort à Strasbourg, le 27 Août 1761;
6. Et Catherine-Thérèse, Religieuse.

VI. Nicolas de Prunier de Saint-André, IIe du nom, troisième Marquis de Virieu, né le 8 Avril 1670, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, Infanterie, épousa, par contrat du 15 Janvier 1701, *Christine-Thérèse de Sassenage*, fille de *Charles-Louis-Alphonse*, Baron *de Sassenage*, & de *Claudine de la Motte-Brion*. Il en eut

VII. René-Ismidon-Nicolas de Prunier de Saint-André, Marquis de Virieu, Gouverneur de Vienne, Lieutenant Général des Armées du Roi du 10 Mai 1748, mort le 25 Novembre 1770, en sa 68e année. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1730, *Anne-Françoise-Charlotte de Beauvais*, fille de *Michel-Gabriel-Raphaël*, Baron de *Beauvais*, & de *Françoise-Charlotte Landouillette de Logivière*, sa première femme.

BRANCHE
des Seigneurs de Lemps.

IV. Adrien de Prunier, Ier du nom, Seigneur de Lemps (fils puîné d'Artus, IIe du nom, & d'*Honorée de Simiane*), épousa, en 1618, *Isabeau de Roux de Morges*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

Etienne, mort sans alliance;
Et Adrien, qui suit.

V. Adrien de Prunier, IIe du nom, Seigneur de Lemps, Agnières, la Cluze & Maubourg, après le décès d'Etienne, son frère aîné, épousa, en 1675, *Marie de Montchenu*, dont, entr'autres enfants,

VI. François de Prunier, Seigneur de Lemps, &c., marié, en 1703, à *Barbe de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier*, dont sont issus:

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. Nicolas-François, appelé *le Chevalier de Lemps*, Brigadier le 29 Mars 1758, Colonel, en 1759, d'un Régiment de son nom, aujourd'hui Vivarais, & Maréchal de Camp le 20 Février 1761;
3. Louis-Denis, Chanoine de St.-Chef;
4. Marie-Angélique;
5. Et une autre fille, Religieuse.

VII. Jean-Baptiste de Prunier, appelé *le Marquis de Lemps*, né en 1708, a été Capitaine au Régiment de Bretagne, puis Maréchal de Camp en 1759 & Commandant du Vivarais. Il a épousé *Anne-Armande de Balthazard de la Vincelay*, morte à Tournon, le 6 Juillet 1754, en sa 34e année, & fille unique de *Marc-Louis-Isaac de Balthazard*, Seigneur de la Vincelay, mort à Dunkerque, le 11 Février 1742, Colonel-Commandant du Régiment de Diesbach, Suisse, & d'*Elisabeth-Thérèse de Verthamon de la Ville-aux-Clercs*.

Les armes: *de gueules, à une tour d'argent, crénelée & sommée d'un donjon du même*.

* PRUSSE (la), Pays qui a le titre de Royaume depuis l'an 1700, & avoit été érigé en *Duché*, en 1525, pour Albert de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, qui, ayant embrassé le Luthéranisme, s'empara de *la Prusse*, que sa postérité a gardée, & qui est entrée dans la Maison des Electeurs de Brandebourg.

Frédéric Ier, Electeur de Brandebourg, né à Kœnigsberg le 11 Juillet 1657, succéda, en 1688, à l'Electorat de *Brandebourg*, que Frédéric-Guillaume, Ier du nom, son père, lui laissa dans l'état le plus florissant. L'Empereur reconnut pour Royaume *la Prusse* & Frédéric fut proclamé Roi à Kœnigsberg le 18 Janvier 1701; il établit l'Ordre de l'Aigle Noir; fonda une Académie des Sciences à Berlin, & y mourut le 25 Février 1713. Il avoit épousé, 1° le 23 Août 1679, *Elisabeth-Henriette*, fille de *Guillaume* VI, Landgrave *de Hesse-Cassel*; morte le 27 Juin 1683; 2° le 2 Septembre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Auguste*, Duc *de Brunswick-Hanôvre*; morte le 1er Février 1705; & 3° le 19 Novembre 1708, *Sophie-Louise*, fille de *Frédéric*, Duc *de Mecklenbourg-Schwerin*; morte le 29 Juillet 1735. Du premier lit il a eu

1. Louise-Dorothée, première femme de *Frédéric*, Prince héréditaire *de Hesse-Cassel*, depuis Roi de Suède. Voy. SUÈDE;

Et du second lit vinrent:

2. Frédéric-Auguste, mort en bas âge;
3. Et Frédéric-Guillaume, qui suit.

Frédéric-Guillaume, Ier du nom, Electeur de Brandebourg & Roi de *Prusse*, né le 15

Août 1688, parvint au Trône en 1713, sous les heureux auspices de la paix; fonda, en 1721, la Ville de Potsdam, y fit des établissements avantageux, & mourut d'hydropisie le 31 Mai 1740, laissant dans un état florissant ses Provinces, ses Finances & ses Troupes. Il avoit épousé, le 14 Novembre 1706, Sophie-Dorothée de Brunswick-Hanôvre, fille de Georges-Louis, Electeur de Hanôvre & Roi d'Angleterre; morte le 28 Juin 1757. De ce mariage sont issus 11 enfants, entr'autres:

1. Frédéric, qui fuit;
2. Auguste-Guillaume, rapporté après son aîné;
3. Et Auguste-Ferdinand, rapporté après ses deux frères.

Frédéric II (Guillaume), Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Clèves, Magdebourg, Poméranie, &c., Grand Maître des Ordres de l'Aigle Noir & du Mérite, né le 24 Janvier 1712, a succédé à son père le 31 Mai 1740. La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée au mois d'Octobre suivant, lui donna lieu de faire valoir ses prétentions sur la Silésie, qui, par un traité de paix conclu le 28 Juillet 1742, avec l'Impératrice-Reine, lui fut assurée presque toute avec le Comté de Glatz. Il a épousé, le 12 Juin 1733, *Elisabeth-Christine*, née le 8 Novembre 1715, fille de *Ferdinand-Albert*, Duc *de Brunswick-Wolfenbuttel*, dont il n'a point eu d'enfants. Ce Prince, dans les intervalles que la guerre lui a laissés, n'a travaillé qu'à faire fleurir les Arts, les Sciences & le Commerce dans ses Etats, à entretenir ses Armées sur un bon pied, & à y faire observer une exacte discipline. Il est aujourd'hui, en 1776, un des copartageants, avec l'Impératrice-Reine de Hongrie & l'Impératrice de toutes les Russies, de plusieurs Provinces du Royaume & de la République de Pologne. La sublimité de son génie, l'étendue de ses connaissances & la variété de ses talents, sont connues de tout l'Univers.

Auguste-Guillaume, Prince Royal de Prusse, aîné des frères du Roi, mourut le 12 Juin 1758. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1742, *Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 29 Janvier 1722, sœur cadette de la Reine de *Prusse*, dont, entr'autres enfants,

Frédéric-Guillaume, qui fuit;

Et Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 7 Août 1751, qui s'est mariée, le 24 Octobre 1767, à Guillaume V, Prince de Nassau-Dietz & de Dillenbourg, Stathouder de Hollande, dont des enfants. Voy. NASSAU.

Frédéric-Guillaume, III[e] du nom, Prince Royal de Prusse, Chevalier de l'Aigle Noir, né le 25 Septembre 1744, a épousé, 1° le 14 Juillet 1765, *Elisabeth-Christine-Ulrique de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 8 Novembre 1746, dont Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, née le 7 Mai 1767; & 2° le 15 Juillet 1769, *Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt*, née le 16 Octobre 1751. De ce second lit sont issus:

1. Frédéric-Guillaume, né le 3 Août 1770;
2. Frédéric-Henri, né le 4 Novembre 1773;
3. Et Frédéric, né le 18 Novembre 1774.

Auguste-Ferdinand, appelé *le Prince* Ferdinand (troisième frère du Roi de *Prusse*), né le 23 Mai 1730, Grand Maître de l'Ordre de S[t].-Jean à Sonnenburg, a épousé, le 27 Septembre 1755, Anne-Elisabeth-Louise de Brandebourg-Schwedt, née le 22 Avril 1738, dont, pour enfants vivants:

1. Frédéric-Christian, né le 11 Novembre 1771;
2. Frédéric-Louis, né le 18 Novembre 1772;
3. Et Frédérique-Louise-Dorothée-Philippine, née le 24 Mai 1770.

(Pour la filiation suivie de cette Maison, voy. BRANDEBOURG.)

PUCHOT, en Normandie, Seigneur *des Alleurs* & de *Guerponville*, porte pour armes: *d'azur, à l'aigle éployée d'or; au chef aussi d'or*. Voy. ALLEURS-PUCHOT.

PUECH (del). Voy. DEL-PUECH de COMEIRAS.

§ PUEL (de), très-ancienne Famille, noble de race & d'ancienne extraction, originaire du Pays de Gévaudan, Diocèse de Mende, Province du Languedoc, & habitant présentement leur Vicomté de *Trébas*, Diocèse d'Albi, en Albigeois. — Dans les titres de cette Famille, on trouve un hommage du XI[e] siècle, où les Puel sont qualifiés *Damoiseaux*, rendu au Comte d'Anduze; un contrat de vente du 9 Novembre 1322, devant M[e] *Mousluejolly*, Notaire de la Canourgue, portant vente d'un quartal seigle de censive, faite par Arnaud Delmoly & Jean Delmoly, son père, à noble Pierre de Puel, avec lods & ventes, pour 53 sols tournois; & par un

autre acte du 19 Décembre 1340, retenu par Me *Moufluejolly*, Notaire de la Canourgue, PIERRE DE PUEL fit Mauzile, à Jean Raymond, d'une Maiſon ſituée au Maſage du Beſſet, dans lequel acte eſt inſérée tout au long une reconnaiſſance féodale, conſentie en faveur dudit noble DE PUEL, du 28 Octobre 1332, autre acte de 1346. Le premier de cette Famille, par où commence la filiation ſuivie, eſt

I. ARNAUD DE PUEL, Damoiſeau, Seigneur du Beſſet, qui fit l'acquiſition, de la veuve d'Etienne Fraiſſinet, de la Ville de la Canourgue (tutrice de ſes enfants), & d'Etienne Fraiſſinet, ſon fils, de tous les revenus, lods & ventes, &c., qu'ils avoient ſur la Montagne du Beſſet, pour le prix de 28 florins d'or, acte retenu par Me *Coudols*, paſſé en la Ville de la Canourgue, le 12 Décembre 1364; & par autre acte de 1350, retenu par Me *Guillaume Seguy*, Notaire, ledit noble ARNAUD DE PUEL ſe fit conſentir une reconnaiſſance féodale par Etienne & Géraud Solignac, de pluſieurs poſſeſſions. Il eut pour fils

II. HUGUES DE PUEL, Damoiſeau, Seigneur du Beſſet, qui ſe fit conſentir, le 6 Avril 1399, devant *Montagne*, Notaire, une reconnaiſſance féodale de certains Jardins, ſitués dans la Paroiſſe de N.-D. d'Eſtables, & ſe maria avec *Aladrie de Teulenq*, fille de noble *Pierre de Teulenq*, Damoiſeau, habitant du lieu, Paroiſſe de Saint-Remy, Diocèſe de Mende, par contrat paſſé à Teulier-Daauſe, le 7 Mars 1405, retenu par Me *Guillaume Coudols*, Notaire, & duquel mariage vint

III. BÉRANGER DE PUEL, Seigneur du Beſſet, qui épouſa *Cébélie Eſcafredy*, fille de noble *Hugues Eſcafredy*, Seigneur des Garrigues, par contrat paſſé à Entraygues, le 18 Janvier 1427, retenu par Me *Jean Dutel*, Notaire; il rendit hommage au Roi, le 22 Août 1479, pour partie de la Terre du Beſſet, acte retenu par Me *Aſtorg Requiem*, Notaire. De ſon mariage vint

IV. MERUEYS DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Beſſet, qui s'eſt marié avec *Gabrielle de la Chapelle de la Vigne*, fille de noble *Jean de la Chapelle*, Seigneur deſdits lieux, par contrat paſſé au Château de la Vigne, le 6 Février 1478, retenu par Me *Pierre Granier*, Notaire de Nogaret. Il rendit hommage & dénombrement au Roi, de la Place & Seigneurie du Beſſet, le 24 Août 1479, acte retenu par Me *Aſtorg Requiem*, Notaire, & ſervit au ban & arrière-ban dans les Armées du Roi, paſſées en la Franche-Comté de Bourgogne, ſous M. le Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, ſuivant un Certificat d'Antoine de Pierre, Seigneur de Rozas, du 20 Octobre 1580, ſigné authentiquement. De ſon mariage vint

V. PIERRE DE PUEL, Seigneur du Beſſet, qui s'eſt marié avec *Marie Aymar*, fille de noble *Perceval Aymar de Laymarié*, & de noble *Catherine de Pouſols*, par contrat paſſé en la Ville de Marcolès, Diocèſe de St.-Flour, le 10 Février 1540, retenu par Me *Jean Deſtano*, Notaire de ladite Ville; il rendit hommage au Roi, des Fiefs nobles qu'il avoit dans le Mandement de Nogaret, avec Juſtice haute & moyenne, en paréage avec le Roi, du 12 Avril 1554, & fit ſon teſtament en faveur d'ALDEBERT, ſon fils, qui ſuit, paſſé à Flagnac, le 23 Septembre 1557, retenu par Me *Louis Martin*, Notaire.

VI. ALDEBERT DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Beſſet, épouſa *Gabrielle de Panat*, le 16 Novembre 1566, contrat retenu par Me *Privat Maurin*, Notaire; il ſervit au ban & arrière-ban, ce qui eſt prouvé par le Certificat du 11 Novembre 1569, ſigné par Albert de Fredous; & en 1581, les Ennemis de S. M. lui prirent, ſaccagèrent & brûlèrent le Château du Beſſet, où étoient ſes Archives : cela eſt prouvé par l'enquête du 16 Novembre 1581, ſignée par *Jean du Perier*, Juge, & par 40 Greffiers. Ladite Dame *de Panat*, ſa femme, étant devenue veuve, héritière de ſon mari, fit une reſtitution de *fidéicommis* en faveur de ſon fils aîné, par acte paſſé le 8 Septembre 1599, au lieu de Nogaret, retenu par Me *Pouget*, Notaire de Saint-Laurent. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et N.... DE PUEL, qui fut marié à *Catherine de Montvalat d'Eſcouffour*, de la Maiſon d'*Eſcouffour*, & de laquelle il eut

 JACQUES, Seigneur du Bourg de Villaret, d'Eſcouffour, Cadet aux Gardes en 1634, Aide Major, puis Capitaine au Régiment de Boiſſe-Pericand en 1641, premier Capitaine & Major, Commandant pour le Roi à Rodez, en 1652.

VII. JACQUES DE PUEL, Seigneur du Beſſet, Parlan & Peyrignac, marié avec *Anne de Signalaguet*, fille de noble *Michel*, Seigneur dudit lieu, & de noble *Gabrielle de la Ro-*

que, par contrat paſſé au Château de Capdenaguet, Paroiſſe de Balzac, le 16 Août 1599, retenu par Mᵉ *Jean Guerbal*, Notaire Royal de Salles-Comteaux. Il ſervit au ban & arrière-ban, le 20 Juin 1639 : ce qui eſt prouvé par le Certificat de Ferrand; rendit hommage au Roi, des Fiefs nobles, cens & rentes qu'il poſſédoit aux Villages d'Ajas & Loumonnet, Mandement de la Roque-Valzergues, & au Village de la Vayſſière, Mandement de Sébazac, le 2 Février 1634, & eut de ſon mariage :

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Et Pierre, qui a été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ou de Malte, le 30 Mai 1622, ce qui eſt prouvé par le Procès-Verbal de ces preuves de Nobleſſe, qui furent reçues à Malte.

VIII. Gabriel de Puel, Ecuyer, Seigneur du Beſſet & de Parlan, s'eſt marié à *Hélène de Méjanès*, fille de noble *Guillaume*, Seigneur de Mouzieys, & de noble *Anne de Saugnac d'Ampiac*, par contrat paſſé au Château du Bouiſſou, Paroiſſe de Flavin, en Rouergue, le 8 Mai 1629, contrat retenu par Mᵉ *Pomarède*, Notaire. De ce mariage vint

IX. Jean-Jacques de Puel, Ecuyer, Seigneur du Beſſet & de Parlan, qui s'eſt marié avec *Anne d'Arjac de la Force*, fille de noble *Guyon d'Arjac de la Force* & de N.... *de Mirman*, par contrat paſſé au lieu du Vibal, en Rouergue, le 19 Mars 1657, retenu par *Dupuy*, Notaire de Sévérac-l'Egliſe, le 20 Juin 1639. M. d'Arpajon lui fit don & l'autoriſa à commander dans la Ville de Magrin, & y jouir de tous les honneurs & prééminences dont jouiſſoit ledit Seigneur d'Arpajon, &c., &c., acte paſſé au Château de Calmont-de-Plancatge, le 3 Février 1614. Il rendit hommage au Roi des droits ſeigneuriaux du Fief noble de la Vayſſière, le 6 Novembre 1660; fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, ſuivant un Jugement de M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, lors de la Recherche générale de la Nobleſſe, faite en cette Généralité par ledit Pellot, Commiſſaire, député à cet effet par le Roi, le 4 Mai 1668. Il eſt fait mention dans ce Jugement de nombre de contrats de mariage, teſtaments, hommages, certificats de ſervice aux Armées du Roi, ſur la convocation faite du ban & arrière-ban, d'une Ordonnance de maintenue de Nobleſſe, rendue au profit de noble Jacques de Puel, Ecuyer, Seigneur du Beſſet, chef du ſeptième degré, par MM. Miron & du Pré, Maîtres des Requêtes, Intendants de la Juſtice, Police & Finances en Languedoc, Commiſſaires, députés à cet effet par le Roi. Jean-Jacques de Puel eut pour enfant

X. Arnaud de Puel, IIᵉ du nom, Ecuyer, Seigneur du Beſſet & de Parlan, qui s'eſt marié à *Marie-Marguerite de Levezou de Vézins*, fille de Noble *Jean de Levezou*, Marquis de Vézins, & de noble Dame *de Bernard d'Ourtoules*, par contrat paſſé à Rodez, le 6 Février 1689, retenu par Mᵉ *Teoulat*, Notaire de Calmont, & *Marion*, Notaire de Rodez. Il fit ſon teſtament en faveur de ſa femme, le 22 Avril 1710, retenu par ledit Mᵉ *Teoulat*, Notaire; obtint le Brevet d'une Compagnie d'Infanterie, en date du 20 Juin 1690, *ſigné* Louis, &c.; il eut ſon frère qui fut Capitaine des Frégates du Roi en 1702; fut Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; eut une jambe emportée d'un boulet de canon, &, en 1711, fut nommé Gouverneur Militaire de la Ville de Nant, en Rouergue; il eut ſon petit-neveu, de ſon nom, Officier de Cavalerie. Du mariage d'Arnaud de Puel vint

XI. Joseph de Puel, Ecuyer, Vicomte de Trébas & de Gaycré, Seigneur du Beſſet, Parlan, de la Pradelle & autres lieux, qui s'eſt marié à *Claire-Thérèſe-Eléonore de Montcalm-Gozon*, fille de *Jean-Louis-Pierre de Montcalm-Gozon*, Marquis de Saint-Véran, Mélac, Saint-Victor, Gozon, &c., & de *Madeleine de Girard de Coulondres*, par contrat paſſé au Château de Saint-Victor, le 29 Avril 1739, par Mᵉ *Jean Lacombe*, Notaire de Trébas, & *Carbaſſas*, Notaire de Sᵗᵉ.-Frique. Il fit renouveler ſon terrier de la Terre de Parlan, en 17.., & ſon terrier de Cayroules, en 17.., &c. Il eut de ſon mariage

XII. Joseph-Marie-Honoré-Sylvestre de Puel, Ecuyer, Seigneur de Parlan, du Beſſet, Vicomte de Trébas, Page du Roi en ſa Petite Ecurie pendant trois années, ſuivant un Certificat en forme, daté du 4 Juillet 1761, ſigné par M. *de Beringhen*, lequel s'eſt marié à *Gabrielle-Françoiſe de Moſtuéjouls*, fille de N... *de Moſtuéjouls*, Seigneur de la Canourgue, & de Dame *Gabrielle de Tauriac*, par contrat paſſé en la Ville de Millau, en Rouergue, le 2 Mars 1765, retenu par Mᵉ

Escuret, Notaire; rendit hommage au Roi pour sa Vicomté de Trébas & Gaycré le 28 Juin 1769, & donna plusieurs fonds en bail à fief dans sa Baronnie de Castelmary, devant Me *Papailhau*, Notaire. De son mariage, sont issus :

1. Antoine-Joseph-Sylvestre ;
2. Jean-Joseph-Auguste-César, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après ses preuves reçues pour bonnes, à Malte, le 2 Décembre 1783 ;
3. 4. 5. & 6. Gabrielle ; Antoinette-Louise-Paule-Elisabeth-Marie ; Joséphine-Françoise-Marguerite-Antoinette, & Françoise-Gabrielle-Joséphine.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sinople*, appelé *bès*. Cimier : *un casque*. Supports : *deux lions*, & lesquelles ont été enregistrées dans l'*Armor. général*.

Il y a une branche cadette de cette Famille qui habite le Château de Peyrelade, en Rouergue.

Il résulte donc de cette *Généalogie* qu'il est parfaitement bien prouvée, par contrats de mariage, testaments & autres actes qui ont été produits, qu'il y a eu 13 générations qui se sont bien suivies, & qui remontent jusqu'en 1322 ; que les descendants de cette Famille ont toujours pris la qualité de *Nobles* ; qu'ils n'y ont jamais dérogé ; qu'il est entré 11 femmes de condition successivement dans cette Famille ; qu'elle ne s'est jamais mésalliée, & que les descendants ont non-seulement pris la qualité de *Nobles*, mais de *haut* & *puissant Seigneur* de plusieurs Terres, & notamment de celle *du Besset*, avec Justice & Directe sous le seul hommage au Roi, & qu'il y a au moins 452 ans que cette Seigneurie est toujours restée dans cette Famille, & qu'elle y est encore ; qu'il y a eu plusieurs donations contractuelles aux premiers enfants mâles ; qu'il y a eu, en 1621, noble Pierre de Puel, Chevalier de Malte, & en 1783, Jean-Joseph-Auguste-César de Puel, aussi Chevalier de Malte, qui a servi dans différentes époques aux Armées du Roi, sous la convocation faite du ban & arrière-ban ; qu'il y a eu des Officiers de Cavalerie, des Capitaines d'Infanterie, des Capitaines de Frégates du Roi, des Commandants de la Ville de Magrin, des Gouverneurs Militaires de la Ville de Nant, en Rouergue, des Majors d'Infanterie & des Majors Commandant pour le Roi à Rodez ; des Pages de la Petite Ecurie du Roi, & que dans différents temps ces Seigneurs ont rendu des hommages & fait des dénombrements au Roi de plusieurs Terres & Seigneuries, dans lesquels ils ont toujours pris la qualité de *Nobles*, de *Damoiseaux*, d'*Ecuyers*, de *Messires*, de *Vicomtes* & de *Barons* ; que le Château *du Besset* fut pris, saccagé & brûlé avec partie des Archives, en l'an 1581, par les ennemis de S. M., & que le 4 Mai 1768, noble Jean-Jacques de Puel obtint un Jugement de maintenue de Noblesse, lors de la Recherche générale. Il est donc bien justifié que la descendance de cette Famille est noble de nom & d'armes, & descend d'une race antique, dont l'origine se perd dans les siècles les plus reculés. On trouvera encore la preuve de cette *Généalogie* dans des Registres qui étoient dans le Cabinet de M. de Boizon, & qui doivent être aujourd'hui dans celui de M. Chérin, Généalogiste des Ordres du Roi.

PUGET (de), en Provence : Famille noble, qui tire son origine de la Ville de Brignoles, & a pour chef

Jean de Puget, que le Roi René, Comte de Provence, anoblit par Lettres du mois de Mars 1443, enregistrées aux Archives de S. M. Il acquit les Terres de *Chasteuil*, *Aurefrède*, *Brenon* & *Fuveau*, & s'est marié à *Douce de Clapiers*.

Cette Famille a formé plusieurs branches, la plupart éteintes ; il y en a trois qui subsistent, savoir : celle des Seigneurs de *Bras*, dans les enfants de Joseph-Honoré de Puget, Seigneur de Bras, qui testa en 1750. De son mariage avec *Marie-Anne-Claire-Catherine le Brun*, fille d'*Honoré*, ancien Mousquetaire du Roi, & Capitaine au Régiment de Champagne, qu'il avoit épousée en 1735, il a laissé :

1. Henri ;
2. & 3. Alexandre-Honoré-Louis & Jean-Louis, Chevaliers de Malte ;
4. Joseph-Henri, né posthume ;
5. Gabrielle-Marie-Thérèse, femme de N.... *de Jauffroi*, Seigneur de Fonture à Bonnieux ;
6. Et Pauline.

La branche des Marquis de *Barbentane* a commencé à Pierre de Puget (fils puîné de Jean-Baptiste, IIe du nom, Seigneur de Ramatuelle, & de *Marguerite de Bionneau*), qui a épousé sa cousine N.... de Puget de

Cabassole de Réal, héritière de Paul-François, Seigneur de Barbentane. De ce mariage sont issus :

1. Paul-François, qui suit;
2. Jean-Baptiste-Joseph-Honoré;
3. & 4. Pierre & Marc-Antoine, reçus Chevaliers de Malte aux années 1718 & 1731.

Paul-François de Puget de Cabassole de Réal, Seigneur de Barbentane, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1730, a épousé, à Avignon, sa cousine Jeanne-Gabrielle de Puget-Chasteuil, dont :

Joseph-Pierre-Balthazar-Hilaire, qui suit;
Et Edme, dit *le Chevalier de Barbentane.*

Joseph-Pierre-Balthazar-Hilaire de Puget, appelé le *Marquis de Barbentane,* Capitaine de Cavalerie au Régiment de Schomberg, avec Brevet de Mestre de Camp, Chambellan du Duc d'Orléans & Envoyé Extraordinaire du Roi vers le Grand-Duc de Toscane, &c., a épousé, le 19 Mai 1753, *Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du Mesnildot de Vierville,* dont il a eu :

1. N.... de Puget de Barbentane, qui a épousé, en 1770, N... *de Hunolstein*, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1774. Voyez HUNOLSTEIN;
2. Et Henriette, qui s'est mariée, le 20 Juin 1775, à *Jacques-Anne-Joseph le Prestre,* Chevalier, Marquis de Vauban, Sous-Lieutenant de Gendarmerie & Chambellan du Duc d'Orléans. Voy. PRESTRE de VAUBAN (le).

La branche des Barons de *Saint-Marc* subsiste dans la personne de Jean-Louis de Puget-Saint-Marc, Chevalier de St.-Louis, avec une pension assignée sur le Trésor Royal, en récompense de ses services, ancien Capitaine au Régiment de Tallard, qui s'est marié à *Pauline de Bougerel-Fontienne,* de laquelle il n'a point d'enfants.

Les armes de Puget de Barbentane sont : *d'argent, à la vache passante de gueules, sommée d'une étoile d'or entre les cornes.* (On peut consulter sur cette Famille l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence,* tom. II, pag. 258 & suiv.)

PUGET (du), Maison noble & ancienne de Provence. Bertrand du Puget épousa, le 26 Août 1427, *Marie de Pujet,* ou *Puget,* de la Famille *de Puget,* de Toulouse, fille unique & seule héritière de *Guillaume de Puget* & de *Bertrande d'Escalquens,* à condition de porter leurs armes, qui étoient : *d'or, à un arbre de sinople; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au XVIe siècle que la Maison du Puget a repris les armes de son ancienne Maison de Provence. On trouve dans Moréri, Edit. de 1759, les Chevaliers de Malte de la Maison du Puget, avec la date de leur réception, & la *Généalogie* de cette Maison dressée sur des *Mémoires* manuscrits : elle finit aux enfants de Bertrand-Charles du Puget de la Marche, Major au Gouvernement de Calais, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. Paul-Charles du Puget, son fils aîné, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fut tué, en 1706, à la bataille de Ramillies. (Voyez Moréri.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'étoile d'or, surmontée d'un lambel d'argent; & aux 2 & 3 d'or, au bélier de sable, colleté d'argent.*

PUGET (du), en Bresse; Famille dont les armes sont : *d'or, à 3 pals de gueules; au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.*

* PUIS (du). Jean du Puis, Trésorier de la Maison du Roi, mourut le 24 Juin 1724. Il avoit épousé *Marie-Thérèse Poirel de Grandval,* morte le 28 Janvier 1734, & en eut

Pierre du Puis, né le 8 Février 1689, Substitut du Procureur Général du Parlement de Paris le 10 Juillet 1709, Conseiller au Parlement le 27 Janvier 1712, Président au Grand Conseil le 10 Février 1720, Maître des Requêtes honoraire, qui mourut le 16 Février 1758. Il avoit épousé *Marie-Anne-Charlotte Ruau du Tronchet,* morte en Août 1761, fille de *Charles Ruau du Tronchet,* Seigneur de Villedieu, Chevalier de Saint-Michel, Secrétaire du Roi & Fermier Général, mort le 20 Juillet 1729, & de *Marie-Anne Lépineau.* De ce mariage sont issus :

1. Jean-Charles-Pierre, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Mai 1748;
2. Un autre garçon, mort;
3. Elisabeth-Marie, qui s'est mariée, le 15 Août 1742, à *Louis-Léon de Bouthillier,* Comte de Beaujeu, Capitaine dans le Régiment du Roi, depuis Brigadier des Armées, dont postérité. Voyez BOUTHILLIER-CHAVIGNY;
4. Et Anne-Marie-Jeanne, qui s'est mariée, le 10 Septembre 1742, à *Louis-Alexandre*

Savary, Seigneur de Saint-Juſt, Grand Maître des Eaux & Forêts de Rouen, fils de N.... *Savary* & de *Marie-Angélique le Cordier du Tronc*. Elle eſt morte, laiſſant de ſon mariage un fils & une fille.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, engoulée de 2 têtes de lions du même, & accompagnée de 6 beſants d'argent, rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de ſable.*

PUIS (DU), en Hainaut. PHILIPPE-EMMANUEL-JOSEPH DU PUIS, Ecuyer, né à Mons le 28 Décembre 1721, étoit petit-fils d'HENRI DU PUIS, Echevin de la Ville de Mons, en Hainaut. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. IV, part. II.)

Les armes : *de gueules, à la bande engrêlée d'argent, chargée de 3 flammes du champ.*

* PUISAYE (DE), ou PUISAYE (DE LA), Maiſon l'une des plus anciennes de la Province du Perche. Dans les Chartes latines on lit PUISEIA, DE PUISAIA, PUISACENTII. La Terre & Seigneurie de *Puiſaye*, ſituée dans la Paroiſſe de la Ménière, en latin *Meneria, de Menereiâ,* a donné ſon nom à des Seigneurs diſtingués dès le XIe ſiècle, qui poſſédoient cette Terre & celle de *la Ménière*, toutes les deux relevantes du Roi. La dernière étoit alors regardée comme Ville, Place forte & en état de défenſe. — On voit dans tous les actes, depuis ce temps juſqu'aujourd'hui, les Seigneurs DE PUISAYE, qualifiés de Chevalier (*Miles*) & de *nobles & puiſſants Seigneurs*; qu'ils ont fait des dons conſidérables à différentes Egliſes, & qu'ils ont toujours été attachés au ſervice de leurs Souverains. — Le premier connu, par filiation ſuivie, eſt

I. ROBERT DE PUISAYE, Seigneur de la Ménière, qui, par une Charte de l'an 1096, du conſentement de *Cécile*, ſon épouſe, & de GUILLAUME, ſon fils, fit pluſieurs donations conſidérables à l'Abbaye de Saint-Martin de Sées. Outre ce GUILLAUME, dont on ne voit point la poſtérité, il eut encore ROBERT, qui ſuit.

II. ROBERT DE PUISAYE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Puiſaye & de la Ménière, par une Charte de l'an 1133, ſous l'Epiſcopat de Gérard, Evêque de Sées, cautionna, avec le Seigneur de Longpont, le Seigneur de Saint-Julien-ſur-Sarthe, envers le Chapitre de Sées, pour la ceſſion que ce dernier lui fit des droits & dîmes qu'il avoit en la Paroiſſe de Saint-Julien. Il eut de ſa femme, nommée *Jeanne*,

1. ROBERT, qui donna à l'Abbaye de la Trappe, des prés ſitués dans la Paroiſſe de la Ménière. Il eſt dénommé, à cette occaſion, avec pluſieurs autres Seigneurs, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, du 15 des Calendes de l'an 1173 : il ne paroît pas qu'il ait eu poſtérité ;
2. GUILLAUME, qui ſuit;
3. Et GERVAIS, Seigneur en partie de la Ménière, qui aumôna, en 1194 & 1195, à la Léproſerie de Chartrage & à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Mortagne, des Terres & la dîme du Bois-Joſſelin : il ne paroît pas auſſi avoir eu poſtérité.

III. GUILLAUME DE PUISAYE, qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puiſaye & de la Ménière, conſentit que Gervais de Chiraï, & Girard, ſon fils, ſes Vaſſaux, à cauſe de ſa Seigneurie de la Ménière, donnaſſent à l'Abbaye de la Trappe la Terre du Marchais & les prés : ces deux donations furent confirmées par Rotrou, Comte du Perche, en 1189. Le même GUILLAUME DE PUISAYE ſervit à l'arrière-ban en 1214, & eſt nommé dans les Rôles de cette année, rapportés par de la Roque, *Dominus Puiſacenſis;* fieffa de l'Abbaye de la Trappe un pré à Montizambert, joignant la Maiſon des Lépreux, pour 15 ſols, monnaie du Perche, payables à la S^t.-Jean-Baptiſte, ſuivant une Charte de l'an 1227. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

GUILLAUME, qui ſuit;
Et GUILLAUME, dit *le Jeune*, Prêtre & Chanoine de Touſſaint de Mortagne.

IV. GUILLAUME DE PUISAYE, IIe du nom, auſſi qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puiſaye, la Ménière & la Serre, donna, par acte du Jeudi avant la Purification de 1292, au Chapitre de Touſſaint de Mortagne, la préſentation de la Cure de la Ménière, ſous la condition que la première fois qu'elle viendroit à vaquer, le Chapitre ſeroit tenu d'y nommer *Guillelmum de Puiſaia, conſanguineum, Presbiterum & Canonicum*, & à ſon refus une perſonne à ſon choix. Il donna encore au Chapitre la dîme de la Paroiſſe, & fonda dans l'Egliſe une Chapelle en 1300. De ſa femme, nommée *Iſabelle*, il laiſſa :

1. PIERRE, qui ſuit;

2. Guillaume, qui s'est marié, & ne laissa que deux filles, savoir :

   Guillemette, qui épousa *Guillaume de Herſée*, Ecuyer;

   Et Jeanne, qui épousa *Richard le Monnier*, Ecuyer.

3. Et Jeanne, mariée à *Thomas Gabaud*, Chevalier, comme il appert d'une Charte de l'an 1283, par laquelle Guillaume II, son père, du consentement d'*Iſabelle*, sa femme, & de Pierre, son fils aîné, lui donna pour dot les fiefs & héritages de la Serre, relevants de la Seigneurie de la Ménière.

V. Pierre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Ménière, fut marié avec *Françoiſe de Surmont*, fille de *François*, Seigneur *de Surmont*, Ecuyer, dont entr'autres enfants,

VI. Jean, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Ménière, qui transigea, par actes passés devant *Guillot Hugot*, les 29 Janvier, 29 Février & 15 Décembre 1369, avec *Guillaume de Herſée*, Ecuyer, & Guillemette de Puisaye, sa femme, pour droits résultants de leur partage dans la Seigneurie de la Ménière. Il transigea aussi devant le même Notaire, par acte du 5 Février 1371, avec *Richard le Monnier*, Ecuyer, pour les biens de Jeanne de Puisaye, femme de *Thomas Gabaud*, morte sans postérité, lesquels avoient été donnés en partage audit *Richard*, à cause de sa femme : ils avoient hérité de ses biens avec Guillemette de Puisaye, femme de *Guillaume de Herſée*, à la représentation de Guillaume de Puisaye, puîné, leur père, suivant la *Coutume du Perche*, qui exclue les aînés de la succession des puînés; mais la mouvance féodale de ces biens appartenant à Jean de Puisaye, Seigneur de la Ménière, représentant Pierre de Puisaye, son père, aîné, il reçut en conséquence la foi & hommage de *Richard le Monnier*, Ecuyer, & de Jeanne de Puisaye, sa femme, & *aborna* leurs biens à 100 sols tournois de rente, en présence de *Guillaume de Herſée* & de Guillemette de Puisaye, sa femme, qui approuvèrent ledit acte. Jean de Puisaye, Ier du nom, épousa *Françoiſe Grenier*, fille de *François Grenier*, Seigneur de la Pellonnière, dont :

Jean, qui suit;

Et Guyon, rapporté après son aîné.

VII. Jean, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Ménière, rendit aveu des Terres de *Puiſaye* & de *la Ménière*, au Duc d'Alençon, en 1400; reçut en 1402, 403, 404, 405 & 1414, les aveux de Verrières, Virelouvet, la Bretonnière & Robiche, & acheta, avec Guyon, son frère, 26 sols, 8 deniers de rente *héritale* de *Michelle Charuelle*, à prendre, à la Saint-Remy, sur Messire Jean de Puisaye, leur père, par acte passé devant *Thomas du Chemin*, Tabellion à Mortagne, le 10 Novembre 1411. Il ne paroît pas que ce Jean, IIe du nom, aît laissé postérité.

VII. Guyon de Puisaye, Chevalier, Seigneur de Puisaye, de la Ménière & de la Gouesbrie (fils puîné de Jean Ier, & de *Françoiſe Grenier*), rendit aveu de la Terre de la Ménière & de celle de Puisaye, au Duc d'Alençon, en 1458; reçut, le 11 Août 1469, l'aveu de *Gratien de Blavette*, pour la portion qu'il tenoit de la Seigneurie de la Ménière, par *Anne de Herſée*, sa femme, petite-fille de Guillemette de Puisaye, qui avoit hérité des biens de Jeanne de Puisaye, sa sœur, femme de *Richard le Monnier*, Ecuyer : cet aveu lui fut rendu, suivant les Lettres d'abornement passées, avec ledit *Richard le Monnier* & Jeanne de Puisaye, son épouse, devant *Guillot Hugot*, Notaire, le 16 Décembre 1369. Il épousa *Henriette de Herſée*, fille d'*Henri de Herſée*, mort sans hoirs mâles. Elle lui rapporta une portion de la Seigneurie de *la Ménière*. Leurs enfants furent :

Pierre, qui suit;

Et Denis, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VIII. Pierre de Puisaye, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Ménière, des Aulnais & la Gouesbrie, épousa *Jeanne de Loyſel*, fille de *Jean de Loyſel*, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de Blavou, dont :

Jacques, qui suit;

Et Marie, qui eut en partage une portion démembrée de la Seigneurie de la Ménière, laquelle rentra à son frère.

IX. Jacques de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Ménière, des Aulnais & de la Gouesbrie, comparut au Procès-Verbal de la rédaction de la *Coutume du Perche* en 1558. Il avoit épousé, en 1534, *Marie de la Vove*, fille de *Gallerand de la Vove*, Chevalier, Seigneur de Tourouvre, le Plessis & la Guimandière, & de laquelle vinrent :

Robert, qui suit;

Et Marie, qui épousa *Aimé du Perou*, Ecuyer, Seigneur de la Bellardière. Jacques, son père, leur vendit, sous la faculté de rachat, dont il ne fit pas usage, ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de la Ménière. *Aimé du Perou* & Marie de Puisaye, sa femme, revendirent, en 1569, tout ce qu'ils avoient de ladite Seigneurie, partie à Jean de Puisaye, leur cousin, & une autre partie à *Gilles de Blavette*, aussi leur cousin, qui maria *Louise*, sa fille, à *Denis de Villeray de Riants*, & lui donna en dot ce qu'il possédoit dans la Seigneurie de la Ménière. Ceux-ci le vendirent, en 1622, à Jean de Puisaye, de la seconde branche, & à *Marie de Thiboutot*, sa femme. C'est ainsi que tout ce qui avoit été divisé, par partages, de la Seigneurie de la Ménière, a été réuni, & a passé de la branche aînée dans la branche cadette.

X. Robert de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, assista à l'assemblée de la Noblesse de la Province du Perche, pour la députation aux Etats de Blois en 1588, & avoit épousé *Anne de Surmont*, de laquelle vint

XI. Michel de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui s'est marié à *Catherine de Meulles*, dont

XII. Michel de Puisaye, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui épousa *Madeleine de Guéroult*, & en eut :

Michel, qui suit;
Et des filles.

XIII. Michel de Puisaye, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, épousa *Anne de Gislain*, fille de *Claude de Gislain*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars.

Cette branche, qui a fourni, ainsi que les suivantes, une suite honorable de services militaires, s'est éteinte vers la fin du XVIIe siècle.

SECONDE BRANCHE,
des Seigneurs de Puisaye.

VIII. Denis de Puisaye (second fils de Guyon, & d'*Henriette de Herfée*, eut en partage la Seigneurie de Puisaye, démembrée de celle de la Ménière; obtint du Duc d'Alençon, Comte du Perche, le 4 Février 1453, des Lettres de surannation; rendit foi & hommage à Pierre de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Ménière, aîné de sa Maison, le 4 Mars 1491, & servit longtemps le Roi Charles VII contre les Anglais. Pendant son absence, Bertrand Pepin, s'empara d'une partie de ses biens, dans lesquels il rentra, en vertu d'une Sentence du Bailli d'Alençon, en 1450. Il avoit épousé *Maxime de Launay*, fille d'*Alain de Launay*, Ecuyer, Seigneur de Beaufossé, laquelle lui apporta en dot cette Terre, située en Normandie. Leurs enfants furent :

Jean, qui suit;
Et Guillaume, Prêtre, qui partagea avec son frère aîné le 1er Février 1502.

IX. Jean de Puisaye, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de Beaufossé, épousa *Jeanne d'Avay*, dont :

Jean, qui suit;
Et Philippe, qui alla s'établir en Normandie, & eut en partage la Terre de *Beaufossé*.

X. Jean, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye, produisit les titres de noblesse de sa Maison devant le Sieur de Courdemanche, Commissaire du Roi pour la Recherche de la Noblesse en 1540. Il épousa, en 1564, *Gratienne Moinet*, fille de *Gratien Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Montgazon. Il en eut :

1. Michel, qui suit;
2. & 3. Gilles & Charles;
4. & 5. Odette & Catherine.

XI. Michel, Chevalier, Seigneur de Puisaye, assista à l'assemblée de la Noblesse pour les Etats de Blois en 1588, servit le Roi, depuis 1573 jusqu'en 1597, dans la Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Maréchal de Cossé, & eut de *Jeanne de Chièvres*, son épouse, entr'autres enfants,

Jean, qui suit;
Et Gilles.

XII. Jean, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye, la Ménière, la Coudrelle, Lormoye & Beaumont, produisit ses titres de noblesse devant les Commissaires du Roi en 1624, & servit, en 1635, en qualité d'Enseigne, dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances de S. M., sous la charge de M. le Comte de Tresmes, en l'Armée commandée par le Maréchal de la Force. Il avoit épousé, le 27 Juin 1617, *Marie de Thiboudot*; dont :

1. René, qui suit;
2. Marie, qui épousa *Jean de Guéroult*, Ecuyer, Seigneur d'Herinne;
3. Et Marthe, qui s'est mariée à *François de Bonvoust*, Chevalier, Seigneur du Plessis.

XIII. René, Ier du nom, Chevalier, Sei-

gneur DE PUISAYE, la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1655 & l'un des 100 conſervés lors de la réformation de cet Ordre en 1665, avoit épouſé *Charlotte des Jouis*, dont :

1. RENÉ, qui ſuit;
2. RICHARD, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. Et MARIE, qui épouſa le Seigneur *de Bailleul-Perſé*.

XIV. RENÉ DE PUISAYE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, élevé Page de la Petite Ecurie du Roi, épouſa *Marie Abot*, fille de *Jean Abot*, Chevalier, Seigneur du Bouchet & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent :

1. ANDRÉ-NICOLAS, qui ſuit;
2. JEAN, Prêtre;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, le 1er Janvier 1697, à *Charles-Pierre-François de Langan*, Marquis du Boisfévrier, dont poſtérité. Voyez LANGAN DU BOISFÉVRIER (DE).

XV. ANDRÉ-NICOLAS DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont & Théval, Capitaine au Régiment des Feugerets, Grand Bailli de la Province du Perche, mourut en 1752. Il avoit épouſé *Françoiſe de Mauduit*, dont :

1. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES, qui ſuit;
2. ANDRÉ-NICOLAS-MARIE, qui mourut, après avoir laiſſé de *Françoiſe de Bretignières*, ſa femme, une fille, qui s'eſt mariée à N... *du Moulin*, Seigneur de Sentilli;
3. 4. 5. & 6. Et quatre filles, dont une a été mariée à *François de la Vallée*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de la Roche, Capitaine de Cavalerie.

XVI. ANDRÉ-LOUIS CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Marquis de Puiſaye, Vicomte de la Ferrière-au-Val-Germond, Seigneur de Théval, Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, eſt Grand Bailli de la Province du Perche & Gouverneur de Mortagne. C'eſt en ſa faveur que le Roi LOUIS XV a réuni les Terres & Seigneuries de *la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont, Surmont, Milan* & autres en dépendantes, & les a érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Puiſaye*, par Lettres Patentes du mois d'Août 1758, enregiſtrées au Parlement le 31 Janvier 1759 & en la Chambre des Comptes le 3 Août 1762. Il a épouſé, le 19 Février 1745, *Marthe-Françoiſe Bibron de Cormery*, Dame des Terres de Courgivaux, Nogentel, Montblérut & Maiſoncelles, en Brie, dont il a :

1. 2. 3. & 4. ANDRÉ-JACQUES-FRANÇOIS; ANDRÉ-FRANÇOIS-MARIE; ANTOINE-CHARLES-ANDRÉ-RENÉ, & JOSEPH-GENEVIÈVE, tous les quatre au ſervice;
5. Et MARIE-MARTHE-ANDRÉE, mariée à Meſſire N... *du Moulinet*, Chevalier, Seigneur de la Muſſoire, Pontchartrye & Champeaux.

TROISIÈME BRANCHE.

XIV. RICHARD DE PUISAYE (ſecond fils de RENÉ, Ier du nom, & de *Charlotte des Jouis*), eut en partage la Terre de *Puyſaye*, à la charge de la rapporter à ſon aîné, Seigneur de la Ménière. Il avoit épouſé *Françoiſe de Gédouin*, & en eut, entr'autres enfants,

XV. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, qui s'eſt marié à N... *Marchant*, dont :

CHARLES, qui ſuit;
Et pluſieurs filles, reſtées ſans alliance.

XVI. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, a ſervi dans les Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & n'eſt point marié.

La branche des Seigneurs DE PUISAYE-BEAUFOSSÉ, ſur laquelle nous n'avons poin reçu de *Mémoire*, a pour auteur PHILIPPE DE PUISAYE, Seigneur de Beaufoſſé (fils de JEAN, IIIe du nom, & de *Jeanne d'Avay*), & ſubſiſte en Normandie. Elle a toujours conſervé la Terre de *Beaufoſſé*, ſituée dans cette Province, Election d'Alençon, & qui eſt entrée dans la Maiſon, par *Maxime de Launay*, vers 1450. Elle s'eſt alliée avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province, & n'a pas ceſſé d'être attachée au ſervice.

La Maiſon DE PUISAYE porte pour armes : *d'azur, à 2 lions léopardés d'or, armés & lampaſſés de gueules.*

* PUISIEULX, en Champagne, dans le Pays Rémois : Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, avec celle de *Sillery*, le 30 Novembre 1543, par *Marie Cauchon* à *Pierre Brulart*, IIIe du nom, Seigneur de Berny, qui fut père, entr'autres enfants, de *Nicolas Brulart*, qui fut créé Chancelier de France en 1607, & aïeul de *Pierre Brulart*,

IV[e] du nom, Grand Tréforier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandements & Finances, le même en faveur duquel *Sillery* avec *Puifieulx* furent érigés en *Marquifat* par Lettres du mois de Mai 1631, regiftrées le 23 Avril 1632. Voy. BRULART.

* PUISSERGUIER, en Languedoc. C'étoit autrefois le Chef-lieu d'une Terre confidérable qui avoit des Seigneurs particuliers, indépendants des Comtes *de Touloufe* & relevants immédiatement de la Couronne. — La Maifon *d'Uffon* qui avoit poffédé, plus de trois fiècles, cette Terre fur ce pied, s'éteignit en 1322, & fondit dans la Maifon *de Narbonne-Lara*, par le mariage de *Tiburge d'Uffon* avec *Aimeri*, V[e] du nom, Vicomte *de Narbonne*. Depuis cette époque jufqu'en 1528, cette Terre fuivit le fort de la Vicomté de *Narbonne*, réunie au Domaine par la mort de *Gafton de Foix*, qui fut tué à la bataille de Ravenne. Elle en fut démembrée & vendue à *René de Chef-de-Bien*, qui la perdit par félonie, avec le refte de fes poffeffions. *Henri de Montmorency*, d'abord Duc de Damville, puis de Montmorency, Pair & Connétable de France, en jouit près de 20 ans : on ne fait pas à quel titre, apparemment que ce fut par conceffion de nos Rois; c'eft le motif le plus vraifemblable qu'on en puiffe donner; mais fi jamais cette conceffion a exifté, elle eft aujourd'hui abfolument inconnue, & le motif qui la fit ceffer ne l'eft pas moins. On voit que le Connétable en a joui, par des quittances qu'il fit des baux qu'il avoit paffés; on voit auffi que dès 1584, il n'en jouiffoit plus, puifque cette Terre de *Puifferguier* fe trouve dans la lifte de celles qui furent aliénées, ou du moins qui furent deftinées à l'être, par un Arrêt du Confeil, enregiftré cette même année au Parlement de Touloufe & en la Chambre des Comptes; car elle ne le fut effectivement qu'en 1591. — *Guillaume de Bermond du Caylar*, Maréchal de Camp, Gouverneur de Béziers & Capitaine de 50 hommes d'armes, acheta cette Terre au mois de Mai de ladite année. Depuis, fa poftérité en a joui conftamment, & elle eft aujourd'hui poffédée par *Alexandre de Bermond*, iffu, au VI[e] degré, de *Guillaume*. Voy. CAYLAR (DU).

PUJO DE LA FITOLE, Famille noble, dont étoit CLÉMENT PUJO DE LA FITOLE, Lieutenant Général, Juge Mage de la Sénéchauffée, & Juge Royal de Bigorre, cinquième titulaire, de père en fils, de cette charge, qui fut reçu, en 1751, Préfident à Mortier au Parlement de Pau, en furvivance de fon beau-père. Il a obtenu, au mois de Mars 1747, l'érection de la Seigneurie de *la Fitole*, en Bigorre, en *Marquifat*, avec union de celles de *Bordan*, *la Motte* & *Efpagnette*, par Lettres qui furent enregiftrées au Parlement de Touloufe, au Bureau de Tarbes, au Parlement de Pau & au Bureau des Finances de la Généralité d'Auch : la Seigneurie de *la Fitole* donne féance aux Etats de la Province.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiffants du même.*

PUJOL, en Languedoc : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un lion de fable, armé & lampaffé de gueules; au chef du même.*

§PUJOL & non PUJOLS (*a*). La Famille de PUJOL dont les armes font : *d'argent, au lion de fable, couronné, armé & lampaffé de gueules*, eft bien originaire du Languedoc; mais rien ne prouve que ce foit pofitivement de la Ville de Beaucaire. Son nom & la manière dont il s'écrit fans *s*, prouve affez fon origine, qui vient indubitablement du Château de *Pujol*, dans le Touloufain, affiégé, pris & rafé, en 1213, pendant l'abfence de Simon de Montfort, par le Comte de Touloufe (*Hift. génér. du Languedoc*, tom. III, liv. 22, pag. 247; Preuves de la même *Hiftoire*, même vol., pag. 51). Dans tous les actes, notamment celui du Jugement de maintenue de nobleffe, rendu le 17 Octobre 1670, par M. Bazin de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, jamais le nom de PUJOL n'eft écrit avec un *s* (voy. auffi l'*Hift. génér. du Languedoc*, tom. IV, Preuv., col. 443; tom. V, pag. 64, 234, 319, 449, 452, 495, 585, 590, 616; Preuv., col. 84). Dans le Jugement même de M. Bazin de Bezons, non-feulement JEAN DE PUJOL y eft reconnu Propriétaire de la Baronnie de *la Grave*, mais qualifié *Baron de la Grave, Seigneur de Ronel*, &c. « Aux termes dudit Arrêt de maintenue de

(*a*) La Chenaye-Desbois donne une branche de cette Famille, qu'il dit originaire de Beaucaire, dans le Bas-Languedoc, & qu'il appelle PUJOLS. Voy. col. 511 (*Note des Editeurs.*)

nobleſſe du 17 Octobre 1670, cette Famille remonte à

Bernard de Pujol, qualifié noble dans ſon teſtament du 13 Août 1466, retenu par *Imbert*, Notaire de Beaucaire, & qui étoit le quatrième aïeul de

Pierre de Pujol, qui acheta du Marquis d'Ambres, le 7 Mai 1665, la Terre & Baronnie de *la Grave*, au Diocèſe d'Albi; » il eut pour cinquième fils,

Pierre-Jean, qui ſuit.

BRANCHE établie à Valenciennes, Capitale du Hainaut Français.

VI. Pierre-Jean de Pujol, fut Cadet dans le Régiment d'Infanterie de la Fère, en 1666 dans celui de l'Amiral, Lieutenant dans le Régiment de Montpezat en 1667, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Verdelin en 1674, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Has en 1677, dans ceux de Laurières & de Bligny en 1679; leva, en 1682, une Compagnie de Cavalerie à ſes frais; paſſa dans Bellegarde la même année; fut reçu Chevalier dans l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1684; paſſa, en 1693, avec ſa Compagnie de Carabiniers du Régiment de Girardin, pour être incorporé dans le Régiment Royal-Carabiniers; fut fait Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers en 1702, Meſtre de Camp de Cavalerie en 1704, Brigadier des Armées du Roi en 1710, eut une Brigade de ſon nom l'année ſuivante 1711, & mourut à Valenciennes, le 13 Novembre 1727, avec 32 bleſſures. Un Certificat, donné par les ennemis même qui le firent priſonnier, atteſte qu'il en reçut 12 en défendant ſon Etendard, au combat de Maurillac, donné en Catalogne, le 27 Juin 1674. De ſon mariage, en 1693, avec *Marie-Philippe-Réfroie le Clercq*, il a eu :

1. Pierre-Jean-Louis-Joseph, mort à Paris, le 18 Janvier 1704;
2. Jean-Baptiste-Denis-Joseph, qui ſuit;
3. Catherine-Françoise-Denise, reçue à St.-Cyr par Brevet du 6 Octobre 1708, qui s'eſt mariée, le 7 Octobre 1717, à N... *Deſbaraux*, Baron de Montagut, Lieutenant pour le Roi en la Citadelle de Lille, en Flandre : elle eſt morte au Château de Montargis;
4. Et Jeanne-Elisabeth-Denise, qui s'eſt mariée à *Pierre de Faure de Saint-Maurice*, Baron de Montpaon, ancien Page de Louis XIV, Major de ſon Régiment d'Infanterie & ſon Lieutenant à Valenciennes : elle eſt morte à Toulouſe le 16 Août 1776.

VII. Jean-Baptiste-Denis-Joseph de Pujol fut Cornette de Carabiniers en 1709, Lieutenant en 1714, Capitaine en 1718, reçu Chevalier de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de St.-Lazare en 1728, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis en 1735, Lieutenant-Colonel en 1743, bleſſé à la bataille de Fontenoy en 1745, Meſtre de Camp la même année, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1748. Il avoit épouſé, le 18 Février 1727, *Floride le Hardy*, fille de *Charles-Albert le Hardy*, Seigneur de Famars, la Loge & ancien Prévôt de la Ville de Valenciennes. Elle eſt morte le 13 Juillet 1775, ayant eu :

1. N... de Pujol, mort en naiſſant;
2. Charles-Philippe-Denis-Joseph, qui ſuit;
3. N... de Pujol, mort au maillot;
4. Louis-Denis-Joseph, d'abord Abbé, étant à l'Hôtel *des Nobles* à Douai, puis Lieutenant dans le Bataillon de Milices du Hainaut, qui eſt mort à Pondichéry, en 1754, Capitaine au ſervice de la Compagnie des Indes;
5. Jean-Denis, rapporté après ſon aîné;
6. Alexandre-Denis-Joseph, mentionné après ſes deux frères;
7. Et Marie-Caroline-Denise, qui s'eſt mariée, en 1776, à N... *Poiſſon des Londes*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, Colonel au Corps Royal du Génie.

VIII. Charles-Philippe-Denis-Joseph de Pujol, élevé au Collége des Quatre Nations, puis Enſeigne & Lieutenant, en 1735, dans le Bataillon de Milices de Soiſſons; Enſeigne, en 1743, dans le Régiment d'Infanterie d'Aubeterre; Cornette, en 1744, dans le Régiment Royal, Carabiniers; Lieutenant dans le même corps en 1746; Capitaine à la ſuite du Régiment de Cavalerie de Lenoncourt en 1755, & en pied, la même année, dans les Carabiniers; Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1758; bleſſé, en 1759, à la bataille de Minden; mourut à Valenciennes, ſans avoir pris d'alliance, le 29 Novembre 1774.

VIII. Jean-Denis de Pujol (frère du précédent), étoit déjà Lieutenant au Régiment

d'Infanterie Allemande de la Marck, à la bataille de Lawfeld, en 1747, où il fut blessé : son nom français le fit réformer à la paix de 1749. Il ne discontinua point ses services, fut Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis & Capitaine Commandant dans le Régiment de Carabiniers de MONSIEUR. Il fut encore dangereusement blessé aux batailles de Crevelt & de Minden, & mourut dans sa Terre du Grand-Perray, en Août 1782. De son mariage avec N.... *Dorvaux*, qu'il épousa à Angers, en 1775, est né le 20 Janvier 1778, ULFRIED DE PUJOL.

VIII. ALEXANDRE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL (frère des deux précédents), a été successivement Page du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Enseigne, Lieutenant, & nommé à une Compagnie au Régiment d'Infanterie du Dauphin ; fut blessé à la bataille de Berghen en 1759, & n'a point discontinué ses services : il est aujourd'hui Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Commissaire Principal des Guerres en Hainaut, Prévôt, Chef de la Ville & du Magistrat de Valenciennes. De son mariage avec *Marie-Louise de Valicourt*, le 18 Décembre 1763, sont nés une fille & huit garçons, tous morts en bas âge.

« D'une autre branche de cette Maison étoient :

1° N.... DE PUJOLS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Brigadier des Armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance ;

2° Et JEAN DE PUJOLS, (fils aîné de PIERRE, IIe du nom, Seigneur de la Grave), qui fut Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & est mort dans son Château de la Grave, en Albigeois, le 30 Mai 1760, âgé de 83 ans. Il fit pour héritier son fils aîné, qui suit.

PIERRE DE PUJOLS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse, s'est marié, le 21 Avril 1697, & a eu pour enfants :

1. JEAN-JACQUES-LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, Sieur d'Etampes, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, qui fut tué à la bataille de Fontenoy ; il avoit mérité des pensions pour s'être distingué à celle de Guastalla ;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, Sieur de Ronel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, vivant, sans alliance, en 1761.

JEAN-JACQUES-LOUIS DE PUJOLS a épousé, le 12 Mars 1742, *Gabrielle de Foucaud-Villars*, de laquelle il a laissé, en mourant, sept filles & un fils, qui suit.

PIERRE-LOUIS-JACQUES DE PUJOLS, cinquième Seigneur de la Grave, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, né le 12 Décembre 1738, est chef actuel de toute la Famille, dont il y a plusieurs branches, & dont sont :

1. N..... DE PUJOLS, Chef de Brigade des Gardes du Corps du Roi en 1761 ;
2. Et N.... DE PUJOLS, Lieutenant-Colonel de Carabiniers la même année.

Les armes comme nous l'avons dit au commencement de l'Article.

PUJOLÉ, Famille dont les armes sont : *de gueules, au porc-épic d'or.*

PUPIL. JEAN PUPIL, Seigneur de Craponne, la Tour-en-Jarret, Saint-Jean-de-Bonnefond, Saint-Christo & Sourbier, a épousé, 1° N.... *de Bothéon* ; & 2° *Catherine Thomé.* Du premier lit vint, pour fille unique,

1. BONNE, qui s'est mariée à *Louis Ravat*, Seigneur des Mazès, Conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon & ancien Prévôt des Marchands de cette Ville, & y Commandant pour le Roi. De ce mariage il n'est sorti qu'une fille, N.... *Ravat*, qui s'est mariée à *Jean-Baptiste de la Garde*, Président, premier en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, dont la fille unique, *Marie-Louise de la Garde*, a épousé le 9 Décembre 1742, *François-Camille*, appelé *le Marquis de Polignac*, Brigadier des Armées du Roi, dont elle a eu deux enfants. Voyez* POLIGNAC, en Auvergne.

Et du second lit sont issus :

2. BARTHÉLEMY-JEAN-CLAUDE, qui suit ;
3. ANNE, qui épousa *Barthélemy-Denis Dervieu de Villieu*, Seigneur de Loyes, Chevalier d'honneur en la Cour des Monnaies & Lieutenant Général d'Epée en la Sénéchaussée de Lyon ;
4. BONNE, qui s'est mariée à *Léonard de Bothéon*, Seigneur de Vertrieu, Conseiller en la même Cour ;
5. Et JEANNE, qui a épousé *Barthélemy-Joseph Hesseler*, Baron de Bagnols, &c, Conseiller d'honneur en la Cour des Monnaies.

BARTHÉLEMY-JEAN-CLAUDE PUPIL, Chevalier, Seigneur de Mions, Courbas, la Tour-en-Jarret, Saint-Jean de Bonnefond, Saint-Christo & Sourbier, fut reçu, le 27 Mars

1726, Premier Préfident de la Cour des Monnaies de Lyon; il avoit été reçu Confeiller en 1712, & le 29 Avril 1722 Préfident en ladite Cour, & Lieutenant Général en la Sénéchauffée & Préfidial, fur la démiffion de fon beau-père. Il avoit époufé, en 1722, *Marguerite de Sève*, fille de *Pierre*, Seigneur de Fléchères, Premier Préfident de la Cour des Monnaies, & de N..... *Vérot*. Ce fut en confidération de ce mariage que *Pierre de Sève*, s'eft démis en faveur de fon gendre, de la charge de Lieutenant Général en la Sénéchauffée & Préfidial de Lyon, qui étoit dans fa Famille depuis plus de 100 ans. De ce mariage vinrent :

1. Barthélemy-Léonard, Confeiller en la Cour des Monnaies de Lyon, qui s'eft marié à *Louife de Loras*, fille de N...., Marquis *de Loras*, & de N.... *de Merlée;*
2. Anne, qui a époufé, le 7 Novembre 1744, *Arthus-Jofeph de la Croix de Chevrières de Sayve*, Marquis d'Ornacieux, Préfident à Mortier au Parlement de Grenoble, dont poftérité. Voy. CROIX-CHEVRIÈRES;
3. Et Françoise, née en 1741.

Les armes : *de gueules, à 3 larmes d'argent*.

* PUSIGNAN, ou PUISIGNAN, Terre & Seigneurie, en Dauphiné, qui fut érigée en *Marquifat* par Lettres du mois de Novembre 1679, enregiftrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 1er Février 1684, en faveur de N.... *Chauderon*, Seigneur de Pufignan, Lieutenant Général de la Fauconnerie & Chef du Vol pour le Milan. Voy. CHAUDERON.

PUSIGNIEU. N...... Boffin d'Argençon, Marquis de *Pufignieu*, Brigadier d'Infanterie, Gouverneur de Gap, ci-devant Gouverneur à Port-Mahon, eft Lieutenant Général des Armées du Roi depuis 1762. Voy. BOFFIN DE LA SONNE.

* PUTTE, Seigneurie, fituée dans le Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Avril 1664, en faveur d'*Antoine-Ferdinand de Brouchoven*, Seigneur de Rithoven, alors Bourgmeftre de la ville de Bruxelles.

PUY, ancienne Nobleffe, originaire du Forez, qui fubfifte encore en deux branches : l'une établie à Paris fous le nom de Puy de Rony; l'autre, à Montbrifon, fous le nom de Puy de Mussieux; la branche aînée s'eft fondue dans la Famille de *Demeaux*. Nous allons rapporter la *Généalogie* de ces trois branches, principalement d'après un Jugement rendu, le 20 Décembre 1714, par les Commiffaires du Roi, qui les a maintenues dans la poffeffion de leur *nobleffe d'extraction*. Le premier, dont on ait connaiffance, eft

I. Noble Denis Puy (*nobilis Dionifius Podii*), titre & nom qu'il prit dans plufieurs actes latins, & qui eft toujours rendu en français par celui de Puy. On ignore le nom de fa femme, de laquelle il eut deux fils, qu'il inftitua pour héritiers, par fon teftament du 26 Juillet 1430, favoir :

Jean, Doyen de N.-D. de Montbrifon;
Et Guillaume, qui fuit.

II. Noble Guillaume Puy tranfigea avec fon frère & hérita également de fon père du droit de nommer à deux Prébendes fondées par fa Famille : l'une dans l'Eglife Collégiale de N.-D. de Montbrifon; l'autre dans l'Eglife Paroiffiale de Saint-André de la même Ville. Il époufa, 1° noble *Eynarde* (en latin *nobilem Eynardam*); & 2° *Marguerite Mefpine*. Du premier lit il eut

1. Claude, dont on ne connoît que le nom.

Et du fecond vinrent :

2. Guillaume, duquel on ignore la deftinée;
3. Et Barthélemy, qui fuit.

III. Noble Barthélemy Puy, Ecuyer, époufa, le 15 Octobre 1450, *Pernette Bafler*, de laquelle vinrent :

Barthélemy, qui tranfigea avec fon frère;
Et Denis, qui fuit.

IV. Noble Denis Puy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut inftitué héritier par le teftament de fon père, du 14 Novembre 1496; il devint Juge d'Appeaux en Forez (*Judex Appellationum Forenfium*), & fe maria avec *Catherine de Tournon*, à laquelle il légua, outre fa conftitution & fon augment, fix vingts écus d'or. Il eut, pour fils unique,

V. Noble homme Barthélemy Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, qui fit fon teftament le 8 Mai 1553. Il avoit époufé *Pernette Bafler de Filhac*, dont

VI. Noble Jean Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, héritier par le teftament de fon père, qui époufa, le 29 Janvier 1555, *Marthe du Puy*, fille puînée de *Geoffroy*, Ecuyer, Sei-

gneur du Puis & de Laval, en Forez, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, & de *Françoife Trunel*. Elle fut inftituée héritière univerfelle par le teftament de fon mari, du 2 Juin 1591, à condition de remettre l'hérédité à leurs enfants : elle fe décida en faveur de fon fils. Ils eurent :

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Sibylle.

VII. Noble Pierre Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fe maria avec *Louife Gambalde*, & en eut

VIII. Noble Pierre Puy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, Avocat en Parlement & Juge Général des Terres du Chapitre de N.-D. de Montbrifon, qui s'eft marié, le 8 Novembre 1641, à *Madeleine Poculot*. Par fon teftament du 11 Avril 1669, il l'inftitua pour héritière univerfelle, à la charge de remettre l'hérédité à l'un de leurs deux fils, favoir :

Denis, qui fuit, auquel elle paffa;
Et Pierre-Bonaventure, auteur de la branche de Puy de Mussieux, rapportée ci-après.

IX. Noble Denis Puy, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut maintenu, avec fon frère, dans la poffeffion de leur *nobleffe d'extraction*, le 2 Juin 1701, par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Lyon, nommé Commiffaire, par Arrêt du Confeil, pour la recherche des ufurpateurs de la Nobleffe. Il eut deux fils :

N..... Puy, qui fuit;
Et N..... Puy de Rony, mentionné après fon aîné.

X. N..... Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, a continué de fixer fon féjour à Montbrifon, & y a occupé la charge de Lieutenant Général du Bailliage, Pays, Comté & Reffort de Forez, Sénéchauffée de Roanne & de Saint-Etienne, réunie & exercée à Montbrifon, & de la Chambre Domaniale. Il n'a laiffé que deux filles, favoir :

1. N.... Puy, qui s'eft mariée à N.... de Riverie, Marquis de la Rivière, Commandant du Fort Saint-Jean & du Baftion S^t.-Clair de la Ville de Lyon; elle eft morte fans enfants;
2. Et N.... Puy du Perrier, vivante encore en 1776, qui eft veuve de N ... *Demeaux* (fils de N.... *Demeaux*, Lieutenant Général en la Sénéchauffée & Siége Préfidial de Mâcon), lequel hérita des charges de fon beau-père, qu'il a remplies avec la plus grande diftinction; il eft enterré dans l'Eglife Collégiale de N.-D. de Montbrifon, où on lit fon épitaphe fur une grande pierre de marbre noir, incruftée à un des piliers de ladite Eglife. De ce mariage font iffus : — 1. *Antoine-Durand Demeaux*, Seigneur de Merlieux, Savigneux, &c., Lieutenant Général au Bailliage du Forez, qui a époufé N.... *Baillard de Saint-Merat*, fille unique de N.... *Baillard de Saint-Merat*, Ecuyer (de la même Famille que N.... *Baillard*, Comte de Trouffebois, Colonel Commandant le Régiment de S. A. R. le Prince de Carignan, au fervice de France), & de N.... *Galhien de Montpinoux*. De ce mariage font nés deux fils : N.... & *Camille Demeaux*; — 2. N.... *Demeaux*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Bourbon, Infanterie; — 3. Et N.... *Demeaux*, non mariée.

X. N.... Puy de Rony, Ecuyer (fecond fils de Denis, IIIe du nom, Seigneur du Perrier), s'eft établi à Paris, & eft mort en 1775, honoraire & ancien Doyen des Avocats au Confeil, laiffant des enfants, dont on ignore le nombre & l'état actuel.

BRANCHE *de* Puy de Mussieux.

IX. Noble Pierre-Bonaventure Puy, Ecuyer, Sieur de Champeaux (fecond fils de Pierre, IIe du nom, Seigneur du Perrier, & de *Madeleine Poculot*), fervit, en fa qualité de Gentilhomme, dans les bans & arrière-bans de fon temps, comme il confte par des Certificats de fervice des années 1689, 91 & 1697, fignés des Comte du Soul, Marquis d'Arcy, & Comte Charpin de Geneftine. Il reçut, en la même qualité, l'an 1701, une Lettre d'invitation du Maréchal-Duc de Villeroy, Gouverneur de la Province, pour fe trouver à Lyon au paffage des Princes, les Ducs de Bourgogne & de Berry. D'*Emerentienne Papon*, fon époufe, il a laiffé

X. Noble Simon Puy de Mussieux, Ecuyer, qui s'eft marié, le 18 Février 1734, à *Marguerite de Charezieu*, fille de noble *Louis de Charezieu* & de Dame *Elifabeth le Vray*. De ce mariage font iffus, entr'autres enfants :

1. Louis-François, qui fuit;
2. Pierre, dit *le Chevalier de Rozay*, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, en 1775;

3. Germaine, mariée à N.... *de Boubée*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, Chevalier de Saint-Louis;

Et quatre autres filles, dont trois non mariées, & une Religieuſe au Monaſtère de la Viſitation.

XI. Noble Louis-François Puy de Mussieux, Ecuyer, a épouſé, le 18 Avril 1765, *Guillelmine Preveraud de l'Aubepierre*, fille de *Pierre Preveraud de l'Aubepierre*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de *Claudine Jacquelot de Chantemerle*. Leurs enfants ſont :

Pierre, Ecuyer;

Et une fille, nommée Germaine.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion grimpant d'azur; aux 2 & 3 de gueules, au bélier paſſant d'argent*. Suivant un cachet, préſenté à l'Auteur du *Mémoire*, le champ des premier & quatrième quartiers eſt *d'or*.

PUY (du), en Provence : Famille noble, qui ſubſiſte dans Antoine du Puy, Seigneur de la Moutte, ancien Conſeiller du Roi au Parlement de Provence, qui vit ſans alliance.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 beſants d'or*.

PUY (du), en Dauphiné : *d'or, à la tête de lion arrachée de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

PUY du COUDRAY (du), ancienne Maiſon, originaire du Berry, qui n'a rien de commun avec celle de du Puy-Vatan, ci-après. Elle a donné un Grand Maître & Réformateur Général des Eaux & Forêts de France, ſous Louis XII, dans Jean du Puy, Seigneur *du Coudray-Monin*, qui eſt mort le 26 Août 1513. Les Seigneurs de cette Maiſon, qui deſcendoient de Philippe du Puy, Chevalier, qui vivoit en 1263, ont fini, en 1577, dans Claude du Puy, Seigneur du Coudray, Baron de Bellefaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui accompagna Henri III dans ſon voyage de Pologne, & mourut à Rome, ne laiſſant qu'une fille, Jeanne du Puy, Dame du Coudray & de Bellefaye.

Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné de gueules*.

PUY du FOU (du), en Bretagne : *de gueules, à 3 macles d'argent*.

* PUY-MONTBRUN (du), en latin de Podio, qu'on a auſſi quelquefois traduit en del Puech, ſelon le Vulgaire de Dauphiné & de Languedoc, qui dit *Puech*, au lieu de *Puy* ou *Montagne*. Cette ancienne & illuſtre Maiſon, « dont Guy Allard a donné l'*Hiſt. généalogique* au Public en 1682, » a tiré ſon nom du Château *du Puy-Boſon*, ſitué dans le Diocèſe de Die, en Dauphiné, & les différentes branches qui en exiſtent en Languedoc, prétendent, en conſéquence, pouvoir compter *Boſon*, Roi de Provence, au nombre de leurs ancêtres, ſe fondant, en cela, ſur l'Hiſtoire de ce Prince, & de *Louis* & *Conſtantin*, ſes fils & petit-fils, dont nous allons donner le *Précis*, comme auſſi des concluſions qu'on en a tirées :

Boſon, fils du Comte *Beuves*, & lui-même Comte ou Gouverneur de Provence & de Lombardie, frère de l'Impératrice Richilde, deuxième femme de l'Empereur Charles II, dit *le Chauve*, épouſa, en l'année 877, *Ermengarde*, fille de l'Empereur Louis II, dit *le Bègue*, lequel étant décédé l'année ſuivante, après avoir partagé ſes Etats, qu'il laiſſa agités de beaucoup de troubles, entre ſes deux fils Louis III & Carloman, *Boſon* parvint, par ſon habile politique, à enlever une partie de l'héritage dudit Carloman, ſe faiſant déclarer Roi de Provence, dans un Concile qui ſe tint à Mantaille, Diocèſe de Vienne, l'an 879. Louis & Carloman, étant venus aſſiéger la Ville de Vienne, *Boſon*, dit l'Abbé Velly, ſe retira dans les Montagnes, d'où il pouvait aiſément donner ſes ordres à toute la Provence. L'Hiſtorien n'indique point le lieu précis de ſa retraite; mais la tradition conſtante du Pays aſſure que ce fut au Château du *Puy-Boſon*, qui prit le ſurnom de *Boſon*, à raiſon de ce qu'il appartenoit à ce Prince, & qu'il y fit d'ailleurs ſa réſidence pendant ce ſiége, qui dura deux ou trois ans. *Boſon* étant décédé l'an 888, laiſſa un fils appelé *Louis*, lequel ayant prétendu avoir droit à l'Empire, en qualité de petit-fils de l'Empereur Louis II, de qui ladite *Ermengarde*, ſa mère, étoit fille, attaqua, ſur ce motif, Béranger, Roi de Lombardie, le défit, & ſe fit ſacrer Empereur; mais ayant été ſurpris, quatre ans après, il fut amené à Béranger, qui lui fit crever les yeux, ſupplice dont il mourut peu de temps après, ne laiſſant qu'un fils, appelé *Conſtantin*, qui ne lui

ſuccéda point au Royaume d'Arles, dont le titre fut éteint, environ 47 ans après l'uſurpation de *Boſon*. *Conſtantin* ſe trouvant alors réduit à la condition de ſimple particulier, ſe retira dans ſa Terre du *Puy-Boſon*, & les noms propres des Familles, qui, comme on le voit dans l'Hiſtoire, varioient à chaque génération, étant devenus fixes & héréditaires, vers l'an 1000, & à peu près ſous le règne d'Hugues Capet, comme l'obſerve le même Abbé Velly, cet uſage voulut que chaque Seigneur prit celui du Château qu'il habitoit. Il ſuffit donc à la Maiſon, dont nous donnons ici la Généalogie, de prouver qu'elle a tiré le ſien de la Terre dudit *Puy-Boſon*, pour établir par une préſomption très-raiſonnable, qu'elle a auſſi tiré ſon origine du même *Boſon*. Or cette preuve ſe trouve complète par les titres que nous allons déduire.

I. Guy, ou Guigues du Puy-Boson (*a*), vivoit vers la fin du XII[e] ſiècle, & étoit Seigneur dudit *Puy-Boſon*, Diocèſe de Die, de Montbrun & de Reilhanette, Diocèſe de Gap,

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſa I[re] Edit., tom. VII, pag. 395 & ſuiv., & ſa II[e] Edit., tom. XI, p. 582 & 583, donne, d'après des *Mémoires* communiqués & Guy Allard, un *Abrégé généalogique* de cette Maiſon, qu'il commence par

Hugues du Puy, I[er] du nom, fils de Raphael *de Podio*, qui alla à la conquête de la Terre Sainte, avec trois de ſes enfants & ſa femme, ſœur d'*Evrard de Poiſieu*, en 1096. Il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de S[t].-Bernard, dans le Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Godefroy de Bouillon, ſelon le témoignage d'Albert d'Aix, lui donna en ſouveraineté la Ville d'Acre. Il eut pour enfants :

1. Alleman, qui ſuit;
2. Rodolphe, tué dans la Paleſtine;
3. Romain, mort dans les Principautés que Godefroy lui avoit données;
4. Et Raymond, ſecond Recteur & premier Grand Maître Militaire de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Alleman du Puy, I[er] du nom, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ſes frères, & alla au ſecours de *Giraud* & de *Giraudet Adhémar*, ſes parents, contre Guillaume, Comte de Forcalquier. Il épouſa *Véronique Adhémar*, ſœur de *Giraud* & de *Giraudet*, & eut en dot la Terre, aujourd'hui *Marquiſat de Montbrun*. Il fut père de

Hugues du Puy, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui s'eſt marié à *Florie de Moirenc*, dont il eut

Alleman du Puy, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui épouſa *Alix*, Princeſſe Dauphine, & en eut

Alleman du Puy, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Montbrun, &c., dont il porta le nom, qui s'eſt marié à *Béatrix Artaud*, fille de *Pierre-Yſoard*, Seigneur de Glandage, & d'*Alix de Tournon*. De ce mariage vinrent :

1. Alleman, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Comtes de *Rochefort*, ſubſiſtante;
2. Bastet, tige de celle des Seigneurs du Puy, Marquis de *Montbrun*, éteinte dans la perſonne de

   François, Marquis de *Montbrun*, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, qui eſt mort à Paris le 8 Décembre 1741, âgé de 48 ans.
3. Et Imbert, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne ſuivra point ici les degrés de filiation depuis Alleman III, juſqu'à Jacques du Puy, II[e] du nom, exiſtant, Chevalier, Seigneur de Rochefort. (voy. Moréri, Edit. de 1759); on ſe contentera de dire qu'il a pour XII[e] aïeul cet Alleman du Puy III, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, & qu'il eſt fils de Laurent du Puy, II[e] du nom, Chevalier, appelé *le Comte de Rochefort*, & de *Suſanne de Caritat de Condorcet*, ſœur de l'Evêque de Liſieux. Il porte le nom de *Marquis du Puy-Montbrun*, non-ſeulement à cauſe de l'extinction de la branche des Seigneurs de *Montbrun*, Marquis de *Villefranche;* mais auſſi parce que pluſieurs de ſes auteurs avoient porté très-anciennement le nom de *Montbrun*. Il eſt vrai que dans les temps modernes la branche aînée de la Maiſon du Puy, dont il eſt aujourd'hui le chef, étoit connue ſous le nom de *Rochefort*, ancienne Seigneurie de ſa Maiſon. — M. de Thou, dans ſon *Hiſtoire*, année 1575, dit que Charles de Montbrun, Chef des Calviniſtes en Dauphiné, ſe rendit au Seigneur de *Rochefort*, *parce qu'il étoit ſon parent;* & dans une tranſaction paſſée le 2 Août 1602, entre François du Puy, Seigneur de Rochefort, quatrième aïeul dudit Jacques du Puy, II[e] du nom, & Jean du Puy, Seigneur de Montbrun, Capitaine de 50 hommes d'armes, il eſt dit expreſſément que François du Puy, *Seigneur de Rochefort, & Jean du Puy, Seigneur de Montbrun, conſidérant leur proximité, étant de mêmes Maiſon, nom & armes, ſont convenus de vivre en bonne amitié, & de pourſuivre à frais communs le procès qu'ils avoient contre le Seigneur de Montmartin, &c.* Cette tranſaction eſt autoriſée par la Chambre de l'Edit du Reſſort du Parlement de Toulouſe, ſéant à Caſtres.

Jacques du Puy, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Marquis du Puy-Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Meſtre de Camp, a épouſé, en 1756, *Marie-Thérèſe-Catherine de Narbonne-Pelet*, fille de *Claude*, Seigneur & Baron de Salgas, &c , appelé *le Marquis* de Narbonne, & de *Françoiſe-Hélène de Pierre de Bernis*, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom. De

en Dauphiné : il fut du nombre des Gentilshommes qui jurèrent un traité qu'Hugues de Bourgogne paſſa au nom de la Ducheſſe Béatrix, ſa femme, avec Jean, Evêque de Grenoble, l'an 1184 : le cautionnement que ces Gentilshommes y prêtèrent pour ce Duc, s'y trouve ainſi énoncé : *Id etiam tenendum, ex præcepto ducis, ſuper textum Evangeliorum manualiter juraverunt : ſcilicet Albertus de Turre*.... GUIGO DE PODIO-BOSONE. Le lendemain la Ducheſſe s'étant rendue à Grenoble, y ratifia ce Traité, en préſence des mêmes GUIGUES DU PUY & Albert de la Tour (aïeul du Dauphin Humbert Ier). Ils ſe trouvent ſouſcrits en cette ratification dans les termes ſuivants : *Interſuerunt* GUINGO DE PODIO, Albertus de Turre (*a*). Sur quoi l'on obſerve que GUIGUES DU PUY, ne prenant point ici le ſurnom de BOSON, qu'il prit dans l'acte précédent, il paroît que ce n'étoit effectivement qu'un ſurnom, ou ſobriquet, qui avoit rapport à BOSON, & ſervoit à diſtinguer cette Famille & la Terre dont elle avoit pris le nom avec les autres de celui de DU PUY, dont le nombre eſt infini. GUIGUES DU PUY eut pour enfants :

1. MALLEN, qui ſuit;
2. HUGUES, qui a fait la branche des Seigneurs de *Montbrun*, rapportée ci-après;
3. BERNARD, qui ſe tranſplanta au Puech de Cendras, près d'Alais, où il mourut ſans alliance, ou du moins ſans poſtérité;
4. SIBYLLE, morte ſans alliance. (Ces quatre premiers ſe trouvent nommés directement dans un codicille dudit BERNARD, dont il ſera parlé ci-après & où il ſe dit fils de feu GUIGUES DU PUY, Chevalier.)

On conjecture qu'il y eut encore une fille, en ce que le codicille faiſant mention d'*Agout du Lac*, le dit ſon neveu.

II. MALLEN DU PUY-BOSON, en latin : *Mallenus de Podio-Boſonis*, fut préſent en une tranſaction qui ſe paſſa l'an 1203, par la médiation du Dauphin Guigues-André, & de la Ducheſſe Béatrix, ſa femme, entre Albert de la Tour & Guillaume de Beauvoir (*a*). Il eut pour fils :

1. RAYMOND, qui fut Chevalier;
2. Et RAYBAUD. (BERNARD DU PUY, leur oncle, fils de feu GUIGUES DU PUY, Chevalier, les dit fils de feu MALLEN, ſon frère, en un codicille qu'il fit au Puy, ou Puech de Cendras, près d'Alais, devant *Raymond de Crotis*, Notaire, le jour avant la Fête de la Madeleine 1249, dans lequel il leur légua, par égales parts & portions, tous les droits qu'il avoit ſur la Terre *du Poët*, pour raiſon de l'héritage de feue Dame SIBYLLE DU PUY, ſa ſœur.) — On préſume que ces deux frères, auxquels on ne connoît aucune poſtérité, furent tués en une guerre, où ils avoient pris parti pour *Agout du Lac*, leur couſin germain, contre le Dauphin Guigues VII, qui conquit ſur eux la Terre dudit *Puy-Boſon*, que ſes filles, du nombre deſquelles étoit Anne-Dauphine, femme d'Humbert Ier de la Tour, donnèrent en arrière-fief à Guigues Bérenger, par acte du Vendredi, après l'Octave de l'Epiphanie 1271 (*b*). Il eſt fait mention de cette guerre en une Enquête, que l'Evêque & le Chapitre de Die firent faire le 10e des Calendes de Novembre 1279, pour établir certains droits de ſuzeraineté qu'ils prétendoient avoir ſur l'héritage de Pierre de Morges & de Fromond Bérenger, ſon fils; en preuve duquel droit ils établiſſoient que dans cette guerre ledit *Agout du Lac*, ayant pris & mis en priſon ledit Pierre de Morges (*c*), l'Evêque dudit Die l'avoit délivré.

---

ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfants, & pour fille aînée,

JEANNE-FRANÇOISE-HIPPOLYTE-SOPHIE DU PUY-MONTBRUN, qui s'eſt mariée, à Rome, le 6 Mai 1776, à *Pons-Simon de Pierre*, appelé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubalières, Colonel d'Infanterie dans les Troupes de S. M., au ſervice de France. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal de *Bernis*, leur oncle. Voy. PIERRE (DE), en Languedoc.

Les armes de la Maiſon DU PUY-MONTBRUN, en Dauphiné, ſont : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur*. Cimier : *un lion naiſſant*. (*Note des Editeurs.*)

(*a*) Ces deux actes ont été employés par M. le Préſident de Valbonnays, en la *Généalogie de la Maiſon de la Tour du Pin*, de même race des Dauphins de Viennois, en ſon *Hiſt. du Dauphiné*, tom. I, pag. 181.

(*a*) *Hiſtoire du Dauphiné*, tom. I, pag. 183.

(*b*) Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble : Chartres du Gréſivaudan.

(*c*) Même *Hiſtoire*, tom. II, pag. 19. — NOTA. — Ce Pierre de Morges avoit quitté ſon nom de famille, qui étoit *Berenger*, & ne prenoit que celui de ſa Terre de *Morges*, comme on le voit ici, & comme le même Hiſtorien l'obſerve encore particulièrement, tom. I, pag. 130. Ces exemples étant d'ailleurs ſans nombre, il n'y a lieu d'arguer de mauvaiſe application les titres concernant HUGUES DE MONTBRUN, qu'on attribue à HUGUES DU PUY, attendu qu'il étoit contemporain à ces titres, & qu'il eſt prouvé d'ailleurs qu'il étoit Seigneur de *Montbrun*.

BRANCHE des Seigneurs DE MONTBRUN & REILHANETTE.

II. HUGUES DU PUY, Chevalier, Seigneur de Montbrun & de Reilhanette, vivoit vers le commencement du XIII[e] fiècle, felon qu'il confte d'une Enquête, que Raymond de Mévouillon fit faire, au mois de Mai 1227, pour établir fon droit de fuzeraineté fur la Terre dudit Reilhanette; fur quoi il prouvoit par la dépofition de plufieurs témoins, que *G... Albert*, aïeul dudit HUGUES DU PUY (y dénommé *Hugues de Montbrun*) en avoit autrefois livré le Château à autre Raymond de Mévouillon, fon père, qui l'avoit muni (*a*). Il étoit fecond fils de GUIGUES DU PUY. Il eut pour fils :

1. RAYMOND, qui fuit;
2. ERMENGAUD, qui a fait la branche des Co-Seigneurs de *Cendras*, rapportée en fon rang.

Ledit BERNARD DU PUY, leur oncle, les dit fils de feu HUGUES DU PUY, Chevalier, dans le codicille ci-deffus cité, & dans les circonftances qui feront ci-après fpécifiées en leur article particulier.

III. RAYMOND DU PUY, Chevalier, Seigneur de Reilhanette & Co-Seigneur de Montbrun, fils de feu HUGUES DU PUY, auffi Chevalier, fe trouve mentionné dans le même codicille dudit BERNARD, fon oncle, à raifon de la révocation que le Codicillant y fait du legs, qu'il dit lui avoir fait en fon teftament, de tous les droits qu'il avoit dans le Château (c'eft-à-dire le lieu) de Reilhanette & fon Mandement. — Il étoit alors d'un âge avancé, ayant été l'un des quatre Pairs qui affiftèrent Raymond de Mévouillon, en une Sentence qu'il rendit, au mois de Mai 1216, fur les différends qu'il y avoit entre Raymond de Pierre, Seigneur d'Eygaliers, & les Seigneurs de Plaifians (*b*). — Ce RAYMOND DU PUY ne pouvoit ici faire la fonction de Pair, qu'à raifon de la Terre dudit Reilhanette, attendu que celle de Montbrun ne relevoit point de la Baronnie de Mévouillon, & que les quatre Pairs qui étoient nommés en pareille circonftance devoient être quatre feudataires du même fuzerain. RAYMOND DU PUY fut père de

(*a*) Mêmes Archives : Chartres des Baronnies.
(*b*) Même *Hift.* tom. I, pag. 17.

IV. ALLEMAN DU PUY, Chevalier, Seigneur de Reilhanette & de Cornilliane, Co-Seigneur de Montbrun, qui eft dit fils de RAYMOND DU PUY, auffi Chevalier, en un legs que ledit BERNARD DU PUY, fon grand-oncle, lui fit, par le même codicille, de la fomme de 60 liv. Viennoifes, qu'il dit lui être dues par les hoirs de feu Meffire (*Domini*) *Agout du Lac*, fon neveu, à raifon de la vente qu'il lui avoit faite, conjointement avec lefdits RAYMOND & ERMENGAUD DU PUY, frères, fes neveux, de certains droits qu'ils avoient par indivis fur le Château de Montbrun & fon Mandement, par acte paffé devant *Jean Tornatoris*, Notaire de Meffire (*Domini*) Raymond de Mévouillon, les an & jour y contenus. — ALLEMAN DU PUY paffa fa vie à la Cour des Dauphins de Viennois, & fut employé aux plus importantes négociations de cette Cour, comme l'a fort bien obfervé Chorier, quoiqu'il ait d'ailleurs très-mal donné fa *Généalogie*. Il étoit à la tête du Confeil du Dauphin Humbert I[er], en l'année 1300, felon qu'il confte d'un compromis que Guigues Alleman, Seigneur de Vaubonnais, & Jean Alleman, fon frère, Chanoine de Vienne, pafsèrent enfemble le 5 Mai de ladite année 1300, de remettre leurs différends à la décifion de ce Dauphin & de fon Confeil, & où l'on voit que dans l'énumération qu'ils y font des membres de ce Confeil, ALLEMAN DU PUY, Chevalier, fe trouve relaté le premier (*a*). — Les Généalogiftes de cette Maifon n'en ont néanmoins établi l'exiftence que fur des citations vagues ou fauffes. M. Guy Allard, qui a donné, en 1682, quelques notes concernant cette branche, n'en a cité aucun titre; l'Auteur qui a enfuite, peu de temps après, emprunté (*b*) fon nom, & qui a été adopté par le dernier Editeur de Moréri, lui attribue pour toute illuftration d'avoir figné, en 1282, une trève entre le Dauphin Humbert I[er] & Amédée, Comte de Savoie, & d'avoir prêté de l'argent à ce Dauphin, par acte de l'an 1301, pour payer la dot d'Alix fa fille, mariée à Jean, Comte de Forez : deux faits fauffement cités. Le feul traité entre ces deux

(*a*) Même *Hift.*, tom. I, pag. 43.
(*b*) Nous difons *emprunté*, parce que cette *Généalogie* étant fort différente de la première, qui eft la feule de M. Guy Allard, qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi, il n'eft pas raifonnable de croire qu'elle appartienne au même Auteur.

Princes, que l'*Hiſtoire* nous apprenne avoir été ſigné par cet ALLEMAN DU PUY, eſt un compromis que Jean, Dauphin, Procureur dudit Humbert, ſon père, & aſſiſté du même ALLEMAN DU PUY, Chevalier, Seigneur dudit Reilhanette, & de quelques autres Chevaliers du Dauphiné, paſſa à St.-Cyr, près de Lyon, le 21 Février 1305, entre les mains du Pape CLÉMENT V, & où il fut convenu que ce Pape décideroit des différends de ces mêmes Princes (*a*). Quant au prêt d'argent dont il s'agit, il ſe trouve démenti par un arrêté de comptes, fait le 2 des Calendes d'Avril 1305, entre ledit ALLEMAN DU PUY, Chevalier, Seigneur de Cornilliane, Procureur du Dauphin, d'une part; & Giraud de Rouſſillon, auſſi Chevalier, Seigneur de Velchie, Procureur du Comte, d'autre part, de tout ce que ledit Comte avoit reçu, à raiſon de ladite dot, & où l'on voit qu'elle ſe trouve entièrement payée, & que tous les fonds en avoient été pris ſur les revenus de certaines Châtellenies du Dauphiné, y déſignées (*b*) : c'eſt le ſeul acte rapporté par le même Hiſtorien, où cet ALLEMAN DU PUY ſe trouve qualifié *Seigneur dudit Cornilliane*, dont nous ignorons la ſituation. — ALLEMAN DU PUY eut pour fils (*c*) :

1. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Reilhanette, qui ſe trouve relaté le premier parmi les Gentilshommes qui furent préſents à la donation que Raymond de Mévouillon fit de la Baronnie de ſon nom à Jean Dauphin, par acte paſſé au Palais du Prince d'Orange, le 2 Septembre 1317 (*d*); hommagea à ce Dauphin, conjointement avec BASTET, ſon frère, la Terre de Reilhanette-lez-Montbrun par acte du 24 du même mois de Septembre 1317 (*e*), & décéda peu de temps après, ſans poſtérité, & ledit BASTET lui ſuccéda en tous ſes biens. — L'*Hiſtoire* ne portant pas plus loin la *Généalogie* de cette branche par une filiation ſuivie, & l'Abbé DU PUY-MONTBRUN, produiſant, n'en ayant d'autre titre que le codicille déjà cité, en a compilé la ſuite des Généalogies précédentes, & des hommages qu'elle a rendus pour la Terre dudit *Montbrun*, qui ſe trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble : Chartres des Baronnies;
2. Et BASTET, qui ſuit.

V. BASTET DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, Reilhanette, Ferraſſières, Château-Raybaud, Vergaux & Solignac, hommagea la Terre dudit Reilhanette, en qualité d'héritier de HUGUES, ſon frère, par acte du 4 Novembre 1340, & acquit la moitié de la Terre de *Montbrun*, que RAYMOND, ſon aïeul, avoit aliénée. Il eut pour fils :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et ALLEMAN, qui fut Seigneur dudit Reilhanette, où ſa poſtérité demeura juſqu'en l'année 1417, en laquelle le 4 Janvier, autre ALLEMAN DU PUY, ſon petit-fils, la vendit à Noble Gaucher Adhémar. Nous ignorons où paſſa alors cette branche, dont aucun Généalogiſte ne parle, malgré le nombre d'hommages qu'il s'en trouve dans la Chambre des Comptes de Grenoble.

VI. GUILLAUME DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, &c., ſe dit fils de BASTET, dans un hommage qu'il rendit au Dauphin CHARLES DE FRANCE, pour la Terre de *Montbrun*, le 25 Mai 1362. Il contracta mariage avec *Delphine Corve*, fille de noble *Bertrand Corve*, Seigneur d'Aubignan, Diocèſe d'Orange, par acte du 31 Décembre 1379 (la Minute s'en trouve dans les Chartres des Baronnies), & fut père de

VII. BASTET DU PUY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Montbrun, &c., qui ne laiſſa qu'un fils, appelé

VIII. JEAN DU PUY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, &c., qui étoit ſous la tutelle de noble *François d'Aiguières*, ſon oncle, en l'année 1429, comme il conſte par l'hommage que ledit *d'Aiguières* prêta, au nom de ſon pupille, le 15 Janvier de ladite année. Il eut pour fils :

1. FOUQUET, qui ſuit;
2. Et HECTOR, Grand Ecuyer de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, dernier Comte de Provence, qui lui donna, comme on le voit en ſon teſtament, la Terre de Premirelieu, à titre de Souveraineté, ſa vie durant. Il ne fut point Seigneur de Montbrun, comme dit Moréri : les hommages de cette Terre certifient le contraire. On ne lui connoît aucune poſtérité.

IX. FOUQUET DU PUY, Ecuyer, Seigneur

(*a*) Même *Hiſt.*, tom. II, pag. 124.
(*b*) Même *Hiſt.*, tom. II, pag. 113.
(*c*) La Chenaye-Desbois, d'accord avec les autres Auteurs, lui donne trois enfants, & pour femme *Béatrix Artaud* : voir col. 519 & 520. (*Note des Editeurs.*)
(*d*) Même *Hiſt.* pag. 165.
(*e*) *Ibid.*, pag. 169.

de Montbrun, &c., fut marié à *Louise d'Urre de Molans*, de laquelle il eut :

1. AYMAR, qui suit ;
2. Et JEAN, qui fut Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Auxonne, & fut tué en la journée de Renty.

X. Messire AYMAR DU PUY, Seigneur de Montbrun, Ferrassières, &c., hommagea lesdites Terres, conjointement avec ledit JEAN, son frère, en l'année 1541 ; fut Lieutenant pour le Roi en Provence, Commissaire Général de la Cavalerie, Gouverneur du Château d'Amboise & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Catherine de la Valette*, sœur du Grand Maître de ce nom, & dont il eut :

1. POMPÉE, Général des Galères, qui fut assassiné sur le Port de Marseille ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. Et DIDIER, Chevalier de Malte, qui fut tué au siége de cette Ville, auprès du Grand Maître *de la Valette*, son oncle.

XI. Messire CHARLES DU PUY, dit *le Brave Montbrun*, Seigneur de Montbrun, &c., se rendit redoutable, sous les règnes de CHARLES IX & d'HENRI III, dans le parti des Protestants du Dauphiné, dont il prit le Commandement lorsque le Baron des Adrets s'en retira : MM. de Thou, Chorier & Voisin de la Popelinière ont donné un *Abrégé* de son *Histoire*. Il fut marié à *Justine Allemand*, & fut père de

XII. Messire JEAN-ALLEMAN DU PUY (*a*), Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut fait Conseiller d'Etat par Brevet du 10 Juin 1612 ; il fit ériger en *Marquisat* les Terres de *Montbrun, Ferrassières, Saint-André* & autres, par Lettres Patentes du mois de Février 1620. Ayant ensuite pris parti dans les guerres de M. de Rohan, il fut fait Général de la Cavalerie du Languedoc par Brevet du 16 Septembre 1622. De son mariage avec *Lucrèce de la Tour*, il eut :

1. CHARLES-RENÉ, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Ferrassières, dit le *Comte de Montbrun*, qui fut Lieutenant Général, & servit dans la guerre de Paris : il mourut sans alliance ;
3. ALEXANDRE, Marquis de Saint-André, Seigneur de la Nocle & de Saint-Maurice, qui fut fait Lieutenant Général & Gouverneur de Nivernais en l'année 1648 : il n'y avoit alors que 6 Lieutenants Généraux en France. Il fut fait, peu de temps après, Capitaine Général, grade qui fut créé exprès pour lui donner le Commandement sur tous les autres Lieutenants Généraux. Ayant servi avec distinction en l'Armée de Piémont, & ensuite en celle de Catalogne, il crut pouvoir prétendre au Bâton de Maréchal, à quoi le Cardinal Mazarin s'étant opposé, parce qu'il étoit Protestant, & que CHARLES DU PUY, son aïeul, s'étoit rendu redoutable dans ce parti ; il quitta le service de France par mécontentement, & passa à Venise, où il fut fait Généralissime des Troupes de terre de cette République : on y a publié sa *Vie*, & notamment la gloire avec laquelle il avoit soutenu, contre les Turcs, le siége de Candie, pendant environ trois ans qu'il dura. Le Grand Maître lui ayant alors écrit, en lui envoyant quelques Chevaliers pour servir sous ses ordres, comme le rapporte l'auteur de son *Histoire*, imprimée à Paris, chez Claude Barbin, en 1698, lui dit : *Vous avez même intérêt de conserver l'Etendart qu'ils portent, puisque c'est celui de* RAYMOND DE PODIO (*a*). ALEXANDRE DU PUY ne laissa que deux filles, dont une, appelée

   CHARLOTTE, fut mariée à JACQUES DU PUY, Marquis de Montbrun, son cousin germain.

4. Et RENÉ, qui fut Maréchal des Camps & Armées du Roi ; il ne laissa qu'un fils, qui passa en Angleterre, où il fut Colonel d'un Régiment de Français réfugiés : celui-ci n'eut qu'une fille, qui mourut sans alliance.

XIII. CHARLES-RENÉ DU PUY (*b*), Marquis

(*a*) La Chenaye-Desbois, Ire Edit., tome III, pag. 86, l'appelle JEAN.

(*a*) RAYMOND DU PUY, IIe du nom, Grand Maître de l'Ordre de S^t.-Jean de Jérusalem, & le premier du nom (son prédécesseur n'ayant pris que celui de *Président*), fut élu en 1118 & mourut en 1163. L'*Hist. de Malte* le dit de cette Maison, du reste on n'a aucun titre qui le prouve. Il portoit de même : *d'or, au lion de gueules*.

(*b*) La Chenaye-Desbois, Ire Edit., tom. III, p. 86, l'appelle seulement CHARLES, Marquis de Montbrun, fils de JEAN, & dit qu'il épousa, en 1673, *Diane de Caumont-la-Force*, qu'il fut père de JACQUES, & aïeul de FRANÇOIS, Marquis de Montbrun, qui, d'*Anne le Bret*, morte le 26 Décembre 1741, a eu ANNE-MARIE DU PUY-MONTBRUN, née le 11 Janvier 1728. Cet Auteur ajoute, au tom. VI, de ladite Edit., pag. 212, qu'il y a eu deux autres branches de cette Maison : l'une, nommée DU PUY-ROCHEFORT, qui est établie en Dauphiné ; & l'autre, DU PUY-SAINT-ANDRÉ DE MONTMÉJEAN, en Rouergue. (*Note des Editeurs.*)

de Montbrun, hommagea ses Terres en l'année 1645, fut Lieutenant Général des Armées du Roi, & n'eut qu'un fils, appelé

XIV. Jacques du Puy, Marquis de Montbrun, qui épousa Charlotte du Puy, sa cousine germaine, ci-dessus, par contrat du 22 Avril 1658. Il fut Grand Chambellan du Duc d'Orléans & Lieutenant Général au Gouvernement de la Province de Nivernais, Donziois, Ville & Bailliage de St.-Pierre-le-Moûtier, charge dont il se démit en faveur du Marquis de *Saint-André*, son oncle & beau-père, pour faciliter la vente que ce dernier fit de son Gouvernement au Cardinal Mazarin. Jacques ne laissa qu'une fille, qui fut mariée au Marquis de *Saint-Auban*, duquel mariage sont nées les Marquises de *la Faye*, de *Montmoyrac* & *de Bimard*: cette dernière possède la Terre de *Montbrun*.

BRANCHE des Co-Seigneurs de la Vallée de Cendras.

III. Ermengaud du Puy, Chevalier (fils d'Hugues du Puy, aussi Chevalier & Seigneur de Montbrun, Diocèse de Gap), vint, en l'année 1240, s'établir au Château de N.-D.-de-Cendras, près d'Alais, alors Diocèse de Nîmes, par son mariage avec Lucie, fille de Pierre du Puy, Damoiseau, & de *Lucie de la Tour*, dudit Cendras, ainsi qu'il conste par la donation que lesdits mariés firent à ladite Lucie, leur fille, de tous leurs Châteaux & Terres, en faveur de son mariage avec ledit Ermengaud, ou Ermengard, par acte du 3 des Calendes de Mai de ladite année 1240, reçu *Castanet*, Notaire. Bernard du Puy, en son codicille du 21 Juillet 1249, si souvent cité au commencement de cette *Généalogie*, dit avoir institué pour héritier universel Ermengaud du Puy, Chevalier, son neveu, fils de feu Hugues du Puy, son frère, aussi Chevalier, & avoir vendu, avec le même Ermengaud, à *Agout du Lac*, les droits qu'ils avoient par indivis sur la Terre de *Montbrun*: cette énonciation établit la transmigration dudit Ermengaud, du lieu de Montbrun en celui de Cendras, d'une manière d'autant moins équivoque, que ledit codicille fut passé audit Cendras. Ermengaud avoit alors trois fils, qui s'y trouvent légataires, chacun pour la somme de 20 liv. Tournois :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Boson, dont on ne connoît point la destinée ;
3. Et Bernard, qui s'établit à Montpellier, où autre Bernard, son fils, étoit premier Consul, l'an 1300, sur 14 qu'il y en avoit alors, comme on le voit dans le *Petit Thalamus* de la même Ville, fol. 82, v°. — Imbert du Puy, autre fils dudit Bernard Ier, fut fait Cardinal du titre *des douze Apôtres* l'an 1327 : Bernard Guido, Ecrivain contemporain, en *la Vie du Pape Jean XXII*, le dit natif de Montpellier, & parent de ce Pape ; ce n'étoit néanmoins qu'à raison de l'alliance que son frère avoit faite avec une parente de ce même Pape, alors connu sous le nom de *Cardinal d'Ossa*, Evêque de Porto.

IV. Guillaume du Puy, Damoiseau du Château de N.-D.-de-Cendras, & Bernard du Puy, aussi Damoiseau, de Montpellier, frères, se disent fils de feu Ermengaud du Puy, Chevalier, en une procuration que ledit Bernard fit audit Guillaume, son frère, les Ides de Juin 1270, devant ledit *de Crotis*, Notaire, à l'effet de pouvoir vendre à Alleman du Puy, leur cousin, certains droits qu'ils avoient sur la terre de Reilhanette. Guillaume eut pour fils

V. Pierre du Puy, Damoiseau dudit Cendras, qui se dit fils & Procureur de Guillaume du Puy, aussi Damoiseau, en une reconnaissance féodale, que Pierre d'Argentan lui consentit, devant *Guillaume Castanet*, Notaire, le 11 des Calendes de Juillet 1300, pour raison d'une pièce de terre, située dans le terroir du Fesc, Paroisse de N.-D. de Laval. Il hommagea à Arnaud de Chaudayrac, Abbé de Cendras, par acte du 20 Janvier 1328, reçu *Jean Balbi*, Notaire, tout ce qu'il possédoit dans la Vallée dudit Cendras; comme aussi les Mas de Bougères & d'Albertènes, situés dans la Paroisse de Soustelle, déclarant qu'il reconnaissoit, à raison de ce, ledit Monastère en la même forme & manière que feu Guillaume, son père, l'avoit autrefois reconnu. Pierre eut pour fils :

1. Seguin, qui suit;
2. Et Bernard, Religieux de l'Ordre de Cluny.

VI. Seguin du Puy, Damoiseau dudit Cendras, contracta mariage avec *Douce*, fille de noble *Raymond de Saint-Maximin*, Co-Seigneur dudit lieu, par acte du 11 Janvier 1353, reçu *Falcon de Falcon*, Notaire d'U-

zès. Il hommagea au Monaftère dudit Cendras, par acte du 15 Janvier 1355, reçu *Bernard Regis*, Notaire, les poffeffions ci-devant énoncées en l'hommage rendu le 28 Janvier 1328 par ledit Pierre fon père ; il y déclara qu'il entendoit reconnaître le même Monaftère en la même forme que l'avoit reconnu ledit Pierre fon père, dont l'hommage eft en conféquence rapporté mot à mot : la Minute de cet hommage, dont on n'a produit qu'un collationné par Me *Softelle*, Notaire & Juge de l'Abbaye de Cendras, fe trouve dans les Archives de cette Abbaye : *Armoire à étage*, 4e Regiftre, coté K, no 14. Le même Seguin du Puy avoit encore des Fiefs dans les Paroiffes de N.-D. de Laval, St.-Jean-du-Pin, St.-Jean d'Alais, St.-Julien-de-Valgalgue, St.-Martin-de-Valgalgue & de la Tour, près d'Alais, comme il confte par les actes paffés le 16 Avril 1375, devant *Solerio*, Notaire, le 15 Avril 1393; devant *Grégoire Raymond* les 20 Octobre & 14 Février 1395; le 2 Mai 1396 devant *Jourdan de Leuzière*, & le 9 Mars 1400 devant *Noiron & Gaujac*, Notaires. Il étoit Seigneur en toute Juftice dudit St.-Martin-de-Valgalgue & de la moitié du Château de la Tour, & n'avoit que la quatrième partie de la juridiction dudit Cendras : on ignore quelle étoit la nature de fes autres Fiefs, dont la Famille ne produit que quelques reconnaiffances féodales ifolées. Seguin du Puy eut entr'autres enfants :

1. Armand, qui fuit;
2. Bernard, qui a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Maximin* & de *Montmoyrac*, que nous allons rapporter ;
3. Et Valentin, qui fut Prieur de la Charité-fur-Loire.

VII. Armand du Puy, Damoifeau dudit Cendras, Seigneur de Saint-Martin-de-Valgalgue & de Blannaves, eft dit fils & héritier de Seguin du Puy, auffi Damoifeau, en la ratification que Guy Pelet, Baron d'Alais, fils & héritier de Bernard, lui fit devant *Blanchet*, Notaire, le 17 Mai 1403, de la donation que ledit Bernard, fon père, avoit faite audit Seguin des droits qu'il avoit en la Vallée dudit Cendras, & notamment au lieu appelé le Boufquet, où ledit Seguin du Puy avoit un Château, qui fubfifte encore en fort bon état, & eft connu fous le nom de Château *du Puy-Saint-Martin*, ou Château de *la Fare*, le furnom de *Saint-Martin* lui ayant d'abord été donné parce que cette Famille poffédoit la Terre dudit Saint-Martin-de-Valgalgue, & enfuite celui de *la Fare*, parce qu'il avoit paffé, en 1576, à la Maifon *de la Fare*, par le mariage d'Hélis du Puy, dernière tige de fa branche, avec *Jacques*, Baron *de la Fare*, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auteur du Maréchal de France de ce nom. Voy. FARE (de la). Du refte, nous ne connaiffons point affez particulièrement la defcendance dudit Armand du Puy, pour pouvoir en rien affurer de pofitif : nous favons feulement que fes Terres ont toujours été poffédées par des Seigneurs de fon nom, jufqu'à cette Hélis du Puy, ou Delpuech, Dame dudit Saint-Martin-de-Valgalgue; mais comme il paroît que cette Dame poffédoit auffi la Co-Seigneurie d'Allègre & Auzon, avec tous les Domaines qu'une autre Famille du même nom y avoit poffédés pendant plufieurs fiècles, il y a lieu de croire que l'une des deux s'eft fondue dans l'autre : l'hommage que la même Dame Hélis Delpuech prêta au Vicomte de Portes, devant *Roure*, Notaire, le 10 Janvier 1607, à raifon des Terres & Domaines dont il s'agit, donne lieu de le conjecturer. Elle y déclara que ces mêmes poffeffions avoient été hommagées par fes prédéceffeurs à ceux du Vicomte, à favoir par Noble Arnaud Delpuech, le 16 Avril 1426, devant *Pons Robert*, Notaire; par Seguin Delpuech, le 28 Mars 1386, devant *Gaulien de Groffe-Rouvière*, Notaire, & le 15 Juillet 1328, par autre Seguin Delpuech, devant *Pierre Bordilli*, Notaire. Il confte par des actes qu'on trouve dans les Archives de Madame la Marquife de *Villevieille*, née *la Fare*, qui a hérité des Terres de ladite Hélis du Puy, qu'en 1325 ce Seguin du Puy, Damoifeau d'Auzon, & fils de feu Pierre du Puy, auffi Damoifeau, étoit fous la tutelle d'autre Pierre du Puy, Damoifeau de Cendras : il eft

donc certain que ces deux Familles, qui ont auſſi porté le même nom de baptême pendant plusieurs générations, étoient alliées; mais on ignore ſi celle d'*Auzon* deſcendoit d'Ermengaud du Puy, qui paſſa, en l'année 1240, de *Montbrun* à *Cendras*, comme nous l'avons déjà vu, ou bien ſi c'étoit une branche des anciens du Puy de Cendras, chez qui ledit Ermengaud étoit entré pour gendre.

BRANCHE des Co-Seigneurs de Saint-Maximin *& de* Montmoyrac.

VII. Bernard du Puy, Damoiſeau, accepta, devant *Jourdan de Leuzière*, Notaire, par acte du 17 Mars 1388, la donation que noble Seguin du Puy & *Douce de Mamolène*, autrement *Saint-Maximin*, ſes père & mère, de N.-D.-de-Cendras, lui firent de tout l'héritage de feu noble *Raymond de Mamolène*, autrement *Saint-Maximin*, père de ladite *Douce de Mamolène*. Il fut autoriſé dudit Seguin, ſon père, en l'acquiſition qu'il fit de noble Guinot la Bardonnier, par acte du 12 Octobre 1398, reçu *Raymond Gaujac*, Notaire, de tout ce que ledit la Bardonnier poſſédoit au lieu de Montmoyrac & ſon Mandement. Il acquit encore de Bernard & Guy Pelet, Barons d'Alais, le Château dudit Montmoyrac, & la quatrième partie de ſa juridiction, par acte paſſé devant le même Notaire, le 4 Octobre 1399, le tout faiſant la moitié de ladite Juridiction : il fit ſon teſtament à la Charité-ſur-Loire, le 4 Novembre 1415, devant *Chaylo*, Notaire; y inſtitua pour héritier Pierre, ſon fils, qui ſuit, & d'*Agnès de la Roque*, ſa femme, & légua la légitime de droit à Jean, ſon autre fils.

VIII. Pierre du Puy, Ecuyer, accepta, devant *Mercier*, Notaire, & par acte du 19 Juillet 1419, la donation que ledit noble Bernard du Puy, Co-Seigneur de Montmoyrac & de Saint-Maximin, lui fit de la moitié de tous ſes biens. Il fut marié, vers l'an 1435, à noble *Jacquette d'Aleyrac*, Dame des Villages ou Mas de Borrel, du Verdier, la Croix, des Croſes, Supérieurs de la Coſte & de Peyraube, comme il conſte par les différentes reconnaiſſances féodales qui lui furent conſenties, comme mari & maître des biens dotaux de ladite *d'Aleyrac*, de laquelle il eut

IX. Jacques du Puy, Ecuyer, Co-Seigneur de Montmoyrac & Seigneur des Montezès, qui fut reçu en qualité de ſucceſſeur aux biens de feu noble Pierre du Puy, par le moyen de noble *Jacquette d'Aleyrac*, ſa mère : *ſuccedens in bonis quæ olim fuerunt Nobilis* Petri de Podio, *per medium Nobilis Jacobæ de Aleyraco, matris ſuæ*, la reconnaiſſance féodale que Pierre d'Arbouſſet lui conſentit devant *Bernard Rogier*, Notaire, le 18 Août 1489, pour raiſon de quelques pièces de terre y déſignées : cet acte donne lieu de croire que ledit Pierre du Puy avoit inſtitué ladite *d'Aleyrac*, pour héritière, à la charge de rendre ſon héritage audit Jacques, leur fils, lequel fut marié à noble *Guillemette de Cambous*, avec laquelle & Clément, leur fils, qui ſuit, il tranſigea contre noble *Eynier de Cambous*, Seigneur du Château de *Cambous*, Paroiſſe de S[t].-Etienne de Viols, Diocèſe de Maguelone (à préſent Montpellier), par acte paſſé devant ledit *Bernard Rogier*, Notaire, le 5 Juin 1486, pour raiſon d'un ſupplément de légitime que ladite *Guillemette* demandoit ſur les biens d'autre noble *Eynier de Cambous*, ſon père, & dudit *Eynier* II.

X. Clément du Puy, Ecuyer, Seigneur de Montmoyrac & des Montezès, contracta mariage avec noble *Guiraude de la Vergne de Montbazin*, Diocèſe dudit Maguelone, par acte du 7 Mai 1486, reçu par ledit *Rogier*, Notaire. Jacques du Puy, ſon père, lui donna, en faveur de ce mariage, la moitié des biens à lui advenus par ſuſdits nobles Pierre du Puy & *Jacquette d'Aleyrac*, ſes père & mère. Clément eut pour fils :

1. Jacques, qui fut père de

   Bernardin, qui eut pour enfants :

   1. Pierre, qui eſt décédé, ſans poſtérité, vers l'an 1589 ;
   2. Et Jeanne, qui avoit été mariée, en 1588, à noble *Jean-Pierre de*

Trémolet. Elle hérita de tous les biens de fon frère.

2. Et PIERRE, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Figuière* & d'*Altaret.*

BRANCHE des Seigneurs de LA FIGUIÈRE *& d'*ALTARET.

XI. PIERRE DU PUY Ier, Ecuyer (fils de feu noble CLÉMENT DU PUY, Seigneur de Montmoyrac, des Montezès, Borrel, &c.), contracta mariage avec noble *Léonarde de la Figuière,* Dame d'Altaret, devant *Thomas Pelet,* Notaire, le 24 Septembre 1546, & en eut :

1. CHRISTOPHE, qui fuit, dont il fe dit père & légitime adminiftrateur de la perfonne & des biens, en un acte qu'il paffa devant *Jean Parlier,* Notaire, le 3 Octobre 1549, pour raifon d'un legs fait, audit CHRISTOPHE, par ladite *Guiraude de la Vergne,* fon aïeule paternelle ;
2. Et JEANNE, qui fut mariée à noble *Pierre de la Fare de Barre.*

XII. CHRISTOPHE DU PUY, Ecuyer, Seigneur d'Altaret, fut marié à *Marguerite de Pelet,* Dame de la Figuière : on ne connoît point la date de leur mariage; le premier acte qu'on en trouve eft une tranfaction que lefdits mariés pafférent, devant *Galdin,* Notaire, le 4 Août 1574, avec Antoine Roffon. Il fe qualifia Seigneur de *la Figuière* & d'*Altaret,* & fils de feu noble PIERRE DU PUY, en fon teftament paffé devant *Pierre des Fons,* Notaire, le 12 Novembre 1598, dans lequel il nomma fes enfants :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et GASPARD, mort fans alliance.

XIII. PIERRE DU PUY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Figuière & d'Altaret, fut autorifé defdits nobles CHRISTOPHE DU PUY & *Marguerite de Pelet,* fes père & mère, comme auffi de ladite *Léonarde de la Figuière,* fon aïeule, en fon contrat de mariage, avec *Paule Teyffier du Cros,* fille de noble *Guillaume Teyffier du Cros,* Seigneur dudit lieu, paffé devant ledit *des Fons,* Notaire, le 3 Mai 1600; dans la donation que ledit CHRISTOPHE y fit de fes biens, il fe réferva, entr'autres chofes, *la fomme de 500 liv., qui lui étoit due par les hoirs de feu noble* CLÉMENT DU PUY, *fon aïeul, Seigneur dudit Montmoyrac, pour refte des droits de nature de feu noble* PIERRE DU PUY, *fon frère.* Le même PIERRE DU PUY contracta mariage, en fecondes noces, avec *Louife Julian,* veuve du Sieur *des Fons,* par acte du 6 Mai 1623, reçu *Tinel,* Notaire. Etant décédé *ab inteftat,* en l'année 1635, il fut procédé à l'inventaire de fes meubles & effets, le 21 Février de ladite année, d'autorité du Sénéchal de Nîmes, & à la réquifition de ladite *Julian,* fa veuve, laquelle, en fon comparant, dit : *que noble* PIERRE DU PUY, *Seigneur de la Figuière, a laiffé, à lui furvivant, trois enfants, à favoir :* MARGUERITE *&* ANNE, *fes filles, de feue* Paule Teyffier du Cros, *fa première femme, &* PIERRE, *fon fils, qui fuit, & de l'expofante.* Ladite *Julian* fit fon teftament devant *Jacques Vareilles,* le 31 Décembre 1639, elle y légua *Pierre des Fons,* fon fils, & de feu *Jean des Fons,* fon premier mari, & y inftitua pour héritier univerfel, noble PIERRE DU PUY, fon fecond mari, Seigneur de la Figuière. Ladite Terre, après un long procès, ayant demeuré à ladite MARGUERITE DU PUY, qui fut mariée à *David de Roumal,* Ecuyer, ledit PIERRE fe tranfplanta au lieu de Nozières, Diocèfe de Mende, en un Fief que lui donna l'héritage dudit *des Fons,* fon frère utérin, décédé fans poftérité.

XIV. PIERRE DU PUY, IIIe du nom, Ecuyer (fils de feu autre noble PIERRE DU PUY, Seigneur de la Figuière & d'Altaret, & de *Louife Julian*), contracta mariage avec *Anne de Girard,* fille d'*Hector de Girard,* Seigneur du Château de la Motte, & de *Marguerite Pelet de Salgas,* par acte du 27 Septembre 1668, reçu par *Chriftophe Privat,* Notaire. Il fit fon teftament devant *Jean André,* Notaire, le 12 Août 1673, & y nomma trois enfants de fon mariage avec ladite *de Girard :*

1. PIERRE, dont nous ne pouvons rapporter la defcendance, attendu qu'on ne nous a produit d'autres titres que le jugement de

maintenue de Nobleffe, rendu en fa faveur, le 2 Avril 1708, par M. de Bafville, Commiffaire départi en la Province du Languedoc. Comme fon Château de Nozières, où la Famille habitoit, venoit d'être brûlé depuis peu par les Camifards, ainfi qu'il eft prouvé par une enquête du 13 Décembre 1702, faite d'autorité du même Intendant, il ne put y faire une production auffi étendue que celle-ci: il étoit d'ailleurs affez d'ufage qu'on fe contentât de fatisfaire à l'Ordonnance;

2. François, qui fait la branche *du Mazeldan*, que nous allons rapporter;
3. Et Louise, qui fut mariée à *Jacques de Campredon*, Maire de Barre & Subdélégué de l'Intendant du Languedoc.

Branche du Mazeldan.

XV. François du Puy, Ier du nom, Ecuyer (fils de feu noble Pierre, IIIe du nom, Seigneur de la Figuière, & d'*Anne de Girard*), contracta mariage, devant *Treilles* & *Bofquier*, Notaires, le 3 Février 1722, avec *Marie le Blanc*, du lieu du Mazeldan, Paroiffe du Boufquet-la-Barthe, même Diocèfe, où cette branche a depuis habité. Il a laiffé de fon mariage :

1. François, qui fuit;
2. Pierre, Prêtre & Curé de Saumane, au Diocèfe d'Alais;
3. Et Louise du Puy.

XVI. Meffire François du Puy-Montbrun, IIe du nom, Chevalier, a époufé, 1° par contrat du 16 Février 1752, reçue par *Gély*, Notaire de Langogne, *Marie-Catherine Islartel*; & 2° *Sufanne de Campredon*, fille de noble *Jean-Pierre*, Sieur de Thémelac, & de Dame *Marie de Meynadier*. Du premier lit il a eu fix enfants dont il ne refte de vivants que

1. & 2. François & Louis-Urbain;
3. Et Marie.

Et du fecond lit il a eu 15 enfants, dont il n'y a actuellement de vivants que

4. 5. 6. & 7. François-Basile, Raymond, Marcellin & Julien;
8. 9. & 10. Susanne, Cécile & Éléonore.

Généalogie dreffée fur les titres originaux, vifés dans un Arrêt de la Cour des Aides de Montpellier, du 31 Janvier 1761, repréfentés, avec quelques autres, par M. le Curé dudit Saumane. — Cette branche ayant, par cet Arrêt, prouvé fa jonction avec celle de *Montbrun*, a, depuis cette époque feulement, pris le furnom de *Montbrun*, pour indiquer ainfi fon origine, & fe diftinguer des autres Maifons du même nom.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, armé, paré & lampaffé d'azur*. Devife : Vicit leo. (*Apoc.*, chap. 5, v° 5).

PUY (du) de SAINT-GERVAIS & de la GARDE : *de finople, à la tour d'argent, accoftée de 2 lions affrontés d'or*.

PUY de SAINT-MARTIN (du), Maifon ancienne & féconde en hommes illuftres, originaire de la Province du Berry, qui s'eft d'abord établie à Saint-Galmier, en Forez, par Pierre du Puy, IIe du nom, Ecuyer, puis dans le Duché de Bar, par Jean du Puy, qui y accompagna le Duc René Ier, & enfuite dans le Duché de Bourgogne, par Louis du Puy, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*. Cette Famille a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, des Confeillers d'Etat aux Cours de France & de Lorraine & des Magiftrats au Parlement de Paris. Le premier de cette Maifon dont on ait connaiffance eft

I. Pierre du Puy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame, en Berry, qui mourut en 1348. Il avoit époufé *Claudine Defpriau*, dont vint

II. Guillaume du Puy, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame, en Berry, qui époufa *Antoinette de Breffard*. (Voyez les *Mémoires* de M. de Sainte-Marthe.) Il eut pour fils

III. Pierre du Puy, IIe du nom, Ecuyer, qui s'établit à Saint-Galmier, en Forez, où il époufa *Thérèfe de Jolyval*, & mourut vers l'an 1400. Il eut de fon mariage :

Thomas, qui fuit;
Et Jeanne, qui époufa *Philibert de Lyot*, Seigneur de Vernet & de la Fouilloufe

IV. Thomas du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain-Laval, fut marié à *Marguerite de Lorge*, de laquelle fortit

V. Hugues du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, qui époufa *Antoinette de Chaftelus*, dont vinrent :

1. Thomas, Prieur de Jourcieu;
2. Geoffroy, qui fuit;
3. Etienne, Confeiller au Parlement de Paris, enterré aux SS.-Innocents;
4. François, Prieur Général des Chartreux, mort le 17 Septembre 1521;
5. Jean, dont la defcendance, comme forti du mariage de Hugues, avec *Antoinette de Chaftelus*, eft prouvée par un titre de fondation de trois Meffes par femaine en la Chapelle de Saint-Pierre de Bar, en date du 15 Avril 1488; il eft auteur de la branche de *Géry* & de *Loifey*, en Lorraine; fut envoyé à la Cour de Rome pour demander, au nom du Duc René Ier, l'inveftiture des royaumes de Naples & de Sicile, & fut marié à *Marion de Bauzey*. Leur arrière-petit-fils,

   Didier, IIe du nom, qui mourut à Paris le 6 Août 1567, eut de *Philippe de la Mothe*, Dame de Fredo, fon époufe, entr'autres enfants,

   1. Louis, Ier du nom, tige de la branche des Seigneurs de *Géry*, *Loifey* & *Boucq*, éteinte en la perfonne de

      Louis-Joseph, Comte du Puy, Seigneur de Dom-Germain, Avrainville & Vaucourt, né le 19 Janvier 1705, qui fut Tonfuré le 1er Mai 1719 & quitta enfuite l'Habit Eccléfiaftique : il prit le titre de *Comte* le 15 Avril 1730.

   2. Et François, qui a fait la branche des Seigneurs de *Lézéville*, &c., en Champagne.

VI. Geoffroy du Puy, Ecuyer, Seigneur du Coudray, &c., Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, époufa *Françoife Trunel*, & en eut 11 enfants, entr'autres :

1. Pierre, Prieur d'Eftival, Chanoine & Maître de Chœur de N.-D. de Montbrifon;
2. Antoine, Prieur de Salles;
3. Philibert, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois;
4. François, Prieur du noble Monaftère de Marcigny;
5. Clément, qui a continué la poftérité ci-après;
6. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*, mentionnée enfuite;
7. Jacques, dont nous allons parler d'abord;
8. Madeleine, alliée à *Jean-Baptifte de la Vue*, Seigneur de Montagnac;
9. Et Marthe, mariée, le 29 Janvier 1555, à noble Jean Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, dont des enfants. Voyez PUY, en Forez.

VII. Jacques du Puy, Ier du nom, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, fut marié à *Claire de Chalencon*, qui le fit père de

1. Louis, Gouverneur de Saint-Galmier, dont le fils, auffi nommé

   Louis, fut Gendarme de la Compagnie du Roi.

2. Et Jacques, qui fuit.

VIII. Jacques du Puy, IIe du nom, auffi Capitaine-Gouverneur de St.-Galmier, époufa *Catherine de Villars*, de laquelle il eut :

1. Claude, qui fe fit Capucin & devint quatre fois Provincial de cet Ordre;
2. Et Catherine, qui s'eft mariée, 1° à *Nicolas du Peloux*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Haut-Vivarais, dont elle eut *Marie du Peloux*, qui s'eft mariée, en Auvergne, à *François de Beaufort-Montboiffier-Canillac*, Seigneur des Martres, dont des enfants; & 2° au Seigneur *de Bayard*.

VII. Clément du Puy, Ecuyer, Seigneur de St.-Germain & de Laval, en Forez (cinquième fils de Geoffroy, & de *Françoife Trunel*), fut un célèbre Jurifconfulte du Parlement de Paris, où il mourut le 22 Août 1551. Il avoit époufé, le 23 Juin 1539, *Philippe Poncet de Venart*, fille de *Jean*, Seigneur de Venart, & de *Madeleine Jayers*, Dame de Galande, en Brie. Il laiffa de fon mariage :

1. Clément, Jéfuite & Provincial de la Pro-

vince de France, décédé à Bordeaux en 1598;
2. Claude, qui suit;
3. Et Judith, qui épousa *Claude Séguier*, Seigneur de la Verrière.

VIII. Claude du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, le 29 Septembre 1576, *Claudine Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, & de *Barbe de Thou*. Leurs enfants furent :

1. Christophe, Protonotaire du Cardinal de Joyeuse, mort Prieur de la Chartreuse de Rome le 28 Juin 1654;
2. Augustin, Chanoine & Prévôt d'Ingray dans l'Eglise de Chartres;
3. Pierre, Conseiller du Roi en ses Conseils & Garde de sa Bibliothèque, mort & enterré dans l'Eglise Saint-Cosme à Paris, le 14 Décembre 1651, âgé de 69 ans;
4. Clément, qui suit;
5. Jacques, Aumônier du Roi & Prieur de Saint-Sauveur, en Brie, décédé le 17 Novembre 1656;
6. Nicolas, reçu Chevalier de Justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vulgairement de Malte, en 1610, sur ses preuves de noblesse faites au Grand Prieuré de France : il fut tué, par les Turcs, au combat de Sarragosse, le 25 Juin 1625, âgé de 31 ans;
7. Anne, mariée à *Pierre Boart*, Conseiller au Parlement de Paris;
8. Et Marie, alliée à *Claude Genou*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Guibeville & de Toulongeon, dont postérité. Voyez GENOU, ou GENOUD.

IX. Clément du Puy, IIe du nom, Ecuyer du Duc de Vendôme, ensuite Commissaire de l'Artillerie, fut tué à la bataille d'Avin en 1636, laissant de *Catherine de Longueval*, son épouse, des enfants, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de

Charles, Chanoine de l'Eglise de Meaux, mort à Roanne en 1748.

BRANCHE des Seigneurs de Saint-Martin, *établie en Bourgogne.*

VII. Louis du Puy, Ecuyer, né en 1526 (sixième fils de Geoffroy, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval, & de *Françoise Trunel)*, comme il est prouvé par une transaction du 15 Septembre 1588, passée entre ledit Louis & Claude du Puy, Conseiller au Parlement de Paris, son neveu (père de Nicolas du Puy, Chevalier de Malte, mentionné ci-dessus), au sujet de la succession de Pierre du Puy, son frère aîné, Chanoine de N.-D. de Montbrison, vint s'établir, environ l'an 1560, à Marcigny-sur-Loire, où il mourut le 12 Juin 1609 : il y avoit épousé, 1° *Edouarde de Montaudry*; 2° *Marguerite Rosselin*, décédée, sans enfants, le 22 Juillet 1585; & 3° *Jeanne Aumaître*. Du premier lit il eut :

1. Antoine, qui a continué la postérité ci-après;
2. Bénigne, qui a fait la branche des Seigneurs de *Farge* & de *Chastelard*.

Et du troisième sortit :

3. Et Jean, dont nous allons parler.

VIII. Jean du Puy, Médecin de la Reine de Pologne, eut pour fils

IX. Charles du Puy, Ecuyer, Seigneur du Champuaux, Gentilhomme du Prince de Condé, qui épousa *Marguerite de Vaux*, & n'en eut que :

1. Louise, mariée à *Gabriel Bustat*, Ecuyer, Seigneur de Millery;
2. Marguerite, qui épousa N... *de Challemoux*, Ecuyer, à Nevers;
3. Et Gabrielle, qui épousa N... *Bresson*, Ecuyer, Seigneur de Génisse.

VIII. Antoine du Puy, Ecuyer (fils aîné de Louis, & d'*Edouarde de Montaudry*, sa première femme), épousa, le 20 Janvier 1585, *Jeanne Joly*, dont il eut :

Jean, qui suit;
Et Claudine, qui épousa *Pierre Courtin*, Ecuyer, Prévôt des Maréchaussées de Roanne & dépendances.

IX. Jean du Puy, Ier du nom, Ecuyer, s'allia, le 19 Octobre 1615, à *Philiberte Grégouaine*, & eut pour enfants :

Philibert, qui a fait la branche des Seigneurs de *Châteauverd* & de *la Jarousse*;
Et Claude, qui suit.

X. Claude du Puy, Ecuyer, Seigneur des Falcons & de Saint-Martin-la-Vallée, mourut à Semur, en Brionnais, le 8 Décembre 1686, âgé de 65 ans: il y avoit époufé, le 10 Juin 1645, *Denife de la Motte*, fille d'*Antoine*, Sieur de Juilly, Confeiller ordinaire de la Maifon du Prince de Condé, aïeul de *Nicole de la Motte*, époufe de *Jean de Berbifey*, Marquis de Vantoux, Seigneur de Belleneuve, mort en 1757, Premier Préfident du Parlement de Bourgogne. Claude du Puy eut de fon mariage huit enfants, entr'autres :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Philibert, Ecuyer, Seigneur de Montceaux, Verdet, Verfaugues, la Barre, des Falcons, &c., qui mourut à Marcigny le 13 Juillet 1724, âgé de 63 ans, fans poftérité de fon mariage avec *Catherine Bailly*, laquelle fe remaria, 2° à *Athanafe de Cabannes*, Ecuyer; & 3° à N... *de Mufy-Vauzelles*, Gentilhomme du Beaujolais.

XI. Jean du Puy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Faye, Saint-Martin-la-Vallée, &c., Moufquetaire du Roi, enfuite Officier de Cavalerie au Régiment de Florenfac, fut reconnu, par Arrêt du Parlement de Dijon, du 16 Juillet 1693, pour defcendant, en ligne directe, de Geoffroy du Puy, Seigneur du Puis & de Laval, dont la nobleffe avoit été prouvée dans les preuves de Nicolas du Puy, arrière-petit-fils de Geoffroy, & qui fut reçu Chevalier de Malte. Jean, IIe du nom, mourut en fon Château de Saint-Martin, le 8 Décembre 1735, âgé de 80 ans. Il avoit époufé à Lyon, le 27 Juin 1701, *Marguerite Berthet de Chazelles*, dont entr'autres enfants :

Jacques, qui fuit ;
Et Jean, rapporté après fon aîné.

XII. Jacques du Puy, Ecuyer, Seigneur de la Faye & de Saint-Martin-la-Vallée, Baron de la Ville de Semur-en-Brionnais, né le 29 Septembre 1704, a époufé, le 19 Février 1748, *Jeanne-Louife-Auguftine Dormy*, fille de *Jean-Charles*, Chevalier, Comte de Neuvy, Baron de Vefvres, Beauchamps, la Chapelle, &c., & de *Jeanne Durandeau de la Grandnau*. Leurs enfants font :

1. Jacques-Augustin, qui fuit;
2. Charles-Augustin, né le 9 Février 1759, Lieutenant au Régiment de Flandre;
3. Charlotte-Marguerite, née le 17 Janvier 1749, mariée, le 24 Octobre 1766, à *Claude*, Marquis *de Digoine*, Capitaine au Régiment de Flandre, de la Maifon des Seigneurs *du Palais;*
4. Et Marie-Gabrielle, née le 18 Mai 1760.

XIII. Jacques-Augustin du Puy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1758, ci-devant Moufquetaire de la Garde du Roi dans fa première Compagnie, n'eft pas encore marié.

XII. Jean du Puy, IIIe du nom, Ecuyer (fils puîné de Jean II, & de *Marguerite Berthet de Chazelles*), né le 25 Octobre 1707, a époufé, 1° le 14 Juillet 1738, *Philiberte Greffryer;* 2° le 9 Octobre 1743, *Anne de la Motte;* & 3° le 1er Février 1757, *Françoife Cudel*, fille d'*Hector Cudel*, Capitaine au Régiment de Soiffonnais. Du premier lit il a eu

1. Lazare, né le 19 Décembre 1740, Prêtre.

Du fecond eft iffu

2. Nicole, née le 23 Octobre 1747.

Et du troifième lit font fortis :

3. Claude-Hector, né le 5 Novembre 1752, Eccléfiaftique ;
4. Philibert, né le 5 Avril 1754;
5. Lazarette, née le 23 Mars 1755;
6. Thérèse-Elisabeth, née le 21 Janvier 1760;
7. Marie, née le 4 Février 1763;
8. Et Marie-Catherine, née le 11 Février 1765.

Les armes : *d'or, à la bande de fable, chargée de 3 rofes d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PUY-SAINT-PIERRE (du), en Limoufin. De cette Famille étoit

I. Florimond du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Belvèze, près de Limoux, qui avoit pour femme N... *de Saint-Jean de Belliffen*, dont la fœur cadette avoit époufé N... *de Bruyères*, Seigneur *de Chalabre*. Il eut de ce mariage

II. Antoine du Puy, Seigneur de S^t.-Pierre & de Belvèze, qui s'eft marié à N... *de Preffoire*, de la Ville de Limoux, dont

III. Jacques du Puy, Seigneur de St.-Pierre & de Belvèze, près de Limoux, Capitaine de Dragons dans Languedoc, veuf, fans enfants, de N... *de Nigri*, & qui quitta le fervice pour fe marier, en fecondes noces, vers 1709, à *Anne de Buiffon*, des Seigneurs de *Beauteville*, fille de *Jean-Claude*, & de *Jeanne de Sales de Gudane*. Leurs enfants furent :

1. Jean-Claude, qui fuit;
2. Jean-Pierre, né vers 1718, qui a fervi 15 ans Officier dans l'Artillerie;
3. François-Placide, né le 4 Février 1726, Grand Vicaire de l'Evêque d'Alais, fon oncle, fous le nom de l'*Abbé du Puy;*
4. Marc-Antoine, appelé *le Chevalier de Saint-Pierre*, né le 4 Mai 1729, entré Moufquetaire Gris en 1750, qu'il quitta le 15 Avril 1759, pour acheter une Compagnie dans Seyffel, Cavalerie, qui a été incorporée, en 1762, dans le Meftre-de-Camp-Général;
5. Et Marie-Josèphe-Elisabeth, née vers l'an 1716, & qui s'eft mariée, en 1738, à *Jean-Luc de Nogaret*, Vicomte de Trélans, demeurant à la Baftide de Trélans, à deux lieues d'Albi, lequel a hérité, vers l'an 1755, de Madame de *Thémines* (*Jean-Luc de Lauzières*, Marquis de Thémines, mort le 1er Avril 1737, fans enfants, & âgé de 63 ans, étoit fils d'*Henri de Lauzières-Thémines*, & de *Marguerite de Nogaret de Trélans*). Ils n'ont eu qu'une fille, nommée *Claude-Renée de Nogaret*, qui s'eft mariée, le 7 Février 1756, à *Pierre*, Marquis *de Pons*. Voy. PONS, en Auvergne.

IV. Jean-Claude du Puy, Comte de Saint-Pierre, Seigneur de Belvèze, &c., né vers l'an 1713, s'eft marié, en 1755, à *Angélique de Bruyères-le-Châtel*, fille de *Jean-Emeric de Bruyères*, IIe du nom, Baron de Chalabre, appelé *le Comte de Bruyères*, & de *Marie de Saint-Etienne de Caraman*, Dame & Baronne de la Pomarède. Il en avoit, en 1763, deux fils & trois filles.

(C'eft ce que nous favons fur cette Famille, faute de *Mémoire*.)

PUY de TRÉLAN (du), en Bretagne : *d'or, à la croix pleine de gueules, cantonnée de 4 croiffants du même.*

PUY-VATAN (du), Famille du Berry, dont les armes font : *échiqueté d'or & de gueules.*

* PUYSÉGUR, en Gafcogne, Diocèfe d'Auch : Terre & Seigneurie qui a le titre de *Marquifat*, & eft poffédée, depuis le commencement du XVIe fiècle, par la Maifon *de Chaftenet de Puyfégur*. Voy. CHASTENET de PUYSÉGUR.

* PUYVALLÉE, Terre & Seigneurie, avec un Château, fituée en Berry, qui eft poffédée, depuis deux fiècles, par ceux du nom de Bengy, lefquels ont pris le furnom de *Puyvallée*, pour fe diftinguer des autres branches de leur Famille. Dans le Liv. XI, coté 3625, des anciennes foi & hommages rendus au Roi, dans fa Chambre des Comptes de Paris, il y en a une faite, le 24 Avril 1572, par N.... Bengy, Ecuyer, Seigneur des Coux, Rocheux & Geninville, pour raifon defdites Terres, mouvantes en plein fief de S. M. Nous n'allons rapporter la *Généalogie* de cette Famille que depuis qu'elle poffède la Terre de *Puyvallée*, la branche de Bengy de Puyvallée étant la feule qui fubfifte aujourd'hui.

I. Etienne Bengy de Puyvallée, Ecuyer, Seigneur de Billeron & Puyvallée en partie, né le 14 Janvier 1512, paffa contrat de différents héritages, fitués aux environs de *Puyvallée*, fous la réferve des droits feigneuriaux, le 9 Décembre 1564, & mourut en 1566. Il avoit époufé, 1° en 1547, *Marie Sarrazin;* & 2° le 13 Janvier 1563, Dame *Catherine Bondor* (qui lui apporta la Terre de *Puyvallée*, encore poffédée aujourd'hui par les defcendants dudit Etienne Bengy), veuve de Meffire *Jean Huault*, Ecuyer, Seigneur de *Puyvallée*, & fille de *Gilbert Bondor*, Ecuyer, & de *Marie de Lamoignon*. Du premier lit vinrent plufieurs enfants, avec lefquels *Catherine Bondor* fit partage de la fucceffion d'Etienne Bengy de Puyvallée, fon mari, & père commun, par acte paffé le 8 Avril 1567, devant le Lieutenant Général de M. le Bailli de Berry; l'aîné fut

Pierre, auquel fon père légua fa Terre de *Bil-*

leron : il fut chef de la branche aînée de cette Famille, qui s'est divisée en différentes autres branches, qui ont possédé les Terres de *Nuisement*, *Visy*, *Fontilay*, *Etréchy*, *Bouchetain*, *Loye*, *Chappes*, *Corbet*, *Orvilliers*, &c., & sont toutes éteintes en la personne de

Louis, Chevalier, Seigneur d'Orvilliers, Lieutenant-Colonel du Régiment du Mestre-de-Camp, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, mort, sans postérité, à la fin de la campagne de 1748.

Et du second lit, Etienne ne laissa que

Antoine, qui suit, chef de la branche des Seigneurs de *Puyvallée.*

II. Antoine Bengy de Puyvallée, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, des Bergeries, Clavières, né en 1564, brisa son écusson d'un *besant*, comme puîné; rendit foi & hommage au Roi, le 14 Septembre 1612, pour le Fief de *Puyvallée* & des Bergeries, mouvants en plein fief de S. M., à cause de sa grosse Tour de Bourges; fit assigner tous ceux qui possédoient des héritages en sa censive de *Puyvallée,* & les fit reconnoître, le 6 Septembre 1614, devant *Guillot,* Notaire Royal. Il avoit épousé, le 10 Février 1586, *Catherine Amignon,* laquelle, étant veuve, jouit de la garde-noble, comme tutrice de ses enfants, ci-après, ainsi qu'il est prouvé par un acte passé devant ledit *Guillot,* le 10 Décembre 1616. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui suit;
2. Pierre;
3. Henri, Ecuyer, Seigneur des Patureaux, qui d'*Hélène Gougnon*, sa femme, eut des enfants, & fit branche, aujourd'hui éteinte, & fondue dans la Famille de MM. *de Robin du Sauzay* & *de Châteaufer;*

Et d'autres enfants, dont la postérité est aussi éteinte.

III. Antoine Bengy de Puyvallée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, des Bergeries, Clavières, &c., né le 28 Avril 1596, fut sous la garde-noble de sa mère, après la mort de son père; transigea, en 1626, avec Jean Bengy d'Etréchy, Ecuyer, Seigneur de Corbet, Capitaine au Régiment de la Marine, tué depuis au siége de Lérida, & Etienne Bengy d'Etréchy, Ecuyer, Seigneur de Bouchetain, Capitaine au Régiment de Ste.-Mesme, Aide de Camp des Armées du Roi, ses cousins germains, & dont il est parlé au *Nobiliaire de la Province de Berry*; fit foi & hommage de la Terre de *Puyvallée* & autres Fiefs le 28 Juin 1628, & le 1er Juillet suivant, aveu & dénombrement au Roi de la même Terre. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1618, *Françoise Chenu,* fille de *Jean,* Ecuyer, Seigneur de Ferrières, & de Dame *Claude Hemetout.* De ce mariage il laissa :

1. Pierre, mort en bas âge;
2. Jacques, qui suit;
3. Marie-Françoise, qui épousa *François Fauvre*, Ecuyer, Seigneur de Ferrières, dont la postérité est éteinte;
4. Et Marie-Claude, dite *Mademoiselle de Puyvallée*, morte fille.

IV. Jacques Bengy de Puyvallée, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers & autres lieux, né le 20 Juillet 1627, rendit foi & hommage au Roi, le 6 Juillet 1648, des Terres de Puyvallée & des Bergeries, mouvantes en plein fief de S. M.; fit, avec ses sœurs, partage des successions de leurs père & mère & de leur frère aîné, le 4 Janvier 1653, en présence de *Thiolat,* Notaire Royal, & eut la Terre de *Puyvallée,* dont il rendit son aveu & dénombrement au Roi le 2 Avril 1688. Il fut convoqué plusieurs fois pour marcher au ban & arrière-ban des Gentilshommes de la Province de Berry, y servit en personne, & comparut, le 10 Septembre 1674, par-devant le Prince de Marcillac, Gouverneur & Grand Bailli de Berry, à qui il présenta Paul de Gendarme, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, pour marcher à sa place, ce qui fut agréé, à cause de ses infirmités; obtint différents Certificats de ses services, signés de MM. le baron *de Fin, de la Châtre* & *de Gamaches,* Chefs & Commandants de la Noblesse de la Province; mourut en sa Terre de Puyvallée, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale dudit lieu. Il avoit épousé, le 25 Juin 1663, *Madeleine Blondeau,* fille de *Gilles Blondeau* & de *Catherine de la Varenne.* Leurs enfants furent

JACQUES, qui fuit ;

Et trois filles : deux Religieufes Chanoineffes au S[t].-Sépulcre ; & une autre, Religieufe aux Urfulines de Bourges.

V. JACQUES BENGY DE PUYVALLÉE, II[e] du nom, Chevalier, Vicomte des Porches, Seigneur de Puyvallée, Coulers, &c., fut convoqué différentes fois pour marcher au ban & arrière-ban, entr'autres le 4 Mai 1693, & y fervit en perfonne jufqu'à la fin de la campagne, dont il obtint Certificat figné de M. de Sauzay, Commandant des Gentilshommes de la Province. Il époufa, le 24 Novembre 1693, *Urfule Labbe de Saint-Georges* (du chef de laquelle il eut la Terre & Vicomté *des Porches*), fille de Meffire *Antoine Labbe*, Chevalier, Seigneur-Vicomte-de-S[t].-Georges, Afnières & autres lieux, Capitaine au Régiment de Sainte-Mefme, & de Dame *Catherine Jaupitre*. Ses père & mère lui donnèrent en mariage le Château & partie de la Terre de *Puyvallée*, dont il rendit foi & hommage au Roi le 17 Mars 1695, & aveu & dénombrement le 1[er] Août 1697 ; obtint Arrêt définitif de la Cour du Parlement de Paris, contre *Jean de Ferrières*, fon coufin germain, pour la réception dudit aveu & dénombrement, & fit, conjointement, avec fa femme, un teftament mutuel & olographe le 27 Février 1727, par lequel ils inftituèrent héritier univerfel PIERRE, leur fecond fils. De leur mariage ils ont eu 18 enfants, dont fix ont vécu, favoir :

1. JEAN-JACQUES, qui a été Jéfuite ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. ANTOINE, Chevalier, Vicomte des Porches, mort fans poftérité ;
4. PHILIPPE, Chanoine de l'Eglife de Bourges ;
5. CATHERINE, qui époufa Meffire *Claude de Potin*, Chevalier, Seigneur du Briou, Dame, &c., ci-devant Capitaine de Cavalerie : elle eft morte fans poftérité ;
6. Et URSULE, Religieufe Chanoineffe du S[t].-Sépulcre.

VI. PIERRE BENGY DE PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers, des Bergeries, Clavières, Charnay, &c., rendit foi & hommage au Roi, de la Terre & Seigneurie de *Puyvallée*, le 24 Janvier 1733 ; fit partage avec fes frères & fœurs, des fucceffions de leurs père & mère, le 26 Septembre 1738, & a réuni à fa Terre de *Puyvallée*, les Fiefs des *Bergeries* & *Clavières*, qui en avoient été démembrés par les partages de fes ancêtres. Il a époufé, le 6 Février 1735, *Catherine Aupic*, fille de Meffire *François*, Seigneur de Pouplin, & de Dame *Jeanne Bruères*. Il en a eu 14 enfants, entr'autres :

1. ETIENNE, Docteur en Théologie, Chanoine & Archidiacre de l'Eglife Métropolitaine de Bourges ;
2. PHILIPPE-JACQUES, qui fuit ;
3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur-Vicomte des Porches, Lieutenant Général au Bailliage de Berry ;
4. SYLVAIN-PIERRE-CHARLES, dit *le Chevalier* DE BENGY, Lieutenant au Régiment de la Marine en 1773 ;
5. PIERRE-CHARLES, Eccléfiaftique & Bachelier en Théologie ;
6. Et ANTOINE, Chevalier, mort en 1774, Sous-Lieutenant au même Régiment de la Marine.

VII. PHILIPPE-JACQUES BENGY DE PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Vaffelay, Coulers & autres lieux, a rendu foi & hommage au Roi de fa Terre de *Puyvallée*, le 2 Avril 1773, eft Lieutenant au Régiment de la Marine, & a époufé, le 20 Mars 1774, *Marie-Madeleine Soumard de Villeneuve*, fille de Meffire *Claude Soumard de Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-fur-Cher, &c., & de Dame *Adélaïde-Olympe Sinfon de Sévetreville*. De ce mariage il a :

1. ETIENNE, né le 18 Décembre 1776 ;
2. Et CATHERINE-ANGÈLE, née le 12 Décembre 1774.

Les armes de BENGY font : *d'azur, à 3 étoiles d'argent*. Devife : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE. (*Généalogie* rédigée d'après un *Mémoire* dreffé fur titres originaux.

PUYZIEULX. Voy. PUISIEULX.

PYMONT, branche cadette de l'illuftre & ancienne Maifon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe de Vienne*, fils aîné de *Hugues*, V[e] du nom, Sei-

gneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame *de Ruffey*, sa seconde femme. Voy. VIENNE.

PYVART DE CHASTULLÉ, Famille noble, dont étoit

JACQUES PYVART, Conseiller du Roi, Maître Ordinaire en sa Chambre des Comptes de Blois, qui épousa *Catherine Thierry*, dont il eut

MARGUERITE-FRANÇOISE PYVART DE CHASTULLÉ, qui vivoit encore le 26 Juin 1700, & avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1664, *François de Beauharnais*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Boische, &c., dont elle eut 14 enfants.

Elle est représentée par FRANÇOIS PYVART, Chevalier, Seigneur de Chastullé, &c., qui s'est marié à *Jeanne Hardouineau*, & en a eu :

1. FRANÇOIS-LOUIS-MARIE PYVART, Chevalier, Seigneur de Chastullé, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine aux Gardes Françaises & Maréchal de Camp en 1782 ;
2. Et MARIE-ANNE-HENRIETTE, morte le 5 Octobre 1767, laquelle avoit épousé, par contrat du 6 Septembre 1751, son cousin germain, *François de Beauharnais*, Chevalier, Marquis de *la Ferté-Beauharnais*, &c., Gouverneur & Lieutenant Général des Isles de la Martinique, &c., Chef d'Escadre des Armées Navales, dont des enfants. Voyez BEAUHARNAIS.

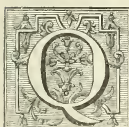




DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



UANTEAL (de) : *de gueules, à la croix d'or, chargée de 8 losanges de gueules, & en cœur d'un écusson d'argent, à 3 bandes d'azur.*

QUARRÉ, Seigneurs de *Château-Regnault* & d'*Aligny* : Famille noble de Bourgogne, qui, selon Palliot & son continuateur, François Petitot, a donné, dans différentes branches, 13 Sénateurs au Parlement de Dijon, dont quatre Avocats Généraux, deux Procureurs Généraux, & les autres Conseillers. — Le premier connu, par filiation suivie, est

I. Huguenin Quarré, qui servit en Flandre en 1302, lorsque Robert s'associa avec Philippe *le Bel*, & parut dans les guerres civiles qu'eut Eudes de Bourgogne en 1330, contre le Marquis de Bade. Il épousa *Guillemette de Maupertuis*, fille de *Jean de Maupertuis*, Ecuyer, & en eut

II. Jean Quarré, Ier du nom, franc d'armes, qui rendit des services considérables à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il se trouva à la bataille qu'Edouard, Roi d'Angleterre, gagna sur les Français le 17 Septembre 1353; fit les campagnes contre Henri de Montfaucon, Comte de Montbéliard, en 1363; fut au siége de Besançon, que fit Guichard Monot, Général Anglais; en 1364, à la bataille donnée près de Carbonnay, où les Anglais furent totalement défaits; au siége de la Rochelle, prise sur les Anglais en 1372; aux campagnes faites par les Ducs de Lancastre & de

Bretagne, & à celle contre le Roi de Navarre, que le Duc Philippe *le Hardi* fit par ordre de Charles V, Roi de France. Il épousa une Demoiselle du Comté de Bourgogne, du nom de *Marguerit*, qui portoit pour armes : *de sinople, à trois marguerites d'or*. De ce mariage vint

III. Jean Quarré, IIe du nom, homme franc d'armes & Sommelier de l'Echansonnerie de Jean, Duc de Bourgogne, suivant un titre enregistré en la Chambre des Comptes de Dijon l'an 1412, au mois d'Avril après Pâques. Ce Duc, au service duquel il était entré fort jeune, le confirma dans sa noblesse, & le créa *Chevalier*, à cause de 15 campagnes de guerre qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége qu'à la bataille de Nicopoli en 1396, où il fut prisonnier avec son maître & racheté par lui. Le même Prince, suivant un autre titre de 1416, lui donna le Fief de la Motte d'Argilly, & ordonna à son Grand Gruyer de lui laisser prendre dans sa Forêt d'Argilly tous les bois qu'il lui faudroit pour bâtir sa maison de la Motte. Il eut pour femme, en 1412, *Guillemette de Château-Regnault*, d'une Famille noble & d'*ancienne extraction*, dont

IV. Pierre Quarré de Chateau-Regnault, Ier du nom, Seigneur de la Palu & de Maison-Rouge, qui s'est marié, le 12 Janvier 1433, à *Jeanne d'Aligny*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la fleur de lis, brisée de gueules*. Leurs enfants furent :

- Pierre, qui suit;
- Et Pierre-Edouard, auteur de la branche des Seigneurs de *Millery-lès-Dracy*, dans l'Autunois, qui s'est continuée par quatre générations dans le service, en qualité de Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, & s'est éteinte dans les personnes de Charles Quarré, Capitaine au Régiment de Conti; de Jacques Quarré, Prieur de Montréal, & de Françoise, leur sœur, femme de *Roger de Franay*, Baron de Montcony & Seigneur d'Ebaugy. Cette branche s'est alliée aux Maisons *de Marchesfeuil, de Châteauvert, de Druy* & *de Vingle*.

V. Pierre Quarré de Chateau-Regnault, IIe du nom, passa dans plusieurs charges militaires, & épousa *Philiberte de Moroges*, dont :

1. Claude, qui suit;
2. Bénigne-Antoine, Seigneur de Bois-Février, Capitaine d'une Compagnie de 200 Arquebusiers Bourguignons, par Commission du Duc d'Alençon, frère du Roi, & qui mourut sans postérité de son mariage avec *Marie de Vienne;*
3. Et Jacques, mort aussi sans postérité à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tableau de tournois, qui fut fait à l'entrée de Don Philippe dans les Pays-Bas. (Voy. les *Mémoires historiques de la République Séquanaise*, &c., par Louis Gollut, *p.* 180.)

VI. Claude Quarré de Chateau-Regnault, Seigneur de Château-Renaud, dans la Bresse Châlonnaise (Terre qui avoit appartenu à ses père & aïeul, & qu'il ne faut pas confondre avec *Château-Regnault*, qui étoit la Terre & le nom de sa bisaïeule, & qui est un Château situé sur la Rivière de la Meuse, près de Sédan), épousa *Marguerite de Malain*, fille de *Gury*, & nièce d'*Odot de Malain*, Seigneur & Baron de Lux, qui descendoit de *René de Malain*, frère de *Gérard*, un des grands hommes de guerre de son temps, dont parle *Gollut* dans ses *Mémoires*, liv. IX, chap. 9; il étoit issu d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, Lieutenant Général pour le Roi en Bourgogne, ainsi que *Guillaume de Malain*, Bailli de la Morée, Commandeur de Pontaubert & de Normier, & inhumé à Dijon dans l'Eglise des Révérends Pères Cordeliers. La Famille *de Malain*, porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, au Sauvage de carnation, bâtonné d'or; & au 2 d'argent, au lion de gueules*. Claude Quarré eut pour enfant

VII. François Quarré de Chateau-Regnault, qualifié *noble & Seigneur de Château-Renaud*, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers sous le règne d'Henri II, mourut à Châlon en 1553. Il avoit épousé, 1° *Jeanne de Boucaudaul*, ou *de Boucansseau*; & 2° par acte du 3 Mai 1547, *Claude Berbis*, fille de *Philibert*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude le Lièvre*. Du premier lit il eut :

1. Philibert, Ier du nom, Seigneur de Loisy, qui s'est marié à *Elisabeth de la Perrière*, dont
   - Philibert, IIe du nom, qui fut assassiné & brûlé, sans laisser de postérité, dans son Château de Loisy, par plusieurs personnes nommées dans l'Arrêt du Parlement de Dijon du 13 Octobre 1565, qui les condamna à différents genres de mort.
2. & 3. Claude & Jacques, qui ont formé deux branches, dont sont sortis MM. Quar-

rÉ de *Dracy*, *Givry*, *Etroyes*, *Mercurey*, *Livron*, *Ruffilly*, *la Ronchère*, *Poncey*, & *Quintin* &c.

Et du fecond lit vinrent entr'autres enfants :

4. Pierre, qui fuit;
5. Et Jean, rapporté après fon aîné.

VIII. Pierre Quarré voyant Dijon infecté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette Ville, & oppofa fon exemple, fes remontrances & fes intrigues au torrent impétueux des Révoltés : fon zèle ne fit qu'aigrir les efprits factieux, & il fut longtemps & périlleufement détenu au Château de Dijon. Sa poftérité s'eft éteinte, après s'être alliée aux *Brulart*, *Berbis*, *Baillet*, *Sayve*, *Jacob*, & autres du Parlement de Dijon.

VIII. Jean Quarré de Chateau-Regnault (fon frère), refufa l'entrée de la Ville de Dijon au Duc de Mayenne, Chef des Ligueurs, & battit, à la tête de la Compagnie du Sieur *Baillet de Vaugrenant*, fon oncle, le Régiment de Theniffey, au Bourg de Nolay, en Bourgogne : il y fut pris une caffette, qui développa les intrigues de Philippe II, Roi d'Efpagne, & occafionna le raccommodement du Duc de Mayenne, ménagé par Jeannin, avec Henri IV. Ledit Jean Quarré remonta fur les fleurs de lis, ayant eu la charge de *Nicolas Berbis*, fon oncle maternel; fut député de fon Corps, en 1602, auprès d'Henri IV, pour leurs gages, & les obtint ; il le fut encore pour l'affaire de Mangonneau, premier Huiffier, maltraité par M. de Biron, Gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, fans encourir la haine de ce Seigneur, tant fon éloquence étoit perfuafive & fa probité généralement reconnue (Pierre Taifand, dans *les Vies des plus célèbres Jurifconfultes*, nouv. Edit., impr. à Paris chez Prault, à l'article de Gaspard Quarré d'Aligny, fon fils, détaille tous ces faits), & fut maintenu dans fa nobleffe par Lettres du Roi Henri IV, du 24 Février 1615. Jean avoit époufé, le 17 Mai 1583, Demoifelle de *Marcellois*, du nom de *Marie Langlois*, fille de *Hugues*, Confeiller d'Etat à la République de Genève, & de *Catherine Sayve*, iffue des Comtes de *la Motte*, Barons de Thil, en Bourgogne. Il en eut plufieurs enfants, qui fe font tous diftingués, favoir :

1. Jacques, Seigneur de Réglois, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Genlis, Officier déterminé, qui fit quelques campagnes fur Mer. Il avoit époufé, en 1612, *Marguerite Rondot de Renève*, dont :
   1. Gaspard, Capitaine au Régiment de Vendy;
   2. Pierre, Chanoine de la Ste.-Chapelle de Dijon;
   3. Et Jacques, Capitaine d'Infanterie.
   (Cette branche eft éteinte.)
2. Etienne, dit *le Chevalier* Quarré, qui fit toutes les campagnes depuis 1621 jufqu'en 1654; fut trois fois Aide de Camp au fiége de la Ville de Verrue ; commanda la Compagnie de Carabins du Prince de Condé, au fiége de Dôle ; fut fait Major du Régiment de Cavalerie du Sieur de *la Motte;* enfuite Aide de Camp en Languedoc, pour agir contre M. de Rohan, & dans l'Allemagne & la Champagne : cette charge lui fut continuée fous MM. du Hallier & de Châtillon; fe fignala à la bataille de Lens auprès du Prince de Condé, & dans une autre campagne, fous Henri de Bourbon, père de ce Prince ; eut un Brevet pour avoir pris Beaufort, Lieutenant Général du Duc de Rohan ; fe diftingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers, dans un temps critique, où il parla en Patriote, & réfifta en face au Duc d'Epernon. Ce Chevalier fut en relation avec la plupart des Princes & Généraux de fon temps; très-confidéré du *Grand Condé* & du père de ce Prince, qui l'honorèrent de plufieurs Lettres. Il étoit Meftre de Camp de Cavalerie quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il eft auteur d'un *Traité de Fortifications*, dont le Maréchal de Vauban fit un fi grand cas, qu'il garda le manufcrit ;
3. François, Grand Prieur de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon & Prieur de Saint-Florentin, qui eut des conférences à Dijon avec la Reine Anne d'Autriche, pour la Réforme de cette Communauté ;
4. Jacques, Seigneur de la Roche, Lieutenant de Vaiffeau du Roi, tué fur Mer, à la veille d'être fait Capitaine ;
5. Pierre, mort à Naples, d'un coup de moufquetade ;
6. Gaspard, qui fuit;

Et cinq filles.

IX. Gaspard Quarré, appelé *le Baron d'Aligny*, Seigneur de Fétigny, Bazole, Gouloux, Chaumien & Guife en partie, né à Dijon le 27 Septembre 1605, dont on trouve la Vie parmi celles *des plus célèbres Jurifconfultes*, par M. Taifand, p. 469, embraffa d'abord, dit cet Ecrivain, la Profeffion des Armes, &

commanda, pendant deux campagnes seulement, la Compagnie des Carabins d'Henri de Bourbon, Prince de Condé : ce fut à la tête de cette Compagnie que, par une entreprise également heureuse & hardie, il se rendit maître d'Arinthod & du Château de Crèvecœur; mais son érudition & sa connaissance exacte du Droit portèrent *Pierre de Xaintonge*, son parent & ami, à lui remettre sa charge d'Avocat Général au Parlement de Dijon : il y fut reçu, avec applaudissement, le 14 Juin 1641. On a des preuves de sa grande capacité, de son jugement solide, de la vivacité de son esprit pénétrant, de son intégrité parfaite, de sa fermeté inébranlable, & en un mot de son exactitude sans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magistrat, dans ses *Harangues* & ses *Conclusions*, imprim. in-4°, à Paris, en 1658. Louis XIV, pour marquer l'estime particulière qu'il faisoit de son mérite, l'honora de la dignité de Conseiller d'Etat, avec une pension de 1,200 livres, les Lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il mourut le 7 Janvier 1659, laissant de *Marguerite Perrault de la Serrée*, qu'il avoit épousée en 1641, & d'une des plus anciennes Noblesses du Charollais :

1. Pierre, qui suit;
2. François, rapporté après son aîné ;
3. Etienne, Chevalier de Justice dans l'Ordre de Malte en 1666, Profès en 1692. Le Grand Maître l'honora de la dignité de Procureur Général du même Ordre dans le Grand Prieuré de Champagne. Il avoit servi dans les Mousquetaires; se distingua à la bataille de Cassel ; eut Commission du Grand Maître pour faire la visite des Commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens, en 1698; est mort en 1702, & a été inhumé dans le Sanctuaire de son Prieuré de Chagny ;
4. Une fille, morte Abbesse de N.-D. de Tart ;
5. Et une autre fille, morte, âgée de 90 ans.

X. Pierre Quarré d'Aligny de Chateau-Regnault, appelé *le Baron d'Aligny*, Seigneur de Fétigny, Jully, Chaumien, la Chaux, Mimande, Vaublanc & Guise, fait Comte d'Aligny par différents Brevets de Louis XIV, fut institué héritier universel de *Vivande de Bouillard*, tante de *Marguerite Perrault de la Serrée*, sa mère. Il commença à servir dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, fut honoré du Gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la Ville de Valenciennes en 1677; commanda, depuis, le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuse demi-lune au siége de Maëstricht, où il reçut cinq blessures, qui lui méritèrent la charge de Maréchal des Logis, avec une pension de 500 écus. La jalousie du Comte de Forbin le fit disgrâcier; mais le Roi, se ressouvenant de ses services, le gratifia de la charge de Colonel d'un Régiment de Milices de Bourgogne, & lui envoya un Courrier à sa Terre d'Aligny. Lorsqu'il parut devant S. M., le Roi lui dit qu'il l'avoit préféré à tous les Colonels réformés de cette Province, & le nomma *le brave d'Aligny*. Il fit servir ce nouveau Régiment en Italie & en Piémont; se trouva aux fameuses batailles de Staffarde & de la Marsaille. Le Maréchal de Catinat faisoit tant d'estime de son Régiment & de lui, que n'étant que Brigadier d'Infanterie, il lui donna le Commandement des Vallées. Le Comte d'*Aligny* fut en relation avec les Princes de la Maison de Condé & tous les grands Généraux du siècle de Louis XIV. Ce Monarque le distingua dans plusieurs occasions, le fit Grand Bailli d'Epée du Charollais & Gouverneur d'Autun ; il fut reçu Chevalier de Saint-Louis à la seconde promotion, & le premier qui en ait été fait, au nom du Roi, en Bourgogne. A sa réception aux Etats, on reconnut que ses auteurs y avoient eu entrée & voix délibérative, & que ceux de sa Famille avoient eu le titre & la qualité de *Chevalier*, & est mort en 1730. Il avoit épousé, 1° par contrat du 21 Septembre 1682, *Philippine de Bernard de Montessus de Rully*; & 2° par contrat du 14 Février 1684, *Colombe d'Anstrude*, fille de *Claude*, un des 25 Gentilshommes de la Garde Ecossaise du Roi, &c., & de *Françoise de Chargère-la-Boutière*. Du premier lit vint, pour fils unique,

1. Philippe, qui suit.

Et du second sont issus :

2. André-Denis Quarré d'Aligny, baptisé le 6 Août 1688, qui fut d'abord Page du Roi à sa Grande Ecurie ; servit ensuite dans les Mousquetaires ; se trouva à la bataille de Malplaquet, où il fut blessé, & mourut, sans alliance, en 1721 ;
3. Claude Quarré d'Aligny, qui servit au Régiment de la Chesnelaye, fut Gouver-

neur d'Autun, & mourut, auſſi ſans alliance, en 1730;

4. Etienne Quarré d'Aligny de Chateau-Regnault, Seigneur de Bouze, près de Beaune, Grand Bailli du Charollais, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Souvré, Infanterie, ci-devant la Cheſnelaye, & Penſionnaire du Roi, naquit le 10 Mars 1699. Il a épouſé, le 22 Mai 1736, *Marcelline-Modeſte Damoiſeau*, fille de *François*, Seigneur de Colombier, Nantoux, &c., Brigadier des Armées du Roi, Directeur des Fortifications de Dunkerque. De ce mariage ſont ſortis :
   1. François-Etienne Quarré d'Aligny, né le 2 Septembre 1751 ;
   2. Flore-Etiennette Quarré d'Aligny, née le 6 Septembre 1743 ;
   3. Et Louise-Gabrielle Quarré d'Aligny, née le 7 Janvier 1746.

5. Charles-François Quarré d'Aligny, Seigneur de Mont-Regard, Chevanne & Manlay, qui a été un des premiers Lieutenants au Régiment de la Cheſnelaye, enſuite Capitaine dans celui de Villefort, Penſionnaire du Roi ; il s'eſt marié, en 1736, à *Louiſe Buffot de Millery*, dont une fille unique, nommée

   Louise-Gabrielle Quarré d'Aligny, qui eſt morte, femme de *Louis-Déſiré Damoiſeau*, Ecuyer, Seigneur de Colombier, ci-devant Capitaine d'Artillerie, actuellement dans le Génie, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en Chef & Brigadier des Armées du Roi, & dont elle avoit eu *François Damoiſeau*.

6. Françoise Quarré d'Aligny, morte Religieuſe Bernardine à Dijon ;

7. & 8. Victoire & Bénigne, toutes deux Religieuſes au Couvent des Urſulines de la Ville de Montbard.

XI. Philippe Quarré d'Aligny, Seigneur de Jully, Malpertuis, Souvert & Fontaine en partie, ſe diſtingua très-vaillamment, étant aſſiégé deux fois dans la Ville de Landau ; eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet en 1709, où il ſervoit en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Perrin ; il obtint un Brevet de penſion du Roi de 1,000 liv., & étoit âgé de 80 ans en Novembre 1761. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1721, *Claude de Mauroy*, fille de *Pierre-Claude*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & de *Marguerite de la Rivière*. De ce mariage il a eu :

1. Louis Quarré d'Aligny de Jully, né le 30 Avril 1722, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, qui eſt mort à Paris ;
2. Claude, qui ſuit ;
3. Etienne Quarré d'Aligny de Souvert, né le 22 Juin 1726, Capitaine dans le Régiment d'Artois, qui eſt mort au ſervice ;
4. Pierrette-Claudine, née le 20 Août 1727, Religieuſe Urſuline à Arnay-le-Duc ;
5. Louise-Thérèse, née le 2 Avril 1729, auſſi Religieuſe Urſuline à Arnay-le-Duc ;
6. Antoinette-Geneviève, née le 12 Avril 1730, Religieuſe Bernardine ;
7. Et Etiennette-Madeleine Quarré d'Aligny de Souvert, née le 4 Décembre 1732, qui a été reçue à Saint-Cyr le 29 Janvier 1744.

XII. Claude Quarré d'Aligny, né le 17 Avril 1724, Capitaine dans le Régiment de Boullonnais, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, a épouſé N.... *Joly de Béry*, fille de *Joſeph Joly de Béry*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Marie Portail*. De ce mariage il n'a point encore d'enfants.

X. François Quarré (frère puîné de Pierre, Comte d'Aligny), ſuccéda à la charge d'Avocat Général de Gaspard, ſon père, & au zèle qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en eſt acquitté pendant plus de 20 ans avec honneur. Dans les Lettres de Vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les ſervices de ſes pères y ſont mentionnés avec la plus grande diſtinction. D'*Hélène Bouſcault*, ſon épouſe, il a eu :

1. Gabriel, tué à la bataille de Malplaquet ;
2. Etienne, Seigneur de Cuſſy-la-Colonne, qui a été Capitaine au Régiment de Pont ; il eſt veuf, & n'a pas eu d'enfants de ſon mariage avec N.... *de Goutelas* ;
3. François, Chanoine honoraire à la Sainte-Chapelle de Dijon, parce qu'il a la Chapelle des *Berbis*, fondée par *Pierre Berbis*, pour ſes plus proches parents ;
4. Hélène-Thérèse, mariée, le 7 Septembre 1730, à *François-Céſar*, Baron *d'Anſtrude*, dont elle fut la première femme, & eut poſtérité. Voy. ANSTRUDE ;
5. Et une autre fille, Religieuſe aux Bernardines de Dijon.

Les armes : *échiqueté d'argent & d'azur ; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules*. (Extrait de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VI, p. 630 & ſuiv.; voyez auſſi l'*Armor. génér. de France*, reg. IV.)

QUATREBARBES, en Anjou & au Maine : ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. FOULQUES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Jallais, en Anjou, vivant en 1180, qui ſe trouve, comme témoin, dans pluſieurs actes de l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers, en 1212 & 1216; fit des donations au Prieur de la Haye des Bons-Hommes, aux Religieux de Saint-Léon & de Saint-Nicolas d'Angers, & mourut le 14 Février 1222. Il avoit épouſé *Iſabeau de la Membrolle*, Dame de la Touche-Gelé, la Guillonière, Vallière & la Morinière, fille de *Pichias de la Membrolle* & de *Jeanne du Pleſſis-Macé*. Leurs enfants furent :

1. MACÉ, qui ſuit;
2. NICOLE, qui épouſa *Joſſelin de la Porte*, Baron de Vézins;
3. Et JEANNE, qui s'eſt mariée à *Renaud de Blaiſon*, Seigneur dudit lieu.

II. MACÉ QUATREBARBES, Ier du nom, Seigneur de Jallais, la Membrolle, la Touche-Gelé & la Morinière, vivant en 1220, épouſa *Jeanne de Brézé*, Dame de Juigné, l'Epine & du Coudray. Leurs enfants furent :

1. MACÉ, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée à *Briand de Montejean*, Seigneur dudit lieu & de Briançon;
3. JACQUETTE, qui a épouſé *Maurice de la Guillaumière*, Seigneur dudit lieu & de la Maſſolière;
4. CATHERINE, qui épouſa *James le Jeune*, fils de *James le Jeune*, Seigneur de Manteaux, au Maine, & d'*Agnès Tiercelin;*
5. Et JEANNE, Religieuſe au Ronceray d'Angers.

III. MACÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, la Touche-Gelé, Vallière, Juigné-ſur-Mayenne, la Rongère, &c., mentionné dans des actes de 1266 & 1294, épouſa *Jeanne de Brocheſac*, Dame de la Touche & de la Chapelle-Craonnaiſe. Ils ſont tous deux inhumés dans l'Egliſe de Mée, & laiſſèrent pour enfants :

1. JEAN, qui ſuit;
2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouillé-Loichon*, rapportée ci-après;
3. MAURICE, tige de celle des Seigneurs de *la Rongère*, mentionnée en ſon rang;
4. Et JEANNE, qui s'eſt mariée à *Pierre d'Ingrande*, Baron dudit lieu, près de Château-Gontier, dont des enfants.

IV. JEAN QUATREBARBES, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, Juigné, la Touche-Gelé, la Chapelle, des Roches, &c., donna, le 6 Septembre 1297, la dîme de la Touche-Gelé à la Cure de la Membrolle, & fonda la Chapelle de la Touche-Quatrebarbes en 1340. Il épouſa *Jeanne de Chéorchin*, fille de *Gervais*, & de *Julienne de Chamaillard*. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. JEANNE, mariée, 1° en 1340, à *Jean*, Seigneur *de Landevy*, dont poſtérité, éteinte en 1400; & 2° en 1363, à *Thibaut du Bois-Saint-Père*, Seigneur dudit lieu, Courtangis & Vauvineux, dont poſtérité, finie en 1515;
3. MARGUERITE, mariée à *Macé Clérembault*, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de *Marie de la Pleſſe*, dont des enfants. Elle eut en partage *la Membrolle & la Touche-Gelé;*
4. CHARLOTTE, mariée à *Guy Amenard*, Chevalier, Seigneur de Bouillé, fils de *Jean*, & d'*Iſabeau de Beaucé*, & dont poſtérité;
5. Et ISABELLE, qui teſta en 1362, & eut en partage *Juigné* & *Launay*. Elle avoit épouſé, 1° *Jean de Vaiges*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, près d'Evron, au Maine, dont un fils, mort jeune; & 2° *Fouquet Lenfant*, Chevalier, Baron de Varennes, dont elle n'eut point d'enfants.

V. JEAN QUATREBARBES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, Ampoigné, la Motte-Chéorchin, &c., donna des aveux le 2 Octobre 1372, & fonda, en 1384, le Prieuré de Coſſé-le-Vivien. Il épouſa *Marguerite d'Auvers*, Dame du Bois-Mignot, Courmenant, &c., fille de *Jean d'Auvers*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée Morin*. Elle ſe remaria à *Geoffroy de Courceriers*, dont elle fut auſſi veuve, & donna un aveu en 1408. Ses enfants du premier lit furent :

1. GILLES, qui ſuit;
2. SIMONNE, mariée à *Macé de Vauquelin*, Seigneur de Mezières, la Brette, Aumoy, Hacqueville & de Guibray en partie, dont poſtérité;
3. Et ISABELLE, morte, ſans alliance, en 1458 : elle avoit eu, par partage du 17 Mai 1412, les Terres *des Roches, la Guillonière, du Bois-Mignot* & de *la Binnelière*.

VI. GILLES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, Ampoigné, la Motte-Chéorchin, &c., donna aveu en 1406, & fonda deux Chapelles à Ampoigné. Il épouſa *Marie Couillette*, Dame de Cour, Lettres, Chantepie, Vaux & Chau-

veau, laquelle fe remaria à *Guillaume d'Avaugour*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Mabille, à qui elle donna une grande partie de fon bien, & n'en eut point d'enfants : ceux de fon premier lit furent :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Thibaut, Prieur de Baliffon, Membre dépendant de l'Abbaye de la Vove;
3. Jeanne, principale héritière de fon frère & de fes Terres, mariée à *Louis de la Tour-Landry*, Baron dudit lieu, Bouloire, au Maine, qui rendit aveu des Terres de fa femme en 1435, 45 & 1450, & mourut en 1453. Sa veuve tefta en 1459, laiffant trois fils, du dernier defquels vint poftérité, dont, par divers degrés, *Antoinette de Maillé de la Tour-Landry*, qui s'eft mariée, 2° à *Claude de la Trémoïlle*, Baron de Noirmoutier; & 3° à *Claude Gouffier*, Duc de Roannez;
4. Et Anne, partagée des Terres de Montfray, Chauveau, Vaux & de celle du Bois-Mignot, au décès d'Isabelle Quatrebarbes, fa tante. Elle époufa *Hugues de Gervaifeaux*, Seigneur de Mortierclerc & de Chalancy, dont poftérité.

VII. Guillaume Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, &c., fait *Chevalier* à la journée de Verneuil, au Perche, en 1424, où il fut tué avec Macé Quatrebarbes de la Rongère, fon coufin, avoit époufé *Georgine de la Voue*, dont il n'eut point d'enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de Bouillé-Loichon.

IV. Macé Quatrebarbes (fecond fils de Macé, IIe du nom, & de *Jeanne de Brochefac*), Seigneur de Vallière & de Châteauneuf, vivant en 1301, époufa *Louife de Bouillé*, Dame dudit lieu & de Loichon, fille unique de *Foulques de Bouillé*, Chevalier, dont :

Robert, qui fuit;
Et Jeanne, mariée à *Jacques du Taillis*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mort en 1340, laiffant deux fils.

V. Robert Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Bouillé-Loichon, Vallière & Châteauneuf, vivoit en 1360, & époufa *Renée de Champagné*, dont :

Jean, qui fuit;
Et Foulques, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VI. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Bouillé, la Vizelle & la Bizolière, rendit aveu en 1392 & 1409, & époufa, en 1410, *Marguerite du Verger*, fille de *Simon du Verger*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Etant veuve, elle tefta en 1467, & eut pour enfants :

1. Gilles, qui fuit;
2. Guyon, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après;
3. Et Jean, dont on ignore la deftinée.

VII. Gilles Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, la Vizelle, &c., rendit aveu en 1443 & 1448, & fonda la Chapelle de Bouillé en 1444. Il époufa *Catherine de Thorigné*, fille de *Fouquet*, Seigneur *de Thorigné* & de Romefort, dont :

Gilles, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, &c., qui eft mort fans alliance, cinq ou fix mois après fon père;
Et Jeanne, Dame de Bouillé & de la Vizelle, héritière de fon frère, mariée à *Aymard de Thévalles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nourray : ils vivoient en 1468, & furent inhumés dans l'Eglife de Cheméré-le-Roi; leur poftérité a duré jufqu'en 1580.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Guyon Quatrebarbes (fils puîné de Jean, Seigneur de Bouillé, & de *Marguerite du Verger*), Seigneur de la Raguinière, la Bizolière, &c., rendit aveu en 1444, & époufa, par contrat du 17 Janvier 1455, *Renée de la Foucheraye*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Foucheraye*, & de *Jeanne de Rougé*. Leurs enfants furent :

Jean, qui fuit;
Et Isabeau, qui eut en partage les Terres *des Bouchards, la Bomerie* & de *la Raguinière*. Elle époufa *Jean le Maire*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, dont un fils & une fille.

VIII. Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Bizolière & du Cérifier, vendit la Terre de *la Bizolière* en 1512, & rendit aveu en 1530. Il époufa *Mathurine du Bois*, Dame du Cérifier, fille de *Jean*, Seigneur du Bois de Dénazé, près de Craon, & d'*Ifabeau de Poitiers*. Il en eut

IX. N... Quatrebarbes, Seigneur du Cérifier, qui eut de fa femme, dont le nom eft inconnu,

X. Christophe Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur du Cérifier, vivant en 1613, & marié à *Jeanne de Brie*, dont il eut poftérité : leurs defcendants font inconnus, & cette branche paroît être tombée en quenouille.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. Foulques Quatrebarbes (fils puîné de Robert, Seigneur de Bouillé-Loichon, & de *Renée de Champagné*), Seigneur de Vallière, fervit fous le Maréchal de Boucicaut, en Juillet 1392, & eut de fa femme, dont le nom eft ignoré,

VII. Etienne Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Vallière & de Buchet, qui rendit aveu en 1401, & eut pour enfants :

1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Vallière & de Buchet, qui eut, pour fille unique, Guillelmine, Dame de Vallière, vivante en 1519.
2. Renoul, ou Ranulphe, qui fuit;
3. Simon, mort fans poftérité;
4. Et Jeanne, mariée 1° à *Jean de Valleaux*, Seigneur des Touches, veuve en 1467; & 2° à *René des Vaux*, Baron de la Tour-Emond.

VIII. Renoul, ou Ranulphe Quatrebarbes, Ecuyer, époufa *Anne Charbonnier*, & en eut

IX. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Courtaudon, vivant en 1449, qui s'allia avec *Jeanne de Chartres*, Dame de Courtaudon, fille de *Jean de Chartres* & de *Michelle de la Roche*. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Courtaudon, marié, à *Radégonde de Guiard*, fille de *Thibaut de Guiard*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay;
2. & 3. Agnès & Marguerite : la dernière, Religieufe au Ronceray, vivante en 1547; la première, devenue Dame de Courtaudon, acquit depuis la Terre de *Bouillé-Loichon*, & époufa N... *de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de la Pouëze, dont elle étoit veuve en 1560.

BRANCHE
des Seigneurs de la Rongère.

IV. Maurice Quatrebarbes (troifième fils de Macé II, & de *Jeanne de Brochefac*), Chevalier, Seigneur de la Rongère, du Coudray, l'Epine, &c., fervit à l'Armée en 1340, & époufa *Aliette de la Rivière*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Rivière*, Avergne & la Chauvelière, & d'*Aliette de Châteaubriant*. Il fit une donation, en 1319, aux Religieux de la Daufinaie, & eut pour enfants :

Pierre, qui fuit;
Et Agnès, mariée à *Jean Thibault*, Seigneur de Beffay & de Villegenur, dont des enfants.

V. Pierre Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongère, fonda, en 1368, la Chapelle de la Rongère, rendit aveu en 1399, & tefta en 1401. Il avoit époufé, en 1353, *Olive de la Jaille*, fille de *Raoul*, Seigneur de Saint-Michel-du-Bois, Baron de Tique, & de *Catherine de Langle*. Leurs enfants furent :

Jean, qui fuit;
Et Isabeau, qui époufa, en 1380, *Jean de Valleaux*, Ecuyer, Seigneur de Cheripeau & de la Beurrière, dont des enfants.

VI. Jean Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongère, vivant en 1391, mourut avant fon père. Il avoit époufé *Roberte Boureau*, Dame de Murs, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Beuvreau, Murs, &c., & de *Jeanne du Brouffin*. Il en eut :

1. Macé, tué à la bataille de Verneuil en 1424, & qui avoit époufé *Jeanne de Chourfes*, fille de *Guy*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Breffuire* : il n'en eut point d'enfants. Elle fe remaria 2° au Seigneur de *la Feuillée*; & 3° au Baron *du Pont-Bellenger*;
2. 3. & 4. Pierre, Gilles & Guyon, auffi tués à la bataille de Verneuil;
5. Jean, qui fuit;
6. Et Jeanne, qui époufa *Jean de Vaux*, Seigneur dudit lieu & du Pleffis-Greffier, dont des enfants.

VII. Jean Quatrebarbes, IIe du nom, Seigneur de la Rongère, Murs, Chemiré-le-Gaudin, du Coudray, Chafnay, la Volue, &c., Chambellan du Roi Charles VII, rendit aveu en 1431; comparut aux Affifes de Touraine en 1447; mourut en 1459, & fut inhumé à Saint-Sulpice, en Anjou. Il avoit époufé *Ifabelle Frézeau de la Frézelière*, fille de *Lancelot Frézeau*, Seigneur de la Frézelière, & de *Jeanne de Tubeuf*, Dame de Chafnay & de la Volue. Leurs enfants furent :

1. Pierre, qui fuit;
2. Guillaume, auteur de la feconde branche des Seigneurs de *la Rongère*, rapportée ci-après;
3. René, Docteur en Théologie, Sous-Chantre & Chanoine de la Cathédrale d'Albi, Recteur de Pannes, qui tefta le 27 Juillet 1504;
4. Louis, Prieur de Saint-Malo des Mers, Curé de Fontenay, Chapelain de la Rongère & de la Touche-Quatrebarbes, qui tefta en 1502;
5. Jean, Confeiller d'Etat & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1473;

6. Catherine, mariée, par contrat du 6 Août 1457, à *Gilles du Guefclin*, Chevalier, Seigneur de la Roberie : elle eft morte fans poftérité. Voy. GUESCLIN (du);
7. Anne, qui s'eft mariée à *René de Quelen*, Seigneur de Saint-Bihy, vivante en 1470;
8. Jeanne, mariée, par contrat du 21 Janvier 1463, à *Jean de Loucelles*, IIe du nom, Seigneur dudit lieu & d'Aubigny, dont des enfants. Voy. LOUCELLES;
9. Et Marie, qui époufa *Pierre de Chazé*, Seigneur du Bignon & de Vallières, dont elle n'eut point d'enfants.

VIII. Pierre Quatrebarbes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongère, Murs, Marfon, &c., partagea avec fes frères & fœurs en 1470, & époufa *Renée de la Jaille*, veuve de *François Turpin*, Seigneur de la Turpinière, &c., fille d'*Hector*, Seigneur de Saint-Michel-du-Bois, Langle, Baron de Tique, & d'*Ifabeau d'Huffon*. Ils eurent :

1. Jacques;
2. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de la Rongère & de Marfon, héritier de fon frère, & qui vivoit en 1536 : il mourut, fans alliance, le dernier de la branche de *la Rongère*, & fut inhumé dans l'Eglife de Marfon.

SECONDE BRANCHE
des Seigneurs de la Rongère.

VIII. Guillaume Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Chafnay (fecond fils de Jean, & d'*Ifabelle Frézeau*), fut avantagé par le teftament de fa mère de 1486, & époufa *Guillemette Roffignol*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Chenu*. Il tefta le 24 Janvier 1535, & avoit pris, en 1500, la tutelle de fes enfants, favoir :

1. Louis, Seigneur de la Volue, Chafnay & la Petite-Rongère, qui eft mort, fans alliance, en 1512, à la bataille de Ravenne;
2. François, qui fuit;
3. Catherine, mariée, par contrat du 13 Mars 1510, à *François du Bois*, Seigneur du Bois de Flacé;
4. Et Jeanne, Religieufe au Buron, à Château-Gontier.

IX. François Quatrebarbes, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Volue & de Chafnay, époufa, par contrat du 12 Février 1520, *Olive de Brée*, fille de *Gilles*, Seigneur du Fouilloux, & de *Claude de Fefchal*. Elle fut tutrice de fes enfants en 1538, & traita, en 1539, de la fucceffion de Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Rongère. De fon mariage vinrent :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudière, qui partagea, avec fon frère aîné, en 1554, & mourut en 1574, fans enfants de fon mariage avec *Jeanne Felot*, veuve de *Martin Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr. Elle fe maria, en troifièmes noces, à *René d'Avoine*, Seigneur de la Jaille;
3. François, Ecuyer, Seigneur de Dannepot, auffi marié, & qui n'eut pas d'enfants de *Chrétiennette le Bafcle;*
4. Claude, mariée, en 1544, à *Jacques Ridouet*, Ecuyer, Seigneur de Sancé, de la Giraudière, &c., morte le 21 Octobre 1581, ayant eu poftérité;
5. Catherine, mariée, en 1561, à *Guy Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de Limaraud;
6. Julienne, Religieufe à Nyoifeau;
7. Martine, Religieufe à Nantes;
8. Jeanne, Religieufe au Buron;
9. Et Marie, Prieure au Perray-lès-Angers, morte le 4 Février 1600.

X. Guillaume Quatrebarbes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Châtellenie de Saint-Denis, la Volue, Chafnay & la Rongère, après le décès de Jean, fon coufin, mourut le 9 Août 1571 & fut inhumé à Saint-Sulpice, en Anjou. Il avoit époufé, par contrat du 31 Mars 1549, *Jeanne de la Rouffardière*, fille aînée de *René*, Seigneur *de la Rouffardière* & de Pareneau, & de *Renée d'Availloles*. Elle fit un codicille le 15 Avril 1611, & laiffa :

1. François, né le 12 Juillet 1551, mort au berceau;
2. Autre François, qui fuit;
3. Lancelot, auteur de la branche des Seigneurs de *Chafnay*, rapportée ci-après;
4. Guillaume, Seigneur de la Rouffardière, né le 26 Janvier 1561, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bazouges-fur-le-Loir, mort fans alliance;
5. René, Seigneur du Parc & de la Rouffardière, né le 22 Octobre 1565, mort le 18 Mai 1626, fans alliance;
6. Renée, née le 27 Octobre 1554, mariée, 1° à *Guy Mégret*, Ecuyer, Seigneur de Saugié, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Alençon, dont une fille; & 2° à *Hector le Pauvre*, Seigneur de Lavau & d'Etambé;
7. Claude, née le 15 Mai 1556, morte au berceau;
8. Et Anne, née le 28 Mai 1568, auffi morte au berceau.

XI. François Quatrebarbes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongère, St.-Denis-

du-Maine, la Volue, des Vignes, Dannepot & la Bonnaudière, épousa, par contrat du 22 Novembre 1577, *Louise de la Croix*, fille de *François*, Seigneur de la Brosse, &c., & de *Louise de Hodon*. Ils eurent :

1. Lancelot, qui suit;
2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, mort, sans alliance, le 6 Mars 1656;
3. Guillaume, Seigneur de Sainte-Catherine, qui fut Jésuite;
4. Louise, mariée, en 1612, à *Charles de la Lande*, Seigneur des Plaints & de Boisfrenier, morte sans enfants;
5. Renée, mariée à *Georges de Pannard*, Ecuyer, Seigneur de Chantepie, Saint-Paul, &c., dont une fille;
6. Marie, Religieuse à Champigny;
7. Et Claude, Religieuse au Ronceray.

XII. Lancelot Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongère, Saint-Denis-du-Maine, la Roussardière, &c., présenta, en 1635, ses titres de noblesse aux Commissaires, y fut maintenu, & mourut le 29 Janvier 1638. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1606, *Françoise de Cervon*, morte le 14 Juillet 1660, âgée de 84 ans, inhumée dans l'Eglise de St.-Denis-du-Maine, fille de *Charles de Cervon*, Seigneur des Arcis & de la Corbière, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Christophe de la Chapelle*, Dame de la Condenancière. Leurs enfants furent :

1. Charles, mort au berceau;
2. René, qui suit;
3. Hélie, auteur de la branche des Seigneurs de *la Roussardière*, rapportée ci-après;
4. Anne, Dame de la Corbière, mariée, en Novembre 1637, à *Pierre de la Corbinaye*, Chevalier, Seigneur de Bourgon, des Moulins-Neufs, &c. : elle est morte le 31 Mars 1650, laissant deux fils & trois filles;
5. Et Catherine, morte au berceau.

XIII. René Quatrebarbes, Seigneur de la Rongère, Saint-Denis, &c., servit en Allemagne, sous le Cardinal de la Valette, en 1635; acquit la Terre de *Chasnay*, en 1645, de Louis Quatrebarbes, & reçut, le 12 Février 1652, avec d'autres Gentilshommes, une Lettre du Roi, pour s'opposer aux troubles de l'Anjou. Il épousa, par contrat du 7 Décembre 1641, *Jacqueline de Préaulx*, fille de *Claude*, Ier du nom, Marquis dudit lieu, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Argenton, & de *Jacqueline de Dampierre*. Elle mourut le 30 Août 1656, laissant :

1. Jean, né le 19 Février 1643, mort le 15 Janvier 1644;
2. Hyacinthe, qui suit;
3. Claude, Seigneur de Saint-Denis, connu sous le nom *de Vicomte de la Rongère;*
4. Jean-Claude, Seigneur de Beauvais, né le 2 Novembre 1645, mort à Angers, âgé de 12 ans;
5. Philippe, appelé *le Chevalier de la Rongère*, né le 24 Décembre 1646, mort à Malte, dans un combat particulier, le 8 Novembre 1665, au retour du voyage de Gigery;
6. Hélie, appelé *l'Abbé de la Rongère*, né le 16 Décembre 1647;
7. René, né le 6 Mars 1650, mort au berceau;
8. Jacques, Seigneur de la Brosse, né le 7 Septembre 1651;
9. Gilbert, Seigneur de Beauvais, né le 12 Janvier 1653;
10. Jacqueline, née le 4 Décembre 1648, Religieuse à Ste.-Catherine d'Angers, & nommée, en 1700, à l'Abbaye du Perray, près d'Angers;
11. Angélique, née le 19 Juin 1654, Religieuse à la Fontaine-St.-Martin;
12. Et Susanne, née le 27 Août 1655, morte au berceau le 15 Octobre.

XIV. Hyacinthe Quatrebarbes, Chevalier, Marquis de la Rongère, Comte de St.-Denis-du-Maine, Seigneur des Vignes, du Plessis-Brochard, de la Châtellenie de Beauvais, né le 1er Dimanche de Janvier 1644, Chevalier d'Honneur de Madame, Duchesse d'Orléans, le 24 Juin 1684, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mourut le 22 Décembre 1703, & fut inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé, 1° par contrat du 14 Août 1662, *Françoise du Plessis-Châtillon*, Dame du Bois-Béranger, fille d'*André*, Marquis *du Plessis-Châtillon* & de Nonant, Vicomte de Rugles, &c., & de *Renée le Porc de la Porte*, sa première femme; & 2° *Marie de Ruellan*, fille de *Gilles*, Maître des Requêtes, & de *Françoise le Maître*. Du premier lit vinrent :

1. Henriette-Antoinette, mariée, 1° à *François Rouxellé*, Marquis de Saché, mort en 1692; & 2° en 1698, à *François-Henri de Menon*, Comte de Turbilly, au Maine;
2. Et Françoise, mariée à *Eléonor-Clément Guillaud*, Comte, puis Marquis de la Motte, Lieutenant de Roi en Bourbonnais & Brigadier des Armées, dont postérité. Voy. GUILLAUD de la MOTTE.

BRANCHE
des Seigneurs de LA ROUSSARDIÈRE, *&c.*

XIII. HÉLIE QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rouſſardière & de la Geberdière (troiſième fils de LANCELOT, Seigneur de la Rongère, & de *Françoiſe de Cervon*), fut Officier au Régiment des Gardes en 1629; ſervit depuis au premier ſiége de Maëſtricht, & mourut le 23 Décembre 1654. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Juin 1648, *Marie le Lair*, fille d'*Ambroiſe*, Seigneur du Bourvalais, la Geberdière & de la Motte de Brielle, & de *Gillette du Coudray*. Leurs enfants furent :

1. ALEXIS, qui fuit;
2. HÉLIE, né poſthume, mort au berceau;
3. Et JACQUELINE.

XIV. ALEXIS QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſardière & de la Geberdière, épouſa N.... *du Boul*, & en a eu

XV. HYACINTHE QUATREBARBES, Seigneur d'Argenton & de la Sionnière, Officier des Reîtres du Roi, qui mourut en Novembre 1765, à 82 ans. Il avoit épouſé, en 1713, *Anne-Marguerite Maſſon*, morte le 6 Mai 1767, à 79 ans, & laiſſant :

HYACINTHE-RENÉ, qui fuit;
Et MARIE-ANNE, qui s'eſt mariée à *Auguſtin Boucault de Melliant*.

XVI. HYACINTHE-RENÉ, Marquis DE QUATREBARBES, né en 1717, a épouſé, en 1758, *Marie-Anne de Bonnaire*, née le 10 Mars 1742, fille de *Pierre-Charles*, Baron de Forges, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Charlotte-Françoiſe Nau*. Il en a deux fils & une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de CHASNAY.

XI. LANCELOT QUATREBARBES, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chaſnay, Fontenailles, Viaulné, la Durandière & la Guédonnière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 12 Février 1560 (troiſième fils de GUILLAUME, IIe du nom, & de *Jeanne de la Rouſſardière*), eut en partage la Terre de *Chaſnay* en 1578, fut Envoyé du Roi en Angleterre, & mourut le 15 Août 1610, à 50 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1587, *Renée de Bonvoiſin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Lieutenant Général de Château-Gontier, & d'*Eliſabeth de Fleurville*. De ce mariage vinrent:

1. RENÉ, qui fuit;
2. LOUIS, auteur de la neuvième branche, rapportée ci-après;
3. ZACHARIE, Ecuyer, Seigneur de la Durandière & d'Auvers, qui vendit la Terre de *la Durandière* à ſon frère aîné, en 1633, & ſervit dans l'Artillerie au premier ſiége de Gravelines. Il épouſa *Joſèphe Bureau*, Dame d'Auvers, Sette & la Pointe, dont vinrent :
   1. LOUIS, Ecuyer, Seigneur d'Auvers, dont on ignore le ſort;
   2. Et ZACHARIE, qui fut tué au ſecond ſiége de Gravelines, étant dans les Gardes Françaiſes.
4. SUSANNE, mariée à *René de Cordon*, Ecuyer, Seigneur de Boisbureau, dont une fille;
5. PERRINE, Dame de la Guédonnière, qui épouſa *François de Pannard*, Ecuyer, Seigneur du Port de Miré, dont deux fils;
6. JEANNE, née le 8 Janvier 1598, Religieuſe Carmélite, morte, en odeur de ſainteté, le 1er Janvier 1660;
7. Et FRANÇOISE, auſſi Religieuſe Carmélite.

XII. RENÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Chaſnay, Fontenailles & de la Durandière, tranſigea avec LANCELOT QUATREBARBES, Seigneur de la Rongère, le 19 Novembre 1629, ſur différentes ſucceſſions; il avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1626, *Madeleine Moreau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Prévôt de Château-Gontier, & de *Perronnelle Babin*. Il échangea la Terre de *Chaſnay* contre celle de *Bordeaux*. Ses enfants furent:

1. LANCELOT, qui fuit;
2. RENÉ, Seigneur du Coudray, lequel ſervit en Allemagne avec ſon frère, & épouſa *Anne le Gras*, fille de *Félix*, Seigneur de Lauſſerie, & de *Marie de Terves;*
3. CHARLES, Curé de Loigné;
4. 5. 6. 7. & 8. MADELEINE, ELISABETH, PERRINE, RENÉE & SUSANNE, dont on ignore les deſtinées.

XIII. LANCELOT QUATREBARBES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fontenailles & de Monceaux, ſervit en Allemagne ſous M. de Turenne, & en Flandre ſous le Comte d'Harcourt. Il épouſa, par contrat du 11 Mai 1652, *Marie-Louiſe de Savonnières*, fille de *François*, Seigneur de la Bretêche, Lorillonière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madeleine de Monteclerc*. Elle mourut au mois d'Août 1660, & laiſſa :

1. LANCELOT, né le 9 Avril 1654;
2. RENÉ, né le 7 Septembre 1655;

3. Charles, né en Octobre 1658;
4. Autre René, né le 27 Janvier 1660;
5. Madeleine, née le 6 Avril 1653;
6. Et Marie, née en Mars 1656.

NEUVIÈME & DERNIÈRE BRANCHE.

XII. Louis Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bordeaux, Chasnay, des Pins, Chartres, &c. (second fils de Lancelot, Seigneur de Chasnay, & de *Renée de Bonvoisin*), eut en partage la Terre de *Bordeaux*, qu'il échangea depuis, en 1632, avec René, son frère, contre celle de *Chasnay*, & commanda, en 1639, une Compagnie d'Infanterie. Il épousa *Renée de Cibel*, fille aînée de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur des Rues & des Pins, & d'*Anne de Bonnestat*. De ce mariage vinrent:

1. René, qui suit;
2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Chartres, Enseigne le 15 Mai 1654, tué au siége de Montmédy;
3. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Marquisière;
4. Charles, dont on ignore le sort;
5. Marie, qui épousa *Joseph de Martigné*, Chevalier, fils d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur *de Martigné*, & de *Pétronille Aubineau*, Dame de Moulins, en Poitou;
6. Et Renée, Religieuse au Ronceray.

XIII. René Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Chartres, Enseigne au Régiment de Piémont en 1650, épousa *Perrine des Rogiers*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Oches, & de *Françoise de Cibel*. Ils ont eu des enfants.

Les armes: *de sable, à la bande d'argent, accostée de 2 cotices du même.*

* QUATRE-PUITS, en Normandie: Fief que l'on dit relever du Roi, & dont le Chef-lieu est dans le Manoir Presbytéral. — On trouve cependant que les Seigneurs de Quatre-Puits nommoient à la Cure, tel que Jean de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Quatre-Puits*, aussi Seigneur en partie de Cesny-aux-Vignes & du Perrinet, Conseiller du Roi, Lieutenant Général Civil & Criminel du Bailli d'Alençon, en la Vicomté de St.-Silvain, les 28 Juin 1600 & 5 Janvier 1620; &, quelques années après, noble homme Philippe de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Quatre-Puits* & de Valmeray: ce sont aujourd'hui les Religieux de l'Abbaye de St.-Pierre-sur-Dives qui nomment à la Cure de *Quatre-Puits*.

* QUATRE-VALLÉES (les): c'est un Pays de l'Armagnac, en Gascogne, dont *Castelnau-Magnoac* est le Chef-lieu. Vers l'an 1209 *les Quatre-Vallées* passèrent dans la Maison *d'Armagnac*, par le mariage de *Marthe de Béarn* avec *Géraud* V, Comte *d'Armagnac*: ce Pays suivit depuis le sort de l'Armagnac. L'Assemblée des Etats *des Quatre-Vallées* se tient tous les ans à Castelnau-Magnoac & le Sénéchal du Pays y préside.

QUÉBRIAC, en Bretagne, Ressort de Rennes: ancienne Noblesse, qui remonte à Olivier de Québriac, lequel comparut à la montre de l'arrière-ban en 1483. Son fils, Raoul de Québriac, Seigneur de Fléchay, est mentionné dans la Réformation de 1513. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Octobre 1668, au rapport de M. de Langle, ont été déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes: *d'azur, à 3 fleurs de lis d'argent.*

* QUÉLEN, Terre en Bretagne, qui est une ancienne Juveigneurie de Porhoët. Le terme de *juveigneurie*, suivant l'Abbé d'Estrées, a la même qualification que celui de *parage* en d'autres Provinces.

QUÉLEN, en Basse-Bretagne. Suivant le *Mémorial* de M. l'Abbé d'Estrées, cette Maison y a possédé anciennement une Châtellenie de ce nom, située dans la Paroisse de Duault, Diocèse de Quimper, & elle porte des armes différentes de celles de la Maison de Quélen, en Haute-Bretagne, dont nous parlerons ci-après; mais elle ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre source. Quelques Auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre; mais dès qu'il est prouvé que la Terre qui a donné le nom à la Maison de Quélen, en Haute-Bretagne, est originairement une Juveigneurie de Porhoët, elle ne peut être sortie d'une autre Terre ni d'une autre Famille; & il est plus vraisemblable qu'un de ces cadets a porté son nom dans la Basse-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la Terre, située dans cette partie de la Province, est *Duault-Quélen*, & qu'il y a en Basse-Bretagne une ancienne Maison *de Duault*, qui a possédé cette Terre, & dont il existoit encore quelques cadets au commencement du

XIVᵉ siècle. Au reste, les Seigneurs DE QUÉLEN, en Basse-Bretagne, n'ont pas été moins distingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la Province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre sœurs qu'avoit le fameux *Tanneguy du Chastel*, Vicomte de la Bellière, Grand Ecuyer de France sous CHARLES VII & ensuite Grand Maître de la Maison du Duc de Bretagne, l'une avoit épousé *Henri*, Sire *de Névet*, l'un des ancêtres de la Comtesse-Douairière de *Coigny*; une autre, nommée *Jeanne du Chastel*, fut mariée, le 16 Février 1450, c'est-à-dire en 1451, à YVES, Seigneur DE QUÉLEN & du Vieux-Châtel, en Basse-Bretagne, dont le petit-fils fut créé *Baron* en 1512.

Deux branches aînées de cette Maison se sont fondues successivement dans celles *de Lannion*, *de Carcado* & *de Bréhan-Plélo*, qui en possèdent encore les Terres : il n'en reste que quelques branches cadettes, dont le chef est

MAURILLE-LOUIS DE QUÉLEN, Chevalier, Seigneur de la Ville-Chevalier, au Diocèse de Tréguier, Procureur-Syndic de la Noblesse des Etats de Bretagne, connu sous le nom de *Comte* DE QUÉLEN : il est fils aîné de JACQUES DE QUÉLEN, qui fut déclaré *noble* & *issu d'ancienne extraction* en 1668, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conséquence des titres qu'il avoit présentés depuis 1404; petit-fils de CLAUDE DE QUÉLEN, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Bihy, lequel avoit pour frère aîné GILLES DE QUÉLEN, héritier principal; arrière-petit-fils d'OLIVIER DE QUÉLEN, Chevalier, Seigneur de St.-Bihy, de Murs, en Anjou, de Mauny & du Pellem : cet OLIVIER avoit pour père & mère, YVES DE QUÉLEN, Seigneur de Saint-Bihy & de Murs, & *Jeanne Jourdain*, Dame du Pellem; YVES étoit fils de RENÉ DE QUÉLEN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bihy, dont la sœur, JEANNE DE QUÉLEN, Dame de la Grange, ratifia, en sa présence, le 15 Mai 1540, le partage qui lui avoit été présenté de la succession paternelle de *Jean Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongère, Murs & Quistinic. — Quant audit MAURILLE-LOUIS DE QUÉLEN, il a épousé, le 26 Août 1722, *Hélène Berthou*, dont entr'autres enfants :

1. JEANNE, née le 28 Octobre 1723, reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, le 14 Mai 1735;
2. Et SAINTE-CLAUDE, née le 27 Septembre 1724, reçue dans la Maison de l'Enfant Jésus à Paris.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules de 10 pièces.*

* QUÉLEN, en Haute-Bretagne, dans l'Evêché de St.-Brieuc : Famille dont étoit

JEAN DE QUÉLEN, qui est connu par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après lui, deux frères formèrent deux branches : l'aîné laissa aussi deux fils; mais de ces fils le premier ne laissa qu'une fille, nommée CONSTANCE DE QUÉLEN, qui porta, pour dot, le premier domaine patrimonial de sa Maison à son mari, *Olivier*, Seigneur *de Liniac*, Chevalier, d'une naissance distinguée dans la Province : elle étoit veuve en Novembre 1365, lorsqu'elle testa. De cette alliance il ne sortit pareillement qu'une fille, N.... *de Liniac*, qui s'est mariée à *Guillaume Couppu*, Seigneur de la Couppuaye, par qui le sang de CONSTANCE DE QUÉLEN passa successivement, de fille en fille, dans les Maisons de *Dinan*, *Malestroit*, du nom *de Raguénel*; dans celles de *du Chastel*, *Montejean* & *Tillières*, &, par cette dernière, dans la Maison *de Salm*, & dans la branche ducale *de Lorraine*, tandis que le nom de QUÉLEN fut perpétué par la branche qu'avoit formée le grand-oncle de la même CONSTANCE DE QUÉLEN. Celui qui de son temps en devint le chef, fut

EUDES DE QUÉLEN, fils de son grand-oncle, qu'elle rappela dans son testament; il répara les désavantages de la Juveigneurie de son père, en épousant, vers 1360, *Perronne Herbaut*, qui lui porta la Terre *du Broutay*, & elle paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Divers mariages, que ses descendants contractèrent successivement, mirent d'autres Terres dans la Maison; mais celle *du Broutay* en a été le premier domaine jusqu'au milieu du dernier siècle, qu'elle fut érigée en *Vicomté*, en Décembre 1650, & vendue depuis.

Cette Maison s'est toujours soutenue dans un grand éclat, soit par les alliances qu'elle a faites, soit par la fidélité qu'elle a témoignée au Souverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de sa part, tant sous les derniers Ducs de la Maison DE DREUX, que depuis que nos Rois ont eu la Seigneurie di-

recte de la Province, par l'union de ce Duché à la Couronne.

JEAN DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay, fils aîné d'EON, & neuvième aïeul du Comte de *la Vauguyon*, avoit épousé *Anne le Vayer*, Dame de la Villebouquaie & autres Terres, dont la mère étoit *Marguerite du Cambout de Coislin*, & qui paroît avec son mari dans des actes des mois de Février 1368 & de Septembre 1371. En 1379, JEAN DE QUÉLEN fut député de la Noblesse de Bretagne, avec Etienne de Goyon de Matignon, Seigneur de Launay-Boquien, l'un des Maréchaux de Bretagne, & autres Seigneurs, vers le Duc JEAN IV, Comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conséquence de la confiscation que le Roi CHARLES V avoit faite du Duché de Bretagne l'année précédente.

Un autre JEAN DE QUÉLEN & THOMAS DE QUÉLEN, ses fils, servirent le même Monarque & le Roi CHARLES VI, dans leurs guerres, & on a un témoignage de leur fidélité au vrai Souverain de l'Etat, en plusieurs actes domestiques qui sont munis de sceaux, où le Cimier de leur Ecusson est orné d'une *Couronne à trois fleurs de lis:* ce qui montre qu'ils avoient été particulièrement voués au service du Monarque.

OLIVIER DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay (frère aîné du VIIe aïeul du Comte de *la Vauguyon*), mourut, sans postérité, en 1464. Il étoit, à son décès, Chevalier de l'Ordre du Duc D'ORLÉANS & de celui du Duc de Bretagne, Grand Chambellan de ce dernier, Grand Maître de l'Artillerie & Capitaine Général des Francs Archers, c'est-à-dire des Milices du Duché.

ALAIN DE QUÉLEN (autre frère dudit OLIVIER), fut Grand Aumônier de la Duchesse Marguerite de Foix, mère d'Anne de Bretagne, femme des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII.

OLIVE DE QUÉLEN (leur sœur aînée) fut Religieuse en l'Abbaye de S^t.-Georges de Rennes, qui n'étoit anciennement composée que de filles, toutes de la première qualité; elle mourut Abbesse de la même Abbaye.

Une autre sœur, nommée JEANNE DE QUÉLEN, avoit été mariée, dès 1444, à *Jean* Ier, Seigneur *du Cambout*, &c. (VIe aïeul d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coislin, créé *Duc* & *Pair* en 1663), & elle eut postérité. Voy. CAMBOUT.

FRANÇOIS DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay (petit-neveu d'OLIVIER & aïeul du Comte de *la Vauguyon*), épousa, le 4 Décembre 1520, une fille de *Thomas Cadoret*, Seigneur de Stuer, Echanson ordinaire de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Maître de l'Artillerie du Duché, Seigneur issu d'une des plus anciennes races du Pays de Porhoët, & substitué au nom *de Stuer*, ou *d'Estuer*, par succession d'une ancienne Maison de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge sur la fin du XIVe siècle, & a produit, postérieurement, *Paul de Stuer de Caussade*, Comte de S^t.-Maigrin, l'un des Favoris du Roi HENRI III, & *Jacques de Stuer de Caussade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées, &c., mort le 17 Août 1671, l'un & l'autre substitués au nom de *Caussade*, en Quercy.

Enfin GRÉGOIRE DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay, bisaïeul du Comte de *la Vauguyon*, fut Gentilhomme de la Chambre des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Rennes, & s'est marié, dès le 8 Juillet 1607, avec une fille de *Christophe Fouquet*, Seigneur de Chalain, en Bretagne, Président à Mortier au Parlement de Rennes, frère aîné du trisaïeul du Maréchal de *Belle-Isle*, Duc de Gisors, & de BARTHÉLEMY DE QUÉLEN, Seigneur, Vicomte du Broutay, son grand-père; il mourut à Douai le 13 Juillet 1667, étant nommé Lieutenant Général des Armées, & avoit été fait Colonel du Régiment de Navarre le 20 Juin 1651, Maréchal de Camp le 16 Janvier 1652 & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde de la Reine ANNE D'AUTRICHE le 15 Mai 1653. BARTHÉLEMY avoit épousé, le 29 Avril précédent, *Marie de Stuer de Caussade*, sœur de *Jacques*, Marquis de S^t.-Maigrin, qui fut tué à Paris, au combat du Faubourg S^t.-Antoine, le 2 Juillet 1652, & unique héritière de *Jacques de Stuer de Caussade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, leur père, mentionné ci-dessus: c'est en cette qualité de petit-fils de *Marie de Stuer de Caussade*, que le Comte de *la Vauguyon* a eu l'honneur d'être unique héritier & représentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes DE BOURBON-CARENCY, cadets de la Maison Royale DE BOURBON. — Cette *Marie de Stuer de Caussade* avoit eu en effet pour grand'mère

paternelle, *Diane des Cars,* petite fille d'Isabeau de Bourbon, héritière unique de la ligne de ces Princes de *Carency,* & avoit pareillement réuni en sa personne les droits de leur sang & de leur hérédité. A cette auguste prérogative, qui ne se trouve aujourd'hui dans aucune autre Maison du Royaume, le Comte de *la Vauguyon,* père de ladite *Marie de Stuer de Caussade,* ajouta, par son testament du mois d'Octobre 1670, une substitution des noms *de Stuer* & *de Caussade* & de tous ses biens, en faveur de Nicolas, qui suit, fils unique, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec Barthélemy de Quélen. Elle épousa, 2° le 15 Janvier 1668, *André de Béthoulat,* Seigneur de Fromenteau, appelé depuis *Comte de la Vauguyon,* par sa femme; fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, Conseiller d'Etat ordinaire & Ambassadeur en Espagne. Elle mourut le 13 Octobre 1693, sans enfants de ce mariage, & lui le 29 Novembre suivant.

Nicolas de Quélen de Stuer de Caussade, appelé *le Comte de la Vauguyon,* après la mort de sa mère, Comte du Broutay, Prince de Carency, Marquis de Saint-Maigrin, Vicomte de Calvignac, Baron de Puycornet, Tonneins, Grateloup, Villeton, la Gruère, Seigneur de Varaignes, &c., second Baron du Quercy, Vidame de Sarlat, se conforma aux dispositions de son grand-père maternel, en joignant à son propre nom, non-seulement celui de *Stuer,* mais encore celui de *Caussade,* à la substitution duquel la Maison *de Stuer* s'étoit trouvé appelée en 1538, & mourut le 7 ou 8 Janvier 1725, âgé de 68 ans. Il avoit épousé, le 1er Octobre 1703, Madeleine de Bourbon, tante du Comte de Bourbon-Busset d'aujourd'hui, Maréchal de Camp & premier Gentilhomme de M. le Comte d'Artois, & fille de Louis de Bourbon, Ier du nom, Comte de Busset, Baron de Châlus, Lieutenant Général de l'Artillerie, & de *Madeleine de Bermondet d'Oradour.* De ce mariage sont issus :

1. Louis de Quélen de Stuer de Caussade, né le 21 Novembre 1704, connu sous le nom de *Prince de Carency,* lequel, fait Mestre de Camp de Cavalerie le 11 Octobre 1722, est mort, sans alliance, le 26 Août 1730;
2. Et Antoine-Paul-Jacques, qui suit.

Antoine-Paul-Jacques de Quélen, chef des nom & armes de sa Maison, en Haute-Bretagne, né le 7 Janvier 1706, aussi substitué à ceux de *Stuer* & de *Caussade,* unique héritier & représentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes de Bourbon-Carency, Comte titulaire de la Vauguyon, en Poitou, Marquis de Calonges, en Condômois, Seigneur, Baron de Tonneins, en Agénois, Seigneur Châtelain de Saint-Maigrin, en Saintonge, & de *Quélen,* en Bretagne, Vidame de Sarlat, second Baron du Quercy, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, &c., d'abord appelé *le Marquis de Saint-Maigrin,* fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles le 15 Juin 1729, Colonel du Régiment de Beauvaisis le 25 Novembre 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Menin de feu M. le Dauphin en Février 1745, Maréchal de Camp le 1er Mai suivant, Gouverneur de Doullens, en Picardie, le 14 Novembre 1747, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Gouverneur de Cognac, en échange de Doullens, le 6 Juin 1750; nommé Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1753, reçu le 2 Février suivant; créé Duc de la Vauguyon & Pair de France le 25 Août 1758, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, & de M. le Comte d'Artois, & Maître de la Garde-Robe de ces deux Princes, & est mort à Versailles le 4 Février 1772. Il avoit épousé, le 15 Avril 1734, *Marie-Françoise de Béthune-Charost,* seconde fille de *Paul-François,* Duc *de Béthune,* Pair de France, Lieutenant Général & Chevalier des Ordres, & de *Julie-Christine-Régine George d'Antraigues.* Il a eu, pour fils unique,

Paul-François de Quélen de Stuer de Caussade, né le 30 Juillet 1746, appelé *le Marquis de Saint-Maigrin,* Gouverneur de Cognac, &, depuis la mort de son père, Duc de *la Vauguyon,* un des anciens Menins du Roi Louis XVI, nommé, le 11 Mai 1776, Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, lequel a épousé, le 14 Octobre 1766, *Antoinette-Rosalie de Pons,* fille de *Charles-Armand,* Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons,* Brigadier des Armées du Roi, & de *Gabrielle-Rosalie le Tonnelier de Breteuil.* Ils ont un fils, né le 20 Juin 1768.

Les armes : *parti, au 1 d'argent, à 3 feuilles de houx de sinople,* qui est de Quélen; *& au 2 d'argent, au sautoir de gueules,* qui est de Stuer. (Extrait en partie du *Mémorial* de

M. l'Abbé d'Eſtrées, année 1754, p. 177 & ſuiv.).

QUELLENEC (DU), Reſſort de St.-Brieuc, en Bretagne : ancienne Nobleſſe, dont une branche, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Raoul, le 8 Novembre 1668, fut déclarée *noble d'extraction*, dans la perſonne de PIERRE DU QUELLENEC, Seigneur de la Brouſſe. Une autre branche le fut pareillement dans la perſonne d'ALAIN DU QUELLENEC, Seigneur de Collédo, au rapport de M. Saliou, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 5 Septembre 1669.

Les armes : *d'hermines, au chef de gueules, chargé de 3 fleurs de lis d'or*.

QUELLENEC (DU), autre Famille de la même Province, qui remonte à EON DU QUELLENEC, vivant en 1424. Elle a auſſi formé deux branches : de la première étoit JEAN-PHILIPPE DU QUELLENEC, des Reſſorts de Carhaix & de Ploërmel, qui fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. de Lopriac, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 3 Avril 1669. — De la ſeconde étoient PIERRE DU QUELLENEC, Seigneur de Kerjacob, & CHRISTOPHE DU QUELLENEC, Seigneur de Kergo, qui furent déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. Huart, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 20 Mars 1671.

Les armes : *d'argent, à 7 macles de gueules*, 3, 3 *&* 1.

QUÉLO, Famille noble, du Reſſort de Nantes, qui remonte à JEAN QUÉLO, vivant en 1476. Elle fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. le Febvre, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à 3 taux* ou *croix de Saint-Antoine d'argent*.

* QUÉLUS, ou CAYLUS, Seigneurie, en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Quélus*, porta, en 1382, à ſon mari, *Philippe de Levis*, Seigneur de Florenſac, &c., au Diocèſe d'Agde. Leur ſecond fils, *Euſtache de Levis*, eut cette Terre en partage, & la donna à ſon quatrième fils, *Guy de Levis*, qui fut père de *Guillaume*, Baron de *Quélus*, & aïeul d'*Antoine*, en faveur duquel la Baronnie de *Quélus* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre 1574, regiſtrées au Parlement de Toulouſe. Ce Seigneur, qui fut créé Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1581, mourut le 6 Avril 1586, ayant perdu, le 29 Mai 1578, ſon fils aîné, *Jacques*, Comte de *Quélus*, un des Favoris du Roi HENRI III. Le frère cadet de *Jacques*, étant mort, quatre mois après ſon père, & ſans alliance, le Comté de *Quélus* paſſa à ſa ſœur, *Jeanne de Levis*, qui fut mariée, le 16 Janvier 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Peſtels* & de Salers, dont la fille, *Anne de Peſtels*, héritière du Comté de *Quélus*, épouſa, le 2 Avril 1607, *Jean de Tubières-Grimoard*, Ve du nom, Seigneur de Caplue, qui avoit pour IVe aïeul *Jean de Tubières*, IIe du nom, Seigneur de la Capdenède, qui s'étoit marié, le 12 Décembre 1435, à *Jeanne d'Ebrard*, dont il eut poſtérité. Voy. TUBIÈRES DE CAYLUS.

QUEMPER DE LANASCOL, en Bretagne : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II.

FRANÇOIS-JOSEPH QUEMPER, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol & de la Lande, fut déclaré *noble & iſſu d'extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De ſon mariage, accordé le 20 Février 1659, avec *Catherine Urvoy*, naquit

RENÉ-JOSEPH-CHARLES QUEMPER, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol, qui fut père de

YVES-JOSEPH-JACQUES QUEMPER, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol, né le 27 Octobre 1697, qui fut reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie le 30 Mars 1715.

Les armes : *d'argent, au léopard de ſable, accompagné en chef de trois étoiles du même; l'Armorial Breton* dit *trois coquilles de ſable*.

QUÉNEC'HQUIVILLY, en Bretagne, Reſſort de Saint-Brieuc : AMAURY & PHILIPPE DE QUÉNEC'HQUIVILLY, ſon père, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, au rapport de M. Barrin, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Juillet 1670. Leurs preuves de nobleſſe faites remontent à AMAURY DE QUÉNEC'HQUIVILLY, Préſident de Bretagne, au Parlement des Grands-Jours, en 1513, qui fut employé dans pluſieurs Ambaſſades.

Les armes : *de ſable, à 3 défenſes de ſanglier d'argent*.

* QUENGO, QUINGO, QUENGON & QUINGON, en Bretagne : c'eſt ainſi que ce nom eſt différemment écrit dans des extraits tirés des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de Bretagne.* Cette ancienne Nobleſſe tire ſon nom de la Terre de *Quengo*, ſituée dans le Duché de Rohan, près de Pontivy, laquelle a paſſé dans une Maiſon étrangère, par le mariage de l'héritière de la branche aînée, ainſi qu'on le verra ci-après. Guy le Borgne, Auteur de l'*Armorial* de cette Province, imprimé à Rennes en 1681, dit que la Famille DE QUENGO eſt originairement iſſue d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, & qu'elle a donné, dans le dernier ſiècle, un Gouverneur du Château de Vincennes; mais ſans ſe livrer à des recherches puiſées dans les Chartes & l'Hiſtoire d'une Nation étrangère, on va ſe borner aux preuves tirées des titres qui ſe trouvent dans les Archives de cette Maiſon, & à ce qu'en a dit l'*Hiſt. de Bretagne.* — Dans deux Montres d'Olivier, Sire de Cliſſon, Chevalier Banneret, l'une faite à Ploërmel le 1er Avril 1380, & l'autre à Joſſelin le 1er Août de ladite année, on trouve GUILLAUME DE QUENGO, au nombre des Ecuyers. — Nous allons ſuivre un Inventaire ſommaire des titres, au ſoutien de la qualité de *noble d'extraction & Chevalerie* de MM. DE QUENGO, produit à la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Nobleſſe, en 1668, & ſur leſquels a été rendu Arrêt en 1669, faute des titres qui n'ont pu nous être communiqués, parce que le 8 Juin 1589, il y eut un parti de Gendarmes qui fut piller & brûler le Château du Rochay, ainſi qu'il eſt prouvé par une Enquête d'office faite par la Cour du Duché de Penthièvre, au ſiége de Moncontour, à la requête de noble & puiſſant FRANÇOIS DE QUENGO, Seigneur du Rochay, &c., en date du 9 Juin 1589. Ainſi nous ne pouvons remonter la filiation de cette Maiſon qu'à

I. ALAIN, Ier du nom, Seigneur DE QUENGO, qui avoit épouſé, en 1350, *Aliénor*, autrement *Adelice de Quénécan*, fille de *Fraval*, Sire *de Quénécan*, avec laquelle il donna, le 8 Juin 1390, à EON, leur fils puîné, du conſentement d'ALAIN II, leur aîné, la Terre de Lindreuc pour la tenir de lui en Juveigneurie, avec la réſerve ſeulement des droits de chaſſe & de pêche, & ledit EON lui en fit hommage par *un baiſer de bouche & mains jointes*, ſuivant la coutume, & conformément à l'Aſſiſe du Comte Geoffroy : cet acte fut ſcellé du ſceau d'ALAIN DE QUENGO, & de celui de Jean de Quélen, qui fut témoin pour ledit EON. — Nous obſerverons ici que les partages, ſuivant l'Aſſiſe du Comte Geoffroy, dont l'époque remonte au commencement du XIIe ſiècle, ont toujours été, en Bretagne, la preuve la plus certaine d'une très-ancienne nobleſſe; car les aînés ſeuls des Maiſons qui exiſtoient du temps de cette Aſſiſe, avoient le droit de partager ainſi leurs cadets. ALAIN Ier eut de ſon mariage :

1. ALAIN, qui ſuit;
2. Et EON ou EONET, auteur de la branche des Seigneurs de *Crénolle*, &c., rapportée ci-après.

II. ALAIN DE QUENGO, IIe du nom, partagea, le 8 Juin 1390, avec ſon frère, les ſucceſſions de leurs père & mère. Suivant Dom Lobineau, Dom Morice & Paul Hay du Chaſtellet, Auteur de l'*Hiſt. du Connétable du Gueſclin*, p. 412, il parut au nombre des Ecuyers d'Eon de Leſnérac, Capitaine de Cliſſon, à la Montre reçue à Paris le 27 Janvier 1382. On ignore le nom de ſa femme; mais il en eut

III. JEAN DE QUENGO, compris dans la Réformation de 1427 des Nobles de l'Evêché de Saint-Brieuc, ſous la Paroiſſe de Saint-Samſon; il étoit Seigneur en l'Egliſe Paroiſſiale de Mur, par repréſentation de ſon aïeule maternelle, *Adelice de Quénécan*, ce qui ſe vérifie par un acte du 14 Novembre 1459, où l'on voit que JEAN, Seigneur DE QUENGO, céda à Guillaume, Seigneur *du Quellenec*, le droit de ſépulture dans ſes enfeux prohibitifs en l'Egliſe Paroiſſiale de Mur, qui lui appartenoient à cauſe de ſes ancêtres *de Quénécan*, & commandoit la Nobleſſe de l'Evêché de Saint-Brieuc aux années 1462 & 1465, ſuivant un extrait des Montres deſdites années, levé à la Chambre des Comptes de Nantes, en préſence du Procureur Général du Roi. Il eut de *Marguerite de Mauléon*, ſon épouſe,

1. ALAIN, qui ſuit;
2. Et JEAN, auquel ſon frère aîné donna partage à viage, conformément à l'Aſſiſe, dans les ſucceſſions de ſes père & mère, par acte du 16 Juillet 1492.

IV. ALAIN DE QUENGO, IIIe du nom, fut du nombre des Ecuyers & Officiers de la Maiſon de la Ducheſſe de Bretagne en 1475, &

Jeanne de Quengo étoit comprise au nombre des Dames & Demoiselles de la Duchesse en 1480, suivant Dom Morice, tom. III de ses Preuves, col. 298 & 387. Alain épousa *Richard Lepervier,* fille de *Robert,* Chevalier, Seigneur de Saint-Thomas. Il en eut

V. François de Quengo, seulement cité dans la Réformation de 1513, par laquelle il est reconnu que la Terre de *Quengo* est complète d'ancienneté sans aucune annexe de rôture. Il décéda sans enfants mâles, ne laissant qu'une fille, nommée

Marguerite, qui porta la terre de *Quengo* dans la Maison de MM. *Henry* : ce qui est prouvé par un aveu du 3 Juillet 1565, rendu à la Vicomté de Rohan par *Jean Henry,* qui déclara tenir la Terre de *Quengo* de la succession de Marguerite de Quengo, sa mère, & de plus que la terre de Lindreuc est tenue de lui *en juveignerie pour avoir été baillée à* Eonet de Quengo, *fils juveigneur d'*Alain de Quengo *& d'*Adelice de Quénécan, *sa femme, père & mère dudit* Eonet : l'original de cet aveu est aux Archives du Château de Blain, & on en a levé un extrait dûment légalisé.

BRANCHE
des Seigneurs de Crenolle, *&c.*

II. Eon, ou Eonet de Quengo (fils juveigneur d'Alain Ier, & d'*Adelice de Quénécan*), rendit aveu, le 6 Juillet 1412, à la Vicomté de Rohan, de la Terre de Lindreuc, comme la tenant de son frère aîné en juveigneurie : l'original de cet acte est aux Archives du Château de Blain, & scellé du sceau de la Maison de Quengo. Le 1er Octobre 1415, comme féodé de Penthièvre, il fit aussi, pour sa Terre *du Rochay*, une déclaration, aux Seigneurs de Penthièvre, de vente faite ladite année en la Forêt de Moncontour : cet acte est scellé du sceau dudit Eon de Quengo, cerné ou environné de la Devise de ses armes. Quelques années après, le 16 Octobre 1420, il fut du nombre des Seigneurs Bretons qui se liguèrent à Vannes contre les Penthièvre pour le Duc de Bretagne. On le voit cité depuis dans plusieurs Etats avec Jean de Quengo, son fils, au nombre des Gentilshommes de la Maison du Duc (Dom Morice, tom. II de ses Preuves, col. 1061, 65, 67 & 1069); il y est aussi fait mention d'un Yvon de Quengo, Maréchal de Salle de la Duchesse. Eon de Quengo avoit épousé, par contrat de l'an 1380, *Guillemette le Provost,* fille unique, d'une branche de la Maison *le Provost de la Tousche.* Cette héritière, riche & de naissance distinguée, porta les Terres *du Rochay*, de *la Hardais*, &c., dans la Maison de Quengo, où, depuis ce mariage, elle se sont perpétuées successivement, de père en fils, jusques & y compris Anne-Louis de Quengo, Marquis de Crenolle, qui en est encore aujourd'hui Seigneur : ce qui fait une possession de quatre siècles. De cette alliance naquirent :

1. Jean, qui suit;
2. Et Guillaume : ce dernier n'a point fait souche. Il vendit à son frère, le 24 Septembre 1438, tous ses droits dans les successions de ses père & mère ; &, par Brevet du 17 Novembre 1440, le Duc le nomma le troisième des onze Seigneurs qu'il envoya vers Charles, Duc d'Orléans, pour être décorés du Collier de l'Ordre *du Porc-Epic,* autrement dit *du Camail :* c'est ce qui est rapporté par Dom Morice, tom. II de ses Preuves, col. 1438. Suivant l'*Hist. des Ordres de Chevalerie,* qui est à la Bibliothèque du Roi, celui-ci fut institué la même année & dans la même forme que celui de la Toison d'Or : l'un & l'autre n'étoient composés que de 31 Chevaliers, obligés de faire preuve de bonne, grande & ancienne Noblesse, & qui avoient le Duc pour chef. Il paroît que ce Guillaume est le même qui est compris dans le nombre des Gendarmes qui servirent le Duc de Bretagne en 1427, & qui, avec les Nobles de St.-Malo, lui prêta serment de fidélité, en 1437, pendant que Jean, ou Jehan, son frère, le prêta à Moncontour.

Parmi les Nobles de Rohan & de Porhoët, qui prêtèrent serment de fidélité au Duc de Bretagne, on trouve un Guillaume de Quengo, qui déclara ne savoir pas écrire.

III. Jean de Quengo, Ier du nom de sa branche, Seigneur du Rochay, &c., compris, comme on l'a dit plus haut, avec Eon, son père, dans un compte du 20 Avril 1420, au nombre des Gentilshommes de la Maison du Duc, & mentionnés l'un & l'autre dans l'*Hist. de Bretagne,* fut demandé au Duc François de Bretagne, avec quelques autres Gentilshommes, pour la garde & sûreté des Places du Vicomte de Rohan, ce qui fut accordé audit Seigneur de Rohan par Lettres du 1er Septembre 1449 (Dom Morice, tom. II, col. 1513). Il épousa *Perrine de Bruc,* dont :

1. Rolland, qui suit;

2. & 3. Amaury & Guillaume ;
4. Et Catherine, qui époufa *Guillaume Millon.*

Ces enfants partagèrent, comme juveigneurs, avec Rolland, leur frère aîné, les fucceffions de leurs père & mère.

IV. Rolland de Quengo, Seigneur du Rochay, compris parmi les Nobles de Moncontour lors du Parlement tenu à Vannes en 1462, époufa *Béatrix*, fille de *Rolland*, Sire *de Guémadeuc*, & de *Catherine de Roftrenen* (deux Maifons éteintes, & que les Hiftoriens de Bretagne mettent au nombre des plus illuftres de la Province). Ils eurent :

1. Guyon, qui fuit;
2. & 3. Jean & François;
4. & 5. Madeleine & Marguerite.

V. Guyon de Quengo, Seigneur du Rochay, &c., époufa *Perronnelle de Bogier*, héritière *du Vaudeguyp*, dont, pour fils unique,

VI. Jean de Quengo, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur du Rochay & de la Hardais, qui paffa, le 28 Novembre 1520, un acte de partage avec Jean, fon oncle germain, fur les fucceffions de Rolland de Quengo & de *Béatrix de Guémadeuc*, fes aïeul & aïeule, dans lequel acte il eft rapporté que les Terres & héritages baillés en partage audit puîné de fon père, font pour les tenir pendant fa vie, feulement à viage, comme juveigneur de bonne Maifon, &c.; il paffa auffi un acte de partage, le 13 Mai 1353, dans les mêmes fucceffions, avec Madeleine de Quengo, fa tante. Le même Jean de Quengo commandoit une Compagnie de Gentilshommes, fuivant un Certificat du Seigneur de Bouillé, Lieutenant Général pour le Roi, en Bretagne, daté du 3 Avril 1559, accordé au Sieur de Pontgreal, comme il avoit été employé au fervice du Roi fous la charge du Capitaine Quengo. Il fut auffi nommé Infpecteur de l'arrièreban de l'Evêché de Vannes, par Brevet du 24 Septembre 1553, figné de Jean de Bretagne, Comte de Penthièvre & Lieutenant Général pour le Roi. De *Françoife de Linières*, fon époufe, fœur cadette de *Perronnelle de Linières*, femme de *Louis-Georges d'Orange*, Sieur de la Courbe, & filles de *François*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rouge, & de *Jeanne du Bellay*, il eut (*a*) :

1. François, qui fuit ;
2. Et Renée, qui époufa Meffire *François de Chamballan.*

Dans une Enquête du 30 Avril 1564, compofée de plufieurs témoins, faite par le Préfidial de Vannes, à la réquifition d'*André de Bréhand*, Seigneur de Glécoët, on trouve que *François de Bréhand*, fils aîné d'*Alain*, avoit époufé Isabeau de Quengo, dont il eut *Jean*, père dudit *André* : ce *François de Bréhand* mourut en 1519. Le premier témoin dépofa avoir connu plufieurs filles de la Maifon *de Bréhand*, dont l'une avoit été mariée dans la Maifon de Quengo, l'autre dans celle *de Rohan du Poulduc*, & la troifième dans celle *du Veau*.

VII. François de Quengo, Seigneur du Rochay, de la Hardais, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, eft qualifié de *noble & puiffant Seigneur* dans un acte de partage du 3 Mars 1581 ; il commandoit, ainfi que fon père, une Compagnie en 1589, & eut Commiffion, le 21 Avril 1591, de continuer la démolition des Murs de Rochefort. Il époufa *Jacqueline de Bourgneuf*, fille aînée de *René*, Chevalier, Seigneur de Cucé & d'Orgères, Premier Préfident du Parlement de Bretagne. Devenue veuve elle fit une donation à l'Eglife de N.-D. de Bonne-Nouvelle de Rennes. Leurs enfants furent :

1. René, qui fuit;
2. Jean, tué au fiége de la Rochelle ;
3. Et Renée, qui époufa N.... *du Chaftellier*, Chevalier, Seigneur de la Hautays, Préfident à Mortier au Parlement de Bretagne.

VIII. René de Quengo, I[er] du nom, Seigneur du Rochay, de la Hardais, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *haut & puiffant Meffire*, époufa, par contrat du 17 Juillet 1616, *Sylvie d'Efpinay*, fille de haut & puiffant *François*, Sire *d'Efpinay*, Marquis de Broons, &c., & de *Sylvie de Rohan* ; celle-ci fille de *Louis*, Prince de Guémené,

---

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans fa II[e] Edit., tom. XI, p. 618, lui donne feulement pour fils Jean de Quengo, III[e] du nom, Seigneur du Rochay, la Hardais, &c., qui tranfigea, le 25 Septembre 1548, aux qualites de *Françoife de Linières*, fa mère, avec *Perronnelle de Linières*, fa fœur aînée, touchant la fucceffion de *Chriftophe de Linières*, leur père, Seigneur dudit lieu. Jean eut de fon mariage : 1. François; 2. & Renée, qui s'eft mariée, par contrat du 18 Juillet 1561, avec *François de Chamballan*.

(*Note des Editeurs.*)

&c., & de *Léonore de Rohan*. Il eut de fon mariage :

1. François, connu fous le nom de *Comte de Tonquédec*, qui fut tué au Siége de Bergues le 1er Août 1646. Quelques mois auparavant, la Reine Régente, Anne d'Autriche, par Lettres du 21 Avril de la même année, l'avoit exempté, en confidération de fes fervices, du rachat dû au Roi fur la Vicomté de *Tonquédec*, à caufe du décès de fon père. Buffy-Rabutin, dans fes *Mémoires*, Edit. de 1679, en parlant du Siége de Bergues, fait mention dudit de *Tonquédec*. René, fon frère, qui étoit au même fiége, le fit tranfporter en Bretagne pour être inhumé dans le tombeau de fes pères, en l'Eglife de Langaft, dont les Seigneurs de Quengo font Fondateurs ;
2. René, qui fuit ;
3. Sylvestre, connu fous le nom de *Baron du Pontgamp*, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c., qui époufa *Marie-Anne du Pleffier de Genonville*, dont il n'eut que deux filles :
   1. Angélique, qui s'eft mariée à N..., Marquis *du Faouët*, morte fans poftérité ;
   2. Et Julie, qui a époufé, par contrat du 15 Novembre 1697, Joseph de Quengo, Ier du nom, fon parent, ci-après, dont elle a eu des enfants.

Et plufieurs filles.

IX. René de Quengo, IIe du nom, Seigneur, Comte du Rochay & de Tonquédec, Vicomte de la Marche, Baron de Molac, du Vaudeguyp, Pontgamp, Gourmené, Cornéan & autres lieux, devenu l'aîné par la mort de François, fon frère, produifit en 1668, avec Sylvestre, fon puîné, fes titres à la Chambre établie par le Roi pour la Réformation de la Nobleffe, & par Arrêt de 1669, l'aîné comme le puîné, furent maintenus dans la qualité de *Chevaliers* & de *Gentilshommes d'ancienne extraction*. René fut nommé Député en Cour pour l'ordre de la Nobleffe le 3 Août 1683. Il avoit époufé, 1° par contrat du 5 Février 1659, *Simonne de Beaumont de Péréfixe*, fille de *Charles de Péréfixe*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Nantes, & nièce d'*Hardouin de Beaumont de Péréfixe*, Précepteur de Louis XIV & enfuite Archevêque de Paris, mort en 1670 ; & 2° par contrat du 8 Septembre 1667, *Françoife-Sylvie d'Efpinay*, fille d'*Urbain*, Marquis de Vaucouleurs, & de *Servanne Frotet*. Il donna la Vicomté de *Tonquédec* à cette feconde femme, en raffiette d'une donation faite par le Marquis *d'Efpinay de Broons*, parent commun des deux contractants. Ledit René, IIe du nom, étant décédé en 1703, *Françoife-Sylvie d'Efpinay*, fa veuve, fut élue tutrice de ceux des enfants en minorité : du nombre des nominateurs furent le Prince *Henri de Lorraine*, Pair & Grand Ecuyer de France, comme coufin defdits enfants, à caufe de *Madeleine d'Efpinay*, fa femme, fuivant fa procuration paffée le 30 Juillet 1703 devant les Notaires à Paris ; le Prince *de Rohan-Soubife*, auffi un des parents, à caufe de *Sylvie de Rohan*, fuivant Lettre du 24 Août 1703 ; *Jean-Guftave*, Sire *de Rieux*, fuivant auffi procuration paffée devant les Notaires à Paris le 8 Septembre 1703, & plufieurs autres Seigneurs de naiffance diftinguée. Du premier lit vinrent :

1. Guillaume, qui fut tué en Italie, étant Officier au Régiment du Roi ;
2. Joseph, qui fuit ;
3. Sylvie, qui s'eft mariée à *Guillaume du Breil de Dinan*, Marquis de Rais, dont la petite-fille, *Yvonne-Sylvie du Breil de Rais*, a époufé, le 7 Février 1729, *Guy-Augufte de Rohan-Chabot*, dit *le Chevalier de Rohan*, Lieutenant Général, dont elle a été la première femme, & en a eu des enfants. Voy. CHABOT, ancienne Maifon du Poitou.

Et du fecond lit fortirent plufieurs enfants, entr'autres :

4. René, auteur de la branche des Comtes de *Tonquédec*, rapportée ci-après ;
5. Camille, appelé *le Chevalier de Tonquédec*, qui fut tué, vers le commencement de ce fiècle, fervant dans le Régiment des Dragons de Bretagne ;
6. Et Elisabeth, qui s'eft mariée, en 1709, à *Jean Couppé*, Seigneur des Effarts, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, & Chevalier de St.-Louis.

X. Joseph de Quengo, Ier du nom, Seigneur du Rochay, de la Hardais, Cornéan, &c., époufa, par contrat du 15 Novembre 1697 (dans lequel il eft qualifié de *haut & puiffant Seigneur*), Julie de Quengo, fa coufine germaine, fille de Sylvestre, Baron du Pontgamp, & de *Marie-Anne du Pleffier de*

Genonville, rapportés ci-devant. De ce mariage il a eu :

1. Joseph, qui fuit ;
2. N.... de Quengo, appelé *le Chevalier de Crenolle,* qui eſt mort au ſiége de Traerbach, ſervant dans le Régiment de Roſnyvinen, en 1733 ;
3. N.... de Quengo, Abbé de Crenolle, Chanoine de la Cathédrale de Rennes ;
4. Une fille, morte Religieuſe au Calvaire de Cucé, à Rennes, en 1762 ;
5. & 6. Céleste & Calliope, la première appelée *Mademoiſelle du Rochay,* & l'autre *Mademoiſelle de Crenolle ;* elles ne ſe ſont point mariées.

XI. Joseph de Quengo, IIe du nom, Comte de Crenolle, Seigneur du Rochay, de la Hardais, Penhoët, Limoëlan, la Touche-du-Bois, Leſcu & Kerguſtan, fut Capitaine au Régiment du Roi, & épouſa, par contrat du 8 Juillet 1730, *Thérèſe-Charlotte-Dorothée de Beauvau,* fille de *Claude-Charles,* Marquis de Tigny, & de *Thérèſe-Eugénie le Sénéchal de Carcado.* Leurs enfants furent :

1. Guy-Auguste-Ange, Marquis de Crenolle, qui commença à ſervir, en qualité de Lieutenant en ſecond, au Régiment du Roi, le 27 Mars 1749 ; de Lieutenant en 1755, de Guidon de la Gendarmerie en 1757, avec Commiſſion de Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 29 Septembre de la même année ; d'Enſeigne des Gendarmes de Flandre en 1759 ; fut bleſſé, le 1er Août ſuivant, à la bataille de Minden, d'un coup de feu à la jambe, & mourut, le 11 du même mois, des ſuites de ſa bleſſure ;
2. Anne-Louis, qui fuit ;
3. Et Jean-Louis, Abbé, mort au Séminaire de Liſieux en Octobre 1758.

XII. Anne-Louis de Quengo, Seigneur du Rochay, de Crenolle, Penhoët, la Hardais, Limoëlan, la Touche-du-Bois, la Ville-Gourio, Cornéan, des Clouets, & la Ville-Maupetit, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Crenolle,* devenu *Marquis de Crenolle* & chef des nom & armes de ſa Maiſon, après la mort de ſon frère aîné, ſervit d'abord au Régiment du Roi. S. M., en 1761, lui accorda le Régiment de la Marche, Province. Après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Isle-de-France, ci-devant Montmorin, en Décembre 1762, puis, en Décembre 1764, a paſſé à celui de Béarn, & a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770. Il eſt veuf, depuis le 18 Novembre

1776, de *Françoiſe-Marguerite Mégret d'Etigny,* qu'il avoit épouſée le 24 Août 1763, fille d'*Antoine Mégret d'Etigny,* mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoiſe Thomas de Pange.* De ce mariage ſont iſſus :

1. Guy-Auguste-Ange-François, né le 10 Juin 1764 ;
2. Et Anne-Marie-Louise, née le 21 Décembre 1765.

BRANCHE
des Comtes de Tonquédec.

X. René de Quengo, IIIe du nom, Comte de Tonquédec (fils aîné de René II, & de *Françoiſe-Sylvie d'Eſpinay,* ſa ſeconde femme), ſervit d'abord dans la Marine, puis dans le Régiment du Roi. Il épouſa, en 1709, *Catherine de Revel,* fille de *Jean,* & de *Catherine Chauvel de la Haye.* De ce mariage ſont iſſus :

1. René, qui fuit ;
2. Et Joseph-Scholastique, mentionné après ſon aîné.

XI. René de Quengo, IVe du nom, Comte de Tonquédec, a épouſé, le 6 Juillet 1758, *Anne-Marie Petor,* fille d'*André,* Conſeiller, Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, & de *Marie-Anne Gerard.* Leurs enfants ſont :

1. René, né le 19 Juin 1763, reçu Page en la Petite Ecurie du Roi le 8 Avril 1777 ;
2. Et Marie-Josèphe-Catherine-Pélagie, née le 6 Juin 1765.

XI. Joseph-Scholastique de Quengo (frère puîné de René, IVe du nom), eſt entré Sous-Lieutenant au Régiment de Berry en 1746 ; s'eſt trouvé, en 1747, aux Siéges de Liefkenshoeck, de Hulſt, d'Axel, de Berg-op-Zoom & de Lillo, & en 1748 à celui de Maëſtricht. Une maladie l'ayant mis hors d'état, pendant plus d'un an, de continuer ſon ſervice, il s'eſt retiré en 1754. Cependant, lors de la deſcente des Anglais devant St.-Malo, en 1758, il fut du nombre des Gentilshommes qui formèrent entr'eux une Compagnie, qui, juſqu'au départ des Anglais, occupa toujours le poſte d'honneur, & il fut élu Brigadier de cette Compagnie. Il a épouſé, en 1770, *Françoiſe de Calloët de Lanidy,* fille de *François,* Comte de Lanidy, dont

Un fils, nommé Joseph ;
Et trois filles.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

Cette Maiſon eſt alliée avec celles de *Beauvau, Bréhand, Chabot, Rohan, Lorraine, le Sénéchal de Carcado, Eſpinay, le Provoſt de la Touſche, Guémadeuc, Quénécan, Roſtrenen,* &c.

QUÉNOUAS, QUÉNOUARDS & QUÉROUARS, Famille noble d'extraction, du Reſſort de Fougères, en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction,* au rapport de M. de Langle, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 23 Octobre 1668.

Les armes : *de ſable, au rencontre de cerf d'or.*

QUENTIN DE RICHEBOURG, Famille originaire de Bretagne, diſtinguée par ſes poſſeſſions & par ſes alliances.

I. GUILLAUME QUENTIN, de *noble extraction* de la Province de Bretagne, eſt celui par lequel une Sentence des Requêtes de l'Hôtel, portant retrait lignager de la Terre de *Richebourg,* le 28 Juin 1700, commence la Généalogie de cette Famille; il portoit pour armes: *d'azur, à 3 pommes de pin d'or.* Les troubles qui déſolèrent la Bretagne, du temps de la Ducheſſe ANNE, l'obligèrent de quitter cette Province pour venir s'établir à Loches, en Touraine, où il épouſa *Marie de la Robertière,* de laquelle il eut :

GILLES;
Et ANDRÉ, qui ſuit.

II. ANDRÉ QUENTIN, Seigneur des Terres de Richebourg, la Menardière & du Moulinet, épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Perdriau,* Notaire à Tours, le 10 Mai 1556, *Jeanne Drouin;* & 2° le 3 Mai 1572, contrat paſſé devant *Fouchet,* auſſi Notaire à Tours, *Marguerite Bougrand,* fille de *Jean,* Seigneur de Launay & de la Couperie, & de *Françoiſe d'Argouges.* Il eut du premier lit :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. CHARLES, Contrôleur Général de la Reine MARGUERITE;
3. PHILIPPE, mariée à *Barthélemy Quiſton,* Seigneur de la Marre;
4. MARIE, alliée à *Charles Robin,* Seigneur de Courçay, Intendant de la Reine MARGUERITE;
5. JEANNE, mariée, 1° à *Jacques Robin,* Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine; 2° à *François de Villemontée,* Maître des Requêtes; & 3° à *Guichard d'Ageſt,* Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Et du ſecond lit vinrent :

6. BARTHÉLEMY, Seigneur du Moulinet;
7. BONAVENTURE, auteur de la branche des Seigneurs de *Richebourg,* rapportée en ſon rang;
8. JEANNE;
9. Et MARTHE, alliée à *René Boileau,* Seigneur de la Boupillière.

III. ANDRÉ QUENTIN, IIe du nom, Seigneur de la Salle & de Bourgchevreau, épouſa *Marie de la Salle,* fille de *Foulques,* Ecuyer, dont

IV. ANDRÉ QUENTIN, IIIe du nom, Seigneur de la Salle & de Bourgchevreau, qui s'allia à *Marie Boutet,* & en eut :

BONAVENTURE, mort ſans enfants;
Et RENÉ, qui ſuit.

V. RENÉ QUENTIN, Seigneur de la Salle, épouſa *Antoinette Binet,* dont :

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et JEAN, tige de la branche des Barons de *Champloſt,* rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS QUENTIN DE LA VIENNE, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Marquis de Champcenetz, premier Valet de Chambre du Roi, obtint que *Champcenetz,* Seigneurie en Brie, fut érigée en *Marquiſat,* avec celles de *Courtacon, Ligne* & *Bezalles,* par Lettres du mois de Novembre 1686, enregiſtrées le 2 Décembre ſuivant, pour relever de la Tour de Provins; il en avoit rendu foi & hommage au Roi le 10 Août 1685, & auſſi, en qualité de *Marquis de Champcenetz,* entre les mains du Chancelier, le 31 Décembre 1686 : cet hommage fut reçu en la Chambre des Comptes le 26 Avril 1695, & rentra, le 28 Juin 1700, par retrait lignager, dans la Terre de *Richebourg,* que poſſédoit ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, ſon triſaïeul. Il avoit épouſé 1° *Jeanne-Claudine Thierry;* & 2° par contrat du 12 Mars 1681, ſigné du Roi, *Eliſabeth Orceau.* Du premier lit vint :

1. JEANNE-CATHERINE QUENTIN DE LA VIENNE, morte au Château de Dénonville, en Beauce, le 31 Janvier 1742, âgée de 67 ans, & qui s'étoit mariée, le 15 Avril 1697, à *Pierre-René de Briſay,* Chevalier, Comte de Dénonville, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant Général de l'Orléanais, dont des enfants. Voy. BRISAY.

Et du second lit sortirent :

2. Louis, qui suit ;
3. Elisabeth Quentin de la Vienne, qui s'est mariée, en 1706, à *Guillaume le Brun*, Marquis de Dinteville, en Champagne, Mestre de Camp, Lieutenant du Colonel-Général, Cavalerie ;
4. Et Françoise-Agnès Quentin de la Vienne, qui épousa *François Orceau d'Arennes*, Trésorier Général des Galères, dont postérité. Voyez ORCEAU de FONTETTE.

VII. Louis Quentin de Richebourg, Marquis de Champcenetz, émancipé le 25 Septembre 1710, premier Valet de Chambre du Roi, Gouverneur des Bourgs & Châteaux de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, a épousé, par contrat du 1er Août 1722, *Thérèse-Louise Trévillon*, fille de Messire *Charles*, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial de l'Artillerie de France & Commandant à Boulogne-sur-Mer, & de Dame *Madeleine de Chery de Fontenilles*. Leurs enfants furent :

1. Jean-Louis, qui suit ;
2. Et Marie-Thérèse Quentin de Champcenetz, qui s'est mariée, en 1745, à *René Mousle de Gerville*, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres.

VIII. Jean-Louis Quentin de Richebourg, Chevalier, Marquis de Champcenetz, &c., Gouverneur des Bourgs & Châteaux de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, premier Valet de Chambre du Roi, ensuite Commandant de l'Equipage du Daim, a épousé, 1° en 1748, *Marie-Rose Tessier*, morte en Octobre 1754, fille de *Pierre-Christophe*, Ecuyer, Intendant & Contrôleur Général des Ecuries & Livrées du Roi ; & 2° le 2 Juin 1755, *Madeleine Pernon*, fille de *Louis*, Ecuyer, Député de Lyon au Conseil Royal du Commerce, & de Dame *Marie Monginot*, sa première femme. Du premier lit il a eu :

1. Louis-Pierre, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. Louis-Edmond Quentin de Richebourg, ci-devant Mousquetaire de la première Compagnie, Gouverneur du Palais des Tuileries ;
3. Et René-Ferdinand, appelé *le Chevalier de Champcenetz*, Chevalier de Malte.

IX. Louis-Pierre Quentin de Richebourg, Marquis de Champcenetz, né en 1754, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Meudon, en survivance, est Capitaine de Dragons.

BRANCHE
des Barons de Champlost, *en Champagne.*

VI. Jean Quentin, Ier du nom, né en Touraine en 1637, Seigneur de Villiers-sur-Orge, Baron de Champlost (second fils de René, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette Binet*), est nommé Seigneur de Villiers dans un Réglement d'armoiries du 26 Avril 1697, ainsi que dans la Sentence des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, pour le retrait lignager de la Terre de *Richebourg*. On le trouve qualifié *Baron de Champlost*, Seigneur de Mercy, Bois-de-la-Raye, Vachy & autres lieux, en Champagne, dans l'hommage qu'il rendit desdites Terres, le 10 Novembre 1705, au Comte de Saint-Florentin, & fut Maître d'Hôtel du Roi Louis XIV. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1676, signé du Roi, *Marie-Angélique Poisson*, fille de *Jean*, Seigneur de Souzy, & de *Marie Baranjon*. Il en a laissé :

1. Jean, qui suit ;
2. Louis, Seigneur de Villiers-sur-Orge, qui servit dans la première Compagnie des Mousquetaires, comme il paroît par un Certificat de l'an 1696, & mourut sans postérité ;
3. Louis-Philbert, auteur de la branche des Seigneurs de *Villiers-sur-Orge*, rapportée ci-après ;
4. René-Joachim Quentin de la Corbière, Seigneur de Villiers, en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans postérité ;
5. Henri Quentin de Richebourg, Enseigne aux Gardes Françaises, mort en 1717, aussi sans postérité ;
6. Marie, qui épousa *Louis-Charles le Mosnier des Cartes*, Gentilhomme ordinaire du Roi & Maître d'Hôtel de Madame la Duchesse de Bourgogne ;
7. Marie-Catherine, alliée, le 16 Octobre 1706, à *Louis le Bas de Girangy*, Seigneur de Claye, &c., dont des enfants. Voyez BAS (le) ;
8. Et Marie, alliée, en 1711, à *Jean-René Jouenne*, Comte d'Esgrigny, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie, Chevalier de St.-Louis, dont un fils. Voy. JOUENNE d'ESGRIGNY.

VII. Jean Quentin, IIe du nom, Baron de Champlost, né à Paris le 19 Juin 1677, servit quelque temps dans la première Compa-

gnie des Mousquetaires; fut reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier le 20 Juillet 1693, & nommé, le 28 dudit mois, à la Commanderie de Beaullat, Diocèse de Limoges, dépendante dudit Ordre; rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes le 9 Août 1718, à cause du titre de *Baron de Champlost*, & au Comte de Saint-Florentin le 12 Octobre 1728, à cause de la mouvance de cette Terre : dans ces deux titres il est dit qu'il posséda la Baronnie de Champlost par succession de son père. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1703, signé du Roi, *Angélique le Tessier de Montarsy*, morte en 1711, fille de *Pierre le Tessier de Montarsy*, Ecuyer, Seigneur de Bièvre, & d'*Anne Mignot de Merille*. De ce mariage vinrent :

Marie-Louis, qui suit;
Et Anne-Angélique, née en 1705, morte fille.

VIII. Marie-Louis Quentin, Baron de Champlost, né à Versailles le 5 Septembre 1709, a servi, plusieurs années, dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi; a rendu foi & hommage de la Baronnie de Champlost & de plusieurs autres Terres, au Comté de Saint-Florentin, le 19 Mai 1756; fut nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1731, premier Valet de Chambre en 1757, & est mort le 30 Août 1776. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1740, *Marie-Charlotte Bernard de Balainvilliers*, sœur aînée de la Comtesse de *Thianges*, & de feu M. de *Balainvilliers*, Intendant d'Auvergne, & fille de *Simon-Charles Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie de Balainvilliers & du Comté de Cléry, & de *Marie-Madeleine Labbé*, Dame de Villebouzin, dont :

1. Jean-Marie, qui suit;
2. Charles-Jean-Marie, appelé le *Chevalier de Champlost*, né à Paris le 11 Février 1742, reçu Mousquetaire dans la seconde Compagnie, le 8 Février 1755, nommé Cornette au Régiment de Thianges, Dragons, le 12 Mai 1758, Capitaine au Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie, le 27 Avril 1761, Mestre de Camp de Cavalerie, avec appointements, par Brevet du 9 Juin 1772, reçu Chevalier de Saint-Louis le 16 Novembre suivant, & nommé premier Valet de Chambre du Roi, en survivance, en Septembre 1776;
3. Et Marie-Charlotte Quentin de Champlost, née à Versailles en Mai 1744, mariée, en Avril 1766, à *Alexandre-Mathieu de Bargeton*, Comte de Verclause, Capitaine de Vaisseau en Novembre 1772, fils aîné de *Jacques de Bargeton*, Chevalier, Seigneur de Massargues, en Languedoc, & de *Marie-Thérèse de la Tour du Pin*, Dame de Verclause & de la Batie-Verdun.

IX. Jean-Marie Quentin, Baron de Champlost, né à Paris le 3 Octobre 1740, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1757 & premier Valet de Chambre en 1761, est le cinquième de son nom possesseur de cette charge. Il a épousé, par contrat du 9 Mars 1769, signé du Roi, *Charlotte le Bas de Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas de Courmont*, Chevalier, & de Dame *Louise-Elisabeth le Noir*. Il en eut

Marie-Elisabeth Quentin de Champlost, née le 8 Juin 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de Villiers-sur-Orge.

VII. Louis-Philbert Quentin, Seigneur de Villiers (troisième fils de Jean, Baron de Champlost, Seigneur de Villiers, & de *Marie-Angélique Poisson*), né en 1687, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, comme il paroît par un Certificat de 1705; a été ensuite pourvu d'une charge de Maître d'Hôtel du Roi, & est mort en 1767, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1748, *Marie-Anne-Adrienne de Guedeville*, fille d'*Anne-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Morinval, & de *Madeleine-Elisabeth Marcelot*, dont pour fils unique,

VIII. Jean-Philbert Quentin de Champlost, Seigneur de Villiers-sur-Orge, né le 5 Août 1749, reçu Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie en 1765, & nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1768.

BRANCHE
des Seigneurs de Richebourg, *Barons de* Saint-Ange.

III. Bonaventure Quentin, Seigneur de Richebourg, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite (dernier fils d'André Quentin, Seigneur de Richebourg, & de *Marguerite Bougrand de Launay*, sa seconde femme), eut en partage la Terre de Richebourg, & épousa *Catherine Pavillon*, sœur de l'Evêque d'Alet. Il en eut :

1. Charles, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche des Marquis de *Sancergues*, mentionnée ci-après;

3. Catherine, qui épousa *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Président aux Enquêtes du Parlement, dont, entr'autres enfants, *Marie de Maupeou*, qui s'est mariée à *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France;
4. Et Catherine, mariée à *Antoine Rossignol*, Seigneur de Juvisy.

IV. Charles Quentin, Seigneur de Richebourg, Baron de Saint-Ange, reçu Maître des Requêtes en 1659, avoit épousé *Marie Feydeau de Brou*, dont pour fille unique,

V. Marie-Jeanne Quentin, Dame de Richebourg & Baronne de Saint-Ange, qui mourut le 21 Mai 1709. Elle avoit épousé, le 6 Juin 1680, *Louis-Urbain le Fèvre de Caumartin*, Comte de Moret, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances. Ils vendirent la Terre de Richebourg, qui fut adjugée, par retrait lignager, le 28 Juin 1700, à Messire François Quentin de la Vienne, Marquis de Champcenetz, premier Valet de Chambre du Roi.

BRANCHE
des Marquis de Sancergues, *en Berry.*

IV. Jean Quentin de Richebourg, Maître des Requêtes (second fils de Bonaventure, Seigneur de Richebourg, & de *Catherine Pavillon*), épousa, en 1661, *Anne-Marguerite Balthazar*, fille de *Jean Balthazar*, Maître des Requêtes, & de *Louise du Laurent*. Leurs enfants furent :

1. Charles-Bonaventure, qui suit;
2. Jean, Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes, mort sans postérité;
3. Et une fille, mariée à N.... *de Harouys*, Maître des Requêtes.

V. Charles-Bonaventure Quentin de Richebourg, Marquis de Sancergues, en Berry, fut Maître des Requêtes, Intendant de Rouen, puis de Poitiers; a acheté, en 1716, de Marie-Elisabeth-Claude-Pétronille Bouchu, & de René-Mans de Froulay, son époux, le Marquisat de Precy & Sancergues, & a obtenu en 1722 de nouvelles Lettres d'érection en sa faveur. Il épousa, en 1697, *Catherine-Anne de Ragareu*, de laquelle il eut :

1. N.... Quentin de Richebourg, Marquis de Sancergues, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans postérité;
2. Et Marie-Charlotte Quentin de Richebourg, mariée, le 12 Mars 1719, à *Antoine-Arnaud de la Briffe*, Marquis d'Amilly, Premier Président du Parlement de Bretagne.

Les autres branches de cette Famille, dont on n'a pas la filiation, sont :

1° Celle des Seigneurs de *Mesne*, formée par Gilles, premier fils de Guillaume Quentin & de *Marie de la Robertière*. Elle subsistoit, en 1710, dans Pierre Quentin, Ecuyer, Seigneur de Mesne & de Touchebrault, & dans Marie Quentin, sa sœur, épouse de *Gilles le Souffleur*, Chevalier, Seigneur de Roncé & de Gaudru;

2° Celle des Seigneurs de *Launay*, formée par Charles-Quentin, Contrôleur Général de la Reine Marguerite. Elle subsistoit, en 1700, dans Messire Pierre Quentin, Chevalier, Seigneur de Launay, Trésorier de France à Tours, qui fit le retrait de la Terre de Richebourg, & qui, après un procès de plusieurs mois, fut condamné à s'en désaisir en faveur de Messire François Quentin de la Vienne, Marquis de Champcenetz, premier Valet de Chambre du Roi, lequel se trouvoit plus proche parent que lui de Madame *de Caumartin*, qui avoit vendu cette Terre;

3° Celle des Seigneurs *du Moulinet*, formée par Barthélemy Quentin, Seigneur du Moulinet, fils d'André Quentin, Seigneur de Richebourg, de la Menardière & du Moulinet, & de *Marguerite Bougrand de Launay*, sa seconde femme.

Les armes : *d'azur, à 3 pommes de pin d'or, les pointes en bas ;* la branche de Champcenetz porte une *Couronne de Marquis*, & celle de Champlost, *une Couronne de Baron, surmontée d'une pomme de pin d'or, la pointe en haut.*

QUENTRIC, en Bretagne : Famille qui fut déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. de Larlan.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, accompagnée de 3 molettes du même.*

QUERAVÉON. Voy. KERAVÉON.

*QUERCY, Province, avec titre de *Comté*, qui est sous le Gouvernement Général Militaire de la Province de Guyenne. — De la domination des Romains, le *Quercy* passa sous celle des Wisigoths, fut ensuite soumis aux Français, & fit partie du Royaume d'Austrasie. *Eudes*, Duc *d'Aquitaine*, mort en

735, s'étoit emparé de cette Province; mais Pepin la reconquit. Rodolphe fut établi Comte de *Quercy* par Charlemagne, vers l'an 778. La poftérité de Rodolphe posséda le *Quercy* jufque vers l'an 850 (d'autres difent 960), que *Raymond* Ier s'en empara. Celui-ci fut Comte de Toulouſe en 851, & mourut en 865. Dans la fuite la Maifon *de Touloufe* fut dépouillée du Quercy lors de la guerre des Albigeois. Depuis cette époque le Quercy fut fouvent le théâtre de la guerre entre les Français & les Anglais : il refta enfin aux premiers, fous le règne de Charles V, dit *le Sage*, qui mourut en 1380.

QUERÉMAR, ou en Breton KERÉMAR, ancienne Nobleffe de Bretagne, originaire de Danemark, & comprife dans la Réformation de Bretagne. Elle eft connue dans cette Province depuis le XIIIe fiècle. — Une Demoifelle de ce nom a fondé les Carmélites de Morlaix. — François de Kerémar commandoit une Compagnie de 80 Arquebufiers dans la Ville de Guinguamp, lorfque le Maréchal d'Aumont y arriva, au mois de Mars 1595.

La branche établie en Bretagne, au Diocèfe de Saint-Brieuc, a pour chef

Louis-Jean de Querémar, ou Kerémar, Chevalier, Seigneur de Boifchâteau, de Kerphilippes, du grand Chefnay, Gafcoin, de la Ville-Guyomar, Kergomar, de Kerdavy & des Roffais. Il s'eft trouvé au fiège de Dantzick en 1734; eft compris dans la capitulation faite avec le Général Munich, fous le nom de *Garde la Marine*; a commandé les Batteries à Lorient en 1746, fous les ordres du Comte de Volvire, qui, à la levée de ce fiège par les Anglais, le chargea d'en porter la nouvelle en Cour, alors à Fontainebleau. Sa bonne conduite au fiége de Dantzick lui valut fon avancement au grade d'Enfeigne de Vaiffeau; & fur le compte que M. de Volvire rendit à Sa Majefté, de la manière avec laquelle il avoit commandé les Batteries, le feu Roi Louis XV l'a décoré de la Croix de Saint-Louis, en apprenant la levée du fiége de Lorient. Il a fervi 38 ans dans la Marine, eft retiré Capitaine des Vaiffeaux du Roi, & Brigadier des Armées Navales. Il a époufé, en 1752, *Joachime-Mathurine de Kerfaliou du Réchou*, héritière de fa Maifon, qui lui a apporté la Terre des Roffais, & dont il a deux fils, fervants dans la Marine. — MM. de Kerémar ont toujours époufé des filles nobles des premières Familles de Bretagne.

Les armes : *d'argent, à trois chouettes de fable, armées, membrées & becquées de gueules.* (On les voit en beaucoup d'endroits, dans plufieurs Eglifes de Bretagne, comme Merléac, Allineuc, le Bodéo, &c.)

QUERHOËNT. Voy. KERHOËNT.

QUERIEU, ou QUERRIEUX, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquifat* (avec une Foire annuelle le jour de Saint-Gervais, & un Marché le Jeudi de chaque femaine), par Lettres du mois d'Avril 1652, regiftrées le 5 Septembre 1654, en faveur de François de Gaudechart & de fes defcendants. Voy. GAUDECHART.

* QUERINAN, ou KERINAN, Terre & Seigneurie, en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1598, enregiftrées le 7 Juin 1602, en faveur de *François de Trémigon*, Seigneur de Querinan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Lieutenant du Baron de la Hunaudaye. Voy. TRÉMIGON.

* QUERLEC, Seigneurie en Bretagne. Voy. KERLEC'H.

QUEROUARS. Voy. QUENOUAS.

* QUESNAY-GUESNON (le), en Normandie, Diocèfe de Bayeux : Terre & Seigneurie qui relève du Roi, par un tiers de fief de Chevalier, à caufe de la Vicomté de Bayeux. Elle appartenoit, en 1355, aux héritiers de Guillaume Flambart, Seigneur & Patron *du Quefnay*, qui portoit pour armes : *de fable, à trois befants d'or; au chef du même.*

De cette Famille étoit iffu Ranulphe Flambart, né à Bayeux, Evêque de Durham, en Angleterre, & principal Miniftre de la Cour de Guillaume *le Roux*, fils de Guillaume *le Conquérant*. Ce Prélat, né avec des fentiments bien éloignés de fon état, eut affez de crédit fur Robert, Duc de Normandie, pour faire donner l'Evêché de Lifieux, en 1101, à Foucher Flambart, fon frère, puis à fes deux fils fucceffivement, dont l'aîné avoit à peine 12 ans. Enfin Henri, frère & fucceffeur de Guillaume, Roi d'Angleterre, & de Robert, Duc de Normandie, à la follicitation d'Yves de Chartres, renvoya Flambart, & fes enfants dans l'Evêché de Durham, où ils moururent.

Voy. l'*Hiſtoire d'Angleterre*, par Smolett, tom. III, p. 16, 61, 64 & 67, & *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Normandie*, tom. III, p. 326, 327, 476 & 479.

Martin Hallé, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen, nomma à la Cure *du Queſnay-Gueſnon* le 20 Mai 1579; *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, le 11 Septembre 1580; *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, le 16 Juillet 1594 & le 24 Août 1624; le Roi, le 16 Juillet 1671, à cauſe de la garde-noble de la Comteſſe de *Saint-Géran*; & *Bernard de la Guiche*, Comte de Saint-Géran & de la Paliſſe, en Bourbonnais, de Cabourg & *du Queſnay-Gueſnon*, le 24 du mois d'Août ſuivant. — La Seigneurie paſſa depuis à la Dame *Jourdaine-Madeleine de Carbonnel*, veuve de *François de Varignies*, Marquis de Montfreville, Lieutenant Général du Gouvernement de Normandie, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnances de 50 hommes d'armes, décédée le 16 Janvier 1681, & enterrée dans le Chœur de l'Egliſe *du Queſnay*. Cette Seigneurie paſſa enſuite, par acquiſition, à *Robert Goſſelin*, Chevalier, Seigneur & Patron *du Queſnay*, Silly, Rouville, Longraye, Noyers, Caligny & Aniſy, Capitaine Commandant le Régiment de Vermandois, mort le 7 Mai 1742, à l'âge de 79 ans, dont le fils, *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur de Mannéville, Chevalier de Saint-Louis, poſſède aujourd'hui la Seigneurie *du Queſnay-Gueſnon*.

QUESNE (DU), en Normandie. On peut préſumer que cette Famille noble eſt ancienne, car la Terre de Brothonne eſt dans cette Maiſon depuis environ l'an 1260. — JEAN DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Bocage & de Brothonne, fils de noble PIERRE DU QUESNE & d'*Agnès du Fay de Maulévrier*, épouſa, vers 1586, *Catherine Touſtain de Frontebofc* & de Honguemare. — Des Monuments trouvés dans l'Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, font connaître un JEUFIN DU QUESNE, Seigneur de Brothonne, qui vivoit en 1440. Il a été, ſelon toute apparence, l'auteur de beaucoup de branches connues, dont pluſieurs ſubſiſtent en Normandie, & deux à la Martinique, où leurs titres ont été enregiſtrés au Conſeil ſouverain de cette Isle le 5 Juillet 1719. En voici la filiation :

I. JEAN DU QUESNE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Malbrouck & du Hamel, qui avoit épouſé *Catherine de la Houſſaye*, partagea ſes Terres entre ſes enfants, le 19 Juin 1547. L'un de ſes fils,

II. CHARLES DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, homme d'armes de la Compagnie de M. de Moy, Seigneur de la Meilleraye, épouſa, le 14 Février 1544, *Marie d'Acon*, dont ſortit

III. JEAN DU QUESNE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Fourmetot & du Hamel, qui s'eſt marié à *Barbe de l'Isle*. Il ſe préſenta, le 16 Septembre 1576, devant le Bailli de Rouen, pour ſervir à l'arrière-ban. De ſon mariage vint

IV. ANDRÉ DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, marié, le 21 Avril 1612, avec *Marie de la Lande*, dont

V. LOUIS DU QUESNE, Seigneur du Longbrun, marié, par contrat du 8 Novembre 1648, à *Marguerite Gouel*. Il eut acte, le 26 Juillet 1667, de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe, devant M. de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen. De ſon mariage vint

VI. ETIENNE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun, qui s'eſt marié, en 1680, à *Marie-Anne du Peré*. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après ſon aîné;
3. N... DU QUESNE, mort ſans poſtérité;
4. N... DU QUESNE, qui épouſa, en Normandie, Meſſire *Jean de Gennèvre*, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes du Corps;
5. Et N... DU QUESNE, qui épouſa *Louis d'Allorge*, Ecuyer.

VII. PIERRE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun & du Peré, a épouſé, 1° en 1718, à la Martinique, *Marie d'Eſcouts*, & 2° en 1731, *Eliſabeth de Châtillon*. Du premier lit ſont iſſus :

1. PIERRE-RENÉ, qui ſuit;
2. CHARLES, appelé *le Chevalier* DU QUESNE;
3. & 4. Deux filles.

Et du ſecond lit vint :

5. Et CLAIRE DU QUESNE, mariée, en 1753, à *Jean-François Prevoſt de Traverſay*, dont 6 enfants : l'aîné fut reçu Garde de la Marine en 1766.

VIII. PIERRE-RENÉ DU QUESNE s'eſt marié, 1° en 1749, avec N.... *le Correur de Sercour*; & 2° avec *Clotilde le Caltier*. Il a eu du premier lit :

Pierre du Quesne, fait Garde de la Marine en 1766;

Et du second lit, plusieurs enfants, en bas âge.

VII. Jean-Baptiste du Quesne (second fils d'Etienne, Seigneur du Longbrun, & de *Marie-Anne du Peré*), établi aussi à la Martinique, a eu de son mariage avec Demoiselle *Monel Belval* 2 garçons & 2 filles. L'aîné des garçons,

VIII. Joseph du Quesne, a épousé, en 1761, Demoiselle *Borck*, dont un fils, encore jeune.

Cette Famille, qui porte pour armes *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, se fait gloire de reconnaître pour une de ses branches (& elle a raison) les MM. du Quesne, dont nous allons parler : car on ne peut se rappeler le règne triomphant de Louis XIV, si fécond en Héros & en grands hommes dans tous les genres, qu'on ne pense aux Jean Bart & aux du Quesne, Officiers Généraux des Armées Navales de Sa Majesté, aussi fameux sur Mer, que l'étoient sur Terre les Condé, les Turenne, les Luxembourg & tant d'autres. — Le premier connu de cette branche est

I. Abraham du Quesne, né au Bourg de Blangy, dans le Comté d'Eu. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, se mit sur les Vaisseaux, & devint un Capitaine de réputation dans les Armées Navales. Le Roi Louis XIII l'envoya en Suède, où la Reine Christine le choisit pour conduire quelques Vaisseaux qu'elle envoyoit en France. Comme nous étions alors en guerre avec l'Espagne, du Quesne, à son retour, fut attaqué par une Flotte Espagnole, dont les forces étoient bien supérieures aux siennes. Il y fit des prodiges de valeur; mais il y reçut une blessure considérable; fut fait prisonnier & conduit à Dunkerque, où il mourut peu après de sa blessure, en 1635, dans les sentiments de la Religion Prétendue Réformée. Il eut de sa femme, *Marthe de Caul*,

1. Abraham, qui suit;
2. Jacob, auteur de la branche de *du Quesne-Guiton*, rapportée ci-après;
3. N... du Quesne, Capitaine Vaisseau, qui fut tué d'un coup de canon. Il laissa un fils,

   N.... du Quesne, qui s'est signalé en diverses occasions. (Nous pensons que c'est le même qui se distingua sur Mer dans plusieurs affaires importantes, appelé du Quesne-Mosnier, du nom de sa femme, & qui, selon Moréri, commanda entr'autres une Escadre de 6 Vaisseaux, depuis le 24 Février 1690, jusqu'au 20 Août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occasion, pour le compte & par ordre de cette Compagnie, un voyage aux Indes Orientales, dont il a dressé un Journal, imprimé à Rouen, après sa mort, en 3 vol. in-12.
4. Et Louis, auteur de la branche de du Quesne-Mosnier, rapportée plus loin.

II. Abraham du Quesne (*a*), IIe du nom, né en Normandie en 1610, un des plus grands hommes de guerre du XVIIe siècle, surnommé *le Grand du Quesne*, apprit sous son père le métier de la guerre, & se dévoua, dès sa plus tendre jeunesse, au service de Mer : car, en 1627, dans le temps des troubles de la Rochelle, son père, qui étoit Calviniste, comme on l'a dit, ayant demandé de ne pas servir dans l'Armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une Escadre de Vaisseaux, & son fils, qui n'avoit encore que 17 ans, commanda un des Vaisseaux de cette Escadre, où, dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour; se trouva en 1637, à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite; contribua beaucoup, en 1638, à la défaite de

(*a*). Badier, tome XIV, page 514, 2e édition, dit que cette Famille est originaire de Picardie, & qu'Abraham du Quesne s'est rendu si recommandable par ses services que le Roi lui a confié plusieurs fois le Commandement de la Flotte avec laquelle il a battu le fameux Ruyter, Amiral de Hollande, dans le Golfe de Catane; il remporta une grande Victoire sur les Espagnols & les Hollandais en 1677; les Algériens ayant manqué de respect pour notre Monarque, il a été par son ordre bombarder leur Ville, & poussa les Républicains si vigoureusement qu'ils massacrèrent leur Dey dans son lit, l'accusant d'intelligence avec les Français; enfin pour éviter leur ruine entière, ils résolurent de se soumettre aux volontés du Roi, comme ils ont fait, en 1684, par leurs Ambassadeurs. Les Génois ont éprouvé la même chose, s'étant vu contraints d'exécuter les mêmes soumissions le 15 Mai 1685, par leur Doge en personne, accompagné de quatre Sénateurs qu'ils envoyèrent pour ce sujet vers notre invincible Monarque. Le Marquis du Quesne, fils aîné de ce brave Général, a longtemps commandé sous lui, & fut marié en 1683 avec la fille de M. Dubosq, Conseiller au Parlement de Toulouse.

Les armes : *d'argent, au lion de sable; coupé & parti de gueules & d'argent, à la billette de l'un en l'autre, posée en cœur, & accompagnée de 6 coquilles en orle, 3, 2, & 1, aussi de l'un en l'autre.*

l'Armée navale d'Efpagne devant Gattary; reçut, en 1639, un coup de moufquet à l'attaque des Vaiffeaux qui étoient dans le Port de Saint-Ogne; fut encore dangereufement bleffé, en 1641, devant Tarragone; en 1642, devant Barcelone, dans le temps de la prife de Perpignan; &, en 1643, dans la bataille qui fe donna au Cap de Gattes contre l'Armée d'Efpagne; alla fervir, en 1644, en Suède, où fon nom étoit déjà connu, à caufe de fon père; y fut fait Major-Général de l'Armée navale, puis Vice-Amiral; ce fut en cette qualité qu'il fervit le jour de la bataille, où les Danois furent entièrement défaits. Lui deuxième, il aborda & prit leur Vaiffeau Amiral, appelé *la Patience*, où il fe fit un choc fi furieux, & où le Général Danois fut tué. Il auroit fait prifonnier le Roi de Danemark lui-même, fi ce Prince, qui avoit reçu dans l'œil un éclat de bois près d'un canon, qu'il pointait, n'avoit été obligé, par cette bleffure, à fortir de ce Vaiffeau la veille de la bataille.—Du Quesne, rappelé en France en 1647, commanda cette année, & la fuivante, une des Efcadres envoyées à l'expédition de Naples; fit armer, en 1650, à fes dépens, des Vaiffeaux, pour porter du fecours à l'Armée Royale, qui bloquait Bordeaux; fut rencontré, dans fa route, par une Flotte Anglaife qui voulut lui faire baiffer pavillon; il lui livra un combat glorieux, où il fut dangereufement bleffé, après lequel il fut obligé de rentrer à Breft pour radouber fes Vaiffeaux, ce qu'il fit avec tant de promptitude, que fans attendre la guérifon de fa bleffure, il entra encore dans la Garonne auffitôt que les Efpagnols, &, malgré eux, il contribua à la reddition de Bordeaux. La Reine Régente, pour lui témoigner fa reconnaiffance, en attendant fon rembourfement, lui donna le Château & l'Isle d'Indret, en Bretagne, qui étoit du Domaine de Sa Majefté. Mais rien n'a tant relevé la gloire de du Quesne, que le fuccès des guerres de Sicile, ce fut là qu'il eut en tête le grand Ruyter, fi redoutable fur l'Océan : étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandais en trois différents combats, dans le dernier defquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Un fait glorieux pour du Quesne, qui n'a été rapporté par aucun Ecrivain, & dont le fouvenir s'eft confervé dans fa Famille, c'eft que deux jours après le combat devant Saragoffe, où l'Amiral Hollandais fut tué, on découvrit du haut des mâts une Frégate Hollandaife : du Quesne lui donna la chaffe & la joignit; à fon approche elle amena pavillon, le Capitaine vint à bord, &, fuivant la coutume, préfenta fon épée à ce Général, qui poliment n'en voulut point. Lui ayant demandé où il alloit, il lui répondit qu'il portoit le cœur de Ruyter à Amfterdam : du Quesne, bien loin de l'arrêter dans une miffion auffi refpectable, lui donna un paffe-port pour la fûreté & la célérité de fa route. Louis XIV voulant affurer du Quesne de la fatisfaction qu'il avoit de fes fervices, lui écrivit la Lettre fuivante :

Monf. du Quesne, *je n'ai pas été furpris de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes, contre la Flotte des ennemis, auprès de l'Isle de Rippafi, je n'attendois pas moins de votre valeur & de votre expérience; je fuis bien aife feulement de vous affurer que j'en fuis pleinement fatisfait, & que j'en conferverai agréablement le fouvenir: cependant je veux que cette Lettre, écrite de ma main, vous en foit un gage, & qu'elle vous réponde que vous recevrez des effets de ma bienveillance en toutes les occafions qui fe préfenteront; & fur ce, je prie Dieu, M.* du Quesne, *qu'il vous ait en fa fainte garde. A Saint-Germain-en-Laye le* 26 *Février* 1676. *Signé,* Louis; & au dos eft écrit : *A Monf.* du Quesne, *Lieutenant Général en mes Armées navales.* Ladite Lettre cachetée des armes de Sa Majefté, en lacs de foie cramoifie.

Du Quesne, le 23 Juillet 1681, coula encore à fond, dans le Port de Chio, huit Vaiffeaux Tripolitains, qui s'y étoient réfugiés, le 24 Décembre de la même année; foudroya la Ville de Tripoli par le feu de fes Vaiffeaux & de deux Galiotes à bombes, efpèce de bâtiments dont on n'avoit pas encore fait ufage à la Mer, & força cette République à demander la paix au mois de Février 1682. Enfuite il força Alger & Gênes, qu'il bombarda, à implorer la clémence du Roi. L'Afie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de fa valeur. Le Roi ne pouvant, à caufe de la Religion Proteftante que du Quesne profeffoit, le récompenfer avec tout l'éclat qu'il auroit fouhaité, voulut au moins lui donner une marque glorieufe de fa bienveillance, en lui faifant don de la Terre *du Bouchet*, une des plus belles Terres du Royaume, fituée

près d'Etampes, dont il changea le nom en celui de *du Quesne*, & qu'il érigea en *Marquisat* au mois de Mai 1648. Ce grand homme mourut à Paris le 2 Février 1688, après avoir vécu 78 ans, avec une vigueur & une santé extraordinaire. Son cœur fut porté dans le Temple de la Ville d'Aubonne, près de Genève, où son fils aîné, alors Baron du lieu, lui fit placer une épitaphe. Il avoit épousé *Gabrielle de Bernières*, dont il laissa :

1. Henri, Marquis du Quesne, né en 1652, qui fut, comme son père, formé aux Armes dès sa plus tendre jeunesse. Il fit sa première campagne en 1666, âgé de 14 ans, en qualité d'Enseigne de Vaisseau; se trouva, en 1672, au combat qui se donna entre les Flottes Française & Anglaise unies, & la Flotte Hollandaise : il fut fait, en 1674, Capitaine de pavillon, sans passer par le grade de Lieutenant, distinction dont on ne connaissoit point encore d'exemple; commanda, en 1675, en qualité de Capitaine, le Vaisseau du Roi, nommé *le Parfait*, aux trois combats qui se donnèrent, en 1676, contre les Flottes Hollandaise & Espagnole, ce qui le fit surnommer *le Parfait*, par allusion au Vaisseau qu'il montoit; dans le second combat il prit un Vaisseau, & fut blessé considérablement : c'est celui où l'Amiral Ruyter fut tué. Pendant la paix, qui dura quelques années, Henri du Quesne eut entrée dans tous les Conseils qui se tenoient à la Cour, pour le réglement des Ports, la construction des Navires & les réglements d'opérations d'une campagne, & ses avis furent presque toujours suivis. En 1683, il se trouva, avec son père, au bombardement d'Alger, où il commanda le Vaisseau du Roi nommé *le Laurier;* de là il fut envoyé à Tunis, pour y renouveler la paix entre la France & cette Régence. Il réussit dans cette négociation, & se fit si bien estimer à Tunis, qu'on lui accorda *le Sopha*, honneur qu'on n'avoit point encore fait à ceux qui y avoient été avant lui. Vers le même temps, Henri du Quesne s'aperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, & il demanda & obtint la permission de se retirer. Ayant acheté, au commencement de 1685, la Baronnie d'Aubonne, dans le Canton de Berne, en Suisse, il y alla en 1686, & y fixa son séjour. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre & la Hollande le sollicitèrent d'entrer à leur service contre la France; mais toujours fidèle à sa Patrie, quoiqu'il s'en fut retiré, malgré les offres les plus avantageuses, on ne pût jamais le résoudre à prendre les armes contre un Prince, pour qui il les avoit portées avec tant de zèle & de distinction. Il vendit, en 1701, sa Terre d'Aubonne, plus de 200,000 livres, à Leurs Excellences de Berne, & cette Terre fut érigée en Bailliage. Henri du Quesne avoit de la science & de l'érudition. Les Protestants font une estime singulière de ses *Réflexions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie*, imprimées en 1718. Il mourut à Genève le 11 Novembre 1722, âgé de près de 71 ans, estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connaissoient. Il est l'Auteur de l'épitaphe faite pour son père, qui se voit dans l'Eglise d'Aubonne, où son cœur est déposé;
2. Abraham, Capitaine de Vaisseau, qui prit & amena à Toulon, en 1683, le Prince de Montezarchio, Général de l'Armée d'Espagne. Il se retira dans la suite en Angleterre, où il est mort;
3. Isaac, qui a servi sur Mer avec distinction, & est mort à Paris en 1745;
4. Et Jacob, Capitaine de Vaisseau, appelé *le Comte* du Quesne, qui épousa *Marie-Françoise-Madeleine de Soucelle*, d'une noble Famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710. Le Comte du Quesne est mort à St.-Domingue en 1740.

II. Jacob du Quesne (fils puîné d'Abraham, & de *Marthe de Caul*), Capitaine de Vaisseau, épousa *Suzanne Guiton*, fille du Maire de la Rochelle, pendant le siége de cette Ville, entrepris par Louis XIII. Il eut de son mariage :

III. Abraham du Quesne-Guiton, mort Lieutenant Général des Armées navales en 1726, un des plus grands Officiers de la Marine de son temps, qui épousa 1° N...; & 2° N... *de Voutron*. Il eut du premier lit :

1. N... du Quesne, mort sans postérité, commandant un Vaisseau du Roi, en 1738;
2. Et une fille, mariée au Seigneur *de Jolibois*.

Du second lit vinrent :

3. Susanne du Quesne-Guiton, mariée à *Jacques de Queux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, qui n'a eu qu'un garçon, N... *de Queux*, qui s'est retiré du service de la Marine, étant Lieutenant de Vaisseau, & a eu de *Susanne Richier*, sa première femme, *Susanne de Queux*, épouse de Messire *Honoré le Moyne-de-Serigny*, Seigneur de Loyre, Lieutenant des Vaisseaux du Roi;
4. Marie-Anne du Quesne-Guiton, mariée à *Michel-Sévère de Lisardais*, Gentilhomme

Breton, mort Capitaine de Vaiſſeau, dont elle a eu un garçon, auſſi Capitaine de Vaiſſeau en 1758, mort à Breſt en 1769; & une fille qui épouſa Meſſire *Nicolas Philipe*, Seigneur de Voutron, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui a deux garçons, dont un, Garde de la Marine;

5. Henriette du Quesne-Guiton, mariée à *Jean Prevoſt de Traverſay*, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie, mort à Rochefort en 1773, laiſſant poſtérité. Voy. PREVOST, branche de *Traverſay*;
6. Et Marguerite du Quesne-Guiton, mariée à *Charles du Rouſſeau*, Seigneur de Fayolle, Gentilhomme du Poitou, dont 2 garçons, qui ſervent dans le Régiment Royal, Infanterie.

II. Louis du Quesne-Mosnier (quatrième fils d'Abraham, & de *Marthe de Caul*) eut un fils,

III. N... du Quesne-Mosnier, que le grand du Quesne aimoit à employer. Il lui confia le commandement d'une Galiote à bombes, dans le bombardement d'Alger & de Gênes. Ce neveu eſt mort à Toulon, Chef d'Eſcadre des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine dans le Port de Toulon. On remarque dans ſes ſervices, en 1704, qu'ayant été chargé de renforcer de 6 Vaiſſeaux de ligne l'Armée navale, ſous les ordres de M. le Comte de Toulouſe, il rencontra une Eſcadre de 15 Vaiſſeaux Anglais qui, vu la fierté de ſa manœuvre, n'oſèrent l'attaquer. Dans l'ancienne guerre contre l'Empereur, ayant eu le commandement d'un Vaiſſeau & d'un brûlot, pour aller croiſer dans les Golfes de Veniſe & de la Mer Adriatique, & étant informé que la Ville d'Aquilée contenoit la majeure partie des magaſins de l'Armée ennemie, il y marcha à la tête de ſes équipages, prit la Ville, brûla les magaſins & retourna à ſa croiſière. Les belles actions de du Quesne-Mosnier ont été terminées par l'attaque de 2 Vaiſſeaux Fleſſingois, de mêmes forçes que le ſien. Ce combat fut ſi terrible, que du Quesne-Mosnier auroit été pris, s'il n'avoit eu aſſez de vigueur pour reparoître ſur ſon pont, après une amputation au bras droit, ce qui ranima l'ardeur de ſon Équipage, dont le feu étoit ralenti, de manière que les ennemis le quittèrent de *guerre laſſe*, comme on dit en termes de marine; mais leur dernier coup de canon réduiſit du Quesne-Mosnier à une ſeconde amputation au même bras : cette affaire s'eſt paſſée en 1705. Il avoit épouſé *Urſule de Poſſel*, de Toulon, où elle eſt morte le 6 Juillet 1763, en ſa 94e année, & dont il a eu :

1. & 2. Deux garçons qui ſont morts au ſervice, l'aîné fut Capitaine de Vaiſſeau;
3. 4. & 5. Trois garçons qui ſont morts Eccléſiaſtiques;
6. Ange, qui ſuit;
7. Ursule, qui a épouſé, à Arles, *Guillaume d'Icard*, ſurnommé *Montmorency*, dont elle a eu 2 garçons & 3 filles. *Abraham d'Icard*, aîné des garçons, a ſervi quinze ans dans la Marine, & a obtenu ſa retraite; le ſecond a pris le parti de l'Egliſe, & eſt Théologal de la Métropole d'Arles; la fille aînée, *Urſule*, a épouſé *Jean-François-Xavier du Moulin*, d'Arles; la ſeconde eſt Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Ceſaire d'Arles; & la troiſième a épouſé, dans le Comtat d'Avignon, N... *d'Hugues*, premier Factionnaire d'un Bataillon de Milices de Provence;
8. Et une fille, morte ſans alliance.

IV. Ange, Marquis du Quesne-Menneville, fait Garde-Marine en 1714, Enſeigne de Vaiſſeau en 1727, Lieutenant-Aide-Major en 1735, Capitaine de Vaiſſeau & Major en 1746, Général du Canada en 1752, eſt Chef d'Eſcadre depuis 1755, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1758. Cet Officier Général a été ſans ceſſe employé dans tout ce qu'on a exigé de ſon zèle & de ſon expérience. Il eſt entré au ſervice de Mer dès l'âge de 10 ans, & vivoit en 1770, ſans avoir été marié. Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules; l'écu entouré du cordon de l'Ordre de Saint-Louis, ſurmonté d'une Couronne de Marquis* (titre dont Sa Majeſté l'a décoré, en lui confiant le Gouvernement Général du Canada). Cimier : *un bras de Sauvage, armé d'une hache d'armes, appelée*, en terme ſauvage, *Caſſe-Tête*, que le Marquis du Quesne a pris à titre d'avoir été Général du Canada en temps de guerre.

Généalogie dreſſée ſur des *Mémoires* fournis par le Marquis du Quesne.

QUESNE (du), Ecuyers, Sieurs *du Meſnil*, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes : d'*azur, au chevron d'or, accompagné de 3 glands du même.*

QUESNEAU de CLERMONT, Famille établie dans le Laonnais, dont eſt

ARMAND-FRANÇOIS QUESNEAU, Sieur de Clermont, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur du Roi, demeurant à Douai, qui a été confirmé dans sa noblesse, par Lettres du mois d'Octobre 1723. (Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. I, p. 443.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles du même, & en pointe d'une canne aussi d'or; l'écu timbré d'un casque de profil.*

QUESNEL (DU), en Picardie. HENRI DU QUESNEL, Seigneur de Ponchon, demeurant en l'Election de Beauvais, fut jugé *noble* par Arrêt du Conseil du mois de Mai 1667. — RENAUD DU QUESNEL, Ecuyer, étoit Bailli de l'Evêché & Comté de Beauvais en 1480. — MATHIEU, GUILLAUME & JACOTIN DU QUESNEL, Ecuyers, portoient, suivant le dénombrement du Comté de Clermont, en Beauvaisis, pour armes : *d'argent, au chêne de sinople, à la cotice de gueules.* (*Nobil. de Picardie*, p. 440.)

QUESNEL DE COUPIGNY (DU), Maison originaire de Normandie, que l'on fait descendre de HULTRE, HUBERT ou ROBERT, Comte de Ri, qui délivra GUILLAUME, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, surnommé *le Conquérant*, de la conspiration de *Guy de Bourgogne*, qui avoit des prétentions sur ce Duché. Cet HUBERT eut trois fils : de l'un, nommé GEOFFROY, est descendu RICHARD DU QUESNEL, marié à *Gertrude de Molines*, mort en 1140; GEOFFROY, son second fils, passa avec RICHARD *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre, en la Terre Sainte, en 1191.

RICHARD DU QUESNEL, IIe du nom, fit, avec sa femme, *Colette de Foix*, en 1297, donation d'une grande pièce d'herbage, à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen.

GUILLAUME DU QUESNEL épousa, en 1465, *Françoise le Gris*, qui lui apporta en dot la Baronnie de Coupigny.

GABRIEL DU QUESNEL, IIe du nom, issu de GUILLAUME, au IVe degré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis d'Alègre par succession d'*Isabeau d'Alègre*, sa mère, à qui le Marquisat d'Alègre étoit échu par le décès d'*Yves*, son frère, mourut sans enfants. Il épousa, le 5 Juin 1599, *Louise d'O*, fille de *Jean d'O*, Vicomte de Manou, & de *Charlotte de Clermont Tallart*. Il en eut :

1. GABRIEL, Marquis d'Alègre, marié, en 1637, à MARGUERITE DU QUESNEL, sa cousine germaine;
2. Et CHARLES, qui suit.

CHARLES DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, &c., Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 22 Juin 1659, s'est marié, le 7 Mars 1639, à *Marie Dolu*. De ce mariage sont issus :

1. ALBERT, qui suit;
2. Et JACQUES-ANTOINE, Chevalier de Malte.

ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, mort en Juin 1717, âgé de 78 ans, avoit épousé, en 1670, *Louise Perreau*, morte le 18 Avril 1702, dont sont issus :

1. FABIEN-ALBERT, qui suit;
2. THÉRÈSE-ALBERTINE, seconde femme de *Louis-Joseph*, Marquis *de Grasse*, morte veuve sans enfants, le 1er Mai 1754;
3. Et JEANNE-MARIE, mariée, 1° en 1709, avec *Gabriel Bastonneau*, Vicomte d'Arzay, mort le 16 Mai 1720; & 2° avec le Marquis *de Menilles*.

FABIEN-ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinson, le Blanc-Fossé, Neuilly, Beaulieu-lez-Roulandières, &c., mort à Paris le 8 Juillet 1734, âgé d'environ 55 ans, avoit épousé, le 18 Novembre 1714, *Jeanne-Louise de Béthune*, fille de feu *François-Annibal*, Comte *de Béthune*, Chef d'Escadre des Armées navales du Roi, mort le 19 Octobre 1732, & de Dame *René le Borgne de Lesquiffiou*.

Le lieu de la sépulture des Seigneurs DU QUESNEL est dans la Chapelle de l'Eglise d'Yviers, Diocèse d'Evreux.

Les armes : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'hermine.*

QUESNOY (DU), Noblesse Militaire & d'ancienne *Chevalerie*, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la seule branche, qui subsiste aujourd'hui, est établie dans la basse, près d'Avranches, depuis près de deux siècles.

Les anciens Seigneurs DU QUESNOY (Terre noble, sise & relevante de celle du Bourg-Achard dans le Roumois, Vicomté de Pont-Authou), sont reconnus, par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Acharg, sous les XIIe & XIIIe siècles. Ils étoient dès-lors qualifiés de *Chevaliers*. Ces titres sont 19 Chartres, dont les originaux, conservés dans les Archives du Prieuré-Cure du Bourg-Achard, ont été commu-

niqués, en 1748, par M. Chappe, Prieur & Curé de ce lieu, à M. d'Hozier de Serigny, Juge d'Armes de France, en survivance, & il y a peu de Noblesse qui ait l'avantage d'en fournir d'aussi anciens & en si grand nombre. — Les premiers du nom de du Quesnoy, connus, sont :

Nicolas & Guillaume, frères; Robert du Quesnoy, Henri du Quesnoy & Guillaume, son frère. Ils sont compris au nombre des bienfaiteurs du Prieuré de St.-Lô du Bourg-Achard, dans une Bulle du Pape Alexandre III, datée du 17 des Calendes de Mai 1181. Paroît ensuite Raoul du Quesnoy, qui souscrivit, vers l'an 1180, à une donation faite par Alain de Saint-Pierre, mentionnée dans ladite Bulle. Robert du Quesnoy, dit *l'Abbé*, Chevalier, Seigneur du Quesnoy, suivant une Charte de la fin du XIIe siècle, qu'il scella de son sceau : *Ego Robertus, Abbas de Caisneio, concedo de feodo meo de Caisneii*, fit des donations audit Prieuré, & souscrivit, avec la qualité de Chevalier, *Abbate de Caisneio*, aliàs *Kaisneio*, & aussi *Quesneio, milite*, à plusieurs donations faites dans le même temps, par Guillaume le Poigneur, Chevalier, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, par Hugues du Quesnoy, & par Guillaume Restoud, au même Prieuré; par Jean, fils de Richard de Val-Aubert, Chevalier, à Roger des Rues; par Pierre de Bardouville, à Jean de Saint-Léger, Chevalier, son cousin; & enfin à un bail, à titre de Fief, par Robert Coquin, fils de Guillaume : ces deux derniers actes, datés de l'an 1213, & du mois de Janvier 1227. — Thomas du Quesnoy souscrivit à une donation faite au même Prieuré, l'an 1224. — Roger du Quesnoy vendit, en 1226, la moitié d'un domaine, situé à Pont-Authou, qu'il tenoit, ainsi que ses frères, du Prieuré du Bourg-Achard, & scella cet acte de son sceau. — Guillaume du Quesnoy souscrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait, en 1226, par Roger du Quesnoy. — Robert du Quesnoy, Chevalier, fit une donation au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241, en présence de Dame *Yves*, sa femme, & de Robert du Quesnoy, son fils aîné, & scella cet acte de son sceau. — Geoffroi du Quesnoy y paroît comme témoin. — Robert du Quesnoy, fils du précédent, consentit à la donation faite par son père, en 1241, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244, & fit un échange avec eux en 1258; leur fit encore plusieurs donations en 1260 & en 1262; leur donna 2 acres de Terre situés entre la Terre de Guerri du Quesnoy, *Guerricus de Quesneio*, & aussi *Quesneto*. Son oncle maternel, & Dame *Yves*, sa belle-mère, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de 12 sols de rente, par acte du mois de Mars 1268, & scella tous ces différents actes de son sceau. — Guerri du Quesnoy, neveu de Robert, dont on vient de parler, souscrivit à une donation faite aux Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, par Philippe (*Philippa*) du Quesnoy, de 12 deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte est scellé du sceau de Philippe du Quesnoy.

Jean du Quesnoy se trouve compris au nombre des Chevaliers du Bailliage & Vicomté de Caen, en 1271 & 1272, *Joannes de Quesnito*, dit la Roque. Guillaume du Quesnoy, Ecuyer, de la Paroisse du Bourg-Achard, rendit aveu de son Fief du Quesnoy au Seigneur du Bourg-Achard, après la Saint-Martin d'hiver, en 1309; & quoique la filiation se trouve interrompue, & que le premier degré de cette Maison ne commence qu'à Jean du Quesnoy, ou du Quesney, Ier du nom, dit *Taupin*, ou *Tauppin*, Chevalier, Seigneur, ès-années 1378, 1386, 1391 & suivantes, du même Fief du Quesnoy, situé en la Paroisse du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédents, & la Maison a un acte en original, qui prouve sa liaison avec ceux dont on vient de parler. Cet acte est un accord fait, le 8 Septembre 1497, entre Richard du Quesnoy, Seigneur du Quesnoy, son arrière-petit-fils, & les Religieux de St.-Lô du Bourg-Achard, en faveur desquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ses prédécesseurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons : Et outre icelui Seigneur du Quesnoy, fils & héritier aîné de défunt Jehan du Quesnoy, dit *le Baudran*, en son vivant Ecuyer & Seigneur dudit lieu du Quesnoy...... lors de son trépas demeurant en l'Ostel dudit Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, pour considération des services & plaisirs faits par lesdits Religieux à fondit feu père, & qu'ils ont bien continués & fait les services & prières qu'ils étoient te-

nus faire *à raiſon d'aucuns dons ou délais qui leur ont été faits par les prédéceſſeurs dudit Seigneur du Queſnoy*; & auſſi afin que d'abondant ledit Seigneur du Quesnoy, la Demoiſelle ſa femme, & leurs enfants préſents & à venir, ſoient participans & accueillis aux bienfaits, prières, oraiſons & aumônes qui ſeront faits en icelui Prieuré.... Par ces préſentes *confirme, ratifie & approuve tous ces dons & délais, tant en héritages que rentes, qui faits ont été en icelui Prieuré, tant par ſondit défunt père, que ſes prédéceſſeurs...... en quelque manière & pour quelque cauſe que ce ſoit.*

Ledit Jean du Quesnoy, dit *Taupin*, ſervit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié *Chevalier* en l'an 1428, qualité que portoit, dès l'an 1421, Guillaume, Seigneur du Quesnoy & de la Haye, ſon fils, & qui a auſſi celle de *noble homme & puiſſant Seigneur*, dans des actes de 1435, & autres poſtérieurs. Jean avoit épouſé N.... *de la Hautemaiſon*, dont il eut

Guillaume du Quesnoy, qui épouſa, le 25 Septembre 1413 *Jeanne de la Heuſe*, fille de *Jean de la Heuſe*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Fouques, & de *Mahaut*, Dame *de Bailleul* : elle étoit ſœur de *Jean de la Heuſe*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine de la Ville de Mantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean de la Heuſe*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de la Heuſe, Amiral de France. La poſtérité de ce Guillaume s'eſt diviſée, environ vers le milieu du XVIe ſiècle, en deux branches principales : l'aînée a fini dans la perſonne de Gaspard, Seigneur du Quesnoy & de la Métairie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, & Maréchal de Bataille, mort en 1667, dont la fille & unique héritière, nommée Anne, Dame du Quesnoy, porta cette Terre & autres en mariage à *Gilles du Boſcrenoult*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Boſcrenoult, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La branche cadette, qui ſubſiſte, a pour auteur

Robert du Quesnoy, IIe du nom, Ecuyer (fils de Robert, & de noble *Françoiſe de la Haye*, ſa ſeconde femme, fille du Seigneur de la Pipardière), qualifié dans un acte du 25 Décembre 1570, *de noble homme* Robert du Quesnoy, *le jeune, demeurant au Bourg-Achard, héritier de feue Damoiſelle Françoiſe de la Haye, ſa mère*. Il mourut à Valenciennes, en 1578, étant au ſervice du Roi, & eut d'*Anne Vivien*, ſon épouſe, morte le 15 Février 1605,

Jacques, Ier du nom, Baron du Quesnoy & de Saint-Martin-des-Champs, près d'Avranches, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1616, & obtint, par Lettres Patentes du mois d'Août 1636, l'union de ſes Fiefs du Queſnoy, la Louvelière, de Verdun & de Chambeure, près d'Avranches, en un ſeul plein Fief de *Haubert*, ſous le nom de Fief *du Queſnoy* & *de Saint-Martin-des-Champs*, & ſous le titre de *Baronnie*, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſes prédéceſſeurs, dans les guerres de leur temps. Il épouſa, le 15 Février 1605, *Jeanne de Saint-Germain*, fille de noble *Henri de Saint-Germain* & de *Catherine Amette*; & mourut le 27 Mars 1651. De ſon mariage naquirent pluſieurs enfants, entr'autres :

1. Gilles du Quesnoy, né le 8 Mai 1619, qui ſervit en qualité d'Enſeigne, pendant 2 ans, dans le Régiment d'Infanterie de la Marine; fut bleſſé au combat de Saint-Nicolas le 4 Août 1639 ; obtint la Lieutenance de la Compagnie du Commandeur de la Breteſche, dans le même Régiment de la Marine, le 6 Octobre ſuivant, & fut tué devant Arras en 1640;
2. N.... du Quesnoy, né jumeau avec Louis, le 6 Décembre 1624, mort le 16 Mars 1625;
3. Louis, qui ſuit ;
4. Et Catherine, née le 7 Avril 1614, morte en 1694; elle avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1639, haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jacques le Boucher de Crennes*, Chevalier, Baron de Crennes, Seigneur & Patron honoraire des Paroiſſes de Saint-Pierre-Tarentaine, du Meſnil-Auzouf & du Tourneur, fils de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jean le Boucher de Crennes*, Seigneur & Baron des mêmes lieux & Paroiſſes, & de haute & puiſſante Dame *Madeleine de Moges*.

Louis, Baron du Quesnoy & de Saint-Martin-des-Champs, Seigneur & Châtelain de la Grimaudière, de Verdun, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, obtint l'union de pluſieurs Fiefs nouvellement acquis, à ſa Baronnie du Queſ-

noy, en 1653 & 1658. Il fut maintenu dans sa nobleſſe, par Arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat de 1667 & mourut le 1er Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1649, célébration le 15 du même mois, *Léonore de Gouvetz de Clinchamps*, morte le 21 Avril 1697, fille aînée de *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamps, &c., & de *Louiſe Avenel*, Dame de Barenton & d'Eſchomme. De ce mariage ils eurent :

EMMANUEL, qui ſuit;
Quatre garçons, morts ſans alliance;
Et trois filles, auſſi mortes ſans alliance.

EMMANUEL, Baron, puis Marquis DU QUESNOY, Seigneur & Patron préſentateur de la Paroiſſe de Clinchamps, des Fiefs de la Jourdanière, de Loraille & de la Tiercerie, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, &c., né le 20 Décembre 1652, fut nommé, le 23 Octobre 1688, Capitaine de la Nobleſſe de la Sergenterie de Pontorſon, par Jacques, Sire de Matignon, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie, ſur la repréſentation de tous les Gentilshommes de cette Sergenterie. Il obtint du Roi, au mois de Juillet 1714, des Lettres Patentes, pour lui & ſa poſtérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en *Marquiſat* de ſa Baronnie *du Queſnoy* & Fiefs y réunis, & mourut le 23 Décembre 1730. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1689, *Jacqueline de Saint-Remy*, morte le 28 Novembre 1743, fille de *Jacques de Saint-Remy*, Ecuyer, Sieur de la Motte-Fouqué, &c., & d'*Anne Bidon*. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfants, entr'autres :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. ROGER-ANDRÉ, né le 12 Juillet 1693, Prêtre, Docteur de Sorbonne, de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand Archidiacre & Vicaire d'Avranches;
3. JEAN-BAPTISTE-ANGÉLIQUE, appelé *le Comte* DU QUESNOY, Seigneur d'Appilly, près d'Avranches, Seigneur, Patron & Préſentateur des Paroiſſes de Saint-Senier, Saint-Brice & la Gohennière, né le 27 Mai 1699, Cadet, au mois de Novembre 1718, dans la Compagnie Colonnelle du Régiment des Gardes Françaiſes; ſecond Enſeigne le 11 Mars 1720; premier Enſeigne le 16 Novembre 1724; Sous-Lieutenant le 21 Mai 1728; Sous-Aide-Major le 31 Mai 1741, avec Brevet de Lieutenant le 5 Mars 1743; le 31 du même mois Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Gravel, & le 10 Juillet ſuivant Aide-Major. Il a été bleſſé à la bataille d'Oettingen, eſt Chevalier de St.-Louis, depuis 1736, & a épouſé, le 18 Novembre 1743, *Madeleine de Verduc*, tante d'*Yves de Verduc*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte, ſans avoir eu d'enfants, le 25 Janvier 1758;
4. Et ANNE-HENRIETTE DU QUESNOY, née le 28 Novembre 1700, à préſent Religieuſe aux Urſulines de Vire.

JACQUES, IIe du nom, Marquis DU QUESNOY, né le 25 Janvier 1690, ſervit trois ans dans la première Compagnie des Mouſquetaires, & mourut le 3 Septembre 1747. Il avoit épouſé, le 1er Octobre 1739, *Jeanne-Eliſabeth-Marie-Michelle Juhellé de Martilly*, riche héritière de Normandie, fille de *Julien Juhellé* & de *Michelle le Maître*. De ſon mariage il eut :

1. JEAN-JACQUES-JULIEN, qui ſuit;
2. LÉONORE-LOUISE-ANGÉLIQUE DU QUESNOY, née le 25 Février 1742;
3. Et MARIE-ANNE-CATHERINE-ANDRÉE DU QUESNOY DE CLINCHAMPS, née le 3 Mai 1744.

JEAN-JACQUES-JULIEN, Marquis DU QUESNOY, Seigneur honoraire de la Paroiſſe de Saint-Martin-des-Champs, près d'Avranches, Seigneur & Patron préſentateur des Paroiſſes de Saint-Loup & de la Godefroy, Seigneur Châtelain de la Grimaudière, de la Ridelière, de la Coulonce, de Verdun & des autres Seigneuries réunies au Marquiſat *du Queſnoy*, Seigneur & Patron préſentateur de la Paroiſſe de Clinchamps, Seigneur & Patron honoraire de la Paroiſſe du Meſnil-Robert, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, des Fiefs de la Jourdanière, de Loraille, de la Tiercerie, &c., eſt né le 27 Décembre 1740; & ſur le certificat de M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui eſt rapporté ci-deſſus, dreſſé ſur les titres originaux mêmes de cette Maiſon & préſenté à M. le Duc de Chaulnes, il a été reçu, en Décembre 1755, dans la Compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les principales alliances de la Maiſon *du* QUESNOY ſont celles de *la Heuſe*, de *Malet* de *Crameſnil*, de *la Haye*, de *la Chauſſée*, de *Martainville*, de *Boiſſey*, de *Vauquelin des Yveteaux*, de *Saint-Germain de Jouvigny*, de *Gouvetz de Clinchamps*, de *Saint-Remy de la Motte-Fouqué*, &c.

Les armes : *d'argent, au lion paſſant*

de gueules, accompagné de 9 glands de finople.

(Voyez la *Généalogie* en entier de cette Maison, & la copie des Chartes qui prouvent l'antiquité de sa Noblesse, dans *l'Armor. général de France*, reg. IV, part. II.)

QUESNOY (du), Famille originaire de Picardie, Bailliage d'Amiens, & établie dans le Diocèse de Boulogne-sur-Mer.

Charles du Quesnoy fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Suivant l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 144, François du Quesnoy, Ecuyer, Seigneur des Cœulles, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Salle, fut maintenu dans sa qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, avec Louis du Quesnoy, son père, Colonel d'Infanterie dans les Troupes Boulonnaises, par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698, depuis Jean du Quesnoy, son IVe aïeul, Seigneur du Quesnoy, qui vivoit en 1495. Il épousa, en 1693, Françoise du Quesnoy, fille de François, Seigneur de Réty, de Saint-Martin-en-Preures, &c. Il en eut :

1. Louis-François, Ecuyer ;
2. Bernard ;
3. Et Marie-Françoise, née en 1695.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable.*

* QUESNOY (le), Seigneurie, dans la Flandre Wallone, sur la Basse-Deule, près de Lille, qui fut portée en mariage, le 23 Novembre 1503, avec celle de *Grigneuzeville*, par *Françoise de Bailleul*, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Bours, Ravensberg, &c., le même que le Roi François Ier qualifia *son cher & bien amé cousin*, dans un acte du 24 Février 1519. — La Terre *du Quesnoy* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi Catholique du 25 Avril 1661, en faveur de *Philippe de Mailly*, Vicomte d'Eps, qui eut d'*Alberte de Gand*, dite *Villain*, d'*Isenghien*, sa femme, *Guillaume de Mailly*, Marquis *du Quesnoy*, Comte d'Eps, &c., qui s'est marié deux fois, & a eu deux enfants de ses deux mariages. Voy. MAILLY.

QUESSE de VALCOURT de MARSILLY, Famille noble, dont il est parlé dans le *Mercure de France* des mois de Juin 1742, p. 1475, & de Juillet, p. 1679.

N... de Quesse de Valcourt, Capitaine dans un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690, eut pour fils :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Et N... de Quesse de Valcourt, Capitaine dans un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1760, lequel est père de quatre fils, dont deux servent actuellement au Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie.

Jean-François de Quesse, Sieur de Valcourt, Mestre de Camp, Commandant une des cinq Brigades du Régiment Royal des Carabiniers, Maréchal des Camps & Armées du Roi de la promotion du 15 Mars 1740, mourut à Paris le 1er Juin 1742, dans sa 72e année. Il a laissé pour enfants :

1. N... de Quesse de Valcourt, qui suit ;
2. Et Louis-François de Quesse de Valcourt, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 2 Avril 1734, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Sauveur de Metz, est Abbé Commendataire de l'Abbaye de N.-D. de Fontenelles, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

N... de Quesse de Valcourt, Seigneur de Marsilly, Major d'une des cinq brigades du Régiment Royal des Carabiniers, mourut, en Bohême, en Avril 1742, Maréchal Général de l'Armée commandée par le Maréchal de Broglie. Il avoit épousé, le 3 Avril 1741, la fille unique de N... *du Carrou*, de Valenciennes, Seigneur de Mézières, Brigadier des Armées du Roi, & de N... *de Vigny d'Emerville.*

Les armes : *d'or, à 3 fusées d'azur, rangées en fasce ; écartelé de gueules, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

QUÉTIER, Famille noble de Touraine, dont étoit Renée Quétier de Rosnay, née le 20 Janvier 1683 (fille de François-René Quétier, Chevalier, Seigneur de Larbillière, & de *Claude d'Aux*), laquelle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Février 1691, après avoir prouvé qu'André Quétier, Seigneur de Larbillière, qui s'étoit marié, en 1520, à *Françoise de Trouffebois*, étoit son quatrième aïeul.

Les armes : *d'argent, à 3 trèfles de finople.*

QUÉTIL, Ecuyers, Sieurs *du Pont-Hébert*, en Normandie, Election de Vire ; Famille dont les armes sont : *d'argent, à la*

fasce de gueules, accompagnée de 3 roses du même.

* QUETTEHOU, ou QUETHOU, aussi en Normandie, Diocèse de Coutances, Sergenterie de Valognes : Bourg avec titre de *Baronnie*. (Nous ignorons quel en est le possesseur).

QUEUILLE, ou QUEILLE & CUEILLE (DE LA), en Auvergne : Maison qui a toujours tenu un rang distingué parmi les plus grandes de la Province, par son ancienneté, ses grands biens & ses alliances. Elle tire son origine de celle de *Rochefort*, au Mont-Dore, dont elle a cessé de joindre le nom à celui de LA QUEUILLE. Vers l'an 1350, la Terre de *Rochefort* passa aux Comtes d'*Auvergne*, ensuite dans la Maison DE BOURBON : elle est actuellement possédée par le Marquis de *Chabannes-Curton*. Cette Maison DE LA QUEUILLE remonte à

I. AIMOND (*a*), Seigneur *de Rochefort* & de *la Queuille*, vivoit en 1220 : on lui donne pour femme *Marie de la Tour*, fille de *Bertrand*, Seigneur *de la Tour ;* il fut père de

II. BERTRAND DE ROCHEFORT, Seigneur de *la Queuille*, qui s'est marié, en 1250, à *Alix de Plaignes*, Dame de Ronchely & de Monceaux : leur fils,

III. BERNARD DE ROCHEFORT, qui vivoit encore en 1299, fut père de

IV. JEAN DE ROCHEFORT, Seigneur de *la Queuille*, qui épousa une Dame, nommée *Jeanne*, que l'on croit être de la Maison *de Comborn*. De ce mariage naquit

V. ANTOINE DE ROCHEFORT, Seigneur de *la Queuille*, qui s'est allié, en 1310, à *Anne de Pierre-Buffière-Châteauneuf*, qui fut mère de

VI. GÉRAUD, Seigneur DE LA QUEUILLE, Gouverneur de Dauphiné, d'Auvergne, & Chambellan de PIERRE, Ier du nom, Duc DE BOURBON, lequel fut allié à *Jeanne de Murols*, fille de *Jean II*, & d'*Alix de la Rochebriant*. De cette alliance sortit

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans sa IIe Édit., tom. XI, pag. 635 & 636, dit que AIMOND DE LA QUEUILLE, Seigneur de Rochefort, au Mont-Dore, est qualifié *fils* de GUILLAUME DE LA QUEUILLE & de *Marie de la Tour d'Oliergues*, fille du Comte d'*Auvergne*, & que cet AIMOND épousa, en 1220, *Blanche de Limoges*, fille de *Guy*, Vicomte *de Limoges*. (*Note des Editeurs*).

VII. GUILLAUME, Seigneur DE LA QUEUILLE, Capitaine de Gendarmes, qui épousa *Jeanne-Isabeau d'Apchon*, & fut père de

VIII. BERTRAND, IIe du nom, Seigneur DE LA QUEUILLE, Capitaine de Gendarmes & Chambellan du Duc de Berry, qui se maria à *Alix du Drac*, fille de *Guillaume du Drac*, Seigneur de Châteauneuf : elle se remaria à *Gérard de Rochefort*, Seigneur de Saint-Marcel, & vivoit en 1377, ayant eu de son premier mari,

IX. PIERRE, Seigneur DE LA QUEUILLE & de Châteauneuf, qui s'est allié à *Marguerite de Montmorin*, décédée le 8 Octobre 1415; elle étoit fille de *Geoffroy de Montmorin* & de *Dauphine de Tinières*. Leurs fils,

X. JACQUES, Seigneur DE LA QUEUILLE & de Châteauneuf, Capitaine de Gendarmes, Chambellan du Duc DE BOURBON, épousa *Louise de Giac*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Giac*, IIe du nom, & de *Jeanne de Naillac*, & arrière-petite-fille de *Pierre*, Seigneur *de Giac*, Chancelier de France. Elle apporta à son mari les Terres de *Giac* & de *Châteaugay*. Leur petit-fils,

XII. CHARLES, Seigneur DE LA QUEUILLE, Châteauneuf, Châteaugay, Giac, &c., épousa, 1° *Anne de Bellenave ;* & 2° *Marie de Levis*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

XIII. FRANÇOIS DE LA QUEUILLE eut en partage la Terre de *la Queuille* & les deux tiers des biens de sa Maison, & épousa, 1° *Marguerite de Castelnau de Bretenoux ;* & 2° *Anne de Rohan*, fille d'*Henri de Rohan*, Seigneur d'Epinay, en Bretagne. Du premier lit vinrent :

1. JACQUELINE, Dame de Châteaubrun, qui s'est alliée à *Robert Stuart*, Comte de Lennox, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France;
2. FRANÇOISE, qui épousa *Jacques de Genouillac*, dit *Galliot*, Seigneur d'Assier, &c., dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voyez GOURDON DE GENOUILLAC.

Et du second lit vint

3. CATHERINE, Dame de la Queuille & de Châteauneuf, qui a épousé, le 3 Décembre 1537, *Marc de Beaufort-Montboissier*, Comte d'Alais, Marquis de Canillac, &c. :

ſa poſtérité s'eſt éteinte en 1725. Voyez MONTBOISSIER.

XIII. Guillaume de la Queuille, IIe du nom (frère de François), eut en partage Florat, des biens paternels, & Giac & Châteaugay, avec les autres Terres portées par *Louiſe de Giac*, ſa biſaïeule, & continua la poſtérité maſculine de ſa Maiſon. Il épouſa *Marie Damas*, fille de *Jean*, Seigneur de Marcilly, &c., & d'*Anne de Digoine*, ſa première femme, & fut père de

XIV. Jean de la Queuille, Ier du nom, Baron de Florat, Jofferand, Châteaugay, &c., qui s'eſt marié, le 3 Juin 1531, à *Iſabeau de Bourbon-Buſſet*, de laquelle vint

XV. Jean de la Queuille, IIe du nom, Baron de Florat, Châteaugay, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Général, pour le Roi & la Reine Marguerite, des Comtés d'Auvergne & de Clermont, & Sénéchal d'Auvergne, qui épouſa, en premières noces, *Anne de Peruſſe d'Eſcars*, en 1563, ſeconde fille de *François*, Seigneur de la Vauguyon, &c., & d'Isabeau de Bourbon-Carency. Elle fut mère de

XVI. Jean de la Queuille, IIIe du nom, Baron de Florat & de Châteaugay, &c., qui, étant devenu veuf, ſans enfants, de *Claudine de la Tour de Murat*, ſe remaria, le 24 Novembre 1608, à *Simonne de Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, & de *Diane de Séneret*. De ce mariage naquirent :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Hélène, qui fit ſon teſtament le 6 Mars 1669, & mourut le lendemain; elle avoit épouſé, par contrat du 1er Août 1639, Jean-Louis de Bourbon, Comte de Buſſet, &c., dont elle eut des enfants. Voy. BOURBON, branche de Bourbon-Busset;
3. Et Jeanne, qui épouſa *Antoine-Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*.

XVII. Guillaume de la Queuille, IIIe du nom, Seigneur de Florat, Châteaugay, Vendat, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa *Anne de Gadagne*, fille de *Claude*, Maréchal de Camp, & d'*Eléonore de Coligny*. Il en eut

XVIII. Claude de la Queuille, Seigneur de Florat, Châteaugay, &c., qui s'eſt allié, en 1669, à *Marie de Ronchevol*, héritière de Pramenoux, & fille aînée de *François de Ronchevol*, Seigneur de Pramenoux, & de *Bénigne Damas de la Baſtie*. De ce mariage naquirent entr'autres enfants,

1. Anne-Gilbert, qui ſuit;
2. Et Claude-François, Comte de Ronchevol & de Pramenoux, Seigneur de la Mure, Fougères, Arnal, la Gardette, le Poyet, &c., qui mourut en Forez, le 29 Août 1754, âgé de 81 ans. Il avoit été appelé à la ſubſtitution de tous les biens de ſa mère, à la charge d'en porter le nom & les armes. De ſon mariage, fait en 1707, avec *Anne-Joſèphe de Chabannes*, fille de *Gilbert*, dit *le Marquis de Chabannes*, Comte de Pionſat, &c., & d'*Anne-Françoiſe de Lutzelbourg*, il laiſſa, pour fille unique,
   - Gilberte, Dame de Ronchevol & de Pramenoux, qui eſt morte à Villefranche, en Beaujolais, âgé de 51 ans. Elle avoit épouſé, en 1733, *Jean-Gilbert-Allyre*, dit *le Comte de Langeac*, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre de Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, dont elle eut des enfants. Voy. LANGEAC.

XIX. Anne-Gilbert de la Queuille, Marquis de Châteaugay & de Vendat, Lieutenant Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, épouſa, le 20 Mai 1706, à la charge de porter le nom & les armes d'*Amanzé*, *Marie-Joſèphe*, Dame *d'Amanzé*, fille aînée de *Louis*, Vicomte *d'Amanzé*, & de *Marie-Louiſe Falconis*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants :

1. Louis-Gilbert-Gaspard, qui ſuit;
2. Anne-Josèphe de la Queuille de Chateaugay, qui a épouſé *Jacques-Philippe-Sébaſtien le Preſtre*, Chevalier, Comte de Vauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. PRESTRE de VAUBAN (le);
3. Et Anne-Louise, qui s'eſt alliée, le 13 Avril 1741, à *Joſeph-Louis-Dominique de Cambis*, Marquis de Velleron, &c., Capitaine de Dragons, dont poſtérité. Voyez CAMBIS (de).

XX. Louis-Gilbert-Gaspard de la Queuille de Chateaugay, Comte d'Amanzé, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Nice, mourut en 1758. Il avoit épouſé, le 6 Août 1741, *Louiſe-Jacqueline de Laſtic de Saint-Jal*, vivante en 1776, fille de *Jean-Claude*, Comte *de Laſtic de Saint-Jal*, Lieutenant Général des Armées du Roi & de *Marie-Marguerite Bazin de Bezons*, fille du Maréchal de ce nom. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Claude-Marie, qui fuit;
2. Claude-Gilbert-Scholastique-Hyacinthe, Vicomte de la Queuille, né le 10 Août 1748, Capitaine de Cavalerie;
3. Jacques-Philippe-Sébastien, né le 10 Novembre 1753, Chevalier de Malte de minorité le 30 Août 1757 & Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Picardie, Cavalerie, depuis 1770;
4. Armand-Jean-Louis, auffi Chevalier de Malte, depuis fa naiffance, le 30 Août 1757, & Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Monsieur depuis 1773;
5. Marguerite-Françoise, qui s'eft mariée, au mois d'Août 1765, à *Dominique-François-Louis de Crugy*, Comte de Marcillac;
6. & 7. Anne-Joséphine-Françoise & Jeanne-Anne-Louise, non encore mariées en 1776.

XXI. Jean-Claude-Marie, Marquis de la Queuille, &c., né le 2 Janvier 1742, entré Moufquetaire en 1750, fucceffivement Capitaine de Cavalerie le 10 Mars 1760, Colonel aux Grenadiers de France le 1er Janvier 1770, Chevalier de Saint-Louis en Février 1771, Colonel du Régiment Provincial de Clermont le 14 Août de la même année, puis Colonel en fecond du Régiment de Breffe en Mai 1776, a époufé, contrat figné par le Roi & la Famille Royale, le 12 Avril 1773, *Emilie de Scorailles*, fille de feu *Etienne-Marie*, Marquis *de Scorailles*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & de feue *Charlotte de Fortia*. De ce mariage font iffues :

1. Aglaé-Louise, née le 8 Mars 1774;
2. Et Adélaïde-Emilie, née le 30 Septembre 1775.

Les armes : *de fable, à la croix engrêlée* ou *denchée d'or*, que le Comte d'*Amanzé* écartèle avec celles d'*Amanzé*; le Comte de *Pramenoux* chargeoit *la croix* en cœur, *d'une aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'azur*.

* QUEVILLY, en Normandie, près de Rouen : Seigneurie qui fut unie, en 1654, à celles de *Hocqueville* & de *Bertheauville*, que *Catherine Martel* avoit apportées en dot à fon mari, *Pierre de Bec de Lièvre*, IIe du nom, le 10 Octobre 1576; elles furent érigées en *Marquifat*, au mois de Mai 1654, en faveur de *Pierre de Bec de Lièvre*, IIIe du nom, en confidération de fes fervices & de ceux de fes pères. Voy. BEC de LIÈVRE.

QUEYLAR, *aliàs* CAYLAR (du), en Provence : branche cadette d'une ancienne Famille noble du Languedoc, au Diocèfe d'Uzès, qui eft établie en cette Province depuis 1663; divers actes prouvent qu'elle s'eft indifféremment fervi des deux orthographes ci-deffus : on croit qu'elle a même origine que la Maifon *de Bermond*, connue dès le XIe fiècle, & que les Croifades ont donné lieu aux Armoiries qu'elle porte, de même qu'à l'aliénation de prefque tous fes biens, perte dont elle s'eft toujours fi bien reffentie que Tuffardo du Queylar & Jeanne, fa fœur, vendirent encore, le 26 Novembre 1402, les cinq douzièmes de la Seigneurie de *Saint-Etienne-de-Serres*, à *Bertrand de la Garde*, qui en prêta hommage le 9 Juin fuivant. Pour la filiation fuivie de cette Maifon, voyez CAYLAR (du), en Languedoc, tom. IV, col. 882 & fuiv. de ce *Dictionnaire*.

QUIEN de la NEUFVILLE (le), à Paris & à Bordeaux : Famille établie à Lifbonne, en Portugal, & qui fubfifte dans

Charles-Gabriel le Quien de la Neufville de Frémicourt, Ecuyer, né & baptifé à Sédan le 15 Novembre 1721, Directeur Général des Poftes de Bordeaux & de Guyenne, qui s'eft marié, par contrat du 21 Septembre 1752, à *Catherine Bizet*, veuve de *Michel-Pierre Barre*, Confeiller, Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Aides de Guyenne, dont, en 1777, il n'a point d'enfants. Il a deux frères :

1° Charles-Arnoult le Quien de la Neufville (fon aîné), qui a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1758, & a obtenu une penfion de 400 liv. le 21 Août 1761. Le Roi lui a accordé fa retraite en 1772, à caufe de fa mauvaife fanté, avec une autre penfion de 600 liv., fur le Tréfor Royal;

2° Et Charles-Auguste le Quien de la Neufville (fon puîné), eft Prêtre, Vicaire Général du Diocèfe de Dax, Sous-Doyen de l'Eglife Métropolitaine de Bordeaux & Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Etienne de Mortagne, en Saintonge;

3° Et trois fœurs : la première s'eft mariée le 6 Janvier 1749; & la troifième, le 6 Février 1744.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de finople, au chien braque d'or paffant, ayant un collier de fable, furmonté d'une palme d'argent en fafce; & aux 2 & 3 bandé de vair*

& de gueules de 6 pièces. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

QUIÉRET, « ancienne & noble » Maifon, originaire de Picardie, qui a rendu de grands fervices à la Couronne, dont nous allons rapporter les plus confidérables :

HUGUES QUIÉRET étoit l'un des Chevaliers portant Bannière du Comté de Boulonnais, mentionné dans le Rôle qui en fut fait, par ordre du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, vers l'an 1262 ;

Meffire GÉRARD QUIÉRET, Chevalier, « Sénéchal d'Agénois, » fut un des Seigneurs de Picardie, qui fignèrent l'acte d'alliance fait entr'eux, en 1314, pour empêcher le cours des fubfides & malverfations qui fe commettoient dans le Royaume ;

Meffire TRISTAN QUIÉRET, Chevalier, fervit fous Guy de Nesle, Seigneur de Mello, Maréchal de France, depuis 1348 jufqu'en 1352, qu'il avoit à compter de fes gages, fuivant le compte de Barthélemy du Drac, Tréforier des Guerres ;

Et Meffire ENGUERRAND QUIÉRET, dit *Baroy*, fervoit fous M. le Comte d'Alençon, en 1340, fuivant le même compte (*a*).

HUGUES QUIÉRET, Chevalier, Seigneur de Tours, en Vimeux, Capitaine de Douai (iffu de ROBERT QUIÉRET, Seigneur du même lieu, dès l'an 1186) étoit Amiral de France le 27 Décembre 1336, qu'il fut préfent au Traité d'Alliance fait au Louvre entre les Rois PHILIPPE *de Valois* & ALPHONSE, Roi de Caftille. Il eft qualifié *Monfeigneur* & *Chevalier, Bachelier*, par divers titres de la Chambre des Comptes, depuis l'année 1337, jufqu'en celle de 1340, qu'il fut tué dans un combat naval donné contre les Anglais : ce qui fe juftifie encore par un titre du Tréfor des Chartes du Roi. Belleforeft dit qu'il joignit fes forces à celles des Génois, qui vinrent au fecours du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, & qu'enfemble, ils affiégèrent, fur les Anglais, les Forterefles de Bourg & de Blaye, qu'ils emportèrent en 1336 ; & Froiffart remarque qu'il étoit commis à la garde des détroits & paffages, d'entre la France & l'Angleterre, avec les Navires de guerre qu'il commandoit. Il avoit époufé *Blanche d'Harcourt*, fille de *Jean* III, & d'*Alix de Brabant*, Dame de Mézières & d'Arfchot : il en eut

GUY QUIÉRET, Seigneur de Heuchin & de Tours, en Vimeux, qui fut un de ceux à qui le Roi JEAN pardonna, jufqu'au 12 Décembre 1360, pour avoir fuivi le Roi de Navarre, dont HENRI QUIÉRET étoit du nombre. Ce GUY, ou un autre du même nom, fervoit, en 1412, avec douze Ecuyers de fa Compagnie, fuivant un Compte de l'Extraordinaire des Guerres, ou il eft qualifié *Chevalier Bachelier*, auffi bien que JEAN QUIÉRET, qui fervoit comme lui avec neuf Ecuyers de fa Compagnie. GUY époufa *Jeanne de Poix*, de laquelle il eut

CHRISTOPHE QUIÉRET, Seigneur de Tours, « qui vivoit vers le milieu du XV[e] fiècle, » & duquel font defcendus les autres Seigneurs de *Tours* « & *du Quefnoy*, » du même nom, & BOHORT QUIÉRET, Seigneur de Heuchin, qui fut fait prifonnier des Anglais, à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec Meffire PIERRE QUIÉRET, Seigneur de Ramecourt, & où furent tués Meffire HUTIN QUIÉRET, & le Seigneur de Ramecourt, fon père, felon Monftrelet, qui remarque auffi que le même PIERRE QUIÉRET, Seigneur de Ramecourt, étoit à la défaite de Mons, en Vimeux, en 1420. Il vivoit encore en 1430, fuivant un titre qui le concerne.

JACQUES QUIÉRET, Seigneur de Heuchin, fut fait prifonnier à la bataille de Pont-Audemer, en 1449, & JEAN QUIÉRET, eft qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Yzeux, par l'arrière-ban d'Amiens de 1557.

ADRIEN QUIÉRET, « Ecuyer, » Seigneur de Rionville, demeurant au Quefnoy, Bailliage d'Amiens, a juftifié de fa Nobleffe, du 27 Décembre 1537, vivant JEAN QUIÉRET, Ecuyer, Seigneur du Quefnoy, fon bifaïeul, « & fut maintenu dans fa nobleffe, avec fon fils, par M. Bignon, Intendant de Picardie, le 31 Août 1701. Il avoit époufé, le 23 Juin 1654, *Catherine Picard*, dont

ANTOINE QUIÉRET, Seigneur de Rionville, âgé de 40 ans quand il fut maintenu dans fa nobleffe, & qui mourut à Paris en Avril 1729 : il avoit été Major dans l'Isle de Cayenne. »

Les armes : *d'hermine, à 3 fleurs de lys, au pied nourri de gueules*, que les Seigneurs

(*a*) « On trouve encore ENGUERRAND QUIÉRET, Seigneur de Franfu, Amiral en 1357, felon le *Journal du Tréfor* du mois d'Octobre de ladite année. »

de *Tours* brisent d'*un bâton d'azur, brochant sur le tout.*

QUIESCES (DES), en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte pour armes: *de gueules, à 3 merlettes,* ou *colombes, l'une sur l'autre d'argent.*

QUIEU (LE), en Picardie: Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire* de cette Province, p. 442.

I. DAVID LE QUIEU, Ecuyer, Seigneur de Villers-l'Hôpital en partie, l'un des 100 Gentilshommes du Roi LOUIS XI, sous la charge de Raoul de Lannoy, Conseiller, Chambellan de S. M., suivant les rôles des Montres & Revues tirées de la Chambre des Comptes, eut pour fils,

II. ANTOINE LE QUIEU, Seigneur de Villers-l'Hôpital & de Moyenneville, qu'il acquit, pendant son mariage, avec *Marie Louvel de Glisy,* sa seconde femme, dont vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. Et MADELEINE, qui épousa *Vincent le Roy,* Lieutenant Général, puis Président au Présidial d'Amiens.

III. JEAN LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville, Avocat du Roi à Amiens en 1572, puis Président & Lieutenant Général au même lieu au mois de Novembre suivant, laissa de *Marie de Saisseval,*

IV. ANTOINE LE QUIEU, IIe du nom, Seigneur de Villers-l'Hôpital, Président au Présidial d'Amiens, dont il se démit en faveur de Jean de Herte, Seigneur de Hailles, lorsqu'il fut pourvu de la charge de Lieutenant Général de la même Ville, par Lettres du 8 Mars 1625; fut ensuite Trésorier de France au même lieu, où il épousa *Isabeau Pingré,* dont vint

V. JEAN LE QUIEU, IIe du nom, Seigneur de Moyenneville, aussi Trésorier de France à Amiens, après son père, qui s'est marié à *Marguerite de Sacquespée de Selincourt,* de laquelle il eut:

FRANÇOIS, qui suit;
Et MARC-ANTOINE, Seigneur d'Amboiseville, Lieutenant de Cavalerie, décédé sans enfants.

VI. FRANÇOIS LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée, Trésorier de France & Intendant des Fortifications à Calais & Pays reconquis, prouva qu'il étoit descendu de DAVID LE QUIEU, ci-dessus mentionné. Il eut d'*Antoinette Galland,* son épouse,

Trois garçons;
Et une fille.

ANTOINE LE QUIEU, Avocat au Parlement de Paris, issu de cette Famille, épousa *Marguerite le Caron,* & en eut, entr'autres enfants,

ANTOINE LE QUIEU, né à Paris le 23 Février 1601, qui se fit Religieux dans l'Ordre de S^t.-Dominique, dit *Jacobin,* en 1622: il y établit une nouvelle Observance en 1636, & institua la Réforme appelée *la Congrégation du Saint-Sacrement,* que diverses Maisons de cet Ordre embrassérent; fit une célèbre Mission à Mérindol, en Dauphiné, où, ayant arboré la Croix, les Huguenots eurent assez de hardiesse pour l'abattre; mais le Roi ordonna aux Consuls de cette Ville de la rétablir, par ses Lettres Patentes du 14 Mai 1660, portant défenses aux habitants de l'ôter, sous peine de la vie. Il mourut, en odeur de sainteté, le 7 Octobre 1676, âgé près de 76 ans, en ayant passé 54 dans son Ordre, avec la réputation d'une très-haute & sublime vertu. Le Père Archange-Gabriel, de l'Annonciation, a écrit sa *Vie,* qui fut imprimée à Avignon en 1682.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 gerbes, liées du même.*

QUIÉVRAIN, ou KIEVRAIN: *d'or, au chef bandé de gueules & d'argent de 6 pièces.*

QUINCARNON, en Normandie: Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. I, part. II, p. 445.

I. PIERRE DE QUINCARNON épousa, en 1410, *Jeanne de Préteval,* fille de *Pierre,* Seigneur d'Annonville, &c., & d'*Eléonore de Calay-Patry,* sa première femme. Il en eut:

JACQUES, qui suit;
Et ANNE.

II. JACQUES DE QUINCARNON, Ecuyer, Seigneur des Rousseaux, épousa *Jeanne de Bois-l'Evêque,* & en eut:

JEAN, Ecuyer, dont la postérité s'est établie en Guyenne;
Et GEORGES, qui suit.

III. GEORGES DE QUINCARNON, Ecuyer, Sieur de la Salle & des Ernolus, eut pour enfants:

Guillaume, qui suit;

Et Claude, Sieur de la Chapelle, dont est issue pareillement une postérité.

IV. Guillaume de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Ernolus, Archer d'une Compagnie de 100 Lanciers des Ordonnances du Roi, en 1574, épousa, en 1581, *Gabrielle Henry*, dont:

Jean, qui suit;

Et Claude, Ecuyer, Sieur de Moronville, qui a fait postérité.

V. Jean de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Ernolus, épousa, le 20 Avril 1608, *Anne du Valet*, de laquelle il eut

VI. Louis de Quincarnon, Ecuyer, qui fut maintenu dans sa noblesse, par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité de Rouen, du 4 Août 1666. Il s'étoit marié, en 1652, avec *Anne-Marie de Glapion*, dont, entr'autres enfants,

VII. Claude de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de Boissy, qui eut pour fils,

VIII. Louis-Jean-Baptiste de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de Boissy, né en 1691, qui épousa, le 24 Juillet 1723, *Marie-Angélique Gouhier*, fille de *Robert Gouhier*, Ecuyer, Sieur des Bois, dont:

1. Jean-Robert, Ecuyer, né le 27 Janvier 1725;
2. Charles-Marc-Antoine, né le 1er Septembre 1726;
3. César-Denis, né le 9 Octobre 1729;
4. Charles, né en Septembre 1732;
5. Henri-Victor, né le 21 Juillet 1734;
6. Marie-Anne-Sophie, née le 3 Janvier 1728, reçue à St.-Cyr le 19 Novembre 1736;
7. Thérèse-Renée, née le 23 Juin 1730;
8. Et Marie-Elisabeth, née le 7 Septembre 1736.

Les armes: *d'argent, à 3 trèfles de sinople.*

* QUINCY, Paroisse, en Beaujolais, qui dépend de la Terre de *Varennes*, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1618, en faveur de *François de Nagu*, Baron de Merzé, Chevalier des Ordres du Roi. Voy. NAGU de VARENNES.

* QUINCY, en Brie: Seigneurie, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregistrées le 1er Août suivant, en faveur de *Charles Pinon*, Maître des Requêtes.

QUINCY. Voy. SÉVIN de QUINCY.

QUINEMONT, Famille noble, originaire du Royaume d'Ecosse, établie en Touraine, près de Loches, dès le XVe siècle.

I. Jacques de Quinemont, Baron de Grégal, en Ecosse, épousa *Anne de Beulan*, & en eut

II. Androt, ou André de Quinemont, Ecuyer, Archer de la Garde du Corps du Roi Louis XI, lequel épousa, le 16 Juin 1483, *Jeanne de Nepveto*, Dame de St.-Senoch, nièce de *Colas de Nepveto*, Ecuyer, Seigneur d'Aizes, ou d'Azay, dont vint

III. Jean de Quinemont, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Senoch, qui épousa, le 22 Juillet 1532, *Jeanne Fumée*, arrière-petite-fille d'*Adam Fumée*, Garde des Sceaux de France, & en eut

IV. Senoch de Quinemont, Ecuyer, Seigneur des Cantelleries, qui s'est marié, le 26 Octobre 1573, avec *Jeanne de Saint-Père*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, dont

V. Jean de Quinemont, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Varennes, qui épousa, le 24 Novembre 1600, *Françoise de Chouppes*, fille de *Prégent*, Ecuyer, Seigneur de Baudeau, en Mirebalais, & nièce de *Pierre de Chouppes*, Chevalier, Seigneur de Chouppes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Gouverneur de Loudun & Pays Loudunois. Ledit Jean mourut en 1637, commandant un Vaisseau pour le Roi, à l'attaque des Isles Sainte-Marguerite, & laissa

VI. Jean de Quinemont, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes & de la Guénerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII; fut successivement Lieutenant d'une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval, dans le Régiment du Cardinal de Richelieu, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie, Gouverneur de Vallerange, en Lorraine, Sergent de Bataille & Maréchal des Camps & Armées du Roi, en 1662; eut une pension de 3,000 liv., que S. M. lui accorda par Lettres Patentes du 27 Avril 1651, enregistrées en la Chambre des Comptes le 10 Mai suivant, & fut maintenu dans sa noblesse en 1668, par Arrêt du Commissaire départi dans la Généralité de Tours. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1636, *Claude Chaspoux*, fille de noble *Jean Chaspoux*, Seigneur de la Piardière, & de *Claude Morin*. Il en eut

VII. Jean-Christophe de Quinemont, Che-

valier, Seigneur de Varennes, Baugé & la Guénerie, élevé Page du Roi à ſa Petite Ecurie, qui ſervit enſuite en qualité de Mouſquetaire dans une de ſes Compagnies. Il épouſa, le 19 Janvier 1671, *Marie Gervais de Salvert*, & en eut entr'autres enfants.

VIII. LOUIS-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Baugé, la Guénerie, qui fut maintenu dans la qualité de *noble* & d'*Ecuyer*, par Ordonnance du 18 Juin 1715. Il avoit épouſé le 10 Mai 1712, *Marie Bodin des Joubardières*, dont vinrent:

1. JEAN-JACQUES-OURS, qui ſuit;
2. MARIE-LOUISE, née le 26 Février 1716;
3. BONNE-ANNE, née le 25 Juin 1717, qui fut reçue à St.-Cyr le 3 Décembre 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe;
4. Et ELISABETH-CATHERINE, née le 24 Novembre 1722.

IX. JEAN-JACQUES-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Baugé & la Guénerie, né le 28 Février 1715, fut reçu Page du Roi, dans ſa Petite Ecurie, le 12 Septembre 1729, enſuite Cornette de Cavalerie. Il a épouſé, le 11 Février 1736, *Marie-Jeanne Odart*, fille de *Charles Odart*, Chevalier, Seigneur de Paviers, &c., ancien Capitaine de Carabiniers. Leurs enfants ſont:

1. JEAN-CHARLES-OURS, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Artois;
2. LOUIS-CHARLES-PIERRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Poitou;
3. MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Michel-Louis de Vernage*, Ecuyer, Médecin ordinaire du Roi;
4. 5. & 6. MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE; VICTOIRE-CATHERINE, & MARIE-FÉLICITÉ-JULIE.

Il y avoit une branche cadette de cette Famille, qui eſt éteinte.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lis nourries d'or.* (*Mémoire envoyé* & auſſi imprimé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 446.

QUINGEY, en Franche-Comté: *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules.*

QUINSONAS. Voyez POURROY DE QUINSONAS.

* QUINTIN, ancien Comté-Baronnie, ſitué en Baſſe-Bretagne, qui fut uni, aux Vicomtés de *Pommerit*, d'*Avaugour*, & de *l'Hermitage*, par LOUIS XIV, qui érigea le tout, au mois de Mars 1691, en *Duché*, ſous le titre de *Quintin*, en faveur de *Guy-Aldonce de Durfort*, Duc de *Lorges*, Maréchal de France, qui continua de porter le nom de *Maréchal de Lorges*, juſqu'à ſa mort. En Décembre 1706, *Guy-Nicolas de Durfort de Lorges*, fils unique du Maréchal & aïeul paternel de la Comteſſe de *Lorges* d'aujourd'hui, obtint des Lettres Patentes, qui changèrent le titre de *Duché de Quintin*, en celui de *Duché de Lorges*; & par Lettres du 25 Mars 1773, le Roi a fait une nouvelle érection du *Duché* héréditaire de *Quintin-Lorges*, ſur la démiſſion du Duc de *Lorges*, en faveur de *Jean-Laurent de Durfort-Civrac*, Comte de *Lorges*, ſon gendre, Menin de M. le Dauphin, à l'effet de jouir dès à préſent des titres, rangs, honneurs & prérogatives attachés à la dignité de *Duc*, & en conſéquence la Comteſſe de *Lorges* a été préſentée au Roi & à la Famille Royale, en Avril 1773, par la Ducheſſe de *Lorges*, ſa mère, ſous le nom de *Ducheſſe de Quintin*, & elle a pris le Tabouret le même jour. (Extrait de la *Gazette de France* du 16 Avril 1773, N° 31, article VERSAILLES.) Voy. DURFORT.

QUINTIN, Reſſorts de Morlaix & de Leſneven, en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extraction*, par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation: le premier, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye; le ſecond, le 20 Août ſuivant, au rapport de M. de Lopriac, & le troiſième, des 5 & 7 Août même année, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes: *d'argent, au lion morné de ſable, accompagné de 3 molettes du même.*

QUINY: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 caſques d'argent.*

QUIQUERAN DE BEAUJEU & DE VENTABREN. Nous avons déjà parlé de cette Maiſon de Provence, dans notre prem. Edit. tom. VI, p. 226 & ſuiv.: ſuivant un nouveau *Mémoire*, dreſſé ſur titres, remis dans notre Cabinet le 15 Juin 1774, elle eſt établie, depuis très-longtemps, à Arles, & eſt des plus nobles & des plus anciennes, de ſang, de nom, d'armes & d'origine. — Les Hiſtoriens de Provence, anciens & modernes,

en parlent comme d'une Maiſon décorée des premières charges de l'Etat à la Cour des Rois de Naples & Comtes de Provence, des deux Maiſons D'ANJOU. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, on y trouve des Chambellans & Maîtres d'Hôtel de nos Rois, des Chevaliers de l'Ordre & des Officiers Généraux; elle a donné à l'Ordre de Malte un Grand Prieur de Saint-Gilles, des Grands'Croix, plufieurs Commandeurs, & quantité de Chevaliers; plufieurs Evêques à l'Egliſe, &, de nos jours, un Evêque de Caſtres. Cette Maiſon tenoit un rang diſtingué en Provence, dès le XIIe ſiècle, car dans les troubles que ſuſcita la ſucceſſion de Béranger, Ier du nom, Comte de Provence, entre la Princeſſe Etiennette de Baux & Raymond-Béranger, IIe du nom, tous les principaux Seigneurs de la Provence prirent parti, les uns pour le Comte, & les autres pour la Princeſſe: trois Seigneurs de la Maiſon DE QUIQUERAN, nommés GANTELME, RAMBAUD & ROSTAING DE QUIQUERAN, furent des plus zélés partiſans de la Princeſſe dans les guerres qu'elle eut à ſoutenir en 1145, contre le Comte de Provence; c'eſt ce qu'on peut voir dans Bouche, *Hiſtoire de Provence*, in-fol. tom. II, p. 1114 & 1115, ſous le règne de Raymond-Béranger, Comte de Melgueil & de Provence.

I. ROSTAING DE QUIQUERAN, Ier du nom, vivant en 1145, fut un des principaux Gentilshommes de Provence, ſelon Noſtradamus & autres hiſtoriens, ce qui eſt encore certifié par les preuves de nobleſſe faites en 1684, par HONORÉ DE QUIQUERAN DE BEAUJEU, qui les remonta juſqu'audit ROSTAING, pour être reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie. Il épouſa N..... *Féraud de Glandevès*, dont vinrent:

1. ROSTAING, qui ſuit;
2. DRAGONET, ou GUIGONET, Viguier de la Ville d'Arles en 1225, charge qui étoit la première après celle de Podeſtat: dans ce temps-là, la Ville d'Arles ſe gouvernoit en République;
3. Et BERTRAND-JEAN, qui fut un des Députés de cette Ville d'Arles au Roi CHARLES D'ANJOU, Ier du nom, Comte de Provence, à Taraſcon en 1271: il en eſt parlé dans Bouche, tom. II, p. 269, & par Maynier, dans ſon *Hiſt. de la principale Nobleſſe de Provence*, p. 224. BERTRAND-JEAN DE QUIQUERAN eut une fille, nommée

   CLERMONDE, qui fut célébrée par Hugues de Sancire dans ſes *Poéſies Provençales*, comme étant la plus rare beauté de ſon ſiècle & du plus bel eſprit ſous Raymond-Béranger, Comte de Provence, en 1226.

II. ROSTAING DE QUIQUERAN, IIe du nom, épouſa N.... *de Sabran*, dont il eut:

1. RAYMOND, qui ſuit.
2. Et JEANNE, qui s'eſt mariée à N.... *Grimaldi*, Seigneur d'Antibes.

III. RAYMOND DE QUIQUERAN, qui portoit le titre de *Damoiſeau*, eſt nommé parmi les plus apparents de la Ville d'Arles, qui aſſiſtèrent au Conſeil de cette Ville en 1295, ſur les différends qu'elle & celle de Taraſcon avoient avec Bernard de Baux, ſur les limites de leurs Terres, & mourut à Arles en 1313. Il avoit épouſé, en 1280, *Marguerite d'Arlatan*, & en eut:

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. PONS, qui teſta, à Arles, le 26 Janvier 1363, devant *Pons Rodelli*, Notaire. Il avoit épouſé *Gillette de Pontevès*, & n'en eut que
   1. SILETTE, qui épouſa *Joſeph le Brate*, Damoiſeau;
   2. Et JACQUETTE, qui s'eſt mariée à *Hugues de Mazargues*, Damoiſeau.
3. PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. Et JEAN, qui mourut ſans poſtérité. Il avoit été Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. (Ces trois derniers enfants paſſèrent un acte, en 1310, avec *Jean d'Arlatan*, leur couſin, à Arles, dans lequel ils ſont appelés enfants de RAYMOND).

IV. RAYMOND DE QUIQUERAN, IIe du nom, partagea avec ſes frères, le 7 Mai 1313, les biens de leur père, par acte paſſé devant *Jean Picardi*, Notaire à Arles, & épouſa, en 1300, JEANNE DE QUIQUERAN, ſa couſine. Leurs enfants furent:

1. DURAND, qui ſuit;
2. RAYMONDET, légataire de ſa mère, mort ſans poſtérité;
3. PONS, Bénédictin à l'Abbaye de S^t.-Gilles;
4. Et JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

V. DURAND DE QUIQUERAN, inſtitué héritier de ſa mère en 1346, fit ſon teſtament à Arles, le 25 Octobre 1350, devant *Portalis*, Notaire. De *Jeannette de Porcelet*, ſon épouſe, il eut un fils, nommé

GUILLAUME, mort en bas âge. En lui finit la branche aînée DE QUIQUERAN.

SECONDE BRANCHE.
Barons de BEAUJEU, *&c.*

IV. PIERRE DE QUIQUERAN, I[er] du nom (troisième fils de RAYMOND I[er], & de *Marguerite d'Arlatan)*, ayant partagé avec ses frères la succession de leur père, en 1313, comme on l'a dit ci-devant, épousa *Jeanne de Chevalier*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. RAYMOND, lequel vendit, avec son frère, une vigne à bail nouvel le 20 Août 1344, par acte passé devant *Bertrand de Lanci (de Lanciaco)*, Notaire à Arles, & épousa *Rixende de Guigonet*, dont une fille, nommée MARGUERITE, morte en bas âge. Il mourut, sans successeur, dans l'Armée du Roi de Majorque, en 1349, après avoir été armé *Chevalier* par ce Prince;
3. Et HUGUETTE, qui s'est mariée, en 1412, à *Pons de Claret*, Chevalier.

V. PIERRE DE QUIQUERAN, II[e] du nom, prit possession de l'héritage de son frère puîné, RAYMOND, après sa mort, par acte passé à Arles, le 10 Mars 1349, devant *Pons Redolli*, Notaire : cet acte est en latin. Il épousa, en 1341, *Marguerite de Rochemore*, fille de noble *Jean*, & de *Marguerite Audoar*. Il en eut trois enfants, qui furent laissés sous la garde de leur mère, par acte du 5 Septembre 1358, savoir :

1. PIERRE, qui suit;
2. GAUCHER, qui fit son testament le 14 Mars 1414, & mourut de la peste la même année, laissant de *Phanette de Renaud*, sa femme,
   1. CHRISTOPHE, décédé en bas âge;
   2. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *Charles de Castillon*, Baron d'Aubagne, Seigneur d'Eyraques, &c., dont postérité. Voy. CASTILLON DE BEYNES.
3. Et GENTIANE, qui s'est alliée à *Pons de Cays*, Juge Mage de Provence, qui vivoit encore en 1420.

VI. PIERRE DE QUIQUERAN, III[e] du nom, épousa *Belinde de Renaud*, fille de *Jean de Renaud*, & de *Catherine de Lombard*, & mourut en 1404. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. 3. & 4. RAYMOND, HONORÉ & ANTOINE, morts sans postérité;
5. MARGUERITE, mariée, en 1411, à *Jean de Rispe*, Damoiseau, qui fit recevoir un de ses fils, nommé *Jacques*, Chevalier de Rhodes en 1421, temps auquel on n'accordoit aucun Bref pour les femmes;
6. MARIE, qui épousa, en 1415, *Antoine Monge*, Damoiseau;
7. Et JACQUETTE, qui épousa *Antoine de Pontevès*, Seigneur de Cabanes.

VII. JEAN DE QUIQUERAN, I[er] du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquières & Montroux, servit avec réputation & distinction, en 1425, dans les Armées que LOUIS D'ANJOU, III[e] du nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, avoit en Italie; &, en récompense de ses services, ce Prince le fit, la même année, son Chambellan. Le Roi CHARLES VII, en 1433, le nomma Viguier de la Ville de Marseille & Gouverneur de celle de Tarascon; il se trouva, en 1434, à l'Assemblée de la Noblesse, pour délibérer au sujet de l'échange des prisonniers Provençaux & Catalans, fait par les deux partis dans le sac de Marseille; fit son testament à Arles, le 3 Janvier 1466; mourut, le 30 Janvier 1469, comblé d'honneurs, & fut inhumé dans la Chapelle de QUIQUERAN, en l'Eglise des Frères Prêcheurs d'Arles, où l'on voit son Mausolé, élevé par le soin de sa troisième femme, & de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, tuteur de son fils. Il avoit épousé, 1° *Georgette de Renaud d'Alein*; 2° en 1414, *Garcinette d'Aiguières*; & 3° en 1440, *Méthéline de Falet*, ou *Faret*, veuve de *Nicolas de Rochemore*. De cette dernière il eut

VIII. GAUCHER DE QUIQUERAN, II[e] du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquières & Montroux, qui fut Député de la Ville d'Arles, en 1483, vers CHARLES VIII, Comte de Provence, & se trouva, en 1487, avec les Barons de la Provence, aux Etats tenus à Aix pour y délibérer; fut fait, par Lettres Patentes de 1498, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XII, & testa à Arles, le 10 Mai 1507, devant *Barbery*, Notaire. Il avoit épousé 1° *Fauvette de Renaud*; & 2° en 1467, *Louise de Castellane*, fille de *Boniface*, & de *Léonarde de Simiane*. Du premier lit il eut :

1. N.... DE QUIQUERAN, mort en bas âge;
2. MADELEINE, mariée à *Antoine de Simiane*;
3. JEANNE, qui épousa *Antoine des Martins*, Seigneur de Puyloubier.

Et du second lit vinrent :

4. ANTOINE, qui suit;
5. AIMAR, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;

6. Jean, auteur de la cinquième branche, mentionnée en son rang;
7. Jeanne, qui s'est mariée, 1° par contrat du 11 Avril 1494, à *Jacques de Grasse*, Seigneur du Bar, &c., dont elle fut la seconde femme, & en eut des enfants. Voyez GRASSE, en Provence; & 2° à *Gaspard Grimaldi*, II° du nom, Seigneur d'Antibes;
8. Anne, qui a épousé, en 1511, *Jean d'Adhémar*, Baron de la Garde;
9. Sibylle, qui s'est alliée à noble *Pierre de Bouic*;
10. Et Marguerite, qui s'est mariée, par contrat du 27 Février 1503, à noble *Nicolas de Renaud*, Seigneur d'Alein, Valet de Chambre du Roi Charles VIII & son Ambassadeur à Rome, dont postérité. Voy. RENAUD d'ALEIN.

IX. Antoine de Quiqueran, Ier du nom, Baron de Beaujeu, co-héritier, avec ses frères, des biens de son père, fut Député, en 1515, par la Ville d'Arles, vers le Roi François Ier, pour le féliciter sur son avénement à la Couronne, au nom des trois Ordres de la Ville, & fut pourvu d'une charge de Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui le retint à la Cour, où il mourut. Il avoit épousé, en 1510, *Anne de Forbin*, fille de *Louis*, Seigneur de Soliers, Lieutenant Général en Provence, & de *Marguerite de Grimaldi-Beuil*; & petite-fille de *Palamède de Forbin*, dit *le Grand*, Seigneur de Soliers. De ce mariage vinrent :

1. Gaucher, qui suit;
2. Pierre, qui, après avoir étudié la Rhétorique à Paris, voyagea en Italie. A son retour il s'attacha aux Mathématiques, à la Poésie, à la Botanique & aux Belles-Lettres; fut nommé, en 1546, à l'âge de 18 ans, Evêque de Sénez : il fut le premier Evêque nommé par le Roi, après le Concordat de François Ier avec Léon X; ne dut cette nomination particulière qu'au grand nom qu'il s'étoit fait parmi les Savants de l'Europe; mourut à Paris, âgé de 24 ans, le 16 des Calendes de Septembre 1550, sans être sacré, & fut inhumé dans le Cloître des Grands-Augustins, où l'on voyoit encore, sur la fin du XVIIe siècle, la statue de ce Prélat sur son Mausolée, avec son épitaphe en prose & en vers. Il est Auteur de plusieurs ouvrages, & il nous reste de lui un magnifique *Eloge* de sa Patrie, & un *Poème* sur le passage d'Annibal dans les Gaules, aux bords du Rhône, près de la Ville d'Arles, imprimés l'un & l'autre à Paris en 1539 in-fol. & en 1551 in-4°;
3. Marguerite, qui a épousé *Joseph de Boche*, Seigneur de Vers;
4. Et Jeanne, qui s'est alliée à *Honoré des Martins*, Baron des Beaux, Grand Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Capitaine de 100 hommes d'armes.

X. Gaucher de Quiqueran, IIIe du nom, Baron de Beaujeu, épousa, en 1542, *Catherine d'Oraison*, dont il eut un fils, mort en bas âge : en lui finit cette branche de Quiqueran de Beaujeu; & cette *Catherine d'Oraison* étant restée veuve, se remaria, en 1550, à *Aimar-François de Grolée de Mévouillon*, auquel elle porta en dot la Baronnie de *Beaujeu*, au Diocèse de Digne, qu'elle avoit eu pour le recouvrement de ses droits. Voy. GROLÉE.

TROISIÈME BRANCHE, *sortie des Barons de* Beaujeu.

IX. Aimar de Quiqueran-Beaujeu, Seigneur de Vacquières & de Montroux (fils puîné de Gaucher II, & de *Louise de Castellane*, sa seconde femme), eut le commandement des Galères du Port de Marseille, par Lettres Patentes du Roi François Ier, de l'an 1523, & mourut à Arles dans sa Famille. Il avoit épousé, le 7 Février 1519, *Jeanne de Cays*, par contrat passé devant *Raybaud*, Notaire, & en eut

X. Robert de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, Gouverneur des Villes d'Arles & de Manosque en 1583, ensuite du Château d'Albaron-lès-Arles, Maréchal de Camp en 1586, dans les Troupes de Provence, pendant les guerres civiles, premier Consul d'Arles en 1592, & Député de la Noblesse de Provence, avec plusieurs autres Gentilshommes, vers le roi Henri IV, sur la fin de 1595, comme le dit le P. Daniel, dans son *Hist. de France*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Nicolaï*, Notaire, le 4 Juin 1560, *Alix de Meyran*, fille de *Barthélemy*, Seigneur d'Ubaye, & de *Marguerite de Saint-Martin de Champtercier*. De ce mariage sont issus :

1. François-Léon, qui suit;
2. Jean, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Calvisson, par Commission de l'an 1584, & qui s'est marié, le 15 Octobre 1589, à *Catherine de Barralier-Pomérols*, de laquelle il eut un fils, mort en bas âge;
3. Honoré, Chevalier de Malte en 1582, Commandeur de Saliers & de Condat, mort, âgé de 70 ans, Grand Prieur de Saint-Gilles, à

Arles, dans sa Famille, en 1642, & inhumé dans la Chapelle du Palais Prieural de St.-Jean de Jérusalem à Arles, où l'on voit son épitaphe en latin; son cœur fut déposé dans la Chapelle de Saint-Nicolas de Tollentino, aux Grands-Augustins à Arles, où il fonda une Messe pour tous les jours de l'année : c'est dans cette Eglise qu'on voit son Mausolée, & il y a pareillement une épitaphe en latin;

4. Anne, qui s'est mariée à *Laurent d'Arlatan de Beaumont;*
5. Et Jeanne, qui épousa N.... *d'Acosta*, d'Avignon.

XI. François-Léon de Quiqueran-Beaujeu mourut à Arles, dans sa Famille, en 1651. Il avoit épousé, 1° le 21 Février 1600, *Jeanne de Rivière de la Mure,* fille de *Claude,* IIIe du nom, Seigneur de Laval-Sainte-Marie, &c., & d'*Esprite de Vachères de Saint-Paul;* & 2° par contrat du 4 Août 1622, *Isabelle de Thieuloy,* fille d'*Honoré,* & de *Marguerite de Roys de Ledignan.* Il eut du premier lit :

1. Pierre, qui suit;
2. Léon, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Docteur de Sorbonne;
3. Honoré, qui s'est marié à *Louise de Saint-Germain,* dont il eut :

    1. 2. & 3. Jean-François, Pierre & Trophime, qui sont morts sans postérité.

Et du second lit vinrent :

4. Honoré, auteur de la quatrième branche, rapportée ci après;
5. François, reçu Chevalier de Malte en 1634, tué au siége de Lérida en 1646;
6. Paul-Antoine, appelé *le Chevalier de Beaujeu,* qui fut reçu Chevalier dudit Ordre en 1637, & mourut en Avril 1689, étant Commandeur de Bordeaux, avec la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps. Il combattit souvent avec succès contre les Turcs; mais dans le mois de Janvier 1660, une tempête l'ayant obligé de relâcher dans un des mauvais Ports de l'Archipel, il y fut attaqué & investi par 30 Galères du Grand-Seigneur de Rhodes, que le Capitan-Pacha Mazamamès commandoit en personne; en soutint le feu pendant plus de 24 heures, & ne succomba qu'après avoir épuisé toutes ses munitions de guerre & perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fers, quand une seconde tempête, plus violente que la première, mit la flotte victorieuse en tel danger, que Mazamamès se vit réduit à implorer le secours du Chevalier de *Beaujeu,* qui la sauva par l'habileté de sa manœuvre; mais le Capitan-Pacha, sans aucun égard, le confondit avec les plus vils esclaves. Le Grand Visir, qui le reconnut à sa mine guerrière & au portrait qu'on lui en avoit fait, l'envoya prisonnier au Château des Sept-Tours, sans espérance de rançon ni d'échange, ce que ne put obtenir Louis XIV, qui le redemanda à la Porte, mais inutilement. La République de Venise voulut le comprendre dans le traité de Candie; on le lui refusa; il n'y eut que Jacques de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de Malte, un de ses neveux, âgé de 22 ans, qui forma, 11 ans après, le hardi dessein de le délivrer de sa prison, & il l'exécuta avec une intrépidité de courage, qui lui fit braver alors les plus grands périls, & qu'on admire encore aujourd'hui. Voy. le *Dictionnaire des hommes illustres,* au mot Quiqueran;
7. Et Robert, Capitaine au Régiment de *Forbin-Janson,* Infanterie, qui est mort sans postérité.

XII. Pierre de Quiqueran-Beaujeu, IVe du nom, épousa, le 1er Juin 1632, *Catherine de Foresta,* fille d'*Antoine,* IIe du nom, Seigneur en partie de Collongues, & de *Marthe de Raimond-Modène,* sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. Honoré, qui suit;
2. & 3. Charles & Joseph;
4. Catherine, qui s'est mariée, le 3 Octobre 1656, à *Claude Arnaud,* Co-Seigneur de Riez, Conseiller en la Cour des Comptes, dont postérité. Voy. ARNAUD de ROUSSET;
5. Et Marthe, qui est morte Religieuse Carmélite à Aix.

XIII. Honoré de Quiqueran-Beaujeu, IIe du nom, épousa, le 10 Mars 1655, *Anne de Bécherand,* fille de *Geoffroy,* Conseiller en la Cour des Comptes de Montprécier, & de *Dorothée de la Coste.* Il en eut

XIV. Louis de Quiqueran-Beaujeu, qui s'est marié, le 6 Avril 1688, à *Marthe de Léotaud,* dont :

Joseph, qui suit;
Et Catherine, née en 1692, qui fut reçue aux Dames de Saint-Cyr à Versailles en 1702.

XV. Joseph de Quiqueran-Beaujeu épousa N.... *de Baldoni,* fille de noble Claude, de la Ville de Salon, & d'*Ursule d'Aimar.* Il en a eu une fille unique,

N.... de Quiqueran-Beaujeu, qui s'est mariée à N.... *de Barras*, de la Ville d'Arles.

QUATRIÈME BRANCHE, sortie de la précédente.

XII. Honoré de Quiqueran-Beaujeu, III[e] du nom (fils aîné de François-Léon, & d'*Isabelle de Thieuloy*, sa seconde femme), épousa, le 9 Mars 1644, *Thérèse de Grille*, fille de *Charles*, Seigneur d'Estoublon, &c., & de *Blanche de Forbin-Soliers*. Il testa le 12 Janvier 1655, laissant de son mariage :

1. François-Joseph, qui suit;
2. & 3. Deux autres garçons, nommés Jacques, qui furent reçus ensemble Chevaliers de Malte en 1657. C'est l'un des deux qui enleva Paul-Antoine, dit *le Chevalier de Beaujeu*, son oncle, du Château des Sept-Tours, & mourut Capitaine de Vaisseau, Commandant la Compagnie des Gardes de la Marine au département de Toulon;
4. Et Honoré, né à Arles le 29 Juin 1655, qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans; cultiva avec soin l'éloquence, &, n'étant encore que Diacre, fut envoyé dans les Missions du Poitou & du Pays d'Aunis; s'acquit une si grande réputation, que le célèbre Fléchier, Evêque de Nîmes, pour se l'attacher, lui donna un Canonicat & le fit un de ses Grands Vicaires; il fut associé à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Sa grande facilité à parler le fit tellement connoître & admirer dans les Assemblées du Clergé de 1693 & 1700, où il fut Député, que le savant Bossuet & l'abbé Bignon firent tous leurs efforts pour le faire rester à Paris. Louis XIV, informé des grands fruits qu'il opéroit dans le Diocèse de Nîmes, le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oleron, &, la même année, à celui de Castres. En prêtant serment de fidélité entre les mains du Roi, il prit congé de S. M. pour partir dès le lendemain. Le Roi lui dit : *c'est bientôt, mais c'est bien fait*. Louis XIV étant mort en 1715, dans le temps de l'Assemblée du Clergé, il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'Oraison Funèbre de ce Monarque. Il mourut à Arles, dans sa Famille, le 26 Juillet 1736, regretté de tout le Clergé & de ses amis (*a*).

XIII. François-Joseph de Quiqueran-Beaujeu servit avec distinction dans l'Infanterie & dans les Dragons : ses Commissions sont de 1668, 1672 & 1674; il fut tué au siége d'Aire le 17 Avril 1676, dans l'armée que commandoit le Maréchal d'Humières. Il avoit épousé, le 22 Juin 1667, *Marie de Léotaud*, veuve de *Jean-Baptiste d'Aiguières*, Seigneur de Méjanes, & fille de *Simon de Liétaud* & d'*Anne du Pré de Masblanc*. Leurs enfants furent :

1. Paul-Antoine, qui suit;
2. Honoré, reçu Page à la Petite Ecurie du Roi en 1684 : il est mort sans postérité;
3. Et Jeanne, qui s'est mariée, le 29 Décembre 1687, à *Pierre-Joseph de Viguier*, dont elle eut postérité. Voy. VIGUIER.

XIV. Paul-Antoine de Quiqueran-Beaujeu mourut à Arles, dans sa Famille, en 1713. Il avoit épousé, le 27 Février 1698, *Marie des Portes*, fille de *Jean*, & de *Perrette d'Olivier de Bouimeau*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui suit;
2. Charles-Joseph, qui fut nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1736, & est mort à Albi en 1737;
3. Nicolas, rapporté après son aîné;
4. Jean-Baptiste, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie;
5. Jacques, Ecclésiastique;
6. Antoine-Honoré, Capitaine dans le Régiment d'Agénois, Infanterie, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1739, & mourut Profès à Malte, après avoir été Sous-Gouverneur de M. le Duc de Bourgogne, & ensuite de M. le Comte de Provence, aujourd'hui Monsieur;
7. Honoré, mort Major dans le Régiment de Turpin, Hussards;
8. Louis;
9. Pierre, ci-devant Officier dans les Grenadiers à cheval;
10. Et Thérèse, non mariée en 1774.

XV. François de Quiqueran-Beaujeu, reçu Page à la Petite Ecurie du Roi le 8 Mars 1714, ensuite Enseigne dans les Gardes Françaises, mourut à Arles, dans sa Famille. Il

(*a*). Il étoit versé dans les langues savantes & habile Théologien; il fut un des plus grands Prédicateurs de son temps, & prononca plusieurs *Oraisons funèbres*, surtout celle de Louis *le Grand* à Saint-Denis, qui a été imprimée à Paris en 1715, in-4; on a aussi de lui un *Recueil*, aussi in-4, *de Mandements, Lettres & Instructions Pastorales, sur divers sujets*, imprimé à Castres. Voy. l'*Eloge* qu'a fait de ce Prélat M. de Boze, lequel se trouve dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres*, t. XII, p. 336. (*Note des Editeurs*).

avoit épousé N.... *Grimaldi*, dont, pour fille unique,

MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, mariée à *Louis-Elzéar de Villeneuve*, Baron d'Ansouis.

XV. NICOLAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU (troisième fils de PAUL-ANTOINE, & de *Marie des Portes*), reçu Chevalier de Malte, Ingénieur du Roi, est marié, & a pour enfants :

1. JOSEPH-PHILIPPE, Enseigne de Vaisseau au Département de Toulon ;
2. 3. & 4. MARIE-DAUPHINE, MARIE-JOSÈPHE & MARIE-JOSÈPHE-HÉLÈNE, qui n'étoient point mariées en 1774.

CINQUIÈME BRANCHE, établie à Arles & au Comtat Venaissin, sortie de la seconde.

IX. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IIe du nom, Seigneur de Ventabren (troisième fils & co-héritier de GAUCHER, IIe du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louise de Castellane*, sa seconde femme), fut témoin, avec *Jean de Nogaret, Antoine de Banes, Simon de Bernis* & *Jacques de Romieu*, au mariage de *Jean de Budos* avec *Louise des Porcellets*, à Beaucaire, le 22 Juillet 1535. Il avoit épousé, 1° en 1505, à *Madeleine de Bouic*; & 2° le 9 Décembre 1539, *Anne de Sade*, dont il n'eut point d'enfants, & laquelle maria *Jacqueline de Sade*, sa nièce, à JEAN DE QUIQUERAN, IIIe du nom, mentionné plus loin. Du premier lit vinrent :

1. HARDOUIN, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche établie à Avignon & ensuite à Pernes, au Comtat Venaissin, rapportée ci-après;
3. Et MADELEINE, qui a épousé, en 1527, *Honoré des Porcellets*, Baron de Fos.

X. HARDOUIN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren & de Vacquières, épousa, par contrat passé devant *Brunet*, Notaire, le 8 Aout 1535, *Jeanne d'Aiguières*, fille de *Pierre*, & de *Louise de Cavaillon*, & en eut:

1. ROBERT, qui suit;
2. ANNE, qui s'est mariée, par contrat du 9 Mai 1556, à *Jean de Clémens*, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, &c., dont postérité. Voy. CLÉMENS DE GRAVEZON.
3. Et JEANNE, qui a épousé *Honoré de Faucher*.

XI. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, se maria, le 18 Avril 1574, à *Madeleine d'Aimini*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et HONORÉ, rapporté après son aîné.

XII. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IVe du nom, Seigneur de Ventabren, épousa, le 21 Février 1599, *Madeleine de Rascas*, fille de *Jean*, Seigneur du Muy, & de laquelle vint, pour fils unique,

XIII. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IVe du nom, Seigneur de Ventabren, qui s'est marié, le 26 Octobre 1621, par contrat passé devant *Lieutaud*, Notaire, avec *Isabeau de Bonfils*, dont sortit

XIV. CHARLES DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, qui épousa, le 27 Novembre 1662, *Jeanne de Bonfils*, dont:

Un fils & une fille, morts en bas âge.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, IVe du nom, (fils puîné de ROBERT, & de *Madeleine d'Aimini*), épousa, le 1er Septembre 1604, *Susanne d'Eiguésier*, fille de *Féraud*, Seigneur de Cornillon, & de *Laudune de Gérente de la Bruyère*. Leurs enfants furent :

1. TROPHIME, qui suit;
2. Et CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1629.

XIII. TROPHIME DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN épousa, le 22 Avril 1630, *Pierrette de Grille*, fille de *Valentin*, & de *Madeleine de l'Estang de Parade*. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1647, mort Commandeur de Condat, en Guyenne;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS, mort Chevalier de Malte, où il avoit été reçu en 1655.

XIV. CLAUDE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN épousa, en 1655, *Anne de Bibien*, dont vinrent plusieurs enfants, qui continuent la descendance, & dont on ignore la destinée, exceptée celle de son petit-fils,

XVI. FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, qui est mort, en Avril 1770, sans postérité, & ayant fait pour son héritier l'Hôpital de la Ville d'Arles.

SIXIÈME BRANCHE de QUIQUERAN, *établie à Avignon & ensuite en la Ville de Pernes, au Comtat Venaissin.*

X. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN (second fils de JEAN II, & de *Madeleine*

de Bouic), mourut à Arles en 1563, après avoir fait son testament en faveur de son fils, qui suit. Il s'étoit marié, par contrat passé, le 4 Mai 1542 (*a*), devant *Cathelin Mondanelli*, Notaire d'Avignon, avec *Jacquéline de Sade*, Dame en partie de Venasque & de St.-Didier, dans le Comtat Venaissin, Diocèse de Carpentras, fille de *Guillaume de Sade* & de *Catherine de Saint-Michel*. Il en eut pour fils unique,

XI. Balthazar de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren, Co-Seigneur de Venasque & de St.-Didier, Seigneur de Ventabren & de Remuzat, qui servit avec distinction & valeur sous les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, comme il est justifié par les différentes charges & dignités dont il fut décoré. En 1562, il se trouva au combat qui fut donné à Valréas, Ville du Comtat Venaissin, Diocèse de Vaison, contre les Religionnaires; défit avec une poignée de Catholiques un Corps considérable des ennemis de la Religion. Henri, Duc d'Anjou, devenu Roi de France en 1574, sous le nom d'Henri III, le fit, le 5 Avril 1570, un de ses Gentilshommes ordinaires, & le 15 Mai 1573, Ecuyer ordinaire de sa Maison: les mêmes Lettres Patentes font mention qu'il étoit alors Capitaine d'une Compagnie de gens de pied: ces Lettres-Patentes sont conservées dans les Archives de la Maison de Quiqueran, au Comtat Venaissin. Lors des troubles survenus en Provence, sous la Reine-Mère, il fut un de ceux qui signèrent la paix le 1er Juillet 1579, comme en fait mention *l'Hist. des troubles de Provence*, par Pierre Louvet, part. I, tom. III, p. 341. Henri, Duc d'Angoulême, Gouverneur de Provence, lui donna, par Lettres du 6 Avril 1585, expédiées à Aix, une Compagnie de 100 hommes d'armes, & lui confia en même temps le Gouvernement de Noves, en Provence, où il se trouva une Troupe de Religionnaires, ayant à leur tête pour Chef le nommé Cartier, qui mettoient à contribution les lieux & les Seigneurs de tous les environs, depuis Arles jusqu'à Aix. Balthazar de Quiqueran fut commandé de l'en chasser & de le combattre avec les Troupes qu'on lui avoit confiées, & il fut avec elles, dans le mois d'Août 1586, au Château de Lamanon, sommer ledit Cartier & sa troupe qui désoloient la Provence, à l'effet de se rendre; ce qu'il ne voulut point, voyant le peu de monde qu'avoit de Ventabren; mais le Seigneur de Vins arriva avec du canon pour s'en rendre maître. Balthazar manœuvra si bien & si à propos, sans perdre beaucoup de monde, qu'enfin il renferma ledit Cartier, avec ses gens, dans un rocher, près d'Alenc, lesquels se battoient en désespérés, par les sorties réitérées qu'ils faisoient il les obligea cependant à capituler. Alors de Ventabren promit grâce à tous, excepté à leur chef, qu'il fit traduire à Aix, où il fut tiré à quatre chevaux. Par ce moyen il donna la paix & la tranquillité à tous les Seigneurs des environs, qui n'osaient sortir de leurs Châteaux, & qui n'avoient pu arrêter ledit Cartier: ces différents faits sont cités dans les *Histoires de Provence*. Dominique Grimaldi, Archevêque & Vice-Légat à Avignon, donna, le 6 Février 1589, audit Balthazar, le Gouvernement de la Ville de Cavaillon, au Comtat Venaissin, avec une Commission pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes, pour la conservation de cette Ville, sous le règne d'Henri III. Le 25 Mars 1590, il fut élu premier Consul des Nobles de la Ville d'Arles, par la voix du Peuple, charge dont il s'acquitta en homme de cœur, comme le rapportent Pierre Louvet & Bouche, Historien de Provence. La Ville d'Arles se trouvant agitée de troubles, & se confiant entièrement au zèle que Balthazar avoit toujours fait paroître pour la défense de la Religion, ce qui l'avoit fait surnommer *le fléau des Hérétiques*, ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix, dans l'Ambassade qu'elle fut obligée d'envoyer au Pape Sixte V, qu'en l'honorant de cette Commission, dont il s'acquitta fort dignement. Il paroît, par la Lettre que S. S. écrivit, le 10 Avril 1590, à la Ville d'Arles, qu'elle fut si satisfaite de Balthazar, qu'elle le nomma Colonel Général de l'Artillerie d'Avignon, avec un Commandement absolu sur tous les Officiers & Soldats du Comté. Ce Pape lui fit présent de sa Calotte avec une pension de 1,200 écus Romains; mais ce ne fut que le 21 Juillet 1591, que les Bulles lui en furent expédiées, sous le Pontificat de

(*a*) L'Auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 273, & celui de l'*Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, tom. II, p. 461, disent en 1539, & le dernier Auteur ajoute que ce fut le 9 Décembre. (*Note des Editeurs*).

Grégoire XIV. A fon retour de Rome, Balthazar de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren trouva la Ville d'Arles encore plus agitée par les troubles & divifions, &, après avoir rendu compte de fa Commiffion, il fe retira à Avignon, pour y remplir les fonctions de Colonel Général de l'Artillerie; mais la Ville d'Arles fentant le befoin qu'elle avoit d'un homme auffi intrépide, & qu'on appeloit *le Père du Peuple,* le follicita vivement de revenir dans fa Patrie, pour prendre fes intérêts contre le Sieur Biord, Lieutenant de la Sénéchauffée, homme vain & ambitieux, & contre les autres factieux; ce qu'il fit à la prière de fes concitoyens. A fon arrivée à Arles, en 1598, on lui déféra le premier Confulat. Biord, ennemi déclaré de la Nobleffe, & plus encore du Seigneur *de Ventabren,* fut éloigné des affaires, & le nouveau premier Conful (*Ventabren*) travailla fans relache, en vrai *père de la Patrie,* au rétabliffement de la tranquillité & de l'abondance; mais fes heureux fuccès ne fervirent qu'à rallumer la fureur & la haine de Biord, & de fes partifans, qui eurent le deffus, & le fatiguèrent fi fort, où il fut contraint de s'en retourner à Avignon, où il apprit peu de temps après, que Biord avoit été pendu & étranglé par le peuple, qui traîna fon corps dans les rues & le jeta à la voirie. Balthazar, après avoir rendu bien des fervices au Roi & à la Patrie, mourut, fort regretté à Avignon, le 16 Novembre 1622, par l'éclat d'un canon qui creva, lorfqu'il faifoit les fonctions de Général de l'Artillerie à l'entrée de Louis XIII dans la Ville. Il avoit époufé, 1° le 7 Novembre 1579, par contrat paffé devant *Louis Borelli,* Notaire d'Avignon, *Eléonore de Bourdic,* fille de *Pierre,* Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Moulins, &c.; 2° le 4 Octobre 1594, par contrat paffé devant *Demarez,* Notaire d'Avignon, *Marguerite de Filleul,* Dame de Remuzat, au Diocèfe de Gap, veuve de *François de Rivière,* & fille de *Simon de Filleul,* Sieur de la Madeleine, & d'*Hélène de Rhodes d'Auriac.* Du premier lit vinrent:

1. Charles, qui eft mort fans alliance;
2. Catherine, qui époufa *Jean-Baptifte de Nobili,* de Pernes;
3. Louise, qui s'eft mariée à *François-Etienne d'Alleman,* Seigneur de Chateauneuf;
4. Félice, Religieufe aux Dames de Ste-Praxède, à Avignon, qui mourut Supérieure, en réputation de Sainteté.

Et du fecond lit naquirent:

5. Antoine, qui fuit;
6. Jean, qui eft mort, Religieux Récollet, à Arles, en odeur de Sainteté;
7. Marguerite, qui s'eft mariée, le 19 Août 1620, à *François de Merles,* Seigneur de Beauchamp;
8. Marie, qui a époufé, par contrat du 15 Mai 1625, *Barthélemy des Laurents.* Auditeur de Rote d'Avignon, dont poftérité, Voy. LAURENTS (des);
9. Et Richarde, qui s'eft alliée, par contrat du 27 Juin 1627, à *Gafpard de Rivière,* Seigneur, Baron de Laval-Ste-Marie, dont elle fut la feconde femme, & en eut poftérité. Voy. RIVIÈRE de la MURE.

XII. Antoine de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren, Co-Seigneur de Venafque & de St-Didier, Seigneur de Remuzat, étant jeune, perdit, à la mort de fon père, la charge de Conful, que le Comte de Berton, qui portoit le dais à l'entrée de Louis XIII, obtint du Roi; il perdit auffi les autres charges & emplois que fon père avoit poffédés, & mourut à Pernes, dans fa famille, le 3 Juin 1671, après avoir fait fon teftament, où il nomma pour héritier Thomas, fon fils aîné. Il avoit époufé, 1° par contrat paffé le 4 Juillet 1623; devant *Antoine Morini,* Notaire d'Avignon, *Sufanne de Pupus,* fille de *Gabriel,* Auditeur de Rote; & 2° le 21 Janvier 1644, contrat paffé devant *Perrouquet,* Notaire de Pernes, *Anne de Fabri de Pichony.* Du premier lit il eut:

1. Thomas, qui fuit;
2. Esprit, mort Abbé.

Et du fecond lit vinrent:

3. Et Antoine, Ingénieur du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui fut chargé de faire rebâtir la Ville de Dieppe, en Normandie, après fon bombardement par les Anglais en 1694. Il eft mort à Paris, le 22 Avril 1722, fans poftérité.

XIII. Thomas de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren, après avoir fervi dans une des quatre Compagnies de Gentilshommes du Comtat Venaiffin, que le Pape avoit créée, tefta devant *Jean Malatra,* Notaire à Pernes, & mourut dans fa famille, le 30 Avril 1708. Il avoit époufé, le 4 Janvier 1676, contrat paffé devant *Efprit Bocqui,* Notaire du

lieu de Mazan, *Diane de Grillet de Briſſac*, dont :

1. Esprit-Joseph-Marie, qui ſuit ;
2. Marie-Anne, qui s'allia à *Gabriel de Camaret*, Capitaine dans le Régiment de la Fare-Lopès, Infanterie ;
3. Et Marie, qui épouſa, par contrat du 11 Novembre 1711, *Jean-Baptiſte de Maubec de Cartoux*, Marquis de Bouquier, dont des enfants. Voy. MAUBEC.

XIV. Esprit-Joseph-Marie de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren ſervit dans la Marine au Département de Toulon, teſta longtemps avant ſa mort, devant *Thomas-Hyacinthe de la Tour*, Notaire à Pernes, & mourut dans ſa famille, le 14 Novembre 1759. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1707, paſſé devant *Joſeph Thomas*, Notaire à Bédouin, *Jeanne de Joannis*, Dame de Pierrelongue, aux Baronnies du Dauphiné : par cette alliance, la Terre de *Pierrelongue* eſt entrée dans cette branche de la famille de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren. Les enfants ſortis de ce mariage furent :

1. Jean-Joseph-Dominique-Thomas-Antoine-Gabriel, qui ſuit ;
2. & 3. Joseph & Antoine, reçus Chevaliers de Malte, morts en bas âge ;
4. & 5. Marie-Perrette & Susanne-Gertrude, Religieuſes Profeſſes au Monaſtère des Dames de Sainte-Urſule à Pernes.

XV. Jean-Joseph-Dominique-Thomas-Antoine-Gabriel de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren, Seigneur de Pierrelongue, a été Lieutenant dans le Régiment de Tallard, Infanterie, en 1732, & a épouſé, le 30 Septembre 1745, contrat paſſé devant *Thomas de la Tour*, Notaire à Pernes, *Jeanne-Marie de la Coſte*, dont :

1. Antoine-François-Hippolyte, qui ſuit ;
2. Victoire, Religieuſe Profeſſe aux Dames du Verbe Incarné, à Avignon ;
3. Françoise, née le 24 Décembre 1747, non encore mariée en 1774 ;
4. Et Catherine, née le 8 Janvier 1751, Religieuſe Profeſſe au Monaſtère des Dames de Saint-Dominique à Viviers.

XVI. Antoine-François-Hippolyte de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren, Seigneur de Pierrelongue, né le 12 Août 1755, étoit Garde de la Marine au département de Toulon en 1774.

Les armes : *écartelé & émanché d'or & d'azur de l'un en l'autre*. Supports : *deux chevaux blancs licornés*. Cimier : *les deux pieds & la tête du cheval iſſant, auſſi licorné*. Deviſe : Vis contra vim.

QUIRIT, ancienne Nobleſſe originaire du Pays de Loudunois, en Poitou, où elle poſſédoit, dans le XIIIe ſiècle, la Terre & Seigneurie de *Rigny*, Paroiſſe de Claunay, près de Loudun, où l'on voit encore préſentement les armes ſur la principale porte d'entrée dudit Château, que ceux de ce nom ont conſervé juſqu'en 1518, qu'ils ſe ſont établis en Touraine. Cette Famille prouve ſa filiation depuis

I. Jacques Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda, le 22 Novembre 1387, avec *Thenevotte*, deux Chapelles dans l'Egliſe de S^te^.-Croix de Loudun, auxquelles les aînés de cette Famille nomment encore aujourd'hui. De ſon mariage vint

II. Jean Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda auſſi deux Chapelles dans la même Egliſe de Sainte-Croix le 4 Décembre 1422. De *Perrine Mauricelle*, ſa femme, il eut

III. François Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui épouſa, le 6 Janvier 1441, *Marie Dreux*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, & de *Jeanne Hurtolonnerie*. C'eſt par cette alliance que la Terre du *Vauricher*, Seigneurie, ſituée dans la Paroiſſe Saint-Laurent de Langeais, en Touraine, eſt entrée dans la Famille Quirit. Leurs enfants furent :

Adam, qui ſuit ;
Et Philibert : ils partagèrent noblement le 1er Décembre 1479.

IV. Adam Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, étoit établi en Touraine lors du partage de la ſucceſſion de ſes père & mère, le 4 Avril 1502, & eut pour ſa part la Terre *du Vauricher*. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut,

V. Jean Quirit, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Rigny, & du Vauricher, qui parut, le 4 Juin 1518, à la rédaction de la Coutume du Loudunois, au nombre des Gentilshommes, avec MM. de Beauvau, Sanglier, la Jalle, Dreux, Razilly, du Rivau & autres, comme on peut le voir dans le *Coutumier général*, tom. IV, p. 738, édit. de Paris de 1724. Il avoit épouſé *Iſabeau Tatin*, dont vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Abel, mort jeune ;
3. Marguerite, Religieufe à la Communauté de Guefne, en Poitou;
4. Et Radegonde, mariée à *Nicolas du Rivau*, Ecuyer, Seigneur de Gefdeaux.

VI. François Quirit, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, fut, fur la repréfentation de fes titres, maintenu dans la *Nobleffe*, par Sentence de M. de Bondis, Commiffaire député en la Généralité de Touraine, rendue à Angers le 4 Septembre 1586. Il avoit époufe, 1° le 25 Avril 1531, *Catherine Briffault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Jeanne de Caux*; & 2° le 5 Novembre 1537, *Marguerite le Loup*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, & de *Françoife le Breton*. Du premier lit il n'eut que

1. Antoine, qui fuit.

Et du fecond vinrent:

2. Pierre, Page de Madame la Ducheffe de Savoie, en 1570, mort jeune ;
3. Antoinette, qui époufa *Guillaume le Maire*, Ecuyer, Seigneur de la Baucherie ;
4. Et Anne, mariée à *Jean de Portepaniers*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine.

VII. Antoine Quirit, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, époufa, par contrat paffé le 19 Août 1556, *Marguerite de Guarguefalle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Linières & de Mortou, en Anjou, & de *Jeanne de Cloux*. Leurs enfants furent:

1. François, qui fuit ;
2. Pierre, Seigneur de la Trochetière;
3. Perrine, mariée, par contrat du 9 Juillet 1591, a *Guy de Bouffay*, Ecuyer ;
4. Et Louise, mariée à *Amirault Girard*, Ecuyer, Seigneur des Perrières.

VIII. François Quirit, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, obtint fur la repréfentation de fes titres, une Sentence, par laquelle les Confeillers Elus en l'Election de la Juftice de la Ville de Tours, le confirmèrent, le 7 Mars 1609, dans fa qualité d'*Ecuyer*. Il avoit époufé, le 27 Novembre 1581, *Yvonne Joubert*, de laquelle vinrent :

1. Henri, qui fuit ;
2. César, auteur de la branche des Seigneurs de *la Motte*, *l'Ufage*, &c., en Touraine. rapportée ci-après ;
3. Charles, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, qui s'eft marié, par contrat, paffé le 7 Septembre 1626, avec *Anne de Noyelles*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de *N... de Mabille*. Il en eut:
   1. Charlotte, dont on ne voit point de poftérité;
   2. Et Anne, mariée, le 21 Février 1664, à César Quirit, IIe du nom, Chevalier, fon coufin germain, mentionné plus loin.
4. Abel, maintenu dans fa *Nobleffe*, avec Charles, fon frère, par Ordonnances des 18 Mars 1635 & 8 Avril 1641; il mourut fans alliance ;
5. Et Françoise, mariée à *Alexandre de Berthe*, Ecuyer, Seigneur du Vau.

IX. Henri Quirit, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produifit fes titres & fut maintenu dans fa *nobleffe*, avec fes frères, par Ordonnance de M. d'Eftampes de Valençay, Confeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, fur le rapport de M. de Bragelongne, Commiffaire député par le Roi. Il avoit époufé, le 4 Février 1630, *Antoinette de Jarnage*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, &c., & de *Louife de Cornouailles*. Leurs enfants furent :

1. Henri, qui fuit;
2. Charles, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après ;
3. Louis, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, qui s'eft marié à *Catherine Aubry*, de laquelle fortit :
   Françoise, qui époufa *Innocent de Broffart*, Ecuyer.
4. Et Jeanne, qui époufa *Pierre Jouffeaume*, Ecuyer, Seigneur des Mortiers, dont des enfants.

X. Henri Quirit, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produifit fes titres juftificatifs, avec un *Arbre généalog.*, devant Jean-Baptifte Voifin, Chevalier, Seigneur de la Noiraye, Intendant de la Généralité de Touraine, qui le maintint dans fa *nobleffe*, par Ordonnance rendue à Tours le 14 Juillet 1666. De *Françoife Aubry*, fon époufe, il ne laiffa qu'un feul fils,

Henri-Gilles, mort jeune.

SECONDE BRANCHE,
devenue l'aînée.

X. Charles Quirit, Chevalier, Seigneur du Vauricher (fecond fils d'Henri, Ier du nom, & d'*Antoinette de Jarnage*), époufa, par contrat paffé le 5 Février 1663, *Charlotte de*

Jouffelin, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Roche, & de *Charlotte de Meslet*. Leurs enfants furent :

1. Henri, qui fuit;
2. Jean, Chevalier, Seigneur des Mortiers, marié à *Françoife de Henry*, de laquelle il eut :

    Anne-Françoise & Hélène, reftées filles.

3. Et Charles, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, marié à *Elifabeth Gouais*, dont il n'eut point d'enfants.

XI. Henri Quirit, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans fa *nobleffe d'extraction*, par Ordonnance de Meffire Jacques-Etienne Turgot, Intendant de la Généralité de Tours, le 28 Juillet 1702, avoit époufé par contrat du 24 Janvier 1690, *Anne Pannau*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoife de Bellepaule*. De cette alliance font iffus :

1. Henri, qui fuit;
2. Alexandre, Prêtre, Chanoine de S^t.-Martin de Tours, Prévôt de la Varenne;
3. Charles, Chevalier, marié, le 26 Janvier 1726, à *Anne-Marie de Leftenou*, Demoifelle de la Chaubruère, en Anjou, dont vinrent :

    Charles, Chanoine Régulier, Prieur, Curé d'Avrillé, près d'Angers;

    Et Françoise, mariée, 1° à Meffire *Jean-Louis de Vert*, Chevalier; & 2° à *Louis de Mauffabré*, Chevalier, Seigneur des Clos, en Touraine, ancien Garde du Corps du Roi, veuf, en premières noces, d'*Elifabeth le Roux de Gravetot*. Ils vivent fans enfants. Voy. MAUSSABRÉ.

4. Anne, mariée à N... *de Jerfay*, Chevalier;
5. Et Marie, qui époufa *Pierre Jouffeaume*, Chevalier, Seigneur des Coudrais, fils de *Pierre Jouffeaume* & de Jeanne Quirit, mentionnés ci-devant.

XII. Henri Quirit, IVe du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans fa *nobleffe*, avec fes frères, par Ordonnance de Meffire Bernard Chauvelin, Intendant de la Généralité de Tours, le 5 Février 1717, époufa, le 6 Janvier 1721, *Jeanne-Charlotte de Fefques*, fille de *Jean-Charles*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Boureau, Marmande, en Poitou, & Baron de Coulaines, en Touraine, & de Dame *Marie-Madeleine de Souvigné*. Leurs enfants furent :

1. Henri, qui fuit;
2. Et Henriette-Marie, qui a époufé *Aimé-Mathieu Jouffeaume*, Chevalier, Seigneur du Sommau & de la Carandrie, fils des fufdits *Pierre Jouffeaume* & de Marie Quirit. Ils ont trois garçons & deux filles, encore jeunes en 1776.

XIII. Henri Quirit, V^e du nom, Chevalier, Baron de Coulaines, Seigneur de la Herpinière & autres lieux, a époufé, par contrat paffé le 28 Juillet 1743, *Anne-Madeleine de Séguin*, fille de *Pierre de Séguin*, Chevalier, ancien Moufquetaire de la Garde du Roi, aîné de la branche des *Séguin de Caballolle*, établie en Touraine, originaire du Comtat Venaiffin, & de *Marie-Anne Caron*. De ce mariage font nés douze enfants; ceux qui reftent font :

1. Henri-Auguste, qui fuit;
2. Henri-Edme-Joseph, Prêtre, qui fut nommé, le 14 Février 1775, à un Canonicat du Chapitre noble de l'Eglife Collégiale de N.-D.-de-S^t.-Florentin, au Château d'Amboife, par M. le Duc de Choifeul, Pair de France, Marquis de Stainville & de la Bourdaifière, Seigneur d'Amboife, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toifon d'Or, &c.; il en a été pourvu le 14 Mars 1775. Depuis un acte dûment homologué, paffé le 26 Février 1773, entre M. le Duc & Madame la Ducheffe de Choifeul, fon époufe, & le Chapitre de cette Eglife, il faut faire des preuves de nobleffe pour y être admis;
3. Augustin-Pierre, dit *le Chevalier de Coulaines*, Sous-Lieutenant, puis Lieutenant en fecond au Régiment de Saintonge, Infanterie, en 1779;
4. François-René, Sous-Lieutenant audit Régiment en 1776;
5. 6. & 7. Anne-Hélène, Marie-Hélène & Madeleine-Julie, non encore mariées en 1779.

XIV. Henri-Auguste Quirit, Chevalier, Baron de Coulaines, Capitaine au Régiment

de Saintonge, Infanterie, depuis 1759, a épousé, par contrat passé le 29 Juin 1773, *Marie-Aimée Brisard*, fille de *Charles-Mathieu Brisard du Martray*, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & de Dame *Marguerite Gibelin de Florançol*. De ce mariage est issue,

Anne-Aimée, née le 14 Avril 1774.

TROISIÈME BRANCHE, Seigneurs de la Motte, l'Usage, *&c., en Touraine.*

IX. César Quirit, Chevalier, Seigneur de la Motte, l'Usage, &c. (second fils de François, IIe du nom, & d'*Yvonne Joubert*), produisit ses titres & fut maintenu dans sa *noblesse*, avec Henri, Charles & Abel, ses frères, par Ordonnance de M. d'Estampes de Valençay, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, sur le rapport de M. de Bragelongne, Commissaire député par le Roi. De son mariage avec *Anne Gasnier*, il eut :

1. César, qui suit;
2. Antoine, Chevalier, Seigneur de la Trochardière, tué au service du Roi;
3. François, Prêtre, Curé de Sainte-Radegonde-lès-Tours;
4. Anne, qui s'est mariée, le 9 novembre 1673, à Messire *François de Charbon*, Chevalier, Seigneur de la Morellerie;
5. Et Louise, femme de Messire *Michel d'Aristigny*, Chevalier, Major dans l'Isle de la Tortue.

X. César Quirit, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte, l'Usage, a servi en Allemagne, lors de la convocation du ban de la Noblesse de Touraine, suivant le certificat de M. le Marquis de Givry, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand Bailli de Touraine, du 18 Décembre 1674. Il épousa, 1° le 21 Février 1664, avec dispense du Pape Alexandre VII, Anne Quirit, fille de Charles, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, & d'*Anne de Noyelles*. Il n'en eut point d'enfants; & 2° le 25 Novembre 1677, *Anne le Brun*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de la Brosse & du Mée, Gouverneur du Château de Chinon, & de *Marie le Breton*. De ce second lit est né, pour fils unique,

XI. Joseph Quirit, Chevalier, Seigneur de la Motte, l'Usage, &c., qui s'est marié, par contrat passé le 14 Septembre 1704, à *Françoise du Soul*, fille de Messire *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Pont-Pierre, Grand Bailli du Loudunois, & de *Françoise Guéniveau*. De ce mariage sont issus :

1. Joseph-Charles, qui suit;
2. Et Marguerite-Françoise, mariée à Messire *René-Louis de Montaquet*, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c., Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons : l'aîné est Capitaine au Régiment de Damas, Dragons; & le cadet est Major au Régiment de Brie, Infanterie, avec Brevet de Colonel.

XII. Joseph-Charles Quirit, Chevalier, Seigneur de la Motte, l'Usage, &c., a épousé, le 20 Février 1732, *Marie Torterue*, fille de *Joseph*, Seigneur de Sazilly, Conseiller du Roi au Bailliage & Siége Royal de Chinon, en Touraine, & de *Marie Sermais*. De ce mariage sont nés :

1. Charles-Joseph-Henri, qui suit;
2. Marie-Marguerite, qui s'est mariée, le 19 Mars 1754, à *Charles-Louis-Joseph-Marie de Fesques*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, qui a deux garçons & une fille;
3. Et Marie-Madeleine, mariée, le 14 Février 1756, à *Joseph-René de Crozé*, Chevalier, Seigneur de la Treille, & mère de trois garçons & de deux filles, l'aîné desquels est Sous-Lieutenant au Régiment de Foix.

XIII. Charles-Joseph-Henri-Quirit, Chevalier, Seigneur de la Motte, l'Usage, en Touraine, & de Chaunai, en Poitou, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 27 Juillet 1766, *Marie-Louise de Marin*, fille de Messire *Joseph*, Chevalier, Seigneur de la Malgue, Chevalier de Saint-Louis, mort, en 1774, à l'Isle-de-France, Lieutenant-Colonel du Régiment étranger de Benousqui, & de *Charlotte Fleury de la Gorgendière*. De ce mariage il n'y a qu'une fille, nommée

Louise Quirit.

Les armes : *de ſinople, au cygne d'argent, nageant ſur une rivière du même,* Deviſe : VA FERME A L'ASSAUT, QUIRIT A LA PRISE.

* QUITRY, Terre & Seigneurie, dans le Vexin Normand, Diocèſe de Giſors, poſſédée, de temps immémorial, par la Maiſon *de Chaumont,* qui tire ſon nom de la petite Ville de *Chaumont,* au Vexin Français. Voy. CHAUMONT DE QUITRY.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



ABAINE, en Saintonge. Nous allons répéter ce que nous avons dit de cette Famille dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire,* tom. VI, p. 232 & fuiv., d'après un *Mémoire* dreffé fur titres : les RABAINE, Sires de *Pifany,* font connus dès l'an 1018. La Terre de *Pifany* eft un des premiers Marquifats de Saintonge. La Famille DE RABAINE poffédoit, en 1316, beaucoup d'autres Terres, tant en Guyenne, qu'en l'Isle d'Oléron, où eft encore le Vieux Château de la Terre de *Rabaine,* qui fut donné en mariage à une héritière du même nom.

I. EMMANUEL DE RABAINE fut un des 40 Gentilshommes de la Province de Saintonge, commandés pour le Ban, afin d'empêcher la defcente des Anglais, fur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut pour enfants :

1. PIERRE, Cardinal, du titre *de Sainte-Marie fur la Minerve ;*
2. Et GUILLAUME, qui fuit.

II. GUILLAUME DE RABAINE époufa *Blanche de Didone,* fille du Baron *de Didone,* dont :

1. GEOFFROY, qui fuit;
2. Et ALARIE, mariée à *Guillaume Foucaud.*

III. GEOFFROY DE RABAINE, Ier du nom, Seigneur de Pifany, eut d'*Henriette Foucaud,* fon époufe,

1. ELIE, qui fuit;
2. Et GEOFFROY, mort fans enfants.

IV. Elie de Rabaine fut nommé Plénipotentiaire, par le Roi de France, en 1276, pour faire la paix avec les Anglais. Il fut marié 1° à *Agnès*, Dame *de Nieul*, Saint-Georges-des-Coteaux, &c.; 2° avec N.... *de la Lande*, fille de *Jean*, Baron de la Brée, &c.; & 3° avec *Hiſpanne de Bourg*. Il eut de celle-ci :

1. Geoffroy, qui fuit;
2. Elie, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Poitiers, fans alliance, le 19 Décembre 1356;
3. Isabeau, qui épouſa *Guidon d'Ardenne*, Chevalier, Seigneur de Moulidars, en Angoumois;
4. Et Marguerite.

V. Geoffroy de Rabaine, IIe du nom, Seigneur de Piſany & Vicomte de Blaye, épouſa, le 1er Novembre 1316, *Almode de Montauſier*, fille de *Foulques*, & de *Marie de Montguyon*. Il fut d'abord Général des Armées du Roi de France & pour le Pape, puis Sénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent :

1. Geoffroy, qui fuit;
2. Elie, mort fans enfants;
3. Et Marguerite, auſſi morte fans laiſſer d'enfants.

VI. Geoffroy de Rabaine, IIIe du nom, Seigneur de Piſany, fut Général d'Armée pour les Rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis Capitaine Général du Périgord & du Quercy. Il épouſa *Fainotte de Saint-Aſtier*, fille d'*Elie*, Baron de l'Isle & Vicomte de Montreuil, dont :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Guillon, auteur de la branche des Seigneurs de *Tanzat*, *Briagne*, &c., rapportée ci-après.

VII. Jean de Rabaine, Ier du nom, Seigneur de Piſany, prit, avec cinq autres Gentilshommes, à leurs frais & dépens, le fort Château de Mortagne, fur les Anglais; fut fait Ecuyer des Rois Charles VII & Louis XI, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épouſa 1° *Jeanne d'Hiers*, qui lui porta en mariage beaucoup de Terres, & dont le fils, Etienne de Rabaine, mort jeune, fut héritier : tous fes biens retournèrent à Jean, fon père, qui fe remaria à *Jeanne de Maimbier*, dont il eut Jeanne de Rabaine, qui fut mariée quatre fois, fans laiſſer d'enfants, & de laquelle Guillon de Rabaine, fon oncle, devint héritier.

BRANCHE
des Seigneurs de Tanzac, Briagne, *&c.*

VII. Guillon de Rabaine, Ier du nom, Seigneur de Piſany, épouſa *Marguerite Ardillione*, Dame de Saint-Juſt, Rioux, Broule, Saint-Carlaix & la Grillac, dont :

1. Elie, mort fans enfants;
2. Arnaud, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Saintes;
3. Et Lambert, qui fuit.

VIII. Lambert de Rabaine, Ier du nom, Seigneur de Piſany, épouſa *Anne de Montolieu*, Dame de Loubec & de Rouffiac, & en eut :

1. Jean, qui fuit;
2. Marie, qui épouſa *Hélie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, dont deſcendent *François de Sainte-Hermine*, Chef d'Eſcadre, & l'Abbé *de Sainte-Hermine*, ci-devant Aumônier de la Reine;
3. Et Analaïde, mariée à *Pierre de Bremont*, Comte d'Ars.

IX. Jean de Rabaine, IIe du nom, épouſa 1° *Françoiſe de Sainte-Hermine*, fœur d'*Hélie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa; & 2° *Louiſe de Pons*, fœur de *Guy*, Sire *de Pons*. De celle-ci il eut

X. Jean de Rabaine, IIIe du nom, marié à *Eliette le Foureſtier*, dont font iſſus :

Yvon, qui fuit;
Et Chardon, fuivant leur contrat de partage, de la fucceſſion de leurs père & mère, en date du 26 Janvier 1497.

XI. Yvon de Rabaine, Ier du nom, épouſa *Marie de Sanſac*, fille de *Jean*, Comte *de Sanſac*, & de *Marie du Repaire*. Ils teſtèrent le 4 du mois de Juillet 1519, & laiſſèrent

XII. Jacques de Rabaine, qui s'eſt marié à *Perrette de Beaumont*, dont :

1. René, qui fuit;
2. Paul;
3. Et Antoinette. Ils partagèrent entr'eux leur fucceſſion le 28 Février 1578.

XIII. René de Rabaine épouſa *Marie Gombaud*, fille de *Philippe*, Seigneur de Tanzac, & de *Louiſe de la Perſonne*, Dame de Champfleury. Il en eut :

1. René, IIe du nom, dont la poſtérité dura peu, & s'eſt éteinte;
2. Paul, qui fuit : il partagea avec fon frère aîné le 31 Août 1602;
3. Et Françoise, mariée, & morte fans enfants.

XIV. Paul de Rabaine, Ier du nom, Sei-

gneur de Tanzac, Briagne & Uffon, époufa 1° *Diane de Stuer*; 2° *Louife de Beaumont*, fille de *Jacques*, dont defcend *Léon de Beaumont*, Evêque de Saintes; & 3° *Jeanne de Ranfanne*. Les enfants du premier lit furent :

1. JEAN, qui eut en partage la Terre *d'Uffon*, & dont la poftérité s'eft éteinte dans la perfonne de JEAN DE RABAINE, mort âgé de 17 ans;
2. JEANNE, mariée à *Charles de Senneterre*, Marquis de Saint-Victour & de la Tour de Brillac, dont defcend le feu Maréchal *de Senneterre*, Ambaffadeur auprès du Roi de Sardaigne;
3. MARIE, Religieufe de Sainte-Urfule à Bordeaux.

Du fecond lit font iffus :

4. JEAN, qui fuit;
5. CHARLES, Capitaine de Carabiniers, mort au fervice du Roi, fans avoir été marié.

Et du troifième lit vint :

6. Et JEANNE, mariée à *François du Souchet*, Seigneur de la Biguerie, &c.

XV. JEAN DE RABAINE, IV[e] du nom, Seigneur de Briagne, Tanzac & autres lieux, époufa *Renée de Villedon*, fille de *Jofeph*, Seigneur de Ronfenac & de Malberchie, en Périgord, & de *Renée de Barbezières*. Leurs enfants furent :

1. PAUL, qui fuit;
2. JACQUES, Lieutenant de Grenadiers, tué au fiége d'Audenarde, âgé de 32 ou 33 ans;
3. Et MADELEINE, qui s'eft mariée à *François de Montferaud*, Chevalier, Seigneur de Coux, la Guignardière & la Sipière, en Poitou; elle mourut, fans enfants, le 12 Mars 1754, âgée de 103 ans.

XVI. PAUL DE RABAINE, II[e] du nom, Seigneur de Briagne, époufa *Antoinette Perry*, veuve de *François d'Authon*, Chevalier, Seigneur de la Sablière, qui lui porta en mariage la Terre de *la Roche-Genouillac*, en Limoufin, & dont vinrent :

1. JEAN-PAUL, qui fuit;
2. CHARLES, marié à *Françoife Vigier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Durfort, &c., & de *Catherine Ancelin*. De cette alliance font iffus :
   1. CHARLES;
   2. 3. 4. & 5. MARIE, CATHERINE, MADELEINE & MARIE-ROSE.
3. MARIE, femme de *François Pafquet*, Seigneur de Lage, en Limoufin, dont N.... *Pafquet*, qui s'eft mariée à *Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire*;
4. & 5. MARIE-MADELEINE & JEANNE, Religieufes de Fontevrault à Fontaines, en Périgord, où la plus jeune a été continuée Prieure pendant 18 ans, & eft morte en Décembre 1755, âgée de 64 ans; & fa fœur aînée, en 1747, âgée de 72 ans.

XVII. JEAN-PAUL DE RABAINE, Chevalier, Seigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac & Saint-Mathieu, époufa *Marie-Elifabeth de Planche*, fille de *Jean-Hugon*, ancien Jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite Bonnaudin*. Leurs enfants font :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN, né le 30 Avril 1711, ancien Curé & Prieur d'Oriolles, en Saintonge, enfuite d'une autre Cure, dont il s'eft démis en 1758, & Directeur des Dames de la Trinité à Paris en 1760;
3. 4. & 5. FRANÇOISE-DOROTHÉE, JEANNE & CATHERINE.

XVIII. FRANÇOIS DE RABAINE, Chevalier, né le 18 Janvier 1710, fervit dans la Gendarmerie, fe retira avec Commiffion de Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnais, Infanterie, & eft mort le 31 Août 1753, âgé de 45 ans, laiffant de *Marie de Barberin de Reignac*, fon époufe,

1. CHARLES, né au Château de la Roche-Genouillac, en Limoufin, le 3 Septembre 1743;
2. Et FRANÇOIS-GASTON, né au Château de Goualet, en Poitou, le 31 Mars 1747.

Les armes : *d'argent, à la fafce de gueules, accompagnée de 6 coquilles de Saint-Michel du même*, 3, 2 & 1. Supports : *deux levrettes*.

RABASSE, nom, en Provençal, qui fignifie *Truffe* : c'eft celui d'une Famille originaire de la Province de Dauphiné, laquelle paffa dans le Comtat Venaiffin & de-là à Aix, où elle a donné fucceffivement fix Procureurs Généraux au Parlement de cette Ville. Elle ne fubfifte plus que dans un mâle, vivant fans alliance.

Les armes : *d'azur, au château d'argent, compofé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres, & celles-ci que leurs voifines, en décroiffant, accompagnée en pointe d'une truffe auffi d'argent*. (Voy. l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 275).

RABASTENS, en Languedoc : illuftre Maifon, qui a donné un Sénéchal de Caftres

en 1307 & un Capitaine Général du Quercy en 1369, fous CHARLES V. Elle a pour armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampaffé de gueules.*

*RABAT, Terre & Seigneurie au Pays de Foix, Diocèfe de Pamiers, qui eft la première Baronnie des Etats de ce Pays; elle a été le partage d'une branche cadette des anciens Comtes *de Foix*, iffue, dit David Blond, de *Loup de Foix*, Seigneur de Saverdun, qui vivoit en 1243, & duquel defcendoit, au XIe degré, *Henri-Gafton de Foix*, Baron de *Rabat*, Vicomte de Maffac, &c., en faveur duquel LOUIS XIV, étant encore mineur, fous la Régence de la Reine, fa mère, érigea la Baronnie de *Rabat* en *Comté*, en confidération de *ce qu'il étoit venu de la grande & renommée lignée des Princes, Comtes de Foix, lui permettant, & à tous fes fucceffeurs, de porter le titre de Comte.* Il y établit deux foires par an, l'une le 16 Août, l'autre le 25 Novembre, & un marché tous les Jeudis. Le Comte de *Rabat* avoit époufé *Jeanne de Pardaillan-Gondrin*, dont, entr'autres enfants, FRANÇOIS-GASTON DE FOIX, Vicomte de *Rabat*, dit *le Comte de Foix*, reçu, le 1er Octobre 1689, Chanoine honoraire du Chapitre Abbatial de Foix. Il fut marié, 1° le 17 Novembre 1654, à *Marie-Jacqueline d'Antift*, Dame de Manfan & de Saint-Plancard; 2° à *Claude du Faur de Saint-Jory*; & 3° le 13 Novembre 1692, à *Dorothée-Théodore de Podenas de Villepinte.* Il n'a laiffé qu'un fils & trois filles, favoir, du premier lit: 1. ROGER-CHRISTIAN, mort fansenfants; 2. JEANNE-ROSE DE FOIX, mariée à *Jean-François*, Marquis *de Caftelnau* & de la Loubère; du fecond lit: 3. ANGÉLIQUE-CÉSARINE DE FOIX, mariée à *François de Carbonnières*, Marquis de la Chapelle-Biron, laquelle obtint de jouir provifionnellement du Comté de *Rabat;* & du troifième lit: 4. MADELEINE-LOUISE-CHARLOTTE DE FOIX, mariée, le 18 Août 1714, à *Jean-Honoré*, Marquis *de Sabran*, Chambellan du Duc d'ORLÉANS, Régent, dont *Elzéar-Gafton-Louis de Sabran*, Colonel d'un Régiment de fon nom, marié à *Agathe-Françoife de Coëtlogon*, de laquelle il a laiffé AUGUSTE-LOUIS-ELZÉAR, dit *le Comte de Sabran de Foix*, né en Novembre 1742, Guidon des Gendarmes, marié par contrat du 15 Février 1762, à N... *Cofte de Champeron.* (*Dictionnaire des Gaules*, tom. VI.) Voy. FOIX & SABRAN, & le P. Anfelme, t. III, p. 357.

RABIERS, Famille connue, depuis le XVe fiècle, en Provence, où LOUIS DE RABIERS acquit les Terres de *Châteauredon, Veraillon, du Plan, du Pont-Julien* & *la Baume*, & qui fe fignala, fous LOUIS D'ANJOU, IIIe du nom, Comte de Provence, dans le commandement des Troupes contre les Savoyards, qu'il chaffa des Vallées d'Annot: ce Prince, en reconnaiffance de fes fervices militaires, lui donna les armes, que cette Famille porte encore aujourd'hui, qui font: *de gueules, au dextrochère d'argent, mouvant de féneftre, empoignant 3 tournefols d'or.* Cri de guerre: VICTORIA. Elle portoit auparavant: *de fable, à une rave d'or.*

Cette Famille fubfifte dans GASPARD DE RABIERS, IIIe du nom, Seigneur de Châteauredon, la Baume & du Pont-Julien, qui s'eft marié à *Urfule de Villeneuve-Barrême;* de laquelle vinrent:

1. N.... DE RABIERS, qui eft Officier dans les Armées du Roi;
2. FRANÇOIS, qui a été Page du Roi;
3. N.... DE RABIERS, qui a été Page de Madame la Dauphine;
4. N.... DE RABIERS, Seigneur de la Pellonnière, qui a fervi dans le Régiment de Mailly;
5. & 6. Et deux filles qui ont été fucceffivement reçues à Saint-Cyr. (Voy. *l'Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 277 & fuiv.)

A cette Famille appartient N... *de Rabiers*, Seigneur de la Baume & de Châteauredon, en Provence, qui a époufé, en 1761, *Camille de Galléan*, fille d'*Antoine-François*, Comte *de Galléan*, mort en 1754. Voy. GALLÉAN.

*RABODANGES, Terre & Seigneurie, en Normandie, Diocèfe de Séez, qui portoit autrefois le nom de *Culey-fur-Orne*, & fut érigée en *Marquifat*, fous la dénomination de *Rabodanges*, par Lettres de 1649, regiftrées en 1651. *Anne d'Oillemçon* la porta en mariage, le 4 Août 1568, à *François de Rabodanges*, Seigneur de Crévecœur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre. Voy. OILLIAMSON, *ou* WILLIAMSON.

RABODANGES, ou RABODANGE, ancienne Maifon, qui s'eft établie en Norman-

die, vers l'an 1400, & y a tenu toujours un rang fort diſtingué. Elle eſt originaire de Flandre, où elle s'eſt pareillement diſtinguée, tant par ſes alliances que par ſes emplois militaires. François & Adrien d'Amboiſe & Paradin rapportent, dans leurs *Diſcours* ou *Traités des Deviſes* & *Deviſes héroïques & Emblèmes*, que Marie de Clèves, veuve de Charles, Duc d'Orléans, avoit épouſé, en ſecondes noces, Jean, Sire de Rabodanges, Capitaine de Gravelines, & qu'elle avoit fait peindre dans ſon cabinet, un Ange, tenant un rabot de menuiſerie, avec cette Deviſe : Encore n'est-il que Rabot d'Ange. On voit dans *l'Hiſt. de Bourgogne*, en 1351, un Mathieu, Sire de Rabodange, à la tête de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Beaujeu, ſe diſtinguer dans l'Armée que commandoit ce Maréchal. Son fils, Robert, Sire de Rabodange, ſervit avec diſtinction dans les Armées du Duc de Bourgogne. Guillaume, Sire de Rabodange, fils de Robert, étoit Gouverneur de Saint-Omer en 1423.

I. Alard, Sire de Rabodanges, fut pareillement Gouverneur de la Ville de Saint-Omer; &, après avoir ſervi pendant quelque temps dans les Armées du Duc de Bourgogne, il paſſa en France & s'établit dans la Province de Normandie. Il avoit épouſé *Iſabeau d'Ailly*, ſœur de Jean, Vidame d'Amiens, & en eut

II. Claude, Sire de Rabodanges, qui fut Chambellan du Roi, Conſeiller d'Etat en ſes Conſeils, Gouverneur du Château de l'Œuf à Naples, & enſuite Gouverneur de Meulan. Il épouſa *Jeanne de Cinerieu*. On voit encore aujourd'hui ſon tombeau & ſon épitaphe dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Paul, à Paris. Leur fils,

III. Louis, Sire de Rabodanges, fut auſſi Gouverneur de Meulan & de Damvillers, & commandoit, en 1545, dans les Provinces de Brie & de Champagne en l'abſence de M. de Nevers. Il avoit épouſé *Jeanne de Silly*, de laquelle il eut

IV. François, Sire de Rabodanges, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes; il s'eſt marié, le 4 Août 1568, à *Anne d'Oilliamſon*, qui lui porta en mariage la Terre de *Culey-ſur-Orne*, en Baſſe-Normandie. Leur fils,

V. Louis, IIe du nom, Sire de Rabodanges, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes & Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1598, *Catherine d'Angennes*, qui fut mère de

VI. Louis, IIIe du nom, Marquis de Rabodanges, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en faveur duquel S. M. accorda, *en conſidération de ſes ſervices, qu'il lui avoit rendus dans ſes armées, tant dedans que hors du Royaume*, des Lettres Patentes, portant érection de ſa Terre de *Culey*, en *Marquiſat*, ſous le nom de *Rabodanges*, au mois de Juillet 1649, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen au mois de Mars 1651. Il avoit épouſé, en 1633, *Marie de Longchamps*, Dame de Famechon, & fille de *Jean*, Baron d'Evilly & de Famechon, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de Liſieux, &c. De ce mariage naquirent ſix garçons & ſix filles: l'aîné,

VII. Guy, Marquis de Rabodanges, Baron de Famechon, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa en Août 1660, *Charlotte l'Eſcalopier*, qui fut mère de

VIII. Louis-César, Marquis de Rabodanges, qui épouſa en 1693, *Cécile-Adelaïde de Saint-Nectaire*, ſa couſine, fille d'*Henri*, IIe du nom, Maréchal-Duc de la *Ferté-Senneterre*, Pair de France & Gouverneur du Pays Meſſin, & de *Madeleine d'Angennes*. Ils eurent pour fils,

IX. Henri-François, Marquis de Rabodanges, qui mourut en ſon Château de *Rabodanges*, en Normandie, le 30 Novembre 1751, âgé de 51 ans. Il avoit épouſé, en 1731, *Eliſabeth-Perrette-Dominique-Thérèſe de Neuville de Cleray*, fille unique de *Pierre de Neuville*, Marquis de Cleray, &c., & de *Marie-Anne-Thérèſe Turgot*, ſa ſeconde femme. De cette alliance ſont iſſus:

N.... de Rabodanges, qui ſuit;

Et trois filles, dont l'aînée, N.... de Rabodanges, a épouſé, en 1746, *Philippe-Louis Thibauld de la Carte*, Marquis de la Ferté, Seigneur de la Coupe, au Perche, Colonel du Régiment de la Marche.

X. N..., Marquis de Rabodanges, ci-devant Capitaine de Cavalerie, Colonel du Régiment de Bourbon, Infanterie, depuis 1761, & Maréchal des Camps & Armées du Roi,

duquel nous attendions un *mémoire*. (*Tablettes généal.*, part. V, p. 130.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la croix ancrée de gueules, qui eſt* DE BERNIEULLES; *& aux 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or,* qui eſt DE RABODANGES.

RABOT, en Dauphiné.

I. JEAN RABOT, Seigneur d'Upie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, ſous les règnes de LOUIS XI & de CHARLES VIII, exerça divers emplois, fut Conſeiller au Grand Conſeil le 6 Octobre 1490, puis Maître des Requêtes en 1492, Intendant de Juſtice au Royaume de Naples lors de la conquête; fait priſonnier dans la révolte de Naples, & conduit à Bénévent, en fut retiré par le Roi, qui paya 10,000 Florins d'or pour ſa rançon: il fut envoyé enſuite en Allemagne, en Bretagne & en Eſpagne, & mourut à Avignon, laiſſant

II. BERTRAND RABOT, Seigneur d'Upie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui mourut en 1533, ayant eu:

1. LAURENT, qui ſuit;
2. CLAUDE, Seigneur de Buffière, Conſeiller du Roi & Maître des Comptes en Dauphiné;
3. GUILLAUME, Seigneur d'Eſpernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers;
4. Et autre GUILLAUME, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie.

III. LAURENT RABOT, Seigneur d'Upie, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, échangea ſa Terre d'Upie pour celle d'Illins, avec Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois. Il fut un des plus ſavants Juriſconſultes de ſon temps, & eſt l'Auteur des excellents *Commentaires ſur Guy Pape*. Le Parlement de Grenoble le députa pour compiler les *Ordonnances Locales*, qu'on obſerve encore en Dauphiné, & mourut Doyen des Conſeillers en 1572. Il avoit épouſé, en 1530, *Méraude d'Aurillac,* fille unique & héritière de *Falque d'Aurillac,* Préſident du même Parlement de Grenoble. Leurs enfants furent:

1. FALQUE, qui ſuit;
2. Et ENNEMOND, Seigneur d'Illins, Premier Préſident du Parlement de Dauphiné, le 20 Octobre 1580, qui s'eſt marié à *Anne de Bellièvre,* fille de *Jean,* Seigneur de Hautefort, auſſi Premier Préſident du Parlement de Grenoble, dont pour fille unique,

   ANNE, Dame d'Illins, mariée à *Chriſtophe de Harlay*, Comte de Beaumont, Bailli du Palais & Ambaſſadeur en Angleterre, dont poſtérité. Voy. HARLAY.

IV. FALQUE RABOT D'AURILLAC, héritier de ſon aïeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veyſſilieu, &c., & eut d'*Ennemonde de Loras,* ſa femme, entr'autres enfants,

V. LAURENT RABOT D'AURILLAC, Seigneur de Veyſſilieu, & de Fontaines, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui s'eſt marié, par contrat du 24 Avril 1618, à *Marguerite de la Croix,* fille de *Jean,* IIIe du nom, Seigneur de Chevrières, &c., Préſident au même Parlement, & de *Barbe d'Arzac*. Leurs enfants furent:

1. JEAN, Seigneur de Buffière & de Veyſſilieu, Avocat Général au même Parlement, où il fut reçu le 5 Mai 1645;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Aurillac;
3. PIERRE, Seigneur de Mézieux, Conſeiller audit Parlement;
4. JOACHIM, Chevalier de Malte;
5. JOSEPH;
6. Et VIRGINIE, qui épouſa *Humbert de Lionne*, Seigneur de Glandevès, Conſeiller d'Etat & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Les armes: *d'or, à 5 pals flamboyants de gueules, 2 mouvants du chef & 3 de la pointe; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or, lampaſſé de gueules.*

RABUTIN, Maiſon des plus nobles & des plus anciennes du Duché de Bourgogne.

MAIEUL, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit en 1147. — JEAN RABUTIN, Seigneur d'Epiry, épouſa, en 1360, *Marie de Balorre,* fille unique & héritière de *Philippe,* Seigneur *de Balorre :* depuis cette alliance, les Seigneurs DE RABUTIN ont écartelé leurs armes de celles de *Balorre.*

La branche aînée de cette Maiſon a fini à CELSE-BENIGNE DE RABUTIN, Baron de Chantal, Bourbilly, &c., qui fut tué, à l'âge de 30 ans, le 22 Juillet 1637, à la deſcente des Anglais, dans l'Isle de Ré, où il commandoit l'Eſcadron des Gentilshommes Volontaires, ne laiſſant de *Marie de Coulanges*, ſon épouſe, qu'une fille,

MARIE, Dame de Chantal & de Bourbilly, qui eſt morte en 1696. Elle avoit épouſé, en 1644, *Henri*, Marquis *de Sévigné*, dont elle eut poſtérité.

La branche de BUSSY-RABUTIN a commen-

cé à François de Rabutin, Baron de Buſſy, d'Epiry, &c., fils puîné de Christophe de Rabutin, Ier du nom : on le croit Auteur des Mémoires, ſous le titre de *Commentaires des guerres de la Gaule Belgique*, entre le Roi Henri II & l'Empereur Charles-Quint, & d'autres ouvrages.

Cette Maiſon a donné des hommes de mérite & de réputation : Christophe de Rabutin, IIe du nom, dans la branche aînée, fut un des plus braves Seigneurs de ſon temps, & ſe fit une réputation glorieuſe, par les bons ſervices qu'il rendit au Roi Henri IV en diverſes occaſions. Il fut tué malheureuſement à la chaſſe par un de ſes meilleurs amis ; *Jeanne-Françoiſe Fremiot*, ſon épouſe, Dame recommandable par ſes vertus, fut Fondatrice de l'Ordre de la Viſitation ; — Amé de Rabutin, tué à l'affaire de Beauvais en 1472, aima l'honneur & la vertu, ſe diſtingua, par ſon courage & ſa générosité, dans les tournois & à la guerre, & fut un Gentilhomme des plus accomplis de ſon temps.

Roger de Rabutin, Comte de Buſſy, Meſtre de Camp de la Cavalerie Légère de France & Lieutenant Général des Armées du Roi, ſe fit connoître, dans le XVIIe ſiècle, ſous le nom de *Buſſy-Rabutin*, par ſa valeur & encore plus par ſes Ecrits, qui firent bruit dans le monde, & mourut le 9 Avril 1693. Il avoit épouſé 1° *Gabrielle de Toulongeon*, ſa couſine ; & 2° *Louiſe de Rouville*, en 1650 ; elle eſt morte en Août 1703. Du premier lit il eut entr'autres enfants,

1. Louise-Françoise de Rabutin de Bussy, qui s'eſt mariée, 1° à *Gilbert-Allyre de Langeac*, VIe du nom, Comte de Dalet, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. LANGEAC ; & 2° en 1681, à *Henri-François de la Rivière*.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Amé-Nicolas, Comte de Buſſy, qui eſt mort ſans enfants ;
3. Michel-Celse-Roger, Comte de Buſſy, par la mort de ſon frère aîné, Evêque & Baron de Luçon le 17 Octobre 1723, Abbé Commendataire des Abbayes de Bellevaux, Ordre des Prémontrés, Diocèſe de Nevers ; de St.-Pierre de Flavigny, Ordre de St.-Benoit, Diocèſe d'Autun, en 1720, & Prieur de N.-D. de l'Epeau, Ordre du Val-des-Choux, Diocèſe d'Auxerre, un des quarante de l'Académie Françoiſe, qui eſt mort à Paris le 3 Novembre 1736, âgé d'environ 67 ans ; il a laiſſé pour héritiers : *Marie-Roger de Langeac*, Comte de Toulongeon, Seigneur de Chaſſeux, ſon neveu, fils de ſa ſœur conſanguine, ci-deſſus ; & *Reine de Madaillan de Leſparre*, auſſi ſa nièce, fille de ſa ſœur, ci-après ;
4. Et Anne-Marie-Thérèse de Rabutin de Bussy, qui a épouſé, en 1682, *Louis de Madaillan de Leſparre*, IIe du nom, Marquis de Montataire, &c., veuf de *Suſanne de Vipart*, & duquel elle eut un garçon & une fille. Voy. MADAILLAN.

Les armes : *cinq points d'or, équipollés à quatre de gueules.*

RACAPÉ, en Anjou : Famille qui a formé pluſieurs branches.

Michel de Racapé, Seigneur du Ménil, Magnane & Brezé, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, depuis l'an 1415, avec Réné de Racapé ſon frère, Seigneur de la Briſaye, par Ordonnance du Commiſſaire départi de la Généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De ſon premier mariage accordé le 22 Avril 1652, avec *Geneviève Cornuau*, ſortirent :

Henri-François, qui fuit ;
Et Gabriel-Augustin de Racapé du Ménil, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi.

Henri-François de Racapé, Ecuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1701, regiſtrées au Parlement en 1702, des Seigneuries *du Ménil, Magnane, Brezé, Breſſaut, Taigné*, &c., & fut pourvu de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage d'Angers en 1699, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi pendant pluſieurs années. De ſon mariage accordé le 23 Juillet 1693, avec *Anne-Marie Milet*, fille de *Nicolas Milet*, Ecuyer, Seigneur de Naumare, ſont iſſus :

Michel-Henri-Augustin, né le 1er Août 1694 ;
Et Anne-Thérèse-Henriette. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 451.)

Les armes : *de ſable, à 6 roquets*, ou *rocs d'échiquier d'argent, à l'antique, poſés 3, 2 & 1.*

RACENT, ou RASSENT, Ecuyers, Seigneurs *du Bois-Robert*, en Normandie, Election de Bernay ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 croiſettes de ſable, poſées dans le ſens*

du chevron, & accompagné en chef de deux merlettes du ſecond émail, & en pointe d'une tête de cerf d'or.

RACHAIS, en Dauphiné. Cette Famille noble, s'il faut en croire un *Mémoire* envoyé, dont nous avons déjà fait uſage dans notre prem. Edit., tom. VII, p. 397, eſt ſortie du Frioul vers la fin du VIIIe ſiècle, lors d'une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du temps des Rois Lombards. Il y a encore en Lombardie une Famille *de Racheti*, qui porte les mêmes armes que celle de RACHAIS, qui ſubſiſte dans le Viennois: celle-ci a été connue dans le Gréſivaudan à la fin du XIe ſiècle, ainſi qu'on le voit par pluſieurs actes de vente paſſés par des RACHAIS, & que l'on trouve dans les Chartes du Prieuré de Domène, Bourg près de Grenoble. Le plus ancien de cette Famille, dont on tire la deſcendance en ligne directe, eſt

I. JEAN DE RACHAIS, qualifié *Damoiſeau*, dans des reconnaiſſances paſſées en ſa faveur, au lieu de Montferrat, en Dauphiné, en 1318. Il eut pour enfants:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et BÉATRIX, mariée à *N... Ancelin de Bocſozel*, Damoiſeau, dit *des Vernays*, qui lui fit une donation le 18 Novembre 1336.

II. PIERRE DE RACHAIS prêta hommage à CHARLES, Dauphin de France, le 10 Mai 1350, dans lequel il a auſſi la qualité de *Damoiſeau*. De ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et RAYMOND, Prévot de la Cathédrale de Die, qui teſta en 1361.

III. JEAN DE RACHAIS, IIe du nom, auſſi qualifié *Damoiſeau*, dans des reconnaiſſances paſſées, en ſa faveur, en 1372, épouſa *Jeanne de Tournier*, d'une Famille noble du lieu de Marſanne, en Dauphiné, éteinte aujourd'hui. Leurs enfants furent:

1. GUILLAUME, mort ſans poſtérité;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. Et une fille, mariée à noble *Artaud d'Hémerat*.

IV. ANTOINE DE RACHAIS épouſa, en 1424, *Antoinette Bergerie*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Genix, en Savoie. La même année les habitants de Montferrat paſſèrent un hommage lige en ſa faveur. Il fut compris au nombre des *Nobles*, dans une réviſion des feux, en 1426; teſta le 24 Mai 1428, fit un codicille en 1431, & laiſſa de ſon mariage,

V. PIERRE DE RACHAIS, qui tranſigea, le 19 Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, ſur la ſucceſſion de RAYMOND DE RACHAIS, ſon grand-oncle. Il avoit épouſé *Aimare de Bellegarde*, ſœur de *Philippe de Bellegarde*, dont

VI. ANTOINE DE RACHAIS, IIe du nom, qualifié fils de PIERRE dans une reconnaiſſance paſſée le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat. Il épouſa *Jeanne de Rogemont*, qu'il nomma dans ſon teſtament du 19 Octobre 1518, & en eut:

1. BERNARDIN, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, Abbé du Mont-Saint-Michel, en Normandie, qui fit réparer cette Abbaye, où l'on voit, en pluſieurs endroits, les armes de ſa famille.

VII. BERNARDIN DE RACHAIS fut marié en 1522, &, la même année, il y eut des reconnaiſſances paſſées en ſa faveur, dans leſquelles il eſt porté que les mêmes fonds avoient été reconnus en faveur d'ANTOINE DE RACHAIS, ſon père. Il laiſſa pour enfants:

1. GEORGES, qui ſuit;
2. CLAUDE;
3. PIERRE, Prêtre, qui fit une donation à GEORGES, ſon frère, en Janvier 1553;
4. Et GUILLAUMETTE, mariée à noble *Philibert Chanſeret*.

VIII. GEORGES DE RACHAIS contracta mariage, le 10 Janvier 1535, avec *Antoinette de Sautereau*, fille de noble *Jacques de Sautereau* & de *Françoiſe d'Avalon*. Il teſta le 23 Février 1557, & laiſſa:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. BENOIT, auteur de la branche des Seigneurs de *Montferrat*, rapportée ci-après;
3. GASPARD, Chanoine de Saint-Chef à Vienne, en Dauphiné;
4. JEAN, Chanoine de N.-D. de Lille;
5. & 6. ANTOINE & GEORGES, Chevaliers de Malte;
7. JEANNE, Religieuſe à Montfleury de Grenoble;
8. 9. & 10. ANNE, CLAUDINE & ISABEAU.

IX. CLAUDE DE RACHAIS épouſa, le 17 Janvier 1578, *Bonne Paſcal*, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Préſident pour le Roi au Sénat de Chambéry, & d'*Ennemonde Soffrey*. Il teſta le 15 Février 1602, & eut pluſieurs enfants, ſavoir:

1. Jean, qui fuit;
2. François, marié à *Olympe Armand*, veuve de Sébastien de Rachais, fon parent;
3. Claude, qui fervit longtemps dans les Armées du Roi & fut Meftre de Camp d'un Régiment d'Infanterie;
4. Et Marguerite, Religieufe à Montfleury.

X. Jean de Rachais, IIIe du nom, Seigneur de Vernatel, époufa, le 20 Octobre 1604, *Françoife du Bourg*, dont:

Jean & Pierre de Rachais. (Cette branche eft éteinte.)

BRANCHE
des Seigneurs de Montferrat.

IX. Benoit de Rachais (fils puîné de Georges, & d'*Antoinette de Sautereau*), époufa, le 1er Mars 1588, *Louife de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Belaccueil, Montplaifant, &c., & de *Méraude Rabot*. Il tefta le 17 Novembre 1589, & laiffa, pour fils,

X. Sébastien de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le teftament de *Louife de Loras*, fa mère, du 5 Décembre 1631, & par fon contrat de mariage, du 6 Novembre 1605, avec *Olympe Armand*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lux, & de *Suzanne-Philiberte de Charence*. Sa femme, devenue veuve, fe remaria à François de Rachais, Seigneur de Vernatel, ci-deffus, & tefta en 1645. Elle eut de fon premier lit :

1. Abel, qui s'eft marié, 1° à *Louife d'Agoult*, fille de *François*, Seigneur de Chanouffe, & d'*Anne d'Autane*: il n'eut point d'enfants; & 2° à N.... *de Calignon*, dont vinrent:
   1. Sébastien, Seigneur de Montferrat, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de fon nom, qui a époufé *Juftine de Barral*, fille de *François de Barral de Clermont*, & de *Louife de Guérin*. Il eft mort fans enfants, laiffant la Terre de *Montferrat* à *Jofeph de Barral*, fon beau-frère. Voy. BARRAL;
   2. N... de Rachais, qui mourut auffi fans poftérité;

   Et plufieurs filles, Religieufes.

Et du fecond lit fortirent :

2. Sébastien, qui fuit;
3. Antoinette, Religieufe à Montfleury ;
4. Isabeau, qui s'eft mariée à noble *Claude du Mas*, Seigneur de Charconne;
5. Polixène, Religieufe à Montfleury;
6. Et Marie, qui époufa noble *Jacques Mitalier de la Tour du Pin*, dont le fils eft mort fans poftérité.

XI. Sébastien de Rachais de Montferrat & de la Chabaudière, IIe du nom, époufa 1° *Marie de Porte de Mollaron*, morte fans enfants, & qui fit héritier fon mari; & 2° au mois de Février 1676, *Catherine d'Efpinace*, fille de *Luc d'Efpinace*, Seigneur de Baffe, & de *Marie de Regnauld de Chaloz*. Il en eut pour fils unique,

XII. François de Rachais, Seigneur de Mollaron, Liergues, &c., qui s'eft marié, en 1711, à *Etiennette-Thérèfe de Falcoz de Malleval*, dont:

1. Sébastien, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au fiége de Prague en 1742;
2. Hugues, qui fuit;
3. Antoine-Justin, d'abord Chanoine à Saint-André de Vienne;
4. François, Docteur de Sorbonne, élu Doyen du noble Chapitre de Saint-Chef en 1743;
5. Claude-Polycarpe, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit *le Chevalier* de Rachais : il fut le premier qui, en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'affaut à la prife de Prague, & fut bleffé, l'année fuivante, à la défenfe de cette Place;
6. Et Marie-Thérèse, Religieufe aux Dames de Saint-André-le-Haut à Vienne.

XIII. Hugues de Rachais, Chevalier, Seigneur de Liergues, Mollaron, &c., a auffi fervi dans le Régiment de Piémont, & a époufé, en Mars 1748, *Françoife-Gafparde de Galian-Cleret*, dont :

1. Antoine-Louis, né en Novembre 1748;
2. Marie-Gabrielle-Françoise, née en 1750;
3. Et Marie-Marguerite, née en 1751.

Cette Famille eft alliée à plufieurs bonnes Nobleffes du Dauphiné, & a pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampaffé de gueules*.

* RACHE, dans la Flandre Wallone, Diocèfe d'Arras : Terre & Seigneurie qui appartient à la Maifon *de Berghes-Saint-Winock* dont il y a eu, le 2 Juin 1418, un Grand Veneur de France, dans la perfonne de *Jean de Berghes*, Seigneur de Cohen, &c. De lui defcendoit *Eugène de Berghes*, qui fut créé *Prince de Rache* par Charles II, Roi d'Efpagne, qui érigea *Zétrud*, première Baronnie du Comté de Namur, en *Principauté*, fous

le nom de *Rache,* pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, par Lettres du 31 Décembre 1681, regiſtrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or le 9 Octobre 1687, & mourut ſans poſtérité. *Philippe-Ignace de Berghes,* Prince de *Rache* (petit-fils aîné de *Pierre* Ier, frère puîné d'*Eugène*), obtint, avec ſa femme, & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la Terre de *Boubers,* en Artois, au Comté de *Rache,* en *Principauté,* par Lettres de Louis XIV, du mois d'Avril 1701. Il avoit épouſé, en 1683, *Marie-Françoiſe de Berghes,* nièce d'*Eugène*, & fille de *Gabriel-Alexandre*, Baron de Zetrud; leur fille aînée, *Louiſe-Alphonſine de Berghes,* Princeſſe de *Rache,* mourut en Septembre 1713, ayant été mariée à *Louis,* Comte *de Monteſquiou,* neveu du Maréchal *de Monteſquiou. Marie-Joſéphine-Iſabelle de Berghes,* ſœur puînée & héritière de *Louiſe-Alphonſine,* épouſa, le 24 Avril 1715, ſon oncle paternel, *Jean-Joſeph,* Vicomte *de Berghès,* devenu, par ce mariage, Prince de *Rache,* & qui s'eſt remarié à N..., *Créquy-Canaples.* Du premier lit ſont iſſus quatre fils & quatre filles, l'une deſquelles, *Marie-Andrée-Joſèphe de Berghes de Rache,* mariée, en 1734, à *Louis-Albert-François-Joſeph*, Comte *de Houchin,* Seigneur d'Haubourdin, Marquis de Lougaſtre, &c., dont elle a été la première femme, & duquel elle eut poſtérité. Voy. BERGHES, tom. II de ce *Dictionn.*, col. 951, & HOUCHIN.

RACINE DE MONVILLE. François-Nicolas-Henri de Racine de Monville, Grand Maître des Eaux & Forêts, veuf, du 15 Décembre 1760, de *Charlotte-Amable-Félicité Lucas de Concourt,* a pour ſœur,

Marie-Henriette Racine du Jonquoy, qui a épouſé, le 2 Mars 1745, *Jacques-Louis-Georges,* Marquis *de Clermont d'Amboiſe,* Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, dont elle n'a eu qu'une fille. Voy. CLERMONT, en Anjou.

* RACONI, ou RACONIS, en Piémont. Les Seigneuries de *Raconi, Pancalieri, Maillebrune & Château-Regnier* en Piémont, furent données en apanage par *Louis de Savoie,* Prince d'Achaïe, à ſon fils, *Louis de Savoie,* bâtard d'*Achaïe*. Ses ſervices engagèrent le Duc Amé VIII, à lui donner, l'an 1433, les Ville & Château de *Cavours* à la réſerve de la ſouveraineté, & ils lui méritèrent l'Ordre du Collier & la dignité de Maréchal de Savoie. Cette branche, après environ 150 ans, s'eſt éteinte. *Bernard,* Comte de *Raconi,* le dernier de cette Maiſon, mourut ſans poſtérité, vers l'an 1585, Chevalier de l'Annonciade & Capitaine des Archers de la Garde du Duc de Savoie. (Voy. pour les degrés de cette branche éteinte, les *Généalogies hiſtor. des Maiſons ſouveraines d'Italie,* t. II, p. 119).

Les armes : de Savoie; *au bâton d'azur, brochant ſur le tout.*

* RADEPONT, en Normandie, à quatre lieues de Rouen : Fief de *Haubert* qui relève du Roi, & eſt partagé, depuis longtemps, en deux demi-fiefs; chacune de ces moitiés a le droit de préſenter ſucceſſivement à la Cure du lieu; mais il y en a une des deux qui emporte avec elle le titre de *Châtellenie de Radepont;* celle-ci a, outre cela, le droit de préſenter à la Cure de Fleury-ſur-Andelle. La Terre & ancienne Baronnie de *Radepont* eſt entrée, le 27 Août 1503, dans la Maiſon *du Boſc* (originaire de Bourgogne & établie en Normandie depuis le XIIe ſiècle), par le mariage de *Louis du Boſc,* IIe du nom, Seigneur d'Eſmandreville, &c., avec *Marie des Planches,* Dame de Fleury-ſur-Andelle, *Radepont* & Bourneville, deſquels eſt ſortie nombreuſe poſtérité. Voy. BOSC (du), Seigneurs de *Radepont,* &c.

RADIX. Un *Mémoire* & un *Arbre généalogique* nous apprennent que cette Famille noble eſt originaire de Savoie, & qu'elle a pour auteur :

I. N.... Radix, qui épouſa *Catherine Bont,* & en eut

II. Antoine Radix, qui fut père de

III. Pierre Radix, lequel eut d'*Anne Nuby,* ſa femme,

1. François, qui ſuit;
2. Pierre;
3. Et Madeleine.

IV. François Radix, Sénateur de Chambéry, en Savoie, en 1603, épouſa *Madeleine Girault,* laquelle teſta le 28 Avril 1654. Leurs enfants furent :

1. Pierre;
2. Denis, qui ſuit;
3. François;
4. & 5. Anne & Françoise.

V. Denis Radix vint s'établir à Puſignan,

en Dauphiné, & épousa *Marie Courbon*, de laquelle il eut :

1. Jean;
2. Fleury, qui suit;
3. Et Pierrette.

VI. Fleury Radix alla s'établir à Lyon, & passa par les charges. Il épousa, par contrat du 26 Février 1650, *Marie-Lucrèce Tricault*, testa & fit un codicille le 12 Août 1685. De ce mariage vinrent :

1. Fleury;
2. Mathieu, qui suit;
3. Et Agathe.

VII. Mathieu Radix, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, par Provisions du 30 Juin 1725, avoit épousé, le 27 Juillet 1698, *Geneviève-Catherine Guillebon*, dont :

Claude-Mathieu, qui suit;
Et un autre fils, mort sans alliance.

VIII. Claude-Mathieu Radix, Ecuyer, Seigneur, par acquisition, de Chevillon & de la Ferté-Loupière, Terres, qui sont honorifiques, & ont appartenu à l'illustre Maison *de Courtenay* (de celle de *la Ferté-Loupière* relèvent 32 autres Terres), a épousé, par contrat du 15 Mars 1727, *Marie-Elisabeth Geneviève Denis*, & est mort le 29 Décembre 1732, laissant :

1. Claude-Mathieu, qui suit;
2. Claude-Pierre-Maximilien Radix de Sainte-Foy, Ministre Plénipotentiaire de S. M. Louis XVI, auprès du Prince de Deux-Ponts, place dont il s'est démis en Février 1777, & auquel a succédé le Comte O'Kelly;
3. Jacques-Louis, Chanoine de N.-D. & Conseiller-Clerc au Parlement de Paris;
4. Marie-Geneviève, qui s'est mariée, par contrat passé le 14 Décembre 1760, signé de LL. MM. le Roi, la Reine & la Famille Royale, à *Nicolas-Augustin de Malbec de Montjoc*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Briges, premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi, dont postérité. Voy. MALBEC de BRIGES;
5. Marie-Charlotte, veuve de Messire *Jean-Baptiste Talon*, Conseiller au Parlement de Paris, qu'elle avoit épousé, le 30 Janvier 1750, & dont elle eut postérité. Voy. TALON;
6. Et Marie-Françoise, qui s'est mariée, par contrat du 25 Mars 1753, à *Louis Masson*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, &c.

IX. Claude-Mathieu Radix de Chevillon, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupière, Chevillon, le Martrois, Belle-Fontaine, &c., Conseiller, Tresorier du Parlement de Paris, a partagé la succession de ses père & mère, avec ses frères & sœurs, le 3 Mai 1774, & a épousé, par contrat du 7 Juin 1759, *Marie-Thérèse du Puis-la-Garde*, morte en 17.., fille d'*Antoine du Puis-la-Garde*, Commissaire des Guerres, dont :

Marie-Thérèse Radix de Chevillon.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, posé sur un rocher d'argent, tenant dans ses pattes de devant une branche de tournesol de sinople, fleurie d'or, accostée au canton dextre d'un soleil d'or.*

RADULPH, Ecuyers, Seigneurs de *la Roche*, &c., en Normandie, Election de Vire; Famille noble, qui remonte à

I. Jean Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, vivant en 1300, & qui eut de N.... *de Mathan*, son épouse,

II. Arnoul Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, s'est marié, en 1345, à *Perrette de la Rivière de Missy*, dont

Raoul, qui suit.

On trouve noble homme Jean Radulph, qui s'est marié, par acte de 1350, à *Louise de Mathan*, fille de *Robert*, Chevalier.

III. Raoul Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, épousa, en 1411, *Hardine de Renuce*, & en eut

IV. Thomas Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié à *Guillemette de Saint-Germain*. Leurs enfants furent :

Arthur, Ecuyer, Sieur de Cailly, qui eut une fille, qui s'est mariée à N... *Turgot de Saint-Clair*;
Et Louis, qui suit;

V. Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Lande & Patron de Merey, épousa N.... *le Verrier*, dont :

1. Robert, mort sans alliance;
2. Jacques, qui suit;
3. Et Guillaume, auteur du second rameau, rapporté ci-après.

VI. Jacques Radulph, Ecuyer, Seigneur de Merey & de la Sellerie, épousa *Anne Sallet*, de la Famille *du Repas*, & en eut

VII. Edmond Radulph, Ecuyer, Seigneur de Merey & de la Sellerie, Avocat du Roi à Vire, qui s'allia à *Judith le Vayer*. De ce mariage vinrent :

Louis, qui suit;

Et FRANÇOIS, auteur du premier rameau, rapporté ci-après.

VIII. LOUIS RADULPH, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Avocat au Parlement de Rouen & Maître des Requêtes de la Reine, épousa, en 1613, *Catherine du Moncel*, dont:

1. CHARLES, qui suit;
2. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Cailly, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, qui s'eſt marié à N.... *de Bellenger*, dont vinrent :
   1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Germain d'Ectot, qui épouſa une petite-nièce du Maréchal *de Catinat;*
   2. CHARLES, Prêtre, Chanoine de Danvou;
   3. Et MICHEL, Ecuyer, Sieur de la Sellerie, qui s'eſt marié à N.... *de Jouanne*, de la Paroiſſe du Freſne.
3. Et MICHEL, Prêtre, Chanoine de Danvou & Grand Archidiacre de Bayeux.

IX. CHARLES RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Beaumont & de la Sellerie, Sieur de Leſnault, &c., épouſa, en 1638, *Marie de Parfouru*, Dame de Leſnault, dont il eut :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, qui épouſa N.... *de la Broiſe.*

X. NICOLAS RADULPH, Ecuyer, Sieur de Leſnault, Lieutenant Criminel à Vire, a épouſé N.... *le Mancel de Secqueville.*

PREMIER RAMEAU.

VIII. FRANÇOIS RADULPH, Ecuyer, Seigneur & Patron de Merey (fils puîné d'EDMOND, & de *Judith le Vayer*), Lieutenant Criminel à Vire, vivant en 1588 & 1602, épouſa N.... *de Bois-Yvon*, & en eut :

EDMOND, qui ſuit;
Et ROBERT.

IX. EDMOND RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Placy & Patron de Merey, épouſa *René du Hamel de Moulines*, dont

X. CLAUDE RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Placy & de Merey, qui préſenta à la Cure de Merey en 1709, & épouſa MARIE RADULPH, ſa couſine germaine, iſſue de ROBERR, Ecuyer, Sieur de Blon.

SECOND RAMEAU.

VI. GUILLAUME RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée (fils puîné de LOUIS, & de N.... *le Verrier*), épouſa *Marguerite Sallet*, dont

VII. LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de Berjou, allié à *Marie de Saint-Germain*; il en eut

VIII. DANIEL RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée, Seigneur & Patron de Saint-Georges-d'Aulnay, marié, en 1602, à *Barbe de la Lande*, dont :

1. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, marié à *Radegonde du Bois-Bellenger;*
2. Et autre LOUIS, Ecuyer, Sieur du Déſert, allié à *Marie Mauger de Cahagnes.*

De la même Famille étoit ANTOINE RADULPH, Sous-Prieur du Prieuré du Pleſſis-Grimoult, mort & inhumé, en 1587, dans le Chœur de cette Egliſe, & qui avoit été Prieur de Monſecret, Saint-Vigor, & Curé de Vaſſy.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'or. (Notice envoyée).*

RADZIWIL, Maiſon illuſtre de Pologne. Le premier, dont il eſt fait mention, eſt

NICOLAS RADZIWIL, Ier du nom, qui reçut le baptême en 1386.

NICOLAS RADZIWIL, IVe du nom, un de ſes deſcendants au IVe degré, Palatin de Wilna, Grand Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de SIGISMOND, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ſes Gardes. Il commanda trois fois ſes Armées dans la Livonie, qu'il ſoumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire ſignalée ſur les Allemands. Ce grand homme ternit ſa gloire en embraſſant ouvertement la Religion Proteſtante, à la perſuaſion de ſa femme. Il mourut en 1567, & fut porté au tombeau ſur les épaules de ſes quatre fils, ſavoir :

1. NICOLAS, Ve du nom, Palatin de Novogorod;
2. GEORGES, Evêque de Wilna, puis de Cracovie, nommé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XIII, le 13 Décembre 1583, & mort en Janvier 1600, âgé de 44 ans;
3. ALBERT, Duc d'Olika, & Grand-Maréchal de Lithuanie;
4. Et STANISLAS, Gouverneur de Samogitie.

GEORGES RADZIWIL, fils de NICOLAS V, mourut Caſtellan de Troki, en 1614, ſans poſtérité : & en lui finit la branche aînée de cette Maiſon.

D'une autre branche étoit CASIMIR, Prince DE RADZIWIL, Palatin de Wilna, qui y mourut le 22 Mai 1762, dans la 60e année de ſon âge. (Cette Maiſon ſubſiſte).

RAFÉLIS, RAFELLI, « RAFFÉLIS, RAFAÉLIS » & RAPHAÉLI, ſuivant l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, tom. IV, p. 558 « & l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 282. » Cette Maiſon eſt originaire de Milan, & différentes branches ont été répandues dans le Comtat Venaiſſin, en Provence, à Avignon, dans la Principauté d'Orange & en Hollande. — Paul de Rafélis, qualifié *noble* dans le teſtament de Jean, Damoiſeau, du 8 Janvier 1406, vivoit en 1330; & Pierre de Rafélis, qualifié, dans cet acte, *Noble* & *Chevalier*, vivoit en 1370. Le premier, par où commence la filiation prouvée par titres, eſt

I. Jean de Rafélis, qualifié *noble* & *Damoiſeau*, Citoyen de Milan, qui s'eſt marié à noble Dame *de Graſſis*, & fit ſon teſtament, le 8 Janvier 1406, dans lequel il nomma pour héritiers ses fils :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Philippe, qui fut préſent, en 1453, au contrat de mariage de ſon frère.

II. Pierre de Rafélis, qualifié *noble*, ainſi que ſon père & ſon frère, embraſſa le parti de Charles, Duc d'Orléans, ſervit dans l'Armée de ce Prince, avec lequel il paſſa les Monts en 1450, lorsque les Milanais choiſirent pour leur Souverain François Sforza, & s'arrêta dans le Comtat Venaiſſin, où il épouſa, par contrat du 3 Septembre 1453, paſſé à Carpentras, devant *Martial Boneti*, Notaire, noble *Marie Moroni*, fille de *François*, & de N.... *de Bus*. Il en eut

III. Elzéar de Rafélis, qui fut Député, avec Pierre d'Agar, à la Cour de Rome, en 1513, pour faire des remontrances, au nom des Etats du Comtat Venaiſſin, au Pape Léon X, qui leur donna ſatisfaction. Il teſta devant *Antoine Thomaſſin*, Notaire à Carpentras, le 25 Février 1528 : ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Vincent, aujourd'hui Sainte-Roſe, dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs de cette ville, où avait été inhumé ſon père, & fit des legs à ſa femme & à ſes fils, qu'il nomma pour héritiers, avec ſubſtitution réciproque. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Avril 1484, *Jeanne de Chateignier*, fille de *Guillaume*, & d'*Agnès de la Prade*, et en eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Elie, tige de la branche des Seigneurs de *la Roque*, ſurnommée *de Tertulle*, rapportée plus loin ;
3. & 4. Gaspard & Balthazar, morts jeunes ;
5. Marthe, qui s'eſt mariée, par contrat du 30 Décembre 1508, à *Jean de Gaultier de Girenton*, duquel elle eut pluſieurs enfants, mentionnés dans ſon teſtament. Voyez GAULTIER de GIRENTON ;
6. Louise, qui s'eſt mariée à *André de Séguins;*
7. Marguerite, qui épouſa *Bertrand Martinel*, en Dauphiné ;
8. Et Madeleine, qui s'eſt alliée, le 16 Janvier 15?9, à *Jean de Conſtans*, fils d'*Antoine*, de la Ville d'Orange.

IV. Pierre de Rafélis, IIe du nom, Seigneur de Rus, obtint des Lettres de naturalité du Roi Henri II, le 17 Mars 1553, acquit la Terre de Rus, par acte du 4 Avril 1561, paſſé devant *Pierre Pomati*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1546, paſſé devant *Romain Fillioli*, Notaire à Carpentras, *Madeleine de Grignan*, fille de *Jean*, & de *Françoiſe des Achards*. Elle ſe remaria, en 1572, à *Sébaſtien de Séguins*, Procureur Général au Comtat Venaiſſin, & fit ſon teſtament le 1er Novembre 1584, par lequel elle inſtitua pour héritiers ſes fils, qui furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche établie à Orange, & depuis tranſplantée en Hollande, rapportée ci-après ;
3. François, tige de celle des Seigneurs de *Saint-Sauveur*, mentionnée en ſon rang ;
4. Catherine, mariée, en 1576, à *François de Séguins*, Seigneur de Baumettes, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, à Carpentras ;
5. Et Marguerite, qui épouſa *Gabriel de Bunis*, de la même Ville.

V. Pierre de Rafélis, IIIe du nom, Seigneur de Roqueſante, épouſa, par contrat du 28 Février 1576, paſſé devant *François Matthieu*, Notaire à Carpentras, *Françoiſe de Choiſelat*, fille de *Catelin*, Seigneur de Roaix, au Comtat Venaiſſin, & de *Louiſe de Raimond de Modène*. Il en eut :

1. Sébastien, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & Paul, morts jeunes ;
4. 5. 6. 7. 8. & 9. Paul, François, Scipion, autre François, Trasimond & André, morts ſans poſtérité ;
10. Françoise, mariée, le 24 Janvier, 1621, à *Pierre-Joſeph de Salvador*, Auditeur de Rote à Avignon ;
11. Lucrèce, qui épouſa le Sieur de *Bot;*
12. Et Hélène, qui s'eſt alliée à *François de Vidal*, Seigneur de Lirac, dont la branche

s'éteignit dans la Famille *de Brunelli-la-Chaux*, à Sarrians.

VI. Sébastien de Rafélis, Seigneur de Roquesante, Procureur Général des Etats du Comtat Venaissin, mourut en 1652. Il avoit épousé, par contrat du 28 Octobre 1614, passé devant *Pierre Esbérard*, Notaire à Carpentras, *Esprite Galeri*, fille de *Jean*, & d'*Esprite de Verot*, de la même Ville. Il en eut :

1. Pierre, qui suit;
2. Emmanuel, qui s'est marié, par contrat du 13 Février 1654, devant *Esprit-Albert Esbérard*, Notaire, *Françoise de Villeneufve*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Meffre*, du Bourg de Monteoux. De cette alliance vinrent :
   1. Jean-Sébastien, né en 1656, qui fut marié, 1° à *Catherine-Blanche de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Ferrier* ; & 2° à N..... Du premier lit vint une fille, morte, Religieuse Carmélite, à Carpentras ; & du second naquit Marie de Rafélis.
   2. 3. & 4. Trois garçons, morts sans alliance;
   5. Et Pierre, Religieux Jacobin.
3. Et Marie, Religieuse à Carpentras.

VII. Pierre de Rafélis, IVe du nom, Seigneur de Roquesante, né en 1619, fut reçu Conseiller au Parlement de Provence, en 1641. Ses grandes lumières & son intégrité lui firent une belle réputation; mais sa droiture & sa fermeté déplurent à ses ennemis, dans la Commission établie, en 1661, par le Roi, pour juger le Surintendant des Finances Nicolas Fouquet; après la Commission finie, on fit un crime à *Roquesante* de parler trop hardiment pour M. Fouquet, & on aigrit contre lui l'esprit du Roi, qui confisqua ses biens & l'exila à Quimper-Corantin, en Basse-Bretagne, le 12 Février 1665, d'où ce Magistrat ne fut rappelé que le 8 Mars 1667, par les fréquentes sollicitations, la patience & le courage de sa femme; mais il ne fut rétabli dans ses biens qu'en 1674, par Lettres Patentes du 29 Janvier de cette année. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1648, passé devant *Claude Soulier*, Notaire à Saignon, en Provence, *Hélène de Cardebas de Bot de Tertulle*, Dame de Grambois, fille d'*Esprit*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, au Diocèse d'Apt, & de *Marguerite Gautier*, Dame de Grambois. Leurs enfants furent:

1. Honoré, qui suit;
2. 3. 4. Charles, Jean & Pierre, morts sans alliance : un de ces trois frères fut Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Cavaillon ;
5. 6. 7. 8. 9. & 10. Thérèse, Marguerite, Gabrielle, Victoire, Hélène & autre Gabrielle ;
11. Et Madeleine, qui s'est mariée à « *Pierre de Gaillard*, d'Aix, qui fut Capitaine d'une des Galères du Roi : elle en eut un garçon & deux filles.

VIII. Honoré de Rafélis, Seigneur de Roquesante & de Grambois, fut reçu Conseiller au Parlement de Provence, après la mort de son père, le 18 Juin 1686, & mourut, dans l'exercice de sa charge, en 1723. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1682, passé devant *Boutard*, Notaire à Aix, *Gabrielle d'Albertas*, fille de *Surléons*, Seigneur de Jouques, Premier Président de la Chambre des Comptes d'Aix, & de *Françoise du Mas de Castellane*, Dame d'Allemagne, en Provence. De ce mariage il eut :

1. N..... de Rafélis, mort sans alliance;
2. Pierre, qui suit;
3. Michel-Jules, reçu Chevalier de Malte en 1706;
4. Un autre garçon, vivant à Aix, non marié en 1745;
5. Et N..... de Rafélis, veuve de *François de Reboul*, Seigneur de Lambert, Conseiller au Parlement de Provence, frère de *Pierre François-Xavier*, Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

IX. Pierre de Rafélis (*a*), V^e du nom, devenu Seigneur de Roquesante, & de Grambois, par la mort de son père & de son frère aîné, quitta l'Ordre de Malte, dans lequel il avoit été reçu par bref du 19 Juin 1705. Il a épousé 1° *Jeanne Barrier*, fille de *Louis-François*, & de *Françoise Monneri*, de la Ville de Cavaillon; & 2° N..... *de Guillaumont de la Jardine*. Du premier lit sont issus :

1. N.... de Rafélis de Grambois, qui fut élevé à l'Académie de Lyon, vivant sans alliance en 1749;

(*a*). La Chenaye-Desbois, dans sa Ire Edit., tom. VI, p. 238, & sa IIe Edit., t. XI, p. 669, d'accord en cela avec Artefeuil & l'Abbé Robert de Briançon, dit que cette Famille est représentée aujourd'hui par Michel-Jules de Raffélis, Seigneur de Grambois, Chevalier de Malte (avant la mort de son frère aîné), auquel il donne les mêmes femmes & enfants qu'à Pierre, V^e du nom; & il ajoute que ce Michel-Jules est fils d'Honoré, petit-fils de Pierre, qui se rendit fa-

2. Julie, mariée à noble *Joseph-Alexandre de Fabry*, Seigneur de Fabrégues;
3. Et N... de Rafélis, mariée à Noble *Joseph-Alexandre le Camus*, Seigneur de Puypin, fils de *François*, Seigneur de Puypin, en Provence, Gouverneur de Mevouillon, & de *Jeanne de Vincens de Causans*.

BRANCHE
établie à Orange, & depuis en Hollande.

V. Jean de Rafélis (second fils de Pierre, II[e] du nom, & de *Madeleine de Grignan*), s'établit dans la Ville d'Orange, où il fut fait premier Consul en 1597. Lapis, Historien de cette ville, dit *que par la connaissance qu'on eut de sa probité, on lui confia la garde de l'argent & des biens saisis sur les sujets rebelles; celui, entr'autres, du Président Colas, que ce Magistrat lui enleva néanmoins par violence avant de se retirer à Genève.* Suivant le même Historien, il paroît que ledit de Rafélis eut deux fils qui se distinguèrent par leur valeur & par leur fidélité dans l'affaire de l'usurpateur Walkembourg, Jean d'Orsmaël, Gentilhomme Hollandais, Gouverneur de la Principauté d'Orange pour le Prince Frédéric-Henri de Nassau. (On en peut voir le détail dans l'*Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, tom. I[er], p. 423). A l'égard de Jean de Rafélis, les titres domestiques apprennent qu'après avoir embrassé le Calvinisme, à Orange, où il se retira en 1562, la plupart des biens qu'il avoit à Carpentras, furent confisqués & vendus en partie aux Frères Prêcheurs de cette Ville, qui les possèdent encore. De là il fut servir en Flandre sous le Prince d'Orange, après la mort duquel il retourna à Orange. De son mariage il eut :

1. Olivier, qui suit;
2. & 3. Paul & Jean, ceux apparemment dont parle Lapise, à l'occasion de Walkembourg. L'aîné, à qui on avoit donné le soin de s'emparer de la Porte de l'Ange, se mit à la tête d'une Troupe de Gens armés, pendant qu'on arrêtoit le Gouverneur infidèle; s'avança du côté du Château pour repousser la Garnison qui alloit au secours du Gouverneur; en tua une partie, & dissipa le reste pendant que le jeune de Rafélis, son frère, & le Sieur de *Roaix*, se saisirent des avenues du Château : cette action se passa en Juin 1630;
4. Marie-Anne, qui épousa *Marc Saunier*, Conseiller au Parlement d'Orange;
5. Et Anne, mariée à N..... *de Chambrun*, de la même Ville.

VI. Olivier de Rafélis, Conseiller d'Etat de Frédéric, V[e] du nom, Electeur Palatin, vendit quelques restes d'héritage qu'il avoit encore à Carpentras, à François & Nicolas Faraud, par acte passé devant *des Armands*, Notaire de cette Ville, le 3 Septembre 1664; se maria à la Haye, en Hollande, à N.... *de Basnaër*, & en eut :

1. Un garçon, dont on ignore la postérité;
2. Et une fille, nommée Judith qui fut mariée à N..... *de Zilio.*

Cette branche a donné son nom à un quartier du territoire d'Orange.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Sauveur, *à Carpentras.*

V. François de Rafélis, Seigneur de Rus, en Dauphiné (troisième fils de Pierre II, & de *Madeleine de Grignan*), fut élevé dans la maison de *Sebastien de Séguins*, Seigneur de la Roque-sur-Pernes, second mari de sa mère. Il épousa, par contrat du 9 Novembre 1580, passé devant *Matthieu*, Notaire à Carpentras, *Laure des Isnards*, fille d'*Helen*, ou *Alain*, Co-Seigneur de la Roque-Henri, Gouverneur du Château de Mornas, Gentilhomme de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon, & de *Jeanne de Raimond de Modène*. Leurs enfants furent :

1. François, qui suit;
2. Gaucher, Chanoine Théologal de la Cathédrale de Carpentras;
3. Et Madeleine, qui épousa N.... *de Ferrier*, Seigneur d'Authume.

VI. François de Rafélis, II[e] du nom, Seigneur de Rus, fit son testament devant *Antoine Amié*, Notaire à Carpentras, le 9 Avril 1639. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1616, passé devant *François Marmot*, Notaire de ladite ville, *Jeanne de Matthei*, fille de *François*, & de *Peirone d'Audrizet*. Ils eurent :

1. Esprit, qui suit;

meux, sous le nom de Roquesante, dans le jugement du Procès de Fouquet, & arrière-petit-fils de Pierre de Raffélis, I[er] du nom, Seigneur de Roquesante, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Louis des Isnards;* lequel Pierre I[er] déscendoit, par divers degrés, de noble Elzéar de Raffélis, qui jouissoit, à la fin du XV[e] siècle, des privilèges de la Noblesse.
(*Note des Editeurs*).

2. François;
3. & 4. Jean & Charles, morts fans alliance; le premier fut tué à Candie au fervice des Vénitiens;
5. Angélique, morte en 1662. Elle avoit époufé, en 1644, *Pierre Guibert*, dont vint *Jofeph Guibert*, mort à Vienne, en Autriche, au fervice de l'Empereur, en 1716;
6. Françoise, Religieufe Urfuline à Carpentras, en 1668;
7. Et Marguerite, dont on ignore la deftinée.

VII. Esprit de Rafélis, Chevalier, Seigneur de Rus, fervit fous M. de Turenne, aux fiéges de Philippsbourg & de Mayence en 1644, fe trouva à la bataille de Nordlingen, & au combat de Summerfhaufen, où il fut bleffé en 1648; à celui du Faubourg Saint-Antoine, fous M. de Turenne, fon ancien Général, en 1652; fut depuis Lieutenant Général de l'Artillerie de France, au Département de Breffe, par Brevet du 8 Mai 1669, & Capitaine de Vaiffeau au Département de Toulon, en 1675. Il avoit époufé, par contrat du 10 Mars 1649, paffé devant *Antoine Amié*, Notaire à Carpentras *Françoife de Soiffan*, qui fe rendit fameufe par fon efprit & fes talents dans les négociations & les intrigues de Cour, fille de feu *Jacques de Soiffan*, Seigneur de la Bédoffe, & de *Jeanne de Soyan*. Elle fe remaria avec *Pierre Arnoul*, Seigneur de Vaucreffon, prés de Verfailles, Intendant de la Marine en Provence, dont la mère & la fœur époufèrent en même temps, l'une, fon fils aîné, l'autre, fon fils puîné : ce triple mariage eft remarquable, en ce que, par l'arrangement fingulier de cette femme ingénieufe, *Pierre Arnoul de Vaucreffon* devint, tout-à-la-fois beau-père de fes deux fils, beau-fils de l'aîné & beau-frère du puîné, tandis que ladite *Françoife de Soiffan* devint elle-même belle-fille de fon fils aîné & belle-fœur de fon fils puîné; le fils aîné beau-père de fa mère & de fon beau-père; le fils puîné beau-frère de fa mère, beau-fils de fon frère & gendre de fa belle-fœur &c., & tout cela fans difpenfe & fans incefte (c'eft d'ailleurs une efpèce d'Enigme, dont l'Auteur de l'*Hift. de la Nobleffe du Comté Venaiffin* donne l'explication par une Table, tom. IV, pag. 567, & des Obfervations fur ce triple mariage, pag. 578 : nous les donnerons à la fin de cette *Généalogie*). *Françoife de Soiffan* fit fon teftament, le 5 Décembre 1695, devant *Abel Fellon*, Notaire d'Avignon. De fon premier mariage vinrent :

Joseph-Horace, qui fuit;
Et Pierre-Dominique, auteur de la branche, dite *de Soiffan*, établie à Avignon, rapportée ci-après.

VIII. Joseph-Horace de Rafélis, Chevalier, Seigneur de Rus, de Saint-Sauveur & du Villard, en Dauphiné, de Vaucreffon, près de Verfailles, par l'acquifition qu'il en fit devant *Caillet*, Notaire au Châtelet de Paris, le 19 Avril 1684, rendit hommage pour fes Terres de Dauphiné, le 10 Mai 1679, entre les mains de Jofeph de la Porte, Préfident en la Chambre des Comptes de Grenoble; fut fommé de fe trouver, le 29 Avril 1690, à huit heures du matin, dans la grande Place des Tuileries, en armes, chevaux & équipages, pour fervir cette année dans l'arrière-ban de la Nobleffe de Paris, à caufe de fa Terre de *Vaucreffon*; fut pourvu des Gouvernements de Buis & de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, & des Ville & Château de Saint-Maixent, en Poitou. Il avoit époufé, 1° par contrat paffé, le 26 Mai 1676, devant *Esbérard*, Notaire à Carpentras, *Geneviève Saulger*, veuve de *Nicolas Arnoul*, Seigneur de la Tour-Ronde, Confeiller d'Etat & Intendant des Galères, dont il n'eut point d'enfants; 2° *Marie Erangot*; & 3° par contrat du 17 Octobre 1693, paffé devant *Jofeph-François Monneri*, Notaire à Carpentras, *Catherine des Ifnards*, fille de *François*, Chevalier, & de *Marguerite-Françoife d'Alleman de Saint-Amand*. Il tefta le 12 Avril 1708, en faveur des enfants de fa troifième femme. Du fecond mariage, il a eu une fille, Religieufe de l'Ordre de Cîteaux, à l'Abbaye de la Madeleine, à Carpentras; & du troifième lit vinrent :

1. Pierre-Marc-Samaritain, qui fuit;
2. Paul-François-Joseph, appelé *le Chevalier de Rus*, mort fans alliance en 1730;
3. Victoire, qui s'eft mariée avec N.... *de Ribere*, Seigneur d'Entremont, à Boulène;
4. Marie-Rose, qui époufa *Jofeph-Marie de Vincens*, Seigneur de Savoillans & de Brueix;
5. Esprite-Rose, veuve, en 1737, de N....... *de Beaucy*, Capitaine au Régiment de la Gervaifais;
6. Et Françoise, Supérieure de la Vifitation de Carpentras.

IX. Pierre-Marc-Samaritain de Rafélis, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur & du Villard, dit *le Marquis de Saint-Sauveur*,

Gouverneur, pour le Roi, de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en furvivance de fon père, par Lettres du 13 Mai 1715, reçu le 11 Mai 1717, a époufé, par contrat du 20 Mars 1714, paffé devant *Jean-Dominique Barjavel*, Notaire, *Marie-Clotilde de Mercier*, fille unique & héritière de *Jofeph-Marie de Mercier* & d'*Elifabeth de Rolléry*. De ce mariage naquirent :

1. Joseph-Marie, qui fuit ;
2. Paul-Aldonce, dit *le Comte de Saint-Sauveur*, baptifé le 30 Août 1715, Capitaine au Régiment de Conti, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Châtellerault ;
3. François-Victor, dit *l'Abbé de Saint-Sauveur*, Chanoine de la Métropole d'Avignon, mort en 1770 ;
4. Alexandre, appelé *le Comte de Rus*, Gouverneur du Château de Madrid & des Château & Ville de Beaune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, premier Ecuyer de feu le Prince Conti en 1770, mort en 1771 ;
5. Jean-Louis, dit *le Chevalier de Soyan*, Capitaine au Régiment de Conti, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort Major & Commandant des Ville & Château d'Alais ;
6. Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, né en 1725, nommé & préconifé Evêque de Tulle, le 9 Décembre 1764, Sacré le 27 Janvier 1765, Abbé Commendataire des Abbayes d'Orbeftier, Diocèfe de Luçon, en 1753, & de Montiéramey, Diocèfe de Troyes, en 1770 ;
7. Alexandre-Ambroise, Capitaine au Régiment du Colonel Général, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du Château de Madrid & des Ville & Château de Beaune, non marié ;
8. Catherine, vivante fans alliance ;
9. Agathe-Françoise, Religieufe au Monaftère de Saint-André à Avignon ;

Et plufieurs autres enfants, morts en bas âge.

X. Joseph-Marie de Rafélis, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, né en 1714, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Conti, à l'âge de 14 ans, fervit en cette qualité aux fiéges de Philippsbourg & de Kehl, dans la guerre de 1732 ; paffa depuis Capitaine dans le Régiment de Conti, Cavalerie, en 1740 ; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1746, Meftre de Camp de Cavalerie en 1747, après avoir fervi en qualité d'Aide-Maréchal Général, fous le Prince de Conti & le Maréchal Comte de Saxe ; fucceffivement Maréchal Général des Logis de la Cavalerie, dans les Armées du Haut & Bas-Rhin, fous le Maréchal de Broglie ; Maréchal des Camps & Armées du Roi, Infpecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant fucceffivement dans les Pays d'Artois & d'Albigeois, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, eft mort à Tulle, le 12 Octobre 1774, « chez l'Evêque de Tulle, fon frère (*Gazette de France* d'Octobre 1774, N° 84). » Il avoit époufé *Jeanne*, Comteffe *de Bar*, ci-devant Chanoineffe du Chapitre noble d'Alix, & a laiffé :

1. Aldonce-Charles-Joseph-Marie-Samaritain-François de Paule de Rafélis de Saint-Sauveur, Chevalier, né le 30 Mars 1771 ;
2. Charlotte-Clotilde-Marie-Jeanne, née le 12 Mars 1769 ;
3. Adélaïde-Charlotte-Clotilde-Marie-Samaritaine, née le 3 Avril 1770, morte en 1772 ;
4. Et Joséphine-Marie-Charlotte, née le 21 Novembre 1774.

BRANCHE
de Rafélis-Soissan, *établie à Avignon*.

VIII. Pierre-Dominique de Rafélis, Chevalier (fecond fils d'Esprit, Seigneur de Rus, & de *Françoife de Soiffan*, Dame de la Bédoffe), fut inftitué héritier de fa mère, à condition d'en porter le nom & les armes. Il naquit en 1652, commença de bonne heure à fervir dans le Corps des Galères, où il fut fait Capitaine & Chevalier de Saint-Louis ; fut nommé Gouverneur de Buis, en Dauphiné, après la mort de fon père, & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, d'après fes preuves faites, par Brevet du Duc Charles-Emmanuel de Savoie, Grand Maître de cet Ordre, daté de Turin, le 5 Janvier 1674. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Fermin*, Notaire à Carpentras, en 1680, *Geneviève Arnoul*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Garde-Paréol, au Comtat Venaiffin, & de *Geneviève Saulger*. Leurs enfants furent :

1. Auguste-Pierre-François, qui fuit ;
2. Charles-Gaspard-Guillaume, Religieux de l'Abbaye de Saint-Victor de Marfeille, mort Prieur de la Canourgue, en Gévaudan ;
3. Charles, appelé *le Chevalier de Soiffan*, Capitaine de Galères & Chevalier de Saint-Louis en 1732, mort ;
4. François-Claude, mort Enfeigne des Galères en 1738 ;

5. Philippe-Antoine, mort Religieux Jacobin en 1724;
6. François-Marie, appelé *le Chevalier du Villard*, Capitaine de Galères du 15 Avril 1730, mort;
7. Louis, dit *l'Abbé de Soiſſan*, mort Chanoine de la Métropole d'Avignon;
8. Geneviève-Catherine, née en 1693, qui s'eſt mariée, le 15 Décembre 1714 à *Charles-Noël de Galléan*, Baron des Iſſards, &c., premier Conſul d'Avignon, Viguier de S. S. le Pape, &c., dont des enfants.
9. Et Marguerite, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. Auguste-Pierre-François de Rafélis-Soissan, Seigneur du Villard, Tarendol & Bellecombe, en Dauphiné, &c., né en 1689, Lieutenant de Vaiſſeau & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, par contrat du 12 Septembre 1724, paſſé devant *Abel Fellon*, Notaire d'Avignon, *Dauphine-Eſprite-Gabrielle Henrici*, fille & co-héritière de *Girard-Marie*, & de *Madeleine-Roſe Armand*, du Bourg du Thor. Il en a eu :

1. Joseph-François-Hyacinthe, qui fuit;
2. François-Marie-Hyacinthe, dit *le Chevalier de Soiſſan*, Enſeigne de Vaiſſeau au Département de Toulon en 1750, retiré du Service;
3. Charles-Hyacinthe, Eccléſiaſtique;
4. Geneviève-Marie-Dauphine-Gabrielle, qui s'eſt mariée, en 1749, à *Joſeph des Bernards*, Sieur de Saint-Andéol, du Bourg de Mazan, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
5. Et Jeanne de Rafélis-Soissan, Religieuſe de l'Annonciade, au Monaſtère du Verbe Incarné, à Avignon.

X. Joseph-François-Hyacinthe de Rafélis-Soissan, ci-devant Garde de l'Etendard des Galères, a épouſé, par contrat du 13 Février 1749, paſſé devant *Fellon* & *Poncet*, Notaires d'Avignon, *Jeanne-Marie-Thérèſe de Bellis*, ſa couſine germaine, fille & co-héritière de *Joſeph-François-Gaſpard-Xavier de Bellis de Maleſpine*, Seigneur titulaire de Roaix, & de *Jeanne Henrici*. Il sont poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roque, *ſurnommée de* Tertulle, *à Carpentras, éteinte.*

IV. Elie de Rafélis (ſecond fils d'Elzéar, & de *Jeanne Chateignier*), fut naturaliſé par Lettres du Roi François I[er], & fit ſon teſtament devant *François Matthieu*, Notaire à Carpentras, le 13 Mars 1576. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1559, paſſé devant *Guillaume de Marez*, Notaire d'Avignon, *Louiſe de Tertulle*, fille puînée de *Nicolas*, Seigneur de Bagnols, &c., & de *Clariſſe Rolland*. Leurs enfants furent :

1. Alexandre, qui teſta le 9 Septembre 1598, & mourut ſans alliance, après 1635;
2. François, qui fuit;
3. Gabrielle, qui s'eſt mariée, en 1584, à *Bertrand Fournier*, Sieur d'Aultanne, à Vaiſon;
4. Victoire, qui s'eſt mariée, par contrat du 5 Janvier, 1584, à *Jean d'Orléans*, Seigneur de la Motte, à Carpentras, Commiſſaire des Guerres, dont elle eut des enfants;
5. Françoise, dotée par ſa mère de 2,000 écus d'or, & qui s'eſt mariée, par contrat du 22 Août 1590, paſſé devant *Balbi*, Notaire à Carpentras, à *Bernardin de Rhodes*, d'Avignon;
6. Claire, à laquelle ſon frère Alexandre légua 500 écus d'or; elle a épouſé, le 28 Novembre 1598, *Charles d'Inguimbert*, Seigneur de Pramiral, Chevalier de l'Ordre de l'Eperon d'Or, dont des enfants;
7. Et Madeleine, qui eſt morte, ſans alliance, avant 1590.

V. François de Rafélis, Seigneur de la Roque, au Diocèſe de Carpentras, par l'acquiſition qu'il en fit devant *Pierre Esbérard*, Notaire de cette Ville, d'*Antoinette, de Raimond-Modène* & de ſon fils, le 27 Août 1613, en rendit hommage, le 6 Septembre de la même année, à la Chambre Apoſtolique du Comtat Venaiſſin, & teſta le 27 Mars 1659, devant *Pierre Rogier*, Notaire à Carpentras, conformément à la ſubſtitution portée au teſtament du 16 Mai 1578, de *Nicolas de Tertulle*, ſon aïeul maternel; il quitta le nom de *Rafélis*, pour prendre celui de Tertulle; mais il en conſerva les armes, ainſi qu'on le voit à ſon Mauſolée, qui ſe trouve dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs de la Ville de Carpentras, où il eſt repréſenté de ſon long, ayant les Armes pleines de Rafélis ſur ſon écu. Ses deſcendants ont pris le nom de *Tertulle* ſeul, pour ſe conformer au teſtament dudit *Nicolas*; cependant ils ont toujours porté les Armes de Rafélis, ſouvent ſeules, & quelquefois écartelées de celles de *Tertulle*, & des Maiſons dans leſquelles ils ont pris des alliances. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Avril 1602, paſſé devant *Eſprit Figurat*, Notaire à Carpentras, *Françoiſe de Patris*, fille de *Jean*,

Co-Seigneur de Venafque, & de Saint-Dizier, & de N... *de Fortia*. Ils eurent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Geneviève, qui s'eft mariée à *Quintin Theiffon*, dit *des Blaches*.

VI. Jean, dit de Tertulle, Seigneur de la Roque, né en 1604, fit fon teftament devant *Juliani*, Notaire d'Aubignan, le 13 Décembre 1687, & mourut en 1688. Il avoit époufé, par contrat du 30 Avril 1626, paffé devant *Henri Jean*, Notaire de Montbrun, en Dauphiné, *Antoinette du Puy-Montbrun*, fille de *Jean-Alleman*, Marquis de Montbrun, & de *Lucrèce de la Tour du Pin-Gouvernet*, dont

1. Joseph-François, qui fuit;
2. Jeanne, née en 1628, qui s'eft mariée, par contrat du 19 Février 1641, paffé devant *Salvatoris*, Notaire à Carpentras, à *Claude de Paniffe de Pazzis*, Marquis d'Aubignan, mort fans enfants ;
3. Lucrèce-Alexandrine, née en 1632, qui s'eft mariée, par contrat du 13 Février 1650, paffé devant *Esbérard*, Notaire à Carpentras, à *Antoine de la Baume-Pluvinel*, Seigneur de Pontaix, la Rochette, &c., Gouverneur des Ville & Château de Creft, en Dauphiné, dont des enfants;
4. Gabrielle, qui s'eft mariée, par contrat paffé devant *Rogier*, Notaire à Carpentras, le 27 Mars 1658, à *Claude Rolland*, Seigneur de Réauville, Co-Seigneur de Cabanes, Préfident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence, dont poftérité. Voy. ROLLAND, ROLLANDI, &c. Leurs defcendants ont partagé l'héritage des Seigneurs de *la Roque*, avec ceux de *la Baume-Pluvinel*, leurs coufins, fous la condition de porter le nom & les armes pleines de *Tertulle* fans écartelure ;
5. Et Anne-Hélène, née en 1633, Religieufe Urfuline à Carpentras.

VII. Joseph-François de Tertulle, qualifié *Marquis de la Roque* dans plufieurs titres & dans des Lettres du Roi, fut Page de Louis XIV, qui le pourvut, le 2 Janvier 1668, du Gouvernement du Fort Saint-André de Villeneuve, & rendit hommage pour fa Terre de *la Roque* à la Chambre Apoftolique le 20 Mai 1683. Il époufa, 1° N.... *de Forbin d'Oppède*, & 2° par contrat paffé en préfence & de l'agrément du Roi, qui l'honora de fa fignature, ainfi que la Reine & plufieurs Princes, devant *Loyer* & *Bourin*, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1664, *Catherine de Béthune*, Chanoineffe de Remiremont, fille d'*Hippolyte*, Comte des Selles, Marquis de Chabris, Baron de Rofny, Chevalier des Ordres, &c., & d'*Anne-Marie de Beauvilliers-Saint-Aignan*, Dame d'Atours de la Reine. Il fit fon teftament, reçu par *Maurice Hugonis*, Notaire d'Avignon, le 8 Novembre 1686, & laiffa fa riche fucceffion à fes fœurs, qui tranfigèrent avec fa veuve, *Catherine de Béthune*, devant *Jacques Hugonis*, Notaire à Caromb, le 24 Mai 1694. Elle eft morte, fans enfants, âgée de 80 ans, le 6 Novembre 1725. Son mari écarteloit fes armes de cinq parties, favoir : Rafélis, Tertulle, *Patris*, *du Puy-Montbrun* & *Béthune*.

Les armes : *d'or, à la croix aléfée & recroifettée d'azur*.

Table & Obfervations indiquées dans le tom. IV de l'Hiftoire de la Nobleffe du Comté Venaiffin, fur le triple mariage dont il eft parlé, pag. 567 & 578.

Françoife de Soiffan époufe
1° Esprit de Rafélis.
2° *Pierre Arnoul.*
1er lit, Horace de Rafélis, Pierre de Rafélis.
Geneviève Saulger, *Geneviève Arnoul*.

Geneviève Saulger époufe
1° *Nicolas Arnoul.*
2° Horace de Rafélis.
1er lit, *Pierre Arnoul*, *Geneviève Arnoul*.
Françoife de Soiffan, Pierre de Rafélis.

Observation sur ce triple Mariage.

Françoise de Soiffan devient belle-fille & belle-fœur de fon fils aîné, & belle-fœur de fon fils cadet; belle-fœur & belle-mère de *Geneviève Arnoul,* fa belle-fille; mère du beau-père & du beau-frère, & belle-mère de *Pierre Arnoul,* fon mari; belle-fœur, belle-mère & belle-fille de *Geneviève Saulger.*

Geneviève Saulger devient belle-mère, belle-fille & belle-fœur de *Françoife de Soiffan;* belle-fœur & belle-mère de *Pierre Arnoul,* fon fils, belle-fœur de *Geneviève Arnoul,* fa fille, & belle-fœur d'Horace-Joseph de Rafélis, fon fecond mari.

Geneviève Arnoul devient belle-fille & deux fois belle-fœur de *Pierre Arnoul,* fon frère; fiancée d'Horace-Joseph de Rafélis, fa belle-fœur, fa belle-fille & la belle-fœur de fa mère; femme de Pierre-Dominique de Rafélis, qui devient par là fon beau-frère, beau-fils de fon frère, fils de fa belle-mère, beau-frère de fa belle-mère & de fa mère

RAFFÉLIS, en Provence : autre Famille qui a pour chef

I. Pierre de Raffélis, Secrétaire des Commandements du Roi Louis d'Anjou, IIIe du nom, Comte de Provence, qui vivoit encore vers le milieu du XVe fiècle, & eut pour fils

II. Jean de Raffélis, Ier du nom, auffi Secrétaire des Commandements du même Monarque. Il fut père de

Honoré, qui fuit;
Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Broves,* rapportée ci-après.

III. Honoré de Raffélis fe retira à Aix, où il époufa, le 29 Août 1518, *Blanche Tadei,* fille unique de *Louis,* Procureur Général du Parlement de Provence. Il en eut

IV. Jean de Raffélis, IIe du nom, Seigneur de la Brillanne, Courmes & Saint-Martin-de-Pallières, dont il fit hommage au Roi, & qui fut élu premier Conful d'Aix, Procureur du Pays ès-années 1579 & 1595. Il avoit époufé, le 4 Juillet 1573, *Marguerite d'Arcuffia,* fille de *Gafpard,* Vicomte d'Efparron, & de *Marguerite de Glandevès-Saint-Martin.* De ce mariage eft iffu

V. Henri de Raffélis, Seigneur de Saint-Martin & de Courmes, qui époufa, le 7 Janvier 1597, *Julie de Vincens d'Agoult,* Dame de Rognes, dont :

1. Charles-Honoré, qui fuit;
2. Charles, Seigneur de Saint-Martin, élu fecond Conful d'Aix & Procureur du Pays l'an 1632;
3. Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur;
4. Anne, mariée à *Honoré de Burle,* Confeiller au Siége d'Aix, mort Doyen, ayant eu poftérité. Voy. BURLE;
5. Et Etiennette, qui époufa *Jean du Bourg,* Seigneur en partie de Rognes & de Peynier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, dont auffi poftérité. Voy. BOURG (du), originaire d'Auvergne.

VI. Charles-Honoré de Raffélis de Vincens d'Agoult, Seigneur de Rognes, Confeiller au Parlement d'Aix, époufa, le 8 Janvier 1651, *Françoife de la Tour du Pin de la Charce,* dont :

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Jean-Nicolas, qui mourut Profès de l'Ordre de Malte;
3. Et Gabrielle, qui époufa, par contrat du 21 Octobre 1682, *Jofeph-Annibal Donodei,* Lieutenant Principal au Siége & Comté de Sault, qui obtint des Lettres de relief de nobleffe, & duquel elle eut poftérité. Voy. DONODEI, au Comtat Venaiffin.

VII. Jean-Baptiste de Raffélis de Vincens d'Agoult, Seigneur de Rognes, élu premier Conful d'Aix & du Pays en 1711, époufa *Françoife de Templeri,* fille unique de *Marc-Antoine,* Confeiller en la Cour des Comptes, & de *Thérèfe d'Yfe.* Leurs enfants furent :

1. Jean-Nicolas, qui fuit;
2. Et Elisabeth, veuve de *Dominique d'Albert de Chaîne,* Marquis de Fos-Emphoux, qu'elle avoit époufé le 24 Janvier 1709, & dont elle eut deux enfants Voy. FOS-EMPHOUX.

VIII. Jean-Nicolas de Raffélis de Vincens d'Agoult, Seigneur de Rognes & de Valfère, élu premier Conful d'Aix, Procureur du pays en 1734, a époufé *Françoife de Serre,* fille de *Georges,* Seigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thérèfe de Seytres.* Ils ont deux fils & deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Broves.

III. Jean de Raffélis (fils puîné de Jean Ier), époufa *Madeleine de Durand,* dont :

1. Balthazar, qui fuit;
2. Et Jeanne, qui s'eft mariée, le 5 Janvier

1561, à noble *Antoine de Raimondis*, Conseiller & Avocat du Roi au Siége de Draguignan.

IV. Balthazar de Raffélis s'allia, à Eoux, le 19 Février 1557, avec *Marguerite de Carbonnel*, & en eut

V. Joseph de Raffélis, qui acquit la Terre de *Broves*, & en prêta hommage au Roi en 1585. Il épousa, le 13 Avril 1588, *Diane d'Augier*, de laquelle vinrent :

1. Balthazar, dont la branche s'est terminée dans
   N.... de Raffélis, Dame de Calian, qui épousa *Honoré de Rascas*, IIIe du nom, Seigneur du Cannet, dont elle a eu une fille unique. Voy. RASCAS.
2. Louis, Capitaine de Cavalerie ;
3. Honoré, auteur d'une branche, dont il ne reste plus qu'une fille, qui s'est alliée à la Maison *de la Baume* ;
4. Et Melchior, qui suit.

VI. Melchior de Raffélis, Seigneur de Broves, épousa, par contrat passé devant *Blancard*, Notaire à Draguignan, le 4 Juillet 1628, *Gabriel de Demandols-Trigance*, fille de *François*, Seigneur de Trigance & d'Estelle, & de Dame *Anne de Simiane*. Il eut :

1. Joseph, qui suit ;
2. Anne, qui a épousé, le 7 Février 1655, *Pierre de Perrache*, Seigneur d'Ampus & de Villehaute, dont postérité. Voy. PERRACHE, Seigneur d'*Ampus*, &c.;
3. & 4. Deux autres filles, qui se sont mariées dans les Maisons *de Marin-Keranraiz* & *de Flours-Meaux* ;

Et trois autres filles, Religieuses.

VII. Joseph de Raffélis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épousa, 1° par contrat passé devant *Jourdan*, Notaire à Bargême, le 12 Octobre 1671, *Jeanne de Pontevès-Bargême*; 2° par acte du 24 Février 1675, *Françoise de Lombard-Gourdon*. De ce mariage naquirent :

1. Joseph-Barthélemy, qui suit ;
2. Jean-Joseph, Seigneur de St.-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, retiré avec pension ;
3. Jean-Baptiste, Seigneur de Clamagnan ;
4. Une fille, Religieuse ;
5. Et Louise, mariée, le 4 Mars 1710, à Barjols, à *Gaspard de Pontevès-Saint-Blaise*, IIe du nom, dont elle a eu des enfants. Voy. PONTEVÈS.

VIII. Joseph-Barthélemy de Raffélis, Seigneur de Broves & de St.-Roman, épousa, le 27 Novembre 1713, *Anne-Marguerite de Glandevès*, fille de *Jean*, Baron de *Glandevès*, & de Dame *Marie de Flotte-d'Agoult*. Leurs enfants sont :

1. Jean-Joseph, Seigneur de Broves & de St.-Roman, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Vaisseau, vivant sans alliance en 1759 ;
2. Pierre-André, Prêtre & Vicaire Général du Diocèse de Fréjus ;
3. Jacques-Victor, Garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747 ;
4. Jean-François, qui suit ;
5. Claude-Henri-César, Enseigne de Vaisseau, qui mourut au retour de la campagne de Mahon ;

Quelques autres fils, morts en bas âge ;

Et huit filles : cinq sont aussi mortes en bas âge ; une est Religieuse à Castellane ; Marie-Madeleine s'est mariée, le 12 Octobre 1754, à *Jean de Théas*, des Seigneurs de *Thorenc* & de *la Caille*. Voy. THÉAS ; & Marie-Marguerite vit, sans alliance, en 1759.

IX. Jean-François de Raffélis, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, a été blessé à la bataille d'Hastenbeck d'un coup de feu, dont il a eu le bras gauche percé d'outre en outre. Il a épousé, le 17 Juillet 1751, *Elisabeth de Mourgues*. Leurs enfants sont :

1. & 2. Joseph-Barthélemy & Auguste ;
3. & 4. Marie-Marguerite & Marie-Élisabeth.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or.* (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 279 & suiv.)

* RAFFETOT, au pays de Caux : Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison *de Canonville*, de laquelle est Mademoiselle de *Raffetot*, qui s'est mariée, contrat signé, le 12 Février 1775, par le Roi & la Famille Royale, au Marquis *du Crest*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

RAFFIN d'HAUTERIVE, en Agénois : Noble & ancienne Famille de Guyenne, dont il y a eu plusieurs Sénéchaux d'Agénois, deux desquels, Pothon de Raffin & François, son fils, furent en même temps Capitaines des Gardes du Corps des Rois François Ier & Henri II. De cette Famille étoit

Jules-César de Raffin, Seigneur d'Hau-

terive, qui a époufé *Clémence de Villemon*, qui lui porta en dot la Terre, Seigneurie & Baronnie de *la Roque-Timbaut*. De ce mariage eft iffu

JULES-CÉSAR DE RAFFIN, Marquis d'Hauterive, qui s'eft marié, le 2 Septembre 1711, à *Sufanne de Fumel de Montaigu*, qui eft morte le 22 Mai 1723, ayant eu

ARMAND-AUGUSTIN, dit *le Marquis de Raffin*, qui a époufé, 1° le 9 Septembre 1739, *Marie-Anne de Lart*, fille de *François*, baron de Rigoulières; elle eft morte le 2 Juin 1742; & 2° le 4 Février 1749, *Marie-Jofèphe-Charlotte de Cadrieu*, fille de *Jean-Louis de Cadrieu*, Comte de Puycalvary. Du premier lit font iffues :

MARGUERITE & CÉCILE.

Les armes : *d'azur, à la fafce d'argent, furmontée de 3 étoiles d'or, rangées en fafce.*

RAGAREU, Famille dont étoit CATHERINE-HENRIETTE DE RAGAREU, morte le 6 Novembre 1755, âgée de 72 ans, laquelle avoit époufé *Nicolas-Jofeph Foucault*, II[e] du nom, Marquis de Magny, Introducteur des Ambaffadeurs, qui fe retira en Efpagne, où il fut Lieutenant Général des Armées, duquel elle eut poftérité. Voy. FOUCAULT, tom. VIII, col. 452 & 453 de ce *Dictionnaire*. Elle étoit fille de RENÉ DE RAGAREU, Seigneur de Belle-Affife, Maître des Requêtes, & de *Catherine Hofdier*.

Les armes: *de finople, à une rivière d'argent, en fafce ondée.*

♦ RAGET (DU), Famille noble, originaire d'Alface, & établie en Champagne, dont la filiation fuivie remonte, par titres authentiques, & pièces originales, à ETIENNE DU RAGET, quoiqu'elle foit beaucoup plus ancienne.

I. ETIENNE DU RAGET, qualifié *Meffire & Ecuyer*, Seigneur de S[t].-Bafile & de Domblain, fut le premier de fa Famille qui paffa en Champagne, vers 1560, avec le Duc de Guife, Prince de Joinville, dont il étoit Ecuyer & premier homme d'Armes de fa Compagnie de 100 Gentilshommes, ce qui conftate l'ancienneté de fon extraction. Etant à la fuite du Duc de Guife, il figna, en 1562, fur le Procès-Verbal du maffacre de Vaffy, en Champagne, arrivé le 1[er] Mars de cette année, lequel fut dreffé par ordre de ce Seigneur, & partagea, le 11 Mai 1570, avec LOUISE DU RAGET, fa fœur. Il avoit époufé, 1° *Hélène Patot*, fille de noble *Michel Patot*, de Joinville; & 2° *Anne Jacquinot*, fille de noble *Antoine Jacquinot*, Ecuyer, Seigneur de Chavanges, morte fans poftérité. Du premier lit vinrent :

PAUL, qui fuit;

Et JACQUES, tige de la feconde branche, rapportée ci-après.

II. PAUL DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Cergeronne & de Viltain, acquit, le 16 Novembre 1598, la Terre de *Poivre*, où il fixa fon domicile, après avoir demeuré à Piney, & fut préfent au contrat de mariage de JACQUES, fon frère, en 1594. Il avoit époufé *Geneviève de Riboteau*, fille de *Louis de Riboteau*, de la Ville de Troyes, dont :

1. JEAN, Chevalier, qui fervit dans la Compagnie de la Reine-Mère, & fut tué au fecours de Bréda, fans laiffer de poftérité ;
2. FRANÇOIS, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, tué au fiége d'Hefdin, en 1639, fans laiffer auffi de poftérité;
3. Et PIERRE, qui fuit.

III. PIERRE DU RAGET, Chevalier, Seigneur de Poivre, Page du Duc d'Aumale, enfuite Lieutenant d'Infanterie, quitta le fervice, & fut préfent au contrat de mariage de MICHEL DU RAGET, fon coufin germain, en 1634. Il fe retira dans fa Terre de *Poivre*, où il époufa, le 26 Novembre 1641, *Hélène du Gretz*, fille de *François du Gretz*, Ecuyer, Seigneur de Rofnay, dont

IV. ANTOINE DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Poivre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Cravates, qui fe retira du fervice avec penfion du Roi de 600 liv., & eft mort, fans poftérité, en 1712. Lorfqu'il fut retiré, le Roi LOUIS XIV, par des Lettres, du 4 Mars 1704, le difpenfa de tout fervice d'arrière-ban, à caufe de fon grand âge & de fes longs fervices dans fes Troupes.

SECONDE BRANCHE.
*Seigneurs d'*ARCEVILLE.

II. JACQUES DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Suzemont (fecond fils d'ETIENNE, & de noble *Hélene Patot*), fut Confeiller & Procureur du Roi en la Prévôté de la Ville de Vaffy, en Champagne, & époufa, le 7 Septembre 1594, *Edme Petitjean*, fille de noble *Jacques Petitjean*, dont :

III. MICHEL DU RAGET, Ecuyer, premier

Seigneur de Champbonin, Conſeiller & Procureur du Roi en la Prévôté de Vaſſy, qui s'eſt marié le 6 Juillet 1634, à *Iſabelle Perrin,* fille de *Jean,* Ecuyer, Seigneur de Longeaux & de Savonnières-en-Perthois, de laquelle il eut :

Louis, qui ſuit ;

Et Jacques, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

IV. Louis du Raget, Chevalier (« qualité qui a été conſtatée & reconnue dans ſa perſonne, dès l'an 1687, par pluſieurs Actes, Sentences & Arrêts du Parlement de Paris, que l'aîné de la première branche a entre les mains »), Seigneur d'Arceville, Gentilhomme de S. A. le Cardinal-Prince de Furstenberg, un des chefs des Conſeils de l'Electeur de Cologne, épouſa, le 16 Octobre 1684, *Louiſe de Gédouin du Val,* fille de Meſſire *Louis de Gédouin du Val,* Chevalier, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de Dame *Cécile de Lubert.* Il en a eu

V. Pierre-Paul » du Raget, Ecuyer, Seigneur d'Arceville, « anciennement Gentilhomme & Chambellan de S. A. le Duc de Wurtemberg, & Officier dans ſes Troupes, » mourut au mois de Novembre 1730. Il avoit épouſé, le 7 Septembre 1720, *Marie-Victoire de Hoffelize,* fille de Meſſire *Louis de Hoffelize,* & en a eu

VI. Claude-Pierre du Raget, Ecuyer, Seigneur d'Arceville, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier de Dragons au Régiment de Bauffremont, penſionné de S. M., & vivant ſans alliance.

TROISIÈME BRANCHE.
Seigneurs de Champbonin.

IV. Jacques du Raget, Ecuyer, Seigneur de Champbonin (fils puîné de Michel, & de noble *Iſabelle Perrin*), ſut Conſeiller & Procureur du Roi en la Prévôté de Vaſſy & épouſa, par contrat, du 22 Mai 1675, *Marguerite Rouſſelot,* fille de *Jacques Rouſſelot,* Avocat au Parlement, dont :

1. Jacques-François, qui ſuit ;
2. Joseph, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. Et Michel, Ecuyer, Aide Major de la Place de Neuf-Briſach, Chevalier de Saint-Louis, mort, ſans alliance, le 11 Février 1765. Ledit Michel a fait un teſtament, le 2 Août 1760, où il prend la qualité d'*Ecuyer, Sieur de Champbonin.*

V. Jacques-François du Raget, Ecuyer, Seigneur de Champbonin, Lieutenant de Dragons dans Bauffremont, enſuite Capitaine d'Infanterie au Bataillon de Saint-Dizier, Penſionné du Roi & Chevalier de St.-Louis, mourut en 1748. Il avoit épouſé, par contrat du....... *Anne Paulin,* fille de Sieur *Jean-Louis Paulin,* Sieur de Bourmont, & dont il eut

Louis-Toussaint, qui ſuit.

Nota. — La Dame veuve dudit Jacques-François du Raget a été maintenue dans la Nobleſſe du Sieur ſon mari, par M. l'Intendant de Champagne, dans le mois de Décembre 1758.

VI. Louis-Toussaint du Raget, Ecuyer, Seigneur de Champbonin, ancien premier Commis de la Guerre, Commiſſaire des Guerres, Gouverneur de la Ville de Vaſſy, en Champagne, retiré avec penſion de S. M., & maintenu de nouveau dans ſa Nobleſſe d'extraction, avec François du Raget, ſon couſin germain, par S. M. Louis XV, dans le mois de Juin 1772. Il a épouſé, par contrat du ..... 17.., *Anne Mouſle,* fille de Meſſire *Jean-Louis Mouſle,* Ecuyer, Seigneur de Jarville. Il n'a point d'enfants.

QUATRIÈME BRANCHE,
ſortie de la précédente.

V. Joseph du Raget, Ecuyer (ſecond fils de Jacques, Seigneur de Champbonin, & de *Marguerite Rouſſelot),* ſut Conſeiller & Procureur du Roi en la Prévôté de Vaſſy, & eſt mort le 16 Octobre 1757. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1716, *Catherine le Chat,* fille de *Nicolas,* Ecuyer, Seigneur des Pavillons, premier Capitaine Factionnaire du Régiment de Champagne, Sous-Inſpecteur des Troupes à Maubeuge, obligé de ſe retirer du ſervice pour des bleſſures très-graves ; & petite-fille de *Nicolas le Chat,* qui avoit été Sous-Gouverneur de Monſeigneur le Grand Dauphin. De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph, Ecuyer, qui ſervit Volontaire dans la Cavalerie, & mourut de ſes bleſſures à Bruxelles, ſans poſtérité ;
2. François, qui ſuit ;
3. Et Jean-Pierre, qui, ayant été réformé à la paix de 1748, a embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, & eſt, depuis pluſieurs années, Curé de Villiers-aux-Bois, en Champagne.

VI. François du Raget, Ecuyer, d'abord

Garde du Corps du Roi, Compagnie de Noailles, où il a servi 20 ans, dont 15 en qualité de Lieutenant, & 5 avec Commission de Capitaine de Cavalerie, & a été Pensionné, depuis placé Aide-Major à Neuf-Brisach, avec brevet de Commandant depuis le 25 Mars 1765 & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, le 16 Août 1762, *Elisabeth-Marie Durand de Vireloup*, fille de Messire *Louis Durand*, Ecuyer, Seigneur de Vireloup, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major de Cour & ancien Officier de la première Compagnie des Mousquetaires, & de Dame *Françoise-Charlotte-Susanne le Prince*. Leurs enfants sont :

1. & 2. Pierre-François, Ecuyer, & Louis-Alexandre, « dit *le Chevalier* du Raget », nés jumeaux, le 28 Janvier 1764, qui espèrent, avec la grâce du Roi, entrer au service ;
3. Alexandre-Joseph, né le 15 Décembre 1767 ;
4. Toussaint-Gabriel, né le 18 Février 1769 ;
5. Charlotte-Irène, née le 3 Juin 1765 ;
6. Louise-Claudine-Elisabeth, née le 16 Octobre 1766 ;
7. Françoise-Octavie-Eléonore, née le 28 Avril 1773 ;
8. Et Louise-Marguerite, née le 14 Décembre 1778.

Cette Famille a obtenu, en 1772, des Lettres de confirmation de Noblesse, & d'ancienne extraction, &c., &c. (« *Généalogie* rédigée sur titres authentiques & pièces originales. »)

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, accompagné en chef de 3 étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'argent.*

* RAGNY, en Bourgogne, Diocèse d'Autun : Terre & Seigneurie, au Bailliage d'Avallon, qui fut portée en mariage, en 1522, par *Claude de Damas*, à *Gérard de la Magdelaine*, Seigneur de Courcelles & Coulange, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois, qui fut père de *François de la Magdelaine*, Gouverneur de Nivernais, Maréchal de Camp, qui fut créé, Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, & en faveur duquel *Ragny* fut érigé en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1597, registrées au Parlement de Dijon le 27 Novembre suivant; son fils aîné, *Léonor de la Magdelaine*, Marquis de *Ragny*, Chevalier des Ordres du Roi, laissa, le 22 Juillet 1628, un fils, qui mourut sans postérité, en 1631, & une fille, *Anne de la Magdelaine*, qui porta à son mari, *François de Créquy de Blanchefort*, Duc de Lesdiguières, le Marquisat de *Ragny*, que les héritiers de celui-ci vendirent au Sieur *Chartraire de Saint-Agnan*. Voy. MAGDELAINE de RAGNY (la).

RAGOIS de BRETONVILLIERS (le). Bénigne le Ragois, Seigneur de *Bretonvilliers*, Saint-Dyé, Villemonble, Avelon, Noisy-le-Sec, &c., Président en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 15 Janvier 1700, & laissa de *Claude-Elisabeth Perrot de Saint-Dyé*, son épouse, décédée le 23 Décembre 1710, âgée de 79 ans, entr'autres enfants,

Madeleine-Hyacinthe, décédée au Château de Nointel, le 10 Janvier 1737, âgée d'environ 76 ans, étant veuve, depuis le 31 Décembre 1718, de *Louis Béchameil*, Seigneur, Marquis de Nointel, Noyelles, &c., Conseiller d'Etat ordinaire & auparavant Intendant des Provinces de Touraine, Champagne & Bretagne, & avec lequel elle avoit été mariée au mois de Mars 1679. Ils ont laissé deux garçons & deux filles.

A cette famille appartiennent

1° Bénigne le Ragois, IIe du nom, Marquis de *Bretonvilliers*, &c., ci-devant Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, Maréchal de Camp en 1738, Lieutenant Général au Gouvernement de Paris, qui a épousé, en Avril 1717, *Félicité de Milan de Cornillon*, morte le 13 Septembre 1741. Il en a eu,

Charlotte-Bénigne le Ragois de Bretonvilliers, qui a épousé, 1° par contrat du 10, célébration le 18 Février 1760, *Marc-Antoine-Front de Beaupoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, &c., Guidon de Gendarmerie, mort, sans enfants, le 16 Juin 1761, âgé de 22 ans. Voy. BEAUPOIL, &c. ; & 2°, le 20 Juin 1763, *Charles-François-César le Tellier*, Marquis de Montmirail, &c., Capitaine des Cent Suisses, mort le 12 Décembre 1764, laissant deux filles. Voy. TELLIER de LOUVOIS (le).

2° Et Claude-Augustine le Ragois de Bretonvilliers, qui s'est mariée à *Jean-Baptiste-Henri Sacriste*, Marquis *de Tombebœuf* & de Montpouillan, Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à une aigle essorante*

d'argent, tenant de ſa patte dextre un rameau d'olivier d'or.

RAGOTZKI, Maiſon originaire de Hongrie, qui a donné pluſieurs Princes de Tranſylvanie.

I. Sigismond de Ragotzki le fut en 1606. Son fils,

II. Georges Ragotzki le fut en 1631, ſecondé de la Maiſon d'Autriche, & fut fait Prince de l'Empire.

III. Georges Ragotzki, IIe du nom (fils du précédent), ſuccéda à ſon père, reçut, dans une expédition contre les Turcs, le 7 Mai 1660, 40 bleſſures, & mourut à Varadin le 6 Juin de la même année. Son fils,

IV. Frédéric, Prince Ragotzki, vécut en particulier, & eut d'*Hélène d'Eſdrin*, ſa femme,

V. François-Léopold, Prince Ragotzki, qui, ayant été accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'Empereur, ſe ſauva, déguiſé en Dragon, de la Priſon de Neuſtadt, le 7 Novembre 1701; gagna la Pologne; fut déclaré, par les mécontents de Hongrie, Protecteur du Royaume & Prince de Tranſylvanie; paſſa en France ſous le nom de *Comte de Saros;* eut l'honneur de ſaluer le Roi le 13 Février 1713, ſe retira aux Camaldules près de Grosbois; s'embarqua ſecrètement à Marſeille le 14 Septembre 1717; fit voile pour Gallipoli; y arriva le 10 Octobre ſuivant; y fut traité en Prince ſouverain par ordre de Sa Hauteſſe; fit ſon entrée à Andrinople le 28 du même mois, & mourut à Paris, le 8 Avril 1735. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1694, *Charlotte-Amélie de Heſſe-Rheinfels,* née le 8 Mars 1679, morte à Paris le 18 Février 1722, & de laquelle il laiſſa :

Deux fils : le dernier, Georges, Prince Ragotzki, eſt mort ſubitement à la Chapelle, près de Paris, le 15 Juin 1756.

RAGUIER, Seigneur de *Pouſſey* & de *Fay-aux-Loges :* Famille, originaire d'Allemagne, qui vint en France avec Isabelle de Bavière, femme, en 1383, de Charles VI, & dont étoient :

Denis Raguier, Seigneur de *Fay-aux-Loges,* qui en rendit aveu au Seigneur d'*Allonnes;* — Jacques, *aliàs* Louis Raguier, Conſeiller au Parlement de Paris en 1438, Préſident à la Cour des Aides en 1457, qui mourut Evêque de Troyes, le 19 Août 1488. — Un autre Jacques Raguier (neveu du précédent), fut auſſi Evêque de Troyes, & préſent au contrat de mariage de ſon couſin germain, qui ſuit.

Dreux Raguier épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Sénéchal & Perrault,* Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Janvier 1507, *Jeanne de Louviers,* fille de *Charles,* Ecuyer, Seigneur du Châtel & de Nangis, & de *Geoffrine Hébert ;* & 2° *Martine Hennequin.* Du premier lit vinrent :

1. Jacques, Baron de Pouſſey, en Brie, né en 1510;
2. Hilaire, né en 1511, qui épouſa *Antoine Piédefer,* Ecuyer, Seigneur de Champloſt.

Et du ſecond lit il eut :

3. Et François, qui ſuit.

François Raguier s'eſt marié, le 8 Janvier 1537, à *Sidoine du Pleſſis,* fille de *Pierre,* Chevalier, Seigneur de Périgny & de Hautefeuille,. Maître d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite des Barres.* De ce mariage vint

Aimée Raguier, Dame de Fay-aux-Loges, dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit, étant veuve, à *Guillaume Pot,* Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat paſſé devant *Rouſſeau & Vazelin,* Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587. Elle teſta, devant *Jahier,* Notaire à Orléans, le 24 Septembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonna la confection de ſon inventaire. Elle avoit épouſé, le 11 Février 1565, *François de Foyal,* Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, Donnery, &c., mort le 22 Novembre 1585, & dont les deſcendants ſubſiſtent. Voy. FOYAL.

Anne Raguier, Marquis de Pouſſey, Seigneur d'Eſclavolles, Origny, &c., dernier mâle de ſa branche, & peut-être de ſon nom, épouſa *Angélique-Cécile de Bailleul,* morte le 10 Juillet 1706, âgée de 50 ans, & fille de *Louis,* Chevalier, Seigneur de Soiſy, &c., & de *Marie le Ragois de Bretonvilliers.* Il laiſſa, pour fille unique,

Marie-Cécile Raguier de Poussey, qui s'eſt mariée, le 13 Septembre 1713, à *Charles de Meſgrigny,* Comte d'Aunay, Lieutenant Général des Armées du Roi, décédé en 1763, dont un garçon & deux filles. Voy. MESGRIGNY (de).

Les Raguier ci-deſſus ont pour tige commune Raymond Raguier, Seigneur d'Orſay,

Limours & Marcilly, Tréforier de France fous CHARLES VI : Blanchard le nomme HÉMOND, & le qualifie *Confeiller & Tréforier des Guerres du Roi.*

Les armes: *d'argent, au fautoir engrêlé de sable, cantonné de 4 perdrix au naturel.*

RAI. Voyez RAY.

RAIGECOURT, Maifon originaire de la Ville de Metz, l'une des plus anciennes & des plus illuftres de cette Ville, qui partageoit, avec la Maïfon *de Gournay*, le Gouvernement Civil & Militaire de Metz, fous le titre de *Maître-Echevin;* elle s'eft attachée, depuis longtemps, aux Ducs de Lorraine, qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes Charges de leurs Etats : nous en avons déjà parlé dans notre prem. Edit., tom. III, p. 108 & fuiv., d'après l'Auteur des *Tablettes généal.*, &c., part. VII, p. 102, qui dit qu'elle poffède aujourd'hui le Marquifat de *Spincourt ;* mais en voici la *Généalogie*, d'après un *Mémoire*, dreffé fur titres, qu'on nous a depuis fait paffer.

I. PHILIPPE DE RAIGECOURT étoit Maître-Echevin de Metz en 1243, & eut pour fils,

II. JEAN DE RAIGECOURT, qui fut auffi Maître-Echevin en 1264, & dont le fils,

III. JACQUES DE RAIGECOURT, eut pour enfants :

1. THIÉBAUT, Chanoine de Saint-Sauveur de Metz, qui fit reprife, en 1334, pour les Fiefs qu'il poffédoit;
2. Et GEOFFROY, qui fuit.

IV. GEOFFROY DE RAIGECOURT fut un des dix Chevaliers Meffins, qui, en 1356, portèrent le Dais à l'entrée de l'Empereur CHARLES IV, dans la Ville de Metz. Il eut pour enfants :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs d'*Ancerville*, rapportés ci-après.

V. JEAN DE RAIGECOURT, Seigneur de Corny, dont il fit reprife en 1411, époufa *Mahaut de Vy*, de laquelle vint

VI. JACQUEMIN DE RAIGECOURT, Seigneur de Corny, dont il fit reprife en 1423, & qui fut Maître-Echevin de Metz en 1455.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ANCERVILLE, *&c.*

V. NICOLAS DE RAIGECOURT (fils puîné de GEOFFROY), fut Amman, puis Maître-Echevin de Metz en 1379, & fit faire la Courtine du côté du Pontiffroy & eut de *Jeannette de Gronaix*, fon époufe,

VI. NICOLAS DE RAIGECOURT, IIe du nom, dit *Xappey*, Maître-Echevin de Metz en 1425, qui fut Député de cette Ville, avec fon beau-père, en 1432, au Concile de Bâle, vers l'Empereur SIGISMOND, pour obtenir la confirmation des priviléges de la Ville de Metz. Il époufa *Ifabelle d'Efch*, fille de *Jean*, Seigneur de Bazoncourt & des Etangs, & de *Catherine Dieuamis*. Elle mourut en 1432, laiffant

VII. PHILIPPE DE RAIGECOURT, IIe du nom, Seigneur d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1475, puis Chambellan de RENÉ II, Duc de Lorraine. Il fit, en 1488, le voyage de Jérufalem, où il fut reçu Chevalier du Saint-Sépulcre, & tefta en 1490. Il avoit époufé 1° *Françoife de Varice*, fille de *Geoffroy*, Maître-Echevin de Metz en 1454, dont il n'eut point d'enfants ; & 2° *Catherine de Ville*, fille de *Colignon*, Seigneur de *Ville-fur-Illon*, Bailli des Vofges, & de *Mahaut de Ville;* celle-ci fille d'*André*, Seigneur de Domjulien, & de *Jeanne de Hauffonville*. De ce fecond lit vinrent :

1. GEOFFROY, marié, en 1492, à *Marguerite de Gournay*, & mort fans enfants ;
2. NICOLAS, qui fuit ;
3. Et PHILIPPE, Seigneur de Mardigny, Marly & Corny, Maître-Echevin de Metz en 1511, qui s'eft marié à *Anne Remyot*, fille de *Nicol*, Seigneur de Secourt, Maître-Echevin de Metz en 1496, & d'*Anne d'Apremont-Marchéville*. Il n'en eut que
   1. ANNE, qui époufa *Jacques d'Efch*, Seigneur de Châtel devant Metz, Maître-Echevin en 1540, & créé *Chevalier* en 1541, par l'Empereur CHARLES-QUINT ;
   2. Et ELISABETH, qui, en 1540, étoit fous la tutelle de fa mère.

VIII. NICOLAS DE RAIGECOURT, IIIe du nom, Seigneur d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1530, époufa *Comteffe*, aliàs *Conftance d'Efch*, fille de *Jacques*, Seigneur des Etangs, & de *Françoife de Gronaix*. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et RICHARD, Seigneur en partie d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1543 & 1546, marié, 1° à *Nicole de Chahanay*, & 2° en 1559, à *Jeanne de Lignivílle :* il eft mort fans enfants.

IX. ANTOINE DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & des Etangs, époufa *Philippe* ou *Philiberte de Pfaffenhoffen,* fille de *Nicolas,* Seigneur de Thelod, & de *Marguerite de Mailli de Vaux*. Elle fe remaria, le 2 Février 1524, à *Jacques de Haraucourt,* IIIe du nom, Seigneur d'Acraigne, &c., Grand Bailli d'Allemagne, dont elle eut poftérité. Voy. HARAUCOURT. De fon premier mari vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. PHILIPPE, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, qui a fait celle des Seigneurs de *Marly*, éteinte, & mentionnée à fon rang ;
4. CATHERINE, Prieure des Chanoineffes nobles de Clervaux à Metz, morte en 1593;
5. Et FRANÇOISE, Religieufe en la même Abbaye.

X. NICOLAS DE RAIGECOURT, IVe du nom, Seigneur de Hauconcourt, Brémoncourt & Gironcourt, Confeiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES & Bailli d'Epinal, époufa, 1° en 1576, *Philippe de Juffy ;* 2° *Hélène de Haraucourt,* dont il n'eut pas d'enfants; & 3° *Catherine de Ligniville,* fille de *Chriftophe,* Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Catherine de Sandricourt*. Du premier lit il eut

1. JACQUES, né muet, & mort fans alliance.

Et du troifième lit vinrent :

2. HENRI, qui fuit;
3. Et ANNE-GABRIELLE, qui époufa *Arnould d'Artigotti,* Baron de Corignau, Seigneur des Ifs, Gentilhomme Bafque.

XI. HENRI DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, époufa, en 1613, *Marguerite des Salles,* fille d'*Henri,* Baron de Rorthey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Elifabeth de Mérode*. Il n'en eut point d'enfants.

TROISIÈME BRANCHE.

X. PHILIPPE DE RAIGECOURT, IIIe du nom, Seigneur d'Ancerville, Buzy, Saint-Jean, Haraumont, Ocourt & Parfondrupt (fecond fils d'ANTOINE, & de *Philiberte de Pfaffenhoffen*), fut Confeiller & Chambellan du Duc ANTOINE, en 1553, & Sénéchal héréditaire de l'Evêché de Metz, Bailli des Vofges. Il époufa *Philippe de Gournay,* fille de *Nicolas,* Seigneur de Villers, Secourt, Génicourt & Jouy, & d'*Anne du Châtelet*. Leurs enfants furent :

1. BERNARD, qui fuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs *des Etangs,* rapportée ci-après;
3. GABRIELLE, qui époufa *Richard,* Baron *de Sérocourt,* Seigneur de Romain, Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur de Marfal & du Château de la Motte;
4. MADELEINE, qui s'eft mariée à *Jean de Florainville,* Seigneur de Coufance & d'Hargeville, dont poftérité. Voyez. FLORAINVILLE;
5. Et ANNE, qui époufa *Paul-Bernard,* Comte *de Fontaine,* Gouverneur de Lille & de Bruges, Général de la Cavalerie & de l'Artillerie de Flandre au fervice d'Efpagne, tué à la bataille de Rocroy, en 1643, fans poftérité.

XI. BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & du Ban de Buzy, &c., Sénéchal de l'Evêché de Metz, Confeiller d'Etat, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Stenay, mourut à Sierck en 1636. Il avoit époufé, en 1621, *Marie-Barbe de Haraucourt,* ci-devant chanoineffe de Remiremont, fille de *François-Henri,* Seigneur de Magnières, &c., Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, & d'*Eve de Gournay*. Elle mourut, en 1679, ayant eu pour enfants :

1. FRANÇOIS-HENRI, qui fuit;
2. PAUL-BERNARD, Comte de Fontaine, Seigneur de Bayonville & de Fougerolles (adopté par *Paul-Bernard,* Comte *de Fontaine,* mari de fa tante) qui quitta le fervice de France, pour fuivre le Duc CHARLES V; fut chargé du Commandement de l'Infanterie Bavaroife, lorfqu'on mena du fecours au fiége de Vienne, & fut depuis tué au fiége de Bude, fans alliance;
3. MARGUERITE, qui époufa, en 1637, *Anne-François de Beauvau,* Marquis de Noviant & de Tremblecourt, dont elle eut poftérité. Voy. BEAUVAU ;
4. Et AGNÈS-ANNE, qui s'eft mariée, en 1645, à *Antoine de Cléron,* Baron de Saffre & d'Hauffonville, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, dont elle eut poftérité. Voy. CLÉRON.

XII. FRANÇOIS-HENRI DE RAIGECOURT, dit *le Baron de Brémoncourt,* Seigneur d'Ancerville, Brémoncourt, Clayeures, Buzy, Bayonville, &c., Sénéchal de l'Evêché de Metz, fut créé Grand Veneur de Lorraine & du Barrois le 5 Mai 1664. Il avoit époufé, en 1648, *Béatrix de Bauffremont,* fille de

Claude, Seigneur de Liſtenois, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Marguerite de Poligny*. Leurs enfants furent :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Bernard-Hyacinthe, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, dit *le Comte de Brémoncourt*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de France, & Chambellan du Duc Léopold, qui mourut en 1706. Il avoit épouſé, en 1679, *Antoinette de Gournay*, Dame en partie de Ficquelmont, fille de *Paul*, Seigneur de Friauville, & de *Charlotte de Ficquelmont*. Elle eſt décédée en 1732, ayant eu :
   1. N.... de Raigecourt, Comte de Brémoncourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, au ſervice de France, mort ſans alliance ;
   2. Un autre fils, mort Chevalier de Malte ;
   3. Gabrielle-Louise, Chanoineſſe de St.-Pierre de Metz, puis qui s'eſt mariée, en 1710, à *Louis-Anne de Loys*, Baron de la Bathie, en Savoie, morte en 1721 ;
   4. Et Jeanne-Philippe-Agnès, Chanoineſſe de Remiremont, puis qui s'eſt mariée, le 2 Juin 1710, à *Charles-Anne-Nicolas*, Comte *de Breſſey*, Seigneur de Manoncourt, Thézey, Roville, Conſeiller d'Etat, Chambellan de S. A. R. de Lorraine, morte en 1720, ayant eu des enfants. Voy. BRESSEY.

XIII. Charles, Comte de Raigecourt, Seigneur de Bayonville, Clayeures, Buzy, Sénéchal de Metz, Grand Veneur de Lorraine, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & du Barrois, Bailli de Saint-Mihiel, mourut en 1733. Il avoit épouſé, en 1677, *Antoinette-Gertrude des Armoiſes*, Dame de Gibeaumeix, fille de *Louis*, Seigneur de Jaulny & de Commercy, Sénéchal de Lorraine, & de *Barbe de Haraucourt*. Ils eurent :

1. Jean-Claude, Comte de Raigecourt, né en 1690, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, mort ſans poſtérité ;
2. Louis-Antoine, qui ſuit ;
3. Jean-Baptiste, mort à Florence, le 17 Mars 1755, Chevalier de Malte, Commandeur de Vatevre & Commandant les Gardes Nobles du Grand-Duc de Toſcane;
4. Léopold, Comte de Raigecourt, né en 1702, Capitaine de Cavalerie en France, puis Chambellan de l'Empereur régnant ;
5. Charles-Ignace-Etienne, dit *le Comte de Fontaine*, Seigneur de Clayeures, Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines, pour le ſervice de France, qui s'eſt marié, le 22 Décembre 1727, à *Jeanne-Philberte-Gabrielle de Roſières*, Chanoineſſe de Pouſſay, morte en Juin 1768, ayant été Dame du Palais de la Reine de Pologne. Elle étoit fille de *Jean-Simon de Roſières*, Marquis de Sorans, Baron de Fondremand, Seigneur de Roſières & Tréſilley, en Franche-Comté, & de *Jeanne-Baptiſte d'Alſace de Hénin-Liétard de Saint-Phal*. De ce mariage ſont iſſus :
   1. Jean-François-Paul, Comte de Raigecourt, né le 8 Septembre 1729, Capitaine de Dragons au Régiment de Liſtenois, Chevalier de Malte & de Saint-Louis;
   2. Et N.... de Raigecourt, née en Septembre 1728, qui s'eſt mariée, le 25 Avril 1752, à *Joſeph*, Comte *de Reiffenberg*, Seigneur d'Aix, Muſſot & Anderny : morte à Briey le 5 Septembre 1772, ne laiſſant qu'une fille.
6. Plaicard, né à Nancy en 1708, Chanoine de Saint-Dié, puis de Liége, Aumônier du Roi & Evêque d'Aire, en Gaſcogne, en 1758;
7. Charles-Jérôme, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sabran, qui a été Guidon de Gendarmerie, & a épouſé *Marie-Therèſe de Montrichier*, Dame de Tremblecourt & de Menou, dont il n'a point d'enfants ;
8. Une fille, morte, le 4 Janvier 1755, Religieuſe de la Congrégation à Nancy;
9. Une autre fille, Religieuſe au même Couvent que ſa fœur;
10. Henriette-Elisabeth, Chanoineſſe de Remiremont ;
11. Catherine-Louise, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, puis qui s'eſt mariée à N...., Baron *de Ritter*, Capitaine dans les Troupes de S. A. R., Seigneur engagiſte du Domaine de la Chauſſée ;
12. Françoise-Gabrielle, Chanoineſſe de Remiremont, dite *Madame de Gibomey ;*
13. Et N.... de Raigecourt, fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, puis qui s'eſt mariée au Marquis de *Chaſtenay*, en Franche-Comté, Seigneur de Briçon.

XIV. Louis-Antoine, Marquis de Raigecourt & de Spincourt (par donation de ſa couſine), Seigneur de Bayonville, Buzy & Vignot, mourut Maréchal des Camps & Armées du Roi, au mois de Février 1754. Il avoit épouſé *Marie-Eliſabeth de Gournay*, fille & unique héritière de *Regnaut*, IVe du nom, Comte *de Gournay*, Seigneur de Friauville, Moutier, Saulny & Villers, Conſeiller d'Etat, Chambellan du Duc Léopold, & Gou-

verneur du Prince François de Lorraine, Abbé de Stavelot, & de *Marie-Elisabeth de Berghes*, à la charge que le fils aîné, qui sortiroit de ce mariage, seroit tenu de prendre le nom & les armes de *Gournay*. Leurs enfants sont :

1. Joseph, qui suit;
2. Christophe, Marquis de Raigecourt, Seigneur de Moutier, Buzy, Grosyeux, Chanoine de Liège, puis qui s'est marié, en 1751, à *Marie-Joséphine*, Comtesse *de Saintignon*, fille de N....., Comte *de Saintignon*, Colonel en Espagne, & de N....., Baronne *de Hahn*, de Thionville. Ils ont quatre filles, qui sont Chanoinesses de Remiremont;
3. N.... de Raigecourt, né à Metz le 11 Avril 1765;
4. Charles-Joseph, né aussi à Metz le 23 Décembre 1767;
5. Françoise-Bernarde, Marquise de Raigecourt, Chanoinesse de Remiremont, puis qui s'est mariée, en Juin 1752, à *Charles-Emmanuel-Xavier*, Marquis *de Saint-Mauris-Châtenois*, Brigadier des Armées du Roi;
6. N.... de Raigecourt, aussi Chanoinesse de Remiremont, puis qui a épousé N...., Baron *de Roll*, Gentilhomme Suisse, Capitaine au service de France;
7. Et N.... de Raigecourt, Chanoinesse de Remiremont.

XV. Joseph, Marquis de Raigecourt de Gournay, Chanoine de Liége, puis Chambellan & Aide de Camp du Duc Charles de Lorraine, & Grand Sénéchal de Remiremont, a épousé, 1° en 1746, *Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, morte à Nancy en 1748, fille de *Charles-Louis-Henri*, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Léopold, & de *Thérèse-Angélique de Ligniville*, Dame d'honneur de la Duchesse Douairière de Lorraine; 2° le 3 Février 1761, *Louise-Adrienne de Bressey*, fille unique & héritière de *Claude-Marie*, Comte *de Bressey*, Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie au service de France, & de *Barbe-Bernarde le Preud'homme de Vitremont*; & 3° le 8 Janvier 1765, *Marguerite-Joséphine de Rosières*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine, fille de *Joseph-Jean-François-Alexandre*, Comte *de Rosières* & d'Euvezin, Grand Bailli de Thiaucourt, & d'*Anne-Marguerite de Cardon de Vidampierre*. Du premier lit sont issus :

1. N... de Raigecourt, né en Mars 1747;
2. N... de Raigecourt, née en Juillet 1748, Chanoinesse de Remiremont.

Du second il a

3. Anne-Bernard-Antoine, né en 1763.

Et du troisième :

Plusieurs enfants.

QUATRIÈME BRANCHE. Seigneurs des Etangs, *éteinte.*

XI. Antoine de Raigecourt (second fils de Philippe, IIIe du nom, & de *Philippe de Gournay*), fut Seigneur des Etangs, Ancerville & Bayonville, Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc Charles, & épousa *Renée-Elisabeth de Florainville*, fille de *Charles*, Seigneur de Faims, & d'*Isabelle de Mailly*. Leurs enfants furent :

1. Henri-François, qui suit;
2. Anne, qui épousa *Léonard de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour;
3. Et Claude, Chanoinesse de Remiremont, qui s'est mariée à *Jean-Christophe*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Coin-sur-Seille, Lieutenant Général des Armées de France, Gouverneur de Maubeuge, Commandant en la Province de Hainaut, tué, en 1690, à la bataille de Fleurus. Ils eurent postérité. Voy. GOURNAY.

XII. Henri-François de Raigecourt, Seigneur des Etangs & d'Ancerville, épousa *Ermengarde d'Aumale*, fille de *Benjamin*, Seigneur de Marche & de la Horgne-au-Sablon, & d'*Aimée de Barisy*. De ce mariage vinrent :

1. Louis, mort sans alliance;
2. Henri-François, qui suit;
3. Et Marie-Barbe, qui épousa 1° *Henri d'Ernecourt*, Seigneur de Port-sur-Seille, dont postérité. Voy. ERNECOURT (d'); & 2° *Charles de Quesney*, de Meaux, Capitaine au Régiment de Souvré.

XIII. Henri-François de Raigecourt, IIe du nom, Seigneur des Etangs & d'Ancerville en partie, épousa, en 1661, *Anne-Claude de Lavaulx*, fille de *Claude-Louis*, Baron de Vrécourt, & de *Marguerite de Montarby*. Ils eurent :

1. Philippe, mort sans postérité;
2. Christine, Abbesse de Clervaux à Metz;
3. Et Marguerite, qui épousa *Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

CINQUIÈME BRANCHE.
Seigneurs de MARLY, *éteinte.*

X. JACQUES DE RAIGECOURT (troisième fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Pfaffenhoffen*), fut Seigneur de Marly, Pournoy, Amnéville, Ramonville, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Bitche & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Cardinal DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg. Il épousa *Madeleine de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Secourt, & d'*Anne du Châtelet*. Il en eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. PHILIBERT, mort, sans alliance, en 1612;
3. FRANÇOIS, tué devant Wezel en 1621, étant Capitaine au Régiment de Phalsbourg;
4. Et CATHERINE, Chanoinesse de St.-Pierre de Metz, puis qui épousa N... *Vock de Hubingen*, morte, en couches, la première année de son mariage.

XI. JACQUES DE RAIGECOURT, IIe du nom, Seigneur de Marly, Pournoy, Amnéville & Ramonville, mourut en 1630. Il avoit épousé *Renée d'Urre de Teyssières*, fille de *Charles*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Marcossey*. De cette alliance il eut :

CHARLES, qui suit;
Et GABRIEL, Seigneur de Marly, Amnéville & Ramonville.

XII. CHARLES DE RAIGECOURT, Seigneur de Commercy & de Marly, Souverain de Fougerolles, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fabert, est mort, sans alliance, en 1655.

Les armes de RAIGECOURT sont : *d'or, à la tour de gueules*.

RAILLANNE. Voy. REILLANNE.

* RAIMBOVAL, ou RIMBOVAL, Terre & Seigneurie, en Artois, qui a été possédée par une branche de la Maison *de Créquy*, & qu'*Antoinette de Créquy*, qui en fut héritière, vendit, le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de *Louis de Créquy*, Seigneur de Roitheleux, &c. Voy. CRÉQUY.

RAIMOND. Voy. RAYMOND.

RAIMOND, RAYMOND, ou REMOND, dont les Seigneurs de *Modène* dans le Comtat-Venaissin. Cette Maison est une des plus anciennes & des plus nobles de celles qui subsistent, originaires du Comtat : le Languedoc, la Provence, le Comtat Venaissin, la Ville d'Avignon, celles d'Arles, Carpentras, Beaucaire, Tarascon, Toulouse, Béziers, offrent dans leurs Chartres, les plus anciennes, le nom de RAIMOND; il seroit difficile de statuer quelle Province & quelle Ville fut en effet le berceau de leur Maison : on les voit également attachés aux Comtes de Toulouse, de Provence & aux Vicomtes de Béziers. Tous les Généalogistes se sont accordés à commencer la filiation à

I. GUILLAUME DE RAIMOND, Chevalier, qui se croisa pour la Terre Sainte à la suite de Raymond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, en 1096. Il transmit à sa postérité *la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent*, & mourut en 1115, laissant :

1. ROBERT, qui suit ;
2. Et PIERRE, Evêque de Lodève dès 1120, en faveur duquel le Pape EUGÈNE III confirma par Bulle expresse de l'an 1145, pour tout le temps qu'il tint l'Evêché, toutes les concessions faites à l'Eglise de Lodève : il mourut en 1154.

II. ROBERT DE RAIMOND, Chevalier (*Miles*), ainsi qualifié dans un acte qu'il passa, en 1130, fut, comme son père, très-attaché aux Comtes de Toulouse, & mérita, par ses services, la continuation de leur amitié, selon les *Mémoires* de Castelnau. De *Marguerite de Montbrun*, son épouse, il eut :

1. RAYMOND, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Evêque de Maguelonne en 1190, mort le 27 Janvier 1195.

III. RAYMOND DE RAIMOND, Chevalier, eut toute la confiance de Raymond V, Comte de Toulouse, qui le fit élire Podestat d'Avignon : cette Ville alors se gouvernoit en République, & le Podestat en étoit le Chef. Il entretint les habitants dans l'attachement qu'ils devoient avoir pour le Comte de Toulouse, leur Souverain, & fit un Gouvernement très-glorieux pour lui, & utile à cette Ville. Il suivit ensuite ce Prince dans la guerre qu'il eut contre l'Angleterre, & mourut durant cette guerre. Il eut de *Gabrielle de Pontevès*, son épouse :

1. BÉRENGER, tige de la branche des Seigneurs de *la Visclède*, dont nous parlerons plus loin ;
2. ISNARD, qui suit;
3. HUGUES, XXXIe Evêque de Riez, qui occupoit le Siége Episcopal en 1202, & fut Légat du Pape INNOCENT III en 1209. Il assis-

ta au Concile de Latran en 1213, & à celui de Montpellier en 1214. Ce même Pontife lui écrivit la 36e Lettre du Regiſtre XIII. Il décéda le 11 des Calendes de Novembre 1223 (*Gallia Chriſtiana*, p. 938, & Noſtradamus, *Hiſt. de Provence*);

4. Pierre, élu Evêque de Marſeille, le 10 des Calendes de Mai 1215 & qui en fut le XXXIIe (*Gall. Chriſt.*, p. 660);
5. Et Bernard, Evêque de Carcaſſonne en 1220, mort en 1250.

IV. Isnard de Raimond, Chevalier, épouſa, en 1236, *Eliſabeth du Puy*, fille de *Jean*, Seigneur d'Entrechaux, de laquelle vinrent:

1. Rican, qui ſuit;
2. Et Guillaume, Seigneur de Crillon, élu de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, qui eut une fille, nommée

   Alazie, qui s'eſt mariée à *Pons d'Aſtouaud*, Seigneur de Mazan & de la Fare, &c., dont poſtérité. Voy. ASTUARD, ou ASTOUARD.

V. Rican de Raimond, Chevalier, épouſa, en 1266, *Catherine de Baux*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, qui étoit ſouveraine de la Principauté d'Orange. Ils furent enterrés, le 17 Mars 1303, dans le même tombeau que leur belle-fille *Catherine d'Avignon*, ainſi qu'il conſte par une épitaphe en latin, qui ſe trouve dans le troiſième arceau de la Chapelle de l'Enfant-Jéſus, partie du Cloître de la Cathédrale de Carpentras. Leurs enfants furent:

1. Bertrand, élu de la Nobleſſe, qui eſt mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Catherine d'Avignon*, de la Maiſon des Vicomtes *d'Avignon*;
2. Latil, qui ſuit;
3. Guillaume, Chanoine & Comte de Lyon, en 1306;
4. Raymond, Evêque de St.-Paul-Trois-Châteaux en 1367;
5. Et Reinaude, aînée des deux derniers, mariée, en 1320, à *Pierre de Giraud*.

VI. Latil de Raimond, Ier du nom, épouſa, en 1292, *Madeleine de Thoard*, dont, pour fils unique,

VII. Bertrand de Raimond, IIe du nom, qui épouſa, en 1320, *Marie de Mevouillon*, fille de *Paul de Mevouillon de Montauban*, Seigneur de Beaumes, de laquelle vinrent:

1. Latil, qui ſuit;
2. Et Raymond, habitant en la Ville de Pernes, marié, en 1420, à *Claudine Raſſeri*, & en eut un fils, nommé

   Louis, marié à *Iſabeau de Canas*, dont

      Geneviève, qui épouſa *Antoine de Venaſque*, fils de *Roſtaing*, & de *Conſtance de Romieu*.

VIII. Latil de Raimond, IIe du nom, épouſa *Jeanne d'Agoult de Vaëſc*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Reilhanne*. Par cette alliance la Maiſon de Raimond tient à celles de *Vaëſc & de Créquy*, Duc de *Leſdiguières*. Il en eut:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Et Polixène, mariée à *Louis de Guaſt*, Maréchal des Logis du Roi René, Comte de Provence, & fils d'*Alphant de Guaſt*, & de *Marguerite d'Eſtienne*, Dame de Lambeſc.

IX. Philippe de Raimond épouſa *Luce de Sabran*, fille de *Roſtaing*, Seigneur de Robion, & de *Blanche de Vaſſadel*. Leurs enfants furent:

1. Jean, Ecuyer du Dauphin Louis (depuis Louis XI), lors du mariage de ce Prince avec *Charlotte de Savoie*. Etant à Chambéry au mois de Mars 1450, il introduiſit auprès du Duc *de Savoie* le Roi d'Armes de Normandie, que Charles VII envoyoit à ce Prince avec des Lettres très-preſſantes pour empêcher le mariage du Dauphin, ſon fils. Ledit Jean de Raimond mourut ſans alliance;
2. Et Hugues, qui ſuit.

X. Hugues de Raimond fut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Louis XI en 1477, & Juge Mage de Beaucaire, où il s'étoit établi, à l'occaſion de cette charge, vers 1435. Il épouſa, par contrat du 30 Décembre 1452, Sillette de Raimond, fille de Pierre, Seigneur de la Viſclède, & d'*Argentine de Sade*, ſa première femme, tous deux originaires d'Avignon. Par cette alliance, la branche aînée des Raimond de la Visclède eſt fondue dans celle-ci. De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Marguerite, de laquelle on ignore la deſtinée.

XI. Jean de Raimond, Ecuyer du Roi Louis XI (dont il eſt parlé avec éloge, avec le titre de *Miles*, dans les *Faſtes de la Ville d'Avignon*), obtint de ce Prince une penſion de 400 liv., ſur le péage de Beaucaire, par Lettres du 29 Décembre 1477 & vérifiées à Autun le 4 Juillet 1478. Il épouſa, par contrat paſſé à Beaucaire, devant *Michel d'Hières*, Notaire, le 8 Juin 1480, *Marie de Ve-*

nasque, Dame de Modène, Urban, la Roque-Henri, &c., fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur desdites Terres, & de GENEVIÈVE DE RAIMOND, sa parente. Par ce mariage, les biens considérables qui étoient sortis de la Maison DE RAIMOND & étoient passés dans celle de *Venasque*, retournèrent à leurs anciens Seigneurs : JEAN DE RAIMOND en rendit hommage à la Chambre Apostolique, séante à Carpentras, le 22 Mars 1483, & testa, le 16 Juin 1605, en faveur de ses enfants, savoir :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. GUILLAUME, Seigneur de la Roque, mort sans alliance ;
3. Et ISABELLE, qui épousa, vers 1500, *Alleman de Vassadel*, Seigneur de Vacqueyran.

XII. FRANÇOIS DE RAIMOND DE MORMOIRON, Ier du nom, Seigneur de Modène, la Roque, Urban, &c., épousa, 1° par contrat passé devant *Tessier*, Notaire à Tarascon, le 21 Juin 1517, *Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*, fille de *Tanneguy*, Seigneur de Beauvoisin, en Languedoc, & de *Marguerite du Buix*; & 2° par contrat du 15 Août 1531, *Sibylle de Saint-Martin*, fille de *Trophime*, & de *Madeleine Hardouin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui suit;
2. & 3. JEAN & JOSEPH, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
4. TRUFFEMONT DE RAIMOND DE MORMOIRON, Chevalier, Co-Seigneur de la Roque-Henri, qui donna, en payement de dot, à ANTOINETTE, sa sœur, ci-après, du second lit, en 1561, la moitié de la Terre & Seigneurie de la Roque-Henri;
5. MARIE, qui épousa N.... de *Grimouard de Beauvoir*, Comte *du Roure;*
6. LOUISE, qui s'est mariée à *Cathelin de Choiselat*, Seigneur de Roaix, au Comtat Venaissin, fils de N.... *de Choiselat* & de *Marguerite de la Peane*.

Et du second lit sortirent :

7. FRANÇOISE DE RAIMOND DE MORMOIRON, IIe du nom, qui résidoit à Mormoiron, petite Ville du Comtat, & épousa *Victoire de Panisse*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Montfaucon*. Il en eut :
   1. PIERRE DE RAIMOND DE MORMOIRON, qui épousa *Elisabeth de Colombaud*, dont il n'eut que
      Un garçon, qui mourut jeune, & une fille, FLORIE, qui fut mariée à *Joseph de Very de Canove*, Co-Seigneur de Puymérus.
   2. 3. & 4. JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1592; PAUL, qui le fut en 1603 ; & LOUIS, en 1606.
8. LAURENT, auteur de la branche des Barons, puis Marquis de *Modène*, rapportée ci-après ;
9. CHARLES, tige de celle des Seigneurs de *Pomerols*, mentionnée à son rang ;
10. 11. & 12. ANTOINE, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1550 ; JEAN, qui le fut en 1552 ; & FRANÇOIS en 1557 ;
13. ANTOINETTE, qui s'est mariée, en 1561, à *Jean de Chaza de Grille*, Chevalier, Seigneur de Champvaire, de la Ville de Pernes, au Diocèse de Carpentras, & fils de *Balthazar*, & d'*Anne* de *Grillet*. Elle fut dotée par TRUFFEMONT, son frère, ci-dessus, du premier lit;
14. JEANNE, Dame en partie de la Roque-Henri, qui épousa, par contrat du 29 Octobre 1565, *Hélen*, ou *Alain des Isnards*, Capitaine de la Citadelle de Mornas, dont elle eu des enfants. Voy. ISNARD, D'ISNARD, &c.;
15. Et MARIE, qui épousa N.... *de Very*, Seigneur de Canove.

XIII. JACQUES DE RAIMOND DE MORMOIRON, Baron de Modène, Seigneur de Villes, Pernes, la Roque-Henri, Caumont, Urban, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 19 Janvier 1551, *Fleury de Maubec de Montlaur*, Marquise de Maubec, &c., Dame d'Aubenas, veuve de *Jean de Vesc*, Baron de Grimaud, & fille & héritière de *Louis de Maubec de Montlaur*, IIe du nom, Baron de Maubec, en Dauphiné, & de Montlaur, en Vivarais, Seigneur de Mirmande, Montbonnet, &c., & de *Philippe de Balsac d'Entragues*. — (L'auteur de l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin* s'est trompé en disant que la Maison *de Maubec* est éteinte; il y a une branche qui subsiste, établie à Mormoiron, dans le Comtat. Voy. * MAUBEC.) *Fleury de Maubec* testa, le 2 Février 1576, en faveur des enfants de son second mari, sous l'obligation de porter les noms & les armes de *Maubec* & de *Montlaur* : entr'autres enfants, elle en eut

XIV. GUILLAUME-LOUIS DE RAIMOND DE MORMOIRON DE MAUBEC DE MONTLAUR, Baron de Modène & d'Aubenas, Marquis de Maubec, Comte de Montlaur, Seigneur de Montpezat, Mayrès, Montbonnet, Vals, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1577, Grand Bailli d'Épée du

Haut & Bas-Vivarais, du Valentinois & du Viennois, Conſeiller aux Conſeils d'État & Privé du Roi, Chambellan de FRANÇOIS, Duc d'Anjou & d'Alençon, qui ſervit au ſiége de Montélimar, ſous les ordres de M. *de Maugiron*, ſon beau-frère, Lieutenant Général en Dauphiné, aux mois d'Août & de Septembre 1585. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent*, Comte de Montléans, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné, & de *Jeanne de Maugiron de la Tivolière*. Il n'en eut que

1. JACQUELINE, qui s'eſt mariée, par contrat du 27 Juillet 1599, à *Jacques de Grimoard de Beauvoir*, Marquis de Griſac, Comte du Roure, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maréchal de Camp, dont poſtérité. Voy. BEAUVOIR DU ROURE-GRIMOARD;
2. MARIE, Comteſſe de Montlaur, Baronne de Maubec & d'Aubenas, &c., qui a épouſé, 1° par contrat du 8 Décembre 1599, *Philippe d'Agoult de Montauban*, Baron de Grimaud, Comte de Sault, &c., dont elle n'eut pas d'enfants : la ſucceſſion de *Montlaur* & de *Maubec* lui fut adjugée par arrêt du Parlement de Paris ; & 2° en 1608, à *Jean-Baptiſte d'Ornano*, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel des Corſes, Lieutenant Général en Normandie, Gouverneur de MONSIEUR, frère de LOUIS XIII, & Maréchal de France, mort de poiſon au château de Vincennes, le 2 Septembre 1626, ſans poſtérité.
3. Et MARGUERITE DE RAIMOND-MODÈNE, Baronne de Maubec, Dame de Serpaize, &c., qui s'eſt alliée, 1° le 12 Juin 1600, à *Claude*, Comte *de Grolée*, &c., dont elle n'eut pas d'enfants; & 2° le 28 Janvier 1615, à *Henri-François-Alphonſe d'Ornano*, Seigneur de Mazargues (frère du Maréchal), Colonel Général des Corſes, premier Ecuyer de MONSIEUR, &c., &c., & duquel elle eut quatre enfants, entr'autres *Anne d'Ornano*, à laquelle MARIE DE RAIMOND-MODÈNE, ſa tante, fit donation de tout ſon bien ; elle épouſa, le 12 Juillet 1645, au Palais-Royal, en préſence du Roi LOUIS XIV, FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Rieux & d'Harcourt, &c., dont des enfants. Voyez ORNANO & LORRAINE.

(C'eſt ainſi que s'eſt terminée la branche des Seigneurs DE RAIMOND DE MODÈNE DE MONTLAUR, iſſue du premier mariage de FRANÇOIS DE RAIMOND, Ier du nom, avec *Etiennette de Villeneuve-Beauvoiſin*.)

SECONDE BRANCHE.
Barons, puis Marquis de MODÈNE, *qui ſubſiſte.*

XIII. LAURENT DE RAIMOND DE MORMOIRON, Seigneur de Modène (fils puîné de FRANÇOIS, Ier du nom, & de *Sibylle de Saint-Martin*, ſa ſeconde femme, eſt auteur de cette branche qui a réſidé à Avignon, de là à Sarrians, & ſubſiſte à préſent à Carpentras, à l'occaſion des divers mariages que ſes ſucceſſeurs ont contractés. Il ſe diſtingua par ſes ſervices & les négociations dont il fut chargé dans le temps des troubles du Comtat Venaiſſin ; ſe trouva, ſous le Général *Serbelloni*, à la pourſuite des Calviniſtes devant le Bourg de Sorgues, le 30 Août 1562, & fut député au Pape PIE V, avec Palamède d'Agar, Gouverneur de Cavaillon, pour repréſenter à S. S. la ſituation de ſes Etats du Venaiſſin, & le beſoin où l'on étoit d'être ſecourus, depuis que les Calviniſtes s'étoient rendus maîtres de Nîmes. Le bruit s'étant répandu, en 1570, que les Sieurs de Coligny & de Montbrun ſe diſpoſoient à faire des courſes dans le Venaiſſin, le Sieur DE RAIMOND eut le Commandement d'une Compagnie de 150 hommes de pied, par Commiſſion du mois de Mars de cette année. Il avoit épouſé, le 14 Mai 1566, *Françoiſe de Gaultier de Girenton de Lmac*, fille de *François*, Seigneur de Lirac, & de *Jeanne de Rodulf de Limans*, Dame de Lirac, tante du Connétable *Albert de Luynes*. Il en eut, entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, qui ſe maria, en Languedoc, à *Anne Gouit*, dont le fils,

   JEAN-BAPTISTE, épouſa *Judith Teiſſier*, & fut père de CHARLES, Seigneur de Blignet, qui mourut ſans poſtérité.
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte ;
4. JEAN-BAPTISTE-ARISTIDE, Aumônier du Roi & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Loup, Diocèſe de Troyes ;
5. Et FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, en 1613, à *Cathelin Gaultier de Girenton*, de Carpentras.

XIV. FRANÇOIS DE RAIMOND DE MORMOIRON, Baron de Modène, par l'acquiſition qu'il fit de cette Terre, de MARIE DE RAIMOND DE

MONTLAUR, sa cousine, fut Grand Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, Gouverneur de Fougères, en Basse-Bretagne, &c. Le Roi LOUIS XIII, dont il avoit gagné l'estime & la confiance, par la sagesse de ses conseils & par son expérience dans la conduite des affaires, le nomma son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour d'Espagne, à celle de Savoie, &c. De retour de ses négociations, il fut fait Conseiller d'Etat le 25 Juillet 1617 & Conseiller au Conseil des Finances le 7 Janvier 1620, Grand Prévôt de France le 24 Mars 1621, par la démission de Joachim de Bellengreville, dont il se démit lui-même en 1630, en faveur de Georges de Mouchy d'Hocquincourt. Le Baron de *Modène*, appelé à la Cour *le Gros Modène*, fut très-lié avec le Connétable de *Luynes*, son parent, & assista, le 11 Septembre 1617, à son mariage avec *Marie de Rohan-Montbazon*. Les Etats du Comtat Venaissin l'avoient député, en 1603, vers le Roi HENRI IV, pour se plaindre de ce qu'après la chute d'une partie du pont d'Avignon, les Officiers du Languedoc avoient interdit le commerce entre cette Province & les sujets du Pape: il obtint satisfaction, & le commerce fut rétabli. Le Cardinal de Richelieu, qui avoit succédé dans le Ministère au Connétable de *Luynes*, soit par jalousie ou autre motif, fit exiler le Baron de *Modène* à Avignon, où il mourut le 25 Août 1632 & fut inhumé dans la Chapelle des Pénitents Gris, à côté du Maître-Autel, où l'on voit encore son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat passé à Carpentras, le 18 Février 1602, *Catherine d'Allemand*, fille d'*Elie*, Co-Seigneur de Châteauneuf, & d'*Isabelle Giraud*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. ESPRIT DE RAIMOND DE MORMOIRON, connu sous le nom de *Comte de Modène*, né à Sarrians le 19 Novembre 1608, d'abord élevé Page de MONSIEUR, frère de LOUIS XIII, dont il fut dans la suite un des Chambellans. Il suivit le parti d'Henri de Lorraine, Duc de Guise, avec lequel il passa dans le Royaume de Naples; s'y étant trouvé lors des révolutions du Duc de Guise, il servit en qualité de son Mestre de Camp Général, avec distinction; mais étant tombé dans les mains des Espagnols, ils le retinrent prisonnier dans le Château neuf de Naples pendant plus de deux ans: il y fut traité non en prisonnier de sa condition, mais en vil esclave. Il a donné l'*Hist. des Révolutions de Naples*, dont deux édit., la prem. in-4°, en 1666 & 1667; la seconde en 2 vol. in-12, & mourut le 1er Décembre 1673. Il avoit épousé, 1° par contrat des 19 Janvier & 23 Mai 1630, *Marguerite de la Baume-Suze*, veuve d'*Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur du Maine & du Perche, & fille de *Rostang de la Baume*, Comte de Suze & de Rochefort, Maréchal de Camp, & de *Madeleine de Lettes des Prez de Montpezat*, sa première femme; & 2° en 1666, *Madeleine l'Hermite de Souliers*, en Limousin. Du premier lit vint:

   GASTON-JEAN-BAPTISTE DE RAIMOND-MODÈNE, baron de Gourdan, qui eut pour parrain GASTON, Duc d'Orléans, & mourut, sans alliance, avant son père.

2. CHARLES, qui suit;
3. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte le 14 Avril 1633;
4. Et MARIE DE RAIMOND DE MORMOIRON, qui s'est alliée, 1° par contrat du 28 Février 1639, à *Jean-Gabriel Motier de la Fayette*, Baron de Champettières, dont elle eut: 1. *Catherine Motier de la Fayette*, qui s'est mariée à *Claude Rabeau*, Marquis de Givry; 2. Et *Gabrielle Motier de la Fayette*, héritière d'une branche de sa famille, qui a épousé, en 1667, *Melchior de Vogué*, IIe du nom, dont elle eut postérité. Voy. VOGUÉ; & 2° à *Emmanuel*, Vicomte *d'Alègre*, Seigneur de Blainville, &c., morte le 16 Janvier 1689, ayant eu postérité. Voy. ALÈGRE.

XV. CHARLES DE RAIMOND DE MORMOIRON, Baron de Modène, épousa 1° *Louise*, fille de *Dominique Mistral de Montdragon*, Baron de Crozes, Viguier de Marseille, dont deux filles, qui furent Religieuses; & 2° *Gabrielle de Gévaudan*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Marguerittes, Président en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Gabrielle de Georges de Taraut*. De ce second lit sortirent entr'autres enfants:

1. JEAN-GABRIEL, qui suit;
2. CHARLES, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1658, qui fut nommé Chef d'Escadre, au Département de Toulon, le 1er Novembre 1720;
3. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de *Modène*, rapportée ci-après:
4. ANTOINE, aussi reçu Chevalier de Malte en 1646, qui est mort au service de Savoie, étant Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche;

5. Henri, Seigneur de Modène, Chef d'Escadre & Capitaine Général des Côtes de la Méditerranée, qui est mort sans alliance;
6. Et Marguerite, qui s'est mariée à *Pierre de Soubirats*, Recteur & Gouverneur du Comtat Venaissin & Conseiller au Parlement d'Orange.

XVI. Jean-Gabriel de Raimond de Mormoiron, devenu Marquis de Modène, par le décès de son frère Henri, succéda seul aux biens de son père Charles, & épousa, vers 1690, *Antoinette Rolland-Cantelmi*, fille de *François*, IIe du nom, Baron de Veynes & de Reilhanette, & de *Gabrielle de Flotte de Montauban* (des anciens Comtes de *la Roche*, alliés à la Maison de *Savoie*), du Bourg de Mormoiron, au Diocèse de Carpentras. De ce mariage vinrent:

1. Louis-Hyacinthe, qui suit;
2. Paul-Gaetan, reçu Chevalier de Malte le 24 Août 1698;
3. Jean-Joseph, aussi reçu Chevalier de Malte en 1707;
4. Henri, Chevalier de Malte;
5. Louis-François, reçu Chevalier du même Ordre en 1715, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, tué au Combat de Parme en 1742;
6. Charles-Louis, nommé par le Roi au Doyenné de Saint-Quentin, Diocèse d'Amiens, au mois d'Octobre 1729;
7. Jean, mort sans postérité, étant Capitaine au Régiment de Normandie;
8. Et Marguerite, qui épousa *Louis Guilhem de Clermont*, dit *de Pascalis*, Seigneur de Sainte-Croix & de Laval-Sainte-Marie, à Mormoiron.

XVII. Louis-Hyacinthe de Raimond de Mormoiron, Marquis de Modène, Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin en 1720, a épousé, en 1714, *Charlotte d'Orléans de la Motte*, fille unique & héritière d'*Esprit-Joseph d'Orléans*, Seigneur de la Motte, Co-Seigneur de Venasque & de Saint-Dizier, & d'*Aline Fouquier*. De ce mariage sont issus:

1. Antoine-Joseph-Bernard, qui suit;
2. Louis-François de Raimond-Modène, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Lieutenant au Régiment d'Aunis, ensuite Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Avignonaise du Pape en 1744: il est mort à Rome;
3. Gabriel-Esprit, Vicaire Général du Diocèse d'Amiens & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Josse depuis 1764;
4. Charles-Marie, reçu Chevalier de Malte de Minorité, Officier de Galère, puis Capitaine des Vaisseaux du Roi: il est mort à Paris en 1772;
5. Ursule, qui s'est mariée, le 29 Juin 1736, à N..., Marquis *de Raimond d'Eoulx*, en Provence, Diocèse de Sénez, d'une Maison originaire de Naples, dont des enfants. Voy. RAIMOND, ou RAYMOND D'EOULX.
6. Marguerite;

Et quelques autres filles, dont on ignore la postérité.

XVIII. Antoine-Joseph-Bernard de Raimond de Mormoiron, Marquis de Modène, élevé Page à la Petite Ecurie du Roi, depuis Cornette au Régiment de Bretagne, Cavalerie, a obtenu, au mois de Mai 1738, une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Suze; il a quitté le service, & a été élu Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin au mois de Mars 1747: Il avoit épousé, à Carpentras, en 1750, *Marie-Thérèse d'Ussel*, fille puînée de *Charles-Antoine*, Marquis *d'Ussel*, Seigneur de Craux, Genestelle & Antraigues, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom. (Nous ignorons s'il a postérité.)

BRANCHE des Comtes de Modène, *sortie de la précédente.*

XVI. Jean-François de Raimond-Modène (troisième fils de Charles, & de *Gabrielle de Gévaudan*, sa seconde femme), fut reçu Chevalier de Malte le 27 Janvier 1665. Etant Capitaine des Vaisseaux du Roi, & se trouvant en Grèce dans l'Isle de Naxos, en l'Archipel, il quitta la Croix, pour y épouser, le 15 Octobre 1690, *Catherine Coronello*, fille du Seigneur *Antonio Coronello*, noble Vénitien, dont, ent'autres enfants,

XVII. Chrysanthe de Raimond, Comte de Modène, qui s'est marié, le 4 Mai 1721, avec *Antoinette Sommaripa*, fille du Seigneur *Mathieu*, noble Vénitien, de laquelle est issu, entr'autres enfants,

XVIII. François-Charles de Raimond, Comte de Modène, Ministre Plénipotentiaire du Roi au Cercle de la Basse-Saxe, & ensuite auprès du Roi de Suède en Mai 1768, Gentilhomme d'honneur de Monsieur, frère du Roi Louis XVI, & Gouverneur du Palais du Luxembourg à Paris. Il a épousé, le 3 Octobre 1773, *Philippine-Louise-Christophe*

de Lieurray, fille de *Jean-Baptiſte*, Baron *de Lieurray*, Meſtre de Camp & l'un des Gentilshommes de la Manche du Roi & des Enfants de France, & de *Marie-Charlotte de Mazières*. Ils ont:

1. Gabriel, né le 17 Octobre 1774;
2. Et Hippolyte, né le 5 Avril 1777.

BRANCHE des Seigneurs de Pommerols, *dite* de Villeneuve, *établie à Taraſcon.*

XIII. Charles de Raimond (fils de François, Ier du nom, Seigneur de Modène, & de *Sibylle de Saint-Martin*, ſa ſeconde femme), d'abord reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1552, quitta, peu de temps après, la Croix de cet Ordre, & fut pourvu de la dignité de Sous-Doyen en l'Egliſe Collégiale de Taraſcon, à laquelle il renonça pour ſe marier, par contrat du 13 Novembre 1561, à *Louiſe Faure*, fille de *Jean*, Seigneur de Vercors, & de *Francoiſe de Sade*, de la Ville de Die, en Dauphiné. Leurs enfants furent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, le 8 Août 1593, à *Claude de Raouſſet*, de Taraſcon.

XIV. Pierre de Raimond, dit *de Villeneuve*, épouſa, 1° le 15 Octobre 1586, *Jeanne de Baralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cuirol, dans la Principauté d'Orange, & de *Geneviève de Bourg-Juif*, Dame de Pomerols; & 2° par contrat paſſé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1622, *Françoiſe de Renaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'Alein, Aurons & Lamanon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Caſtillon de Beynes*. Du premier lit vinrent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Marthe, qui s'eſt mariée, le 7 Juillet 1611, à *Antoine de Foreſta*, IIe du nom, Baron de Trets, veuf d'*Anne d'Hoſtager*, & dont elle eut poſtérité. Voy. FORESTA.

XV. Charles de Raimond de Villeneuve, IIe du nom, Seigneur de Pomerols, épouſa, le 9 Janvier 1631, *Sillette du Pré*, Dame du Mas-Blanc, fille de *Conrad du Pré* & de *Louiſe Domnine*, de la Ville de Taraſcon. Leurs enfants furent:

1. François, qui ſuit;
2. Joseph, Chevalier de Malte, qui ſervit au ſiége de Meſſine, Commandant un Bataillon au Régiment de Normandie en 1674;
3. Conrad, auſſi Chevalier de Malte en 1641, Commandeur du Temple de Beuil & de Sauvagnac, en 1691;
4. Et François-Ange, nommé à l'Abbaye de Lieu-Dieu, au Diocèſe de Rodez, au mois d'Août 1706.

XVI. François de Raimond de Villeneuve, dit *le Comte de Pomerols*, Syndic de la Nobleſſe de Provence en 1658, épouſa, le 23 Février 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléons*, Seigneur de Jouques, & de *Françoiſe du Mas de Caſtellane*. De ce mariage vinrent:

1. François, tué au ſiége de Meſſine, à l'âge de 17 ans, en 1674;
2. Conrad, qui ſuit;
3. Et Marquise, qui s'eſt mariée, le 11 Août 1698, à *Pierre Aimini*, Seigneur du Mas-Blanc.

XVII. Conrad de Raimond de Villeneuve, Comte de Pomerols, épouſa, par contrat paſſé au Château de Vogué, en Vivarais, devant *Raimbaud*, Notaire de Taraſcon, le 17 Octobre 1691, en préſence de Joseph & Conrad de Raimond, Chevaliers de Malte, ſes oncles, *Françoiſe-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, IIe du nom, Marquis *de Vogué*, Baron de Champetières & du Buis, Seigneur de la Chapelle, Rochecolombe, Co-Seigneur du Mandement de Lanas, Bailli du Vivarais & du Valentinois, Commandant à Privas & dans le Pays de Boutières, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Gabrielle Motier de la Fayette*, Dame de Champetières. Il en eut:

1. N..... de Raimond de Villeneuve, qui ſe noya dans le Rhône;
2. Joseph-Melchior, qui ſuit;
3. Jean-Baptiste, reçu Chevalier de Malte en 1699;
4. Joseph, reçu Chevalier du même Ordre en 1700;
5. Pierre, dit *le Chevalier de Modène*, né le 6 Mai 1709, reçu Chevalier de Malte en 1715, Page de la Petite Ecurie du Roi en 1716, ſucceſſivement Capitaine au Régiment de Bourbonnais; il ſervit en qualité d'Aide Major Général dans l'Armée du Roi, en Weſtphalie & en Bohême, ſous le Maréchal de Maillebois, en 1743; fit les mêmes fonctions dans l'Armée de Piémont, ſous le Prince de Conti, en 1744; fut nommé Colonel d'Infanterie après la bataille de la Madona de l'Orme, gagnée par les troupes du Roi, ſur celles de Savoie, le 30 Septembre de la même année; obtint, en

1745, un Régiment de Grenadiers Royaux, à la tête duquel il fut bleſſé dangereuſement, à l'attaque des retranchements d'Exilles, le 19 Juillet 1748, & eſt mort, Maréchal de Camp, en 1765;

6. GABRIELLE, qui épouſa *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de Saint-Paulet, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Orléans;
7. Et MARIE, qui s'eſt mariée, à Taraſcon, à N...., Seigneur *de Raouſſet*.

XVIII. JOSEPH-MELCHIOR DE RAIMOND DE VILLENEUVE, Comte de Pomerols, reçu Chevalier de Malte en 1703 & Page de la Petite Ecurie du Roi le 17 Avril 1711, quitta la Croix après la mort de ſon frère aîné, & épouſa, par contrat paſſé au mois de Mai 1716, *Anne de Viſſec de la Tude de Ganges*, fille d'*Alexandre*, Marquis de Ganges, &c., Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite de Gineſtoux*. De cette alliance ſont iſſues:

1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Pomerols*, Chevalier de Malte, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnais, enſuite Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, & Capitaine dans le Bourbonnais en 1744;
3. Autre FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi le 1er Janvier 1746 & Capitaine de Vaiſſeau en 1760;
4. JACQUES, auſſi reçu Chevalier de Malte;
5. FRANÇOISE, morte ſans alliance;
6. Et MARIE-ANNE, qui s'eſt mariée, à Avignon, à N.... *de Monclar*.

XIX. CHARLES-GABRIEL DE RAIMOND DE VILLENEUVE, Marquis de Pomerols, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin en 1744, a épouſé, le 9 Septembre 1758, *Marie-Erneſtine-Françoiſe de Béthune de Saint-Venant*, ci-devant Chanoineſſe au Chapitre noble de Maubeuge, fille de *François-Eugène de Béthune des Planques*, Comte de Saint-Venant, &c., & de *Marie-Erneſtine-Joſèphe de Houchin*, ſa ſeconde femme.

La Maiſon DE RAIMOND-MODÈNE porte: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent*. Deviſe: SAUCIAS ET DEFFENDIS.

BRANCHE des Seigneurs de LA VISCLÈDE.

La Branche des RAIMOND, Seigneurs de *la Viſclède* & de *Blauzac*, étoit ſéparée depuis ſi longtemps de celle des RAIMOND-MODÈNE, qu'elle ſembloit n'être plus de la même ſouche; ce qui paroît y avoir donné lieu, ce ſont les armes différentes que les Seigneurs de *la Viſclède* (qui réſidoient à Taraſcon) étoient tenus de porter, *d'or, à 6 tourteaux de gueules, poſés* 2, 2 & 2: voilà la raiſon de cette diſtinction. Cependant elles tirent leur origine de la même ſouche. Celle dont nous parlons ici eſt entièrement éteinte: elle avoit formé deux branches: l'aînée finit en la perſonne de SILLETTE DE RAIMOND, Dame de la Viſclède & des Iſſarts, qui épouſa HUGUES DE RAIMOND, comme nous l'avons déjà obſervé plus haut. La branche cadette de *la Viſclède* s'eſt auſſi terminée dans les enfants de RENÉ DE RAIMOND, & de *Madeleine d'Andron*, ainſi qu'il ſera dit ci-après. Noſtradamus, qui a inſéré la *Généalogie* de la Famille de *la Viſclède*, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, la fait commencer à RAYMOND DE RAIMOND, qui vivoit dans Avignon parmi les Nobles, dès l'an 1307; mais il eſt prouvé, par des titres plus anciens, qu'elle n'eſt pas originaire du Comtat, & qu'elle a été entée ſur celle des RAIMOND, comme on va le voir:

IV. BÉRENGER DE RAIMOND (fils aîné de RAYMOND DE RAIMOND, Podeſtat de la Ville d'Avignon, & de *Gabrielle de Pontevès*), ayant été nommé le premier des neuf députés qui furent à Beaucaire en 1255, pour y régler les différends que cette Ville avoit alors avec Alfonſe, Comte de Toulouſe & Charles d'Anjou, ſon frère, Comte de Provence, épouſa, pendant ſon ſéjour en cette Ville, la fille unique du Seigneur *de la Viſclède*, & forma, en s'y établiſſant, la branche des RAIMOND DE LA VISCLÈDE. De ce mariage vint

V. PIERRE DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède, qui eut pour ſucceſſeur de ſon nom & de ſes biens,

VI. HUGUES DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède, dont on trouve le nom dans pluſieurs actes de 1291, & qui laiſſa pour fils

VII. RAYMOND DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède qui s'eſt marié, en 1307, à *Claire d'Agoult*, fils d'*Iſnard*, IIIe du nom, Seigneur de Sault, de laquelle il eut

VIII. JEAN DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède, qui épouſa *Madeleine de Caſtellane*, fille de *Pierre*, dont

IX. ELZÉAR DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède, qui ſe maria, à Taraſcon, en 1371, avec *Sillette d'Aube*, & en eut:

RAYMOND, qui ſuit;

Et GEORGETTE, qui s'eſt mariée à *Bertrand de Venaſque*, fils de *Jean*, & d'*Iſabeau d'Aſtouaud*.

X. RAYMOND DE RAIMOND, IIe du nom, Seigneur de la Viſclède, épouſa, en 1396, *Hélène de Pazzis*, fille d'*Alleman*, Seigneur d'Aubignan. Leurs enfants furent :

PIERRE, qui ſuit;
Et BÉRENGER, rapporté après ſon aîné.

XI. PIERRE DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède, épouſa, en premières noces, *Argentine de Sade-Beauchamp*, dont vint

XII. SILLETTE DE RAIMOND, Dame de la Viſclède, qui s'eſt mariée par contrat du 30 Décembre 1452, avec HUGUES DE RAIMOND, fils de PHILIPPE, & de *Luce de Sabran*. C'eſt en elle que s'eſt éteinte la branche aînée des Seigneurs de *la Viſclède*, & par ce mariage ſe réunirent la branche de RAIMOND-MODÈNE & celle de *la Viſclède*. Cependant celle-ci fut continuée par la poſtérité de BÉRENGER, qui ſuit.

XI. BÉRENGER DE RAIMOND (fils puîné de RAYMOND DE RAIMOND & d'*Hélène de Pazzis*), fut Seigneur de la Viſclède, & épouſa, en 1465, *Iſabeau de Romieu*, dont

XII. JEAN DE RAIMOND DE LA VISCLÈDE, qui ſe maria, en 1493, avec *Louiſe de Pontevès*, & en eut

XIII. JEAN DE RAIMOND, IIe du nom, Seigneur de la Viſclède & de Blauzac, qui s'eſt marié, en 1527, à *Iſabeau de Raoulx*, de laquelle vint

XIV. NICOLAS DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède & de Blauzac, qui s'eſt marié à *Louiſe Aimini*, fille de *Touſſaint*, & de *Françoiſe de Baſtonis*, dont

XV. RENÉ DE RAIMOND, Seigneur de la Viſclède & de Blauzac, qui épouſa *Madeleine d'Andron*, & en eut :

1. NICOLAS, mort ſans poſtérité;
2. JEAN, Chevalier de Malte le 28 Octobre 1633;
3. Et RENÉ DE RAIMOND DE LA VISCLÈDE, mort auſſi ſans enfants, le dernier de cette branche.

BRANCHE
anciennement établie dans le Gévaudan, dont on ne trouve pas la jonction avec les précédentes, & qui remonte à

I. PIERRE, ou JEAN DE RAIMOND, qui reçut une déclaration de Jean de Brouzet, ſon Vaſſal, le 18 Janvier 1391, & rendit hommage au Roi, pour ſes biens nobles, le 5 Août 1392. Son fils,

II. JACQUES DE RAIMOND, fit ſon teſtament, reçu par *de Pétra*, Notaire d'Avignon, le 21 Mars 1444, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

III. LOUIS DE RAIMOND, héritier de ſon père, diſpoſa de ſes biens par devant *Privat*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfants,

1. HECTOR, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Françaiſe, au Diocèſe de Mende, héritier de ſon père, qui donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, le 29 Avril 1503. Il y a apparence qu'il mourut ſans poſtérité;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE DE RAIMOND, légataire de ſon père, par ſon teſtament de l'an 1482, eut, entr'autres enfants,

V. JACQUES DE RAIMOND, IIe du nom, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Françaiſe, du Villars, le Crémat, du Mazelet & Calberte, en Gévaudan, qui épouſa, aſſiſté de ſon père, par contrat paſſé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, *Anne d'Altier*, des Seigneurs *du Champ*, d'une très-ancienne Nobleſſe du Gévaudan, dont

VI. JEAN DE RAIMOND, Seigneur du Mazelet, qui s'eſt marié, du vivant de ſon père, avec diſpenſe du Pape, par contrat paſſé devant *du Puy*, Notaire, le 10 Août 1579, à *Anne de Cabelier*, de laquelle vint

VII. JACQUES DE RAIMOND, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Françaiſe, &c., qui épouſa, par contrat paſſé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, *Marguerite d'Aguillon*. Il fit ſon teſtament le 28 Novembre 1625, en faveur de ſa mère, avec ſubſtitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir : cet acte fut dépoſé chez *Delort*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ſes Terres de Saint-Etienne-Vallée-Françaiſe, &c., en la Cour du Sénéchal de Nîmes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, nommé

VIII. JACQUES DE RAIMOND, IVe du nom, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Françaiſe du Villard, le Crémat, du Mazelet & de la Pigeire, qui fit ouvrir, le 18 Octobre 1650, le teſtament de ſon père fait en ſa faveur, & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. de Bezons, Intendant du Languedoc, le 11 Septembre 1669, ſuivant les productions de la

Nobleſſe du Languedoc, dépoſées au Cabinet des Ordres du Roi, aux Grands-Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Janvier 1651, devant *Guiran*, Notaire, *Suſanne de Guiran*, de laquelle nous ignorons s'il eut poſtérité.

A cette branche appartient JACQUES DE RAIMOND, qui épouſa *Marie Engracie de la Fare*, dont il eut, pour fille unique & héritière,

CATHERINE, qui a épouſé, en 1745, *Jean-Jacques-Joſeph Borelli*, auquel elle porta en mariage la Terre de *la Roqueſervière*, au Diocèſe de Mende, qui fut érigée en ſa faveur en *Marquiſat*, par Lettres Patentes de Juin 1752. Voy. BORELLI.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules*.

(On peut conſulter ſur cette Maiſon le *Recueil pour l'Hiſtoire de* LOUIS XI, par du Clos, p. 85 & 88; les Archives de la Chambre Apoſtolique du Comtat Venaiſſin, ſéante à Carpentras, ibid. Archives du Pays & de l'Hôtel d'Avignon; celles de la Langue de Provence & d'Arles; celles de la Ville de Beaucaire; celles de Béziers, & celles de la Ville de Marſeille; le Tréſor des Chartes à Paris, Cartulaire 99, chap. 303; Vertot, *Hiſt. de Malte*; l'Abbé Pithon-Curt, *Hiſt. de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, t. III, p. 1 & ſuiv.; Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence*; l'Abbé Robert de Briançon, *Etat de la Province dans ſa Nobleſſe*, t. II, p. 537 & ſuiv.; Arteſeuil, *Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, t. II, p. 283 & ſuiv.; d'Hozier, *Armor. génér. de France*, reg. I, p. II, p. 458; Catel, *Hiſt. des Comtes de Touloufe*, la Faille, *Annales de la Ville de Touloufe*, &c., &c.

RAIMONDIS, anciennement RAIMOND, Famille de Provence, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 286 & ſuiv. D'après l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 452.

PIERRE-ANDRÉ DE RAIMONDIS, *aliàs* DE RAIMOND, Ecuyer, Seigneur d'Allons, Roquebrune, la Penne & Salettes, Gouverneur de la Ville de Draguignan, Lieutenant Général, Civil & Criminel au ſiége de ladite Ville, fut déclaré noble & iſſu de *noble race & lignée*, depuis l'an 1425, par Arrêt des Commiſſaires députés par le Roi en Provence, avec ſes frères, FRANÇOIS DE RAIMONDIS, Capitaine dans le Régiment de Saluces en 1678; ANTOINE, Capitaine dans le Régiment de Jonzac en 1668, & JOSEPH, Enſeigne dans le même Régiment la même année 1668. Du mariage de PIERRE-ANDRÉ, accordé le 13 Janvier 1678, avec *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Honoré*, Baron *de Glandevès*, II[e] du nom, Seigneur du Caſtelet, Saint-Caſſien, &c., Conſeiller du Roi, Sénéchal de la Ville de Caſtellane, & de *Françoise de Villeneuve*, ſont iſſus :

1. HONORÉ-EMMANUEL, Lieutenant Général de Draguignan;
2. JOSEPH, qui ſuit;
3. & 4. CHARLES; PIERRE-ANDRÉ, Capitaine dans le Régiment de la Marine;
5. Et JACQUES.

JOSEPH DE RAIMONDIS, Ecuyer, Seigneur d'Allons, naquit le 23 Juillet 1684, & épouſa, le 16 Juillet 1717, *Catherine Baruetti*, dont vinrent :

1. JEAN, né en 1719;
2. MARGUERITE, née le 22 Avril 1718, qui fut reçue à Saint-Cyr le 13 Février 1726. Elle a épouſé *François de Pontevès*, Vicomte de Bargême, Seigneur de Tournon, &c., Premier Conſul d'Aix & Procureur du Pays, dont elle a été la ſeconde femme & en a eu trois fils. Voy. PONTEVÈS, tom. XVI, col. 132, de ce *Dictionnaire;*
3. 4. 5. & 6. MARIE, THÉRÈSE, MADELEINE & FRANÇOISE.

A cette Famille appartient N...., Marquis DE RAIMOND, Seigneur d'Eoulx, en Provence, Diocèſe de Sénez, d'une Maiſon originaire de Naples, lequel a épouſé, le 29 Juin 1736, *Urſule de Raimond-Modène*, fille de *Louis-Hyacinthe*, Marquis de Modène, & de *Charlotte d'Orléans de la Motte*. Ils ont des enfants.

Les armes : *d'or, à 3 faſces d'azur & à 3 aigles éployées de ſable, poſées entre les 2 dernières faſces de l'Ecu*.

* RAINCOURT, Terre ſituée ſur les frontières de la Lorraine, au Bailliage de Veſoul, près de Juſſey, qui a donné ſon nom à la Maiſon DE RAINCOURT, qui ſubſiſte encore. Elle a été poſſédée par la branche aînée juſqu'à la fin du XVI[e] ſiècle, qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'AMBROISE DE RAINCOURT, dernier mâle de cette branche. *François de Saint-Belin*, mari de VALENTINE DE RAINCOURT, fille aînée d'AMBROISE,

l'acquit à ce décret. Elle paſſa dans la Maiſon *de Veſoul*, par le mariage de *Philippotte de Saint-Belin* avec *Georges de Veſoul*, Ecuyer. *Marguerite de Veſoul*, petite-fille de *Georges*, la porta à *François de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Novillars, ſon époux. Elle entra enſuite, par acquiſition, dans la Maiſon *de Deuilly*; enfin elle a été rachetée, au mois de Février 1757, par Jean-Baptiste, Marquis de Raincourt, chef du nom & des armes de cette Maiſon.

Le plus ancien de ce nom eſt Guillaume de Raincourt, qui fut témoin d'une donation faite à l'Abbaye de Charlieu, par *Guy de Chaumont*, Chevalier, en 1180; — Payen de Raincourt, Chevalier, donna, en 1211, à cette Abbaye, un arpent & demi de pré à *Raincourt*, du conſentement de *Cécile*, ſon épouſe, de Robert, Etienne, Elisabeth & Dagnote de Raincourt, ſes enfants; — Warnier & Hugues de Raincourt, frères, approuvèrent, la même année, les libéralités de feu Payen leur père, envers ce monaſtère, & y ajoutèrent 10 journaux de terre à *Raincourt*, & 4 arpens de pré à Betaucourt. Ils lui accordèrent, en 1220, le droit de pâturage dans l'étendue de leurs Terres, & ſe déſiſtèrent de toutes les prétentions qu'ils avoient contre lui; — Simon de Raincourt, Prêtre, reçut, en 1250, des Religieux de cette Abbaye, pour en jouir pendant ſa vie, un meix à *Raincourt*, qui leur avoit été donné en aumône, par Jobert de Raincourt, Chevalier.

La filiation ſuivie de cette Maiſon commence à Orry de Raincourt, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Scye, Bourbévelle & Cemboing en partie, qui fut témoin, en 1353, de l'hommage rendu à l'Abbé de Charlieu, par Reynier de Champagnole, de ce qu'il poſſédoit à Betaucourt. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Thiébaut de Juſſey, ſuivant le teſtament de Pierre de Raincourt, ſon petit-fils. Il avoit épouſé *Marguerite de Betaucourt*, dont trois garçons & une fille. Ses fils furent :

1. N... de Raincourt, Seigneur dudit lieu, mort ſans poſtérité;
2. Jean, qui a continué la branche aînée, éteinte au VIIe degré, dans Ambroise de Raincourt, dont les biens furent vendus par décret, après ſa mort, arrivée avant l'an 1588. Il ne laiſſa, de *Jeanne d'Augicourt*, ſon épouſe, que trois filles;
3. Et Philippe, auteur de la ſeconde branche, éteinte au Ve degré, dans Nicolas de Raincourt, dont la poſtérité n'eſt point connue; mais de laquelle branche eſt ſortie la troiſième, qui ſubſiſte, & de laquelle étoit

VII. Claude de Raincourt, qui fut reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1586, & eut de ſa première femme, *Catherine de Montarlot*, entr'autres enfants,

VIII. Etienne de Raincourt, qui ſe maria, en 1600, à *Jeanne-Baptiſte Touchard*, dont pour fils

IX. Christophe-Louis de Raincourt, Colonel du Régiment de Bourgogne, pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, en Italie, & qui, de *Barbe de Maiſières*, eut entr'autres enfants,

X. Jean de Raincourt, qui s'eſt marié, le 15 Mai 1648, à *Anne-Marcelline du Tartre*, qu'il rendit mère, entr'autres enfants, de

XI. Guillaume de Raincourt, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris, qui obtint, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1719, que les Terres de *Fallon*, *Bournois*, *Leugney* & *Bremondans*, fuſſent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Raincourt*. Il avoit épouſé, le 5 Mars 1696, *Pierrette-Dorothée de Champagne*, dont il a eu :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Charles-Gaetan, Prévôt du Chapitre noble de Saint-Pierre de Mâcon;
3. Gabriel-Gaspard, né le 28 Décembre 1698, Grand Prieur du Chapitre noble de Baume, en Franche-Comté;
4. Léon-Antide, premier Archidiacre de l'Egliſe de Saint-Claude;
5. Christophe-Marie-Joseph, ſecond Archidiacre de la même Egliſe;
6. Humbert-Joseph, Major du Régiment de Bourbon-Buſſet, Cavalerie;
7. Et Charles-Prosper, Capitaine des Grenadiers du Régiment de Belſunce.

XII. Jean-Baptiste, Marquis de Raincourt, Seigneur dudit lieu, Fallon, Leugney, Orſans, &c., né le 14 Avril 1706, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Georges, a épouſé, par contrat paſſé au Château de Villerſexel, le 24 Février 1737, *Hélène-Antoinette de Gramont*, fille de *Michel-Dorothée*, Marquis *de Gramont*, Baron de Villerſexel, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier d'hon-

neur au Parlement de Besançon, Grand Bailli d'Autun & des Pays de Montcenis & Semur, & de *Barbe-Maurice de Berbis*, Comtesse de Dracy. Il a acquis, comme on l'a dit ci-dessus, en Février 1757, la Terre de son nom, qui étoit sortie de sa Maison depuis plus d'un siècle & demi, & a eu de son mariage, pour enfants :

1. Louis-Gabriel, né le 7 Septembre 1742, Chanoine du noble Chapitre de St.-Pierre de Mâcon;
2. Michel-Joseph-Christophe, né le 13 Avril 1745;
3. Charles-Victoire, né le 22 Juillet 1747, Lieutenant dans le Régiment de Belsunce en 1757;
4. Antoine-Pierre, né le 5 Avril 1754;
5. & 6. Un garçon & une fille, nés jumeaux le 13 Septembre 1755;
7. Et Pierrette-Dorothée, l'aînée de tous ces enfants, née le 28 Juillet 1740, Chanoinesse de l'Abbaye Royale de Baume, en Franche-Comté.

(Voy., pour la *Généalogie* de la Maison de Raincourt, l'*Hist. des Sires de Salins*, tom. I, p. 320 & suiv., note 46.)

Les armes : *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de* 18 *billettes du même*, 10 *en chef &* 8 *en pointe*.

* RAINEVAL, Terre en Picardie, qui a donné son nom ou qui l'a reçu de l'ancienne Maison de Raineval, illustre par ses alliances, ses services militaires dans tous les temps, & par la possession d'une des premières Charges de la Couronne. — Cette Terre, & plusieurs autres, sont passées, par alliance, dans la Maison *d'Ailly*, & de celle-ci dans celle *d'Albert de Chaulnes*, & est aujourd'hui dans la Maison *de Mailly d'Haucourt*. — Le Carpentier, dans son *Hist. de Cambray & du Cambrésis*, parle d'un Raoul de Raineval, Chevalier, qui fut inhumé, en 1198, dans l'Abbaye de Saint-Aubert; la Morlière, dans son *Recueil des Maisons illustres de Picardie*; Haudicquer de Blancourt, Palliot, du Chesne; *la vieille Chronique de Louis II, Duc de Bourbon*, & plusieurs autres Ecrivains, font aussi mention de cette Maison; enfin on trouve dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, par le Père Simplicien, tom. VIII, p. 614, la filiation de la première branche de la Maison de Raineval, ainsi que dans Moréri. — Pour la seconde branche, aujourd'hui établie à Amsterdam, en Hollande, les preuves de sa noblesse ont été produites devant M. Dorieu, Intendant de Soissons, Commissaire nommé par le Roi à la recherche de la Noblesse de cette Généralité, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 26 Janvier 1669. La filiation de cette Maison commence à

I. N.... de Raineval, qui eut pour enfants :

1. Raoul, qui suit;
2. Et probablement Marie de Raineval, qui épousa *Jean de Mauquenchy*, Seigneur de Blainville, morte, le lendemain de la Fête de Saint-André, en 1270, & enterrée dans l'Eglise de la Paroisse de Blainville.

II. Raoul de Raineval, Ier du nom, Sire de Raineval & de Pierrepont, mourut avant l'an 1300. Il avoit épousé N.... *de Nanteuil*, sœur de *Thibaut de Nanteuil*, Evêque de Beauvais, Comte & Pair de France, dont vinrent :

1. Jean, qui suit;
2. Béatrix, vivante en 1325, qui épousa N.... *de Saucey de Baucey*, Chevalier;
3. Et Isabeau, qui s'est mariée, en 1306, à *Eustache de Conflans*, Seigneur de Mareuil, auquel le Sire de Raineval, son beau-frère, promit, en Janvier même année, d'asseoir sur ses Terres de Vermandois & de Flandre, ce qui avoit été donné à sa sœur, par son père Raoul, & légué par l'Evêque de Beauvais, leur oncle maternel.

III. Jean, Sire de Raineval & de Pierrepont, fut un des Seigneurs qui allèrent, avec le Connétable *Raoul de Clermont de Néelle*, conduire le Comte de Gueldres, en 1289. Il servit dans les guerres de Gascogne, & le reste de ses gages lui fut payé le 20 Février 1296. L'année suivante, il reçut une gratification du Roi, en récompense des bons services qu'il avoit rendus. C'est lui qu'on trouve qualifié de *Chevalier*, dans une quittance du 11 Décembre 1299, de 9,300 liv., 14 sols, 6 deniers, pour les gages de ses services dans la deuxième armée en 1297. Il en avoit donné une autre, le 11 Octobre précédent, de 3,180 liv., 6 sols, 7 deniers, pour ses services des années 1297, 98 & 1299. Son sceau est *une croix, chargée de 5 coquilles*, qu'on voit à la Bibliothèque du Roi (Cabinet de M. Gaignières). Il fut encore payé, en 1301, de ce qui lui étoit dû, pour avoir servi en Flandre. Lors du mariage de Guillaume, dit le Bon, Comte de Hainaut, de Hollande & de

Zélande, fait à Chauny, le 19 Mars 1305, avec Jeanne, feconde fille de Charles de France, Comte de Valois, & de Marguerite de Sicile, fa première femme, il fut l'une des cautions des conventions matrimoniales, & deux rentes lui furent dépofées en 1314, pour fûreté du douaire de cette Comteffe, ce qui prouve qu'il étoit un grand Seigneur. On le trouve au nombre de ceux qui furent mandés pour fe trouver à Paris le Mercredi après la Saint-André de 1318, au fujet du procès de la Comteffe d'Artois, & enfuite à Corbie, avec l'Evêque de Mende & le Comte de Clermont, pour terminer les différends que cette Princeffe avoit avec fa Nobleffe; & il fervit, la même année, dans la guerre de Flandre. De fa femme, dont on ignore le nom, il eut

IV. Jean de Raineval, IVe du nom, *aliàs* Christophe, Chevalier, Seigneur de *Raineval* & de Pierrepont, qui plaidoit, conjointement avec fon père, contre les hommes de Montdidier, le 22 Novembre 1325; fervit, la même année, en Gafcogne, dans la Compagnie de *Jean,* Seigneur *de Blainville,* Sénéchal & Gouverneur de cette Province, fon parent; il eft nommé dans un Arrêt du 22 Décembre 1327, avec Roques, Seigneur de Hangeft; fervit en Flandre en 1328, & amortit, en 1329, certains héritages, en faveur de Mahaut, veuve de Jean de Dommart. Il avoit époufé, en 1323, *Barbe d'Ongnies,* d'une des premières Maifons de Picardie, nièce de *Jean d'Ongnies,* Comte de Chaulnes, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il eut pour enfants:

1. Guillaume, qui fuit;
2. Et Perronne, qui s'eft mariée, 1° à *Vaft,* Seigneur *de Montigny;* & 2° à *Gilles,* IIIe du nom, Baron *de Mailly,* &c., dont elle eut des enfants. Voy. MAILLY. Elle eut différend, au mois de Novembre 1348, avec Guillaume, Sire de Raineval, fon frère; fe difoit Dame du Mefnil en 1361, &, étant veuve de *Gilles de Mailly,* elle plaidoit, en 1362, 65 & 67, contre Marguerite de Fremicourt, Dame de Mailly, & fes enfants.

V. Guillaume, Sire de Raineval, Pierrepont & Coudun, reprit, fous la tutelle de fa mère, le 17 Décembre 1334, le procès que fon père avoit eu contre les Moines de Corbie, au fujet du péage de Marigny. Nous avons dit, ci-deffus, qu'il plaidoit en 1338, contre Perronne de Raineval, fa fœur; il plaidoit encore, en 1351, contre Mathieu de Roye. Le Roi Jean lui confirma, le 9 Septembre 1352, l'acquifition qu'il avoit faite d'une Maifon à Amiens. Il vivoit encore en 1365, qu'il affifta au contrat de mariage de fa petite-fille. Il eut d'*Agde,* Dame *de Fouilloy,* fon époufe, d'une ancienne Maifon de Picardie, que nous croyons éteinte,

1. Raoul, qui fuit, auquel fon père, en le mariant, réferva les Terres de Lamberfart, la Motte & Monftrans, dans la Châtellenie de Lille;
2. Et Marguerite, mariée à *Robert,* Seigneur *de Fréauville,* Chevalier, lequel plaidoit en 1373, comme exécuteur teftamentaire de fa femme, contre Raoul, Sire de Raineval, fon beau-frère.

VI. Raoul, IIe du nom, Chevalier, Sire de Raineval, Pierrepont, Coudun, Méraucourt, &c., rendit des fervices importants aux Rois Jean, Charles V & Charles VI; fervit en Picardie & fur les frontières de la Normandie, fous le Duc de Bourbon & le Sire de Charny, ès-années 1350, 51 & 1352, enfuite fous le Maréchal d'Audeneham, à Ardres, en 1355, & depuis le mois d'Avril jufqu'au 24 Août 1356, qu'il fut établi Capitaine de la Ville & Vicomté de Bayeux, puis en l'Oft de Breteuil, fous le Duc de Normandie. Il eft nommé, pour la première fois, *Panetier de France,* dans le don que lui fit, au mois de Juillet 1358, le Dauphin Régent (depuis Roi de France, fous le nom de Charles V), d'une foire & marché, pour fa Terre de *Pierrepont.* Il pofféda toute fa vie l'Office de Panetier de France, à 2,000 liv. de penfion. Ce Prince lui fit encore préfent, au mois de Mai 1359, de la Vicomté de Poix, & d'autres Terres confifquées fur Robert Defquefnes, qui tenoit le parti de Charles *le Mauvais,* Roi de Navarre. Lorfque le Roi d'Angleterre vint, au mois d'Avril 1360, mettre le fiége devant Paris, il fervit le Régent tant dans cette Ville qu'aux environs, ayant dans fa Compagnie 8 Chevaliers & 14 Ecuyers. Deux ans après, il fut nommé Lieutenant de Roi en Champagne & en Brie, ayant fous lui 80 hommes d'armes, avec lefquels il fut envoyé en Flandre; en 1363, il fut nommé du Grand Confeil du Roi, à 1,000 liv. de penfion; fait Lieutenant de Roi ès-parties de Mantes, Meulan, Vernou et Bréval en 1364: traita de la reddition de cette dernière place;

fut établi Capitaine, par-dessus tous les autres, au mois de Mars de la même année, entre les Rivières de Seine & d'Yonne, & sur la fin de 1367, le Roi le retint, avec 100 hommes d'armes, pour l'accompagner dans le voyage qu'il devoit faire en Picardie, au mois d'Août 1368. A la prière du Pape il alla à Bruges, en Janvier 1372, avec plusieurs autres Seigneurs, vers les Cardinaux de Cantorbéry & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit; y fut encore envoyé, au mois de Mars suivant, pour le même sujet; servit, l'année d'après, sous le Duc de Bourgogne; fut envoyé en Ambassade vers la Reine de Sicile, au mois de Janvier 1376; demeura jusqu'au mois d'Avril 1377, tant à Rome qu'à Florence, & obtint, au mois de Décembre, rémission, pour avoir fait enlever, près de Senlis, où le Roi étoit, le Seigneur de Grancey, & l'avoir fait conduire hors du Royaume. Dans les années 1379 & 1380, il servit, sous le Duc d'Anjou, avec 30 hommes d'armes; se trouva ensuite au Sacre du Roi CHARLES VI, avec 2 Chevaliers & 5 Ecuyers; fut envoyé en Picardie, au mois d'Avril 1381, pour le traité de paix avec les Anglais; accompagna S. M. dans le voyage qu'elle fit à Rouen en 1382; fut nommé, avec plusieurs autres Seigneurs, pour être auprès de la personne de ce Prince à la bataille de Rosbecque; servit, la même année, sous le Sire *de Coucy;* donna quittance, le 20 Novembre 1383, en qualité de *Panetier de France,* Conseiller & Chambellan du Roi, à *Bernard Aladent,* Receveur Général des Aides, de 160 francs d'or sur ses gages. Son sceau est *une croix, chargée de 5 coquilles.* Cimier: *un casque couronné, surmonté d'une tête de dragon volant.* Légende: RAOUL DE RAINEVAL, *Panetier de France.* Il accompagna encore le Duc de Bourgogne à Tournai, au mois de Novembre 1385, pour le traité avec les habitants de la Ville de Gand, puis se rendit à Boulogne, avec l'Evêque de Bayeux, pour traiter de la paix avec les gens du Roi d'Angleterre: il y demeura depuis le 13 Février 1385, jusqu'au 29 Mars suivant. Quand le Roi eut formé le dessein de passer en Angleterre, il se rendit à Amiens le 12 Septembre 1386, ayant dans sa Compagnie un Chevalier & 13 Ecuyers; fut retenu, deux ans après, pour accompagner S. M. au voyage qu'elle vouloit faire en Allemagne, & se trouva, pour ce sujet, à Montreuil, avec 4 Chevaliers & 29 Ecuyers; suivit encore le Roi en Picardie, lorsque le traité de paix avec l'Angleterre se renouvela au mois de Mars 1391, & ce fut en conséquence de ce traité, que la Cour l'envoya encore l'année suivante à Boulogne. Il est aussi qualifié *Grand Panetier du Roi,* dans une quittance qu'il donna le 12 Janvier 1392. On ignore le temps de sa mort; mais sa femme se qualifioit veuve en 1406. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie,* pag. 444, qu'il se croisa avec plusieurs autres Seigneurs de la Province, pour le secours des Chevaliers de l'Ordre de Prusse (Teutonique), contre les Infidèles; qu'il se trouva à l'Assemblée qui se fit à l'Hôtel du Roi, de Saint-Paul à Paris, le 21 Février 1365, au sujet des Moines de l'Abbaye de Fécamp; qu'il fut l'un des Ambassadeurs du Roi CHARLES V, en 1374, pour conclure le mariage de LOUIS, second fils de S. M., avec CATHERINE, fille aînée de LOUIS, Roi de Hongrie, & qu'il fut un des 12 Chevaliers nommés pour Gouverner le Royaume durant la démence du Roi CHARLES VI. Il avoit épousé 1° par contrat passé sous le scel de la Prévôté de Paris, le 19 Décembre 1350, *Philippe de Luxembourg,* fille de *Jean,* Châtelain de Lille, &c., & d'*Alix de Flandres;* 2° *Marguerite,* Dame de *Pecquigny* & du Vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille de *Renaud d'Ailly de Pecquigny,* Vidame d'Amiens, & de *Jeanne de Brienne-Eu,* dont il n'eut point d'enfants; & 3° *Isabelle de Coucy,* Dame de Dronay, morte en 1413, fille d'*Aubert de Coucy,* Seigneur de Romeny, & de *Jeanne de Villesavoie;* toutes les trois sorties des premières, des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Picardie. Du premier lit vinrent:

1. VALERAN, qui suit;
2. RAOULQUIN, Sire DE RAINEVAL, lequel fit l'acquisition de la Terre de Cardonnet, dont le Roi lui remit les lods & ventes le 29 Juillet 1372, en considération de ses services & de ceux de son père. Il servoit sous Enguerrand d'Eudin, avec un Chevalier & deux Ecuyers, le 3 Août 1379: on ne voit pas qu'il ait été marié;
3. JEAN, Chanoine d'Amiens, nommé l'un des exécuteurs testamentaires de *Jeanne de Varennes,* Dame de *Raineval,* dans un procès de l'an 1406, entre *Guillaume d'Estouteville,* Sire de Blainville, & *Baudouin*

d'Ailly, dit *Baugeois*, mari de *Jeanne de Varennes* ;

4. Jeanne, qui fut mariée, par son père, à *Guillaume*, IIIe du nom, Châtelain *de Beauvais*, Seigneur de Saint-Denis-le-Thiboult, &c., Grand Queux de France, dont postérité. Voy. BEAUVAIS, tom. II, col. 723 & suiv. de ce *Dictionnaire*. Cette Dame eut en mariage la Terre de *Lévilliers*, & mourut, le Mercredi avant la Saint-Martin d'Hiver, en 1389, & son mari en 1390, suivant leur épitaphe qu'on voit dans l'Eglise des Dominicains ou Frères Prêcheurs de Beauvais ;
5. Ade, à laquelle les Terres de Bruille, Saint-Erin & Balley furent données, & qui étoit morte en 1391. Elle avoit épousé, par contrat passé sous le scel de la Baillie d'Amiens, le Samedi après la Saint-Vincent 1365, *Jacques de Créquy*, IIe du nom, Seigneur de Heilly & de Pas, dont elle eut des enfants.

Et du troisième lit naquirent :

6. Jean, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, Coudun & Dronay, qui fut présent à l'émancipation de *Jeanne d'Ailly*, sa petite-nièce, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfants de son mariage, contracté le 13 Septembre 1407, avec *Jeanne de Montmorency*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beausault, & de *Jeanne d'Harcourt*. Elle transigea, au mois d'Août 1416, avec la Dame *d'Ailly*, son héritière ;
7. Et Aubert, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VII. Valeran de Raineval, Comte de Fauquembergue, Chevalier, Seigneur de Raineval, Fouilloy, Fluy, ratifia, sous cette qualité, le 24 Décembre 1367, le contrat de mariage de sa sœur Anne, Dame de Heilly. Haudicquer de Blancourt dit qu'il étoit *Chevalier Banneret*, & cite un compte de Jacques Renard, Trésorier des Guerres. Il fut retenu, avec Jean de Hangest, à 40 payes, 3 Chevaliers & 6 Ecuyers, le 7 Juillet 1368, pour servir dans les guerres du Roi, & depuis ès-années 1378, 79, 1380 & suivantes ; servit encore en Flandre, sous le Seigneur *de Coucy* ; fut établi, le 5 Avril 1386, dans la Ville & le Château de l'Ecluse, avec 20 hommes d'armes, pour la garde & la sureté de cette place ; se trouva, au mois de Septembre suivant, à Amiens, avec 3 Chevaliers & 16 Ecuyers de sa Compagnie, pour le passage que le Roi vouloit faire en Angleterre ; servit, le 9 Avril 1387, en Flandre, avec pareil nombre de gens ; prit la qualité de *Comte de Fauquembergue*, en 1392, après la mort de *Jeanne de Luxembourg*, sa tante, dont il étoit héritier ; eut, pour cette Terre, un procès contre Jean de Beaumont ; transigea en 1403, & fut tué à la bataille d'Azincourt. Il avoit épousé *Jeanne de Varennes*, fille de *Jean*, Seigneur *de Varennes*, Wignacourt & la Broye, & d'*Isabelle de Wallincourt*. Ils acquirent ensemble, de *Robert de Pecquigny*, le 7 Novembre 1374, la Terre de Fluy, dans laquelle il fut confirmé par le Roi, au mois de Décembre suivant. *Jeanne de Varennes* étoit morte avant son époux, & de leur mariage vinrent :

1. Raoul, qui suit ;
2. Et Jeanne, Dame de Pierrepont, &c., qui s'est mariée, en 1406, à *Baudoin d'Ailly*, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens. Elle plaidoit contre la veuve de son frère en 1408, & aussi contre Jean de Beaumont, en 1409, pour le Comté de Fauquembergue. Elle étoit morte avant le 28 Novembre 1413, que *Jeanne d'Ailly*, sa fille, fut émancipée. C'est par le mariage de cette Jeanne de Raineval, que les grandes Terres de sa Maison sont passées dans celle d'*Ailly*, & de celle-ci dans celle d'*Albert de Luynes*.

VIII. Raoul, IIIe du nom, Sire de Raineval, mourut, du vivant de son père, avant 1404. Il avoit épousé *Jeanne d'Ohdeauville*, fille de *Jean*, Seigneur *d'Ondeauville*, & de *Jeanne de Créquy*, de laquelle il n'eut point de postérité. Elle se remaria à *Guillaume d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, Blainville, &c., Grand Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, lequel plaidoit, au nom de sa femme, contre *Nicolas d'Ondeauville*.

Ainsi finit cette première branche, dont on trouve, dans *l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 209, une Perronne de Raineval, qui épousa *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, en 1396, sans savoir de qui elle étoit fille.

SECONDE BRANCHE.

VII. Aubert de Raineval, Chevalier, Seigneur de Bertaucourt, &c. (second fils de Raoul IIe du nom, & d'*Isabelle de Coucy*, Dame de Dronay, sa troisième femme), fut un des principaux chefs de l'Armée que le Duc de Bourgogne mena contre les Liégeois rebelles, & sur lesquels ce Prince remporta une

victoire signalée, le 24 Septembre 1408. Leur perte fut de 24,000 hommes, & le gain de cette bataille ne coûta au Duc de Bourgogne, que 70 tant Chevaliers qu'Ecuyers : il fut dû à la principale Noblesse de Picardie. AUBERT DE RAINEVAL fit montre à Montreuil, en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 8 Ecuyers de sa Compagnie, le 1er Mai 1410. Il fit encore une autre montre, le 1er Septembre suivant, à Estrées-Saint-Denis, en la même qualité de Chevalier, ayant 14 Ecuyers & 4 Archers de sa Compagnie, & donna, le 13 Juin 1411, quittance de 142 liv., 10 sols en prêt sur leurs gages, pour servir dans la Compagnie du Comte de Ligny & de Saint-Pol, Capitaine Général des Pays de Picardie & de West-Flandre. Son sceau est : *écartelé, aux 1 & 4* DE RAINEVAL; *& aux 2 & 3 trois fasces vairées*, qui est DE COUCY. Supports : *deux lions*. Cimier : *une tête de dragon* ou *de serpent volant*. Il fut présent, en 1413, à l'émancipation de sa petite-nièce, & fut tué à la bataille d'Azincourt, ainsi que ses deux frères, VALERAN & JEAN, & *Baudouin d'Ailly*, son beau-frère, Vidame d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Roi. Cette bataille, malheureuse pour la France, lui coûta l'élite de la Noblesse de Normandie, de Picardie & de plusieurs autres Provinces. Le nom de la femme d'AUBERT DE RAINEVAL est ignoré; mais l'existence de cette seconde branche, établie en Hollande depuis plus d'un siècle, comme sortant de la première, est prouvée : 1° sur ses titres, produits devant M. Dorieu, Intendant de Soissons, Commissaire nommé par le Roi, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 20 Janvier 1669; 2° & par une Enquête en bonne forme de 6 Gentilshommes des plus qualifiés de la Province de Picardie, passée à Rozoy, en Thiérache, le 3 Janvier 1707, devant les Notaires Royaux du Bailliage de Vermandois, lesquels Gentilshommes attestèrent l'ancienne noblesse des RAINEVAL d'aujourd'hui, comme la connaissant, & y apposèrent le sceau de leurs armes. Les guerres de Religion & autres événements, ainsi que l'émigration d'*Esther le Febvre de Parfondru* dans les pays étrangers, avec ses enfants, veuve de GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, dont nous parlerons ci-après, ayant fait perdre à cette seconde branche beaucoup de papiers & de titres, nous sommes forcés de n'en reprendre la filiation qu'à PIERRE DE RAINEVAL, que nous présumons être arrière-petit-fils d'AUBERT DE RAINEVAL.

X. Ce PIERRE DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Josseteau ou Sartaux, en Laonnais, mentionné dans la maintenue de noblesse de M. Dorieu, donnée en 1669, & dont le Jugement est favorable à cette branche subsistante, épousa *Anne d'Ongnies*, fille de *Jean*, Comte de Chaulnes, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1550 : c'est la seconde alliance de cette Maison avec celle de RAINEVAL. De ce mariage vint

XI. FRANÇOIS DE RAINEVAL, Chevalier, Comte de Raineval qui épousa *Anne Pastoureau*, d'une Famille noble de Picardie, qui fit ses preuves depuis 1547, dont :

1. GABRIEL, qui suit;
2. DANIEL, Lieutenant-Colonel au Régiment de Sourches, tué au service, lequel avoit fait preuve de quatre races depuis 1543, avec la veuve de son frère GABRIEL, dit le *Nobiliaire de Picardie* : ce qui remonte à AUBERT, chef de cette branche;
3. Et JOSSETEAU, qui succéda dans l'Office de son frère.

XII. GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, premier Maréchal des Logis de MONSIEUR, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, fut tué au siége de Lille, lorsque ce Monarque faisoit la conquête de la Flandre. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1645, reçu par *Rillard*, Notaire Royal à la Fère, *Esther le Febvre de Parfondru*, d'une ancienne Noblesse de Picardie, laquelle, étant veuve, sortit de France (sans doute pour cause de Religion), emporta les titres & papiers de sa branche, & se retira en Allemagne avec ses enfants, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. Et MARTHE, âgée de 57 à 58 ans, lors de l'Enquête faite en 1707, & qui s'est mariée à Herford, en Allemagne, chez la Princesse Elisabeth, au Ministre de la Cour.

XIII. JEAN DE RAINEVAL, Chevalier, Marquis de Raineval, revint en France, pour rentrer en possession des Terres de Raineval & de Sartaux, en Thiérache, provenantes de ses aïeux, abjura la Religion P. R., dans laquelle il avoit été élevé, pour embrasser celle de ses ancêtres, & le Comte *d'Ongnies*, son parent, le présenta à M. de Romery, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi,

Lieutenant de fes Gardes du Corps, qui le fit recevoir dans la Compagnie du Maréchal de Lorges. D'après d'affez longs fervices, il parvint au grade de Brigadier de cette Compagnie, devenue depuis Compagnie d'Harcourt. Les bleffures qu'il reçut en diverfes occafions ne lui permettant plus de continuer fon fervice, il fe retira à fa Terre de Raineval, où il vécut fans alliance. Il mourut en Hollande, à Voorburg, près de la Haye.

XIII. François, Comte de Raineval & de Fauquembergue (fecond fils de Gabriel, & d'*Efther le Febvre de Parfondru*), refta dans les pays étrangers, paffa au fervice de la République de Hollande, & parvint au grade de Commandant des Troupes qu'elle entretient dans fa Colonie de Surinam, en Amérique. Il époufa, le 26 Mai 1702, *Anne-Elifabeth de Glimmer,* d'une Famille ancienne & Patricienne de la Ville d'Amfterdam, dont :

1. François-Corneille, qui fuit ;
2. Jean-Gabriel, rapporté après la poftérité de fon aîné ;
3. Et Jeanne-Jacqueline, morte à Surinam, en Amérique.

XIV. François-Corneille, Chevalier, Marquis de Raineval, mort peu de temps après fon mariage, contracté en 1736, avec *Wilhelmine-Marguerite Hertzberg,* a laiffé, pour fils unique,

XV. François-Jean, Chevalier, Marquis de Raineval, établi à Surinam, qui eft veuf fans poftérité.

XIV. Jean-Gabriel, Chevalier, Comte de Raineval & de Fauquembergue (frère cadet de François-Corneille), a époufé, le 31 Mai 1758, *Anne-Gertrude de Pieterfon,* d'une Famille noble & ancienne de Hollande, fille de *Jean de Pieterfon* & d'*Elifabeth des Loges,* & veuve de *Balthazar van der Meulen,* d'une Famille ancienne & Patricienne de Hollande. Ils ont :

1. Bertrand-Philippe-Sigismond-Albert-Frédéric, Marquis de Raineval, né le 16 Septembre 1768, décédé le 11 Avril 1770 ;
2. Anne-Elisabeth-Gabrielle-Victoire, née le 24 Novembre 1758 ;
3. Marie-Jeanne-Eléonore, née le 22 Avril 1760 ;
4. Françoise-Jeanne-Esther-Louise, née le 13 Septembre 1763 ;
5. Perronne-Jeanne-Françoise, née le 14 Juin 1766 ;
6. & 7. Syne-Marguerite-Gilbertine-Rodolphine-Adrienne & Nicole-Elisabeth-Jeanne-Gabrielle, nées jumelles le 19 Septembre 1773.

Les alliances de la Maifon de Raineval font avec celles de *Nanteuil* (dont un Evêque, Comte de Beauvais), *Saucey de Baucey, Conflans, Mauquenchy, Ongnies* plufieurs fois, *Montigny, Mailly d'Haucourt, Brienne, Fouilloy, Luxembourg, Pecquigny, Coucy, Ailly, Montmorency-Logny, Varennes, Créquy, Boubers, Wallincourt, d'Ondeauville, le Febvre de Parfondru,* &c. Enfin elle a des alliances dans les Provinces d'Artois, le Cambréfis, la Flandre Françaife, en Allemagne, jufque chez le Roi de Pruffe, par deux Dames *de Boubers,* dont les portraits fe voient dans les galeries des Châteaux de Berlin & de Potfdam & en Hollande, avec les premières Familles Patriciennes de cette République.

Suivant le *Nobiliaire de Picardie,* les armes de Raineval font: *d'or, au lion de gueules;* mais dans l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne,* tom. VIII, p. 612, on lit que le Grand Panetier de France, du nom de Raineval, portoit: *d'or, à la croix de fable, chargée de 5 coquilles d'argent.* Ceux de ce nom, établis en Hollande depuis le milieu du dernier fiècle, portent: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant, couronné de gueules; aux 2 & 3 d'or, à la croix de fable, chargée de 5 coquilles d'argent. L'écu couronné d'une Couronne ducale,* à caufe du Grand Panetier de France qui la portoit ainfi, *furmontée d'un cafque taré de front, grillé d'or, orné de fes lambrequins d'or, d'argent & de fable.* Cimier: *une tête & col de ferpent,* ou *dragon aîlé, de finople, lampaffé de gueules.* Supports: *deux lions d'or.*

RAISSON, en Provence : Famille maintenue dans fa Nobleffe par Ordonnance de M. le Bret, Premier Préfident du Parlement d'Aix & Intendant de Provence, du 21 Septembre 1693, fur les titres produits. Elle remonte à

I. Noble Jacques de Raisson, premier Conful de Toulon, fuivant un acte reçu par *Jean Treffemanes,* Notaire d'Aix, du 8 Novembre 1442. Il laiffa pour enfants :

1. Guillaume, qui fuit ;

2. Honoré, qualifié *noble* dans une tranſaction du 5 Décembre 1506, & qui fut père de

Isabelle, mariée, en 1472, à *Jean de Gantès*, IIIe du nom, qui tranſigea, par acte dudit jour 5 Décembre 1506, paſſé devant *Marc Salvatoris*, Notaire de Toulon, comme père & légitime adminiſtrateur des biens de ſes enfants, avec les co-héritiers de ſon épouſe ſur les partages des biens de défunts nobles Honoré, Pierre, Guillaume, Marguerite & Sainte de Raisson, décédés *ab inteſtat*. Voy. GANTÈS;

3. Et Pierre, qualifié *noble* dans un acte du 4 Janvier 1472.

II. Noble Guillaume de Raisson, nommé dans la tranſaction, citée ci-deſſus, épouſa 1° *Clémence de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, Co-Seigneur *de Pierrefeu*; & 2° *Iſabeau d'Angelo*. Elle étoit veuve en 1530, & tutrice de ſes enfants, ſavoir:

1. Antoine, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. Jacques, Thomas, Etienne & Guillaume.

III. Noble Antoine de Raisson épouſa, par contrat du 6 Mai 1489, *Douſolienne de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, Co-Seigneur & Maïeur de Pierrefeu, & d'*Antoinette de Clapiers*. Leurs enfants furent:

1. Louis, qui ſuit;
2. François, marié à *Melchione Bouton*, fille de *Barthélemy*, & de *Catherine de Vallière*, contrat reçu par *Antoine Poies*, Notaire à Toulon, & ratifié le 8 Juin 1550, par *François Embram*, Notaire d'Hyères. Elle étoit proche parente de *Pierre Bouton*, Seigneur de la Baſtide, la Roque, Conſeiller, Procureur Général du Roi en la Chambre des Comptes, qui lui donna un ſupplément de légitime le 10 Juin 1586. De ce mariage vint

Catherine, mariée, à Toulon, le 5 Mars 1584, à *Gaſpard Chabert*.

3. Et Madeleine, alliée à noble *André de Fulconis*, fils de *Gombaud*. C'eſt ce qui ſe prouve par un acte de donation entre-vifs d'Antoine de Raisson, ſon père, reçu par *Raimond de Colonis*, Notaire à Brignoles, le 6 Février 1510.

IV. Noble Louis de Raisson tranſigea, avec ſon couſin *Aimar*, Seigneur *de Pierrefeu*, pour la dot de ſa mère & pour ſa légitime de 300 florins, par acte paſſé à Cuers le 1er Février 1538. Il eſt nommé dans le contrat de mariage d'Honoré, ſon fils, qui ſuit.

V. Noble Honoré de Raisson épouſa, le 15 Décembre 1510, *Jeanne Aufrède*, & en eut

VI. Noble Jean de Raisson, qui fut chargé par M. de la Valette, Amiral de France, Commandant Général de l'Armée du Roi en Provence, le 15 Mars 1587, de lever une Compagnie de 100 hommes de guerre, bons ſoldats & aguerris, pour les commander, ſe confiant à ſa longue expérience. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1554, paſſé devant *Antoine Paves*, Notaire à Toulon, *Catherine Fillol*, fille de *Jean-Antoine*, & de *Jeanne de Cuges*. Ils eurent

VII. Louis de Raisson, IIe du nom, Ecuyer, qui s'eſt marié, 1° par contrat du 7 Juin 1615, à *Marguerite de Grimaud*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Louiſe d'Amalric*; & 2° par contrat du 17 Avril 1619, paſſé devant *Jean Vacon*, Notaire à Toulon, avec *Françoiſe de Thomas*, fille de noble *Louis*, Seigneur de la Val-d'Ardenne. Il eut de ce ſecond lit

VIII. Gaspard de Raisson, Ecuyer, Seigneur de la Val-d'Ardenne, qui s'eſt marié, 1° par contrat paſſé le 9 Décembre 1640, devant *d'Arbes*, Notaire à Aix, à *Catherine de Maliverny*; & 2° contrat reçu le 21 Novembre 1651, par *Jacques Boſquel*, Notaire de Toulon, à *Lucrèce de Thomas*. Du premier lit il eut:

1. Joseph, qui ſuit.

Et du ſecond vinrent:

2. François, rapporté après ſon aîné;
3. Et Madeleine, qui s'eſt mariée, le 8 Mars 1707, contrat paſſé devant *Beringuier*, Notaire à Carnoules, à *Louis-Joſeph Griſolle*.

IX. Joseph de Raisson, Seigneur de la Val-d'Ardenne, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frère, par M. le Bret, Intendant en Provence, le 21 Septembre 1693. Il avoit épouſé 1° *Louiſe Monier*, fille de noble *François*, Seigneur de Châteauvieux, & de *Claire de Badier*, contrat reçu le 7 Mai 1670, par *Beringuier*, Notaire de Carnoules; & 2° par contrat du 20 Août 1684, paſſé devant *Vialis*, Notaire à Toulon, *Anne d'Iſnard*, veuve de *Charles d'Arbaud*, & fille de feu noble *Jean d'Iſnard* & de *Madeleine de Moinier*. (On ignore s'il en eut poſtérité.)

IX. François de Raisson (fils de Gaspard, & de *Lucrèce de Thomas*, ſa ſeconde fem-

me), né le 7 Décembre 1653, épousa, le 18 Août 1681, *Gabrielle de Lardeil*, fille de *Pierre*, & d'*Anne Bain*. Il en eut

X. François de Raisson, IIe du nom, marié, par contrat du 2 Février 1718, passé devant *Mouton*, Notaire à Toulon, à *Lucrèce de Barthélemy de Sainte-Croix*. Il est mort le 4 Mars 1749, sans enfants, & a laissé, par son testament du 5 Novembre 1746, ses biens à Madeleine, sa tante, mentionnée ci-devant.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même.* Une branche de cette Famille de Raisson a *écartelé, aux* 1 *&* 4, comme ci-dessus; & *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 doubles rocs d'échiquier aussi d'argent.*

RAITY, en Poitou. Antoine Raity de Villeneuve épousa, en 1725, *Marie-Anne-Thérèse de Castellane*, dont il eut:

1. René-Antoine, qui suit;
2. Et Marie-Anne-Roseline Raity de Villeneuve-Trans, veuve de Messire *François-Alexandre*, Marquis *de Castellane*, qui s'est remariée, le 21 Juillet 1766, à *Jean-Pierre*, appelé *le Marquis d'Orfeuille*, dont elle a été la seconde femme; elle est morte sans enfants, le 11 Septembre 1773. Voy. ORFEUILLE (d').

René-Antoine Raity de Villeneuve, Marquis de Vitré, en Poitou, Colonel du Régiment de Fumel, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, à Angoulême, le 4 Mai 1760, *Renée-Marguerite d'Aloigny*, fille de *Thomas*, Seigneur du Puy-St.-Astier, & de feue *Marguerite le Berthon*; & 2° en 1770, *Marie-Dorothée de la Barre*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Laage, & de *Marie-Jeanne de Blom*.

RALLEMONT (de), ancienne Noblesse de Normandie, qui a rendu des services considérables à l'Etat sous le règne de Charles VII, & dont voici une Notice, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués:—Ephraïm, Jean, qui suit, & Jacques de Rallemont, furent maintenus en leur qualité d'*anciens Nobles*, par Jugement des Commissaires pour la recherche de la Noblesse de la Généralité de Rouen, le 3 Décembre 1667, en vertu d'anciens Arrêts rendus en faveur de leurs ancêtres, en 1485 & 1602; les branches d'Ephraïm & de Jacques sont éteintes par filles; — Catherine de Rallemont, sœur unique de Jean, fut mariée, en 1684, à *Michel de Maulde*, Chevalier, Seigneur de Bléville & de Condette, Capitaine au Régiment de Picardie.

Jean de Rallemont (frère de ladite Catherine), eut pour enfants:

1. François, qui suit;
2. Antoine, Curé de Saint-Laurent, mort en 1752;
3. Jacques, mort sans postérité;

Et quatre autres garçons, dont un est décédé jeune; les trois autres sont morts à l'Armée, dans les guerres de Louis XIV.

François de Rallemont, après avoir servi avec le Régiment de Bissy, Cavalerie, dans les guerres de ce Prince, épousa 1° *Barbe le Masurier du Quesnoy*; 2° *Renée de la Barre*, dont une fille, morte jeune; & 3° *Marie de la Haye*, Dame du Mont & de Lintot, d'une ancienne Noblesse, cousine germaine de feue Madame la Marquise *de Roye de la Rochefoucauld*. De ce troisième lit il a eu:

1. Michel-François, qui suit;
2. Marie, morte en 1771;
3. & 4. Deux autres filles, mortes jeunes;
5. Et Catherine, Religieuse.

Messire Michel-François de Rallemont, Ecuyer, Seigneur du Crestot, du Bois-Milon, né le 3 Février 1726, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, a fait les campagnes de Flandre, & a eu Brevet de Capitaine de Dragons en 1755. Il a épousé, le 22 Octobre 1748, *Marguerite-Françoise-Elisabeth de Foville*, Dame & Patronne d'Ecrainville, la Freville, la Porte, le Trevet, &c. (d'une ancienne Noblesse de Normandie, & héritière de la branche aînée de sa Maison), fille unique de *François-Alexandre de Foville*, IIe du nom, & de *Françoise-Elisabeth le Parmentier de Criquetot*. De ce mariage sont issus:

1. Charles-François, qui a été Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, & est mort en 1770:
2. Françoise-Alexandrine, morte jeune;
3. Et Marie-Françoise-Henriette, qui s'est mariée, contrat signé le 11 Mai 1777, par le Roi & la Famille Royale, à *Charles-Antoine de Bernart*, Marquis d'Avernes, &c., Capitaine des Gendarmes d'Artois, Chevalier de Saint-Louis, dont elle est la seconde femme. Voy. BERNART d'AVERNES.

Les anciennes armes de cette Famille étoient: *de ſable, à 3 râles d'or;* mais depuis 1466 elles ſont: *de gueules, à 3 râles d'or ; à la bordure de ſable;* pluſieurs branches y ont ajouté *un mont d'argent.*

RAMADE DE FRIAC, Famille du Limouſin, dans la Vicomté de Turenne, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

I. JEAN DE RAMADE, Ecuyer, Sieur de Friac, ainſi qualifié dans un acte du 6 Novembre 1634, eut pour fils,

II. JACQUES DE RAMADE, Ecuyer, Sieur de Traverſac & de Friac, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Belſunce, qui eut pour fils aîné,

III. JÉRÔME DE RAMADE, Ecuyer, Seigneur de Friac & de Traverſac, né le 17 Juin 1663, qui ſervit le Roi en 1692, & fut bleſſé à Saluces, en 1693, à la tête d'une eſcorte qu'il commandoit. Le Duc d'Albret le nomma, le 4 Mai 1696, Cornette du ban & arrière-ban de ſa Vicomté de Turenne; teſta en 1702, & mourut en 1710, laiſſant de ſa femme, *Françoiſe Grafeuilhe de la Valette*, pour fils unique,

IV. MERCURE, ou JEAN-MERCURE DE RAMADE, Ecuyer, Seigneur de Friac, Chevau-Léger de la Garde du Roi, qui a épouſé, par contrat du 5 Avril 1723, *Marie-Angélique Jouffre de Chabrignac*, dont ſont iſſus:

1. & 2. CHARLES & JEAN-MERCURE, Ecuyers, nés jumeaux le 13 Novembre 1725: le premier eſt Chevau-Léger de la Garde du Roi;
3. JEAN, Ecuyer, né le 20 Septembre 1730, Sous-Lieutenant du Régiment Royal, Artillerie;
4. PIERRE, Ecuyer, né le 22 Janvier 1732, Lieutenant au Régiment de Picardie;
5. Autre PIERRE, Ecuyer, né le 24 Décembre 1738;
6. Et MARIE, née le 3 Avril 1737.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de 3 étoiles du même, & en pointe d'un arbre arraché de ſinople.*

RAMBAUD, en Dauphiné. JACQUES DE RAMBAUD étoit Gouverneur de Gap, en Dauphiné, en 1576.

CLAUDE DE RAMBAUD, Chevalier, Seigneur de Champrenard, épouſa, le 7 Juillet 1713, *Louiſe-Madeleine de Brunel*, Dame de Saint-Maurice, en Dauphiné, née le 7 Juillet 1678, fille aînée d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de S^t^.-Maurice, &c., & de *Louiſe de Jaucourt*. Leurs enfants ſont:

1. FRANÇOIS, né le 24 Décembre 1715;
2. ARMAND, né le.... Juin 1718;
3. Et ELISABETH-LOUISE RAMBAUD DE SAINT-MAURICE, dite *Mademoiſelle de Champrenard*, née le 17 Juillet 1717, qui a épouſé, *Balthazar-Alexandre de Gérente*, Marquis de Sénas & d'Orgeval, près de Poiſſy, dont des enfants. Voy. GERENTE.

Les armes: *de ſable, au cyprès de ſinople, ſur lequel eſt perchée une tourterelle d'argent.* Deviſe: ET HABET SUA GAUDIA LUCTUS.

* RAMBOUILLET, Bourg, avec titre de *Duché-Pairie*, un Château magnifique, un grand Parc, de belles eaux & un Marché très-fréquenté, dans le Mantois, au Diocèſe de Chartres: le feu Comte de *Toulouſe* y a fait conſtruire un bâtiment neuf de 120 toiſes de long, orné de trois avant-corps; S. A. S. le Duc de *Penthièvre* actuel y a auſſi fait faire des augmentations & des embelliſſements conſidérables. Autrefois *Rambouillet* n'étoit qu'un *Marquiſat*, qui paſſa ſucceſſivement de la Maiſon *d'Angennes*, dans celles de *Sainte-Maure-Montauſier* & *d'Uzès*. Le Sieur d'*Armenonville* l'ayant acheté, il le revendit au Comte de *Toulouſe*, en faveur duquel Louis XIV l'érigea en *Duché-Pairie* en Mai 1711, pour lui & ſes enfants, tant mâles que femelles. Cette Terre, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, vaut plus de 130,000 liv. de rente, & c'eſt le plus beau pays de chaſſe qu'il y ait en France. Pour les anciens Seigneurs de *Rambouillet*, voyez ANGENNES.

RAMBURES, ancienne & illuſtre Maiſon de Picardie, éteinte, qui remonte à JEAN, Ier du nom, Sire DE RAMBURES, Gouverneur de Guiſe, qui vivoit en 1326. ANDRÉ, Sire DE RAMBURES, un de ſes deſcendants, épouſa, *Jeanne de Bragny*, dont

DAVID, Sire DE RAMBURES, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Maître des Arbalétriers de France en 1411, qui donna des preuves de ſon courage en diverſes occaſions, n'étant encore qu'Ecuyer, & mourut en 1415, peu de mois après la journée d'Azincourt. Son fils,

André, IIe du nom, Sire de Rambures, fervit fous Charles VII, en différents fiéges & combats, depuis 1420 jufqu'en 1449.

Jacques, Seigneur de Rambures, &c., Confeiller & Chambellan du Roi, qui fut fait *Chevalier* au fiége de Pont-Audemer en 1449, du vivant de fon père, & fervit, fous Louis XI, dans la guerre *du bien public*, en 1465.

Il y a eu de cette Maifon plufieurs Maîtres des Eaux & Forêts de Picardie, dont le troifième fut Echanfon ordinaire du Roi en 1557, & un Chevalier des Ordres, dans Charles, Sire de Rambures, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Doullens, &c., dit *le Brave Rambures*, qui fut reçu le 31 Décembre 1591, & mourut à Paris le 13 Janvier 1633, après avoir été contraint de fe faire couper le bras droit pour deux vieilles bleffures reçues, l'une à la bataille d'Ivry & l'autre au fiége d'Amiens, ayant eu de *Renée de Boulainvilliers*, Dame de Courtenay, &c., fa feconde femme, pour fils aîné,

Charles, Marquis de Rambures & de Courtenay, qui mourut à Calais le 11 Mai 1671, & fut enterré au Couvent des Minimes d'Abbeville, au tombeau de fes prédéceffeurs. De *Marie Bautru de Nogent*, qu'il avoit époufée le 5 Avril 1656, il laiffa :

1. Louis-Alexandre, qui fuit;
2. Marie-Renée de Rambures de Renel de Courtenay, qui s'eft mariée à *Juft-Jofeph-François d'Ancezune-Cadart*, Duc de Caderouffe, Aide de Camp de Louis XIV, dont elle fut la feconde femme, & n'en eut pas d'enfants. Voy. ANCEZUNE;
3. Et Marie-Armande, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, qui a époufé, le 22 Avril 1686, *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gafpard*, Marquis *de Polignac*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi; elle eft morte en 1706, ayant eu poftérité. Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

Louis-Alexandre, Marquis de Rambures, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué en Alface, fur la fin de Juillet 1679, à l'âge de 18 ans, d'un coup de moufquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques foldats faifoient de leurs armes. En lui s'eft éteinte fa Maifon

Ainfi la fucceffion de cette grande Maifon paffa aux enfants de *François de la Roche*, Marquis de Fontenilles, qui avoit époufé, le 14 Mars 1645, Charlotte de Rambures, fœur de Charles, Marquis de Rambures, père dudit Louis-Alexandre. Voy. ROCHE-FONTENILLES (de la).

(On peut confulter, fur cette Maifon, l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 65 & fuiv.) Elle portoit pour armes : *d'or, à 3 fafces de gueules.*

RAMEFORT. Les Seigneurs de *Ramefort* font fortis des Seigneurs de *Montefpan*, & ont pour auteur *Charles d'Efpagne*, Seigneur de *Ramefort*, troifième fils de *Mathieu d'Efpagne*, Seigneur de Montefpan, qui tefta le 12 Juillet 1531. *Charles d'Efpagne*, Seigneur de *Ramefort*, iffu de lui au IVe degré, époufa, en 1622, *Marguerite de Saint-Paftour*, dont *Melchior d'Efpagne*, Seigneur de *Ramefort*, marié à *Françoife d'Orbeffan*, fille du Seigneur de *la Bufquière*. Voy. ESPAGNE, tom. VII, col. 366 & fuiv. de ce *Dictionnaire*, pour l'état actuel de cette Maifon.

RAMESAY, Famille de Beauce, qui prétend être originaire d'Ecoffe, & dont étoient :

1° Jean de Ramesay, Seigneur de Lumeau, qui époufa, en 1639, *Marthe Stuart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Grange, & d'*Anne Broffet*;

2° Et Charlotte-Lucrèce de Ramesay, née le 6 Mai 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1687. Elle avoit pour neveu

Adrien-Dieudonné de Ramesay, Page de M. le Comte de Touloufe & Lieutenant dans le Régiment du Prince de Conti en 1726.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de fable, becquée & membrée de gueules.*

RAMEY, en Forez & Champagne : Famille qui fut maintenue dans les priviléges de la Nobleffe, par Arrêt du Confeil d'Etat du Roi, rendu le 28 Avril 1671, & dont eft

François-Vital-Marie Ramey, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & de Sugny, né le 15 Août 1714 (fils aîné de Claude, & d'*Antoinette de Chaftre*, fa feconde femme), qui fut pourvu, le 2 Avril 1744, d'un Office de Confeiller au Parlement de Metz & de Commiffaire aux Requêtes du Palais. Il époufa, par contrat du 23 Août 1743, *Rofe-Angélique de Vaurillon de Leftang*, fille de *Jean-Gabriel de Vaurillon*, Ecuyer, & d'*Antoinette-Rofe de Brienne*. De ce mariage font iffus :

1. Marie-Jean-Baptiste-Antoine, Ecuyer, né le 17 Octobre 1746;
2. Marie-Pierre, né le 6 Juillet 1752;
3. Jean-Marie-Vital, né le 4 Juin 1753;
4. Marie-Jeanne-Claudine, née le 20 Novembre 1747;
5. Et Marie-Antoinette, née le 22 Mai 1749.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

*RAMPANT, ou RAMPEN, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre & Seigneurie que possède, depuis 1768, *Robert-Jacques le Héricy*, Marquis de Vaucieux. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Familles de Normandie, éteinte.

I. Thomas, Sire de Rampant, ou Rampen, Chevalier, eut de sa femme, *Thomase de Moncoq*, pour fils,

II. Hugues de Rampen, Chevalier, duquel sortit

III. Thomas, Sire de Rampen, IIe du nom, vivant en 1178, 80 & 1233, qui eut pour fils

IV. Robert, Sire de Rampen, vivant en 1241 & 1280, qui fut père de

V. Jores, Sire de Rampen, vivant en 1302, dont

VI. Germain, Sire de Rampen, en 1356, qui fut père de

VII. Renouf, Sire de Rampen, en 1367 & 1390, qui eut pour fille unique

VIII. Henriette, Dame de Rampen, qui s'est mariée, vers l'an 1380, à *Thomas de Clerel*, Ecuyer, à la charge de prendre le nom & les armes de Rampen; de là vient que leur fils, *Robin de Clerel*, Sire de *Rampen*, qui portoit *d'argent, à la fasce de sable, accompagñée en pointe de* 3 *tourteaux d'azur*, ajouta *en chef les* 3 *merlettes de sable*, qui sont de Rampen. Sa postérité s'est partagée en deux branches:

L'aînée est fondue dans *Françoise-Catherine de Clerel-Rampant* (fille unique d'*André de Clerel*, Seigneur de Rampant, & de *Catherine-Françoise de Thieuville*), qui s'est mariée, le 23 Juillet 1742, à *Pierre-Robert le Roux d'Esneval*, Baron d'Acquigny, reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen le 9 Mars 1712. Il étoit petit-fils de *Robert le Roux*, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Pologne, où il mourut en 1693. Voy. ROUX d'ESNEVAL (le). — Et la branche cadette subsiste encore en la personne de *Georges-Léonard-Bonaventure de Clerel*, Chevalier, Seigneur de Tocqueville, né & baptisé le 14 Juillet 1756. Voy. CLEREL.

L'ancienne Famille de Rampen portoit pour armes : *d'argent, à* 3 *merlettes de sable, posées en fasce.*

RANCONNET d'ESCOIRE, Famille du Périgord, dont il est parlé dans *l'Armor. génér. de France*, reg. I, part II, p. 454.

François-Louis de Ranconnet, Ecuyer, Seigneur d'Escoire, en Périgord; Montroy, St.-Médard, en Aunis, & de la Roche-Guéhenneuc, en Bretagne, fut maintenu, par Arrêt du Parlement du 2 Septembre 1682, dans la pleine propriété de la Terre de la Roche-Guéhenneuc, comme héritier principal de noble *Henri de Bourbon-Malause*. Il avoit épousé, 1° le 8 Août 1669, *Marguerite d'Aydie*, fille d'*Arnaud*, Ecuyer, Seigneur des Bernardières, St.-Martial, &c., & de *Jeanne de Clermont-Vertillac*; & 2° le 8 Août 1700, *Charlotte-Antoinette de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Bruzac, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & de *Charlotte-Jeanne de Tiffard de Claye*. Du premier lit vint :

1. Antoine-René, qui suit.

Et du second est issue

2. Louise-Madeleine, morte en 1735, qui avoit épousé, le 14 Août 1727, *Jacques du Boucheron*, IIe du nom, Chevalier, Comte d'Ambrugeac, &c., dont des enfants. Voy. BOUCHERON, *aliàs* VALON (de).

Antoine-René de Ranconnet, Ecuyer, Seigneur de Noyant, Escoire, la Roche-Guéhenneuc, né le 24 Octobre 1680, fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 2 Mai 1699. Il a épousé, le 25 Janvier 1726, *Gillette-Jacquette de Rahier*, fille de *Jean-François de Rahier*, Seigneur de la Fresnaye, du Pré-Henry, la Mancellière, &c., & de *Jacquette de Caradeuc*. Leurs enfants sont :

1. N.... de Ranconnet, né le 7 Avril 1728;
2. Louis-René, né le 5 Décembre 1730;
3. Et Anne-Jacquette, née le 5 Décembre 1726.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un taureau passant d'or.*

* RANDAN, en Auvergne, Diocèse de Clermont : Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Guy-Michel de Durfort*, Duc de Lorges-Quintin, en Bretagne, Vicomte de Pommerit, Baron de Quintin, en ladite Province de Bretagne, qui a été, en cette qualité, Baron des Etats, Seigneur de l'ancien Duché de *Randan*, en Auvergne, titré *Duc de Randan*, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France de la promotion du 1er Janvier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant Général du Comté de Bourgogne & Commandant en Chef de cette Province, mourut à Courbevoie, près de Paris, le 6 Juin 1773. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1728, *Elisabeth-Philippine de Poitiers de Rye*, morte à Paris le 23 Août 1773. Voy. DURFORT. — La Seigneurie de *Randan* fut portée le 5 Février 1518, par *Anne de Polignac*, à son second mari *François*, IIe du nom, Comte *de la Rochefoucauld*. Elle fut le partage de leur troisième fils, *Charles de la Rochefoucauld*, Colonel-Général de l'Infanterie Françaife, qui mourut, à l'âge de 37 ans, le 4 Novembre 1562. Il avoit épousé *Fulvie Pic de la Mirandole*, en faveur de laquelle & de fes enfants, la Châtellenie de *Randan* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1566, regiftrées le 20 Novembre fuivant. Elle fut mère, entr'autres enfants, de *François*, Cardinal *de la Rochefoucauld*, Grand Aumônier de France, mort, âgé de 88 ans, le 14 Février 1643; & de *Jean-Louis de la Rochefoucauld*, Comte de *Randan*, Gouverneur d'Auvergne, qui fut tué, le 10 Mars 1590, à l'attaque d'Iffoire, laiffant d'*Isabelle de la Rochefoucauld*, pour fille unique, *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, laquelle étant veuve d'*Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, par Lettres du mois de Mai 1649, regiftrées le 2 Juin fuivant, que le Comté de *Randan* & la Baronnie de Luguet, mouvants du Duché d'Auvergne, le feroient de la groffe Tour du Louvre. Ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, confirmées par d'autres de Décembre 1663, regiftrées au Parlement le 15 du même mois, en faveur de cette Dame, Gouvernante du Roi Louis XIV, & de fa fille *Marie-Claire de Bauffremont* & de fes enfants. Cette *Marie-Claire de Bauffremont*, Marquife de Senecey, première Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, étoit veuve, depuis 1646, de *Jean-Baptifte-Gafton de Foix*, Comte de Fleix, & fut mère de *Jean-Baptifte-Gafton de Foix*, IIe du nom, Duc de *Randan*, mort le 12 Décembre 1665; & d'*Henri-François de Foix de Candale*, Duc de *Randan*, dit *le Duc de Foix*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 22 Février 1714, fans enfants : cette Pairie fut éteinte dans fa perfonne. Voy. ROCHEFOUCAULD (de la), BAUFFREMONT & FOIX.

RANDON de POMMERY. N.... Randon de Pommery, Garde Général des Meubles de la Couronne & Garde-Meuble particulier des Châteaux de Compiègne & de Fontainebleau, a un fils,

N.... Randon de Pommery, qui eft au Garde-Meuble de la Couronne, à Paris, rue Royale, près de la place Louis XV.

RANGONI, Maifon du Modénois, & l'une des plus illuftres d'Italie, où elle a toujours été diftinguée, tant par fes dignités & emplois qui l'approchoient de la fouveraineté, que par fes richeffes & fes alliances avec les plus puiffantes Familles d'Italie, telles que celles d'*Efte, Gonzague, Pio, Corregio, Pic de la Mirandole*, de *Manfredi*, &c.

Gérard Rangoni, Ier du nom, qui vivoit fur la fin du XIe fiècle, eft l'auteur de cette Maifon. De lui eft iffu, au XXe degré, Boniface-Joseph, Marquis Rangoni, Comte de Spilimbert, Confeiller, Chambellan du Duc *de Modène*, Grand Maître héréditaire des Poftes des Duchés de Modène & de Reggio, né le 5 Mars 1714, qui s'eft marié, le 16 Janvier 1741, à *Corone*, fille aînée de *François Terzi*, Comte de Feffa & du Saint-Empire, Marquis de Contignano, Confeiller d'Etat de l'Empereur Charles VI, & d'*Anne-Marie de Sanvitale*.

Cette Maifon a formé plufieurs branches : la première, iffue des Comtes de *Spilimbert*, fubfifte dans la perfonne de François-Marie, dit depuis Jean-Marie Rangoni, né le 23 Septembre 1713, marié, le 10 Janvier 1733, avec Jeanne, fille de Louis Rangoni, & d'*Emilie Gonzague*, dont des enfants.

La feconde, qui a commencé à Hugues Rangoni, lequel tefta en 1476, s'eft éteinte dans les enfants d'Aldobrandin Rangoni, né le 6 Février 1589.

La troisième a commencé à HERCULE RANGONI, Ier du nom (second fils de GÉRARD, & de *Violante Contari)*, qui commanda en chef, en 1529, les Troupes de la République de Florence; fut envoyé, en 1551, Ambassadeur en Espagne, de la part du Duc de Ferrare, & en 1561, en Allemagne, ayant accompagné, l'année précédente, en France, Madame RENÉE DE FRANCE, Duchesse de Ferrare : il mourut en 1572. Sa postérité s'est éteinte dans ANTOINE RANGONI, né le 25 Mars 1652, mort le 10 Juin 1702.

La quatrième a commencé à ALDOBRANDIN RANGONI, vivant en 1441, & a fini à HUGUCCION RANGONI, IIe du nom, né en 1507, mort le 25 Septembre 1554, ne laissant que deux filles.

La cinquième est celle des Marquis de *Ghibello, Lonzano* & *Roccabianca*, qui a pour auteur GUY RANGONI (quatrième fils de JACOPIN, IIIe du nom, Seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix de Corregio)*, qui servit la République de Venise, laquelle, en récompense, l'investit, en 1454, des Châteaux de Gordignano & de San-Cassano, dans la Marche Trévisane. De cette branche il n'est resté qu'une fille, JEANNE RANGONI, née le 1er Août 1714, mariée, le 10 Janvier 1733, au Marquis JEAN-MARIE RANGONI, mentionné ci-dessus. Cette branche a donné un Cardinal dans HERCULE RANGONI (second fils de NICOLAS & petit-fils dudit GUY), Evêque de Modène, créé Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe,* par le Pape Léon X, & mort en 1527.

La sixième & dernière branche a commencé à LANFRANC RANGONI, Ier du nom (troisième fils de GUILLAUME III, & d'*Alde de Castelvetri)*, qui est mort à Bologne en 1304. Elle s'est éteinte dans LOUIS & LANFRANC, qui vivoient en 1604.

(On peut, sur cette Maison, consulter Moréri, Edit. de 1759, où la *Généalogie* y est détaillée.)

RANTZAU, RANZAU, ou RANZOW, au Duché de Holstein, en Danemark.

JOSIAS, Comte DE RANTZAU, issu de l'illustre Maison des Comtes de ce nom, fit ses premiers exploits dans l'Armée Suédoise; commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au siége d'Andernach; conduisit l'aîle gauche de l'Armée du Prince de Birkenfeld, au combat de Pfaffenhofen, contre le Duc de Lorraine, le 10 Août 1633; se trouva au siége de Brisach; entra au service de France en 1635; fut Maréchal de Camp & Colonel de deux Régiments; perdit un œil au siége de Dôle, & une jambe à celui d'Arras en 1640; eut le Bâton de Maréchal de France le 16 Juillet 1645, des mains du Duc D'ORLÉANS; se trouva, en Flandre, aux siéges de Béthune, Bourbourg, Courtrai, Bergues, Mardick, Furnes & Dunkerque, dont il fut Gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropisie le 4 Septembre 1650, sans avoir eu d'enfants de son épouse, ELISABETH-HEDWIGE DE RANTZAU, nommée par d'autres MARGUERITE-ELISABETH. Après la mort de son mari, elle se fit Religieuse aux Annonciades de Paris.

La Maison des Comtes DE RANTZAU est issue d'une ancienne Noblesse du Holstein, de laquelle les *Histoires* font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands personnages, & subsistoit, en 1757, dans CHRISTIAN, Comte DE RANTZAU, Sénateur du Royaume de Danemark, ci-devant Ambassadeur du Roi FRÉDÉRIC IV, auprès du Roi de Prusse & du Czar; devenu, en 1725, le premier Député du Commissariat Général de la Marine, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, ensuite Vice-Roi de Norwège & Grand Bailli de Fuhnen. Il a épousé 1° *Charlotte-Amélie de Gioë,* dont un fils, vivant; & 2° *Eléonore de Plessen,* dont il a eu deux fils & deux filles.

Les armes : *parti d'argent & de gueules.*

* RANVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui relève directement du Roi, & qui a des extensions dans plusieurs Paroisses voisines, notamment dans celle de *Hérouvillette :* elle est possédée par *Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon,* Ecuyer, Seigneur & Patron de *Ranville,* Conseiller au Parlement de Rouen.

RAOUL, ou RAOULT, en Normandie, Seigneurs de *la Verderie,* dans l'Élection de Mortagne; Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 écussons d'azur.*

RAOULIN D'EMERIES : *d'azur, à 3 clefs d'or, posées en pal.*

RAOUSSET. GUILLAUME DE RAOUSSET, Conseiller au Parlement de Provence, épou-

ſa *Anne de Vintimille,* fille de *François,* Baron d'Ollioules, laquelle lui porta en dot la Terre de *Seillons;* il en obtint l'érection en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Octobre 1714. Son fils,

Simon-Joseph de Raousset, Marquis de Seillons, a épouſé, 1° *Marie-Charlotte de la Roche-Fontenilles,* fille de *François,* IIe du nom, Marquis de Fontenilles, &c., & de *Marie-Thérèſe de Meſmes;* & 2° *Catherine d'Agoult d'Ollières.* Du premier lit eſt iſſue

Marie-Thérèse-Gabrielle de Raousset de Seillons, qui s'eſt mariée, le 22 Mars 1753, à *Claude-François Terrier,* Marquis de Montciel, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Vieuville, Cavalerie, & Miniſtre du Roi, près du Duc de Wurtemberg. Voy. TERRIER.

Et du ſecond lit ſont nés :

Trois garçons;
Et quatre filles.

Les armes : *d'or, à la croix pattée de ſable, bordée de gueules.*

* RAPPERSWYL, Ville ſituée ſur le haut Lac de Zurich, & qui appartient aujourd'hui aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris. Elle a fait autrefois partie de l'ancienne France, & a eu ſes Comtes particuliers. *Ulric,* le premier de ces Comtes, dont on ait connaiſſance, vivoit en 1114. *Jean III,* dit *le Vieux,* le dixième & le dernier Comte *de Rapperſwyl,* mourut ſans poſtérité, en 1395. Il étoit de la Maiſon *de Habsbourg.*

* RAPPOLTSTEIN, nom d'une Seigneurie conſidérable, dans la Haute-Alſace, mouvante de l'Evêché de Bâle, & diviſée en huit Prévôtés : la première, celle de *Rappoltſtein;* la ſeconde, celle de *Guémar;* la troiſième, celle de *Bergheim;* la quatrième, celle de *Zellenberg;* la cinquième, celle d'*Heiteren;* la ſixième, celle de *Wihr* ou *Weyer;* la ſeptième, celle de *la Vallée d'Orbey,* & la huitième, celle de *Markirch.* — Dans le VIIIe ſiècle, *Rappolt* (ou peut-être *Roubaud* en Français), riche Gentilhomme, avoit déjà donné ſon nom à quelques habitations de campagne, qui, par ſucceſſion de temps, communiquèrent le leur au Château, bâti au ſommet d'une montagne voiſine, appelé le *Rocher de Rappolt,* en Allemand *Rappoltſtein,* & en Français *Ribeaupierre :* cette même montagne eſt encore remarquable par deux autres Châteaux, différents du premier par leur ſituation, leur ſtructure & leur nom ; ils forment tous trois enſemble un triangle, & vus de loin, ils préſentent un ſpectacle également frappant & agréable, ce qui les a fait mettre au nombre des merveilles de l'Alſace. — Le premier de ces trois Châteaux, pour le diſtinguer des deux autres, ſitués moins avantageuſement, eſt appelé *le haut Rocher de Rappolt* (*hohe Rappoltſtein*), & c'eſt auſſi lui ſeul qui a donné le nom à toute la Seigneurie : l'ancienneté de cette Forteresſe eſt telle qu'elle ne le cède, en Alſace, qu'à celles d'*Iſenburg* & d'*Eguisheim.* L'Empereur Henri IV, voulant récompenſer la fidélité & la conſtance que lui avoit marqué *Burcard,* Évêque de Bâle, pendant les troubles trop ſouvent renaiſſants entre le Sacerdoce & l'Empire, lui donna, en 1084, ſon domaine de Campagne, appelé *Rappoltſtein,* dont il avoit hérité de ſon père, au territoire d'Alſace, dans le Comté du Comte Henri : *Rappoltſtein* fut donc autrefois du patrimoine des Ducs de Franconie, Empereurs, ſurnommés *les Saliques,* & qui peut-être en avoient hérité eux-mêmes des Comtes d'*Eguisheim,* leurs parents; car l'Empereur Conrad II, aïeul de l'Empereur Henri IV, avoit pour mère *Adélaïde,* fille d'un Comte d'*Eguisheim.* — *Rodolphe,* Évêque de Bâle, rendit, l'an 1115, *Rappoltſtein* à l'Empereur Henri V, en échange de l'Avouerie de Favar, Monaſtère ſitué dans l'Évêché de Coire, au Pays des Griſons. Le Pape s'oppoſa à ce traité, en ayant été requis par Gewold, Abbé de Favar ; ce qui n'empêcha pas qu'Henri ne retint *Rappoltſtein,* qu'il tranſmit à ſes ſucceſſeurs de l'Empire. Ceux-ci en jouirent juſqu'à Frédéric Ier, qui s'étant laiſſé perſuader par l'Évêque Ortles, & cédant aux inſtances de pluſieurs perſonnes de conſidération, le rendit à l'Église de Bâle, avec la moitié du Village de Rappoltſweiler. Le Château de *Rappoltſtein* étant de cette ancienneté, il n'eſt pas étonnant que dès le XIIe ſiècle, il fut regardé comme l'une des plus anciennes Forteresſes du Pays. Il fut aſſiégé deux fois, mais non pris l'an 1287 : ce fut à l'occaſion de ce qu'*Anſelme,* Seigneur *de Rappoltſtein,* ne vouloit pas rendre à ſon frère & à ſes neveux, la portion de cet héritage qui leur revenoit. — L'an 1425, *Ulric,* Seigneur *de Rap-*

poltſtein, accorda le droit d'entrée dans ce Château, à Charles, Duc de Lorraine, & à Bernard, Marquis de Bade. Il en confia même entièrement la garde à Raynauld, Duc d'Urslingen, en Souabe, ſauf cependant la première convention qu'il avoit faite en 1425. Au reſte, ce Château donna autrefois le nom aux Chevaliers d'*Altenkaſtel*, d'une Famille noble de *Rappoltſtein*. (Pour un plus long détail on peut conſulter le *Diction. des Gaules*, tom. VI, p. 11 & ſuiv.)

RAQUET (DU), Famille originaire d'Italie, établie en Franche-Comté, depuis un ſiècle, ou environ, & qui a été maintenue dans ſon état & ancienne poſſeſſion noble, par un arrêt authentique de la Chambre des Comptes de Dôle, rendu le 29 Novembre 1689, à la requête de PIERRE, CLAUDE & LOUIS DU RAQUET, fréres, demeurant à la Vieille-Loye, Bailliage de Dôle, au Comté de Bourgogne, leſquels ont été reconnus pour deſcendre de *noble race*; permis à eux de continuer à prendre les qualités de *nobles* & d'*Écuyers*, tant en jugement, que partout ailleurs, ſuivant cet Arrêt & les actes ſur leſquels il a été rendu. La filiation ſe prouve depuis

I. Noble ANTOINE DU RAQUET, qui épouſa *Marguerite de Serode*, dont il eut

II. PHILIPPE DU RAQUET, né en 1524, ſuivant ſon extrait baptiſtaire du 7 Mars de cette année, lequel fut marié, le 1er Juillet 1548, à *Auguſtine Maſſard*, fille de noble *Jacques Maſſard* & de *Jeanne de Barbière d'Altare*, dans le Montferrat, comme le prouve l'acte de la célébration de leur mariage, dont vint

III. HERCULE DU RAQUET, Ier du nom, baptiſé le 7 Avril 1589, ſuivant l'extrait baptiſtaire qui en fut délivré, avec les deux précédents, par le Sieur Jean de François, Curé d'Altare, le 7 Septembre 1684, & légaliſés enſuite par l'Évêque de Noli, le 23 du même mois. Il eut pour fils

IV. CLAUDE DU RAQUET, Ier du nom, qui fit faire une enquête, le 9 Septembre 1680, par-devant MM. les Officiers principaux de l'État de Montferrat, qui déclarent que ledit CLAUDE eſt fils d'HERCULE, lequel étoit fils de PHILIPPE, & que leſdits PHILIPPE & HERCULE DU RAQUET étoient nobles & iſſus d'une noble & ancienne Famille, reconnue pour telle, de tous temps, dans le Montferrat; ladite enquête atteſtée par l'Évêque de Noli le 14 Septembre 1680, & encore par les Préſident & Sénat dudit Montferrat du 20 Septembre de ladite année, & de plus par les Magiſtrats & Conſuls d'Altare, & ſcellée des ſceaux de l'Évêque, du Sénat & des Magiſtrats : cette enquête ſut jointe à l'arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle. Son fils,

V. HERCULE DU RAQUET, IIe du nom, s'eſt marié à N..........., dont il laiſſa :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CLAUDE, IIe du nom, qui eſt mort ſans poſtérité;
3. Et LOUIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après. — Ils s'établirent en Franche-Comté, où ils ont formé différentes branches, & obtinrent l'Arrêt de confirmation de leur nobleſſe, cité ci-deſſus.)

VI. PIERRE DU RAQUET, Écuyer, Sieur de l'Orme, eut de ſon mariage,

VII. CHARLES-HUBERT DU RAQUET, Écuyer, Seigneur de Montjay, qui s'eſt marié, avec *Marie-Louiſe de Green*, Dame de Saint-Marſault. Il eſt mort en 1759, & n'a laiſſé que

VIII. MARIE-FRANÇOIS-JÉRÔME DU RAQUET, Écuyer, Seigneur de Montjay.

SECONDE BRANCHE.

VI. LOUIS DU RAQUET (fils puîné d'HERCULE, IIe du nom), eut d'*Éliſabeth Cocagne de la Pinaudière*, ſon épouſe,

VII. RENOBERT DU RAQUET, Écuyer, Seigneur de la Vieille-Loye, qui épouſa *Marie-Thérèſe d'Andreſſot*, & en eut :

1. JEAN-FRÉDÉRIC, qui ſuit;
2. Et HARNOUX, qui eſt au ſervice.

VIII. JEAN-FRÉDÉRIC DU RAQUET eſt Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Barre Royale de Rhuis, en Bretagne.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de 3 ſerres d'aigle d'or.*

* RARAY, en Valois, Diocèſe de Senlis. Par Lettres du mois de Janvier 1654, enregiſtrées le 17 Juin ſuivant, la terre de *Néry*, en Valois, fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Raray*, en faveur d'*Henri de Lancy*, Baron de *Raray*, &c., qui, de *Catherine d'Angennes*, ſon épouſe, eut, pour fils aîné, *Gaſton-Jean-Baptiſte de Lancy*, Marquis de

Raray, &c., dont la quatrième fille, *Marie-Lucie*, devint héritière de *Lancy* & de *Raray* : cette Dame, qui mourut le 16 Mai 1693, avoit époufé *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, auquel elle porta lefdites Terres, & duquel elle eut des enfants. Voy. LANCY & CONTE DE NONANT (LE). (*Tablettes généalog.* part. IV, p. 123.)

RASCAS, Famille établie en Provence. Plufieurs Chartes & Actes de fondations du XIe fiècle prouvent que ceux de cette Famille ajoutoient, dans ces temps reculés, le nom de *Châteauredon* à celui de RASCAS : néanmoins les Seigneurs *du Cannet* ont pris les armes de BERTRAND DE RASCAS, Gentilhomme Limoufin, parent des Papes CLÉMENT VI & INNOCENT VI, fiégeants à Avignon, qui étoit du nombre des Poëtes Provençaux, & mourut en 1353, à Avignon, après y avoir fondé l'Hôpital de Saint-Bernard, où on voit encore fes armes.

I. ANTOINE DE RASCAS fut un des Gentilshommes de la Province, qui prêtèrent hommage au Roi LOUIS II, d'Anjou, Comte de Provence, dans la Ville de Tarafcon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit

II. GUILLAUME DE RASCAS, Ier du nom, qui fut père de

1. JEAN, qui fuit;
2. Et MONET, auteur de la branche des Seigneurs *du Muy*, &c., rapportée ci-après.

III. JEAN DE RASCAS époufa, en 1430, *Marie de Balb*, fille de *Louis*, Seigneur du Muy, du Chaffaut, Bagarris & Châteauredon, de laquelle il eut

IV. MONET DE RASCAS, IIe du nom, Seigneur en partie du Muy & de Bagarris, qui tefta le 29 Mars 1527, laiffant de *Marguerite de Caftellane*, fon époufe,

ELÉONORE, mariée, en 1509, à *Paulet de Flotte*.

BRANCHE

des Seigneurs DU MUY, *&c.*

III. MONET DE RASCAS, Ier du nom (fils puîné de GUILLAUME Ier), époufa auffi, en 1430, *Alayette de Balb*, Dame du Muy, fœur de *Marie de Balb*, femme de JEAN DE RASCAS, fon frère aîné. Il en eut

IV. GUILLAUME DE RASCAS, IIe du nom, Co-Seigneur du Muy & de Bagarris, qui s'eft marié à *Madeleine de Barras*, l'une des filles de *Louis*, Seigneur de Mélan & de Thoard, Chambellan du Roi CHARLES VIII, & de *Marguerite de Vintimille-Montpezat*. De ce mariage vint

V. FRANÇOIS DE RASCAS, Ier du nom, Seigneur du Muy, Bagarris & Châteauredon, Juge d'Appeaux & enfuite Confeiller au Parlement de Provence en 1536, qui fut Seigneur en partie de la Terre *du Cannet*, par l'échange qu'il fit avec Gafpard de Villeneuve-Mons, pour des portions aux Terres de Thorenc & d'Andon le 13 Juin 1559. Ses enfants furent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs *du Cannet*, &c., rapportée ci-après;
3. JEAN, Archidiacre de l'Eglife d'Aix & Confeiller au Parlement en 1572, qui fonda la Collégiale de Draguignan;
4. Et FRANÇOIS, Chevalier de Malte & Commandeur de Montpellier en 1585.

VI. LOUIS DE RASCAS, Seigneur du Muy, époufa, le 15 Juillet 1540, *Anne de Pontevès*, de laquelle il eut

VII. JEAN DE RASCAS, Seigneur du Muy, dont les enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. MADELEINE, qui s'eft mariée, le 21 Février 1599, à *Jean de Quiqueran-Beaujeu*, IVe du nom, Seigneur de Ventabren, dont poftérité. Voy. QUIQUERAN DE BEAUJEU, &c.
3. Et JEANNE, mariée à *Annibal d'Aftres*.

VIII. FRANÇOIS DE RASCAS, IIe du nom, Seigneur du Muy, premier Conful d'Aix, Procureur du Pays en 1634 & 1646, mourut fans poftérité de fon mariage avec *Marguerite de Pontevès-Montfroc*.

BRANCHE

des Seigneurs DU CANNET, *&c.*

VI. GUILLAUME DE RASCAS, IIIe du nom, Seigneur de Châteauredon & de Bagarris (fils puîné de FRANÇOIS Ier), fut élu premier Conful d'Aix & Procureur du Pays en 1592. Il avoit époufé, le 16 Décembre 1544, *Suzanne d'Ifnard*, dont

VII. GASPARD DE RASCAS, Seigneur du Cannet, qui s'eft marié, 1° le 10 Novembre 1592, à *Lucrèce de Puget-Fuveau* ; & 2° à

Sibylle de Cabre-Roquevaire. Du premier lit naquirent :

1. Honoré, qui fuit ;
2. Jeanne, qui s'eft mariée, en 1617, à *André de Balon*, IIe du nom, Confeiller au Parlement, dont poftérité. Voy. BALON.

Et du fecond lit vinrent :

3. Henri, premier Conful d'Aix, Procureur du Pays en 1652, qui s'eft marié, le 25 Septembre 1640, à *Lucrèce de Forbin-Soliers*, appelée *la belle du Cannet*, dont il n'eut point d'enfants ;
4. Et Louis, rapporté après fon aîné.

VIII. Honoré de Rascas, Seigneur du Cannet, fut Confeiller au Parlement en 1630, après la mort de Jean de Rascas, fon grand-oncle. Il époufa, 1° *Alexandrette de Treffemanes-Chafteuil*; & 2° *Louife de Laidet-Sigoyer*. Il eut de la première une fille unique,

Jeanne de Rascas, mariée à *Pierre de Laidet*, Confeiller au Parlement.

VIII. Louis de Rascas (fils puîné de Gaspard, & de *Sibylle de Cabre-Roquevaire*, fa feconde femme), époufa, le 3 Septembre 1644, *Ifabeau de Clapiers*, fille d'*Efprit*, Baron de Gréoux, & d'*Anne de Gafpari*. Leurs enfants furent :

1. Honoré, qui fuit ;
2. Et N.... de Rascas, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

IX. Honoré de Rascas, IIe du nom, Seigneur du Cannet, Grand Sénéchal au Siége de Draguignan, époufa l'aînée des filles d'*Hercule de Garnier*, IIe du nom, Seigneur de Julhians, & de *Marquife de Félix*, iffue des Comtes de *la Reynarde*. De ce mariage eft iffu, entr'autres enfants,

X. Honoré de Rascas, IIIe du nom, Seigneur du Cannet, qui, de fon époufe, N.... *de Raffélis*, Dame de Calian, n'a qu'une fille,

Françoise-Elisabeth-Maxime, qui s'eft mariée, le 28 Novembre 1754, à *Michel*, Marquis *de Colbert-Turgis*, Chef d'Efcadre des Armées Navales, dont des enfants. Voyez COLBERT.

Les armes : *d'or, à la croix fleuronnée, au pied fiché de gueules : au chef d'azur, chargé d'une étoile à 8 rais d'or.* (*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 292 & fuiv.)

* RASNES, ou RANES, en Normandie, Diocèfe de Séez, Election de Falaife : les Baronnies de *Rafnes* & d'*Afnebec* entrèrent, en 1550, dans la Maifon *d'Argouges*, par l'alliance de *Renée du Pont-Bellenger*, Dame de *Rafnes* & d'*Afnebec*, du chef de fa mère *Françoife d'Harcourt*, avec *Jacques d'Argouges*, iffu d'une ancienne Maifon qui tire fon nom de la Terre d'*Argouges*, fituée près de Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus fous le Règne de Guillaume *le Conquérant*. Elles furent érigées en *Marquifat*, fous le nom de *Rafnes*, par Lettres de 1672, regiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673, en faveur de *Nicolas d'Argouges*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Colonel Général des Dragons, fils de *Henri*, petit-fils de *Charles*, Baron de *Rafnes*, & arrière-petit-fils de *Jacques d'Argouges* & de ladite *Renée du Pont-Bellenger*. Voy. ARGOUGES, & le *Mercure de France* d'Octobre 1748, p. 244.

RASOIR, en la Province & Comté de Hainaut. Suivant une *Généalogie* probante, authentique & tabellionée, qui nous a été communiquée, cette ancienne Nobleffe s'établit, en 1266, à Valenciennes, & les Seigneuries qu'elle a poffédées, aux environs de cette Ville, font au nombre de 18. Elle a pour auteur,

I. Eustache, cadet de la Maifon d'*Avefnes-le-Sec*, à une lieue de la Fortereffe de Bouchain, qualifié *Chevalier*, au XIIe fiècle, & allié avec Dame *Jehannette de Lalaing* (voy. le Carpentier, *Nobiliaire du Cambréfis*). Il prit le furnom de Rasoir, qu'il tranfmit à fa poftérité. On remarque dans l'*Hift. des Comtes de Guines*, par Lambert d'Ardres, fous l'an 1177, qu'il accompagna en tous fes voyages & entreprifes Arnoul, IIe du nom, Comte de Guines, avec Euftache de Salperwick, Hugues de Mauves & Henri de Campagne. Il eut de ladite *Jehannette de Lalaing*, fon époufe,

II. Bauduin, dit Rasoir, qualifié *Ecuyer*, dans un titre de 1226, qui changea l'écuffon de fes armes, qui étoient : *d'azur, à 3 épées d'argent, la poignée d'or, mifes en bande*, en *trois flèches d'or, fur un champ d'azur*,

auſſi miſes en bande. Il épouſa, par contrat paſſé à Valenciennes, le Mercredi après la S^t.-Martin de l'an 1238, *Sandrine de Dourlens,* dont:

Bauduin, qui ſuit;
Et William, qui s'eſt marié à *Marguerite,* fille de Meſſire *Guillaume d'Hauſſy*, de laquelle vint une fille, nommée

Mahaut, qui s'eſt mariée à *Bauduin,* Sire *de Roiſin*, & eſt morte ſans hoirs.

III. Bauduin Rasoir, IIe du nom, Ecuyer, ſe fixa à Valenciennes en 1266, & acheta des biens aux environs, ce qui fit croire ſes deſcendants originaires de cette Ville. Il eut de *Florence d'Aunoy,* ſon épouſe, pour fils unique,

IV. Jean Rasoir, Ecuyer, appelé, dans une ancienne Charte, *homme gentil, prude & vaillant,* & qui laiſſa de *Paſques de Moiſettes,* ſa femme,

1. Guillaume, dit *le célèbre aux tournois,* marié à *Jeanne de Wargny*, dont:
   1. Marguerite, qui épouſa *Allart du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, dont poſtérité;
   2. Et Maigne, qui s'eſt mariée à *Pierrou de Saint-Amand*, fils de *Regnier*, Ecuyer, Seigneur de *Saint-Amand*, Haveluy, & de Dame N.... *de Chin.*
2. Bauduin, marié avec *Iſabelle de Piauville*, fille d'*Allart*, Ecuyer, de laquelle il eut un fils, auſſi nommé Allart.
3. Jean, qui ſuit;
4. Et Lottart, marié à *Jeanne de la Cauchie,* Dame de Boſquel.

V. Jean Rasoir, IIe du nom, Ecuyer, mourut dans les guerres contre les Infidèles. Il avoit épouſé *Marguerite d'Arras*, fille de Meſſire *Jean d'Arras* & de *Marguerite de Sommaing*. Elle eſt dite veuve dans une lettre en original ſur parchemin, portant conſtitution de rente à vie, faite en 1343, le jour de Saint-Maur, au mois de Janvier, par-devant *Watier Creſte* & *Jean de Vertaing*, Echevins de Valenciennes. De cette alliance vinrent:

1. Pierre, qui, de ſon épouſe, *Agnès de Senwaërt*, fille de *Jean*, Ecuyer, eut

   Agnès, mariée avec *Allart de Leval*, Ecuyer.

2. Jean, Seigneur de Campeau, qui s'eſt marié à *Iſabelle de Roiſin*, fille de *Bauduin,* dont pluſieurs enfants, entr'autres:
   1. Jean, Seigneur de Campeau, qui, de ſon épouſe, *Jeanne de la Saulx*, eut:
      1. Isabelle, Abbeſſe du Refuge de Notre-Dame-lès-Ath;
      2. Et Marie, Abbeſſe de Spenlieu, à Mons.
   2. Autre Jean, Seigneur de Campeau, qui s'eſt marié à *Marguerite de Verdeau*, & n'en a pas eu d'enfants;
   3. & 4. Et deux filles.
3. Alard, qui ſuit;
4. Et Pierrou, Seigneur d'Audomez, qui, de *Marie de Quaroube*, ſon épouſe, fille de *Gillon de Quaroube* & de *Maigne de Baiſſy*, eut:
   1. Gilles, Seigneur de Brillon, qui s'eſt marié 1° à *Marie de Sart*, fille de *Jean*, Chevalier, & de N.... *de Barbançon;* & 2° à *Marie de Caſtellois*, veuve de *Jean du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier: il mourut ſans hoirs de ces deux mariages;
   2. Jean, Seigneur de Beuvrages & d'Audomez, Prévôt de Valenciennes en 1430, qui s'eſt marié avec *Jacqueline de Roiſin*, fille d'*Evrard*, Baron *de Roiſin*, Chevalier Banneret du Hainaut, & de *Marguerite de Molembais.* Etant veuve, elle ſe remaria à *Bauduin d'Humières*, Grand Bailli de Namur, dont elle eut *Hugues d'Humières;* & du premier lit:
      1. Guy;
      2. Et Jean Rasoir, dernier Seigneur de Beuvrages, Audomez, le Château-des-Prés, près de Maing, grand homme de guerre, qui accompagna dans tous ſes exploits Jacques de Lalaing. Il épouſa *Jeanne de Vendegies*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Bouverie*, & n'eut qu'une fille, nommée Marie, qui eſt morte jeune, avant lui. Il fit ſon teſtament le 7 Février 1469, par lequel il inſtitua Nicolas Rasoir, ſon couſin, exécuteur teſtamentaire, avec *Baudry de Roiſin*, auſſi ſon couſin, & *Hugues d'Humières*, ſon frère utérin, & autres; légua la ſomme de 400 liv. Tournois à *Laurent* & à *Antoine de Remy*, que Wilhelmine Rasoir, ſa fille naturelle, avoit eus d'*Armand de Remy*, ſon mari; mourut le 10

Février 1470, & fut inhumé dans le chœur de l'Eglife Paroiffaie de Beuvrages, où fe voit fon épitaphe;

3. Guillaume, Abbé de Crefpin;
4. Mahaut, Dame à Beaumont;
5. Et Evrard, mort fans alliance: par fon teftament du 1[er] Mars 1422, il élut fa fépulture à Saint-Jean de Valenciennes.

VI. Allart Rasoir, Chevalier, Seigneur de Sommaing, dont il hérita, & qu'il vendit enfuite, fut Chef de Cuiraffiers au fervice de S. M. Catholique, & tefta, le 28 Avril 1390. Il avoit époufé, par contrat paffé le 20 Février 1372, noble Dame *Billehaut de Caftellois,* héritière de la Terre & Seigneurie de Wagnonville, fille de Meffire *Jean de Caftellois,* Seigneur d'Erquenne, & de *Marie de Pipart,* veuve d'*Allart de Vendegies,* Ecuyer. Etant veuve, elle fit fon teftament le 28 Octobre 1410, & fut inhumée, trois ans après, en l'Eglife de Saint-Jean de Valenciennes, auprès de fon mari, comme elle l'avoit ordonné. Leurs enfants furent:

1. Jean, mort, à marier;
2. Allart, qui, par le teftament de fon père, eut en partage les Terres fituées à Sebourg, & époufa, par contrat du 6 Juin 1411, Dame *Ifabelle de Verdeau,* fille d'*Aimery,* Ecuyer, & de *Philippe de Sopelet.* Il en eut:

   Philippe, héritière de fon père, & qui époufa *Jacques de Quaroube,* Ecuyer, Seigneur de Rombies, & de la Vallée.

3. Watier, qui fuit;
4. Jeanne, mariée, 1° à *William du Bos,* Ecuyer, Seigneur de Lefpaix; & 2° à Meffire *Pierre de Vertaing,* dit *Floridas,* Chevalier, Seigneur de Villers;
5. Marie, nommée *Mademoifelle de Beaumont;*
6. Marguerite, dite *Mademoifelle de Flines;*
7. Et Isabelle, mariée à *Gérard le Fuzelier,* fils de *Jean le Fuzelier,* Chevalier, Gouverneur de Bohain en 1369, & de *Jeanne de Gugove,* dont la fille, *Marie le Fuzelier,* Dame de Warluz, fut la feconde femme de Meffire *Jean d'Anneux,* Seigneur d'Abancourt, d'où font fortis les Marquis de *Wargny,* Barons de *Crèvecœur.*

VII. Watier Rasoir, Chevalier, Seigneur de Wagnonville, Capitaine d'une Compagnie Wallone, parut à la Fête de l'Epinette, où fe firent Joutes & Tournois dans la Ville de Lille: il étoit monté fur un cheval brun, caparaçonné aux armes de fa Maifon, & armé de pied en cap; fut accompagné de fon coufin, Jean Rasoir, Seigneur de Beuvrages, & jouta avec *Pierre Thieulaine.* On voit, par fon contrat de mariage, en original, du 18 Octobre 1421, paffé à Valenciennes, qu'il avoit époufé *Jeanne de Hefque,* Dame de Wattignies-Saint-Pierre, fille de *Jean,* Chevalier, & de *Jeanne de Grées.* Il eut dans fon partage la Seigneurie de Wagnonville, &, depuis, certains héritages y fitués, par le teftament que fit *Billehaut de Caftellois,* fa mère, étant veuve. De fon mariage vinrent:

1. Jean, mort jeune;
2. Nicolas, qui fuit;
3. Allart, qu'on croit avoir été Religieux à Saint-Martin à Tournai;
4. Et Quinte, première femme de Meffire *Sandraz de Wargny,* Seigneur de Dour, lequel fe remaria avec *Marie de Boubaix.*

   Ces 4 enfants furent partagés par leurs père & mère le 29 Août 1440.

VIII. Nicolas Rasoir, Ecuyer, Seigneur de Wagnonville, Wattignies & Floyon, fut avantagé de Watier, fon père, par la donation teftamentaire qu'il paffa en fa faveur le 8 Mars 1446. Il fervit longtemps dans les Armées de S. M. Catholique, dont il fut récompenfé fur la fin de fes jours. Il avoit époufé, le 18 Décembre 1449, *Jacqueline de Wargny,* fille de noble Seigneur *Rafe de Wargny* & de Dame *Marguerite de Malines.* Il fut nommé, par le teftament du 7 Février 1469, de fon coufin Jean Rasoir, dernier Seigneur de Beuvrages, fon exécuteur teftamentaire, & mourut en 1510, laiffant:

1. Nicolas, qui fuit;
2. Jean, Seigneur de Floyon, qui s'eft marié avec *Cornille de Mafin,* fille de *Thierry,* Ecuyer, & de *Marie d'Ongnies,* dont

   Pierre, qui, de *Jeanne Bourgeois,* fon époufe, eut

      Anne, mariée à *Nicolas de le Hove,* Ecuyer, Seigneur des Mottes.

3. Et Jacques, mort à marier.

IX. Nicolas Rasoir, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Wattignies, Wagnonville, &c., fervit dans les guerres d'Artois, & époufa, 1° par contrat du 19 Août 1487 (paffé en

présence de son père & de Jean Rasoir, son oncle), *Jeanne de Forest*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aniche, & de *Pierronne le Kien*, veuve de Messire *Raoul de Créquy*; & 2° *Quinte le Febvre*, fille du Seigneur de Quévaucamp. Il mourut en 1548, & fut inhumé à Wattignies. Du premier lit vint

1. Nicolas, qui suit.

Et du second il eut

2. Pierre, qui s'est marié à *Claudine de Pannetier*, dont

Jacques, allié à *Marie de Resteau*, sœur de *Jeanne*, Dame de Croix, ci-après mentionnée. Elle fut mère de

Pierre, qui épousa *Marie de Bavière*, & en eut

Jeanne, mariée dans la Maison des Seigneurs *de Masnuy*, Gentilshommes des Etats de Mons.

Nicolas Rasoir, IIe du nom, eut encore, pour fils naturel,

Hubert, qui se maria à Valenciennes, & laissa des enfants, qu'on y retrouve dans les Archives de la Ville, revêtus de différentes charges & Offices municipaux, sous le nom de Rasoir.

X. Nicolas Rasoir, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Wattignies, Wagnonville, &c., l'un des Gentilshommes des Etats Généraux tenus à Valenciennes en 1541, Capitaine au service de S. M. Catholique, épousa *Jeanne Garet d'Escarmain*, fille de Messire *Allart Garet*, Seigneur d'Escarmain, & de *Jeanne de Martrois*. Elle est dite veuve, dans un acte original passé par Jean & Nicolas, ses fils, devant les hommes de Fiefs, le 11 Juin 1557, & mourut vers le mois de Février 1571. Ses enfants furent :

1. Jean, qui suit;
2. Nicolas, neuf fois Prévôt de Valenciennes, qui fut fait *Chevalier*, en considération de l'ancienneté de sa Maison & de ses services, par l'Archiduc Albert, le 20 Février 1600, à l'Inauguration de ce Prince à la Seigneurie & Prévôté de Valenciennes. Il eut de son mariage avec *Françoise Lesly*,

Plusieurs enfants, morts au service;
Et Jean, Chanoine de la Cathédrale de Tournai, où l'on voit son épitaphe, lequel revendiqua & obtint, à titre d'héritier plus proche, l'ancien patrimoine de ses ancêtres, situé à Sebourg, provenant d'Allart Rasoir, son cinquième aïeul. Dans son testament, du 3 Décembre 1635, se trouve mentionné François Rasoir, fils naturel de Jacques, son frère, lequel Jacques Rasoir, vivant, Chevalier, Seigneur de Douchy & Capitaine de la garnison de Valenciennes, épousa *Jeanne Honnorez*, dont il n'eut pas d'enfants. Elle étoit héritière dudit *Douchy*, où elle gît avec son mari, dans l'Eglise Paroissiale : on y voit leurs épitaphes & quartiers.

3. Et Catherine, mariée à *Jacques de Guillenghien*, fils de *Louis*, Ecuyer, & de *Jeannette de Guiselin*. Ils n'ont pas eu d'enfants.

XI. Jean Rasoir, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ecaillon & de Wattignies, qu'il vendit, mourut en 1603. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1554, *Jeanne Resteau*, Dame de Croix, morte en 1564, fille de *Gilles Resteau*, Ecuyer, Seigneur d'Ellignies & de Croix, & d'*Antoinette de Wargny*. Leurs enfants furent :

1. Pierre, qui suit;
2. Jeanne, qui épousa *Jean*, fils de Messire *Henri de Bauffremez*, Seigneur de Herlies, &c., & d'*Antoinette de la Chapelle*;
3. Et Claude, fille dévote, qui fit le retrait lignager avec Jean Rasoir, son cousin, Chanoine de Tournai.

XII. Pierre Rasoir, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c., Lieutenant de Cavalerie en 1585, dans la Compagnie du Vicomte de Milanais, mourut le 9 Avril 1615, âgé de 59 ans. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1588, *Jeanne Desmaisières du Vassal*, fille de *Jean*, Seigneur dudit Vassal, & de *Jacqueline Werin*. Elle mourut le 27 Juin 1635, ayant eu de son mariage :

1. Jean, Seigneur de Croix, mort Capitaine d'Infanterie en 1619, sans alliance;
2. Nicolas, qui suit;
3. Et Jeanne, qui épousa *Jacques Desmaisières*, Ecuyer, Seigneur de Grébert, fils de *Jean*.

XIII. Nicolas Rasoir, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c., devenu chef des nom & armes de sa Maison, par le décès de Jean, son frère aîné, épousa, par contrat

du 2 Juin 1628, *Charlotte de Vivien*, Dame de Foreſt, fille de Meſſire *Jean de Vivien*, Chevalier, Seigneur de Foreſt, Salmonſart, Sautaing, Calonne, &c., & de *Marie de Maſtaing*, dite *le Boucq*. Elle mourut le 16 Mai 1641, & fut inhumée à Saint-Jean de Valenciennes, ainſi que ſon mari (décédé le 5 Mai 1676), dans le caveau de la Maiſon de *Vivien*. Ils eurent pour enfants :

1. Jean-François-Ignace, qui fuit ;
2. & 3. Claude-Ignace & Marie-Thérèse, morts jeunes ;
4. Marie-Thérèse, Religieuſe au couvent de Sainte-Marie à Mons ;
5. Et Marie-Cécile, morte jeune.

XIV. Jean-François-Ignace Rasoir, Seigneur de Croix & de Foreſt, ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, en 1656, au ſiége de Valenciennes; fut créé *Chevalier*, par Lettres Patentes données à Madrid le 16 Décembre 1665, par le Roi & la Reine Régente de Castille, & fut inhumé, le 6 Mars 1691, dans le caveau de ſes ancêtres, en la Paroiſſe de Saint-Jean de Valenciennes. Il avoit épouſé 1° *Jeanne-Iſabelle le Roy*, morte le 25 Juillet 1662, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Fannius*; 2° *Marie de Willant*, morte ſans enfants ; & 3° par contrat poſt-nuptial, paſſé le 19 Juillet 1681, devant les Echevins de Valenciennes, *Marie-Louiſe de Beaumont*, Dame de Campagne, fille de *Philippe de Beaumont*, Chevalier, Seigneur d'Andomez, Campagne, Oiſy, &c., & de *Suſanne de Boës*. Etant veuve, elle ſe remaria avec *Abraham Ribier*, Chevalier, Seigneur de Villebroſſe, Colonel de Dragons au ſervice de France, dont elle n'eut point d'enfants; mourut le 4 & fut inhumée le 5 Novembre 1696, en la Paroiſſe de Saint-Jean de Valenciennes, dans le caveau de ſes ancêtres. Du premier lit vint :

Nicolas-Joseph, qui fuit.

Et du troiſième ſortit :

Louis-François-Joseph, rapporté après ſon frère aîné.

XV. Nicolas-Joseph Rasoir, Seigneur de Croix, Foreſt, &c., Capitaine au Régiment de Solre, mourut le 13 Avril 1738, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Mons le 19 Février 1693, *Anne-Marie de Saureux*, enterrée auprès de ſon mari, le 9 Mars 1751, fille de *François-Albert de Saureux*, Ecuyer, Seigneur de Marlière, & de *Jacqueline de la Falize*. De ce mariage ſont reſtés pour enfants vivants :

1. Nicolas-Joseph-Arnould, qui ſuit ;
2. Marie-Madeleine-Hyacinthe-Josèphe, aînée, Religieuſe, aux Brigittines à Valenciennes ;
3. Marie-Catherine-Josèphe, veuve de Meſſire *Charles-Joſeph de Robaulx*, Seigneur de Dauſſois, dont une fille ;
4. Et Marie-Anne-Jeanne-Josèphe, veuve de *Joſeph-Ignace de Bruneau*, Ecuyer, Seigneur de Caſteau, la Roquette, &c., décédé le 3 Mars 1776.

XVI. Nicolas-Joseph-Arnould Rasoir, Seigneur de Croix, Foreſt, Villers-au-Bois, Marlière, Renancourt, &c., Grand Prévôt de Valenciennes (troiſième enfant de Nicolas Joseph) a épouſé 1° *Bonne-Aldegonde-Joſèphe de Haynin*, morte ſans hoirs, fille de *Joſeph*, Baron *de Haynin*, & de *Marie-Roſe de la Porte* ; 2° en 1729, *Marie-Maximilienne-Pauline de la Barre du Neuf-Maiſnil*, auſſi morte ſans enfants; & 3° par contrat paſſé à Valenciennes, le 10 Novembre 1745, *Marie-Catherine-Françoiſe la Chauſſée*, fille de *Louis-Alexandre-Conſtantin la Chauſſée de Theuvy*, en Picardie, Chevalier, Seigneur de l'Etang, Renancourt, ancien Officier aux Gardes Françaiſes, & d défunte *Catherine-Angélique-Albertine-Dorothée la Chauſſée de Boiſville*. De cette dernière alliance ſont iſſues :

1. Marie-Louise, mariée, le 18 Décembre 1769, à *Charles-François*, Marquis *de Bonnay*, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy;
2. Et Marie-Jeanne-Catherine-Louise. (Elles ſont dernières & ſeules héritières de leur Maiſon.)

XV. Louis-François-Joseph Rasoir, Chevalier, Seigneur de Campagne, Andomez, Oiſy, Sarteau, le Conflan, Fransbecq, Saint-Vaaſt-là-Haut, &c. (fils de Jean-François-Ignace, & de *Marie-Louiſe de Beaumont*, ſa troiſième femme), mourut, âgé de 35 ans, au Château d'Andomez, & a été inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Lille, devant *Hugot*, Notaire, le 1er Septem-

bre 1704, *Marie-Louise*, née Baronne *de Woërden d'Heemstede*, en Hollande, Vicomtesse du Pays de Langle, Dame de Chéreng, des Mortiers, Grand & Petit-Hôve, &c., inhumée à Paris, en l'Eglise Saint-Gervais, le 16 Juillet 1750. Elle étoit fille de *Michel-Ange*, Baron *de Woërden*, Vicomte de Langle, Seigneur de Barœul, & de *Marie-Catherine de Croix de Wasquehal*, Dame des Blondcries. De ce mariage sont nées :

1. Marie-Marguerite-Louise, Baronne de Noyelles, Dame d'Andomez, qui s'est mariée, par contrat du 3 Novembre 1722, à *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelles, &c., mentionné ci-dessous, dont elle fut la première femme. Elle est morte le 15 Octobre 1731, âgée de 25 ans, & est inhumée en l'Eglise Paroissiale de Noyelles, où l'on voit son épitaphe & ses quartiers;
2. N... Rasoir, Dame d'Oisy, morte aux Béguines de Valenciennes, où elle est inhumée, avec épitaphe ;
3. Et Marie-Angélique-Bernarde, qui suit.

XVI. Marie-Angélique-Bernarde Rasoir, aujourd'hui Baronne de Noyelles-sur-Selle, Vicomtesse du Pays de Langle, Dame du Grand & du Petit-Hôve, &c., a obtenu dispense du Pape Clément XII, & a épousé, le 10 Juin 1732, *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelles, Vicomte de la Hestre, Seigneur d'Haine-St.-Pierre, Briat, Gendbrugge, près Gand, &c., veuf de la sœur aînée de sa femme. De ses deux femmes il a eu postérité. Voy. CARONDELET.

Les armes : *d'azur, à 3 flèches d'or, mises en bande*. Cimier : *une sirène au naturel, qui se mire d'une main & se peigne de l'autre*. Devise, au bas de l'écu : Usque ad metam.

RASQUE. Famille établie à Draguignan, & maintenue dans sa Noblesse, par Jugement de M. le Bret, Intendant en Provence, de l'an 1704. Elle prouva sa filiation depuis

I. Honoré de Rasque, qui s'est marié à N... *de Firminy*, & en eut

II. Noble Antoine de Rasque, qui épousa, le 21 Février 1559, *Marguerite de Tulle*, dont, entr'autres enfants,

III. Honore de Rasque, IIe du nom, Seigneur de Taradel, qui s'est marié, le 11 Septembre 1599, avec *Esprite de Raffélis*, des Seigneurs de *Broves*, de laquelle vint

IV. Joseph de Rasque, Seigneur de Taradel, qui s'est marié, le 20 Juin 1626, à *Madeleine de Laidet*. Il en eut

V. Louis de Rasque, Seigneur de Taradel, qui épousa, le 24 Novembre 1677, *Jeanne d'Arquier de Laval*, dont

VI. Joseph de Rasque, IIe du nom, Seigneur de Taradel, Conseiller au Parlement, qui s'est marié, le 4 Juin 1706, à *Thérèse de Boyer*, fille de *Baptiste*, Seigneur d'Eguilles, & de Joyeuse-Garde, & de *Marie Surlo*. De ce mariage sont issus :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Et Thérèse de Rasque de Laval, qui a épousé, en 1735, *Jean-Baptiste de Tressemanes-Brunet*, dont des enfants. Voy. TRESSEMANES.

VII. Jean-François de Rasque, Baron de Laval, Seigneur de Taradel, la Rochette, Saint-Pierre, Sallagriffon & Somme-Longue, a épousé, le 21 Février 1734, *Gabrielle-Marguerite de Vento*, des Seigneurs *des Pennes*, dont :

Jean-Joseph-François & François-Marie, Lieutenants dans le Régiment Royal-Vaisseaux en 1759.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix tréflée, au pied fiché du même; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or*. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, t. II, p. 295.)

RASTEL de ROCHEBLAVE (de ou du). Famille du Dauphiné, dont la noblesse & l'ancienneté se justifient par plusieurs titres originaux, selon l'*Armor. génér. de France*, reg. IV, p. 391 & suiv.

I. Raymond du Rastel, Chevalier, Seigneur de Rocheblave, en Dauphiné, Co-Seigneur de Montolieu & de la Bâtie-Costechaude, qualifié de *Messire* dans un acte de partage qu'il fit, le 31 Octobre 1267, avec Bertrand d'Eyrolles, du Fief ou territoire de la Bâtie-Costechaude, qu'ils avoient acquis ensemble. On lui donne pour enfants :

1. & 2. Raymond & Isnard, qui étoient, en 1322, Seigneurs de Rocheblave, & en 1325, Co-Seigneurs de Montolieu ;
3. Francon, qui suit ;

Et d'autres enfants des deux sexes.

II. Francon du Rastel testa le 25 Février

1345 ; il avoit épousé *Alaïradde de Chaudebonne* (*de Calidabona*), dont naquit

III. Rastel du Rastel, Co-Seigneur de Rocheblave, qualifié *Damoiseau* dans un acte du 6 Janvier 1364, & qui fut père de

IV. Didier du Rastel, Co-Seigneur de Rocheblave, qui eut pour fils

V. Antoine du Rastel, Ecuyer, Seigneur en partie de Rocheblave, qui s'est marié, en 1480, avec *Bertrande Roffine*, ou *Roffin*, dont sortit, entr'autres enfants,

VI. Florent du Rastel, Co-Seigneur, puis Seigneur de Rocheblave, Co-Seigneur de Montolieu & de la Bâtie-Costechaude, qui épousa *Jeanne de la Tour*, dont il eut

VII. Mathieu du Rastel, Seigneur de Rocheblave & de la Bâtie-Costechaude, Co-Seigneur de Montolieu, Commandant, pour le Roi, dans la Citadelle de Nyons, suivant un acte du 1[er] Octobre 1591, & qui s'étoit marié, le 14 Novembre 1556, à *Jeanne de la Tour*, nièce de *Jeanne de la Tour*, femme de *Florent du Rastel*, & fille de *Guigue de la Tour*, Seigneur de Gouvernet, & d'*Esprite de Bosquet*. De ce mariage naquit

VIII. David du Rastel, ou de Rastel, Seigneur de Rocheblave, la Bâtie-Costechaude & Co-Seignenr de Montolieu, qui se distingua dans le service militaire, & épousa, par contrat du 5 Mars 1600, *Diane de Cavaillon*, fille de *Barthélemy de Cavaillon*, Seigneur de Caballole. Il est mort, en Mars 1612, laissant cinq enfants, entr'autres :

IX. Alexandre du Rastel, ou de Rastel, I[er] du nom, Seigneur de Rocheblave, la Bâtie-Costechaude, &c., qui acheta du Comte du Luc la Baronnie de Montfroc & de Curel, & fut déclaré *ancien noble* en 1641 par ordonnance de l'Intendant du Dauphiné. Chorier, dans son *Nobiliaire du Dauphiné*, dit p. 36, que cet Alexandre de Rastel étoit *l'un des plus vaillants hommes du royaume, & qu'il tua de sa main, au combat du Tésin, trois Capitaines Espagnols*. De son mariage, accordé le 21 Février 1656, avec *Antoinette de Sillol*, veuve de *Joseph de Bonne*, Seigneur de Rochefort, Lieutenant-Colonel du Régiment de Sault, & fille de *Louis de Sillol*, Conseiller au Parlement d'Orange, est issu

X. Alexandre de Rastel, II[e] du nom, Seigneur de Rocheblave, la Bâtie-Costechaude, la Vallée de Vitrolles & de Montolieu, qui vendit, en 1695, la Terre de Rocheblave à différents particuliers, & fut déchargé du droit de francs-fiefs, par Ordonnance de M. le Bret, Intendant de Provence. Il épousa, par contrat du 12 Octobre 1692, *Angélique de Lombard*, héritière de *Joseph de Grégoire*, fils né de son premier mariage avec *Augustin-Pierre de Grégoire*, Seigneur de Savournon, Plan-du-Bourg & de la Montagne de Laup-Jubeo, & fille de *Scipion de Lombard*, Seigneur de Château-Arnoux, l'un des cent Gentilshommes du Roi, dont elle étoit veuve en 1706; elle acheta, en 1708, les Terres & Seigneuries du Bersac & de Marmoiries ou Mourmoirières, ayant droit de haute, moyenne & basse justice, & mouvantes du Roi. De ce mariage sont issus :

1. Jean-Joseph, qui suit;
2. Antoine, Commissaire ordinaire d'Artillerie pendant 18 ans, & depuis Religieux à Spolète;
3. Alexandre, Capitaine au Régiment de l'Isle-de-France, qui fut tué en 1744. De son mariage, accordé en 1743, avec N... *de Massia*, est né

    N... de Rastel de Rocheblave.

4. Henri, Commissaire ordinaire de l'artillerie, Chevalier de Saint-Louis;
5. Marie, qui s'est mariée, en 1727, à N... *Bertrand*, Seigneur de Saint-Féréol; elle est morte en 1729;
6. & 7. Jeanne & Françoise, Religieuses; la première en 1727;
8. Et Anne, morte en 1711.

XI. Jean-Joseph de Rastel de Rocheblave, Seigneur de Savournon, près de la Ville de Gap, du Bersac & de Mourmoirières, anciennement Capitaine dans le Régiment du Dauphiné, épousa, par contrat du 6 Février 1720, *Françoise-Élisabeth-Diane de Dillon*, d'une branche cadette de la Maison des Lords-Vicomtes de ce nom, en Irlande. De ce mariage sont issus :

1. Joseph-Jacques-Arthur de Rastel de Rocheblave, né le 18 Septembre 1721, qui fut tué en 1744 à l'attaque des retranchements de Villefranche;
2. Alexandre, né le 30 Octobre 1723, qui est mort en 1743;
3. Jean-Nicolas, né le 12 Février 1726, qui mourut en 1745;
4. Philippe-François, né le 23 mars 1727;
5. Pierre-Louis, né le 13 Juillet 1729, Lieu-

tenant dans les Volontaires Royaux de Belloy ;

6. Augustin-Alippe, baptisé le 20 Octobre 1730 ;
7. Paul, né le 20 Novembre 1731, Lieutenant dans le Régiment de l'Isle-de-France ;
8. Gabriel, baptisé le 1er Février 1733 ;
9. Thomas, né le 14 Mars 1734 ;
10. Luc, né le 9 Novembre 1737 ;
11. Étienne, né le 31 Mars 1739 ;
12. Prosper, baptisé le 27 Décembre 1740 ;
13. Marc, né le 22 Juillet 1742, mort peu de mois après ;
14. Élisabeth-Angélique, née le 2 Novembre 1720 ;
15. Marie-Diane, baptisée au mois de Novembre 1722, Religieuse Ursuline à Gap ;
16. Marie-Françoise, née le 25 Décembre 1724, morte en 1727 ;
17. Mélanie, née le 26 Mai 1728, reçue à Saint-Cyr le 11 Février 1740, & morte en 1746 ;
18. Marguerite-Rose, née le 1er Juin 1735, reçue à Saint-Cyr le 1er Juin 1742, sur les preuves de sa noblesse ;
19. N... de Rastel de Rocheblave, née le 6 Juillet 1736, morte le même jour ;
20. Et N... de Rastel de Rocheblave, née le 25 Octobre 1738, morte le même jour.

Les armes : *d'azur, à un pal d'argent, ratelé de sable*, ou *à dents de rateau, soutenu par 2 lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules*.

* RASTIGNAC, en Périgord : Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par l'héritière de *Jalhez* & de *Rastignac*, à *Jean Chapt*, Ier du nom, Seigneur de la Germanie. Elle fut érigée en *Marquisat*, le 12 Mars 1617, par Brevet du Roi Louis XIII, en faveur de *Jean Chapt*, connu sous le nom de *Comte de Rastignac*, Baron de Luzech, premier Baron du Quercy, Seigneur de Lastours, Paleyrat, Signac, Mespoulet, Saint-Rabier, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller en son Conseil d'Etat & Maréchal de ses Camps & Armées, lequel eut postérité. Voy. CHAPT de RASTIGNAC.

RATAUT, en Poitou; Famille qui porte pour armes : *burelé d'argent & d'azur de 8 pièces; au bâton engrêlé de gueules, brochant sur le tout*.

RATHSAMHAUSEN. N.... Baron de Rathsamhausen, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges, Chambellan de l'Electeur de Bavière, & Cornette de ses Gardes du Corps, mourut à Munich en Mai 1756.

RATTE (de). Cette Famille, noble & ancienne, originaire d'Italie, est établie en Languedoc depuis plus de 300 ans. Elle a donné, dans *Guitard de Ratte*, un Evêque de Montpellier en 1597 ; trois Chevaliers à l'Ordre de Malte en 1614 & 1615, des Présidents, Conseillers, Avocats & Procureurs Généraux au Parlement de Toulouse & à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

Edmé de Ratte, Chevalier, Baron de Brusque, qui, ayant quitté Carmagnola, sa Patrie, passa en France, sous le règne de Charles VII, l'an 1422, a eu pour septième descendant, en ligne masculine,

Jean-Pierre de Ratte, Conseiller, Sous-Doyen de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qui a épousé *Gillette de Flaugergues*, fille de feu *Etienne*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, en la Chancellerie près la Cour de Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Planchut*. Leurs enfants furent :

1. Etienne-Hyacinthe, Ecuyer, Secrétaire perpétuel de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies de Bologne & de Cortone ;
2. Joseph-Guitard, Ecuyer ;
3. Et Jeanne-Louise-Marie, qui s'est mariée à *Dominique-Antoine de Flaugergues*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, son cousin issu de germain, dont des enfants.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'argent*, qui est de Ratte; *& aux 2 & 3 d'azur, au sautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lis du même*, qui est des Astards de Laudun.

RAUGRAVES, anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des descendants au Pays de Liège. Ces Raugraves alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. Spener, *Historia insignium illustrium*, liv. III, cap. XIII, fol. 617, imprim. à Francfort en 1680, rapporte que Louis Raugrave fut envoyé par l'Archevêque de

Trèves, en 933, au fecours de l'Empereur Henri, dit *l'Oifeleur*, contre les Huns. — Moréri, Edit. de 1759, commence la *Généalogie* de cette Maifon à Conrad Raugrave, Seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198. Elle fubfifte dans les enfants de

Jean-Charles-François-Joseph Raugrave, des Comtes de *Salm*, Seigneur du vieux & neuf Beimberg, &c., Pair du Duché de Bouillon, qui mourut en 1723. Il avoit époufé, le 13 Décembre 1712, *Marguerite de Lopez-Gallo*, Dame de Quincy, ci-devant Chanoineffe de Remiremont, fille de *Charles-Dieudonné de Lopez-Gallo*, Chevalier, Comte de Marchéville, Baron de Mâle, Seigneur de Ville-au-Val-Sainte-Marie, Voormezeele & Quincy, & d'*Agnès de Cléron de Saffre*. De cette alliance il a laiffé quatre fils & une fille.

Les Raugraves portent pour armes : *un écu, parti d'or & de gueules.*

RAULIN, Nom d'une ancienne Famille du Comté de Bourgogne. originaire de Poligny, qui commença d'être connue fous le Duc Jean dans la perfonne de Nicolas Raulin, qui fut un des Seigneurs de la Cour du Duc Philippe, qui firent vœu de l'accompagner en la Terre-Sainte en 1403. La Maifon de Raulin a eu d'autres branches en Flandre, defcendues de Guillaume Raulin. Elle porte : *de gueules, à 3 clefs d'or, mifes en pal.* (Voy. le *Nobil. du Comté de Bourgogne*, par M. Dunod, p. 164 & fuiv.)

RAVALLET, Famille noble, originaire de Bretagne, & établie en Normandie, dont les armes font : *d'azur, à la fafce d'argent, chargée de 3 croifettes de gueules, & accompagnée de 2 croiffants d'argent en chef, & d'une rofe du même en pointe.*

RAVAYS (de), Famille noble, de laquelle étoit

François de Ravays, Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, qui eut pour fils

Claude de Ravays, Seigneur de Vallière, qui a époufé, le 28 Janvier 1453, *Guillemette de la Gelière*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Gelière*, Chevalier, & de *Jeannette de Chandée*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui fuit;
2. & 3. Pernette & Amblarde;
4. Et Louise, qui s'eft mariée à *Georges de la Gelière*, Seigneur de Cornaton, &c., veuf de *Louife de la Baulme*, defquelles il a eu poftérité. Voy. GELIÈRE (la).

Jean de Ravays, Seigneur de S^t^.-Mauris & de Chavannes en 1480, fut père de

Guillaume & Pierre de Ravays, Seigneurs de S^t^.-Mauris.

RAVEL ou RAVELY, Famille, originaire de Pife, dit l'Auteur de l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, qui a produit plufieurs perfonnes de diftinction, dans le temps que cette Ville étoit gouvernée par les Grands-Ducs. — Ambroise & Charles de Ravel fe retirèrent en Provence vers le milieu du XVIe fiècle : le premier à Marfeille, & le fecond à Pertuis, où fa branche étant tombée en quenouille, s'eft réunie à celle d'Ambroise de Ravel, qui s'eft marié à *Marguerite de Monteoux*, dont la poftérité fubfifte dans

Lazare de Ravel, Seigneur des Crottes, & de Montmirail, Confeiller au Parlement d'Aix en 1712, qui époufa *Marie-Thérèfe de Luguet*, fille unique, & dont il eut :

1. Pierre-Hyacinthe de Ravel de Montmirail, Confeiller au Parlement d'Aix le 18 Octobre 1756;
2. Jean-François, Lieutenant d'Artillerie;
3. Etienne, Eccléfiaftique, dit *l'abbé de Ravel*, Vicaire Général du Diocèfe d'Embruy, Confeiller-Clerc au Parlement de Grenoble, qui a été nommé, le 1er Novembre 1767, à l'Abbaye de Champagne, Ordre de Cîteaux, Diocèfe du Mans;
4. Et Marie-Anne, qui s'eft mariée, en 1758, à *Pierre-Jofeph de Bernardi*, Vicomte de Valernes, de la Ville de Sifteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux rofes du même, & en pointe d'un chien colleté d'argent.*

RAVELLI ou RAVEL. Suivant un *Mémoire*, dreffé en partie fur les titres originaux & fur des copies légalifées & atteftées par les Juges des lieux, cette ancienne Nobleffe eft originaire de Lombardie, où elle était connue fous le nom de RAU. Les Hiftoriens Italiens nous apprennent la caufe du changement de fon nom : Crefcenzi, Bombelli & plufieurs autres, affurent que les chefs de cette Maifon ayant pris les armes contre l'Empereur Frédéric *Barbe-*

rouſſe, lors du ſiége de Milan, leurs biens & leurs maiſons ne furent point épargnés dans le ſac & la deſtruction de cette Ville, capitale de la Lombardie, & que pour ſe ſouſtraire à une entière ruine, ils ſe répandirent en différents Etats d'Italie, en changeant leur nom de Rau en celui de Ravelli, Rovelli, &c. Une branche paſſa à Piſe, qui étoit alors une République conſidérable; elle y exerça les premiers emplois & les premières dignités; y contracta des alliances illuſtres, juſqu'au milieu du XIVe ſiècle, qu'Antoine Ravelli, noble Piſan, paſſa au ſervice de Jeanne, Reine de Naples, Comteſſe de Provence : il rendit des ſervices conſidérables à cette Princeſſe, pendant les guerres qu'elle eut à ſoutenir, pour la défenſe de ſon Royaume de Naples, contre Charles de Duras, ſon neveu, que le Pape Urbain VI avoit inveſti de ce Royaume. Ce Pontife, que l'Italie & l'Allemagne reconnoiſſoient pour Chef de l'Egliſe, porta les Piſans à donner du ſecours à Charles de Duras, contre Jeanne, Reine de Naples, ſa tante, ainſi qu'il eſt rapporté par Fronci, Hiſtorien de Piſe; mais Antoine Ravelli ne ſuivit point l'exemple de ſes concitoyens, il demeura fidèle au parti de Jeanne, ce qui l'obligea de quitter ſa patrie, & ſe retira en Provence, où il fit acquiſition d'une partie de la Baronnie d'*Eſclapon :* Fulco de Pontevès l'engagea de s'établir dans la Vallée de Cotignac; ils donnèrent l'un & l'autre une preuve bien remarquable de leur attachement pour l'infortunée Jeanne, ce qui eſt atteſté par Noſtradamus, Hiſtorien de Provence, qui dit que, ſous le règne de Louis Ier, Comte de Provence, fils adoptif & ſucceſſeur de la Reine Jeanne, Fulco de Pontevès, Seigneur des Vallées de Cotignac, & pluſieurs autres Barons & Gentilshommes, ne voulurent prêter hommage à ce Prince qu'aux conditions *que là où la Reine* Jeanne *ne ſe trouveroit décédée & ſeroit encore vivante, leurs hommages ſeroient nuls & tenus pour non prêtés.* — La filiation ſuivie de cette Maiſon remonte à

I. Antoine Ravelli, qui s'eſt marié dans la Ville de Piſe, à *Marie Gambacorta*, iſſue d'une des plus illuſtres Familles de la République, à laquelle elle a donné pluſieurs Gouverneurs. Il fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Cotignac, où il fut inhumé, & dans ſon teſtament il eſt fait mention de ſes enfants, ſavoir :

1. Philibert, qui ſuit;
2. Jean, Chevalier de Rhodes;
3. Et Alix, mariée à *Renaud de Barras.*

II. Philibert Ravelli, Chevalier, accompagna le Roi Louis, IIe du nom, Comte de Provence, dans divers voyages que ce Prince fut obligé de faire en Italie, pour défendre ſon Royaume de Naples, contre l'invaſion de Ladislas, fils de Charles de Duras. Il épouſa *Catherine de Caſtellane*, & inſtitua pour héritier Antoine, ſon fils unique, qui ſuit; fit divers legs & fondations dans la Chapelle fondée par ſon père, où il ordonna ſa ſépulture, par ſon teſtament paſſé devant *Antoine Thanaroni*, Notaire de Cotignac, en 1450. On a de lui un acte de cette année, où il eſt dit fils de feu Antoine Ravelli, noble Piſan, reçu par le même Notaire. Il eut de ſon mariage

III. Antoine Ravelli, IIe du nom, Chevalier, qui épouſa, après la mort de ſon père, par contrat paſſé en 1451, devant ledit *Antoine Thanaroni*, Notaire à Cotignac, *Alix Faudrani*, fille de noble *Jean*, Ecuyer. Il fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui accompagnèrent à Naples, en 1461, Charles, Duc de Calabre, fils du Roi René; s'y diſtingua en diverſes occaſions; donna des preuves de ſa valeur, & ſurvéquit à ce Prince, ainſi qu'il conſte par un acte de l'an 1493, paſſé devant *Baptiſte Thanaroni*, Notaire. Ses enfants furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Pierre, Chevalier de Rhodes : ils ſont mentionnés dans le teſtament de leur père.

IV. Louis Ravelli, Chevalier, eſt qualifié, dans divers actes qu'on a de lui, *Magnifique Seigneur*, *Chevalier*; teſta le 15 Février 1500, devant *Baptiſte Thanaroni*, Notaire, & fit un codicille devant le même, le 11 Juin 1521. Il avoit épouſé *Catherine Fabri*, fille de noble *Jean Fabri*, d'une Famille diſtinguée par ſa nobleſſe & ſes ſervices rendus aux anciens Comtes de Provence. Il en eut :

1. Antoine, qui prit le parti des armes, & s'acquit une réputation diſtinguée ſous le nom de *Capitaine* Ravelli;
2. Et Jean-Hugues, qui ſuit.

V. Jean-Hugues de Ravelli, Chevalier, acquit des biens confidérables à Carcès, par contrat paffé devant *Summa*, Notaire de ce Comté, en 1529; il rendit des fervices confidérables dans toute cette Vallée, lors de la rentrée de l'Armée de Charles-Quint en Provence, où il étoit employé comme Officier; fe diftingua auffi par fa piété, & fonda, conjointement avec *Jean de Pontevès*, Comte de Carcès, le Couvent de l'Obfervance de cette Ville, qui fubfifte encore aujourd'hui : il obtint, à cet effet, une Bulle du Pape, dont il eft fait mention dans fon teftament, reçu en 1529, par *Summa*, Notaire de Carcès; mourut quelques années après, & fut enterré, avec l'habit de St-François, dans l'Eglife qu'il avoit fondée; fit Joseph, fon fils, qui fuit, pour héritier; lui fubftitua fes filles, & fit divers legs à Honoré, fon petit-fils.

VI. Joseph Ravelli, ou de Ravel, habita indifféremment Carcès & Cotignac. Les actes cefsèrent, à cette époque, d'être rédigés en latin, & dans ceux qu'on a de lui, il eft nommé tantôt Ravelli ou de Ravel, nom que fes defcendants ont continué de porter, & fous lequel ils font connus, depuis qu'on contracte en Français. Il prit les armes, ainfi que plufieurs Gentilshommes de Provence, pendant les troubles dont cette Province fut agitée fous les règnes de Henri II, François II, Charles IX & Henri III. Il époufa, du vivant de fon père, *Anne de Pazzi*, d'une des quatre premières Maifons de Florence, qui fe tranfplanta en Provence, lorfque cette ville ceffa d'être République, & tefta le 25 Août 1562, devant *Jean-Baptifte Thanaroni*, Notaire, en faveur d'Honoré, qui fuit, laiffant l'ufufruit de fes biens à fon époufe. Dans un acte du 13 Avril 1552, paffé devant le même Notaire, il eft qualifié *Meffire* Joseph Ravelli, *Ecuyer*, & dans un autre du 17 Septembre 1553, *Meffire* Joseph de Ravel, fils & héritier de Meffire Jean-Hugues de Ravel, Chevalier. Il fut inhumé dans le tombeau de fes ancêtres, à Cotignac, où on voit fon épitaphe en latin, & l'écu de fes armes.

VII. Honoré de Ravel, Ecuyer, fuivit le parti du Baron de Vins, dans les troubles de Provence; fut un des Capitaines qui fe montrèrent les plus oppofés aux nouvelles opinions qui s'introduifirent alors en Provence, & vivoit encore en 1582, ainfi qu'il paroît par un acte d'échange, qu'il paffa la même année, avec Jean & Pierre Humei, devant *Honoré Thanaroni*. Il époufa, du vivant de fon père, *Françoife Monier*, d'une Famille noble de Provence, à laquelle il fit donation, ainfi qu'à fon fils aîné, d'une partie de fes biens, par acte paffé, le 15 Septembre 1575, devant le même *Thanaroni*, Notaire, & fit légataires fes autres enfants. De ce mariage il eut :

1. Melchior, qui fuit;
2. & 3. Jean & Antoine, qui fuivirent le parti des Armes.

VIII. Melchior de Ravel, Chevalier, tranfigea, avec fes frères, le 20 Octobre 1600, fur les biens d'Honoré, leur père commun; fuivit les traces de fes ancêtres, & fe diftingua dans les guerres civiles de Provence, en donnant, en diverfes occafions, des preuves de fa bravoure. Il fe maria à *Julie-Amice de Sabran*, d'une branche cadette de la Maifon *de Sabran*, fi illuftre en Provence, où elle a poffédé le Comté de *Forcalquier*; fit fon teftament en 1603, paffé devant *Jean Figuenières*, Notaire à Cotignac, & un codicille en 1623, devant *Balthazar Thanaroni*, concernant les biens de défunte fon époufe, & tranfigea, pour les mêmes biens, en 1640, devant ledit *Figuenières*, Notaire, avec fes enfants, favoir :

1. Honoré, qui fuit;
2. Et Gaspard.

IX. Honoré de Ravel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Bourguet, acquit une portion de cette Terre, ainfi qu'il confte par une quittance paffée devant *Jean Figuenières*, Notaire à Cotignac, en 1621, & époufa, par contrat paffé devant *Beau*, Notaire à St.-Maximin, le 27 juin 1621, en préfence de fon père & de plufieurs autres de fes parents, *Marguerite d'Aurevilliers*, fille de noble *Jofeph*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Reboli*, dont il eut plufieurs enfants, mentionnés dans fon teftament, entr'autres Jean-Baptiste, qui fuit, qu'il inftitua pour héritier.

X. Jean-Baptiste de Ravel, Chevalier, Baron d'Efclapon, Seigneur de la Napoule, du Bourguet, Bagarris, &c., fut pourvu, à Aix, d'un Office de Secrétaire du Roi en la Chancellerie, qu'il a exercé pendant plus de

25 ans, & que par ce moyen il a confirmé la Noblesse à sa postérité; fut Syndic d'Epée du Corps de la Noblesse de Provence en 1695; s'acquitta de cette charge d'une manière si distinguée, qu'il y fut nommé, une seconde fois, le 19 Août 1705, par délibération unanime du Corps de la Noblesse, ainsi qu'il conste par les Regiſtres du Greffe de ce Corps; mourut revêtu de cette charge, après avoir disposé de ses biens, par un testament olographe, où il est fait mention de ses enfants. Il avoit épousé, après la mort de son père, & du consentement de sa mère, par contrat passé devant *Lazare*, Notaire d'Apt, en 1667, *Françoise de Brun*, fille de noble *Antoine*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Brieu*, & nièce de noble *Pierre de Brun*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Ils eurent :

1. Jean-Joseph, qui suit;
2. Honoré, Eccléſiaſtique, mort jeune;
3. N... de Ravel, qui s'est mariée dans la Maison *de Demandols;*
4. Anne, qui épousa, par contrat du 1er Janvier 1684, *Barthélemy d'Adaoust*, dont elle eut deux fils. Voy. ADAOUST;
5. Et N... de Ravel, qui s'est alliée à la Maison *de Cortez*.

XI. Jean-Joseph de Ravel, Chevalier, Baron d'Esclapon, Seigneur du Bourguet, &c., Gouverneur pour le Roi de la Ville de Callas, par Provisions données à Paris en 1723, prêta hommage au Roi, pour les Terres qu'il possédoit en Provence, en 1707, & testa devant *Raspaud*, Notaire à Aix, le 28 Novembre 1711. Il avoit épousé, du vivant de son père, en 1703, *Madeleine de Taxis*, héritière d'une branche de cette Maison, établie depuis quelque temps en Provence. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, mentionnés dans le testament de leur père, savoir :

1. Pierre-Jean, Chevalier, Baron d'Esclapon, qui fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 28 Juin 1732, & mourut en 1766. Il avoit épousé *Marie-Michelle de Catelin*, fille d'*Antoine*, & d'*Ursule de Suchet*. Il en eut :
   - Six fils;
   - Et Ursule-Elisabeth de Ravel d'Esclapon, qui s'est mariée, en 1763, à François-Xavier de Ravel de Cabanes, son oncle, mentionné ci-après.
2. Jean-Baptiste, appelé *le Baron d'Esclapon*, Mousquetaire du Roi, dans sa première Compagnie, Capitaine au Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de St.-Louis, Major du même Régiment, Major Général des Dragons de l'armée du Prince *de Conti* & Commiſſaire Inspecteur Général de l'Ordre Royal & Hospitalier du St.-Esprit de Montpellier, décédé à Paris le 8 Octobre 1775;
3. Jean-Joseph, appelé *le Chevalier d'Esclapon* Mousquetaire du Roi, dans sa première Compagnie, ensuite Capitaine du Regiment des Dragons de la Reine, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel du même Régiment, depuis 1748, jusqu'en 1762, vivant sans alliance;
4. Augustin de Ravel d'Esclapon, Religieux de l'Ordre de St.-Dominique, Docteur de Sorbonne, Prédicateur Conventuel de la Maison de St.-Jacques à Paris, Visiteur Général de son Ordre, mort à Paris en 1765;
5. Pierre, qui suit;
6. François-Xavier, rapporté après son frère;
7. Et Louise de Ravel d'Esclapon, qui s'est mariée à Digne, par contrat du 6 Juillet 1732, à *Joseph de Tuffet*, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, la Gremuse, &c., dont plusieurs enfants au service. Voy. TUFFET.

XII. Pierre de Ravel, Chevalier, Seigneur, Comte de Martel, Cornette dans le Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine, Chevalier de St.-Louis, Commandant d'Escadron du même Régiment, a épousé, par contrat passé devant *Robineau* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 11 Janvier 1760, *Claude le Franc de Jettonville*, fille d'*Armand-Claude*, Ecuyer, Seigneur de Jettonville & Boispréaux, dont :

1. Armand-Pierre de Ravel de Martel, né le 9 Novembre 1760, qui a été Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie;
2. Jean-Baptiste, né le 25 Novembre 1763;
3. Et Louise-Madeleine de Ravel de Martel, née le 6 Novembre 1762, qui fut reçue, le 19 Mars 1775, Chanoineſſe Comteſſe du noble Chapitre d'Alix.

XII. François-Xavier de Ravel, Chevalier, Seigneur de Cabanes (sixième fils de Jean-Joseph, & de *Madeleine de Taxis*), a d'abord été Cornette au Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine dans le même Régiment, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel à la suite des Dragons. Il a épousé, par contrat passé devant *Boyer*, Notaire à Aix, en 1763, & d'après dispense obtenue en Cour de Rome, Ursule-Isabelle de Ravel d'Esclapon, sa nièce, fille de Pierre-Jean,

Baron d'Efclapon, & de *Marie-Michelle de Catelin*. Il en a eu

Un garçon ;
Et deux filles, encore jeunes.

Peu de Familles ont donné, comme celle-ci, quatre frères à la fois Chevaliers de St.-Louis & dans des grades de diftinction. (*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 275 & fuiv.)

Les armes : *de finople* ou *d'azur à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 befants du même; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules*, qui eft les anciennes armes de RAU. Devife : VALORE ET PRUDENTIA FORTIOR.

RAVEND DE SAINT-FRÉMOND, Famille qui eft établie en Normandie, Election de Carentan, & de laquelle était GILLES RAVEND, Ecuyer, Sieur de Neuville, qui époufa *Julienne d'Auxais*. Ils eurent pour petit-fils

JEAN-FRANÇOIS RAVEND, Marquis de St.-Frémond, qui fut créé, sous le règne de LOUIS XIV, en 1702, Lieutenant Général des armées du Roi.

Les armes : *d'azur, au lion contourné & couronné d'or*.

* RAVENEL, Maifon qui tire fon nom de la Terre de *Ravenel*, fituée près de Clermont-en-Beauvaifis, & dont on trouve des poffeffeurs dès le commencement du XIIIe fiècle. D'eux étoit probablement iffu

I. CHRISTOPHE DE RAVENEL, Chevalier, Seigneur de Rantigny, Fouilleufe, Breuil-le-Vert, &c., qui fit hommage de ces terres au Comté de Clermont-en-Beauvaifis le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Décembre 1512, laiffant de fa première femme, *Jeanne de Buffy*, qu'il avoit époufée, par contrat du 12 Janvier 1484,

II. ANTOINE DE RAVENEL, Seigneur de Rantigny, &c., qui s'eft marié, par contrat du 10 Août 1514, à *Jeanne de Brie*, fille de *Jean*, Seigneur de Sablonnières. Il mourut le 11 Février 1548. (vieux ftyle), & laiffa :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

III. CLAUDE DE RAVENEL, Seigneur de Rantigny, Fouilleufe, Boiffy, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, partagea avec fon frère en 1555, & mourut en Janvier 1570 (vieux style). Il avoit époufé *Françoife d'Angennes de Maintenon*, & en eut, entr'autres enfants,

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Rantigny, qui vendit cette Terre en 1605, & mourut fans poftérité;
2. EUSTACHE, qui fuit;
3. Et MADELEINE, Dame de Fouilleufe, qui s'eft mariée. en 1597, à *Antoine de Conflans*, IIe du nom, Seigneur de St.-Remy, &c., Meftre de Camp, dont elle fut la première femme, & en eut des enfants. Voy. BRIENNE.

IV. EUSTACHE DE RAVENEL époufa *Marie de Renty*, dont la fille unique,

FRANÇOISE, fut mariée à *Frédéric*, Comte *de Bergh*, Gouverneur de Frife, dont elle eut un fils, & une fille, *Eléonore-Catherine-Fébronie de Bergh*, qui époufa le 1er Février 1634, *Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon.

SECONDE BRANCHE.

III. PHILIPPE DE RAVENEL, Chevalier (fecond fils d'ANTOINE, & de *Jeanne de Brie*), eut, par partage fait avec CLAUDE, fon frère, en 1555, la Terre de Sablonnières, dont il fit hommage en 1573. Il fervit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Il avoit époufé, par contrat du 27 Mai 1554, *Catherine de Conflans*, dont :

1. ROBERT, Seigneur de Sablonnières, mort, en 1609, fans poftérité de *Françoife de la Garde* & de *Philiberte de Châtillon*, fes deux femmes;
2. Et JACQUES, qui fuit.

IV. JACQUES DE RAVENEL, Seigneur de Sablonnières, par la mort de fon frère, Verdelot, Vindey, Montier-en-l'Isle, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Vaudemont & Gouverneur de la perfonne du Duc de Lorraine, & mourut le 6 Juillet 1636. Il avoit époufé, par contrat du 11 Juin 1595, *Claude de Gennes*, morte 5 mois avant lui, fille & héritière, en 1613, d'*Edmond de Gennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Launay, Baron de St.-Bris, &c., & de *Marguerite de Saint-Quentin*. Leurs enfants furent :

1. EDMOND, qui fuit;
2. ELÉONORE, qui époufa, par contrat du 12

Décembre 1618, *Jean de Gauville*, Ve du nom, Vicomte de Feffard, &c., Capitaine au Régiment de Charlus, dont des enfants. Voy. GAUVILLE, tom. IX, col. 75 et fuiv. de ce Dictionnaire;

3. Marie, qui a époufé, par contrat du 12 Février 1627, *Antoine de Choifeul-Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, &c., Major Commandant du Régiment de Cavalerie du Duc d'Orléans, & dont elle eut poftérité. Voy. CHOISEUL, branche des Seigneurs de *Daillecourt;*
4. Et Madeleine, qui s'eft alliée à N... *de Chambly*.

V. Edmond de Ravenel, dit *le Marquis de Sablonnières*, fut Colonel du Régiment de Valois, puis Maréchal de Camp le 1er Août 1651, avoit époufé, par contrat du 11 Septembre 1633, *Anne-Chrétienne*, fille d'*Albert de Savigny* & de *Gabrielle de Choifeul-Meufe*. De ce mariage vinrent :

1. Gaston, marquis de Sablonnières, Seigneur de Sailly, Colonel du Régiment de Valois & Gouverneur de la perfonne de Charles V, Duc de Lorraine, marié à *Sufanne de Barbin*, Comteffe de Broyes, en Brie : leur poftérité eft éteinte ;
2. François-Joseph, Comte de Verdelot & de Vindey, marié à *Françoise de Menardeau*, veuve de *Ferry de Choifeul*, IVe du nom, Comte d'Hoftel : fa poftérité eft auffi éteinte;
3. Jean-Baptiste, qui fuit;
4. Et Marie-Anne, reçue Chanoineffe à Pouffay en 1672, puis qui s'eft mariée à N... *de Vaudetard de Mareuil*.

VI. Jean-Baptiste de Ravenel fut marié deux fois; fa feconde femme fut *Jeanne de Germiny*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

1, Balthazar, qui fuit;
2. Et Barbe, veuve de *François*, Comte *du Han*, Colonel d'un Régiment de son nom, Chambellan & Major des Gardes du Corps du Duc de Lorraine.

VII. Balthazar, Comte de Ravenel, Chambellan du Duc Léopold, Capitaine de Cuiraffiers au fervice de l'empereur, obtint, par Lettres du Duc Léopold, du 30 Décembre 1722, regiftrées dans les Cours Souveraines de Lorraine, le 12 Avril 1723, l'union de la Terre & Seigneurie de *Mandre*, dans le Diocèfe de Toul, aux Seigneuries de *Boulach*, *Savignies-à-Etrennes*, &c., & l'érection de ces Terres en Comté, fous la dénomination de *Comté de Ravenel*. Il époufa, le 22 Juin 1709, *Elisabeth-Françoise des Salles*, fille de *Louis*, Comte *des Salles*, Seigneur de Génicourt, & de *Marie de Louviers de Maurevert*. Il n'en a point d'enfants.

BRANCHE

établie en Bretagne, et qui a pour auteur

I. Pierre de Ravenel, qui rendit aveu au Comte de Nevers & de Réthel, le 30 Décembre 1440, étant alors âgé de 72 ans, pour fes Terres de Broyes, St.-Remy & St.-Martin de Napz. Il époufa *Jeanne Poinclain*, & en eut

II. Jean de Ravenel, Ecuyer de la garde de Charles VII, en 1443, qui rendit, comme fon père, hommage de fes Terres le 4 Novembre 1479. Il avoit époufé, par contrat du 9 Août 1456, *Catherine de Savigny*, dont

III. Jean de Ravenel, IIe du nom, Seigneur de St.-Remy & de Neuville, qui s'eft marié à *Claude des Orties*, de laquelle vinrent quatre garçons, qui partagèrent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier fut

IV. Jean de Ravenel, IIIe du nom, qui vendit, en 1555, les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré, en Bretagne, où il époufa *Marguerite Gaëfdon*. Il en eut

V. Lucas de Ravenel, Seigneur de la Brouardière, qui vivoit en 1566, & fut marié avec *Andrée de Gennes*. Leurs enfants furent :

1. Gilles, dont la poftérité s'eft éteinte en 1684;
2. Et Lucas, qui fuit.

VI. Lucas de Ravenel, IIe du nom, Seigneur du Boifguy, époufa, par contrat du 9 Octobre 1576, *Marie de Gennes*, de laquelle vint

VII. Jean de Ravenel, IVe du nom, Seigneur du Boifteilleul, qui s'eft marié, par contrat du 3 Août 1604, à *Jeanne Grillet de la Tirlière*, dont :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Luc, rapporté après son aîné.

VIII. Jean de Ravenel, Ve du nom, Seigneur du Boifteilleul, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec son fils Benjamin; Théodore-François, fon petit-fils; Luc de Ravenel, fon frère puîné, & fes neveux, enfants de ce dernier, par deux Arrêts con-

traditoires de la Cour des Aides de Paris, des 16 Juillet 1677, au rapport de M. Larcher, & 26 Mars 1680, au rapport de M. Guillier, rendus en conséquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667; par un Arrêt du Parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696, & encore par Arrêt du Conseil d'Etat, & Lettres Patentes sur icelui, du 27 Octobre 1713, enregistrés au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne, qui confirment lesdits deux arrêts de la Cour des Aides. JEAN, Ve du nom, épousa, par contrat du 16 Septembre 1650, *Judith de Farcy de la Gourtière*, & eut entr'autres enfants :

1. BENJAMIN, qui suit;
2. Et SAMUEL, qui passa à Londres, où il fut marié à N... *Churchill*, nièce du Duc de *Marlborough*, dont un fils.

IX. BENJAMIN DE RAVENEL, Seigneur du Boisteilleul, servit, en 1702, parmi les Gentilshommes convoqués pour le ban de la Province de Bretagne. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1685, *Catherine-Françoise de Farcy de la Carterie*, dont, entr'autres enfants,

X. THÉODORE-FRANÇOIS DE RAVENEL, Seigneur du Boisteilleul, qui s'est marié, par contrat du 7 Février 1721, avec *Angélique-Julie de Broise*. Leurs enfants sont :

1. THÉODORE-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. CHARLES-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1726, Officier dans le Régiment de la Tour du Pin, &c.;
3. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-EUGÈNE, né le 13 Septembre 1738, Garde de la Marine;
4. ESPRIT-FÉLICIEN-CASIMIR, né le 9 Juin 1740;
5. 6. & 7. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 11 Octobre 1725; MARTHE-EUGÉNIE, née le 10 Février 1728, & MARIE-ANNE-JULIE-AUGUSTINE, née le 19 Juillet 1730 : ces trois filles sont Religieuses à l'Abbaye de St.-Georges de Rennes;
8. Et MODESTE-EMILIE, née le 14 Avril 1735.

XI. THÉODORE-JEAN-BAPTISTE DE RAVENEL, né le 26 Juin 1723, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1744, a épousé, par contrat du 7 mars 1752, *Marie-Françoise le Mintier des Granges*, fille de *Jérôme*, Seigneur de la Villeblanche, & de *Marie-Anne du Guichet*. Il en a

THÉODORE-JÉRÔME-FRANÇOIS, né le 29 Janvier 1753.

VIII. LUC DE RAVENEL (second fils de JEAN, Seigneur du Boisteilleul, & de *Jeanne Grillet de la Tirlière*), épousa, par contrat du 26 Août 1651, *Renée de Gennes*, dont :

1. JACQUES, Sieur de Séran, qui fut père de

   JACQUES, Sieur de Monterfil : ils sont mentionnés dans les deux Arrêts dont nous avons ci-devant parlé.

2. LUC, qui suit;
3. Et PAUL, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant de Vaisseau.

IX. LUC DE RAVENEL, IIe du nom, déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec son père & ses frères, par lesdits deux Arrêts, épousa, par contrat du 1er Août 1686, *Philippe-Jacquette Busnel de Monterfil*, de laquelle sont issus, entr'autres enfants,

1. CHARLES-ANNIBAL-HIPPOLYTE, qui suit;
2. Et LUCRÈCE, encore fille.

X. CHARLES-ANNIBAL-HIPPOLYTE DE RAVENEL, né le 16 Février 1699, épousa 1° *Pélagie-Anne-Thérèse Petiot*; & 2° *Louise-Guillemette de Chastenet*. Du premier lit il a :

1. CÉSAR-LOUIS, né le 1er Mars 1726;
2. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 18 Janvier 1734;
3. BENJAMIN-MARIE, né le 16 Septembre 1735;
4. MARIE-ANNE-GABRIELLE, née le 25 Avril 1739.

Et du second lit sont issus :

5. MARIE-ANNE, née le 7 Octobre 1742;
6. Et N.... DE RAVENEL, née le 9 Juin 1744;

(Extrait du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 512, au mot MANDRE; voy. les *Tablettes généal.*, part. VII, p. 183 & suiv.)

Il y a en Poitou un Gentilhomme du nom DE RAVENEL, Seigneur de la Rivière & de Garzou, qui a des enfants de N... *de Lescure*, sa femme.

Les armes : *de gueules, à 6 croissants d'or, posés 2, 2 & 2, surmontés chacun d'une étoile du même, & accompagnés en pointe d'une septième étoile, le tout d'or.* (*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.)

RAVIGNAN, en Champagne : *d'azur, à 2 épées d'argent, garnies d'or & passées en sautoir, la pointe en bas.*

RAVOT D'OMBREVAL, Famille de laquelle étoit,

I. JEAN-BAPTISTE RAVOT, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aides

de Paris en 1640, puis Premier Préſident du Parlement de Metz, qui fut reçu le 30 Juillet 1672. Il avoit épouſé *Marie Perreau*, dont il eut

II. Jean-Baptiste Ravot, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aides, qui fut reçu en 1671 & Lieutenant Général de Police de la Ville de Paris. Il s'eſt marié à *Geneviève Berthelot*, dont vinrent :

1. Jean-Baptiste-Nicolas, qui fuit;
2. N... Ravot, Chevalier de St.-Louis, qui a épouſé *Marie Brion*, dont il a eu poſtérité;
3. Marie-Françoise-Geneviève Ravot d'Ombreval, qui eſt morte, ſans avoir eu de poſtérité de ſon mari, *Charles-Claude de Bréauté;*
4. Et Edmée Ravot d'Ombreval, qui s'eſt mariée à N... *de Gouſangré* dont vint un fils, qui fut tué au combat de Dettingen, le 27 Juin 1743, étant Officier aux Gardes.

III. Jean-Baptiste-Nicolas Ravot, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris en 1705, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi en 1722, Lieutenant Général de Police de la Ville de Paris en 1724, Intendant de Tours en 1725 & Conſeiller d'honneur en ladite Cour des Aides, a épouſé *Thérèſe-Geneviève Bareau*, dont il a eu

IV. Nicolas-François Ravot, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, Conſeiller de la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement, où il avoit été reçu le 16 Mars 1731, & qui mourut à Paris le 13 Février 1748. (Voy. le *Mercure de France*, de Février 1748, p. 212.)

Les armes : *d'azur, au pal d'or, chargé d'une loſange de gueules, le pal accoſté en chef de 2 molettes d'éperon d'or.*

RAVOYE (la). Voy. NEYRET de la RAVOYE.

RAXIS, ou RAXI, dans le Comtat Venaiſſin : Famille, qui, ſuivant l'Auteur de l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, quitta ſa Patrie pour ſe ſouſtraire à la perſécution des Miniſtres de la Porte Ottomane, & alla chercher un aſile dans la Cour même des Souverains Pontifes : c'eſt tout ce que l'Auteur a pu apprendre d'un ancien *Mémoire* & par la Tradition de cette Famille; mais ce qui paroît mériter attention, c'eſt que le chef des armes de cette Famille eſt le blaſon de l'Empire d'Orient, dont on a ſeulement changé les émaux : elle le portoit autrefois en écartelure. La Couronne que les Raxis portoient en arrivant dans le Comtat Venaiſſin, & qu'ils ont toujours portée depuis ſur leur Écu, eſt également remarquable : c'eſt une *Couronne royale à l'antique, ornée de pointes au lieu de fleurons*, à quoi il faut ajouter que leur Écu eſt adoſſé d'un trident, dont les pointes ſurpaſſent la Couronne.

I. Le Pape Clément VIII, par un Bref de 1532, reçut, au nombre des Gentilshommes de ſa Maiſon, Jean de Raxis, originaire de Grèce, à qui Paul III, ſon ſucceſſeur, donna la Terre de Flaſſan, au Comtat Venaiſſin, ſous la foi & l'hommage lige : cette inféodation fut confirmée en faveur de ce Jean de Raxis & de ſa poſtérité, par une Congrégation particulière de Cardinaux, tenue au Palais de la Chambre Apoſtolique, le 19 Janvier 1537. Jean de Raxis, devenu feudataire du Saint-Siége par la libéralité du Pape, trouva l'occaſion de ſignaler ſon zèle & ſa reconnaiſſance, dans le temps que la fureur des Calviniſtes portoit le fer & le feu dans toutes les parties du royaume; s'acquit une grande réputation par ſa valeur, ſa fidélité & ſon déſintéreſſement, & fit ſon teſtament devant *Etienne Joannis*, Notaire à Bedouin, le 18 Novembre 1561. Il avoit épouſé, en 1550, *Marie de la Salle*, fille de *Clément*, Co-Seigneur de la Garde-Paréol & de Bédarrides, au Comtat Venaiſſin, & d'*Anne de Bellis*. Elle teſta devant *Pierre Fumati*, Notaire dudit lieu, le 11 Janvier 1587, &, après pluſieurs legs, elle inſtitua pour héritier ſon fils, qui ſuit.

II. François de Raxis, élevé par ſon père au milieu des armes, ſe trouva, étant encore fort jeune, au ſiége de Mormoiron, pris ſur les Calviniſtes par le Général Serbelloni, le 10 Septembre 1563. Après la réduction de ce Bourg, il fut mis en garniſon à Malaucène; ſervit enſuite, en qualité de Commiſſaire Général, dans l'Armée combinée des Troupes du Comtat, du Languedoc, de Provence & du Dauphiné, aux ſiéges de Tullette, Pont-St.-Eſprit & Mornas, en Février & Mars 1567; paſſa de-là au ſervice du Roi, où il fut fait Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & il paroît, par une commiſſion de capitaine donnée par Henri IV à Etienne de Cohorn, qu'il ſervoit encore avec ſon Régiment en 1596. Il

épousa, par contrat passé devant *Pierre Esberard*, Notaire à Carpentras, le 17 Juin 1607, *Léonette de Manissi*, fille de *Théodore*, Co-Seigneur de Venasque & de St.-Didier, & d'*Antoinette Durand*, de la Ville de Carpentras. Il en eut

III. Charles de Raxis, Seigneur de Flassan, qui s'est marié, par contrat passé, devant *Gabriel Lotton*, Notaire à Tulette, le 29 Octobre 1635, à *Julie de Séguins de Saint-Martin*, fille de *Louis*, Co-Seigneur de Piégon, & de *Madeleine de Cavaillon*, du Bourg de Visan. Leurs enfants furent :

1. Louis, qui suit;
2. & 3. Gaspard & Charles, reçus Chevaliers de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1661.

IV. Louis de Raxis, Seigneur de Flassan & de Pierrevert, au Diocèse de Carpentras, épousa, par contrat passé devant *Guillaume de Villario*, Notaire à Bedouin, le 6 Février 1662, *Jeanne-Catherine de Séguins*, fille d'*Esprit-François*, Seigneur des Baumettes, & de *Gabrielle de Panisse de Pazzis*. Il en eut :

1. N... de Raxis, mort sans alliance;
2. Jacques, reçu Chevalier de Malte en 1681, qui servit dans les campagnes d'Allemagne, sous M. le Dauphin, en 1688, 1690 & 1693, où il fut plusieurs fois blessé. Ce Prince, témoin d'une action de valeur, d'où le Chevalier de *Flassan* sortit avec honneur, lui fit présent des pistolets qu'il avoit à l'arçon de sa selle;
3. Dominique-Claude, qui suit;
4. Charles-Hyacinthe, Chevalier de Malte en 1676, qui quitta la Croix de cet Ordre pour épouser *Marguerite du Quesne*, fille de *David du Quesne-Mosnier*, Secrétaire des Commandements de Monsieur, frère de Louis XIV, & de *Marie Gervais*. Il en eut une fille, nommée

   Marie-Charlotte, née à Paris le 30 Mai 1723, qui est morte sans alliance en 1741.

5. Rose, Religieuse Augustine à Valréas;
6. Et Gabrielle, morte sans alliance.

V. Dominique-Claude Raxis de Flassan reçu Chevalier de Malte en 1698, s'est marié depuis à N... *Thomas*, fille du Vice-Gérant d'Avignon, Docteur agrégé à l'Université de cette Ville, dont

Joseph-Dominique de Raxis, que son aïeule maternelle a institué pour héritier universel, à la charge de porter le nom & les armes de *Thomas*. Il étoit au Collége Mazarin en 1746.

Les armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, couronnée du même, membrée & becquée de gueules.*

* RAY, ou RAI, en Bourgogne : Baronnie située près de celle de Traves, composée des Paroisses de *Ray*, *Membrey*, *Tencey & Vanne*, & qui a donné le nom à une Famille distinguée entre celles de Bourgogne.

Otton de la Roche, frère de Guy, Sire de *Ray*, est la tige certaine de cette Maison. M. Dunod, dans son *Nobiliaire de Bourgogne*, marque qu'on a douté si cet Otton de la Roche, Ier du nom, Sire de *Ray*, étoit Franc-Comtois & du Duché de Bourgogne, & si, à le supposer du Comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la Famille des Comtes de la Roche en Montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion, dit M. Dunod, c'est la ressemblance des armes; car les Comtes de la Roche en Montagne portoient : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur*, & les Seigneurs *de la Roche-sur-Lougnon*, Ducs d'Athènes, ont porté : *de gueules, à 4 points équipollés d'hermine.* Mais des donations faites à l'Abbaye de Bellevaux par Otton, qui se dit Seigneur de *Ray* & de *la Roche*, & qui sont datées d'Athènes; les Seigneuries de *Ray* & de *la Roche-sur-Lougnon*, que ses deux fils & leur postérité ont possédées, & les armes de *Ray*, que son fils aîné a relevées, paroissent des preuves certaines qu'il étoit de la Maison de Ray, d'une branche cadette, qui avoit eu en partage la Terre de *la Roche-sur-Lougnon*, & que n'ayant point encore succédé à la Baronnie de *Ray*, quand il conquit les Duchés d'Athènes & de Thèbes, il choisit de nouvelles armes, & prit en place du *rais d'escarboucle, 4 points d'hermine sur le même champ*: l'*hermine* marque le rang de Prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses descendants, Seigneurs de *la Roche*, ont conservé ses armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de Ray. Cet Otton de la Roche est nommé dans une donation qu'*Etienne*, Comte de Bourgogne, fit à l'Eglise de Besançon en 1170; fut de la Croisade de 1202; conquit les villes d'Athènes & de Thèbes; en fut le premier Duc; remit ses Duchés à Guy, son neveu, fils de Ponce de

la Roche, son frère, en place de la part qu'il avoit aux biens de Bourgogne, & mourut peu de temps après, laissant :

1. Otton, qui continua la branche des Sires de Ray;
2. Et Guy, qui continua celle des Seigneurs de *la Roche-sur-Lougnon*.

Marie Célestine, Baronne de Ray, héritière & la dernière de sa Maison, fut mariée, le 23 Juillet 1636, à Fribourg, en Suisse, avec *Albert de Merode*, Marquis de Treslon, &c., Grand Veneur & Grand Forestier de Flandre, & en a eu postérité. Voy. MERODE.

(On voit à l'abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la Maison de Ray, qui donnent une idée de sa grandeur.) La Terre de *la Roche* a passé dans la Maison *de Ville* en 1377, ensuite dans celle *de Plaine*, puis dans celle *du Hautoy* & enfin dans celle *de Gramont*, où elle est aujourd'hui. — Si *Marie-Thérèse-Apolline de Merode*, Baronne de *Ray*, femme de *Marie-Louis-Ferdinand*, Comte *de Looz-Corswarem*, & *Joséphine-Monique-Mélanie*, veuve de *Denis-Christophe des Ursins*, mariée, en secondes noces, le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange*, Comte *d'Apremont*, Seigneur de Baricourt, & toutes les deux filles de *Claude-François*, Comte *de Merode*, Chevalier, Marquis de Treslon & Baron de *Ray*, meurent sans enfants, la Terre de *Ray* doit passer, par substitution, aux descendants de Rose de Ray, & d'*Alexandre de Marmier*. (Voy., sur la Maison de Ray, le *Nobiliaire de Bourgogne*, par M. *Dunod, p.* 102 *& suiv.*)

Les armes : *de gueules, à l'escarboucle pommeté & fleuronné de* 8 *rais d'or*.

RAY. N..... de RAY, Chevalier, ci-devant Colonel du Régiment des Cuirassiers, est Major Général de la Gendarmerie.

RAYMOND. Voy. RAIMOND.

* RAYMOND, ou REMOND, Terre & Seigneurie, en Berry, avec titre de Vicomté, qui entra, avec celle de *Quincampoix*, dans la Maison *de Gamaches*, par l'alliance, en 1490, de *Marguerite de Saint-Quintin de Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de Sury-aux-Bois, Maître d'Hôtel du Roi Charles VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voy. GAMACHES, dans le Vexin Français.

* RAYMOND (de) & de RAYMOND-BERNARD, ancienne Famille, qui a formé plusieurs branches, dans les Provinces de Guyenne & du Limousin, particulièrement en Angoumois, en Périgord & en Agénois, & qui a la qualité de *noble* depuis plus de 600 ans, ce qui est prouvé, en remontant à ce temps-là, par les places distinguées que plusieurs de ce nom ont occupé dans le Clergé de France.

On trouve un Raymond-Bernard, ou comme il est écrit en latin Raymondus Bernardi : il est à remarquer que Bernard est au génitif, qui étoit le nom de Baptême de son père, & qu'il avoit aussi joint au sien, afin de faire connaître suivant l'usage de ce temps-là, à qui il appartenoit d'entre plusieurs parents du même nom; il étoit effectivement fils de Bernard de Raymond, Damoiseau, Seigneur d'Arboucave, la Gonterie & de Dogé, & de *Marie-Charlotte de Pellegrin*, né au Château d'Arboucave le 10 Mai 1075, Abbé du Monastère de St.-Sever, *in Capitæ Vasconiæ*, au Diocèse d'Aire, en 1107, qui fut fait Evêque d'Agen en 1127 : il en occupa le Siége jusqu'en 1149 sous les Pontificats d'Innocent II, Honorius II & Eugène III, pendant les règnes de Louis VI, dit *le Gros*, & Louis VII, dit *le Jeune*, son fils. Ce Raymond-Bernard, qui est compté le XXe Evêque d'Agen, mourut le 7 Mars 1149 : *ut sic refertur, è vivis excessit VI, cal aprilis ex necrologio silvæ maj. in necrologio vero S. Severi in cap. Vasconiæ Legitur VII, idus apritis, deposito* de Raymondi, *Ep. Agennensis, Monachi & Abbatis istius Loci. Dicitur cum S. Bernardo canonicorum regularium in Ecclesiâ Burdigal. institutione favisse.* — C'est de son temps, & par ses dons particuliers que le Couvent des Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, de Ste.-Marie-du-Paradis, près de la Garonne, en Condomois, fut fondé & construit sur un terrain que les ancêtres de la Maison de Malvin donnèrent gracieusement pour ce louable établissement; ce qui se trouve consigné dans des actes authentiques de l'Abbaye de Fontevrault en ces termes : *Fondator extitit cœnobii S. Mariæ de Paradiso, ad Garomnam Monialium Fontis Praldi, quippè qui auctor fuit Amalvino Paradisi, & onorti illius uxori, eorumque filiis ut Deo ejusque Genitrici ad opus anciallum Dei Fontis Ebraldi concederent*

quid quid habebant in loco Paradiso concessum sua autoritate confirmavit ut patet ex chartâ donationis, quæ hæc habet ; hæc autem dona concedentes affirmaverunt in manu Raymondi Bernardi, *venerabilis atque laudabilis divina disponente gratia Agennensis Ecclesiæ Episcopi denique Monasterium ibi construxit in quo XX Monicales constituit, ut liquet & ejusdem Pii antistis litteris ad Petronillam Fontis Ebraldi Abbatissam, in quibus hæc leguntur :* Raymondus Bernardi, *Abbatissæ, Dei gratiâ, Agennensis Episcopus, P. Fontis Ebraldi, nec non & ancillis Dei sibi commissis, salutem & benedictionem & amicitiam junctam in Domino. Amalvinus Paradissi & uxu ejus onors, &c. Hæc autem facta sunt, an. M. C. XXX, epacta IX, ind. VIII, concurrente II, Cyclo decem ovali IX, & illo die fuit II. non. Octob. & lunæ XIX.* Il est parlé de ce digne Prélat dans *la Gallia Christiana*, dans l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne*, & dans l'*Histoire chronologique du Languedoc*, de Guillaume Bardin ;

Un autre Raymond-Bernard, de cette Famille, né au Château de la Gonterie, en Périgord, le 11 Juin 1126, a été Abbé de l'Abbaye de Clairac, Ordre de St.-Benoît, Diocèse d'Agen, en 1180, il est compté pour le III[e] Abbé de ladite Abbaye, & le premier du nom de Raymond, Raymondus J. Bernardi *occurrit Clairiaci Abbas circà annum* 1180, *in chartulario Sanctæ Crucis Burdegal. in quo legitur* Alexandrum *Papam III, litem inter Geraldum Abbatem Sanctæ Crucis, & Petrum de Majola Capellanum Sancti Martini de Blancafort, agitatum sopisisse, mediantibus Arbitris G. Episcopo Vasatensi &* Raymondo Bernardi, *Clariacensi Abbate*;

Un troisième, nommé Arnaud de Raymond, passa à celle de la Garde-Dieu, dans le Diocèse de Cahors, en 1322. Il est justifié, par des actes authentiques, que ledit Arnaud de Raymond, Abbé, s'accorda, le 11 Février 1137, avec le Chapitre de Cahors, pour les limites de l'Eglise de Montal, & pour d'autres également, dans le cours des années 1329 & 1332;

Un quatrième Raymond, aussi de la même Famille, né à Angoulême, le 16 Mars 1322, a occupé le Siége de Saintes, depuis 1370 jusqu'en 1380. Il est compté le LIV[e] Evêque, & un cinquième Raymond, également de la même Famille, a été élu Abbé de l'Abbaye d'Eysses, Ordre de St.-Benoît, au Diocèse d'Agen, en 1408. Il est compté le XV[e] Abbé, sous le nom de Bernard V de Raymond; il fut aussi nommé, en 1410, au régime & gouvernement de l'Hospice de St.-Martial-de-Villeneuve, où les Moines avoient été se réfugier pendant le malheureux temps des guerres. Il rétablit & augmenta beaucoup ce Monastère en 1419, ce qui se trouve constaté par plusieurs actes & monuments authentiques;

Grand nombre d'autres ont servi l'Etat & la Patrie dans les postes honorables de Maréchaux de Camp, de Brigadiers des Armées, Lieutenants-Colonels, Capitaines, &c. : il y en a même eu un, nommé Roger, Comte de Raymond, de la Branche de Raymond, Seigneurs des Terres de St.-Germain, Ste.-Colombe, du Breuilh & Dignac, en Angoumois, qui a été Officier Général de Bavière, & mort étant Gouverneur d'Ingolstadt, sans laisser de postérité; quatre autres, Florimond, Henri, Gabriel, & autre Gabriel de Raymond, ont occupé, depuis 1570 & les années suivantes, jusqu'à nos jours, des charges de Président & de Conseiller au Parlement de Bordeaux. Cette Famille est aussi distinguée par de belles alliances qu'elle a contractées, comme avec la Maison *de Beaupoil*, par le mariage du 21 Mai 1624, d'Isabeau de Raymond, fille de Jean de Raymond, Comte de Bourzac, en Périgord, & d'*Anne Guibourg*, avec *David de Beaupoil*, Seigneur de Fontenilles, aussi en Périgord; avec celle d'*Aydie de Ribérac*, par le mariage du 4 Mars 1631, d'Anne de Raymond, avec *François d'Aydie*, Comte de Ribérac; avec celle d'*Aubusson*, par le mariage du 16 Avril 1633, de Madeleine de Raymond, fille de Gabriel, Seigneur de Vignoles, St.-Paul, Sallegourde & Marsac, & de *Marguerite de Macanan*, avec *Hector d'Aubusson*; avec celle *de Châteaubriant*, en 1652, par le mariage de Susanne de Raymond, fille de Louis de Raymond, Ecuyer, Seigneur de Champs, en Agénois, avec *Gabriel de Châteaubriant*, Chevalier, Seigneur de St.-Paul; autre mariage, du 16 Novembre 1664, d'Anne de Raymond avec *Bernard de Beaupoil*, Seigneur de Pontville & de St.-Chaumont en Périgord, que sa femme lui apporta en dot; encore avec celle de *Gironde*,

le 4 Juillet 1702, par le mariage de Marguerite de Raymond, Dame de la Giscardie, en Agénois, avec *Marc de Gironde de Teyssonat*, & aussi avec celles de *Manguet de Beausoleil, de Macanan, de Sallegourde, de Fournel, de la Cropte, de Sibault, de Saint-Mézard* & autres. Cette Famille, quelqu'ancienne qu'elle soit, ne peut cependant remonter à une filiation suivie, par défaut de titres, dispersés ou ruinés par le ravage des guerres ou autres accidents, qu'à

I. Hélie de Raymond, Ier du nom, fils de Mondot de Raymond, Ecuyer, Seigneur de la Gonterie, en Périgord, lequel dit Mondot de Raymond, l'année 1449, avoit fait un partage avec Ithier de Raymond, son frère, Seigneur du Breuil & de Dignac, en Angoumois. Ce dernier a été l'un des principaux aïeux qui ont successivement produit les branches des Raymond *de Saint-Germain* & *Sainte-Colombe, de Vignoles, Sallegourde* & *des Rivières*. Il se maria, par contrat du 13 Décembre 1451, à *Marie Seychand*, dont vint, entr'autres enfants,

III. Hélie de Raymond, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Gonterie & de Doulanie, qui se maria, par contrat du 13 Février 1488, à *Françoise de Jussa*. De cette alliance vint

IV. Ponçet de Raymond, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Gonterie & de Doulanie, qui se maria, 1° à *Catherine-Agnès de Bernard de Saint-Michel*, fille de Noble *Jean de Bernard*, Ecuyer, Sieur de St.-Michel, & de *Thérèse-Emilie de Saint-Paul de la Léotardie*, laquelle *Catherine-Agnès de Bernard de Saint-Michel* apporta, en mariage, à son mari, les Seigneuries de St.-Michel & de Pigrolle, en Angoumois; & 2° à *Claire de Seyrat*. Il eut de son premier mariage

1. Pierre, auteur de la seconde branche de Raymond de Bernard de Saint-Michel, établie en Agénois, & rapportée ci-après.

Et du second vint :

2. Autre Pierre, auteur de la branche de Raymond de Beausoleil, de laquelle on va parler.

Par un traité de famille, du 28 Novembre 1542, Pierre de Raymond-Bernard de Saint-Michel, fils du premier lit de Ponçet, Ier du nom, abandonna à noble Pierre de Raymond, son frère du second lit, tous les droits d'aînesse qui lui appartenoient dans l'hérédité de leur père commun, moyennant la somme de 6,000 liv. Tournois, qui lui furent payées comptant, & qu'il employa à la formation d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, que le Roi François Ier lui permit de lever pour le service de l'Etat & de la Patrie. Deux actes de transaction en fixent l'époque, le premier en date du 28 Novembre 1542, le second du 18 Février 1580, sous de certaines conditions & réserves, qui y sont stipulées; Pierre de Raymond-Bernard de Saint-Michel, fils du premier lit, consent & s'oblige, tant pour lui que pour ses descendants, de porter les deux noms de Bernard & de Raymond de Saint-Michel, & pour armes : *parti*, moitié de celles de Raymond Beausoleil, qui est *losangé d'or & d'azur*; & l'autre moitié de Bernard de Saint-Michel, qui est *d'or, à un chêne de sinople, arraché de 4 racines du même; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de sable*. De sorte qu'il résulte de cette convention, qu'en vertu de l'attribution avantageuse au droit d'aînesse, les principaux Fiefs & Seigneuries de la Famille, ont été successivement possédés par les descendants de Pierre de Raymond, Ecuyer, Seigneur de Doulanie & de la Gonterie, fils du second mariage de Ponçet de Raymond, Ier du nom, avec *Claire Seyrat*, qui forme le Ve degré, & est la souche de la branche de Raymond de Beausoleil, que nous rapporterons d'abord, suivant ladite transaction, & que Pierre de Raymond-Bernard de Saint-Michel, fils du premier mariage de Ponçet, Ier du nom, avec *Catherine-Agnès de Bernard de Saint-Michel*, forme également le Ve degré de sa branche, qui est la seconde, dont nous donnerons ensuite a filiation.

BRANCHE

des Seigneurs de Raymond de Beausoleil.

V. Pierre de Raymond, Ecuyer, Seigneur de Doulanie & de la Gonterie (fils du second mariage de Ponçet, Ier du nom, suivant la susdite transaction & le testament *de Françoise de Jussa*, son aïeule, du 5 Mars 1548), épousa *Anne Dupuy*, dont

VI. Poncet de Raymond, IIe du nom, Seigneur de Doulanie & de la Gonterie, qui se maria, par contrat du 3 Décembre 1565,

à *Françoife Manguet,* Dame de Beaufoleil, dont

VII. Jean de Raymond, Ier du nom, Seigneur de Beaufoleil & de la Grange, qui fe maria, par contrat du 7 Novembre 1610 à *Louife de Pindray,* dont font fortis :

1. Jean, qui fuit;
2. & 3. Deux autres garçons, auffi nommés Jean; le premier eft chef d'une branche, rapportée après celle de fon aîné; & le fecond, Seigneur de la Borie, eft mort fans alliance;
4. Et Florence, dont nous ignorons la deftinée.

VIII. Jean de Raymond, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil, de la Grange & la Borie, partagea avec fes frères, le 11 Décembre 1642, & époufa, par contrat du 17 Septembre 1645, *Marguerite de Fornel,* ou *Fournel,* laquelle, devenue veuve, garda le Fief de Beaufoleil & fes dépendances, & abandonna aux Sieurs de *la Grange* & de *la Borie,* fes beaux-frères, & à Florence de Raymond, fa belle-fœur, tous les biens fitués au Bourg de Ste.-Croix, avec les rentes & domaines fitués dans les Paroiffes de Ste.-Croix & de St.-Prieft, près de Mareuil, en Périgord. Jean, IIe du nom, eut de fon mariage:

IX. Jean de Raymond, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil, & en partie de Sarlande, qui époufa, par contrat du 8 Février 1667, *Martiale de Teffières,* dont

X. François de Raymond, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil, qui mourut le 20 mai 1753. Il s'eft marié, le 26 Mars 1706, à *Antoinette de la Faye,* dont font iffus :

1. Jean, qui fuit;
2. & 3. Guillaume & Pierre;
4. Autre Jean, dit *le Chevalier de Beaufoleil,* qui fut marié, par contrat du 22 Octobre 1754, à *Françoife de Teffier du Mas-Deschamps,* dont il a une fille ;

Et trois filles : une defquelles eft actuellement Religieufe à la Communauté de Ste.-Claire, à St.-Yrieix; & les deux autres font décédées fans alliance.

XI. Jean de Raymond, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil & de Sarlande, s'eft marié, le 24 Mars 1737, à *Jeanne de Bruchard de la Pomélie,* & eft mort le 6 Avril 1750, trois ans avant ledit François de Raymond, fon père. Il a laiffé quatre filles, favoir :

1. N.... de Raymond, qui s'eft mariée à N... *de Pompadour,* Gentilhomme en la Paroiffe d'Amboife, contiguë à celle de Sarlande;
2. N... de Raymond, qui demeure chez fon oncle maternel, M. *de Bruchard,* Lieutenant de Roi à Niort;
3. N... de Raymond, qui s'eft mariée à N... *de Lanti,* Gentilhomme, ancien Officier & Chevalier de St.-Louis, qui demeure dans la Paroiffe de Sarlande;
4. Et N... de Raymond, qui vit avec fa mère, au Château de Beaufoleil.

BRANCHE

de Raymond *de* la Grange, Preyssac, la Borie, la Côte *&* Sainte-Croix, *près de Mareuil, en Périgord.*

VIII. Jean de Raymond, IIIe du nom, Seigneur de la Grange (fecond fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de Beaufoleil, & de *Louife de Pindray*), partagea avec fon frère aîné. Il époufa, par contrat du 23 Janvier 1646, *Marie du Haulmont,* de laquelle font fortis :

1. Léonard, qui fuit;
2. Madelon, mort fans alliance;
3. Et Jean, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné.

IX. Léonard de Raymond, Ecuyer, Seigneur de la Grange, s'eft marié à *Françoife Boucher,* & a laiffé

X. Pierre de Raymond, Seigneur de Preyffac & de la Côte, qui s'eft marié à N... *le Roi,* de laquelle il a eu entr'autres enfants,

XI. N..... de Raymond, Seigneur de Preyffac & de la Côte, qui s'eft marié avec N..... *de Pontrau,* dont un fils & une fille.

Rameau forti de la Branche précédente.

IX. Jean de Raymond, IVe du nom (troifième fils de Jean, IIIe du nom, & de *Marie du Haulmont*), a époufé *Antoinette Faure,* Dame de la Chapelle Ste.-Quitière, Paroiffe de Chauderic, en Angoumois, dont font fortis :

François, qui fuit;

Et deux filles, nommées Marie & Françoise, defquelles on ignore la deftinée.

X. François de Raymond, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Ste.-Quitière, a époufé *Catherine de Bernard de Saint-Michel,*

par contrat du 25 Août 1709. De ce mariage eſt ſorti

XI. Jean-Elie de Raymond, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Ste.-Quitière, qui s'eſt marié à N..... *de Saint-Paul de la Léotardie,* dont une fille mariée.

Les armes de la branche de *Beauſoleil,* & de ſes rameaux, ſont : *loſangé d'or & d'azur.*

SECONDE BRANCHE
de Raymond de Bernard Saint-Michel, *établie en Agénois.*

V. Pierre de Raymond-Bernard de Saint-Michel, Seigneur de Pigrolle (fils de Poncet de Raymond, Ier du nom, & de *Catherine-Agnès de Saint-Michel,* ſa première femme), obligé, par les deux actes de tranſaction ci-deſſus datés, & rapportés au degré IV de la première branche, de joindre à ſon nom de Raymond ceux de Bernard Saint-Michel, eut permiſſion du Roi François Ier, de lever, à ſes frais, une Compagnie de 50 hommes d'armes, pour laquelle il vendit à Pierre de Raymond, ſon frère du ſecond lit, ſon droit d'aîneſſe, pour la ſomme de 6,000 liv., & teſta le 25 Septembre 1591. Il avoit épouſé, 1° *Claire de Bonneau;* & 2° *Diane-Eliſabeth de Sibault :* Du premier lit il eut :

1. & 2. Charles & Florence, auxquels il fit des legs particuliers.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Clément de Raymond-Bernard de Saint-Michel, Ecuyer, qui fut nommé, le 15 Juin 1658, Echevin de la ville d'Angoulême, où il s'établit, & auquel ſon père légua les biens qu'il avoit en Angoumois; ſa poſtérité eſt éteinte dans la perſonne d'un Jean ou Clément de Bernard de Saint-Michel, Chanoine de la Cathédrale de St.-Pierre d'Angoulême;
4. Arnaud de Raymond-Bernard, Ecuyer, Seigneur de Puycharnaud & de la Molière, nommé *le Sieur de Puycharnaud,* qui avoit épouſé *Suſanne d'Aſques de la Salle-Gonnot,* le 8 Février 1637, mourut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Cornette Blanche; laiſſa de ſon mariage peu de biens, & beaucoup d'enfants, dont on ne connoît pas la deſcendance;
5. Et Jean, qui ſuit.

VI. Jean de Raymond-Bernard, Ier du nom de ſa branche, teſta le 9 Août 1630. Il avoit épouſé *Armande d'Anglade,* dont vinrent :

1. Géraud, qui ſuit;
2. Charles-Robert, qui exerça, en 1632, la charge de Conſeiller au Siége Préſidial & Sénéchal d'Agen, & celle de Tréſorier en la Généralité de Bordeaux, en 1636; ſa branche exiſte en Agénois, mais nous n'en avons pas la filiation ;
3. Diane-Elisabeth, morte ſans alliance;
4. Et Marguerite, qui, après le décès de ſes père & mère, ſe maria, par contrat paſſé le 10 Juin 1641, à noble *André de Boudon de Saint-Avit,* ancien Lieutenant d'Infanterie. Son contrat de mariage fut ſigné par ſes plus proches parents, qui réglèrent ſes droits, en exécution de la clauſe portée par le teſtament de ſon père, du 9 Août 1630 ; & ceux qui ſignèrent furent : noble *Louis de Bernard de Saint-Michel,* d'Entraigues, en Angoumois ; noble Jean de Raymond, Seigneur de Beauſoleil & de Sarlande, en Périgord, & noble Jean de Raymond, Seigneur de la Grange & de Ste.-Croix-de-Mareuil, auſſi en Périgord ; noble N..... *de Sibault de Saint-Médard;* noble *Charles de Redon,* Sieur de Montplaiſir ; Charles-Robert de Raymond, Tréſorier de France en la Généralité de Bordeaux ; Géraud, ſon frère germain, & beaucoup d'autres.

VII. Géraud de Raymond-Bernard, ayant été commandé par ordre du Roi, ainſi que tous les Gentilhommes du Pays, pour marcher à la conquête de Perpignan & du Rouſſillon, & n'ayant alors que deux enfants en bas âge, fit un teſtament de précaution, le 10 Août 1642, où il nomma pour tuteurs, *Jeanne Juillot de la Claverie,* ſon épouſe, & noble Jean de Raymond, Ecuyer, Seigneur de Beauſoleil, ſon proche parent, demeurant au Château de Beauſoleil, Paroiſſe de Sarlande, en Périgord ; ce qui prouve la correſpondance entière entre les deux principales branches de cette Famille. Mais Géraud de Raymond, de retour chez lui après ſon ſervice, le 17 Septembre 1678, fit un ſecond teſtament mutuel avec ſon épouſe *Jeanne Juillot de la Claverie,* & en eut pour enfants :

1. Jean, Prêtre, qui étoit mort lors du ſecond teſtament de ſon père ;
2. Arnaud, qui ſuit;
3. & 4. Et deux filles : l'une s'eſt mariée au Sieur *du Prat de Jouaniſſon ;* & l'autre eſt morte ſans alliance.

VIII. Arnaud de Raymond-Bernard, Ecuyer, épousa, 1° en 1681, *Jeanne d'Olive*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° en 1702, *Jeanne du Bas de Balade*, fille de *Pierre du Bas de Balade*, Officier au Corps Royal des Carabiniers de France, & de défunte *Marguerite de la Lanne*. De ce mariage sont sortis :

1. Jean, mort sans postérité;
2. Jean de Raymond-Bernard, dit *de Saint-Michel*, Prêtre, Définiteur Provincial dans l'Ordre des Capucins, qui vit en 1781, au couvent de Cadillac, en Bordelais, fort considéré dans son Ordre;
3. Pierre, Sieur de la Molière, mort à l'Armée, sans alliance;
4. Jean, qui suit;
5. Et Marie-Anne, qui s'est mariée au Sieur *de Malbec*, Sieur de la Besse, dont un fils.

IX. Jean de Raymond-Bernard, Ecuyer, s'est marié le 26 Décembre 1723, avec *Marthe de Bégoule*, dont sont nés :

1. Jean-Pierre, qui suit;
2. Pierre-Joseph, Ecuyer, Sieur de Pigrolle, décédé au service du Roi, étant Capitaine-Aide-Major des Troupes des Colonies Françaises de l'Amérique, sous les Ordres du Comte de Belsunce, sans avoir été marié;
3. Jean-Jacques, Ecuyer, qui s'est marié, à Charente, en Saintonge, avec *Marie de Brisseau*, dont il n'a point d'enfants;
4. Jean-Géraud, Ecuyer, qui vit à Bordeaux, de ses rentes;
5. Alexis, Prêtre, Curé de la Paroisse de Margueron, & de la Roquette, son annexe, dans la Juridiction de Ste.-Foy, au Diocèse d'Agen;
6. Marie-Madeleine, qui s'est mariée à noble *Jean-Baptiste Douazan*, Sieur de Chinchon;
7. Et Marie-Anne, qui vit sans alliance.

X. Jean-Pierre de Raymond-Bernard de Saint-Michel, Ecuyer, Seigneur de Baudon & des Bourneix, établi dans la Ville de Ste.-Foy-sur-Dordogne, y a épousé *Jeanne de Guignard de Buffévent*, morte le 20 Avril 1779, sans avoir laissé d'enfants, & après avoir fait un testament en faveur de son mari, en date des 28 & 29 Août 1772.

On conserve, dans la branche de Raymond-Bernard, une quittance du Garde du Trésor-Royal, de 150 liv., pour la taxe de confirmation de noblesse, en faveur de la branche de Bernard de Saint-Michel, & qui a été payée par Messire Clément de Bernard, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St.-Pierre d'Angoulême, fils de Messire Louis Bernard, vivant Procureur du Roi en l'Election d'Angoulême, & petit-fils de Clément Bernard, Echevin de ladite Ville.

Les armes de cette seconde branche, insérées dans l'*Armorial de France*, sont : *parti losangé d'or & d'azur*, qui est de Raymond de Beausoleil; & pour seconde partition : *d'or, à un chêne de sinople, arraché de 4 racines du même; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de sable*, qui est Raymond-Bernard de Saint-Michel.

BRANCHE

des Seigneurs de Raymond de Saint-Germain *& de* Sainte-Colombe, *&c.*

De cette branche étoit Roger, Comte de Raymond, Lieutenant Général & Généralissime de la Cavalerie de S. A. Electorale de Bavière, mort Gouverneur d'Ingolstadt, sans alliance, qui reconnut par un acte passé devant Notaire, la branche de *Saint-Germain* & de *Sainte-Colombe*, depuis sa séparation avec la branche *du Breuilh* & de *Dignac*, par N.... de Raymond d'Angles, frère du père de Roger, cadet de ce même Raymond, dont est issu Philippe, duquel est issu Hélie, qui a laissé deux filles, l'une s'est mariée au Seigneur de *Pommel de la Ducinière*; & l'autre est morte sans alliance. De cet Hélie est issu Jean, qui a eu plusieurs enfants, dont l'aîné jouissoit de la Terre de *Sainte-Colombe*, qui a été vendue après sa mort, pour payer ses dettes, & celle de *Saint-Germain* passée à l'aîné de ses enfants, qui a été aussi aliénée. Il a servi dans la Marine à St.-Domingue, où il est mort; il a épousé une Demoiselle de son nom, de la branche de Raymond des Rivières, dont des enfants.— Deux autres garçons ont aussi passé à St.-Domingue, l'aîné a été marié & est veuf; le troisième vit garçon; un quatrième est Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Angoulême; & quatre filles : deux sont Religieuses, une à l'Abbaye de St.-Ausone d'Angoulême; l'autre à l'Abbaye de Fontevrault; & les deux autres vivent dans le monde avec leur grand'mère maternelle.

La branche de *Saint-Germain* & de *Sainte-Colombe* fubfifte aujourd'hui dans *le Chevalier* DE RAYMOND, ancien Capitaine au Régiment Royal, Dragons, & Chevalier de St.-Louis, qui fait élever auprès de lui le fils aîné de feu fon frère, & ce jeune homme eft aujourd'hui aîné de la branche de *Saint-Germain* & de *Sainte-Colombe*, qui porte pour armes : *lofangé d'or & d'azur. Couronne de Comte*, & cette branche paffe pour être l'aînée de celle de RAYMOND DE SALLEGOURDE, dont on nous a fait paffer une filiation fuivie.

BRANCHE

des Seigneurs de RAYMOND DE SALLEGOURDE, *dont eft auteur*

I. JEAN, Comte DE RAYMOND, Seigneur du Breuilh & Dignac, qui fe maria avec *Jeanne de Livenne*, dont :

1. PIERRE, Prêtre, vivant en 1528;
2. COLAS, dont la defcendance eft inconnue;
3. Et JEAN, qui fuit.

II. JEAN DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur du Breuilh & Dignac, s'eft marié avec *Jeanne de Mareuil*, le 22 Novembre 1517, dont :

1. GABRIEL, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, dont la poftérité eft inconnue.

III. GABRIEL DE RAYMOND, Seigneur du Breuilh, de Dignac, époufa, le 19 Mars 1552, N... *de la Tour*, dont

IV. GABRIEL, IIe du nom, Comte DE RAYMOND, Seigneur de Vignoles, qui s'eft marié, 1° le 25 Juin 1597, à *Ifabeau Galinard*, dont on ignore la poftérité; & 2° le 1er Août 1602, à *Marguerite de Macanan*, Dame de Sallegourde, dont eft né

V. HENRI, Comte DE RAYMOND, Seigneur de Macanan, Sallegourde, Vignoles & autres lieux, Préfident au Parlement de Bordeaux, qui s'eft marié, 1° le 9 Mai 1629, à *Béatrix du Bernet*; & 2° à *Catherine du Roy*, le 10 Mai 1659 : Il a eu du premier lit :

1. JOSEPH, qui fuit;
2. GABRIEL, dont la poftérité eft éteinte.

Et du fecond lit vinrent :

3. Autre GABRIEL, Prêtre;
4. Et autre GABRIEL, rapporté après la poftérité de fon aîné.

VI. JOSEPH DE RAYMOND DE MACANAN, Seigneur d'Eyrans, Sallegourde & Vignoles, époufa, le 28 Septembre 1673, *Françoife de la Cropte*, Dame de Tranchard, dont eft fortie

MADELEINE, fille unique, qui s'eft mariée le 28 Mars 1708, à FRANÇOIS-ISAAC DE RAYMOND, fon coufin germain.

VI. GABRIEL DE RAYMOND, IIIe du nom (fils d'HENRI, & de *Catherine du Roy*, fa feconde femme), Sous-Doyen du Parlement de Bordeaux, Seigneur d'Eyrans & de Vignoles, a époufé, le 13 Juillet 1677, *Sufanne le Moigner*, dont

VII. FRANÇOIS-ISAAC, Comte DE RAYMOND DE MACANAN, Seigneur, Marquis de Sallegourde, qui s'eft marié, le 28 Mars 1708, comme on a dit ci-deffus, à MADELEINE DE RAYMOND, fa coufine germaine, fille unique de JOSEPH. De ce mariage font fortis :

1. GABRIEL, qui fuit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après fon aîné;
3. ANTOINE, mort garçon;
4. SUSANNE, non mariée & vivante, âgée;
5. Et MARIE-ANNE, morte fille.

VIII. GABRIEL DE RAYMOND, IVe du nom, *haut & puiffant Seigneur*, Marquis de Sallegourde, Confeiller de Grand'Chambre au Parlement de Bordeaux, a époufé, par contrat du 31 Décembre 1764, paffé devant *Lavergne*, Notaire Royal à Périgueux, *Françoife de Chancel de la Grange*, fille de *François-Victor de Chancel*, Chevalier, Seigneur de la Grange, &c., & de *Marie Martin de Nantiat*. Il n'en a encore qu'une fille.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE RAYMOND (frère cadet de GABRIEL IV), Seigneur, Baron de Rioms, Vignoles, Tranchard & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, a époufé le 28 janvier 1778, ADELAIDE-CHARLOTTE-ANGÉLIQUE DE RAYMOND DES RIVIÈRES, née à St-Domingue, dont il n'a encore qu'une fille.

Les armes de cette branche font : *lofangé d'or & d'azur; au chef de gueules. Couronne de Comte.*

Cette branche de RAYMOND DES RIVIÈRES fubfifte à St.-Domingue dans plufieurs enfants : une RAYMOND DES RIVIÈRES, fœur cadette de la femme de FRANÇOIS-JOSEPH DE RAYMOND, a époufé N.... DE RAYMOND, Seigneur de St-Germain & de Ste-Colombe. — Le chef de cette branche, Chevalier de St.-Louis, eft fort âgé, demeure au Château des Rivières, en Périgord, & n'a pas été marié.

Celui-ci avoit un oncle, frère de fon père, qui s'eft marié deux fois & a eu plufieurs enfants de ces deux mariages : le fils aîné a fervi longtemps au Canada, & eft mort à Saintes, dans fa maifon de campagne, au Carlot; un autre fils du fecond lit s'eft marié à S^t^.-Domingue, où il eft mort, & a laiffé deux garçons & cinq filles, dont FRANÇOIS-JOSEPH DE RAYMOND, Baron de Rioms, a époufé la cadette.

(Outre les branches ci-deffus rapportées, il y en a encore plufieurs autres qui fubfiftent, fur lefquelles nous n'avons pas reçu de *Mémoire*.)

RAYMOND, dans le Lauraguais, en Languedoc : ancienne Nobleffe, qui, fuivant un *Mémoire* que nous avons reçu, s'eft diftinguée par fa fidélité inviolable envers nos Rois, dans les temps les plus orageux, & par fon zèle, toujours foutenu de génération, en génération, pour leur fervice. — Il n'y en a eu qu'un de cette Famille qui ait embraffé le parti de l'Eglife, & qui fut Evêque de S^t^.-Papoul. Les autres ont fuivi la profeffion des Armes. Un événement fâcheux ôte la connaiffance des Seigneurs DE RAYMOND pendant plus d'un fiècle.

I. Noble RAYMOND DE RAYMOND, en 1570, foutint, pour le Roi, dans le Château de Lasbordes un fiège contre les Huguenots : le Procès-Verbal qui en fut dreffé, le 24 Octobre 1618, par autorité du Parlement de Touloufe, qui fe trouve vifé dans un Arrêt du Confeil du 8 Février 1672, porte que le lieu de Lasbordes & le Château furent battus à canon & pris d'affaut; les papiers, titres & documents & les meubles, furent pillés, brûlés & faccagés, par ceux de la Religion Prétendue Réformée. On ne fauva de cet incendie que quatre actes, favoir : deux dénombrements de la Terre de Lasbordes, que noble RAYMOND DE RAYMOND, le même qui foutint le fiége, avoit rendus devant le Sénéchal de Touloufe, Commiffaire fur le fait du ban et de l'arrière-ban, l'un en date du 12 Mars 1554, & l'autre du 12 Mars 1557, tirés des Archives de la Sénéchauffée de Touloufe, figné *Lapaliffe*, Garde des Archives. Les deux autres actes, plus anciens, font l'un de 1361, qui contient ferment de fidélité fait par les Confuls de Lasbordes, à noble PIERRE DE RAYMOND; & l'autre, de 1381, contient une préfentation faite au même noble PIERRE DE RAYMOND, par lefdits Confuls de ce lieu, de deux Mefteguiers pour rendre la Juftice. Tout le refte des papiers périt, mais du moins il eft clair par ce ferment prêté en 1361, & par cette préfentation faite en 1381, que les Seigneurs DE RAYMOND étoient déjà nobles & Seigneurs de Places. Noble RAYMOND DE RAYMOND, fuivant fon teftament du 22 Mai 1571, eut de Dame *Jeanne de Jalabert*, fon époufe,

1. GUILLAUME, Seigneur de Lasbordes, Peyrens, Mézerac, Is & de Cefquières, qui fervit avec diftinction dans la Compagnie de M. de Joyeufe, Lieutenant Général, & époufa *Ifabeau de la Tour*, Dame des Juges, dont il n'eut point d'enfants ;
2. JACQUES, Ier du nom, auffi Seigneur de Lasbordes, Peyrens, Mézerac, Is & de Cefquières, qui fervit en qualité de Capitaine de gens de pied, ayant fous lui ARNAUD, fon frère. Le Roi HENRI III le gratifia d'une fomme de 1,000 écus, pour les fervices importants qu'il lui avoit rendus dans plufieurs campagnes, & à fes prédéceffeurs : c'eft ce qui paroît par les Lettres Patentes qui lui furent expédiées à cet effet, le 11 Février 1579. Il rendit dénombrement & hommage, pour les Terres de Lasbordes, Peyrens, Mézerac, & d'Is, au roi, & à la Reine MARGUERITE DE VALOIS, le 28 Juin 1611. Il n'eut point de poftérité de Dame *Anne de Boiffon*, fon époufe, fille de noble *Etienne de Boiffon*, Seigneur d'Airoux; & il inftitua pour héritier JACQUES, fils de fon frère BARTHÉLEMY, l'aîné de fes neveux & fon filleul;
3. BARTHÉLEMY, qui fuit;
4. ARNAUD ;
5. GUILLEMETTE, qui s'eft mariée avec noble *Claude de Chaffenous*, Seigneur de Villesliffes & de Buzarens;
6. Et PAULE, qui époufa noble *Jean de Durand*, Seigneur de Montlaur.

II. BARTHÉLEMY DE RAYMOND, Seigneur de S^t^.-Amans, fervit le Roi avec diftinction, comme il paroît par des Lettres à lui écrites par MM. de Montmorency, Mirepoix, & Montluc, aux années 1612, 1622, 1627 & 1628, Lettres qui furent vifées dans un Arrêt du Confeil du 2 Février 1672. Il eut de noble *Jeanne-Ifabeau de Bertier-Pinfaguel*, fon époufe, pour enfants :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, tué au dégât de Nîmes en 1628 ;

3. CATHERINE, Religieufe à Prouille;
4. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à noble *Jean-Georges de Caʒamajou*, Seigneur du Carla.

III. JACQUES DE RAYMOND, IIe du nom, Seigneur de St.-Amans, puis de Lasbordes, Peyrens, Mézerac & d'Is, par la donation de JACQUES Ier, ſon oncle, rendit dénombrement & hommage de ces Terres, le 25 Juin 1665, & le 14 Juillet 1666, & ſe trouva au dégât de Nîmes, où ſon frère fut tué. LOUIS XIV, pour récompenſer ſes ſervices, le 10 Février 1649, chargea le Duc d'Epernon, de le recevoir Chevalier de St.-Michel, ce qui conſte par le Procès-Verbal, dreſſé le 15 Mars 1649, de l'Aſſemblée de la Sénéchauſſée de Lauraguais, qui marque qu'il fut député par toute la Nobleſſe de cette Sénéchauſſée aux Etats Généraux du Royaume, & qu'en conſéquence procuration lui fut donnée, le 6 Février 1651, pour s'y rendre. Il eut de ſon mariage avec Dame *Louiſe de Saint-Jean de Mouſſoulens*, pluſieurs enfants, ſavoir :

1. FRANÇOIS-OLIVIER, d'abord Page du Roi, puis Enſeigne & Lieutenant au Régiment des Gardes, qui fit pluſieurs Campagnes, & fut bleſſé dangereuſement à toutes. Etant nommé à une des Compagnies de ce Régiment, il fut tué au ſiége de Gray en 1669;
2. & 3. Deux autres fils, l'un Capitaine au Régiment de Condé, tué auſſi au ſiége de Gray; & l'autre, étant Mouſquetaire, fut tué au ſiége de Maëſtricht, combattant près de M. d'Artagnan, qui le commandoit;
4. FRANÇOIS, qui fuit;
5. ANTOINE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
6. ANNE, qui fut mariée, en 1661, par ſon père, à noble *Jean-Emeric de Bruyères*, Ier du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né, &c., dont des enfants. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL;
7. JEANNE, qui s'eſt mariée à noble *Joſeph de Bonnet*, Seigneur de Maureilhan;
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuſes à Prouille.

IV. FRANÇOIS DE RAYMOND, Seigneur de Lasbordes, Peyrens & Mézerac, ſervit avec honneur en qualité de Mouſquetaire, comme il paroît par une Lettre de M. le Comte d'Artagnan, Commandant, en date du 21 Décembre 1669, & fut Cornette de la Troupe de l'arrière-ban de la Province du Languedoc, ainſi qu'il ſe voit par un certificat de M. le Comte de Broglio, Commandant en ladite Province, du 7 Octobre 1690. Le commandement de cette Nobleſſe lui fut même dévolu, pendant un aſſez longtemps, en l'abſence du Sénéchal. Il avoit épouſé *Catherine de Ferrand*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. JEAN-JOSEPH-AIMERIC, Lieutenant-Colonel du Régiment des Landes, Infanterie, Chevalier de St.-Louis, mort à Gênes, y étant allé avec un détachement de 700 hommes pour le ſervice du Roi;
3. JEAN-FRANÇOIS, né en 1692, Major du Régiment des Landes, Chevalier de St.-Louis, mort le 8 Octobre 1763;
4. RAYMOND-NICOLAS, né en 1696, Major dudit Régiment des Landes, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Hainaut, auſſi Chevalier de St.-Louis;
5. ROSE-AGNÈS, morte ſans alliance;
6. & 7. ANNE, née en 1684; & LOUISE, née en 1688 : toutes deux mortes Religieuſes à Prouille.

V. JACQUES DE RAYMOND, IIIe du nom, Seigneur de Lasbordes, Peyrens & Mézerac, dont il a rendu hommage au Roi, le 21 Septembre 1725, né le 10 Août 1686, fut d'abord Page de la Petite Ecurie, puis Mouſquetaire, enſuite Officier au Régiment du Roi, Infanterie, dont il devint Colonel, & Chevalier de St.-Louis. Il ſervit auſſi quelque temps en Eſpagne en qualité de Colonel; fut choiſi, comme le rapportèrent les Nouvelles publiques, pour annoncer au Roi d'Eſpagne la réduction du Royaume de Majorque, & eſt mort le 28 Février 1771. Il avoit épouſé 1° *Marie-Yolande d'Autrivay*; & 2° *Françoiſe Menard*. Du premier lit ſont iſſus :

1. ANNE-ANTOINE, qui fuit;
2. ANTOINETTE, née le 14 Novembre 1708, mariée avec noble *Jean-Baptiſte de Montfaucon*, Seigneur de Rogles en Gravier & de Ste.-Croix, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, Chevalier de St.-Louis;
3. MARIE-ANNE, morte depuis pluſieurs années, qui avoit épouſé *Yves de Capella*, fils de Meſſire *Pierre de Capella*, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Toulouſe.

Et du ſecond lit il a laiſſé :

Trois fils, & une fille, encore jeunes.

VI. ANNE-ANTOINE DE RAYMOND, Seigneur

de Lasbordes, Peyrens, Mézerac & Seigneur direct de St.-Martin-la-Lande, né le 14 Décembre 1709, a été Capitaine d'Infanterie.

SECONDE BRANCHE.

IV. ANTOINE DE RAYMOND, Seigneur de St.-Amans & d'Is (cinquième fils de JACQUES, IIe du nom, & de *Louiſe de Saint-Jean de Mouſſoulens*), ſervit avec diſtinction en qualité de Mouſquetaire, ce qui eſt prouvé par un Certificat de M. le Comte d'Artagnan, Commandant, & fut enſuite Capitaine d'Infanterie. Il eut de ſon mariage avec Dame *Louiſe de Saint-Jean :*

1. JEAN-ANNE, Seigneur de St.-Amans & d'Is, Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de la Reine & Chevalier de St.-Louis, mort à Graſſe en Provence, des bleſſures qu'il reçut au ſervice;
2. JEAN-AIMERIC, Chevalier de St.-Lazare, mort Officier au Régiment de Rouergue;
3. JOSEPH, d'abord Cornette de Dragons au ſervice de France, enſuite Capitaine de Dragons au ſervice d'Eſpagne, où il eſt mort;
4. JEAN-BAPTISTE, qui a auſſi ſervi dans le Régiment de Rouergue ;
5. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit;
6. Et CATHERINE, qui s'eſt mariée avec noble *Marc-Antoine de Pelletier*, morte le 24 Août 1771.

V. JACQUES-ANTOINE DE RAYMOND, Seigneur de St.-Amans & d'Is, a fait quelques Campagnes en qualité de Lieutenant d'Infanterie, a été enſuite Cornette de Dragons, & a épouſé noble Dame *Marie-Georgette du Cup*, dont:

1. JEAN-ANNE, qui ſuit;
2. JACQUES-ANTOINE, Capitaine dans le Régiment Royal-Marine, Infanterie, qui s'eſt trouvé avec ſon frère au ſiége de Mahon;
3. Et MARIE, non encore mariée en 1771.

VI. JEAN-ANNE DE RAYMOND, Marquis de Lasbordes, Peyrens, a ſervi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hainaut le 25 Décembre 1755, a été réformé avec ce Régiment en 1762, remplacé en qualité de Major dans le Régiment de Province de Lyonnais au mois de Juillet 1763, a été encore réformé avec ce Régiment en 1768, & eſt mort le 21 Novembre 1773, au Château de Lasbordes, près de Caſtelnaudary. Il avoit épouſé Dame *Virginie de Robillard*, dont :

JACQUES-MARIE, encore jeune.

Les armes : *d'or, à 3 mondes de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de 2 étoiles d'or.*

Les titres de nobleſſe de cette Famille ont été confirmés par jugement ſouverain rendu lors des recherches ſous LOUIS XIV, en 1672.

RAYNIER (DU), Maiſon l'une des plus diſtinguées du Piémont, d'où elle tire ſon origine. Suivant un *Mémoire généalog.* de la Maiſon *de Lambertye*, le premier qui s'établit en France étoit fils d'une *Saluces*, petit-fils d'une Dame de la Maiſon *d'Eſte-Ferrare*: il épouſa une *Maillé*. Les alliances de DU RAYNIER ſont avec les Maiſons de *Royrand, Bauçay, Yſoré, Lignières, la Frebaudière, la Jaille, Mauléon, Eſte-Ferrare, Aubigné, Chenin, Chabot, La Rochefoucauld, Montmorency, Laval, Craon, Montbazon, Anjou, Mayenne, le Veneur, Sully, Vivonne, Brienne, Beaumont, Bretagne, Aubeterre, Sicile, Montferrat, Châtillon, Harcourt, Ponthieu, Dreux ;* DE FRANCE, dit *d'Artois,* dit *de Valois,* dit *de Bourgogne,* dit DE BOURBON, dit *de Bretagne,* dit *de Courtenay ; Montfort, Caſtille, Angleterre, Champagne, Dampierre, Flandres, Bourbon-l'Archambault, Montaut, Albret, la Tour d'Auvergne* & *Lambertye,* par le mariage contracté, le 8 Octobre 1660, de MARIE DU RAYNIER, Dame d'Atours de S. A. R. MADAME & Dame d'honneur de S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, & fille de CHARLES DU RAYNIER, Marquis des Deffants, & de *Marie-Françoiſe de Meſchinet*, avec *Jean*, Marquis *de Lambertye,* Seigneur de St.-Martin-Lars, &c., Baron de Corigné, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom. Elle a épouſé, en ſecondes noces, *Jean de Vivonne de la Châtaigneraye,* Capitaine au Régiment de Biſſy, Cavalerie, dont elle n'eut pas d'enfants; mais de ſon premier mari elle eut deux garçons & deux filles. Voy. LAMBERTYE.

RAZAUD, Famille noble, dont étoit

JOSEPH DE RAZAUD, Ingénieur & directeur des Fortifications de Bayonne, puis de la Franche-Comté, fait brigadier le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant Général le 1er Janvier 1748, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis en Décem-

bre 1751, & mort à Verſailles le 6 Avril 1754, dans ſa 70e année. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1753, *Marie-Charlotte de Malortie*, veuve du Comte de *Bapaume*. (Nous ignorons s'il en a eu poſtérité, n'ayant nulle connaiſſance de cette Famille, ni de ſes armes.)

* RAZÈS ou RASEZ, petit Pays du Languedoc, avec titre de *Comté* & de *Vicomté*, que les Comtes *de Carcaſſonne*, de la première race, poſſédoient : vers l'an 956, il fut donné en partage à *Odon*, ſecond fils d'*Arnaud*, Comte de Comminges & de Carcaſſonne; vers l'an 1064, *Raymond* II, quatrième Comte de *Razès*, arrière-petit-fils d'*Odon*, étant mort ſans poſtérité, le Comté de *Razès* retourna aux Comtes *de Carcaſſonne*. En 1067, *Raymond-Bernard*, Vicomte d'Albi & de Carcaſſonne, & *Ermengarde de Carcaſſone*, ſa femme, vendirent au Comte & à la Comteſſe *de Barcelone* le Comté de *Razès*, avec ſes dépendances, les deux Châteaux de *Razès*, tous les autres Châteaux de ce Comté, les Abbayes qui en dépendoient, avec leurs alleux, dîmes, prémices, oblations des fidèles, &c., enfin tous les droits ſeigneuriaux, avec le domaine du Comté & de la Vicomté de *Razès* bornés, ſuivant l'acte de vente, par le Comté de Narbonne au Levant; ceux de Rouſſillon, de Conflans & de Cerdagne au Midi; celui de Toulouſe au Couchant, & celui de Carcaſſonne au Nord, d'où il ſuit que le Comté de *Razès* comprenoit à peu près le Pays qui forme aujourd'hui le Diocèſe d'Alet. Depuis, la Maiſon de *Trincavel* poſſéda le *Razès*, à titre de *Vicomté*, laquelle fut cédée au Roi Saint Louis, en 1247.

RAZILLY, ou RASILLY. C'eſt une des plus conſidérables Maiſons de la Touraine, par la nobleſſe de ſon origine.

On lit dans le *Mercure de France*, de Juin 1749, p. 198, que Gabriel, Marquis de Razilly, Sous-Gouverneur des Enfants de France, les Ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou* & de *Berry*, petits-fils de Louis XIV, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Touraine, qui avoit épouſé, en 1688, *Colombe Ferrand*, laiſſa pour enfants, 5 garçons & 7 filles, ſavoir :

1. N...., Marquis de Razilly, qui eſt mort Colonel du Régiment de ſon nom;
2. N....., Marquis de Razilly, Guidon de la Gendarmerie & Lieutenant Général de la Province de Touraine;
3. Armand-Gabriel, qui ſuit;
4. Melchior-Louis, rapporté après ſon aîné;
5. N...... de Razilly, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, qui eſt mort à Tours;
6. N...... de Razilly, qui s'eſt mariée à N... *Avice*, Seigneur de Mougon;
7. Marie-Gabrielle, qui s'eſt mariée, en 1708, à *Jean-Louis de Marconnay*, Chevalier, Seigneur de Mornay, dont elle eſt veuve, & duquel elle a eu des enfants;
8. Geneviève-Madeleine, qui s'eſt alliée à *René du Tertre*, Marquis de Montalais, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie; elle mourut le 10 Avril 1749, âgée de 56 ans, au Château du Tertre, en Anjou, n'ayant eu que deux filles : l'une s'eſt mariée à N..... *de Lanerau*, & l'autre a épouſé N..... *du Feilleul;*
9. N..... de Razilly, qui eſt morte, femme de N... *de Boiragon;*

Et trois autres filles qui ſe ſont faites Religieuſes Urſulines à Tours.

Armand-Gabriel, Comte de Razilly, fait Capitaine Commandant du troiſième bataillon des Gardes Françaiſes en 1726, Brigadier en 1740, Maréchal de Camp en 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de l'Isle de Ré, eſt mort à Paris le 30 Avril 1766, en ſa 76e année. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1760, *Amédée-Adélaïde des Noyers de l'Orme*, fille de *Jean-Amédée*, Seigneur de Montoire, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Blois, &c., & de *Louiſe-Françoiſe Malet de Graville*, sœur du Cordon Bleu.

Melchior-Louis, Marquis de Razilly, (frère du précédent), qui s'eſt marié à Loudun, mourut le 25 Mars 1765, âgé de 70 ans, laiſſant pour enfants :

1. Louis-François, qui ſuit;
2. N..... de Razilly, Capitaine de Frégate;
3. Et une fille.

Louis-François, Marquis de Razilly, né en Touraine en 1718, eſt entré Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes Françaiſes le 12 Mai 1731, a été fait Enſeigne le 8 Juillet 1734, Enſeigne à pique le 19 Juin 1739 & de Grenadiers le 19 Mars 1743, Sous-Lieutenant le 10 Juillet ſuivant, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 18 Mars 1744, Lieutenant le

19 Mai 1745 & de Grenadiers le 3 Mai 1748, Chevalier de S^t.-Louis le 31 Mars précédent, a eu Brevet de Colonel le 9 Mai 1750, & fut fait Capitaine le 16 Mars 1760.

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules, posées comme celles* DE FRANCE. Supports : *deux Anges drapés de gueules.*

* RÉAULX (DES), Maison originaire du Nivernais, établie en Brie, ensuite en Champagne. Elle est nommée, dans les anciens titres, DES RUYAULX, & tire son nom d'une Terre qu'elle possédoit dès l'an 1040, & qu'elle a conservée jusqu'à la fin du XVIe siècle, située près de S^t.-Pierre-le-Moûtier, Paroisse du Vieuglain ou du Veuillin, où on voyoit encore, pour preuves de son existence & de l'ancienneté de sa noblesse, des tombes & épitaphes placées au commencement du XIVe siècle & d'autres successivement qui rappeloient la descendance de cette Maison depuis BAUDOUIN DES RÉAULX, homme d'armes, le premier connu, vivant vers l'an 1040, jusqu'à PHILBERT DES RÉAULX, mort en 1456. — Un CLAUDE DES RÉAULX, qui vivoit en 1611, se pourvut à l'Officialité de Nevers & obtint une Sentence, qui condamna le Curé du Veuillin à faire remettre & porter les tombes sur le lieu & à la place où elles avoient été avant l'enlèvement. Vers l'an 1534, la branche cadette devenue l'aînée de cette Famille, & la seule qui subsiste aujourd'hui, passa en Brie, &, depuis 1612, elle est établie en Champagne. Cette Maison a fourni, en différents temps, des sujets à l'Ordre de S^t.-Jean de Jérusalem : l'*Histoire de Malte*, par Nabérat, apprend qu'AIMERY DES RÉAULX, reçu dans la Langue d'Auvergne, portoit l'étendart du Grand Maître de Villiers de l'Isle-Adam, au siége de Rhodes, entrepris par Soliman, vers l'an 1522. Elle a eu des alliances distinguées avec les Maisons de *Laval-Montmorency, le Clerc de Fleurigny, Béthune, Ancenis, Gontaut-Biron, la Rochefoucauld-Bayers, Charost, Joyeuse, Jaucourt, Fontenoy, Héricy d'Étreham, Ségur, Rambures, Vérac, Bochart de Champigny, Mesgrigny, &c.* Cette Maison, lors des recherches de la Noblesse de Champagne en 1667, produisit ses titres, & fut maintenue dans tous ses droits. Nous avons dit que BAUDOUIN DES RÉAULX, le premier de ce nom connu, vivoit en 1040. Il fut inhumé dans l'Eglise du Veuillin en 1048. On trouve, en 1248, une Dame DES RÉAULX, qui rendit foi & hommage en la Chambre des Comptes de Nevers, pour le fief & la Maison *des Réaulx*, que l'on peut croire être la femme de BAUDOUIN II, sur lequel on n'a aucuns renseignements; mais on rapporte des preuves certaines de BAUDOUIN, IIIe du nom, par lequel nous allons en commencer la *Généalogie*.

I. BAUDOUIN, Chevalier, Seigneur DES RUYAULX, est nommé dans un acte de foi & hommage rendu en 1280, par GUILLAUME & RENAULT DES RUYAULX, ses fils, devant le Comte de Nevers, en ces termes. *Ly* DES RUYAULX *a telles paroles dict..... Messirs lou Comtes, y suis vot Vassal.... à cause que j'y ai en mon appartenance la my partie de ly Fié & Seigneurie des Ruyaulx quej'y ai en partageance avec* RENAULT, *mon frère, que tenoit en totalité* BALDOUIN III, *Chevalier, notr père.*

II. GUILLAUME DES RUYAULX, dénommé dans cet acte, *Chevalier*, homme du Roi de France, dans la Marine Normande, est qualifié Seigneur de Plaignon, Garde de la Marine en la Baillie de Rouen & de Caen, dans une quittance qu'il donna le Lundi avant la Pentecôte de l'an 1295, au nommé Rogier de Leding, Garde de la Vicomté d'Auge, de 60 liv. Tournois, pour la garde du Port de S^t.-Sauveur de Dives. A cette quittance est attaché son sceau, rompu en partie, mais sur lequel on reconnoît encore la moitié supérieure du *corps d'un lion à face humaine, barbue & chevelue,* qui sont les armes que ceux du nom DES RÉAULX ont toujours portées, & qui ont été enregistrées, en 1667, dans le *Nobiliaire de Champagne*. Par son épitaphe, qui étoit placée dans l'Eglise du Veuillin, & dont l'existence a été constatée en 1558, par le certificat du Curé de ladite Eglise, &, en 1611, par la Sentence rendue en l'Officialité de Nevers, on voit qu'il fut marié à *Marie de Bretignoles*, issue d'une Famille noble. Ce fait est encore prouvé par un acte passé sous le scel de Clamecy en 1291, entre les Sieurs *de Bretignoles*, frères, & les enfants de RENAULT DES RÉAULX, ses neveux. Il mourut, comme l'indique son épitaphe, le Lundi avant la Pentecôte l'an 1336, & laissa de son mariage :

GUILLAUME, qui suit;

Et PHILBERT.

III. Guillaume des Réaulx, IIe du nom, rappelé dans cette épitaphe comme fils du précédent, eſt auſſi nommé dans celle de Jean, ſon fils, qui ſuit, qu'il eut d'*Eléonore de la Salle*, ſon épouſe. On en trouve la preuve dans un acte de vente, paſſé devant le Garde-Scel de la Prévôté de Clamecy, le Dimanche avant la Fête de St.-Nicolas de l'an 1342, par Jean Fricaut, & ſa femme, d'une pièce de pré, au profit de Guillaume des Réaulx, Chevalier, Seigneur, pour moitié, du Fief & Seigneurie *des Ruyaulx*, à *Eléonore*, ſa femme, & à Jean leur fils unique. Il paroît que Guillaume eut auſſi une fille, nommée Alix, qui paſſa, en 1349, aveu & dénombrement au Comte de Nevers, pour la maiſon du Pleſſis & autres choſes, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy.

IV. Jean des Ruyaulx, dit, dans l'acte ci-deſſus, fils unique de Guillaume II, & d'*Eléonore de la Salle*, donna, en 1353, aveu & dénombrement au Comte de Nevers, pour la Maiſon, en partie, *des Ruyaulx*, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy : il y eſt qualifié *Damoiſeau*, & mourut en 1398. Il avoit épouſé 1° *Agnès d'Aire*, de laquelle il paroît qu'il n'eut point d'enfants : ce mariage eſt conſtaté par des actes de vente de quelques héritages à eux appartenants, paſſé devant *le Clerc*, Juré Notaire de la Prévôté de Clamecy, en 1387 & 1389, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*; 2° *Jeanne de Mairy*, laquelle, devenue veuve, fit placer dans l'Église du Veuillin, où il fut inhumé, une inſcription, dont l'exiſtence eſt conſtatée par la Sentence de l'Officialité de 1611, dont la teneur ſe trouve dans les Archives de la Terre de la Charnaye, que les Sieurs des Réaulx ont poſſédée. Après ſa mort, *Jeanne de Mairy*, ſa veuve, en qualité de mère & tutrice de Gautier & de Philbert des Réaulx, enfants dudit Jean, rembourſa à Philippe de Villaines, Ecuyer, une rente de 10 liv., au principal de 300 écus d'or, que le Sieur de Villaines avoit prêté à défunt Jean des Ruyaulx. L'acte de rembourſement eſt paſſé ſous le contre-ſcel de la Prévôté de Sancoins, le 30 Mars de l'an 1401. La même Dame, par acte paſſé le 30 Décembre de ladite année, devant le Garde-Scel de la prévôté de Sancoins, reçut de Jean Voiſin, la remiſe de quelques portions de biens, qu'il tenoit de la ſucceſſion de Jean des Réaulx, & lui en donna décharge. Par autre acte du 13 Mars 1402, paſſé ſous le même ſcel, elle donna à rente foncière de 30 ſols, des terres & prés, dépendants de la ſucceſſion de feu ſon mari. Après la mort de leur mère, ces enfants paſſèrent ſous la tutelle de Guillaume de Charenton, qui, en cette qualité, rendit foi & hommage au Comte de Nevers, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy, de la maiſon des Réaulx. Il ne reſte aucuns renſeignements ſur Gautier, fils aîné de Jean, & on ne voit pas s'il s'eſt marié, & s'il a eu poſtérité : Philbert ſeul paroît l'avoir continuée.

V. Philbert des Réaulx épouſa *Agnès de Coiſy*, de laquelle il eut, entr'autres enfants, Charles, & Jacques, qui ſuit. Après la mort de leurs père & mère, en 1456, Jacques des Réaulx, Ecuyer, poſſédant la totalité du Fief, Terre & Seigneurie *des Réaulx*, par foi, d'accord avec Charles des Réaulx, ſon frère aîné, qui en avoit hérité pour moitié, ainſi que lui, chacun aux droits de leurs père & mère, rendit foi & hommage au Comte de Nevers pour raiſon de ladite Terre. L'épitaphe de Philbert, leur père, eſt rappelée dans une Sentence de 1611, contre le Curé du Veuillin, qui fit enlever ſon inſcription & celle de ſes prédéceſſeurs, ſous le prétexte de réparer & de décorer ſon Egliſe; mais réellement pour ſervir les nouveaux propriétaires de cette Seigneurie, qui vouloient détruire les veſtiges de leurs prédéceſſeurs.

VI. Jacques de Réaulx fut pourvu, en 1472, de l'Office d'Ecuyer d'Ecurie près du Duc de Brabant, Comte de Nevers. Prince Souverain : tous les monuments de l'Hiſtoire atteſtent que cette place étoit honorable, & de la Roque dit qu'elle ne pouvoit être exercée que par des *nobles qualifiés*. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1458, devant *Denis*, Notaire en la Prévôté de Sancoins, *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble homme *Gouyn de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Baugetain & Bernay, & de *Marie de Murat*. Ce contrat de mariage, en original, a été produit & viſé dans le Procès-Verbal de la Recherche de la Nobleſſe de Champagne, en 1667. Jacques des Réaulx & *Jeanne de Villeneuve*, ſon épouſe, par acte paſſé le 10 Mai 1492, ſous le ſcel de Saint-Pierre-le-Moûtier, tranſigèrent avec les Religieux de Fontmorigny, ſur des difficultés ſurvenues à l'occaſion de la Terre de Vauſultin, apparte-

nant à la Dame *de Villeneuve.* Jacques y eſt qualifié de *noble homme*, *Fcuyer*, *Seigneur* des Réaulx, & Claude, un de ſes fils, y eſt nommé avec les mêmes qualités. Ils prirent, le 21 Octobre de ladite année 1492, des héritages à Bordelage, de Pierre Berthier, Ecuyer, Seigneur de Bizy. Jacques fit ſon teſtament le 9 Novembre 1498, par lequel il ordonna que ſon corps ſeroit inhumé dans la Chapelle devant l'Autel de St.-Maing, en l'Egliſe du Veuillin, ſa Paroiſſe, & mourut la veille de Noël de l'an 1498. Ses enfants furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Robert, qui embraſſa l'Etat Monaſtique ;
3. Et Philbert, Ecuyer, Seigneur de Bernay, mort ſans poſtérité.

Ces trois fils firent ériger à leur père une épitaphe, ſur laquelle Philbert, ſon père, & Jean, ſon aïeul, ſont rappelés : elle eſt énoncée dans la Sentence de 1611, & dépoſée aux Archives de la Charnaye, comme les précédentes. Claude, dont nous allons parler, & Philbert, ſon frère, furent nommés légataires univerſels de leur père, avec *Jeanne de Villeneuve*, leur mère, & les exécuteurs de ſes dernières volontés furent Charles des Réaulx, frère du Teſtateur, & Claude, ſon fils aîné.

VII. Claude des Réaulx, Ecuyer, Seigneur du Veuillin, tranſigea avec Philbert, ſon frère, ſur les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux au ſujet de la ſucceſſion de leurs père & mère, & procédèrent, en 1499, dans leur partage comme entre nobles. Claude eut dans ſon lot, tant pour ſa portion héréditaire, que pour le remplir des avantages que ſes père & mère lui avoient fait en le mariant, & de ce qui lui revenoit à cauſe de ſon droit d'aîneſſe, les Terres & Seigneuries *des Réaulx*, Veuillin, Baugetain, &c., & les Terres *des Réaulx*, ſur la Rivière de Laubois, Bernay, Cheffelet, &c., échurent à Philbert. On voit, par ce partage, que cette Famille poſſédoit deux Terres *des Réaulx*, l'une ſituée près du Vieuglain, ou Veuillin, & dépendante de cette Paroiſſe pour le ſpirituel, & l'autre ſur la Rivière de Laubois, toutes deux peu éloignées l'une de l'autre. Claude des Réaulx rendit, en 1503, aveu & dénombrement de ſa maiſon *des Réaulx*, au Comte de Nevers, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy. Il fit, en 1509, par contrat paſſé ſous le ſcel de la Prévôté de Sancoins, l'acquiſition d'une pièce de pré, moyennant 10 liv. Tournois. Le partage de 1499, & l'acte de 1509, ont été viſés en 1667, dans le Procès-Verbal de la Recherche de la Nobleſſe de Champagne. Il avoit épouſé, avant la mort de ſon père, vers l'an 1497, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Mahiette de Trie*, nièce de *Regnaut de Trie*, Amiral de France, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier de Malte ;
3. Et Perrette, qui s'eſt mariée à noble homme *Balthazar de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde.

VIII. Nicolas des Réaulx, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa, en 1534, en préſence de Claude, ſon père, & de Jean, ſon frère, Chevalier de Malte, *Jeanne Clyon*, Dame de la Terre du petit Briſon, ſituée près de la Ville de Provins, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur des grand & petit Briſon, aſſiſtée de *Guillaume de Clyon*, ſon frère. Par ce contrat de mariage Nicolas eut de Claude, ſon père, entr'autres biens, les droits qui pouvoient lui appartenir de la ſucceſſion de *Jeanne le Clerc*, ſa mère. Il alla s'établir dans la province de Brie, & fut témoin, en 1537, au contrat de mariage de *Guillaume de Clyon*, ſon beau-frère, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*. Nicolas des Réaulx & ſa femme, d'une part, & *Guillaume de Clyon*, Ecuyer, Seigneur de Briſon, d'autre part, paſſèrent, en 1544, un acte d'échange de certains biens acquis ci-devant par Claude des Réaulx, Ecuyer, & *Jeanne le Clerc*, ſa femme, père & mère de Nicolas : cet acte a été produit en original en 1667, lors du Procès-Verbal de M. de Caumartin, & en 1669, pour la preuve de Claude-François des Réaulx, dans l'Ordre de Malte, ainſi que pour celle de Dame *Claude-Angélique le Clerc de Fleurigny*, fille de Guillemette-Angélique des Réaulx, reçue au Chapitre de Remiremont le 2 Septembre 1670. Nicolas des Réaulx rendit, en 1554, par acte paſſé devant *Bellanger*, Notaire au Bailliage de Melun, foi & hommage au Seigneur de Nangis, pour la Terre du petit Briſon, qui lui venoit du chef de ſa femme, &, de concert avec elle, il fit, en 1564, un échange de 6 quartiers, 17 perches de terre, ſitués au Finage de Briſon, avec *Balthazar de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, ſon beau-frère. Il eut de ſon mariage :

1. René, qui s'eſt marié, en 1559, à *Marie Drouart*, en préſence de ſon père, qui promit de faire ratifier le contrat par *Jeanne de Clyon*, ſon épouſe : on ne voit point que ce René ait eu poſtérité ;
2. Et Constantin, qui ſuit.

IX. Constantin des Réaulx, Ecuyer, Seigneur de Briſon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Gouverneur de Pont-ſur-Yonne rendit, le 15 Juillet 1569, foi & hommage à la Dame de Brichanteau, Dàme de Nangis, pour le Fief du petit Briſon. Le 15 Février 1575, il paſſa un traité de mariage avec *Valentine d'Aucourt*, fille d'*Antoine d'Aucourt*, Ecuyer, Seigneur de Pompierre & du Fief de la Forêt; mais ce traité n'eut pas d'abord ſon exécution, Constantin des Réaulx n'ayant pu aſſigner dans ce temps les fonds néceſſaires pour aſſurer le douaire & les repriſes de *Valentine d'Aucourt*, & le mariage fut différé juſqu'en 1582, que *Balthazar de la Rama*, mari de Perrette des Réaulx, s'obligea, pour ſon neveu, à remettre, dans le délai d'une année, entre les mains d'*Antoine d'Aucourt*, père de la future, les fonds ſuffiſants pour aſſigner ledit douaire, qui étoit de 20 écus d'or ſol. D'après cette obligation, le contrat de mariage de Constantin des Réaulx fut paſſé définitivement, le 5 Février 1582, devant le Subſtitut Juré établi au lieu du Pleſſis-du-Mée, pour le Tabellion de Bray, & le mariage fut célébré. Le 24 Mars 1583, *Antoine d'Aucourt* donna quittance, devant le même Subſtitut du Tabellion à Bray, à Constantin des Réaulx, ſon gendre, & au Sieur *de la Rama*, de la ſomme de 300 écus d'or, avec déclaration d'emploi : dans tous ces actes il eſt qualifié *Ecuyer*. Il rendit, le 15 Juillet 1589, foi & hommage, pour la Terre du petit Briſon, à Jeanne d'Aguerre, veuve de Nicolas de Brichanteau, Seigneur de Nangis; fut pourvu, en 1597, de la charge de Gentilhomme ſervant le Roi, qui n'étoit alors remplie que par des Nobles. *Antoine d'Aucourt* & *Marie le Febvre*, ſon épouſe, lui firent, & à ſa femme, par acte paſſé le 10 Mars 1584, donation de tous leurs biens meubles & immeubles, propres, acquêts & conquêts, pour en jouir, après leur décès, ſous des réſerves & modifications particulières, & expliquées dans cet acte. *Valentine d'Aucourt*, femme de Constantin des Réaulx, fit ſon teſtament peu de temps avant ſa mort, arrivée en 1596, dans lequel elle nomma ſon mari; fit Gabriel, ſon fils unique, qui ſuit, légataire univerſel, & fut inhumée dans l'Egliſe du Pleſſis-du-Mée, en Brie. *Antoine d'Aucourt*, ſon beau-père, & ſa femme, touchés de reconnaiſſance envers leur gendre, lui firent perſonnellement une donation en propriété des biens énoncés en l'acte de 1584, ſous la réſerve ſeulement de la légitime de Gabriel des Réaulx, leur petit-fils, & de l'uſufruit deſdits biens pour eux pendant leur vie : cet acte fut paſſé, en 1602, devant *Thibaudet*, Notaire Royal au lieu de Fontaine, ſous le Tabellionage de Paſſy, & Constantin des Réaulx y eſt qualifié, comme dans celui de 1584, *Ecuyer, Seigneur de Briſon*. Il épouſa 2° la même année 1602, *Jacqueline de Madeil*, veuve de *Jean de Sablonnière*, Ecuyer, & fille de *Louis de Madeil*, Ecuyer, & de *Jacqueline de Montelard*, Dame de Bucey. Il n'en eut point d'enfants. Les Terres de *Griſy* & d'*Athis-ſur-Seine*, qui lui appartenoient, ont paſſé à la Maiſon des Réaulx, qui les a longtemps poſſédées, & poſſède encore celle de *Griſy*. Constantin réſigna, le 7 Août 1609, ſon Office de Gentilhomme ſervant le Roi, à Gabriel des Réaulx, ſon fils, & fut pourvu, dans le même temps de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. En qualité de Seigneur de Griſy, par ſa ſeconde femme *Jacqueline de Madeil*, il reçut, le 5 Juillet 1612, de Pierre d'Elbène, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, foi & hommage de la Terre & Seigneurie de Villarceaux, relevant de celle de Griſy. — Louis XIII, le 27 Mars 1617, lui donna Commiſſion de commander à Pont-ſur-Yonne, & de défendre cette Place, très-importante pour ſon ſervice, *voulant* (ce ſont les termes de S. M.) *pourvoir à la ſûreté & bonne ſituation de notre Ville de Pont-ſur-Yonne, pour l'importance d'icelle & du paſſage ſur la Rivière, à ce qu'il n'y puiſſe arriver aucun inconvénient au préjudice de notre autorité & ſervice, & jugeant néceſſaire d'y établir à cet effet quelques perſonnages ſoigneux & vigilants, & ſur qui nous puiſſions nous repoſer, nous vous avons commis & établi pour, ſous l'autorité du Gouverneur de la Province, commander notre Port & pour notre ſervice en notre Ville de Pont-ſur-Yonne, & aux habitants d'icelle, comme auſſi aux gens de guerre, ce qu'il y*

aura à faire pour la garde, fûreté & défenfe dudit lieu, & l'exécution des commandements que vous recevrez de notre part à ce fujet. Il tefta le 6 Mars 1619; nomma pour héritier GABRIEL, fon fils, qui fuit, & de *Valentine d'Aucourt*, fa première femme, le priant de garder fes armes pour l'amour de lui; mourut le 10 Avril de la même année, comblé d'honneurs & de faveurs de fon Roi, & fut inhumé en la Chapelle de N.-D. de l'Eglife de Grify, où fon fils lui fit élever un monument, fur lequel eft une infcription contenant le récit de fes fervices & de fes vertus : une partie de ces pièces ont été vifées fur le Procès-Verbal de 1667.

X. GABRIEL DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur de Grify, Athis, Coclois, Nogent-fur-Aube, Chardonnet, Lieutenant des Gardes du Corps, Maître d'Hôtel du Roi, Meftre de Camp d'Infanterie, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, époufa, par contrat paffé le 30 Juillet 1612, figné *Sevin*, Tabellion en la Baronnie de Ramerupt, & infinué au Bailliage de Provins, affifté de fon père & de *Jacqueline de Madeil*, fa belle-mère, *Guillemette de Marolles*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur d'Ortillon, Chardonnet & Frampas, & de *Guillemette de Bouvot*. Par ce mariage il fixa fa demeure à Coclois, en Champagne, Terre que lui apporta fa femme, & où fes defcendants ont demeuré depuis. En 1616 il eut ordre d'aller commander dans la Ville & le Château de Chinon; fut admis, le 16 Janvier 1620, Chevalier de l'Ordre du Roi; obtint, le 6 Août 1621, des Provifions de la Charge de fon Maître d'Hôtel, dont il prêta ferment le 19 Mars de l'année fuivante; eut ordre, le 25 Février 1621, d'aller appaifer les troubles qui s'étoient élevés dans le Vivarais & le Languedoc, avec un pouvoir abfolu fur ces Provinces; fut fait Meftre de Camp d'un Régiment d'Infanterie de 600 hommes le 4 Septembre 1621; en obtint un autre, en 1622, de 800 hommes; un troifième de 1,000 hommes, en 1627; une pareille Commiffion en 1629, & fut chargé de la garde & de la conduite du Maréchal de Marillac, lorfque cet Officier Général fut arrêté par les ordres du Roi. GABRIEL DES RÉAULX & *Guillemette de Marolles*, fon époufe, partagèrent, par acte paffé le 22 Décembre 1619, avec les Demoifelles *de Marolles*, leurs fœurs & belles-fœurs, les biens délaiffés par *Pierre de Marolles*, père de ladite Dame DES RÉAULX. Il rendit aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie de *Lirey*, le 6 Janvier 1629, au Duc de Mantoue, & par acte paffé le 16 Mars 1631, devant les Notaires de Ramerupt; partagea les biens délaiffés par la Dame *de Bouvot*, femme de *Pierre de Marolles;* fit fon teftament le 1er Août 1639, dans lequel il nomma fes enfants; mourut le 4 Novembre 1644, âgé de 62 ans, & fut inhumé en l'Eglife de Coclois, avec *Guillemette de Marolles*, fon époufe. Leurs enfants leur firent élever un monument, fur lequel fe voient les armes de cette Maifon & fes alliances. On conferve dans la Famille une Lettre du Cardinal de Richelieu, du 26 Octobre 1631, une autre de la même année, par M. le Bouteiller, qui l'inftruifoit de toutes les marches du Roi, & plufieurs Lettres originales écrites de la main de LOUIS XIII en 1632, à l'occafion des Commiffions importantes que ce Prince lui avoit confiées, & d'où dépendoient la fûreté de fa perfonne & la tranquillité de l'Etat, ce qui prouve le cas qu'on faifoit de lui à la Cour. GABRIEL eut de fon mariage:

1. RENÉ qui fuit;
2. FRANÇOIS, mort au fiége de Breda, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, âgé de 24 ans, s'étant diftingué autant par fa piété que par fa valeur. Son corps fut tranfporté dans le tombeau de fon père à Coclois;
3. GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, qui s'eft mariée, 1° à *Charles de Caftres de la Baume*, Seigneur de Michery, dont elle eut deux filles: l'aînée eft morte fans poftérité; & *Anne de Caftres de la Baume* a époufé, par contrat du 10 Janvier 1652, *Charles le Bafcle*, tige de la branche des Comtes de *Moulins ;* & 2° par contrat du 5 Janvier 1638, *Louis le Clerc de Fleurigny*, IIe du nom, Chevalier, Baron de Fleurigny, &c., d'où font fortis des Chevaliers de Malte, des Grands'Croix dudit Ordre & des Chanoineffes de Remiremont. Voy. CLERC DE FLEURIGNY (LE);
4. 5. & 6. JACQUELINE, ANTOINETTE & GABRIELLE, toutes trois Religieufes.

XI. RENÉ DES RÉAULX, Chevalier, Baron de Lirey, Seigneur de Coclois, Avant, Ortillon, Brantigny, Chardonnet, Grify, Athis, Nogent-fur-Aube, né en 1620, baptifé dans l'Eglife de St.-Germain-l'Auxerrois, Lieute-

nant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, rendit, avec François, son frère, foi & hommage pour les Terres d'Athis, Champeaux, &c., à Alexandre d'Elbène, Chevalier, Seigneur de la Motte; partagea, en 1649, avec Guillemette-Angélique, sa sœur, épouse du Baron de *Fleurigny*, les biens de François des Réaulx, leur frère, tué au siége de Breda, & ceux de Gabrielle, leur sœur, Religieuse à la Congrégation de N.-D. de Provins; fut pourvu, en 1650, de la charge de Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, par le décès de M. du Gué de l'Isle; obtint de S. M., la même année, en considération de ses services, une pension de 2,000 liv, sur l'extraordinaire de l'Epargne; eut, le 24 Août 1652, le commandement des Château & Fort de Montrond, & fut chargé de la garde du Duc d'Angoulême, qui y étoit détenu : il s'acquitta de cette Commission avec tant d'exactitude, que le Roi lui écrivit de sa main pour l'en remercier. Le 5 Septembre de ladite année 1652, il fut promu au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi, pour être employé en cette qualité dans l'Armée de Berry; fit son testament olographe en 1663, par lequel il ordonna, entr'autres choses, que l'on distribuât diverses sommes en différents Bourgs ou Villages, où il avoit passé avec ses Cavaliers, pour dédommager des torts qu'ils avoient pu causer, ce qui fut exécuté par ses héritiers; mourut en 1667, & fut inhumé en l'Eglise de Coclois, au tombeau de son père. Il avoit épousé, en 1648, *Anne de Rochereau*, fille de *Denis de Rochereau*, Chevalier, Seigneur de Hauteville, Blaise & du Bochet, dont la noblesse est reconnue dans le *Nobiliaire de Champagne*. De ce mariage il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. Gabriel, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Consarbruck, sur la Sarre, en 1675;
2. Claude-François, Chevalier de Malte, tué dans sa troisième Caravane le 7 Juin 1671 ;
3. Louis, Capitaine de Chevaux-Légers, impétrant pour l'Ordre de Malte, mort à Athis-sur-Seine ;
4. Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine de Chevaux-Légers, mort à Coblentz en 1675, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Consarbruck ;
5. François, qui suit ;
6. René, reçu, sur ses preuves, Chevalier de Malte, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort des blessures qu'il reçut au bombardement d'Alger & à celui de Gênes ;
7. Guillemette-Angélique, qui s'est mariée à *Jules de Joyeuse*, Comte de Grandpré; elle est morte en 1726, sans enfants. Voy. JOYEUSE;
8. 9. & 10. Anne-Angélique, Marie & Jacquette, Religieuses à la Congrégation de Châlons.

En 1685, *Anne de Rochereau*, veuve de René des Réaulx, fit donation à Louis & à François, ses fils, pour les égaler aux avantages qu'elle avoit faits à Guillemette-Angélique, sa fille, en faveur de son mariage avec le Comte de *Grandpré*, de tous les biens meubles & immeubles appartenants à elle donatrice, & Louis & François des Réaulx, en 1688, transigèrent, en présence de leur mère, sur toutes les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux, à l'occasion du partage des biens de René, leur père, & des droits appartenants à sa veuve. En 1690 Louis des Réaulx, à qui la Terre de Coclois étoit échue, la fit ériger en *Marquisat*, avec mutation du nom de *Coclois* en celui de des Réaulx : il est dit, dans les Lettres d'érection de cette Terre, *que l'ancienne Noblesse de la Famille* des Réaulx *a été prouvée par titres, qu'elle a donné plusieurs grands & vertueux personnages qui ont rendu des services considérables à l'Etat.* Lors de la recherche, qui fut faite en 1667, de la Noblesse de Champagne, René des Réaulx produisit ses titres depuis Jacques des Réaulx, marié en 1458, à *Jeanne de Villeneuve* : ce qui forme le VI[e] degré de la filiation, & il fut maintenu en la possession de la qualité de *Noble* & de *Chevalier*, dans la jouissance des priviléges & exemptions dont jouissent les véritables Gentilshommes du Royaume.

XII. François des Réaulx, Chevalier, Marquis des Réaulx, Baron de Lirey, après la mort de son frère Louis, Seigneur d'Avant, Brillecourt, la Roche, Ortillon-sur-Aube, Brantigny, près de Piney-Luxembourg, Athis, Grisy-sur-Seine, &c., embrassa d'abord l'Etat Ecclésiastique, & fut pourvu du Prieuré de S[te].-Thuise. Devenu, par le décès de ses frères, seul héritier de son nom, & obligé de céder aux instances de sa mère & à celles de sa Famille, il rentra dans le monde alors âgé de plus de 36 ans, & après s'être

appliqué à l'étude des Lettres ſacrées, il auroit embraſſé l'Etat Militaire ſans ſuccès, c'eſt ce qui le détermina à traiter d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris; & dans ſes Proviſions, il eſt parlé avec éloge des ſervices de ſes ancêtres. Sa mère, en 1697, lui fit donation de tous ſes biens, avec réſerve de l'uſufruit pendant ſa vie, & dans la ſuite, en ſaveur de ſon mariage, dont le contrat fut paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Octobre 1697, avec *Marie-Geneviève de Turmenies*, fille de Meſſire *Iean de Turmenies*, Ecuyer, Conſeiller d'Etat, elle ſe déſiſta de l'uſufruit de ſes biens, & ne ſe réſerva que le Château de Coclois. Ladite *Marie-Geneviève de Turmenies*, ſa femme, étant morte en 1715, il fut élu tuteur par avis de parents (qui étoient le Comte de *Grandpré*, le Marquis de *Fleurigny*, le Baron de *la Tour-Landry*, le Préſident de *Novion* & M. de *Montigny*, Chambellan de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent), le 5 Décembre de ladite année 1715; accepta la garde-noble le 26 Juin 1716; a rendu, le 15 Mai 1733, foi & hommage au Duc de Luxembourg, du Marquiſat des Réaux, ci-devant Coclois, & eſt mort en 1742, à Cannes-ſur-Yonne, Terre appartenant à Louis des Réaux, ſon ſecond fils : ſon corps fut tranſporté à Griſy dans le tombeau de ſes ancêtres. Ses enfants, qui partagèrent entr'eux ſa ſucceſſion, par acte paſſé, en 1742, devant les Notaires de Paris, furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et René-François, Marquis des Réaux, Baron de Lirey, Seigneur de Brantigny, Ortillon, Griſy, &c., qui eſt mort le 15 Avril 1751, ayant inſtitué pour légataire univerſel, ſon neveu Frédéric-Jérôme, ſecond fils de Louis, ſon frère. Il avoit épouſé, en 1732, *Marguerite-Hélène de Meuves*, dont il eut :

   Deux fils & une fille, décédés avant leur père.

XIII. Louis des Réaux, Chevalier, Marquis des Réaux, Seigneur de Brantigny, Avant, Brillecourt, Ortillon, Griſy, Seigneur Châtelain de Cannes-ſur-Yonne & autres lieux, prit le parti des Armes & fut reçu dans la Maiſon du Roi; mais la ſaibleſſe de ſa ſanté ne lui permit pas de continuer ſon ſervice; il a rendu au Roi, en 1738, foi & hommage de la Terre de Cannes. Il a épouſé, en 1735, *Marie-Jeanne de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Ecuyer, Seigneur de la Trémoïlle. Par ce mariage il eſt allié aux Maiſons de *Jaucourt*, *Ségur*, *le Héricy d'Étreham* & *Bochart de Champigny*. Ses enfants ſont :

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Et Frédéric-Jérôme, inſtitué, comme on l'a dit ci-deſſus, légataire univerſel de René-François, Marquis des Réaux, ſon oncle. Comme il étoit mineur, il fallut, pour lui nommer un tuteur, un avis de parents, qui fut ſigné par M. le Maréchal de *Biron*, M. le Duc de *Laval*, les Marquis de *Ségur* & d'*Étreham*. Il a ſervi en qualité de Sous-Lieutenant & de Sous-Aide-Major des Gardes Françaiſes, & eſt mort âgé de 31 ans, ſans avoir été marié.

XIV. François-Louis, Marquis des Réaux, Chevalier, Seigneur d'Avant, Ortillon, Brillecourt, Verricourt, la Roche, Ste-Thuiſe, Jaſſeines, Bucey, Souligny, Nogent-ſur-Aube, &c., Colonel du Régiment Provincial de Troyes en 1771, Chevalier de St.-Louis en 1772, a été Mouſquetaire du Roi, enſuite Aide de Camp du Duc de *Laval*, ſon oncle, au ſiége de Minorque; a ſervi dans toutes les campagnes de la dernière guerre, & eſt, en 1776, Colonel en ſecond du Régiment de Bourbonnais, commandé par le Marquis de *Laval*, dont il a l'honneur d'être couſin. Il a épouſé, en 1753, *Anne-Françoiſe-Louiſe de Meſgrigny*, fille de *Pierre-François*, Chevalier, Vicomte de Troyes, Comte de Villebertin, Seigneur de Briel, &c., & d'*Anne Louiſe le Courtois*, ſa première femme. De ce mariage ſont iſſus.

1. Anne-Louis-Maximilien, qui ſuit;
2. Pierre-Marie-Philippe, Chevalier de Malte & Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie;
3. Et Armande-Hélène-Louise-Marie, née le 3 Août 1758, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé en préſence & de l'agrément de LL. MM. le Roi, la Reine & toute la Famille Royale, le 9 Avril 1775, célébration le 2 Mai ſuivant, à *Antoine-Claude-Edouard*, appelé *le Chevalier*, *Comte de Fleurigny*, ci-devant Chevalier de Malte dont il porte encore la Croix par permiſſion du Grand Maître. Voy. CLERC de FLEURIGNY (le).

XV. Anne-Louis-Maximilien des Réaux, Chevalier, Page de la Petite Ecurie en 1766, a été fait, en 1768, Enſeigne au Régiment des Gardes Françaiſes. (Généalogie dreſſée ſur

titres originaux, qui nous ont été communiqués, vérifiés par le Généalogiste des Ordres du Roi.)

Les armes : *d'or, au lion monstrueux de sable; à face humaine de carnation, chevelée & barbée de sable.*

RÉAUX (DES) : *de gueules, à 6 annelets d'argent,* 3, 2 & 1.

REBÉ : *d'or, à 3 merlettes de sable,* 2 & 1.

* REBECQUE, Terre & Seigneurie, située entre Thérouanne & Aire, avec Château, qui a été possédée, pendant plusieurs siècles, par la Famille de *Constant,* comme Fief indépendant & franc-alleu, qui donnoit à ses Sires ou Seigneurs, rang des premiers parmi les Nobles de la Province d'Artois. Mais *Jean Constant,* Seigneur de *Rebecque* & de Clarques, en fut dépossédé en 1466, ayant eu, avec l'Evêque de Thérouanne, bâtard de PHILIPPE *le Bon,* Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de S^t^.-Augustin, de grands démêlés, auxquels il succomba : c'est dans ce temps que le Château de *Rebecque* fut entièrement détruit, & que la Terre & Seigneurie de *Rebecque,* qui ne relevoit de personne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle en est dépendante depuis. Une partie des débris de cette belle Seigneurie passa à l'Abaye de S^t^.-Augustin, & l'autre dans la Maison *de Thiennes,* des Comtes *de Romont,* de la Maison *de Savoie,* ensuite dans celle des Comtes *de Croy-Rœux,* & appartient aujourd'hui à Madame la Marquise *de Leyden.* Il ne faut pas confondre cette Terre & Seigneurie avec deux autres Fiefs considérables du nom de *Rebecque :* l'un relevant du Château de S^t^.-Omer, situé du côté de Chocques, près de Béthune; & l'autre au Locon, près de Mazinghem, qui relevoit de la Maison de *Molinghem.* Ces Fiefs ont été possédés souvent par celle *de Lens,* dite *de Rebecque,* & par celle *de Molinghem,* auxquels a succédé la branche des Châtelains *de Lens,* établie à S^t^.-Omer, où ils ont eu une longue suite de Maïeurs de cette Ville : cesdits Fiefs de *Rebecque* ont aussi passé à la Maison *de Béthune,* & enfin à celle *de Thiennes,* en la personne d'*Allard de Thiennes,* dit *de Rebecque.*

La Famille *Constant* s'étoit retirée dans les villes d'Aire & de Thérouanne, où elle possédoit encore les Baronnies de Clarques & d'Enguinegatte. Elle obtint, en 1472, de *Charles,* Duc *de Bourgogne,* de porter les armes & le nom de *Rebecque,* par concession faite à un Chevalier de la Toison d'Or de cette Famille, dit *Messire de la Couture.* D'autres, du nom de CONSTANT, avoient été s'établir en Poitou dès l'an 1467. Voy. CONSTANT DE REBECQUE.

* REBENAC. C'est une des six petites Baronnies du Béarn, au Diocèse de Lescar. Suivant M. de Marca, elle fut possédée par la Maison *de la Barthe. Arnaud de la Barthe,* qui se qualifioit *Vicomte de Rébenac,* n'ayant point eu d'enfants, institua pour héritière *Jeanne d'Esquille,* sa nièce, & la maria, le 16 Août 1672, avec *François de Pas de Feuquières,* dont naquit, entr'autres enfants, *Catherine-Charlotte de Pas de Feuquières,* héritière de *Rébenac,* qui s'est mariée, le 19 Février 1698, à *Louis-Nicolas le Tellier,* Marquis de Souvré &c., second fils du Marquis *de Louvois,* Ministre & Secrétaire d'Etat. Voy. TELLIER DE LOUVOIS (LE) & PAS DE FEUQUIÈRES.

REBOLLEDO, Famille Espagnole. Dom BERNARD, Comte de REBOLLEDO, Seigneur d'Irian, fut Ambassadeur du Roi d'Espagne en Danemark depuis l'an 1649, jusqu'en 1661 qu'il fut rappelé à Madrid pour assister au Conseil de guerre : c'étoit un Seigneur d'une belle érudition. (Voy. Moréri.)

REBOURS (LE), ancienne Noblesse, originaire de Normandie. Il est parlé de plusieurs de ce nom dans les *Mémoires* de Sully & de l'Estoile, dans les *Histoires de France* de Mézeray & du P. Daniel, dans Blanchard & dans le P. *Galland,* de l'Oratoire. Le premier connu est

I. PIERRE LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, près de Falaise, qui vivoit en 1360. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les Généraux Conseillers du Roi sur le fait de la Justice des Aides, ordonnés pour la guerre en Normandie, marque expressément que PIERRE LE REBOURS, Seigneur de Maizières, trisaïeul de JEAN LE REBOURS, Seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes & de la Bretêche, étoit, en 1360, jouissant des privilèges, franchises & libertés

de noblesse de même que ses prédécesseurs, qui étoient *d'ancienne & noble extraction, & servoient dans les Armées du Roi depuis un temps immémorial*. Cet Arrêt fait l'énumération, de père en fils, des descendants de PIERRE LE REBOURS, jusqu'à JEAN, Seigneur du Buisson-Morel, & à GERMAIN, son frère. Les Chartes de l'Abbaye de Lyre, en Normandie, font aussi mention de PIERRE LE REBOURS, & de ses descendants, qui ont eu longtemps leur sépulture dans cette Abbaye. Il eut, entr'autres enfants,

II. NICOLAS LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, la Noëtte, du Bois-Renoult & du Trousselin, qui mourut au siége de Louviers, contre les Anglais, du temps de CHARLES VII. Il avoit épousé *Marie Trenchant*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Renoult, près de Lyre, dont

III. ROBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, &c., qui servoit, suivant l'Arrêt sus-énoncé, dans les Troupes du Roi, & eut pour fils,

IV. RAOUL LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, la Noëtte, du Bois-Renoult, du Trousselin, &c., qui marcha avec l'arrière-ban commandé par le Roi LOUIS XI, contre les Bourguignons, & fut blessé dans les guerres de Picardie. Ses enfants furent entr'autres,

1. JEAN, qui suit;
2. GERMAIN, tige de la branche des Seigneurs de *Bertrand-Fosse*, &c., rapportée ci-après;
3. Et JACQUES, Ecuyer, Procureur du Roi & de la Ville de Paris en 1450, père, entr'autres enfants, de
   JEAN, aussi Procureur du Roi en survivance de son père en 1499.

V. JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes, & de la Bretêche, fut maintenu dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, rendu en sa faveur & celle de GERMAIN, son frère, le 24 Janvier 1483, comme on l'a dit. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Lyre, & ne laissa qu'un fils, nommé

VI. ROBERT LE REBOURS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, qui fut père de

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort sans postérité;
2. Et CATHERINE, aussi morte sans enfants de son mariage avec *Maurice Margeot*, Ecuyer, Seigneur de Champosoult.

BRANCHE

des Seigneurs de BERTRAND-FOSSE, &c.

V. GERMAIN LE REBOURS, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, &c. (troisième fils de RAOUL), qualifié & dénommé dans ledit Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Janvier 1483, eut de *Marie de Sens*, son épouse, entr'autres enfants,

VI. HEBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, Gentilhomme servant du Roi LOUIS XI. Il ne laissa de son mariage avec *Perrette Pasquier de Franclieu*, fille de *Jean*, & de *Marie de Castille*, que

VII. GERMAIN LE REBOURS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizières, Mortéfontaine, Bertrand-Fosse & du Buisson-Morel, Avocat au Parlement de Paris, qui, par son éloquence, s'acquit une grande réputation en cette Cour, & en devint Conseiller. Il épousa 1° *Marie Cotton*; & 2° *Marie Brachet*, Dame de Laleu, fille de *Claude*, Seigneur de Villiers, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Françoise du Val*. Du second lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. GERMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Laleu*, éteinte, &c., rapportée ci-après;
3. Et ANTOINETTE, qui épousa *François Sévin*.

VIII. GUILLAUME LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Fosse, Châtillon, Prunelé, &c., reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Décembre 1572, puis Président aux Enquêtes en la même Cour, ensuite reçu Président en celle des Aides le 1er Mars 1578, & Conseiller d'Etat, fit, durant le siége de Paris, où il étoit resté, tout son possible pour ramener les habitants sous l'obéissance du Roi HENRI IV. Le Mardi, 16 Juin 1590, il eut, dit l'Estoile, pendant une Assemblée qu'il tenoit à cet effet dans la Chambre de M. de Roissy, la jambe rompue d'un boulet de canon, tiré du mont des Martyrs (aujourd'hui Montmartre), par ceux du Roi, & pour ce que GUILLAUME LE REBOURS étoit tenu pour Royal, les Prédicateurs disoient en chaire : *que les coups que tiroient les Royaux, al-*

loient tout à Rebours : ces faits ſont prouvés par des Lettres Patentes des 23 Juillet 1591 & 28 Juin 1592; par celles de Conſeiller d'Etat, que ce Prince lui accorda, en récompenſe de ſes ſervices & de ſa fidélité, & par les *Mémoires* de l'Eſtoile, édit. de 1719, tome II, p. 13. Il avoit épouſé *Claude le Grand*, ſœur d'*Alexandre le Grand*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas le Grand*, Seigneur d'Aigrefin & de S^t^.-Jean-des-Broux, premier Médecin ordinaire du Roi, & d'*Aimée Turpin*. Elle mourut à Paris au mois de Juin 1610, ſuivant les *Mémoires* de l'Eſtoile, tome II, p. 333, & ſon mari le 2 Août 1619. Leurs enfants furent :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Anne, qui épouſa *Joſeph Charlot*, Seigneur de Princé, en Anjou, Conſeiller au Châtelet de Paris, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, puis Grand Maître des Eaux & Forêts;
3. Marie, Religieuſe à l'Hôpital de S^t^.-Gervais à Paris;
4. Claude, qui a épouſé 1° *Antoine Jabin*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Août 1595; & 2° *Etienne de Ravière*, Seigneur de Ceſſon, Conſeiller en la même Cour;
5. Jeanne, qui s'allia à N.... *de Baudry*, Seigneur de Biville, Conſeiller au Parlement de Rouen : morte ſans poſtérité;
6. Madeleine, Abbeſſe de N.-D. d'Entrains;
7. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, par contrat du 29 Janvier 1623, à *Galiot Mandat*, IIIe du nom, Conſeiller au Parlement, dont elle fut la ſeconde femme, & laiſſa poſtérité. Voy. MANDAT.

IX. Alexandre le Rebours, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Foſſe & de Prunelé, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller Général en la Cour des Aides, dont il devint Préſident en 1619, juſqu'en 1643, qu'il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, & Directeur des Finances, mourut en 1652. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1620, *Marie Pajot*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-ſous-Gerberoy, & d'*Eliſabeth Lambert*. De ce mariage vinrent :

1. Thierry, qui ſuit;
2. Claude, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Mard*, &c., rapportée ci-après;
3. Jean, Chevalier, Seigneur de Prunelé, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, qui mourut en 1680, ne laiſſant d'*Eliſabeth-Anne Compaing*, ſa femme, fille de *Louis*, Seigneur de l'Eſtang, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Gourreau*, qu'une fille, nommée

   Isabelle-Thérèse, laquelle fut mariée, le 28 Novembre 1680, à *Michel de Chamillart*, ſon couſin germain, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant, puis Contrôleur Général des Finances, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, Commandeur & Grand Tréſorier des Ordres du Roi, dont poſtérité. Voy. CHAMILLART.
4. Alexandre, Chevalier, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, d'un coup de mouſquet, au ſiége de Dunkerque, étant Lieutenant au Régiment des Gardes Françaiſes;
5. & 6. Claude & Marie, toutes deux Religieuſes à la Préſentation de Senlis.

X. Thierry le Rebours, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Foſſe, Conſeiller au Grand Conſeil le 8 Mars 1650, Maître des Requêtes le 21 Août 1656, Préſident au Grand Conſeil par Proviſions du 3 Septembre 1667, reçu le 12 du même mois; eut permiſſion, le 20 Juillet 1674, de démembrer ſon Office de Maître des Requêtes de celui de Préſident; mourut Préſident honoraire le 6 Octobre 1706, âgé de 83 ans, & fut inhumé à St.-Severin. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1657, *Marie Malet de Luſſart*, morte le 29 Janvier 1708, ſœur du Conſeiller au Parlement, & fille d'*Yves Malet*, Ecuyer, Seigneur de Luſſart & de Noiſiel, Secrétaire du Roi, & de *Louiſe Bourgoin*. Il laiſſa de ſon mariage:

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Madeleine, qui épouſa, en 1693, *Charles-Nicolas Huguet de Sémonville*, Conſeiller au Parlement de Paris : elle eſt morte le 11 Juillet 1730, âgée de 72 ans, ayant eu *Charlotte-Madeleine Huguet de Sémonville*, morte le 4 Septembre 1732, ayant eu poſtérité de ſon mariage contracté, le 30 Mars 1702, avec *Nicolas-Charles-César*, Marquis *de Cotentin*, Seigneur de Coutainville. Voy. COTENTIN de TOURVILLE;
3. Et Marie-Elisabeth, morte ſans poſtérité de ſon mariage contracté, le 9 Décembre 1700, avec *Etienne-Hyacinthe-Antoine Foullé*, Marquis de Martangy, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges & d'Alençon. Voy. FOULLÉ.

XI. Alexandre le Rebours, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Foſſe, d'abord Subſtitut du Procureur Général du Parlement de Paris, Conſeiller au Grand Conſeil, le 14 Mai 1687, Grand Rapporteur de la Chancellerie de France ſucceſſivement Conſeiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances en Août 1704, mourut le 1er Octobre 1736, âgé de 74 ans & demi. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1716, *Suſanne Tiquet*, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur *de Vitry*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont il n'a point eu d'enſants.

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Mard-sur-le-Mont, &c.

X. Claude le Rebours, Seigneur de St.-Mard-ſur-le-Mont & de la Bruyère (ſecond fils d'Alexandre, & de *Marie Pajot*), Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'honneur en la même Cour en 1705, mourut en 1718. Il avoit épouſé *Jeanne Pantin*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Guère, en Bretagne, &c., & de *Françoiſe Laurens*. Elle fut reçue Dame du Palais de la Reine Anne d'Autriche, le 22 Juin 1663, & mourut en 1699, ayant eu :

1. Jean-Baptiste-Auguste, qui ſuit ;
2. Charles-Joseph, Chevalier, Prêtre, Prieur de Notre-Dame-des-Herbières ;
3. Et Marie-Elisabeth, femme de *Jean Rouillé*, Seigneur de Fontaine & de Marly-la-Ville, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges, dont des enfants.

XI. Jean-Baptiste-Auguste le Rebours, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de St.-Mard-ſur-le-Mont & de la Bruyère, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, mourut le 29 Octobre 1751. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Septembre 1714, *Marie-Louiſe Chuberé*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie Regnault*. De ce mariage il a laiſſé :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Marie-Louise, née le 25 Août 1715, qui a épouſé, par contrat du 11 Avril 1737, *Louis-François de Goujon*, Chevalier, Marquis de Thuiſy, Sénéchal héréditaire de Reims, Comte de St.-Souplet, &c., Conſeiller d'honneur au Parlement, dont neuf enſants. Voy. GOUJON de THUISY ;
3. Et Marie-Elisabeth, morte à Paris le 12 Mars 1769, qui avoit épouſé, en 1744, *Charles le Clerc de Leſſeville*, IIIe du nom, Baron d'Authon, &c., Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont elle eut :
   1. *Charles le Clerc de Leſſeville*, Chevalier, né le 25 Décembre 1753 ;
   2. *Anne-Charles-Guillaume le Clerc de Leſſeville*, né le 15 Septembre 1755, reçu Chevalier de Malte le 1er Mai 1758 ;
   3. Et *Eliſabeth-Louiſe-Charlotte le Clerc de Leſſeville*, née le 29 Décembre 1757, décédée fille le 14 Mars 1772. Voyez CLERC de LESSEVILLE (le).

XII. Jean-Baptiste le Rebours, Chevalier, Seigneur de St.-Mard-ſur-le-Mont, Noirlieu, Varimont & Poix, en Champagne, né le 2 Juin 1718, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Décembre 1740, puis Préſident en la première Chambre des Requêtes le 20 Mars 1766, & enſuite en la troiſième Chambre des Enquêtes, par Edit du 3 Juillet 1775, eſt mort en ſon Château de St.-Mard-ſur-le-Mont, en Champagne, le 20 Novembre 1777. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Novembre 1745, *Marguerite-Mélanie le Féron*, née à Paris le 25 Novembre 1725, fille de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, Conſeiller & ſucceſſivement Préſident au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louiſe-Mélanie Berger*. Le Préſident le Rebours a laiſſé de ſon mariage

XIII. Jean-Baptiste-Auguste le Rebours, IIe du nom, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Paris, né le 9 Novembre 1746, marié, le 22 Août 1768, à *Marie-Geneviève Clément de Barville*, fille unique de *Jean-Chryſoſtôme-Antoine Clément*, Seigneur de Barville, Comte de Montgommery, Baron d'Ecot, Vignats, Vernouillet, le Mesle-ſur-Sarthe & St.-Silvain, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Geneviève Brochant*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Baptise-Auguste, né le 15 Juillet 1769 ;
2. Jean-Chrysostome, né le 7 Août 1770 ;
3. Alexandre-Jacques-Louis, né le 22 Juillet 1771 ;
4. Marie-Mélanie, née le 20 Décembre 1772 ;
5. Et Marie-Hélène, née le 23 Mars 1774.

BRANCHE

des Seigneurs de LALEU, *&c., éteinte.*

VIII. GERMAIN LE REBOURS, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Laleu, Mortefontaine, Villiers, Chaufly & du Buiffon-Morel, en Normandie (fecond fils de GERMAIN, IIe du nom, & de *Marie Brachet*, Dame de Laleu, fa feconde femme), fut Prévôt, & Juge ordinaire de la Ville d'Orléans en 1579, Maître des Requêtes de la Reine, mère de LOUIS XIII; maintenu & confirmé dans fa *nobleffe d'ancienne extraction*, ainfi que fes prédéceffeurs, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 4 Juin 1576. Il avoit époufé 1° *Madeleine Brachet*, Dame de Port-Morand, fa coufine, dont il n'eut point d'enfants; & 2e *Anne Bourdineau*, fœur de *Marie*, femme de *Merry de Vic*, Comte de Fiennes, Garde des Sceaux de France, & fille de *Jacques Bourdineau*, Seigneur de Baronville, & d'*Anne Garrault*. Du fecond lit il eut:

1. GERMAIN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, rapporté après fon aîné;
3. MARIE, qui époufa *Joachim Marchant*, Seigneur du Mée;
4. Et MADELEINE, qui s'eft mariée à *Michel Colas*, Seigneur du Champ-Grand.

IX. GERMAIN LE REBOURS, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers & de Billancourt, fut Lieutenant Particulier, Civil & Criminel au Bailliage & Siége Préfidial d'Orléans, Procureur Général au Grand Confeil en 1602, enfuite Confeiller d'Etat, eut des Lettres d'Honoraire, pour avoir entrée au Grand Confeil, fe démettant de fon Office, dans lefquelles il eft dit qu'il y avoit plus de 20 ans qu'il étoit Procureur Général: elles furent enregiftrées le 10 Mars 1622. Il avoit époufé, en 1601, *Madeleine Pafquier*, fille de *Florent*, Ecuyer, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi, & de *Catherine Ancel*. Leurs enfants furent:

1. GERMAIN, Sieur de Villiers;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. JEAN, Sieur de St.-Chéron, né le 28 Mai 1607, Page du Roi, mort Officier au Régiment des Gardes;
4. NICOLAS, jumeau du précédent, mort jeune;
5. DOMINIQUE, né en 1609;
6. EMMANUEL, né le 25 Décembre 1615, Religieux Capucin;
7. MARIE, née le 15 Août 1603, mariée à *Antoine de Berbizy*, Seigneur d'Orville & d'Auvers, dont une fille, femme de N... *de Saint-Cyr;*
8. LOUISE, née le 5 Août 1608, Religieufe à St.-Etienne de Reims;
9. MADELEINE, née le 28 Mai 1611, Religieufe au même Monaftère;
10. Et FRANÇOISE, née le 28 Septembre 1617, Religieufe aux Filles-Céleftes à Paris.

X. FRANÇOIS LE REBOURS, Chevalier, Seigneur des Broffes & de Billancourt, né le 16 Juin 1606, époufa, en 1634, *Marguerite Charron*, fille de *Jean Charron des Renouillères*, dont il ne laiffa qu'un fils, nommé

ALEXANDRE, né en 1637, Enfeigne au Régiment des Gardes Françaifes, qui fut tué au fiége de Berghes-St.-Winock, en 1658.

IX. FRANÇOIS LE REBOURS (fecond fils de GERMAIN, IIIe du nom, & d'*Anne Bourdineau*, fa feconde femme), Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chauffy, Ecuyer ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Capitaine & Gouverneur des Châteaux de Madrid, au Bois de Boulogne, de la Muette, du Pont de Saint-Cloud & de la Varenne du Louvre, dont les armes fe voient encore à une croix qui eft dans le Bois de Boulogne, époufa *Anne de Chaunes*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Epinay-fur-Seine, Confeiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, dont, pour fils unique,

X. FRANÇOIS-DE-PAULE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chauffy, Prévôt Royal & Juge de Police de la Ville d'Orléans, qui mourut le 15 Mai 1693. Il avoit époufé *Françoife Cardinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Chenault, Prévôt d'Orléans & Maître des Requêtes de la Reine-Mère, & d'*Efpérance Maillard*. De ce mariage il a laiffé:

1. MARIE, qui époufa N..... *de Villedar;*
2. Et MADELEINE, qui s'eft mariée, le 2 Juillet 1696, à *Jacques Lamirault*, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Pliffay, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais, Prévôt & Juge de Police d'Orléans, dont poftérité. Voy. LAMIRAULT.

Les armes: *de gueules, à 7 lofanges d'argent, pofées 3, 3 & 1.*

(On trouve la *Généalogie* des LE REBOURS, notamment dans Moréri; mais celle que nous venons d'en donner eft beaucoup plus étendue, & a été rédigée d'après les titres origi-

naux communiqués, pour la branche des Seigneurs *de Saint-Mard*, la feule fubfiftante.)

REBOURS (LE), en Bretagne : autre Famille, dont étoient FRANÇOIS LE REBOURS, Sieur du Vaumadeuc, & JACQUES LE REBOURS, Sieur du Clofneuf, qui furent d'abord interloqués fur leur Nobleffe, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 26 Mars 1669, & enfuite déclarés *nobles d'extraction*, par autre Arrêt, rendu en ladite Chambre, le 23 Mars 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à* 2 *chevrons de fable; & aux* 2 *&* 3 *fafcé de* 6 *pièces d'argent & de gueules.*

RÉCALDÉA ou RÉCALDE, en langage du Pays RÉCALDIA, Commanderie dans la Baffe-Navarre. Soit que cette Commanderie ait donné fon nom à une ancienne Nobleffe, ou qu'elle le tienne d'elle, elle a été poffédée, par ceux de ce nom, jufqu'au temps qu'elle a paffé dans les mains du Chapitre de Roncevaux, en Efpagne; de ce Chapitre elle a paffé dans celles des Seigneurs de *Bayonne*, qui la poffèdent actuellement, & l'aîné de cette Famille a fes biens fitués au Royaume d'Efpagne.

RÉCALDE, ancienne Nobleffe, qui eft originaire du Béarn, & dont il y a une branche cadette, établie en Baffe-Normandie, Election de Falaife, & au Maine. — Il eft prouvé, en divers endroits & en plufieurs actes rapportés en l'*Hift. de Languedoc*, au IIIe vol., que RAYMOND DE RÉCALDE fut d'abord, en 1204, Viguier de Raymond VI, Comte de Touloufe, & que depuis 1210 jufqu'en 1218 il fut fon Sénéchal à Touloufe & un de fes principaux Confeillers. — Au IVe vol. de la même *Hiftoire*, p. 99, il est marqué que *Bernard de Saiffet*, Evêque de Pamiers, prétendoit, en 1301, être de la race des Vicomtes de *Touloufe*, en ce que GUILLEMETTE DE RÉCALDE, sa grand'mère maternelle, étoit fille du Vicomte de *Touloufe*, dernier mort. — Il eft juftifié dans l'*Hiftoire d'Elifabeth, Reine d'Angleterre*, au IIe vol., p. 248, 264 & fuiv., que l'Amiral Dom JEAN-MARTINET DE RÉCALDE fut qualifié de cette Dignité par PHILIPPE II, Roi d'Efpagne, pour commander l'Armée Navale, nommée *l'Invincible*, sous les ordres de Dom Louis-Ponce, Duc de Médina-Sidonia, Chancelier de la Toifon d'Or, Généraliffime; il eft encore rapporté que l'Amiral DE RÉCALDE, montoit le Vaiffeau Amiral, nommé *le Saint-Jean de Portugal:* Pour aider à compofer cette Armée Navale, nommée *l'Invincible*, tous les Etats Catholiques fournirent chacun leur contingent; l'*Hiftoire* ajoute expreffément que de la Bifcaye, ou Province de Béarn, étoit originaire cet Amiral DE RÉCALDE : elle fournit 10 Galions, 4 Pataches, 700 Matelots, 200 Soldats & 250 pièces d'artillerie, fous le commandement dudit JEAN-MARTINET DE RÉCALDE. — Or, on fait fur ces obfervations plufieurs remarques pour prouver que les Sieurs DE RÉCALDE de Normandie & du Maine font defcendus de cette ancienne Famille, puifqu'ils tirent leur origine de la même Province de Béarn & du même lieu que l'Amiral DE RÉCALDE, qui étoit le frère puîné de JOSEPH DE RÉCALDE, leur trisaïeul, fuivant qu'il en réfulte par les actes reçus par différents Notaires: le premier, en l'année 1518, au fujet de la légitime d'ESTHER DE RÉCALDE, leur sœur; & le fecond eft prouvé par un acte, en forme de tranfaction, paffé devant les Notaires de S^t.-Jean-Pied-de-Port, entre JEANNET-ANTOINE DE RÉCALDE, d'une part; & JEANNESTO DE RÉCALDE, Grand Valet du Roi de Navarre; & encore BERNARD DE RÉCALDE, tous frères, lequel, Seigneur aîné, s'obligea de leur faire à chacun une penfion viagère, fuivant les Lois & Coutumes du Pays, étant des fucceffions de leurs père & mère, & de celle du feu Seigneur JEAN-MARTINET DE RÉCALDE, en fon vivant Amiral des Armées Navales du Roi d'Efpagne. — Ceux de ce nom, établis en Baffe-Normandie, Election de Falaife, ont juftifié pour la preuve de leur Nobleffe, & comme ils font iffus du frère de l'Amiral en queftion; ils ne peuvent fe flatter de rapporter des titres depuis 1204, première époque, & fe font contentés de juftifier depuis 1518, jufqu'en l'année 1750, après avoir produit aux Commiffaires du Confeil leurs titres & papiers; ils ont obtenu des Lettres Patentes en forme de réhabilitation d'ancienne Nobleffe, expédiées à Fontainebleau le 11 Août 1726, enregiftrées par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, contradictoirement rendu entre les habitants des paroiffes de la

Chaux, Joué-du-Bois, & les Sieurs DE RÉCALDE, le 4 Mai 1750: lesdites Lettres auſſi enregiſtrées au Bureau des Finances de la Généralité d'Alençon.

I. GILLES DE RÉCALDE, vivant en 1518, épouſa *Suſanne de Varcelle,* dont :

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. & JEAN-MARTINET, Amiral dans l'Armée Navale, nommée *l'Invincible*, de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, mort ſans poſtérité.

II. JOSEPH DE RÉCALDE épouſa *Jeanne d'Etchepare,* dont vinrent :

1. JEANNET-ANTOINE, Seigneur des Paroiſſes de Buſſunaritz & Sarrasquette & de la noble Commanderie de *Récaldéa*, lequel, en qualité d'aîné, succéda à JOSEPH, ſon père, & à JEAN-MARTINET, Amiral, ſon oncle;
2. JEANNESTO, Grand Valet du Roi de Navarre, que l'on appelle en France Gentilhomme de la Chambre, mort ſans poſtérité;
3. Et BERNARD, qui ſuit.

III. BERNARD DE RÉCALDE, dont ſont iſſus les Sieurs DE RÉCALDE, établis en Baſſe-Normandie, ſuivit avec JEANNESTO, ſon frère, HENRI IV lorſqu'il vint prendre poſſeſſion du Royaume de France. Il quitta le ſervice, & épouſa, *Marguerite le Verrier,* dont il eut

IV. JACQUES DE RÉCALDE, qui s'eſt marié à *Catherine de Pierrefitte,* dont

V. JÉRÔME DE RÉCALDE, Sieur du Bois-Gauthier, qui épouſa, 1° *Françoiſe le Verrier;* & 2° *Françoiſe Bidard.* Il eut du premier lit :

1. N... DE RÉCALDE, tué au ſervice;
2. Et HENRI, qui ſuit.

VI. HENRI DE RÉCALDE épouſa *Marie-Louin,* dont vinrent :

1. HENRI-FRANÇOIS, Curé de Colombiers;
2. Et MARIN, qui ſuit.

VII. MARIN DE RÉCALDE s'eſt marié à *Marie Clouet,* de laquelle il eut

VIII. HENRI-FRANÇOIS DE RÉCALDE, Sieur de Méſoſſé, qui s'eſt marié à *Louiſe de Hardeſoif,* dont il a eu :

1. LOUIS-HENRI-RAYMOND ;
2. Et LOUISE-HENRIETTE.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent, le premier chargé de 3 léopards lionnés, mal ordonnés d'or; le ſecond chargé d'un pal d'azur, ſurchargé de 2 vergettes d'or.*

RECHBERG, Famille de Comtes en Allemagne, qui prétend descendre d'ERNEST, qui eſt mort en 1170. HENRI, fils d'ERNEST, mari d'*Anne* , fille & héritière d'*Albert*, dernier Comte *de Biberach*, eut trois fils: RODOLPHE, ULRICH & HILDEBRAND; du premier viennent les Maréchaux de *Pappenheim;* du ſecond ſortoit la branche des Maréchaux de *Reichenau,* qui eſt éteinte; & du troiſième deſcendent les Comtes DE RECHBERG. Les terres du Comté de *Rechberg* ſont : *Hohen-Rechberg,* ſur l'Iller, *Aichheim, Scharpfenberg, Rothenlœwen, Dunzdorff, Rechberghauſen, Bonndorff;* le Monaſtère de S^t^.-Blaiſe, dans la Forêt Noire : toutes ces Terres ſont des Fiefs qui relèvent de l'Empire. Le Comte DE RECHBERG eſt Catholique. (Voy. le *Nouveau Supplément* de Moréri.)

* RECHIGNEVOISIN DE GURON, ancienne Nobleſſe, établie en Poitou, qui tire vraiſemblablement ſon nom de la Terre de *Rechignevoiſin,* ſituée ſur les frontières du Poitou & de la Marche : elle a formé pluſieurs branches, ſavoir : celle des Seigneurs *de Rechignevoiſin de la Maiſon-Neuve;* celle des Seigneurs de *Guron;* celle des Seigneurs de *Gurat* ; celle des Seigneurs *des Loges,* & celle des Seigneurs *du Riadou.* — On trouve, en 1321 , *Raimbaud de Rechignevoiſin,* Ecuyer, qui étoit, en 1326, Conſeiller du Roi & Commiſſaire député par S. M. dans les Sénéchauſſées du Poitou, de la Marche & du Limouſin, au ſujet des Finances des Fiefs & autres acquêts; — PERRIN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Capitaine des Gendarmes, donna, le 18 Août 1340, quittance de la ſomme de 6 liv. Tournois pour prêt ſur ſes gages & ceux de ſa Compagnie, qui ont ſervi & ſerviront dans la guerre de cette année : ladite quittance, en parchemin, eſt ſcellée du ſceau des armes de la Famille DE RECHIGNEVOISIN ; — L'abbé de Vertot, dans ſon *Hiſt. des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, fait mention d'un RECHIGNEVOISIN, qui étoit à peu-près dans le même temps Commandeur de Saint-Georges de Poitiers ; — JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sire de la Marſaudière, vendit, en 1390, la troiſième partie du bois de la Touche-Blenart. Le premier de ce nom, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer,

qui s'eſt marié, par contrat paſſé à Luſignan, devant *Auberin*, Notaire, le 1er Mai 1402, à *Catherine Martin de Guron*, fille unique & ſeule héritière d'*Huguet Martin de Guron* & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Elle lui porta en dot la Seigneurie de *Guron*, dont ſes deſcendants ont conſervé le ſurnom, à l'extinction de la branche des Seigneurs *de Guron*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Marie, qui épouſa, par contrat du 10 Février 1434, paſſé devant *Graltet*, Notaire, *Simon de Choiſy*, Seigneur de Bertheny, à qui ſon beau-frère laiſſa tous les biens ſitués à Bellac, par acte deſdits jour, mois & an : dans cet acte ils ſont reconnus enfants de Guillaume de Rechignevoisin, qui eut l'adminiſtration de leurs biens, & dont il fit le dénombrement le 6 Février 1405.

II. Pierre de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Guron, mourut en 1496. Il avoit épouſé *Jeanne de la Celle*, comme il eſt prouvé par le contrat de mariage de Marguerite, une de leur fille. Ses enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Louis ;
3. Autre Jean, dont nous parlerons après ſon aîné ;
4. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Guron*, rapportée ci-après ;
5. Marguerite, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Bonnet* & *Chebridon*, Notaires, le 20 Janvier 1456, à *Jean de Beſdon*, Ecuyer, Seigneur d'Oyré ;
6. Et Catherine, qui partagea avec Louis, Jean & Antoine, ſes frères, la ſucceſſion de leur père commun, le 25 Septembre 1481, par acte paſſé devant *Birault* & *Hérault*, Notaires.

   Les mêmes enfants partagèrent, le 17 Juillet 1482, paſſé devant *Ludouin* & *Gabuville*, Notaires, la ſucceſſion de *Jeanne de la Celle*, leur mère.

III. Jean de Rechignevoisin, Chevalier, épouſa *Marguerite d'Amboiſe*, laquelle, étant veuve, partagea, le 24 Septembre 1481, avec Louis, Jean, Antoine & Catherine de Rechignevoisin, ſes beaux-frères & belle-ſœur, la ſucceſſion de Pierre de Rechignevoisin, père de feu ſon mari. (C'eſt tout ce que nous apprend ſur cette branche aînée le *Mémoire*, dreſſé ſur titres, qui nous a été fourni.)

Mais *l'Armor. génér. de France*, reg. IV, commence ici la branche de *la Maiſon-Neuve*, d'après la Thaumaſſière, p. 5, note D, qui dit que Jean de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Rechignevoiſin en 1481, Sieur de l'Hôtel & Fief noble de la Maiſon-Neuve en 1482 & de la Cueille (vraiſemblablement le ſecond du même nom, troiſième fils de Pierre, & de *Jeanne de la Celle*), fut marié, le 4 Août 1495, à *Anne de Gondouville*. Un Procès-Verbal de Malte, ſuivant le même la Thaumaſſière, p. 3 & 4, note D, le dit marié, le 18 Mars 1490, c'eſt-à-dire 1491, à *Marie de Choiſy-Bertheny*. Ce qui eſt certain, c'eſt que Gabriel de Rechignevoisin, Ecuyer, Sieur de la Maiſon-Neuve, un des deſcendants au VIe degré de cet autre Jean, fut marié avec *Louiſe Briſſon*, dont il avoit, vers l'an 1660, pour enfants :

Pierre & Gabriel, Ecuyers, que nous croyons morts ſans poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Guron.

III. Antoine de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Guron & en partie du Fief de Lautier (quatrième fils de Pierre, & de *Jeanne de la Celle*), épouſa, 1° par contrat du 25 Janvier 1471, paſſé devant *Doulan*, Notaire, *Antoinette Rouſſeau*, fille de *Jean*, Seigneur de la Boiſſière, Ecuyer, & de *Marie de Montléon* ; & 2° *Antoinette de Fay*. Du premier lit vint :

1. Hilairet, mort en bas âge.

Et du ſecond lit ſont iſſus, entr'autres enfants :

2. Yvon, qui ſuit;
3. Et Pierre, qui fit un accord, le 18 Juillet 1537, avec Louis, ſon neveu, par acte paſſé devant *Gorreau* & *Biraudeau*, Notaires.

IV. Yvon de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Guron, ſe ſignala en combattant, auprès du Roi François Ier, à la bataille de Pavie. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1506, paſſé devant *Mercier* & *Gauvreau*, Notaires, *Antoinette Réorteau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Creſtinière, & en eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. & 3. Guyot & Jannot ;
4. & 5. Antoinette & Charlotte. (Ces enfants partagèrent la ſucceſſion de leur père, par acte paſſé devant *Noy* & *Nau*, Notaires, le 4 Février 1543.)

V. Louis de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Guron, des Loges, Chaffenon, Pénoreau, Monts-en-Prahec & en partie de la Grande-Epine, fe trouva au fiége de Metz fous le règne d'Henri II, où il donna des preuves de fa valeur. Il époufa, 1° par contrat paffé devant *Leftrye*, Notaire à Jarnac fur Charente, le 5 Mai 1530, *Jeanne de Leftang*, fille de noble *Jean de Leftang*, Ecuyer, Seigneur de Rulle; & 2°, en 1551, *Jeanne de Noffay*, Dame de Monts-en-Prahec. Du premier lit il eut :

Gabriel, qui fuit.

Et du fecond

Bernard, qui fut mis, après la mort de fon père, fous la tutelle de fa mère *Jeanne de Noffay*, & fous celle de Dame *Charlotte Favereau*, veuve de Meffire Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de la Grande-Efpine, Porte-Enfeigne du Prince de la Roche-fur-Yon. Il partagea avec fon frère aîné Gabriel, le 9 Mai 1559, devant *Chevalier* & *Dabet*, Notaires. Ce Bernard de Rechignevoisin fut auteur de la Branche des Seigneurs *des Loges*, éteinte dans Charles de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur *des Loges*, qui paffa en Hollande au fervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, & y fervit en qualité de Meftre de Camp. De fon mariage, accordé en Hollande, avec *Madeleine van der Myle*, il n'eut qu'un fils, mort, fans alliance, en 1665; & deux filles.

VI. Gabriel de Rechignevoisin, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & des Loges, Gouverneur des Ville & Château de Lufignan, fous le règne de Charles IX, en 1568, fut, le Dimanche gras de la même année, trahi par ceux qui commandoient fous lui dans ledit Château, entr'autres par Teffon & Uffeaux, qui, gagnés par l'Amiral de Châtillon, Chef du parti Proteftant, fous prétexte d'amener des prifonniers de guerre dans ce Château, y firent entrer des Troupes ennemies, qui égorgèrent toutes les fentinelles des corps de garde, compofés de 300 foldats, & pénétrèrent jufque dans la Chambre du Sieur de *Guron*, qui, lui douzième, fe fauva dans une tour de ce Château. Il fe comporta avec tant de valeur & de préfence d'efprit, qu'avec le fecours qui lui vint de la Ville, il repouffa les ennemis, les paffa au fil de l'épée, ainfi que les deux traîtres, pris à demi-morts, qui furent coupés par morceaux & jetés par deffus les créneaux. Mais après avoir fait évacuer & balayer la place de tous les ennemis que ces deux traîtres y avoient fait entrer, il eut la douleur de trouver chez lui fa femme, *Anne Bonnin*, enceinte de deux enfants, égorgée & percée de plus de 100 coups d'épée ou de poignards; & peu après le chagrin d'apprendre que l'Amiral de Châtillon, piqué de voir fon entreprife échouée, avoit, par vengeance, fait mettre le feu à fa Maifon, diftante de deux lieues de Lufignan, où fes meubles & fes titres furent brûlés. Le Seigneur de *Guron*, en reconnaiffance de cette action, fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi; pourvu, le 23 Juillet 1576, de la charge de Gentilhomme de fa Chambre, & le 6 Avril 1580, de celle de Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. La Famille conferve deux Lettres du Roi, fignées Henri, & une de la Reine, fignée Catherine, qui font une mention honorabe des fervices du Sieur de *Guron*. Dans l'une, le Roi lui promet de les reconnoître pour avoir confervé la Ville de Poitiers fous fon obéiffance. Il époufa, 2° par contrat du 9 Août 1574, paffé devant *Chauveau*, Notaire, *Catherine Frotier*, fille de *François*, Seigneur de la Meffelière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 100 hommes d'armes, fous la charge de M. Prévoft de Sanfac, & d'*Antoinette Goumard*. Il en eut :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Catherine, laquelle partagea avec fon frère la fucceffion de leur père, le 27 Octobre 1605, par acte paffé devant *Jouffelain* & *Appelvoifin*, Notaires.

VII. Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé le 21 Novembre 1621, fut pourvu du Gouvernement des Ville & Château de Marans, par Lettres fignées & fcellées du grand fceau le 6 Septembre 1626, & nommé Introducteur des Ambaffadeurs, par Lettres du 4 Juin 1633, dans lefquelles il eft fait mention qu'il avoit été Ambaffadeur en Angleterre. La Famille conferve auffi une Lettre écrite audit Sieur de Guron, & fignée de la main de Louis XIII, datée du 23 Octobre 1627; & plufieurs, tant du Cardinal de Richelieu, que des autres Miniftres, pour les différents emplois dont il fut chargé, tant en Allemagne, en Lor-

raine, qu'en Italie. L'Hiſtoire rapporte qu'il ſe jeta dans Cazal, & en empêcha la priſe, pendant que Louis XIII étoit occupé au ſiége de la Rochelle, en 1628. Il mourut en 1635. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 3 Mars 1596, paſſé devant *Joyeux*, Notaire, *Françoiſe d'Angoulême*, Dame de Puyraſſeau & de Gurat, fille de feu *François d'Angoulême*, & de *Gabrielle Tiſon*; & 2° par contrat du 28 Mars 1606, paſſé devant *Chollet* & *Chaunet*, Notaires, Marie de Rechignevoisin, ſa parente, veuve de *Daniel Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardière. Un acte de curatelle, paſſé le 19 Juin 1606, entre ledit Jean, & Gabriel de Rechignevoisin, ſon fils, d'une part, & *Lancelot d'Angoulême*, Ecuyer, Seigneur de Gurat & autres, fait voir qu'il eut du premier lit :

1. Gabriel, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent entr'autres :

2. Pierre, connu ſous le nom de *Quinçay*, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Marans, bleſſé au combat de Turin, & mort à Paris des ſuites de ſes bleſſures;
3. Jean, appelé *le Chevalier de Guron*, tué à l'Isle Sainte-Marguerite en 1636, Commandant un Vaiſſeau;
4. Et Louis, Evêque, Seigneur & Vicomte de Tulle, mort Evêque de Comminges en 1693.

VIII. Gabriel de Rechignevoisin, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & de Gurat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant pour Sa Majeſté au Gouvernement de Marans, teſta le 14 Mars 1628, & avoit épouſé, le 15 Novembre 1618, *Marguerite Chevallier*, comme il eſt prouvé par un acte de partage paſſé, le 3 Avril 1616, entre Jean, ſon père, Marie de Rechignevoisin, ſa belle-mère, & *Emery Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardière, fils du premier mari de ladite Dame. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Gabriel, auteur de la branche des Seigneurs de *Gurat*, rapportée ci-après ;
3. Emery, Ecuyer, Sieur de Champeaux ;
4. Et Marie, mariée le 8 Août 1643, à *Antoine d'Anché*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Ils ſont tous rappelés dans un acte de partage du 31 Août 1643, paſſé devant *Caillas* & *Marlin*, Notaires, où ils ſont dits enfants de Gabriel de Rechignevoisin, & de *Marguerite Chevallier*.

IX. Jean de Rechignevoisin, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Guron, Capitaine au Régiment de la Reine Marie de Médicis, Régente du Royaume, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'Intendant de Poitiers, & épouſa, par contrat paſſé le 17 Novembre 1658, devant *Jolly* & *Gaſchet*, Notaires à Meré, *Marie d'Albin*, fille de Meſſire *Giraud*, Chevalier, Seigneur de Valzergues, & de *Louiſe de Saint-Georges*, de laquelle il eut deux fils, dont on ignore la deſtinée.

BRANCHE
des Seigneurs de Gurat, *&c.*

IX. Gabriel de Rechignevoisin, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat (ſecond fils de Gabriel II, & de *Marguerite Chevallier*), fut Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, teſta le 31 Janvier 1665, & mourut le 6 Février 1665. Il avoit épouſé *Catherine du Pin*, fille de Meſſire *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Guerivière, & de *Louiſe de Maunoury*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Robert & Gabriel ;
4. Et Marie-Anne.

X. Jean de Rechignevoisin de Guron, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, avoit épouſé, en 1683, *Catherine-Thérèſe Garnier du Breuil*, fille de Meſſire *Pierre Garnier*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Madeleine du Chilleau*. Il en eut :

René, qui ſuit ;
Et Catherine, mariée à N..... *Jouſſerant de Layré*.

XI. René de Rechignevoisin de Guron, Chevalier, Seigneur de Gurat, la Madelaine, Caunay, du Breuillac & autres lieux, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, ſuivant ſon congé de 1708. Il épouſa, 1° par contrat du 2 Juin 1721, *Marie-Gabrielle Juliot de la Péniſſière*, fille de *Salomon*, Ecuyer, Seigneur de la Péniſſière; & 2° par contrat du 30 Mai 1736, *Renée-Simonne du Rouſſeau de Fayolle*, fille de Meſſire *Pierre du Rouſſeau*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle, & de *Marie-Anne Prevoſt de Sanſac de Fayolle*, de la branche des

Seigneurs de *Londigny*. Voy. PREVOST, tome XVI, col. 386. Du premier lit il a:

1. Pierre-Gabriel, qui fuit.

Et du fecond :

2. Pierre-Charles, Ecuyer, né le 14 Novembre 1738, Capitaine au Régiment de Cambis, Infanterie, depuis Régiment Royal. Il a été fait prifonnier au fiége de Louisbourg, a fait le fiége de Mahon & les campagnes de Portugal, & s'eft retiré, après 23 ans de fervices, à caufe de fa mauvaife fanté, avec une penfion de 400 livres, & le Bon de la Croix de St.-Louis. Il a époufé, au mois de Juin 1773, N... *de la Roche*, fille de Meffire *Jean-Charles de la Roche*, Marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, & de *Marie-Geneviève de Montaigu;*
3. Charles-Louis, né le 16 Avril 1743, Chevalier de Malte, qui a été Page du Grand-Maître en 1754. En qualité de Major du Fort Saint-Elme, il s'y eft diftingué le Vendredi 9 Septembre 1775. Ayant été jeté par les Prêtres conjurés de l'Isle de Malte dans un cachot, il fe remit en liberté vers les huit heures du foir; trouva moyen d'armer neuf foldats, ce qu'il fit avec beaucoup de célérité & d'adreffe; fecondé de deux autres Chevaliers, il força les Rebelles, tua lui-même d'un coup de fufil leur chef qui l'avoit manqué, & les expulfa. Ce fervice, rendu à la Religion, eft d'autant plus important, que ces Rebelles étoient fur le point de mettre le feu au magafin à poudre, ce qui auroit caufé un dommage confidérable;
4. Dide-Anne Elisabeth, née le 24 Janvier 1737;
5. Marie-Anne, née le 27 Septembre 1740;
6. Et Suzanne, née le 1er Août 1744;

XII. Pierre-Gabriel de Rechignevoisin de Guron, Chevalier, né le 3 Août 1724, d'abord Page du Roi dans fa Petite Ecurie le 4 Février 1740, a été enfuite Cornette au Régiment de Bauffremont, réformé à la paix fuivante, & a époufé, le 3 Juin 1748, *Lucie-Rofe Texier de Saint-Germain*, fille de Meffire *Alexandre Texier*, & de *Françoife Rogier du Crevi*, dont font iffus :

1. Louis-Charles-Dide-Anne, qui fuit;
2. Françoise-Renée-Rose, baptifée le 29 Mars 1749;
3. Marie-Adélaïde, baptifée le 3 Février 1751;
4. Marie, baptifée le 10 Avril 1754;
5. Et Rose-Mélanie, née le 8 Mai 1756;

XIII. Louis-Charles-Dide-Anne de Rechignevoisin de Guron, Chevalier, né le 10 Février 1753, a été reçu, le 14 Juin 1770, Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs du *Riadou*, qui s'eft éteinte dans Jean de Rechignevoisin, mort fans alliance le 4 Février 1630.

Les titres de cette Famille ont été produits, en 1666, devant M. de *Barentin*, Intendant de Poitou, & le Sieur *Pinet*, Receveur Général, commis pour la recherche de la Nobleffe de cette Province.

Les armes : *de gueules, à la fleur de lis d'argent*, par conceffion de nos Rois, depuis plus de 200 ans, en reconnaiffance des fervices que ceux du nom de Rechignevoisin ont rendus à l'Etat.

RECLAINE, en Dauphiné : *d'or à 3 chevrons de fable, accompagnés de 3 croix pattées du même*, 2 *en chef, &* 1 *en pointe.*

RECLAINES, en Bourgogne : *d'or à 3 chevrons de fable, furmontés de 2 croix pattées de gueules.*

RECOURT, Terre & Seigneurie en Artois, fituée à quatre lieues de Cambrai, & relevant de la Châtellenie d'Oify, qui a donné fon nom à une ancienne Maifon, que le Carpentier, dans fon *Hiftoire du Cambréfis*, p. 934, fait fortir d'un puîné de la très-ancienne & illuftre Maifon de *Coucy*, nommé Enguerrand, Sire de Recourt, vivant en 1180, dont eft defcendu, par degrés, Guy, Sire de Recourt, Chevalier, vivant en 1291, par lequel nous en commencerons la Généalogie.

La Maifon de Recourt doit être comprife entre celles des plus illuftres du pays d'Artois, foit qu'on ait égard à fon ancienneté & à fes fervices, ou aux alliances qu'elle a contractées avec les meilleures de cette Province, entr'autres avec celles de *Lens* & de *Licques*, dont elle a porté le nom & les armes indiftinctement. Elle reçoit encore un accroiffement de gloire, par la dignité d'Amiral de France, dont fut revêtu Charles de Recourt, dit *de Lens*, mentionné en fon rang. — Quelques Auteurs (notamment celui du *Mercure de France* du mois de Juin 1731), la font defcendre d'un puîné des Comtes de Boulogne : c'eft une erreur, fondée fur ce que la

Châtellenie de Lens (démembrement du Comté de Boulogne), reftée durant plufieurs fiècles dans la Maifon de Recourt, étoit paffée dans une autre Maifon, par le mariage d'*Ifabelle de Lens*, fille de *Mainfroy*, Châtelain *de Lens*, avec *Euftache le Roux*, que l'on prétend être de celle de *Rœux*, parce qu'il portoit *d'argent, à l'aigle de fable;* mais il y a plus d'apparence que cet *Euftache le Roux* étoit de la Maifon de *Béthune*, dont plufieurs avoient le furnom de *le Roux;* & encore parce que la Terre & Seigneurie de Chocques en Artois, qui appartenoit à cette Maifon de *Béthune*, eft reftée dans cette branche, qui prit enfuite le nom & les armes de *Lens*, comme il fe voit dans un acte d'échange, fait, en 1204, entre ledit *Euftache* & l'Abbaye de Chocques, auquel pendoient deux fceaux, l'un à droite, qui repréfentoit *une aigle de fable*, avec cette légende autour: *Sigillum Caftellani de Lens;* & l'autre fceau de *Jean*, fon fils, qui avoit ratifié cet acte d'échange, où il eft repréfenté à cheval, portant les armes pleines de *Lens*, que les defcendants d'*Euftache* ont confervées dans leur fceau, y joignant pour contre-fcel les armoiries fufdites, en mémoire de leur defcendance de la Maifon de *Béthune*, comme il confte par deux Lettres de *Jean de Lens*, IIIe du nom, de 1279, dépofées au Cartulaire de l'Abbaye de S^t^.-Auguftin. Ceci eft extrait d'une Généalogie de la Maifon de *Lens*, tirée de la Bibliothèque du Roi.

La Châtellenie de Lens refta dans cette Famille, qui conferva le nom & les armes de *Lens*, & de laquelle font defcendus les Comtes de *Rebecque* & de *Blandecque*, & les Seigneurs de *Louvet* & de *Brebières*, qui ont formé plufieurs branches, d'une defquelles eft iffue *Ifabelle de Lens*, devenue héritière de la Châtellenie de Lens, Dame de Chocques & de Camblain, par la mort de fes frères, laquelle porta, vers 1300, dans la Maifon de Recourt, cette Châtellenie de Lens, en époufant Philippe de Recourt, Seigneur de la Comté, qui en prit depuis le nom & les armes écartelées avec les fiennes, comme on le verra au IIe degré de la Généalogie.

Enfin l'alliance de la Maifon *de Licques* en Boulonnois, avec les Recourt, a augmenté le luftre & la fortune de ceux-ci, par les grands biens que l'héritière de la Baronnie de *Licques* leur porta vers 1400: fes descendants en joignirent encore le nom & les armes à celles de leur Maifon, comme ils avoient fait de celle de *Lens;* c'eft ce qui occafionna de l'embarras dans la diftinction des branches de Lens & de Licques du nom de Recourt. On pourroit même ajouter que c'eft pofitivement l'erreur où font tombés plufieurs Généalogiftes, et auffi le P. Anfelme, dans fon *Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, à l'occafion de Gerard de Recourt, fils de François de Recourt, & de *Béatrix-Eléonore de Licques*, qu'il dit mort en 1375. On voit dans une Généalogie de la Maifon de Recourt & de *Lens*, que, vers 1350, il y eut un *Gérard de Licques*, qui époufa *Marie de Pecquigny*. Le rapport des noms de Recourt & de *Licques*, que la Maifon de Recourt a porté indiftinctement depuis fon alliance avec celle de *Licques*, vers 1400, & même dans les actes, ainfi que celui de *Lens*, a pu faire croire au P. Anfelme, que *Gérard de Licques* étoit le même que Gerard de Recourt, mort en 1375; mais fi l'on fait attention au rapport des dates énoncées dans l'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne* du P. Anfelme, aux articles de Gerard de Recourt, de Guillaume de Recourt, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1365, de Charles de Recourt, dit de *Lens*, Amiral de France en 1418, l'on s'apercevra aifément que Gerard de Recourt ne peut être le père des fufdits Guillaume & Charles, étant lui-même fils de François de Recourt, marié à *Béatrix-Eléonore de Licques*, laquelle ne porta la Baronnie de ce nom dans la Maifon de Recourt, que vers 1400. Moréri eft tombé dans la même faute; mais le Rédacteur de l'Edition de 1759 en a fouftrait le commencement de fa Généalogie, parce que peut-être il a reconnu l'erreur des premières Editions, & qu'il a voulu s'exempter de très-longues recherches.

Ce qui fait encore croire que le Père Anfelme s'eft trompé, c'eft que la Morlière, dans la feconde partie de fes *Antiquités & chofes les plus remarquables d'Amiens*, p. 248, in-fol°, article de la Maifon *de Mailly*, dit que de *Gilles de Mailly*, IIe du nom, Seigneur d'Authuile, & d'*Ifabeau de Wavrans*, fa première femme, font iffus plufieurs enfants, entr'autres une fille, qui fut mariée à Gerard de Recourt, dont vint

Colard de Recourt, mari de *Guillemette de Baraſtre*, fille de *Philippe*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Arrouaiſe, près Bapaume, en Artois, de laquelle il eſt conſtant que les Seigneurs *du Sart* ſont iſſus; & que de cette branche il reſte encore pluſieurs enfants, dont nous rapporterons en ſon rang la filiation, juſtifiée par preuves authentiques & pièces juridiques, qui nous ont été fournies.

Le ſecond volume du reg. I de l'*Armorial général de France*, article de Recourt, n'entre pas dans le détail de la Généalogie de cette Maiſon, qu'il fait ſimplement remonter à 1429, & renvoie à l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne;* mais ni l'Auteur de cet *Armorial de France*, ni le P. Anſelme, & beaucoup d'autres Ecrivains, n'ont eu connaiſſance du commencement de ſa filiation, & n'ont fait mention de la branche des Seigneurs *du Sart*. Feu M. Bultel Préſident au Conſeil d'Artois, dit (dans un petit ouvrage, intitulé *Notice ſur l'Artois*, part. II, où il traite des Maiſons de cette Province), que la Maiſon de *Baraſtre* eſt tombée en quenouille dans celle de Recourt, qu'il fait enſuite éteinte, vers le milieu du ſiècle paſſé. Voyez article Recourt. Il y a lieu de croire auſſi qu'il n'a pas eu connaiſſance de ces Seigneurs *du Sart*, établis dans une autre Province. Cependant il eſt certain que cette branche, quoique ſortie depuis pluſieurs ſiècles de l'Artois, n'a pas pour cela perdu le droit d'être regardée comme iſſue de la Maiſon de Recourt.

On s'eſt encore trompé dans le *Mercure de France*, du mois d'Avril 1756, en annonçant que le Comte de Rupelmonde, tué d'un coup de fuſil à l'affaire du 15 Avril 1745, qui ſe paſſa près de Pfaffenhofen en Bavière, étoit le dernier rejeton de cette Maiſon : il y en avoit alors deux branches exiſtantes, dont l'aînée s'eſt éteinte, le 21 Octobre 1771, dans la perſonne de Ferdinand-Gillon de Recourt, comme on le verra en ſon rang. L'autre branche eſt continuée dans les enfants de Jean de Recourt, Chevalier, Seigneur du Sart, près la Fère-ſur-Oiſe, en la Généralité de Soiſſons.

L'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 826, en commence la Généalogie par Jean de Recourt, que quelques Auteurs nomment Christophe, & lui donne pour femme *Ide de Lens*, qui lui apporta, vers 1300, la Châtellenie de Lens; mais comme l'incertitude occaſionnée par le laps de temps, & le défaut de preuves certaines ſur l'origine de cette Maiſon, ainſi que la confuſion des noms de Recourt, de *Lens*, & de *Licques*, empêchoient l'Auteur de lever toutes ces difficultés, nous avons cru ne pas devoir nous en tenir à ſon ſentiment & en donner la filiation dans l'ordre ſuivant, d'après les extraits de pluſieurs titres & notes tirés de différents Hiſtoriens que nous avons conſultés.

GÉNÉALOGIE de la Maiſon de RECOURT.

I Guy, Sire de Recourt, Chevalier, vivoit en 1291, & eſt mentionné dans l'*Hiſtoire du Cambréſis*, p. 934. Il eut pour enfants:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Michel, l'un des Officiers de la Maiſon du Roi Philippe *de Valois*, & l'un des Lieutenants de ſes Armées, comme il appert d'une Charte de 1340, adminiſtrée par le Bailli de Crevecœur, portant ordre de Jean, Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, audit Michel de Recourt, Chevalier, de maintenir & garder les habitants de Crevecœur dans leurs us & coutumes, pour les bons & loyaux ſervices qu'ils avoient rendus au Roi, ſon père, vraiſemblablement depuis le tranſport, fait en 1334 par Béatrix de Saint-Pol, à Philippe *de Valois*, Roi de France, de la Châtellenie de Cambrai, des Terres & Seigneuries de Crevecœur, Alleux, & Rumilly, &c., auquel ſignèrent Oudart de Ham & Michel de Recourt, Chevaliers. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon de Châtillon*, p. 308. Michel portoit pour armes : de Recourt; c'eſt-à-dire, *bandé de vair & de gueules de 6 pièces, au chef d'or, avec un lambel*, ce qui eſt juſtifié par une quittance donnée pour ſes gages de Conſeiller & Maître d'Hôtel du Roi, au Receveur de la Baillie de Sens, l'an 1329, dont expédition a éte levée. Il fut père de

   Rogue ou Roch, mentionné p. 414, de l'Hiſtoire de ladite Maiſon de Châtillon, où il eſt dit fils & héritier de Michel de Recourt : il fut du nombre des Officiers de la Maiſon du Roi, à l'occaſion des droits qu'ils prétendoient avoir contre les habitants de Reims,

lors du Sacre de nos Rois; ce qui fut jugé par Arrêt du 13 Mars 1344.

On croit que ce MICHEL eut auffi pour fils BRUNEAU DE RECOURT, Chevalier, à caufe de la conformité de l'écu avec *un lambel*, & pour feconde brifure *une moucheture d'hermine*, *entre les deux premières pièces de vair*, comme il fe voit au fceau dudit BRUNEAU, appofé à une quittance du 6 Septembre 1352, pour fes gages & ceux d'un Ecuyer fervant fous Meffire Rabace de Hangeft, Lieutenant du Roi, dont expédition a été délivrée. (On ignore la poftérité de cette branche.)

3. MARIE DE RECOURT, mariée à *Enguerrand d'Anneux*, dont il eft parlé dans l'*Hiftoire du Cambréfis*, 3e part., p. 79;
4. Et MARGUERITE DE RECOURT, mariée à *Joffe de la Chaftre*. Ils font auffi mentionnés dans la même *Hiftoire du Cambréfis*, p. 382. tome II, part. III, à l'occafion d'une donation faite, en 1326, à l'Abbaye du Mont-Saint-Martin.

II. PHILIPPE DE RECOURT, Chevalier, Sire de Recourt & de la Comté, époufa, vers 1300, *Ifabelle de Lens*, fille de *Jean*, Châtelain *de Lens*, & d'*Ifabeau de Mottinghien*. Elle devint héritière de la Châtellenie de Lens, & des Seigneuries de Chocques & de Camblain, par la mort de *Jean* & de *François de Lens*, fes frères. Dans l'inventaire des Chartes d'Artois, par feu le Préfident Bultel, art. *Chocques*, N°. 5, il eft fait mention d'une Lettre de Jacques de Hachicourt, Bailli de Bapaume, écrite en 1312, la veille de Saint-Mathieu, contenant, que PHILIPPE DE LA COMTÉ, & Demoifelle *Ifabelle de Lens*, Châtelaine dudit lieu, fa femme, cédèrent leur Châtel de Chocques à Madame la Comteffe d'Artois, moyennant 100 livres de rente, à prendre fur le péage de Bapaume. C'eft ce qui eft encore prouvé par une Lettre du Lundi après la Décollation de Saint-Jean-Baptifte, même année 1312, donnée par J. de Roifin, Bailli de Lens, où il eft nommé PHILIPPE DE RECOURT, & fa femme Demoifelle *Ifabeau de Lens*, laquelle Lettre porte qu'ils ont vendu à Madame Mahaut d'Artois leur Châtel de Chocques. Leurs enfants furent:

JEAN, qui fuit;

Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur du Transloy, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en 1365, & Doyen des Confeillers Laïcs du Parlement en 1366. Il foufcrivit, en fa qualité de Maître des Requêtes, avec Jean d'Erquery, Philippe de Troifmonts & Gilles de Soyecourt, Chevaliers, auffi Maîtres des Requêtes, aux Lettres de CHARLES V, données à Paris le 9 Mai 1365, pour l'établiffement des Secrétaires du Roi, en Corps de Collège; foufcrivit encore, avec plufieurs autres Chevaliers à l'hommage qui fut fait au même Monarque, par Jean de Montfort, Duc de Bretagne, le 15 Décembre 1366; & mourut, fans poftérité, avant 1379.

III. JEAN DE RECOURT, Ier du nom, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, mort en 1375, avoit époufé 1° *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, & de *Jeanne de Soiffons*; & 2° *Jeanne de Vivonne*, fille de *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thoirs, & de *Catherine de Chataignier*. Il laiffa

JEAN, qui fuit;

Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Lamberfart*, Chevalier, laquelle eut la Seigneurie du Transloy, après la mort de GUILLAUME DE RECOURT, fon oncle, fuivant un Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, de 1379, au fujet d'un procès entre JEAN DE RECOURT, Châtelain de Lens, d'une part, les habitants du Transloy, & les Religieux de l'Abbaye d'Artouaife d'autre part.

IV. JEAN DE RECOURT, IIe du nom, Chevalier, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, fut le premier qui prit le nom & les armes de *Lens*: Il mourut en 1390, fuivant fon épitaphe, qu'on voit en l'Eglife de Camblain, où il eft repréfenté en cotte d'armes, avec un écuffon des armes de *Lens* écartelées de celles de *Recourt*. Il eut d'*Ifabelle de Brimeu*:

1. JEAN, qui fuit;
2. CHARLES DE RECOURT, dit *de Lens*, Chevalier, Vicomte de Beauvoir & Seigneur de Catinières en Cambréfis. Il s'attacha toute fa vie à Jean, Duc de Bourgogne, qu'il fuivit dans fes entreprifes; & le parti de ce Prince ayant prévalu, il fut nommé, le 6 Juin 1418, Amiral de France, & reçu au Parlement le même jour, où il prêta le ferment accoutumé: fes Lettres ne furent fcellées que du fceau fecret du Roi CHARLES VI, celui de la Chancellerie ne s'étant pas trouvé. Le Duc de Bourgogne l'établit en même temps fon Lieutenant dans

la Ville de Paris; & il étoit dans la Compagnie de ce Prince, lorſqu'il fut tué ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne le 10 Septembre 1419. CHARLES mourut ſans alliance, & peu avant ſon décès il fit préſent, à l'Egliſe de Camblain en Artois, d'un Reliquaire qui renfermoit le bras de S^t^.-Quentin;

3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de *Licques*, rapportée ci-après;
4. PIERRE, qui ſervoit, en 1411, ſous les ordres de Meſſire Alain de Longueval, Lieutenant des Armées du Roi. Il ſe trouva, avec le Duc de Bourgogne, à la bataille de Mons en Vimeu en 1421, laquelle coûta beaucoup de ſang, ce qui détermina pluſieurs Seigneurs de Picardie d'abandonner le Duc de Bourgogne, & de reconnoître le Roi CHARLES VII, pour leur légitime Souverain, dans une aſſemblée de la Nobleſſe, tenue à Roye en Picardie l'an 1423, où PIERRE DE RECOURT aſſiſta;
5. Autre JEAN, qui épouſa *Marie de Wavrin*, Dame d'Aine & de Cauroy, & vivoit encore en 1414, ſuivant une donation qu'il fit à l'Egliſe de Lens, de 14 livres 6 ſols de rente, pour prier Dieu pour lui, Dame *Marie*, ſa femme, JEAN, Châtelain de Lens, ſon père, & *Iſabelle de Brimeu*, ſa mère. Il laiſſa:
   - IDE DE RECOURT, dite *de Lens*, mariée à CHRISTOPHE DE RECOURT, ſon couſin;
   - Et MARIE, femme de *Robert de Nédonchel*, dont pluſieurs enfants.
6. Et JACQUELINE, mariée à *Jean de la Planque*, dit *Heuchin*, Chevalier, Sire de Mareſt. Ils vivoient encore à Béthune en 1424.

V. JEAN DE RECOURT, IIIe du nom, dit *de Lens*, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, donna ſon dénombrement, au mois de Décembre 1388, de la Terre & Seigneurie de Camblain, relevante du Comté de Saint-Pol; & mourut à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il avoit épouſé *Alix de Nielles*, dont:

1. & 2. PHILIPPE & HENRI, morts ſans alliance, à la bataille d'Azincourt;
3. MARIE, dite *de Lens*, héritière, par le décès de ſes frères, de la Châtellenie de Lens. Elle mourut, ſans poſtérité, le 4 Juillet 1443, & fut inhumée en l'Egliſe de Saint-Pierre de Lille. La Châtellenie de Lens retourna à JEAN DE RECOURT, ſon couſin germain. Elle avait épouſé 1° *Jean de Berghes*, Chevalier, Sieur de Cohen; & 2° *Valeran de Hingettes*, Sieur des Obeaux, Chevalier, Gouverneur des villes de Lille, Douai & Orchies.

BRANCHE des Barons de LICQUES (*a*).

V. FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté (troiſième fils de JEAN, IIe du nom, & d'*Iſabelle de Brimeu*), épouſa *Béatrix-Eléonore de Licques*, héritière de cette Baronnie & de la Seigneurie de Stienfort, par le décès de *Mathieu de Licques*, ſon frère. Elle étoit veuve en 1418, & tranſigea, en cette qualité, la même année, avec *Catherine de Haveskerque*, ſa belle-ſœur, veuve dudit *Mathieu de Licques*, & à cet accord parut JEAN DE RECOURT, ſon fils aîné. Elle eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GÉRARD, tige de la branche des Seigneurs de *Sarton*, *Baraſtre*, &c. mentionnée en ſon rang;
3. CHRISTOPHE, marié à IDE DE RECOURT, dite de *Lens*, ſa couſine germaine, fille de JEAN DE RECOURT, dit de *Lens*, & de *Marie de Wavrin*. Il en eut JEAN DE RECOURT, mort en 1490, qui avoit épouſé *Catherine de Béthune*, dont on ignore la poſtérité;
4. Et ISABEAU, femme de *Jean du Bois*, Chevalier, Sieur de Hennequin & de Vermelles.

VI. JEAN DE RECOURT, IIIe du nom, dit *Agravin*, Chevalier, Baron de Licques, Seigneur de Steenfort, de la Comté & de Camblain, Châtelain de Lens, par le décès, ſans poſtérité, de MARIE DE RECOURT, ſa couſine germaine, Dame de ladite Châtellenie, eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur* dans des titres des années 1418, 27, 29, 45 & 1448, ainſi que dans le partage qu'il fit de ſes biens le 9 Janvier 1455, avec *Marguerite d'Allennes*, Dame de Ternant, ſon épouſe, à ſes enfants, ſavoir:

1. JEAN, qui ſuit;
2. PORUS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Comté*, rapportée ci-après;
3. JACQUES, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Camblain, mouvante du Comté de Saint-Pol, & ne vivoit plus en 1466;

(*a*) C'eſt d'après l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* & Moréri, en partie, que nous rapportons la filiation de cette branche & des ſuivantes, d'ailleurs éteintes par mâles, juſqu'aux Seigneurs des *Auteux* incluſivement.

4. Robinet, partagé de la Seigneurie de Recourt, qui étoit mort en 1466;
5. Colinet, Seigneur d'Efcoivres;
6. Isaac, Seigneur de Ternant en 1455;
7. Guillaume, auquel Jean, fon frère aîné, céda, le 13 Août 1466, la Terre & Seigneurie d'Efcoivres, qui lui étoit échue par la mort de Colinet;
8. 9. & 10. Trois autres garçons;

Et cinq filles, dont on ignore la poftérité.

VII. Jean de Recourt, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, de Camblain & de Steenfort, époufa, par contrat du 27 Août 1453, *Jeanne de Stavele d'Ifenghien*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Ifenghien (d'une illuftre Maifon, fondue dans celle de *Gand*, qui poffède encore aujourd'hui la Terre d'*Ifenghien*), & de *Marguerite d'Antoing*. Elle étoit veuve en 1484, & eut pour enfants :

Jacques, qui fuit;

Et Charles, Abbé de Notre-Dame de Licques, fondée par fes ancêtres.

VIII. Jacques de Recourt, Ier du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Steenfort, de Recourt & de Camblain, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, eft qualifié, comme fon père, dans plufieurs titres, *noble & puiffant Seigneur, Monfeigneur & Chevalier*. Il fit hommage, pour lui & pour fes enfants, de la Terre & Seigneurie de Camblain, à Marie de Luxembourg, Comteffe de Vendôme, à caufe de fon Comté de Saint-Pol, le 17 Septembre 1512, & vivoit encore en 1540, âgé de 80 ans. Il époufa *Jeanne du Fay*, fille de *Laurent du Fay*, Seigneur de Hulluch, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Bonne de la Viefville*, dont :

Jacques, qui fuit;

Et François, tige de la branche des Seigneurs de *Recourt* & de *Camblain*, dont nous parlerons plus loin.

IX. Jacques de Recourt & de Licques, IIe du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Bouvignies, &c. Confeiller & Chambellan de l'Empereur Charles-Quint; Lieutenant Général du Duc d'Arfchot, en Flandre, Gouverneur, Capitaine & Prévôt de la Ville franche de Landrecies, ne vivoit plus en 1562. Il avoit époufé, 1° le 23 Août 1512, *Philippe le Févre de Hemftede*, veuve de *Jean Vanzwehen*, Seigneur de Wirtivier, & fille de *Roland le Fèvre*, Chevalier, Seigneur de Tamife & de Liewelet, & d'*Havoife de Hemftede*; & 2° *Ifabeau de Fouquefolles*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Fouquefolles* & d'Audrehem, & d'*Ifabeau de Monchy de Senarpont*. Il eut du fecond lit :

Philippe, qui fuit;

Et Marie, mariée, 1° le 12 Juillet 1545, à *Oudard de Renty*, Chevalier, Baron d'Embry; & 2° à *Jean de Croy*, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandre.

X. Philippe de Recourt & de Licques, Ier du nom de la branche, Chevalier, Seigneur & Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Capitaine d'une Compagnie de 100 Lances en 1568, Gouverneur & Bailli des Villes de Tournehem & d'Audruick, & du pays de Bredenarde en 1573; Gouverneur & Capitaine des Ville & Citadelle de Cambrai, & du pays de Cambréfis, en 1574; de Harlem & de Louvain; Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied Wallons en 1579; Capitaine & fouverain Bailli du Château de la Motte-aux-Bois de Nieppe, Gruyer & Veneur des Châtellenies de Caffel & de la Motte en 1582, puis Gouverneur de Lille, de Tournai, de Douai & d'Orchies, fut commis par le Roi d'Efpagne, le 12 Mai 1586, pour régler, avec les Commiffaires du Roi Henri III, les différends qui pouvoient naître fur l'interprétation & l'exécution des articles de la trêve, conclue à Cambrai le 23 Décembre 1585; fit fon teftament le 1er Mars 1587; mourut à Bruxelles le jour du Vendredi Saint 1588; & fut enterré dans l'Eglife des Cordeliers à Tournai. Il avoit époufé, du confentement de l'Empereur & de fon Confeil, le 3 Juin 1554, *Jeanne de Witthem*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur d'Ifques, d'une illuftre Maifon de Brabant, fortie, par bâtardife des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux plus confidérables des Pays-Bas, & de *Jeanne de Jauffe de Maftaing*. Leurs enfants furent :

1. Gabriel, qui fuit;
2. Lamoral, Seigneur de Bouvignies, tué, par accident, d'un coup de canon;
3. Philippe, auteur de la branche des Comtes de *Rupelmonde*, rapportée ci-après;

4. Louis, mort fans alliance;
5. Jacqueline, mariée, le 31 Décembre 1575, à *Jacques de Langlée*, Seigneur de Pecques, fils de *Jean*, & de *Gabrielle d'Ognies*. Elle tefta, conjointement avec fon mari, le 15 Juin 1614, & fit un fecond teftament le 22 Janvier 1622;
6. Et Philippe, Chanoineffe de Nivelle, puis mariée, en 1581, à *Jean de Berlaymont de Floyon*, Seigneur de la Chapelle, Lieutenant des Fiefs du pays de Liége & Comté de Loz, Grand Bailli de Moha & Colonel d'un Régiment de Bas-Allemands.

XI. Gabriel de Recourt & de Licques, Chevalier, Baron de Licques, de Boninghe & d'Audenthun, Gouverneur de Charlemont, & Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied, mort en 1589, à la fleur de fon âge, avoit époufé, le 8 Juillet 1581, *Hélène de Mérode*, morte en 1589. Elle était fille de *Jean*, Seigneur de Moriamez, & de *Philippe de Montfort*. Ils eurent :

1. Philippe, qui fuit;
2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de Risbrouck, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraffiers, pour le fervice du Roi d'Efpagne, en 1620;
3. Et Marie, mineure en 1589, Moréri la dit mariée à *Louis de Laffo de la Véga*, Comte de Portillano, Chevalier de Calatrava.

XII. Philippe de Recourt & de Licques, IIe du nom, Baron de Licques & de Boninghe, Seigneur de Risbrouck, de Rodelinghem, d'Audenthun, &c. Confeiller au Confeil de Guerre du Roi d'Efpagne, Gouverneur des Ville & Châtellenie de Bourbourg en 1624, Grand Bailli des Bois de Hainaut & de la Forêt de Mormal, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebufiers à cheval en 1631, tefta le 6 Février 1657, & mourut le 28 Mai fuivant. Il avoit époufé, 1° en 1614, *Sufanne de Langlée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pecques, Grand Bailli de Gand, & de Jacqueline de Recourt; & 2° le 13 Juin 1630, *Louife de Cruninghen* (*a*), fille & héritière de *Maximilien*, Baron *de Cruninghen*, Vicomte de Zélande, & d'*Eve de Knyphaufen*. Du premier lit vint :

1. Jacqueline-Suzanne, mariée à Nicolas de Recourt de Licques, fon parent, Chevalier, Seigneur de la Vère, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Efpagne, Gouverneur de Rupelmonde, & Capitaine d'une Compagnie de Cuiraffiers à cheval. Son mari & elle teftèrent en 1661.

Et du fecond lit fortirent :

2. Philippe-Charles-Barthélemy, qui fuit;
3. Marie-Jeanne (que l'Auteur de la dernière Edition de Moréri fait fille aînée du premier lit, & nomme feulement Marie), mariée le 22 Décembre 1640, à *Raffe de Gavre*, Marquis d'Aifeau, Comte de Beaurain & d'Embry, Confeiller au Confeil de Guerre du Roi d'Efpagne, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Charlemont, premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold : il mourut le 31 Mars 1653;
4. Et Marie-Françoise, Vicomteffe de Loz, mariée à *François d'Andelot*, Seigneur de l'Efclatière & de Hove.

XIII. Philippe-Charles-Barthélemy de Recourt & de Licques, des Comtes de Boulogne, Vicomte de Zélande, Marquis de Licques, Baron de Boninghe & de Rodelinghem, fucceffivement Capitaine d'une Compagnie Wallone, Grand Bailli des Bois de Hainaut en 1645, Capitaine de 100 chevaux de Cuiraffiers en 1657, & Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Cologne, tefta le 16 Mars 1699. Il avoit époufé, 1° le 23 Janvier 1659, *Marguerite-Caroline-Gertrude de Berlo*, d'une illuftre Maifon du pays de Liége, Chanoineffe du noble Chapitre de Monftier, & fille de *Paul*, Baron *de Berlo*, & de *Marie de la Fontaine*; & 2° *Françoife de Baynaft de Sept-Fontaines*, qui ne vivoit plus en 1699. Du premier lit il eut :

XIV. Ferdinand-Roch-Jean de Recourt de Lens & de Licques, des Comtes de Bou-

(*a*) Elle étoit petite-fille de *Jean*, Baron *de Cruninghen*, Vicomte de Zélande, &c., & de *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Seigneur de Beures & de la Vère, Amiral de Flandre & Chevalier de la Toifon d'Or, & d'*Anne de Berghes*, & petite-fille de *Philippe de Bourgogne*, Seigneur de *Beures* & de la Vère, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de la Toifon d'Or, & d'*Anne de Borfelle*, fille de *Wolfart de Borfelle*, Seigneur de la Vère, Comte de Grandpré, Maréchal de France, &c., & de *Charlotte de Bourbon*, fille de *Louis de Bourbon*, Comte de Montpenfier, Dauphin d'Auvergne, & de *Gabrielle de la Tour*.

(*Note des Editeurs*.)

logne, Marquis de Licques, Baron de Boninghe, Vicomte de Zélande, né le 16 Août 1666, d'abord reçu Page du Roi en sa Grande Ecurie le 5 Août 1684, puis Capitaine d'une Compagnie de Dragons au service de France, mort en 1705. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1700, *Anne-Michelle-Alexandrine le Sart*, fille de *Charles*, Seigneur de Prémont, Lieutenant de Roi ès Provinces du Cambrésis & du Hainaut, Gouverneur du Catelet, Chambellan de MONSIEUR, Duc d'Orléans, & d'*Antoinette-Caroline le Sart*, dont :

FERDINAND-GILLON, qui suit;
Et MICHELLE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Février 1729, à *Jacques de l'Espinay de Marteville*, Chevalier, Seigneur de Pensy, &c.

XV. FERDINAND-GILLON DE RECOURT DE LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Comte de Lens, Vicomte de Zélande, Baron de Boninghe, &c., baptisé le 7 Octobre 1705, reçu Page du Roi en sa Grande Ecurie le 21 Septembre 1722, est mort en Octobre 1772, le dernier mâle de sa branche & non de sa Maison, ainsi qu'il a été faussement dit alors dans les feuilles de Picardie; mais ce qui a été contredit par MM. DE RECOURT DU SART, subsistants, aujourd'hui établis en Picardie & en Champagne. Le Marquis de *Licques* avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1730, *Elisabeth de l'Espinay de Marteville*, d'une ancienne Maison de Picardie, fille de *Jacques*, Marquis de Marteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoise d'Abancourt*. Il a laissé :

1. CATHERINE-ELISABETH-HENRIETTE, mariée, par contrat du 1er Octobre 1748, à *Louis-Eugène-Marie*, Comte de *Beauffort*, de Moulle, &c., d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Artois. Voy. BEAUFFORT;
2. LOUISE-ALEXANDRINE-AIMÉE, mariée en 1768 à *Charles-François-Joseph*, Comte *de Ghistelles*, dont des enfants;
3. Et MARIE-GABRIELLE-VICTOIRE-NIMPHE, dite *Mademoiselle de Licques*.

BRANCHE

des Seigneurs & Comtes de RUPELMONDE.

XI. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques (troisième fils de PHILIPPE, Ier du nom, & de *Jeanne de Witthem*), fut Seigneur d'Audenthun & de Wissekercke, Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, le 31 Juillet 1630, en sa faveur, à la charge de la tenir en plein fief du Comté de Flandre; & ce, en considération des services qu'il avoit rendus, depuis plus de 40 ans, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, de Capitaine de Chevaux-Lanciers, de Colonel d'Infanterie Wallone; de Capitaine du Château de Rupelmonde, d'une Compagnie de 300 hommes, & de Grand Bailli du pays de Waës. Il s'attacha d'abord au service du Duc de Parme & de Plaisance, étoit Capitaine de sa Garde en 1589, & testa le 14 Juin 1630, conjointement avec sa femme. Il avoit épousé le 11 Décembre 1590, *Marguerite van Steelant*, fille de *Servas*, Seigneur de la Terre de Wissekercke, & de *Marie de Longin*. Elle ne vivoit plus le 12 Mars 1631. Ils eurent :

1. SERVAS, qui suit;
2. PHILIPPE, Seigneur de la Vère, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Seigneur de Waesbroueck, par partage du 11 Mai 1635, mort sans alliance;
3. NICOLAS DE RECOURT, Seigneur de la Vère, après son frère, Gouverneur de Rupelmonde, Capitaine de Chevaux-Cuirassiers en 1636, puis Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, qui testa, conjointement avec sa femme, en 1661, & mourut en Espagne en 1677. Il avoit épousé JACQUELINE-SUZANNE DE RECOURT DE LENS & de Licques, sa cousine, fille de PHILIPPE, IIe du nom, & de *Suzanne de Langlée*, sa première femme, dont

   MARIE-PHILIPPINE, instituée héritière par le testament de ses père & mère de l'an 1661;
   Et CLAIRE-FRANÇOISE-THÉRÈSE, donataire de sa sœur en 1677.

4. MARIE, mariée à *Jean de la Hamaïde*, Seigneur de Trivières en 1636 & 1639;
5. HONORINE, épouse de *Martin de Sarria*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Mestre de Camp d'une Terce d'Infanterie Espagnole, en 1636 & 1639;
6, & 7, Suivant Moréri, deux autres filles, Religieuses.

XII. SERVAS DE RECOURT & de Licques, Baron de Wissekercke, Seigneur de Beaufort, successivement Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes au service du Roi d'Espagne,

Commandant des forts de Callos, de Burcht & de Werrebrouck, Grand Bailli du pays de Waës, Surintendant des gens de guerre dans les Pays & Comté de Flandre, avoit époufé, par contrat du 20 Septembre 1624, *Marguerite de Robles*, d'une illuftre Maifon originaire d'Efpagne. Elle fe remaria à *Donati Allamani*, Florentin, Colonel d'Infanterie, dont elle eut *Victoire-Défirée*, mineure en 1651. Elle était fille de *Jean de Robles*, Comte d'Hanap, Gouverneur & Capitaine Général des Villes & Châtellenies de Lille, Douai & Orchies, & de *Marie de Liedekerke*. De fon premier lit vint, entr'autres enfants,

XIII. Philippe de Recourt de Lens & de Licques, IV[e] du nom, Comte de Rupelmonde, Capitaine d'Infanterie Wallone, qui acheta de Philippe IV, Roi d'Efpagne, le 9 Avril 1658, les Villes, Château, Terre & Seigneurie de Rupelmonde, mouvants du Comté de Flandre, moyennant la fomme de 31000 livres, & il en donna fon relief, le 5 Septembre de la même année, en la Chambre du Confeil de Flandre. Il avoit époufé, par contrat du 3 Juillet 1655, *Madeleine de Baerland*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Baerland*, &c., & de *Marie de Schuiflen*, & en eut.

XIV. Philippe de Recourt de Lens & de Licques, V[e] du nom, Comte de Rupelmonde, par Lettres d'érection du 6 Février 1670, Baron de Wiffekercke &c., marié, par contrat du 21 Avril 1677, à *Marie-Anne-Eufèbe Truchfeff*, d'une grande Maifon d'Allemagne, née Comteffe de Wolfegg, fille de *Maximilien-Guillaume Truchfeff*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Bavière, & d'*Ifabelle-Claire de Ligne d'Arenberg*, & d'Arfchot. De cette alliance vint:

XV. Maximilien-Philippe-Joseph de Recourt de Lens & de Licques, des Comtes de Boulogne, Baron de Wiffekercke, &c., émancipé le 26 Janvier 1701, Colonel d'un Régiment de Troupes Wallones en 1702, Brigadier des Armées du Roi d'Efpagne en 1706, puis Maréchal de fes Camps, tué à la bataille de Villaviciofa en Efpagne le 10 Décembre 1710, Il avoit époufé, le 4 Janvier 1705, *Marie-Marguerite-Elifabeth d'Alègre*, Dame du Palais de feu la Reine, charge dont elle fe démit le 25 Mai 1741, en faveur de fa belle-fille, avec l'agrément du Roi; elle eft morte le 2 Juin 1752, dans la 64[e] année de fon âge. Elle étoit fille d'*Yves*, Marquis *d'Alègre*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne-Françoife de Garaud de Caminade*, fa première femme. De ce mariage vint:

XVI. Yves-Marie de Recourt de Lens & de Licques, Comte de Rupelmonde, Baron de Wiffekercke, &c., né le 21 Décembre 1707, qui donna fon dénombrement du Comté de Rupelmonde le 22 Décembre 1711. Il a été Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alface, avec Brevet de Colonel à la fuite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Angoumois, Infanterie, le 20 Février 1734; Brigadier des Armées à la promotion du 1[er] Août fuivant; nommé pour fervir en cette qualité, pendant l'hiver de 1735 à 1736, fur les frontières d'Allemagne; & fait Maréchal de Camp à la promotion du 13 Février 1743; a continué de fervir pendant l'hiver de 1744, en cette qualité, dans le corps d'armée donné au Marquis de Ségur, pour aller en Bavière fecourir l'Electeur; & s'eft trouvé au combat près de Pfaffenhofen en Bavière, le 15 Avril 1745, donné entre 15000 hommes Autrichiens & 6200 François, qui alloient joindre les troupes de l'Electeur, & qui firent une très-belle retraite, malgré la fupériorité du nombre: il y fut tué d'un coup de fufil dans le ventre. Le Comte de Rupelmonde avoit époufé, le 21 Avril 1733, *Marie-Chrétienne-Chriftine de Gramont*, née le 15 Avril 1721, fille de *Louis*, Comte, depuis Duc *de Gramont*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général de fes Armées, Colonel du Régiment des Gardes-Françoifes, & de *Geneviève de Gontaut*, fille du Duc de Biron. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine le 25 Mai 1741, fur la démiffion de feu la Comteffe de Rupelmonde, Douairière, fa belle-mère, avec l'agrément du Roi; après la mort de fon mari & de fon fils, elle s'eft démife de la charge de Dame du Palais de la Reine, & s'eft faite Religieufe Carmélite en 1751. Ils eurent:

Louis, né le 29 Avril 1740, mort au mois d'Avril 1744.

BRANCHE des Seigneurs de Recourt *& de* Camblain, *fortie des Barons de* Licques.

IX. François de Recourt, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c., en 1524 (fils

puîné de Jacques, Ier du nom, Baron de Licques, &c., & de *Jeanne du Fay*), mort le 21 Septembre 1535, avoit épousé *Barbe de Saint-Omer*, dite *de Moerbeeck*, Dame de Hondschoote, fille de *Denis de Saint-Omer*, & de *Marguerite de Flandres-Drinckam*, dont :

1. François, qui suit ;
2. & 3. Jeanne & Susanne ;
4. Jacqueline, morte en 1590, alliée 1° avec *Antoine de Sacquespée*, Chevalier, Seigneur de Dixmude, Gouverneur de Dunkerque, décédé l'an 1568 ; & 2° avec *François de Montmorency*, Seigneur de Wastines ;
5. Et Françoise, femme de *François de Wissocq*, Seigneur de Tannay, fils de *Philippe*, & de *Claude de Monchy-Montcavrel*.

X. François de Recourt de Lens, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c., acquit la Châtellenie de Lens de Philippe de Recourt, son cousin germain, & mourut le 29 Août 1589. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1567, *Isabeau de Saint-Omer*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Wallon-Cappelle, & de *Jeanne de Schoutheete d'Erp*, de laquelle il eut :

1. François, qui suit ;
2. Philippe, Capucin ;
3. Louis, mort sans alliance ;
4. Jacqueline, mariée 1° à *Jean de la Barre*, Seigneur de Mouscron ; & 2° à *Philippe de Rubempré*, Comte de Vertaing, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Capitaine Général des Châtellenies de Lille, Douai & Orchies, Grand Veneur du Duché de Brabant, mort en 1639 ;
5. Et Anne, morte le 15 Octobre 1609, femme d'*Antoine du Chastel*, Seigneur de Caurines & de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, fils de *Nicolas*, & d'*Antoinette d'Averhoult*.

XI. François de Recourt, IIIe du nom, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c., Gouverneur des Ville & Château d'Aire, épousa, en 1604, *Anne de Noyelles*, fille de *Paul*, Seigneur *de Noyelles*, & d'*Anne de Cruninghen*, dont :

1. Paul, qui se noya à Dangu, âgé de 18 ans, revenant de faire ses exercices à l'Académie de Paris ;
2. Philippe, mort jeune ;
3. François, qui suit ;
4. Philippe-Charles, Capitaine de Chevaux-Légers, mort en Catalogne pendant la révolte de 1640 ;
5. Charles-Antoine, Capucin ;
6. Anne-Marie, l'une des Dames de l'Infante d'Espagne. Elle avoit épousé *Jean de Velasco*, Comte de Salazar, Gouverneur de la Citadelle de Tournai, Grand Maître de l'Artillerie des Pays-Bas, fils de *Bernardin de Velasco*, & de *Marie de Lasso de Castille* ; elle mourut en Artois au mois d'Octobre 1682 ;
7. & 8. Marie-Françoise & Marie-Florence, Chanoinesses de la noble Abbaye d'Etrun-lès-Arras.

XII. François de Recourt, IVe du nom, Seigneur & Baron de Recourt, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Camblain, &c., mort en 163..., avoit épousé 1° *Isabelle-Claire d'Estourmel*, décédée sans enfants, fille de *Robert d'Estourmel*, Baron de Doulieux, Gouverneur de Bailleul en Flandre, & de *Marguerite de Noyelles* ; & 2° avec dispense, *Marie-Florence d'Estourmel*, sœur de la précédente, aussi morte sans enfants.

BRANCHE des Seigneurs de la Comté, *sortie des Barons de* Licques.

VII. Porus de Recourt (second fils de Jean, Baron de Licques, &c., & de *Marguerite d'Allennes*), eut, pour son partage, la Seigneurie de la Comté, mouvante du Chapitre de S^t.-Aurel de Douai, & épousa *Alix de Saveuse*, fille de *Bon de Saveuse*, Gouverneur de Béthune, & de *Claude d'Inchy*, dont :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs des *Auteux*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Bonne, & Michelle : celle-ci mariée à *Simon de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavesnes, Gouverneur de Doullens.

VIII. Nicolas de Recourt, Seigneur de la Comté & de Torfontaine, épousa, le 6 Septembre 1487, *Bonne de Gouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy-lès-Hesdin, & de *Jeanne de Hertrus*, de laquelle il eut :

1. Jacques, qui suit ;
2. Alexandre, Seigneur de Gouy, père de Nicole de Recourt, mariée à *Jean de Boubers*, Seigneur de Bernatre ; Et deux filles, mariées.
3. Antoine, Seigneur de Torfontaine, marié à *Barbe d'Amerval*, dont

BARBE, Dame de Torsontaine, morte sans enfants de son mariage avec le Seigneur de *Framezelles;*
Et MARIE, épouse de *Jean de Hove.*

4. JEANNE, mariée à *Jean de Gosson*, Seigneur de St.-Floris;
5. ANTOINETTE, femme d'*Adrien de la Cauchie*, Seigneur de Roques & de Monsorel;
6. Et FRANÇOISE.

IX. JACQUES DE RECOURT, Seigneur de la Comté, épousa *Jeanne du Bois de Fiennes*, fille de *Porus*, Seigneur de Beures, & de *Jeanne de Bournonville.* De cette alliance vinrent :

1. PORUS DE RECOURT, IIe du nom, Seigneur de la Comté, qui vendit cette Terre, & mourut sans enfants ;
2. NICOLAS, Eccléfiaftique, mort à Douai le 6 Octobre 1592;
3. PAUL, auffi décédé sans enfants ;
4. Et JEANNE, mariée à *Henri-François*, Seigneur *de Bery*, dont : *Jeanne de Bery*, femme de *Maximilien de Swartzembourg.*

BRANCHE
des Seigneurs des AUTEUX.

VIII. JEAN DE RECOURT, Seigneur d'Allennes (second fils de PORUS, Ier du nom, & *d'Alix de Saveuse*), épousa *Antoinette d'Ostrel*, Dame des Auteux, fille de *Gilbert*, Seigneur des Auteux, & de *Jeanne de Franc.* Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Allennes, mort sans enfants;
3. FERRY, Seigneur de Linques, décédé sans alliance ;
4. CATHERINE, Dame d'Outreleau;
5. Et MARGUERITE, Dame de Cauménil.

IX. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, partagea avec ses frères & sœurs, le 7 Avril 1518, les biens de leurs père & mère. Il épousa 1° *Marguerite de Bayencourt*, décédée sans enfants; & 2° *Marguerite de Saint-Delis*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Morlière, & d'*Antoinette de Fontaines.* De ce second lit vinrent :

1. PORUS, mort sans alliance;
2. ANTOINE, qui suit;
3. & 4. PIERRE & CHARLES, décédés sans postérité;
5. ANTOINETTE ;
6. FLORENCE, femme de *Jean de Bodart*, Seigneur de St.-Aubert;
7. Et BARBE.

X. ANTOINE DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épousa, 1° le 8 Septembre 1570, *Guillemette d'Espinay*, dernière fille de *Louis d'Espinay*, Baron de Boisgueroult, & de *Charlotte d'Isque*, sa première femme; & 2° *Marguerite Yon.* Du premier lit il eut :

1. N... DE RECOURT, mort jeune;
2. JUDITH, femme de *Louis de Guizelin*, Seigneur des Barres, auprès de Calais;

Et du second lit :

3. JEAN, qui suit;
4. & 5. DAVID & PIERRE, morts sans avoir été mariés.

XI. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épousa *Anne du Tertre*, fille de *Centurion du Tertre*, & de N... *de Loynes*, dont il n'eut point de postérité. En lui s'éteignit cette branche.

Les branches des Barons de *Licques* & des Comtes de *Rupelmonde*, qui ont pris les noms de RECOURT DE LENS DE LICQUES, ont porté, suivant Moréri, pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 contre-écartelé d'or & de sable*, qui est DE LENS; *aux 2 & 3 bandé d'argent, & d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules*, qui est DE LICQUES; & sur le tout *parti de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui est DE RECOURT, *& parti d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui est DE BOULOGNE.

BRANCHE
des Seigneurs de SARTON, BARASTRE, *&c.* (*a*) *sortie des Barons de* LICQUES.

VI. GÉRARD DE RECOURT (fils puîné de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, & de *Béatrix-Eléonore*, héritière de la Baronnie de *Licques*), épousa *Marguerite de Mailly*, fille de *Gilles de Mailly*, IIe du nom, Seigneur d'Authuile, & d'*Isabeau de Wavrans*, sa première femme, comme il se voit dans les *Antiquités*

(*a*) Pour cette branche, de laquelle sont sortis les Seigneurs de *Lesdins*, qui ont formé celle des Seigneurs *du Sart*, subsistante, nous en allons donner la filiation, dressée sur les preuves authentiques & pièces juridiques qui nous ont été fournies.

d'Amiens, par la Morlière, (Art. *Mailly*), *p.* 248. De cette alliance vinrent:

1. Colard, qui fuit;
2. Perceval;
3. Et Antoine, dont une fille, mariée à N.... *de Rochefort*, près Corbie.

VII. Colard ou Nicolas de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Sarton, Baraftre, la Motte & Grandcourt en partie, eft connu par un dénombrement du Fief de la Motte, relevant de la Seigneurie de Grandcourt, qu'il rendit en 1459, avant Pâques, au Seigneur d'Ancre (Terre devenue depuis Albert en Picardie), dans lequel il eft fait mention d'un droit qu'il avoit, conjointement avec plufieurs autres Seigneurs, à caufe des Fiefs qu'ils poffédoient au terroir de Beaumont. On le trouve qualifié *noble homme & très-honoré Seigneur* dans un enfaifinement obtenu, le 27 Mai 1476, par les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Arouaife, près Bapaume, d'une donation qui lui avoit été faite par Louis de Luxembourg, bâtard de Saint-Paul, d'un Fief & noble tenement fitué au village de Rocquigny, mouvant dudit Colard de Recourt, à caufe de *Guillemette de Baraftre*, fa femme, fille unique & héritière de *Philippe de Baraftre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglife de ladite Abbaye d'Arouaife. Il eut entr'autres enfants :

1. Alexandre, qui fuit;
2. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Lefdins* & *du Sart*, rapportée ci-après;
3. Et Catherine, mariée, par contrat du 23 Décembre 1482, à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Servais, à laquelle Alexandre, fon frère, vendit la maifon & partie de la Seigneurie de Baraftre.

VIII. Alexandre de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Baraftre, la Motte, Sarton & Grandcourt en partie, Gouverneur de Ribemont, fuivant un ancien mémoire de famille, dreffé il y a environ 130 ans, comparut à la rédaction de la Coutume de Bapaume, au mois de Juillet 1509. Il avoit époufé *Bonne de Habarcq*, avec laquelle il vendit de concert, par acte du mois de Janvier 1492, ratifié en 1493, une partie de la Terre & Seigneurie de Baraftre, à Catherine de Recourt, fa fœur, & à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Servais, fon mari, moyennant 700 écus d'or; *pour pourvoir*, dit l'acte, *à leurs urgentes néceffités & affaires, & expreffément par fpéciale raifon, pour mettre ledit* Alexandre de Recourt *hors des mains, liens & prifons des Bourguignons, efquelles il étoit alors détenu prifonnier de guerre, dans la ville du Quenoy, payer, fatisfaire & fournir la finance de fa rançon, montant à ladite fomme de 700 écus d'or.* Cet acte fut paffé en l'Hôtel & domicile de la Maifon de Sarton, fituée à Grandcourt, appartenant audit Alexandre de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Baraftre. Il eut :

IX. Hue ou Hugues de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Baraftre en partie, qui mourut, vers 1557. Il époufa, par contrat du 13 Mai 1533, *Marguerite de Sacquefpée*, veuve de *Bertrand de Morbais*, Ecuyer, dont :

Claire & Isabeau, toutes deux Chanoineffes de l'Abbaye d'Etrun-lès-Arras.

BRANCHE des Seigneurs de Lesdins, *près Saint-Quentin, éteinte.*

VIII. Robert de Recourt, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de Grandcourt en partie (fils puîné de Colard ou Nicolas de Recourt, & de *Guillemette de Baraftre*), donna fon dénombrement le 12 Mars 1518, à Louis de Miraumont, Ecuyer, Seigneur de Miraumont, de Sombrin, & de Grandcourt en partie, favoir d'un Fief, nommé *le petit Fief*, où il avoit toute Juftice, moyenne & baffe. Il mourut à Cambrai, le 25 Novembre 1525, & fut inhumé dans l'Eglife de St.-Géry. Il avoit époufé, par contrat du 4 Mai 1502, *Marie de Louverval*, veuve de *Jean Pingré*, Ecuyer, morte en 1552, fille de *Jean de Louverval*, laiffant :

Jean, qui fuit;
Et Jeannette, née le 12 Octobre 1504, devenue Dame de Baraftre par héritage de Hugues de Recourt, fon coufin germain, au préjudice de Jean, fon frère. Elle fut mariée, par contrat du 19 Mars 1522, à *Robert de Bacquehem*, Ecuyer.

IX. Jean de Recourt, Ier du nom de fa branche, Ecuyer, Seigneur de Lefdins, né le 11 Avril 1507, Gouverneur & Commandant des Ville & Château de Beaurevoir avant le 15 Mai 1548, & de plus Capitaine

d'une Compagnie d'Ordonnance, suivant le Mémoire de famille cité, rendit au Roi Henri II les services les plus importants. Ayant reçu ordre du Gouverneur de Picardie de s'opposer au transport des vivres du Cambrésis, pour le camp des Espagnols, qui faisoient, en 1557, le siége de St.-Quentin, il sortit du Château de Beaurevoir, sur l'avis qu'il eut de ce convoi, avec 50 chevaux, le défit entièrement, amena prisonniers ceux qui l'escortoient; mais il y fut griévement blessé. Les ennemis, qui s'étoient emparés de cette place, allèrent le lendemain de sa reddition, munis de l'artillerie, pour se venger de Jean de Recourt, attaquer le Château de Beaurevoir, qu'il commandoit, & qui fut pris de force. Il y fut trouvé mort, soit des blessures qu'il avoit reçues à la défaite du convoi des Espagnols, ou de celles qu'il reçut pendant le siége du Château de Beaurevoir, & fut inhumé en la Paroisse de Bohain. Par une transaction du 15 Mai 1548, passée entre *Robert de Bacquehem*, Ecuyer, & Jeannette de Recourt, sa femme d'une part, & ledit Jean de Recourt, de l'autre, assisté de *Josse Mollet*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt, son beau-frère, on voit qu'il avoit épousé *Françoise Mollet*, dont il eut :

1. Jean, qui suit;
2. Marie, mariée, le 7 Juin 1571, à *Jean Cadart*, Bailli du Cateau-Cambrésis;
3. Jacqueline, morte sans alliance;
4. Anne, laquelle eut pour héritier *Valentin d'Ambraine*, d'où l'on conclut qu'elle avoit épousé quelqu'un de ce nom;
5. Et Claude ou Claudine, dont on ignore la destinée. Ces deux dernières filles ne vivoient plus le 14 Juillet 1560.

X. Jean de Recourt, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Lesdins, né vers 1533, servit avec distinction dans les guerres de son temps; ne s'écarta jamais de la fidélité due à son Prince, & lui fut aussi attaché, & toute sa postérité, que ceux de son nom des autres branches le furent aux Rois d'Espagne, ce qui lui attira, & à ses descendants, grand nombre de persécutions. Il porta d'abord les armes sous M. de Piennes, servit ensuite, en qualité de Maréchal des Logis, sous M. de Prunnay; fut pourvu, en 1569, de l'office de Capitaine-Bailli & Gouverneur de Bohain; comparut, le 28 Avril 1574, aux Etats du Cambrésis, en qualité de Bailli du Roi de Navarre, lors de la rédaction de la Coutume du Cambrésis; & la Reine de Navarre, voulant reconnaître les bons services qu'il lui avoit rendus, lui fit don, le 8 juillet 1583, de 18 cordes de bois & de 2000 fagots, pour son chauffage annuel. Il étoit Capitaine-Bailli, & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, & Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, quand Balagny, de la Maison de Montluc, Gouverneur de Cambrai, un des principaux chefs de la Ligue, lui fit demander d'entrer au service de son parti : il reçut cette proposition aussi mal qu'un citoyen zélé pour le service de son Prince légitime devoit le faire, & voilà l'époque de la persécution de la Maison de Montluc de Balagny, contre cette branche de Recourt. La veille de Saint-Jean-Baptiste, 1588, se voyant assiégé par les troupes de Balagny, dans le Château de Bohain, dont les fortifications tomboient en ruine, & n'ayant pu recevoir de secours, forcé de se rendre après la plus vigoureuse résistance, il fut conduit prisonnier de guerre dans la Citadelle de Cambrai : il perdit dans cette affaire, non-seulement une partie de ses biens & meubles, évalués à 10,000 écus; mais encore tous ses anciens titres de famille, ce qui est prouvé par deux enquêtes juridiques, l'une, du 7 Mai 1599; l'autre, du 20 Septembre 1634; & par un certificat des principaux Officiers & Habitants de Bohain, du 12 Août 1618, qui constatent qu'il étoit de la Maison de Recourt en Artois : c'est ce que MM. de Recourt de Licques & de Recourt de Rupelmonde, de leur vivant, n'ont pas désavoué eux-mêmes, au rapport de plusieurs lettres qui nous ont été communiquées à ce sujet. Lorsque Jean de Recourt, IIe du nom, eut obtenu sa liberté, par l'entremise de la Dame d'Happlaincourt, femme du Gouverneur de Guise, il se retira à St.-Quentin; continua de servir le Roi avec chevaux & armes, comme faisoient les autres Seigneurs & Gentilshommes du pays; fut de la suite du Duc de Longueville, Commandant à St.-Quentin, qui se servoit souvent de lui quand il s'agissoit d'attaquer l'ennemi. Henri IV, voulant le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes à la prise du Château de Bohain, & content de son zèle & de son attachement pour sa personne, lui fit don, le 28 Janvier 1591, des deux tiers de tous les biens & héri-

tages des Sieurs de Becarde, Vergier & Gicourt, qui s'étoient déclarés rebelles à Sa Majesté; & Claude, Seigneur de Lannoy, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Catelet, & Capitaine de 50 Chevaux-Légers, lui accorda aussi, le 15 Juin de ladite année 1591, la jouissance des biens & revenus situés au village de Bellecourt, appartenants au Sieur le Preux, dit Bellecourt, qui servoit dans l'armée des Ligueurs, sous la charge du Seigneur de Balagny, en dédommagement de ce que ce Seigneur de Balagny avoit donné audit le Preux, les biens de Jean de Recourt, situés au terroir de Bohain. Le Duc de Longueville, Gouverneur de la Picardie, informé, en 1593, que le Sieur des Fossez, Commandant alors à Bohain, sous les ordres de Balagny, jouissoit des biens de Jean de Recourt, pour lors âgé de 60 ans, chargé d'une femme & de 9 enfants, encore jeunes, en ordonna la restitution, le 5 Mai de la même année; & Henri IV, pour reconnaître les bons & laborieux services que Recourt avoit rendus à la Couronne, depuis 42 ans, le confirma de nouveau, le 15 Octobre 1593, dans son état de Capitaine-Bailli de Bohain, pour en jouir tout ainsi qu'il avoit ci-devant fait, en vertu des Lettres de provisions de la feue Reine sa mère. Il reçut du même Prince plusieurs autres gratifications; enfin il se trouva, en 1594, au siége de Doullens en Picardie, à la tête de 30 Cavaliers volontaires & trois de ses enfants, & y reçut plusieurs blessures, dont il mourut en 1595. Il testa le 20 Octobre 1592, ordonna que l'on mit dans l'Eglise où il seroit enterré une épitaphe, où seroient inscrits son nom & ses qualités, ainsi que les armoiries de la Maison de *Barastre* en Artois, de laquelle il descendoit par femme. Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1571, *Françoise d'Achery*, remariée à *François de Faure*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & fille de *Philippe*, Ecuyer, Lieutenant de M. d'Estourmel, Gouverneur de Bohain, & d'*Anne de Bailleul*, dont :

1. Georges, qui suit;
2. Antoine, lequel servit dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandée par Mathieu de la Simonne, Chevalier, Seigneur de St.-Pierre, lors du siége du Catelet, par les Espagnols, au mois de Juillet 1595; il fit même une action de valeur, en traversant, lui troisième, avec son Capitaine, l'armée des ennemis; mais il en fut la victime, ayant été pris & tué sur le bord du fossé de la place. Il s'étoit trouvé l'année précédente au siége de Doullens, où son père reçut plusieurs blessures, dont il mourut en 1595;
3. François, qui servit dans la Compagnie du Sieur de Pomery, & aussi comme volontaire, avec du commandement & de l'autorité dans les troupes. A différentes affaires où il se trouva, il donna des preuves de son courage, notamment au siége du Catelet, en 1595, où il fut choisi, avec Georges & Antoine, ses frères, pour porter dans la place des poudres & mêches, dont elle manquoit. L'enquête de 1634 dit qu'on ne parloit alors que de la valeur de ces trois frères;
4. Pierre, mort au service & sans alliance;
5. Melchisedech, rapporté après son aîné;
6. Louis, aussi mort au service & sans alliance;
7. Bernard : on ne sait si c'est de lui, de Pierre ou de Louis, ses frères, dont il est parlé dans l'enquête de 1634, comme ayant été blessés & faits prisonniers au siége du Catelet, en 1595;
8. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *du Sart*, rapportée ci-après;
9. Anne, mariée, 1° à *Jean de Macquerel*, Ecuyer, & 2° à *Salomon de Ragaigne*, Ecuyer, Seigneur d'Esgoustelles, comme il est prouvé par le testament de *Françoise d'Achery*, mère des susdits enfants, passé devant *Sorel*, Notaire à Bohain, le 28 Avril 1635;
10. Et Charlotte, mariée, par contrat du 7 Mai 1613, à *Médard de Chanteloup*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Renault.

XI. Georges de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Lesdins, maintenu dans son *ancienne noblesse*, le 28 Mai 1599, par Ordonnance des Commissaires députés pour le Régalement des tailles en la Généralité de Picardie, enregistrée le 8 Août suivant, au Greffe de l'Election de St.-Quentin, vendit, par acte du 6 Février 1618, la Terre & Seigneurie de Lesdins, à Gilles de la Hillière, Ecuyer, Seigneur de Garozel, Capitaine au Régiment de Piémont; transigea, avec Jean, son frère puîné, le 30 Avril 1614, touchant ses droits & prétentions sur la terre d'Esqueheries, dans le Duché de Guise, moyennant l'abandon que celui-ci lui fit de ses droits & prétentions à celle de Lesdins & au Fief de Malmaison, en Hainaut, & de tous ceux qu'il pourroit

encore avoir dans la fucceffion de feu leur père; & reçut quittance, le 3 Juin 1616, de la fomme de 60 livres, à laquelle il avoit été cotifé pour fa part des frais de la députation du Vicomte d'Oulchy, par la Nobleffe du pays de Vermandois, aux Etats Généraux de France, tenus à Paris en 1615. Il fut d'abord Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis de Cœuvres (depuis Maréchal d'Eftrées), enfuite nommé Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, après la mort de Jean de Recourt, fon père; mais le Seigneur de Balagny s'en étant emparé, il n'en eut la jouiffance qu'après le décès de Melchisedech de Recourt, fon frère puîné. Il fervit fous les ordres du Vicomte d'Oulchy, dont il commanda la Compagnie, dans une infinité de rencontres où le Roi l'envoya pour fon fervice; fe trouva, avec fon père, au fiége de Doullens en 1594; fut bleffé dans une affaire contre les Efpagnols en 1596; &, en 1597, d'un coup de moufquetade, qui lui rompit la cuiffe; fervit au fiége de Juliers en 1610, & en Hollande, étant alors dans le Régiment de Cambrai, & mourut le 22 Avril 1626. Il avoit époufé, par contrat du 6 Mai 1598, *Anne d'Hoftat*, veuve de N... *d'Huet*, Ecuyer, Seigneur du Bus, & fille de *Jean d'Hoftat*, Ecuyer, & d'*Antoinette de Hodicq*, Dame du Sart, dont:

Michel, qui étoit mort, en 1626, fans alliance.

XI. Melchisedech de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Neufville (cinquième fils de Jean, IIe du nom, & de *Françoife d'Achery*), Capitaine au Régiment de Rambures, enfuite Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, dont il fut pourvu le 15 Juillet 1611, après la fuite de Martin de la Porte, auquel on imputoit quelques crimes & malverfations, fervit dans les guerres de Hollande, & fe trouva au fiége de Juliers en 1610. Peu de temps après Alphonfe de Montluc, Seigneur de Balagny & Gabriel de Montluc,, fon frère, appelé le Chevalier de Balagny, étant à la Fère, près de M. de Vendôme, leur coufin, fe rendirent à Bohain, pour tâcher de corrompre & d'attirer Melchisedech de Recourt, dans le parti des Princes retirés de la Cour, ce qu'il refufa généreufement; & dès-lors ils réfolurent fa perte. Le Roi étant en Béarn, il eut ordre, en 1620, de s'y rendre, avec fa Compagnie: pendant fon abfence, Balagny s'empara de fon Gouvernement. Il y fut rétabli par Sa Majefté; mais du 10 au 12 Juin 1621, Melchisedech de Recourt, toujours fidèle à fon Prince, comme fes frères & fes prédéceffeurs, fut affaffiné de plufieurs coups d'arquebufe, par les rebelles du parti de Balagny. Jean, fon frère, ne put avoir raifon de cet attentat, vû le trop grand crédit de Balagny. Melchisedech avoit époufé *Charlotte de Chanteloup*, ainfi qu'il appert par une donation faite le 15 Avril 1626, de la fomme de 3000 livres, par Jean, fon frère, au profit de fes enfants mineurs, dont fa veuve fut élue tutrice, favoir:

1. Jean, mort fans alliance;
2. Anne, Religieufe au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Laon;
3. Et Madeleine, dont on ignore la deftinée.

BRANCHE

des Seigneurs du Sart, *fubfiftante, fortie des Seigneurs de* Lesdins.

XI. Jean de Recourt, IIIe du nom, Chevalier (huitième fils de Jean II, & de *Françoife d'Achery*), acquit d'*Anne d'Hoftat*, fa belle-fœur, veuve de Georges de Recourt, fon frère aîné, par acte paffé le 22 Avril 1626, devant *Trouffon* & *Dauvergne*, Notaires au Châtelet de Paris, la Terre & Seigneurie du Sart, & fut Seigneur de plufieurs autres lieux. Le Roi le fit Chevalier de fon Ordre, fon Maître d'Hôtel ordinaire, & Gouverneur de Maubert-Fontaine. Il fut fucceffivement Colonel d'un Régiment, Lieutenant Général des troupes Françoifes au fervice de la République de Venife; Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, & Capitaine des Chaffes du Vermandois. Il commença de fervir, en 1602, dans le Régiment de Piémont; eut ordre du Roi Henri IV, en 1609, de faire un voyage relatif à des affaires importantes pour fon fervice, commiffion dont il s'acquitta avec fuccès; fe trouva au fiége de Juliers en 1610; fuivit le Roi à fon voyage de Guyenne; s'attacha enfuite au Duc de Candale, qui lui donna une Enfeigne dans fa Compagnie des Gendarmes, & l'en fit Lieu-

tenant en 1616: ce fut en cette qualité, qu'ayant fait rencontre des troupes du Duc de Vendôme, il donna, dans cette occasion, des marques de la plus grande valeur. Chargé, par le Roi Louis XIII, de mettre sur pied une Compagnie, il alla joindre l'Armée que commandoit le Duc d'Angoulême, & reçut de nouveaux ordres de conduire sa Compagnie en Champagne, où le Marquis de Praslin, Maréchal de Camp, assembloit une armée, pour s'opposer aux entreprises des Ducs de Nevers, de Mayenne & de Bouillon. Ce fut là que Jean de Recourt, campé près de Marle, en Thiérache, avec sa Compagnie, surpris & attaqué par les troupes du Duc de Vendôme & des autres Princes ligués, fut blessé & conduit prisonnier à la Fère, où on le traita, non en prisonnier de guerre, mais en criminel: il fut jeté dans un cachot, où il demeura l'espace de trois mois, souffrant beaucoup des vexations des ennemis de l'Etat & des siens: elles ne firent qu'augmenter son zèle pour le service de son Prince, & il en fut récompensé le 10 Août 1622, par Louis XIII, qui lui fit don des biens appartenants au Sieur de Portus, Lieutenant au Gouvernement de Guise, que Sa Majesté avoit confisqués, pour cause de forfaiture. Pour le dédommager encore de la dépense qu'il avoit faite à la conduite des Gendarmes du Duc de Candale, le même Monarque lui fit aussi don de tous les biens de la succession de feu Messire Nicolas de Sarcede, Baron d'Ovillars, qui lui appartenoient par droit d'aubaine. Il servit encore en Hollande, en 1624, au secours de Bréda; fut fait premier Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, que le Roi fit lever à cette occasion, sous la charge de M. de Candale. Ce Duc, reconnu Général d'un Régiment de 1600 Fantassins François, levés le 11 Mai 1625, par la République de Venise, & confirmé dans cette Commission par le Doge Jean Cornelio, nomma, par Lettres du 3 Août de la même année, Jean de Recourt Colonel de son Régiment, & Lieutenant Général desdites troupes Françoises au service de cette République. Il y servit jusqu'en 1627, que la guerre de la Valteline fut terminée par un traité de paix; & servit encore au siége de la Rochelle, en qualité d'Aide de Camp de S Majesté. Le 28 Octobre 1629, il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, temps où cet Ordre jouissoit encore d'une grande considération, parce que c'étoient des gens qualifiés qui le composoient. — Le 26 Septembre 1630, il obtint la Lieutenance de Roi au Gouvernement de la Fère, sur la démission, en sa faveur, de François de Choisy, Ecuyer, Seigneur d'Espierres, Capitaine d'Infanterie, charge qu'il vendit peu après, pour accompagner, en 1632, le Roi à son voyage de Picardie & de Lorraine. Il continua de servir dans l'armée commandée par M. d'Hauterive, envoyée pour savoriser les desseins de plusieurs Princes & Seigneurs des Pays-Bas, qui promettoient de remettre au Roi les places d'Arras, de Bouchain & d'Avesnes; étoit encore à la suite de Sa Majesté en 1633; servit l'année suivante en Picardie; fut fait Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1634; nommé Capitaine des Ville & Château de Maubert-Fontaine, le 25 Février 1635; obtint, le 6 Septembre de ladite année, de nouvelles Lettres d'Etat, pour suspendre toutes procédures contre lui, en son absence, étant employé avec M. de Rambures, dans l'armée de Picardie, commandée par le Duc de Chaulnes; & fut blessé le 15 Juillet 1636, dans une affaire arrivée en son village du Sart, où il s'opposa, avec ses habitants, plusieurs de ses amis, & 100 hommes du Régiment de la Marine, que lui avoit envoyés le Comte de Soissons, au passage de l'armée Espagnole, sur la rivière de Serre. Les ennemis, pour se venger de sa résistance & de son zèle envers son Prince, allèrent saccager & brûler son village du Sart, ses granges, étables & bestiaux, plus de 50 Chevaux de service & un haras qu'il tenoit en sa maison. Le 2 Octobre de la même année, le Roi le choisit encore comme son Aide de Camp, pour se transporter en diligence le long des frontières de Picardie & de Champagne, du côté de la Flandre, depuis Ribemont & Neufchâtel, jusqu'à Mezières, pour avertir tous les Gouverneurs & autres Commandants de se tenir sur leurs gardes, & d'ordonner, de la part de Sa Majesté, à la Noblesse, de s'armer & s'assembler promptement, pour garder & défendre les passages. Il en obtint, le 1er Mai 1637, la permission de prendre 50 chênes, dans la forêt de Coucy, pour réparer les ponts du village du Sart, & reconstruire les bâtimens de sa basse-cour, entièrement brûlés par les ennemis; & les

habitants, par un Arrêt de son Conseil, du 31 Mars 1638, obtinrent une exemption de toutes impositions pendant 5 ans. Jean de Recourt servit encore, en 1637, avec M. de Rambures, à l'investissement de Landrecies & de la Capelle, ce qui fut exécuté par son adresse; se trouva au siége du Catelet en 1638, servit, ès années 1639 & 1640, dans les armées auxiliaires qui étoient aux environs de Guise & de la Capelle; fut chargé, en 1639, par le Cardinal de Richelieu, d'aller visiter toutes les places des frontières de Picardie & de Champagne, & de sonder les gués des rivières, pour empêcher les courses des ennemis; servit en 1641, dans l'armée commandée par le Maréchal de Châtillon, en Champagne; en 1642, dans celle du Comte d'Harcourt, tant en Laonnois, Thiérache & Picardie, qu'au pays reconquis; en 1643, dans celle qui étoit aux environs de Guise & de la Capelle; en 1644, dans celle du Duc d'Elbeuf; les années suivantes, dans les armées de Picardie, le long de la frontière, jusqu'en 1650; & dans l'armée du Maréchal du Plessis-Praslin, qui fit lever le siége de Guise: il se rendit très-utile dans cette occasion, par les conseils qu'il donna, pour s'opposer au passage des convois de la grande armée ennemie. Ce fut alors que son Château du Sart essuya encore des dégâts considérables. Sous les ordres du Maréchal d'Hocquincourt, il servit encore en 1651; & reçut ordre, en 1652, de se rendre en Catalogne, pour faire les fonctions de Maréchal de Camp, d'Intendant & de Commissaire Général de l'armée. Enfin après 50 années de service consécutives, sous les Rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, il testa le 18 Juillet 1663; nomma François de Recourt, le seul fils qui lui restoit, donataire & légataire de la Terre & Seigneurie du Sart, à la charge toutefois de payer à Marie de Recourt, sa sœur, alors mariée, la somme de 30,000 livres, pour les droits qu'elle pouvoit avoir en sa succession, par acte passé devant *Demas* & *Raveneau*, Notaires au Châtelet de Paris; élut sa sépulture en l'Eglise de Notre-Dame du Sart, & mourut peu de temps après. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1628, *Louise Poulet*, fille de *Pierre Poulet*, Ecuyer, Seigneur de Cambron, de Chevennes, de Malpeine & de St.-Germain, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant Général au Siége de Vermandois à Laon, & de *Paule Jabin*. Elle étoit morte dès 1651, & son mari eut la garde-noble de ses enfants par Lettres du 19 Décembre de la même année. De ce mariage vinrent:

1. & 2. Deux garçons, morts au service;
3. Un autre, mort en bas âge;
4. François, qui suit;
5. Marie, femme, par contrat du 19 Juin 1661, de N... *de Vielchastel*, Chevalier, Seigneur de Mardilly, du Frety & d'Hémévilliers, en Beauvoisis, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Montalan, Pison, la Mothe, Vernois, St.-Jacques & Savigny, Gouverneur de Bar-le-Duc & du Barrois, Commandant la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, Conseiller, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire de la Maison de Sa Majesté, & de *Susanne de Belly*;
6. Et Claude, Religieuse au Couvent de la Congrégation à Laon, morte le 1 Octobre 1681.

XII. François de Recourt, Chevalier, Seigneur du Sart & de Chevennes en partie, &c., tenu sur les Fonts de Baptême par François de Recourt, Sire dudit lieu en Artois, Châtelain de Lens, & Seigneur de Camblain, son parent, & par la Maréchale d'Hocquincourt, fut Capitaine des Chasses du Vermandois en 1665; & obtint, le 25 Juin 1668, un certificat du Marquis de Gesvres, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majesté, par lequel il appert qu'il y avoit servi 2 ans en qualité de Cadet, & qu'il avoit donné, dans toutes les occasions qui s'étoient présentées, des marques de sa valeur, particulièrement à la dernière Campagne de Flandre, en 1667. Le 21 Novembre 1674, le Maréchal de Créquy lui en donna un autre, portant qu'en qualité de Gentilhomme du Vermandois, il avoit bien & fidèlement servi le Roi, pendant le temps de l'arrière-ban. Enfin Michel l'Archer, Marquis d'Olizy, & Augustin d'Ausbourg, Marquis de la Bove, l'un & l'autre commandant l'Escadron de la Noblesse de l'Isle-de-France, lui en donnèrent encore deux, en date des 23 Septembre 1689, & 15 Octobre 1692, pour ses services dans ledit arrière-ban. Il avoit été maintenu en son *ancienne noblesse*, par Jugement de M. Dorieu, Intendant de la Généralité de Soissons, lors de la recherche de 1668; & le fut encore en 1700, par M.

Samſon, Intendant de ladite Généralité. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1688, *Anne-Geneviève le Carlier*, fille de *Charles*, Ecuyer, & d'*Anne-Gabrielle Bellotte*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Chevennes, marié, le 4 Octobre 1729, à *Jeanne-Françoiſe-Joſéphine Mallet*, fille de *Chrétien*, Ecuyer, & de *Chrétienne Mallet*, natifs de Cambrai, dont :
   GENEVIÈVE-FRANÇOISE, Dame de Vesles, & de Chevennes, née le 19 Décembre 1731, mariée, au mois de Juillet 1776, à N... *de Valicourt*, Chevalier, né à Cambrai.
3. MARIE-CHARLOTTE, morte le 12 Novembre 1714. Elle avait épouſé, en Avril ou Mai 1713, *Philippe-Florimond de Flavigny*, Chevalier, Seigneur de Liez, Meſtre de Camp de Cavalerie, Lieutenant Commandant des Grenadiers à Cheval, & Chevalier de St-Louis, dont N... *de Flavigny*, aujourd'hui Prieure des Dames Religieuſes aux Filles-Dieu, de l'Ordre de Fontevrault, à Paris ;
4. MARIE-ANNE-GENEVIÈVE, femme, par contrat du 10 Juillet 1724, d'*Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny près Marle en Thiérache, dont un fils & pluſieurs filles ;
5. Et NICOLE-LOUISE, morte le 5 Août 1773. Elle avait épouſé, par contrat du 28 Janvier 1725, *Louis d'Amerval*, Chevalier, Baron d'Happlaincourt près Péronne, Lieutenant de Dragons au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général.

XIII. JEAN DE RECOURT, IVe du nom, Chevalier, Seigneur du Sart, né le 14 Janvier 1696, Enſeigne dans le Régiment de St-Germain-de-Beaupré le 1 Juillet 1710 ; nommé, le 23 Novembre 1765, Député, pour la Nobleſſe du Laonnois; &, en cette qualité, invité, le 30 du même mois, à aſſiſter à la nomination des Notables, mort à Laon le 31 Décembre 1770, & inhumé en l'Egliſe de St-Pierre de ladite Ville, avoit épouſé, par contrat du 26 Février 1726, *Marie-Charlotte Roland*, fille de *Gérard*, Ecuyer, Seigneur de Sorbon, Vicomte d'Arcy, Conſeiller, Premier Préſident des Tréſoriers de France en Champagne, & d'*Antoinette Branche*. Il a eu :

1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1728, mort âgé de 12 ans;
2. LOUIS, Chevalier, né le 30 Janvier 1730, Lieutenant en ſecond dans le Régiment de Guiſe, le 10 Juin 1743; Enſeigne de la Compagnie Colonelle le 1er Août ſuivant, Capitaine au Régiment d'Eſcars, depuis Cambis, en 1747 ou 1748; mort, ſans alliance, le 4 Novembre 1751, & inhumé dans l'Egliſe de Chérêt, près Laon;
3. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE-LOUIS, jumeau du précédent, mort en 1730;
4. LOUIS-JEAN-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier* DE RECOURT, né le 24 Février 1732, fait Lieutenant en ſecond du Régiment de Guiſe le 14 Juin 1745, & Enſeigne le 28 Décembre ſuivant, tué à l'affaire qui ſe paſſa, le 17 Juillet 1747, au Col-de-l'Aſſiette, près de Feneſtrelle en Piémont, où ſon régiment fut preſqu'entièrement défait;
5. PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH, qui ſuit;
6. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS, rapporté après ſon frère aîné ;
7. MARIE-ANNE-GIRARDE-FRANÇOISE, née le 24 Décembre 1726, mariée, par contrat du 20 Septembre 1752, à *Claude-Joſeph de Renty*, Chevalier, Seigneur en partie de Bois-lès-Pargny, Chevalier de S^t^.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthièvre, Infanterie;
8. MADELEINE-CHARLOTTE, née le 23 Juillet 1737, mariée, le 11 Novembre 1771, à *Charles de Bologne*, Chevalier, Seigneur d'Auberives en Royans, au Diocèſe de Grenoble, Chevalier de S^t^.-Louis, Capitaine au Régiment de Metz, du Corps Royal d'Artillerie ;
9. Et MARIE-JEANNE-REMIE, née le 19 Août 1739, reſtée fille.

XIV. PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, par donation de ſon père, du 10 Novembre 1767, né le 28 Janvier 1734, a épouſé, par contrat du 10 Juin 1764, *Antoinette Fremyn*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, & de *Marie-Thérèſe de Maillefert*, de Reims en Champagne, dont :

1. JEAN-JOSEPH, Chevalier, né le 20 Juin 1765;
2. ANTOINE-FLORIMOND, né le 16 Juillet 1768;
3. PIERRE-REMI-JOSEPH, né le 5 Mai 1770;
4. MICHEL, né le 19 Août 1773;
5. Et MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, née le 8 Septembre 1766.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur en partie de Bruyères & de Chérêt, né le 12 Avril 1735, frère puîné du précédent, a ſervi depuis 1750,

jufqu'à une partie de 1755, dans le Corps Royal d'Artillerie, réfidant à la Fère; & a époufé, par contrat du 15 Avril 1769, *Anne-Marie-Thérèfe Fremyn*, fa belle-fœur. De ce mariage font iffus :

- Jean-Antoine, Chevalier, né le 28 Février 1770, baptifé dans l'Eglife de St.-Hilaire de Reims;
- Et François, né le 9 Décembre 1772, baptifé dans ladite Eglife.

Les armes des deux branches précédentes & de celles de Recourt du Sart font : *bandé de vair & de gueules de 6 pièces, au chef d'or.*

RECOURT, autre Maifon, en Bourgogne, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or, 2 & 1.*

RECUSSON. C'eft une des plus anciennes Maifons de Normandie, & celle dont nous avons moins de connaiffance, les branches aînées étant éteintes depuis longtemps, & n'ayant point reçu de *Mémoire* fur celles qui peuvent fubfifter encore. Son origine n'eft pas plus certaine. Il y en a qui veulent qu'elle foit fortie de celle de *Mortemer*, du Bailliage de Gifors, & ils fe fondent fur la conformité des armes, qui font femblables, ainfi qu'il eft porté dans l'Armorial de la Province, de 1368, où font nommés Monfieur Jean de Recusson, & Monfieur *Jean de Mortemer*, qui portoient : *fafcé d'or & de finople, à des fleurs de lis de l'un en l'autre*, & fur le tout *un bâton d'azur*; mais l'opinion la plus commune eft que cette famille eft originaire du Bailliage de Caen, où elle a toujours poffédé fes principales Terres. Il y a un vieux manufcrit des Nobles de la Province, dans la Bibliothèque de M. Bigot de Soufmenil, Confeiller en la Cour des Aides de Normandie, appartenant aujourd'hui à M. Bigot, Préfident à Mortier au Parlement de Rouen, où il eft parlé d'un Raoul de Recusson. Monfieur Jean de Recusson eft nommé le premier dans un titre de 1294, & dans un rôle en parchemin, qui eft à la Chambre des Comptes de Paris, où font nommés ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, dans fon voyage de mer en 1295. Il paroît qu'il fut auffi un de ceux qui accompagnèrent Geoffroy d'Harcourt, dans un autre voyage de mer l'an 1308.

Robert de Récusson, Bailli de Caen, tenoit l'Echiquier en 1316. Il eft nommé dans un autre titre de la même année, où il eft qualifié *Bailli de Caux*. — En l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel en 1336, Jean de Recusson y eft nommé des premiers; dans celui de 1341, Amauri & Bertrand de Recusson, Chevaliers; dans celui de 1344, Robert de Recusson, qui eut pour fils & fucceffeur

Guillaume de Recusson, Chevalier, qui, avec *Jeanne*, fa femme, paffa un acte, en 1381, avec Jean de Saint-Luc & Philippe de Menbrenard. Ils eurent :

Jean de Recusson, Ier du nom, Seigneur du Mont-Canify en Auge, & de Chambray-fur-Eure, paffa des actes ès années 1407, 1415 & 1428. Il eut pour fils :

Drouet de Recusson. Seigneur du Mont-Canify & de Chambray, en 1445 & 1451. Il laiffa :

- Jean de Recusson, Seigneur de Chambray, mort, fans hoirs, en 1451 ;
- Et Andrieu, qui fuit.

Andrieu de Recusson, Seigneur du Mont-Canify, après la mort de fon frère aîné, paffa plufieurs actes en 1471, & laiffa :

Jean de Recusson, IIIe du nom, Seigneur du Mont-Canify & de Chambray, vivant depuis 1481, jufqu'en 1516. Il eut :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Elie, Curé de Tourgéville;
3. Et Marguerite, Religieufe à l'Abbaye de Caen.

Guillaume de Recusson, IIe du nom, Seigneur du Mont-Canify & de Chambray, vivoit ès années 1536 & 1554, & époufa *Marie Grent*, fille de *Robert Grent*, Seigneur de Villerville & de Lucque, dont :

- Lucque, Dame de Chambray & de la Bruyère, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Préteval*, fils de *Guillaume*, & d'*Ifabeau Daniel;*
- Et Marguerite, Dame du Mont-Canify, femme de *Gui de Briqueville*, Seigneur de Sainte-Croix, fils de *François de Briqueville*, Seigneur de Launay, & de *Françoife de Clere*.

Suivant feu Piganiol de la Force, qui nous a fourni cet extrait, il y a encore une bran-

che de cette famille établie au Bailliage de Caux, où ceux de ce nom sont Seigneurs d'*Allonville;* mais sur laquelle nous n'avons nulle connaissance, faute de Mémoire.

REDON (DE), en Condomois & Agénois, famille qui se dit issue d'un AMALRIC DE REDON, Sénéchal du Duché d'Aquitaine, le 13 Octobre 1321, & a été maintenue dans son *ancienne noblesse,* par Ordonnances du Commissaire subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 3 Août 1666, & de M. le Pelletier de la Houssaye, Intendant de Montauban, du 5 Juillet 1698, sur des titres qui justifient sa filiation. Cette famille est divisée en cinq branches, toutes subsistantes. De la cinquième, de laquelle étoit JEAN-JOSEPH DE REDON DE LAS CASSAGNES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauvoisis, & Chevalier de St.-Louis, mort, âgé d'environ 76 ans, le 17 Juillet 1745, étant Brigadier des Armées du Roi depuis le 1er Mars 1738, il ne reste plus qu'un fils, marié en Artois.

Les armes: *d'azur, à deux tours d'argent, posées l'une à côté de l'autre.* Voyez *l'Armorial gén. de France,* reg. V, part. II, où est rapportée la Généalogie de cette famille.

* REFUGE, du ressort de Rennes, en Bretagne; ceux de ce nom, par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Novembre 1668, furent déclarés nobles d'ancienne extraction; la filiation de cette famille remonte à

I. ALAIN DE REFUGE, Seigneur de Menchay, paroisse de Prévalay, & de Kernazret, Evêché de Léon, qui se maria, en 1380, à *Tiphaine du Chastel,* fille de *Tanneguy du Chastel,* célèbre dans l'histoire de France, il en eut :

1. HERVÉ, Seigneur de Menchay, & de Kernazret, dont la postérité, qui resta en Bretagne, s'est éteinte en 1660;
2. GAUVAIN, qui suit;
3. Et BRICET, lequel servoit avec Olivier de Clisson, en 1375, sous Jean de Rie, Gouverneur de la Rochelle, dont la postérité resta aussi en Bretagne.

II. GAUVAIN DE REFUGE vint en France avec *Tanneguy du Chastel,* son oncle, & testa en 1448; il avoit épousé, 1° la fille d'*Yvon de Lisle;* 2° la fille de *Jean de Villebresme,* & 3° *Nicole de la Ferté.* Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. RAOUL, Chanoine d'Orléans, qui, le 30 Mai 1399, fit l'acquisition de la terre de Courcelle, dans la paroisse de Lignères, près Fréteval;
3. Et GUILLAUME, mort sans alliance.

III. JEAN DE REFUGE, Général des Aides, puis des Finances, Conseiller de Louis, Duc d'Orléans, frère de CHARLES VI, Gouverneur pour lui, de la ville d'Asti en Piémont, vivoit en 1430, & épousa *Jeanne de Faucrois,* fille de *Renaud de Faucrois,* Maître des Eaux & Forêts de Blois, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et RAOUL, rapporté après son frère aîné.

IV. PIERRE DE REFUGE, Seigneur de Fougères, Général de France, Gouverneur d'Asti, Capitaine de 50 Lances, Chambellan du Duc d'Orléans, assista au procès de Jean, Duc d'Alençon, en 1458, vivoit encore en 1480, & eut de *Marguerite Chambellan,*

1. JEAN, Seigneur du Cartier, mort sans enfants. Il avoit épousé *Marie de Barbançois;*
2. MARIE, mariée : 1° en 1484, à *Abel de Maillé,* Seigneur de Villeromain; & 2° à *Jean Potin;*
3. JEANNE, mariée à *Jean de Villebresme,* Seigneur de Fougères;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Pierre de Prunelé,* Seigneur d'Ouarville, au pays Chartrain, dont elle fut la seconde femme, & n'en eut point d'enfants.

IV. RAOUL DE REFUGE (second fils de JEAN & de *Jeanne de Faucrois*), Conseiller du Roi Charles VII, Maître des Comptes, puis Chancelier & Gouverneur des Finances du Duc d'Orléans & de Milan en 1469, & Podestat d'Asti, épousa *Marie Cadier,* fille de *Jean Cadier,* Maître des Comptes du Duc de Bourbon, & de *Denise Raguier,* dont;

1. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Paris, Conseiller au Parlement le 14 Janvier 1484, & Président des Requêtes, mort le 31 Mai 1515, & inhumé à Notre-Dame, derrière le chœur;
2. RAOULET, qui suit;
3. ETIENNE, Chanoine de Troyes;
4. RENAUD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
5. ELIE, tige de la troisième, mentionnée en son rang;

6. François, Seigneur de la Ravinière, Confeiller & Aumônier du Roi Louis XII;
7. Christophe, Seigneur de Marolles, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
8. Guillemette, Dame de la Malle, mariée, en 1496, à *Jean Potart*, Confeiller au Parlement de Paris, dont des enfants;
9. Denise, Religieufe à la Guiche;
10. Jeanne, Dame de la Bafme & de la Pitardière, femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Saint-Denis, Maître d'Hôtel de Charles, Duc d'Orléans, mort le 20 Juillet 1488;
11. Et Yolande, Dame de la Villette, Saint-Ladre, mariée à *Etienne Anjorrant*, Seigneur de Lantigny.

V. Raoulet de Refuge, Seigneur du Four & de Courcelle, Confeiller, Echanfon & Maître d'Hôtel du Roi Louis XII, en 1499, & Maître ordinaire de fa Chambre des Comptes de Paris, époufa *Catherine Ruzé*, laquelle fit acquifition de la Terre de Précy-fur-Marne. Elle fe remaria à *Euftache Allegrin*, Maître des Requêtes. Elle était fille de *Louis Ruzé*, Seigneur de Stains & de la Herpinière, Bailli de Melun, & de *Pernette Gaillard*. Ils eurent :

1. François, qui fuit;
2. Et Marie, femme de *Guillaume Allegrin*, Seigneur de Valence, Confeiller au Parlement de Paris, dont des enfants.

VI. François de Refuge, Seigneur de Précy & de Courcelle, Confeiller & Avocat Général, en la Cour des Aides, puis Maître des Comptes, fuivant fon Epitaphe aux Blancs-Manteaux, mort le 4 Juin 1531, avoit époufé *Jeanne Allegrin*, fille d'*Euftache*, Confeiller en la Cour des Aides, & de *Catherine de Nanterre*, dont

1. Jean, qui fuit;
2. Catherine, mariée à *Robert Choart*, Seigneur de Buzenval, mort le 24 Mars 1564, dont des enfants.
3. Madeleine, femme de *Jean Prevoft*, Seigneur de Saint-Cyr & de Villabry, Confeiller en la Cour des Aides, dont des enfants;
4. Et Marie, Religieufe.

VII. Jean de Refuge, Seigneur de Précy & de Courcelle, Confeiller au Parlement de Bretagne, puis Confeiller au Parlement de Paris, en 1563, époufa 1° *Marie Barthélemi*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauverger, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Bailly*; & 2° *Anne Hennequin*, veuve de *Jean le Maffon*, Confeiller au Parlement, fille de *Jean Hennequin*, Seigneur de Dammartin, Confeiller au Parlement, & d'*Anne Molé de Juzanvigny*. Du premier lit il eût :

1. Eustache, qui fuit.

Et du fecond :

2. Bernard, Seigneur de Dammartin, Maître des Comptes, le 23 Mai 1602, inhumé aux Blancs-Manteaux, en 1625, marié à *Hélène Girard*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Tillet, & de *Lucrèce de Marle*, dont:
   1. Charles, mort jeune;
   2. Anne-Marie, mariée, 1° à *Gabriel Thibouft*, dit *de Berry*, Seigneur des Aulnois, Comte de la Chapelle; & 2° à *Jean Lefcuyer*, Seigneur d'Oignon, Maître des Requêtes;
   3. Et Charlotte, morte le 3 Septembre 1680. Elle avait époufé le 27 Avril 1628, *Guy d'Elbène*, Seigneur de Villefceau, Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans, mort le 16 Octobre 1655.
3. Jean, Seigneur de Courcelle & de la Ravinière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué en duel, par M. de Montmorency-Bours, fuivant les mémoires de Caftelnau. Il avoit époufé N.... *de Saint-Mauris*, fille de N.... *de Saint-Mauris*, Maître de la Fauconnerie du Cabinet, & en eut :
   N.... de Refuge, femme de *Louis de Goth*, Marquis de Rouillac, dont deux fils ;
   Et Marguerite, mariée à *Denis Vialart*, Seigneur de Favières, dont des enfants.
4. Et Anne, mariée à *Timoléon de Grangier*, Seigneur de Liverdis, Préfident aux Enquêtes, dont des enfants.

VIII. Eustache de Refuge, Seigneur de Précy & de Courcelle, Confeiller au Parlement de Paris, le 20 Mars 1592, Maître des Requêtes, le 20 Février 1600, Ambaffadeur en Suiffe, en Hollande, & en Flandre, Confeiller d'Etat ordinaire, mort en 1617, avoit époufé, en 1594, *Hélène de Bellièvre*, fille de *Pompone de Bellièvre*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*, dont :

1. Pompone, tué en 1619, au fervice du Roi, en Hollande, fans alliance;
2. Timoléon, tué, en 1622, au fiége de Royan, auffi fans alliance;

3. Christophe, Abbé de Saint-Cybard d'Angoulême;
4. Henri, Conſeiller au Parlement le 12 Juillet 1624, Abbé de Saint-Cybard après ſon frère, en 1670, puis de Morigny; mort Conſeiller Honoraire, en Mai 1688;
5. Claude, qui ſuit;
6. Marie, mariée à *Bernard Preudhomme*, Seigneur de Frechine;
7. Et Madeleine, Religieuſe à Poiſſy.

IX. Claude de Refuge, Seigneur de Précy, Lieutenant au Régiment des Gardes, puis Capitaine en 1638, Gouverneur de Mouzon, Maréchal de Camp, & enſuite Lieutenant Général des Armées du Roi, en 1643, épouſa *Marie Berziau*, fille de *Théodore*, Seigneur de Grave, Préſident aux Requêtes du Palais, & de *Jeanne Lottin*, dont:

1. Pompone, qui ſuit;
2. Henry, Seigneur de Précy, Enſeigne au Régiment des Gardes, en 1668, Sous-Lieutenant en 1669, Aide-Major en 1674, puis Capitaine, bleſſé à la bataille de Caſſel en 1677, mort retiré à l'Oratoire de Montmorency, le 13 Mars 1725;
3. Théodore, Chevalier de Malte, Commandeur de Puiſieux, mort, le 4 Mai 1714, Grand-Bailli de ſon Ordre;
4. Et Marie, mariée à *Nicolas Tiercelin*, Seigneur de Richeville.

X. Pompone, Marquis de Refuge, Seigneur de Précy & d'Arcueil, Lieutenant du Roi, au Bailliage d'Evreux, Colonel du Régiment de Bourbonnais, en 1672, Brigadier d'Infanterie en 1676, Gouverneur de Charlemont en 1685, Maréchal de Camp en Mai 1688, Lieutenant Général en 1696, Commandant en Franche-Comté en 1703, & dans les Trois-Evêchés en 1705, mort en Octobre 1712, avoit épouſé *Anne-Françoiſe d'Elbène*, morte le 14 Septembre 1712, fille de *Guy*, Chambellan du Duc d'Orléans, & de Charlotte de Refuge, dont:

Un enfant, mort en bas âge, le 7 Août 1678;
Deux enfants jumeaux, mortsle 17 Juin 1684;
4. Henri-Pompone, qui ſuit;
5. Madeleine, morte le 22 Juin 1762, à 82 ans. Elle épouſa, le 10 Juillet 1700, *Charles-Louis de Montenay*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort le 19 Mai 1723, dont deux fils & une fille;
6. Marie-Anne, morte ſans enfants, mariée, en 1702, à *François de Barbançois*, Marquis de Sarzay;
7. Et Marie-Charlotte, mariée le 18 Juin 1714, à *Gaſpard-Hubert-Madelon de Vintimille*, Marquis du Luc, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte le 5 Février 1756, à 68 ans, dont des enfants.

XI. Henri Pompone, Marquis de Refuge, Seigneur de Villeſceau, né le 10 Juillet 1686, Guidon, puis Lieutenant des Gendarmes Ecoſſais, Brigadier en 1734, Maréchal de Camp en 1738, Lieutenant Général le 2 Mai 1744, a commandé toute la Gendarmerie, & eſt mort non marié, le 11 Novembre 1766.

SECONDE BRANCHE.

V. Renaud de Refuge, Seigneur de Vilaines, de Foſſez & de Galardon (quatrième fils de Raoul, & de *Marie Cadier*), Premier Ecuyer de Louis XII, & de François Ier, en 1516, avoit épouſé *Marie Chauvet*, de Saintes, dont:

1. Jean, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Saintes, en 1520, Prieur de St-Eutrope, puis Evêque de Saintes;
2. Guy, qui ſuit;
3. Elie, Chanoine de la Cathédrale de Saintes;
4. Charles, Commiſſaire de l'Artillerie, & Capitaine de 50 Lances, ſous le Duc de Mantoue, en 1522, mort à Navarre;
5. Et Louise, Dame de Villabry, mariée à *Honorat de la Jaille*.

VI. Guy de Refuge, Seigneur de Dannemarie, Ecuyer tranchant du Roi François Ier, en 1522, épouſa *Jeanne de May*, Gouvernante des Filles de France en 1550, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Autre Jean, mort ſans enfants;
3. Et Madeleine, mariée à *François*, Seigneur *de Saint-Simon*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort en 1545.

VII. Jean de Refuge, Ier du nom, Baron de Galardon, Echanſon du Dauphin, en 1545, Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'Henri II, épouſa *Madeleine de la Roue*, héritière de la Terre de Coueſmes en Bretagne, de laquelle vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée à N.., *d'Armilly*, en Touraine.

VIII. Jean de Refuge, IIe du nom, Comte de Coueſmes, Seigneur de Galardon, Cham-

bellan du Duc d'Alençon, fut tué en duel, en 1579, par la Barrée, à Paris. Il avoit épousé *Claude de Montgommery*, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Elisabeth;
3. Suzanne, mariée en 1600, à *Benjamin de Frotté*, Sieur de Sey, dont postérité ;
4. Et Madeleine.

IX. Jean de Refuge, IIIe du nom, Baron de Galardon, Comte de Couesmes, épousa *Marie* ou *Madeleine de Clugny*, Dame de Conforgien, fille unique de *Guillaume de Clugny*, Seigneur de Conforgien, & de *Charlotte de Saint-Belin;* il en eut :

1. Jean, qui suit;
2. Jean-Louis, mort sans postérité, marié à *Catherine Letant*.

X. Jean de Refuge, IVe du nom, Baron de Galardon, & Comte de Couesmes, épousa, en 1632, *Susanne de Meaussé*, fille de *Paul*, Seigneur de Rinville & de la Boutelaye, & de *Marie de Remigioux*. Leurs enfants furent :

1. Gédéon, qui suit;
2. Et Madeleine de Refuge, mariée à *Anne de Tenare*, dont *Louise-Aimée de Tenare*, femme de *Claude d'Achey*, Seigneur de Toraise.

XI. Gédéon de Refuge, Comte de Couesmes, épousa *Louise de Chaumont*, fille de *Henri*, Baron de Lecques, Maréchal de Camp, mort en 1678, & de *Louise de Bouquetot*, dont deux filles :

1. Marie-Madeleine;
2. Et Louise, mariée en 1652, à *Jacques de Saint-Denis*, Seigneur de Vervaine, dont des enfants.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Elie de Refuge, Seigneur des Bordes (cinquième fils de Raoul, & de *Marie Cadier*), Maître d'Hôtel de Louise de Savoie, mère de François Ier, épousa *Madeleine de Sery*, & en eut :

1. Jean, qui suit ;
2. François, qui eut de sa femme dont le nom est ignoré, trois enfants.
3. Jeanne, mariée à *Jean de Diesbach*, Maître d'Hôtel de François II ;
4. Et Madeleine, Religieuse.

VI. Jean de Refuge, Seigneur de Ravinière, Bullou & Salvert, épousa *Françoise de Voisines*, fille de *Pierre de Voisines*, Seigneur de Laleu, & de *Charlotte de Marcheville*, dont :

1. Claude, mort sans hoirs ;
2. Pierre, marié 1° à la Dame *de Simon;* 2° à la Dame *de Villandry-le-Breton*, mort aussi sans hoirs;
3. Thomas, Seigneur de Bullou, marié 1° à *Jacqueline de Villebresme ;* & 2° à *Jeanne de Saint-Moris*.

   Du premier lit sortirent :

   Anne & Scipion, dont on ignore les destinées.

   Et du second vint :

   Marguerite de Refuge, mariée à *Denis Vialart*, Seigneur de Ville-l'Evêque & de Favières, dont des enfants; elle se remaria à *Pierre Joulet*, Seigneur de Châtillon, Conseiller d'Etat, dont elle étoit veuve, le 11 Janvier 1526;
4. Jean, qui suit;
5. Charles, Chevalier de Malte, en 1556, qui fut au secours de Malte en 1565;
6. François, mort sans hoirs;
7. Françoise, mariée à N.... de *Maillé*, Seigneur de Benehard;
8. & 9. Autre Françoise & Jeanne, Religieuses;
10. Et autre Jeanne, mariée 1° à *Galois du Plessis*, Seigneur de l'Isle, dont des enfants, & 2° au Seigneur *de la Morinière*.

VII. Jean de Refuge, Seigneur de Salvert & de Bordes, épousa, le 29 Juin 1557, *Jeanne de la Tuille*, de la Maison de l'Estaupinage, & en eut :

1. Henri, Seigneur de Bullon, marié à *Anne de Honville*, dont :

   Henriette, mariée en 1631, à *Pierre de Pellevé*, Comte de Flers, duquel elle eut des enfants.
2. Jean, qui suit;
3. François;
4. 5. & 6. Marguerite, Guillemette, & Anne, dont on ignore la destinée.

VIII. Jean de Refuge, Seigneur de Salvert, des Bordes, la Baupinière, épousa, le 11 Novembre 1597, *Claude Augustin*, dont :

1. Charles, qui suit;
2. Marguerite, mariée à *Jacques Gougnon*, Seigneur du Bois-de-Vêves, Avocat du Roi à Bourges.

IX. Charles de Refuge, Seigneur de Salvert & du Courbat, épousa, le 5 Octobre 1625, *Marie Morin*. De ce mariage naquirent :

1. Charles, dont on ignore la destinée ;
2. Et François, Seigneur de Salvert, la Baupinière & Rebarsin.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Christophe de Refuge, Seigneur de Marolles, au Diocèse de Chartres, & des Menus (septième fils de Raoul, & de *Marie Cadier*), fut Correcteur des Comptes, & Maître d'Hôtel de Charles, Duc d'Alençon, en 1516. Il épousa *Julienne Jouvelain*, & en eut :

1. Jean, Archidiacre de Bourges ;
2. Christophe, qui suit ;
3. Charles, Chevalier de Malte en 1547, Commandeur de Villedieu, en Drugesin, en 1552,
4. Marie, Religieuse ;
5. Perrette, mariée à *Guy de Carnel*, Seigneur de Borran, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, dont des enfants;
6. Anne, morte le 11 Avril 1544, mariée 1° le 3 Mars 1522, à *Pierre de Marle*, Vicomte d'Arcy-le-Ponsart, mort en 1531, dont des enfants ; & 2° à N... *de la Personne*, qui soutint le siége de la Fère en Picardie, dont elle eut aussi des enfants.

VI. Christophe de Refuge, IIe du nom, Seigneur des Menus & de Thieulloy, comparut pour l'état des nobles à Monfort en 1556, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur du pays de Ternois, Sénéchal & Grand Bailli du Comté de Saint-Pol, en 1572. Il épousa *Anne de la Forge*, dont :

1. François, Ecuyer du Duc d'Anjou, qui se battit en Duel, & s'enferra avec son ennemi. Il avoit épousé *Françoise de Velin*, & en eut une fille nommée Marie ;
2. Charles, Seigneur des Menus, & de Groscouve, Baron de Cany, d'abord Chevalier de Malte, mort en 1600, marié à *Geneviève de Chantelou*, dont :
   Angélique, Baronne de Cany, mariée à *Jean* ou *Louis le Marinier*, Baron de Cany ;
   Et Anne, appelée Mademoiselle de Chantelou, qui ne prit point d'alliance.
3. Louis, qui suit ;
4. Et Anne, morte jeune.

VII. Louis de Refuge, Seigneur de Thieulloy, d'Aix & de Vergny, tué à la bataille de Montcontour en 1569, avoit épousé *Marie de Bigant*, dont il laissa :

Jacqueline, mariée, le 17 Février 1594, à *Adrien des Essars*, Seigneur de Lignières, en Picardie, dont des enfants vivants en 1647.

Les armes : *d'argent, à 2 fasces de gueules & 2 bisses affrontées d'azur en pal, languées de gueules, brochant sur le tout.*

* REGARD (Beau), ou plutôt Beauregard, dans la Principauté d'Orange : Terre & Seigneurie avec un très-beau Château, où il y a, dit-on, autant de fenêtres que de jours dans l'an.

Frédéric-Henri de Nassau, alors Prince d'Orange, sépara Beauregard de sa Ville de Jonquières, à laquelle il avoit été annexé, & l'érigea en *fief-franc, noble & gentil*, par Lettres données à la Haye, enregistrées au Parlement d'Orange le 2 Octobre 1630, & vérifiées le 13 Février 1631, en faveur de noble *Sébastien de Laurens*. Ce Prince fit aussi don, audit Sieur *de Laurens*, de la petite Terre de Galegabie, voisine de Beauregard, & l'unit à ce fief, pour le lustre & la décoration d'icelui, avec tous les mêmes droits & privilèges, dont lui & ses prédécesseurs Princes avoient joui, & en récompense des remarquables services qu'il avoit reçus dudit *de Laurens*, disent les Lettres Patentes données le 27 Avril 1632. Ces deux Terres ont passé successivement dans la Maison de *Tonduti-Malijac*, par acquisition du 19 Octobre 1671, & dans celle de *Biliotti*, le 1er Décembre 1673. Voyez BILIOTTI.

REGGIO, en Sicile. De cette grande Maison était :

N... Reggio, qui laissa :

1. Don Louis, qui suit ;
2. Don Michel, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, appelé le *Bailli de Reggio*, Chevalier de la Toison d'Or & Général des Galères du Roi des Deux-Siciles ;
3. Et Don André, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte, Général des Armées Navales du Roi d'Espagne.

Don Louis Reggio, substitué aux noms de *Branciforte*, de *Saladino* & *Colonna*, Seigneur, Prince de Campo-Florido, de la Ville

d'Yaci, Saint-Antoine, de Saint-Philippe, & de la Cadena en Sicile, Duc de Valverde, Marquis de la Gineftra, Baron de Regali & autres Terres dans le même royaume, Grand d'Efpagne, Chevalier des Ordres du Roi de France, de ceux de Saint-Janvier de Naples, & de Saint-Jacques de Calatrava, Commandeur en ce dernier de la Commanderie de Saint-Caloger en Sicile, Capitaine Général des Armées du Roi d'Efpagne, appelé *Prince de Campo-Florido*. Il a été Capitaine Général de la Province de Guipufcoa & du Royaume de Valence en Efpagne, puis Ambaffadeur de S. M. Catholique auprès de la République de Venife, enfuite Ambaffadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même Roi à la Cour de France en 1740, eft retourné en Sicile en 1746, & a été marié, au retour de fon Ambaffade, à Dona *Catherine*, fille du Duc *de Gravina*, morte à Naples. Ses enfants font :

1. Don Michel, qui fuit;
2. Don Antoine, appelé *l'Abbé de Reggio*, Camérier d'honneur des feux Papes *Clément XII*, & *Benoît XIV*, a une Abbaye en Sicile;
3. Don Carlos, Capitaine de Vaiffeaux au fervice d'Efpagne;
4. Don Raphael, Enfeigne de la Compagnie des Gardes-du-Corps du même Roi;
5. Dona Dorothée, mariée au Marquis *de Caftel-dos-Rios*, Grand d'Efpagne, mort Maréchal de Camp au fervice de la même Couronne. Il étoit fils du Marquis *de Caftel-dos-Rios*, Ambaffadeur d'Efpagne en France, à la mort du Roi Charles II, & fut le premier qui falua Philippe V, Roi d'Efpagne;
6. Et Dona Marie-Lucrèce, mariée à Don *Antoine-Guillaume Ruffo*, Seigneur, Prince de Palazuolo, Marquis de Crifpa & autres Terres en Calabre, arrière-petit-neveu du Cardinal *Thomas Ruffo*, mort Doyen du Collége des Cardinaux, Evêque d'Oftie & de Velletri, le 16 Février 1753.

Don Michel Reggio, fubftitué aux nom de *Gravina*, *Branciforte*, *Saladino* & *Colonna*, appelé *Prince d'Yaci*, Lieutenant-Général des Armées du Roi des Deux-Siciles, fon Ambaffadeur à la Cour d'Efpagne, &c., a époufé, 1° le 15 Juin 1740, *Jeanne-Romaine de la Chaftre*, née le 27 Février 1726, morte le 3 Décembre 1743, fille de *Louis Charles;* & 2° une fœur du jeune Prince *de Calvarufo*, de la Maifon de *Moncada* ou *Moncade*. Il eut du premier lit :

Une fille, née en 1742;
Et un fils, né le 2 Décembre 1743.

(Article extrait du *Mémorial Chronologique*, par M. l'Abbé d'Eftrées, année 1754, p. 209.)

REGIS (de). Cette famille noble de Provence paroît, fuivant d'anciens titres, avoir formé deux branches vers 1300. L'une fut s'établir à la Baftide-des-Jourdans, dont elle avoit acquis la Seigneurie, ainfi que celles de quelques Terres voifines; & l'autre refta à Aix.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St.-Sauveur, que noble N... de Regis, de la ville d'Aix, avoit donné, en 1362, fa vaiffelle, pour faire une châffe au chef de *Sainte-Urfule*. Voyez les *Annales de l'Eglife d'Aix*, p. 184.

Cette branche, fixée à Aix, ne doit pas être confondue avec une famille de même nom, qui fut annoblie dans la fuite par le Roi René. Ce fut un Conful de cette dernière famille, qui, étant parrain d'un certain *Benjamin*, nouveau converti, lui donna le nom de Regis : ce *Benjamin* n'a pas eu de fuite, à ce qu'il paroît.

Il ne refte aujourd'hui que la famille des Regis, anciens Seigneurs de la Baftide-des-Jourdans, laquelle paffa de ce lieu à Pertuis, d'où elle fe tranfporta à Aix, vers 1625 : elle s'y divifa, de nouveau, en deux branches; l'aînée tranfplantée à Iftres, & l'autre à Digne.

Hugues de Regis, Seigneur de la Baftide-des-Jourdans, en fit hommage le 16 Janvier 1385, acte reçu par *Aimar*, Notaire, comme il confte par les Regiftres de la Cour des Comptes de Provence. Le même Hugues, & Guillaume de Regis, fon fils, Seigneur de ladite Terre, pafférent une tranfaction le 10 Mai 1390, devant *Hugues Raymond*, Notaire. Il y a plufieurs autres hommages rendus à ce Guillaume, par de nouveaux habitants de la Baftide-des-Jourdans, en 1421, & années fuivantes.

Mais le peu de foin qu'Eyriès de Regis, mentionné ci-après, eut de fes papiers ainfi que de fes affaires (ayant porté les armes toute fa vie), & les fréquents changements de domi-

cile arrivés dans cette famille, ne nous permettent d'en commencer la filiation fuivie qu'à Louis, petit-fils ou arrière-petit-fils du fufdit Guillaume.

I. Louis de Regis, Ecuyer, Seigneur de la Baftide-des-Jourdans, vivoit en 1485, & eut:

II. Antoine de Régis, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Capitaine de Cavalerie, qui fe trouva à la bataille de Cérifoles, en 1544, fous François Ier. Il avoit paffé, en 1542, devant *Pierre Bertrand*, Notaire à la Baftide-des-Jourdans, une reconnaiffance en faveur d'*Anne de Bernardy*, fon époufe, dont :

III. Eyriès de Regis, Ecuyer, qui fe diftingua, pendant les troubles de la Ligue, autant par fa valeur & fes exploits, que par fon zèle pour le fervice de Sa Majefté. Par allufion à fon nom & à fa qualité de Royalifte, on ne l'appela plus que *le Capitaine Roy*. Ses Généraux, qui l'employoient volontiers, lui donnèrent plufieurs Commiffions importantes. Il fut Commandant de Villemus, Place alors de conféquence, & fervit longtemps le Roi à fes dépens, fourniffant fa troupe d'armes, de chevaux, &c. Sa famille conferve deux certificats enregiftrés : l'un, de Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France; & l'autre, de Bernard de la Valette, Gouverneur de Provence, en date des 20 Avril 1586 & 6 Janvier 1592, dans lefquels il eft fait mention des fervices dudit Eriès, & des fecours qu'il avoit fournis à ces Officiers Généraux, *dont il ne put jamais être rembourfé, vu le mauvais état des finances du Roi*. Il tefta le 6 Novembre 1621, devant *Raimond Olivier*, Notaire à Pertuis; y mourut âgé de 72 ans, & fut inhumé en l'Eglife des Carmes, où l'on voit fes armoiries fur fon tombeau. Bouche, dans fon *Hiftoire de Provence*, tom. II, liv. X, p. 748, en parlant du Capitaine Eyriès de Regis, dit, *qu'il étoit originaire de la Baftide-des-Jourdans, & que fes ancêtres avoient été Seigneurs de ce lieu pendant plus de* 200 *ans*. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Olivier*, Notaire à Pertuis, le 3 Mars 1566, *Jeanne de Carlevat*, & en eut :

IV. François de Regis, qui, avant de pofféder aucune charge, ayant eu une conteftation, fit un Mémoire, dans lequel, en parlant de fa nobleffe, il déclare que fa famille *n'a point de titre primordial*, & qu'elle en fait gloire; qu'il fe dit *noble* & *Ecuyer*, parce que fon père l'étoit, & que fes ancêtres de tout temps ont pris cette qualité, & ont été reconnus pour *Gentilshommes* (*a*). Il fut pourvu de l'Office de Confeiller du Roi, Secrétaire Contrôleur en la Chancellerie, le 13 Mars 1632; fit fon teftament le 25 Octobre 1651, par lequel il inftitua héritier de fes biens, fon fils aîné, & légataire fon fils cadet. Il avoit époufé, le 25 Novembre 1597, *Marguerite le Blanc*, dont vinrent :

Jean-Baptiste, qui fuit;
Et Etienne, auteur de la branche des Co-Seigneurs de *Chenerilles* & de l'*Efcale*, établie à Digne, rapportée ci-après.

V. Jean-Baptiste de Regis, Ecuyer, reçu Tréforier Général de France le 31 Mai 1642, & pourvu d'un Brevet de Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat, Privé, & de fes Finances le 26 Mai 1662, prêta hommage pour la Terre de Fuveau, dont il étoit Co-Seigneur du chef de fa femme, le 29 Novembre 1664. M. Colbert, qui en faifoit un cas particulier, voulut l'attirer auprès de lui; mais l'amour de la patrie lui fit négliger le foin de fa fortune. Il fit une fondation pour la Bibliothèque du Collége de Bourbon, à condition de mettre annuellement fes armoiries fur les livres achetés du revenu qu'elle produifoit; & tefta le 8 Juillet 1694, devant *Peyre*, Notaire à Iftres. Il avoit époufé, contrat reçu par

---

(*a*) L'Abbé Robert de Briançon, dans fon Ouvrage intitulé : *l'Etat de la Provence dans fa nobleffe*, imprimé à Paris en 1693, a eu grand tort 1° de donner à cette famille pour auteur ce François de Regis, en faifant entendre que ce font les charges qui l'ont anoblie; 2° d'omettre plufieurs titres honorables, comme celui de Confeiller d'Etat, dont fut pourvu Jean-Baptiste, fon fils aîné, &c. Il eft évident qu'il n'avoit pas pris la peine de lire le Jugement des Commiffaires députés par le Roi, du 10 Janvier 1669, dépofé aux Archives de la Chambre des Comptes d'Aix, lequel parle des aïeux de François, & fait une affez longue mention de noble Eyriès de Regis, Ecuyer, de la Baftide-des-Jourdans, père dudit François. Ce Jugement cite entr'autres le teftament d'Eryès, & de plus il déclare ceux de cette famille *iffus de noble race & lignée*, ce que n'auroit pas dû omettre l'Abbé *Robert*. Le 12 Mai 1645, il y avait eu un pareil Jugement rendu par M. de Champigny, Intendant de Provence, dont il n'a point auffi parlé.

Alpheran, Notaire, le 14 Avril 1635, *Marie de Durand*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Fuveau, & de *Marguerite de Caſtellane-Eſparron*, dont :

VI. Joseph de Regis, Seigneur de Fuveau, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant ledit *Alpheran*, Notaire à Aix, le 27 Novembre 1661, *Louiſe de Ferrier*, fille & héritière de noble *Guillaume de Ferrier*, dernier mâle de cette famille, ſucceſſivement alliée aux *Dedons*, aux *Seguiran*, premiers Préſidents de la Chambre des Comptes, aux *d'Iſnard*, *Forbin*, &c. Il s'établit à Iſtres à l'occaſion de ce mariage, & eut, entr'autres fils,

Louis, qui ſuit;
& Jean-Baptiste, qui ſe fit Jéſuite. Il alla aux miſſions de la Chine, & leva, par ordre de l'Empereur Kang-hi, dont il étoit beaucoup conſidéré, la plupart des Cartes qu'on a de ce vaſte Empire. Conſultez la grande *Hiſtoire de la Chine*, par le P. Duhalde, où il eſt ſouvent fait mention de lui. Il concilia notre Chronologie avec celle de la Chine. Voyez le tome II de l'Hiſtoire de la conquête de cet Empire, par les Tartares Mantchous, du ſieur Vojeu de Brunem, qui eſt l'anagramme de Jouve d'Embrun, véritable nom de cet Auteur.

VII. Louis de Regis, Ecuyer, eſt mort à Iſtres, le 29 Septembre 1745, & ſa mémoire est chère à tout le pays & aux environs, par les ſervices qu'il a rendus & le rare talent qu'il avoit de prévenir & d'accommoder les différends. Il épouſa, par contrat du 14 Décembre 1705, paſſé devant *Peyre*, Notaire à Iſtres, *Louiſe Jujardy*, fille de *Jean*, Lieutenant de l'Amirauté de Martigues, & de *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de Saint-Maurin. De ſon mariage ſont nés :

1. Joseph-Louis, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste-Joseph-Guillaume, Eccléſiaſtique;
3. Charles-Joseph, Prêtre, mort le 12 Mars 1777;
4. Etienne-Louis-Roch, Prêtre;
5. Marie, Religieuſe de la Viſitation à Siſteron;
6. Marguerite-Jeanne de Regis, mariée, le 16 Janvier 1748, contrat reçu par *Colla*, Notaire d'Iſtres, avec *Laurent de Suffren*, Chevalier, de la ville de Salon;
7. 8. 9. & 10. Trois filles, Religieuſes, & un fils, qui étoit Jéſuite.

VIII. Joseph-Louis de Regis, Ecuyer, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père du 27 Février 1745 (paſſé devant *Colla*, Notaire à Iſtres), mort le 1er Août 1765, avoit épouſé, à Marſeille, le 20 Août 1754, *Marie-Gabrielle de Varages*, fille de noble *Jean-Baptiſte*, Baron d'Allemagne, & de *Marguerite de Simiane*, dont il a eu :

Eyriès-Joseph de Regis, mort jeune. (Ainſi la branche de Regis-Fuveau va s'éteindre dans la Maiſon de *Suffren*, les frères dudit Joseph-Louis ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique.)

BRANCHE

des Co-Seigneurs de Chenerilles *& de* l'Escale.

V. Etienne de Regis, Ecuyer (fils aîné de François, & de *Marguerite le Blanc*), s'établit à Digne, & obtint, le 14 Novembre 1684, une Ordonnance de M. le Comte de *Grignan*, Lieutenant Général du Roi en Provence, qui, vû ſa qualité de *Gentilhomme*, condamna les Conſuls à une amende, & à loger chez eux, pendant 15 jours, deux ſoldats, qu'ils avoient voulu loger chez ledit Etienne de Regis, & leur défendit de récidiver, ſous peine exemplaire, quoique ces Conſuls euſſent reconnu ſa qualité, en ayant fait mention dans le billet de logement. Il épouſa le 13 Janvier 1678, *Marie de Fournier*. Il eut :

VI. Joseph de Regis, Ecuyer, Co-Seigneur de Chenerilles & de l'Eſcale, qui fut Capitaine au Régiment de Normandie, & épouſa *Gabrielle de Baſtide*, dont :

VII. Gabriel-Etienne de Regis, Ecuyer, Co-Seigneur de Chenerilles & de l'Eſcale, Capitaine au Régiment de Champagne. mort en 17.. Il épouſa *Blanche d'Honorat*, & en eut pluſieurs enfants, qui continuent la poſtérité, & dont nous ignorons la filiation.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée d'une couronne ducale d'or*. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux.)

REGNAUD de MESPILLANT : *d'azur, à 3 chevrons d'or.*

REGNAULD, en Normandie : *d'azur,*

à trois molettes d'or, posées 2 & 1, au chef cousu de sable, chargé d'un lion d'or passant.

REGNAULD DE BISSY, Seigneur de Chalod, Lanoy, &c. en Savoie. Ancienne Noblesse, qui remonte à

I. GUILLAUME DE REGNAULD, Ier du nom, en latin *Reynaldi*, Châtelain de Maurienne en 1290. On ignore quelle fut sa femme, mais tout concourt à établir qu'il eut pour fils :

II. JEAN DE REGNAULD, qui fut Secrétaire de son Prince en 1350, ce qui se prouve à la Chambre des Comptes de Turin. Son fils,

III. GUILLAUME DE REGNAULD, IIe du nom, prêta foi & hommage, avec les nobles de Savoie, en 1430. Il avoit épousé *Emerentienne de Cors*, dont :

IV. PIERRE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte de la Tour, près de Chambéry, Fief qui est dans cette Maison depuis ce temps jusqu'à ce jour. Il vivoit en 1470, & avoit épousé *Claudine de Bagtalier*, dont le nom, dans les titres latins, est *Bagtalieri*. De ce mariage vinrent plusieurs enfants; le seul qui ait eu postérité fut :

V. GUILLAUME DE REGNAULD, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour, vivant en 1475, & mort en 1510, âgé de 80 ans, suivant son épitaphe & l'inscription qui est sur sa tombe en l'Eglise Saint-Dominique à Chambéry, laquelle désigne pareillement qu'il eut deux femmes, *Françoise Favre & Claudine de Macet*. De la première sortit :

VI. FRANÇOIS DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Tour, qui fut successivement Sénateur collatéral, & Maître des Requêtes du Duc de Savoie en 1530 & 1550. Il épousa, 1° en 1530, *Louise Drapier*, fille de noble *Amédée Drapier*, Seigneur de Chalod, laquelle lui apporta en dot cette Terre, qui est encore dans cette famille; & 2° *Marguerite Scarron*, morte sans postérité. Du premier lit vint :

VII. JEAN DE REGNAULD, Ecuyer, Seigneur de Chalod & de la Tour, Conseiller d'Etat de S. A. le Duc de Savoie, marié, en 1580, avec *Françoise Coyonex*, fille du Baron de ce lieu, dont il eut six enfants, entr'autres :

1. PHILIBERT-GASPARD, Chevalier, Seigneur de Minguevert, marié à *Françoise de Bellegarde*. Ils n'eurent que des filles;
2. CHARLES, qui suit;
3. Et BARBE, mariée à *Prosper de Salteur*, Conseiller d'Etat, & Juge Mage de Savoie.

VIII. CHARLES DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chalod, Bissy et la Tour, épousa en 1620, *Eléonore de Cavet*, dont il eut douze enfants, entr'autres :

1. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de la Sainte-Chapelle de Chambéry;
2. ETIENNE, qui suit;
3. BENOIT, Chevalier, Seigneur de Lanoy, père de

   JEAN-BAPTISTE, Gouverneur du Prince VICTOR, Chevalier de l'Ordre de St.-Maurice, marié à N. *de Lambert de Choisi*, dont plusieurs enfants;

4. MARIE, mariée à *Luc d'Espinac*, Chevalier, Seigneur de Basse, Machy & Chansca, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi;
5. Et BLANDINE, mariée à noble *François de Lucinge*, Seigneur d'Arenthon & de Choulex.

IX. ETIENNE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chalod, Bissy & la Tour, épousa, le 26 Novembre 1676, *Françoise de Chapuis*, fille du Seigneur de Margniolas, dont le descendant a fait ériger, en faveur de son ancienne noblesse, la Terre de *Margniolas* en *Marquisat*. De ce mariage sortirent :

1. CLAUDE, mort jeune;
2. PIERRE, Chanoine Régulier de St.-Antoine;
3. BENOIT-DENIS, qui suit;
4. GABRIELLE, mariée à *Gaspard de Bienvenu*, Chevalier, Seigneur de Mondragon;
5. & 6. FRANÇOISE & MARIE, Religieuses à Chambéry.

X. BENOIT-DENIS DE REGNAULD, Chevalier Seigneur de Chalod, Bissy & la Tour, Officier aux Gardes du Duc de Savoie, épousa, en 1690, *Jeanne-Marie de Carron de Cessens*, fille de *Pierre de Carron*, Chevalier, Seigneur de Cessens, & de Demoiselle *Marie de Salles*, petite-nièce de *saint François de Salles*, & dont l'aïeul, *François de Carron de Cessens* avoit épousé la fille du Marquis *de Saint-Alban-la-Pierre*, sœur de Mesdames *de Montainard & de Clermont-Tonnerre*. De cette alliance il a laissé :

Aynard-Joseph, qui fuit ;
Et Marguerite, mariée à *François de Villy de Montfalcon*, Chevalier, Seigneur desdits lieux.

XI. Aynard-Joseph de Regnauld, Chevalier, Seigneur de Chalod, Biſſy & la Tour, a épouſé 1° *Marie-Anne de Pingon-Prangin*, morte ſans enfants, ſœur d'un Comte de Lyon, & d'un Commandeur des Feuillées ; & 2° *Marie-Anne de Montfort*, fille de *Jean-Baptiſte de Montfort*, Chevalier, Major & Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Liechtenſtein, Dragons, dont :

1. Jean-François de Regnauld de Bissy, Lieutenant, en 1772, dans le Régiment des Dragons de Piémont, & Aide-Major ;
2. Nicolas-Martin, Gentilhomme du Duc de Wurtemberg, & Capitaine aux Gardes ;
3. Jean-Baptiste, destiné à l'état eccléſiaſtique ;
4. Frédéric-Charlot, Officier dans le Régiment de Royal-Allemand en 1772, filleul du Prince *de Holſtein-Beck* ;
5. Benoit-André, Lieutenant dans les Gardes du Duc *de Wurtemberg ;*
6. Et Marie-Marguerite, penſionnée de la Cour de Parme, à la mort d'une ſœur qu'elle avoit, qui étoit filleule de S. A. R. le Duc de Parme. Ce Prince a continué, ſur la tête de celle-ci, la penſion que ſa ſœur avoit. Elle n'étoit point mariée en 1772.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de deux loſanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe.* Couronne de Comte. Cimier : *un cœur traverſé d'un ſerpent.* Deviſe : Ardens et æquum. Supports : *deux lions.*

REGNAULD des BARRES. Jean Regnauld, Ecuyer, Seigneur des Barres, épouſa *Marguerite Millet* (ſœur de *Guillaume Millet*, Sous-Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, aïeul du Roi). Il en eut :

Jean-Jacques Regnauld, Comte des Barres, Gouverneur & Grand Bailli des Ville, Château & Duché d'Etampes, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, mort le 5 août 1743, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, le 22 avril 1716, *Iſabelle Jouvenel de Harville des Urſins*, morte le 16 Novembre 1752, fille d'*Eſprit*, Marquis de Trainel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 9 Septembre 1730, & de *Marie-Anne de Gomont*, dont :

Adrien-Constant-Esprit Regnauld, dit le Marquis des Barres, né le 11 Mars 1717, Mouſquetaire de la première Compagnie, puis Gouverneur & Grand Bailli des Ville, Château & Duché d'Etampes. (*Mercure de France*, du mois de Septembre 1743, p. 210.)

REGNAULD de SEGRAIS, en Normandie, Election de Caen, famille noble & très-ancienne, de laquelle étoit

Jean Regnauld, le célèbre poète, Ecuyer, Sieur de Segrais, né à Caen, en 1624, reçu à l'Académie Royale des Sciences en 1662, & mort à Caen en 1701.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, accoſté de deux croix de Lorraine du même.*

REGNAULT d'EVRY, à Paris : *d'azur, à une tête & col de renard, poſés de profil, & ſurmontés de deux branches de chêne, auſſi d'or, paſſées en ſautoir*, l'écu timbré d'un *caſque de profil.*

REGNIER de GUERCHY, ancienne Maiſon, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de Mémoire.

L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, tome VIII, p. 839, dit que Lubin Regnier eſt qualifié *Premier Queux du Roi*, dans un titre du 9 Novembre 1429. Nous ignorons s'il étoit de la même Maiſon.

Philibert Regnier, Ecuyer, Seigneur du Deffend-lès-Saint-Pourçain, en Auvergne, & de Vauvrailles, fut père de

Jean Regnier, qui devint Seigneur de Guerchy, en épouſant, vers 1456, *Marie Regnier*, fille unique de *Jean Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Guerchy, Grand Bailli d'Auxerre en 1429, & d'*Iſabeau Chrétienne.*

Suivant les *Tabl. Généal.*, part. IV, p. 42, la Terre de Guerchy, dont le nom a été illuſtré par ſes derniers poſſeſſeurs, eſt ſituée près de Joigny, & fut acquiſe, le 5 Août 1440, par ledit *Jean Regnier*, Ecuyer, Bailli d'Auxerre. La conformité de nom du beau-père & du gendre, a fait croire, dit l'Auteur de ces Tablettes, que l'un étoit fils de l'autre ; mais quoique tous deux d'une *noble extraction*, ils étoient de familles differentes, & n'avoient point les mêmes armes.

Le Bailli d'Auxerre portoit : *d'azur, à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or*; & son gendre : *d'azur, à 6 besants d'argent*. JEAN REGNIER, devenu Seigneur de Guerchy, par son mariage, fut aïeul de

N... DE REGNIER, dont :

CLAUDE, qui suit;
Et GEORGE, Grand Prieur d'Aquitaine, puis de France.

CLAUDE DE REGNIER, Seigneur de Guerchy un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi, eut pour :

CLAUDE DE REGNIER, Baron de Guerchy, qui épousa *Julie de Brichanteau*, fille de l'Amiral, dont :

HENRI DE REGNIER, Marquis de Guerchy, marié à *Marie de Brouilly*, morte en 1672, fille de *Louis*, Marquis de Piennes, & de *Gillonne d'Harcourt*.

LOUIS DE REGNIER, Marquis de Guerchy Comte de Druy, Vicomte de Fontenay, Baron de la Guierche, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de Huningue, auquel est échu, par droit de succession, du chef de ladite *Julie*, le Marquisat de Nangis, après la mort de Louis-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. Le Marquis de Guerchy est dédédé le 1er Février 1748, âgé de 85 ans. Il épousa *Jeanne-Louise de Marion de Druy*, dont :

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE REGNIER, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Baron de la Guierche, né en Août 1715, Chevalier des Ordres, qui a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse en 1731; Colonel, le 25 Février 1734, du Régiment Royal-Vaisseau, Infanterie; fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 1er Mai 1745, Colonel-Lieutenant & Inspecteur du Régiment du Roi, Infanterie, le 26 du même mois; Lieutenant Général le 10 Mai 1748, Gouverneur de Huningue, ci-devant Ambassadeur à Londres, & est mort le 17 Septembre 1767. Il avoit épousé, le 3 Mai 1740, *Gabrielle-Lydie*, née le 21 Décembre 1722, troisième fille de *François*, Maréchal Duc *d'Harcourt*, & de *Marie-Madeleine le Tellier*, sa seconde femme, dont :

1. ANNE-LOUIS, appelé *le Marquis de Guerchy*, né le 3 Février 1755 ;
2. VICTOIRE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiselle de Guerchy*, née le 27 Novembre 1745 ;
3. ANTOINETTE-MARIE, appelée *Mademoiselle de Nangis*, née le 9 Juillet 1748 ;
4. Et une fille, née le 9 Février 1752.

Le titre du *Marquisat de Nangis* a été confirmé en faveur du Comte de Guerchy, par Lettres Patentes données à Compiègne au mois de Janvier 1749. Nous ignorons l'état actuel de cette Maison, faute d'instructions.

Les armes : *d'azur, à 6 besants d'argent, 3, 2 & 1*.

REGNIER DE MOUILLERON : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 palmes d'or, aux 2 & 3 de sable, à 3 jumelles d'argent, à la bordure du même*.

* REGUSSE, en Provence, Diocèse de Riez. Terre & Seigneurie acquise de la Maison de *Castellane*, en 1564, par *Antoine d'Albert*, Contrôleur des Finances.

Balthasard d'Albert, son petit-fils, la vendit à *Gaspard de Grimaud*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1649, enregistrées à Aix en 1650. Il est le sixième aïeul de *Louis-Sextius Grimaldi*, Marquis de Regusse, Seigneur de Mimet & de Montmeyan, Président à Mortier au Parlement de Provence, marié à *N... de Bonnardy de Crécy*.

REIDELLET DE CHAVAGNAC, famille noble de Bugey, du laquelle étoit

CLAUDE-CHARLES REIDELLET DE CHAVAGNAC, Brigadier de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de St.-Louis.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, à la fasce de gueules brochante sur le tout, chargée de deux étoiles d'or*. L'écu timbré d'un *casque de profil*

REIFFERSCHEIDT. Maison qui hérita du bas Comté de Salm après la mort de *Henri*, IVe du nom, arrivée en 1413, qui, se voyant sans postérité, institua pour son héritier JEAN, IVe du nom, Seigneur DE REIFFERS-

cheidt, dont la poſtérité a pris le ſurnom de Salm. Voyez SALM.

* REILLANNE ou RAILLANNE, en Provence, Diocèſe d'Aix : Terre, Seigneurie & ancienne Vicomté, poſſédée, en 1768, par *Joſeph-Etienne de Thomaſſin*, Marquis de Saint-Paul, Baron de Châteaurenard, &c., reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1749, & Préſident à Mortier en 1756. Voy. THOMASSIN.

* REIMS, en Champagne, Ville ſituée dans une plaine où coule la rivière de Vesle. Selon quelques Hiſtoriens, le *Comté de Reims* fut érigé en *Duché-Pairie* par le Roi Louis VII, en faveur de ſon beau-frère, Archevéque de Reims, auquel ce Prince accorda, & à ſes ſucceſſeurs, le privilége de couronner les Rois de France.

REIMS, famille noble de Lorraine. N... de Reims laiſſa :

1. Didier, qui ſuit;
2. Et Charles, rapporté après ſon frère.

Didier de Reims, Seigneur en partie de Saulxures, Burnecourt & Houſſelmont, Gentilhomme de la Chambre, & Maître d'Hôtel de Nicolas-François, Duc de Lorraine, & Commandant un Régiment au ſervice de l'Empereur, fut créé *Baron du Saint-Empire* en 1650, conjointement avec ſon frère Charles. Il épouſa, en 1647, *Claudine-Henriette*, fille de *François de Riguet*, Seigneur de Barizey-au-Plain, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de la Ducheſſe Nicole de Lorraine, puis Commiſſaire Général des Armées du Duc Charles IV, & de *Catherine de Baillivy*, dont :

1. Charles-Antoine, dit l'*Abbé de Brauvilliers*, Grand-Chantre de l'Egliſe Primatiale de Nancy, & premier Aumônier du Duc Léopold ;
2. François, Baron de Reims, & du Saint-Empire, Major du Régiment de Taaff, tué au ſecond ſiége de Bude, ſans alliance ;
3. 4. & 5. Et trois filles, Religieuſes à la Viſitation de Nancy.

Charles, Baron de Reims, Seigneur de Lorry, Arry, & la Cour-en-Haye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Fabert, pour le ſervice de France, épouſa *Marguerite de Bermond*, Dame de Dagonville, dont :

1. Antoine-Bernard, qui ſuit;
2. Christophe, Baron de Reims & du Saint-Empire, marié à *Marguerite Richebois*, dont :

   Renée-Louise, mariée à *Aimé-François*, Marquis *de Balay*;

3. Et Renée-Louise, mariée à *Michel*, Comte *de Lamezan*.

Antoine-Bernard, Baron de Reims & du St.-Empire, Seigneur de Saulxures, Barizey-au-Plain & de Vannes (Terre conſidérable en Lorraine, du côté de Toul, poſſédée, pendant longtemps, par la Maiſon de Ligneville, ſur laquelle ayant été décrétée, elle fut acquiſe par ledit Antoine-Bernard), fut Chambellan du Duc Léopold, & épouſa, le 23 Avril 1714, *Eliſabeth-Marthe-Chriſtine de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont, & fille de *Charles-Henri-Gaſpard*, Comte *de Lenoncourt*, Grand Chambellan du Duc Léopold, & de *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, dont :

1. N... Baron de Reims & du St.-Empire, Seigneur de Vannes, Barizey-au-Plain, Saulxures, Officier aux Gardes-Françoiſes, marié, le 17 Mars 1748, à *Marie-Anne-Gabrielle Roſe de Barbarat*, fille de *Claude-Georges*, Seigneur de Mazirot, Bazoilles, Brabois, Landaville, Mansberg, &c. Premier Préſident du Parlement de Metz, & d'*Agathe-Roſe de Ponze*, dont pluſieurs enfants ;
2. Et N... de Reims, reçue Chanoineſſe à Lons-le-Saulnier, mariée, en 1740, à *Charles-Claude-Ange Duplex de Bacquencourt*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, l'un des Fermiers-Généraux de S. M. très-Chrétienne. Elle eſt morte le 25 Novembre 1742, âgée de 23 ans, laiſſant un enfant. (*Tabl. Généal.* part. VII, p. 345.)

REINACH, famille noble, dont il eſt parlé dans les *Tablettes généalogiques*, part. VII, p. 200.

N... de Reinach laiſſa :

1. N... de Reinach, qui ſuit;
2. Et Nicolas-Humbert de Reinach de Montreux, Maréchal de Camp & Commandant du Régiment d'Alſace, Infanterie,

tué au fiége de Girone, après 48 ans de fervice.

N... de Reinach eut pour fils :

François-Guillaume, Baron de Reinach, de Fouffemagne, qui fut pendant plufieurs années Colonel du Régiment d'Alface, Cavalerie. Il époufa N... de Reinach, fille de Philippe-Charles, Capitaine pendant 35 ans dans le Régiment d'Alface, Infanterie. Il a laiffé :

François-Joseph-Ignace, Baron de Reinach, Fouffemagne & Montreux, ci-devant Capitaine au Régiment d'Alface, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, qui a obtenu l'érection en *Comté* des Terres et Seigneuries de Fouffemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes fituées dans la Haute-Alface, fous la dénomination de *Grandvelle-Fouffemagne,* par Lettres Patentes du mois de Juin 1718, enregiftrées au Confeil Souverain d'Alface, le 20 Août fuivant, tant en fa faveur, que de fa poftérité mafculine, en confidération de fon ancienne nobleffe, de fes fervices & de ceux de fa famille. Il a eu de fon époufe, entr'autres enfants,

Philippe-Charles de Reinach, qui étoit, en 1718, Cadet dans les Gardes-du-Corps de Sa Majefté, & Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie.

REINES, famille noble, établie dans le Languedoc.

Géraud de Reines, Ecuyer, né le 26 Novembre 1681, fut déclaré noble & iffu de noble race par ordonnance de l'Intendant du Languedoc du 16 Octobre 1715. Il époufa, le 22 Juillet 1719, *Marie de Genton,* dont:

Marie-Marguerite, née le 18 Mars 1730, reçue à Saint-Cyr, le 2 Mai 1737. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. IV.)

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux tours d'argent, & en pointe d'une croix de Touloufe du même vidée, cléchée & pommetée, pofée à la pointe de l'épée.*

RELLY, en Normandie, Election de Caudebec, Généralité de Rouen, famille dont les armes font: *d'or, à 3 chevrons d'azur.*

RELONGUE (de), Seigneurs de la Salle, en Languedoc, & de la Louptière, en Champagne; famille noble, originaire de Flandre, diftinguée par fon ancienneté, fes alliances, & par les perfonnes de mérite qu'elle a fournies. Leurs preuves ont été admifes à Malte, où elles ont entré dans celles du Chevalier de *Clairac-la-Mamie*, iffu de la Maifon de *Relongue*, par Marie de Relongue, fon aïeule. — Leur nobleffe de nom & d'armes s'établit, en 1214, dans le Comté de Flandre, depuis Guy de Relongue, Seigneur Châtelain audit Comté. En cette qualité il fut un des 13 Seigneurs qui accédèrent au Traité de paix de Jeanne de Portugal, Comteffe fouveraine de Flandre, avec le Roi Philippe-Auguste, ainfi qu'il eft rapporté par André du Chefne, Hiftoriographe de France. Mais la filiation fuivie de cette famille n'eft prouvée que depuis

I. Alexandre de Relongue, Seigneur de la Salle, en Languedoc, qui vivoit en 1497, & tefta en 1544. Il eut

II. François de Relongues, Seigneur de la Salle, Capitaine d'Infanterie, marié, en 1554, à *Antoinette de Manfencal,* fille du Baron de *Manfencal-Vénerque,* premier Préfident au Parlement de Touloufe, & Lieutenant Général au Gouvernement Militaire de Languedoc, & fœur de Madame *du Faur-Pibrac,* & de Madame *du Bourg,* belle-fœur du Chancelier & du Maréchal *du Bourg.* De ce mariage vinrent:

1. Jean, mort *ab inteftat ;*
2. Hector, qui fuit ;
3. Charles de Relongue, qui époufa *Conftance de Media-Villa-Baura,* fille du Seigneur de Feuillac, dont

Jacques, marié à *Françoife de Latarey*, fille du Seigneur de Salles. Leurs enfants furent :

1. Jean-Vital, qui époufa *Géraude Azémar,* & n'en eut qu'un fils, mort fans poftérité;
2. Jean-Jacques, Chanoine de Vic-Fézenfac.
3. Et Marie, mariée à *Jean de la Mamie,* des Seigneurs de Clairac.

4. Et Alexandre, Prieur de la Caze-Dieu & de Vic-Fézenfac. Ordre des Prémontrés,

III. Hector de Relongue transigea, en 1596, avec Charles son frère, pour le partage des biens nobles de Jean de Relongue, leur aîné, décédé, comme nous l'avons dit, *ab intestat*. Il épousa *Marguerite de Sallan*, de laquelle sortirent:

Paul, qui suit;
Et Claire, qui fonda en 1640, à perpétuité, dans l'Eglise des Cordeliers de Toulouse, un *Obit*, dont le Titulaire est à la nomination de l'aîné de Relongue. Elle épousa *Jacques de Puget*, Seigneur de Gasselaze.

IV. Paul de Relongue épousa, en 1641, *Jeanne de Coste*, laquelle institua son fils aîné héritier de la majeure partie de ses biens. De ce mariage naquirent:

1. Jean-Paul, qui épousa *Marie-Thérèse de Guibert*, sœur du Baron *de Guibert de Benque*, Seigneur de la Nause de Renery, dont il n'eut point d'enfants;
2. Jacques, qui suit;
3. Jeanne-Marie, mariée à *Guillaume de Ponsan;*
4. Marguerite, épouse du Seigneur *de Perdigol*, belle-mère du Baron *de Villeneuve*, Seigneur de la Croisille, & du Seigneur Baron de *Gavaret;*
5. Et Françoise, mariée à *Marc-Antoine de Moras de la Tour*.

V. Jacques de Relongue fut maintenu, conjointement avec Jean-Jacques & Jean-Vital de Relongue, ses cousins germains, dans la possession de leur *ancienne noblesse de race & lignée*, par Ordonnance rendue en la Généralité de Montauban, le 30 Mai 1699, sur titres produits devant M. *le Pelletier de la Houssaye*, Intendant de cette Province, & épousa *Françoise Amirat*, sœur du Seigneur de la Louptière. Leurs enfants furent:

1. Jacques, Officier aux Gardes Wallones;
2. Alexandre, appelé *le Chevalier* de Relongue;
3. Et Jean-Paul, qui suit.

VI. Jean-Paul de Relongue, Chevalier, Seigneur de la Louptière, de Vauregnier & de Maupertuis, ancien Mousquetaire du Roi, & Officier de ses Armées, a fait ses premières campagnes dans l'Infanterie, sous les ordres du fameux Duc de Vendôme, & est mort en son Château de la Louptière, en Champagne, le 23 Juin 1771, dans sa 87e année. Il avoit épousé, en 1724, *Marie-Geneviève Barat*, Dame de la Seigneurie de la Digne, en Languedoc. Leur épitaphe se voit dans le Chœur de l'Eglise paroissiale de la Louptière, au Diocèse de Sens, en Champagne. De leur mariage sont issus:

1. Jean-Charles, qui suit;
2. Jean-Philippe, appelé le *Chevalier* de Relongue, Seigneur de Vauregnier, Officier des Armées du Roi;
3. Augustin-Paul de Relongue de Maupertuis, Clerc Tonsuré du Diocèse de Sens;
4. Charles-Emmanuel-Hyacinthe de Relongue de la Digne, mort en bas âge;
5. Marie-Claire, mariée 1° à *Francois-Édouard le Gras de Vaubercey*, Chevalier, Seigneur de Mongenost, Lieutenant des Maréchaux de France; & 2° à *Claude de Villiers-l'Isle-Adam*, Chevalier, Seigneur de Rhéges, dont elle a eu un fils, Elève de l'Ecole Royale Militaire;
6. Anne-Marguerite, mariée à *Nicolas-Bernard d'Alençon*, noble Romain, fils de *Jean d'Alençon*, Seigneur de Brillecourt, en Champagne;
7. Anne-Catherine, mariée à *Charles-François*, Vicomte de *Vienne*, Seigneur de Courmononcle & de St.-Benoit-sur-Vannes;
8. Et Marie-Geneviève, mariée à *Michel de Sompsois*, des Seigneurs de *Monceaux*, en Champagne.

VII. Jean-Charles de Relongue, Chevalier, Seigneur de la Louptière; des Académies de Châlons & de Rome, connu dans la République des Lettres, par ses Poésies, a épousé, le 9 Juillet 1765, *Marie-Anne de Compigny*, sœur de *Marie-Catherine de Compigny*, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr, dont:

Louis-Charles, né en 1766, mort en bas âge;
Et Jean-Jacques, Chevalier, né le 25 avril 1768, destiné Elève de l'Ecole Royale Militaire.

Les armes: *d'azur, à la queue de dauphin d'argent, posée en chef, couronnée d'une rose de gueules, surmontée de trois étoiles de gueules, posées en bande.*

RÉMÉON de MOQUET, famille établie dans le Condomois & le Vendomois.

Claude-Michel de Réméon, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Moquet, fut maintenu dans sa noblesse depuis 1551, par ordonnance du Commissaire départi de la Généralité d'Orléans, du 21 Avril 1699. Il mourut à Blois en 1709. Il avoit épousé, en 1695, *Françoise le Roux*, dont:

Claude de Réméon, Ecuyer, Sieur de Moquet, Seigneur de Chappe-Dame, de St.-Firmin-des-Prés & de l'Isle, né en 1695, mariée, en 1718, *à Jeanne Colheux*, fille de *Charles Colheux*, Sieur de Longpré, Ecuyer ordinaire de la bouche du Roi, dont:

Claude-Michel de Réméon, IIe du nom, né en 1719;
Et Jeanne-Elisabeth, née le 4 Juin 1720.

Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 457.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, & en pointe d'un pin de sinople, sur une terrasse du même, mouvante de la pointe de l'écu.*

RÉMEREVILLE, qu'on prononce aujourd'hui Rémerville.

Cette Famille tire son origine des anciens Seigneurs de Rémereville, dans le Duché de Lorraine: elle fut transplantée en Provence il y a déjà près de trois siècles, & le nom du fief a toujours été propre aux Gentilshommes qu'elle a produits; ce qui est, comme l'on fait, une preuve d'ancienne Noblesse. Il en est parlé dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 303 & suiv.

I. Guillaume, Seigneur de Rémereville, Cheville & Courbesseaux, vivant en 1380, est le premier connu de ce nom, depuis lequel on prouve, par titres authentiques, une descendance suivie. Le nom de sa femme est ignoré: on fait seulement qu'elle étoit fille ou petite-fille de *Jean de Vasimont*, Prévôt de Nancy, & de *Catherine de Vaucouleurs*, fille de *Vivian*, Seigneur de *Vaucouleurs*, qu'on croit être de l'ancienne & illustre Maison de *Joinville*. Il laissa entr'autres enfants:

II. Jean-Guillaume, Seigneur de Rémereville, Cheville & Courbesseaux, dont la femme est seulement nommée *Agnès*, dans un titre qui en fait mention; mais il y a lieu de croire qu'elle étoit de la Maison *des Hasards*, parce que *Hugues des Hasards*, Evêque de Toul, étoit proche parent de ses petits-fils; & une Bulle du Pape Sixte IV, l'an 1474, qui permet à un des fils de Jean-Guillaume de Rémereville, de posséder toutes sortes de Bénéfices incompatibles, à cause des grands & importants services qu'il avoit rendus au Saint-Siége, dit qu'il étoit *de nobili genere ex utroque parente procreatus*, ce qui nous apprend que sa mère étoit sortie d'une Famille noble. De ce mariage vinrent:

1. Guillaume, qui suit;
2. Jean-Guillaume, qui partagea, avec son frère, les biens de sa Famille, & se maria, en Lorraine, à *Francoise le Vel*, Dame des Champigneulles, dont:
   Catherine, Dame de Rémereville & de Champigneulles, mariée 1° à *Nicolas de Mengin*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Président de la Chambre des Comptes de Nancy; & 2° à *Pierre de Farege*, Seigneur de Farege & d'Art-sur-Meurthe. Les armes de cette Dame paraissent en plusieurs endroits dans la paroisse de St-Georges de Nancy, & l'on y conserve dans une place honorable le souvenir de diverses fondations pieuses, gravées en caractères d'or sur une plaque d'airain: elle mourut sans successeurs, & les enfants de Guillaume II héritèrent en partie de ses biens;
3. Nicolas de Rémereville, mort sans enfants. Il épousa, en Normandie, *Guillelme le Gentil*;
4. Et Dominique, pourvu d'un Canonicat dans la paroisse de St.-Georges de Nancy, par Lettres Patentes de Jean de Calabre, fils du Roi René, Duc de Lorraine, données l'an 1479. Pour être reçu dans ce Chapitre, il falloit, pour le moins, faire alors des preuves de la noblesse de quatre générations.

III. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Rémereville, Courbesseaux & Champigneulles, suivit le Roi René en Provence, lorsque ce Prince vint, en 1437, prendre possession des Etats, où il étoit appelé par la mort, sans enfants de Louis III, son père, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il rendit plusieurs grands services à ce Prince, qui voulant les reconnoitre, pourvut, en 1466, le Seigneur de Rémereville d'une charge de Secrétaire d'Etat, & ensuite de celle de Tré-

ſorier Général de ſes Finances en 1472, & enfin d'un office de Maître Rational (*a*) en ſa grande Cour des Comptes & Archives de la ville d'Aix. Après la mort du Roi René, arrivée en 1481, Yolande d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine, fille de ce Prince, voulant diſputer la ſucceſſion du Roi, ſon père, à Charles du Maine, héritier de René, envoya des troupes en Provence, ſous le commandement de quatre chefs principaux, parmi leſquels le Seigneur de Rémereville eſt remarqué par l'Auteur de l'*Hiſtoire de Marſeille*, nommé Ruffy. Les Lorrains firent d'abord de ſi grands progrès en Provence, que le Comte du Maine envoya demander du ſecours au Roi de France Louis XI. En conſéquence, le Seigneur de Genouillac & le Seigneur de Luxembourg eurent ordre d'entrer dans la Province à la tête de 18000 hommes de pied; ils en chaſſèrent les Lorrains, & reprirent les places dont ils s'étoient ſaiſis ; mais le Comte Charles du Maine, étant mort ſur ces entrefaites, Guillaume de Rémereville voulut encore rétablir le parti de la Ducheſſe de Lorraine, ſa Souveraine : cependant cette nouvelle entrepriſe eut peu de ſuites; car Louis XI, à qui Charles du Maine avoit laiſſé ſa ſucceſſion, prit ſi bien ſes meſures, que tous les Ordres de la Province le reconnurent généralement. Le Seigneur de Rémereville eut ordre alors de ſortir de la Province. Son office de Maître Rational fut confiſqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis; mais René II, Duc de Lorraine, ayant enſuite moyenné ſa paix avec Charles VIII, ſucceſſeur de Louis XI, il fut fait Gouverneur des Châteaux d'Orgon & de Lambeſc, que René Ier avoit donnés à Ferry de Vaudemont, quand il épouſa Yolande d'Anjou, ſa fille. Guillaume de Rémereville, épouſa, le 4 Octobre 1484, *Catherine*, l'héritière de la Maiſon de *Corage*, elle étoit fille de *Pierre de Corage ;* Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Jeanne de Sade de Saumane*, iſſue d'une des plus anciennes familles de Provence. Le mariage lui donna occaſion de s'établir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494. Il laiſſa :

Agricol, qui ſuit;
Guillaume, IIIe du nom, rapporté ci-après.

IV. Agricol de Rémereville prit le parti de la Robe, & fut nommé, par Lettres Patentes du Roi François Ier, de 1521, Bailli des ville & Bailliage d'Apt, emploi que les plus diſtingués Gentilshommes de la Province avoient rempli avant lui. Il épouſa, en 1521, *Marie d'Autric*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaumettes, & de *Françoiſe de la Porte*, d'où ſortit :

V. François de Rémereville, marié 1° à *Françoiſe d'Albertas*, fille de *Colin*, & de *Jeanne de Salle;* & 2° à *Marguerite de Coſme d'Auribeau*, fille de *Léonard*, Gentilhomme de la ville de Carpentras, & de Dame *Gabrielle de Seguin-Cabaſſolle*. De ces deux femmes il ne laiſſa que des filles, qui prirent alliance avec des Gentilshommes du voiſinage.

IV. Guillaume de Rémereville, IIIe du nom (frère puîné d'Agricol), fut Seigneur de Rémereville & de Champigneulles, en Lorraine, après la mort de la Dame de Farege, Dame de Rémereville, ſa couſine germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie ſous Louis XII; ſe trouva à la bataille de Ravennes, & à toutes les guerres qui ſuivirent; & ſe maria, en 1539, à *Françoiſe de Rouſſet de Saint-Sauveur*, fille de *Laurent de Rouſſet*, Seigneur de St.-Sauveur & de Verclos, Gouverneur du Château & de la ville de Courthezon, & de *Richarde de Galléan des Iſſarts*. De ce mariage ſortirent :

Pierre, qui ſuit;
Et Richarde, mariée à *Jean de Bot*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, iſſu d'une ancienne & illuſtre Famille, à préſent éteinte.

V. Pierre de Rémereville, Seigneur de Champigneulles, commanda longtemps une Compagnie d'Infanterie ſous les Rois Charles IX & Henri III. Il ſe trouva aux fameuſes batailles de Dreux, Jarnac, Saint-Denis & Moncontour, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme il eſt remarqué dans l'épitaphe qui ſe lit encore ſur ſon tombeau, dans l'Egliſe des Cordeliers de la ville d'Apt. Il épouſa 1° *Spirite de Choiſelat*, fille de *Cathelin*, Seigneur de Roaix, de Venaſque & de St.-Didier, & de *Louiſe de Raymond-Modène*, dont il n'eut aucune poſtérité; & 2° *Made-*

(*a*). Les Maîtres Rationaux, au nombre de quatre ſeulement, & quelques Archivaires, compoſoient alors une Cour ſouveraine, de laquelle tous les Tribunaux ſubalternes de Juſtice reſſortiſſoient, ce qui rendoit les offices de Maîtres Rationaux très-conſidérables.

leine de Bot d'Auribeau, fille de *Michel*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, & de *Gillette de Tertulle*, Dame de Montrofier, fœur d'*Hector Bot de Tertulle*, marié à *Marchionne de Bonne*, fœur du renommé Seigneur d'Auriac, qui commandoit un camp volant au fiége de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de *Comte de Talard*, & époufa une femme de la Maifon de *Neufville-Villeroy*. Du fecond mariage de Pierre fortirent douze enfants, parmi lefquels on n'en remarquera que trois, favoir :

1. Pompée, Seigneur de Simonay, qui fe maria en Guyenne, où il n'a laiffé aucune poftérité ;
2. François, Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Saint-Pol, qui fe trouva au fiége de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guyenne, après lefquelles il fe maria à *Anne d'Eftienne-Saint-Jean*, veuve de *Hubert de Caftellane*, Seigneur de Salernes, & fille de *François d'Eftienne*, Seigneur de St.-Jean de la Salle, Préfident à Mortier au Parlement de Provence, & de *Honorade de Pontevès de Buous*, de laquelle il n'eut point d'enfants;
3. Et François-Antoine, qui fuit.

VI. François-Antoine de Rémereville commanda une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie de Villeneuve, & fe trouva aux guerres de Piémont, fous les Maréchaux de Créquy, de la Force & de Schomberg, & ne fe retira qu'après la prife de Cafal, où fon Régiment fut licencié. Il fe maria, en 1633, à *Madeleine de Begue*, fille de *Pierre*, Gentilhomme de la ville de Marfeille, & de *Claire de Granery*, & en eut entr'autres :

VII. François-Joseph de Rémereville qui étoit un favant. Il mourut à Apt fur la fin de Juillet 1730, âgé d'environ 80 ans. Il époufa, le 4 Octobre 1682, *Jeanne-Bernardine de Thomas de Gignac*, fille de Meffire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac, & de Roquefure, & d'*Anne de Pelliffier*, dont :

1. Jacques-Baptiste, mort Prêtre;
2. Vincent, Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Blaifois, tué à l'attaque des retranchements de Dantzick, en Pologne ;
3. Jean-Guillaume, qui fuit;
4. François-de-Sales, vivant fans alliance;
5. Une fille, morte Religieufe ;
6. Et une autre fille, élevée à la Maifon Royale de St.-Cyr, puis mariée dans la Famille de *Chaftan-Vachères*.

VIII. Jean-Guillaume de Rémereville a fervi, pendant plufieurs années, dans le Régiment de la Couronne, où il étoit Capitaine, & s'eft retiré du fervice en 1732, avec penfion. Il a époufé, le 27 Juillet 1734, *Marie-Catherine de Beillard*, dont il n'eft refté que

Marie, Religieufe à la Vifitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion iffant de fable, armé & lampaffé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent*. Pour devife, cette moitié d'un vers de l'*Enéide* de Virgile : Aderit vocatus Apollo, avec cette autre devife : Meminisse juvabit. Les anciens Seigneurs de Rémereville ajoutoient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de finople, ayant un collier grêlé de perles, & péri fur une motte de finople*.

* REMIENCOURT, en Picardie, Diocèfe d'Amiens, Terre & Seigneurie poffédée par une branche cadette de la Maifon de *Boufflers*. Voy. BOUFFLERS.

* REMILLY, en Nivernais, Diocèfe de Nevers. La Seigneurie, avec la haute, moyenne & baffe Juftice, appartient à la Chartreufe d'Apponay, fituée dans le diftrict de la paroiffe de Remilly, dont le Chapitre de Nevers & les Chartreux d'Apponay font Collateurs de la Cure.

RÉMOND, en Bourgogne, en Champagne & à Paris.

Cette Famille, divifée en fept branches, a été maintenue différentes fois dans fa *nobleffe d'extraction*, tant par Arrêts du Confeil d'Etat du Roi, que par Ordonnances, &c., de MM. Larcher, Intendant de Champagne, Ferrand, Intendant de Bourgogne & de Breffe, de Pomereu, Intendant de Champagne, Bignon, Intendant de Paris; & enfin par Arrêt du Confeil d'Etat du Roi, rendu le 17 Avril 1735, en faveur de Nicolas Rémond, Ecuyer, ancien Confeiller au Bailliage & Siége Préfidial de Troyes.

La troifième branche fubfifte dans Jacques Rémond, Ecuyer, Seigneur d'Etrochey, né & baptifé le 15 Mai 1721, qui a pour fœur Etiennette Rémond, mariée, par contrat du 17 Avril 1738, à *Charles-Marie Févret*, Seigneur de Fontette, Confeiller du Roi en fa Cour de Parlement de Bourgogne.

François Rémond (chef de la cinquième branche), Chevalier, Seigneur de Montmort, né le 1er Mai 1707, Major des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, s'eſt trouvé à tous les ſiéges dans les précédentes guerres, a commandé à Dettingen un eſcadron, eut un cheval tué ſous lui, commanda un gros corps de Grenadiers à la bataille d'Haſtembeck, s'eſt trouvé auſſi à la bataille de Fontenoy, où il eut encore un cheval tué ſous lui. Il a épouſé, le 12 Mars 1736, *Marie-Geneviève-Mathurine Videaud du Dognon*, fille de *Jean*, & de *Marie Chauvet*, de laquelle il a eu trois garçons, dont entr'autres

Louis, Marquis de Montmort, qui a épouſé le 23 Juillet 1770, *Marie-Renée Joly de Fleury*, née le 30 Novembre 1747.

Sur cette Famille, qui porte : *de gueules, à trois roſes d'argent, poſées 2 & 1*, voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. II.

REMOND : *d'or à 3 roſes de gueules.*

* REMOND, Terre & Seigneurie en Berry, avec titre de *Vicomté*, qui entra avec celle de *Quincampoix*, dans la Maiſon de *Gamaches*, par l'alliance de *Marguerite de Saint-Quentin de Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de Sury-aux-Bois, Maître d'Hôtel du Roi Charles VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voy. GAMACHES.

REMOND-CHANTEMERLE : *de gueules à 3 croiſſants d'argent ſurmontés chacun d'une molette d'or.*

RÉMONT, Famille de Champagne.

Guyot de Rémont, Seigneur d'Arnicourt, qui vivoit en 1475, fut le Ve aïeul de

Marguerite de Raymond de Radouly, née en 1674, & reçue à St.-Cyr au mois d'Octobre 1687.

Les armes : *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or, au franc-quartier d'argent, chargé d'une merlette de ſable.*

* REMOULINS, Seigneurie érigée en *Baronnie*, & unie à la Vicomté d'*Uzès*, avec celle de *Saint-Geniez*, par Lettres du mois de Mai 1565, enregiſtrées à Toulouſe le 6 Mars, & à Montpellier le 8 Mai 1566, en faveur d'*Antoine de Cruſſol*, Comte, puis Duc d'Uzès. Voy. CRUSSOL.

RÉMUSAT. Louis-François-Xavier de RÉMUSAT, né le 14 Août 1715, étoit Lieutenant Général du Régiment d'Eu, & Brigadier au mois de Juillet 1767.

REMYON. Nicolas de Remyon, Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de Charles IV, Duc de Lorraine, Commiſſaire Général des troupes de ce Prince, & Commandant du Château de Wildſtein, eſt biſaïeul de

1. Charles-François, Capitaine au ſervice de l'Empereur Charles VI ; il fut tué à la bataille de Krotzka, donnée contre les Turcs en 1739 ;
2. Et Marguerite-Charlotte, ſœur du précédent, qui épouſa *Hubert Paliſſot*, Conſeiller d'Etat de Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, & ſon Avocat aux Requêtes du Palais. Voy. PALISSOT.

Les armes : *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une épée garnie d'or, la pointe en haut, miſe en pal, accompagnée de deux molettes d'or, timbrées d'une molette de l'écu, environnée de deux cornettes, l'une d'or & l'autre de gueules, iſſantes, d'un tortil d'or, d'argent & de gueules ; le tout porté d'un armet d'argent, grillé d'or, environné d'un lambrequin aux métaux & couleurs ſuſdits.*

* RENANSART, en Picardie, Diocèſe de Laon, Seigneurie avec titre de *Vicomté*.

Iſabelle, héritière *de Renanſart*, épouſa *Georges la Perſonne*, Chevalier, Seigneur de Verloing. De ce mariage naquit *Catherine*, héritière de Renanſart, laquelle fit entrer cette Terre dans la Maiſon de *Flavigny*, déjà connue dans le XIIIe ſiècle. (Voy. FLAVIGNY, tom. VIII, col. 87.)

RENARD. Catherine Renard épouſa, en 1392, *Jean de Morant*, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, de la Perle & de la Motte. Les armes : *de ſinople, au renard paſſant d'or.*

RENARD ou REGNARD, Seigneur de la Touane & de Courtambray, Famille d'Orléans. Les armes : *d'argent à trois renards paſſants de ſable.*

RENART de FUCHSEMBERG. Charles-Albert Renard de Fuchsemberg, Sei-

gneur d'Arçon, de Mouſſy, Grand Maître des Eaux & Forêts aux Départements de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Luxembourg, & Alſace, & Gouverneur de Réthel, laiſſa :

Charles-Albert Renart de Fuchsemberg, Seigneur d'Arçon, de Moussy, qui épouſa *Aimée-Suzanne de Hodencq*, dont :

Marie-Aimée, mariée, par contrat du 7 Janvier 1729, à *François-Nicolas Oudet d'Angecourt.*

Thomas Renart de Fuchsemberg, Marquis d'Amblimont, fut Chef d'Eſcadre des Armées Navales, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis. Il épouſa *Marguerite-Michelle de Saint-Fort,* dont :

Claude-Marguerite-François Renart, Comte d'Amblimont, qui épouſa, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont de Quitry*, née le 28 Juillet 1736, fille de *Jacques-Antoine,* Marquis de Quitry, & de *Marguerite-Angélique Rebut,* dont :

Louis Jean-Casimir, né en 1763, qui a été tenu ſur les Fonts Baptiſmaux, le 26 Septembre 1763, par le Duc de Duras pour le Roi, & par la Marquiſe de Pompadour. Il eſt mort en 1765;

Et une fille, née en 1764, tenue ſur les Fonts par le Duc de Choiſeul et la Ducheſſe de Gramont.

RENAUD, ancienne Nobleſſe de la ville d'Arles, en Provence, où elle a tenu, de tout temps, un des premiers rangs, & établie aujourd'hui à Salon, où elle fait ſa réſidence, à cauſe du voiſinage de la Terre d'Alein, qu'elle poſſède depuis le XVe ſiècle.

On trouve dans les guerres des XIe, XIIe & XIIIe ſiècles les Renaud, ſervir avec diſtinction, ſurtout pendant les Croiſades & le règne des Boſon, auxquels ils avoient rendus de grands ſervices.

I. Fouquet de Renaud, créé premier Podeſtat de la Ville d'Arles en 1212, fut à la tête du Peuple, pour le recouvrement de la liberté, & eut :

II. Pierre de Renaud, qui donna à nouveau bail divers biens en 1258, & eut pour fils :

III. Hugues-Pierre, IIe du nom, & Bertrand de Renaud, qui étoient comptés parmi les principaux Seigneurs d'Arles, & ſe diſtinguèrent par leur ſavoir, vers la fin du XIIIe ſiècle. De l'un d'eux naquirent :

Pierre, qui ſuit;
Et Raimond.

IV. Pierre de Renaud, IIIe du nom, qualifié *Damoiſeau,* épouſa 1° *Adalaſie;* & 2° *Cécile d'Arlatan,* fille de *Geoffroy*. Du premier lit vinrent :

Raimond;
Et Pierre.

Du ſecond :

Guillaume, qui ſuit;
Et Jeanot, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem : ils tranſigèrent avec leurs frères aînés du premier lit.

V. Guillaume de Renaud épouſa, en 1348, *Alaſie d'Aureille,* fille de *Pierre,* Damoiſeau, de la ville d'Arles, dont :

VI. Jacques de Renaud, qui épouſa, le 13 Janvier 1395, *Marguerite d'Iſnard,* dont :

VII. Jacques de Renaud, IIe du nom, Seigneur d'Alein, qui fit ſon teſtament, le 13 Mai 1459. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1444, *Marthe des Porcellets,* fille de *Bertrand,* Seigneur de Fos, & de *Jeanne d'Arlatan,* dont :

VIII. Nicolas de Renaud, Seigneur d'Alein, Valet de Chambre du Roi Charles VIII, & ſon Ambaſſadeur à Rome. Il teſta le 12 Janvier 1527, & avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1503, *Marguerite de Quiqueran de Beaujeu.* De cette alliance ſortit :

IX. Jacques de Renaud, IIIe du nom, Seigneur d'Alein, d'Aurons & de Lamanon, dont il fit hommage au Roi en 1549. Il avoit épouſé, le 27 Mai 1527, *Blanche d'Urre,* fille de *Claude,* Seigneur du Puy-Saint-Martin, Lieutenant-Général en Provence, & de *Gabrielle d'Adhémar de Monteil-Grignan,* dont :

Jean, qui ſuit;
Et deux filles, mariées dans la Maiſon de *Varadier,* d'Arles.

X. Jean de Renaud, Seigneur d'Alein, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, par le Seigneur d'Entrecaſteaux, à qui Sa Majeſté en avoit donné la commiſſion, épouſa, le 29 Septembre 1575, *Madeleine de Caſtillon,* fille de *Pierre,* Seigneur de Beynes, Chevalier du même Ordre, & de *Louiſe de*

Castellane-Laval, dont :

François, qui suit;
Et Blanche, mariée, en 1600, à *Thomas de Rousset*, Seigneur d'Aurons.

XI. François de Renaud, Seigneur d'Alein, Lamanon & Aurons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1623, Viguier Royal de Marseille, avoit épousé, le 17 Janvier 1607, *Jeanne des Porcellets*, fille de *Robert*, Seigneur de Fos, & de *Catherine de Forbin-Soliers*. Leurs enfants furent :

1. André, qui suit:
2. & 3. Gilles, & Philippe-Emmanuel, reçus Chevaliers de Malte en 1637.

XII. André de Renaud, Seigneur d'Alein, de Lamanon, d'Aurons & de Fos, épousa, le 6 Octobre 1643, *Thérèse de Cadenet*, fille de noble *César*, Seigneur de Tamarlet, & de *Lucrèce de Biord*, dont :

César, qui suit;
Et Louis.

XIII. César de Renaud, Seigneur d'Alein & des autres susdites Terres, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1684, obtint du Roi Louis XIV, en 1696, l'érection de la Seigneurie d'*Alein* en *Marquisat*. Il avoit épousé 1° *Laurence de Castellane*, morte sans enfants; & 2° *Françoise-Cécile de Roux*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Bonneval, Lieutenant Général de l'Amirauté à Marseille, & de *Lucrèce de Valbelle-Montfuron*. Du second lit il eut :

1. Philippe-Emmanuel, qui suit ;
2. Louis, Chevalier de St.-Louis, Commandant du second Bataillon du Régiment Dauphin;
3. François-Emmanuel, Officier de Vaisseau;
4. François, Major du Régiment de Flandre, Chevalier de St-Louis, tué en 1744 à la bataille de Coni :
5. Joseph, Capitaine de Dragons au service de S. M. Catholique ;
6. Antoine, Officier dans le Régiment Dauphin, mort au siége de Turin;
7. Et Louis-Philippe-Auguste, Major du Régiment Dauphin, Infanterie, retiré du service à cause de ses blessures.

XIV. Philippe-Emmanuel de Renaud, Marquis d'Alein & Seigneur des susdits lieux, a épousé, par contrat du mois d'Octobre 1722, *Anne de Milan*, des Seigneurs de *Cornillon*, de laquelle sont issus :

1. Jean-François-César, qui suit;
2. François-Emmanuel, Officier de Vaisseaux;
3. Et une fille, Religieuse à l'Abbaye de Nazareth à Aix.

XV. Jean-François-César de Renaud, Marquis d'Alein, Seigneur de Fos, d'Aurons, &c., a épousé, par contrat du 11 Avril 1742, *Marie-Marguerite-Barbe de Cabanes*, fille unique & héritière de *Balthasar-Melchior*, Baron de Viens, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Barbe d'Archias de Sablière*, dont :

Trois garçons & une fille.

Les armes : *de gueules, à 10 losanges d'or, posées 4, 4 & 2* (*Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 306 & suiv.)

RENAUD, autre Famille que l'on trouve dans l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, t. II, p. 309, & qui porte les mêmes armes que la précédente : elle est originaire de Sault, où elle a exercé l'Office de Lieutenant Général au Siége; mais elle s'est depuis transplantée à Apt.

N... de Renaud laissa :

Jean-Joseph, qui suit;
Et François-Dominique, ancien Chanoine de l'Eglise d'Apt, Vicaire-Général & Official.

Jean-Joseph de Renaud, Seigneur de Fontbelle, fut pourvu de la charge de Trésorier Général de France par Louis *le Grand*, le 2 Septembre 1714. Il avoit épousé *Anne-Marguerite de Thomas*, fille du Sieur de *Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guérin*, des Présidents de ce nom. De ce mariage sont issus :

1. Joseph-Elzéar-Eutrope, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Apt;
2. Bruno-Hyacinthe, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie;
3. Jean-Baptiste-Louis-Alexis, qui suit;
4. Et Anne, Religieuse au Monastère de la Visitation d'Apt.

Jean-Baptiste-Louis-Alexis de Renaud de Fontbelle, pourvu par le Roi de l'Office de Trésorier Général de France, le 15 Juillet 1740, a épousé *Anne-Thérèse de Jobelot*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier de St.-Louis,

Major, pour le Roi, des Ville & Citadelle de Conflans, Brigadier des Armées de Sa Majesté, Ingénieur en chef & Directeur des Fortifications des places du Roussillon, & de *Marie de Robinot*, dont :

1. Jean-Baptiste-Armand;
2. Joseph-Louis-François, Lieutenant au Régiment de Picardie;
3. Et Anne-Thérèse.

RENAUD (de), Famille noble & ancienne, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de Mémoire.

I. Nicolas de Renaud, Chevalier, épousa *Helène de Bartoly*, & en eut, entr'autres enfants,

II. François de Renaud, Chevalier, lequel épousa *Andrée de Moneri*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marie de Bernard*, dont :

III. Jean-Baptiste de Renaud, Chevalier, Seigneur de la Chassagne, qui épousa *Marie-Anne de Tréméolles-la-Barge*, fille de *Pierre-Gabriel*, Chevalier, & de *Marie-Françoise de Fayeul*. Il en eut, entr'autres enfants,

IV. Françoise-Virginie de Renaud, mariée, par contrat du 2 Décembre 1724, à *Jean-Claude de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Montragier, fils de *Raymond*, & de *Françoise de Foudras*, dont postérité.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef & en pointe d'une losange du même.*

* RENAUDIE (la), Seigneurie en Limousin.

N... de Felines eut pour enfants :

1. Jean-Joseph, qui suit;
2. N... de Felines, Commandeur de Malte;
3. N... Religieuse au Couvent des Dames Maltoises de Martel;
4. Et N..., appelée *Mademoiselle de Felines*.

Jean-Joseph de Felines, Comte de la Renaudie, né le 10 juillet 1724, porta la Croix de Malte, par permission du Grand-Maître, par rapport aux services rendus à l'Ordre par deux de ses grands-oncles, Grands-Prieurs d'Auvergne. Il épousa *Anne-Elisabeth-Josèphe*, Baronne *de Boyer*, née le 11 Octobre 1730, nièce de la Duchesse de Corswarem.

RENAULT, Seigneur de Duchy, Edme Renaut, Seigneur de Duchy & de Rebourceaux, Conseiller au Parlement de Paris, épousa, en 1632, *Marie Parfait*, fille d'*Etienne*, IIe du nom, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Contrôleur Général de la maison de Sa Majesté, & de *Marie Lavocat*, sa première femme, dont entr'autres :

Anne Renault, mariée à *François Berthelot*, Conseiller Secrétaire du Roi.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampassé de gueules, au chef de sable, chargé de trois demi-vols d'or.*

RENAULT des LANDES, en Champagne : *d'argent au sautoir de gueules, accompagné en chef d'une croisette de sable.*

RENAULT de SAINT-QUENTIN : *de sable, au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 demi-vols d'argent.*

* RENEL, Seigneurie en Bassigny, qui entra dans la Maison d'*Amboise*, par l'alliance de *Marguerite de Joinville*, avec *Hugues d'Amboise*, IIe du nom, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Françoise d'Amboise*, fille unique de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bussy, mort à la bataille de Marignan en 1515, en devint héritière. Ce fut en sa faveur & celle d'*Antoine de Croy*, Prince de Porcien, fils de *Charles de Croy*, Comte de Seneghen, son second mari, que cette Terre de *Renel* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1560, enregistrées le 3 Décembre suivant. *Antoine de Croy* étant mort, sans postérité, le 12 Août 1566, ce *Marquisat* revint à son frère utérin, *Antoine de Clermont d'Amboise*, fils de *René de Clermont*, Seigneur de St.-Georges, qui périt à la St.-Barthélemy, en 1517, & de ladite *Françoise d'Amboise*, sa seconde femme. Voy. CLERMONT, en Anjou.

RENESSE : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, l'écu semé de billettes, du même; aux 2 & 3 d'argent, à la fasce fuselée de gueules*, & sur le tout *d'or, à 3 chevrons de sable.*

RENIAULME (de) ou REGNIAULME (le), RENIALME, & aussi RENEAULME. Famille noble, originaire du Cambrésis, dont plusieurs branches transplantées en Suisse, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaisois, qui donne lieu à cet article.

Le Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, donne un abrégé de la Généalogie de cette même Famille, qu'il remonte jusqu'à 1096, en la personne de Jean de Regniaulme,

compris au nombre des Chevaliers du Tournois d'Anchin, auquel ſuccédèrent JEAN LE REGNIAULME, vivant en 1185, & PIERRE, Chevalier, en 1196. Ils eurent pour ſucceſſeurs :

I. JACQUES LE REGNIAULME, vivant en 1201 & 1210, & PIERRE LE REGNIAULME, mentionné avec ſa femme en 1244, dans les Archives de Vaucelles, lequel eut pour fils,

II. JACQUES DE REGNIAULME, IIe du nom, Bailli de Maniоus, un des plus célèbres habitants de Cambrai, inhumé, en 1285, à Vaucelles, avec ſa femme, dont il laiſſa

III. JEAN LE REGNIAULME, Bailli des Chanoines de Notre-Dame de Cambrai, mort & enterré, avec ſon épouſe, au mois de Novembre 1316. Son épitaphe eſt rapportée tout au long dans l'*Hiſtoire du Cambréſis,* par le Carpentier. Celui-ci fut père de

IV. GILLES DE REGNIAULME, Bailli de Cambrai en 1336, qui épouſa *N... de l'Écluſe.* Suivant le même Auteur, ils eurent entr'autres enfants :

1 & 2. GILLES; MATHIEU;
3. Et JEAN, qui ſuit.

V. JEAN DE REGNIAULME épouſa *Agnès d'Orville,* fille du Chevalier *Gui,* & d'*Agnès de Bournel,* de laquelle vint :

VI. JACQUES-MARTIN DE REGNIAULME, Échevin à Cambrai en 1407, marié à *Guyotte de Sorel,* dont :

VII. JACQUES DE REGNIAULME, IIIe du nom, qui épouſa *Nicaiſe du Moulin,* & en eut :

VIII. JEAN DE REGNIAULME, marié à *Michelle de Boutteville,* de laquelle naquit :

IX. JEAN-FRANÇOIS DE REGNIAULME, Sire de Rieux, de Paillencourt & de la Mairie héréditaire de Naves, vendue par Madame de Montenac, veuve du Baron de Boutershem. Il épouſa *Anne Dauſſut,* fille de *Jean,* & de *Marguerite de la Cocquerie,* dont entr'autres enfants,

1. JEAN, Sire de Naves & de Paillencourt, marié 1° à *N... de Henin ;* & 2° à *Jeanne de Vaucelles,* dont
   MARIE, mariée à *Jean Taſſard ;*
   ISABEAU, qui épouſa *Antoine de Bombergue ;*
   PÉRONELLE, mariée à *Jean de la Croix ;*
   Et MELCHIORE, mariée à *Robert Blocquel.*
2. ANDRÉ;
3. JEAN, dit *le Jeune.*
4. CHARLES, qui ſuit ;
5. Et HIÉRONIMETTE, Dame de Rieux & du Pinon, ſeconde femme de *Louis le Carlier,* dit *Remy,* Sire de Maſnières, Baron de la Prée.

X. CHARLES DE REGNIAULME épouſa, vers 1509, *Françoiſe de Bombergue,* fille de *Corneille,* & d'*Agnès Vrancx,* fille de *Gilles,* Bourgmeſtre de Malines. Ils eurent :

1. JEAN, marié à *Claire de Jonghe,* qui a fait branche ;
2. CORNEILLE, qui épouſa *Marie van den Cruyce,* & fit auſſi branche;
3. FRANÇOIS ;
4. CHARLES;
5. PAUL, qui ſuit;
6. CHARLES, dit *le Jeune,* marié à *Marguerite de Cordes,* qui a fait branche ;
7. DANIEL, marié à *Clémence de Schotti,* auſſi auteur d'une branche;
8. & 9. ARNOULD & GASPARD;
10. 11. & 12. CATHERINE, ANNE & MADELEINE;
13. AGNÈS, mariée à *Diego d'Ayala,* mère de *Philippe d'Ayala,* Ambaſſadeur auprès de Henri IV ;
14. FRANÇOISE, mariée à *Lancelot de Robiano,* mort le 3 mai 1565 ;
15. SUSANNE ;
16. Et ÉLISABETH, morte le 8 Septembre 1557, mariée à *Jean-Baptiſte de Schotti,* né le 30 août 1532.

Le Carpentier continue la deſcendance de quelques-unes de ces branches juſqu'en 1640. Nous nous contenterons de donner ici celle de PAUL, mentionné ci-deſſus. Dans cette branche, tranſplantée d'abord au pays Blaiſois & depuis à Paris, il ſemble que l'eſprit, la ſcience & les talens ayent été un droit héréditaire, preſque tous ceux qui en ſont ſortis s'étant diſtingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & le grand nombre d'Ouvrages, tant imprimés que manuſcrits, qu'ils ont laiſſés après eux, en divers genres & en différentes langues.

XI. PAUL DE REGNIAULME laiſſa de N... *le Boſſu :*

1. MARC, Chanoine de Blois ;
2. Et PAUL, qui ſuit.

XII. PAUL DE REGNIAULME, IIe du nom, un des plus illuſtres Médecins de ſon temps, ne fit que ſuccéder à la réputation de MATHIEU, ſon grand-oncle. Ayant été reçu, en 1590, Docteur en médecine à Avignon; vers 1599, il fut Médecin d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, premier Prince du Sang de France, duquel il étoit très-aimé & conſidéré, ainſi que de MARIE DE MÉDICIS, qui déſiroit ſe l'attacher;

mais quoiqu'il eut reçu plufieurs bienfaits & marques de reconnaiffance de cette Princeffe, il refufa conftamment de fuivre la Cour lorfqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à St.-Denis, près de Blois, plufieurs fources minérales, il y fit conftruire, à grands frais, plufieurs baffins en pierres de taille, des libéralités de cette Princeffe, à laquelle il dédia, quelque temps après, un petit Ouvrage fur les vertus de cette Fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au fujet de fes autres Ouvrages & de ceux de fes defcendants, voyez l'*Hiftoire* & les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, & plufieurs autres Auteurs, tels que M. de Thou, l'Abbé des Fontaines, &c. Il époufa *Marie Brunault*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, de la Guillonnière, &c., dont entr'autres enfants :

XIII. Michel de Reniaulme, I[er] du nom, auffi reçu Docteur en Médecine à Montpellier, marié, en 1626, à *Jacqueline de Montigny*, iffue d'une Famille qui avoit donné un premier Préfident au Parlement de Paris. Ils eurent :

1. & 2. Mathieu & Paul, tués au fervice;
3. 4. & 5. N...., N...., & Éléonore, Religieufes;
6. Marie, mariée à *Étienne de Vernaifon*, Seigneur des Forges;
7. Une autre fille, mariée ;
8. Paul, Chartreux au Liget, mort en odeur de fainteté;
9. Michel, qui fuit;

Et 3 autres enfants, morts en bas âge.

XIV. Michel de Reniaulme, II[e] du nom, époufa, en 1670, *Anne-Jeanne Duchefne*, dont :

1. Paul-Alexandre, dit *des Angeries*, Chanoine Régulier de S[te]-Geneviève & Prieur de Theuvy;
2. Étienne-Gilbert, dit *le Chevalier* de Reniaulme, Chevalier de St-Louis, Brigadier des Armées du Roi, décédé fans alliance;
3. Et Michel-Louis, qui fuit.

XV. Michel-Louis de Reniaulme, dit *de la Garenne*, Penfionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, mort le 20 Avril 1739, avoit époufé, en 1727, *Marie-Anne Garnier de Marigny*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur de Marigny, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marie de Melleville*, dont :

XVI. Paul-Louis de Reniaulme, Seigneur de Préfagille, né le 28 Octobre 1728, reçu Confeiller au Grand-Confeil le 10 Septembre 1760, Maître des Requêtes le 15 Février 1769, a époufé, le 19 Octobre 1762, *Bonne de Cofne de Bullou*, née le 13 Juin 1742, fille de *François-André de Cofne*, Baron de Bullou, & de *Marie-Anne Bailly*. De ce mariage eft iffu :

Paul-Louis-Michel-Bon, né le 15 Février 1764.

Les armes de cette branche font : *parti, au premier, écartelé aux* 1 & 4 *d'argent, à trois merlettes de fable; aux* 2 & 3 *de fable, à la roue d'argent ; au fecond parti, écartelé aux* 1 & 4 *de gueules, émanché d'or de fix pointes* 3 & 3, *à la bande d'or; aux* 2 & 3 *d'azur, à trois befants d'or.* Sur le tout: *d'argent à la croix aléfée d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

RENIER (du) ou du RAIGNIER, famille originaire du Piémont, dont étoit

François du Renier, Cardinal, Évêque de Pife.

Dimanche du Renier, Chevalier, Seigneur de la Tour du Renier, Maître d'Hôtel de Charles VIII, marié, en 1482, à *Perrine de Maillé*, fille de *Jacques*, Seigneur de Crevant, & de *Blanche Belier*, d'où defcendent les Seigneurs du Renier en Poitou.

Une branche s'eft établie en Vendômois, dont étoit

Alexandre du Renier, Seigneur de Boiffeleau, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaifes, Brigadier d'Infanterie, Commandant en Irlande en 1691.

Les armes : *d'or, chappé d'azur*, la chappe chargée *en chef de deux étoiles d'or.*

RENNEL, Maifon établie depuis très-longtemps en Lorraine, l'une des plus illuftres de cette Province, tant par fon ancienneté, que par fes grandes alliances.

I. Richard de Rennel, Chevalier, tenoit, il y a près de 500 ans, un rang confidérable à la Cour du Roi d'Angleterre, duquel il étoit Chambellan. Le Roi de France, Philippe de Valois, l'ayant attiré en France, il lui rendit, en qualité de fon Chambellan, d'importants fervices, notamment à la bataille de Mont-Caffel en 1328, où il combattit vaillamment près de fa perfonne; il avait époufé,

en Angleterre, *Marguerite Stuart*, proche parente des Rois d'Écosse de ce nom, & en eut :

II. Jean de Rennel, Chevalier, Capitaine de 100 Lances, Sire de Beaulieu, par le don quelui en fit le Roi Jean en 1350. Il fut nommé en 1356, par le Dauphin, Lieutenant Général du Royaume pendant la prison du Roi Jean, son père, à Londres, pour, avec l'Archevêque de Sens, le comte de Roucy, & d'autres Seigneurs du Conseil, aller engager le Prévôt des Marchands de Paris à se trouver dans une maison près de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour conférer ensemble, ainsi que le rapporte l'Abbé Vely, dans son *Histoire de France*, p. 224 du 9e vol. Il avoit épousé *Jeanne de Hangest*, qui testa en 1365, fille d'*Aubert*, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Genlis, dont la bisaïeule, *Élisabeth de Châtillon*, avoit pour aïeule maternelle *Yolande*, fille de *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & d'*Alix de Namur*, issue au Ve degré, de Charles de France, Duc de Lorraine, sorti du sang de Charlemagne. Ladite *Élisabeth de Châtillon* avoit pour aïeule paternelle *Alix de Dreux*, fille de Robert de France, Comte de Dreux, fils de Louis *le Gros*. Jean eut :

III. Guillaume de Rennel, Chevalier, Sire de Baulieu, Chambellan du Roi Charles VI, lequel fut marié à *Yolande de Mouy*, dont :

1. Bonaventure, qui suit ;
2. Jean, Chevalier de Rhodes ;
3. Et Yolande, mariée à *Mathieu de Riencourt*, Seigneur d'Orival.

IV. Bonaventure de Rennel, Chevalier, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes, d'armes, épousa, en 1415, *Alix de Soissons*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Moreuil, Gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite de Poix*. Il en eut :

V. Guillaume de Rennel, IIe du nom, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi Louis XI, qui épousa, en 1445, *Isabeau de Hangest*, fille de *Jean*, & de *Marie de Saarebruck*, dont le VIe aïeul, *Simon*, Comte *de Saarebruck*, eut pour femme *Lorette de Lorraine*, fille de *Ferry*, Duc *de Lorraine*, & d'*Agnès de Bar*. Il eut :

1. Claude, Chevalier, Sire de Beaulieu, qui, en 1480, transigea, avec ses frères & sœur, sur la succession de leurs père & mère ;
2. Jean, qui suit ;
3. Bonaventure, Religieux de l'étroite Observance de St.-François, trois fois Provincial triennal de son Ordre, & Confesseur des Ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy, accablé de vieillesse, le 24 Janvier 1547 ;
4. Et Marguerite, mariée à *Martin*, Seigneur *de Rely*.

VI. Jean de Rennel, IIe du nom, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, testa le 10 Juin 1530, & avoit épousé *Catherine d'Aumale*, fille de *Jean*, Seigneur d'Epagny, & de *Jeanne de Soissons-Moreuil*, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame, dont :

Bonaventure, qui suit ;

Et Nicolas, lequel vint en Lorraine au service du Comte de Vaudemont, second fils du Duc Antoine, qui lui confia l'Intendance de sa Maison, & lui érigea en *Fief*, sous le nom de *Rennel*, en 1573, les biens qu'il avoit acquis à Delme. Il mourut le 23 Novembre 1592, & avoit épousé, par contrat du 21 Décembre 1559, *Hillouy de Janin*, sœur de la femme de son frère. Elle décéda à Delme, en son Château de Rennel, le 3 Avril 1610, âgée de 68 ans, & eut :

Louise, mariée à *Nicolas de Sauxerotte*, Seigneur dudit lieu & de Lesse, Capitaine Gouverneur de Château-Salins, mort le 3 Février 1609 ;

Et Françoise, Dame de Manoncourt, mariée 1° à *Nicolas de Bardin*, Seigneur de Condé, Maréchal des Logis du Duc Charles III ; & 2° à *Jean de Mauljean*, Seigneur de Lioville, Euvezin, Bouillonville, Bricourt, Rambucourt & Ressoncourt, Capitaine du Château d'Apremont, avec lequel elle est dénommée le 2 Novembre 1599, dans les reprises du fief de Rennel.

VII. Bonaventure de Rennel, IIe du nom, fut amené en Lorraine par son oncle, Confesseur du Duc Antoine. Il fut reçu Page de ce Prince, qui le fit élever avec ses fils ; le plaça ensuite près du puîné, en qualité de Gentilhomme de sa Chambre ; l'honora de toute sa confiance ; le fit son Chancelier, & lui donna l'entière administration de ses Finances. Il fut aussi Ministre & Secrétaire d'État de Lorraine, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1552. Son ancienne Noblesse fut reconnue par Lettres Patentes du 1er Avril 1553. Il mourut le 16 Mars 1584, âgé de 75

ans, & avoit épousé, 1° par contrat du 3 Août 1548, *Marie de Janin,* morte en 1560, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt & de Brin, & de *Jeanne Bertrand,* des Barons *de Marimont;* 2° par contrat du 13 Mai 1561, *Françoise de Boisleawe,* des Barons *de Moitrey,* issue des Maisons de *Domremy,* d'*Ormes* & *de Barizey,* décédée le 25 Octobre 1609. Du premier lit il eut :

1. Balthazar, qui suit.

Et du second :

2. Simon, Seigneur d'Art-sur-Meurthe & de Xoudailles, marié, par contrat du 14 Juin 1594, à *Nicole de Chavenel*, dont il eut

   Marie-Dieudonnée, née le 7 Juin 1616, mariée, par contrat du 25 Juin 1628, à *Jacques de Juvrecourt*, Seigneur dudit lieu, Bathelémont, Hénaménil, Conseiller d'État de Charles IV, Sergent-Général de bataille de ses Armées, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, & dont postérité. Voy. JUVRECOURT.

3. Charles, Seigneur de St.-Martin, Lupcourt, Hoéville, Boncourt, Athienville, Courbessaux, Conseiller d'État, décédé sans enfants de sa femme, *Renée de Seichamps;*
4. Bonaventure, Chanoine & grand Doyen de l'Eglise de St.-Dié, qui fonda le Prieuré des Saints-Innocents à Rosières-aux-Salines, mort le 3 Décembre 1621, âgé de 53 ans;
5. Et Renée, morte le 8 Août 1627, âgée de 63 ans, mariée à *Jacob de Berman*, Seigneur d'Insming, St-Martin, Pulligny, Ceintrey & Voinémont.

VIII. Balthazar de Rennel, Seigneur de Brin, Jarville, Saint-Germain, Saint-Boing, Malzéville, Ecuyer d'Ecurie du Duc de Mercœur, frère de la Reine Louise, puis Ministre d'Etat & Président de Lorraine, assista & signa, avec les principaux Seigneurs Lorrains, au contrat de mariage, du 22 mai 1621, entre le Duc Charles & la Princesse *Nicole,* fille du Duc Henri. Il mourut le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans, & avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1575, célébré le 26 Février 1576, *Barbe de Lescut,* qui apporta dans la Maison de Rennel, le titre de *Comte du Saint-Empire,* & mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans. Son mari obtint la permission d'écarteler les armes de *Lescut* avec celles de Rennel; elle étoit fille de *Jean,* Comte du Saint-Empire, & de *Barbe le Clerc*, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. François, né le 20 Novembre 1583, Seigneur de Brin, & Conseiller d'Etat des Ducs Henri & Charles IV, marié, par contrat du 1er Mars 1609, à *Esther de Barnet*, décédée à Paris le 23 Février 1644, & lui le 11 Février 1649. Ils eurent :

   Marie, née le 21 Juin 1611, morte le 21 Avril 1645, mariée, le 23 Avril 1626, à *Claude de Voillot de Valleroy*, Ministre, Premier Secrétaire d'Etat, & Président unique de la Chambre des Comptes de Lorraine.

2. Balthazar, qui suit;
3. Barbe, née le 20 Décembre 1584, morte le 21 Septembre 1629, mariée, le 20 Mai 1601, à *Claude de Bouvet*, Seigneur de Heillecourt, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort le 10 Octobre 1614;
4. Et Catherine, née le 2 Juin 1591, morte le 10 Mai 1631, mariée, le 6 Novembre 1607, à *Jean de Baillivy*, Seigneur de Baudemont, Conseiller d'Etat, mort le 1er Octobre 1621.

IX. Balthazar, IIe du nom, Comte de Rennel & du St.-Empire, Seigneur de Jarville & d'Andilly, né le 17 Mars 1593, Conseiller d'Etat, mort le 2 Novembre 1658, avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1621, *Claude de Guérin,* morte le 8 Février 1641, dans la 34e année de son âge; elle étoit fille aînée de *Balthazar de Guérin,* Seigneur du Montet, & de *Marie de la Ruelle,* Dame d'Andilly, remariée, en 1616, à *Jean de la Moussaye*, Seigneur de Carcouët en Bretagne, Chambellan du Duc Henri. Ils eurent :

1. François, qui suit;
2. Balthazar, auteur de la branche des Comtes de *Lescut*, rapportée ci-après;
3. Claude, Religieux Bénédictin, mort en 1668;
4. Charles-Jean de Rennel, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc Léopold; il mourut le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1669, *Thérèse-Françoise de Rousselot*, morte en 1714, fille de *Charles,* & de *Christine de Berman*, dont :

   Catherine-Valérie, morte le 13 Février 1753, âgée de 78 ans, veuve, le 7 Avril 1739, de *René de la Géard*, dit le *Marquis de Gréfignac;*

   Marie-Thérèse, morte le 8 Mars 1723,

veuve, le 15 Mars 1710, de *Charles-François de Serre*, Chevalier, Seigneur de Romécourt, Ventron & Milberg, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Léopold;

Marguerite-Reine, morte, en 1710, veuve de *Jean-Baptiste-André*, Baron *de Laugier*, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, tué à la bataille de Hochstædt, le 13 Août 1704;

Et Marie-Antoinette, morte le 24 Mai 1758, veuve, le 3 Mars 1734, de *Claude* Comte de *la Rodde*, Baron de Montconis, Seigneur de Charnay & Saint-Romain, en Bourgogne.

5. Barbe, née le 8 Octobre 1624, morte, sans alliance, le 7 Septembre 1689;
6. Marie-Françoise, Religieuse aux Dames Prêcheresses à Nancy, morte en 1676;
7. Et Anne-Madeleine, née le 15 Janvier 1641, Religieuse au grand Couvent des Dames Prêcheresses à Toul, morte le 8 Décembre 1727.

X. François, Comte de Rennel & du St.-Empire, Seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, Landécourt, Derbamont & Circourt, né le 7 Juin 1626, fut Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, qui lui donna le commandement de Nancy, avec la Présidence du Conseil de cette Ville en 1666. Il décéda le 21 Février 1687, & avoit épousé, 1° par contrat du 6 Novembre 1649, *Antoinette le Febvre d'Ancy*, morte le 5 Mai 1663; & 2° par contrat du 8 Juin 1664, *Antoinette le Marefchal*, morte le 2 Juin 1680. Du premier lit vinrent:

1. Balthazar-Dieudonné-Joseph, qui suit;
2. Jean-Baptiste-Henri, Comte de Rennel & du St.-Empire, Seigneur d'Amelécourt, né le 18 Octobre 1660, Colonel d'Infanterie, mort le 3 Août 1748, marié à *Marie-Nicole de Baillivy*, morte le 5 Novembre 1703, fille de *Henri-Philippe*, Commandant les Gendarmes de la Garde de Charles IV, & de *Marie-Louise-Françoise de Voillot de Valleroy*, dont:

   1. Charles-Jean-Baptiste, Capitaine aux Gardes, mort le 8 Août 1724, dans la 32e année de son âge, marié à *Claude-Catherine le Febvre de Saint-Germain*, dont:

      Jean-Baptiste Sigisbert, mort, sans alliance, le 26 Septembre 1755;

      Et Anne-Catherine, née le 8 Août 1724, mariée, en 1744, à *Jean-Baptiste-Hyacinthe-Dieudonné*, Marquis *de Trestondans*, Maréchal de la Cour du Landgrave de Hesse-Rheinfels;

   2. Antoine-Africain, dit *le Chevalier* de Rennel, tué, le 9 Octobre 1716, au siége de Temeswar, dans la Haute-Hongrie, étant Enseigne au Régiment de Neipperg;
   3. Et Charles-François, Seigneur de la Borde, né le 20 Septembre 1701, tué, le 12 Septembre 1729, dans un combat particulier. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1723, *Anne-Françoise-Scholastique de Greische*, nièce, à la mode de Bretagne, de la Maréchale de *Ligniville*, mère de la Princesse de *Craon*, dont:

      Anne-Catherine, Dame de la Borde & en partie d'Amelécourt, mariée, par contrat du 12 Juillet 1742, à son oncle, à la mode de Bretagne, *Jean-François*, Comte de *Greische*, Seigneur de Jalaucourt, Capitaine de Dragons au Régiment de Baufremont, fils unique de *Nicolas de Greische*, dit *le Comte de Jalaucourt*, Capitaine de Cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale, & Chambellan du Duc Léopold, & de *Marie-Catherine du Châtelet*.

3. Et Marie-Françoise, née le 4 Avril 1657, morte le 28 Mai 1698, mariée à *Charles-Henri de Juvrecourt*, Seigneur de Bathelémont, Hénaménil & Art-sur-Meurthe, Commandant les Mousquetaires de la Garde de Charles IV. Voy. JUVRECOURT.

François, Comte de Rennel, laissa de son second mariage:

4. Claude, Seigneur de Franconville & de Landecourt, décédé le 30 Novembre 1753, âgé de 80 ans, sans alliance;
5. Marie-Anne-Elisabeth, née le 30 Janvier 1670, morte Religieuse de la Visitation à Nancy, le 27 Mai 1719;
6. Et Jeanne-Françoise, née le 4 Octobre 1665, morte le 19 Février 1729, mariée, le 16 Février 1688, à *Joseph*, Comte *le Bègue*, du St.-Empire & de Germiny, Premier Ministre d'Etat, & Garde des Sceaux de Lorraine.

XI. Balthazar-Dieudonné-Joseph, Comte de Rennel & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Derbamont & Circourt, né le 24 Septembre 1654, Conseiller d'Etat & des Finances, & Premier Président

de la Chambre des Comptes de Lorraine, mort le 24 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1687, *Françoise de Huyn*, née le 23 Avril 1666, morte le 1er Janvier 1723, fille de *François-Henri*, Conseiller d'Etat, Procureur Général de Lorraine, frère aîné de *Jean-Joseph*, Comte *de Huyn*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, son Conseiller de Guerre, & Gouverneur Général de Zigeth, Cinq-Eglises, Siclos, Kaposvar, Dolna, Dombo, Barsech & des pays contenus entre la Drave & la Save en Hongrie. Ils eurent :

1. Nicolas-François, qui suit;
2. Joseph-Ignace, né le 14 Octobre 1693, Chanoine, Grand-Chantre de St.-Dié, Prélat domestique du Pape, & Référendaire de ses deux Signatures de grâce & de Justice, mort le 22 Février 1756;
3. Charles-François, né le 2 Juillet 1696, aussi Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Dié & Camérier d'honneur du Pape, mort le 14 Octobre 1761;
4. Et Jean-Baptiste-Henri-Balthazar, Seigneur de Bouvigny, Derbamont, & de Circourt, né le 14 Décembre 1703, ancien Capitaine aux Gardes de l'Empereur.

XII. Nicolas-François, Comte de Rennel & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, né le 9 Décembre 1690, créé Secrétaire d'Etat le 20 Février 1721, Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, Commissaire en chef de l'Empereur, pour l'extradition de la Lorraine, a épousé, par contrat du 20 Février 1732, *Madeleine de Pons*, morte le 17 Décembre 1745, fille de *Claude Alexandre*, Marquis de *Pons de Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Dorothée de Bettainviller*. Il eut :

1. Joseph-Ignace-Dieudonné, né le 20 Juin 1734, Enseigne au Régiment du Roi, mort le 18 Novembre 1755, des suites d'une blessure reçue dans un combat particulier;
2. Marguerite-Gabrielle, née le 20 Mars 1739, mariée, par contrat du 31 Janvier 1756, à Joseph-Balthazar, Comte de Rennel de Lescut, dont il sera parlé dans la branche suivante;
3. Anne-Marie, dite *Mademoiselle de Senlis*, née le 21 Avril 1741. Elle est morte en couches, au Château d'Ougney en Franche-Comté, le 20 Avril 1774, mariée, par contrat du 6 Août 1765, à *Joseph-François*, Comte *de Maucler*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines au service de France;
4. Jeanne-Henriette, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 3 Juin 1742, mariée, par contrat du 22 Mai 1766, à *François-Philippe-Hippolyte*, Comte *de Lallemand*, Baron de Vaites, Seigneur de Côte-Brune, Cormaillon, l'Essey, la Bertinière, Champlive, Glamondans, Vauchamps, Mathay & Mandeure en Franche-Comté, Chevalier de la Confrérie de St.-Georges, & Capitaine au Régiment de Flandre, &c., dont postérité. Voy. LALLEMAND de VAITES;
5. Et Élisabeth-Glossinde, dite *Mademoiselle de Florainville*, née le 17 Décembre 1745.

BRANCHE des Comtes de Lescut, *Seigneurs de* Bettoncourt, *&c.*

X. Balthazar, IIIe du nom, Comte de Rennel, de Lescut & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville, né le 1er Février 1627 (second fils de Balthazar II, & de *Claude de Guérin*), fut substitué au nom de son aïeule maternelle, restée la dernière de sa Maison, & mourut le 26 Octobre 1707. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1658, *Élisabeth*, morte au mois de Juin 1702, fille unique & héritière de *Charles de Vittou*, Seigneur de Valfroicour, & d'*Anne Gérard de Saint-Laurent*, dont :

XI. Jean-Sigisbert, Comte de Rennel, de Lescut & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville & Bettoncourt, né le 9 Avril 1663, Conseiller d'État, & Président à Mortier de la Cour Souveraine de Nancy, mort le 29 Juillet 1707. Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1687, *Catherine de Huyn*, morte le 7 Décembre 1741, âgée de 80 ans, fille de *César*, Seigneur de Bettoncourt, & de *Marguerite de Rulland*, dont :

1. Thomas-Balthazar, qui suit;
2. Jean-Joseph, mort, Chanoine de Saint-Dié, le 20 Mars 1736;
3. Charles, dit *le Comte de Lescut*, né le 15 Janvier 1702, ancien Capitaine au Régiment de S. A. R. de Lorraine;
4. Marguerite, née au mois de Février 1688, morte le 14 Août 1761, veuve, le 4 Août 1751, de *Paul-Melchior-Henri de Seichamps*, Chevalier, Seigneur dudit lieu;
5. Élisabeth-Catherine, morte le 5 Novembre 1751, mariée à *François de Lançon*, Chevalier de St.-Louis, Commandant à Belle-Isle;

6. Françoise, morte, fans alliance, le 16 Février 1771, dans la 79e année de fon âge;
7. Et Catherine, Religieufe aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy, morte le 7 Septembre 1739.

XII. Thomas-Balthazar, Comte de Rennel, de Lefcut & du St.-Empire, Seigneur de Bettoncourt, Lieutenant Colonel & Capitaine au Régiment des Gardes, mort à Nancy, le 17 Novembre 1749, avoit époufé, par contrat du 26 Septembre 1722, *Marie-Anne de Hoffelize,* Dame de Burthecourt & Robert-Efpagne, morte le 27 Mai 1730, fille de *Céfar de Hoffelize,* Chevalier, Seigneur de Burthecourt & de Chambrey, Capitaine au Régiment de la Fère, & d'*Antoinette de Bouvet,* Dame de Robert-Efpagne, dont :

1. Joseph-Balthazar, qui fuit;
2. Catherine-Gabrielle, née le 30 Juin 1723, mariée, par contrat du 12 Juillet 1746, à fon coufin, iffu de germain maternel, *Jean-Baptifte*, Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Comte de Mailly, Seigneur de Coyvillers, dit *le Comte de Coyvillers;*
3. Marie-Thérèse, née le 19 Septembre 1727, morte, fans alliance, au Château de Mailly, le 5 Avril 1772;
4. Et Marguerite, née le 7 Juin 1729, reçue Chanoineffe d'honneur au Chapitre des Chanoineffes-Comteffes de Neuville en Breffe, en 1758.

XIII. Joseph-Balthazar, Comte de Rennel & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Bettoncourt, Burthecourt, Bremoncourt & Haigneville, né le 3 Août 1726, ancien Capitaine au Régiment Royal-Barrois, Infanterie, a époufé, par contrat du 31 Janvier 1756, Marguerite-Gabrielle, née le 20 Mars 1739, fille de Nicolas-François, Comte de Rennel & du St.-Empire, & de *Madeleine de Pons de Rennepont*. Ayant, par cette alliance, réuni en une feule les deux branches de fa Maifon, il a quitté le nom de *Lefcut*. Ses enfants font :

1. Nicolas-François-de-Paul-Balthazar, né le 16 Février 1762, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi, le 25 Juillet 1775;
2. Marie-Anne-Dorothée, dite *Mademoifelle de Rennel*, née le 25 Avril 1758, Chanoineffe-Comteffe de Neuville, par Brevet du 30 Décembre 1758;
3. Charlotte-Gabrielle, dite *Mademoifelle de Lefcut*, née le 10 Septembre 1760, auffi Chanoineffe-Comteffe de Neuville, par Brevet du 30 Janvier 1761;
4. Marguerite, dite *Mademoifelle de Moreuil*, née le 24 Janvier 1765;
5. Anne-Marie-Philippine, née le 10 Avril 1768, dite *Mademoifelle de Senlis;*
6. & 7. Élisabeth-Françoise-Glossinde, née le 3 Décembre 1772; & N..., dite *Mademoifelle d'Anglure*, née le 9 Mai 1777.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée en abîme d'une boule de gueules,* qui est de Rennel; *aux 2 & 3 d'or, au lion de fable, armé & lampaffé de gueules, chargé fur l'épaule d'un écuffon d'argent*, qui eft de Lescut. Pour devife : *Domine, ut fcuto bonæ voluntatis tuæ coronafti nos.*

*RENNES, Ville capitale de la Bretagne, qui a eu fes Comtes particuliers.

Gurvaut, ou Garvaut, fils de Noménoé, Roi de Bretagne, devint Comte de Rennes & de Goello en 876. — *Conan,* IIe du nom, dernier Comte de Bretagne, mourut en 1066, & laiffa pour héritière de ce Comté, *Avoife,* fa fœur, décédée en 1072. Elle avoit porté ce Comté à fon mari *Hoel,* Ier du nom, Comte *de Cornouailles.*

RENOUARD, ou REGNOUARD, famille noble établie en Bretagne. Il eft parlé dans l'Hiftoire de Jean-François & de Gui-Michel de Renouard, Officiers Généraux fous le Maréchal de Briffac, au XVIe fiècle.

Charles-François de Renouard, Seigneur de Fleury, Mézières, &c. Confeiller au Parlement de Paris, Grand Bailli d'Épée à Dreux, mort, le 20 Septembre 1755, Doyen des Confeillers honoraires en la Grand'Chambre de Paris, avoit époufé *Marie-Thérèfe Bofc,* fille de *Claude Bofc,* Chevalier, Seigneur d'Ivry, Confeiller d'État ordinaire, dont:

Claude-François, qui fuit;
Et N... de Renouard, qui, après avoir été Confeiller au Parlement de Paris, après fon père, a acheté une charge de Préfident. Nous en ignorons la poftérité, faute de *Mémoire.*

Claude-François de Renouard, Chevalier, Seigneur de Fleury, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, au département des Duché & Comté de Bourgogne, Breffe, Haute & Baffe-Alface, a obtenu que les Terres & Seigneuries de *Sertans, Amancey, Malans, Defervillers & Abondans* en Franche-Comté, fuffent unies & érigées en fa faveur, en *Comté* fous le nom de *Villayer*, par Lettres du mois d'Août 1749, enregiftrées au Parlement de

Besançon, & en la Chambre des Comptes de Dôle, & ce en considération des services rendus par ses aïeux, & pour rétablir dans sa Maison le titre d'honneur qui y étoit depuis 1655, que la Terre de *Villayer* en Bretagne fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier de ladite année, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, en faveur de JEAN-JACQUES DE RENOUARD DE VILLAYER, Doyen des Conseillers d'État, un de ses aïeux; ladite Terre de Villayer en Bretagne, étant passée dans la Maison *de Rosmadec*. Il épousa 1° le 30 Juin 1710, *Geneviève-Pélagie Baudouin de Chamoult*, fille de *Hugues Baudouin*, Comte de Chamoult, Enseigne des Gendarmes de la Reine, Mestre de Camp de Cavalerie, & de *Michelle Pépin de Boisherpin*; & 2° le 24 Juillet 1738, *Madeleine-Périne-Pépin*, Vicomtesse de Boisherpin, fille unique de *Pierre-Pépin*, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & cousine germaine de sa première femme. Du premier lit sont issus :

1. CHARLES-FRANÇOIS-ELÉONOR, d'abord dit *le Comte de Fleury*, ensuite *le Comte de Villayer*, devenu Lieutenant-Colonel du Mestre-de-Camp-Général de Cavalerie, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Cravates, en 1763, décédé, sans alliance, au mois de Mai 1764;
2. ARMAND-FRÉDÉRIC-AMÉDÉE, né le 26 Janvier 1734;
3. ELISABETH, née le 20 Novembre 1735;

Et du second lit :

4. PHILIBERT-MAURICE, né le 1er Avril 1746, nommé *le Vicomte de Boisherpin;*
5. CHARLES-LÉON-MÉRIADEC, né le 11 Octobre 1750;
6. CHARLOTTE-FRANÇOISE-DOROTHÉE, née le 23 Juin 1740;
7. Et VICTOIRE-PÉLAGIE, née le 27 Décembre 1742.

JEAN-JACQUES DE RENOUARD, Seigneur de Villayer, & CÉSAR DE REGNOUARD, Seigneur de Drouges, Maître des Requêtes, & Trésorier des Etats de Bretagne, issus de GUY DE REGNOUARD, furent déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le 25 Septembre 1668, & le 21 Mars 1669, au rapport de M. des Cartes; & JEAN-JACQUES DE REGNOUARD fut maintenu dans la qualité de Chevalier.

Les armes : *d'argent, à la quintefeuille percée de gueules.*

* RENTY, en Artois : Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une illustre Maison, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le XIVe siècle.

ISABELLE, fille & héritière d'ADRIEN, Seigneur DE RENTY & Comte de Seneghen, & de *Marie de Brimeu*, épousa, en 1350, *Guillaume*, Sire *de Croy* & d'Araines, à condition que les descendants écarteleroient de *Croy* & de RENTY, ce qu'ils ont toujours observé depuis plus de 400 ans. *Guillaume* fut le quatrième aïeul de

Philippe II, Sire *de Croy*, premier Duc d'Arschot, le même en faveur duquel la Seigneurie de RENTY fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1532. Son fils puîné, *Guillaume de Croy*, Vicomte de Bourbourg, marié à *Anne de Renneſſe*, eut en partage ce *Marquisat*, & sa fille unique, *Anne de Croy*, le porta à son second mari, *Philippe de Croy*, Comte de Solre, dont elle fut la seconde femme. *Charles-Philippe-Alexandre de Croy*, leur fils, créé *Duc d'Havré* en 1627, épousa *Marie-Claire de Croy*, Marquise d'Havré, dont le fils, *Philippe-Eugène de Croy*, s'étant rendu Carme, laissa le Marquisat de Renty à sa sœur, *Marie-Ferdinande de Croy*, morte sur la fin de 1683, mariée, en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte d'*Egmond*, & bisaïeule du Comte d'*Egmont Pignatelli* d'aujourd'hui Voy. CROY & EGMOND. — La Maison de Renty subsiste encore dans des Cadets.

GASTON-JEAN-BAPTISTE, Baron DE RENTY, né en 1611, mort en odeur de Sainteté le 24 Avril 1648, marié en 1633, à *Isabelle de Balzac*, dont

JEAN-JACQUES, Marquis DE RENTY, qui laissa

N..., Marquis DE RENTY, Baron de Landel, ci-devant Capitaine des Gendarmes de Bourgogne.

Les armes : *d'argent, à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées.*

* REPAIRE : c'est le nom d'une Baronnie en Quercy, qui fut portée en mariage, avec celle de *Nadaillac*, à

Guillaume du Pouget, par *Almande de la Maynanie*, vivante encore avec son mari en 1450. Ils eurent :

Etienne & *Pierre du Pouget*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié *Seigneur du Repaire*, de Laval & de Nabirac, épousa,

Alpage de la Grange, laquelle étoit veuve de lui en 1506. *Antoinette du Pouget* fut héritière de sa branche, par le décès, sans enfants de son frère. *Jeanne du Pouget* épousa, le 3 Mars 1577, *Charles de Beaumont*, Chevalier, Seigneur de Montfort en Dauphiné, auquel elle apporta la Baronnie du Repaire & les Seigneuries de Nabirac & de St.-Aubin en Périgord. Voy. BEAUMONT.

Il y a une branche de la Maison des Comtes de *Galard de Braſſac*, qui porte le nom de Seigneurs de *Repaire*. Elle a été formée par *René de Galard de Béarn*, Comte de Braſſac. Cette branche ſubſiſte. Voy. GALARD.

REQUELEINE: *d'azur, à 2 beliers affrontés d'or; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent.*

REQUISTON, en Provence. C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles Familles de cette Province, puiſqu'elle juſtifie la poſſeſſion de la Seigneurie d'Alons, depuis plus de 400 ans, & qu'en 1096, GUILLAUME REQUISTON commandoit une Compagnie de 100 Croiſés, ayant pour Lieutenant JEAN, ſon fils.

I. SALVAIN DE REQUISTON, Ier du nom, Seigneur d'Alons, vivoit au milieu du XIIIe ſiècle, & fut père de

II. SALVAIN DE REQUISTON, IIe du nom, auquel les habitants d'Alons rendirent leurs aveux le 2 Avril 1287. Il fit hommage de ſa Terre, le 26 Janvier 1309, au Roi ROBERT, Comte de Provence. Ses enfants furent:

FERAUD, auteur d'une branche qui ne ſubſiſte plus;

Et RAIMOND, qui ſuit.

III. RAIMOND DE REQUISTON fit hommage de la portion qu'il avoit en la Terre d'Alons, ès-années 1331 & 1351, & teſta le 27 Décembre 1360, en faveur de ſon fils, qui ſuit,

IV. FERAUD DE REQUISTON, IIe du nom, fut Seigneur d'Alons, d'Eſcragnolles, Taneron, Bagnols, Villepey, Annot, Fugeret, Caſtellet-les-Sauſſes, Vauclauſe & Draguignan. Il eut:

V. REQUISTON DE REQUISTON, qui rendit hommage de toutes les ſuſdites Terres à Louis d'Anjou, IIe du nom, en 1399. Ce Prince lui confirma alors tous les Priviléges accordés par ſes prédéceſſeurs, anciens Comtes de Provence, depuis Raimond Bérenguier, juſqu'à lui. Il laiſſa:

VI. HONORÉ DE REQUISTON, qui rendit ſon hommage au Roi RENÉ, le 2 Mai 1440, & eut, entr'autres enfants:

N..., mort ſans poſtérité mâle;

Et VINCENT, qui ſuit.

VII. VINCENT DE REQUISTON, Seigneur d'Alons & de Vauclauſe, reçut les aveux & reconnaiſſances des habitants d'Alons, le 6 Mai 1489, & teſta, en 1497, en faveur de ſon fils.

VIII. DURAND DE REQUISTON, Seigneur deſdits lieux, qui en rendit hommage en 1526, & teſta, le 3 Décembre 1531, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS DE REQUISTON, Seigneur d'Alons, & des terres ci-deſſus mentionnées, dont il fit hommage en 1540, épouſa, le 24 Février 1544, *Honorée de Graſſe*, des Seigneurs de *Cabris*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. & 3. HENRI & LOUIS, auteurs, chacun, d'une branche, rapportée ci-après.

X. ANTOINE DE REQUISTON, Ier du nom, Seigneur d'Alons, tranſigea avec ſes frères le 23 Octobre 1591, & avoit épouſé, le 20 Octobre 1569, *Eléonore de Villeneuve*. Leurs enfants furent:

SPLANDIAN, qui ſuit;

Et JULIE, mariée, en 1604, à noble *Antoine de Hondis*, Seigneur de la Mottière.

XI. SPLANDIAN DE REQUISTON, Seigneur en partie d'Alons, teſta le 8 Juin 1652. Il avoit épouſé, en 1599, *Françoiſe de Villeneuve*, dont:

ANTOINE, qui ſuit;

Et ANNE, mariée à *Gilbert de Bonaud*, Seigneur de Roquebrune.

XII. ANTOINE DE REQUISTON, IIe du nom, Seigneur de St.-Laurent, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1667. Ses deſcendants la continuent.

X. HENRI DE REQUISTON (ſecond fils de FRANÇOIS, & d'*Honorée de Graſſe*), fut Co-Seigneur d'Alons & de St.-Laurent, & épouſa, le 8 Février 1587, *Louiſe de Caſtellane-Montmeyan*, dont:

XI. ROLAND DE REQUISTON, marié, le 25 Juin 1614, à *Melchione de Perier*, dont:

XII. ANTOINE DE REQUISTON, qui épouſa, le 29 Juin 1659, *Iſabeau de Caſtellane-Montpezat*.

X. LOUIS DE REQUISTON (troiſième fils de FRANÇOIS, & d'*Honorée de Graſſe*), épouſa 1° *Hélène de Blacas*; & 2° le 19 Octobre

1597, *Hélione d'Agoult-Vincens*, fille de *François*, Seigneur d'Angles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoife de Caftellane-Montmeyan*. Du fecond lit fortit :

XI. Balthazar de Requiston d'Alons, marié, à Brignoles, le 6 Février 1650, à *Thérèfe de Colonia*, dont :

Gaspard, qui fuit ;
Une fille;
Et Geneviève, mariée à Brignoles, en Provence, le 6 Avril 1695, à *Olivier Wale*.

XII. Gaspard de Requiston époufa *Anne de Caftellane-Pierrerue*, de laquelle font iffus :

Deux fils, qui étoient au fervice en 1759;
Et une fille, mariée à *Guillaume Levezy*, Lieutenant du Grand Prévôt de la Maréchauffée de France.

Les armes : *de gueules, à 2 lions d'argent affrontés, fupportant un demi-vol d'or.*

RESTAURANT, Famille noble, une des plus anciennes du Pont-Saint-Efprit en Languedoc, comme il eft prouvé par l'ancien Cadaftre de cette Ville, & par les Archives du Chapitre de Saint-Pierre, Ordre de Cluny.

Elle s'établit au Saint-Efprit, dans le temps que ce pays s'appeloit *Villeclère* : on l'a appelé depuis *Port-Saint-Saturnin*, & y ayant enfuite bâti le pont, on le nomma *Pont-Saint-Efprit*. Le premier, dont on ait connaiffance, fut

Noel de Restaurant, noble Vénitien, qui vint s'y établir à la fin du XIIIe fiècle.

I. Jean Restaurant, Ecuyer de la Ville du Pont-Saint-Efprit, tefta le 4 Août 1568, & avoit époufé *Jeanne de Sibert*, dont il laiffa :

II. Jean Restaurant, IIe du nom, Ecuyer, qui époufa, le 11 Août 1591, *Ifabeau de Philippon*, dont :

III. Etienne de Restaurant, Ecuyer, qui époufa, le 3 Novembre 1625, *Marie de Termes*, dont :

IV. Pierre de Restaurant, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Fabert, Cavalerie, marié, par contrat du 27 Février 1661, à *Claude de Maréchal*. Il en eut :

V. Jean-Baptiste Restaurant, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, qui tefta le 8 Octobre 1617. Il époufa, par contrat du 28 Octobre 1703, *Marguerite d'Armand de Châteauvieux*, morte en 1755, fille d'*Alexandre d'Armand*, Seigneur de Châteauvieux, dont :

Alexandre, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaftalla, le 19 Septembre 1734;
Et Pierre-Nicolas, qui fuit.

VI. Pierre-Nicolas de Restaurant, Ecuyer, baptifé le 10 Décembre 1705, Prieur & Co-Seigneur de la Baronnie de Montmaur, au Diocèfe de Gap, & Co-Seigneur de la Garde-Paréol, fe voyant feul, & obligé, par teftament de Meffire *Jofeph d'Armand de Châteauvieux*, Gentilhomme ordinaire du feu Duc d'Orléans, Major de fon Régiment & Chevalier de St.-Louis, fils d'*Alexandre d'Armand*, ci-deffus mentionné, de porter fon nom & fes armes, s'eft établi à Carpentras, où il réfide. Il a été maintenu dans fa *nobleffe*, & déclaré *noble & iffu de noble race & lignée*, fur la production de fes titres, par Arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 13 Octobre 1745, qui a ordonné que tant lui, que fa poftérité, née & à naître en légitime mariage, jouiront des privilèges de nobleffe, &c., & qu'il fera infcrit par nom, furnom, armes & lieu de fa demeure, dans le Catalogue des véritables Nobles de la Province de Languedoc, &c. &c. Il avoit époufé, par contrat du 6 Octobre 1738, *Louife-Bibiane de Séguin de Piégon*.

D'une autre branche était N... de Restaurant de Fontbonne, qui laiffa

Louis, qui fuit;
Et N... de Restaurant, qui fut père de

1. Bonaventure, tué à la même bataille que fon oncle, étant Aide-Major au Régiment de Guyenne ;
2. N... de Restaurant, Capitaine dans le Régiment Dauphin, qui obtint, après la mort de Louis, fon oncle & de Bonaventure fon frère, une penfion de 200 liv. Il habite le St.-Efprit où il poffède aux environs, dans le Diocèfe d'Uzès, les fiefs de Lirac, Carfan, Montaigu, et celui de la Prade, dans le Comtat Venaiffin. Il avait époufé, à Montpellier, N... *d'Arefne;*
3. Et Louis, Ecclésiaftique, nommé par Louis XV à un Canonicat à Alais.

Louis de Restaurant de Fontbonne paffa en qualité de Commandant au Régiment de Guyenne, dans le Canada, où il fut fait Brigadier, & y fut tué dans une bataille qui s'y donna.

Les armes : *d'argent, à un phénix ſur un bucher, qui ſe brûle à l'ardeur du ſoleil.* Deviſe : VIRTUS VETAT MORI. C'eſt ainſi que les portoit NOEL DE RESTAURANT, & ſes ſucceſſeurs les ont conſervées.

RESTE (DE), famille originaire de Montauban, établie depuis 1700 dans la ville de Saint-Ybars, Diocèſe de Rieux, pays de Foix.

SIMON DE RESTE fut Capitoul de Toulouſe en 1520. Voy. les *Annales de Toulouſe*, tome II, de la Faille. Il laiſſa :

JEAN DE RESTE, auſſi Capitoul de Toulouſe en 1543, qui eut :

Noble JEAN DE RESTE, Ecuyer, marié à *Anne de Beauregard*, fille de *François*, dont :

Noble ANDRÉ DE RESTE, né le 5 Juin 1601, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, marié à *Marie de Roquade*, dont, entr'autres enfants,

JEAN DE RESTE, Seigneur de Villatte, né le 18 Octobre 1632, qui épouſa *Marie de Faure de la Figuarède*, dont :

Noble BERTRAND DE RESTE, Seigneur de Villatte, qui vint habiter dans la ville de St.-Ybars, Comté de Foix, en 1700, où il épouſa au mois de Février 1704, *Marie-Anne de Ravaign d'Esplanais*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. BERNARD-FRÉDÉRIC, marié, en 1737, à *Thérèſe de la Tour*, morte en 1753, dont, entr'autres enfants,

   ANGÉLIQUE, Chanoine de l'Egliſe collégiale de la Ville de St-Ybars, puis étudiant au collège des Jéſuites à Toulouſe.

3. Et MARIE, non mariée, âgée de 52 ans.

JEAN DE RESTE, écuyer, Seigneur de la Figuarède, viſiteur des regiſtres des Etats du pays de Foix, a épouſé, en 1730, *Marie-Anne d'Orbeſſan*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Caſtelgaillard, & d'*Anne d'Orbeſſan*, dont treize enfants, entr'autres :

BERTRAND-FRÉDÉRIC, Prêtre; JEAN-THOMAS; JEAN-PAUL; JEAN-PIERRE; JEAN-GEORGE; & THÉRÈSE-GEORGETTE, reçue à St-Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe.

RESVES, Baronnie en Brabant, ayant été acquiſe en 1651, par *Henri-Charles de Dongelberghe*, Conſeiller du Conſeil de Brabant, iſſu d'un fils naturel de Jean Ier, Duc de Brabant. Il obtint la confirmation du titre de *Baron de Reſves*, par Lettres du 2 Septembre 1657.

* RÉTHEL, Ville ancienne, chef-lieu du Réthelois en Champagne. — Les gens du pays veulent que Jules-Céſar en ait été le fondateur, & qu'il y ait fait camper ſon armée pendant du temps. Ils prétendent que depuis cette époque la ville, dont il s'agit, fut appelée *Caſtrum retectum*, d'où on auroit fait l'étymologie du nom de *Réthel*. Adalberon, Archevêque de Reims, donna Réthel, avec le pays voiſin, à l'Abbaye de St.-Remy, après 970, & les Religieux de cette Abbaye y établirent des Avoués pour la défenſe de leurs Terres, qui ſe rendirent propriétaires, & prirent en peu de temps le titre de *Comte*. Ces Comtes ont formé deux races. — *Manaſſès* Ier fut le premier Avoué de la première race; *Eudes*, Châtelain de Vitry, forma la ſeconde race des Comtes de *Réthel*; & le dernier fut *Hugues IV*, quinzième Comte de Réthel, qui mourut en 1180. *Jeanne*, ſa fille & ſon héritière, épouſa *Louis de Flandres* & Comte de Nevers, qui forma la troiſième race, & mourut en 1322. Ce fut en faveur de leur petit-fils *Louis III*, que les Comtés de *Nevers* & de *Réthel*, furent érigés en *Comté-Pairie* le 27 Août 1347. *Marguerite de Flandres*, fille & héritière de *Louis III*, mourut en 1404, ayant épouſé PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Jean de Bourgogne*, 22e Comte de Réthel, mourut en 1481. *Charlotte*, ſa ſeconde fille, lui ſuccéda, & mourut en 1500. Elle avoit épouſé *Jean d'Albert*, Seigneur d'Orval, dont la fille & héritière, *Marie*, morte en 1549, avoit été alliée à *Charles de Clèves*, Comte de Nevers, mort en 1521. *Jacques de Clèves*, 27e Comte de Réthel, mourut en 1564, & eut pour ſucceſſeur ſa ſœur aînée, *Henriette de Clèves*, morte en 1601. Elle avoit épouſé *Louis de Gonzague*, en faveur duquel le Comté de *Réthel* & le Réthelois fut érigé en *Duché-Pairie* le 15 Décembre 1581, avec la Baronnie de Rozoy qui y fut unie. Il mourut en 1595, & ſon fils, *Charles I*, ſecond Duc de Réthel & de Réthelois, auſſi Duc de Mantoue, mourut en 1627. *Charles III*, quatrième Duc de Réthel & du Réthelois, petit-fils de *Charles I*, vendit, en 1659, les Duchés de Nevers, de Réthel & de Mayenne, au Cardinal *Jules Mazarin*, qui donna les deux derniers au mari de ſa nièce *Hortenſe Mancini*, nommé *Armand-Charles de la Porte*, qui prit le nom & les armes de *Ma-*

zarin, & en faveur duquel *Réthel* fut érigé, ſous le nom de *Mazarini*, en *Duché-Pairie*, le 15 Décembre 1663.

* RETZ, Pays en Bretagne, qui fut d'abord une *Baronnie*, enſuite un *Comté*, ſitué entre l'embouchure de la Loire & le Poitou, à Machecoul pour lieu principal. *Aliette de Retz*, fille & unique héritière de *Gaſvir*, IIe du nom, Sire de Retz, porta en dot la terre de Retz à *Gérard Chabot*, ſon époux. *Jeanne Chabot*, dite *la ſage*, fille de *Gérard*, devint Dame de Retz par la mort ſans enfants de *Gérard*, ſon frère. Elle déclara, en 1400, ſon légitime héritier *Guy de Laval*, IIe du nom, Seigneur du Blazon, à condition qu'il prendrait le nom & les armes de Retz. Elle révoqua depuis cette donation, & adopta pour ſon héritière *Catherine de Machecoul*, ſa couſine, Dame de la Suze & de Benaſte, par acte du 14 Mai 1402, ce qui cauſa un grand procès entre *Guy de Laval*, & *Jean de Craon*, fils de *Catherine de Machecoul*. Il fut terminé en 1404 par le mariage de *Marie de Craon*, avec *Guy de Laval*. *Jeanne de Laval*, Dame de Retz, fille unique de *René de Laval*, Seigneur de Retz, épouſa *François de Chauvigny*, Vicomte de Breſſe. *André de Chauvigny*, Seigneur de Retz, leur fils, ne laiſſa pas d'enfants de *Louiſe de Bourbon-Montpenſier*. Après ſa mort, *Claude d'Annebaud*, Seigneur de St.-Pierre, mari de *Françoiſe de Tournemine*, eut la Baronnie de Retz. *Jean*, leur fils, épouſa en ſecondes noces *Catherine de Clermont*. Il lui donna en dot la Baronnie de Retz, & elle ſe remaria à *Albert de Gondi*; ce fut en leur faveur, & de leurs hoirs mâles, que Henri II, par Lettres du mois de Novembre 1581, érigea la Baronnie de Retz en *Duché-Pairie*. *Henri de Gondi*, Duc de Retz, ne laiſſa que deux filles, dont l'une, *Catherine*, porta Retz en mariage à *Pierre de Gondi*, Comte de Joigni, couſin germain de ſon père. Il obtint de Louis XIII, au mois de Février 1634, de nouvelles Lettres d'érection du Comté de Retz en *Duché-Pairie*, à condition qu'il ne prendrait ſéance que du jour de la vérification de ces nouvelles Lettres. Par ſa mort, arrivée le 21 Avril 1676, ce Duché-Pairie fut encore éteint. Il ne laiſſa que des filles : l'aînée ſe fit Religieuſe, & ſa sœur, *Paule-Catherine-Françoiſe*, héritière du Duché de Retz, épouſa *François-Emmanuel de Bonne de Créquy*, Duc de Leſdiguières ; après ſa mort, Retz paſſa à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, Pair de France, comme héritier de *Marguerite de Gondi*. Voy. NEUFVILLE DE VILLEROY ET GONDI.

RETZ DE BRESSOLES, famille établie dans le Gévaudan & l'Auvergne.

I. ANTOINE RETZ, Ecuyer, Lieutenant du Bailli de Gévaudan, Archer de la Garde du Roi François Ier, épouſa, le 3 Octobre 1526, *Marguerite de Breſſoles*, dont l'arrière-petit-fils,

IV. ANDRÉ DE RETZ, Ecuyer, Seigneur de Breſſoles, de la Beſſière & du Crouzet, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par deux ordonnances de 1668. Il épouſa, le 5 Octobre 1626, *Jeanne de Beſſe*, dont

V. JEAN-CLAUDE DE RETZ, Ecuyer, Seigneur de la Beſſière & du Crouzet, né le 9 Avril 1641, marié, le 6 Mai 1682, à *Marie-Louiſe Blanc du Bos*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, Seigneur du Bos, du Fayet, &c., & de *Louiſe de la Mothe*, dont

VI. JACQUES DE RETZ DE BRESSOLES, Ecuyer, Seigneur du Crouzet, de Servières & d'Albanac, né le 12 Mars 1687, qui épouſa, le 24 Février 1717, *Eliſabeth de Barthélemy*, fille de *Joſeph*, Avocat au Parlement. Ils eurent

VII. JEAN-JOSEPH DE RETZ, né le 10 Décembre 1718, qui fut reçu Page de la Reine le 14 Janvier 1734. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, pag. 461.)

N... Chevalier de RETZ eſt Capitaine de frégate depuis 1767.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une épée d'argent, poſée en pal, la pointe en bas.*

REUE (LA), Famille noble & ancienne, originaire de Liſieux, dont le nom eſt orthographié différemment dans les titres : on y lit LA REUE, LA ROE, & LA ROUE.

ADAM DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur d'Elbeuf-en-Bray, vivant encore le 24 Novembre 1466, avec *Mahiette de Semauville*, ſon épouſe, comparut à la montre des Nobles de la Vicomté de Gournay en 1470, ſous le nom d'ADAM DE LA ROUE, homme ancien, pour lequel ſe préſenta PIERRE DE LA ROUE, ſon neveu, *armé d'un harnois complet, excepté le harnois de jambe, avec un Page portant ſa*

lance, &c.; & fut commandé André de la Roue, *avoir harnois de jambe, pour ce un homme d'armes, un Archer*. On ne fait s'il étoit père, oncle ou coufin de Thomas, qui fuit.

I. Thomas de la Reue, Ecuyer, Seigneur de Lifores & de Norolles, Confeiller en Cour-Laye, & Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, époufa, vers 1470, *Guillemette Guédon*, Dame de St.-Martin-du-Manoir. Elle fe difoit veuve en 1513, qu'elle avoit la garde-noble de fes enfants. Elle était fille puînée de *Laurent Guédon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, Confeiller en Cour-Laye, fucceffivement Lieutenant-Général des Baillis de Caux & de Rouen en 1442. Voy. GUÉDON. Ils eurent :

1. Robert, Chanoine de Lifieux, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir;
2. & 3. Christophe & Laurent;
4. Vincent, qui fuit;
5. Et Marguerite, mariée, par contrat du 3 Décembre 1530, paffé devant les Tabellions de Lifieux, avec *Pierre Regnault*, Ecuyer.

II. Vincent de la Reue, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir, &c., époufa, par contrat paffé devant les Tabellions de Fécamp, en 1518, *Marie de Vattemare*, qu'il laiffa veuve en 1551. Ils eurent :

1. Louis, qui fuit;
2. Jean, qui figna, pour fon aîné, l'aveu rendu par dénombrement du Fief, Terre & Seigneurie de St.-Martin-du-Manoir, au Duché d'Eftouteville, le 19 Octobre 1554;
3. 4. & 5. Jacques, Robert, & Charles, dont on ignore les alliances & la poftérité.

III. Louis de la Reue, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir, des Monts, Barneville & le Val-Coquin, Paroiffe de Honguemare, Confeiller au Parlement de Rouen en 1571, mourut vers 1600. Il époufa *Anne Piédeleu*, dont :

1. Pierre, qui fuit;
2. Louis, duquel on ignore le fort;
3. Louise, mariée, en 1592, à noble homme *Jean Thirel* (*a*), Ecuyer, Sieur de la Raillerie, Vicomte de Pont-Audemer.
4. Jeanne;
5. Et Anne, morte en 1650, âgée de 63 ans, & inhumée à l'Abbaye de St.-Amand de Rouen, où l'on voit fon épitaphe. Elle époufa *Guillaume Bertout*, Ecuyer, Sieur de Bouttemont. Ces deux dernières, avec Louis, leur frère, reftèrent fous la tutelle d'*Anne Piédeleu*, leur mère, laquelle vivoit en 1622.

IV. Pierre de la Reue, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir, des Monts, Barneville, le Val-Coquin, &c., époufa, par contrat reconnu devant les Tabellions de la haute Juftice de Hotot-en-Auge, *Louife Labbé*, fille de noble homme *Urfin Labbé*, Ecuyer, Sieur de Billy & de la Tillaie, & de *Marie Touftain de Frontebofc*, dont :

V. Françoise de la Reue, Dame de St.-Martin-du-Manoir, &c., qui époufa, en 1640, ou 1641, noble homme *Jacques Bertout*, Ecuyer, Sieur des Roques, Maribadon, &c., neveu de *Guillaume Bertout*, marié à Anne de la Reue, fa tante, & fils de *Jean Bertout*, Ecuyer, & de *Marie Auber*, dont : 1. *Charlotte Bertout*, mariée, le 17 Août 1660, à *Charles Touftain*, Seigneur de Richebourg, Guenouville, Malmain, le Pavillon, &c. Capitaine au Régiment de Longueville, auquel elle porta la Terre de St.-Martin-du-Manoir, que fa poftérité poffède aujourd'hui; 2. *Madeleine Bertout*, mariée à *Adrien Filleul*, Seigneur de la Folletière : elle eut en partage le fief du Val-Coquin; 3. & *Marthe Bertout*, Dame des Monts, & de Barneville en partie, mariée à *Nicolas Filleul*, E-

(*a*). Dans la Chapelle de Notre-Dame de Nettelet en l'Eglife d'Harfleur, fur deux tombes de pierre, où font repréfentés l'homme & la femme avec leurs armoiries, on lit cette épitaphe. *Cy gît Me Robert Tyrel, luy vivant Ecuyer, Sieur de Néhaumare, Vicomte de Montivilliers, lequel décéda le IXe jour de Septembre* 1569. — *Le* 21 *Septembre* 1575, *fut inhumée* Catherine de la Reue, *veuve de feu N. H. Robert Tyrel, Lieutenant de M. le Bailly de Rouen en la Vicomté d'Auge, lequel trépaffa à Paris, & fut inhumé audit lieu le* 10e *jour de Février* 156 . Tyrel porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles du même*. Il paroît que cette Famille de *Tyrel* defcendoit, par femmes, de *Jean Loifelet*, dit *Nettelet*, fondateur de cette Chapelle en 1407. Mém. de M. *Bafdemer*, Vicaire d'Harfleur & Curé de Saint-Paul-lès-Rouen. — *Robert Tyrel* Ecuyer, Sieur de Robdimare, Vicomte de Montivilliers, époufa, en 1630, *Marie Bigot*. — *Marie Tyrel*, leur fille, fut mariée à *Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Rebets; *Jean Thyrel* fut pourvu de l'office de Procureur du Roi en la Vicomté de Montivilliers, le 27 Avril 1566, fur la démiffion de *Pierre Defchamps*, Ecuyer, Sieur de Grangues & de Loriot, fon coufin germain.

cuyer, Sieur de la Hélinière, dont la poftérité fubfifte dans *N... Filleul*, Seigneur des Monts, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

Les armes : *d'azur, à une roue d'or, à 8 rais; au chef coufu de gueules, chargé de* 3 *coquilles d'or*. C'eft ainfi qu'on les voit dans l'Eglifede St.-Martin-du-Manoir, & qu'elles font dans le *Nobiliaire de Chevillard*.

* REUGNY, Terre & Seigneurie près de Saint-Saulge, Election de Nevers, qui a donné fon nom à une ancienne nobleffe du Nivernais, dont il eft parlé dans la dernière Edition de Moréri, & dont on nous a fait paffer, en 1758, une Généalogie, impr. in-4, en 1753, à la fuite de celle de *Courvol*. Elle remonte à

I. JEAN DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1330. Il eut:

1. GUYOT, Seigneur de Reugny, mort fans poftérité, avant 1403;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en 1398, laiffant:
   ISABEAU, Dame dudit Reugny, en partie, mariée à *Hugues des Choux*, Écuyer, qui vivoit en 1397;
   Et JEANNETTE, auffi Dame en partie duditlieu, mariée à *Jean Raulin*, Écuyer, laquelle vendit, du confentement de fon mari, le Vendredi après la Saint-Jacques & Saint-Philippe, 4 Mai 1403, à GUILLAUME DE REUGNY, fon oncle, la portion qui lui étoit échue en la terre de Reugny, provenant de la fucceffion de GUYOT DE REUGNY, auffi fon oncle.
3. Et GUILLAUME, qui fuit.

II. GUILLAUME DE REUGNY, Écuyer, Seigneur de Reugny, vivoit encore en 1409; il époufa, par contrat paffé le 5 Avril 1379, devant *Jean Guyart*, Notaire à Saint-Saulge, *Marguerite de Chafeaux*, fille de *Jean de Chafeaux*, Écuyer, & d'*Alpis de Saint-Granien*, Dame de Lancray, en préfence de *Jean de Chafeaux*, Écuyer, fon frère, & de *Jean de Seigueres*, fon frère utérin. Il eut :

1. HUGUENIN, Écuyer, Seigneur de Reugny, qui époufa, par contrat paffé devant *Erart*, Notaire, le 15 Mai 1421, *Agnès*, fille de *Jean de Lancroy*, Écuyer, & d'*Agnès de la Tournelle*, dont il n'eut point d'enfants;
2. JEAN, qui fuit;
3. Et MARC, Écuyer, Seigneur de Reugny, d'Arcy, de Foretton, Bouveffon, & Vendenefte en partie, qui partagea avec fes neveux, enfants de JEAN DE REUGNY, le 17 Juillet 1470. Il avoit époufé *Ifabeau de Champrobert*, dont :
   1. & 2. JEAN, Prêtre; PHILIPPE;
   3. & 4. FRANÇOIS & VINCENT, morts fans poftérité;
   5. Et CLAUDE, mariée à *Guillaume de Parthenay*, Écuyer, laquelle vivoit en 1470.

III. JEAN DE REUGNY, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Riéjot, Fleury-la-Tour, Saify, Cercy-lès-Decize, & de Promeffon, vivant en 1440, &c., époufa, *Jeannette de Champrobert*, fille de *Jean de Champrobert*, Ecuyer, Seigneur de Bouveffon, & de *Marguerite la Blanche*. Il eut :

1. JEAN, Écuyer, Seigneur de Riéjot, qui partagea avec MARC, fon oncle, en 1470, & mourut fans enfants;
2. NICOLAS, nommé dans le même partage;
3. GUILLAUME, qui fuit;
4. Et JEANNE, mariée à *Henri d'Orgières*, Ecuyer, qui vivoient en 1460.

IV. GUILLAUME DE REUGNY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Promeffon, Riéjot, &c., partagea avec MARC, fon oncle, en 1470, & vendit, le 31 Août 1475, à Philibert de Beaumont, Seigneur d'Efpueilles, 60 sols de rente, affignés fur la Terre de Promeffon, Paroiffe de Rouy. On croit qu'il époufa *Catherine de Traves*, dont :

PHILIPPE, qui fuit;
Et CATHERINE, mariée, en 1481, à *Guyot de Coffon*, Ecuyer.

V. PHILIPPE DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Riéjot, &c., époufa, par contrat du 11 Janvier 1489, paffé devant *Baullard*, Prêtre, Notaire, *Catherine de Marrey*, fille de *Huguenin de Marrey*, Ecuyer, & de *Marguerite Drouaut*. Leurs enfants furent:

1. VINCENT, Ecuyer, Seigneur de Reugny, de Lamiraud & de Lancray (ou Lanceft), marié, par contrat du 24 Janvier 1520, à *Agnès de la Broffe*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de *la Broffe*, au Diocèfe d'Autun, dont il n'eut point d'enfants;
2. JACQUES, qui fuit;
3. ISABEAU, mariée à *Pierre de Lartigue*, Ecuyer, d'une ancienne Nobleffe, qui remonte à 1236;
4. Et JEANNE, qui tranfigea, comme veuve & tutrice de fes enfants, le 20 Juin 1554, par acte passé devant *Garilland*, Clerc-Notaire, avec *Jeanne de Courvol*, fa belle-fœur; elle époufa *Hoftelin d'Onay*, Ecuyer, Seigneur de Touteuille.

VI. JACQUES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur

de Riéjot & de Lancray, époufa, par contrat paffé devant *Dubois*, Notaire, le 8 Octobre 1526, *Jeanne de Courvol*, qui devint héritière de fa branche, par la mort de *Louis de Courvol*, fon frère, arrivée peu de temps après fon mariage avec *Philippe de Saint-Père*, dont elle n'eut point de poftérité. Elle était fille d'*Antoine de Courvol*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Iffenay, &c., & de *Philiberte de la Perrière*. Ils eurent :

1. Edme, Ecuyer, Seigneur de Faveray & de Villiers, marié à *Louife de Bongars d'Arfilly*, avec laquelle il vivoit en 1554. Ils eurent :
   - Edme, Seigneur de Faveray ;
   - Jean, Seigneur de Villiers, morts, l'un & l'autre, fans alliance.
   - Et Jeanne, Madeleine & Marie, mortes auffi fans alliance ;
2. Charles, qui fuit ;
3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Riéjot, & de Lancray en Lyonnais, qui eut :
   - Gabriel, mort fans alliance ;
   - Edme, Chevalier, Seigneur de Lancray, marié à une fille de la Famille *de la Baftie*, au pays de Dombes, dont
     - Antoine de Reugny, Chevalier, Seigneur de Lancray et de Chaffigny, marié à *Marguerite de la Rivière*, fille du Vicomte de ce nom, dont il eut deux filles.
     - Et Pierre, mort fans alliance.
   - N..., mariée à *Antoine de Montchauveau*, Ecuyer, Seigneur de Dame ;
   - Gabrielle, mariée à *François de Maulmigny*, Ecuyer, Seigneur de Rivière & de St.-Michel ;
   - Et Françoise, mariée à *Robert de Malhieu*, Ecuyer, Seigneur de Varenne & de la Vallée-de-Chevigny. (Cette branche s'eft éteinte vers le milieu du XVIIe fiècle.)
4. Claude, Ecuyer, Seigneur de Tais & du Pleffis, qui laiffa ;
   - N...., qui époufa, *Charles de Rudo*, Ecuyer, Seigneur de Fontenay & du Pleffis ;
   - N..., mariée à *Pierre de Gerbault*, Ecuyer, Seigneur du Pont ;
5. Jean, Prieur du Pré-lès-Donzy en 1564, où il mourut le 5 Juillet 1592, & inhumé en l'Eglife Paroiffiale du Pré-lès-Donzy, où l'on voit son épitaphe ;
6. Antoinette, mariée, par contrat paffé au Château du Tremblay, le 17 Mars 1546, devant *Norry*, Notaire, à *Louis de Marie*, Ecuyer, Seigneur de Pouvies ou Poiriers (la Thaumaffière, dit des Prairies), en la Paroiffe de St.-Germain-lès-Gy, près de Montargis ;
7. Marguerite, femme de *Jean de Guerry*, Ecuyer, Seigneur de Plotot ;
8. Et Claudine, mariée, 1° à *Antoine de Maumigny*, Seigneur de Rivière ; & 2° à *Jean de Pomard*, Ecuyer, Seigneur de Gevrady.

VII. Charles de Reugny, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Iffenay, Baudouin, Tais & Montaron, fut reconnu *noble d'extraction*, fur le vû de fes titres, par Jugement des Commiffaires députés par le Roi, pour le régalement des tailles en la Genéralité de Moulins, du 15 Mars 1599, & avoit époufé, par contrat paffé devant *Enfert*, Notaire, le 13 Septembre 1568, *Catherine de Loron*, fille de *Pierre de Loron*, Ecuyer, Seigneur de Chantereau, & de *Louife de Bongars*. De ce mariage vinrent :

1. Léonard, Ecuyer, Seigneur de Riéjot & du Pleffis, Capitaine de 20 Arquebufiers, tué, à l'âge de 22 ans, au fiége de Montejeau, le 1er Août 1589, comme il appert de fon épitaphe, qui fe voit dans l'Eglife Paroiffiale du Pré-lès-Donzy, où il étoit inhumé, auprès de Jean de Reugny, fon oncle, qui en étoit Prieur. Il n'a point été connu de la Thaumaffière ;
2. Jean, qui fuit ;
3. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Faveray*, &c., rapportée ci-après ;
4. Charles, Religieux de la Charité-fur-Loire, & Prieur du Pré-lès-Donzy ;
5. Claude, Prieur de Mazilly & du Pré-lès-Donzy ;
6. Louise, mariée, en 1596, à *Gilbert de Chavigny*, ou *Chevigny*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Robert ;
7. Et Madeleine, Religieufe de Sainte-Claire, à Decize en Nivernais.

VIII. Jean de Reugny, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, d'Iffenay, Tais, Montaron, Baudoin, &c., fut fort employé au fervice, ayant eu plufieurs fois des Compagnies de Cavalerie ; & époufa, par contrat du 7 Novembre 1594, paffé devant *Barlezy*, Notaire Royal, *Charlotte de Regnier de Guerchy*, fille de *Claude de Regnier*, Seigneur Baron de Guerchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & d'*Anne de Giverlay*, Dame d'Aulnay, le Baffort, Champoulet, Pouffery, la Forêt-des-Chaumes, &c. Elle étoit

grand'tante de Meffire *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & du Château d'Huningue, reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 17 Mai 1739, mort en Février 1748. De cette alliance naquirent :

1. Georges, qui fuit;
2. Catherine, mariée, le 3 Juin 1622, à *François Popillon*, Chevalier, Baron du Riau;
3. Gabrielle, mariée à *François d'Eftutt*, Seigneur de Tracy & de Paray;
4. Et Anne, Religieufe Bénédictine à la Ferté, près de Nevers.

IX. Georges de Reugny, Chevalier, Comte du Tremblay, Seigneur d'Iffenay, Pouligny, Montaron, Remilly, Savigny, Cauly, Saint-Gratien, Vendeneffe en partie, Pouffery & du Perron, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dès 1628, fut en 1645 Meftre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, qu'il leva pour le fervice du Roi. Il produifit fes titres, feulement depuis 1526 (que Jacques de Reugny, fon bifaïeul, époufa *Jeanne de Courvol*), lors de la recherche générale de la Nobleffe du Royaume, & eut acte de leur repréfentation, en qualité de Gentilhomme, par Jugement de M. Lambert d'Herbigny, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 24 Décembre 1667. Il commanda l'Efcadron de la Nobleffe de Nivernais, dans la guerre de 1672, fuivant un certificat de M. de Turenne, de 1674. Son éloge & fes fervices, ainfi que ceux de fes ancêtres, font mentionnés dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1687, p. 225. Il mourut en 1686, & avoit époufé, 1° par contrat paffé devant *Coquille*, Notaire à Nevers, le 26 Juin 1635, *Claude-Anne de Choifeul d'Efguilly*, laquelle tefta devant *Charlieu*, Notaire, le 4 Août 1640, fille de *Claude-Alexandre de Choifeul*, Chevalier, Baron d'Efguilly, & de *Marie Briffon*; & 2° par contrat reçu de *Guinet*, Notaire à Nevers, le 4 Novembre 1644, *Juliette de Saulieu*, fille de *Jean de Saulieu*, Seigneur de Rameron, de Niault & du Pavillon-de-Trangy, & de *Catherine Tenon*, de la Maifon des Seigneurs de *Nanvigne* & des Barons de *la Guerche*. Du premier lit vinrent :

1. Jacques, Vicomte du Tremblay, âgé de 24 ans, en 1667, fervant alors, en qualité de Lieutenant de Chevaux-Légers, dans la Compagnie du Marquis de Saint-Vians. Il mourut fans enfants de *N... de Bretagne de Nanfouty*, en Bourgogne, fon époufe;
2. Louis, qui fuit;
3. Catherine, Religieufe Urfuline à Nevers.

Et du fecond lit :

4. Jacques, Seigneur de St.-Gratien & de Savigny, dont on ne connoît point de poftérité;
5. Etiennette, mariée 1° à *Hector des Cros*, Seigneur d'Eftrées en Bourbonnais; & 2° à *François*, Seigneur *de la Roche*, en Auvergne;
6. Et Françoise-Louise, mariée à *Edme de Saint-Hilaire*, en Bourbonnais.

X. Louis de Reugny, Ier du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, âgé de 20 ans, en 1667, époufa, par contrat paffé devant *des Brueres*, Notaire à Villeneuve, le 19 Septembre 1688, *Madeleine Garnier*, fille de Meffire *Jean Garnier*, Préfident, Tréforier Général de France en la Généralité de Moulins, & de *Jeanne Hardy*, dont :

1. Louis de Reugny du Tremblay, né le 29 Juin 1696, tenu fur les Fonts Baptifmaux, le 17 Avril 1702, par M. le Dauphin, père de feu Louis XV, & par Madame la Ducheffe de Bourgogne : il eft mort fans alliance;
2. Autre Louis, qui fuit;
3. Edouard, rapporté après fon frère;
4. Et Jeanne-Charlotte, mariée à *Louis Comeau*, Chevalier, Seigneur de Santenon.

XI. Louis de Reugny, IIe du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, &c. (*a*), né le 3 Mars 1701, ondoyé le 5 fuivant, a été tenu fur les Fonts de Baptême, en 1707, dans l'Eglife Paroiffiale de Nocle, au Diocèfe d'Autun, par Louis de Mefgrigny, Comte de Villebertin, gendre du Maréchal de Vauban, & par Madame la Marquife de Montbrun. Il a époufé, par contrat paffé devant *Guipon*, Notaire à Moulins, le 7 Janvier 1732, *Marie-Etiennette Hugon de Pouzy*, fille de Meffire *Pierre Hugon*, Chevalier, Seigneur de Pouzy & Fourchaud, & de *Gabrielle Baugy de Rochefort*. De ce mariage font iffus plufieurs enfants, morts en bas âge, et

(*a*). C'eft lui qui a remis à MM. de Courvol tous les titres concernant leur Maifon, qui fe font trouvés dans la fienne, après en avoir fait par lui-même une recherche exacte, dont il s'eft occupé pendant un an, pour les engager à donner une nouvelle Edition de leur Généalogie plus détaillée par ces fecours, qui a été imprimée en 1753 in-4, & après laquelle fuit celle de MM. de Reugny, que nous donnons ici, comme il a été dit ci-devant.

ANNE-ELISABETH, née le 20 Janvier 1738, mariée, le 17 Septembre 1753, à *Nicolas de Fuffey*, Marquis de Sérigny;

Et JEANNE-LOUISE, née le 15 Octobre 1741.

XI. EDOUARD DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Pouffery, frère puîné du précédent, eft né le 4 Juillet 1703, & eft mort le 14 Septembre 1753. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Garilland*, Notaire, le 3 Novembre 1749, *Gabrielle Millot*, fille de *Guillaume Millot*, Chevalier, Tréforier de France au Bureau des Finances de Moulins, & de *Madeleine Gafcoing*, dont :

EDOUARD, né le 25 Octobre 1750;

Et GABRIELLE, née le 7 Novembre 1751.

BRANCHE

des Seigneurs de FAVERAY, VILLATTE, &c.

VIII. FRANÇOIS DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Faveray, Villiers, Chantereau & de Brodon (troifième fils de CHARLES DE REUGNY, Seigneur du Tremblay, & de *Catherine de Loron*), partagea avec JEAN, fon frère aîné, le 20 Août 1602. Il époufa 1° *Claude de la Rivière*, de la branche de *Champlemy*, Dame d'Honneur de la Reine MARGUERITE, morte fans enfants, & inhumée dans le Chœur de l'Eglife St.-Martin-du-Pré en Nivernais, près de Donzy. Il eft à remarquer, qu'en 1682, 74 ans après fa mort, le Curé ayant fait abattre fon tombeau, on y trouva le corps de cette Dame fain & entier; & que l'Evêque d'Auxerre, informé de cet événement, obligea le Curé à rétablir ce tombeau. Ce fait eft rapporté dans le *Mercure Galant*, du mois de Janvier 1687, p. 226 & 227. On lit fur fon tombeau, où elle eft repréfentée avec tous fes atours, qu'elle décéda à l'âge de 20 ans, étant à Paris, auprès de la Reine MARGUERITE, le 19 Avril 1606. Elle y eft dite *Françoife*, & non *Claude*. FRANÇOIS époufa 2° *Marie de Loufeau*, fille de *Jean de Loufeau*, Ecuyer, Seigneur de Villatte, & de *Gabrielle le Fort*, dont :

JEAN, qui fuit;

Et MADELEINE DE REUGNY DE FAVERAY, mariée 1° à *N... d'Eftutt*, Ecuyer, Seigneur de St.-Pierre; 2° & à *Jacques Graffet*, Chevalier, Seigneur de Rouillé & de Tomier, Gouverneur de la Groffe Tour de Bourges.

IX. JEAN DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Faveray, de Villatte & de la Magdeleine, époufa, le 13 Février 1642, *Sufanne Gay*, qui, étant veuve, produifit les titres de nobleffe de feu fon mari, devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins & de Bourges, qui lui en donna acte, comme veuve de Gentilhomme, le 4 Mars 1667. Elle étoit fille de *Jean Gay*, Lieutenant à Lers, en Berry, près de Loire, & de *Marguerite de Montaigu*. Elle avoit eu de fon mariage :

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Villatte & de la Magdeleine, auquel on ne connoît pas d'alliance;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. MARIE, mariée à *Jean d'Eftutt*, Chevalier, Seigneur de Tracy;
4. & 5. SUSANNE & FRANÇOISE, qui ne paraiffent point avoir été mariées.

X. FRANÇOIS DE REUGNY DU TREMBLAY, appelé *le Vicomte de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Villatte, Lafin, Chafnay, &c., Ecuyer ordinaire du Roi en fa Petite Ecurie, en furvivance de fon beau-père, en 1687, obtint de Sa Majefté un Brevet d'affurance de 20,000 livres, fur fa charge d'Ecuyer ordinaire, le 20 Février 1716; & étoit mort le 21 Juin 1718, que fa veuve *Anne de Champfeu*, fille de *Philippe de Champfeu*, Baron de Lafin, Vicomte de la Vauquerie, Seigneur de St.-Martin, de Fourchaud, &c., reçut pour elle & fes trois filles, par acte paffé devant *Guérin* & fon Confrère, Notaires à Paris, les 20,000 livres portées par ledit Brevet, de Meffire Jean-Marie-Louis de Sens, Marquis de Morfan, Capitaine au Régiment de Navarre, comme ayant l'agrément du Roi pour cette charge d'Ecuyer de Sa Majefté. Ils eurent :

1. MARIE, majeure en 1718, mariée, le 18 Mars 1719, à *Michel de la Barre*, Ecuyer, Seigneur des Troches & des Cloux, en l'Election de Nevers, dont deux fils;
2. MARIE-ANNE, auffi majeure en 1718;
3. Et CATHERINE-SUSANNE, fille émancipée de droit la même année 1718.

Les armes : *palé d'argent & d'azur de* 6 *pièces, au croiffant de gueules brochant fur le tout.*

* REUILLY, en Berry, Diocèfe de Bourges, fimple Fief, dont les Supérieurs & Directeurs du Séminaire de St.-Sulpice de Paris font les Seigneurs fpirituels & temporels, & auffi Collateurs de la Cure. Il y a haute, moyenne & baffe Juftice.

REUSS-GREIZ, en Allemagne, dont eft chef

HENRI XI, Confeiller intime de Leurs Maj.

Imp. & Roy., Command. roy. de St.-Etienne, né le 18 mars 1722. Il épousa, 1° le 4 Avril 1743, *Conradine-Éléonore-Isabelle de Reuss-Schleiz-Kœstritz*, née le 22 Décembre 1719, morte le 2 Février 1770; & 2° le 25 Octobre 1770, *Christiane-Alexandrine-Catherine de Linange-Heidesheim*, née le 25 Novembre 1732, fille du Comte *Christian-Charles-Regnard*. Il eut du premier lit :

1. Henri XIII, né le 16 Février 1747, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gemmingen, Infanterie, au service de L. M. I. & R.
2. Frédérique-Marie-Jeannette, née le 9 Juillet 1748, mariée, le 7 mai 1770, à *Frédéric-Guillaume*, Prince de *Hohenlohe-Kirchberg*, né le 3 Décembre 1732;
3. Henri XIV, né le 6 Novembre 1749;
4. Henri XV, né le 22 Février 1751, Chambellan actuel & Capitaine au service de l'Impératrice-Reine;
5. Isabelle-Auguste, née le 7 août 1752, mariée le 1er juin 1771, à *Guillaume*, Comte & Burgrave *de Kirchberg*, né le 23 Avril 1751, mort le 7 Février 1777;
6. Ernestine-Espérance-Victoire, née le 20 Janvier 1756;
7. Et Henri XVII, né le 25 Mai 1761, Capitaine au Régiment de Hesse-Darmstadt, Infanterie, au service de la République de Hollande.

* REVEL, Seigneurie qui appartient à la maison de *Broglie*, & est érigée en comté. Voy. BROGLIE.

Il y a une petite Ville de ce nom au Diocèse de Lavaur, connue dans l'Histoire du Languedoc, nommée ainsi par Guillaume Flotte, Seigneur de Revel; car nous voyons que la plupart des Bastides ou nouvelles Villes qui furent construites dans la province de Languedoc, depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'au milieu du suivant, prirent leur nom des Seigneuries que possédoient les Lieutenants du Roi, les Sénéchaux ou les Commissaires qui les établirent. Voy. le *Dictionnaire des Gaules*, au mot REVEL.

REVEL en Dauphiné : *d'azur, à une étoile d'or, surmontée d'un demi-vol d'argent*

REVENTLOW, famille distinguée en Danemark. Le Chambellan Baron Reventlow, a été envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de S. M. Danoise à la cour de France en 1754.

§ REVEREND (le), Famille du Bessin, dans la Basse-Normandie :

I. Michel le Reverend, Seigneur de Bougy, est compté entre les Seigneurs qui allèrent joindre à Caen, en 1589, le Duc de Montpensier que Henri III avoit envoyé pour empêcher que la ligue ne lui débauchât entièrement cette province. Il se trouva à la défaite des Gautiers, qui tenoient pour faire lever le siége de Falaise aux troupes du Roi & à la prise de cette ville; selon Mézerai, *Histoire de France*, tome III, p. 776, édit. de 1685; Masseville, *Histoire de Normandie*, tome V, p. 268, sec. édit. Michel laissa :

II. Olivier le Reverend, Seigneur de Bougy, qui entra fort jeune au service, & s'y distingua par plusieurs belles actions. Mézerai en parle en ces termes (*ibid. ut supra*, p. 1097, sous l'année 1593.)

*Caen était perdu, si la résolution & le jugement d'*Olivier le Révérend de Bougy, *Gentilhomme du pays, qui s'y rencontra, n'eussent arrêté cette irruption : la Mothe-Corbinière, Capitaine de la Ligue, avoit formé le dessein de surprendre cette ville, pendant l'absence de son Gouverneur.* Bougy *sort courageusement dans la rue, fait avertir ses amis, excite les habitants, & cependant, prévoyant bien que les ennemis fermeroient la porte du Pont-Saint-Pierre, il envoya promptement un de ses gens y clouer une pièce de bois entre les feuillures; de sorte que lorsqu'ils la voulurent fermer, plus ils se hâtoient, moins ils s'apercevoient de l'empêchement.* Bougy *arrive là-dessus avec quinze ou vingt hommes animés par son exemple; sa venue les étonne, & les met en trouble, & comme ils ne peuvent faire joindre la porte, un de ceux qui accompagnoient* Bougy, *nommé la Rivière-Renouf, s'étant poussé avec autant de hardiesse que de courage par l'ouverture, va donner du pistolet dans la tête à la Mothe-Corbinière, & fait par sa mort évanouir son entreprise & son parti. La ville reconnut mieux la grandeur du péril quand il fut passé, & le Roi rendit depuis ce témoignage à* Bougy, *que sa fidélité qu'il avait déjà éprouvée dans d'autres occasions, lui avoit, en celle-ci, sauvé toute la Basse-Normandie.* Sa famille jouissoit depuis longtemps des privilèges de la Noblesse; mais Henri IV voulut cependant reconnaître les services qu'elle lui avoit rendus, ainsi qu'à ses prédécesseurs, par des Lettres d'annoblissement, du mois de Septembre 1594, lesquelles furent enregistrées

en la Chambre des Comptes, le 10 Février, & à la Cour des Aides, le 14 Mars 1595, fans indemnité; OLIVIER LE REVEREND DE BOUGY, produifit fes Lettres devant M. de Roiffi, & fut maintenu dans fa nobleffe avec fes fils :

1. MICHEL, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Calix, qui, conjointement avec Pierre le Marchant, Seigneur St.-Manvieux, fit bâtir, en 1619, dans l'Eglife des Cordeliers de Caen, la belle Chapelle des Deux-Amis, laquelle a fervi de commune fépulture à l'un & à l'autre après leur mort. Voy. les *Origines de Caen*, par M. Huet, p. 230, fec. édition.
3. Et LOUIS, employé, avec fes frères, dans la recherche de M. de Roiffy.

III. MICHEL LE REVEREND, IIe du nom, Seigneur de Bougy, porta les armes pendant plufieurs années, & prit dans fon pays une alliance dont fortirent feize enfants, tant garçons que filles; l'aîné fut THOMAS, qui fuit, & le cadet, JEAN, rapporté après fon frère.

IV. THOMAS LE REVEREND, Seigneur de Bougy, fut maintenu dans fa nobleffe, en 1666, par M. de Chamillart, fe fit recevoir Avocat à Paris, & y fréquenta le Barreau. Le partage des biens de fa famille l'ayant rappelé à Caen, il y paffa le refte de fes jours, & mourut le 20 Mai 1672, âgé de 61 ans.

IV. JEAN LE REVEREND, Marquis de Bougy (frère du précédent), embraffa le parti des armes, fut Lieutenant Général des armées, fous LOUIS XIV, fe diftingua dans plufieurs rencontres par des actions de valeur & d'intelligence, & par une fidélité inviolable, qui le tint toujours attaché à fon Souverain, lorfque tant d'autres embrafsèrent le parti des rebelles, au temps de la dernière guerre civile, en 1649; cependant il étoit de la religion prétendue réformée. Il fut Cornette des Gendarmes du Maréchal de Gaffion, qui conçut pour lui tant d'amitié & d'eftime, que cela feul peut nous convaincre de fa bravoure & de fes autres vertus. De là, il s'avança de degré en degré jufqu'à celui de Lieutenant-Général, & l'on eut une fi bonne opinion de fa conduite & de fa fidélité, qu'il fut choifi pour commander en chef les troupes qui demeureroient auprès du Roi; de quoi il s'acquitta fi heureufement, qu'après avoir battu les rebelles qui vouloient lui empêcher le paffage de la Loire, à la Charité, & étant entré dans le Berry, il contraignit leur Chef d'abandonner la ville de Bourges, où le Roi fut reçu peu de temps après. Il avoit auparavant commandé en chef au fiége de Château-Porcien; & après la prife de cette place, le Roi lui en donna le Gouvernement. Il fe fignala encore à la prife du Mas-d'Agenois, à la retraite de St.-Andras, & en diverfes autres occafions, & mourut en 1658, âgé de 40 ans. Il avoit époufé *Marie de la Chauffade*, Dame de Calonge, dont :

V. JEAN-JACQUES LE REVEREND, Marquis de Bougy, né en 1655, qui obtint en fa faveur l'érection de la Baronnie de Calonge en Marquifat, fous le nom de Bougy, par Lettres Patentes, du mois de Novembre 1667, enregiftrées en la Chambre des Comptes le 9 Septembre 1669. Il fervit neuf ans en qualité de Meftre de Camp du Régiment Colonel, & ne fe retira qu'à caufe de fa religion, en Hollande, où il mourut. Il y avoit époufé, en 1674, *Elifabeth Bar de Camparnan*, & en eut un fils qu'il perdit depuis fa fortie de France, & deux filles, mortes fans enfants :

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de finople, à* 3 *mouches d'or; aux* 2 *&* 3 *de gueules, à l'aigle d'argent*.

* REVIERS, en Normandie, Diocèfe de Lifieux. Ce lieu eft connu dans le pays, antérieurement à la Religion chrétienne, par un Camp Romain, dont on voit des veftiges confidérables dans fon diftrict, & dont le feu Comte de Caylus a donné la defcription dans le tom. IV de fon *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrufques, Grecques, Romaines & Gauloifes*. — L'antiquité de ce lieu eft confirmée par les actes de Saint Vigor, Evêque de Bayeux, qui, pour éviter les embarras du mariage, où fes parents vouloient l'engager, quitta fa maifon paternelle d'Arras, & vint avec le jeune Théodomire fe cacher dans le village de Reviers, où, vers 545, il fit bâtir un Monaftère, d'où il fut tiré quelques années après, pour occuper le Siége épifcopal de Bayeux. Ce monaftère fut ruiné dans le IXe fiècle, durant les courfes des Normands. — La Paroiffe & Seigneurie de *Reviers*, poffédée autrefois par les Maifons *du Guefclin* & de *Cliffon*, en Bretagne, appartient aujourd'hui, 1777, à *Henri-Charles-Antoine de Marguerie*, Marquis de Vaffy, du chef de fa mère, *Louife le Prévôt*, fille de *Louis le Prévôt*, Seigneur de Reviers, & de *Sufanne*

Castel de Saint-Pierre. — C'est de cette Paroisse de Reviers que tire son nom une des plus illustres Maisons de Normandie, dont est aussi sortie celle de *Vernon*, qui se glorifie de compter parmi ses auteurs *saint Adjutor de Vernon*. Les anciens Seigneurs du nom de REVIERS ont été Comtes de Brionne dans la Haute-Normandie, Barons de Crépon & Seigneurs de Reviers dans le Bessin; Barons de Nehou & de Montebourg dans le Cotentin, Comtes de Devon & d'Exeter, Barons d'Oakhampton & Seigneurs de l'Isle de Wight en Angleterre. — On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les surnoms de *Reviers* & de *Vernon*. Le P. du Monstier, dans son *Neustria Pia*, fait descendre la Maison de REVIERS, alliée aux Ducs de Normandie, de *Gersaste*, frère de *Gonnor*, native du Bessin, épouse de *Richard I*, Duc de Normandie. Mais un Mémoire, dressé sur titres, qui nous a été remis en 1771, par le Marquis de Prunelé, nous apprend que cette Maison de Normandie tire son origine de RICHARD, Seigneur de REVIERS en Bessin, Baron de Nehou en Côtentin, Seigneur de Montebourg, l'un des Chevaliers qui accompagnèrent, en 1066, GUILLAUME *le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, où il fut créé *Comte de Devon* & *d'Exeter*.

La famille de REVIERS fit de si grandes donations à l'Abbaye de Montebourg dans ses commencemens, qu'elle en a été en quelque forte regardée comme fondatrice, & ce qui a donné lieu à cette opinion, c' est qu'on voit encore aujourd'hui dans la place la plus honorable du chapitre le tombeau de RICHARD DE REVIERS, avec cette inscription en forme d'épitaphe, d'une écriture très-ancienne : *hic jacet Ricardus de Reviers hujusce monasterii fundator*. Cependant il est certain que ce fut Guillaume *le Conquérant*, qui a doté le premier cette Abbaye, autrefois très-considérable, & peuplée d'un grand nombre de Religieux. RICHARD l'affectionna particulièrement, l'enrichit de la meilleure partie de ses biens, qu'il consacra à Dieu pour la subsistance des Religieux, & demanda en mourant que son corps y reçut la Sépulture. Un *Factum*, pour le patronage de la cure de St.-Martin-de-Golleville en Normandie, conservé dans le cabinet de M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, donne pour femme à ce RICHARD, mort en 1137, *Adeline de Pesnel*, dont :

BAUDOUIN DE REVIERS, Comte de Devonshire, tige de la branche restée en Angleterre, & qui avoit épousé *Jeanne de Vernon*. Il eut, entr'autres enfants,

RICHARD DE REVIERS, II[e] du nom, Seigneur des deux Reviers & d'Amfreville en la Paroisse de Nehou en 1173, qui confirma & augmenta les biens que RICHARD DE REVIERS, I[er] du nom, son aïeul, avoit donnés à l'Abbaye de Montebourg, Ordre de St.-Benoit, Diocèse de Coutances; & ajouta une cinquième Prébende aux quatre qu'il avoit fondées dans son Château de Nehou.

Nous avons dit, au mot ORGLANDES, branche de la famille de REVIERS, que BAUDOIN DE REVIERS Comte de Brionne, marié à Alberède, nièce de Guillaume *le Conquérant*, eut pour fils RICHARD, créé Comte de Devon, par Henri, Roi d'Angleterre, qui lui donna l'île de Wight, avec l'Eglise de Christ, bâtie dans cette île, selon le *Monast. anglic.* tome II, p. 178. Il était neveu & héritier de *Guillaume de Crépon*, Comte d'Herefort, Cousin & Maréchal du Roi Guillaume, & l'un des héros de son siècle. Ledit RICHARD donna aussitôt cette Eglise à *Pierre d'Orglandes*, qui était Clerc, avec plusieurs autres Eglises, Prébendes, Terres & Chapelles, & de plus l'Eglise de Surinam, & une autre Terre dans la même île.

On trouve dans un ancien manuscrit — RICHARD, vivant environ l'an 1115 ou 1116, qui eut pour successeur GUILLAUME DE VERNON, vivant environ l'an 1151 ou 1152, auquel succéda RICHARD DE VERNON, en 1165, père d'un autre RICHARD DE VERNON, vivant en 1220. Celui-ci eut pour successeur GUILLAUME DE VERNON, en 1240.

BAUDOUIN, qui suit, & GUILLAUME DE REVIERS, frères, succédèrent à GUILLAUME DE REVIERS, vivant environ l'an 1115, & partagèrent ses biens environ l'an 1160. GUILLAUME eut le manoir de la Beuriere à Nehou, donna tous ses biens aux Abbé & Religieux de Montebourg, & décéda sans héritiers.

BAUDOUIN DE REVIERS eut pour sa part la Seigneurie d'Amfreville, & fut père de GUILLAUME DE REVIERS, vivant en 1232, auquel succéda, l'an 1250, RICHARD DE REVIERS, qui donna à l'Abbaye de Montebourg la Forêt de Montrond en 1268.

Nous ignorons s'il en subsiste de ce nom en Angleterre & la suite de la branche de cette famille en Normandie, qui a été maintenue dans son *ancienne noblesse*, par Raimond de Monfaut, Commissaire du Roi en 1469; Sentence des Elus de Bayeux en 1500; Arrêt de la Cour des Aides de Normandie du 16 Décembre 1598; Ordonnances des Commissaires du Roi en 1599, de MM. d'Aligre & Chamillart, Intendants de Caen en 1634 & 1666.

Les armes des ci-dessus nommés étoient : *d'argent, à six losanges de gueules*, 3, 2 & 1, les mêmes que portent les Seigneurs *de Souzy* & *de Mauny*, dont nous allons donner la filiation, d'après les Titres & Mémoires communiqués au Marquis de Prunelé.
ROGER DE REVIERS, Chevalier, épousa vers 1230, *Anne de Sabrevois*, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses du même*, 3 *en chef*, 2 & 1 *en pointe*. Il fut le bisaïeul de

I. JEAN DE REVIERS, Ier du nom, Seigneur de l'Isle-Thibault, qui épousa *Laurence de la Mothe*, originaire de Normandie, dont :

II. JEAN DE REVIERS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy au bailliage d'Etampes & de Mauny, près de Meaux en Brie, qui épousa *Louise de Saint-Germain*, dont :

III. FRANÇOIS DE REVIERS, Ecuyer, Seigneur de Souzy & de Mauny, marié à *Anne de Piédefer*, fille de *Michel*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Denise de Chanteprime*, de laquelle sortit :

IV. JEAN DE REVIERS, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy, Mauny & Villeconin, près de Dourdan, qui fit foi & hommage au Roi, à cause de sa grosse Tour d'Etampes en la Chambre des Comptes de Paris, le 5 Janvier, 1512, pour raison de la moyenne & basse Justice de Souzy (la haute n'y fut réunie qu'en 1649), dont il donna encore une déclaration au Roi, le 13 Avril 1540, après Pâques. Il étoit mort le 28 Août 1556, & avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1515, *Anne de la Barre*, qui étoit veuve, lorsqu'elle obtint, avec LOUIS, son fils aîné, une Sentence du Châtelet de Paris, le 5 Décembre 1556, portant mainlevée de la saisie faite sur le Fief de Mauny, à la Requête de Messire André Clotin, Ecuyer, Seigneur de Villeprevost. Elle était fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Groslieu, en la Paroisse d'Hattenville, en Beauce, & de *Jeanne du Bouchet*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. ABDENAGO, auteur de la branche des Seigneurs de *Mauny*, rapportée ci-après;
3. RENÉE, qui, n'ayant point eu d'enfants de *Gilles de la Planche*, Ecuyer, Seigneur de Fourchainville, mourut avant le 15 Novembre 1546, que LOUIS, son frère, céda à HENRI DE REVIERS, son neveu & filleul, la part qu'il avoit dans la succession de ladite RENÉE, partagée entre ABDENAGO, père de HENRI, & MARGUERITE, femme de *Pierre de Radereau*, & le Sieur de *la Planche*, veuf de ladite RENÉE DE RIVIERS, par acte passé devant ledit *Cathelin*, Notaire à Villeconin, le 19 Mars 1577;
4. MARIE, mariée, par contrat passé devant ledit *Cathelin*, le 6 Octobre 1559, à *Pierre de Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Boisroger, sans enfants;
5. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Radereau*, Ecuyer, Seigneur de Voisins, l'un & l'autre présents aux partages du 19 Mars 1577;
6. Et ANNE, morte, sans alliance, avant lesdits partages.

V. LOUIS DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, homme d'armes de la Compagnie de M. le Dauphin, fit la foi & hommage à Etampes, le 28 Août 1556, & la réitéra le 2 Août 1562, comme ayant la part qu'ABDENAGO DE REVIERS, son frère, avoit dans Souzy, en vertu de la transaction passée avec lui devant *Maury* & *Regnard*, Notaires à Etampes, le 26 Janvier 1561, ratifiée devant *Cathelin*, Notaire, le 28 Décembre suivant, par ledit ABDENAGO DE REVIERS, pour lors en majorité. Il mourut avant le 28 Mars 1585, que ses enfants partagèrent sa succession, & avoit épousé *Jeanne d'Allonville*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Reclainville, & de *Marguerite de Morinville*. Leurs enfants furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. CHARLES, partie, avec son frère & ses sœurs, dans les partages de la succession de LOUIS, leur père, faits par autorité de Justice, & des curateurs desdits frères, le 28 Mars 1585;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Lucault*, Seigneur de Mondétour;
4. Et JEANNE, qui épousa *Ambroise de Rachel*.

VI. CLAUDE DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, maintenu dans sa *noblesse*, avec CHARLES son frère, par Ordonnance de MM. Boucher d'Orsay, Blanchard & Regnault, Commissaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, pour le régalement des tailles, rendu à Dourdan le 22 Janvier 1599, épousa *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de St.-Germain-le-Désiré, & de *Jacqueline de Graffart*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. CHARLES, Seigneurs des Huis, y demeurant Paroisse Saint-Jacques-d'Illiers, maintenu dans sa *noblesse*, avec son frère;

3. Et Marie, dont on ignore l'alliance.

VII. Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy, la Motte, Montaudion, Moulineuf & Auffains, y demeurant Paroiſſe de Fains, près Châteaudun, eſt ainſi qualifié dans le contrat de mariage de Louis de Reviers de Mauny, ſon couſin iſſu de germain, avec *Angélique de Graffart*, du 3 Juin 1647, qu'il ſigna. Il vendit, peu après, ſa Terre de Souzy, à Louis Pelletier, un des 120 Secrétaires du Roi, en faveur duquel M. le Duc de Vendôme & d'Etampes accorda le droit de haute Juſtice, à joindre à la moyenne & baſſe de Souzy, par ſes Lettres du 19 Août 1649, confirmées par Lettres Patentes de Sa Majeſté le 8 Mars 1650; fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec Charles, ſon frère, & Anne de Reviers de Mauny, ſa couſine, femme de *Philippe d'Elbée*, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, du 28 Janvier 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1625, *Anne de Feſques*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Folie-Herbault en Chartrain (qui portoit : *d'or, à l'aigle éployée à 2 têtes de gueules, becquées & membrées de ſable)*, & *d'Anne de Bourſault*, dont :

Charles, qui ſuit;
Et Charlotte, mariée, le 13 Février 1658, à *François de Coſne*, Ecuyer, Seigneur de Rouvray.

VIII. Charles de Reviers, Chevalier, Seigneur d'Auffains, épouſa, par contrat paſſé devant *Laurent Borde*, Notaire à Orléans, le 23 Mars 1654, *Louiſe de Pellart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Menillet, & de *Suſanne Lamy*, Baronne en partie de Loury, dont la poſtérité eſt éteinte.

BRANCHE

des Seigneurs de Mauny.

V. Abdenago de Reviers (fils puîné de Jean, IIIe du nom, Seigneur de Souzy & d'*Anne de la Barre-Groslieu*, Seigneur de Mauny, près de Meaux, & du fief de Chandres, en la Paroiſſe de Sours, au pays Chartrain, par les partages qu'il fit, étant en majorité, avec Louis, ſon frère, devant *Cathelin*, Notaire Royal à Villeconin, le 28 Décembre 1561, portant ratification de la tranſaction qu'il avoit paſſée, étant encore mineur, avec ſondit frère, devant *Maury* & *Regnard*, Notaires Royaux à Etampes, le 26 Janvier précédent. Il partagea la ſucceſſion de Renée de Reviers, ſa ſœur, avec *Pierre de Radereau* & *Gilles de la Planche*, ſes beaux-frères devant *Cathelin*, Notaire, le 19 Mars 1577; & mourut avant le 26 Avril 1586, date de la Sentence du Bailliage d'Ianville-au-Sel, qui nomme Jean de Calvy, Ecuyer, Seigneur des Loges, oncle, à cauſe d'Anne d'Allonville, veuve du Sieur de Champgirault, ſa femme, tuteur des enfants mineurs dudit Abdenago, qui avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Damien Herien*, Notaire Royal à Marville, le 19 Juin 1565, *Jacqueline d'Allonville*, ſa belle-ſœur. Leurs enfants furent :

1. Henri, qui fuit;
2. & 3. Charles & Marc, qui, après avoir été ſous la tutelle de Jean de Calvy, furent ſous la curatelle d'Henri, leur frère aîné, deſquels on ignore l'alliance.

VI. Henri de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Chandres & d'Huis, Paroiſſe de Crottes, près de Pithiviers, fit la campagne de 1635 dans le Régiment du Maréchal de Brezé, qui lui en donna certificat le 25 Décembre de la même année; & la campagne ſuivante, dans l'Armée commandée par Gaston, Duc d'Orléans, dont le certificat eſt du 25 Septembre 1636. Louis de Reviers, Seigneur de Souzy, ſon oncle & parrain, lui fit don, par acte paſſé devant *Cathelin*, Notaire, le 15 Novembre 1646, de la part qui lui appartenoit dans la ſucceſſion de Renée de Reviers, ſa ſœur. Il avoit tranſigé devant *Maugis*, Notaire à Janville, le 12 Juin 1600, avec Anne d'Allonville, veuve de Jean de Calvy, pour raiſon du compte de tutelle, que ledit de Calvy lui devoit & à ſes frères; fit une autre tranſaction, pour le même ſujet, avec Louis d'Allonville, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, devant *Noel*, Notaire à Chartres, le 16 Mai 1605; fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, par Ordonnance de MM. le Maître & Fleury, Commiſſaires députés par le Roi dans la Généralité d'Orléans, du 9 Décembre 1634; & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Hobier*, Notaire Royal à Trinay & Ruan, en Beauce, ſous le Tabellion de Pithiviers, le 23 Juin 1602, *Geneviève d'Iſy*, veuve de *Louis de Montomer*, Ecuyer, Seigneur en partie des Meurs, & fille d'*Alexis d'Iſy*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Boilly, y demeurant Paroiſſe de Crottes, préſent audit contrat, & de *Marie le Breton*, De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui fuit;
2. Marguerite, jumelle de Louis, née le 27 Juin 1603, mariée à *Catherin de Spinelli*;
3. Anne, Dame d'Huis, qui étoit veuve lorſqu'elle fut maintenue dans ſa *nobleſſe*, avec Louis de Reviers, ſon frère, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667. Elle épouſa, par contrat paſſé devant *Pichard*, Notaire

à Crottes, le 11 Juin 1642, *Philippe d'Elbée*, Ecuyer, Seigneur d'Efpinville;

4. Marie, mariée à *Pierre de Mervilliers*, Ecuyer, Seigneur de Rofières, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Baratière, d'une famille noble de Beauce, dont les armes font: *d'azur, fretté d'argent;*
5. Louise, mariée à *Lancelot du Coudray* (des anciens Seigneurs *de Férolles*), qui portoit: *fafcé d'argent & de gueules de fix pièces, au lion de fable brochant fur le tout;*
6. Jacqueline, mariée, en 1651, à *Pierre des Coptes*, Ecuyer, Seigneur d'Autry, qui portoit: *d'argent, à trois bandes de gueules, accompagnées en chef d'une croix pattée d'azur;*
7. Et Marthe, mariée à *Pierre du Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Orléanais.

VII. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, des Meurs, d'Angerville, &c., né le 27 Juin 1603, maintenu dans fa *Nobleffe* par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667, époufa, par contrat paffé devant Maître *Silly*, Notaire à Prez-Saint-Martin, fous le Tabellion de Bonneval, le 18 Juin 1647, *Angélique de Graffard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Thuillay, Prez-Saint-Martin & du Gault-en-Beauce, préfent audit contrat, & de *Renée de Cernainville*, dont:

VIII. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, Prez-Saint-Martin, &c., Lieutenant des Maréchaux de France, mort le 2 Février 1702, à 45 ans. Il avoit époufé, le 9 Février 1689, *Françoife le Bègue de Majainville*, décédée au Cloître St.-Honoré à Paris, le 8 Octobre 1763, âgée de 96 ans, fille de *Charles le Bègue*, Chevalier, Seigneur de Majainville, Saulnières & Bretonnière, & d'*Anne Foujeu d'Efcures*, & fœur de feu l'Abbé *de Majainville*, Chanoine de Chartres, Prévôt d'Anjou, en l'Eglife de Tours, Abbé de Morigny-lès-Etampes, Confeiller Clerc en la Grand'Chambre au Parlement de Paris, dont:

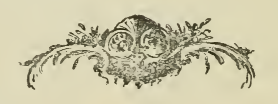
1. Jean-Claude de Reviers, dit le *Marquis de Mauny*, baptifé le 20 Mai 1694, Chevalier, Seigneur de Prez-St.-Martin, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, mort fans enfants en 1769. Il époufa, le 29 Mai 1741, *Marie-Hélène Thezard du Coudray;*
2. François, dit *le Chevalier de Mauny*, né en Mai 1696, Capitaine dans le Régiment de Navarre & Chevalier de St.-Louis, tué à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746;
3. Louis, dit l'*Abbé de Mauny*, né le 26 Janvier 1698, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux en la même Eglife, Prévôt d'Anjou en l'Eglife Saint-Martin de Tours, mort à Paris en 1765;
4. Jacques, qui fuit;
5. Et Louise-Anne, née en 1700, mariée le 26 Mai 1726, & veuve, avec trois garçons, de *David de Meaucé*, Commiffaire Provincial d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis, Seigneur d'Aunay-fur-la-Loire, & d'Ancife en Dunois, par la donation de *Catherine du Renier de Boiffeleau*, Dame d'Ancife, fa première femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur de Lugat, Gentilhomme Ordinaire du Roi. Etant décédé, la Terre d'Ancife fut vendue au Sieur *Urfion*, qui la revendit, en 1758, à Jacques de Reviers, ci-après. Voy. MEAUCÉ.

IX. Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur d'Ancife, né en 1701, ancien Commandant d'un Bataillon du Régiment de Navarre, Infanterie, Chevalier de St.-Louis, a époufé, par contrat paffé à Châteaudun en Novembre 1751, *Marie-Madeleine de Milleville*, dont:

1. Jacques-Vincent-François, qui fuit;
2. Jean-Charles, né le 23 Juin 1754;
3. Jean-François, né le 8 Mars 1760, tous les deux élevés à l'École Royale-Militaire.

X. Jacques-Vincent-François de Reviers, Chevalier, eft né le 30 Septembre 1752.

Les armes: *d'argent, à fix lofanges de gueules*, 3, 2 & 1.



Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

